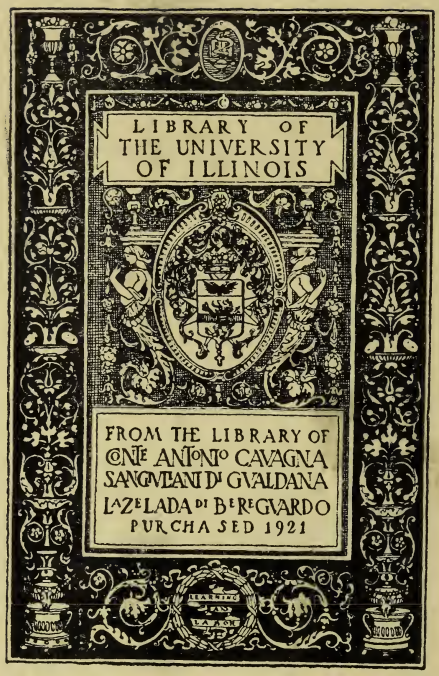
LIBRARY OF
THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
FROM THE LIBRARY OF
CONTE ANTONIO CAVAGNA
SANGUBANI DI GUALDANA
LAZELADA DI BEREGUARDO
PURCHASED 1921

910
M29g4
v.3

PRÉCIS

DE

LA GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

TOME III.

CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES :

GLOBES, SPHÈRES,

Atlas et Cartes Géographiques.

GLOBE TERRESTRE, par J.-B. Poirson, géographe.

Cet ouvrage, adopté par les divers établissemens d'instruction publique, tels que l'Université, l'École Polytechnique, Saint-Cyr, les principaux colléges, etc., etc., est réduit d'après le grand Globe du même auteur exécuté par ordre du Gouvernement, et placé aux Tuileries dans la galerie d'Apollon.

Ce nouveau Globe, d'une sphéricité parfaite, a un pied quatre lignes (pied métrique) de diamètre; il est supporté par un pied formant une colonne tronquée d'ordre toscan, qui soutient quatre quarts de cercle portant l'horizon et un méridien en cuivre, exécuté avec tant de soin, que leurs divisions se projettent parfaitement sur celles du Globe, dont ils sont extrêmement rapprochés. L'ensemble est d'un effet on ne peut plus agréable à l'œil.

Quant à la partie géographique, rien n'a été négligé pour lui mériter tous les suffrages. Les matériaux employés sont ceux que le Gouvernement avait fournis pour le Globe des Tuileries. On s'est servi, en outre, pour l'Amérique méridionale et le Mexique, de Cartes *inédites* du célèbre voyageur baron de Humboldt; pour la Nouvelle-Hollande et les îles du Grand-Océan (Océanie), de celles de MM. Freycinet et Flinders; pour les îles du Japon, des découvertes de Kreusenstern; pour l'Afrique septentrionale, des ingénieuses observations du savant Malte-Brun; et depuis, de tous les matériaux fournis par nos plus célèbres voyageurs.

La gravure, tant pour le trait que pour les montagnes et la lettre, a été exécutée par d'habiles artistes.

L'élégance de ce Globe, et les nouvelles découvertes géographiques qu'il présente, le rendent le complément nécessaire de toute belle bibliothèque. Il peut également orner un salon, une galerie ou un cabinet d'étude.

Le Globe et son pied doré, colonne en bois d'acajou, est du prix de : 160 fr.

GLOBE CÉLESTE, exécuté d'après le Catalogue de Bode et la Connaissance des Temps, donnant la position de près de 7,000 étoiles, calculées pour 1837, dédié au Bureau des longitudes, par le même auteur, de la même forme et avec la même monture que le Globe Terrestre.

Prix, avec pied en bois d'acajou : 160 fr.

Les deux globes montés avec des cercles en cuivre, avec pieds en acajou et un mouvement horizontal, la paire : 300 fr.

Nous venons d'établir également des montures beaucoup plus simples : pieds en bois noirci et méridiens gravés et collés sur bois :

Prix de chaque Globe : 120 fr.

La paire : 225 fr.

N. B. Ces Globes, qui faisaient partie de la dernière exposition des produits de l'industrie française, ont obtenu les suffrages du jury, et il a été décerné une médaille à leur auteur.

PARIS, IMPRIMERIE LE NORMANT, RUE DE SEINE, 8.

PRÉCIS
DE LA
GÉOGRAPHIE
UNIVERSELLE,
OU
DESCRIPTION DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE
SUR UN PLAN NOUVEAU,

D'APRÈS LES GRANDES DIVISIONS NATURELLES DU GLOBE;

PRÉCÉDÉE

DE L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE CHEZ LES PEUPLES ANCIENS ET MODERNES, ET D'UNE THÉORIE GÉNÉRALE DE LA GÉOGRAPHIE MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE ET POLITIQUE;

ACCOMPAGNÉE

DE CARTES, DE TABLEAUX ANALYTIQUES, SYNOPTIQUES, STATISTIQUES ET ÉLÉMENTAIRES, ET D'UNE TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS DE LIEUX, DE MONTAGNES, DE RIVIÈRES, etc.

PAR MALTE-BRUN.

QUATRIÈME ÉDITION,

Revue, corrigée, mise dans un nouvel ordre, et augmentée de toutes les nouvelles découvertes,

Par M. J.-J.-N. Huot,

Membre de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères; continuateur de cet ouvrage, et l'un des collaborateurs de l'Encyclopédie méthodique et de l'Encyclopédie moderne, etc.

TOME III.

DESCRIPTION DE L'EUROPE. — FRANCE.

PARIS.

AIMÉ ANDRÉ,
LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CHRISTINE, N° 1.

Ve LE NORMANT,
LIBRAIRE,
RUE DE SEINE, N° 8, F. S. G.

1837.

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/precisdelageogra03malt

910
M294
v. 3

AVERTISSEMENT

DU CONTINUATEUR

SUR CE TROISIÈME VOLUME.

Dans l'édition précédente, nous avons dû nous astreindre à terminer l'œuvre de Malte-Brun au huitième volume, parce que l'engagement en avait été pris vis-à-vis du public. Aussi, tout en assignant à la description de la France une plus grande étendue qu'à celle des autres pays, ce qui était une nécessité dans un ouvrage français, l'espace ne nous a pas toujours permis de donner à notre travail les développemens nécessaires. Nous avons donc cru devoir, dans cette nouvelle édition, réunir tout ce qui nous a paru digne d'intérêt ou propre à faire mieux connaître les ressources et les richesses du sol français. Aucun renseignement statistique n'a été négligé pour arriver à ce double but. On reconnaîtra facilement que la vérité a présidé à nos descriptions, et que nous avons dû vérifier par nous-même une grande partie des objets

483428

que nous faisons passer successivement sous les yeux du lecteur.

La description de la France est précédée d'une Introduction à l'Europe : c'est celle que Malte-Brun a donnée dans le tome VI des éditions précédentes. Nous n'y avons ajouté que les développemens qui nous ont paru essentiels, surtout dans tout ce qui concerne la statistique et l'histoire naturelle, sciences auxquelles la géographie emprunte tant d'instruction et d'intérêt. Nous avons cru cependant devoir entrer dans de plus grands détails relativement à l'hydrographie de l'Europe ; présenter la superficie de ses mers et de la plupart de ses lacs ; profiter des travaux les plus modernes pour modifier ce que l'illustre géographe avait dit des montagnes de cette partie du monde ; donner un nouveau tableau de la longueur des fleuves et des principales rivières, tableau que Malte-Brun avait dressé d'après des renseignemens inexacts, et que nous avons corrigé à l'aide de cartes dignes de confiance ; ajouter un tableau qui présente les pentes des principaux cours d'eau ; rectifier, d'après les meilleures autorités, le tableau de la hauteur des montagnes, et faire à ce tableau de nombreuses additions ; donner celui des lacs les plus élevés de l'Europe, celui des hauteurs auxquelles s'élèvent les villes les plus connues, et augmenter celui des plus hauts édifices européens ; offrir d'après M. de Humboldt le tableau des lignes isothermes ; présenter la population européenne classée par cultes ; rectifier et compléter tout ce qui se rapporte à son impor-

tance comparée à la superficie des Etats; donner un nouveau tableau des charges des contribuables dans les divers pays de l'Europe, ainsi que le nombre de soldats relativement à la population de chacun de ces pays; enfin ajouter des notes à tous les passages qui nous ont paru demander ces sortes d'additions.

PRÉCIS

DE

LA GÉOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME.

DESCRIPTION DE L'EUROPE.—Introduction générale.—Considérations sur la géographie physique de cette partie du monde. — Mers, lacs, rivières et montagnes.

La nature n'a donné à l'Europe ni les dimensions imposantes de l'Asie et de l'Amérique, ni la masse compacte de l'Afrique. Simple appendice du vaste continent asiatique, notre péninsule tout entière n'offrirait pas un bassin assez large au Nil, au Kiang, à l'Amazone; nos montagnes les plus imposantes n'égalent ni en élévation ni en étendue les Cordillères ou l'Himalaya; toutes nos landes, nos dunes réunies, n'augmenteraient pas sensiblement les immenses mers de sable de l'Afrique, et nos archipels ne seraient remarquables ni par la beauté ni par la grandeur parmi les labyrinthes maritimes de l'Océanie. Les productions des trois règnes offrent en Europe peu d'originalité, et en général peu d'éclat, peu de majesté. Nos mines n'abondent pas en or, et le diamant ne se mêle point parmi nos cailloux. Sur 1100 à 1200 espèces de mammifères connues, il en est tout au plus 80 qui nous appartiennent exclusivement; encore ce sont pour la plupart de petits animaux de peu d'apparence. Notre industrie a singulièrement perfectionné quel-

ques races animales, telles que le cheval, le bœuf, le mouton et le chien; mais nos meilleures productions naturelles semblent généralement avoir été importées des autres parties du monde. Le ver à soie nous est arrivé de l'Inde; la laine fine, de la Mauritanie; le pêcher, de la Perse; l'oranger, de la Chine; la patate, de l'Amérique : nous ne sommes riches que d'emprunt et de pillage.

Mais telle est la puissance de l'esprit humain; cette région indigente, âpre et sauvage, que la nature n'avait ornée que de forêts, n'avait enrichie que de fer, s'est complètement métamorphosée par une civilisation d'environ 4000 ans, civilisation interrompue plus d'une fois, mais toujours renaissante sous la main de peuples non moins industrieux que belliqueux. La science cherche en vain à y distinguer les bienfaits de l'art, des produits indigènes; la culture en a changé jusqu'au climat; la navigation y a apporté les végétaux de toutes les zones; cette Europe, où le castor bâtissait en paix ses digues et ses cabanes au bord des fleuves solitaires, s'est peuplée d'empires puissans, s'est couverte de moissons et de palais; cette médiocre péninsule est devenue la métropole du genre humain et la législatrice de l'univers. L'Europe est présente dans toutes les parties du monde; un continent entier n'est peuplé que de nos colonies; la barbarie, les déserts, les feux du soleil, ne soustrairont pas longtemps l'Afrique à nos actives entreprises; l'Océanie semble appeler nos arts et nos lois; l'énorme masse de l'Asie est presque traversée par nos conquêtes; bientôt l'Inde britannique et la Russie asiatique se toucheront, et l'immense, mais faible empire de la Chine, ne saurait résister à notre influence, s'il échappe à nos armes. L'Océan tout entier est le domaine exclusif des Européens ou des colons de l'Europe : tandis que même les nations les plus policées des autres parties du monde n'osent s'éloigner de leurs rivages, nos hardis navigateurs suivent d'un pôle à l'autre les routes que

leur traça du fond de son cabinet un de nos géographes. Seuls nous soumettons à nos volontés les forces même les plus redoutables de la nature ; la foudre de la terre est entre les mains de nos guerriers, et celle du ciel tombe enchaînée aux pieds de nos savans. Nous essayons même la conquête de l'atmosphère, et si nous ne foulons pas encore sous nos pieds les nuages comme les ondes, si nous ne pouvons dégager nos corps des liens qui l'attachent à cette planète, du moins notre pensée libre et immortelle embrasse l'immensité de l'espace et l'immensité des siècles. L'arbre de la science est notre patrimoine, et seuls nous possédons et les moyens de le conserver à jamais, et le secret d'en perfectionner les fruits.

L'Europe demande une méthode de description plus complexe que les parties du monde moins changées par la main de l'homme; les souvenirs historiques nous y poursuivent, les idées morales et politiques nous assiégent : mais c'est néanmoins par un aperçu général de la géographie naturelle que nous devons commencer.

« L'Europe n'est point circonscrite dans des limites tracées par la nature : à l'ouest et au sud, l'Atlantique et la Méditerranée la séparent, il est vrai, de l'Amérique et de l'Afrique; au sud-est elle est limitée par l'Hellespont, le Bosphore, la mer Noire et la mer d'Azof; mais sur quelques points de ses frontières naturelles, il faut encore tracer une ligne imaginaire : ainsi quelques géographes ont voulu que Malte et les petites îles de Gozzo, Comino, Lampedouze et Linoza appartinssent à l'Afrique; et ce qui prouve combien les notions géologiques qui se rattachent à la géographie physique sont utiles dans la solution des différentes questions de cette nature, c'est que par elles seules on peut décider que ces différentes îles font partie de l'Europe : en effet, comme elles ne sont, à dire vrai, que des plateaux de montagnes, elles doivent être considérées comme la continuation

de celle de la Sicile, puisque le sol bas du nord de l'Afrique ne permet point de les rattacher à cette partie du monde. Il faut suivre aussi à travers l'Archipel grec l'espace où les îles sont moins nombreuses; celles de Naxos, Stampalie et Scarpanto, doivent être regardées comme européennes, tandis que Ténédos, Mitylène, Scio, Samos, Nicaria, Cos et Rhodes, font nécessairement partie de l'Asie. La Crimée appartient aussi à l'Europe; mais dans la direction de l'ouest à l'est, la ligne de démarcation entre ces deux partie du monde paraît être arbitraire. Le désir de coordonner sur cette question les opinions des anciens et des modernes, avait fait choisir pour limite le plus bas niveau de l'isthme du Caucase; niveau indiqué par le cours de deux rivières, le Manytch et la Kouma; et comme la première se jette dans le Don, à 20 lieues au-dessus de l'embouchure de ce fleuve, une partie du Don ou du Tanaïs conservait l'antique prérogative de séparer l'Europe de l'Asie. Mais plusieurs géographes ont choisi une frontière naturelle plus importante, plus facile à déterminer : c'est la ligne de faîte de la chaîne du Caucase. Ainsi, d'après cette opinion qui a prévalu, le versant septentrional de cette chaîne est entièrement européen; en conséquence, les trois provinces russes, le Daghistan, la Circassie et le Caucase, qui, suivant la ligne de démarcation précédente, seraient asiatiques, appartiennent à l'Europe, et celle-ci tient à l'Asie au sud sur une ligne de 213 lieues (1), et à l'est sur une de 831 lieues géographiques de longueur (2), c'est-à-dire qu'en côtoyant la mer Caspienne depuis le Caucase, on suit les limites de l'Europe jusqu'au fleuve Oural, qui, avec la chaîne dont il porte le nom, et la petite rivière de la Kara, en Russie, forme jusqu'à l'Océan glacial le reste du contour oriental de cette partie du monde (3). »

(1) 95 myriamètres. — (2) 333 myriamètres. — (3) Ce passage, extrait de notre partie descriptive du *Traité élémentaire*, a été substitué par nous

Lorsque l'Islande, dépendance naturelle du Groenland, fut découverte, le nouveau contient n'était pas encore connu; on crut alors devoir placer ces terres parmi les îles voisines de l'Europe. Les liaisons historiques et politiques ont long-temps conservé cette classification; mais aujourd'hui un coup d'œil sur le globe ne suffit-il pas pour montrer que l'Europe se termine au nord-ouest avec les îles Fœröe? Séparées de nous par l'Océan, les terres arctiques, qu'elles se composent d'îles ou de presqu'îles, doivent être considérées comme un appendice de l'Amérique septentrionale.

Renfermée dans les limites que nous venons de tracer, l'Europe doit avoir au moins une superficie de 485,000 lieues carrées (de 25 au degré équatorial), et une population actuelle de 228,000,000 d'habitans. Dans les incertitudes que nos descriptions spéciales feront connaître à l'égard des mesures et des dénombremens, il serait inutile de vouloir fixer autrement qu'en chiffres ronds les sommes totales. L'accroissement annuel de la population est, d'après les estimations les moins favorables, d'un million.

De tous les caps de notre continent, il en est cinq qui méritent spécialement d'être relatés ici : tels sont le cap Nord à l'extrémité septentrionale de la Norvége, le cap Matapan qui termine la Morée au sud : c'est le *Tænarium promontorium* des anciens, le point le plus méridional de l'Europe; le cap Saint-Vincent qui forme la pointe sud-ouest du Portugal; le cap Finistère, l'ancien *Artabrum promontorium*, le point de l'Espagne le plus avancé au nord-ouest dans l'Océan atlantique; enfin le cap de Leuca, *Iapygium promontorium*, à

à ce que dit Malte-Brun, qui prétend que la rivière de l'Oural et les monts du même nom, la mer Caspienne et le cours du Manytch et de la Kouma, forment la limite naturelle entre l'Europe et l'Asie. Nous avons, au contraire, adopté l'opinion généralement reçue aujourd'hui, en prenant, au lieu de ces deux rivières, la crête du Caucase pour limite.

J. H.

l'extrémité sud-est de l'Italie, formant la séparation entre la mer Ionienne et le canal d'Otrante.

Voici les dimensions de l'Europe les plus remarquables :

En longueur.	Du cap Saint-Vincent aux monts Ourals près d'Iékaterinbourg.....	1215 lieues.
	De Brest à Astrakhan.....	860
En largeur.	Du cap Gata au cap Ortegal (péninsule hispanique).....	210
	Du port Vendre à Bayonne (isthme des Pyrénées, premier resserrement de l'Europe).....	95
	Du cap delle Colonne en Calabre, au cap Wrath en Écosse (en partie sur l'eau).....	615
	De la mer Adriatique à la mer du Nord (deuxième resserrement)..	210
	Du cap Matapan au cap Nord (plus grande largeur de l'Europe).....	870
	De la mer Noire à la mer Baltique (troisième resserrement).....	268
	De la mer Caspienne à la mer Blanche (quatrième et dernier resserrement).....	485

Parmi les grandes villes de l'Europe, Varsovie occupe la position la plus centrale; mais parmi les régions dessinées par la nature même, le bassin de la *Bohème* doit être remarqué comme le point central physique, puisqu'il termine vers le nord le grand système de pays montagneux qui compose la haute Europe, ainsi que nous le verrons dans la suite.

Les mers et les golfes nombreux qui baignent la péninsule européenne sont un des traits caractéristiques de notre partie du monde; ces grandes masses d'eau, interposées parmi les terres, manquent à l'Asie, à l'Afrique, à la Nou-

velle-Hollande, et même à la majeure partie de l'Amérique; elles influent sur la température, qu'elles rendent humide et variable; sur le commerce, dont elles multiplient les communications; et sur la liberté des nations, auxquelles, conjointement avec les chaînes de montagnes, elles offrent des remparts naturels trop souvent négligés.

L'*Océan occidental* ou *atlantique* baigne notre partie du monde du côté de l'ouest, et même, dans le langage rigoureusement géographique, du côté du nord; car la mer au nord des îles britanniques, entre le Groenland et la Norvége, ne mérite pas d'être distinguée sous le nom d'*Océan septentrional*, dont quelques navigateurs l'ont décorée. Quant à la dénomination de *mer Glaciale*, quoique reçue, elle ne convient peut-être à aucune partie des mers européennes; puisqu'il n'y en a aucune, pas même celle entre le cap Nord et le détroit de Vaigatch, qui habituellement se couvre de champs de glace étendus. L'agitation constante de ces mers ouvertes leur assure cet avantage sur celles qui baignent la Sibérie et l'Amérique. Les eaux qui entourent le nord de l'Europe jusqu'à la Nouvelle-Zemble ou *Nouvelle Zemlé*, appartiennent évidemment à l'*Océan glacial arctique*.

La *mer Blanche*, golfe qui reçoit les eaux douces de trois rivières considérables, a le plus de disposition à se geler, surtout dans la partie occidentale, semée d'îlots et d'écueils. Ses rivages, généralement peu élevés, présentent presque partout des rochers inhospitaliers ou des marais tourbeux. La mer Blanche est, comme la mer de la Nouvelle-Zemble, exposée à des tempêtes épouvantables qui, venant du nord-est, poussent contre les extrémités septentrionales de l'Europe la masse entière des mers inconnues au nord de la Sibérie.

Après avoir doublé le cap Stat, pointe occidentale de la Norvége, nous voyons un golfe, nommé la *mer du Nord* ou *d'Allemagne*, s'étendre depuis les îles Shetland jusqu'au

détroit de Calais, et des côtes d'Angleterre jusqu'à l'entrée du canal de Jutland. Ses rivages, formés d'abord par les rochers norvégiens et écossais, deviennent ensuite des plages très-basses, sablonneuses, et quelquefois limoneuses, exposées à des inondations et à des affaissemens. La côte de la basse Écosse et de l'Yorkshire présente encore aux flots la barrière de leurs collines; dans le petit golfe nommé le *Wash*, la mer roule souvent ses eaux agitées par-dessus les terres pendant un espace de plus d'un mille, où elle laisse des traces de ses ravages. Le *Nore*, ou l'embouchure de la Tamise, a éprouvé ces dévastations dans un moindre degré; mais toutes les côtes des Pays-Bas en portent les traces, et ne se maintiennent dans leur configuration actuelle que par les digues que l'industrie a élevées partout où les flots eux-mêmes n'ont pas entassé des dunes. Dans le XIIIe siècle, une effroyable irruption changea le lac Flévo, uni à la mer par des fleuves, en ce golfe ouvert qui s'appelle le *Zuyder-zée*. Le petit golfe de *Dollart*, près l'embouchure de l'Ems, ne s'est pas non plus formé sans la coopération de la mer. Les côtes du Holstein et du Sleswig ont été déchirées par les flots plus d'une fois; les débris de l'île de Nordstrand, engloutie en 1634, attestent ces révolutions qui ont également réduit la terre sainte d'Héligoland à un seul rocher. Mais dans cette partie de la mer nommée par les marins le *golfe d'Hambourg*, le limon fécond, déposé sur les rivages, accroît de nouveau la terre. Plus au nord, un double rempart de bancs et de collines sablonneuses défend aujourd'hui le Jutland, qui jadis peut-être avait des côtes plus dentelées. Nous avons souvent vu des brouillards épais s'élever du sein de cette mer, s'amonceler en formes bizarres, s'étendre sur les rivages et tomber, comme une rosée saline, sur les arbres, dont elle arrête la croissance, tandis que les herbes semblent en tirer une verdure plus éclatante.

La portion de la mer comprise entre la Norvége et le Jutland porte chez les navigateurs anglais et hollandais le nom *the Sleeve*. C'est à tort qu'on lui applique la dénomination de *Skager-rack*, qui dénote seulement le passage de Skagen : on pourrait mieux la désigner sous le nom de *canal de Norvége* ou *de Jutland*. Très-profond près de ses rivages septentrionaux, ce canal est resserré au midi par le grand promontoire sablonneux du Jutland, qu'environnent des bancs de gravier et des rochers très-dangereux, même pour les navigateurs indigènes.

Au sud de la pointe extrême du Jutland, le *cap Skagen*, un second canal plus resserré, rempli d'îlots et de rochers, sépare le Jutland de la Suède. C'est le *Cattegat*, qui se termine par les trois détroits, le *Sund*, le *Grand* et le *Petit Belt*, dont les nombreux embranchemens baignent l'archipel danois.

Tous ces détroits conduisent dans la petite méditerranée du nord, nommée généralement *mer Baltique*, mais qui, chez les nations scandinaves et germaniques, porte le nom de *mer Orientale*, et que l'on pourrait appeler *Méditerranée scandinave*. Le bassin de la mer Baltique est, dans sa partie méridionale, environné de plaines sablonneuses ou de falaises de craie peu élevées; la côte orientale de la Suède et la côte méridionale de la Finlande présentent une ceinture de rochers et d'écueils; mais nulle montagne tant soit peu considérable n'est baignée par ces eaux peu profondes, peu salées, et souvent couvertes de glaces. Cette mer reçoit le superflu de tous les lacs dont la Finlande, l'Ingrie et la Livonie sont remplies; c'est dans son sein que s'écoulent la moitié des rivières de la Pologne et de l'Allemagne orientale; enfin, les nombreux fleuves du nord de la Suède y portent les eaux fournies par les neiges des monts Dofrines. Aucune mer ne reçoit, proportion gardée, un si grand nombre d'affluens d'eau douce; aussi la Baltique participe-t-elle de la nature

d'un lac : la fonte des neiges y détermine dans l'été un courant qui se verse dans la mer du Nord par le Sund et les Belts, tandis qu'aux autres époques de l'année les courans ordinaires entrent et sortent selon les vents dominans. Le *golfe de Bothnie*, qui forme comme un lac à part, et le *golfe de Finlande*, qui ressemble un peu à un fleuve, et qui de jour en jour s'encombre des sables de la Néva, envoient presque toute l'année des courans dans le grand bassin de la Baltique. Entraînées par cette direction générale des eaux, les glaces de l'intérieur de la Baltique viennent souvent se joindre et s'arrêter dans les détroits du Danemark comme dans le débouché d'un lac. Les habitans de ses bords prétendent qu'elle baisse de niveau, mais aucun fait bien constaté ne prouve cette opinion.

En retournant dans la mer du Nord, nous voyons le *détroit de Douvres* ou *Pas-de-Calais* nous ouvrir le bras de mer connu sous le nom de *canal Britannique* ou de *la Manche*. Peu profond, étroit, mais ouvert à tous les grands mouvemens de l'Océan atlantique, il éprouve des marées montantes très-considérables, qui produisent à l'embouchure de la Seine ces *barres* si redoutables à l'approche des équinoxes.

Le *golfe de Gascogne* ou de *Biscaye* ne se distingue guère du reste de l'Atlantique dont il fait partie. On peut seulement remarquer le contraste entre ce golfe et les parages de Terre-Neuve, situés exactement sous le même parallèle : là, les glaces polaires, en s'arrêtant par suite de la direction des courans, répandent, même dans l'été, des brumes éternelles ; ici, la configuration des côtes exclut même les glaçons flottans, tandis que le mouvement continuel de l'atmosphère modère même l'humidité naturelle à un climat maritime.

Le *détroit de Gibraltar*, moins large de moitié que celui de Calais, mais conservant les caractères d'une rupture qui, en séparant l'Europe de l'Afrique, détruisit l'une des plus

grandes Caspiennes qui aient existé sur notre globe, nous conduit dans la *Méditerranée*, grande série de mers intérieures, que leur situation, leur caractère physique et leur célébrité historique rendent également intéressantes. Le premier bassin de la Méditerranée se termine au cap Bon et au détroit de Messine; il est lui-même partagé en deux parties inégales par les îles de Corse et de Sardaigne; mais on ne désigne guère aujourd'hui sous des dénominations particulières que le *golfe de Gênes*, et quelquefois celui *du Lion* (*sinus Leonis*), que tous les géographes s'obstinent à appeler *golfe de Lyon*, comme s'il portait le nom de la seconde ville de France. La profondeur de ce bassin va jusqu'à 1000 et même jusqu'à 1500 brasses, dans les parages où les eaux baignent les pieds des Pyrénées, des Alpes et des Apennins. La partie orientale, qu'on peut nommer la *mer d'Italie*, est semée d'îles volcaniques, telles que celles de Lipari, l'île Ponce et autres, sans doute liées au même foyer qui nourrit les feux du Vésuve et de l'Etna. Le deuxième bassin de la Méditerranée, d'une étendue presque double, et généralement dépourvu d'îles, de rochers, d'écueils, se prolonge sans interruption des côtes de Sicile et de Tunis jusqu'à celles de Syrie et d'Egypte. Il forme au nord deux bassins particuliers, aussi célèbres dans l'histoire que remarquables en géographie : celui de la *mer Adriatique*, dont le fond, examiné avec soin, a paru n'offrir qu'un lit de calcaire et de coquillages, et celui de l'*Archipel* ou de la *mer Blanche* des Turcs, où des îles nombreuses, pittoresquement groupées, couvrent un vaste foyer volcanique. Le premier de ces bassins n'étant pas d'un tiers plus considérable que le golfe de Bothnie, mérite-t-il bien le nom de mer? Au midi, le golfe de la *Grande Syrte* pénètre en Afrique : c'est presque la seule côte sablonneuse et plate que baigne la Méditerranée; il paraît même que de vastes lagunes, en changeant souvent d'étendue au milieu des sables mobiles, confondent ici en quelque

sorte les limites de la terre et de la mer. Mais le plus remarquable des bassins dépendans de la Méditerranée, c'est sans contredit celui de la *mer Noire*, dont le *détroit des Dardanelles*, la petite *mer de Marmara* ou la *Propontide*, et l'étroit *canal de Constantinople* ou le *Bosphore*, forment le magnifique vestibule. Cette mer, nourrie par les plus grands fleuves de l'Europe centrale, reçoit encore, par le *détroit de Caffa* ou *Kefa*, jadis le Bosphore Cimmérien, les eaux limoneuses de ces Palus-Méotides, si ridiculement qualifiées de *mer d'Azof* par les modernes. Tel est à présent le terme de cette série de mers intérieures qui, en séparant l'Europe de l'Asie et de l'Afrique, servent de route de communication à une grande partie de ces trois sections de l'ancien continent. Peut-être un antique détroit, successivement encombré de gravier par les torrens du Caucase, liait-il, même longtemps après les dernières grandes catastrophes du globe, la mer d'Azof, et, par conséquent, la mer Noire à la mer Caspienne.

Les eaux très-salées et très-profondes de la Méditerranée proviennent principalement du Nil, du Danube, du Dnieper et d'autres fleuves de la mer Noire, du Pô, du Rhône et de l'Ebre ; de sorte que les neiges de l'Abyssinie et de la Suisse, celles du Caucase et du mont Atlas y contribuent également. Malgré cette abondance d'eaux affluentes, on a cru généralement que la Méditerranée recevait plus d'eau de l'Océan atlantique qu'elle n'y en envoyait ; on a donné comme preuve l'existence d'un grand courant perpétuel qui entre par le milieu du détroit de Gibraltar, tandis qu'il n'en sort, du moins à la surface, que deux faibles courans latéraux. Mais cet influx apparent de l'Océan dans la Méditerranée n'est que l'effet de la pression d'une masse fluide plus grande sur une masse plus petite, pression qui déplace nécessairement les couches supérieures de la petite masse, comme ayant la moindre force d'impulsion collective. Un courant

inférieur qui se fait sentir aux vaisseaux dès qu'ils laissent tomber une ancre, emporte vers l'Océan le superflu des eaux de la mer intérieure.

Le mouvement général de la Méditerranée se dirige de l'est à l'ouest, mais la réaction des eaux contre les côtes fait naître plusieurs *remous* ou courans latéraux contraires. Les détroits donnent aussi naissance à des courans locaux très-variables; le *Phare* de Messine ou la *Charybdis* des anciens, et l'*Euripe* entre le continent et l'île de Négrepont, méritent d'être distingués. Les marées ne se font sentir que très-légèrement; on a cru les remarquer dans la mer Adriatique et le golfe des Syrtes.

La *mer Caspienne* baigne l'Europe depuis l'extrémité du Caucase, près de Derbent, jusqu'à l'embouchure de l'Oural; mais, comme les trois autres quarts de la circonférence de cette mer appartiennent à l'Asie, nous la décrirons avec cette partie du monde. C'est du côté européen que la mer Caspienne reçoit la plus grande quantité de ses eaux. Son niveau est inférieur de 155 pieds à celui de l'Océan.

Les mers que nous venons de parcourir bordent le continent de l'Europe sur une ligne de 5635 lieues, tandis qu'il ne tient au continent d'Asie que sur une ligne de 880 lieues. Ces mers sont d'une haute importance pour les Européens; au nord, elles nous séparent des terres glaciales du pôle arctique; au midi, elles nous garantissent des chaleurs de l'Afrique : partout elles ouvrent un accès au commerce, à la navigation; elles nous rendent voisins de toutes les parties du monde, en même temps qu'elles nous fournissent une variété de poissons suffisante pour nourrir la cinquième partie de la population européenne. La superficie totale des mers entourées par des terres est d'environ 243,750 lieues carrées. On a estimé de la manière suivante la masse de chacune d'elles :

		Lieues carrées de 25 au degré.
La *Méditerranée* dans son entier		131,980
1° Partie d'ouest jusqu'au cap Bon et au détroit de Messine	42,680	
2° L'*Adriatique*	8,180	
3° L'*Archipel* avec la Propontide	10,120	
4° Partie d'est ou grand bassin	71,000	
La *mer Noire* avec la mer d'Azof		23,750
La *mer Caspienne*		18,600
La *mer Blanche*, ou l'Archipel		5,000
La *mer Baltique* dans son entier		20,300
Le *golfe de Bothnie* séparément	5,100	
Le *golfe de Finlande, idem*	2,300	
Le *Codan* (le Cattegat avec le Sund, les deux Belts, et tous les bras de mer entre les îles danoises et entre celles-ci et le Holstein; enfin, avec le canal entre le Danemark et la Norvége, jusqu'au cap Lindesnœs)		2,680
La *mer Blanche* ou d'Arkhangel et de Laponie		2,340
La *mer d'Allemagne* ou du Nord (en la bornant par le cap Stat, en Norvége, les îles Shetland et le promontoire de Lindesnœs)		32,000
Le canal d'Irlande		3,400
La *Manche* ou le canal Britannique		3,700

L'Europe renferme quelques régions remarquables par l'abondance d'eaux douces réunies en grands et petits lacs, trait que la géographie physique doit remarquer avec soin; toutefois ces amas d'eau n'égalent pas ceux de l'Amérique septentrionale.

La première de ces régions est celle qui a les sources du Volga au sud, la mer Baltique à l'ouest, et la mer Blanche au nord-est. On y trouve les lacs suivans :

	Lieues carrées.
Le lac Ladoga	830
Onéga (Olonetz)	430
Vigo (*id.*)	70
Sig (*id.*)	60
Lekcha (*id.*)	15
Vodla (*id.*)	50
Latcha (*id.*)	25
Ando, Rangozero, Kartuschevo, Sodder et une douzaine d'autres plus petits dans le gouvernement d'Olonetz	150
Le lac Woja (Novgorod)	30
Belo-Ozero (*id.*)	70
Ilmen (*id.*)	60
Plusieurs petits lacs entre Karpagol et la mer Blanche	80
Le lac Peïpous	150
Pskov (Pleskov)	45
Vingt autres dans le gouvernement de Pleskov	60
Le lac Wirtz (Livonie)	10
Koubinskoé (Vologda)	40
Saïma (Finlande)	210
Kuopio (*id.*)	80
Pajjœne (*id.*)	120
Pielisjœrvi (*id.*)	85
Kolki (*id.*)	70
Uleatrask (*id.*)	60
Haukivesi (*id.*)	35
Puruvesi (*id.*)	40
Lexa (*id.*)	30
Ulea (*id.*)	30
Orivesi (*id.*)	20
Kulluvesi (*id.*)	15
Tavaché (*id.*)	20
Une douzaine d'autres	60
Le lac Topozero (Arkhangel)	100
Imandra (*id.*)	100
	3,250

		Lieues carrées.
	Report.....	3,250
Le lac Piavorezo	(Arkhangel).....	90
Kordozero	(*id.*).....	90
Topozero	(*id.*).....	40
Okladnikoro	(*id.*).....	35
Niouk	(*id.*).....	25
Kamennoé	(*id.*).....	25
Keret	(*id.*).....	25
	Total.....	3,580

Il y a donc dans ces lacs une masse d'eau presque égale à celle de la Manche.

La Scandinavie est remplie de lacs, moins cependant que la région précédente. Celui de Wéner a 280 lieues carrées; celui de Wetter, 110; celui de Mœlar, 100; et tous les lacs de la presqu'île de Scandinavie, 7 à 800 lieues carrées. Ils sont, à un ou deux près, tous placés sur les penchans méridional et oriental de la chaîne de montagnes qui parcourt cette contrée. Tous ceux de la Russie septentrionale sont, au contraire, sur les penchans occidentaux de ce pays. Ces lacs s'écoulent donc, les uns et les autres, dans la Baltique; ils peuvent être regardés comme les sources de cette mer intérieure.

Les plaines au sud de la mer Baltique offrent deux ou trois contrées qui sont comme semées de petits lacs. Dans le Mecklenbourg, dans l'ancienne Marche de Brandebourg, dans l'intérieur de la Poméranie et de la Prusse orientale, on compte au-delà de quatre cents lacs, dont une partie n'ont point d'écoulement vers la mer. Ce sont plutôt des étangs que des lacs. Ils occupent pour la plupart des creux formés par l'éboulement des terres argileuses ou sablonneuses.

La chaîne des Alpes est accompagnée de moins de lacs que celle des monts scandinaves; ceux qu'on trouve sur les penchans méridionaux sont les suivans:

	Lieues carrées.
Le lac Majeur (lago Maggiore)	20
Lugano	10
Côme (Como)	13
Garda	20
Iséo	4
Quelques autres petits lacs	13
Total du versant méridional	80

Les pentes septentrionales des Alpes offrent beaucoup plus de lacs que les pentes opposées.

Le lac de Constance	30
de Zurich	13
de Wallenstadt	4
de Lucerne ou des Quatre-Cantons	13
de Zug	4
de Bienne	3
de Thun	5
de Neuchâtel	15
Quelques autres petits lacs de la Suisse	3
Cinq ou six dans la Haute-Souabe	2
Le lac d'Ammer, en Bavière	4
de Chiem (*id.*)	6
Une douzaine d'autres en Bavière	3
Le lac d'Atter, en Autriche	4
d'Aber ou de Saint-Wolfang (*id.*)	2
Le Mondsée, le Traun, le Trummer, le Waller, le Zeller, le Hallstadt et quelques autres de l'Autriche	9
Total du versant septentrional	120

Les pentes orientales offrent à leur extrémité deux lacs considérables.

Le lac Neusiedel	18
Balaton	26
Différens lacs des Alpes styriennes, carniques et juliennes	16
Total du versant oriental	60

	Lieues carrées.
Les pentes occidentales sont les moins fournies d'eau rassemblée en lacs.	
Le lac de Genève	32
d'Annecy	3
du Bourget	2
Divers autres petits lacs	3
Total du versant occidental	40

La presqu'île d'Italie ne renferme que quatre ou cinq lacs un peu considérables; ils se trouvent tous ensemble vers le milieu de la chaîne des Apennins. Ils sont tous d'une forme circulaire et entourés de falaises considérables. Des géologues italiens les ont regardés comme des monumens d'une révolution volcanique qui aurait surtout affecté le centre de la presqu'île.

Dans toute l'Europe occidentale, nommément dans le Portugal, l'Espagne, la France et l'Angleterre, on trouve extrêmement peu de lacs. En passant en Irlande on voit le contraste le plus frappant; quatre ou cinq lacs dont un égale celui de Zurich, une dizaine de plus petits, peut-être un centième du terrain occupé par des amas d'eau douce, sans même y comprendre les *bogs* ou terrains spongieux dont nous parlerons dans la description particulière.

Les fleuves de l'Europe, dont le cours est évalué et comparé dans un *tableau* joint à ce livre, présentent quelques résultats généraux dignes d'attention.

L'ensemble de toutes les eaux courantes de l'Europe, pris pour unité	1,000
Celles qui s'écoulent dans la mer Noire sont	0,273
Dans la Méditerranée, y compris l'Archipel et l'Adriatique	0,144
Dans l'Océan atlantique	0,131
Dans la mer du Nord	0,110
Dans la Baltique	0,129

Dans l'Océan septentrional.....	0,048
Dans la mer Caspienne.....	0,165

Si l'on veut comparer à part chaque système hydrographique, on trouve les résultats suivans pour les six grands fleuves de l'Europe :

Les eaux entraînées par le *Volga*.....	0,144
par le *Danube*.....	0,124
par le *Dnieper*.....	0,061
par le *Don*.....	0,052
par le *Rhin*.....	0,030
par la *Dvina*.....	0,021

Ces évaluations ne sont fondées que sur la longueur du cours de chaque fleuve avec ses affluens; mais il serait nécessaire d'y joindre l'estimation des lacs qui s'y déchargent. Malgré cette imperfection, nos calculs indiquent assez bien les six grands fleuves de l'Europe, les seuls auxquels on ferait attention dans une autre partie du monde. Ceux qui les suivent de plus près, savoir le *Pô*, le *Rhône*, l'*Ebre*, le *Guadalquivir*, le *Tage*, la *Loire*, l'*Elbe* et la *Vistule* n'équivalent guère tous ensemble au seul Volga. La barbare et obscure Kama, simple affluent du Volga, surpasse de plus de 20 lieues le Rhin, si cher à l'histoire et à la poésie. La Seine, avec toutes ses rivières secondaires, ne forme que 0,009 de toute la masse d'eau courante de l'Europe.

Ce sont à présent les chaînes et massifs de montagnes qui demandent notre attention. Un vaste groupe, celui des *monts Ouraliens* ou *Ourals*, nous est commun avec l'Asie; il sera décrit avec cette partie du monde. Considéré du côté de l'Europe, c'est moins une chaîne qu'un plateau s'élevant insensiblement du milieu de la Russie dans la direction est et nord-est, mais qui étant couronné d'une crête peu marquée, placée sur une base déjà élevée, paraît égaler dans son niveau absolu les montagnes de Silésie et de Saxe. Il

n'arrive qu'à 7000 pieds tout au plus. Aucune des suites de collines ou de rochers qui traversent la Russie ne lie distinctement le système des monts Ouraliens aux autres systèmes européens. Le système *caucasique* ou du Caucase, qui appartient également plutôt à l'Asie qu'à l'Europe, trouvera sa véritable place dans la description de la première de ces deux parties du monde.

Les montagnes européennes forment sept systèmes distincts dont nous allons déterminer les limites.

Le *plateau de Valdaï*, d'où descendent le Volga vers la Caspienne, la Dvina vers la Baltique, et le Dnieper vers la mer Noire, n'est qu'une plaine élevée, couronnée de collines de 12 à 1300 pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. Ce plateau, qui forme un système particulier appelé *Sarmatique*, s'abaisse même tellement du côté de la Pologne, que les sources de la Bérésina, du Niémen, du Pripecz se trouvent dans une plaine sans pente sensible et à peine élevée de 200 pieds au-dessus des mers où s'écoulent les eaux de ces rivières. L'escarpement granitique dépendant des monts Karpathes, et qui coupe le cours du Dnieper, est également d'une élévation à peine sensible, et se perd tout-à-fait vers les bords de la mer d'Azof.

Les *Dofrines*, qu'on appelle aussi les *Alpes de Scandinavie*, présentent un système mieux caractérisé que l'Oural, mais aussi parfaitement isolé du reste des montagnes européennes. Il a été désigné sous le nom de *Système scandinavique*. L'ensemble s'étend depuis le cap Lindesnœs, pointe méridionale de la Norvége, jusqu'au cap Nord dans l'île Mageröe. C'est la partie du milieu, ou les Dofrines propres, qui seule offre le véritable caractère d'une chaîne; la Laponie et le sud-ouest de la Norvége sont deux plateaux couronnés de chaînons isolés. Des rochers sourcilleux, des abîmes taillés à pic, d'immenses chutes d'eau, des glaciers, tout rappelle ici l'aspect des grandes chaînes du globe; c'en

est même une des plus riches en beautés pittoresques; mais ses sommets les plus élevés n'atteignent que 6000 à 7000 pieds. Une branche inférieure, les *monts Sèves* ou *Sevons*, après avoir servi de limite entre la Norvége et la Suède, entre dans ce dernier royaume et se termine en collines. Des hauteurs à peine sensibles traversent la Laponie et se lient aux collines rocheuses de la Finlande qui se perdent en serpentant entre les nombreux lacs de ce pays.

Les *monts Grampians* ou *Calédoniens* forment, comme ceux du pays de Galles, un groupe isolé de plusieurs petites chaînes parallèles dont l'élévation ne surpasse guère 4000 pieds. Ces chaînes se lient sans doute au-dessous de la mer aux rochers des îles Orcades, des îles Shetland, dirigés généralement du sud-ouest au nord-est, et peut-être aux îles Fœröe.

Les *montagnes Cambriques*, dans la principauté de Galles, et celles du nord-ouest de l'Angleterre, forment un autre groupe. Les petites chaînes dont l'Irlande est hérissée en constituent un qui, avec les précédens, composent le *Système britannique*.

Le nord et l'est de l'Europe, depuis l'Irlande jusqu'à la mer Caspienne, présentent donc une plaine au-dessus de laquelle la Calédonie et la Scandinavie s'élèvent comme des groupes de montagnes isolées. Le midi et le centre offrent un caractère tout différent. Depuis les colonnes d'Hercule jusqu'au Bosphore, depuis l'Etna jusqu'au Blocksberg, toutes les montagnes ne composent au fond qu'un seul et unique système de terres élevées. Plusieurs raisons physiques, d'accord avec l'usage et la commodité, exigent pourtant qu'on y distingue quatre massifs de montagnes.

Le plus célèbre et le plus central de tous est le *Système alpique*, dont la chaîne principale renferme le Mont-Blanc, le sommet de l'Europe. La longueur de la chaîne, prise

depuis le mont Ventoux en Dauphiné jusqu'au mont Kahlenberg en Autriche, est d'environ 200 lieues. L'élévation des sommets est de 10,000 à 15,000 pieds, et celle même des passages à travers les chaînes principales est généralement de 5 à 6000 pieds. Mais les plaines au nord des Alpes, en Bavière, en Suisse, sont élevées de 1000 et même 2000 pieds, tandis que celles de Lombardie et de Hongrie, qui bordent ce système au sud et à l'est, s'élèvent peu au-dessus du niveau des mers. Les glaces perpétuelles, qui commencent entre 7 et 8000 pieds d'élévation, forment dans la partie centrale du système des Alpes des mers glacées comme celles des pôles. Passé 10,800 pieds, la glace même ne peut plus se former; les vapeurs de l'atmosphère, retombant déjà gelées, couvrent tout de neiges éternelles. L'énorme profondeur des lacs situés dans les hautes Alpes est encore un trait caractéristique de cette chaîne; le lac d'Achen, entre autres, a 1800 pieds de profondeur. Mais les phénomènes que présente la structure de ces célèbres montagnes, les beautés imposantes qu'offrent leurs aspects divers, l'influence qu'elles exercent sur la température, celle qu'elles ont eue sur les mouvemens des nations, ne doivent pas encore occuper notre attention spéciale; il n'est question ici que de leur situation générale.

Le système alpique peut se diviser en cinq groupes : le *central* ou *helvétique*, dont le point culminant est le Mont-Blanc, comprend la chaîne du Jura, dont la cime la plus élevée, le Reculet, ne dépasse guère 5200 pieds.

L'*occidental* ou *franco-celtique*, comprenant la chaîne des *Cévennes* avec ses dépendances, les monts Dor, les Vosges, les Ardennes et l'Eifel, est séparé des groupes précédens par l'étroite vallée du Rhône. Au sud il offre des sommets de 5400 à 5800 pieds, et au nord plusieurs cimes de 3700 à 4400 pieds.

Au sud l'*Apennin*, avec ses diverses dépendances que nous appellerons les *Sub-Apennins*, forme la branche méridionale du système des Alpes, branche qui s'élève de 4000 à 9000 pieds, tandis que les montagnes des îles voisines vont au-delà de 10,000. Celles de la Sicile sont visiblement un appendice de la chaîne des Apennins : aussi l'ensemble de toutes ces montagnes forme-t-il un groupe auquel nous donnons la dénomination de *méridional* ou *italique*.

Une branche orientale des Alpes passe entre les affluens du Danube et la mer Adriatique, en réunissant ainsi sans interruption les Alpes aux monts Hémus. Cette branche, en Carniole et en Dalmatie, est souvent très-étroite ; mais elle a des sommets de 7000 à 10,000 pieds d'élévation. Les autres branches ou chaînes qui s'y rattachent, et qui, dans la même direction que le Danube, vont se terminer à la mer Noire et à celle de Marmara, ou qui, se dirigeant vers le sud sous les noms poétiques de l'*Olympe*, le *Pinde*, l'*Œta*, le *Parnasse*, l'*Hélicon* et le *Lycée*, traversent la Grèce, le Péloponèse et se propagent dans les îles de l'Archipel, forment avec les précédentes le groupe que nous appelons *oriental* ou *slavo-hellénique*. Quelques unes des cimes des monts Helléniques rivalisent en hauteur avec les sommets les plus élevés des Apennins.

Le groupe des *monts Karpathes et Hercyniens* n'est séparé des Alpes et des monts Hémus que par le bassin du Danube ; et dans deux endroits, savoir en Autriche ainsi qu'entre la Servie et la Valachie, les branches respectives resserrent le lit du fleuve au point de former de véritables défilés. Ces montagnes ne sont donc que l'avant-terrasse des Alpes : c'est pourquoi nous les considérons avec leurs ramifications comme appartenant au système alpique dont elles forment un groupe que nous appelons *septentrional* ou *slavo-germanique*. Aucun de ses sommets ne dépasse 9300 pieds, tandis que l'élévation générale est de 4000 à

5000 pieds, c'est-à-dire égale aux passages des chaînes alpines; mais ce groupe présente une grande largeur, il renferme de grands plateaux ou bassins élevés et fermés, tels que la Bohème et la Transylvanie. C'est la chaîne européenne la plus riche en or, en argent, en cuivre et en sel gemme. Peu élevées, ces montagnes n'ont pas de glaciers; peu escarpées, elles ne présentent pas ces creux profonds où se forment les lacs des Alpes et des Dofrines. Les principales parties de ce groupe sont les monts de Transylvanie, aujourd'hui sans nom général, mais connus des anciens sous le nom d'Alpes bastarniques; les *monts Krapacks* ou *Karpathes*, entre la Hongrie et la Pologne; les *monts Sudètes* ou *des Géans*, entre la Silésie et la Bohème; les *monts Métalliques* ou l'*Erz-gebirge*, entre ce dernier pays et la Saxe; enfin les diverses petites chaînes de l'Allemagne centrale, jadis comprises dans la *forêt Hercynienne* (1).

Arrivons à la péninsule hispanique, qu'on peut considérer comme formée d'un plateau central ayant de 1000 à 1500 pieds d'élévation, et sur lequel sont placées diverses chaînes distinctement marquées, et d'autres qui constituent plutôt des groupes. Les *Pyrénées* se présentent au nord,

(1) « Il est possible, disait ici Malte-Brun dans les éditions précédentes, que des observations multipliées et perfectionnées engagent les géographes-physiciens à considérer l'ensemble des monts Karpathes et des monts Hémus comme de simples dépendances du système général des Alpes, tandis que la péninsule des Pyrénées resterait à part comme un système indépendant, distingué par son plateau central élevé qui ressemble à celui de l'Asie mineure; mais avant que nous n'ayons un plus grand ensemble d'observations, un changement de classification fatiguerait sans aucun fruit l'attention de nos lecteurs. »

Nous avons cru que le moment était venu d'adopter pour cette nouvelle édition une classification de montagnes qui pût en faciliter la connaissance. M. Bruguière, qui nous a devancé dans cette tâche, nous a servi de guide pour l'Europe. Nous n'avons fait que modifier sa classification; mais ce qu'il a fait pour notre continent, nous l'avons essayé pour les trois autres. J. H.

et les *Alpujarras* ou *Sierra Nevada* au sud, comme deux boulevards extérieurs de ce plateau; les premières ayant 9000 à 10,000 pieds, les secondes 10,000 à 11,000 d'élévation dans leur partie centrale. Mais cette élévation ne se soutient pas dans une grande ligne comme dans les Alpes, et la largeur de ces chaînes est aussi beaucoup moins considérable, ce qui diminue ici tous les phénomènes des glaces et des neiges perpétuelles. Les chaînes intermédiaires, telles que la *Guadarrama* entre les deux Castilles, la *Sierra Morena* au nord de l'Andalousie, et l'*Estrella* dans le Portugal, n'ont guère que la moitié de cette élévation, et c'est dans la description spéciale des contrées respectives que nous discuterons leurs liaisons, en partie très-douteuses. Nous remarquerons seulement que les Pyrénées et toutes les montagnes de la péninsule forment un système que nous appelons *hispanique*, et qne les prétendues liaisons de ce système avec le mont Atlas, ou même avec les Açores et les Canaries, ne sont que des hypothèses étrangères à la géographie.

La faible distance qui sépare la Sardaigne de la Corse, l'analogie qu'offrent leurs montagnes sous le point de vue géographique, leur direction dans le même sens, portent à regarder celles-ci comme inséparables; l'impossibilité de les rattacher à aucun système oblige à les considérer comme en formant un séparé que l'on appelle *sardo-corse*. Les principaux sommets de la Sardaigne ne dépassent guère 5600 pieds, tandis que ceux de la Corse en atteignent 8500.

L'examen des vallées de l'Europe présente peu de généralités qui soient particulières à cette partie du monde. Elles sont naturellement moins étendues que celles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. La vallée du bas Danube, comprenant les plaines de la Valachie et la Bulgarie, et la vallée du Danube moyen, formant la Hongrie, sont les plus

considérables; la dernière est peut-être de toutes celles qu'on connaît sur le globe la plus fortement caractérisée, comme ayant été le bassin d'un lac saumâtre desséché. La vallée du Pô vient en troisième ligne pour la grandeur; mais rien n'égale ses riches cultures. On peut comparer le bassin circulaire de la Bohème à la fameuse vallée de Cachemire. Toutefois le premier paraît avoir dû former une mer fermée de toutes parts, une Caspienne avant la dernière retraite des mers. Entre Bâle et Mayence, la vallée du Rhin présente un bassin formé en ovale, d'un aspect assez magnifique. Le Valais ou la vallée du haut Rhône est la plus grande de la chaîne alpine proprement dite; mais la Carinthie, moins vantée, le surpasse peut-être en beautés variées. Ce serait anticiper sur les descriptions spéciales, que de vouloir énumérer d'autres vallées moins considérables, mais nous devons remarquer le caractère de celles de Norvége et d'Écosse, dont le bassin long et étroit est d'ordinaire occupé au milieu par un lac de la même forme.

En résumant ces principaux faits de l'*orographie* européenne, on est conduit à considérer notre partie du monde comme divisée naturellement en deux moitiés, la *haute* et la *basse Europe;* division non moins importante pour l'histoire de l'homme que pour la géographie physique. Depuis Paris et Londres jusqu'à Moscou et Astrakan, une grande plaine s'ouvre aux invasions des peuples asiatiques et aux influences alternatives de l'atmosphère sibérienne et de l'atmosphère océanique; le peu d'élévation de ces terres les rend moins froides et plus habitables que le plateau de la Tatarie situé sous la même latitude. De Lisbonne à Constantinople, une suite de terres hautes présente au contraire une grande variété de coupes et de pentes, les unes exposées aux vents froids du nord, les autres aux tièdes haleines du sud; partout des obstacles naturels séparent les nations; ce sont des défilés à passer, ce sont des golfes

à franchir; c'est là surtout que le caractère particulier de cette partie du monde se prononce. Sans des chaussées dispendieuses, les pays au nord et au sud de la chaîne des Alpes n'auraient dans toutes les saisons que des communications difficiles. Dans les grandes plaines de la basse Europe, rien n'arrête en hiver la lourde charrette ni le traîneau rapide. Aussi les peuples du nord sont-ils voyageurs et ceux du midi sédentaires. L'une et l'autre partie sont favorisées par la nature; mais la haute Europe réunit naturellement à peu près toutes les productions de ce continent, parce que la pente septentrionale et les points élevés des chaînes centrales reproduisent le climat froid des latitudes plus hautes de la basse Europe, tandis que cette dernière partie, renfermant plus de plaines, présente une culture plus égale, mais plus bornée quant aux espèces.

N'anticipons pas sur ces objets réservés pour un livre suivant; n'ajoutons qu'une seule remarque : l'Europe septentrionale serait sous les eaux, si l'Océan s'élevait de 1500 à 1600 pieds; le Pont-Euxin et la mer Caspienne joindraient la Baltique et la mer du Nord; mais l'Europe méridionale, dépassant le niveau de ce nouveau déluge, formerait une ou deux grandes îles montagneuses. Il faut toutefois ne pas trop généraliser ce contraste; car les deux grandes vallées de la Hongrie et de la Lombardie, et les deux pays élevés de la Norvége et de l'Ecosse, interrompent l'uniformité de l'une et de l'autre de ces deux moitiés de l'Europe.

Les tableaux suivans exposent avec plus de précision les faits que nous venons de rapprocher.

TABLEAU *des fleuves et des principales rivières de l'Europe, divisés par bassins* (1).

I. BASSIN DE L'OCÉAN GLACIAL ARCTIQUE.

Partie européenne.

Versans.	Cours d'eau.	Longueurs en lieues.
1. Versant N. O. des monts Ourals.	PETCHORA	330
2. Versant septentrional du plateau de Valdaï, dans la mer Blanche.	DVINA	160
	MEZEN	150
	ONEGA	90
3. Versant N. E. de la Laponie	*Voronia*	45
	Tana	55

II. BASSIN DE LA MER BALTIQUE.

1. Versant E. de la Scandinavie, et O. de la Finlande. Bassin du golfe Bothnique	TORNÉA	140
	Muonio	60
	Liusna	90
	Dal	110
	Kemi	100
	Dix à douze autres de 50 à	60
2. Versant S. de Finlande, O. de l'Ingrie. Bassin du golfe de Finlande	NEVA, le Bosphore de Ladoga	
	Kiméne, écoulement des lacs de la Finlande	
3. Versant O. du plateau central de la Russie	DVINA ou Duna	180
	NIÉMEN	160
4. Versant N. des Karpathes et des Sudètes	VISTULE	260
	Bug ou Bog	130
	Narew	70
	ODER	220
	Wartha	150
	Netze	50
5. Côtes méridion. de la Suède, etc.	Écoulement de quelques lacs.	

III. BASSIN DE LA MER DU NORD.

1. Bassin du Codan : Versant S. de la Norvége, O. de la Suède, N. E. du Danemark, etc	GLOMMEN	120
	Gœtha-elf, y compris le *Clar* et le lac Wener	120

(1) Les MAJUSCULES indiquent les fleuves, et les *italiques* leurs affluens et les rivières qui, se jetant dans la mer, ne méritent pas le titre de fleuve.

Versans.	Cours d'eau.	Longueurs en lieues.
2. Versant N. des Sudètes et des monts Hercyniens, c'est-à-dire de l'Allemagne septentrionale..	ELBE	270
	Saale	70
	Sprée avec Havel	90
	WESER	120
	Aller	50
	EMS	80
3. Versant O. de l'Allemagne, N. de la Suisse, E. et N. de la France et de la Hollande	RHIN	330
	Reuss	50
	Aar	60
	Neckar	70
	Mein	70
	Moselle	120
	Lippe	40
	MEUSE	160
	ESCAUT	86
4. Versant E. de la Grande-Bretagn.	TAMISE	89
	Trent ou *Humber*	80
	Tay	50
5. Versant O. de la Norvége	Des torrens.	

IV. BASSIN DE L'OCÉAN ATLANTIQUE.

Partie européenne.

1. Versant O. de la Grande-Bretagn.	SAVERNE	93
2. Versant O. d'Irlande	*Shannon*	83
3. Bassin de la Manche, versant N. O. de la France	*Somme*	40
	SEINE	170
	Marne	97
4. Versant O. de la France	ORNE	30
	VILAINE	45
	LOIRE	220
	Allier	90
	Cher	78
	Vienne	75
	Creuse	60
	CHARENTE	85
	GARONNE	130
	Dordogne	106
	Lot	60
	Tarn	75
	Adour	70
5. Versant N. de l'Espagne	*Minho*	65
	DUERO ou *Douro*	165
	Esla	50

Versans.	Cours d'eau.	Longueurs en lieues.
6. Versant O. de l'Espagne.....	TAGE.....	225
	GUADIANA.....	200
	GUADALQUIVIR....	120
	Genil.....	50

V. PREMIER BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

Partie européenne.

1. Versant E. de l'Espagne.....	SEGURA.....	70
	JUCAR.....	90
	EBRE.....	150
	Segra.....	60
2. Versant S. de la France.....	RHÔNE.....	190
	Saône.....	110
	Doubs.....	90
	Isère.....	68
	Durance.....	80
3. Versant O. des Apennins, avec leurs branches.....	*Arno*.....	60
	TIBRE.....	60
	Volturno.....	30

VI. BASSIN DE LA MER ADRIATIQUE.

1. Versant E. des monts Apennnins.	*Ofanto*.....	30
2. Versant S. E. des Alpes.....	Pô.....	170
	Tanaro.....	30
	Tessin, avec le lac..	40
	Adda.....	50
	Oglio.....	40
	ADIGE.....	90
3. Versant S. de la Dalmatie....	*Narenta*.....	60
	Moraca.....	25
4. Versant O. du mont Hémus...	*Drin* septentrional..	70
	Voioussa.....	40

VII. DEUXIÈME BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE.

Partie européenne.

1. Bassin immédiat de la Méditerranée; versant S. de la Sicile, de la Calabre, de la Morée, etc., etc.	*Aspropotamo*.....	50
	Alphée, environ....	30
	Eurotas ou Vasili-Potamo, *id*.....	30
2. Bassin de l'Archipel, côté européen; versant E. et S. de la Grèce, de la Macédoine, etc., etc.....	VARDAR ou *Axius*...	110
	MARITZA ou *Hebrus*.	90
	Strymon.....	40
	Pénée ou *Salembria*.	30

VIII. BASSIN DE LA MER NOIRE.

Partie européenne.

Versans.	Cours d'eau.	Longueurs en lieues.
1. Versant E. des Alpes, et S. des Sudètes et des Karpathes.....	DANUBE.....	680
	Lech.....	50
	Isar ou Iser.....	70
	Inn.....	100
	March ou *Morava* (de Moravie).....	60
	Wog.....	60
	DRAVE.....	160
	Muhr.....	80
	Save.....	110
	Morava (de Servie).	70
	Theiss.....	165
	Maros.....	150
	Aluta.....	90
	Sereth.....	100
	Pruth ou Prout....	200
2. Versant méridional de la Russie et de la Pologne centrale.....	DNIESTER.....	200
	DNIEPER.....	450
	Bog ou Boug.....	140
	Desna.....	200
	Pripet ou Pripecz..	140
3. Bassin particulier de la mer d'Azof; versant S. de la Russie..	DON.....	320
	Khoper.....	160
	Medvieditza.....	120
	Manytch.....	190
	Donetz.....	140
	Ilovla.....	70

IX. BASSIN DE LA MER CASPIENNE.

Partie européenne.

1. Versant S. de la Russie centrale, et S. ou E. des monts Ouraliens.	VOLGA.....	840
	Mologa.....	100
	Oka.....	280
	Kliazma.....	130
	Wetluga.....	130
	Soura.....	110
	Kama.....	350
	WIATKA.....	150
	Samara.....	100
	OURAL ou Jaïk, frontière de l'Europe à l'est.....	700

TABLEAU *de la surface de quelques bassins, en milles carrés allemands, et en lieues géographiques.*

	Milles carrés.	Lieues carrées.
Bassin du *Volga*	30,154	83,828
du *Danube*	14,423	40,075
du *Don*	6,088	16,924
de la *Dvina*	5,890	16,374
du *Rhin*	3,598	10,002
de la *Vistule*	3,578	9,946
de l'*Elbe*	2,800	7,784
de la *Loire*	2,378	6,640
de l'*Oder*	2,072	5,760
du *Douro*	1,638	4,553
de la *Garonne*	1,443	4,011
du *Pô*	1,410	3,919
du *Tage*	1,357	3,772
de la *Seine*	1,236	3,436

Ce tableau est tiré de Liechtenstein (*Cosmographie et Statistique générale*, I, p. 328). L'auteur indique comme termes de comparaison quelques fleuves des autres parties du monde, par exemple :

	Milles carrés.	Lieues carrées.
Bassin de l'*Obi*	63,776	177,297
du *Saghalien*	53,559	148,894
du *Saint-Laurent*	62,330	173,277
de l'*Amazone*	88,305	245,487
de la *Plata*	71,665	199,228

TABLEAU *de l'élévation au-dessus du niveau de l'Océan, des principaux cours d'eau de l'Europe, dans les différens points de leur course* (1).

	Toises.	Mètres.
ADLER à sa source	402	784
à son embouchure	103	200
ALLIER. Sa source dans la forêt de Mercoire, sur la montagne de la Lozère	730	1423
à Langogne	460	896
à Monistrol	294	573
à Saint-Arcons	257	500
à Langeac	250	488
à la Voulte	236	460
à Vezezoux	200	390

(1) Extrait de l'*Orographie de l'Europe*, par M. Bruguière.

		Toises.	Mètres.
Allier	au pied de la montagne de Boulade, près d'Issoire	179	349
	à Pont du Château	161	313
	à Maringues	131	225
	à Vichi	123	240
	à Vendres	98	191
	à sa perte dans la Loire	86	168
Bober	à Landshut	206	402
	à Rudelstadt	197	383
	à Hirschberg	166	323
	à Löwenberg	129	252
	à Bunzlau	123	240
	à Sagan	51 ½	100
Danube	à sa source à Donaueschingen	341	664
	à Tuttlingen	322	628
	à Siegmaringen	282	549
	à Ulm	239	467
	à Donawert	176	343
	à Ingolstadt	167	325
	à Ratisbonne	162	315
	à Passau	131	255
	à Lintz	115	224
	à Vienne	80	156
	à Presbourg	52	101
	à Raab	43	84
	à Pesth	36	70
Doubs	à sa source	443	863
	à Pontarlier	416	811
	à Morteau	379	739
	à Saint-Ursanne	221	431
	à Saint-Hippolyte	193	396
	à Pont-de-Roide	165	322
	à Baume-les-Dames	135	263
	à Besançon	121	236
	à Dôle	101	197
	à son embouchure dans la Saône	88	171
Eger	à Hohenberg	217	423
	à Mühlbach	199	388
	à Eger	197	384
	au confluent de la Tepel	176	343
	à Postelberg	80	156
	à sa perte dans l'Elbe	64	125
Elbe	à sa source	692	1349
	à Königgratz	103	200
	à Podiebrad	78	152

		Toises.	Mètres.
Elbe	à Melnik	71	138
	à Kopist	64	124
	à Tetschen	57	111
	à Pirna	47	92
	à Pilnitz	45	88
	à Dresde	43	84
	à Mühlberg	36	70
	à Magdebourg	21	41
	à Tangermunde	14	27
	à Rosenhof	11	21
	à Losenrade	8	15
	à Muggendorf	7	13
	à Hitzacker	3	6
Felda	à sa source	331	645
	à Kalten-Nordheim	222	433
	à Langsfeld	132	257
Glommen	au lac d'Oresund	333	650
	près du village de Tolgen	298	581
	au village de Tönset	244	475
	à Stor-Elvedal	123	240
	à Aamodt	120	
	à Elverum	96	187
	à Strœin	70	137
	à Kongsvinger	68	134
	à Nœs	63	123
	au lac d'Oyeren	52	102
	à la chute de Sarp	11	21
Liusna ou Liusne	au lac de Liusna	457	891
	au-dessus de Vallarne	365	711
	au pont de Liusnedal	302	589
	près de Lässen	284	554
	au hameau de Langäs	230	449
	près de Hedekyrkia	224	437
	près de Viken	221	431
	près de Ransjön	218	425
	près de Nissvalen	198	386
	près de la maison de Kälsatt	191	372
	près de la partie supérieure de la cascade de Laforssen	127	248
	près de Ferilla	89	173
	près d'Ierfsöe	77	150
	près d'Arbrœe	73	142
	près de Bollnœs	43	84
	près de Bervecken	40	78
Moldau	à Friedberg	344	670

	Toises.	Mètres.
MOLDAU à Hohenfurt	271	528
à Budweis	188	366
à Klingenberg	151	294
à Worlik	134	261
à Kameik	124	242
à Ziwohausst	101	197
au confluent de la Zassava	91	177
à Prague	85	166
MOSELLE à sa source sur les Vosges, entre Bassan et Orbé	372	725
à sa source à Saint-Maurice	279	544
au Tillot, près de Château-Lambert	261	508
à Remiremont	203	396
à Epinal	162	317
à Metz	76	148
à Grevenmachern	65	127
au confluent de la Saar	64	126
à Trèves	63	124
à Coblentz	23	45
NECKER à sa source, près du village de Schwenningen	358	698
à Rottweil	283	552
à Oberndorf	234	456
à Sulz	219	427
à Horb	200	390
à Bieringen	181	353
à Rottemburg	173	337
à Tübingen	163	318
à l'embouchure de l'Echaz	158	308
à Necker-Tenzlingen	148	288
à Nürtingen	140	273
à Plochingen	129	251
à Esslingen	120	234
à Kannstadt	110	214
à Besigheim	92	579
à Laufen	84	164
à Heilbron	78	152
à Jaxtfeld	74	144
à Gundelsheim	72	140
à Eberbach	59	115
à Heidelberg	50	97
à Mannheim	47	92
NEISSE à sa source	455	887
à Schreibersdorf	246	479

		Toises.	Mètres.
Neisse	à Mittelwald	219	427
	à Altweistritz	193	376
	à Habelschwerd	187	364
	à l'embouchure de la Biele	158	308
	à Glatz	152	296
	à Steinwitz	141	275
	à Morischau	135	263
	à Wartha	124	242
	à Camenz	114	222
	à Neisse	99	193
	à Loeven	80	156
	à Schürgast	73	142
Oder	à sa source	165	321
	à l'embouchure de l'Oppa	109	212
	près Oderberg	98	191
	Ratibor	92	179
	Oppeln	80	156
	Brieg	70	136
	Ohlau	65	127
	Breslau	61	119
	à l'embouchure du Weistritz	58	113
	près Leubus	47	92
	Gr. Glogau	35	68
	Francfort	19	37
Oignon	à sa source à Château-Lambert	356	694
	à St-Barthélemy, au pied du mont de Vanne	179	349
	à Voray	119	232
	au bas de Pêmes	106	207
	à son embouchure dans la Saône	99	197
Rhin.	Source du Rhin inférieur sur le col d'Ober-Alpe	1029	2005
	Le Rhin à Chiamut	894	1742
	à Sedrun (Tavetsch)	729	1421
	à Dissentis	593	1156
	à Surrein	462	914
	à Trons	442	900
	à Reichenau	308	600
	à Ragatz	257	501
	à Gambs	235	458
	à Constance	204	397
	à Stein	200	390
	à Diessenhofen	198	378

		Toises.	Mètres.
Rhin	à Laufen, au-dessous de la chute.....	179	349
	à Bâle.....	127	247
	à Brisach.....	102	199
	à Sassbach.....	96	187
	à Kehl.....	70	136
	à Mannheim.....	47	92
	à Mayence.....	43	84
	à l'embouchure de l'Ahr.....	27	53
	à Bonn.....	23	45
	à Cologne.....	19	37
Rhône	source supérieure sur la montag. de Sass.	903	1759
	source au pied du glacier.....	855	1666
	à l'embouchure du Geren, près Oberwald.	728	1408
	de l'Egginen, près Im-Loch.....	676	1317
	du Viesh.....	576	1122
	de la Binne, près Graniols	520	1013
	de la Massa, près l'église des Itauntes-Roch....	390	760
	de la Saltine, près Brigg.	342	666
	de la Viège.....	318	619
	de la Lonza, près Gampil.	310	604
	de la Turtman.....	303	590
	de la Dala, près Louëche.	290	565
	de la Naviscence, près Cipis.....	275	535
	de la Rapille, près Saint-Léonard.....	268	522
	de la Borne, près Brémis.	265	516
	de la Morge, près Vétroz.	260	506
	de la Prinze, près Nenda.	258	502
	de la Lizerne, près Ardon.	256	498
	de l'Isérable, près Rida.	251	489
	de la Dranse, près Martigny.....	238	463
	du Trient, près Vernayes.	236	459
	de la Pisse-Vache, près Miéville.....	233	454
	de l'Avençou, près Bex.	220	428
	de la Vièze, près Monthey.	215	419
	de la Grande-Eau, près Aigle.....	203	395
	du Rhône, dans le lac Léman.....	193	376
	sortie du Rhône, aux chaînes de Genève.	191	372

		Toises.	Mètres.
Rhône	embouchure de l'Arve, près Genève....	185	360
	à Peney-Dessus, pied est du Reculet...	179	348
	embouchure de la London, près Russin.	161	313
	de la Laire, près Chancy..	158	307
	au pont de Lucey, à sa perte.....	150	292
	embouchure de la Valserine, au-dessous de l'ancienne perte du Rhône.....	135	263
	à l'embouchure des Usses, près Bassi...	126	245
	du Fier, près Châteaufort.	121	235
	du canal de Savière (du lac du Bourget).....	116	226
	du Seran, près Cressin..	115	224
	du Furan, près Folaterre.	110	214
	du Guier, près St-Genis.	103	200
	de l'Ain, près St-Maurice.	90	175
	de la Saône, à Lyon....	81	157
	à Condrieu.....	65	116
	à l'embouchure de l'Isère.....	53	103
	à Valence.....	51	99
	à Loriol.....	46	89
	à Montélimar.....	31	60
	à Caderouze.....	20	38
	à Avignon.....	10	19
	à Tarascon.....	6	11
Saône	sa source à Vioménil.....	203	396
	à Darney.....	126	246
	à l'embouchure de l'Amance.	119	232
	à Gray.....	107	209
	à l'embouchure de l'Oignon..	99	197
	à l'embouchure du Doubs...	87	171
	à Tournus.....	80	156
	à l'embouchure de la Seille...	78	152
	à Mâcon.....	77	150
	à Lyon.....	72	140
Saar ou Sarre	sa source au pied du grand Donnon.	276	538
	à Ebersweiler.....	155	302
	à Saarbourg.....	119	232
	à Saaralb.....	112	218
	à Sarguemines.....	103	201
	à Saarbrück.....	96	187
	à Sarre-Louis.....	87	170
	à Mertzig.....	83	162
	à son embouchure dans la Moselle....	64	126
Seine	sa source près Chanceaux.....	223	435
	à Troyes.....	52	101

	Toises.	Mètres.
SEINE au canal du Loing	29	56
à Corbeil	23	45
à Rouen	4	8
à Paris	17	34
STREU à sa source	364	709
à Fladungen	166	323
à Ostheim	143	279
SIEG à sa source	294	573
à Siegen	128	250
à Kirchen	101	197
à l'embouchure du Heller	97	189
à Wissen	84	164
à l'embouchure de la Niester	83	162
à Herrschen	54	105
à Eitorf	52	101
à Bösdinger	44	86
au château d'Allener	38	74
à son embouchure dans le Rhin	19	37
WAAG à ses sources, 780 à 875 mètres		
à Belanzko	397	774
à Vichodna	383	746
à Saint-Miklos	282	550
à Rosemberg	225	439
à l'embranchement de l'Arva	205	400
à Freystadt	78	140
à son embouchure	62	120
WERRA à sa source	430	838
à Eissfeld	248	483
à Hildburghausen	178	347
à Meinungen	139	271
à Barchfeld	130	253
à Tiefenort	119	232
à l'embouchure de la Felde	114	222
à Vach	112	218
à Gerstungen	100	195
à Kreutzbourg	91	177
à Mihla	88	171
au prieuré de Zell	85	166

TABLEAU *de l'élévation absolue des principales montagnes de l'Europe* (*en mètres*).

SYSTÈME SCANDINAVE.

Chaîne *Thulienne* (Norvége occidentale).

	Mètres.	Autorités.
Guter-field	1455	*Hagelstam*, carte physique, Schow, etc.
Hardanger-field, 1er sommet.	1495	
Hardanger-field, 2e sommet.	1755	
Glacier de *Hallingdal*	1954?	
Gousta	1885	*Smith.*
Folgefond	1717	De Buch.
Fille-field	1462	*Smith.*
Suletind	1794	De Buch.
Sogne-field	2189	Hagelstam.
Lang-field	2011	*Id.*
Snée-Bræen (dôme de neige)	1949	*Id.*
Le plateau, base de cette chaîne.	974	*Id.*
Passage d'*Aarhuus* dans le (Wattendalsfield)	1296	Naumann.
Passage de *Sœlhæfond*	1442	Smith.
Mugnafield	2199	Forselle.
Koldetind	2208	Keilhau.
Söndre Skagestöltind	2469	*Id.*
Nordre Skagestöltind	2306	*Id.*
Lomseg	2027	Naumann.
Skastol Tind	2191	*Id.*
Regnedalvand (diocèse de Bergen)	809	*Id.*
Blaavand (*idem*)	1099	*Id.*
Miösvand (près Christiansand).	867	Smith.

Promontoires orientaux du plateau.

Lauderdal ou *Laurdal*	1010	*Id.*
Jonsknuden, près Kongsberg.	880	De Buch.

Monts *Dofrine*, *Kœlen*, Norvége centrale et nord-ouest de la Suède.

Kœl-field, au N. du lac Oresund.	1905	Hagelstam.
Tron-field	1789	*Id.*
Sylt-field ou *Syltfjallet*	1976	*Id.*

Promontoires d'une chaîne secondaire.

Areskutan (Jemptie)	1439	*Id.*
Sulitelma (Laponie)	1883	Wahlenberg.
Ekorndör (passage)	984	Hisenger.
Kendalsfield	1277	Hagelstam.
Ankenœs	1485	Wahlenberg.
Saulo	1725	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Tulpayegna (passage).....	1234	Wahlenberg.
Almajalos (*id.*).....	1690	*Id.*
Monts *Sevons*, entre la Norvége et la Suède.		
Swucku (vallée du Dal oriental).	1431	Hagelstam.
Hemfyellet, mont près de Transtrand.....	922	Hisinger.
Gamla Söterfyellet.....	975	*Id.*
Entre le *Dal*, le *Klar*, les lacs *Wener* et *Mœlar*.		
Plateau au S. de Nœs.....	297	Hagelstam.
Chaîne maritime de la Laponie.		
Ost *Vaagen*, le glacier.....	1188	*Id.*
— *Hindœn*, (*id.*), Guttesfiord.	1188	*Id.*
— *Lœdingsaxel* (même île)...	472	De Buch.
— *Fisberg*, *idem*.....	974	*Id.*
Ile de *Rogla*.....	974	*Id.*
— *Senjen* (sommet).....	891	Hagelstam.
— *Fluglöe* (écueil).....	649	De Buch.
— *Vanöe*.....	974	*Id.*
— *Arenöe*.....	974	*Id.*
— *Mageröe* (Honingsvogfield).	353	*Id.*
Joke-field (péninsule).....	1210	Hagelstam.
Seiland (île de), le glacier....	1158	*Id.*
Cap Nord (île *Mageröe*).....	1570	
— *Fugelöe*.....	647	?
Mont *Lommijaur*, *idem*.....	690	Wahlenberg.
Plateau de la Suède méridionale.		
Kinnekulle (Westro-Gothie)...	280	Thomson.
Iles.		
Ostergern (île Gottland).....	59	Oersted.
Ritterknegten (île de Bornholm).	156	*Id.*
Ile d'Oeland.....	42	*Id.*
SYSTÈME BRITANNIQUE.		
Ben-Nevis (Ecosse).....	1335	Jameson, etc., etc.
Cairn-Gorm.....	1244	Playfair.
Ben-Wyvis.....	1134	Smidt.
Ben-More.....	1164	A. View.
Ben-Lawers.....	1202	*Id.*
Ben-Voirlich.....	978	*Id.*
Ben-Lomond.....	973	*Id.*
Cheviot-Hill.....	818	A. Boué.
Cross-Fell (Cumberland).....	1031	Jameson
Helwylln.....	1010	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Bontomand.....	986	Jameson.
Snowden (pays de Galles)....	1084	Roy.
Carnedd-Llewellyn.....	1058	W. Smith.
Carnedd-David.....	1045	*Id.*
Cader-Idris.....	1082	Jameson.
Aran-Wowddwy.....	901	W. Smith.
Holm-Moss (Angleterre).....	566	C. Smith.
Lords-Seat.....	534	*Id.*
Brown Clay-Hill.....	550	W. Smith.
Carran-Tual, point culminant de *Macgillycuddy* (Irlande).	1040	Nimmo.
Chroag-Patrick (*ibid.*).....	809	Jameson.
Knock-Mele-down (*ibid.*) (Waterford).....	822	*Id.*
Mangerton (*ibid.*).....	778	Nimmo.
Nephin.....	806	Jameson.
Ile d'*Isla*.....	457	Boué.
— de *Jura*.....	737	Pennant.
— (*ibid.*) (Ben-Oir).....	752	*Id.*
— de *Mull* (Ben-More).....	945	Boué.
— de *Skye* (Cuchullin).....	913	Muc-Culloch.
— de *South-Uist* (Hecla).....	915	Boué.
— de *Lewis* (Suaneval).....	823	*Id.*
Snea-Fell (île de Mann).....	530	C. Smith.
Quetfell (île d'Arran dans les Hébrides).....	874	Playfair.
Sommet de l'île *Hoy* (Orcades).	366	*Id.*
Ile *Mainland* (mont Rona) dans les îles Shetland.....	1095	Laing.
Mont *Skaling* (île Stroemoe) (dans les îles Fœröe).....	662	Stain.

SYSTÈME ALPIQUE.

Les Cévennes, etc., etc.

Extrémité méridionale de la chaîne.

Le roc qui domine *Sorèze*....	537	D'Aubuisson.
Sommet du *Pic de Montant*..	1040	*Id.*
Pic d'Arfan.....	830	*Id.*
Pic du faux Moulinier.....	622	*Id.*

Branches centrale et septentrionale.

Mont *Mezin* (source de la Loire).	1774	Cordier et Ramond.
Mont *Tartas*.....	1345	Deribier.
Lozère.....	1490	Delambre

	Mètres.	Autorités.
Puy de Montocelle.....	1652	Delambre.
Pilat (près Lyon).....	1072	Berghaus.
La *Croix Touttée*.....	1012	*Id.*
Montagne de *Tarare*, au sud..	1450	Vasel.
Mont *Salvy* (près Rhodez)....	824	?
Branche occidentale.		
Le *Cantal* (le Plomb).....	1858	Delambre.
Puy Mary.....	1660	*Id.*
Monts-Dômes.		
Puy du Dôme.....	1476	Ramond.
Petit Puy ou *Dôme*.....	1276	*Id.*
Puy Chopine.....	1192	*Id.*
Grand Sarcouï.....	1048	*Id.*
Grand Suchet.....	1249	*Id.*
Puy de Pariou.....	1223	*Id.*
Puy de Côme.....	1273	*Id.*
Monts-Dor.		
Pic de Sancy, sommet du Mont-Dor.....	1897	*Id.*
Puy Gros.....	1806	*Id.*
Puy de Montchar.....	1199	*Id.*
Cacadogne.....	1807	*Id.*
Puy Ferrand.....	1864	*Id.*
Puy de l'Angle.....	1752	*Id.*
Puy de la Haute-Chaux.....	1715	*Id.*
Roche Vendeix.....	1181	*Id.*
Roche Sanadoire.....	1299	*Id.*

LES ALPES.

I. *Alpes maritimes, Cottiennes et Grecques.*

Caoume (près Toulon).....	795	Saussure.
Saint-Pilon (sommet de la Sainte-Beaume).....	1002	Stat. des Bouch.-du-Rh.
Mont de *Lure*.....	1754	Lupon, *idem.*
Mont *Ventoux*.....	1959	M. Delcros.
Mont *Cristol*.....	821	Guérin.
Le *Charence* (près Gap).....	1493	M. Héricart de Thury.
Le Col de Tende.....	1795	Ann. du Bur. des Long.
Le *Parpaillou* (près Barcelonette).....	2722	M. Héricart de Thury.
Le Col de Longet (au S. du mont Viso).....	3153	Welden.

	Mètres.	Autorités.
Sainte-Victoire (près d'Aix)...	953	De Zach.
Montagne du *Cheval-Blanc*, à l'E. de Digne.....	1091	Stat. des Bouch.-du-Rh.
L'*Infernay*, au-dessus de Briançon.....	2930	Janson.
Chaberton-sur-Briançon.....	3126	Bon de Welden.
Mont *Pelvoux*, au S.-O. de Briançon.....	3941	*Id.*
Monte Pelvo, au S. du mont Viso.....	3035	*Id.*
Le Col entre Maurin et Fouillouse.....	2401	Guérin.
Mines de charbon de *St.-Ours*.	2160	D'Aubuisson.
Le *Chaliot-le-Vieux*.....	2397	Janson.
Mont *Viso de Ristolas*.....	3836	Plana.
Mont *Viso* (un autre sommet).	2524	De Welden.
Pic de Serviere.....	2333	De Zach.
Mont *Genèvre*.....	3592	Berghaus.
Le Col de ce mont.....	1974	De Zach.
Mont *Chaberton*.....	3127	Ingénieurs français.
L'*Aiguille-Noire*.....	3200	*Id.*
Glacier d'Ambin.....	3372	*Id.*
Mont *Cenis* (roche St-Michel)..	3493	Brousseau et Nicolet.
Passage du mont Cenis.....	2065	Ingénieurs français.
La roche d'Asse sur le m. Cenis.	2896	Saussure.
Chaînon dauphinois qui aboutit au Rhône.		
Pic de Belladone.....	3140	Héricart.
Le *Chevalier* (mt de Chalande).	2651	*Id.*
Les *Richardières*.....	2352	*Id.*
Le *Chamechaude*.....	2091	*Id.*
Le *Gardgros*.....	1462	*Id.*
Mont des *Trois-Ellions*.....	3882	*Id.*
Mont des *Grandes-Rousses*....	3041	*Id.*

II. *Chaîne du Mont-Blanc* ou *des grands Pics* (Alpes pennines).

Mont *Iseran*.....	4045	Corabœuf.
Mont *Valaisan*.....	3332	Albanis-Beaumont.
Passage du *Petit St-Bernard*..	2192	Saussure.
Le sommet.....	2923	*Id.*
Col de la Seigne.....	2462	*Id.*
Col de Bonhomme.....	2446	*Id.*
Le *Cramont*.....	2734	Pictet.
Col de Géant.....	3405	Saussure.

	Mètres.	Autorités.
Le *Géant*.....	4206	Saussure.
Le *Mont-Blanc*.....	4795	*Id.*
L'*Aiguille du Gouté*.....	3717	*Id.*
Le *Montanvert*.....	1869	*Id.*
Prieuré de Chamouny.....	1020	*Id.*
Le *Buet*.....	3109	Corabœuf.
Aiguille de l'Argentière.....	3707	Saussure.
Le *Grand Saint-Bernard*.....	3371	Zumstein. Welden.
La *Dent du Midi*.....	3185	Ebel.
Passage du Grand St-Bernard..	2426	Zumstein. Welden.
Le *Mont Rosa*.....	4618	Saussure.
Le *Mont Cervin* ou *Matter-Horn*.....	4522	*Id.*
Passage du Mont Cervin.....	3383	*Id.*
Breithorn.....	3902	*Id.*
Route du *Simplon* (près de l'hospice).....	2005	*Id.*
Simplon ou *Monte Leone*....	3518	Oriani.

III. *Groupe du Saint-Gothard.*

Pesciora, un des sommets....	3229	Tralles.
Fieudo, *idem*.....	3075	*Id.*
Passage du Saint-Gothard....	2075	Saussure.
Furca (passage entre le Valais et le canton d'Uri).....	2656	Tralles.
Stella.....	3254	Schow.
Piz Valrhein.....	3313	*Id.*
Gallenstock.....	3804	Tralles.
Gletscherberg.....	3410	A. de Gy.

IV. *Première chaîne helvétique* (entre Berne et le Valais).

Siedelhorn, point culminant du Grimsel.....	2809	Tralles.
Passage du Grimsel.....	2561	Frey.
Finster-aar-horn (pic sombre d'Aar).....	4294	Tralles.
Schreckhorn (pic terrible)....	4080	*Id.*
Wetterhorn.....	3914	Tralles, etc.
Lomerhorn.....	3346	Hoffmann.
Alte-els-horn.....	3713	*Id.*
Eigher.....	3986	Tralles.
Monch (le Moine).....	4114	*Id.*
Iungfrau (la Vierge).....	4181	*Id.*
Doldenhorn.....	3664	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Blumlis, Alpes	3700	Hoffmann.
Breithorn	3800	*Id.*
Passage du Gemni	2257	Tralles.
Oldenhorn	3128	Hoffmann.
Diablerets	3106	Tralles.
Dent de Morcle	2974	A. de Gy.
Mont *Gries* (sommet)	3074	Muller.
Hangendhorn	3410	Tralles.
Rizhorn	3280	*Id.*

V. *Deuxième chaîne helvétique* (entre Berne et Uri).

Mutthorn	3323	Tralles.
Gallenstock	3804	*Id.*
Sustenhorn	3518	*Id.*
Spizliberg (petite Aiguille)	3444	*Id.*
Titlis	3479	*Id.*
Steinberg	3015	*Id.*
Bizistock	1920	Muller.
Jouchli	2187	Wahlenberg.
Scheinberg	1986	Muller.
Hohgant	2220	Tralles.
Mont *Pilate*, près Lucerne	2150	*Id.*
Schlossberg	3172	Muller.
Wallenstokke	2625	Wahlenberg.
Wendistock	3071	Tralles.
Blackenstock	3098	Muller.
Spannœrter	3239	Hoffmann.
Balmhorn	3711	Tralles.

VI. *Troisième chaîne helvétique* (entre les quatre cantons et les Grisons).

Trithorn	2962	Tralles.
Ober-Alpe	3331	*Id.*
Dodi	3586	*Id.*
Kistenberg	3378	Ebel.
Hausstock	2699	*Id.*
Hohekasten	1799	
Scheibe	3096	Hoffman.

Branche qui suit le Rhin jusque vers le lac de Constance.

Kamor	1766	Wahlenberg.
Hochsentis	2491	*Id.*
Leiskamm	2095	Muller.
Schnee-Alpe	1657	Wahlenberg.

Branche occidentale, dans le canton de Schwitz.

	Mètres.	Autorités.
Scheerhorn	3313	Tralles.
Klariden-Alpe	3573	Hoffmann.
Ross-Stock	2501	Muller.
Ruffi ou *Roszberg*	1583	Hoffmann.
Righi	1875	Wahlenberg.
Sauren	3096	Muller.

VII. *Grande chaîne Rhétienne* (Grisons et Tyrol).

Passage d'Airolo à Medel	2181	?
Piz Valrhein ou *Vogelberg*	3313	Tralles.
Badous ou *Sixmadun*	2950	*Id.*
Galanda	2857	Hoffmann.
Kallerberg	2548	Tralles.
Le *Moschelhorn*, l'une des pointes du *Vogelberg*	3294	*Id.*
Le *Ramit*	284	*Id.*
Apporthorn	3304	Partie du M. *Adule*. — Muller.
Bernadino (passage)	2138	M. de Welden.
Tombo-Horn	3181	Muller.
Passage du Splugen	2077	Ingénieurs autrichiens.
Passage du *Julier*	2479	De Buch.
Ortler	3917	M. de Welden.
Tchernowand	3783	Fallon.
Zebru ou *Kœnigs-Spitz*	3740	Ingénieurs autrichiens.
Platey-Kogel	3167	Rel. des Glac. du Tyrol.
Greiner	3500	Mémorial topograph.
Schneeberg (près Sterzing)	2522	Fallon.
Le *Brenner*	2066	De Buch.

VIII. *Petites chaînes Rhétiennes du nord* (Grisons, Bavière, Salzbourg).

Schweinfer-Ioch	3742	Fallon.
Scesa-Plana	2990	Rœch.
Hochvogel	2582	Fallon.
Solstein, au N. d'Inspruck	2958	*Id.*
Watzmann	2942	Beck.
Breithorn	2367	Miltenberg.

IX. *Petites chaînes Rhétiennes du sud.*

Sasso del Fero, près Lavenno.	1084	Oriani.
Pizzo di Orsera	982	*Id.*
Mont *Gordona*	1431	*Id.*

Chaînons de la Valteline.

	Mètres.	Autorités.
Scala di Fraele, près Bormio.	1985	Topogr. della prov. di Sondrio.
Legnoncello.....	1731	Oriani.
Mont *Tresero*.....	3617	Ingénieurs autrichiens.
Mont *Gavio*.....	3582	Oriani.
Mont *delle Disgrazie*.....	3676	Ingénieurs autrichiens.
Mont *Confinale*.....	3376	*Id.*
Mont *Legnone*.....	2600	*Id.*

Monts Euganéens.

La *Finestra*, cime du m. *Baldo*.	2150	Comte de Sternberg.
Mont *Maggiore*.....	2228	*Id.*
Mont *Altissimo di Nago*.....	2078	Fallon.

X. *Alpes Noriques* (Autriche).

Le *Grand Glockner*.....	3894	Schiegg.
Le *Greiner*.....	3500	Mémorial topograph.
Le *Hohenwartshœhœ*.....	3367	De Zach, Corresp.
Fuschberg.....	3666	Mémorial topograph.
Ferner-Waizfeld.....	3308	Fallon.
Duc-Ernst.....	3066	*Id.*
Hoheseehorn.....	2561	Ferussac.
Raucheck (à l'E. de Salzbourg).	2390	?
Stang-Alpe (confins du Salzbourg).....	2319	Archid. Rainier.

Haute-Autriche.

Thorstein.....	2934	*Marcel de Serres*,
Kappenkarstein.....	2457	*Schultes*, et autres.
Kalmberg.....	1803	*Id.*
Geissemberg.....	2722	Archid. Rainier.

Styrie et Basse-Autriche.

Pic de *Windfeld*.....	2234	Moll.
Hoch Gailing.....	3183	*Id.*
Schneeberg.....	1834	Burg.
Eisenhut (confins de la Styrie).	2421	Archid. Rainier.
Passage du *Semmering*.....	1014	Fallon.

XI. *Chaînes Carniques, Juliennes et Dinariques.*

Marmolata.....	3508	Fallon.
Cima di Lagorei.....	2612	*Id.*
Monte Cermula.....	2212	Almani genovese.
Keppas ou *Miungs-Kogel*....	2099	De Buch.
Terglov.....	3311	Hasse.
Monte Corno.....	2671	Fallon.

Alpes Dinariennes.

	Mètres.	Autorités.
Snisnik ou *Schnéeberg*	2273	Miltenberg.
Kleck, rocher	2111	
Plissivitza	1750	Demian.
Mont *Badany*	1355	
Mont *Dinara*	2273	
Mont *Scardus*	3118	Félix Beaujour.
Mont *Athos*	2066	Gaultier.

Chaîne du Rhodope.

Mont *Menikion* (Cernina)	1949?	Félix Beaujour.

Chaîne du Pinde.

Mont *Mezzovo*	2728	*Id.*
Mont *Othrys*	1949?	*Id.*
Mont *Kissovo* ou *Ossa*	1754	*Id.*
Mont *Pélion*	1559?	*Id.*
M. *Chelmos* ou *Cyllène* (Morée)	1754?	*Id.*
Mont *Taygète* (*idem*)	1559?	*Id.*

Iles de l'Archipel.

Mont *Jupiter* (île de Naxos)	1006	Gaultier.
Mont *Psilorit* (Ida, île de Candie)	2339	Sieber.
Mont *Ligrestosowo* (*idem*)	2308	*Id.*

XII. *Chaînes subalpines de nord-ouest.*

Jura.

Ier chaînon.

Le *Reculet*	1717	Gy.
Le *Dôle*	1681	Ingénieurs français.
Le *Chasserale*	1610	Osterwald.
Mont-Dor	1462	Gy.
Hasemate (Soleure)	1456	Buchwalder.
Röthifluh	1405	*Id.*
Moron (Delemont)	1346	*Id.*

IIe chaînon.

Rive droite du Doubs.

Le *Larba*	1332	Gy.
La *Sale* (Bellelei)	1343	
Gros Taureau (Pontarlier)	1326	Osterwald.

IIIe chaînon.

Entre le Doubs et le Rhône.

Le mont d'*Ain* (près Nantua)	1048	Stat. du dép. de l'Ain.
Le *Chalame* (*idem*)	1404	*Id.*
Apremont (*idem*)	1121	*Id.*

IVe chaînon.

Depuis le confluent de l'Ain et de la Bienne jusqu'à celui du Doubs et du Désoubre.

	Mètres.	Autorités.
La côte d'*Evillers*	920	Gy.
La montagne des *Miroirs*	971	*Id.*

Ve chaînon.

Depuis le confluent de l'Ain et de la Valouse jusque près de Salins.

Le mont *Charvey*	772	

VIe chaînon.

Depuis Bourg en Bresse jusqu'à Bâle.

Montagne de *Tronchats* (près Bourrignon)	990	*Id.*
Mont *Poupet*	850	*Id.*

Jorat.

Mont *Pèlerin*	1246	*Id.*
Tour de Gourze	895	*Id.*
Lo Cole	926	*Id.*

Vosges.

Montagne d'*Hircey*	700	Gy.
Idem de *Sapeau*	885	*Id.*
Ballon de Servance	1210	*Id.*
Ballon de Lure	1134	*Id.*
Les *Chaumes*	1281	*Id.*
Bressoir	1234	Ingénieurs français.
Le *Champ de Feu*	1078	Oyenhausen.
Le *Grand Donnon*	1010	Ingénieurs français.
Ballon d'Alsace	1257	Gy.
Haut d'Honec	1341	*Id.*

Côte d'Or.

Mont *Moresol*	520	Berghaus.
Mont de *Montoillé*, au N.-O. de Pouilly	532	Gy.
Mont *Tasselot*	602	*Id.*
Mont *Afrique*	571	*Id.*

Plateau de Langres.

Sommité de *Montaigu*	497	*Id.*
Part. des eaux près de *Langres*	452	*Id.*
Montagne de *Montlandon*	390	*Id.*

Monts Faucilles.

Côte des *Fourches*	491	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Montagne de *Saint-Balmont*..	417	Gy.
Idem de *Harol*.....	421	*Id.*

Chaînon qui unit les monts Faucilles aux Vosges.

Mont *Permont* (près Remiremont).....	600	
Montagne entre Erival et Remiremont.....	768	
Idem de *Valdajot* (près Plombières).....	622	

Alpes germaniques.

Fichtel-gebirge.

Le *Schneeberg* (entre la source du Mein et celle de l'Eger).	1055	Goldfuss et Bischof.
L'*Ochsenkopf* (entre la source du Mein et celle de la Naab).	1039	*Id.*
Le *Kossein*.....	994	*Id.*

Alpes de Souabe.

Le *Hohenberg*.....	1027	Böckmann.
Le *Deilingerberg*.....	1015	*Id.*
Schafberg.....	1013	*Id.*
Plätternberg.....	1008	*Id.*

Schwarzwald ou Forêt Noire.

Feldberg (la plus haute sommité de l'Allemagne occidentale).	1425	Bohnenberger.
Lentzkircher - Hutte (sur le Feldberg).....	1307	Oyenhausen.
Le *Blauenberg*.....	1165	Wild.
Le *Belchenberg*.....	1415	Ingénieurs français.
Korhkopf.....	1179	Wild.
Le *Kohlgarten* (entre le Belchen et le Blauen).....	1231	*Id.*
Le *Stockberg*, *idem*.....	1084	*Id.*
La *Sirnitz*.....	1076	*Id.*
Le *Katzenkopf*.....	1169	Bohnenberger.

Odenwald.

Le *Katzenbuckel*.....	610	Munke.
Le *Culmberg* (au N. du Mein)..	737	Reichard.
Le *Sieglitzberg* (*idem*).....	713	*Id.*

Thuringerwald.

Le *Blessberg*.....	838	Féer.

	Mètres.	Autorités.
Le *Schnéekopf* ou *Béerberg*...	868	Lindenau.
Le *Gebrannte-Stein*.....	871	Miltenberg.
Harz-gebirge.		
Le *Brocken* (point culminant du Harz et de l'Allemagne sept.).	1115	Rosenthal.
Heinrichshöhe	1039	Hoffmann.
Grand Kœnigsberg.....	1008	Berghaus.
Le *Bruchberg*.....	986	Hoffmann.
Spesshardt.		
Heilige-Kreuzberg.....	922	*Id.*
Le *Dammersfeld*.....	837	Moll.
Le *Sturmberg*.....	869	Sartorius.
Vogels-gebirge.		
Oberwald ou *Sieben-Ahorne*..	741	Schmidt.
Le *Geisselstein*.....	709	*Id.*
Le *Hœrdlerberg* (au S. de *Schnealenberg*).....	748	Emmerich.
Le *Kahle-Astenberg*, près Winterberg.....	825	*Id.*
La *Hunau*.....	808	*Id.*
Westerwald.		
Le *Galgenberg* ou *Salzburgerkopf*.....	846	Becher.
Le *Neukirch*.....	633	*Id.*
Le *Galfinstein*.....	519	Schmidt.
Sieben-gebirge.		
Le *Lœvenberg*.....	617	Nose.
Le *Gänsehals*.....	503	Benzenberg.
Chaîne du Taunus.		
Le *Grand-Feldberg* (au N.-O. de Fiunefus).....	846	Schmidt.
L'*Altkœnig*.....	780	*Id.*
Le *Petit-Feldberg*.....	799	*Id.*
MONTS HERCYNIO-KARPATHIENS.		
Alpes Bastarniques ou *Karpathes orientales*.		
Ruska-Poyana.....	3021	Balbi, prospetto.
Gailuripi.....	2923	*Id.*
Buthest (de Transylvanie)...	2651	
Idem (de Valachie).....	2077	Lerchenfeld.

	Mètres.	Autorités.
Lentschitz	2578	Malte-Brun.
Uénoke	2401	*Id.*
Retirzath (vallée Hatzur)	2592	*Id.*
Kukuratza	1520	*Id.*
Sural (Szurul)	2308	*Id.*
Budislaw	2237	*Id.*
Karpathes proprement dites.		
Le *Kriwan* de Thurecz	1721	Wahlenberg.
Lomnitz	2580	*Id.*
Gerlsdorf	2372	*Id.*
Kriwan	2448	*Id.*
Viszoka	2534	*Id.*
Le Gesenke-gebirge (monts abaissés).		
Alt-Vater	1462	MM. Kalupa et Mosch.
Klapperstein	1122	Charpentier.
Schnéeberg	1458	Carte minéralogique du comté de Glatz.
Le *Kammkoppel*	1300	Charpentier, *der Globus*, carte manuscrite.
Le *Mittelberg*	1191	*Id.*
La *Hohe-mense*	1051	Carte manuscrite.
Hackscha	1325	*Id.*
Le *Petit Schnéeberg*	1259	*Id.*
Les bruyères de Brunel	1332	?
Lissa Hora (près Teschen)	1385	?
Sudètes ou Riesen-gebirge, etc.		
Le *Riesen-Koppe* ou *Schnée-Koppe*	1644	Hoser.
Le *Borenberg*	1530	*Id.*
Le *Grand-Rad*	1530	*Id.*
Le *Lahnberg*	1465	*Id.*
Le *Grand-Sturmhaube* (grand Casque)	1489	*Id.*
Le *Kleine-Koppe*	1407	Charpentier.
Vallées du comté de Glatz	422	?
Tafelfichte	1152	*Id.*
Monts Métalliques ou Ertz-gebirge.		
Le *Sonnenwirbel*	1257	David.
Schnec-Kenstein	933	Héron de Villefosse.
Auersberg	1035	Dechen.
Petit-Fichtelberg (près Joachim-sthal)	1132	Charpentier.

Intérieur de la Bohème.

Monts Hercyniens. — *Boehmer-Wald.*

	Mètres.	Autorités.
L'*Arber*	1403	David.
Le *Haydelberg*	1407	Hoser.
Le *Kubaniberg*	1370	Kiemann.
Rachelberg	1390	Comte de Sternberg.
Drey-Sesselberg	1234	*Id.*
Kreuzberg (entre Bohème et Moravie)	662	Bory de Saint-Vincent.
Le *Steinberg* (près de Buchnners)	1070	David.
Schusterberg	1066	Kiemann.
Stœgerberg	1099	*Id.*
Rocher de Hohenstein	1306	*Id.*
Jauerling	926	Triesneker.

SYSTÈME ALPIQUE.

Apennins.

Partie septentrionale.

Colmo di Lecco, sommet delle Bocchette	1064	Bulletin universel des Sciences, n° 7.
Monte di San Pelegrino	1573	*Id.*
Col *di Pietra-Mala*	1004	Schouw.
Le *Monte Ferrato*, près de Prato (Gabbro)	715	Haussmann.
Monte Capanne, sommet de l'île d'Elbe	800	Ingénieurs français.
Monte Tesio	932	*Almanacco Genovese.*
Monte Amiata	1766	Schouw.
Monte Soriano, à l'E. de Viterbe	1071	*Nuova Carta*, etc.
Monte Romano, au S. de Toscanella	826	De Prony.
Monte Sorracte (aujourd'hui monte San-Oreste)	692	Schouw.
Monte Occa	695	Statist. de Montenotte.
Monte Luserto	680	*Id.*
Monte Grino	712	*Id.*
Monte Cimone	2126	Schouw.
Monte Barigazzo	1206	*Almanacco Genovese.*
Monte Cavigliano	1099	Schouw.

Partie centrale.

Monte Pennino	1575	De Prony.

	Mètres.	Autorités.
La plus haute cime de la *Sibilla*.	2198	Schouw.
Mone Vetora, près de Castelluccio.....	2479	*Id.*
Monte Velino, pointe occidentale (C. et Sch.).....	2494	*Id.*
Idem, pointe orientale...	2428	*Id.*
Monte Corno, sommet de la montagne dite *il Gran Sasso d'Italia*.....	2902	*Id.*
Monte Fionchi, au S.-E. de Spoleto.....	1351	De Prony.
Passage d'*Avezzano*.....	1047	Schouw.
Monte Gennaro.....	1275	De Zach, *Alm. Genov.*
Monte di Palombara.....	980	De Prony.
Rocca di Mezzo.....	1298	Schouw.
Monte Cavo.....	963	De Zach.
Monte Artemisio.....	920	De Prony.
Monte Cacume.....	1069	*Id.*
Monte di Carpegna.....	1400	*Id.*
Monte Catria.....	1692	*Id.*
Partie méridionale.		
Monte Cuenzzo.....	1592	Schouw.
La *Sila*.....	1504	*Almanacco Genovese.*
Le mont *Vésuve*.....	1052	Comte de Minto.
Monte Bolgario (principauté de Salerne).....	1199	*Almanacco Genovese.*
Monte Amaro, sommet de la Majella.....	2783	Schouw.
Monte Calvo, somm. du groupe nommé *Monte Gargano* (C.).	1614	Doct. Nobili.

SYSTÈME HISPANIQUE.

Chaîne Pyrénaïque.

Pyrénées Gallibériques.

Pic *Peyrie* ou pic de *Prigue*, au fond de la gorge d'Orla....	2780	Reboul et Vidal.
Pic *Lanoux*, au fond de la vallée de l'Ariége.....	2856	*Id.*
Pic *Pédrous*, à l'E. du port de Puymoreins, vallée de l'Ariége.....	2899	D'Aubuisson.
Col de *Puymoreins*.....	1920	Reboul et Vidal.
Pic de *Fontargente*.....	2856	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Pic de la *Serrère*, au fond de la vallée de l'Ariége.....	2940	Reboul et Vidal.
Pic du port de Siguier.....	2930	*Id.*
Port de Rat, au fond de la vallée de Vicdessos.....	2278	Charpentier.
Mont Calm, vallée de Vicdessos.....	3250	Reboul et Vidal.
Pic d'*Estats*.....	3234	*Id.*
Pic de Montvallier, au fond de la vallée du Sallat.....	2219	*Id.*
Pic de *Montouléou* ou *Tuc de Mauberme*, au fond de la vallée de Castillon.....	2893	*Id.*
Pic de *Rious*, au S. d'Artiès, dans la vallée d'Arran.....	2932	*Id.*
Port de *Viella*.....	2506	Charpentier.
Port de la Picade, au fond de la vallée de Luchon.....	2423	*Id.*
Port de Venasque.....	2413	*Id.*
Port de la Glère.....	2323	*Id.*
Crabioules, au fond du vallon de Lys.....	3214	Reboul et Vidal.
Tuque de Maoupas, même vall.	3147	*Id.*
Pic *Fourcanade*.....	3057	*Id.*
Port d'Oo, au fond de la vallée de Larboust.....	3000	Charpentier.
Port de Clarabide, au fond de la vallée de Louron.....	3002	Reboul et Vidal.
Port de Lapez.....	2465	Charpentier.
Port de Plan, au fond du vallon de Rioumajou, vallée d'Aure.	2243	Reboul et Vidal.
Pic de *Baroudes*, au fond de la vallée d'Aure.....	2983	*Id.*
Montagne de *Troumouse*.....	3199	*Id.*
Port Viel, entre la vallée de la Cinca et celle d'Estaubé....	2561	Charpentier.
Port de Pinede.....	2516	Ramond.
Pic de la *Cascade*.....	3275	Reboul et Vidal.
Tour du Marboré.....	3037	*Id.*
Brèche de Roland (pour une mesure trigonométrique)..... (M. de Charpentier n'a trouvé que 1460 toises).	3004	*Id.*
Le *Taillon*.....	3113	*Id.*
Port de Gavarnie.....	2333	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Viguemale, au fond de la vallée de Cauteretz	3353	Reboul et Vidal.
Pic de *Badescure*, au fond de la vallée de Bun	3147	*Id.*
Pic d'*Arrieu-Grand*, au fond du val d'Azun	2984	*Id.*
Le sommet de *Soube*	3132	Junker.
Port de Caufranc	2046	Bory de Saint-Vincent, *Diction. classique.*
Pic d'*Anie*, nommé *Ahuga* par les Basques, et *Ania-Larra* (par les Espagnols, à l'origine des vallées d'Aspe et de Baretous) (M. Junker n'a trouvé que 1250 toises.)	2584	Reboul et Vidal.
Montagne d'*Arlas*	1910	Bory de Saint-Vincent.
Montagne d'*Hory*, au fond de la vallée de Soule	2009	Reboul et Vidal.
Port de Roncevaux	1759	Bory de Saint-Vincent.
Le *Canigou*, pic méridional (Suivant M. Méchain, 1431 t.; et suivant Rocheblave, 1442 t.)	2786	Reboul et Vidal.
Le *Trezevent*	2313	Rocheblave.
Le *Pastor de Canigou*	1814	*Id.*
Le pic de *la Soque*	1561	*Id.*
Montagne du *Roc Blanc*, au fond de la vallée de l'Aude	2536	Reboul et Vidal.
Montagne de *Mousset*	2408	*Id.*
Pic de *Saint-Barthélemy*, à l'E. de Tarascon	2333	*Id.*
Montagne de *Rancié*	1598	D'Aubuisson.
Pic d'*Endron*	2052	*Id.*
Montagne de *Crabère*, au fond du vallon de Mels	2638	Reboul et Vidal.
Pic *Quairat*, entre le vallon de Lys et la vallée de Larboust	3037	Charpentier.
Pic de *Montarouye*	2803	*Id.*
Pic des *Hermittans*, entre la vallée de Larboust et celle de Louron	3027	Reboul et Vidal.
Pic d'*Arré*, supérieur	2909	*Id.*
Pic d'*Arré*, inférieur	2834	*Id.*
Cirque de *Troumouse*	2066	Charpentier.
Brèche de *Tuque rouye*	2904	Ramond.

	Mètres.	Autorités.
Borne de *Tuque rouye*.....	2378	Ramond.
Col de *Pimené* ou brèche d'*Allanz*.....	2532	Bruguière.
Sommet du *Pimené*.....	2861	*Id.*
Pic d'*Aiguillon*.....	2952	Reboul et Vidal.
Pic *Long*.....	3226	*Id.*
Pic de *Neouvieille*.....	3092	*Id.*
Pic *Cambielle*, vallée de Gèdre.	3234	*Id.*
Pic d'*Eyre*, au-dessus de la vallée de Bastan.....	2469	Ramond.
Port de *Cambielle*.....	2598	Charpentier.
Pic d'*Arbizon*, vallée d'Aure..	2845	Reboul et Vidal.
Pic de *Montaigu*.....	2333	*Id.*
Pic de *Bergons*, près de Luz..	2112	Charpentier.
Col de *Tourmalet*.....	2194	Ramond.
Penna de *Léris*, à l'entrée de la vallée de Campan.....	1598	*Id.*
Péguère, montagne qui domine Cauteretz.....	2264	Bruguière.
Col de *Saoussède*.....	1494	*Id.*
Pic de *Gabisos*.....	2577	Flamichon.
Col de *Tortes*.....	1748	Bruguière.
Montagne d'*Arvase*.....	1948	*Id.*
Col d'*Arvase*.....	1780	*Id.*
Col de *Loubie*.....	1730	Parrot.
Pic du *Rey*, près Loubie.....	1353	Flamichon.
Le pic d'*Aule*, au N.-O. du pic du Midi.....	2930	Reboul et Vidal.
Pic du *Midi*.....	2967	*Id.*
Montagne d'*Haoussa*.....	1300	Junker.
Puig Secalm Rodos.....	1514	Méchain et Delambre.
Puig-Rodos.....	1056	*Id.*
Sommet oriental de la *Maladetta*, appelé *Pic de Nétou*, du nom d'un village espagnol situé à sa base.....	3482	Reboul et Vidal.
Arête accessible à l'O. du pic de Nétou.....	3310	Parrot.
Pic du glacier de la Maladetta (10 septembre 1811).....	2672	Reboul et Vidal.
Tuque de *Cieyo*, vallon d'Astos et Venasque.....	2729	*Id.*
Pic *Posetz*, en face du port d'Oo.	3437	*Id.*
Punta de Lardana, ou pic d'Iré, entre la vallée de l'Es-		

	Mètres.	Autorités.
sera et celle de Gistain.....	2604	Reboul et Vidal.
Pic de *Biedous* ou de *Batoa*...	3052	*Id.*
Col de *Fanlo*, en face du port de Pinède.....	2516	Ramond.
Mont *Perdu*.....	3404	Reboul et Vidal.
Cylindre du *Marboré*.....	3368	*Id.*
Plateau de *Millaris*, sur le versant méridional du Marboré.	2339	Ramond.

Pyrénées Cantabriques.

Sierra d'Aralar.....	2144	Bory de Saint-Vincent.
Sierra de Salinas.....	1754	*Id.*
Sierra de Altube.....	1949	*Id.*

Pyrénées Asturiques.

Sierra de Séjos.....	1754	*Id.*
Point culminant de *las sierras Albas*.....	2144	*Id.*
Peñas de Europa.....	2924	*Id.*
Peña de Peñaranda (vers le nœud de la sierra d'Elstredo).	3362	*Id.*
Sierra d'Elstredo.....	2202	*Id.*
Sierra de Peñamarella (vers le col de Piedrafita).....	2885	*Id.*
Ceña Trevinca (à l'extrémité S.-O. de la sierra d'Elstredo).	2924	*Id.*
Sierra de S. Mamed.....	2351	*Id.*
Le plus haut sommet de la serra de Montezinho, au N. de Bragança.....	2275	Balbi.
Mont *Gaviarra*, dans la serra de Suazo.....	2403	*Id.*

Pyrénées Callaïques.

Sierra de Mondoñedo.....	897	Bory de Saint-Vincent.

Groupe méridional.

Chaîne Pœni-Bétique.

Nostra Señora de las Nieves (serrania de Ronda).....	1832	Bory de Saint-Vincent.
Sierra Tejada.....	2339	*Id.*
Pic de *Veleta*.....	3470	D. Rojas Clemente.
Cerro de Mulhacen.....	3554	*Id.*
Le *Gador*.....	2004	*Id.*

Chaîne Marianique.

	Mètres.	Autorités.
La *Foya*, point culminant de la sierra de Monchique.....	1243	Franzini, cité par Balbi.
Cumbre de *Aracena*.....	1676	Bory de Saint-Vincent.
Sierra Sagra.....	1793	*Id.*

Chaîne Oréto-Herminienne.

Sierra de Guadalupe.....	1559	*Id.*
Oñaca.....	766	Humboldt.

Groupe central.

Chaîne Carpeto-Vettonique.

Sommet de *l'Estrella*.....	2294	Franzini.
Sierra de Gredos.....	3216	Bory de Saint-Vincent.
Peña Lara.....	2506	Bauza.

Chaîne Ibérique.

La *sierra de Oca*.....	1657	Bory de Saint-Vincent.
Sierra de Molina.....	1368	*Id.*
Le point culminant du *Cerro de Poyales*.....	1390	Antillon.

SYSTÈME SARDO-CORSE.

Hauteurs mesurées dans les montagnes de la Corse.

Monte Paglia-Orba.....	2650	*Carte de la Corse*, publiée par le dépôt de la guerre.
— *Rotondo*.....	2764	*Id.*
— d'*Oro*.....	2652	Perney de Villeneuve.
— *Cardo* ou *Cervello*.....	2500	*Id.*
— *Artica*.....	2440	Carte de la Corse.
— *Padro*.....	2458	*Id.*

Hauteurs mesurées dans les montagnes de la Sardaigne.

Monte Genærgentu, la cime dite *Punta Schiuschiù*.....	1830	Alb. de la Marmora.
Le mont *Gigantinu*, dans les monts Limbarra.....	1217	*Id.*

Nota. *Voyez la description de l'Asie pour les montagnes qui séparent l'Europe de cette partie du monde.*

TABLEAU *des lacs les plus élevés de l'Europe.*

	Mètres.	Autorités.
Lac de Caldera sur le Mulhacen.	3082	D. Rojas Clemente.

	Mètres.	Autorités.
Étang Blanc, à la naissance du vallon de Gourbit (Pyrénées).	1795	Charpentier.
Étang de Lers (*id.*).....	1253	*Id.*
Étang du Toro de Viella (*id.*)..	2015	*Id.*
Étang du port de Venasque (*id.*).	2216	*Id.*
Lac d'Espingo (*id.*).....	1816	*Id.*
Lac glacé du port d'Oo (*id.*)...	2684	Parrot.
Lac de Seculejo (*id.*).....	1399	Charpentier.
Petit lac du pic du Midi (*id.*)..	2688	Reboul et Vidal.
Lac d'Oncet (*id.*).....	2313	*Id.*
Lac de Gaube (*id.*).....	1788	Bruguière.
Lac d'Albe (*id.*).....	2212	Reboul et Vidal.
Lac du mont Perdu (*id.*).....	2560	Parrot.
Lac de Loubassou (*id.*).....	2204	Ramond.
Lac de Saint-Front (Cévennes).	1228	Deribier.
Lac du Bouchet (*id.*).....	1197	*Id.*
Lac du Puy de la Goutte (Monts-Dômes).....	1073	Ramond.
Lac Pavin (Monts-Dor).....	1208	*Id.*
Lac Chambon (*id.*).....	882	*Id.*
Lac d'Aidat (*id.*).....	850	*Id.*
Lac de Guery (*id.*).....	1247	*Id.*
Lac sur le ballon de Sultz (Vosges).....	1047	Oyenhausen.
Lac de Bienne (Jura).....	439	A. de Gy.
Lac de Joux (*id.*).....	994	*Id.*
Lac Dentre (*id.*).....	772	*Id.*
Lac de Castelletto (Alpes Cottiennes).....	423	De Zach.
Lac supérieur d'Avigliana (*id.*).	368	De Luc.
Lac inférieur... (*id.*)... (*id.*).	306	*Id.*
Lac de la Fraix (*id.*).....	952	Parrot.
Lac du M. Cenis (Alpes Grecq.).	1914	Saussure.
Lac de plaine Joux (Alpes Pennines).....	1350	Nicollet.
Lac de Chède ou de Joux (*id.*).	728	*Id.*
Lac de Flainé (*id.*).....	1430	*Id.*
Lac de Genève (Alpes Helvét.).	375	Ingénieur géographe.
Lac de Brienz (*id.*).....	580	Tralles.
Lac de Thun (*id.*).....	579	*Id.*
Lac de Berne (*id.*).....	507	Hoffmann.
Lac de Soleure (*id.*).....	429	*Id.*
Lac d'Arau (*id.*).....	370	*Id.*
Lac de Pilate (*id.*).....	1826	Wahlenberg.
Lac de Sentis (*id.*).....	1232	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Lac de Trubsée (Alp. Helvét)..	2183	Ebel.
Lac de Ober-Alpe (*id.*).....	2021	Wahlenberg.
Lac de Farnen (*id.*).....	754	Hoffmann.
Lac de Sever (*id.*).....	1701	Wahlenberg.
Lac de Lungeren (*id.*).....	684	*Id.*
Lac de Hofwyl (*id.*).....	542	Hoffmann.
Lac de Sempach (*id.*).....	515	Ebel.
Lac de Sur (*id.*).....	513	Hoffmann.
Lac de Lanerz (*id.*).....	448	Miltenberg.
Lac de Lucerne (*id.*).....	437	Hoffmann.
Lac de Wallenstadt (*id.*).....	435	*Id.*
Lac de Zug (*id.*).....	419	*Id.*
Lac de Zurich (*id.*).....	409	Wahlenberg.
Lac de Boden ou de Constance (*idem*).....	398	Hoffmann.
Lac de Sylva-Plana (Alpes Rhétiennes).....	1754	De Buch.
Lac de Brenner (*id.*).....	1341	Miltenberg.
Lac de Lugano (*id*).....	286	Orioni.
Lac de Varese (*id.*).....	259	*Id.*
Lac de Como (*id.*).....	209	Schouw.
Lac Majeur (*id.*).....	207	Saussure.
Lago Bianco sur le mont Bernina (*id.*).....	2208	De Buch.
Lac de Poschiavo (*id.*)...(*id.*).	963	*Id.*
Lac de Garda (*id.*).....	71	Bevilacqua, etc.
Lac de Fuschel (Alp. Noriques).	682	De Buch.
Lac de Halstadt (*id.*).....	487	Schultes.
Lac Balaton (*id.*).....	145	Beudant.
Lac Albano (Apennin central).	300	De Zach.
Lac de Nemi (*id.*).....	331	Schouw.
Lac de Celano ou de Fucino (Apennin méridional).....	665	*Id.*
Lac Copaïs, aujourd'hui Topolias (Chaîne du Pinde).....	584	Félix Beaujour.
Le Popraderfischersée (Karpathes orientales).....	1465	Wahlenberg.
Lac Hinska (*id.*).....	1896	*Id.*
Le Volkersée (*id.*).....	1623	*Id.*
Le Langesée (*id.*).....	1889	*Id.*
Les Cinq lacs (mont Lomnitz) (*id.*).....	1988	*Id.*
Le Trichtensée (*id.*).....	1711	*Id.*
Le Grunsée (*id.*).....	1580	Beudant.
Le Rothesée (*id.*).....	1777	Wahlenberg.

	Mètres.	Autorités.
Le Weissesée (Karpat. orient.).	1596	Wahlenberg.
Lac de Teschnitz (Bœhner wald).	1251	David.
Lac de Feldberg (Schwartz wald).....	1113	Oyenhausen.
Le Bœrensée (*id.*).....	421	Schübler
Lac Avon (Ecosse).....	534	Boué.
Lac Spey (*id.*).....	366	*Id.*
Lac Scron (*id.*).....	823	*Id.*
Lac d'Oresund (Monts-Dofrines).	735	Hisinger.
Lac Mioes (*id.*).....	132	Naumann.
Lac d'Ojeren (*id.*).....	102	Hagelstam.
Lac de Byurum (*id.*).....	65	*Id.*
Lac Jedeckjaure (sur la ligne de partage des eaux entre la mer Baltique et la mer Glaciale)..	64	*Id.*
Lac de Fœren (près Drontheim).	692	Hisinger.
Lac de Fœmund (près Hedemark).....	698	*Id.*
Lac de Lessoëvœrk (près Christiania).....	628	Naumann.
Lac de Lessöe (*id.*).....	523	*Id.*
Lac de Langensoë (*id.*).....	822	Hisinger.
Lac de Stygge (*id.*).....	1109	Naumann.
Lac de Tyen (*id.*).....	1088	Forsell.
Lac de Gjendin (*id.*).....	974	Keilhau.
Lac de Skastoltind (*id.*).....	1587	Naumann.
Lac de Tind (Christiandsand)..	737	Hisinger.
Lac de Lippajerswi (Bothnie septentrionale).....	392	Hagelstam.
Lac de Tornea (*id.*).....	416	*Id.*
Lac de Kurravaara (*id.*).....	297	*Id.*
Lac de Saggat (*id.*).....	345	Wahlenberg.
Lac de Windele (Bothnie occidentale).....	434	Hagelstam.
Lac de Sorsele (*id.*).....	293	*Id.*
Lac de Grausele (*id.*).....	195	*Id.*
Lac de Lycksele (*id.*).....	162	*Id.*
Lac de Strom (*id.*).....	238	*Id.*
1er lac au-dessous du Kendalsfield.....(*id.*).	545	*Id.*
2e lac....(*id.*).....(*id.*).	475	*Id.*
Lac d'Alsen (*id.*).....	324	Hisinger.
Lac de Liten (*id.*).....	334	*Id.*
Lac de Hallen (Jœmtland)....	330	*Id.*
Lac de Liusna (*id.*).....	891	*Id.*

	Mètres.	Autorités.
Lac de Hafvern (Norrland occ.)	302	Hagelstam.
Lac d'Idre (Dalécarlie).....	496	*Id.*
Lac Sarna (*id.*).....	459	*Id.*
Lac d'Ore (*id.*).....	230	*Id.*
Lac d'Amungen (*id.*).....	246	Hisinger.
Lac d'Orsa (*id.*).....	189	*Id.*
Lac de Silian (*id.*).....	192	Hagelstam.
Lac de Warpan (*id.*).....	232	Hisinger.
Lac de Nœss (*id.*).....	265	*Id.*

Hauteurs au-dessus de la mer de quelques villes des plus considérables de l'Europe.

PORTUGAL.

	Mètres.		Mètres.
Guarda.....	974	Amarante.....	101
Montalègre.....	910	Pombal.....	100
Brangança.....	813	Coïmbre.....	92
Chaves.....	649	Porto (la place).....	88
Lisbonne (le château).	113	Santarem.....	70

ESPAGNE.

Grazalema.....	1200	Burgos.....	875
Venasque.....	1168	Grenade.....	681
Saint-Ildefonse (palais).	1159	Madrid.....	666
Avila.....	1062	Tolède.....	563
Molina.....	1056	Vittoria.....	542
Ségovie (le château)...	1004	Aranjuez (le château).	519
Ronda.....	1000	Alicante (*idem*).....	278
L'Escurial (palais)....	995	Cordoue.....	236

FRANCE.

Mont-Louis.....	1588	Epinal.....	448
Briançon.....	1306	Langres.....	444
Barèges.....	1292	Plombières.....	444
Barcelonette.....	1160	Béfort.....	351
Pradelles.....	1135	Saint-Diez.....	335
Bains du Mont-Dor....	1053	Salins.....	310
Cauteretz.....	971	Tarbes.....	302
Pontarlier.....	828	Arbois.....	287
Gap.....	729	Limoges.....	282
Rodez.....	663	Sorèze.....	273
Le Puy.....	625	Nancy.....	257
Bagnères-de-Luchon..	614	Grenoble.....	244
— de Bigorre.....	555	Alby.....	242
Lons-le-Saulnier.....	530	Vichy.....	240
Sisteron.....	479	Besançon.....	236

	Mètres.		Mètres.
Vesoul	234	Carcassonne	152
Dijon	217	Strasbourg	147
Cahors	214	Toulouse	146
Auxerre	200	Angoulême	123
Colmar	199	Béziers	116
Metz	181	Troyes	101
Montauban	175	Orléans	90
Versailles	174	Paris (l'Observatoire, 1er étage)	65
Mâcon	160	*Idem* (sol de la Bourse)	43
Lyon	155		

ITALIE.

Aquila	730	Bologne	121
Aoste	590	Piombino (la cathéd.)	118
Rivoli	454	Parme	94
Turin (l'Observatoire)	278	Plaisance	82
Novi	195	Modène	67
Milan	152	Alexandrie	62
Bassano	150	Rome (le Capitole)	47

SAVOIE.

Lanslebourg	1388	Annecy	444
St-Jean-de-Maurienne	581	Chambéry	265

SUISSE.

Ilanz	707	Porentruy	451
Appenzeil	690	Altorf	444
Saint-Gall	671	Lucerne	439
Coire	591	Neuchâtel	436
Berne (l'Observatoire)	583	Zug	420
Brientz	580	Soleure	417
Thun	579	Saint-Maurice	413
Sion	567	Schaffouse	393
Martigny	563	Genève (au jard. bot.)	387
Sempach	516	Arau	370
Lausanne	507	Lugano	286
Schwitz	472	Bâle	278
Arberg	466	Chiavenna	238
Sargans	461	Bellinzone	226

TYROL.

Brixen	617	Botzen ou Bolzano	556
Innsbruck	566	Trente	232

ALLEMAGNE.

Berchtesgaden	676	Augsbourg	475
Munich	515	Salzbourg	456

	Mètres.		Mètres.
Klagenfurt	430	Vienne (l'Observat.)	169
Laybach	422	*Idem* (sol de la ville)	135
Freyberg (Saxe)	405	Rastadt	164
Luxembourg	368	Cassel	158
Carlsbad	364	Mannheim	136
Ratisbonne	363	Gœttingue (jardin botanique)	134
Nuremberg	351	Breslau	130
Ulm	310	Leipzick	119
Goslar	304	Heidelberg	103
Stuttgard	246	Francfort-sur-Mein	94
Gotha (l'Observatoire)	234	Dresde	90
Tœplitz	210	Mayence	88
Erfurt	200	Magdebourg	78
Bautzen	192	Berlin	39
Prague	179		

GALICIE.

Wieliczka	255	Krakovie	223

HONGRIE.

Dobschau	770	Gran	136
Schemnitz	598	Raab	120
Kremnitz	570	Tokai	118
Bude (l'Observatoire)	246	Debreczin	110

TURQUIE.

Constantinople (*Taksim* de Péra)	101

RUSSIE.

Ostachkof	261	Astrakhan (au-dessous de l'Océan)	50
Kazan	192		

SUÈDE.

Falkœping	193	Falun	130

NORVÉGE.

Roraas	1327	Kongsberg	172

ÉCOSSE.

Moffat	168	Edinbourg (le chât.)	102
Château de Dumbarton	152	*Idem* (la nouv. ville)	61

ANGLETERRE.

Douvres (le château)	143	Warwick	64
Greenwich (l'Observ.)	65	Londres	13

Hauteur des principales chutes d'eau de l'Europe.

	Pieds.
Chute de Gavarnie ou du Gave (Pyrénées)	1266
Cascade de Fuglöe (île de Fuglöe, Norvége)	1000
Chute de Staubbach (Alpes de Suisse)	900
Cascade de Doby-Myllin (pays de Galles. — Grande-Bretagne)	900
Cascade de Ginfael (comté de Merioneth.—Angleterre)	900
Cataracte de Riukan-Fossen (Norvége)	800
Cascade de Holme (Ecosse)	800
Cascade de Nant-d'Arpenaz (vallée de l'Arve-Savoie)	800
Cascade de Neomelsaskas, Saut du Lièvre ou chute du Lulea (Laponie suédoise)	600
Chute du Serio (bassin du Pô)	500
Cascade de la Tosa (mont Griès entre le Valais et le Piémont)	400
Cascade de Grey-Mairs-Tail (Ecosse)	350
Cascade de Pisse-Vache (Alpes de Suisse)	300
Cascade de l'Amiande (Alpes du Dauphiné)	300?
Cascade de la Marmora (Etats romains)	270
Cascade de Killin ou *Fall of Acharn* (Ecosse)	240
Cascade de Reichenbach (Alpes de Suisse)	200
Chute de la Cetina ou la *Velika Goubavizza* (Dalmatie)	150
Cascade de Tendon (Vosges)	120
Chute de l'Ardèche, appelée Ray-Pic (France)	120
Cascade de la Kerka (Dalmatie)	100
Cascade du pont du Diable, ou chute de la Reuss (mont Saint-Gothard)	100
Chute du Rhin ou Laufen (Suisse)	75
Grande cascade (mont Dor)	60
Chute de Trollhaetta (Suède)	60
Cascade de Tivoli ou Cascatelle (Etats romains)	50
Cascade de Maupas (Alpes du Dauphiné)	45
Cataracte de Neide-Kur-Kio (Laponie)	40

Hauteur de quelques édifices en Europe.

	Pieds au-dessus de sa base.
La croix de Saint-Pierre de Rome	503
Coupole de la même église	407
Flèche de la cathédrale d'Anvers	443
Le *Munster* de Strasbourg	437
Tour de la cathédrale de Vienne (Autriche)	425
Clocher de Saint-Martin, à Landshut	422
Clocher de Saint-Michel, à Hambourg	402
Flèche de Metz	373

	Pieds au-dessus de sa base.
Clocher de Saint-Pierre, à Hambourg	367
Le plus haut clocher de la cathédrale de Chartres	360
La croix de Saint-Paul de Londres	339
Cathédrale d'Ulm	337
La pointe de la cathédrale ou du dôme, à Milan	336
Le sommet du Panthéon, à Paris	335
La coupole	243
L'extrémité de la flèche de Saint-Pierre et Saint-Paul, cathédrale de Pétersbourg	330
Tour *degli Asinelli*, à Bologne	330
Dôme des Invalides, à Paris	323
Cathédrale de Magdebourg	313
Sommet de l'Annonciation, cathédrale de Moscou	260
Flèche du clocher de la cathédrale de Bâle	250
Lanterne de la cathédrale d'York	213
Balustrade de Notre-Dame de Paris	203

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME.

Description de l'Europe. Introduction générale. Climats généraux. Distribution des végétaux et des animaux.

Les divers peuples de l'Europe mettent de la vanité à s'attribuer une supériorité matérielle en fait de climats et de productions, à laquelle ils rattachent des prétentions de supériorité intellectuelle. Assis à l'ombre de ses oliviers, l'Espagnol déguenillé regarde comme des peuples bien misérables ceux qui mangent du lard et du beurre. Le Français, à son tour, parle avec une pitié railleuse des malheureux buveurs de bière en Allemagne, et ne manque jamais, dans une discussion littéraire, d'insister très-sérieusement sur l'effet moral *des brouillards d'Angleterre.* Plus dédaigneux encore, un savant grec, en vantant l'air pur et les douces figues de l'Attique, laisse échapper l'insinuation que les peuples au nord des Alpes ont l'esprit tant soit peu engourdi « par un air épais et une nourriture gros-« sière. » Les voyageurs ont répandu quelques idées plus justes parmi les classes élevées; mais combien de fois n'ont-ils pas échoué contre des croyances enracinées! On conçoit difficilement les avantages d'un ordre de choses différent de celui qu'on est accoutumé à voir. Je n'invoquerai pas l'exemple de ce Sicilien demi-barbare, demandant à l'Anglais qui lui vend des souliers tout faits, comment on peut nourrir des bœufs en Angleterre, attendu « qu'il n'y croît pas d'herbe à cause du froid extrême. » Mais même des hommes instruits ne comprennent pas bien que chaque climat européen a ses avantages. L'Italien, grelottant à la seule idée d'un froid qui congèle les fleuves

et les bras de mer, ne veut pas croire aux peintures que le Danois lui fait de la verdure incomparable des forêts qui bordent le Sund. D'un autre côté, n'avons-nous pas vu deux voyageurs français, choqués de l'aspect inculte de plusieurs cantons de l'Italie, dénigrer tout ce qui est au sud des Alpes, sans en excepter ni le climat, ni les édifices, ni même les femmes?

La manie des médecins, dans leurs innombrables dissertations, est d'appliquer à tous les pays du monde quelques aphorismes locaux d'Hippocrate, vrais seulement pour la Grèce, l'Asie mineure et quelques pays limitrophes; la manie des physiciens est de créer des lois générales en comparant des faits complexes, seulement sous quelques rapports calculables, mais en dédaignant les rapports plus nombreux qui ne sont pas calculables, n'ayant pas été observés pendant un temps suffisant. Ainsi une érudition surannée et une science prématurée, en méconnaissant la vraie théorie des climats de l'Europe, viennent encore grossir la masse des erreurs vulgaires par celle des erreurs savantes.

Le climat péninsulaire de l'Europe offre l'ensemble le plus compliqué des exceptions les plus frappantes qui existent sur le globe. La distribution de la chaleur solaire est sans doute la première cause de la différence des divers climats européens; mais si elle agissait seule, l'Angleterre serait aussi froide que la Pologne, et la France que l'Allemagne. A quarante-cinq degrés commencerait une rapide progression de chaleur, et Constantinople en éprouverait les effets aussi bien que Rome. Trois grandes causes physiques modifient tous les résultats du climat astronomique.

A l'est, l'Europe tient dans presque toute sa largeur à l'Asie septentrionale, qui, grâce à l'élévation de son plateau central et à d'autres causes que nous indiquerons à leur

place, éprouve un climat presque aussi rigoureux que l'Amérique septentrionale. Cette température glaciale serait commune au nord de l'Europe, si nous tenions à des terres polaires comme l'Amérique, ou si nous avions au midi des montagnes immenses formant de larges plateaux comme le Tibet. Cependant il suffit d'un vent d'est et de nord-est prolongé pour nous apporter, à travers les vastes plaines de la Russie et de la Pologne, l'air glacial de la Sibérie. Être à couvert de cette invasion aérienne, voilà le privilége que la belle Italie doit aux Alpes et à l'Apennin. Partout où existe cet abri, le climat est moins âpre; la Bohème et la haute Hongrie lui doivent leurs vignobles. Même dans l'extrême nord, cette seule circonstance produit des résultats singuliers : Christiania, en Norvége, lui doit un climat plus agréable que celui de Berlin ou de Varsovie, et infiniment plus doux que celui de Pétersbourg. La libre domination que le vent d'est exerce sur toutes les plaines de l'Europe orientale est la véritable cause qui rend toute cette moitié de notre partie du monde plus froide que les régions occidentales sous des latitudes correspondantes. La Grèce elle-même, quoique protégée par le mont Hémus, éprouve quelques incursions de ces vents de la Scythie, alternant souvent avec ceux du mont Taurus; de là les grandes inégalités de ses hivers et de ses étés comparés à ceux de l'Italie.

Si l'Asie est pour nous un foyer de froid, nous avons à y opposer le foyer africain de chaleur; les déserts éternellement brûlans de l'immense Sahara, avec les rochers arides de la Nubie et de l'Égypte, nous envoient ces vents de sud et de sud-est qui réchauffent tous les rivages de l'Europe méridionale, et qui y seraient même souvent un fléau redoutable, si la mer Méditerranée, par ses exhalaisons, ne tendait, au moment de leur passage, à les tempérer. La peste d'Athènes, selon Hippocrate, fut pro-

duite par un vent de sud; et le *sirocco*, qui ne s'arrête quelquefois qu'au pied des Alpes, répand aussi une chaleur malfaisante. La grande saillie que forme l'Afrique septentrionale, et où s'élèvent les nombreuses chaînes du mont Atlas, amortit en partie l'influence des vents du Sahara; ces vents, rafraîchis et affaiblis, deviennent des zéphyrs pour les côtes occidentales de l'Italie. Mais, plus voisine du continent africain et particulièrement du désert très-considérable qui sépare les États d'Alger de ceux de Maroc, l'Espagne en reçoit souvent le vent brûlant et malsain nommé *solano* ou *de Médine*. Le rideau peu prolongé de la Sierra-Nevada n'en protége que quelques vallées. Au total, tous les vents africains, quoique brisés et modifiés par l'interposition des mers et des montagnes, réchauffent et dessèchent successivement toute la masse de l'atmosphère européenne dans la partie méridionale de notre péninsule. Supposez plus de largeur à la Méditerranée, ou plus d'élévation au plateau du mont Atlas, plus de durée aux neiges qui le couvrent, les pluies et les brouillards attristeraient plus habituellement les rivages de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne; mais aussi ces pays auraient des gazons plus épais et des pelouses plus vertes. Supposez au contraire les rivages de l'Afrique plus rapprochés et les monts Atlantiques plus abaissés, les contrées méridionales de l'Europe ressembleraient à la Perse, où la région gelée touche presque à la région brûlante, parce que les vents glacés du plateau de l'Asie centrale y rencontrent le souffle enflammé des déserts de l'Arabie.

La troisième grande cause déterminante de notre climat, c'est le voisinage de l'océan Atlantique et Septentrional, c'est le mouvement continuel de cette grande masse d'eau le long des côtes occidentales de l'Europe, qui empêche les glaces de la mer polaire de s'y fixer et

même d'en approcher. Deux faits suffiront pour apprécier cet avantage : nous voyons, à 50 degrés de latitude, l'île de Terre-Neuve environnée de glaces et de brumes froides, tandis que l'Irlande, le Cornouailles et la Bretagne jouissent d'un climat humide, mais tempéré; à 10 et à 15 degrés plus haut nous trouvons les golfes de la Norvége occidentale presque toujours ouverts, tandis que la côte de Groenland, située vis-à-vis, est presque toujours rendue inaccessible par une barrière de glaces, soit mobiles, soit fixes. Passé le cap Nord, ce mouvement des eaux marines cesse ou devient sujet à des localités encore peu connues; aussi les mers européennes de ce côté se couvrent-elles de glaces. L'atmosphère répandue au-dessus de la surface de l'océan Atlantique éprouve aussi des mouvemens généraux qui influent sur le climat de l'Europe de deux manières : lorsqu'elle conserve encore sa température d'hiver, elle est souvent attirée sur notre continent pour y prendre la place de notre atmosphère raréfiée par l'échauffement, surtout dans nos printemps prématurés, et cette espèce de marée atmosphérique, désagréable à l'homme, désavantageuse aux végétaux, est la cause ordinaire de ces retours de l'hiver qu'on remarque dans toute l'Europe occidentale, principalement dans le nord-ouest de la France, en Hollande et en Danemark. Lorsque, après un semblable *flux* de l'atmosphère océanique humide et froide, un vent durable d'est nous amène le froid sec de l'Asie septentrionale et de la Russie, nous éprouvons la rude température qui, chez nos ancêtres les Celtes et les Germains, devait sa plus grande fréquence à l'état plus inculte de ces contrées. Aujourd'hui que la Russie et la Pologne, moins incultes, reflètent plus de chaleur, les vents d'est sont probablement moins froids; mais en même temps les forêts de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, éclaircies et en partie détruites,

opposent aussi, depuis quatre ou cinq siècles surtout, moins d'obstacles, tant au vent d'est qu'au vent d'ouest. De là ce résultat très-remarquable, que le climat des contrées situées entre les Pyrénées et les Dofrines est devenu moins froid, mais plus variable. On conçoit par-là que la vigne, ennemie des invasions subites du froid, ait trouvé dans le XIIe et même dans le XVe siècle, jusqu'en Lusace et jusqu'en Angleterre, des situations abritées et des températures d'une douceur constante, où, sous la main patiente et soigneuse des moines, elle a pu prospérer un peu à la satisfaction de ces bons pères, tandis qu'à présent, sur les mêmes lieux, les raisins ne mûrissent plus.

Au contraire, la culture plus utile des céréales, ne redoutant pas l'atmosphère océanique ni les changemens de température printanière, s'est propagée de nos temps jusque vers l'extrémité septentrionale de l'Europe; le seigle succulent commence à nourrir aujourd'hui des peuples qui jadis ne récoltaient que la légère avoine.

L'influence de l'atmosphère océanique varie au surplus d'intensité et de caractère selon les latitudes. Le même vent qui procure au Portugal un moment de fraîcheur salutaire, peut accumuler dans quelques golfes étroits de la Norvége un air épais et malsain. Les îles Britanniques, totalement immergées dans le climat de l'Océan, éprouvent dans un moindre degré ces effets soudains du grand conflit entre les vents maritimes et continentaux que nous venons de décrire; leur température toujours changeante n'admet ni les chaleurs ni les froids extrêmes.

L'atmosphère de l'océan Atlantique, après avoir perdu sa température d'hiver, est encore poussée par-dessus les côtes occidentales de l'Europe par des vents de sud-ouest, qui peut-être ne sont que des modifications d'un mouvement général de l'air depuis le tropique jusque vers les

pôles; alors des vapeurs bienfaisantes viennent se résoudre en pluies tièdes qui fécondent nos champs, et qui, en développant l'arôme des plantes, remplissent l'air d'une odeur suave.

Le printemps voyage du sud au nord dans l'Europe occidentale ou océanique, tandis qu'il ne quitte jamais tout-à-fait les rivages de la Méditerranée, et qu'il se montre dans le nord-est de l'Europe seulement comme une apparition instantanée. De là résultent plusieurs différences entre ces trois grandes divisions de l'Europe; dans le midi, les forêts et les jardins conservent toujours un reste de vie; mais en revanche on n'y jouit pas du spectacle ravissant de la résurrection générale et rapide de la nature, spectacle réservé aux régions du nord. Les pays maritimes de l'ouest ont un peu de l'un et de l'autre de ces avantages opposés; les pays intérieurs, rapprochés de l'Asie, présentent dans la perfection les belles horreurs de l'hiver, l'éclat des lacs glacés, la verdure perpétuelle des pins, et le repos majestueux de la nature endormie.

Les trois climats généraux de l'Europe peuvent être figurés par un triangle dont les trois pointes seraient vers le cap Saint-Vincent, le cap Nord et le nord de la mer Caspienne. En suivant dans l'hiver le premier côté du triangle, le froid augmente en allant du sud au nord; si on suit le deuxième côté du triangle, le froid s'accroît avec des variations irrégulières à mesure qu'on marche vers l'orient; le long du troisième côté, le froid reste presque le même en allant du sud au nord. La chaleur de l'été suit d'autres lois générales; dans tout le nord elle acquiert beaucoup d'intensité par la longueur des jours, mais sur le côté océanique du triangle, la température constante de la mer modère cette chaleur; sur le côté asiatique, elle devient quelquefois incommode, surtout par

le contraste avec le froid plus grand des hivers; enfin sur le côté du triangle tourné vers la Méditerranée, elle varie singulièrement selon les vents et d'autres causes locales, mais elle diminue généralement vers l'est.

Si l'on veut une classification plus détaillée des influences climatologiques qui agissent de dehors sur l'Europe, on peut tracer l'heptagone que voici : 1° côté tourné vers l'Afrique, depuis Gibraltar jusqu'à l'île de Candie; 2° côté tourné vers le mont Taurus et le Caucase, depuis Candie jusqu'à la mer d'Azof; 3° côté tourné vers la mer Caspienne et les déserts qui l'avoisinent; 4° côté tourné vers les monts Ouraliens et la Sibérie; 5° côté tourné vers la mer Glaciale, depuis le détroit de Vaigatch jusqu'au cap Nord; 6° côté tourné vers la partie septentrionale de l'océan Atlantique, depuis le cap Nord jusqu'au cap Ouessant; 7° côté tourné vers la partie moyenne de l'océan Atlantique. Cette division septénaire sert à classer presque tous les faits locaux relatifs aux climats continentaux, ceux des îles devant être considérés à part. En méditant sur notre triangle et notre heptagone, un lecteur assidu et réfléchi comprendra mieux les climats qu'au moyen d'aucune autre classification.

Tels sont les phénomènes généraux de nos climats dépendans des mouvemens de l'atmosphère. Mais il est encore une autre cause générale qui doit y influer : c'est l'élévation du sol. M. Esmarck a trouvé que dans les Dofrines, à 63 degrés de latitude, la ligne des neiges perpétuelles descendait jusqu'au niveau de 3000 pieds au-dessus de la mer du côté du nord et du nord-est, où les rayons solaires frappent obliquement, tandis qu'au sud et au sud-est, où l'action des rayons solaires est plus forte, les neiges ne peuvent se perpétuer qu'au niveau de 7000 pieds. Wahlenberg et de Buch fixent cette limite pour la Laponie à 3300 pieds dans la partie maritime;

elle descend moins bas dans l'intérieur, mais c'est certainement une circonstance locale. Les vents glacés venus des Dofrines donnent à l'hiver du Jutland une intensité extraordinaire; ils influent aussi sur le climat de la Suède. Dans la Suisse, à 46 degrés de latitude, la ligne des neiges perpétuelles varie entre 7 et 8000 pieds; la masse et l'étendue de la chaîne augmentent le froid, et dans des ravins inaccessibles à l'action directe des rayons solaires, on trouve des glaces éternelles à 5000 pieds au-dessus de la mer. Les grandes masses de glaces qui couvrent ces montagnes glissent quelquefois vers les vallées, et en s'y fixant, donnent naissance à des températures locales qui contredisent en apparence les règles générales. D'un autre côté, la force de la chaleur solaire détruit aussi avec plus de rapidité les résultats de l'hiver. L'accroissement et le décroissement des glaces se balancent d'année en année. Dans les Pyrénées, la ligne des neiges éternelles commence à 8400 pieds; c'est plus bas que l'on ne pouvait l'attendre de la latitude; mais l'Etna porte des neiges perpétuelles à 9000 pieds; il faut croire que les îles et les péninsules, rétrécies à cause de leur moindre étendue, produisent une moindre masse de chaleur réfléchie.

Le tableau suivant présente d'une manière plus précise la hauteur à laquelle commence la région des glaces en Europe.

Latitude.	Montagnes.	Mètres.
Sous le 37e deg. 10 min.	Sierra Nevada (pentes sept.).	2534
Entre le 42e et le 43e deg.	Pyrénées.....*idem*.....	2826
Idem.....	*Idem* (pentes méridionales).	2534
Entre le 45e et le 47e deg.	Alpes.....	2670
Sous le 49e deg. 10 min.	Karpathes.....	1591
Entre le 61e et le 62e deg.	Dofrines.....	974
Sous le 67e deg.....	Kœlen.....	1200
Sous le 69e deg.....	Près du lac Enara, en Laponie.	1071
Sous le 70e deg.....	Plateaux qui bordent le golfe Wareniger.....	1100
Sous le 75e deg.....	Mont de la Nouvelle-Zemble.	732

D'autres faits généraux, résultant du niveau respectif des terres européennes, doivent attirer toute l'attention du géographe. Une grande partie de l'Europe centrale, au nord et à l'ouest des Alpes, descend par une pente continuelle vers la mer Baltique, la mer du Nord et l'océan Atlantique. Le plus bas niveau du bord septentrional de ce plan incliné compense sous les rapports de la chaleur les effets naturels de la plus grande proximité du pôle. La Normandie n'est guère plus froide que la Bourgogne, et les hivers du Danemark ne sont pas plus longs que ceux de la Bohème. Les végétaux robustes, tels que les chênes, les ormes, les tilleuls, les céréales communes, les plantes de fourrage, prospèrent également sur ce plan incliné à 6 ou 7 degrés de différence. Au contraire, en franchissant les Cévennes et les Alpes, on descend par des pentes extrêmement rapides vers le bassin occidental de la Méditerranée et vers le golfe de Venise; le niveau s'abaisse ici dans l'espace d'un seul degré de latitude autant que dans 6 ou 7 degrés de l'autre côté; le voyageur, qui le matin foulait la neige éternelle, peut se reposer le soir parmi les oliviers et les myrtes; mais, dans cette rapide transition du climat de la Laponie à celui de l'Italie, il ne faut pas espérer de retrouver une zone tempérée bien constante, ni par conséquent la végétation de cette zone dans toute sa beauté; les arbres du nord, exilés sur les flancs méridionaux des Alpes, ne forment pas des forêts aussi imposantes que dans les plaines boréales. Ces remarques ne regardent que l'Allemagne et la France, avec la Lombardie, la Hollande et le Danemark; les autres coupes transversales de l'Europe présentent un tout autre profil. L'ancienne Pologne, sur l'alignement de Memel, Pinsk et Kherson, n'offre presque aucune difference de niveau : le climat des bords du Pont-Euxin et celui des bords de la Baltique devraient donc diffé-

rer exactement en raison de leur latitude; mais comme le premier est plus rapproché des terres hautes d'Asie, il ne jouit pas de tous les avantages de sa latitude. Une autre coupe de l'Europe, prise entre la mer Blanche et la mer Noire, par Arkhangel, Moscou et Kherson, nous présente une plaine immense qui s'élève insensiblement dans le milieu, en présentant seulement quelques chaînes de collines; de sorte que le froid, augmenté par l'élévation du niveau dans les parties centrales, se propage librement dans toutes les directions. Si l'on conduit ce profil depuis Pétersbourg jusqu'à Astrakhan, il présente la singularité que le niveau de la mer Caspienne est inférieur d'environ 150 pieds à la mer Baltique et à l'Océan, différence trop peu considérable pour influer sur le climat physique; cependant la température très-élevée qu'éprouve Astrakhan en été n'existerait pas si cette ville était au niveau de Moscou ou de Lemberg; les froids excessifs qui succèdent à ces chaleurs ne se feraient pas non plus sentir dans une plaine si basse et à une latitude de 46 degrés, si une chaîne de montagnes abritait ces régions au nord. Ce sont là les principaux profils de l'Europe qui contribuent à en modifier le climat général; les particularités remarquables que présentent les péninsules grecque, hispanique et scandinave, appartiennent aux descriptions spéciales.

Les causes générales et constantes des climats européens que nous venons d'apprécier expliquent d'une manière suffisante pour le but de notre ouvrage les principaux phénomènes que les physiciens ont observés. M. de Humboldt a essayé de les réduire à des formules générales géométriques par sa méthode des *lignes isothermes* ou marquant la même température moyenne, *isothères* ou marquant la même température d'été, et *isochimènes* ou marquant la même température d'hiver.

Cette méthode, excellente pour le but de la physique terrestre, aura sans doute, comme tous les travaux de ce célèbre savant, des résultats utiles pour la géographie.

Les lignes *isothermes* se courbent par des causes encore inconnues, et présentent dans leur circonférence deux convexités et deux concavités. La distribution des continens et des mers, la hauteur des uns, la largeur des autres, sont probablement les principales causes de leur inflexion. En Europe, leur sommet convexe est situé sous le même méridien, à environ 8 degrés de longitude à l'orient de Paris.

Les lignes *isochimènes* s'écartent encore plus que les lignes isothermes des parallèles terrestres. Elles déterminent la culture des lauriers, des grenadiers, des figuiers, des myrtes, etc. Dans le système des climats européens, suivant M. de Humboldt, les latitudes géographiques de deux localités qui ont la même température annuelle ne peuvent différer que de 4 à 5 degrés; tandis que deux localités, ayant la même température moyenne d'hiver, peuvent en latitude différer de 9 à 10 degrés. Plus on avance vers l'est, plus ces différences augmentent rapidement.

Les lignes *isothères* suivent une direction entièrement contraire à celles des courbes isochimènes. Ainsi l'on éprouve la même température d'été à Moscou que vers les bords de la Loire, malgré une différence de 11 degrés en latitude. Les lignes isothères déterminent la culture de l'oranger, de l'olivier, du maïs et de la vigne.

Dans le nord et le milieu de l'Europe, les lignes *isothermes* forment une courbe qui descend davantage vers le sud à mesure qu'on avance à l'est, ou, ce qui est équivalent, les lieux situés sous la même latitude ont une température moyenne plus froide à mesure qu'on avance vers l'est, par exemple :

Upsal.....	4,5	Pétersbourg.....	3,0
Copenhague...	6,1	Moscou.....	3,6
Bruxelles.....	8,8	Prague.....	7,7
Saint-Malo....	9,8	Vienne.....	8,2

Mais, dans les deux premiers exemples, la cause de la diminution de la température vers l'est doit être cherchée dans la plus grande proximité de la Sibérie et du plateau de la Tatarie; dans l'autre, cette cause est principalement le niveau plus élevé de la Bohème et de l'Autriche. La méthode des *lignes isothermes* a donc pour la géographie élémentaire l'inconvénient de réunir sous un seul et unique aspect des faits très-différens par leur nature et leur cause; elle est entravée par des irrégularités apparentes, dont elle ne contient pas l'explication. Par exemple, Lisbonne a pour température moyenne 12°, et Naples, quoique plus à l'est et au nord, 13,5. Cette anomalie disparaît dès qu'on se rappelle que Lisbonne appartient au climat océanique, et Naples au climat méditerranéen; ces deux villes ne sont donc pas comparables; dans le système que nous suivons, c'est Gibraltar, Malaga, Valence, Palerme, Naples, Rome, Athènes, Thessalonique et Constantinople qu'il faudrait rapprocher; et, en ayant égard aux circonstances locales, nous croyons que lorsqu'on aura des matériaux complets pour tracer deux lignes isothermes entre ces points, elles présenteront des courbes très-irrégulières. La méthode de ces lignes, dans l'état actuel de nos observations, est donc une indication ingénieuse, digne de toute l'attention des physiciens; mais elle n'offre pas encore un principe de classification applicable à la géographie des climats. Nous devions cette explication au grand nom de M. de Humboldt et à la juste autorité dont il jouit.

Nous allons donner ici le tableau des lignes isothermes de l'Europe.

TABLEAU *des lignes isothe*

LIGNES ISOTHERMES.	NOMS DES LIEUX.	POSITION EN Latitude.	Longitude.	Haut. en toises.	TEMPÉRATURE moyenne de l'année.
De 0 à 5 degrés.	Enontekies*	68 30	18 27 E.	226	— 2 8
	Hospice du S. Goth.	46 30	6 3 E.	1065	— 0 9
	Cap N. (île Mageroe)	71 0	23 30 E.	0	+ 0 0
	Uléo*	65 3	23 6 E.	0	+ 0 6
	Uméo*	63 50	17 56 E.	0	+ 0 7
	Pétersbourg*	59 56	27 59 E.	0	+ 3 8
	Drontheim	63 24	8 2 E.	0	4 4
	Moscou	55 45	35 12 E.	145	+ 4 5
	Abo	60 27	19 58 E.	0	+ 4 6
De 5 à 10 degr.	Upsal*	59 51	15 18 E.	0	5 6
	Stockholm*	59 20	15 43 E.	0	5 7
	Christiania	59 55	8 28 E.	0	6 0
	Copenhague*	55 41	10 15 E.	0	7 6
	Kendal*	54 17	5 6 O.	0	7 9
	Prague*	50 5	12 4 E.	0	9 7
	Gottingue	51 32	7 33 E.	76	8 3
	Zurich*	47 22	6 12 E.	225	8 8
	Edinbourg*	55 57	5 30 O.	0	8 8
	Varsovie	52 14	18 42 E.	0	9 2
	Coire*	46 50	7 10 E.	312	9 4
	Dublin	53 21	8 39 O.	0	9 5
	Berne	46 56	5 6 E.	275	9 6
	Genève*	46 12	3 48 E.	180	9 6
	Manheim*	49 29	6 8 E.	72	10 1
	Vienne	48 12	14 2 E.	70	10 3
De 10 à 15 degr.	Clermont*	45 46	0 45 E.	210	10 0
	Bude*	47 29	16 41 E.	79	10 6
	Cambridge	42 25	73 23 O.	0	10 2
	Paris*	48 50	0 0	37	10 6
	Londres*	51 30	2 25 O.	0	10 2
	Dunkerque	51 2	0 2 E.	0	10 3
	Amsterdam	52 22	2 30 E.	0	10 9
	Bruxelles	50 50	2 2 E.	0	11 0
	Franeker*	52 36	4 2 E.	0	11 0
	Saint-Malo	48 39	4 21 O.	0	12 3
	Nantes	47 13	3 52 O.	0	12 6
	Milan	45 28	6 51 E.	65	13 2
	Bordeaux	44 50	2 54 O.	0	13 6
De 15 à 20 degr.	Marseille	43 17	3 2 E.	0	15 0
	Montpellier	43 36	1 32 E.	0	15 2
	Rome*	41 53	10 7 E.	0	15 8
	Lisbonne	38 43	11 29 O.	36	16 5
	Toulon	43 7	3 30 E.	0	16 7
De 20 à 25	Alger	36 48	0 41 E.	0	21 1

N. B. Dans ce tableau, le signe * indique les lieux dont les températures moyennes sont exprimées en degrés du thermomètre centigrade.

l'Europe.

PARTAGE DE LA CHALEUR ENTRE LES DIFFÉRENTES SAISONS.				MINIMUM ET MAXIMUM.	
empérature moyenne le l'hiver.	Température moyenne du printemps.	Température moyenne de l'été.	Température moyenne de l'automne.	Temp. moy. du mois le plus ch.	Temp. moy. du mois le plus froid.
— 17 6	— 3 9	+ 12 7	— 2 6	15 3	— 18 1
— 7 6	— 3 1	+ 7 2	— 0 1	7 9	— 9 4
— 4 6	— 1 3	+ 6 3	+ 0 1	8 1	— 5 5
— 11 2	— 2 7	+ 14 3	+ 2 2	16 4	— 13 5
— 10 6	+ 1 0	+ 12 7	+ 0 8	17 0	— 11 4
— 8 3	+ 3 4	+ 16 7	+ 3 7	18 7	— 13 0
— 4 6	1 8	16 3	4 5	18 3	— 6 9
— 11 8	6 7	+ 19 5	+ 3 5	21 4	— 14 4
— 6 2	3 5	+ 16 6	+ 4 8		
— 3 9	4 1	15 7	6 0	16 9	— 5 3
— 3 6	3 5	16 6	6 2	17 8	— 5 1
— 1 8	3 9	17 0	5 1	19 3	— 2 0
— 0 7	5 1	17 0	9 1	18 7	— 2 7
+ 2 7	7 3	13 8	7 9	14 5	+ 1 6
— 0 3	8 7	20 5	10 1		
— 0 9	6 8	18 2	9 3	19 1	— 1 3
— 1 3	9 0	17 8	9 4	18 7	— 2 9
+ 3 7	8 0	14 6	9 2	15 2	+ 3 5
— 1 8	8 6	20 6	9 7	21 3	— 2 7
+ 0 2	10 0	17 4	10 2	18 1	— 1 4
+ 4 0	8 5	15 3	10 0	16 2	+ 1 9
0 0	9 4	19 2	9 9	19 6	— 0 8
+ 1 5	8 7	18 3	10 0	19 2	+ 1 2
+ 1 0	9 8	19 5	9 9	20 4	0 8
+ 0 4	10 7	20 7	10 3	21 4	— 3 0
+ 1 4	10 3	18 0	10 7	19 0	— 2 2
— 0 6	10 6	21 4	11 3	22 0	— 2 4
+ 1 1	8 7	21 5	9 9	22 7	— 1 2
+ 3 7	9 6	18 1	10 8	18 5	+ 2 3
+ 4 2	9 2	17 3	10 1	18 0	+ 3 2
+ 3 6	9 2	17 8	10 5	18 2	+ 3 2
+ 2 7	10 9	18 8	10 9	19 4	+ 1 9
+ 2 6	11 8	19 0	10 6	19 6	+ 2 0
+ 2 6	10 6	19 6	12 4	20 6	+ 0 5
+ 5 7	11 2	18 9	13 2	19 4	+ 5 4
+ 4 7	12 5	20 3	13 1	21 4	+ 3 9
+ 2 4	13 4	22 8	13 8	23 7	2 3
5 6	13 6	21 6	13 5	22 8	5 0
7 5	14 2	22 5	15 6	23 7	6 9
6 7	13 7	24 3	16 1	25 7	5 6
7 7	14 3	24 0	17 1	25 0	5 7
11 7	15 7	21 9	16 9	22 5	11 0
9 1	16 0	23 9	18 0	25 0	8 0
16 4	18 7	26 8	22 5	28 2	15 6

ées avec le plus de précision, c'est-à-dire par plus de 8000 observations. Les températures

Nous avons encore à considérer l'humidité de l'atmosphère, circonstance non moins importante que la température. Un savant estimable, M. Schow, croit pouvoir fixer à 25 pouces la masse ordinaire des eaux pluviales qui tombent annuellement sur l'Europe, au nord des Alpes, tandis que la quantité de pluies annuelles au sud des Alpes est de 35 pouces; mais nous pensons que la pluie cristallisée, c'est-à-dire la neige, rétablit parfaitement l'équilibre, et que toute l'atmosphère européenne, considérée dans la période de trois ou tout au plus de dix ans, offre le même degré d'humidité. Il est plus vrai de dire que le climat océanique de l'Europe est quelquefois, comme en 1817, exposé à une extrême humidité à la suite de la fonte des glaces flottantes, avancées jusqu'à 45 degrés, et que de même le climat méditerranéen, par des vents de sud trop constans, peut éprouver des sécheresses extraordinaires; enfin, qu'une partie des plaines comprises dans le climat asiatique peut également recevoir les vents secs des déserts à l'orient de la Caspienne; mais ces différences s'atténuent dans le résultat d'une période tant soit peu étendue. Le même savant observe avec plus de justesse que les pluies au nord des Alpes tombent plus lentement, plus uniformément, tandis que, dans les pays au sud des Alpes, les torrens qui sortent tout à coup du sein des nuages rappellent les phénomènes de la saison pluvieuse de la zone torride. On peut fixer le nombre de jours de pluie, pour le nord (dans le sens indiqué), à 150 ou 160, tandis que pour le sud il ne va qu'à 90 ou 100. Ajoutez-y le nombre de jours de neige, et vous serez frappé de la différence énorme entre ces deux climats. C'est par cette raison que, dans le nord, les petites graminées, amies d'une pluie douce et fréquente, forment ces admirables pelouses que l'Italien impartial est obligé de regretter. C'est à cette température printanière pro-

ongée, combinée avec d'autres causes locales, que le hêtre vulgairement appelé fayard (*fagus sylvatica*) en Danemark, doit sa teinte d'émeraude pâle, beauté pittoresque inconnue au midi.

Le sol généralement escarpé de l'Europe méridionale fait encore que les pluies, versées à torrens, tantôt s'y écoulent trop rapidement, et tantôt y restent stagnantes; de là un mélange de terres très-fertiles, de rochers dépouillés de terre végétale et de marécages incultivables au pied des Apennins, de l'Olympe et du Parnasse. Les terres peu fécondes, même dans le nord, ont l'avantage de conserver la couche d'humus végétal, et d'être partout également arrosées.

Si l'on rapproche de cette distribution plus régulière des irrigations célestes la chaleur accumulée des longs jours d'été, on conçoit pourquoi les habitans du nord-ouest de l'Europe ont raison de n'accorder ni à l'Italie ni à la Grèce aucun avantage qui ne soit balancé par un autre dans leur patrie (1).

Sous le rapport de la pureté de l'atmosphère, l'Europe jouit encore d'un sort assez heureux; elle ne renferme aucune étendue remarquable de contrées malsaines; les fièvres de marais, aux rivages du Don, dans le bannat de Temeswar, aux environs de Rome et dans l'île de Walcheren; les vapeurs pestilentielles de quelques vallées de la Sardaigne, et les brouillards dangereux dans quelques golfes de Norvége, sont des calamités locales; certaines autres maladies épidémiques, telles que la peste en Turquie, la fièvre jaune en Espagne, la *plica* de Pologne, ne tiennent pas même à des causes naturelles, mais aux vices des gouvernemens ou aux défauts des peuples. Nous manquons de connaissances médicales pour classer les

(1) *Schow*, Parallèle du nord et du midi de l'Europe. Copenhague, 1822 (en danois).

maladies dominantes en Europe, d'après les trois grandes divisions climatologiques de l'est, de l'ouest et du sud que nous avons signalées; ce serait un sujet digne des méditations d'un grand médecin. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que, dans toutes les parties de l'Europe, les hommes vivant avec simplicité et à la campagne arrivent également à un âge avancé; les centenaires sont aussi nombreux dans les montagnes de la Sicile que dans celles de la Norvége, et même la force physique chez les peuples du nord et du midi de l'Europe ne nous paraît pas varier en raison du climat, mais en raison de l'origine des races.

Les végétaux de l'Europe subissent l'influence de trois climats dominans; sur les côtes occidentales, la moindre intensité du froid laisse prospérer à de hautes latitudes les végétaux qui, ne résistant pas au froid extrême, périssent sous la même latitude dans toute autre partie correspondante du globe; c'est ainsi que plusieurs céréales, notamment l'orge et l'avoine, s'élèvent jusqu'au 70e parallèle en Norvége, tandis que sur les côtes américaines, vis-à-vis, toute culture des céréales cesse à 52 degrés de latitude. Les autres graminées qui couvrent les prés de l'Europe s'étendent bien aussi loin au nord en Amérique, mais elles y croissent moins rapprochées.

Partout ailleurs les arbres disparaissent vers le 60e degré; ici les pins et les sapins élancent leur tête dans les nues, et même le tendre feuillage du fayard, qui, dans la Pologne russe, n'anime les forêts que vers le 51e et le 52e parallèles, brille avec assez d'éclat en Norvége, au-delà du 61e. Le laurier d'Italie ne craint pas l'air libre sur les côtes occidentales de la France, et récemment on a reconnu des végétaux qu'on croyait particuliers au Portugal sur les collines qui environnent Plymouth. Mais il est des plantes auxquelles cette température radoucie ne

suffit pas ; il leur faut une chaleur plus vive et plus sèche ; de ce nombre est la vigne, qui, à partir de la latitude de la Gironde, et plus encore de la Charente, se retire dans l'intérieur du continent, où sa région fait une saillie vers le 50e parallèle.

L'influence du climat asiatique sur la végétation européenne se divise en deux phénomènes distincts : d'abord le froid plus constant exile du nord et du centre de la Russie plusieurs arbres et plantes qui prospèrent sous les mêmes latitudes dans la Germanie et dans la Scandinavie. Pour retrouver l'ensemble de la Flore du Danemark, du Mecklenbourg, du Holstein, il faut descendre jusque vers Kief, vers Orel et dans l'Oukraine (1) ; c'est là aussi que la culture du poirier et du froment devient assurée, et que les chênes prennent tout leur développement. Au contraire, les plantes de la péninsule scandinave, et même celles de Laponie, paraissent s'être propagées en Lithuanie et dans la Russie centrale à des latitudes peu élevées ; le *lichen des rennes*, par exemple, croît encore fréquemment à 54 degrés dans les plaines.

Telle est l'influence du climat sibérien ; mais les plaines sablonneuses et salines qui terminent l'Europe vers la mer Caspienne reçoivent une autre influence, celle des vents secs et quelquefois brûlans, venant des déserts qui bordent au nord la Boukharie et qui environnent le lac Aral. Cette cause, jointe au changement de la nature du sol fait pour ainsi dire expirer les forêts européennes vers le Don, le

(1) L'*ornithogalum luteum* et *nutans*, l'*œnothera biennis*, le *ranunculus lanuginosus*, le *cytisus laburnum* et *nigricans*, le *dianthus superbus*, l'*hyacinthus comosus*, le *cornus sanguinea*, le *thym*, le *cyperus fuscus*, le *panicum sanguinale*, le *festuca fluitans* (comme objet de récolte abondante), le *pimpinella anisum*, les *brassica rapa* et *arvensis* sont, d'après les Flores, les espèces qui établissent une similitude remarquable entre le Danemark, la Wolhynie, la Petite-Russie et les bords du Don ; mais les migrations des Goths n'y ont elles pas influé ?

Bas-Volga et l'Oufa. Une nouvelle végétation de plantes salines, mêlées de quelques arbustes, couvre ces tristes plaines. Cependant à côté du câprier commun, du jasmin et du lilas, s'élèvent sur les bords de la mer d'Azof des pins maritimes qui atteignent 80 pieds de hauteur.

Le troisième côté du triangle européen présente généralement aux influences du climat africain une suite de pentes plus ou moins rapides, terminées au nord par des chaînes de montagnes très-élevées. La végétation *méditerranéenne*, si on peut risquer cette expression, reste donc bornée à une lisière de côtes, à quelques péninsules avancées au midi, et aux îles. C'est là que les yeux du voyageur sont d'abord charmés au-delà de toute expression par un spectacle inconnu aux plus belles contrées au nord des Alpes. Les vignes suspendues en festons au haut des ormeaux, les forêts d'oliviers, d'amandiers et de figuiers, la majestueuse symétrie des cyprès et des pins piniers, annoncent une nature nouvelle; bientôt l'écarlate des fleurs du grenadier, l'élégance du myrte, l'arôme du jasmin, et les suaves exhalaisons des oranges et des citrons, dont l'or brille à travers le feuillage vert foncé, persuadent à tous les sens que vous parcourez le jardin de l'Europe; mais la réflexion et la science vous font encore remarquer à chaque pas des particularités nouvelles. Dans les campagnes, le beau glaïeul, le *convolvulus tricolor*, les narcisses les plus magnifiques; le long de chaque ruisseau, une haie sans fin de lauriers-roses; sur l'aride flanc des collines calcaires, la pompe variée des cistes; autour des ruines, le pittoresque acanthe, tout vous rappelle un changement de la végétation entière : le botaniste reconnaît des espèces étrangères au nord, la *psoralée bitumineuse* (*psoralea bituminosa*) aux fleurs d'un beau violet ; le *gaînier commun* (*cercis siliquastrum*) que l'on cultive dans nos jardins sous le nom plus connu d'arbre

de Judée; le *biserrula pelecinus*, plante herbacée à laquelle la forme de son fruit a fait donner le nom vulgaire de *râteau;* il voit plusieurs familles de plantes, telles que les aristoloches, les malvacées, les aroïdes, multiplier extrêmement leurs espèces, et d'autres qui dans le nord sont de simples herbes, prendre la taille d'arbustes, comme la *luzerne en arbre* (*medicago arborea*); même parmi les humbles graminées et les rustiques roseaux un caractère nouveau se manifeste; les fleurs de la canne à sucre cylindrique (*saccharum cylindricum*), celles du *lygeum spartum*, du *lagurus ovatus*, aux feuilles velues, ont déjà l'éclat de la zone tropicale; l'élévation de l'*arundo donax* nous fait souvenir des bambous; enfin le *chamærops* représente en diminutif la superbe famille des palmiers.

Il est vrai qu'en reportant le regard vers les montagnes qui bornent l'horizon au nord, l'observateur retrouve une partie de la végétation de l'Europe centrale, qui, à cause de l'élévation du sol, ressemble à celle des régions septentrionales. Le souffle du nord, le *tramontain*, dépouille de leur feuillage quelques arbres d'Italie; mais, aux bords mêmes de la mer, les lauriers, les myrtes, le romarin, le laurier-thym, le chêne à liége, l'yeuse et le lentisque composent une zone toujours verdoyante (1).

A mesure qu'on avance au midi dans les champs de la Sicile ou de l'Andalousie, les formes de la végétation africaine se prononcent davantage; le raide feuillage de l'agave se marie aux troncs massifs du figuier de l'Inde; on voit çà et là un dattier se balancer dans les airs. Dans la Grèce, rafraîchie par les vents qui descendent à la fois de l'Hémus et du Taurus, c'est plutôt la végétation asiatique, et peut-être particulièrement celle du Caucase, qui modifie le caractère européen; le platane oriental, le syco-

(1) *Schow*, l. c.

more, le cèdre assimilent les rivages européens et asiatiques de l'Archipel, tandis que, presque à côté d'eux, le tilleul, le chêne, le fayard, le sapin semblent lier les forêts germaniques et karpathiques à celles du Caucase, séparées de la région boisée de Russie par la plaine nue du Don et du Bas-Dnieper : le plateau intérieur de la Thrace diffère probablement peu de la Moravie ; et d'après des botanistes modernes, la Flore grecque a trois fois plus de plantes communes avec la Scandinavie que celle de l'Italie. Un abri local, sous les rochers de la Tauride, fait toutefois prospérer les oliviers et les orangers au nord de la mer Noire, et à une latitude plus élevée que celle de la Lombardie.

Après les lois distributives générales qui caractérisent la végétation des trois côtés de l'Europe, viennent les lois spéciales qui dépendent de la nature du terrain et de l'élévation du sol. L'influence que la nature chimique et géognostique du terrain peut exercer sur la végétation est encore trop mal déterminée ; trop de causes mécaniques, trop d'influences extérieures la modifient, pour que la géographie puisse en tirer aucun résultat général tant soit peu positif. Les rapports avec l'élévation du sol sont mieux connus.

Les forêts de bouleau montent en Norvége sous le cercle polaire à 1483 pieds ; mais le saule lainé touche presque aux neiges éternelles, et le bouleau nain n'en reste éloigné que de 924 pieds. Dans la Norvége méridionale, quelques pins prospèrent encore à 3000 pieds, et plusieurs sortes de pommes mûrissent à 1000 pieds ; l'agriculture ne cesse dans les vallées ouvertes au soleil qu'à 1800 pieds.

Dans les monts Sudètes l'agriculture cesse à 3300 pieds. Les forêts se terminent dans les monts Karpathes à 4200, seulement le *pinus pumilio* s'élève à 5000 pieds. Il y existe

probablement une différence très-grande entre le versant septentrional regardant la Russie, le versant oriental contre le Pont-Euxin, et le versant méridional au-dessus de la plaine de Hongrie; mais ces différences ne sont pas suffisamment observées. Dans les Alpes, les forêts parviennent généralement jusqu'à 5000 pieds; le sapin à 5500, l'aune vert à 6120. Saussure trouva le daphné odorant (*daphne cneorum*) à 10,680 pieds. Ramond observa cet arbuste sur les sommets les plus élevés des Pyrénées; mais du côté d'Italie les mêmes végétaux et les mêmes arbres montent de 6 à 700 pieds plus haut. La culture des céréales cesse à 3300 pieds, et celle de la vigne à 1700. Dans les Pyrénées, les grands arbres parviennent jusqu'au niveau de 6900 à 7200 pieds; le pin d'Écosse arrive encore 200 pieds plus haut. Nous ne nous étendrons pas sur la végétation de l'Espagne méridionale et de la Grèce; elle trouvera sa place dans la description de ces contrées. L'élévation de la Sierra Nevada et sa proximité de l'Afrique produisent des contrastes singuliers. Quant à la Grèce péninsulaire, on sait que les sommets des montagnes se couvrent de beaux arbres (1).

La végétation européenne doit encore être considérée sous le rapport de l'extension des arbres, des arbustes,

(1) Les aperçus généraux qui viennent d'être donnés sur la végétation naturelle de l'Europe, un habile professeur, M. Ch. Ritter, de Berlin, les a représentés avec plus de détails sur une carte de cette partie du monde. Ainsi les grands caractères de végétation sont représentés sur cette carte par des bandes tantôt parallèles et tantôt transversales avec les degrés de latitude. A partir de l'Europe méridionale, il règne depuis le 35e jusqu'au 40e parallèle une bande où l'on voit végéter sans culture le *jasmin commun*, l'*astragale tragacanthe* et le *ciste ladanum;* au-delà, jusque vers le 43e, c'est le *chêne liége* et le *chêne à cochenille*, le *lentisque* et le *câprier commun;* en s'élevant jusqu'au-delà du 46e, le *pin pinier*, le *pin maritime*, le *chêne nain*, le *buis*, le *jasmin blanc* et le *cyprès* s'étendent des rivages du golfe de Gascogne à ceux de la mer Caspienne. Cette région est représentée parallèle comme les précédentes aux degrés de latitude; mais la suivante, coupant diagonalement le 55e degré de latitude par le 35e de longitude, s'élargit de l'est à l'ouest de manière à se terminer à

et des plantes les plus importantes pour la subsistance de l'homme ou pour l'exercice de son industrie; ces végétaux occupent généralement les plaines ou les régions de moyenne élévation. Les céréales, si intimement liées à notre civilisation, mûrissent dans toute l'Europe; seulement dans la Laponie, il faut à l'orge des expositions favorables. Le seigle réussit même parfaitement à 64 degrés de latitude en Finlande, mais la récolte est plus assurée quelques degrés plus bas. Le froment est cultivé jusqu'au 62e parallèle, mais c'est entre 50 et 36 degrés de latitude qu'il prospère; les épis sont dix ou douze fois plus gros dans la Calabre qu'en Allemagne. Le maïs, qui paraît avoir été emprunté de l'Amérique, vient jusqu'au 50e degré; et le riz, présent que nous a fait l'Asie, prospère jusqu'au 47e parallèle. La pomme de terre, introduite en l'an 1623, est répandue sur toute notre péninsule. Nous avons déjà parlé de la vigne et de la cause qui paraît en avoir fait rétrograder la culture; elle prospère jusqu'au 45e parallèle dans toutes les expositions, mais de là jusqu'au 50e degré elle fuit le voisinage de la mer du Nord, et cherche dans l'intérieur des climats plus stables. Grâce à cette stabilité, elle dépasse en Bohème et en Saxe le 50e parallèle; mais son fruit, trop faiblement échauffé par

environ 51 degrés vers l'est, et à 56 vers l'ouest. C'est la région tempérée: elle comprend le *chêne*, le *sycomore*, l'*érable commun*, le *peuplier blanc*, le *sureau noir* et le *mûrier de haie*. La bande plus septentrionale qui commence à l'est vers le 51e degré, et à l'ouest vers le 56e, se termine à l'est au 54e, et à l'ouest au 60e; elle est caractérisée par le *sapin pesse*, l'*if commun*, le *hêtre* ou *fayard*, l'*orme*, l'*aune commun*, le *peuplier noir*, le *gui* et le *lierre*. La bande suivante, s'élargissant vers l'ouest, coupe à son bord septentrional le 60e parallèle par le 51e degré de longitude: le *chêne rouvre*, l'*érable plane*, l'*épine-vinette* et l'*airelle myrtille* occupent cette bande. La suivante a pour limite le cercle polaire arctique: le *sapin*, le *mélèze*, le *pin sauvage*, le *peuplier-tremble*, l'*églantier* et le *petit mûrier* y trouvent leur place. Plus au nord, la zone que l'on peut appeler *arctique*, comprend le *genévrier*, plusieurs espèces de *saule*, l'*airelle ponctuée* et la *bruyère commune*. J. H.

les rayons solaires, donne un jus trop aigre. Au nord de la région de la vigne, les plantations de houblon, devenues nécessaires à la confection de la bière, occupent de grands terrains; cette plante s'étend depuis le 50e degré de latitude jusqu'au 60e (1).

La distribution des plantes alimentaires que nous venons de nommer influe beaucoup sur le genre de nourriture des peuples de l'Europe. Une ligne à plusieurs courbures, tirée du midi de l'Angleterre par la Flandre française, la Hesse, la Bohème, les monts Karpathes, Odessa et la Crimée, marque à peu près la limite entre les peuples qui boivent habituellement du vin, et ceux qui font un usage général de la bière. L'emploi du froment pour faire du pain est plus général au sud de cette ligne, mais il la

(1) M. Ch. Ritter, dans sa carte destinée à présenter la distribution des plantes cultivées en Europe, divise cette partie du monde en 8 zones, dont la position est sensiblement différente de celle des plantes qui croissent sans culture. Dans la zone méridionale, qui se termine au nord par le 40e parallèle, on voit la *canne à sucre*, la *vigne*, le *figuier d'Inde* et le *cotonnier* qui croît principalement en Grèce. Une autre zone parallèle à la précédente, et qui, ayant pour limites à l'ouest et à l'est le golfe de Gascogne et la mer Noire, se termine vers le 43e degré, joint au *cotonnier* le *caroubier* et l'*oranger*. La zone suivante, qui s'étend jusqu'au-delà du 46e degré, est caractérisée par le *maïs*, le *figuier*, l'*olivier* et le *grenadier*. Toutes ces zones sont parallèles, mais celle qui suit s'étend d'abord de l'ouest à l'est sur le 50e degré de latitude, depuis la Manche jusqu'au 15e méridien, puis descend vers le sud jusqu'au 47e degré, en ajoutant au *maïs* le *melon d'eau*, le *noyer*, le *châtaignier* et l'*amandier*. La vigne ne dépasse pas cette limite. La zone qui suit, plus large vers l'ouest que vers l'est, se termine au 60e parallèle, sous le 8e méridien, et au 55e parallèle sous le 62e méridien : le *pommier* et le *poirier* la caractérisent. La zone au nord s'élargit en sens inverse de la précédente, puisqu'elle se termine par un arc de cercle qui coupe le 60e parallèle sous le 37e méridien : c'est la limite du *prunier*, du *cerisier*, du *froment*, du *potiron* et du *houblon*. Une autre petite zone, qui ne s'étend de l'ouest à l'est que du 10e au 20e méridien, et se termine vers 64 degrés 30 minutes de latitude, voit croître l'*avoine*, le *concombre* et le *chanvre*, tandis que le *lin*, l'*orge* et le *seigle* s'étendent jusqu'au cercle polaire. Enfin, au-delà de ce cercle, on cultive la *pomme de terre*, l'*angélique*, le *seigle* et la *fraise comestible*. J. H.

dépasse sur quelques points; par exemple, dans l'Angleterre méridionale, le pain de seigle, plus général au nord de la même ligne, reparaît aussi dans plusieurs contrées montagneuses plus méridionales.

C'est une ligne bien plus méridionale, longeant les Pyrénées, les Cévennes, les Alpes et l'Hémus, qui sépare les pays à lait et à beurre des pays à huile. Dans les premiers, grâce aux beaux pâturages, les bestiaux abondent, et la viande, plus succulente, est aussi consommée en bien plus grande quantité. L'homme qui se nourrit habituellement de viande, de bière, de lait et de beurre, doit sans doute avoir un tempérament opposé à celui qui vit de pain, de vin et de mets apprêtés à l'huile; mais ce constraste ne se prononce véritablement qu'entre les anneaux extrêmes de la chaîne, comme, par exemple, entre l'Espagnol et l'Italien d'un côté, et le Suédois et le Russe de l'autre. Les peuples intermédiaires présentent, sous les rapports de la cuisine et de la cave, des rapports singulièrement mélangés; le Normand français, par exemple, mange autant de viande que l'Anglais, mais il a du vin à sa porte; le Hongrois est dans le même cas; le Bavarois (proprement dit) consomme plus de bière que le Souabe son voisin. Partout l'introduction de la pomme de terre accroît les alimens farineux, et dans l'Angleterre, l'usage immodéré du thé a diminué celui de la bière, même chez le peuple. Enfin, les classes bien élevées, polies et lettrées, vivent presque partout de la même manière; elles éludent les effets du climat, elles mêlent les dons d'un pays à ceux d'un autre; elles se déplacent fréquemment; ce qui démontre combien sont confuses et téméraires les distinctions qu'on a voulu établir entre les nations européennes, en se fondant sur la différence de leurs alimens (1).

(1) Comparez *Bonstetten*, l'Homme du Nord et du Midi, et *Schow*,

Parmi les fruits d'arbres, la cerise et la prune bravent le plus la rigueur des climats septentrionaux : la cerise mûrit près Drontheim en Norvége et près Jacobstadt en Finlande, à 63 degrés, mais en Russie elle n'atteint qu'à peine le 60e parallèle. Par contre-coup, elle devient rare en Italie, et ne se montre en Sicile que sur les montagnes. La pomme mûrit et se développe dans sa perfection jusque sous le 55e degré; plus au nord, elle durcit tout à coup et cesse de mûrir; de même aux extrémités méridionales de l'Europe elle perd sa saveur et sa finesse. Peut-être cette circonstance ne résulte-t-elle que de la culture. Mais le groseillier et plusieurs autres arbrisseaux à baies ne prospèrent guère dans le climat méridional de l'Europe. La culture a transporté l'abricotier, et surtout le pêcher, avec un grand succès, jusqu'au 50e parallèle, mais ce sont aussi des arbres indigènes de la montagneuse Arménie et de la région froide de la Perse. La figue mûrit jusqu'au-delà du 50e parallèle, mais son véritable climat est celui des extrémités méridionales de l'Europe. L'olivier lutte avec les vents froids des Alpes et les gelées de l'hiver, mais la fréquente destruction des plantations au-delà du 44e degré prouve que sa patrie naturelle est sur les bords mêmes de la Méditerranée, jusqu'à l'élévation de 1200 à 2000 pieds. De même, le vrai climat des orangers et des citronniers ne commence qu'à 43 degrés et demi, aux îles d'Hyères et en Toscane. Sur le territoire de Nice, les oliviers de San-Remo et d'autres points plus septentrionaux, sont, de même que les palmiers-dattiers de Bordighera, des exceptions locales dues à l'abri que fournit la chaîne des Apennins. Le palmier, le cactus, l'aloès, et quelques autres végétaux des deux Indes, ne réussissent régulièrement qu'aux environs de Lisbonne, dans l'Andalousie, en Sicile, au-dessous du

Parallèle du Nord et du Midi. Ce dernier ouvrage, substantiel et plein d'idées, est très-préférable à la *paraphrase* de M. Bonstetten.

40e parallèle. C'est aussi la limite la plus septentrionale où se soit élevée la culture de la canne à sucre, jadis assez active en Grenade, près Tortose, en Majorque et en Sicile.

Deux plantes d'une haute importance pour la vie civilisée, le lin et le chanvre, appartiennent à la presque totalité de l'Europe; mais le premier prospère davantage dans les températures froides ; sa culture s'étend jusqu'en Finlande, mais non pas en Ostrobothnie, et en Russie jusqu'au-delà de Kostroma et de Iaroslavl; le second réussit parfaitement dans la Pologne, dans l'Oukraine russe, dans l'Alsace, dans le royaume de Valence, en Calabre. Le midi de l'Europe produit du coton et de la soie, mais les récoltes n'égalent pas en abondance celles de l'Amérique et de l'Inde.

En décrivant les trois climats généraux de l'Europe, nous avons considéré la distribution générale des arbres et des arbustes qui viennent sans culture. Le sapin (*pinus abies*) habite toute l'Europe jusqu'au 67e parallèle; c'est surtout dans le nord qu'il forme de grandes forêts. Le midi, au contraire, voit, depuis le 43e parallèle, les rivages sablonneux de la mer se couvrir du pin maritime, et le pin pinier (*pinus pinea*), qui imite le port du palmier, former de belles forêts dans les Alpes, dans les Pyrénées, au bord du Tage. Les pins *cembra* et *pumilio* appartiennent aux sommets des Karpathes, des Alpes et des Pyrénées. Le pin sauvage (*pinus sylvestris*) et le sapin-mélèze (*abies larix*) peuvent être considérés comme généralement répandus jusqu'au 63e parallèle. Le pin pesse (*pinus picea*) ne commence qu'au-dessous du 60e parallèle. Le chêne commun, qui ne croît plus en Dalécarlie, se montre encore, mais faible, au 62e parallèle en Finlande; il n'atteint pas les extrémités les plus méridionales de l'Europe. Le chêne à glands doux (*quercus ballota*) orne tout le midi de ses groupes pitto-

resques. Le chêne-liége (*quercus suber*) s'étend particulièrement à travers le Portugal, l'Espagne et l'Italie. Le hêtre, qui cesse vers le 60e parallèle, et le tilleul, qui s'élève vers le 63e, sont, au sud de la Baltique et dans les îles de cette mer, d'une beauté particulière. Le frêne, l'aune, l'orme, le peuplier noir et le peuplier blanc, cessent également vers les 60e et 61e parallèles.

Le peuplier-tremble et le bouleau ne s'arrêtent pas même au cercle polaire; leur feuillage animé semble vouloir égayer les paysages solitaires de la Laponie. Les divers saules et le joli sorbier aiment aussi les régions les plus septentrionales. Les semences légères du saule et du bouleau, emportées par le vent, prennent racine presqu'aux bords des neiges perpétuelles. Il est singulier que le grossier sureau ne dépasse pas le 57e parallèle, tandis que le délicat lilas étale ses fleurs odorantes jusque sur les bords de la Néva, et jusque parmi les sombres rochers de Fahlun, en Dalécarlie : cet arbuste, charme de nos printemps, existe sauvage en Suisse, selon Haller, et pourrait bien être indigène d'Europe.

Divers arbres du midi ont fait de lents progrès vers le nord, à l'aide de la culture. Le peuplier d'Italie ne dépasse guère la latitude du Danemark. Le platane oriental et l'érable pseudo-platane, ornement commun des forêts de la Grèce, perdent leur éclat au nord des Alpes. Le frêne à manne (*fraxinus ormus*) si cher à la Calabre, ne réussit guère au-delà du 44e parallèle. C'est aussi la limite naturelle générale du laurier, du myrte, du lentisque à mastic, du térébinthier, du buis et du cyprès; ces arbres ne viennent dans toute leur beauté qu'autour de la Méditerranée. C'est aux anciennes colonies grecques que la Crimée a dû l'introduction du laurier, ainsi que celle de l'olivier et de la vigne.

Les lieux incultes du midi, surtout au-dessous du 40e

parallèle, se couvrent de cistes, de thym, de romarin, de jasmin, et d'autres arbrisseaux odoriférans, mais ils n'ont guère d'autres arbrisseaux à baies que celui qui donne les câpres. Les rochers et les marais du nord, surtout au-delà du 60e parallèle, se garnissent au contraire d'arbrisseaux riches en baies salutaires et quelquefois délicieuses, telles que les groseilliers, les *vitis idæa*, le *myrtillus* et le *rubus chamæmorus*.

Le règne animal de l'Europe ne nous occupera pas longtemps. Il est encore moins varié que le règne végétal.

Les régions du nord et du nord-est, jusqu'à la Baltique et jusqu'au centre de la Russie, offrent à peu près les mêmes particularités. L'ours blanc et le renard bleu y apparaissent de temps à autre sur les rivages de l'Océan glacial. Le renne descend en Scandinavie jusqu'au 61e parallèle, et en Russie, six à sept degrés plus bas. Le *mus lemmus* ou *lemming* fait ses migrations en lignes droites de l'est à l'ouest, entre le 55e et le 65e parallèle. Le glouton parcourt toute cette région. L'élan se tient généralement plus bas que le cercle polaire; il se montre en Lithuanie et même jusqu'en Prusse. Cette région nourrit encore le mouton de la variété ouralienne ou scandinave, distingué par une laine dure et par les cornes communes aux femelles.

Les plaines nues ou steppes qui bordent la mer d'Azof et la mer Caspienne ont quelques animaux communs avec l'Asie. Le chameau de Bactriane y a retrouvé ses pâturages remplis d'herbes salines. Le mouton circassien ou à longue queue s'est répandu jusque vers l'Oka et le Dnieper. Le léger cheval des Tatars y est resté avec ses maîtres; enfin le féroce chacal y a suivi la trace des animaux. Mais ce sont là des invasions peu remarquables.

Les grandes plaines fertiles et verdoyantes qui s'étendent depuis l'Oukraine et la Moldavie jusqu'en Danemark et

en Flandre, sont le séjour favori des races les plus fortes de bœufs et de chevaux; ces deux animaux y ont probablement existé long-temps à l'état sauvage; on voit encore de temps à autre en Pologne quelques *urus* ou *aur-ochs*, mot qui dit littéralement bœuf primitif ou ancien; c'est la souche sauvage du bœuf. On trouve dans cette zone, de même que dans toute l'Europe moyenne, une race de moutons identique avec celle d'Espagne et d'Angleterre; mais celle-ci a été améliorée par des causes tant naturelles qu'artificielles. La zone moyenne de l'Europe ne comptait pas l'âne au nombre de ses animaux indigènes; il y a été introduit, mais il y dégénère. Il est rare en Suède et en Russie.

Le cochon se rencontre un peu plus au nord que l'âne : il ne s'y est propagé que depuis peu, ainsi que le chat.

La grande chaîne de montagnes que nous avons suivie sous les noms de Pyrénées, de Cévennes, d'Alpes, de Karpathes et d'Hémus, est habitée par trois espèces particulières, le bouquetin, le chamois et la marmotte : on trouve celle-ci jusqu'au-delà du 55e parallèle.

Les régions méridionales de l'Europe ont généralement les mêmes animaux que la zone moyenne; car le bœuf et le cheval d'Italie, pour peu qu'ils soient bien soignés, ont des formes aussi robustes et plus vigoureuses que ces mêmes animaux dans l'Oukraine ou dans le Holstein; mais les invasions des Maures et des Turcs y ont amené le cheval arabe on *barbe*, dont la descendance a produit l'andalous et d'autres variétés. Nous sommes pourtant tentés de croire, d'après des observations personnelles, que le cheval andalous est à peu près le même que le petit cheval de Norvége (dit *norbagge*), et que par conséquent l'un et l'autre descendent d'une souche commune et probablement indigène d'Europe. Il est plus certain que le midi de l'Europe a reçu de l'Asie le buffle, qui ne se

trouve pas plus au nord que la Hongrie. Le midi possède aussi, et probablement d'origine indigène, le mouton *mouflon* dans l'île de Sardaigne, et une autre race particulière du même animal, le *strepsiceros*, dans l'île de Candie(1). L'âne de l'Europe méridionale, s'il n'est pas indigène, vient de l'Asie mineure et de la Syrie.

Tels sont les principaux traits physiques de notre partie du monde.

(1) Le nom de *strepsiceros*, qui signifie *cornes torses*, paraît avoir été réservé par les anciens à un mouton qui vit à l'état sauvage dans l'île de Crète ou de Candie. Buffon, Caïus et d'autres naturalistes, trompés par ce que dit Pline (lib. II, cap. XXXVII), que le strepsiceros est un animal d'Afrique dont les cornes figurent une sorte de lyre, ont rapporté ce nom à diverses espèces d'antilopes telles que le *condoma*, le *saïga*, le *guttu-rosa* et le *kola;* mais Belon ayant fait remarquer que de son temps on donnait encore ce nom à un mouton dont les cornes sont cannelées en spirales, Buffon et Pallas s'en rapportèrent définitivement au témoignage de Belon. J. H.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
I. *Région ouralienne centrale.* Latit. 51—61 Longit. 67—76	L'est de la Russie d'Europe, comprenant les montagnes Ouraliennes avec leurs branches entre les 51e et 61e degrés, les bassins de la Kama, de la Viatka, de l'Oufa, de la Biélaïa; la partie montueuse du bassin du fleuve Ouralsk (partie occidentale), jusqu'au commencement des steppes Caspiennes; enfin la rive orientale du Volga, depuis l'Ounscha jusque vers Saratof. *Voyez* Régions II, VI, VII.	Élévation des montagnes, 6 à 8000 pieds. Niveau du Volga près Kazan, 580 pieds. Vent d'est glacial. Vent du sud brumeux sur les montagnes, sec et brûlant dans les plaines. Température moyenne..... A Solikamski — 1,85. Le mercure devient souvent malléable à Iékatherinbourg, à 2 lieues au-delà de l'Oural. A Perm, 6 mois de neige restante, 2 mois sans gelée. Chaleur et sécheresse extrême à Orenbourg. Près Orenbourg, les grains et les légumes gèlent souvent. Rennes. Céréales dans les basses vallées. Noisetiers sur la Kama.
II. *Région ouralienne maritime.* Latit. 59—70 Longit. 55—80	Le nord-est de la Russie d'Europe à l'est de l'Onéga (rivière), du Scheksna et du Volga, comprenant les bassins de la Dvina, de la Suchona, de la Vitscheda, de la Mezen, de la Petchora, de l'Ousa, ainsi que les revers occidentaux des monts Ourals depuis le 61e degré de latitude. *Voyez* Régions I, III et VI.	Les monts Ouraliens s'abaissent. Glaces le long des rivages jusque vers le 1er juin. Tonnerre très-rare. Variations de vent et de température. Température moyenne..... Le mercure devient souvent malléable à Oustioug-Veliki. La Dvina est gelée du 1er novembre au 1er mai. L'agriculture cesse généralement vers le 60e degré. Rennes. Arbustes fruitiers en grande quantité. Les pins disparaissent à 61 et 62 degrés.

Suite du Tableau des Régions physiques de l'Europe.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
III. *Région des grands lacs.* Latit. 56—66 Longit. 40—55	La Finlande, les gouvernemens de Pétersbourg, d'Olonetz, de Novgorod, de Pleskof, de la Livonie et de l'Estonie. Limite au sud-est, le plateau de Valdaï et d'autres collines; au nord-est, la rivière Onéga. *Voyez* Régions II, IV, VI.	Plaine coupée de petites chaînes de rochers. Température moyenne + 4. Pétersbourg + 3, 8. Uméa + 0, 7. Abo + 4, 8 (Réaumur). Maximum du froid à Pétersbourg ÷ 24, 5. Jours de gelée, temps moyen constant, 112 par an, *ibid.* Jours exempts de neige, 60 par an. Seigle, orge, etc., partout, sur la côte baltique; ils mûrissent difficilement à 61 degrés dans l'intérieur, vers Olonetz. Froment, peut mûrir jusqu'au 60e degré en Finlande.
IV. *Région de la Laponie.* Latit. 64—72 Longit. 30—58	Les montagnes ou plateaux de la Laponie, avec la Westrobothnie jusqu'au fleuve Uméa, le Nordland de Norvége, les Laponies norvégienne et russe, jusqu'à la plus courte ligne entre le golfe Bothnique et la mer Blanche. *Voyez* Régions III et VI.	Les montagnes de la Norvége s'abaissent à 67 degrés de latitude. Chaîne littorale de Laponie, 3 à 4000 pieds. Plateau du versant des eaux, 2000 à 2300 pieds. Beaucoup de lacs gelés jusqu'au mois de juin. Les golfes de la mer du Nord dégèlent vers le 10 mai. Température moyenne, au cap Nord 0, 0; à Wadsöe (au nord-est) — 0, 77; à Enontakis + 2, 8. Température moyenne de l'été au cap Nord, + 6, 3; à Enontakis, + 12, 7. Culture d'orge et avoine, par-ci par-là. Pins et sapins jusqu'à 67 degrés. Rennes. Arbustes fruitiers.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
V. *Région de la Scandinavie.* Latit. 55—66 Longit. 23—37	La Péninsule scandinave, au sud d'une ligne tirée de l'île de Donnaöe, 66 lat. nord à Uméa, 64 lat. nord le long du fleuve Uméa. Subdivisions : 1. *Haut-Pays* ou *Norvége.* 2. *Suède au nord des lacs* Vener, *etc.* 3. *Gothie* ou *Suède au sud des lacs.* *Voyez* Régions IV et X.	Montagnes de 8000 pieds, placées sur un plateau de 3000 pieds. Pente générale au sud et à l'est. Température moyenne à Stockholm, + 5, 7; à Christiania + 6; à Trondhiem + 4, 4. Climat brumeux et pluvieux sur l'Océan; maximum de froid à Bergen, ÷ 12. *Idem* venteux et serein sur la Baltique; maximum de froid à Upsal, ÷ 22. Céréales cultivées partout. Arbres fruitiers rares au-delà de 60 deg. Forêts de pins, sapins, mélèzes, vers 66 degrés. Chênes, vers 60 degrés.
VI. *Région de la Russie centrale.* Latit. 51—60 Longit. 50—67	Parties élevées du bassin de la Dvina, du Dnieper et du Don; tout le bassin de l'Oka et de ses rivières tributaires; tout le bassin occidental du Volga, avec ceux du Mologa et de Sura, jusqu'à Saratof. Limites à l'ouest, la Bérésina et le Dnieper; au sud, l'escarpement des terres depuis les chutes du Dnieper jusqu'à Tzaritzin. *Voyez* Régions I, II, III, VII, VIII et IX.	Plateau élevé à Valdaï de 1000 à 1250 pieds. Pays ouvert à tous les vents. Température moyenne + 4 à 5. En 1791, thermomètre sous zéro pendant 177 jours, à Moscou. Froids extrêmes momentanés. A Moscou 30 degrés. A Saratof, le 3 février 1803, le mercure devint malléable. Le Volga, près Nijégorod, gèle le 25 novembre, dégèle le 5 avril. *Idem*, près Kazan, gèle le 1er novembre, dégèle le 25 avril. L'Oka, près Orel, gèle le 25 novembre, dégèle le 25 mars. Seigle, orge, etc. Pommiers et pruniers jusqu'au 55e degré. Le renne disparaît.

Suite du Tableau des Régions physiques de l'Europe.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
VII. *Région des plaines scythiques.* Latit. 51—43 Longit. 40—70	La plaine qui s'étend entre les pieds des montagnes d'Oural et le Caucase, arrosée par le bas Oural, le bas Volga, le Kouma, le Manytch, et qui ensuite forme la partie basse des bassins du Don, du Donetz, du Dnieper jusqu'au Dniester. Subdivisions : 1. *Plaine caspienne.* 2. *Plaine pontique.* 3. *Tauride*, appendice très-distinct, formant une région exceptionnelle.	Plaines sablonneuses, argileuses, imprégnées de sel, plus élevées dans la deuxième subdivision. Montagnes de la Tauride, isolées dans cette région. Le Volga gèle pendant deux mois. Mer d'Azof gèle en entier. Maximum du froid à Astrakhan ÷ 23, 7 (Voyez *Upsal*). *Idem* de chaleur + 36. Maximum de froid à Odessa ÷ 31 en 1803. Température moyenne, probablement + 7, 5. Débordemens du Volga sans fertiliser le sol. Disettes d'arbres et de céréales, augmentant vers l'est. Sol limoneux et fertile au bord des fleuves. Bœufs, chevaux. Au midi, le chameau.
VIII. *Région des plaines sarmatiques.* Latit. 50—58 Longit. 19—82	La Silésie, les pays entre l'Oder et la Dvina, toute la Pologne propre, la Prusse propre et la Lithuanie, jusqu'au partage des eaux entre la Vistule et le Niemen, d'un côté, le Dnieper et le Dniester de l'autre côté, et encore au-delà de cette ligne les marais de Polésie et les plaines de Volhynie, de Podolie, de Kiovie jusqu'à l'escarpement qui coupe le lit du Dnieper à ses cataractes. *Voyez* Régions VI, VII, XIII.	Plaine argilo-sablonneuse, humide et fertile. Niveau des bords de la Vistule; Varsovie, 588 pieds. Plateau de la Prusse orientale, élevé de 600 pieds. Partage des eaux entre la mer Noire et la Baltique dans une plaine très-basse. La Volhynie s'élevant en sens contraire de la direction du Dnieper. Rivières très-encaissées en coulant vers la mer Noire. Température moyenne : à Varsovie + 9, 2; à Vilna + 8, 7. Maximum du froid à Varsovie ÷ 15, 9. Forêts de chênes, de pins, jusqu'au bord de la mer Baltique, et jusqu'à l'escarpement de la plaine volhynique vers les steppes pontiques. Des milliers de petits lacs, vers la Baltique, à 20 lieues de ses rivages.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
IX. *Région des plaines cimbro-germaniques.* Lat. 50 ½—57 ½ Long. 19 —32	Le bassin du Rhin, depuis Coblentz, la basse Belgique, la Hollande, toute l'Allemagne septentrionale, au nord des montagnes du Harz; les contrées entre l'Elbe et l'Oder, le Jutland avec les îles danoises de la Baltique.	Plaines argileuses bordées de tourbières. Hauteurs de 1200 pieds dans le Jutland. Dans le Mecklenbourg, de 600 pieds. Toutes les céréales. Forêts jusqu'à 5 ou 10 lieues de la mer d'Allemagne. Vents de nord-ouest dominans et nuisibles aux grands végétaux. Bruyères dans les plaines hautes. Fertilité extrême dans les *marsches* ou terres d'alluvion. Température moyenne : à Bruxelles + 10, 5; à La Haye 9, 8; à Berlin 8, 2; à Copenhague 7, 6. Grands froids ordinaires : à Bruxelles ÷ 10, 1; à Francker 14; à Berlin 12, 6; à Copenhague 11, 9.
X. *Région des Iles britanniques.* Latit. 50—61 Long. 7—19 ½	Subdivisions : 1. *Plaine d'Angleterre.* 2. *Montagnes cambriques.* 3. *Région centrale des collines de Derby à Edinbourg.* 4. *Montagnes calédoniennes.* 5. *Irlande.* On doit encore y comprendre les *îles Fœröe*, à 62 degrés lat.	Montagnes de 4000 pieds au nord-ouest. Plaines calcaires au sud. Lacs en Ecosse. Marais mouvans en Irlande. Température moyenne : à Londres + 10, 2 (Réaumur); à Dublin + 9, 5; à Edinbourg + 8, 8. Moyenne des grands froids à Londres ÷ 5, 6. Climat variable partout, très-humide et doux en Irlande. Hivers incertains. Céréales, forêts, comme la région IX au nord, et au midi comme la région XIV.

Suite du Tableau des Régions physiques de l'Europe.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
XI. *Région hercynio-karpathienne.* Latit. 46—52. Longit. 25—44	Les monts et plateaux du Westerwald, vis-à-vis Coblentz, ceux de la Hesse, du Harz, de la Thuringe, de la Franconie, la Saxe électorale, les Sudètes, la haute Silésie, la Moravie, les Karpathes avec une partie de la Galicie, de la haute Hongrie et de la Transylvanie. Subdivisions : 1. *Région hercynienne propre :* les pays montueux de Franconie, du Harz, etc. 2. *Région des monts Sudètes :* la Bohème, la Moravie. 3. *Région des monts Karpathes :* la haute Hongrie. 4. *Région des monts Daciens* ou la Transylvanie.	Elévation des Sudètes 5000 pieds, les Karpathes 8000 pieds, les Alpes daciennes 9000 pieds. Plateaux de Saxe 600 pieds, de Bohème 1200 pieds, de la haute Hongrie et de la Transylvanie 1900 pieds. Forêts humides. Rivières nombreuses. Peu de lacs. Grands froids à Lemberg ÷ 22 à 28; à Prague ÷ 17, 2 (Réaumur). Température à Prague, + 9, 7. Elle va en refroidissant à l'est. Vigne végète dans les expositions abritées jusqu'au 51e degré. Avoine, seule céréale dans les Karpathes. *Pinus cembra* et *pumilio*, derniers arbustes.
XII. *Région des vallées danubiennes.* Lat. 48 1/2—43 Long. 34 —47	L'Autriche inférieure, presque toute la Hongrie, la Bosnie et la Servie en partie, la Bulgarie, la Valachie, la Moldavie, Bessarabie. Subdivisions : 1. Plaines du Danube moyen. 2. Plaines du bas Danube. 3. Collines du penchant méridional des Karpathes. 4. *Id.* du penchant septentrional de l'Hémus, etc 5. *Id.* du penchant oriental des	Chaînes avancées des Alpes et des Karpathes dans la 1re subdivision. Deux *détroits* terrestres ou étranglemens de vallée : 1° au nord de Bude; 2° près d'Orsova. Elévation de Vienne 478 pieds; de Semlin 290 pieds. Plaines à perte de vue, salines et bitumineuses, dans la 1re subdivision. Marais immenses le long du bas Danube. Température moyenne : de Vienne + 10, 3; de Bude 10, 6; à Galatch (en Moldavie) 8, 9. Chaleurs extrêmes dans les plaines de la Hongrie. Froids vifs en Bosnie sur la pente nord. Vents froids de Russie en Moldavie. Le bas Danube gèle long-temps. Vignes, froment sur les collines,

XIII. *Région des Alpes.* Latit. 43—49 Longit. 20—34	1. L'*alpine propre :* les Alpes, avec les plus hautes vallées, telles que la Savoie, le Valais, l'Uri, les Grisons, le Tyrol, etc., etc. 2. La *subalpine germanique* ou du *nord :* Berne, Zurich, haute Souabe, Bavière, haute Autriche, Styrie. 3. La *subalpine italienne* ou du *sud-est :* toute la vallée du Pô, de l'Adige, de la Piave, etc. 4. La *subalpine française* ou du *sud-ouest :* tous les bassins de Saône, Rhône, Durance, Gard, Hérault, etc. (France *rhodanique*.)	Elévation générale des montagnes de 10 à 15,000 pieds. Plateaux de Bavière, de Souabe, 12 à 1500 pieds, de Piémont, 1000 pieds, du Viennois, *idem*. Plaine de la Lombardie, 200 pieds. Lacs nombreux au nord-ouest et au sud-est des Alpes. Température moyenne de la région alpine : à Berne + 9, 4; à Zurich 8, 8; à Genève 9, 6. *Idem* de la subalpine du nord : à Ratisbonne + 8, 9; de la subalpine de l'ouest : à Dijon + 11, 2; à Vienne + 12, 3; à Marseille, 15 : de la subalpine du sud-est : à Milan + 13, 2. Les lagunes de Venise gèlent quelquefois. Productions de tous les climats européens, sur la pente méridionale, selon les niveaux. Flore de Laponie sur les sommets; palmiers aux bords de la mer. La subalpine germanique, moins abaissée et exposée au nord, atteint à peine le véritable climat de la vigne.
XIV. *Rég. de la France océanique.* Lat. 42 ½-13-23 Long. 13 — 23	Les bassins de la *Seine*, de la *Loire* et de la *Garonne*, avec toutes leurs rivières secondaires et intermédiaires. Subdivisions : 1. *La cévennique.* 2. *La garumnique.* 3. *La ligerienne centrale.* 4. *L'armoricaine.* 5. *La séquanique.* 6. *La jura-vogésique.*	Le sommet de la région offre un plateau élevé de 12 à 1800 pieds, couronné de montagnes volcaniques de 5 à 6,000 pieds. Le reste de la région est en plaines, avec des hauteurs et des collines peu considérables. Peu de lacs. Rivières peu profondes. Température moyenne, région séquanique : à Paris + 10, 6; à Laon + 8; 5; région armoricaine : à Saint-Malo 12, 3; à Nantes 12, 6; région garumnique : Bordeaux, 13, 6; mais dans la région centrale, à 46 degrés; Clermont + 10 à 1260 pieds d'élévation absolue. La température moyenne du mois le plus froid est à Bordeaux + 5, 0; à Nantes + 3, 9; à Clermont + 2, 2. La vigne passe 49 degrés, mais fuit la proximité de la mer. Laurier en pleine terre à Brest. Froment jusqu'à 3000 pieds d'élévation.

Suite du Tableau des Régions physiques de l'Europe.

RÉGIONS PHYSIQUES.	CONTRÉES Y COMPRISES.	CARACTÈRES PHYSIQUES.
XV. *Région du mont Hémus et de l'Archipel.* Latit. 35—43 Longit. 35—46	Les montagnes de la Dalmatie, de la Macédoine, de la Romanie, avec toutes les presqu'îles et les îles de la Grèce, y compris la Crète. Subdivisions : 1. La *hémique*, jusqu'à l'Acius. 2. L'*albanique*, y compris la Dalmatie. 3 La *pindo-héliconienne*. 4. Le *Péloponèse*. 5. Les *Cyclades*. 6. *Crète*.	Elévation des montagnes, généralement inconnue. La neige tombe quelquefois au milieu de l'été sur l'Hémus, et même dans l'île d'Andros. Vent d'est frais et salubre. Vent du sud et du sud-est malsain dans beaucoup de localités. Oliviers, orangers, myrtes, au sud du mont Hémus. Vignes sur le rivage de la mer. Climat variant de canton à canton. Constantinople, placée entre le Taurus et l'Hémus, a l'hiver plus rude que Venise.
XVI. *Région des monts Apennins.* Latit. 36—44 ½ Longit. 25—36	L'État de Gênes, la Toscane, l'État de l'Eglise, Naples, la Sicile avec Malte, la Sardaigne et la Corse. 1. La Péninsule (*Apennin*). 2. La Sicile (*Etna*.) 3. Sardaigne et Corse (*Anti-Apennin*).	Dans la Péninsule, les penchans nord et est des Apennins sont sensiblement plus froids que les penchans ouest et sud. Rome, température moyenne, + 15, ... Mois le plus froid + 5, 7, à peu près comme Montpellier. Chaleurs extraordinaires causées par le sirocco. Vapeurs malsaines en Sardaigne, aux marais Pontins, etc., etc. Vignes comme à la région XV. Canne à sucre, en Calabre, en Sicile. .....

XVII. *Région de la Péninsule hispanique.* Latit. 36—43 ½ Longit. 8—21	L'Espagne et le Portugal. 1. Région d'Ebro ou de l'Ebre (*Iberia.*) 2. Région des montagnes Actériennes, etc. (*Cantabria.*) 3. Région du Duero (*Duriana.*) 4. Région du plateau central (*Celtiberia*). 5. Région du bas Tage (*Lusitania*). 6. Région du Guadalquivir (*Bœtica*).	Montagnes peu inférieures aux Alpes. Neige éternelle sur les Pyrénées, la Sierra Nevada et Pentata, sur les monts d'Europe, en Galice. Humidité extrême sur les côtes nord. Aridité du plateau central. Salubrité particulière de Valence et Murcie, grâce aux expositions orientales. Les froids les plus vifs : au pied des Pyrénées — 6; à Madrid — 3; à Cadiz + 7. Les chaleurs : dans les Asturies + 24; à Madrid + 27; à Cadiz + 31. Lisbonne, température moyenne + 16, 5. La fièvre jaune ne monte pas au-delà du niveau de 600 pieds.

Remarque générale. Nous avons cherché à déterminer les 17 régions d'après une combinaison de tous les caractères physiques, à l'instar des *familles botaniques*.

TABLEAU *des températures moyennes centigrades de quelques points de l'Europe, par mois, saisons et années* (1).

	UPSAL.	COPENHAGUE.	LONDRES.	PARIS.	GENÈVE.	ZURICH.	BUDE.	ROME.	PALERME.
Janvier.....	— 5 49	— 1 54	+ 1 92	+ 2 99	+ 1 16	— 3 17	— 2 69	+ 7 18	+ 10 78
Février.....	2 98	2 67	3 27	4 01	2 87	0 94	+ 0 65	8 18	10 78
Mars.....	1 48	1 11	5 95	6 14	5 86	4 51	3 64	10 71	12 11
Avril.....	+ 4 55	+ 5 89	7 80	10 46	9 74	7 58	9 63	13 71	14 51
Mai.....	9 55	11 63	11 95	13 60	16 75	15 30	18 37	18 11	17 71
Juin.....	14 54	16 80	15 16	16 64	17 06	16 35	20 19	21 58	20 48
Juillet.....	17 07	18 30	16 66	17 98	17 72	18 68	21 82	23 18	22 38
Août.....	15 75	16 68	16 46	17 56	14 70	18 43	22 01	22 88	23 18
Septembre..	10 97	14 28	13 54	15 10	10 85	14 14	16 77	20 07	21 57
Octobre	6 03	8 65	9 09	10 03	15 01	9 60	11 01	16 77	19 77
Novembre ..	0 08	3 28	4 99	6 18	50	3 58	4 69	12 07	15 57
Décembre...	— 3 95	— 1 20	— 2 57	2 77	2 22	— 1 21	0 50	8 48	12 30
Hiver.....	— 4 14	— 1 80	+ 2 58	+ 3 26	+ 2 08	— 1 15	— 0 85	+ 7 95	+ 11 31
Printemps..	+ 4 21	+ 5 47	8 57	10 07	9 78	+ 9 13	+ 10 55	14 18	14 78
Été.....	15 79	17 26	16 09	17 39	17 16	17 82	21 34	22 55	22 02
Automne...	5 69	8 73	9 21	10 44	10 12	9 10	10 82	16 30	18 97
Année.....	+ 5 39	+ 7 42	+ 9 12	+ 10 29	+ 9 79	+ 8 73	+ 10 45	+ 15 24	+ 16 77

(1) Ce tableau est tiré de la *Géographie des Plantes*, de M. *Schow*, professeur de l'université de Copenhague. Les températures sont corrigées sous tous les rapports, et réduites au vrai *medium* par M. Schow.

LIVRE CINQUANTIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Considérations générales sur la géographie politique de l'Europe. — Nations classées par langues et par religions. — Divisions politiques, gouvernemens, population, etc.

Les origines des peuples européens exigeraient un ouvrage particulier, tant ce sujet intéressant a fait naître de systèmes savans ou ingénieux, et tant ces diverses opinions laissent encore subsister de difficultés, dont quelques unes sont peut-être insolubles, parce que l'incurie a laissé périr les monumens. Mais sans entrer ici dans des discussions sur lesquelles nous essaierons de jeter quelque jour dans nos descriptions spéciales, réunissons dans un tableau général les faits qui nous paraissent le moins susceptibles de controverse (1).

Rappelons d'abord quelques principes déjà indiqués dans l'*Histoire de la Géographie*. Les noms généraux, donnés aux peuples européens par les Grecs et les Romains, sont aussi vagues et aussi insignifians que les termes d'*Indiens* chez nos voyageurs, ou de *Tatars* chez nos orientalistes. Il faut interpréter les témoignages des anciens par les langues, seuls monumens authentiques. Les noms de fleuves et de montagnes sont des témoignages anthentiques lorsqu'on peut en fixer l'époque. Il faut bien se garder de la prétention de faire remonter à un centre unique tous les élémens de la civilisation et tous les mouvemens des peuples. Il ne faut croire à des migrations des peuples que sur des preuves très-positives, et dans les limites rigoureuses

(1) *Voyez*, pour une classification plus rigoureuse et plus complète, le *Tableau des nations et des langues*, ci-après.

qui résultent de ces preuves. Les migrations des hordes asiatiques n'ont que peu changé la population, et moins encore les langues; quant aux migrations des nations européennes, ce sont plutôt des expéditions d'armées conquérantes; elles ont formé des castes et modifié les langues; mais le fond des populations reste le même. Il ne faut chercher ni en Asie ni en Éthiopie des origines obscures qui font négliger les faits certains et à notre portée. Il y a eu dans toute l'Europe, notamment parmi les *Turdetani*, parmi les Celtes, parmi les Scandinaves, parmi les Étrusques, des foyers de civilisation contemporains de la civilisation primitive des Hellènes. La plupart des nations anciennes, et notamment les Étrusques, les Thraces, les Scythes, étaient composées de *castes*, ou d'une tribu dominante ayant sous elle des tribus vassales, souvent de race très-différente. Des langues sacerdotales, sorties des temples, ont régularisé des idiomes sauvages de l'Europe primitive. Les castes sacerdotales communiquaient entre elles à de grandes distances. Avant ces faits historiques reconnaissables, il existait un chaos indéfinissable de petites tribus, et même de simples familles, qui s'avançaient, s'arrêtaient, se chassaient, se mélangeaient au gré de leurs besoins et de leurs caprices. Il nous reste de cette époque quelques faits inexplicables, tels que des rapports isolés de racines, de formes grammaticales, de noms même. On ne doit ni *systématiser* ces faits obscurs, ni les dédaigner.

Les langues européennes se divisent en deux grandes classes : 1° celles qui se ressemblent entre elles, et qui toutes ont des rapports avec le sanscrit et le persan; 2° celles qui ne présentent guère ces traits de ressemblance. Dans la première classe, on distingue le grec et en partie le latin, l'esclavon avec ses branches, les langues germanique et scandinave; dans la seconde, se trouve le finnois, le celte et le basque. Cette différence radicale indique-t-elle *deux*

invasions différentes de peuples asiatiques? N'indique-t-elle que deux époques de civilisation? c'est ce que nous n'entreprendrons pas de discuter.

Dix familles distinctes de peuples existent encore en Europe; mais ce sont en partie les plus anciennes qui ont conservé le moins de force numérique, comme dans une forêt les vieux chênes dépérissent, tandis que leurs rejetons plus jeunes étalent au loin de nombreux rameaux. On pourrait même un jour réduire ces dix familles à cinq ou six.

Les *Grecs*, dont les Pélasges (*Pelasgi*) étaient une très-ancienne branche, après avoir peuplé de leurs colonies la plupart des rivages de la Méditerranée, ne vivent plus que dans quelques provinces de la Turquie, principalement dans les îles de l'Archipel et dans le Péloponèse. La langue *grecque moderne* est une fille de l'ancienne, dont les traits, quoique altérés par le malheur et l'esclavage, charment encore jusqu'à ses barbares oppresseurs.

Les *Albanais* sont les restes des anciens *Illyriens* qui se mêlèrent d'abord avec des Grecs-Pélasges, et plus tard avec des Grecs modernes, mélange qui a pourtant laissé subsister assez d'élémens de leur ancienne langue pour y reconnaître quelque parenté avec le germanique, avec le slavon, et au total un caractère européen. Il ne reste aucune trace distincte de la race particulière qui est censée avoir habité la Thrace et les pays voisins du Danube; peut-être n'était-ce qu'une réunion de peuples de diverses familles, surtout phrygiennes, slavonnes, celtiques et pélasgiques; peut-être aussi la *langue thracique* proprement dite était-elle la souche commune du phrygien, du grec, de l'illyrien, peut-être du dace ou *dake*. C'est vers la Thrace, le mont Hémus, le bas Danube, que remontent les plus anciennes origines reconnaissables des peuples européens; mais les indices se confondent dès qu'on veut traverser

l'Asie mineure, ou faire par le nord le tour du Pont-Euxin.

Les *Turcs*, envahisseurs modernes de la Grèce, appartiennent à la même race que les *Tatars*, disséminés en Russie depuis la Crimée jusqu'à Kazan, et dont une colonie s'est établie en Lithuanie. Etrangère à l'Europe, ou du moins n'y ayant occupé anciennement que les régions ouraliennes extrêmes, au nord de la mer Caspienne, cette race y est aujourd'hui domiciliée, et probablement établie pour des siècles. Mais les Turcs se sont incorporé un grand nombre de familles grecques et une partie des anciennes nations, tant d'Asie mineure que de la Thrace. Les Turcomans, dont une branche est établie en Macédoine, ont conservé leur sang asiatique sans mélange.

En nous portant vers le nord-est de l'Europe, nous distinguons deux grandes familles de nations et de langues, probablement indigènes depuis des milliers d'années, quoique les noms de *Slaves* et de *Finnois* n'aient pas frappé les oreilles dédaigneuses des Grecs et des Romains. Ces deux races populeuses ont occupé, dès les premières lueurs de l'histoire, tous les pays compris sous les noms vagues et en partie chimériques de *Scythia* et de *Sarmatia*, car tous les noms topographiques de ces pays viennent du slavon ou du finnois, excepté quelques uns, en petit nombre, qui sont dus à l'empire momentané des Scythes, des Sarmates, des Ostrogoths, des Huns, successivement conquérans et dominateurs de ces vastes plaines. Il est probable que les Scythes-royaux, tribu mède, dominaient sur des tribus finnoises et slavonnes qui formaient les castes d'agriculteurs et de pasteurs. Les Sarmates paraissent une horde mongole ou tatare mêlée avec les Scythes et leurs vassaux; les Huns étaient une autre tribu mongole ou tatare, l'une et l'autre venant des bords du Volga et de la mer Caspienne. A la *même* époque où ils se montrent dans ces lieux, les bords du Dnieper et de la Vistule étaient déjà

peuplés de nations slavonnes et finnoises. C'est un point incontestable auquel nos lecteurs doivent tenir.

Les nations slavonnes se divisent, d'après leurs idiômes, en trois branches : 1° les *Slavons orientaux*, comprenant les *Russes*, mélange de Roxelans, de Slaves et de Scandinaves; les *Rousniaques* en Galicie, les *Slavons danubiens* ou Serviens, Esclavons, Croates et autres; les soi-disant *Wendes* d'Autriche; 2° les *Slavons occidentaux*, composés des *Polonais*, des *Bohèmes* ou *Tchèkhes*, des *Slovaques* de Hongrie, des *Sorabes* ou *Serbes* dans la Lusace; 3° les *Slavons septentrionaux* ou les *Venedi* des Romains, les *Wendes* des anciens Scandinaves, grande race plus anciennement civilisée, mais aussi plus anciennement mélangée que les deux autres : elle comprend les restes des Wendes germaniques, tels que Polabes, Obotrites et Rugiens, fondus avec les Allemands leurs vainqueurs; les Poméraniens, entre autres les Kassubes, subjugués par les Polonais; les anciens Prussiens, *Prutzi* ou *Pruczi*, exterminés ou réduits en esclavage par les chevaliers teutons; enfin, les *Lithuaniens* ou *Lettons*, seule branche qui ait conservé un reste de son ancienne langue, quoique mêlée de scandinave et de finnois (1).

(1) Suivant M. C. Fréd. Watson, les *Lettes* ou *Lettons* étaient le résultat d'un mélange de Slaves et de Germains : leur langue était un composé de celles de ces deux peuples. Au XIIe siècle, les chevaliers de l'ordre teutonique firent de vains efforts pour abolir dans la Prusse idolâtre l'idiôme national en y substituant la langue allemande. Avant l'arrivée de ces conquérans, on comprenait sous le nom de Lettes 1° les *Lettes* proprement dits; 2° les *Lithuaniens*, qui, au XIVe siècle, devinrent la principale nation slave; 3° les *Schamaïtes*, que l'on appela aussi *Samotes;* 4° les *Kriwitsches*, nommés aussi *Kriwetans;* 5° les *Kuhres* ou *Kouhres;* 6° les *Jacwingiens;* 7° enfin les *Prussiens* ou *Prutzi* proprement dits. Ces différentes nations formaient une population de plus de 11 millions d'individus. Sous les rois Jagellons, la Lithuanie ayant été réunie à la Pologne, et différens peuples du nord s'étant jetés sur les contrées habitées par les Lettes, la langue de ceux-ci éprouva de grands changemens : de là les mots et les tournures gothiques, islandaises et

Les *Valaques*, dans l'ancienne Dacie et le spays voisins, sont un mélange d'anciens Gètes, de Slavons et de Romains; aussi pourrait-on avec quelque raison compter la langue valaque parmi les filles du latin.

Les *Bulgares* sont une tribu tatare venue des environs de Kazan, où peut-être elle dominait sur des vassaux finnois; arrivée au pied du mont Hémus, elle s'est mêlée avec des Slavons danubiens, dont elle a en partie adopté la langue.

Les *Finnois*, que Tacite a désignés sous le nom de *Fenni*, et Strabon sous celui de *Zoumi* (1), errent probablement depuis un temps immémorial dans toute la plaine orientale de l'Europe, et quelques unes de leurs tribus, peut-être mélangées, ont été comprises par les Grecs parmi les Scythes d'Europe. Leurs restes ont été repoussés par l'accroissement immense de la famille slavonne vers le nord et l'est. Les *Lapons*, probablement mêlés de Huns; les *Finnois* propres en Finlande; les *Esthes*, les *Lives* ou Livoniens anciens, les *Permiens* ou *Biarmiens*, mêlés de Scandinaves, particulièrement de Norvégiens, qui au Xe siècle fondèrent parmi eux un État puissant; enfin les *Hongrois* ou *Magyars*, mélange de tribus finnoises et turques, dominé par des Persans ou Boukhares : telles nous paraissent les branches avérées de la race finnoise que les Russes nomment Tchoude. Sans doute on peut avec quelque raison en détacher les Hongrois, en les classant à part comme un peuple mixte, quoique très-ancien.

Les *Samoïèdes*, les *Siriaines*, les *Tchérémisses*, les *Mordoins*, paraissent être des tribus nomades venues d'Asie,

finlandaises que l'on y remarque aujourd'hui. Ainsi, en *Prusse*, la langue lette comprend 1/3 du dialecte slave, 1/3 du gothique, 1/6 du finlandais, et 1/6 de l'allemand; en *Lithuanie*, elle se compose de 1/3 du russe, 1/3 du polonais, et de 1/3 des dialectes gothique, finlandais et allemand; en *Courlande* et en *Livonie*, elle s'est conservée plus pure : elle a environ 1/2 du slave, 1/6 du gothique, 1/6 du finlandais, et 1/6 de l'allemand. J. H.

(1) *Suome* est leur nom dans leur propre langue.

et qui, subjuguées tour à tour par les Bulgares, les Hongrois et les Permiens, ont adopté des mots de plusieurs langues, de sorte que leur origine est devenue incertaine.

A l'ouest des Slavons et des Finnois, dans le centre et le nord de l'Europe, demeurent les nations de la famille *teutonique*. Les *Allemands*, les *Scandinaves* et les *Anglais*, sont les trois principales divisions politiques; mais il est nécessaire, sous le rapport de la langue, de subdiviser les Allemands en deux branches, celle des montagnes ou du midi, et celle des plaines ou du nord. Les durs et rauques dialectes du *haut allemand* embrassent la *Suisse*, la *Souabe* avec l'*Alsace*, la *Bavière*, les *États autrichiens*, la *Silésie* et la *Transylvanie*; les idiômes plus doux et plus flexibles du *bas allemand* se subdivisent de nouveau et très-distinctement en *hollandais* et *flamand*, restes de l'ancien belge, en *frison*, répandu du Zuyderzée jusque dans le Sleswick, et en *bas* ou *vieux saxon*, parlé depuis la Westphalie et le Holstein jusque dans la Prusse orientale. Enfin, entre ces deux variétés de l'allemand, presqu'aussi différentes entre elles que l'italien et le français, on trouve les idiômes de la *Saxe* proprement dite, de la *Franconie*, et de la classe supérieure en *Livonie* et *Esthonie*, idiômes qui tiennent au haut allemand par la forme des mots, et au bas allemand par la douceur de la prononciation.

Les nations scandinaves, divisées en *Suédois*, *Goths*, *Norvégiens*, *Danois* et *Jutlandais*, forment une famille très-anciennement séparée et parfaitement distincte des nations allemandes, parmi lesquelles cependant les Hollandais, les Frisons et les bas Saxons s'en rapprochent (1). Les

(1) M. R. Rask, professeur de littérature à Copenhague, donne dans sa Grammaire de la Langue frise, publiée en 1825, un tableau raisonné de cet ancien idiôme. Il prouve, contre l'assertion de Wiarda, que cette langue diffère à la fois de l'*anglo-saxon* et du *bas allemand* (*platdeutsch*), quoiqu'elle appartienne à la même branche du tronc des langues germaniques.

restes de l'ancien scandinave, tel qu'il était au IXe siècle, subsistent dans le *dalécarlien*, dans le *vieux norvégien* des vallées des Dofrines, dans l'*islandais*, avec le dialecte des Fœröe et l'idiome appelé *norse* des îles Shetland. Les deux langues, ou pour mieux dire dialectes modernes, le *suédois* qui règne en Suède sur les côtes de Finlande, et le *danois* qu'on parle aussi dans la Norvége, sont également des branches de l'ancien scandinave, mais appauvries, adoucies et affaiblies par la civilisation. Un troisième dialecte, le *jutlandais*, conserve encore des traces de l'ancien anglo-saxon, qui s'y est mêlé à l'ancien scandinave.

Les *Anglais* et les *bas Écossais* ne sont que des colonies successives de Belges, de Saxons, d'Anglo-Saxons, de Jutlandais et de Scandinaves, dont les dialectes, naturellement fondus ensemble, produisirent le *vieux anglais* ou l'*anglo-dano-saxon*, langue qui fut corrompue par l'introduction violente d'une foule de locutions latines francisées, apportées par les Normands; s'étant depuis de nouveau reformée et rapprochée de son origine, elle est devenue l'*anglais moderne;* mais il existe dans le Suffolk, l'Yorkshire et la basse Écosse, d'anciens dialectes plus rapprochés des langues teutoniques.

L'occident et le midi de l'Europe sont aujourd'hui le domaine des *langues romaniques* ou dérivées du *latin;* mais il faut d'abord y remarquer les restes des anciennes nations et langues opprimées et subjuguées. Il ne reste aucune trace distincte des *Étrusques*, des *Ausoniens*, des *Osques*, et d'autres peuples, soit indigènes, soit anciennement établis en Italie. Les noms des *Celtes* et des *Ibériens* ont également disparu dans la France, l'Espagne et les îles Britanniques; mais il y reste, sous d'autres dénominations, des monumens vivans de ces antiques et grandes nations.

Les *Basques*, resserrés aux pieds des Pyrénées occiden-

tales, conservent une langue des plus originales et des plus mémorables de notre partie du monde; il paraît maintenant prouvé que cette langue est un reste authentique de la langue générale de l'*Ibérie*, c'est-à-dire de l'Espagne orientale et méridionale; elle régnait ainsi sur la Gaule aquitanique (1).

Les *Celtes* sont une des races primitives européennes les plus répandues. L'histoire la plus ancienne de l'Europe nous les montre établis le long des Alpes et à travers toute la Gaule, d'où ils ont émigré, à une époque très-reculée, dans les parties centrales et occidentales de l'Espagne, ainsi que dans les îles Britanniques. Des migrations postérieures en firent refluer les essaims sur l'Italie, la Thrace, et même l'Asie mineure. Il en reste une branche très-ancienne, les *Hiberniens* ou *Irlandais* indigènes, dont, selon quelques uns les *hauts Écossais* sont une colonie. La langue *erse* ou *gaélique* est le seul monument authentique de l'ancienne langue celtique; mais on sent qu'une nation aussi répandue, aussi vagabonde, a pu s'incorporer plusieurs peuples parlant peut-être des idiômes aujourd'hui éteints.

Les anciens *Belges* étaient, à une époque quelconque de leur histoire, un peuple mixte de Celtes et de Germains;

(1) Dans son savant travail intitulé : *Prufung der untersuchungen uber die urbewohner Hispaniens vermittelst der vaskischen sprache*, M. Guillaume de Humboldt a prouvé que la langue basque paraît avoir quelque affinité avec les idiômes sémitiques, et, sous certains points de vue, quelque analogie avec les langues américaines. M. Klaproth a retrouvé aussi dans le basque un grand nombre de formes qui appartiennent aux parties septentrionales et occidentales de l'Asie. M. G. de Humboldt a reconnu que les idiômes des différens peuples anciens qui habitaient la péninsule hispanique, les Gaules méridionales, quelques parties de l'Italie et les trois grandes îles de la Méditerranée appartenaient à la langue ibérienne, que l'on retrouve encore dans le basque. (*Voyez* ci-après le *Tableau synoptique des peuples*, et le *Tableau des langues de l'Europe* dont nous donnons l'extrait d'après l'*Atlas ethnographique du Globe* par M. A. Balbi.) J. H

on pourrait même soutenir avec avantage que dans leur origine ils n'étaient que Germains. Ayant conquis une partie de l'Angleterre et de l'Irlande, ils s'y mêlèrent avec les Celtes purs; les uns et les autres furent repoussés par les Anglo-Saxons dans le pays de Galles, dans le Cumberland et le Cornouailles, d'où une partie retourna sur le continent et peupla la basse Bretagne. La langue galloise, encore vivante, est un débris de la langue des Belges, débris très différent de ce qui reste des Celtes véritables. Plus moderne, l'idiôme bas-breton est encore d'une nature plus mixte. Les Gallois appellent leur langue le *kumraigh* ou *kymri*, d'où les auteurs latins du moyen âge ont tiré le nom de *Cambriens;* mais c'est sans raisons suffisantes que quelques systèmes ethnographiques en font des *Cimbres.*

Telles sont les trois anciennes races indigènes de l'occident de l'Europe. Les Romains y ont porté leur langue, surtout le dialecte populaire, la *romana rustica*, qui, en se mêlant avec les langues indigènes, dut de très-bonne heure produire des idiômes provinciaux, quoique le latin classique régnât dans les villes et dans l'église. L'irruption des peuples du nord, tous ou presque tous de la race teutonique, introduisit un nouveau mélange, et surtout une nouvelle grammaire, dans les dialectes latino-gaulois et latino-ibériens. La langue *romance*, préparée depuis des siècles, parut presqu'au même instant dans tout l'occident romain. De là sortirent l'*italien*, avec ses dialectes *lombard*, *vénitien*, *sicilien* et autres; le *provençal*, la *langue d'oc* ou *occitanique*, le *limousin* et le *catalan*, qui sont des branches directes de l'ancien *romance;* le *français*, dont quelques branches, telles que le *wallon*, le *picard*, ont dû exister bien des siècles avant le nom français; l'*espagnol* proprement dit, ou le *castillan* et le *gallicien*, souche du *portugais.*

Cet aperçu des langues et des nations européennes ne

nous montre au fond que trois grandes masses ethnographiques de notre partie du monde : la *romano-celtique* au sud et à l'ouest, la *teutonique* au centre, au nord et au nord-ouest, la *slavonne* à l'est.

Les langues *grecque*, *albanaise*, *turque* et *finnoise*, dans l'Orient; les langues *basque*, *celte* ou *erse* et *kymrique* ou *galloise*, ne sont que secondaires aux yeux de l'arithmétique politique, quelque intéressantes qu'elles soient pour l'historien; car ces sept langues ne sont parlées en Europe que par 25 à 30 millions d'individus, tandis que les trois grandes familles se partagent une population européenne de plus de 195 millions.

L'Europe renferme encore des restes d'*Arabes*, distingués dans l'île de Candie sous le nom d'*Abadiotes*, confondus dans le midi de l'Espagne avec la masse; elle compte encore au nombre de ses habitans, mais seulement comme nomades, deux tribus des Kalmouks établis entre le Volga et le Don. Nous pouvons encore regarder comme des restes de nations les *Juifs*, tant errans que fixes, les *Zigeunes* ou *Bohémiens*, ancienne caste indienne, et quelques autres races locales, plus ou moins traitées en proscrites.

La religion chrétienne, dans ses diverses formes, est répandue sur la presque totalité des Européens; l'*Église grecque* ou *orientale*, qui descend directement de l'ancienne Église de l'empire d'Orient, règne sur les Grecs, sur une partie des Albanais et des Bulgares, sur les Serviens, les Esclavons, les Raatzes (en Hongrie), les Croates, les Dalmates, les Valaques, les Moldaves, et sur la puissante nation des Russes. L'Église grecque compte en Europe environ 50 millions de membres. La religion *grecque-unie*, qui s'est séparée de l'Église grecque orientale, forme un faible appendice de l'Église catholique. C'est dans le midi, l'ouest et une partie du centre, que règne l'*Église*

latine qui se nomme elle-même *catholique romaine;* l'Espagne, le Portugal, l'Italie, plus des neuf dixièmes de la France, les trois quarts de l'Irlande, la Belgique, la moitié de l'Allemagne et de la Suisse, les trois quarts de la Hongrie et de l'ancienne Pologne, obéissent unanimement aux dogmes de l'Église de Rome, et varient peu dans leur soumission à l'autorité du pape ou souverain pontife; cette grande Église compte même quelques membres en Angleterre, en Hollande, en Turquie, et peut se glorifier de régner sur plus de 100 millions d'Européens. L'*Église évangélique* ou *protestante*, répandue dans le nord, est, conformément à son principe de liberté, divisée par quelques nuances de doctrines, parmi lesquelles se distinguent le *luthéranisme*, dominant dans les deux Saxes, le Wurtemberg, le Hanovre, la Hesse et autres parties d'Allemagne, dans toute la Scandinavie, dans les provinces baltiques de la Russie, dans la Prusse et dans une portion de l'empire d'Autriche; la *religion réformée* ou le *calvinisme,* répandue en Suisse, dans l'Allemagne occidentale, en Hollande et en Écosse; le *système anglican*, qui règne dans l'Angleterre, et qui opprime l'Irlande. On trouve aussi des chrétiens évangéliques en France, en Hongrie, en Transylvanie, et dans les vallées du Piémont. Outre ces trois grandes divisions ecclésiastiques de l'Europe chrétienne, il est quelques petites associations religieuses, séparées de la masse, telles que les *sociniens* en Transylvanie, les *quakers* en Angleterre, les *anabaptistes* en Hollande, les *Arméniens* en Turquie, et d'autres, parmi lesquelles on ne peut qu'improprement placer les *frères-moraves* ou *herrenhutiens*, distingués des luthériens uniquement par leur discipline. En Écosse principalement se trouvent en grand nombre les *congréganistes* ou *indépendans* et les *presbytériens.*

L'Europe non chrétienne comprend les *mahométans*,

parmi lesquels les Turcs, les Tatars, les Bosniaques sont les principaux peuples; les *idolâtres*, qu'on ne trouve que vers les extrémités voisines de l'Asie, et qui comprennent quelques Lapons, les Samoïèdes, les Tchérémisses, les Vogouls, les Kalmouks, et trois à quatre autres tribus nomades, diminuent de jour en jour; enfin les *juifs*, répandus partout, excepté en Norvége et en Espagne, mais nombreux uniquement en Pologne, en Turquie, en Allemagne, en Hollande, en Alsace. Voici comment on pourrait partager la population européenne d'après les religions:

Catholiques rom. et grecs unis.		115,000,000	219,450,000
Chrétiens grecs orientaux....		53,500,000	
Chrétiens réformés et de la confession d'Augsbourg.....	32,500,000	50,700,000	
Anglicans.....	13,800,000		
Presbytériens...	1,900,000		
Chrétiens des autres cultes protestans.....	2,500,000		
Chrétiens arméniens.....		250,000	
Mahométans.....		5,700,000	8,250,000
Juifs.....		2,300,000	
Idolâtres.....		250,000	
		Total....	227,700,000[1]

Les gouvernemens de l'Europe présentaient, à l'époque de la révolution française, une bien plus grande variété qu'aujourd'hui. Des républiques florissantes, telles que la Hollande, Venise, Gênes, Raguse; un empire germanique, composé de plus de trois cents petites souverainetés féodales, ecclésiastiques et municipales; un ordre souverain, militaire et religieux, celui de Malte ou de

(1) Ce tableau, que nous avons dressé d'après des renseignemens qui paraissent être authentiques, et d'après des calculs que nous avons cherché à rendre exacts, ne peut cependant offrir que des résultats approximatifs. J. H.

Saint-Jean-de-Jérusalem; une grande monarchie élective, la Pologne : voilà ce que le niveau des révolutions a fait disparaître. La classification des États européens se réduit aujourd'hui à deux principes dominans : le premier, c'est l'autorité d'un monarque absolu, mais gouvernant d'après des lois fixes, avec un système d'impôts peu variable; le second, c'est l'autorité d'un monarque limitée par des assemblées représentatives, principalement quant à la levée des impôts et à la législation. Le premier principe domine dans l'est et le sud de l'Europe; le second dans l'ouest et le nord; là, nous voyons les monarchies absolues (du moins en partie) de *Russie*, d'*Autriche* et de *Naples ;* ici se présentent les monarchies constitutionnelles de la *France*, de la *Hollande*, de la *Grande-Bretagne* avec l'*Irlande*, de la *Suède* et de la *Norvége*; et au sud-ouest, celles toutes récentes d'*Espagne* et de *Portugal*. Dans la partie centrale, les deux classes se mêlent : la *Sardaigne*, l'*État de l'Église*, la *Toscane*, la *Hesse électorale* et le *Danemark*, sont des monarchies absolues paternelles; la *Bavière*, le *Wurtemberg*, le *Hanovre*, la *Saxe*, le *grand-duché de Bade* sont des États constitutionnels avec diverses formes.

Il faut encore faire observer que le royaume de *Hongrie*, quoique faisant partie d'une monarchie absolue, est un État constitutionnel, et que celui de Pologne, bien qu'il ne fût pas gouverné par l'empereur Nicolas d'après les principes qu'avait promis de suivre Alexandre, était aussi un État constitutionnel avant qu'il n'ait eu recours à l'insurrection pour reconquérir ses droits. Il est juste aussi de dire que les traités publics et la parole des souverains ont assuré des représentations nationales ou des *États* à toutes les parties de la fédération germanique; mais la Prusse, qui avait fait tant de promesses à ses peuples lorsqu'elle les appelait en masse à marcher contre la France, est encore à leur donner les institutions qu'ils réclamaient pour prix

de leurs sacrifices. Quoi qu'il en soit, la révolution de 1830, dont Paris fut le mémorable théâtre, hâtera le moment où tous les peuples de l'Europe goûteront les avantages de la représentation nationale.

Les exceptions à cette tendance générale de l'Europe vers la monarchie tempérée sont en bien petit nombre. L'*Empire ottoman* est le seul État vraiment despotique, à moins qu'on ne veuille, avec un voyageur récent, y joindre la *principauté de Monaco*. La fédération de la *Suisse* est de l'autre côté le seul État républicain indépendant; car les cinq villes libres de *Krakovie*, de *Brême*, de *Lubeck*, de *Hambourg*, de *Francfort*, avec la municipalité de *San-Marino* et la vallée libre d'*Andorre*, reconnaissent, d'après les traités, une protection plus ou moins immédiate.

Le rang des puissances est une question compliquée; nous dirons qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de six grandes puissances, la *Russie*, la *France*, l'*Angleterre*, l'*Autriche*, la *Prusse* et l'*Espagne*; mais cette dernière reste en arrière des autres, sous le rapport de la population, des revenus et des ressources. Ces six puissances, que nous rangeons d'après l'importance de leur population, comptent ensemble plus de 166 millions de sujets en Europe seulement.

La géographie établit toujours, et indépendamment des conventions humaines, certains rapports physiques entre ces masses de territoire que nous appelons États; nous indiquerons, la carte à la main, ce qu'il y a de manifeste dans ces relations naturelles. La Russie pèse sur la Turquie, l'Autriche, la Prusse et la Suède : toutes les quatre sont exposées à des attaques formidables de sa part; mais la Prusse est la plus ouverte, tandis que les monts Hémus et les Karpathes couvrent Constantinople et Vienne. La Scandinavie, complétée par la réunion du Danemark, trouverait dans sa position et dans le génie de ses peuples une force capable d'arrêter les mouvemens du

colosse russe; mais les contre-poids de la Russie sont l'Angleterre ou la France; celle-là peut, en soutenant la Turquie et les royaumes scandinaves, enfermer le commerce et la marine russe dans des mers intérieures; celle-ci peut appuyer l'Autriche ou secourir la Prusse. Un troisième contre-poids bien plus efficace existerait si la fédération germanique, sincèrement unie avec l'Autriche et la Prusse, concentrait enfin dans une masse indissoluble les immenses ressources des nations allemandes (1). En considérant les Etats allemands secondaires comme de petites masses indépendantes (ce qu'elles sont par leurs sentimens et leurs intérêts), la fédération germanique forme une zone de neutralité entre la France et l'Autriche. Cette heureuse séparation serait complète si la Suisse et la Sardaigne étaient plus fortement organisées. Maîtres des versans de tant de fleuves, et par conséquent des positions militaires les plus importantes de l'Europe centrale, tous ces États doivent, ou savoir jouer un grand rôle, ou se résigner à être le théâtre des guerres étrangères. La France a peu d'avantages naturels pour dominer ou menacer ces Etats; l'Autriche commande au contraire du haut du Tyrol et de la Valteline plusieurs entrées de la Bavière et de la Suisse. A l'égard de la Turquie, la monarchie autrichienne, ayant atteint une limite naturelle en Transylvanie, ne peut convoiter que la Bosnie; elle est plutôt la protectrice que l'ennemie naturelle des Ottomans. Maîtresse de l'Adriatique et du Pô, elle domine incontestablement l'Italie. Aussi une fédération italienne indépendante, avec les Alpes pour boulevard, paraît-elle aux Autrichiens un rêve dangereux. Les rapports de la France, repoussée dans ses anciennes limites, sont presque tous d'une nature pacifique; elle ne

(1) La Pologne, rendue à son antique indépendance, pourrait encore être considérée comme le rempart le plus puissant élevé pour défendre l'Europe occidentale des attaques de la Russie. J. H.

menace, elle ne domine la frontière d'aucun de ses voisins, si ce n'est celle des Pays-Bas, qu'on essaie de couvrir par des places fortes; elle n'est pas non plus menacée sur aucun point, quoique la Prusse ait cru devoir pousser son territoire en pointe jusque dans la Lorraine. Le nombre borné de ses ports, les marées qui en limitent l'utilité, enfin leur partage sur deux mers différentes, arrêtent l'ambition navale de la France. Unis par de meilleures institutions, l'Espagne et le Portugal constitueraient une de ces masses indépendantes que la nature aurait dû multiplier, si elle avait voulu garantir à l'humanité de longs siècles de paix, objet qui ne paraît pas encore entrer dans les vues de la Providence.

Le plus simple coup d'œil sur la carte nous montre la Russie maîtresse de *plus de la moitié* de la surface de l'Europe, et d'*un quart* de sa population. Encore y a-t-il hors de cet immense empire 12 millions de Slaves et 3 millions de Grecs que les liens si doux de l'affinité de langue ou de culte y attirent, sans et même malgré les efforts de la politique. Cette masse démesurée, mais naturelle, frappe tous les esprits. D'autres empires européens sont trop disséminés ou composés d'élémens trop hétérogènes pour pouvoir être bien consolidés, et pour avoir un véritable caractère national. Quel génie législateur pourrait jamais réunir sous les mêmes lois le cultivateur des vignobles de la Moselle, et le pêcheur d'ambre jaune sur les rivages de la Baltique! Encore ces peuples parlent-ils la même langue. Mais le Hongrois qui vient des monts Ouraliens, peut-être de plus loin encore, quel lien national peut-il former avec l'Allemand, le Slavon, l'Italien, vieux enfans de la vieille Europe? Nous parlons ici des peuples généreux et éclairés; mais le barbare Turc, tenant sous ses lois la plus grande partie de l'antique Grèce, n'est-ce pas le glacial Borée flétrissant un verger de roses? Même la France, les îles Britanniques,

l'Espagne, quoique homogènes par les mœurs, doivent à la trop grande multiplicité d'objets d'administration le désavantage de renfermer de grandes provinces négligées. Les grands empires envahiront-ils toute l'Europe? Finiront-ils par s'absorber à leur tour dans une monarchie universelle, à la façon romaine ou à la façon chinoise? Ou bien la Providence, écartant ce danger, le plus à redouter pour la civilisation intellectuelle, nous réserve-t-elle un siècle de guerres, de migrations et de bouleversemens, qui, à travers des luttes sanglantes, ramènera la liberté, l'esprit national et l'activité rationnelle, apanage des Etats bien proportionnés?

Un des élémens principaux de la force des États, c'est leur population; mais la valeur politique réelle du même nombre d'hommes varie singulièrement selon leur concentration, leur courage et leur intelligence. Nous devons établir ici quelques unes des bases de cette branche de la géographie politique européenne.

La population actuelle de l'Europe est au moins de 227 millions. Cette population, qui forme à peu près le quart du genre humain, est très-inégalement distribuée sur la surface de notre partie du monde, et cette inégalité ne suit pas une progression constante depuis l'extrémité nord jusqu'à l'extrémité méridionale.

Le nombre des Européens comparé à la superficie de l'Europe, que l'on évalue à 484,910 lieues, donne une moyenne de 469 individus par lieue carrée (1). Divisons cette partie du monde en deux grandes régions, l'*occidentale* et l'*orientale*, que nous partagerons en parties *boréale*, *centrale* et *australe*, et voyons si la population y est distribuée d'après l'influence de la température :

(1) Nous avons cru devoir ajouter ici quelques considérations que nous avons données dans le chap. XVI du *Traité élémentaire de Géographie*.
J. H.

EUROPE OCCIDENTALE.

Partie boréale.

		Population par lieue géograph. carrée.	
Monarchie suédo-norvégienne		100	509
danoise		504	
anglaise		1,418	

Partie centrale.

Monarchie prussienne		892	1070
hollandaise		1,550	
Belgique		1,910	
Monarchie française		1,196	
Confédération germanique.	Royaume de Hanovre	802	
	de Wurtemberg	1,530	
	de Saxe	1,856	
	de Bavière	1,030	
	Les vingt-huit principautés allemandes	1,113	
	Les quatre républiques de Francfort, Brême, Hambourg et Lubeck	5,000	
Confédération suisse		1,018	
Empire d'Autriche		947	

Partie australe.

République d'Andorre		600	830
Monarchie espagnole		582	
portugaise		697	
Italie.	Royaume lombard-vénitien	1,790	
	sarde	1,182	
	des Deux-Siciles	1,353	
	États de l'Église	1,147	
	Grand-duché de Toscane	1,161	
	Les cinq autres principautés	1,559	
	République de Saint-Marin	2,333	

EUROPE ORIENTALE.

Partie boréale et partie centrale.

Russie européenne	202	212
Royaume de Pologne	612	
République de Krakovie	1,753	

Partie australe.

Turquie d'Europe et Grèce	352	350
République des îles Ioniennes	1,343	

Il est facile de voir par ce tableau, qu'en partageant les deux grandes régions de l'Europe en trois parties, la cen-

trale ou tempérée est plus peuplée que l'australe, et surtout que la boréale. Ainsi dans la première de ces deux divisions, la partie boréale l'est moins que la centrale, et celle-ci que l'australe. Dans la seconde on remarquerait la même différence, si nous partagions la Russie en trois parties; mais si, pour établir des rapports semblables, nous réunissons le nord, le centre et le sud de l'Europe occidentale, nous verrons que leur population par lieue carrée est de 873 individus, que celle de la partie australe est de 830, tandis que dans l'Europe orientale le nord et le centre réunis comptent 212 habitans, et la partie australe 350, ce qui établit une proportion à peu près analogue. Il serait facile de prouver que la différence entre la population totale de chaque région, tient essentiellement au degré de civilisation des peuples qui l'habitent.

Cependant il est des exceptions qui tiennent à des raisons physiques ou historiques. Les États étendus qui renferment de grandes provinces d'une fertilité médiocre ont nécessairement le désavantage contre les petits États fertiles. Ainsi l'Espagne doit toujours être moins peuplée que le Portugal, toutes choses égales d'ailleurs. Un grand nombre de montagnes resserre en Suisse et en Norvége l'étendue du terrain cultivable; ayant égard aux seuls espaces habités, la population paraîtra très-forte. Parmi les causes historiques de la dissémination des habitans, il faut remarquer les guerres; la Hongrie, par exemple, n'a que 750 habitans par mille carré; la Galicie ou la partie montueuse de la Pologne en a 2600; c'est que les environs de Lemberg et de Krakovie ont été moins souvent atteints des invasions des Huns, des Turcs et des Tatars. La peste lutte constamment dans la Turquie contre les progrès de la population, qui sans ce fléau serait peut-être très-considérable. C'est une espèce de peste qui, en 1340, dépeupla le nord de l'Europe, patrie de tant d'essaims belliqueux.

Il est un phénomène plus singulier, c'est de voir des peuples malheureux et opprimés se multiplier avec une grande rapidité; les Irlandais s'accroissent en nombre bien plus que les Écossais; l'homme éclairé craint l'indigence, compagne d'une nombreuse famille; l'homme abruti par la misère ne prévoit rien. Les cantons suisses s'opposent par des lois à l'accroissement des naissances bâtardes.

Les côtes et les îles offrent généralement plus de moyens d'existence que les terres continentales, parce qu'elles contribuent à faciliter les communications et à développer l'industrie et le commerce. De là vient que les îles Britanniques et la Hollande, que les canaux partagent en un grand nombre d'îles, sont très-peuplées; que la France l'est plus que l'Autriche, que le royaume de Naples l'est plus que celui de Sardaigne, et que les îles Ioniennes le sont plus que la Turquie. Ainsi, parmi les provinces danoises, les îles d'Æröe, le Séeland, la péninsule d'Eyderstedt, le Dithmarschen, égalent la population de l'Angleterre et de la Hollande; tandis que le Jutland, formant une masse plus compacte, n'est pas beaucoup plus peuplé que la Suède méridionale; ainsi, en France et en Espagne, les provinces centrales, le Berry et la Castille, par exemple, sont les moins peuplées. En réunissant, d'un côté, toutes les provinces maritimes de l'Espagne, et de l'autre toutes celles de l'intérieur, on trouve dans les premières 904 habitans par *legua* carrée, et dans les secondes seulement 507 (1). Mais ce rapport général offre également de nombreuses exceptions. Le Wurtemberg, pays central qui n'est pas très-fertile, et qui n'est bien gouverné que depuis peu, a vu sa population s'accroître à un tel degré, que les émigrations annuelles sont devenues indispensables. La Corse, la Sardaigne, même la Sicile, sont, au contraire, moins peuplées que le continent de l'Italie.

(1) Antillon, *Geografia de España*, p. 145.

La Russie se fait surtout remarquer par une opposition diamétrale à cette règle ; car la population est concentrée dans les provinces intérieures, où elle s'élève de 400 à 900 par lieue carrée, tandis que dans les provinces sur la mer Baltique, elle n'est que de 80 à 300, et que dans celles sur la mer Blanche et sur la mer Noire, elle descend jusqu'à 40 et même jusqu'à 2. Est-ce dans des circonstances historiques, dans les ravages des guerres anciennes, qu'il faut chercher la cause de ce phénomène? ou faut-il admettre que la race slavonne est naturellement plus prolifique que la race finnoise et tatare? La dernière hypothèse nous paraît plausible. Les races naturellement gaies, insouciantes, amies du plaisir, peu attachées aux jouissances intellectuelles, doivent nécessairement se propager avec plus d'activité. Les Slavons, surtout les Russes, les nations celtiques, telles que les Irlandais, se ressemblent par ces traits de caractère. Quoi qu'il en soit, la population de l'Europe s'accroît en masse, au moins d'un million par année moyenne, de sorte qu'avant l'an 1900 elle pourra être d'environ 300 millions. Cette augmentation est plus rapide dans le nord que dans le centre, le midi et l'ouest. La Russie, avec 52 millions d'habitans, gagne annuellement 5 à 600,000 individus, tandis que la France, avec 32 millions, ne paraît en acquérir qu'un peu plus de 200,000. La monarchie autrichienne, avec 32 millions également, gagne beaucoup plus que la France, puisque son accroissement est de plus de 320,000. L'Italie et l'Espagne sont presque stationnaires; la Turquie semble même rétrograder.

Le tableau suivant offre la proportion exacte de l'augmentation annuelle pour chaque million d'habitans et pour le temps nécessaire au doublement de la population dans les principaux États de l'Europe :

	Accroissement annuel par 1 million d'habitans.	Doublement de la population.
En Prusse.....	27,027 individ.	26 ans.
Dans la Grande-Bretagne.....	16,667	42
Dans la Hollande et la Belgique..	12,372	56 ½
Dans le royaume des Deux-Siciles.	11,111	63
En Russie.....	10,527	66
Dans l'empire d'Autriche.....	10,114	69
En France.....	6,536	105

Est-il à craindre que la population générale de notre partie du monde se trouve, avant bien des siècles, dans le cas fâcheux de manquer d'espace et de subsistance? Nous doutons que cet embarras puisse d'ici à quelques siècles avoir lieu pour l'Europe en masse, puisque son sol peut nourrir un milliard d'hommes; mais le cas d'une population surabondante peut très-bien se réaliser par rapport à une province, à un royaume. Le Wurtemberg et la Suisse éprouvent, depuis plusieurs années, le besoin d'émigrations. Si la Norvége, en triplant sa population, arrivait à compter 3 millions d'habitans, elle ne pourrait guère produire elle-même, ni être sûre d'obtenir en échange de ses produits naturels, assez de céréales pour les nourrir. Mais combien de pays d'un sol fertile ne recevraient pas ses populations surabondantes? Voici quelques calculs intéressans à ce sujet.

Si l'Italie entière était peuplée comme la Lombardie, elle nourrirait 27,745,000 habitans. Or, la Lombardie même est encore moins peuplée que le duché de Lucques. Si toute l'Italie était peuplée en proportion de ce duché, elle renfermerait 41,000,000 d'individus.

Si l'Espagne était peuplée au même degré que la province de Guipuzcoa, c'est-à-dire à raison de 1530 individus par lieue carrée, elle contiendrait 36,501,210 habitans.

Le Portugal, moins étendu que l'Espagne et presque partout d'une égale fertilité, renferme deux provinces dont l'une, l'Alentejo, n'a que 267 habitans par lieue carrée, tandis que l'autre, l'Entre-Douro et Mino, en compte près de 2354. Peuplé comme la première, le royaume n'aurait que 1,381,287 habitans; peuplé comme la dernière, il en aurait 11,586,388. Il possède 3,500,000 habitans, et pourrait sans doute s'élever assez facilement à 6 millions.

Mais comme une transfusion paisible des populations surabondantes d'un royaume dans l'autre exigerait plus d'union et plus de sagesse qu'on ne peut raisonnablement attendre, il est évident que l'accroissement de la race humaine dans le nord peut amener à la longue une nouvelle migration des peuples vers le midi, migration d'autant plus vraisemblable que les hommes du nord possèdent plus de connaissances, ont le caractère plus entreprenant et abandonnent plus facilement leurs rudes climats pour s'emparer de ces belles contrées du Midi, si dignes d'être possédées par des maîtres plus courageux et plus éclairés.

Une crise semblable peut paraître d'autant plus probable que l'accroissement de la population est précisément le plus fort et le plus constant dans les pays qui sont moins exposés à la peste, à la fièvre jaune et à d'autres épidémies qui de temps à autre dépeuplent le midi de l'Europe. Les famines générales sont également moins fréquentes dans le nord et le centre de l'Europe, excepté dans la Norvége, dans la Suisse et dans quelques unes des hautes vallées de la Suède et de la Hongrie. Le système de greniers d'abondance établis par autorité publique doit avant peu d'années rendre même les famines locales impossibles.

Il est encore une cause morale qui malgré la suffisance des subsistances doit pousser et pousse réellement quelques

peuples d'Europe vers une grande émigration ; c'est le désir des jouissances, ce sont le luxe et l'ambition, c'est l'imagination exaltée par le récit des voyageurs et par quelques exemples de fortunes colossales faites en peu d'années dans des climats lointains. C'est à cette tendance naturelle aux peuples les plus civilisés de chaque époque que sont dues les colonies des anciens Grecs, celles des Espagnols du XVe siècle et celles des Anglais de nos jours. Le Portugal et la Hollande ont aussi parcouru cette carrière de gloire et de prospérité qui est loin d'être fermée à des nations entreprenantes. La forme seule de la bonne colonisation est aujourd'hui changée ; ce sont des États indépendans qu'il convient de fonder, afin de créer des refuges à une population surabondante, d'ouvrir des marchés à l'industrie, et même de préparer des asiles à la liberté nationale dans le cas d'invasions ennemies.

Des considérations en grand nombre se présentent à quiconque voudrait classer la population européenne d'après les rangs, les occupations, les fortunes ; mais nous ne pouvons pas envahir le domaine de l'économie politique dont la partie descriptive est nommée *statistique*. Le génie historique qui doit présider à la géographie n'aperçoit que les grands faits et les résultats généraux. Les 227 millions d'individus qui peuplent l'Europe reconnaissent pour maîtres 50 familles régnantes, renfermant avec leurs nombreuses branches environ 1,200 personnes énumérées dans les almanachs de cour, et dont les apanages (sans leurs revenus privés) absorbent au-delà de 260 millions de francs : mais cette somme, appliquée en général à des dépenses de luxe, entretient non seulement des fonctionnaires de cour, mais encore beaucoup d'artistes ; et par l'éclat des fêtes et des spectacles elle attire dans les diverses capitales une foule d'étrangers. L'égalité qui existe de droit entre les souverains est au-

jourd'hui détruite dans le fait par l'immense prépondérance de quatre ou cinq grands souverains. Les princes de Schwartzbourg ou de Hohenzollern, quoique souverains et du sang le plus illustre, n'ont ni le poids politique ni l'éclat social d'un premier ministre d'Autriche ou d'Angleterre.

Il aurait été autrefois curieux de connaître exactement le nombre des familles nobles et celui des individus qui les composent; mais la noblesse européenne a cessé d'être un corps uni par l'esprit chevaleresque et par l'illustration de naissance, depuis qu'il existe dans plusieurs grands États une noblesse purement politique, à laquelle le mérite individuel peut s'élever ou que la faveur des rois peut prodiguer. Il s'est d'ailleurs formé une barrière entre les nobles de naissance eux-mêmes; un grand d'Espagne se croit fort au-dessus d'un simple *hidalgo*, et les *odnodworzi* de Russie, quoique de plus ancienne origine que bien des *kniais*, sont à peine reconnus hommes libres. Ainsi le nombre total des nobles de race ou par titre ne saurait nous intéresser, si même il pouvait être déterminé. C'est à la description particulière des États qu'il faut renvoyer les détails.

L'accroissement constant et uniforme de la haute bourgeoisie, c'est-à-dire de la classe industrielle dont la fortune et l'éducation égalent ou surpassent celles de la noblesse, serait également un fait général très-intéressant; mais il est encore impossible d'en réunir les élémens authentiques. Cette classe influente et active forme au moins trois millions d'individus contre un demi-million de nobles de race reconnus comme tels : mais cette classe est très-inégalement répandue en Europe; elle est faible mais favorisée en Russie, puissante et tranquille en Angleterre, nombreuse mais agitée et divisée en France. Au milieu de cette élite des nations actuelles s'élève une autre tribu,

celle des hommes à talens intellectuels; les avocats, les médecins et les écrivains de profession formeraient au besoin la population d'un petit État. L'Allemagne, la France et l'Angleterre possèdent entre elles au moins 12,000 écrivains vivans, qui gouverneraient le monde s'ils n'étaient pas divisés; mais trois grands intérêts paralysent cette république: parmi les Allemands l'esprit de secte, parmi les Anglais l'esprit de parti, et chez les Français l'amour-propre. La population manufacturière de l'Europe est un autre phénomène moderne et un des plus remarquables: 15 à 16 millions d'Européens vivent aujourd'hui de leur seule industrie sans aucune propriété immeuble; si les débouchés s'encombrent, si une prohibition ferme les routes, des milliers d'individus peuplent les hôpitaux ou joignent les émigrations qui font passer tous les ans 20,000 Européens dans le continent occidental. Cette population de prolétaires industriels surabonde dans l'Angleterre propre, dans quelques parties de la France, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de la Suisse.

La classe des simples cultivateurs comprend, généralement parlant, les deux tiers de la population européenne. Il y en a moins en Angleterre, il y en a plus en Russie. Cet énorme ensemble de 140 millions d'individus acquiert tous les jours plus d'idées nouvelles.

Les guerriers de l'Europe, soldés par les gouvernemens, forment une masse de 2,500,000 hommes, ou d'un centième de la masse totale. Leur entretien absorbe les deux cinquièmes du revenu public dans la plupart des États européens.

La valeur politique de l'individu comme contribuable et comme soldat ou marin varie singulièrement de contrée en contrée. Cette diversité est de la plus haute importance pour bien apprécier la force des États, les événemens con-

temporains, et ceux que verra éclore un avenir trop prochain.

Chaque individu contribue aux revenus publics dans les proportions suivantes :

Angleterre propre	108 fr.	» c.
Iles Britanniques	65	20
Les quatre républiques allemandes	33	21
France	30	90
Hollande et Belgique	26	30
Danemark	25	64
Les vingt-huit principautés allemandes	20	57
Saxe	20	»
Bavière	19	96
Duché de Massa	17	24
Prusse	17	20
Pologne	17	»
Hanovre	16	77
Wurtemberg	15	63
Portugal	15	32
Monarchie sarde	15	10
Grand-duché de Toscane	13	33
Duché de Lucques	13	20
États de l'Église	11	58
Monarchie sicilienne	11	32
Principauté de Monaco	11	»
Empire d'Autriche	10	70
Monarchie suédoise	10	68
Duché de Parme	10	45
République de Saint-Marin	10	»
Duché de Modène	10	»
Turquie	10	»
Espagne	7	76
République de Krakovie	7	55
Russie	6	20
Suisse	5	9

On voit que, généralement parlant, moins un État a d'importance, de richesse, d'énergie et d'esprit public,

moins aussi les habitans paient d'impôts. Les gouvernemens constitutionnels coûtent fort cher; les gouvernemens despotiques sont à bon marché; c'est que chacun d'eux coûte à peu près ce qu'il vaut. Il existe pourtant des pays bien administrés qui ont de faibles revenus; tel est le cas de la Toscane : la raison en est que ces États n'entretiennent qu'extrêmement peu de troupes; ils s'abandonnent à la merci des grands empires. *Benè qui latuit, benè vixit.*

Il faut encore observer que plusieurs États chargés d'une dette publique énorme sont obligés d'imposer leurs sujets au-delà de la proportion naturelle de leurs facultés et de leurs ressources. Chacun sait que c'est le cas où se trouve l'Angleterre; mais il paraît que si le fardeau de chaque contribuable anglais était réduit au double de celui de chaque contribuable français, tous les deux se trouveraient dans une situation égale.

Il faut aussi observer que plusieurs puissances de l'Europe orientale, surtout la Russie, suppléent à la modicité de leurs revenus en argent par des prestations *in naturâ*, prestations qui ne sauraient être calculées; ce qui modifie les rapports résultant de ce tableau.

Dans le service militaire, la différence de valeur entre les nations européennes s'énonce d'une manière encore plus frappante, mais qu'il est difficile d'exprimer en chiffres, 1° parce que l'état effectif des forces militaires varie; 2° parce qu'il faut compter les marins, qui d'ordinaire sont licenciés en temps de paix; 3° enfin parce que le même nombre de combattans ne représente pas la force réelle sur le champ de bataille.

Il paraît que la proportion d'*un* soldat pour 92 habitans est celle que tout État européen peut adopter sans épuiser ses ressources, et même sans soutirer à la culture aucun bras véritablement utile : néanmoins les monarchies mili-

taires, grandes et petites, vont bien au-delà. D'autres États restent considérablement en arrière.

Nous croyons que l'on peut adopter les estimations suivantes pour le pied de paix actuel.

En Danemark	1 soldat sur	51 habitans.
En Russie	1	57
En Suisse	1	60
En Prusse	1	76
En Suède et en Norvége	1	85
En Turquie	1	92
En Bavière	1	113
En Saxe	1	116
Dans le Wurtemberg	1	117
Dans l'empire d'Autriche	1	118
Dans les Pays-Bas	1	119
En France	1	130
En Portugal	1	139
Dans les quatre républiques allemandes	1	145
Dans les vingt-huit princip. allemandes	1	148
Dans le royaume de Sardaigne	1	165
Dans les îles Britanniques	1	229
Dans les cinq principautés italiennes	1	242
Dans le royaume de Naples	1	247
En Espagne	1	278
En Toscane	1	318
Dans les États de l'Église	1	431

On voit par ce tableau que le Nord fournit généralement beaucoup plus de soldats que le Midi.

Il n'est guère possible de tirer aucune conclusion sûre et positive de ces données, car on ne peut y séparer ce qui appartient au caractère plus ou moins belliqueux des nations et ce qui n'appartient qu'aux efforts exagérés des gouvernemens. Un seul fait reste évident, c'est que, généralement parlant, les États du nord de l'Europe, à une population égale, ont une valeur politique, militaire et

financière double, triple ou même quadruple. Prenons pour exemple la Suisse ou le Danemark et les Deux-Siciles; supposons que ces États soient plus rapprochés, et que les puissances européennes restassent spectatrices d'une guerre entre eux, pour qui seraient les meilleures chances? Probablement Naples serait la première à désirer la paix, et pourrait bien y perdre la Sicile dans une lutte contre le Danemark; peut-être le royaume de Naples serait-il assez facilement conquis par les Suisses unis et bien dirigés; et cependant la population de Naples est presque quatre fois celle du Danemark ou celle de la Suisse; son territoire a deux fois plus d'étendue que le premier et trois fois plus que la seconde, et vaut dix à douze fois le territoire danois ou suisse en valeur agricole. Les peuples du midi de la France supportent moins bien les fatigues de la guerre que ceux du nord. La valeur même des Espagnols ne forme pas exception; ils n'ont triomphé que dans la petite guerre de partisans.

Nous ferons encore remarquer ici un fait curieux. En divisant l'Europe par le Rhin et les Alpes ou par une ligne tirée d'Amsterdam à Venise, il se trouverait:

Dans le nord et l'est de l'Europe.	16 à 1,900,000	soldats sur pied.
Dans le midi et l'ouest.....	6 à 700,000	

Mais les revenus seraient partagés dans la proportion inverse; car on trouverait:

Pour le nord et l'est.....	1,560	millions de francs.
Pour le midi et l'ouest.....	3,100	

Voilà l'empire de l'or et celui du fer.

TABLEAU *synoptique des peuples européens, anciens et modernes, classés par familles et par langues* (*).

I. FAMILLE PÉLASGIQUE.

A. *Branche Thracienne.* (Adelung. Vater. Gatterer.)

1. *Phrygiens*, en Asie; *Bryges*, en Europe †.
2. *Lydiens*, dont une colonie en Étrurie?.
   * *Lydias*, canton de Macédoine.
   * *Tyrrheni*, de Macédoine.
3. *Troyens* et leurs émigrations †.
4. *Bithyniens*, dont descendaient les *Thyni* ✕. (Mannert.)
5. *Cariens*, avec quelques colonies en Laconie, etc. †. (R. Rochette.)
6. *Thraces*, proprement dits ✕. (Voyez *Slavons*, etc.)
   * *Maidi*, en Thrace (branche de Mèdes)?. (MB.)
   * *Pelagones*, en Macédoine; *Pehluwan?*. (MB.)

B. *Branche Illyrienne.*

1. *Mysi* ou *Mœsi*, peuple mélangé.
2. *Daces* ou *Gètes?* ✕. (Voyez *Valaques*.)
3. *Dardani?* ✕.
4. *Macédoniens* anciens, du moins en partie ✕.
5. *Illyrii* anciens ✕. (Voyez *Albanais*.)
   α] *Parthini* (les blancs, en albanais.)
   β] *Taulantii*.
   γ] *Molossi*.
   δ] *Ardiœi* (*Eordœi*, en Macédoine.)
   ε] *Dalmatæ*.
6. *Pannoniens* ou *Pœones* †. (Mannert.)?.
7. *Venètes*, colonie illyrienne en Italie ✕. (Freret.)
8. *Sicules*, idem ✕.
9. *Japyges*, idem †.

C. *Branche Pélasgo-Hellénique.*

1. *Pélasges* ou *Pelarges*, indigènes primitifs de la Grèce et de l'Italie ✕. (de *Pela*, rocher; les constructeurs en rochers.) (MB.)
2. *Lelèges*, colonie asiatique venue en Grèce †. (R. Rochette.)
3. *Curètes*, idem? †.
4. *Perrhèbes*, Pélasges de Thessalie †.
5. *Thesprotes*, idem, en Épire †.
6. *Ætoli?* (peut-être Illyriens.)

(*) Ce tableau n'est qu'un essai provisoire, tendant à faciliter à nos lecteurs le coup d'œil général sur les résultats des recherches modernes, relatives à la parenté des nations et à l'affiliation des langues. On a dû y rapporter des hypothèses douteuses et même opposées, lorsqu'il n'y avait rien de mieux à y substituer, et lorsque la question est encore en discussion parmi les *savans*.

Les opinions douteuses, selon nous, sont marquées par le signe ?. Les nations et les langues *éteintes*, ou dont il ne reste aucun rejeton vivant distinctement reconnu, sont désignées par le signe †. Celles dont nous croyons reconnaître des traces obscures, ou qui se sont notoirement mêlées avec d'autres, sont indiquées par le signe ✕.

Enfin, on a souvent indiqué les noms des auteurs d'une opinion, lorsque les opinions ont quelque chose de particulier. Les initiales MB. indiquent celles qui nous sont propres.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

7. *Hellènes*, nommés antérieurement *Græci*, en Épire, et *Græi*, en Thrace.
   α] *Achæi* ou *Achivi*, c'est-à-dire les riverains des fleuves.
   β] *Iones* ou *Iaones*, c'est-à-dire les lanceurs de flèches.
   γ] *Dores* ou *Doriens*, c'est-à-dire les porte-lance.
   δ] *Aioli*, Éoliens, c'est-à-dire les errans, les coureurs.
8. *Arcadiens*, Pélasges du Péloponèse ✕.
9. *Oenotres*, émigrés en Italie ✕.
10. *Tyrrhènes*, émigrés en Italie ✕. (R. Rochette.)

LANGUES ANCIENNES DE CES TROIS BRANCHES.

A. *Langues Thraces* † ou ✕?.

1. *Thracien* propre, rapproché du perse, etc., par les noms propres.
2. *Phrygien*, id., une des souches du grec et de l'illyrique ou albanais.
3. *Lydien*, peut-être branche phrygienne.
4. *Carien*, peut-être pélasge mêlé de phénicien.
   * *Lycaonien* de Saint-Paul.

B. *Langues Illyriques* ✕?.

1. *Illyrique* propre, une des souches de l'albanais.
2. *Gète*, avant la domination des peuples slavons.
   * Les *Sigynnæ*, peuplade médique ou hindoue, souche des Bohémiens ou Zigeunes, parlant probablement un idiôme asiatique.

C. *Langues Helléniques*, grec ancien. (Thiersch. et MB.)

1. *Hellénique primitif*, rapproché du pélasgique †.
   a. *Arcadien* †.
   b. *Thessalien*, avec le *grec macédonien* vieux? ✕.
   c. *Oenotrien*, transporté en Italie et mêlé au latin ✕.
2. *Hellénique des temps historiques*.
   a. *Éolien* vieux, rapproché de l'oenotrien (langue des *Dieux* dans Homère), ✕.
   b. *Dorien* ancien, descendu de l'éolien (langue de Sapho, de Pindare, etc.).
      α] *Laconien*, idiôme à part.
      β] *Dorien* récent, de Syracuse (langue de Théocrite).
   c. *Ionien* ancien, ou l'hellénique adouci par les nations commerçantes (langue d'Homère, restée classique pour la poésie épique).
      α] *Ionien* d'*Asie*, encore plus adouci (langue d'Hérodote).
      β] *Ionien* d'*Europe*, resté plus mâle et dont l'*idiôme attique* est la branche principale (langue classique des orateurs et du théâtre).
   d. *Grec littéral commun*, ou l'idiôme attique, épuré et fixé par les grammairiens d'Alexandrie; langue commune de toute la Grèce, de l'Orient et du beau monde de Rome, jusqu'à l'invasion des Barbares.
   e *Idiômes locaux*, peu connus.
      α] L'*alexandrin* vulgaire.
      β] Le *syro-grec* (langue du Nouveau Testament).

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

II. FAMILLE ÉTRUSQUE OU ITALIQUE (*).

1. *Aborigines* ou *Opiques* (fils d'*Ops*, la terre), noms génériques. (MB.)
   a. *Euganei*, avant les Veneti †.
   b. *Ligures*, divisés en beaucoup de tribus.
   c. *Etrusci*, la masse de la nation étrurienne. (MB.)
      * La nation *étrurienne* paraît avoir été composée de castes ou tribus.
   α] Caste des seigneurs. *Larthes*, en étrusque; *Tyrani* ou *Tyrrheni*, en grec-éolien ou pélasgique.
   β] Caste des prêtres. *Tusci*, c'est-à-dire sacrificateurs.
   γ] Caste des guerriers. *Rasenæ? Voyez* ci-dessous.
   δ] Caste populaire.
   d. *Piceni* avec les *Sabini*.
   e. *Marsi*, etc., etc.
   f. *Umbri*. (Denys d'Halicarnasse.)
   g. *Samnites*, peut-être *Samones;* les gens de la terre haute (*Samos*), divisés en :
      1. *Hirpini* (les chasseurs de loups).
      2. *Caudini* (armés de troncs d'arbres).
      3. *Pentri* (de *pennus*, pointe).
      4. *Caraceni* (vêtus de *caraca*).
      5. *Frentani* (armés de frondes). (MB.)
   h. *Latini*, etc. ⨯.
   i. *Ausones* ⨯.
   k. *Siculi*, selon Denys.
   l. *Lucani* et *Bruttii* ou *Bretti*.
2. *Colonies*, historiquement probables.
   a. Orientales, savoir :
   α] *Pélasges* d'Arcadie (1400 avant J. C.) †.
   β] *Græci* anciens et Pélasges de Thessalie (*idem*) †.
   γ] *Oenotri* divisés en :
      1. *Oenotri* propres (les vignerons).
      2. *Chonii* (les agriculteurs).
   ζ] *Daunien*, *Iapyges*, etc., etc.
   δ] *Tyrrheni* de la Lydie macédonienne (11 à 1200 avant J.-C.) †.
   ε] *Troyens*, peut-être parlant l'éolien vieux (900 avant J. C.). (MB.)
   η] Colonies *achéennes*, *doriennes*, *chalcidiques* en Sicile et en grande Grèce ⨯.
   b. Septentrionales, savoir :
   α] Les *Siculi*, selon l'opinion des modernes ⨯?.
   β] Les *Vénètes*, soit Illyriens, soit Slavons ⨯.
   γ] Les *Rhasenæ* (Rhætes), classe conquérante de l'Étrurie?.
   δ] Les *Peligni* (*Pela*, rocher en macédonien)?.
   c. Occidentales, savoir :
   α] Colonies celtiques ⨯. (Freret.)
      1. *Umbri? Voyez* plus haut.
      2. *Senones*.

(*) On peut donner beaucoup de raisons pour considérer la famille étrusque comme une *quatrième* branche de la famille pélasgique; mais il y en aurait autant pour en faire une branche des Celtes.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

3. *Ligures ??. Voyez* plus haut.
4. *Insubres* (*Isombri*).
5. *Volsques* (*Volcæ*)? †.

β] Colonies ibériennes ou basques. (MB.)
1. *Sicani.*
2. *Osques* ✕ (*).
3. *Corsi* proprement dits ✕.
4. *Ilienses*, en Sardaigne. (*Voyez* G. Humboldt.)
5. *Balari*, etc., etc.

LANGUES ANCIENNES DE CETTE BRANCHE.

A. *Langues Italiques.* (*Merula* et *MB.*)

1. Langue *étrusque* ✕; probablement divisée en *sacrée* et *vulgaire*, outre les dialectes; par exemple :
   a. *Rhétique.*
   b. *Falisque.*
   c. *Umbrique.* (Merula.)
2. Langue *italique* centrale ou *opsce* ✕.
   a. Le *sabelle* ou *samnite.*
   b. Le *sabin*, etc.
   c. Le *latin.*
3. L'*ausonien* avec le *sicule*, le *lucanien*, etc.

B. *Langues étrangères à l'italique.*

1. *Dialectes celtiques* et *illyriques.*
   a. Le *ligurien* ✕.
   b. Le *gaulois cisalpin* ✕.
   c. Le *vénète.*
   d. Le *volsque?.*
   e. L'idiôme des *Japyges?.*
2. *Dialectes ibériens* ou *basques.* (Voyez *G. Humboldt.*)
   a. L'*osque* (*eusce* ou basque).
   b. Le *sicanien*, etc.
3. *Dialectes helléniques* ✕.
   a. Le *dorien.* (Merula.)
      1. Le syracusain ou siciliote.
      2. Le tarentin (laconien).
   b. L'*achæo-ionien.* (MB.)
      1. Le sybarite.
      2. Le crotoniate.
   c. L'*éolo-dorien.*
      1. Le locrien.

(*) Nous distinguons avec soin les *Opici* ou *Opsci*, indigènes ou aborigènes d'Italie, parlant la langue italique ancienne, et les *Osci*, colonie des Osques, Eusques, Vasques de la Vescitanie espagnole, établis dans la Vescitanie italienne (*Campus Vesoitanus*). La confusion de ces deux noms remonte aux anciens, et est la source de beaucoup de difficultés.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

NATIONS ET LANGUES MODERNES QUI DESCENDENT DES BRANCHES PÉLASGO-HELLÉNO-ÉTRUSQUES.

1. *Grecs modernes* ou *Romei*, descendans des anciens, mêlés de Romains, de Slavons, d'Asiatiques, etc.
Langue grecque moderne (*Romeïka*, *Aplo-Hellenica*).
1. *Éolo-dorien* modernisé.
2. *Tzakonite*, resté du dorien.
3. *Crétois* ou *candiote*.
4. Grec *épirote* et albanais.
5. Grec de Valachie, de Bulgarie, etc. (F. Adelung.)
2. *Albanais* ou *Schypetars*, mélange d'anciens Illyriens, Grecs et Celtes. (Masci et MB.)
Langue schype ou *albanaise*.
a. Le *schype* ou albanais propre.
α] Idiôme des Guègues.
β] ——— des Mirdites.
γ] ——— des Toskes.
δ] ——— des Chamouris.
ε] ——— des Iapys.
b. L'*albanais* mélangé.
α] Albanais grécisé d'Épire.
β] Italo-albanais de Calabre.
γ] Albanais de Sicile.
3. *Valaques* ou *Roumouni*, mélange des paysans de Dacie et de Thrace, avec les colonies militaires romaines, slavonnes et autres.
Langue valaque, ou *slavo-latine*, ou *daco-romaine*.
a. *Romounique* ou valaque propre.
b. *Moldave*.
c. Valaque de Hongrie et de Transylvanie.
d. *Kutzo-valaque* ou valaque de Thrace et de Grèce.
4. *Italiens*.
5. *Français*.
6. *Espagnols*.
} *Voyez* ci-après, *peuples celto-romains*.
Langues celto-latines.
a. Italien.
b. Romanique *ou* provençal.
c. Français.
d. Espagnol.
} *Voyez* ci-après.

III. FAMILLES SLAVONNES OU WINIDIQUES.

BRANCHES ANCIENNES, CONNUES DES GRECS OU DES ROMAINS.

A. *Peuples maîtres des pays slavons.*

1. *Scythes*, divisés en castes et tribus. (MB.)
a. *Scythes royaux*, caste dominante, parlant le zend ou un autre idiôme de la haute Asie.
* Quatorze mots, médo-scythes, chez Hérodote.
b. *Scythes agricoles*, tribus vassales, peut-être slavonnes, vendues comme esclaves.
* Idiôme scythe, chez Aristophane. Mots, chez Pline. Inscriptions d'Olbie.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

c. *Scythes pasteurs*, tribus vassales, peut-être finnoises ou tchoudes. (Selon Bayer, etc.)
2. *Sarmates*, horde conquérante à physionomie mongolo-tatare. (MB.)
a. *Sarmates* propres.
b. *Jaxamates* (peut-être identiques avec les *Jazyges*).
c. *Exomates.*
d. *Thisomates* (inscription de Protagoras).
3. *Ostro-Goths*, vainqueurs des Sarmates, etc. *Voyez* ci-après.

B. *Peuples slavons anciens, sans dénomination générale.*

1. Peuples slavons méridionaux.
a. *Hénètes* en Paphlagonie? †. (Sestrencewicz.)
b. *Cappadociens?*. (*Idem.*)
c. *Crobizy* (Chrowitzy), en Thrace ✕. (MB.)
d. *Bessi*, idem ✕.
e. *Triballes* (Drewaly)? †.
f. *Dardani*, de *darda*, lance??. (MB.)
g. Diverses tribus des montagnes de la Grèce.
h. *Carni* avec les *Istri.*
i. *Veneti*, selon quelques uns.
2. Peuples slavons septentrionaux.
a. *Serbi* avec les *Vali* près du Rha (Volga) †.
b. *Roxolani* ✕, plus tard connus sous le nom de *Ros.*
c. *Budini*, peuple ou gothique ou slavon †.
d. *Bastarnæ* avec les *Peucini.*
e. *Daces*, ou tel autre peuple qui a donné aux villes de la Dacie leurs noms slavons en *ava* ✕.
f. *Olbiopolites* du 2e siècle, mêlés de Grecs †.
g. *Pannonii* (*pan*, seigneur)?.
h. *Carpi* dans les monts Karpathes.
i. *Biessi* dans les monts Biecziad.
k. *Sabogues*, etc., etc.
l. *Ligii* ✕, depuis *Liæchi*, etc., etc.
m. *Mougilones*, et autres, chez Strabon.
n. *Venedi* ou *Venedæ*, depuis nommés Wendes, aux bouches de la Vistule.
o. *Semnones*, entre l'Oder et l'Elbe? ✕.
p. *Vindili* de Pline.
q. *Osi* de Tacite. (*Otschi*, les pères.)

NATIONS ET LANGUES SLAVONNES CONNUES DEPUIS ATTILA.

I. *Slaves* proprement dits.

A. *Branche orientale et méridionale.* (Dobrowski. Vater.)

1. Russes, peuple mixte des Roxolans, des Slavons, des Goths, etc.
a. Les *grands Russes* de Novgorod, Moscou, Susdal, etc.
b. Les *petits Russes* de Kiovie et d'Oukraine.
c. Les *Rusniaques* ou *Orosz*, dans la Galicie et la Haute Hongrie.
d. Les *Kosaques*, mêlés de Tatars, etc.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

LANGUE RUSSE.

α] Dialecte de grande Russie (langue écrite).
β] Idiôme de Susdal, le plus hétérogène de tous.
γ] Dialecte d'Oukraine ou de petite Russie.
δ] Le *rousniaque*, très-ancien dialecte.
ε] Le russe lithuanien, reste du kriwitze?. *Voyez Wende.*
ζ] Le russe-kosaque

2. SERVIENS ou *Slavons danubiens.*
Langue servienne (*serbska*).
a. Dialecte servien propre (langue écrite et polie.)
* *Ancien slavon*, langue de l'Église russe, presque identique avec le servien.
b. Dialecte *bosnien.*
c. ——— *ragusain* et *dalmate* (italianisé).
d. ——— *monténégrin.*
e. ——— *uscoque*, mêlé du turc.
f. ——— *slavonien*, très-pur.
g. ——— *bulgaro-slave*, etc., etc.

3. CROATES, ou *Chrobates* ou *Slavons noriques.*
Langue croate.
a. Dialecte *croate* ou *chrobate*, c'est-à-dire des montagnes.
b. ——— *slovène*, parlé dans l'ouest de la basse Hongrie (dialecte écrit).
c. ——— *winde*, parlé par les *Windes méridionaux*, peuple mélangé.
α] Winde de Carniole, avec les idiômes des *Karstes*, des *Tzizsches*, des *Poykes*, etc.
β] Winde de *Styrie* et de *Carinthie.*
d. Dialecte des *Podluzakes* en Moravie, et peut-être des *Charwates.*

B. *Branche centrale et occidentale.* (Dobrowski.)

1. POLONAIS ou *Liaiches.*
Langue polonaise écrite et littéraire.
a. Dialecte de la grande Pologne.
b. ——— la petite Pologne.
c. Les *Mazures* en Mazovie et Podlachie; le dialecte mazure est très-impur.
d. Les *Goralis*, dans les monts Karpathes.
e. Les *Kassubes*, en Poméranie?.
f. Les Silésiens-Polonais, avec le dialecte *medziborien*, vieux polonais mêlé d'allemand.

2. BOHÈMES ou *Czechès* (Tchekes).
a. *Czeches* proprement dits.
b. Czeches de Moravie.
* Langue *czeches* écrite et polie, presque sans dialectes.

3. SLOWAQUES ou Slavons de la Hongrie septentrionale.
a. Dialectes slowaques des montagnes.
b. Dialecte des bords du Danube.
c. L'idiôme *hanaque*, en Moravie.
d. L'idiôme *straniaque* (idem).
e. L'idiôme *schelagschaque* (idem), etc., etc.
} Restes du *Mahrawany* ou slavon de Grandé-Moravie.
* Dialecte du *czeche*, employé comme langue écrite.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

II. *Wendes*, ou *Slaves Baltiques*.

A. *Wendes propres*. (Vindili ?. Winidæ.)

a. *Wagri* (Holstein oriental) ✕.
b. *Obotriti* ou *Afdrede* (Mecklenbourg) ✕.
c. *Rani* †.
d. *Rugiens* mêlés de Scandinaves ✕.
e. *Lutitzi*. } Brandebourg ✕.
f. *Wilzi*. } Brandebourg ✕.
g. *Welatabi*. } Brandebourg ✕.
h. *Havelli*, etc. } Brandebourg ✕.
i. *Milzieni*. } Saxe.
k. *Serbes* ou *Sorabi*. } Saxe.
l. Wendes d'Altenbourg ✕.
m. *Regio Slavonum*, en Franconie ✕.
n. *Luzinki*. } Lusace.
o. *Zpriawani*. } Lusace.
p. *Polabes* ou *Linones* ✕.

B. *Wendes-Lithuaniens*. (Venedæ. Æstyi.)

1. *Pruczi* ou Wendes-Goths. (Gudaï.)
   Langue *prucze* † 1683.
2. *Litwani* ou Lithuaniens.
   a. Langue *litewka*, écrite.
      1. Dialecte de Vilna.
      2. Dialecte *schamaïte* ou de Samogitie.
      3. Dialecte prussien.
   b. Idiôme kriwitze, en Russie blanche ✕.
   c. *Letton* ou *Lotwa*.
      1. Le letton de Livonie.
      2. Le *semgale*, en Semgallie.
      3. Dialecte des *Rhedes*, des *Tamneckes*, etc.

IV. FAMILLES FINNOISES OU TCHOUDES.

NATIONS ANCIENNES QUI ONT OCCUPÉ LES CONTRÉES FINNOISES.

1. *Scythes* d'Europe. *Voyez* plus haut; † 200 ans après J.-C.
2. *Sarmates?* † 400 ans après J.-C.
3. *Iazyges* (*Iatwinges* de l'histoire polonaise); † 1268.
4. *Fenni* de Tacite, *Zoumi* (Suome) de Strabon. (MB.)
5. *Æstii* ou Ehstes?. *Voyez* plus haut.
6. *Scyri*, *Heruli*, etc.? (Lelewel.)
7. *Huns* européens, *Ounni* et *Chuni* de la géographie ancienne classique. Race turco-mongole.
8. Races inconnues soumises aux *Huns*.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

NATIONS ET LANGUES ACTUELLES.

A. *Race Finnoise pure.* (Adelung. Porthan. Pallas.)

1. *Finlandais* ou Suome.
   a. Dialecte *finlandais*, propre dans le midi (langue écrite).
   b. ——— *tawastien* divisé en :
      α] tawastien.
      β] *satacundien.*
      γ] *ostrobothnien.*
   c. ——— *carélien* ou *kyriala*, divisé en :
      α] Idiôme de Savolax.
      β] ——— Ingrie.
      γ] ——— Rautalamb.
      δ] ——— Carelie et Olonetz, etc., etc.
      ε] ——— Cayanien ou *quæne.*
2. *Ehstes*, peut-être un reste des *Æstii.*
   a. *Ehste* propre, divisé en :
      α] Dialecte de Reval ou de la *Harrie.*
      β] ——— Dorpat ou d'*Ungannie.*
      γ] ——— Oesel.
   b. *Liwes* ou Livoniens.
      α] Dialecte *vieux-liwe.*
      β] ——— *krewinien*, etc.

B. *Peuples finnois mélangés.*

1. *Permiakes* ou *Biarmiens*, race peu connue, mêlée de Finnois et de Scandinaves?
   Langue permiaque en deux dialectes.
   a. Le *permiaque.*
   b. Le *siriaine.*
2. *Hongrois* ou *Magyar*, Finnois subjugués par des Turcs et par une race inconnue des monts Ouraliens (Gyarmathy. Sainovicz).
   Langue *magyare*, écrite.
   a. Dialecte de Raab ou occidental. (Adelung.)
   b. ——— Debretzin ou oriental.
   c. ——— des *Szekles*, tribu de Transylvanie.
3. *Lapons*, branche finnoise mêlée avec une tribu hunnique (Huns de Scandinavie, de Grâberg)?

V. FAMILLE GERMANIQUE (*).

A. *Branche Teutonique* sur le Rhin et le Danube.

TRIBUS ET IDIOMES ANCIENS.

Bastarnæ †??	Idiôme inconnu. (Voyez *Slavons.*)
Suevi ou nomades †.	*Suévique* ancien inconnu.

(*) *Adelung* pour les détails, *MB.* pour les classifications historiques. Nous avons aussi consulté *Grimm* et *Rask.*

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

Marcomanni. *Quadi.* *Taurisci.* ×	Idiôme haut teutonique.
Boiowarii.	Dialecte mêlé de *celto-boien.*
Istævones, plus tard *Franci.* *Hermunduri* ou *Hermiones.* *Chatti.*	Le *francique.* (Gley.)
Alemanni.	L'*allemanique.* (Hebel.)

TRIBUS MODERNES ET IDIOMES EXISTANS.

1. *Suisses* (Suèves remplaçant les Celtes Helvétiens).
   - *a.* Idiôme de *Berne* et d'*Argovie.*
   - *b.* ——— de la vallée d'*Hasli.*
   - *c.* ——— de *Fribourg.*
     - α] Patois welche de Mistenlach.
   - *d.* Idiôme d'*Appenzell.*
   - *e.* ——— des *Grisons.*
2. *Rhénaniens.*
   - *a.* Dialecte de l'*Alsace.*
   - *b.* ——— *Souabe.*
     - α] de la forêt *Noire* ou haute Souabe.
     - β] de *Baar.*
     - γ] de la vallée du *Neckar* ou Wurtemberg.
     - δ] de la *Vindélicie.* (Augsbourg, Ulm, etc.)
   - *c.* Dialecte du *Palatinat.*
     - α] Le *wasgovien* allemand.
     - β] Idiôme du *westerwald.*
3. *Danubiens* ou branche marcomannique.
   - *a. Bavarois.*
     - α] Dialecte de *Munich.*
     - β] ——— *Hohen-Schwangen.*
     - γ] ——— *Salzbourg.*
   - *b. Tyrolien.*
     - α] Dialecte de la vallée de *Zill.*
     - β] ——— la vallée d'*Inn.*
     - γ] ——— *Lientz.*
     - δ] ——— des soi-disant *Cimbres* du Véronais et du Vicentin (*).
   - *c. Autrichien*
     - α] Dialecte de *basse Autriche*, avec quatre variétés.
     - β] ——— de *haute Autriche.*
     - γ] ——— de *Styrie*, avec six variétés, entre autres celle de la vallée d'Ens et de la vallée de Murr.
     - δ] Dialecte de *Carinthie.*
     - ε] ——— de *Carniole.*
     - ζ] ——— des *Gottschewariens.*
   - *d. Bohémo-Silésien.*
     - α] *Silésien* en plusieurs variétés.

(*) Je suis *Hormayr*, mais en me réservant la discussion d'un argument encore négligé, et qui peut changer la face de la question.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

β] *Bohémo-allemand.*
γ] *Moravo-allemand*, quatre variétés.
δ] *Hungaro-allemand*, idem, entre autres l'idiôme de *Zips*.

4. *Franco-Saxons* ou *moyens Allemands.*
a. Dialectes parlés.
α] Dialecte de *Hesse.*
β] ——— de *Franconie.* (Nuremberg, Anspach, etc.)
γ] ——— des *monts Rhœn*, etc.
δ] ——— de l'*Eichsfeld*, etc.
ε] ——— de *Thuringe.*
ζ] ——— de l'*Erzgebirge.*
η] ——— de *Misnie* ou haut saxon moderne.
θ] ——— de Livonie et d'Esthonie (classes supérieures).
ι] ——— des *Saxons de Transylvanie.*
b. Langue écrite générale.
Le *haut allemand* ou le dialecte de Misnie régularisé.

B. *Branche Cimbro-Saxonne*, dans les plaines sur les mers Baltique et du Nord.

PEUPLES ANCIENS.

Cimbri ✕ (selon d'autres, Iotes-Scandinaves).
Angli ✕, idiôme anglique ancien ✕.
Saxones (*Ingœvones* des Romains).
Heruli? †.
Lungobardi ou *Vinuli* de Cimbrie ✕, idiôme vinulique.
Semnones? †? (plutôt Slawes-Wendes).
Cherusci, mêlés aux Francs ✕.
Bructeri et *Chauci*, idem ✕.
Frisones.
Batavi, selon les Romains, colonie des Chatti.
Menapii, etc., ✕.
Tungri.

DIVISIONS MODERNES.

1. *Saxons* ou bas allemands.
a. *Saxon* proprement dit, ou idiôme de basse Saxe.
α] Dialecte poli de *Hambourg*, etc., etc.
β] ——— *holstenois.*
γ] ——— *sleswickois*, entre la Slie et l'Eyder.
δ] ——— des *Marsches* ou pays bas.
ε] ——— *hanovrien*, en plusieurs variétés.
ζ] ——— des mineurs du *Harz.*
η] ——— de la *Marche de Priegnitz* (reste du lungobardo-cimbrique).
b. *Saxon oriental.*
α] Dialecte *brandebourgeois.* (*Markisch.*)
β] ——— *prussien* moderne, depuis 1400.
γ] ——— *poméranien* moderne.
δ] ——— *rugien.*
ε] ——— *mecklenbourgeois.*

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

c. *Westphalien* ou *saxon occidental.*
- α] Dialecte de Brême.
- β] ——— de la Westphalie centrale.
- γ] ——— de l'ancien duché d'Engern, peut-être l'*angrivarien* ✕. (M. Weddigen.)
- δ] Dialecte de Cologne.
- ε] ——— de Clèves, etc., etc., etc.

2. *Frisons.*
- * Ancien frison.

Dialectes modernes.

a. *Frison* proprement dit.
- α] *Frisons du nord* ou de *Cimbrie*, divisés en dialectes de Bredsted, d'Husum, de l'Eyderstedt †, des îles.
- β] *Frisons de Westphalie*, divisés en dialectes et peuplades : 1° de *Rustringen;* 2° de *Wursten;* 3° de *Saterland.*
- γ] *Frisons de Batavie*, divisés en dialectes : 1° frison commun ; 2° frison de *Molckwer* (anglo-frison); et 3° frison de *Hindelopen.*

b. *Neerlandais* ou *batave moderne.*
- α] *Hollandais*, la langue écrite et polie.
- β] *Flamand*, la langue écrite et polie.
- γ] Dialecte de *Gueldre.*
- δ] ——— de *Zélande* et de *Flandre* hollandaise.
- ε] ——— de *Kemperland*, mêlé du teutonique ou du haut allemand.
- ζ] Dialecte de la *Mairie de Bois-le-Duc.*

C. *Branche Scandinave* ou *Normanno-gothique.*

PEUPLES ET IDIOMES ANCIENS.

Iotes.
Goths.
Mannes.
Vanes, etc.
} peuplades anciennement établies dans la Scandinavie. (*Alvismâl.*)

- *Iotique* ancien, bas scandinave.
- *Gothique* ancien, haut scandinave.
- *Manheimique*, dialecte moyen, source des langues modernes.
- *Vandale ?.*

Alani ?.
Rhos ou *Roxolani ?.*
Gothones (*Guday* des Lithuaniens.)
Heruli ?. (M. de Suhm.)
Segri.
Lungobardi ou *Vinuli* émigrés.
Vandali.
Iuthungi.
Burgundiones.
} Peuples de race scandinave mêlés de Slavons, de Wendes et d'autres nations subjuguées.

- *Alanique*, semblable au gothique †.
  - a. *Rhos-alanique* (✕ dans le russe), Vater.
- *Gothique* ancien.
  - a. *Ostrogothique* (✕ en Oukraine et en Italie).
  - b. *Visigothique* (✕ en Pologne et en Espagne).
  - c. *Mésogothique* (dialecte d'Ulfilas, *mêlé*).
- *Hérulique*, très-incertain, mêlé, selon quelques uns, de lithuanien.
- *Lungobardique*, peut-être de l'iotique ou du cimbre.
- *Burgundique*, peut-être normannique mêlé de wende.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

DIVISIONS MODERNES.

Le *normannique* ou langue générale des VIIIe et IXe siècles (langue des Scaldes et de l'Edda), *alt-nordisch* de *Grimm*.

1. Le *norvégien* (*norréna*) des Xe et XIe siècles.
   - *a. Islandais*, langue des *Sagas*, encore écrite.
   - *b. Norvégien* des vallées centrales.
   - *c. Dalécarlien* (ou *dalska*) occidental.
   - *d. Iemtelandais* avec l'*helsinguais*.
   - *e.* Dialecte des îles *Fœroe*.
   - *f.* Le *norse* aux îles *Shetland*.
2. Le *suédois* (*svensk*), depuis 1400.
   - *a. Suédois* (langue écrite).
     - α] Dialecte d'*Upland* avec la variété de *Roslag*.
     - β] ——— de *Norrland*.
     - γ] *Dalécarlien* oriental (idiôme plus ancien).
     - δ] *Suédois* de Finlande, avec quelques variétés.
   - *b. Gothique* moderne.
     - α] *Westrogothique*.
     - β] *Ostrogothique*.
     - γ] Dialecte de *Wermeland* et *Dal* (les Vanes ?).
     - δ] ——— de *Smoland*.
     - ε] ——— de l'île de *Runæ* en Livonie.
3. Le *danois* (*dansk*), depuis 1400.
   - *a. Danois*.
     - α] Dialecte des îles danoises (langue écrite).
     - β] ——— de Scanie jusqu'en 1660.
     - γ] ——— de l'île de *Bornholm* (idiôme ancien de 1200).
     - δ] Le *norvégien moderne* (*norsk*), dans les villes et les basses vallées (langue écrite).
   - *b. Jutlandais* ou iotique moderne.
     - α] *Normanno-iotique* dans le nord et l'ouest.
     - β] *Dano-iotique*, le long du Petit-Belt.
     - γ] *Anglo-iotique*, dans le canton d'Anglen.

D. *Branche Anglo-Britannique.*

PEUPLES ET IDIOMES ANCIENS.

Belges. *Cumbri.*	*Voyez* ci-après *familles celtiques*.
Gaulois-Romains.	*Romana rustica* ✕.
Anciens *Germains* ou *Scandinaves*. (Tacite.)	Ancien dialecte gothique ou scandinave, a. 100 avant J.-C. ✕.
Angles. *Saxons.* *Jutlandais.*	Langue *anglo-saxonne*, a. 449—900 ✕. a. *angle*, au nord de la Tamise. b. *saxon*, au sud de la Tamise. c. *iotique*, dans le Kent.
Danois. *Normands.*	Langue *dano-saxone*, 800—1040 ✕. Idiôme français-neustrien, depuis 1066 ✕.

DIALECTES ACTUELS.

a. L'*anglais* proprement dit (langue écrite).

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

α] Dialecte de *la Cité de Londres* (le *cockney*).
β] ——— d'*Oxford* et du centre.
γ] ——— de *Sommerset*.
δ] ——— du *pays de Galles* (anglais).
ε] ——— des Irlandais-Anglais (accent hibernien).
ζ] ——— des Anglais de *Wexfordshire*.
η] Idiôme *jowring* dans le Berkshire.
θ] *rustique* de *Suffolk* et de *Norfolk*.

b. L'*anglais-northumbrien* (dano-anglais).
α] Dialecte de *Yorkshire*.
β] ——— *Lancashire*.
γ] ——— *Cumberland* et *Westmoreland*.

c. L'*écossais* (anglo-scandinave).
α] L'*écossais* propre, *Lowland Scotch* (langue écrite).
β] *The border-language*, idiôme mélangé des provinces frontières.
γ] L'idiôme des Écossais d'Ulster en Irlande.
δ] L'idiôme des *îles Orcades*.

d. L'*anglo-américain*, qui paraît s'éloigner peu à peu de l'anglais, etc., etc.

VI. FAMILLE CELTIQUE.

PEUPLES ET IDIOMES ANCIENS. MB.

1. *Celtes-Danubiens*. — Idiômes inconnus.
   a. *Helvetii* †.
   b. *Boii* ✕.
   c. *Scordisci* †.
   d. *Albani* d'Illyrie?. — Mots celtes dans l'albanais.
   e. *Cotini* en Sarmatie, etc. (Tacite).
2. *Celtes-Italiens* ✕. — Idiômes peu connus.
   a. *Lygures* ou *Ligyes*, jusqu'au Rhône.
   b. *Insubri*, *Cenomani*, etc.
   c. *Rhasenæ*, ou *Étruriens?*. — Mots dans la langue étrusque ✕.
   d. *Ombri*, etc., etc.
   (*Voyez* plus haut Pélasges-Italiens.)
3. *Celtes-Gaulois* ✕. — Langue celtique ou gallique des historiens romains.
   a. *Salyes*.
   b. *Allobroges*, etc. (les peuplades des Alpes).
   c. *Volcæ*, peut-être Belges.
   d. *Arverni* (*ausi Latio se dicere fratres*).
   e. *Ædui*, *Sequani*, *Helvetii*.
   f. *Bituriges*, etc., etc.
   g. *Pictones*, *Santones*, etc.
   h. *Veneti*, etc.
   i. *Carnutes*, *Cenomani*, *Turones*, etc. (La Celtique des *Druides*.)
   k. Colonies directes aux îles Britanniques?.
   * Les *Picti* des *Pictons?*.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

I. Colonies en Espagne. Langue celtibérienne.
α] Les *Celtibères*, divisés en six tribus.
Berones. *Lusones.*
Pelendones. *Belli.*
Arevaci. *Ditthi.*
β] Les *Celtici* sur l'*Anas*.

4. *Celtes-Hiberniens.*
a. *Ierni* (Iverni, Hiberni), dans l'Irlande. Langue erse ancienne ?.
b. *Scoti*, passés en Écosse.
c. *Silures*, dans le Galles méridional ✕.
d. *Damnonii*, dans le Cornouailles ✕.
e. Les *Celtes* de Galice.
α] *Artabres* ou *Arotrebes*.
β] *Nerii*.
γ] *Præsamarcæ*.
δ] *Tamarici*.
f. Les *Oystrimnes*.

5. *Celto-Germains* ou *Belges*. Langue belgique ou celto-germanique ✕.
a. *Belges continentaux* ✕.
α] Belges proprement dits.
β] *Treveri*, *Leuci*, etc.
γ] *Nervii*.
δ] *Morini*.
ε] *Menapii*, *Tungri*, etc. (*Voyez* plus haut.)
b. *Belges trans-marins* ou *Celto-Bretons* ou *Cumbres* ✕. Langue celto-bretonne, kumbrique ou cambrique.
α] *Belgæ* de Wiltshire, *Atrebates*, etc.
β] *Cantii*.
γ] *Brigantes*, *Parisii*, etc.
δ] *Menapii*, *Cauci*, etc. d'Irlande.
c. Les *Galates* ou Gaulois d'Asie. (Saint Jérôme †.)

PEUPLES ET IDIOMES ACTUELLEMENT EXISTANS.

1. *Celtes* proprement dits.
a. Les *Irlandais* ou *Ires*.
b. Les *Calédoniens* ou *Highlanders*.
} Langue *gallique*. {
a. Dialecte *erse* ou *erinach*.
b. ——— *caldonach*.
α] dans les *Highlands*.
β] dans l'Ulster.
γ] Idiôme *manck* dans l'île de Man.
δ] Idiôme de Walden dans l'Essex.

2. *Kumbres* ou *Celtes-Belgiques*.
a. Les *Gallois* ou *Welsh*. Langue *welche*.
a. Dialecte de *Wallis*.
b. ——— de *Cornouailles* †.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

b. Les *Bretons* ou *Breyzad*. — Langue *basse-bretonne*.
- a. Breton bretonnant ou la tréconienne.
- b. La léonarde.
- c. La cornouaillière.
- d. La vanneteuse.

VII. FAMILLES IBÉRIENNES (*).

1. Les *Turdetani*. — Idiôme inconnu, cultivé il y a 6000 ans. (Strabon.)
2. Les *Konii* (Cynètes, Cynesii). — Mots finnois et slavons?
* Les *Concani*, etc.
3. Les *Lusitani*. — Dialecte inconnu †.
4. Les *Kallaïki* ou *Gallæci*. — Peut-être Celtes d'une branche inconnue ✕.
5. Les *Astures*. — *id.* †.
6. Les *Vaccæi*. — *id.*
7. Les *Vettones*. — *id.*
8. Les *Carpetani*.
9. Les *Oretani*.
10. Les *Editani*.
11. Les *Bastetani*.
12. Les *Contestani*.
13. Les *Ilergetes*.

} Dialectes inconnus de la langue *ibérique* ✕.

Idiôme *osque*; dialecte du basque †. (MB.)

* La *Vescitania* avec *Osca*.
14. Les *Ilercaones*.
15. Les *Laletani*.
16. Les *Cerretani*.

} Dialectes ibériques inconnus.

17. Les *Aquitani*. — Dialecte basque.
18. Les *Cantabri*. — *id.*
19. Les *Vascones*. — Langue *basque* ou *ibérique*. (De Humboldt.)
- a. Dialecte *lapourdan*.
- b. ——— *guypuscoen*.
- c. ——— *viscayen*.

VIII. LANGUES CELTO-LATINES.

A. *Italiens*.

* La langue *romana rustica*, comme souche commune, a. 1000.

1. *Italien septentrional*.
   - a. Dialectes *italo-français*.
     - α] Dialecte du Piémont.
     - β] ——— du *Frioul* avec les variétés de *Fassa*, *Livinalongo*, etc.
   - b. Dialectes *liguro-italiens*.
     - α] Le *génois* ou *zenèse* (idiôme écrit).
     - β] Dialecte de Monaco.
     - γ] ——— de Nice.
     - δ] ——— d'Estragnolles, etc., etc.

(*) Nous ne pouvons adopter entièrement la théorie savante de M. le baron Guillaume de Humboldt.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

c. Dialectes *lombards.*
α] Le *milanais* avec quelques idiômes.
β] Le *bergamasque* (idiôme burlesque).
γ] Le *brescien.*
δ] Le *modénois.*
ε] Le *bolognois.*
ζ] Le *padouan.*

2. *Italien méridional et oriental.*
a. Dialectes *vénitiens.*
α] Le *vénitien* propre (idiôme écrit et poli).
β] Le *dalmate-italien.*
γ] Le *corfiote.*
δ] Le *zantiote.*
ε] L'italien de quelques îles de l'Archipel.
b. Dialectes *toscans.*
α] Le *toscan* pur (langue de la littérature et du beau monde).
β] Le *florentin* vulgaire.
γ] Le *siennois* ou *sanese* (écrit et poli).
δ] Le *pisan.*
ε] Le *lucquois.*
ζ] Le *pistoyais.*
η] L'*arrezan* avec plusieurs variétés.
* Dialectes de l'Ombrie et des Marches ? ?.
c. Dialectes *ausoniens.*
α] Le *romain* poli.
* *Transtevérin*, jargon vulgaire.
β] Le *sabin* avec les Abruzzes.
γ] Le *napolitain* (dialecte écrit).
δ] Le *calabrois.*
ε] L'*apulien.* (Pugliese.)
ζ] Le *tarentin* ou gréco-apulien.
η] Idiôme de Bitonto.

3. *Italien insulaire.*
a. *Sicilien.*
α] *Sicilien* du XIIe siècle (langue écrite poétique) ✕.
β] *Sicilien moderne* (langue écrite).
* Dialectes peu connus.
b. *Sardinien.*
α] *Sarde* divisé en deux variétés.
1. Il *campidanese* (dialecte écrit).
2. *Al capo di sopra.*
β] *Toscan* de Sassari, etc.
γ] *Catalan* ou *algarese.* (D'Algheri.)
c. *Corse.*

B. *Romanique* (Provençal, Occitanique) (*).

a. *Romanique des Alpes.*
1. *Rhétien* ou romanique des Grisons et du Tyrol.

(*) Les savantes recherches de MM. Raynouard, Champollion-Figeac et Sismondi, ont déterminé l'extension donnée à cette branche nouvelle que nous avions d'abord établie sous le nom de *Provençal* ou *Occitanique.*

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

α] Dialectes du *haut pays des Grisons*, savoir : 1° de Schams; 2° de Heinzenberg; 3° de Domlesch; 4° d'Oberhalbstein; 5° de Tusis.
β] Le *rumonique* des plaines et des montagnes.
γ] Le *ladinum* à Coire, avec 1° le haut engadin; 2° le bas engadin.
δ] L'idiôme *gardena*, ou de la vallée de Groden.

2. *Valaisan*, ancien idiôme celto-romain. (Bas-Valais.)
3. *Helvétique* ou *romanique de Fribourg*.
α] *Lo gruverin*, dans le haut pays.
β] *Lo quetzo*, dans le milieu.
γ] *Lo broyar*, dans le bas pays.

b. *Provençal*.

1. Le *provençal* proprement dit (langue écrite).
α] Dialecte d'*Aire*.
β] ——— de *Berry*.
2. Le *languedocien* propre.
α] Dialecte *toulousain* ou le *moundi* (langue écrite).
β] ——— *nismois*.
γ] ——— des environs de Nice.
δ] Le *rovergat*.
ε] Le *valayen*.
3. Le *dauphinois*, plus mêlé de celte (langue écrite).
α] Le *bressan*.
β] Le dialecte du Bugey.
4. Le *gascon*.
α] Le gascon de Gascogne.
β] Le *tolosan* populaire, distinct du *moundi*.
γ] Le béarnais français.
δ] Le limousin actuel avec le périgourdin.

c. *Romanique ibérien*.

1. Le *limousin* ancien.
2. Le *catalan*.
3. Le *valencien* (langue écrite).
4. Le *mayorquain*.

* *Lingua franca*, idiôme mixte, dont le catalan, le limousin, le sicilien et l'arabe, forment la majeure partie.

C. *Espagnol*, divisé en deux branches.

a. Le *castillan* (langue écrite et polie, nommée dans les provinces *el romanze*).
1. Dialecte de *Tolède* (le plus pur).
2. ——— de *Léon* et des *Asturies*.
3. L'*aragonais*.
4. L'*andalous*.
5. Le *murcien*.

b. Le *galicien* ou *galego*.
1. Le *galego* proprement dit.
2. Le *portugais* (langue écrite et littéraire), divisé en variétés d'*Alemtejo*, de *Beira* et de *Minho*.
3. Le dialecte d'*Algarve*.

Suite du Tableau synoptique des peuples européens, etc.

D. *Français.*

LANGUES DU MOYEN AGE.

a. La *romane du nord* ou *franco-romane* (langue des *trovères*) ✕.
b. La *celto-romane* à l'ouest et au centre ✕.
c. La *vasco-romane* dans la Gascogne ✕.
d. La *romane pure* ou l'ancien provençal (langue des *troubadours*) ✕.

LANGUE MODERNE.

1. Le *français académique* (langue écrite, langue sociale de l'Europe).
2. Les *dialectes* parlés.
   a. Dialectes français anciens du nord.
      1. Le *wallon* ou *rouchi* à Namur, à Liége. } Branches de la langue *franco-romane* du nord.
      2. Le *flamand* français. } Branches de la langue *franco-romane* du nord.
      3. Le *picard* avec l'*artésien*. } Branches de la langue *franco-romane* du nord.
   b. *Dialectes modernes du nord.*
      1. Le *normand.*
      2. Le *français vulgaire* (de l'Ile-de-France), avec le *champenois.*
      3. Le *lorrain* avec le *vosgien.*
      4. Le *bourguignon.*
      5. L'*orléanais* et le *blaisois.*
      6. L'*angevin* et le *manceau.*
      7. Le français de Berlin, de Frédéricia, etc. (*style réfugié*).
      8. Le français-canadien, venu des bords de la Loire.
   c. *Dialectes du centre et de l'ouest.*
      1. L'*auvergnat.* } Tenant par l'accent au celte.
      2. Le *poitevin* ou *pictave.* } Tenant par l'accent au celte.
      3. Le *vendéen.* } Tenant par l'accent au celte.
      4. Le *bas-breton* français. } Tenant par l'accent au celte.
      5. Le *berrichon.* } Tenant par l'accent au celte.
      6. Le bordelais et autres dialectes *gasconnans.*
   d. *Dialectes de l'est.*
      1. Le *franc-comtois* avec les variétés, 1° le bâlois, 2° le neuchâtelois.
      2. Le *vaudois* ou *reman* (romain).
      3. Le *savoisien* (avec le *genevois*, idiôme poli).
      4. Le *lyonnais.*
      5. Le *dauphinois* des villes.

TABLEAU *général des langues européennes, extrait de l'Atlas ethnographique de* M. A. BALBI.

I. FAMILLES DES LANGUES BASQUES ET CELTIQUES.

FAMILLE BASQUE OU IBÉRIENNE,

Divisée en deux branches.

a. Langues éteintes depuis long-temps :
Idiômes des Turdetani, *Carpetani*, *Lusitani*, etc., etc.
b. Langues anciennes encore vivantes :
Escuara ou *basque*.

FAMILLE CELTIQUE,

Divisée en deux branches.

a. Langues anciennes éteintes depuis long-temps :
Idiômes des Bituriges, *Ædui*, *Senones*, *Galates*, etc.
b. Langues anciennes encore vivantes :
Galique, *gaëlic* ou *celtique propre*.
Cyraeg, *kumbre* ou *celto-belgique*.

II. FAMILLE DES LANGUES THRACO-PÉLASGIQUES OU GRÉCO-LATINES,

Divisée en quatre branches.

a. Thraco-illyrienne :
Idiômes des Phrygiens, *Troyens*, *Lydiens*, *Thraces*, *Macédoniens*, *Illyriens anciens*, etc.
Albanais, *skip* ou *schype*.
b. Étrusque :
Étrusque ?.
c. Pélasgo-hellénique :
Idiômes des Pélasges, *Crétois*, *Oenotres*, *Arcadiens*, etc., etc.
Hellénique ou *grecque ancienne*.
Romeïka, *aplo-hellenica* ou *grecque-moderne*.
d. Italique :
Idiômes des Aborigènes, *Lucani*, *Piceni*, etc., etc.
Latin.
Roman.
Italien.
Français.
Espagnol.
Portugais.
Valaque, ou langue *daco-latine*.

III. FAMILLE DES LANGUES GERMANIQUES,

Divisée en quatre branches.

a. Teutonique :
Idiômes des Quadi, *Marcomani*, *Hermonduri*, *Chatti*, etc., etc.
Haut-allemand-ancien, ou *althochdeutsch*.
Allemand proprement dit, ou *deutsch*, dit aussi *allemand moderne*.
b. Saxonne, ou cimbrique :
Idiômes des Cimbri, *Angli*, *Saxons*, etc., etc.
Bas-allemand-ancien, ou *altniederdeutsch*, dit aussi *ancien saxon*.
Bas-allemand-moderne, ou *niederdeutsch*, dit aussi *saxon moderne*.
Frison ou *friesisch*.
Neerlandais ou *Batave-moderne* (hollandais et flamand).

Suite du Tableau général des langues européennes, extrait de l'Atlas ethnographique de M. A. Balbi.

c. Scandinave ou normano-gothique :
Idiômes des Iotes, Goths, Ostrogoths, Vandales ? Hérules ? Bourguignons, etc.
Mésogothique.
Normannique ou *altnordisch* du docteur Grimm.
Norvégien.
Suédois (*svensk*).
Danois.

d. Anglo-britannique :
Anglo-saxon.
Anglais.

IV. FAMILLE DES LANGUES SLAVES,
Divisée en trois branches.

a. Russo-Illyrienne :
Slavon, slavenski, servien, serbe, illyrien ou *rutena.*
Russe, rouski ou *russe moderne.*
Croate.
Winde.

b. Bohémo-polonaise :
Bohème ou *tchekhe.*
Polonais.
Serbe ou *sorabe.*

c. Wendo-lithuanienne ou germano-slave :
Wende.
Prucze ou *ancien prussien.*
Lithuanien ou *lithuanisch.*
Lette, lettwa ou *Lettisch.*

V. FAMILLE DES LANGUES OURALIENNES,
Nommées communément FINNOISES OU TCHOUDES,
Divisées en cinq branches.

a. Finnoise germanisée :
Finnois proprement dit ou *Suomenkieli.*
Esthonien.
Lapon.
Live.

b. Volgaïque :
Tcheremisse.
Mordouin.

c. Permienne :
Permien ou *biarmien.*
Wotieque.

d. Hongroise ou hongorienne :
Hongrois ou *madjar.*
Wogoul.
Ostiaque ou *obi-ostiaque.*

e. Incertaine :
Hunnique ?
Avare ?
Bulgare ?
Khazare ?

LIVRE CINQUANTE-UNIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Description de la France. — Coup d'œil historique sur cette contrée.

Noble dispensatrice des palmes de la gloire, asile du goût et des beaux-arts, la France exerce sur l'univers intellectuel une influence semblable à celle qu'avait jadis la Grèce sur le monde civilisé; sa langue, répandue dans toutes les contrées, est celle des cours et de la diplomatie; sa littérature est chez toutes les nations l'aliment des esprits éclairés. Dans les travaux scientifiques, elle a peu de rivales; et, couverte de lauriers toujours verts, elle a plus d'une fois dicté des lois à l'Europe, effrayée de sa suprématie militaire. Terre de l'indépendance et de la liberté, deux fois en quarante ans la noble nation que tu nourris a reconquis ses droits sur le despotisme aveuglé par des flatteurs à gages, et ton exemple eut pour imitateurs plus d'un peuple généreux. Tu vis quitter ton heureux rivage à la première armée qui franchit l'immensité de l'Atlantique pour voler au secours d'une nation opprimée; c'est sur ton sol que, pour la première fois, la dignité de l'homme fut proclamée; enfin il suffit que l'esclave étranger franchisse ta frontière hospitalière, pour que ses chaînes tombent brisées à ses pieds.

Celui qui d'un œil philosophique mesure la profondeur de certaines questions qui font de la géographie une science nouvelle, quelle cause assignera-t-il à ces grands caractères par lesquels une nation se distingue de tant d'autres nations voisines? Donnera-t-il à l'influence du

climat plus d'importance qu'elle n'en a? Mais le climat de la France n'offre point ces limites extrêmes de froid et de chaleur qui peuvent agir sur la constitution physique et morale de l'habitant. Cherchera-t-il dans les inégalités du sol cette cause qui paraît être insaisissable? Mais il n'y verra ni ces vastes plaines, ni ces hautes chaînes de montagnes, qui déterminent l'homme à devenir agriculteur ou pasteur, et qui influent si puissamment sur le degré de civilisation qui lui est propre. Contraint d'abandonner les conjectures tirées du climat et du sol, il aura recours aux connaissances physiques et ethnographiques dans cette question qui doit jeter de l'intérêt sur la description d'une contrée dont les lumières ont contribué à éclairer l'Europe, à affranchir le Nouveau-Monde, et dont les commotions politiques ont ébranlé des empires.

La population de la France appartient, sous le rapport physique, à deux espèces et à trois races principales (1). Ces deux espèces sont originaires d'Asie. L'ESPÈCE SÉMITIQUE comprend trois races : la race celtique, la race pélasgienne et la race arabe; l'ESPÈCE SCYTHIQUE nous offre la race germanique (2).

La *race celtique* se divise en deux grandes familles. D'après le savant historien des Gaulois (3), nous partagerons la nombreuse *famille gauloise* en deux branches : la *branche gallique*, comprenant les anciens *Galli* ou les *Gals*, et la *branche kimrique* ou des *Kimri*, divisée elle-même en deux rameaux, les *Kimri* de la première invasion, mélangés en grande partie avec les *Galli*, et qu'on pourrait appeler celle des *Gallo-Kimri*, et les *Kimri* de la seconde invasion ou Belges (*Belgæ*). La *famille ibérienne* se partage en deux branches, les *Aquitani* et les *Ligures*, qui

(1) Voyez tom. I, liv. XIIIe.

(2) A. Desmoulins : Histoire des races humaines.

(3) M. Amédée Thierry : Histoire des Gaulois, tom. II.

habitent les pentes des Pyrénées, les bords de la Garonne et les rivages de la Méditerranée.

La *race pélasgienne* comprend aussi deux familles : la famille *grecque-ionienne*, qui habite une partie de l'ancienne Provence, et la famille *gréco-latine* qui occupe la Corse.

La *race arabe* se compose de toute la population juive répandue dans les diverses parties de la France.

La *race germanique* comprend les habitans des anciennes provinces d'Alsace et de Lorraine.

Les changemens de mœurs, les progrès de la civilisation peuvent altérer le caractère d'un peuple, mais non le changer entièrement : qui ne reconnaîtrait les Français de nos jours dans le portrait que César, Strabon et d'autres auteurs nous ont laissé des anciens Celtes? Malgré leur mélange avec les Francs, leurs vainqueurs, les traits qui les distinguaient ne se sont point effacés. Les *Celtæ-Galli*, ou les Gaulois, étaient gais, frivoles, spirituels et satiriques, prompts dans leurs résolutions, intrépides dans les combats, attachés à leur patrie et jaloux de leur liberté. Leur franchise et leur susceptibilité sont telles, dit le géographe grec (1), que chacun ressent les injustices qu'on fait à son voisin, et qu'ils éprouvent le besoin de manifester hautement leur indignation. Ils aiment à parler de leur gloire, ajoute César (2); mais leur inconstance fait qu'ils sont aussi présomptueux au moment de leurs succès que faciles à décourager à la moindre défaite. D'autres auteurs anciens nous les représentent remplis d'ostentation et de recherche dans leur parure (3); prévenans envers les étrangers, et portant l'exercice de l'hospitalité jusqu'à punir de mort l'assassin d'un de ceux-ci, tandis que celui d'un citoyen n'était puni que par l'exil. Dès la

(1) Strabon, liv. IV, chap. IV.
(2) De Bell. Gall., lib. III.
(3) Ammien Marcellin, liv. LXV, chap. XIII.

plus haute antiquité, l'amour de la liberté avait fait établir chez eux l'usage de choisir leurs magistrats, de restreindre l'autorité du prince, et de n'accorder des subsides qu'après en avoir délibéré dans leurs assemblées populaires. La politesse qui les distinguait de tous les peuples que les anciens comprenaient sous le nom de barbares; la facilité avec laquelle ils adoptèrent la civilisation et les arts des Romains, contribuèrent à cimenter l'estime que ceux-ci leur conservaient. Tels étaient les Celtes, tels sont encore les Français sous plusieurs rapports. Ainsi s'expliquent les différences que l'on remarque entre ce peuple et les autres Européens : la race celtique devait à sa constitution physique les qualités qui la rendaient susceptible d'un certain degré de perfectibilité; ces qualités se sont perpétuées d'âge en âge; le sol qu'elle occupait jadis et qu'elle occupe encore s'est vivifié par ses soins; et, tant que les cœurs français seront ouverts aux idées généreuses, la France sera la plus florissante contrée de l'Europe.

Les peuples de la race celtique, que les anciens nommaient *Galli* ou *Valli*, s'étaient déjà rendus célèbres en Europe par leurs conquêtes, plus de sept siècles avant l'époque que l'on assigne à la fondation de Rome. Nous ne remonterons point jusqu'au temps incertain de leurs premières migrations : l'histoire n'en a conservé que des souvenirs confus. On sait qu'ils firent plusieurs invasions en Italie, et que Rome, au faîte de sa puissance, employa des forces considérables pour les subjuguer. Soixante ans de guerre et de carnage suffirent à peine pour réduire en province romaine leur contrée, qui occupait à peu près exactement l'espace qui forme aujourd'hui le royaume de France. Ce fut César qui eut la gloire de terminer cette expédition; c'est d'après les renseignemens qu'il a laissés que les Romains apprirent à connaître les différens peuples de cette partie de la Gaule qu'ils appelaient *Trans-*

alpine (*Gallia Transalpina*). Lorsque ce général y entra, elle était partagée entre trois nations principales : les *Celtæ* et les *Aquitani*, appartenant évidemment à la *race celtique*, quoiqu'ils se distinguassent par un langage différent, et les *Belgæ* ou *Kimbri*, qui, bien que Celtes, parlaient un idiôme germanique. Ces derniers occupaient le nord de la contrée. Sous Auguste, la Gaule fut divisée en quatre provinces (1) ; Probus la partagea en sept (2) ; Dioclétien en douze (3) ; Valentinien en quatorze (4) ; et sous l'empire de Gratien leur nombre s'éleva à dix-sept (5). Nous allons passer en revue les principaux peuples des quinze provinces qui comprenaient le territoire actuel de la France (6).

La *première Narbonnaise* (*Narbonensis prima*), formée du Roussillon, de la plus grande partie du comté de Foix et du Conserans, était habitée par les *Sardones*, qui tiraient peut-être leur origine d'une colonie illyrienne, et par les *Volcæ*, divisés en orientaux, surnommés *Arecomici*, dont les terres s'étendaient jusqu'aux rives du Rhône, et en occidentaux, appelés *Tectosages*, peuples guerriers qui portèrent leurs armes en Germanie, et fondèrent en Asie *Ancyre*, dans un pays qui, de cette population gauloise ou gallique, reçut le nom de Galatie.

La *deuxième Narbonnaise* (*Narbonensis secunda*), qui

(1) La Belgique, la Celtique, l'Aquitanique et la Narbonnaise.

(2) La Belgique, la 1re et la 2e Germanie, la Lyonnaise, la Viennoise, la Narbonnaise et l'Aquitaine.

(3) La 1re et la 2e Belgique, la 1re et la 2e Germanie, la grande Séquanaise, la 1re et la 2e Lyonnaise, la Narbonnaise, la Viennoise et l'Aquitaine, auxquelles on réunit les Alpes grecques, comprenant une partie de la Suisse et de la Savoie, et les Alpes maritimes, renfermant une partie de la Provence et du comté de Nice.

(4) Par la subdivision de l'Aquitaine en trois : la 1re et la 2e Aquitaine, et la Novempopulanie.

(5) Par le partage des deux Lyonnaises en quatre, et de la Narbonnaise en deux.

(6) Les Alpes grecques formaient une partie de la Savoie ; nous parlerons de la 2e Germanie aux livres de la Belgique et de la Hollande.

comprenait la plus grande partie de la Provence, était peuplée par les *Tricorii*, dont Tite-Live fait mention en parlant de l'expédition d'Annibal ; les *Salluvii* ou *Salyes*, redoutés par leurs voisins; et les *Oxybii*, qui se signalèrent contre les Romains.

Les *Alpes maritimes* (*Alpes maritimæ*) renfermaient une partie du Dauphiné, de la Provence et du Piémont. Dans ce qui dépend du sol de la France, on voyait les *Caturiges*, qui voulurent disputer le passage de leurs montagnes à César.

La *Novempopulanie* (*Novempopulania*) occupait le territoire de la Gascogne, de l'Armagnac, du Béarn et de la Basse-Navarre. Elle était peuplée par les *Boii*, qu'Ausone surnomme *Picci* parce qu'ils recueillaient la poix-résine dont les Landes abondent; par les *Auscii*, qui habitaient le pays d'Auch; par les *Bigerrones*, qui occupaient le Bigorre et le Béarn, et qui l'hiver se couvraient de peaux d'animaux; par les *Tarbelli*, sur le territoire de Tarbes, et les *Tarusates*, qui imitèrent les précédens en résistant à César et à Crassus.

La *première Aquitaine* (*Aquitania prima*), la plus importante province de la Gaule, dans laquelle étaient compris le Quercy, le Rouergue, l'Auvergne, le Bourbonnais, la Marche, le Limousin, le Velay avec le Gévaudan et une autre partie du Languedoc, le Berry, ainsi qu'une partie du Poitou, renfermait les *Cadurci*, dont Cahors était la principale cité, les *Arverni* ou les Auvergnats, l'une des nations les plus belliqueuses de la race celtique; les *Lemovices*, ou Limousins, qui mettaient sur pied une armée de 10,000 hommes, et les *Bituriges Cubi* qui, long-temps avant la conquête de César, possédaient un vaste territoire.

La *seconde Aquitaine* (*Aquitania secunda*) occupait une partie du Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord et l'Agenois, avec le reste de la Guyenne. Elle était peuplée par les *Pictones* ou *Pictavi*, nos Poitevins; les

Santones qui occupaient les territoires de Saintes, de Cognac et d'Angoulême; les *Petrocorii*, ancêtres des Périgourdins; les *Meduli*, habitans du pays de Médoc, et les *Bituriges Vivisci*, maîtres du Bordelais.

La *Viennoise* (*Viennensis*) comprenait une partie de la Provence avec le comtat Venaissin, du Dauphiné avec la principauté d'Orange, du Languedoc et de la Savoie avec le territoire de Genève. Ses principaux peuples étaient les *Anatilii*, sur les deux rives du Rhône; les puissans *Cavares* et les *Allobroges*, sur la rive droite de ce fleuve; les *Vocontii*, nation policée et guerrière que Rome compta au nombre de ses alliés, ainsi que celle des *Helvii*.

La *Grande Séquanaise* (*Maxima Sequanorum*) réunissait une partie de la Bourgogne, de la Franche-Comté et du pays de Bassigny, à la Bresse et à une portion de l'Helvétie. Toute la partie aujourd'hui française de cette province romaine formait le territoire des *Sequani*, d'où les Romains tiraient le meilleur porc salé (1).

La *première Lyonnaise* (*Lugdunensis prima*), composée du Lyonnais, du Beaujolais, du Forez et d'une partie de la Bourgogne, du Nivernais, de la Franche-Comté et de la Champagne, comptait trois peuples importans : les *Ambarri*, qui, sous le règne de Tarquin l'Ancien, envoyèrent des colonies en Italie; et les *Ædui*, l'un des peuples celtiques les plus puissans, allié des Romains avant que César entrât dans la Gaule, et gouverné par un président ou par un chef électif qui ne pouvait sortir du territoire de la république.

La *seconde Lyonnaise* (*Lugdunensis secunda*), comprenant la Normandie, le Vexin français et la plus grande partie du Perche, renfermait neuf peuples, dont les noms se rapportent encore à certains lieux. Les *Caleti* habitaient le pays de Caux; les *Eburovices*, le territoire d'E-

(1) *Strabon*, lib. IV, cap. III, § 2.

vreux; les *Lexovii*, celui de Lisieux; les *Saii*, celui de Séez; les *Baïocasses*, celui de Bayeux; les *Venelli*, celui de Valogne; les *Avrincatæ*, celui d'Avranches; les *Viducasses*, la cité de Vieux; aujourd'hui petit village des environs de Caen; et les *Veliocasses*, le Vexin.

Dans la *troisième Lyonnaise* (*Lugdunensis tertia*), les *Redones*, sur le territoire de Rennes; les *Veneti*, peuples puissans et navigateurs, sur celui de Vannes; les *Namnetes*, sur celui de Nantes; les *Arvii*, habitant les bords de l'Arve qui se jette dans la Sarthe; les *Cenomani*, aux environs du Mans; les vaillans *Andecavi*, sur le territoire d'Angers; et les pacifiques *Turones*, ancêtres des Tourangeaux, indiquent que cette province comprenait la Bretagne, le Maine, l'Anjou et la Touraine.

Dans la *quatrième Lyonnaise* (*Lugdunensis quarta*), six peuples se partageaient la Beauce, l'Ile-de-France, la Brie, une partie de la Champagne, de la Bourgogne et du Nivernais, le Gâtinais et l'Orléanais : les *Carnutes*, dans le pays Chartrain; les *Parisii*, sur le territoire de Paris; les *Meldi*, sur celui de Meaux; les *Tricasses*, aux environs de Troyes; les *Senones*, qui occupaient le pays de Sens et d'Auxerre, et qui envoyèrent des colonies armées en Italie; enfin les *Aureliani*, le plateau d'Orléans.

La *première Belgique* (*Belgica prima*) se composait du duché de Luxembourg et d'une partie du territoire de Trèves et de la province de Gueldre, occupée par les *Treveri* et les *Cœresi* dont nous parlerons plus tard. Sur le territoire français, elle renfermait les *Mediomatrici*, qui habitaient le pays Messin; les *Verodunenses*, celui de Verdun; et les *Leuci*, qui occupaient un territoire considérable, comprenant aujourd'hui Bar, Toul et une partie de la Lorraine.

Dans la *seconde Belgique* (*Belgica secunda*), on voyait les braves et fiers *Nervii*, qui dans les combats ne recu-

laient jamais, et qui habitaient une partie du territoire belge, le Hainaut et le Cambresis; les *Morini*, peuple industrieux, renommé par ses tissus de lin, et qui tenait une partie de la Picardie et notre Flandre; les *Atrebates*, dont le nom présente quelque analogie avec celui d'Artésien; les *Ambiani*, renommés par leur cavalerie, sur le territoire d'Amiens; les *Bellovaci*, dans le Beauvoisis; les *Sylvanectes*, dans le pays de Senlis ou le Valois; les *Suessiones*, nation puissante qui habitait le Soissonnais et une partie de la Champagne; les *Remi*, sur le territoire de Reims et de Laon; et les *Catalauni*, qui possédaient celui de Châlons.

La *première Germanie* (*Germania prima*), qui s'étendait sur les deux rives du Rhin, comprenait, hors du territoire actuel de la France, les *Treveri* et les *Nemetes*, les *Vangiones* et les *Tribocci*, dont nous parlerons en décrivant les principautés allemandes; dans notre province d'Alsace, une partie des *Tribocci* occupait le pays de Strasbourg et de Saverne, et les *Rauraci*, alliés des *Helvetii*, étaient maîtres des environs de Neuf-Brisac.

Divers dialectes particuliers à chacune des grandes nations qu'elle formait divisaient les nations appartenant à la race celtique. Leurs classes lettrées paraissent avoir connu les caractères grecs; cependant il est probable que les *Veneti* et d'autres peuples appelés *Armoriques* (1), c'est-à-dire *maritimes*, parce qu'ils habitaient les bords de la mer, avaient adopté l'écriture des Phéniciens par suite de leurs rapports commerciaux avec ces derniers. Quant aux Celtes de l'Irlande, on croit qu'ils se servaient de caractères particuliers. Il ne reste plus de ces idiômes que le *gallique*, que l'on parle encore dans plusieurs des îles Britanniques, et qui se divise en diverses branches; le *kumbre* (*kimri*) ou le *celto-belgique*, dont on voit des traces dans la

(1) Du mot breton *Armorik*, composé de la préposition *ar*, sur, et du substantif *morik*, diminutif de *mor*, mer.

Belgique et la Flandre; enfin le *breyzad* ou le bas-breton, conservé chez nos paysans de la Bretagne. Ce dernier dialecte est divisé en quatre sous-dialectes répandus dans le Finistère, le Morbihan et une partie des Côtes-du-Nord: le *léonard* ou *léonnais*, parlé sur le territoire de Saint-Pol-de-Léon; le *trécorien*, en usage sur celui de Tréguier; le *cornouaillier*, sur celui de Quimper-Corentin, et le *vanneteux*, sur celui de Vannes (1). Les sous-dialectes de Léon et de Tréguier ont beaucoup de rapports entre eux; mais ceux de Cornouailles et de Vannes en ont si peu, qu'un Léonnais ou un Trécorois ne se fait comprendre qu'avec peine dans le Cornouailles, et n'est pas du tout compris dans le Morbihan. La langue bretonne est pauvre; elle exprime difficilement des idées métaphysiques, et n'est abondante qu'en expressions d'agriculture. Sa seule littérature consiste en diverses chansons; la plus populaire est celle qui commence par ces mots: *an ini coz*. On prétend qu'elle a souvent fait sur le soldat breton le même effet que le ranz des vaches sur le soldat suisse.

Le *lampourdan*, l'un des trois principaux dialectes qui restent de l'antique langue *basque*, se conserve dans la Basse-Navarre et le Labour, compris dans l'arrondissement de Mauléon, ainsi que dans le pays de Soule que renferme l'arrondissement de Bayonne.

La Gaule celtique formait un vaste État fédératif composé de petites républiques divisées en deux classes: les unes avaient des chefs dont l'élection était de courte durée; les autres avaient des magistrats à vie auxquels on

(1) Le breyzad s'écrit avec 22 lettres: on y remarque l'*n* nasale, le *j*, le *ch*, l'*l* mouillée des Français et le *ch* des Allemands. Cette langue n'a pas de voyelles muettes à la fin des mots, comme en français, en allemand, etc. Elle a plusieurs lettres aspirées. On n'y prononce pas toujours toutes les consonnes écrites, et quelques unes même se changent en d'autres consonnes plus douces. — Voyez l'*Atlas ethnographique* de M. Ad. Balbi.

donnait le nom de *rois*. Les intérêts les plus graves, les questions sur la paix ou la guerre, se traitaient dans l'assemblée générale des députés de ces républiques. L'époque de cette réunion était fixée au renouvellement du printemps : tout homme libre était tenu de s'y rendre. C'était à la fois la plus importante et la plus solennelle des fêtes civiles et religieuses. « Dans leurs assemblées, dit Strabon (1), « les Gaulois observent un usage qui leur est particulier : « si quelqu'un trouble ou interrompt celui qui a la pa- « role, un huissier s'avance l'épée à la main, et lui or- « donne avec menace de se taire ; s'il persiste à troubler « l'assemblée, l'huissier répète ses menaces une seconde, « puis une troisième fois ; et enfin, s'il n'est point obéi, il « lui coupe du manteau un assez grand morceau pour que « le reste ne puisse plus servir. » Suivant un Grec, poète et géographe, dont le siècle n'est point connu (2), une troupe de musiciens assistait à ces grandes réunions, et lorsque le tumulte interrompait les délibérations, elle jouait des symphonies propres à calmer les passions.

Les *Galli*, ou Gaulois proprement dits, ne furent d'abord qu'un assemblage de peuples nomades vivant au milieu des forêts, comme l'indique le nom de *Celtæ* que leur donnaient les anciens (3) ; plus tard ils devinrent sédentaires ; mais l'instinct de la liberté leur fit long-temps redouter l'enceinte des villes : leurs cités, toujours ouvertes, étaient composées de cabanes séparées par des jardins, et situées sur la lisière d'un bois ou sur le bord d'une rivière. Chez eux l'agriculture était réservée aux esclaves des deux sexes : les hommes libres se consacraient exclusivement à la profession des armes, et, semblables aux

(1) L. IV, ch. IV, § 1.—Trad. de *Laporte-Dutheil*, *Coray* et *Gossellin*.

(2) *Scymnus de Chio*.

(3) M. Am. Thierry fait remarquer que *ceiltach*, dans l'idiôme gallique actuel, signifie *habitans des forêts*. Hist. des Gaulois, tom. I.

Helvétiens de nos jours, lorsqu'ils ne trouvaient pas à employer leurs bras au service de leur pays, ils s'enrôlaient à la solde de l'étranger. Ils élevaient une grande quantité de bétail, de chevaux et de brebis, et se nourrissaient de leur lait, de leur chair et du produit de la chasse. S'il faut en croire Pline, ce peuple, si disposé à la civilisation, était anthropophage avant l'arrivée des Romains dans les Gaules : les crânes de leurs ennemis tués dans les combats étaient garnis d'or ou d'argent et servaient de coupes dans les festins; le vin, l'hydromel ou la bière y pétillaient tour à tour; elles passaient de main en main, mais on ne les présentait pas aux roturiers, c'est-à-dire à ceux qui ne s'étaient point encore distingués sur le champ de bataille : car de tout temps, et chez tous les peuples, le privilége de la noblesse fut accordé à celui qui avait répandu le sang humain. On a dit que l'usage des duels fut introduit chez nous par les Francs; mais, dès la plus haute antiquité, l'honneur que les Celtes attachaient à la profession des armes avait établi chez eux la jurisprudence de l'épée : jamais un Celte ne refusait un défi. Tout homme libre ne paraissait qu'armé en public; de là sans doute l'usage, que la révolution a modifié, de porter l'épée à la cour et dans les grandes cérémonies. Une longue chevelure était l'ornement auquel les deux sexes tenaient le plus. Ils s'étudiaient à rendre roux leurs cheveux blonds, au moyen d'une pommade colorée, comme on a vu long-temps leurs descendans blanchir les leurs en les couvrant de farine. Les hommes portaient autour du cou de longues chaînes d'or, et se chargeaient les bras et les poignets de bracelets du même métal. Ils se frottaient le visage avec du beurre, pour le rendre brillant, et dans le même but les femmes se servaient de l'écume de la bière.

La polygamie n'était point en usage chez les Celtes. Lorsqu'une fille était en âge d'être mariée, ses parens ras-

semblaient dans un festin tous les prétendans, et le premier auquel elle présentait le vase pour se laver était celui qu'elle choisissait. Dans la cérémonie du mariage, il était d'usage que la femme employât une formule qui signifiait : Vous êtes mon maître et mon époux, et je suis votre humble servante. Le mari avait droit de vie et de mort sur elle. Une femme convaincue d'avoir fait mourir son mari était condamnée à être brûlée vive (1) ; l'adultère était sévèrement puni, et le divorce était autorisé. Les assemblées publiques, les mariages et les enterremens étaient autant d'occasions de repas somptueux qui se terminaient presque toujours par des danses.

Les Celtes n'avaient point de temples ; ils pensaient que la grandeur et la puissance divine ne s'accordent point avec la petitesse des constructions humaines ; c'était dans les forêts qu'ils adressaient leurs prières au Ciel. Ils y rassemblaient de grosses pierres brutes dont ils formaient des espèces de sanctuaires couverts, appelés *dolmen*, ou de cercles mystérieux nommés *cromlech;* d'autres fois ils élevaient sur le sol une pierre isolée autour de laquelle ils se réunissaient ; ce monument sacré portait le nom de *peulven* ou de *menhir* (2). Malgré ce qu'en a dit

(1) *César*, de Bello Gallico, lib. VI, cap. XIX.

(2) *Dolmen* ou *Dolmin* signifie, en breton, table de pierre ; *cromlech*, lieu courbe, lieu voûté ; *peulven*, pilier de pierre ; et *menhir*, pierre longue.

Le *dolmen* est composé d'une pierre plate ou de forme tabulaire, élevée sur plusieurs autres enfoncées en terre. On croit qu'il servait d'autel sur lequel on sacrifiait les victimes. Le même nom s'applique encore à une réunion de pierres larges, plates et hautes, disposées à côté les unes des autres, de manière à former une enceinte carrée, fermée de trois côtés et couverte de pierres plates ; c'était une sorte de sanctuaire, dans lequel le pontife se plaçait pendant les cérémonies religieuses.

Le *peulven* ou *menhir* est un obélisque ou plutôt une pierre placée verticalement sur le sol.

Le *cromlech* est composé d'un nombre plus ou moins considérable de *peulven* ou d'obélisques disposés en cercle quelquefois sur deux ou trois rangs, et dominés par un *peulven* plus élevé, placé au centre. D'autres fois,

César, qui leur attribuait les mêmes dieux qu'aux Romains, ils regardaient comme une impiété l'usage de représenter la Divinité sous une forme corporelle; ces pierres isolées, un chêne dont la taille annonçait l'antiquité, étaient les seuls symboles qu'ils choisissaient. Ils attachaient à l'arbre vénéré la tête et la main droite des ennemis qu'ils avaient tués dans les combats; sanglans trophées qui figuraient d'abord cloués à la porte de leurs demeures, comme on fixe encore à celles des châteaux, dans nos campagnes, les dépouilles des animaux nuisibles. Ils y déposaient aussi une partie de leur butin; c'était sous son épais feuillage qu'ils allaient consulter l'oracle qui répondait par la voix du druide habitant des forêts; enfin quand l'arbre sacré, dépouillé de ses feuilles, se desséchait de vétusté, il ne perdait point ses droits à la vénération publique; on en arrachait les branches et l'écorce, on le transformait en obélisque, et sous cette forme il semblait avoir acquis de nouveaux droits aux respects des mortels. A la guerre, l'usage était de remplacer l'obélisque sacré ou le chêne antique par une épée ou par une hallebarde enfoncée en terre, autour de laquelle l'armée se rassemblait.

Ils admettaient une intelligence infinie, cause première de l'univers et de l'admirable harmonie qui y règne. Cette croyance formait sans doute le fond de la philosophie que les druides enseignaient à leurs adeptes; mais le peuple n'aurait point compris un Être tout-puissant et cependant invisible : il lui fallait des dieux de différens ordres, dont la réunion lui représentait la hiérarchie sacerdotale, à laquelle il était aveuglément soumis. Les excursions des

cette dernière pierre manque : alors ce monument druidique n'est plus qu'une enceinte sacrée dont l'entrée était interdite aux profanes, et qui recevait le nom de *mallus*.

Nous aurons occasion de signaler, surtout en France et en Angleterre, l'existence de quelques uns de ces monumens remarquables par leurs dimensions.

Celtes chez des peuples qui se prosternaient devant des images; les rapports qu'avaient entretenus avec les Phéniciens nos ancêtres des bords de l'Océan; ceux que les Celtes méridionaux conservaient avec les Grecs établis sur nos côtes de la Méditerranée avaient probablement disposé les druides à modifier le culte par l'admission de quelques grossières figures de leurs divinités, ou peut-être même par l'introduction de quelques dieux étrangers, lorsque César parut dans les Gaules. Quoi qu'il en soit, *Teut* ou *Teutatès*, leur Mercure, était adoré comme le créateur de l'univers et l'inventeur de tous les arts : ce dieu est évidemment le même que le *Theut* des Phéniciens. *Ésus* ou *Hésus*, dieu féroce qui protégeait leurs forêts, était leur Mars (1); *Kernunos*, divinité cornue que l'on a regardée comme leur Bacchus, parce que l'on sait que les Phéniciens introduisirent la culture de la vigne dans quelques parties de la Gaule, était peut-être une imitation du Jupiter Ammon; au lieu de cornes de bélier, sa tête était ornée de cornes de bœuf ou d'élan (2); *Ogmios*, leur Hercule, ressemblait à celui des Grecs; c'était le dieu de la poésie: vieillard armé d'une massue, des chaînes sortaient de sa bouche pour indiquer le pouvoir qu'il tirait de l'éloquence; le soleil, divinisé sous le nom de *Belen*, et représenté sous la figure d'un homme au front entouré de rayons, faisait croître les plantes salutaires et présidait à la médecine comme l'Apollon des Grecs; *Woden*, qui paraît avoir quelque analogie avec l'Odin des Scandinaves, n'était qu'une divinité secondaire. Sous les noms de *Drac*, de *Gripi*, de *Fada*, nos ancêtres désignaient des lutins, des démons, des génies inférieurs (3). Ils rendaient encore un

(1) Son nom paraît venir du mot celtique *goez* (forêt) qui fait *es* par contraction, ou du mot *euz* (terreur).

(2) Son nom vient du celtique *korn* (corne), qui au pluriel fait *kern*.

(3) Les *fada* ou *fata* sont ces *fées* qui jouent un si grand rôle dans nos

culte religieux aux quatre élémens, aux sources, aux fleuves, aux lacs, aux montagnes, aux forêts et aux différens phénomènes de la nature. Ainsi les Vosges étaient déifiées dans le dieu *Vosège* (1); les Alpes dans le dieu *Pennin* (2); la forêt des Ardennes dans la déesse *Arduenne* (3); les vents dans le terrible *Kirk* ou *Circius* (4), et le tonnerre dans le dieu *Tarann* (5).

C'était à la clarté de la lune que les prêtres rassemblaient le peuple au milieu des antiques forêts qui leur servaient de demeure. Ces prêtres se divisaient en plusieurs classes: les *Eubages* se livraient à l'étude de la nature (6); les *Bardes* consacraient la poésie à rendre les lois plus faciles à retenir, chantaient les exploits des héros et transmettaient à la postérité les grands événemens de l'histoire: leurs chants étaient la base de l'éducation de tous les Celtes; les *Vates* étaient les sacrificateurs (7), et les *Druides* ou *Saronides* (8) étaient les sages qui prédisaient l'avenir par l'examen des entrailles des victimes humaines (9), qui dirigeaient les consciences, et qui, instruits dans toutes les sciences, passaient pour être

contes antiques et populaires, que Perrault n'a fait que remettre en français, en leur conservant leur naïveté.

(1) *Gruter*, Inscript., pag. 94, num. 10.

(2) Tit. Liv., liv. XXI, chap. XXXVIII.

(3) *Ardoine*. Gruter. Inscript. pag. 40, num. 9.

(4) *Senec*. Quæstion. natur., lib. V, cap. XVII.

(5) *Lucan*. Pharsal. l. I, v. 446. *Taranis*. M. Am. Thierry fait remarquer que *torann* en gaëlic, et *tarann* en cornouaillier, signifient *tonnerre*. Histoire des Gaulois, tom. II, pag. 76.

(6) *Ammien Marcellin*.

(7) Ce mot qui, en latin, signifient *devin*, paraît venir du celtique *vat* (bon).

(8) *Diodore*, liv. V.

(9) Le nom de *druide* est *derwidd* en langue kimrique; il dérive de celui par lequel les Gaulois désignaient le chêne; c'est-à-dire, *derv* en

habiles dans l'art de guérir les maladies. Ils rendaient la justice; ils présidaient les assemblées de la nation et les débats judiciaires appelés jugemens de Dieu, dans lesquels les épreuves de l'eau, du feu et du fer décidaient de la culpabilité ou de l'innocence d'un prévenu. Enfin ils jouissaient d'un tel crédit, que nulle affaire importante relative à la politique où aux familles ne s'entreprenait sans qu'on les consultât. Ils entretenaient le peuple dans l'idée que les actions condamnables et les péchés offensent la Divinité, et que des sacrifices expiatoires peuvent seuls délivrer l'âme du pécheur : de là le grand nombre de victimes que l'on immolait; mais comme l'homme est la plus noble des créatures, ils pensaient que le sang humain était le plus agréable à la Divinité. C'était ordinairement parmi les prisonniers que l'on choisissait les victimes; cependant, lorsque les calamités publiques affligeaient la nation, des fanatiques s'offraient volontairement au fer du sacrificateur, et mouraient satisfaits de laisser après eux le souvenir d'un dévouement admirable et d'une réputation de sainteté. Le clergé celte s'étayait de l'ascendant de la religion pour développer la morale dans les cœurs : il prétendait que le paradis était fermé à ceux qui périssaient de mort violente : aussi les suicidés étaient-ils regardés comme des lâches ou des impies. Celui qui avait outragé la morale publique ou religieuse, ou qui refusait de se soumettre aux décisions du clergé, encourait la peine d'une sorte d'excommunication, par laquelle il était exclu des assemblées civiles et religieuses. Personne ne voulait le voir ni lui parler; on le regardait comme un impie, un pestiféré que chacun évitait dans la crainte de gagner son mal; il devenait alors un objet d'horreur pour ses conci-

kimrique, *deru* en armorique, et *duer* en gaëlique. Il est à remarquer aussi que Diodore de Sicile traduit *druides* par Σαρωνίδαι, qui signifie *hommes des chênes*.

toyens (1). Les druides, dans un but politique, avaient établi des temps d'abstinence ou de jeûne qui tombaient ordinairement dans les plus grandes chaleurs : ils avaient reconnu que pendant l'été la nourriture végétale est la plus saine.

Le chêne était en vénération chez les Celtes, et le gui, si rare sur cet arbre, était par cela même consacré à la Divinité : c'était le remède à tous les maux ; l'eau dans laquelle on le mettait infuser rendait féconds les animaux stériles (2). Au renouvellement de l'année, qui se composait de mois lunaires, les druides, formant un imposant cortége, parcouraient les forêts, coupaient la plante parasite avec une serpe d'or, la recueillaient dans une *saye* ou tunique blanche, et la distribuaient ensuite à la foule empressée. Cette cérémonie était annoncée à haute voix par des prêtres qui parcouraient la Gaule : telle est l'origine du cri *Au gui l'an neuf!* conservé dans quelques refrains de nos provinces.

Les druides reconnaissaient un chef auquel ils étaient aveuglément soumis, et qui habitait le pays Chartrain. Ils n'étaient admis aux fonctions sacerdotales qu'après un noviciat de vingt ans. Leurs femmes participaient à la vénération qu'ils inspiraient au peuple, mais sans partager ni les prérogatives ni le rang élevé du sacerdoce. C'étaient elles qui jugeaient sans appel les contestations entre particuliers pour fait d'injures ; elles avaient même acquis dans l'art de prédire l'avenir une plus grande réputation que leurs maris : voilà peut-être l'origine de la croyance aux fées, si long-temps en crédit dans nos contrées.

« C'était, dit l'historien des Gaulois (3), sur des écueils

(1) *César*, de Bello Gallico, lib. VI, § 13.
(2) *Pline*, lib. XVII, cap. XLIV.
(3) *M. Am. Thierry*, Histoire des Gaulois, tom. II, ch. 1, pag. 94.

sauvages, au milieu des tempêtes de l'archipel armoricain, que les plus renommées de ces magiciennes avaient placé leur résidence. Le navigateur gaulois n'abordait qu'avec respect et terreur leurs îles redoutées; on disait que plus d'une fois des étrangers, assez hardis pour y descendre, avaient été repoussés par les ouragans, par la foudre et par d'effrayantes visions.

« L'oracle de *Séna*, plus que tous les autres, attirait les navigateurs de la Gaule. Cette île, située vis-à-vis du cap le plus occidental de l'Armorik, renfermait un collége de neuf vierges qui, de son nom, étaient appelées *Sènes* (1). Pour avoir le droit de les consulter, il fallait être marin, et encore avoir fait le trajet dans ce seul but. On croyait à ces femmes un pouvoir illimité sur la nature : elles connaissaient l'avenir; elles guérissaient les maux incurables; la mer se soulevait ou s'apaisait, les vents s'éveillaient ou s'endormaient à leur parole; elles pouvaient revêtir toute forme, emprunter toute figure d'animaux (2).

« Un autre collége de prêtresses, soumises à une autre règle, habitait un des îlots qui se trouvent à l'embouchure de la Loire. Celles-ci appartenaient toutes à la nation des Nannètes. Quoiqu'elles fussent mariées, nul homme n'osait approcher de leur demeure; c'étaient elles qui, à des époques prescrites, venaient visiter leurs maris sur le continent. Parties de l'île, à la nuit close, sur de légères barques qu'elles conduisaient elles-mêmes, elles passaient la nuit dans des cabanes préparées pour les recevoir; mais dès que l'aube commençait à paraître, s'arrachant des bras de leurs époux, elles couraient à leurs nacelles, et rega-

(1) Galli Senas vocant. *Mel.* lib. III, cap. v. — On trouve dans les manuscrits, Gallizenas, Gallisenas, Galligenas, Barrigenas et d'autres variantes plus ou moins corrompues. — *Séna* est aujourd'hui l'île de *Sain*.

(2) *Mel.* lib. III, cap. v.

gnaient leur solitude à force de rames (1). » Lorsque la patrie était en danger, on voyait les prêtresses gauloises, par des exhortations, encourager les hommes à perdre plutôt la vie que la liberté : cet exemple était même imité par les femmes des autres classes de citoyens.

Dans l'Armorique les prêtres portaient le surnom de *belhec*, parce qu'ils étaient vêtus de lin (2), et les prêtresses celui de *leanes*, parce qu'elles étaient toujours habillées de laine blanche (3).

Cependant les Romains, qui sentaient l'avantage qu'ils pouvaient tirer de la bravoure des Celtes, respectèrent long-temps leur organisation municipale, et cherchèrent seulement à les policer, ce qui fut facile en leur faisant adopter et leurs arts et leurs lois. Ils accordèrent à leurs chefs le titre de citoyen et les emplois de gouverneurs de provinces : la langue celtique se latinisa, surtout dans la Gaule centrale, qui servait de communication avec la Germanie; mais il fallait les délivrer du joug des druides: César (4), Tibère (5), Claude (6), employèrent tour à tour la persuasion et la violence pour mettre fin à leur coutume barbare de verser le sang humain. Des forêts furent détruites; le peuple adopta l'usage des temples, et les dieux du Capitole obtinrent des autels. On vit alors des druides mêler leur ancien culte à celui de leurs vainqueurs; des druidesses demeurer dans les temples qu'elles desservaient, excepté le seul jour où, suivant leur antique usage, elles pouvaient habiter avec leurs époux; d'autres, vouées au célibat, remplacer dans la Gaule les vestales romaines.

(1) *Strabon*, l. IV, pag. 198.

(2) *Belh*, en langue gallique, signifie *lin*. — En Bretagne on désigne encore sous le nom de *belhec* un prêtre.

(3) *Gloan*, et par contraction *léans*, signifie *laine* en langue gallique.

(4) *Lucain*, lib. III.

(5) *Pline*, lib. XXXI, cap. I.

(6) *Suétone*, cap. XXVI.

Le druidisme était encore loin d'être anéanti lorsque le christianisme pénétra chez les vainqueurs et chez les vaincus. Il est même probable que les premiers chrétiens qui convertirent les Celtes les laissèrent conserver quelques pratiques dont la religion chrétienne pouvait tirer un parti salutaire dans la bienfaisante influence qu'elle devait avoir sur un peuple superstitieux, puisque nous les trouvons établies chez ce peuple dès la plus haute antiquité, et que ces pratiques, approuvées par Rome, devinrent universelles. On représenta sans peine les druides comme des magiciens ou des hommes dévoués au démon : leurs cérémonies nocturnes, pratiquées au fond des forêts, accréditèrent ces idées; et persécutés, ainsi que leurs partisans, ils ne purent résister au zèle des nouveaux convertis.

Un demi-siècle s'était à peine écoulé depuis que l'Empire romain avait été divisé en empires d'Orient et d'Occident, lorsqu'après de vains efforts pour contenir des peuples que les maîtres du monde avaient trop long-temps opprimés, on vit ces nations barbares démembrer les provinces. Les *Burgundiones* ou Bourguignons, chassés des bords de l'Oder et de la Vistule par les Gépides sortis de la Scandinavie, et les *Visigoths*, originaires de la Suède méridionale, fondèrent, vers le commencement du Ve siècle, dans la Gaule, deux royaumes limitrophes. Les premiers occupèrent une partie de la Suisse et de la Savoie, la Franche-Comté, la Bresse, le Dauphiné, le Lyonnais, la majeure partie du Nivernais, et la contrée voisine qui de ces peuples a conservé le nom de Bourgogne. Les seconds, prenant pour limite septentrionale les rives de la Loire, occupèrent le centre et le midi de la France, en y comprenant la Provence et le comté de Nice, et même une partie de l'Espagne (1). Des peuples sortis de la Germa-

(1) Le royaume des Visigoths fut fondé par Ataulphe en 411, et celui des Bourguignons par Gundicar en 413.

nie, les *Marvingi*, établis sur les bords de la Saale en Franconie, forment avec d'autres nations une ligue sous le nom de *Francs*, s'établissent dans la Gaule belgique, et commandés par Pharamond, fondent un petit royaume dont la limite méridionale est représentée par une ligne qui, partant de l'embouchure de la Somme, passerait par Amiens et Rethel, et comprenant Trèves avec une partie de son territoire, se terminerait sur la rive gauche du Rhin un peu au-dessous de Mayence (1). Soixante ans plus tard, ces Francs, sous la conduite de leur roi Chludwig, Clodovech ou Clovis, détruisent les restes de la puissance romaine dans les Gaules, en s'emparant de tout l'espace compris entre la limite que nous venons de tracer et celle des royaumes visigoth et bourguignon.

Pendant vingt ans la Gaule fut ainsi divisée : le tiers de sa superficie actuelle était occupé par les Francs, plutôt protecteurs qu'oppresseurs des Gaulois, qu'ils confondaient avec les Romains, parce que les *Kimri* et les *Galli* avaient adopté les lois romaines (2). On distinguait les vainqueurs à leur langage, à leur vêtement et à leurs caractères physiques. Les Francs, chaussés d'une petite bottine, la jambe et les bras nus, le corps couvert d'une tunique étroite et courte retenue par un ceinturon, laissaient flotter sur leurs épaules de longs cheveux blonds et se teignaient les moustaches (3). Leurs armes étaient une longue épée, une francisque ou hache à deux tranchans, des javelots dont le fer divisé en trois branches représentait ce que l'on a appelé plus tard la fleur de lis, et un bouclier dont ils se servaient avec une dextérité extraordinaire. Les nationaux avaient été forcés de partager leurs biens avec

(1) On s'accorde à faire remonter l'érection du royaume des Francs à l'an 420.

(2) Voyez tom. I, liv. XV, pag. 405.

(3) *Sidonius Apollinaris*, lib. IV, epist. 20.

leurs nouveaux hôtes ; les chefs des Francs dédommagèrent les Gaulois en abolissant une partie des impôts, en respectant leurs coutumes, en conservant leurs magistrats, et en reconnaissant la noblesse gauloise; ils se réservèrent seulement le droit de donner des ducs aux provinces, des comtes aux villes, et des vice-comtes ou vicomtes aux bourgs et aux villages; dans les conseils du prince, les Gaulois avaient le crédit et l'ascendant que donnent les lumières et l'instruction (1).

Les Bourguignons et les Goths, de mœurs plus rudes que les Francs, étaient vêtus de peaux d'animaux. Les premiers se faisaient reconnaître à leur tête ronde, à leurs yeux petits et enfoncés, à leurs larges épaules et à leurs poitrines bombées. On distinguait les seconds à leur teint brun, à leur nez aquilin, à leur œil vif, à leur barbe noire et touffue, et à leurs longs cheveux tressés (2). La rudesse de leurs mœurs était un des motifs qui faisaient supporter impatiemment aux Gaulois leur domination; et ce fut sans doute une des causes qui contribuèrent à la destruction de leurs monarchies.

L'ambition de Clovis força bientôt les Visigoths mêmes à se réfugier en Espagne. A la mort de ce prince, ses fils divisèrent la France en quatre royaumes, dont Paris, Orléans, Soissons et Metz furent les capitales. Les partages par successions, par conquêtes, par usurpations, ou par suite d'assassinats et d'autres forfaits, avaient réuni, au VIIe siècle, les différentes parties de la France et le royaume de Bourgogne sur une seule tête, lorsqu'un siècle plus tard la France, gouvernée pendant quelques années par Charlemagne et Carloman son frère, demeura seule au premier, qui la rendit puissante par ses conquêtes.

Sous ce prince, la France, plus étendue qu'elle ne le

(1) *Grégoire de Tours*, liv. III, VI, VII, VIII et IX.
(2) *Sidonius Apollinaris*, Panég. d'Avitus et d'Anthemius.

fut jamais, était divisée en occidentale et en orientale. La première comprenait la *Provence*, la *Gothie* ou *Septimanie*, aujourd'hui le *Languedoc*, la *Vasconie* ou *Gascogne*, l'*Aquitaine*, la *Burgundia* ou *Bourgogne*, la *Neustrie* comprenant la *Bretagne*, la *Normandie* et la *Flandre*, enfin l'*Austrasie*, formée de tout le territoire qui s'étend depuis les bouches du Rhin jusqu'au Jura. La France orientale comprenait les pays au sud et au nord des Alpes, et l'espace compris sur la rive droite du Rhin, depuis ce fleuve jusqu'aux montagnes de la Bohème et aux rives de l'Elbe; c'est-à-dire que Charlemagne régnait sur la plus grande partie de l'Italie, sur la Suisse, la Bavière, la Hesse, la Saxe et la Frise. Depuis les bords de la Drave et du Danube, jusqu'à ceux de l'Elbe, il comptait encore plusieurs peuples tributaires.

Le poids de cet empire colossal devint trop lourd pour son successeur. Louis-le-Débonnaire, père faible et prince inhabile, tour à tour perdant et recouvrant l'autorité sur ses fils révoltés, meurt après avoir fait entre eux le partage d'une couronne qu'il était incapable de porter.

Gouvernée pendant un siècle encore par les princes de cette race, la France voit le trône ébranlé par l'abus du système féodal; et lorsque Hugues-Capet s'empare du trône en 987, il n'est que le premier seigneur de son royaume, et ne règne réellement que sur la *Picardie*, l'*Ile-de-France* et l'*Orléanais*. La politique de ce prince et de ses successeurs a pour but unique l'honneur et l'éclat de la couronne, l'abaissement et la soumission des grands. En 1100, le *Berry* est acheté par Philippe Ier au vicomte Eudes Arpin. Le roi Jean érige en duché cette province, qui devient l'apanage d'un des fils de France. Louis-le-Gros ne fait aucune acquisition ou conquête; mais il porte les premiers coups au régime féodal, en affranchissant les communes. En 1202, Philippe-Auguste confisque la *Touraine* sur Jean-

Sans-Terre, auquel elle était échue comme descendant de ses comtes; et l'année suivante il se rend maître de la *Normandie*, qui, depuis Charles-le-Simple, avait été donnée en toute propriété à Rollon et à ses Norvégiens. Amaury de Montfort cède le *Languedoc* à Louis VIII, et cette cession est confirmée par un traité fait en 1228, par saint Louis. Jeanne de Navarre, par son mariage, en 1284, avec Philippe-le-Bel, réunit à la France le comté de *Champagne* qu'elle avait eu pour dot; en 1307, les habitans du *Lyonnais*, s'étant affranchis de la servitude, contraignent leur archevêque à reconnaître la souveraineté de ce prince.

Le *Dauphiné*, qui avait pris ce nom de Guy VIII, le plus brave de ses princes, surnommé le Dauphin parce qu'il portait sur son casque la figure de ce poisson, est cédé à Philippe de Valois en 1349, sous la condition que les fils aînés de nos rois porteront le titre de *dauphins*, mais que ce pays formera une souveraineté particulière, et ne sera point incorporé au royaume. Charles V enlève aux Anglais le *Poitou*, l'*Aunis*, la *Saintonge* et le *Limousin*. Les victoires de Charles VII sur les armées anglaises valent, en 1153, à la France, la plus grande partie de la *Guyenne* et de la *Gascogne*. Louis XI, en abaissant le pouvoir des grands, a le bonheur d'acquérir par héritage le *Maine* et l'*Anjou*, que Philippe-Auguste avait conquis, mais qui avaient été plusieurs fois détachés de la couronne en faveur de plusieurs princes du sang. Il s'empare du duché de *Bourgogne*, qu'il prétend être reversible sur sa tête, quoiqu'il existât un duc de Bourgogne, de Nevers et de Rethel; pour s'attirer l'attachement des habitans, il déclare par lettres patentes que la réunion de ce pays à la France s'étant faite par la libre volonté des États, nul n'y pourra être distrait de ses juges naturels; qu'il ne sera levé aucun subside que du consentement des trois ordres; et que les taxes perçues jusqu'alors sur les vins et les autres produits

de cette province seront abolies; enfin il prend possession de la *Provence*, en prouvant par plusieurs témoins que Charles d'Anjou l'avait institué son héritier; il accorde à cette province les mêmes priviléges qu'à la Bourgogne. Depuis ce temps, les rois de France prirent souvent dans leurs lettres adressées à ce pays la qualité de comtes de Provence.

François Ier profite des droits que lui donne la révolte du connétable de Bourbon, pour s'emparer, en 1527, de l'*Auvergne*, du *Bourbonnais* et de la *Marche*, qui appartenaient à ce prince, et réunit à la France, quelques années plus tard, la *Bretagne*, échue par héritage à François son fils. Par suite de cette réunion, la Bretagne demeure, sous ses successeurs, exempte de la taille et des autres droits; elle est seulement soumise à un impôt volontaire voté par ses États. Sous le règne de ce prince galant, poète, chevalier, ami des beaux-arts, mais que la flatterie a décoré du titre de protecteur des lettres, quoiqu'il ait organisé la censure; qui ne passa point pour cruel, et qui cependant donna par sa présence de l'éclat aux supplices de l'Inquisition, les assemblées des notables furent substituées aux États-Généraux, sans avantage pour la France, qui vit dans tous les rangs germer ces idées de liberté religieuse et civile qui ne s'introduisent pas au sein d'un État sans amener tôt ou tard des commotions politiques.

La corruption de la cour et des grands, sous Henri II, François II et Charles IX, encourage les progrès du protestantisme en France; les principes de la réforme, favorables aux lumières qui percent de toutes parts, font changer une question religieuse en question politique : la cour ne voit dans les réformateurs et dans leurs partisans que des ennemis du pouvoir absolu. Le massacre de la Saint-Barthélemy n'est, pour Catherine de Médicis et son fils, qu'un coup d'État favorable à l'autorité royale. Mais,

sous Henri III, les événemens changent tellement de face, que les chefs de la ligue ne semblent plus agir que dans le dessein de faire passer le sceptre de la France aux mains d'un prince espagnol. Cependant Henri IV, objet de la haine des chefs catholiques, monte sur le trône et augmente le territoire français de tout ce qui lui reste du patrimoine de ses pères : c'est-à-dire du *Béarn*, du *comté de Foix* et d'une partie de la *Gascogne*. Louis XIII voit deux fois la France déchirée par des guerres intestines; mais la politique cruelle de Richelieu pacifie le royaume, et son maître se couronne de lauriers, par la conquête de l'*Artois* en 1640, et celle du *Roussillon* en 1642.

Le règne long-temps glorieux de Louis XIV est un des plus favorables à l'agrandissement de la France : ce prince acquiert le *Nivernais* par l'extinction totale du régime féodal; en 1667, il fait la conquête de la *Flandre;* quelques années plus tard, il s'empare de la *Franche-Comté;* enfin le traité de 1697, avec l'empereur d'Allemagne, confirme l'entière soumission de l'*Alsace*. Sous Louis XV, la *Lorraine*, portion du royaume de Lothaire (1) dont elle porte le nom, conquise par les Français, est cédée au roi de Pologne Stanislas, sous la condition qu'à la mort de ce prince elle sera réunie à la couronne, ce qui a lieu en 1766. En 1768, la république de Gênes cède la *Corse* à la France, moyennant une somme d'argent.

Telles étaient, en résultat, l'étendue et l'importance du territoire français pendant les dernières années du long et pacifique règne de Louis XV, lorsque ce prince mourut sans emporter les regrets de la nation, laissant à son successeur la tâche difficile de réaliser l'heureux espoir qu'elle fondait sur ses vertus. On semblait être arrivé à une épo-

(1) Petit-fils de Louis-le-Débonnaire. Cette contrée fut d'abord appelée *Regnum Lotharii*, puis *Lotharingia*, dont on a fait *Loherrene*, *Lorrene*, et enfin *Lorraine*.

que où la masse éclairée saurait apprécier les institutions qu'elle désirait, et que le monarque consentait à lui accorder. Mais les réformes qu'il fallait faire pour rétablir les finances; la susceptibilité de la classe mitoyenne fatiguée des priviléges de la noblesse, et qui réclamait des changemens dans l'organisation sociale, excitèrent les passions et firent naître deux partis, qui, dès la convocation des États-Généraux, divisèrent l'assemblée. Les députés du tiers-état, pleins de confiance dans l'opinion publique, jurent de ne se séparer qu'après avoir rédigé une constitution. Louis XVI l'accepte; le pape cède à la France *Avignon* et le comtat *Venaissin;* le royaume est divisé en 83 départemens, et l'assemblée se dissout.

Elle est remplacée par l'assemblée législative; mais, composée d'hommes qui ne comprennent point encore les avantages d'un gouvernement représentatif, celle-ci se laisse dominer par un parti. Le monarque flotte indécis entre la crainte de compromettre les imprudens amis dont les conseils l'avaient perdu, et celle de donner trop d'influence au parti populaire en se plaçant franchement à sa tête; ses intentions sont méconnues, calomniées; on rêve l'établissement d'une république. Bientôt commence une nouvelle ère caractérisée par un fanatisme politique dont l'histoire n'offre point d'exemple, et par des crimes dont le récit glace encore d'épouvante et d'horreur. Louis XVI succombe avec le calme et la résignation d'un homme de bien, et la France est gouvernée par une poignée d'hommes qui, au nom de l'égalité, partagent les habitans en catégories; au nom de la liberté, établissent le despotisme le plus sanguinaire; au nom de la fraternité, cherchent des soutiens dans la lie du peuple; et au nom de la raison, remplacent la religion par les cérémonies du culte mythologique.

Au milieu des excès de l'anarchie, la France repousse

les attaques de l'étranger; les membres du parti le plus exagéré de cette assemblée si tristement célèbre sous le nom de *Convention nationale*, se divisent, se proscrivent, s'égorgent, et ce gouvernement est renversé, et remplacé par deux conseils et cinq directeurs qui doivent la considération dont ils jouissent, au dedans et au dehors, aux victoires de nos armées, et qui stipulent, en 1796, la réunion de la principauté de *Montbelliard* à la France, et en 1798, celle du territoire libre de *Mulhausen*. Mais, après cinq années d'existence, cette nouvelle organisation cède en un jour aux efforts de quelques hommes à la tête desquels se place ce jeune général, déjà célèbre par les combats livrés en Italie et dans les plaines de l'Egypte. Bonaparte est nommé premier consul; il réprime les factions, il se couvre une seconde fois de gloire en Italie, et dicte les conditions de la paix à l'empereur d'Allemagne.

Le traité signé à Lunéville le 9 février 1801 assure à la France la possession de ses nouvelles conquêtes. Depuis Weissembourg, le cours du Rhin lui sert de limites jusqu'à l'endroit où il prend le nom de Vahal; et depuis ce point, la frontière du nord comprend la Belgique, Anvers et Flessingue. Ce riche territoire forme les douze départemens : du *Mont-Tonnerre*, de la *Sarre*, des *Forêts*, de *Rhin-et-Moselle*, de *Sambre-et-Meuse*, de l'*Ourthe*, de la *Roer*, de la *Meuse-Inférieure*, de *Jemmapes*, de la *Dyle*, des *Deux-Nèthes* et de l'*Escaut*. A l'est de nos anciennes frontières, *Porentruy* est réuni au département du Haut-Rhin. Genève et Chambéry forment ceux du *Léman* et du *Mont-Blanc*; et le comté de Nice prend le titre de département des *Alpes maritimes*. Le 27 mars de l'année suivante, le traité d'Amiens pacifie l'Europe, et restitue à la France les colonies dont l'Angleterre s'était emparée pendant les guerres précédentes.

Transformant, en 1804, les lauriers de Montenotte

d'Arcole, de Rivoli et de Marengo, en un diadème impérial, Napoléon reçoit, au sein de Paris, et de la main du souverain pontife, l'onction qui consacre les rois; et comme pour rehausser l'éclat d'un titre qui n'ajoute rien à sa gloire et à sa puissance, l'anniversaire de son couronnement devient, l'année suivante, le signal d'une de ses plus mémorables batailles : il défait, dans les plaines d'Austerlitz, les armées autrichiennes et russes. Le résultat de cette campagne est le traité de Presbourg, par lequel la Prusse cède à Napoléon ce qui lui reste du duché de Clèves, le pays de Neufchâtel et de Valengin, et celui d'Anspach, qu'il échange contre le duché de Berg avec la Bavière, à laquelle il accorde le titre de royaume. L'empereur d'Autriche lui abandonne les Etats Vénitiens et la Dalmatie, renonce en sa faveur au titre de roi d'Italie; et le territoire français s'augmente de tout le Piémont et de la Ligurie, qui forment les départemens de la *Doria*, de la *Sezia*, de *Marengo*, du *Pô*, de la *Stura*, de *Montenotte*, de *Gênes* et des *Apennins*.

L'Empire français acquiert d'autant plus d'importance, que son chef prend le titre de protecteur des confédérations germanique et suisse. Une nouvelle rupture, suivie de nouvelles victoires, change encore la face de l'Europe: les batailles d'*Iéna* et de *Friedland* amènent le traité de *Tilsit* (1), qui, par ses conséquences, double l'importance de la confédération du Rhin, et cède à la France la possession des îles *Ioniennes*. Pendant les années suivantes, l'Empire prend encore un accroissement considérable : *Kehl*, *Cassel* et *Wesel*, sur la rive droite du Rhin, sont réunis à nos départemens de la rive gauche; la *Toscane* et les duchés de *Parme* et de *Plaisance*, les territoires de *Spolette* et de *Rome*, le *Valais*, la *Hollande*, la *Frise*, le *Hanovre*, l'évêché de *Munster*, le comté d'*Oldenbourg*, et

(1) Signé le 7 juillet 1807.

les possessions des villes libres de *Brême*, *Hambourg* et *Lubeck*, sont transformés en départemens français.

Cependant Napoléon, qui n'avait cessé de dominer l'Europe, qui, en moins de dix ans, avait, sous le consulat, érigé des royaumes en républiques, et sous l'empire, transformé des républiques en royaumes; qui avait fondé des monarchies en Allemagne; qui deux fois avait épargné la couronne de Prusse, et qui prodiguait le sang des hommes et les trésors de l'empire, pour faire passer celle d'Espagne sur la tête d'un de ses frères, perd la plus belle armée du monde dans les plaines glacées de la Russie; se voit, sur les champs de bataille, abandonné, trahi par ses alliés; résiste d'une manière glorieuse sur le sol de la France aux efforts de toute l'Europe armée; et voit, le 31 mars 1814, la capitale occupée par des peuples qu'il avait tant de fois vaincus. Contraint d'abdiquer, il se retire à l'île d'Elbe, et laisse à l'antique famille des Bourbons un royaume que les traités rétablissent dans ses anciennes limites, en conservant de ses conquêtes républicaines les territoires de Montbéliard, de Mulhouse, de Porentruy, et la plus grande partie de la Savoie, formant le département du Mont-Blanc.

Les institutions fondées par la sagesse de Louis XVIII font oublier aux Français humiliés la honte de l'occupation étrangère : on perdait les avantages pénibles attachés à la gloire; mais on avait en perspective tous ceux que font naître la paix et la liberté. Cependant la restauration ne paraît pas décidée à tenir ses promesses; l'ancien régime relève la tête, la crainte plutôt que la malveillance accrédite des bruits contraires au repos public; l'inquiétude se répand sur tous les points, et Napoléon, profitant de la disposition des esprits, débarque à Fréjus le 1er mars 1815, rentre dans Paris avec le cortége de toutes les troupes envoyées pour arrêter sa marche rapide, organise une armée pour s'opposer aux préparatifs des princes étrangers, rem-

porte la victoire à Ligny, succombe le lendemain à Waterloo, abdique en faveur de son fils; et, se confiant à la générosité du gouvernement anglais, cet homme, si grand qu'il semblait que le monde fût trop petit pour lui, est relégué sur un rocher volcanique, au milieu de l'Océan.

Malgré les égards dus aux cheveux blancs de son roi légitime, la France se voit enlever Porentruy, le département du Mont-Blanc, et un territoire de vingt lieues carrées qu'avait fortifié Louis XIV; elle paie aux étrangers, qu'elle nourrit pendant cinq ans, une indemnité de 700,000,000 de francs; et cependant elle parvient à cicatriser ses plaies, et, à l'aide de quelques unes des institutions, si long-temps l'objet de ses vœux, elle se prépare à reprendre le rang qu'elle est appelée à occuper dans la balance européenne. Mais les menées sourdes d'une faction qui s'unissait aux projets de quelques ambitieux appartenant à une congrégation religieuse célèbre par ses intrigues politiques, ouvrent les yeux à la partie éclairée de la nation; toutefois, cette nation, tant calomniée, excusait dans un prince accablé d'âge et d'infirmités les fautes qui signalaient la fin de son règne; elle portait toutes ses espérances sur son successeur. Louis XVIII descend dans la tombe; son frère, en montant sur le trône, paraît vouloir suivre la ligne que lui traçait la constitution; mais les ennemis des libertés publiques, aveuglés par l'attitude calme d'une nation qui respecte ses rois, engagent le prince dans une route périlleuse. En vain les vrais amis de la dynastie essaient-ils de faire entendre leurs voix : les conseils deviennent un titre à la disgrâce pour ceux qui approchent le trône, et un motif de poursuites judiciaires pour ceux qui ont recours à la publicité.

Enfin, la faction qui dirigeait la cour se montre à découvert et brave l'opinion publique, en appelant au timon des affaires quelques hommes signalés depuis long-temps comme les plus chauds partisans du pouvoir absolu; vaine-

ment la partie de la nation, considérée par la loi comme la plus éclairée, répond-elle aux trames ourdies contre ses libertés, en choisissant, pour la représenter, des députés qui exposent au prince les besoins et les vœux de la France : la représentation nationale est dissoute ; vainement ces députés, fidèles à leur mandat, sont-ils élus une seconde fois : la force de l'opinion publique est méconnue. Le prince, oubliant ses sermens, substitue à la loi sa seule volonté ; une ordonnance casse des élections légalement consommées ; une ordonnance suspend la liberté de la presse fondée par une loi ; une ordonnance enfin substitue à la loi électorale un mode d'élection arbitrairement déterminé. Ces ordonnances excitent l'indignation générale ; au sein de la capitale, les citoyens inquiets se forment en groupes, se communiquent leurs craintes ou se consultent sur les moyens de résistance : ces groupes sont dissipés par la force, et le sang de ceux qui, sans armes, se plaignent de la violation des lois, est indignement versé. C'était le premier jour d'une révolution dont l'histoire n'offre aucun exemple. Le lendemain, comme pour annoncer l'aurore de la liberté, le soleil, depuis long-temps obscurci par les nuages et la pluie, se lève resplendissant : le peuple se rallie aux cris de *vive la charte ;* les insignes de la royauté sont détruits en quelques instans ; afin d'opposer une résistance efficace aux troupes soudoyées pour ensanglanter Paris, la foule se porte dans les magasins d'armes et de munitions, tandis que des individus sans armes se précipitent sur les bouches à feu, en affrontant la mort qu'elles répandent dans leurs rangs serrés et confus. Enfin toute la population agissant comme un seul homme, parce qu'une seule idée la dominait : vivre libre ou mourir ; transformant chaque rue en un bastion, à l'aide de barricades, et chaque maison en une forteresse d'où s'élancent les balles et les pavés, a bientôt reconnu sa force : et le lendemain de ce grand jour, les édifices défendus par

les soldats sont enlevés d'assaut, et les soldats partout repoussés hors de la capitale.

Dans cette révolution consommée par le peuple, le prolétaire a prouvé ce que l'on devra attendre de lui, lorsque, dans toute la France, les bienfaits de l'instruction seront répandus. Au milieu de cette lutte sanglante, les propriétés particulières étaient partout respectées; les défenseurs d'un indigne pouvoir retrouvaient des frères dès qu'ils déposaient leurs armes. On a vu des hommes armés, couverts des haillons de la misère, demander humblement un morceau de pain à ceux dont ils auraient tout obtenu par un geste menaçant. La nation a partout suivi le même exemple d'ordre et de raison; loin de céder au mouvement de la vengeance, loin d'abuser des droits de la victoire, elle a ouvert avec calme ses rangs pour laisser partir celui qui avait provoqué sa colère; loin de céder à ce moment d'ivresse si naturel après la conquête de la liberté, elle s'est confiée aux lumières de ceux qui, repoussant avec dédain les prétendus droits de la légitimité, déposèrent les rênes de l'Etat aux mains d'un prince éprouvé par d'honorables malheurs, respecté pour ses vertus, considéré pour ses lumières, et qui, dès sa jeunesse, s'associant à la gloire nationale, prouva son patriotisme en combattant les ennemis de la France.

Resserrée dans les limites fixées par l'étranger à la seconde restauration, la France est bornée au nord par une portion de la Manche et le Pas-de-Calais, la Belgique, le grand-duché de Luxembourg, les provinces prussiennes du Bas-Rhin et le cercle bavarois du Rhin; à l'est par le grand-duché de Bade, la Suisse et les Etats sardes; au sud par la Méditerranée et le royaume d'Espagne; à l'ouest, par l'océan Atlantique et une seconde partie de la Manche (1). Les plus grandes dimensions qu'offrent ses fron-

(1) Elle s'étend entre le 7e degré 9 minutes à l'ouest du méridien de

tières peuvent être déterminées par deux lignes, dont l'une, tracée du nord-ouest au sud-est, depuis le point le plus occidental de la côte de Brest jusqu'à Antibes, forme une étendue de 239 lieues $\frac{1}{2}$ (1); et dont l'autre, tirée du nord-est au sud-ouest depuis le Rhin près de Lauterbourg jusqu'à l'embouchure de la Bidassoa, est longue de 222 lieues (2). Une autre ligne tirée presque sous le méridien de Paris, depuis le village de Zuydcoote sur la frontière du département du Nord, jusqu'à la limite des Pyrénées, donne à sa plus grande longueur une étendue de 215 lieues. Sa plus grande largeur est de 206 lieues (3), mesurée depuis la pointe de Kersaint, dans le département du Finistère, jusqu'à la jonction de la Lauter et du Rhin, dans celui du Bas-Rhin. Le développement de ses côtes est de 490 lieues (4); sa superficie totale, en y comprenant celle de la Corse, est de 26,739 lieues (5). Sa population était, au commencement de 1827, de 31,820,000 habitans, ce qui donne plus de 1191 individus par lieue carrée. Malgré l'accroissement que cette population a éprouvé depuis la révolution, puisqu'en 1790 la même superficie ne comprenait qu'environ 25,000,000 d'habitans, et, en 1814, époque de la restauration, 28,500,000, la France pourrait être beaucoup plus

Paris, et le 5e degré 56 minutes à l'est du même méridien, et occupe l'espace compris entre le 42e degré 20 minutes et le 51e degré 5 minutes de latitude.

(1) De 25 au degré, ou en kilomètres, 1065,77.

(2) En kilomètres, 987,90.

(3) En kilomètres, 956,75.

(4) Voici le détail de leur étendue, soit en ligne droite, soit en y comprenant les sinuosités :

	Droite ligne.	Développement.
Côtes de la Méditerranée.....	85 lieues.	120 lieues.
— de l'Atlantique.....	145	195
— de la Manche.....	135	175
	365	490

(5) En kilomètres carrés, 519,696.

peuplée. Ainsi, en prenant pour base deux départemens qui forment à peu près les deux extrêmes : celui du Nord, qui renferme 3,403 habitans par lieue carrée, et celui des Basses-Alpes, qui n'en compte que 415, on aurait une moyenne de 1714 individus pour la même superficie, ce qui porterait la population de tout le royaume à 45,000,000 d'âmes. Cependant, s'il était peuplé en proportion du département du Nord, il renfermerait plus de 85,000,000 d'habitans. L'agriculture et les diverses branches d'industrie ont encore bien des progrès à faire, bien des développemens à subir, avant de pouvoir nourrir, sur un sol dont tout annonce la fécondité, une masse aussi considérable d'individus.

Jetons un coup d'œil historique sur une partie d'autant plus importante de la monarchie française, qu'elle renferme des élémens de richesses qui pourront lui procurer un jour les avantages, sans aucun des inconvéniens d'une importante colonie. La Corse est l'une des cinq plus grandes îles de la Méditerranée (1); sa superficie est de 495 lieues géographiques carrées (2).

L'histoire de cette île, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque où elle fut définitivement réunie à la France, n'est qu'un tableau fatigant de guerres, de révoltes et de carnages. Hérodote prétend qu'elle fut primitivement habitée par des Phéniciens qui la nommèrent *Collista;* elle s'appelait précédemment *Thérapné.* Elle reçut ensuite une colonie de Lacédémoniens ou de Phocéens d'Asie qui la nommèrent *Théra*, du nom de leur chef Théras (3). Les fréquens rapports que l'île eut avec la nation grecque lui firent donner par celle-ci les noms de *Cyrnos*, de *Cerneatis* et de *Corsis* (4). Mais les Romains,

(1) Elle est située entre 41° 17 et 43° de latitude septentrionale, et entre 6° 12′ et 7° 12′ de longitude orientale.

(2) Ou en kilomètres carrés, 9,801.

(3) *Hérodote*, lib. IV, cap. CXLVII.

(4) C'est ainsi que l'appelle *Strabon*, lib. V, cap. IV, § 5.

après l'avoir enlevée aux Carthaginois, la désignèrent par celui de *Corsica*, dont l'origine est incertaine. Ces Phéniciens, ces Lacédémoniens, ces Phocéens nous semblent appartenir à l'antique race des Pélasges, c'est ce qui nous a déterminés à placer la population corse parmi les débris de cette race célèbre.

Les anciens ne sont pas d'accord sur le portrait qu'ils nous ont laissé des Corses. Strabon les peint vivant de brigandages, et plus sauvages que les bêtes mêmes. « Toutes les fois, ajoute-t-il, qu'un général romain, après s'être avancé dans l'intérieur des terres, et y avoir surpris quelques forts, en ramène à Rome une certaine quantité d'esclaves, c'est un spectacle singulier que de voir leur férocité et leur stupidité. Ou ils dédaignent de vivre, ou, restant dans une apathie et une insensibilité absolues, ils fatiguent leurs maîtres, et font bientôt regretter la somme, quelque petite qu'elle soit, qu'ils ont coûtée. » Cependant, comme le fait remarquer l'annotateur de Strabon (1), Diodore de Sicile témoigne tout le contraire : « Les esclaves corses, dit-il, paraissent l'emporter sur tous les autres, pour le service, dans toutes les choses utiles à la vie ; leur physique les y rend singulièrement propres (2). » L'aversion qu'ils ont toujours eue pour leurs vainqueurs leur a fait conserver le type primitif de leurs ancêtres : ils sont encore sobres, courageux, hospitaliers et passionnés pour la liberté ; ils ont le regard vif, la taille moyenne et le teint légèrement basané.

La Corse passa sous la domination des Goths après la chute de l'empire romain ; elle ne se plia ni à la barbarie de ses maîtres, ni au régime féodal qu'ils y établirent ; et cette conquête fut un sujet continuel d'assassinats et de combats sanglans dont l'histoire n'a conservé qu'un sou-

(1) *Gossellin*, Traduction de la commission du gouvern., t. II, p. 163.
(2) Lib. V, § 13.

venir confus. Au VIIIe siècle, les Arabes et les Sarrasins succédèrent aux Goths, mais leur occupation fut de courte durée : il était réservé à la république naissante des Génois de faire peser pendant neuf siècles sur cette île son joug cruel et tyrannique. Dans cet intervalle les Corses éprouvèrent toutes les vicissitudes d'un peuple vingt fois arraché et rendu à ses oppresseurs. Rome même en brigua la conquête. Au XIe siècle, elle fut annexée au domaine du Saint-Siége, puis cédée aux Pisans; pendant les XIIIe et XIVe siècles, le pape la donna deux fois aux rois d'Aragon. En 1365, Gênes qui en était devenue la maîtresse, la céda, et bientôt la reprit au duc de Milan; en 1553, Henri II envoya des secours aux Corses et les délivra des Génois; mais six ans après, cette conquête leur fut rendue par le traité de Cateau-Cambresis. Enfin la Corse, désespérant de voir l'Europe s'intéresser à son sort, eut, en 1564, recours à la révolte. Elle trouva dans son sein des hommes capables d'organiser et de diriger des insurrections, mais non de ces génies faits pour affranchir leur patrie. La tranquillité ne renaissait que chaque fois que Gênes promettait d'alléger le poids de sa domination; et dès que le gouvernement génois reprenait son autorité, c'était pour se jouer de ses promesses.

Pendant que les partis unis contre les Génois étaient divisés sur le choix d'un chef, un baron westphalien nommé Théodore de Neuhof, débarqué dans l'île pour prendre du service parmi les insurgés, y acquit un tel crédit, qu'il fut proclamé roi. Guerrier sans talent, monarque sans énergie, cet aventurier ne sut ni disperser les Génois ni réunir les factions qui déchiraient son royaume éphémère. Deux fois il alla chercher en pays étranger des secours et des munitions qu'il ne pouvait obtenir des siens, lorsque pendant son absence une armée auxiliaire, fournie à Gênes par la France, réprima l'insurrection; mais l'île ne fut pas plus tôt

conquise par les Français, en 1741, que l'on vit renaître la révolte et reparaître le roi Théodore. En 1749, la France remit encore l'île sous le joug des Génois; cette fois ceux-ci trouvèrent dans Pascal Paoli un ennemi redoutable : il ne se contenta pas de vaincre; il fut le libérateur et le législateur de son pays; et déjà il envoyait des députés dans les principales cours de l'Europe pour annoncer que les Corses régénérés et rendus à la civilisation, fatigués de la mauvaise foi de Gênes, se croyaient autorisés à proclamer leur indépendance, lorsque la république génoise, en 1768, céda son droit de souveraineté sur la Corse à la France.

Les habitans ne confondirent point dans leur haine les Génois et les Français : quelques uns se soumirent volontairement; une campagne suffit pour détruire le reste du parti indépendant; et Paoli, après avoir épuisé les ressources de son génie, se réfugia en Angleterre. Cependant une circonstance imprévue ranima ses vertus républicaines : la révolution française venait d'éclater, Paoli reparut sur la scène politique. Aidé par les Anglais, il avait repoussé les troupes françaises et croyait avoir fondé la république de Corse, lorsque le roi d'Angleterre se fit proclamer souverain de cette île. Mais les habitans avaient appris à juger le caractère anglais, et ce fut pour la France une conquête facile que celle qui les délivra de la suprématie de la Grande-Bretagne.

LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Description physique du royaume de France.

Les différentes connaissances qui ont pour but l'étude de la nature, vont animer le tableau géographique que nous allons donner du sol de la France. Science nouvelle dont nous comprenons les difficultés et dont nous apprécions l'attrayante mission, la géographie physique va guider notre marche. Elle nous montrera la liaison des différentes chaînes de montagnes, l'importance des cours d'eau auxquels elles donnent naissance, la richesse ou la pauvreté de la végétation, les différens contours de nos côtes, les poissons qui habitent nos eaux marines ou fluviatiles, et les animaux propres à nos montagnes ou à nos plaines. Pénétrant jusque dans les entrailles de la terre, nous ferons voir la nature des couches qui en forment l'enveloppe, les richesses minérales qu'elles recèlent, et dont l'importance est encore inconnue. Enfin, convaincus de ce principe, trop souvent oublié dans les traités de géographie spéciale, qu'il faut faire connaître sous tous les points de vue intéressans le pays qu'on habite, nous emprunterons à la géologie quelques unes de ses considérations non contestées; nous essaierons de soulever le voile de la nature, et nous retracerons en peu de mots le mode de formation des divers dépôts compris dans les limites de la France, et les convulsions volcaniques dont elle a été le théâtre.

Le versant septentrional d'une partie des Pyrénées et le versant occidental des Alpes forment une portion des limites méridionales et orientales de la France. On remarque au

premier coup d'œil que les autres montagnes font, avec les précédentes, partie de la ligne de faîte qui divise l'Europe en deux grands versans : les Pyrénées se réunissent aux Cévennes, les Cévennes aux Vosges, qui elles-mêmes se rattachent au Jura vers le sud, et vont former les Ardennes vers le nord. Cependant, au point où en sont venues les sciences, la géographie ne doit point chercher dans les reliefs et les inflexions du terrain seul, les points de réunion et de séparation des montagnes; la nature et la composition des roches qui les constituent, et dont la connaissance est maintenant indispensable à celui qui ne voudra point se traîner dans l'ornière tracée par les anciens géographes, doivent servir aussi à déterminer leur circonscription ou leur filiation.

D'après ce principe, nous désignerons les montagnes de l'intérieur de la France sous le nom de *groupe-franco-celtique.* Il appartient au vaste *système Alpique*, et se compose de deux chaînes principales : la chaîne *Cévéno-Vosgienne* et la chaîne *Armorique.* La première est séparée des Pyrénées par une dépression qu'occupe aujourd'hui le canal du Languedoc; elle comprend, au midi, les *montagnes Noires*, les *monts* de l'*Espinous*, les *monts Garrigues* et les *Cévennes* proprement dites. Du mont *Lozère*, qui appartient à celles-ci, se dirige vers le sud-ouest un rameau qui prend le nom de *monts Levezon*, et vers le nord-ouest, un autre appelé *monts d'Aubrac.* Dans la même direction, les *montagnes de la Margeride* unissent les Cévennes au *Cantal* et au *Mont-Dor* (1), où le *Puy-de-Sancy* est le sommet le

(1) Le nom de cette montagne, que *Sidoine Apollinaire* appelle *Mons-Duranius*, s'écrit ordinairement *Mont-d'Or*, comme si son nom latin eût été *Mons-Aureus; Ramond* a proposé de l'écrire *Mont-Dore*, du nom de la rivière qui y prend sa source; mais comme cette rivière, par sa réunion à la *Dogne*, porte le nom de *Dordogne*, il nous semble plus naturel de l'appeler la *Dor* que la *Dore*, et d'écrire *Mont-Dor*, qui, d'après cette orthographe, sera la traduction de *Mons-Duranius*.

plus élevé de la France centrale. De ces deux chaînons se prolonge jusqu'à la Loire une chaîne longue, mais peu élevée, dont les points culminans sont le *mont Odouze*, le *mont Jargean* et les *hauteurs de Gatine*. Entre le mont Lozère et le Mezen ou Mezin, une petite chaîne se dirige au nord jusqu'aux rives de la Loire : elle est formée par les *monts Forez* et ceux de la *Made*. Le *Mezen*, le *Pilat* (1), ainsi appelé parce qu'il est souvent coiffé d'une calotte de nuages; les *montagnes du Charollais* et la *Côte-d'Or*, unissent, par les *monts Moresol* et *Tasselot*, par le *plateau de Langres* et les *monts Faucilles*, le prolongement des Cévennes aux Vosges. Près des rives de l'Ouche s'étendent vers le nord-ouest les *montagnes du Morvan*, qui vont se terminer en petits plateaux aux sources de la petite rivière du Vernisson. Les *Vosges*, qui, au sud-est, ne sont séparées de la chaîne du Jura que par une dépression que traverse le canal de *Monsieur*, se prolongent au nord jusque sur les bords du Rhin. Depuis les sources de la Moselle, elles dirigent vers le nord-ouest des rameaux composés de différens plateaux que couvre de ses ombrages épais la forêt des Ardennes. Près des sources de l'Oise, ces plateaux se divisent en deux branches, dont l'une va se terminer au Pas-de-Calais, et dont l'autre va finir sur les côtes de la Manche.

Ce qui nous porte à considérer comme une seule chaîne l'ensemble qu'offrent les Cévennes et les Vosges, c'est leur constitution géognostique : elles offrent de l'analogie dans quelques parties. En traitant la géologie de la France, nous justifierons leur réunion.

La *chaîne Armorique* est composée de quatre branches qui se dirigent en sens inverse; elle commence sur les côtes occidentales de l'ancienne Bretagne, où, divisée en deux rameaux, elle prend, au nord de la rivière de l'Aulne,

(1) En latin *Pileatus*.

le nom de *monts d'Arree*, et au sud, celui de *montagnes Noires*. Dans la direction orientale, elle n'en forme plus qu'une sous le nom de *monts Ménez*, et près des sources de la Vilaine, elle dirige au sud une chaîne de collines et de plateaux, qui, sans le cours de la Loire, se réunirait à l'une des branches de la chaîne précédente. Au nord, un de ces rameaux va former dans la Manche le cap de la Hague. A l'est, une autre branche va s'unir au plateau de la Beauce, qui n'est séparé des montagnes du Morvan que par la petite vallée qu'occupe le Vernisson. C'est ainsi que les deux chaînes que nous venons de décrire ne forment pour ainsi dire qu'un seul groupe.

Les montagnes de la France s'inclinent en trois grands versans. Le principal, ou l'*Océanique*, arrosé par la Garonne, la Loire et la Seine, déverse ses eaux dans l'Océan; le second arrosé par les affluens du Rhin, par la Meuse et par l'Escaut, peut être appelé *Versant Rhénan;* le troisième ou le *Méditerranéen*, qui offre une pente rapide à la Saône, au Rhône et aux autres tributaires de ce fleuve, va porter ses eaux à la Méditerranée. Le territoire de la France peut se diviser en 15 bassins, dont 9 appartiennent au versant océanique, 3 au versant rhénan, et 3 au versant méditerranéen.

Le bassin de la *Garonne* est formé par les Pyrénées au sud, les Cévennes à l'est, le Cantal et les monts Odouze, Jargean et Levezon au nord. Ce fleuve, dont le nom est la traduction du latin *Garumna* ou *Varumna*, prend sa source au fond de la vallée d'Aran, dans les Pyrénées; le Gers et la Save, qui descendent des mêmes montagnes, sont les seuls affluens qui, sur sa rive gauche, méritent d'être mentionnés; sur sa droite, elle reçoit l'Ariége, l'*Aurigera* des anciens, le Pactole de la Gaule, qui ne charrie plus assez d'or aujourd'hui pour être exploité avec quelque avantage; le *Tarn* grossi de l'Aveyron; le *Lot*, alimenté par la *Truyère* et la *Selle* ou le *Sellé;* et la *Dordogne*, qui prend

naissance dans le Mont-Dor, et que grossissent les eaux de la *Cère*, de la *Vezère* et de l'*Isle*. C'est après sa réunion avec la Dordogne que la Garonne prend le nom de *Gironde*. La marée s'y fait sentir jusqu'à trente lieues de son embouchure; c'est ce qui explique la violence avec laquelle, à certaines époques, l'eau de l'Océan, poussée avec impétuosité, remonte et renverse tout sur son passage. Cette barre conserve encore une force épouvantable à plus de quinze lieues de la mer, à l'embouchure de la Dordogne, où elle a reçu le nom de *mascaret*. Dans cette rivière, il y a des mascarets dont le bruit se fait entendre à la distance de trois lieues, et qui, lorsque les eaux sont basses, font chasser les ancres des navires, rompent les câbles et fracassent les bateaux, si l'on n'a pas la précaution de placer ceux-ci au milieu de son cours où la profondeur diminue la force du courant. La longueur de la Garonne est d'environ 130 lieues; elle commence à être flottable à deux lieues au-dessus de la petite ville de Saint-Béat, et devient navigable à Cazères, dans le département de la Haute-Garonne. Sa partie flottable est longue de 80,000 mètres. A partir du bec d'Ambès, c'est-à-dire de sa réunion avec la Dordogne, une suite d'îles et de bancs de sable rendent sa navigation dangereuse. Un peu avant son embouchure, ses rives, couvertes de rochers et de bruyères, s'élargissent jusqu'à la distance de 14,000 mètres, puis elles se rapprochent, et, par une ouverture de 4000 mètres, ses eaux débouchent dans l'Océan.

Le bassin parcouru par la *Loire* est le plus considérable en longueur : il est circonscrit à l'est par les montagnes du Charollais et une partie des Cévennes, au sud par les montagnes de la Margeride, le Cantal et le Mont-Dor; au sud-ouest par les hauteurs de Gatine, et au nord par les collines qui forment le plateau de la Beauce, et qui vont se rattacher à la chaîne Armorique. Ce fleuve, le *Liger* des anciens, prend sa source au mont Gerbier-des-Joncs, à quel-

ques lieues du Mézin. Elle coule d'abord au nord, séparée de l'Allier par les monts Forez et ceux de la Made; se dirige au nord-ouest jusque auprès d'Orléans, puis elle suit la direction générale de l'ouest et se jette dans l'Océan après un cours de 220 lieues. La hauteur moyenne de ses eaux est de 2 à 3 mètres, et sa pente d'environ 1 centimètre sur 100 mètres ou 22 pieds par lieue. Elle commence à être flottable au village de Retournac dans le département de la Haute-Loire : le flottage s'y fait sur une étendue de 51,000 mètres; elle ne devient navigable qu'un peu au-dessus de Roanne, dans le département de la Loire. A l'exception de la *Mayenne* qui se grossit des eaux de la Sarthe et du Loir, ce fleuve ne reçoit sur sa rive droite aucune rivière importante, parce qu'elle n'est dominée de ce côté que par des montagnes peu élevées; mais sur sa gauche une chaîne qui comprend les plus hautes cimes de la France centrale donne naissance à quelques grandes rivières qui alimentent son cours, telles que l'*Allier*, le *Cher* et la *Vienne*. Les alluvions qu'elle charrie obstruent son embouchure et forment des bancs de sable qui s'accroissent de jour en jour, et dans des passages où l'on comptait autrefois 20 pieds d'eau à la marée basse, il n'y en a plus aujourd'hui que 7 à 8.

Le cours sinueux de la *Seine*, que nos ancêtres appelaient *Sequana*, occupe un bassin formé par le prolongement de la chaîne Armorique qui au sud sépare ce fleuve de la Loire, et qui va se rattacher aux montagnes du Morvan; à l'est il est fermé par les monts Moresol et Tasselot, par le plateau de Langres et par celui qui sépare la Meuse de l'Aisne, et au nord par les monts Faucilles et les Ardennes qui se rattachent aux collines crayeuses qui suivent le cours du fleuve jusqu'à son embouchure. La Seine prend sa source entre Chanceaux et Saint-Seine, au bas d'un coteau qui fait partie du plateau de Langres; elle

commence à être flottable au village d'Oigny dans le département de la Côte-d'Or, et ce n'est qu'après avoir reçu l'Aube qu'elle devient navigable au village de Marcilly. Sur la rive droite elle reçoit la *Marne* à Charenton près de Paris, et l'*Oise* près de Conflans-Sainte-Honorine au-dessus de Poissy. Sur sa gauche elle est alimentée par l'*Yonne* à Montereau et par l'*Eure* près de Pont-de-l'Arche. Sa pente est peu rapide : elle est de 223 toises sur une longueur de 170 lieues depuis sa source jusqu'à son embouchure. Dans la hauteur moyenne de ses eaux elle a par 100 mètres de Paris à Mantes 2 millimètres de pente, de Mantes à Rouen 1 millimètre $\frac{1}{2}$, et de Rouen au Havre $\frac{2}{3}$ de millimètre. La largeur de son embouchure lui donne un aspect majestueux pendant la haute marée; mais à la marée basse elle n'offre que quelques canaux tracés au milieu d'un sable fangeux; c'est alors qu'on a de la peine à se représenter le changement qui s'opère dans son lit deux fois par jour au moment de la marée. La *barre* qui se forme acquiert pendant les équinoxes et aux époques de la nouvelle et de la pleine lune une telle rapidité, surtout si elle est poussée par un fort vent d'ouest, que les flots de la marée qui monte arrivent à la hauteur de Quillebœuf, s'élèvent, s'amoncèlent subitement à une élévation quelquefois considérable, et se précipitent avec fureur dans le lit du fleuve dont ils refoulent les eaux. Un bruit sourd se fait entendre à la distance de deux lieues; les animaux quittent leur pâture et la fraîcheur du rivage : l'effroi se répand sur les deux rives, et le cri de *la barre! la barre!* devient un cri d'alarme pour l'habitant riverain qui voit quelquefois le flot menacer son habitation et ses champs. Cette barre remonte en diminuant de vitesse jusqu'à Rouen, où elle a quelquefois encore assez de force pour que les navires trop voisins les uns des autres s'entre-choquent, brisent leurs amarres et s'ava-

rient. Dans sa course, le phénomène dévastateur dégrade le rivage, enlève tout ce qu'il rencontre, et porte au loin, sur les terres basses, un limon infertile. Il a successivement détruit les digues les mieux cimentées qu'on avait essayé de lui opposer.

Le bassin du *Rhône*, borné au nord par le Jura, à l'ouest par la chaîne formée des monts Pilat, Mézin, et des Cévennes, à l'est par plusieurs montagnes qui ne sont que les contre-forts des Alpes, se prolonge au nord jusqu'aux Vosges, et se décharge au midi dans la Méditerranée. Le Rhône, appelé *Rhodanus* par les Romains, a sa source au bas des glaciers du mont *Furca*, dans les Alpes. Il pénètre sur le territoire français à quelques lieues à l'est de Saint-Didier; c'est un des plus rapides fleuves de l'Europe. On évalue sa pente à 23 centimètres par 100 mètres, ou à 30 pieds par lieue. Ses principaux affluens sont, sur sa rive droite, l'*Ain*, la *Saône*, l'*Ardèche* et le *Gard*; sur sa gauche, l'*Isère*, la *Drôme*, l'*Aigues*, et la *Durance* qui prend naissance au pied du mont Genèvre. Le cours du fleuve est flottable pendant 10,000 mètres; il est navigable à partir de Seyssel, sur les limites de la Savoie et du département de l'Ain. Des 190 lieues qu'il parcourt, 120 comprennent l'espace entre la frontière de France et la Méditerranée. Depuis Beaucaire, il perd graduellement sa rapidité; il entre même avec lenteur dans la mer, en se divisant en quatre bras principaux, dont plusieurs bancs rendent le passage difficile.

Le bassin le plus oriental du versant rhénan comprend tous les cours d'eau qui descendent du plateau des Ardennes et des pentes occidentales des Vosges. Ce bassin secondaire est sillonné par la *Moselle*, que Florus nomme *Mosula*, et le poète Ausone *Mosella*, rivière de 120 lieues de longueur, qui arrose le territoire français sur un espace de 66 lieues. Flottable pendant 35 lieues, elle ne commence à

être navigable qu'à sa jonction avec la Meurthe, à quelques lieues au-dessous de Toul et de Nancy. Sa largeur moyenne est de 160 mètres, sa profondeur moyenne, de 2 mètres, et sa vitesse moyenne de 30 mètres par minute. Sa pente est d'environ 3 toises par lieue. Elle est flottable sur une longueur de 149,000 mètres, et navigable pendant 115,281 mètres jusqu'à la frontière de la France. Ses eaux sont de la plus parfaite limpidité; ses débordemens fréquens causent de grands ravages; les rochers qui entravent son cours, et les montagnes qui la resserrent çà et là, tandis que dans la plus grande partie de sa course elle étend son lit aux dépens de sa profondeur, sont autant de causes qui rendent sa navigation dangereuse.

L'*Ill* qui prend sa source au bourg de Winckel, dans les Vosges, sur les pentes orientales du versant rhénan, se jette dans le Rhin, après un cours de 36 lieues, à 2 lieues au-dessus de Strasbourg.

A l'ouest du bassin de la Moselle se succèdent deux autres bassins. Le premier est arrosé par la *Meuse*, fleuve assez important qui ne traverse qu'une petite partie de la France après avoir pris naissance un peu au-dessus du village de Meuse, dans les montagnes qui forment le plateau de Langres. Ce bassin, long et étroit, est borné, au sud par les monts Faucilles, à l'est par les monts de la Moselle et ceux des Ardennes, dont les ramifications se prolongent sur le territoire de la Belgique, et à l'ouest par les monts d'Argonne et les Ardennes occidentales. La Meuse, appelée *Mosa* par César, ne commence à être navigable qu'à Verdun, sur une étendue de 209,600 mètres, jusqu'à la frontière de France.

Le second bassin le plus occidental est celui de l'*Escaut*, le *Scaldis* des anciens : il est formé par deux chaîne de collines dont l'une domine vers le nord-est le cours de la Meuse, et dont l'autre se dirige vers Calais. L'Escaut doit être mis, selon nous, au rang des fleuves, puisqu'il reçoit

plusieurs rivières navigables et qu'il se perd dans la mer du Nord (1). Il prend sa source dans le département de l'Aisne, près du Castelet; il ne commence à être navigable qu'au-dessous de Condé, un peu avant de quitter la France, et n'acquiert de l'importance que sur le territoire belge. Trente-cinq écluses, dont trente en France dans le département du Nord et cinq en Belgique, facilitent la navigation de ce fleuve.

Des huit bassins côtiers, cinq versent leurs eaux, soit dans la Manche, soit dans l'Océan; celui de la *Somme* est formé par la chaîne de collines qui circonscrit le bassin de la Meuse, et par celle qui se dirige vers le cap de la Hève. Son principal cours d'eau, qui prend sa source à Font-Somme, dans le département de l'Aisne, peut être considéré comme un fleuve dont les petites rivières de *Miramont*, de l'*Avre* et du *Cellé* sont tributaires. La seconde de ces rivières est ouverte à la navigation. La Somme, appelée *Samara* par les anciens, est divisée en deux parties, la *haute* et la *basse* Somme, qui offrent chacune un aspect différent. La première, qui porte ce nom jusqu'à Amiens, est barrée transversalement par 31 digues, dont 24 retiennent les eaux pour le service d'autant de moulins; un grand nombre d'autres digues plus petites qui n'atteignent pas la surface de l'eau, sont surmontées de pieux réunis par des claies d'osier pour arrêter le poisson. Ainsi la haute Somme, entravée par ces obstacles, n'est point utilisée pour le flottage. La basse Somme a environ 50 pieds de pente depuis Amiens jusqu'à Abbeville, c'est-à-dire sur une longueur d'environ 12 lieues. Son lit, de 15 toises de largeur, est encaissé par des berges de 2, 3, et souvent même de 4

(1) Voyez, pour la nouvelle définition des différens cours d'eau, l'article *Rivières*, dans le Ve volume de la Géographie physique de l'Encyclopédie méthodique, par M. *Huot*. — Voyez aussi tom. II, Théorie générale de la Géographie.

pieds de hauteur au-dessus de la surface de l'eau. Sa profondeur est de 10 à 12 pieds dans certains endroits, et de 3 seulement dans quelques autres. Aussi n'est-elle navigable jusqu'à la Manche que pour des bateaux d'une forme particulière qui portent 30 à 36 tonneaux.

Si nous plaçons la Somme parmi les fleuves, parce que l'un de ses affluens est navigable, l'*Orne*, l'*Olina* de Ptolémée, l'*Olona* du moyen âge, que, d'après la définition de la plupart des géographes, on devrait ranger dans la classe des petits fleuves, puisqu'elle se rend à la mer, n'est selon nous qu'une rivière. Elle reçoit le *Noireau*, l'*Aize*, l'*Odon* et d'autres cours d'eau. Elle a sa source près de Séez, dans la chaîne granitique qui s'élève au nord d'Alençon, et dont une branche septentrionale et une autre qui se dirige vers le cap de la Hague, forment le bassin. Son cours, d'un peu plus de 30 lieues, se termine dans la Manche. Grâce aux marées, elle est navigable jusqu'à 4 lieues au-dessus de son embouchure.

Le bassin contigu à celui de l'Orne peut, malgré son irrégularité, prendre le nom de la *Rance*, sa principale rivière, qui n'a cependant que 18 lieues de cours; il est formé par la chaîne qui sert de limite au bassin précédent, et qui va se terminer au nord de Brest, sous le nom de montagnes de Ménez et d'Arrée.

Les monts Ménez, ainsi qu'une chaîne de collines venant du nord, et se terminant près de la Loire, circonscrivent le bassin de la *Vilaine*, l'ancien *Herius*, petit fleuve qui prend naissance auprès de Juvigné, devient navigable par le moyen d'écluses au village de Cessan, et, grossi par le *Meu*, la *Seiche*, le *Don*, porte ses eaux à l'Océan après un trajet de 45 lieues. La longueur totale de sa navigation est de 140,000 mètres.

La *Charente*, le *Carantonus* de nos ancêtres, fleuve sinueux, de 85 lieues de cours, qui prend naissance près du

village de Chéronnac, sur les limites du département de la Haute-Vienne, et dont la *Né*, la *Seugne* et la *Boutonne* sont les principaux affluens, commence à être navigable à Montignac, quelques lieues au-dessus d'Angoulême, et se jette dans l'Océan, vis-à-vis l'île d'Oleron. Son bassin est formé par une chaîne qui descend des hauteurs de Gatine, et par une branche de collines qui sépare son domaine de celui de la Gironde.

Le bassin de l'*Adour* est borné au sud par les Pyrénées et par une chaîne de collines qui, descendant de ces montagnes, va se perdre au nord dans les landes sablonneuses de la Gironde. Sorti des pentes du Pic-du-Midi, se précipitant un peu au-dessus de Bagnères en une cascade de 100 pieds d'élévation, l'Adour, l'*Aturus* des Romains, quitte les vallées des Pyrénées pour recevoir, dans son cours de 70 lieues, la *Midouze*, le *Luy*, le *Gave de Pau*, le *Gave d'Oléron*, la *Bidouze* et quelques autres rivières. Fleuve de peu d'importance, mais rapide, ses débordemens, causés par la fonte des neiges, portent souvent la désolation dans les champs, qu'il couvre au loin de débris de roches entraînés dans sa course vagabonde. Il ne commence à être navigable qu'à Saint-Sever, et se jette à Bayonne dans le golfe de Gascogne : il peut porter des navires de 30 à 40 canons jusqu'au-dessus de cette ville. Jadis il suivait une autre route, qu'il est facile de reconnaître à une longue suite de petits lacs que l'on découvre sur toute sa longueur. Il débouchait à environ 8 lieues au nord de son embouchure actuelle.

L'étang de l'*Aude*, situé dans les Pyrénées-Orientales, à une lieue de Mont-Louis, donne naissance à un cours d'eau qui porte son nom, et qui n'est qu'une rivière, parce que l'*Orbieux*, le principal de ses affluens, n'est point navigable. L'*Aude*, l'ancien *Atax*, parcourt une étendue d'environ 50 lieues, et ne porte bateau que pendant l'es-

pace de 580 mètres, où il se réunit au canal de Narbonne; la branche qui va se jeter dans la Méditerranée est seulement propre au flottage. Son bassin est formé par les monts de l'Espinous, les montagnes Noires et les dernières branches des Pyrénées.

Le dernier bassin côtier, formé par les monts des Maures, les monts Esterel et leurs ramifications, est arrosé par plusieurs rivières, dont la plus importante est l'*Argens*, formée des ruisseaux qui se réunissent à Château-Vert. Cette rivière, que les anciens nommaient *Argenteus*, compte parmi ses affluens celle de l'*Artuby*. A son embouchure dans la Méditerranée, elle n'a parcouru que 24 lieues; elle n'est point navigable, et, quoiqu'elle coule entre des rives élevées et rocailleuses, elle sort souvent de son lit et forme au loin des marécages pestilentiels. L'*Hérault* sillonne aussi la partie orientale de ce bassin pendant 28 lieues, depuis les Cévennes jusqu'à la mer.

Au total, la France est arrosée par 11 fleuves, 108 rivières navigables, et par plus de 5000 petites rivières et ruisseaux.

Pour compléter l'hydrographie de la France, il nous reste à parler des masses d'eau auxquelles on donne les noms de lacs et d'étangs. Le seul lac qu'elle renferme est celui de *Grand-Lieu*, dans l'arrondissement de Nantes. Il est formé par les eaux de la Boulogne, de l'Ognon, du Tenu et d'autres petites rivières, et se décharge dans la Loire par celle de l'Achenau, navigable dans tout son cours; il a deux lieues et demie de longueur et environ deux de largeur. Ce lac est très-poissonneux, mais le produit de ses pêcheries n'est point à comparer à celui que donnerait sa vaste superficie, en le desséchant et en livrant à l'agriculture ses terres, dont on peut facilement prédire la fertilité.

Les départemens maritimes du sud-ouest et du sud-est

sont les seuls qui renferment des étangs considérables. Dans la Gironde, celui de *Carcans* a deux lieues de long sur une et demie de large; il communique avec celui de *Canau*, qui est un peu moins grand. Dans les Landes, celui de *Biscarosse* a les mêmes dimensions que le premier. Ainsi que d'autres moins étendus, qu'il serait trop fastidieux de nommer, ils sont séparés de l'Océan par des dunes de sables. Sur les bords de la Méditerranée, la limite des départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, divise en deux parties égales l'étang de *Leucate*, long d'environ trois lieues. Ce dernier département renferme aussi l'étang de *Sigean*, de quatre lieues de longueur.

Celui de *Thau*, dans l'Hérault, est un peu plus considérable : une langue de terre fort étroite le sépare de la Méditerranée. Il présente un double phénomène assez remarquable : il est salé, quoique alimenté par des sources d'eau douce; et, vers son extrémité septentrionale, une espèce de trombe souterraine élève au-dessus de sa superficie une colonne d'eau douce qui retombe sur elle-même en nappe circulaire. Cette source ascendante a probablement son origine à une assez grande profondeur au-dessous du sol qui forme le fond de l'étang. Les anciens donnaient à cet étang le nom de *Volcès*. Il communique au nord-est, au moyen d'un canal naturel, avec les étangs de Maguelonne, de Pérols et de Mauguio, que l'on pourrait considérer comme les différentes parties d'une même masse d'eau, et qui forment ainsi une étendue de plus de 28,000 toises. Dans les Bouches-du-Rhône, l'étang de *Berre*, que l'on devrait peut-être ranger parmi les golfes, communique avec la mer par les canaux de Martigues et de la Tour-de-Bouc. Son circuit est d'environ quinze lieues; il est de tous les étangs que nous venons de nommer, celui dont les eaux tranquilles déposent le plus de sel.

Dans l'intérieur de la France il existe quelques étangs artificiels, qui atteignent en étendue plusieurs lacs naturels : tels sont celui de *Villers*, dans le département du Cher, et celui de l'*Indre*, dans le département de la Meurthe : le premier a six lieues (1) de circonférence, et le second quatre (2). C'est de celui-ci que sort la Seille, affluent de la Moselle.

Un coup d'œil rapide sur les côtes de la France suffira pour faire remarquer les saillies les plus importantes et les enfoncemens les plus considérables. Les contours de son littoral forment trois caps principaux : celui de la *Hague* ou de la *Hogue* s'avance dans la Manche, à l'extrémité du département de ce nom; celui de *Frehel* se prolonge à l'est de la baie de Saint-Brieuc, dans le département des Côtes-du-Nord; celui du *Raz* forme la pointe la plus occidentale du département du Finistère. Au pied de celui-ci, les vagues viennent se briser avec fureur, et de son plateau la vue s'étend sur l'immensité de l'Océan.

Nos côtes sont entaillées par de larges golfes et des baies profondes; celui de *Saint-Malo*, dans la Manche, comprend sur sa gauche la *baie de Saint-Brieuc*, et à son extrémité, celle de *Cancale*, renommée par la quantité d'huîtres qu'on y pêche. Sur la côte occidentale du Finistère, la *rade de Brest* est une baie de 10 à 15 brasses de profondeur à la marée basse, et de 8 lieues de circonférence, qui communique avec l'Océan par le détroit du Goulet; au sud de la précédente, la *baie de Douarnenez*, plus considérable encore, a son entrée formée par le cap de la Chèvre et par celui du Raz; celle du *Morbihan*, qui donne son nom à un département, a 8 lieues de circonférence. La baie de *Bourgneuf*, plus vaste, s'étend près de l'embouchure de la Loire : elle a environ 5 lieues de longueur sur 3 de lar-

(1) 26,70 kilomètres.
(2) 17,80 kilomètres.

geur; les bancs de sable qui l'encombrent, les vents du nord-ouest qui soufflent avec violence en rendent l'entrée fort dangereuse. Enfin le golfe de Gascogne, le plus considérable de ceux que baignent les eaux de l'Océan, est formé par les côtes de France et d'Espagne; à son extrémité aboutit la petite rivière de la Nivelle; sa vaste étendue a décidé un savant géographe à lui donner le nom de *mer occidentale des Gaules* (1). Il a 1996 myriamètres carrés, ou 10,077 lieues géographiques.

Dans la Méditerranée, le golfe le plus important est celui du *Lion*, improprement appelé de *Lyon*, ce qui a fait croire à quelques géographes qu'il devait son nom à cette ville, qui en est cependant éloignée de plus de 55 lieues en ligne directe. On le nommait dans le moyen âge, *mer* ou *golfe du Lion*, parce que, fréquemment battu par les orages, il était redouté des navigateurs : saint Louis, en quittant Aigues-Mortes, en 1269, y éprouva une tempête qui dura trois jours (2). Ce golfe est circonscrit par les côtes des cinq départemens des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône; il a 420 myriamètres carrés ou 2120 lieues géographiques. Les côtes du département du Var forment quatre autres enfoncemens qui ne sont, à proprement parler, que des baies; ce sont les golfes de Cavaleire, de Grimaud, de Napoule et de Juan.

Nous n'entreprendrons point de citer toutes les îles qui bordent les côtes de la France : dans la Manche, celles de *Jersey* et de *Guernesey* sont les plus importantes; mais, comme elles appartiennent aux Anglais, nous les décrirons

(1) *M. Denaix.* Voyez son Atlas de l'Europe.

(2) Nous devons rapporter à ce sujet le témoignage de *Guillaume de Nangis*, moine du XIIIe siècle, auteur d'une Vie de saint Louis; il dit, en parlant de ce golfe : « *Mare Leonis nuncupatur quòd semper est asperum, fluctuosum et crudele.* » Voyez aussi les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. XII, pag. 210.

en parlant de l'Angleterre. Près des côtes du Finistère, l'île d'*Ouessant*, que les anciens nommaient *Uxantis*, entourée d'autres petites îles du même nom, bordée de rochers qui en rendent l'abord dangereux, s'unit au continent par une suite d'îlots et de bancs de sable : sa superficie est de deux lieues carrées, et son sol est fertile. *Groaix*, plus productive encore, est peuplée de pêcheurs. *Belle-Ile*, autrefois *Guedel*, et chez les anciens *Vindilis*, longue de 4 lieues et large de 2, est couverte de gras pâturages. *Noirmoutiers*, l'ancienne *Herio*, dont la superficie est d'environ 4 lieues, renferme une population industrieuse. L'île d'*Yeu* ou *Dieu* n'est qu'un rocher granitique d'environ 6 lieues carrées que couvre à peine une légère couche de terre végétale. L'île de *Ré*, longue de 5 lieues, et de 15 de circonférence, est bordée de rochers au nord et à l'occident. Son territoire, pauvre en bois et peu fertile en blé, tire sa principale richesse du produit de ses vignes. *Oleron*, l'*Uliarus* de Pline, la plus importante de toutes, a 6 lieues de long sur 2 de large; elle est fertile en blé et en vins, et ses marais salans sont d'un grand produit.

Dans la Méditerranée, l'île de la *Camargue*, formée par les alluvions du Rhône, a 50,000 hectares de superficie; dans ses contours presque triangulaires, elle renferme un vaste marais; mais les autres parties de son sol offrent des prés excellens. Les îles d'*Hyères*, dont les principales sont : *Porquerolles*, *Port-Cros*, *Bagneaux*, et l'île du *Titan* ou du *Levant*, occupent une étendue de 7 lieues de l'est à l'ouest : leur sol, autrefois riche en orangers, en fraisiers, en plantes aromatiques, valut à deux d'entre elles la dénomination d'Iles d'Or; mais aujourd'hui elles renferment peu de terres cultivées. Les îles de *Lérins*, qui comprennent *Sainte-Marguerite* et *Saint-Honorat*, sont entourées d'écueils, et à peu près incultes. Au sud-est de

ces îles s'étend la Corse, qui, par son importance, mérite que nous entrions dans quelques détails.

Cette île (1) a plus de 41 lieues (2) dans sa plus grande longueur, et plus de 19 lieues (3) dans sa plus grande largeur, depuis le cap Corse, au nord, jusqu'à la pointe de la *Cala Fiumara*, au sud. Sa superficie est de 874,741 hectares, ou de 2,072,441 arpens (4). Elle n'est qu'une masse de montagnes composant un groupe qui appartient au système qu'un de nos géographes (5) désigne sous le nom de *Sardo-Corse*, parce qu'il n'est que la continuation de celui de la Sardaigne. Ce groupe est formé de la chaîne du *mont Caona* au sud, des *montagnes de la Cagnone* au centre, de celles de *Frontogna* au nord-ouest, et de la chaîne du *Titime* au nord. Plusieurs de leurs sommets conservent de la neige pendant toute l'année. Divers contre-forts ou rameaux partent latéralement de ces chaînes, et donnent naissance à de nombreuses vallées qui forment autant de petits bassins. Les sept plus considérables sont ceux du *Tavignano* et du *Golo*, qui descendent vers l'orient, et ceux du *Valinco*, du *Taravo*, de la *Gravona*, du *Liamone* et du *Fango*, qui se dirigent vers les pentes occidentales de l'île; des vallons étroits, tortueux et d'une pente rapide, aboutissent à ces bassins; aucune de ces rivières n'est navigable. Sur la côte orientale qui offre une plage dont les contours sont à peine ondulés, on trouve plusieurs étangs ou lacs salés, très-poissonneux, dont le plus important est celui de *Biguglia*, long de 13,000 mètres. La chaîne du Titime forme le cap Corse, le plus

(1) Située entre 41° 17′ et 43° de latitude nord, et entre 6° 12′ de longitude est.

(2) 18,5 myriamètres.

(3) 8,6 myriamètres.

(4) D'après le terrier général fait par ordre du gouvernement. Voyez l'Annuaire du département de la Corse. — 1829.

(5) *M. Bruguière*, dans son Tableau des montagnes.

important de toute l'île. Le grand nombre de montagnes qui descendent vers la côte occidentale rendent ses contours irréguliers et découpés par des baies sans nombre, et par des golfes dont les plus vastes sont ceux de Valinco, d'Ajaccio, de Porto et de Saint-Florent. C'est cette partie du littoral qui paraît avoir été séparée du continent, lorsque, par une irruption des eaux de la Méditerranée, et par suite de quelque commotion souterraine, l'île de Corse fut formée; de même que la pointe de la *Cala Fiumara*, séparée de l'île de Sardaigne par un canal de deux lieues, appelé *les Bouches de Bonifacio*, paraît être le point qui, par une cause analogue, forma d'une même terre la Corse et la Sardaigne. Quelques îles s'élèvent près des côtes de la Corse, mais toutes sont sans importance.

L'aperçu que nous devons donner de la richesse minérale de la France doit être précédé d'un exposé de sa constitution géognostique.

Les roches granitiques ou antérieures à l'apparition des êtres organisés se montrent sur les sommets et sur les pentes des Pyrénées et des Alpes; mais le granite des premières est plus ancien que celui des secondes. Dans les Cévennes proprement dites, et surtout dans la chaîne du Cantal et du Mont-Dor, les masses granitiques supportent des sommets volcaniques : les granites du groupe *Cevenò-Vosgien* disparaissent dans les environs d'Avalon, et se montrent de nouveau aux deux extrémités des Vosges, c'est-à-dire aux sources de la Moselle jusqu'aux portes d'Epinal et près des Ardennes. Dans la chaîne *Armorique*, les roches granitiques dominent, formant les crêtes des petits bassins des affluens de la basse Loire, celui de la Vilaine, et couvrant presque toute la superficie des départemens de la Loire-Inférieure, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, ainsi qu'une petite partie de celui du Calvados.

Les débris des roches les plus anciennes, triturés et réunis par l'action des eaux, par celle du calorique et des autres agens de la nature et formant ces roches siliceuses, magnésiennes, argileuses et schisteuses, que l'on voit paraître vers les limites des premières et leur succéder; les porphyres et d'autres roches sorties brûlantes des entrailles de la terre; les divers grès de la même époque, tous remplis d'empreintes ou de restes de végétaux; enfin, toute la série de couches des terrains houillers superposés aux granites se montrent çà et là sur le sol de la France. C'est à cette même époque qu'appartiennent les célèbres schistes tégulaires d'Angers. On voit des dépôts considérables de ces roches à la base des Cévennes, près des bords du Tarn, aux environs de Saint-Etienne, auprès de Brives, sur le territoire de Bourbon-l'Archambault, près des bords du Cher et de l'Auron et non loin de la rive gauche de l'Orne. Les mêmes roches bordent les Vosges à l'occident et au midi, formant leurs sommets depuis les sources de la Sarre jusqu'à la base du mont Tonnerre, et reparaissent encore sur les bords de la Moselle auprès de Sierck.

Les couches de calcaire marin et de marnes irisées qui succèdent aux grès, et dont la réunion constitue les terrains salifères, se montrent dans quelques parties de la France méridionale et dans le département de la Meurthe.

Une longue et importante série de marnes et de calcaires, à laquelle on a donné le nom de jurassique, occupe en France d'immenses espaces. La chaîne du Jura tout entière est la partie la plus élevée de ces dépôts, qui, s'adossant, vers le sud, au pied des Basses-Alpes, aux Cévennes et aux Pyrénées, vers l'est à la base de nos Hautes-Alpes, formèrent, sur la droite de la Saône, les montagnes du Charollais, de la Côte-d'Or et le plateau de Langres. Ces dépôts, qui s'abaissent vers la Méditerranée, dirigent aussi leur pente du côté de la Manche, occupant

depuis les bords du Tarn une zone que l'on peut suivre jusqu'à Valogne, aux environs de Cherbourg, et qui, constituant les plateaux des Ardennes, cessent aux sources de la Serre pour reparaître aux environs de Boulogne-sur-Mer.

Cependant une seconde série de sédimens se dépose sur ces terrains, et laisse au sud d'Angoulême et de Périgueux, et à quelques lieues au nord de la Garonne, des sables et des calcaires appartenant à la formation crayeuse : on dirait qu'ils ont été accumulés au fond de vastes Caspiennes, dont il ne reste sur les bords de la Dordogne, de l'Ille et de la Charente, qu'un long débris qui va se perdre dans l'Océan, où il forme l'île d'Oleron; mais un autre dépôt beaucoup plus considérable occupe un grand bassin qui, dans ses contours irréguliers, se prolongeait jusqu'en Angleterre, se terminant à l'ouest vers la branche de collines que la chaîne Armorique dirige jusqu'à la Loire, et s'étendant au sud vers les hauteurs de Gatine, le plateau d'Issoudun, les collines des environs de Bourges; à l'est vers celles d'Auxerre, les pentes du plateau de Langres et celles des Ardennes, et au nord jusqu'au-delà de la Baltique.

Les animaux qui vivaient dans les eaux de ces Caspiennes différaient totalement de ceux qui peuplent aujourd'hui l'Océan. C'étaient, parmi ceux qui étonnent le plus le naturaliste, de grands reptiles marins, offrant le singulier assemblage d'une tête à museau de dauphin, à dents de crocodile, placée à l'extrémité d'un long cou composé de 80 vertèbres, et tenant au corps d'un lézard : ces animaux, appelés *ichtyosaures*, ont laissé leurs débris dans les marnes bleuâtres des environs de Honfleur; c'était ce grand lézard de 9 pieds de longueur, appelé *plesiosaure*, dont on a recueilli les restes auprès de Boulogne et d'Auxonne; c'était cet animal, que l'on avait d'abord pris pour un *ga-*

vial et qu'un de nos savans (1) considère comme une sorte d'ébauche de mammifère et de crocodile; on le trouve dans les carrières des environs de Caen; M. Geoffroy de Saint-Hilaire, d'après les nouvelles recherches auxquelles il s'est livré, établit que l'existence de cet animal a précédé celle des crocodiles, qu'il vivait dans la mer, tandis que ceux-ci habitent les fleuves; qu'il n'était point amphibie, et que son organisation le place entre l'*ichtyosaure*, qui l'a devancé de fort peu, et le crocodile qui est venu long-temps après.

Postérieurement à l'époque de la formation des bassins crayeux qui couvrent une grande partie de la Champagne et de la Normandie, la Touraine, la Picardie et l'Artois, de plus petites Caspiennes ont laissé leurs traces sur différens points de la France; on les reconnaît partout où l'on trouve des bancs de calcaire grossier, analogue à la pierre à bâtir des environs de Paris, ou des dépôts sablonneux semblables aux couches inférieures de ce calcaire. La plus petite de ces Caspiennes occupait une partie du cours inférieur du Rhône; on en suit les contours dans les départemens de l'Hérault, du Gard, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Une autre un peu plus grande, située au nord de la précédente, est circonscrite entre les pentes du Jura et celles de la Côte-d'Or et des montagnes du Charollais; son bassin commence au nord de Dijon et se termine au sud de Valence. Une, plus considérable encore, occupait presque toute la superficie des départemens du Tarn, de la Haute-Garonne, du Gers, des Landes, de la Gironde et de Lot-et-Garonne; mais la plus importante

(1) M. *Geoffroy de Saint-Hilaire*, qui lui donne le nom de *teleosaurus Cadomensis*. Consultez son nouveau Mémoire intitulé : *Excursion géologique à Caen; nombre et importance des ossemens fossiles qui y ont été observés; la zoologie et la géologie également intéressées dans les études dont ces ossemens ont été l'objet*. Ce Mémoire a été lu à l'Institut le 9 mai 1831.

couvrait la superficie de ceux du Loiret, de Seine-et-Oise et de l'Oise, et une partie de ceux de l'Aisne, de Seine-et-Marne, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de l'Indre. Les bassins de ces Caspiennes n'ont point été mis à sec à une seule et même époque : tandis que celui du nord, le dernier que nous venons de décrire, est formé de couches calcaires marines dont les débris organiques ne se rapportent point aux espèces qui vivent dans nos mers; celui que traverse la Garonne offre un grand nombre de coquilles voisines de celles qui vivent encore. Au milieu des couches calcaires des deux bassins de Paris et d'Avignon se sont déposés de ces gypses appelés vulgairement pierres à plâtre, qui paraissent s'être formés au fond des eaux douces que les rivières apportaient dans ces mers intérieures. Les bords de ces bassins étaient habités par des quadrupèdes herbivores qui appartiennent à une création toute différente de celle qui couvre aujourd'hui la surface de la terre. Leurs ossemens rassemblés, étudiés, et comparés par un savant (1) qui compte encore d'autres travaux parmi ses titres de gloire, ont, à l'aide d'une science qu'il a portée au plus haut point de perfection, été restitués dans leurs formes, et pour ainsi dire observés dans leurs mœurs. C'est dans les couches de Montmartre, de Belleville et de Montmorency; c'est dans les carrières d'Aix; c'est dans les marnes calcaires des environs d'Orléans; c'est dans celles des limites Rhénanes de la France que l'on a retrouvé les ossemens de ces antiques animaux. Leur conformation particulière, les caractères tranchés qui les séparent de tous les êtres vivans, leur ont fait donner des noms qui indiquent et leur antiquité, et la forme de leurs mâchoires, et celle de leurs dents. Ainsi le *palæotherium* (animal ancien) se divise en sept espèces, dont la plus grande atteint presque

(1) *Cuvier*. Voyez ses Recherches sur les ossemens fossiles, 5 vol. in-4° (1823).

la taille du cheval, et dont la plus petite ne dépasse pas celle du lièvre. Les seuls animaux auxquels il ressemble, à la taille près, sont les tapirs, qui vivent aujourd'hui sur le nouveau continent. L'*anoplotherium* (animal sans défenses), divisé en six espèces, dont la plus grande avait 3 pieds de haut sur 5 de longueur, et dont la plus petite n'était pas plus grande qu'un rat, était un animal qui vivait alternativement sur la terre et dans l'eau. Enfin le *lophiodon* (animal à dents garnies de collines), dont les débris se trouvent principalement dans les marnes calcaires, se rapproche des tapirs par la forme, mais en diffère par sa taille quelquefois plus, et d'autres fois moins élevée.

A l'époque où les dépôts d'eau douce se formaient sur les masses calcaires marines du bassin occupé par les départemens qui environnent Paris, il existait, au milieu des plateaux granitiques qui occupent l'étendue des départemens de la Loire, de la Creuse, de la Corrèze, de l'Aveyron, de la Lozère, de l'Ardèche, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et du Cantal, des lacs d'eau douce d'une grande étendue qui déposèrent leur sédiment sur le granite même. Ces bassins paraissent avoir pris leur écoulement en se dirigeant vers le nord, et avoir contribué par leur rupture à augmenter les dépôts analogues qui se formaient dans le grand bassin septentrional des environs de Paris (1). Leurs sédimens renferment un grand nombre de débris d'animaux parmi lesquels on en trouve quelques uns des mêmes genres que ceux de Montmartre, et de plus, des restes d'hippopotames et d'un animal qui offre quelques rapports avec ce dernier, l'*anthracotherium*, des reptiles, des oiseaux, animaux tous différens de ceux qui existent, et, ce qui est un fait nouveau dans la science, des œufs de gallinacés parfaitement conservés.

(1) Voyez le discours préliminaire de l'ouvrage intitulé : Recherches sur les ossemens fossiles du département du Puy-de-Dôme; par MM. l'abbé *Croizet* et *Jobert* aîné. In-4° (1828).

C'est au-dessus de ces antiques bassins d'eau douce que reposent ces roches porphyriques, appelées trachytes, formées par l'action des feux souterrains, ces laves et ces basaltes vomis par des volcans antérieurs à l'époque historique. Lorsqu'ils étendaient au loin leurs ravages, il existait sur les plateaux de cette partie de la France des animaux dont plusieurs ne se retrouvent plus que dans les climats les plus chauds du globe. C'étaient des éléphans, des rhinoceros, des hyènes, des lions et des cerfs d'une taille gigantesque; c'étaient des *mastodontes*, grands quadrupèdes dont les débris fossiles sont communs dans l'Amérique septentrionale, mais qui ont disparu de la surface de la terre. La plupart de ces animaux avaient succédé à ceux que nous avons décrits et que l'on retrouve dans les marnes et dans les gypses; mais en Auvergne leurs débris sont rassemblés dans des terrains d'alluvion, que recouvrent des coulées de laves et de basaltes, et qui attestent, dans cette partie de la France, plusieurs époques de volcanisation. Cependant il ne faut pas croire que ce ne fût que sur les bords de l'Allier que vivaient ces grands herbivores et ces carnassiers qui habitent aujourd'hui l'Afrique et l'Asie. On a trouvé dans les terrains d'alluvion qui occupent le sol des cavernes de Montpellier, des tigres, des lions, des hyènes, des panthères et des hippopotames. Les mêmes terrains de transport qui garnissent le fond des vallées dans toutes les parties de la France, recèlent aussi des restes de ces mêmes quadrupèdes. Le sol de Paris et de ses environs en offre à lui seul de nombreux exemples; il est donc hors de doute que le climat de ce pays, et en général celui de toutes les régions tempérées, était, à l'époque où ces animaux vivaient, beaucoup plus chaud qu'aujourd'hui.

La région volcanique dont nous venons d'indiquer en partie l'emplacement, s'étend depuis Riom, dans le dépar-

tement du Puy-de-Dôme, jusque sur les bords de la Méditerranée, et depuis la rive droite du Rhône, qu'elle ne franchit pas, jusqu'au bord de la Selle, près de Figeac. Elle se termine au sud par une chaîne qui s'étend d'abord sur la rive droite du Tarn, et qui partage ensuite en deux portions égales, du nord au sud, le département de l'Hérault, où elle se termine au cap d'Agde, près de l'étang de Thau. Au nord de Toulon, la petite chaîne des *Monts des Maures* comprend aussi quelques volcans éteints. Enfin la côte d'Essey, à 6 lieues de Lunéville, atteste que les feux souterrains se sont fait jour aussi dans le nord de la France. Les terrains volcaniques du midi appartiennent à trois ou quatre époques de volcanisation : la plus ancienne est celle qui a formé des montagnes dont les sommets couverts de basaltes n'offrent aucune trace de cratères; la plus récente est celle qui nous présente des cratères qui rivalisent en régularité avec ceux des volcans brûlans.

D'après les judicieuses observations d'un savant géologue (1), les aspérités plus ou moins considérables qui couvrent le sol de la France sont dues à des soulèvemens qui se sont faits à différentes époques : ainsi, dans le département du Calvados, les collines du Bocage appartenant à la chaîne qui sépare le bassin de l'Orne de celui de la Rance, collines formées de roches d'une époque qui a suivi celle des granites, sont dues à l'un des plus anciens soulèvemens. Le plateau des Ardennes, composé en grande partie de roches de la même époque, prouve par l'horizontalité des couches de grès des Vosges qui couvrent son extrémité orientale, qu'il a été soulevé avant

(1) *M. Elie de Beaumont.* Voyez son Mémoire intitulé : Recherches sur quelques unes des révolutions de la surface du globe. *Annales des Sciences naturelles*, tom. XVIII. Voyez aussi les Livres relatifs à la structure de la terre, tom. II de ce Précis.

la formation des dépôts de ce grès. La falaise orientale des Vosges ne s'est elle-même élevée qu'après la formation du grès vosgien et avant celle du grès bigarré, roche utilisée dans les constructions. Entre la période qui a déposé ce grès et celle qui a vu se former les dépôts calcaires, les marnes irisées et toute la série de couches comprenant les terrains salifères, se sont redressées les roches qui forment les côtes du sud-ouest de la Bretagne et de la Vendée, ainsi que les montagnes du Morvan, entre la Loire et la Seine. Dans la période suivante, c'est-à-dire celle qui a précédé les dépôts de sables verts inférieurs à la craie, se sont soulevées les côtes septentrionales de la Bretagne, les environs de Coutances et la presqu'île qui se termine au cap de la Hague, toute la chaîne de la Côte-d'Or, ainsi que le mont Pilate qui appartient aux Cévennes; enfin les rameaux qui forment les vallées longitudinales du Jura.

La partie des Pyrénées qui borde la France, et la plupart des aspérités qui s'étendent depuis l'étang de Berre jusqu'au Var, et depuis les bords de la Méditerranée jusque dans les départemens de la Drôme et des Hautes-Alpes, se sont élevées entre la période de la craie et celle des calcaires qui lui succèdent. Entre le commencement et la fin de ces derniers terrains, qu'on appelle *tertiaires*, se soulevèrent les montagnes de la Corse et de la Sardaigne; leur dépôt était complètement formé, jusqu'aux couches mêmes les plus récentes, lorsque le soulèvement qui donna naissance aux plus hautes cimes des Alpes, éleva celles du département de l'Isère. Enfin, c'est après les dépôts de transport qui succédèrent aux derniers terrains de sédiment, que parurent les chaînes qui comprennent les monts Leberon et Ventoux, dans le département de Vaucluse, et de la Sainte-Baume, dans le Var.

La plupart des terrains de la Corse appartiennent à la formation granitique. Les calcaires analogues à ceux des

Alpes et du Jura se font remarquer dans deux parties opposées de l'île : d'abord sur la côte orientale, un peu au nord de Porto-Vecchio, et sur la côte septentrionale, au fond du golfe de Saint-Florent. Des calcaires plus récens, et des grès calcarifères, qui appartiennent à la dernière époque du séjour de la mer sur nos continens, occupent seulement la partie méridionale de l'île, aux environs de Bonifacio.

En décrivant les différens terrains de la France par ordre de formations, nous avons préparé le lecteur à juger plus facilement de sa richesse minérale. Déjà la variété de ces terrains fait préjuger celle des substances que l'on doit y recueillir; commençons par les roches employées dans les arts, et recherchées pour l'ornement de nos habitations et de nos monumens. Des *granites* gris, roses et verdâtres; des *syénites* variées en couleurs et confondues long-temps avec les granites, mais plus utiles dans les arts par le beau poli qu'elles reçoivent; des *porphyres* bruns ou d'un beau vert; des *variolites* tachées de blanc, de brun ou de noirâtre, sur un fond vert ou violet; des *serpentines* grises, vertes, brunes, jaspées de diverses nuances, se trouvent en assez grande abondance dans le département des Hautes-Alpes. On a reconnu tout récemment que les environs de Fréjus fournissaient aux Romains un beau porphyre bleu, dont plusieurs colonnes, que l'on croyait apportées d'Egypte, ornent la basilique de Saint-Pierre de Rome. Dans la Corse on connaît aussi les mêmes roches, mais avec des variétés plus nombreuses. C'est dans cette île que l'on trouve cette belle *diorite*, appelée granite orbiculaire, dont on fait des vases précieux. Les Vosges renferment beaucoup de porphyres; d'autres départemens, tels que ceux de la Loire-Inférieure, de la Manche et de la Sarthe, fournissent des granites dont quelques uns sont employés à garnir les trottoirs de Paris; mais depuis quelques années les

laves de l'Auvergne sont utilisées pour le même usage. Nous avons long-temps envié à l'Italie la richesse de ses carrières de marbre, tandis que notre sol en possède qui peuvent rivaliser avec les plus renommées. Aujourd'hui l'on compte une quarantaine de départemens qui en exploitent : les plus connus sont ceux des Hautes, des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne et des Pyrénées-Orientales, surtout ces marbres schisteux de Campan, tantôt rouges, tantôt verts, ou d'un rose tendre, et dont Louis XIV fit la réputation en les employant à décorer les châteaux de Versailles et de Trianon; celui de Sarancolin, qui a l'apparence d'une brèche; des marbres statuaires, et vingt autres espèces qu'il serait trop long de citer. Quelques autres ne sont pas moins connus ; ce sont les marbres rouge et blanc de l'Aude, dont on peut prendre une idée par les huit colonnes de l'arc de triomphe de la place du Carrousel, à Paris; le *bleu turquin* et la *brèche* violette de l'Ariége; les deux brèches des Bouches-du-Rhône, dont l'une est improprement appelée *brèche d'Alep*, et l'autre de *Memphis;* les marbres blancs et *griottes* de l'Hérault, qui ornent plusieurs édifices de la capitale; les marbres statuaires, *cipolins* et autres de la Corse; ceux non moins nombreux de l'Isère et de l'Ardèche ; ceux du Jura et du Lot, utilisés dans ces deux départemens ; le *portor* et le jaune isabelle du Var; les marbres blancs, roses et verts des Hautes-Alpes; la *lumachelle* gris-perle du Puy-de-Dôme; le marbre coquillier de la Charente-Inférieure; le blanc à grain fin de la Vienne; le noir veiné et coquillier de Saône-et-Loire; les brèches et les marbres variés de la Côte-d'Or et de l'Aube; les gris ou jaunâtres de la Haute-Marne; les marbres veinés de Maine-et-Loire et de la Sarthe; les noirs et les jaspés de la Mayenne; ceux du Finistère, et les marbres variés du Pas-de-Calais, dont l'un, exploité près de Boulogne, appelé d'abord marbre-

Napoléon, et depuis dédié à la duchesse d'Angoulême sous le nom de Marie-Thérèse, est reconnaissable à sa couleur café-au-lait veiné de blanc.

D'autres roches, d'un usage plus modeste, mais aussi plus utile, forment un des produits les plus considérables du territoire français. De vastes ardoisières sont exploitées au pied des Pyrénées et dans les départemens de Maine-et-Loire, de la Meuse et des Ardennes. Ceux de la Dordogne et de l'Hérault; ceux de la Loire, de la Côte-d'Or, de l'Yonne, de la Meuse, de la Moselle, de l'Oise et de la Seine; ceux de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, du Calvados et de la Manche, renferment les meilleurs calcaires à bâtir; le calcaire d'eau douce de Château-Landon prend un poli qui lui donne l'aspect du marbre : c'est de cette pierre que sont construits les quatre piédestaux du pont d'Iéna, et les bords du bassin du château d'eau sur le boulevard Saint-Martin, à Paris. Les environs de Mulhausen, de Belley, de Dijon et de Châteauroux, fournissent aux dessinateurs d'excellentes pierres lithographiques. Les anciennes provinces de la Bourgogne, de la Champagne, de la Flandre et de l'Ile-de-France, possèdent la meilleure terre argileuse pour la fabrication des briques et des tuiles; près de Limoges et de Saint-Yrieix, la décomposition du feldspath contenu dans les roches granitiques fournit cette substance appelée *kaolin*, si utile à la fabrication de la porcelaine; dans le département de la Seine-Inférieure on exploite, près de Forges-les-Eaux, la meilleure argile employée à faire les pipes, et près d'Elbeuf, celle qui passe pour être la plus propre au terrage du sucre; celle des environs de Beauvais et de Montereau est employée dans les fabriques de faïence fine; les départemens de l'Yonne, du Cher et de la Charente-Inférieure, abondans en silex, exportaient jadis à l'étranger leurs pierres à fusil; la petite ville de la Ferté-sous-Jouarre envoie dans l'intérieur, et

jusque dans le Nouveau-Monde, ses meules formées de silex meulières; les grès des environs de Versailles et de Fontainebleau sont d'une grande utilité pour le pavage de Paris et des routes qui avoisinent cette capitale; la craie tendre des départemens de la Marne, de la Seine et de Seine-et-Oise, est façonnée en pains qui s'emploient sous le nom de blanc d'Espagne; enfin le gypse des environs de Paris fournit l'excellent plâtre dont cette capitale consomme une si grande quantité; et les carrières d'où on le tire en expédient à des distances considérables.

Les produits qui constituent la richesse minérale de la France ont éprouvé depuis plusieurs années un accroissement sensible, et laissent entrevoir dans l'avenir de nouvelles causes d'augmentation. Voici la récapitulation de la quantité de métaux qu'elle a retirée de ses mines pendant l'année 1826(1).

Plomb réduit à l'état métallique.....	6,453 quintaux métriq.
Sulfure de ce métal.....	1,642
Cuivre à l'état métallique.....	1,394
Arsenic natif.....	50
Antimoine réduit à l'état métallique.....	412
Oxide de manganèse.....	7,550
Fer en fonte de première fusion, en barres et acier.....	1,587,350
Argent en lingots.....	1,162 kilogrammes.

Le territoire français est l'un des plus riches en minerais de plomb. Ce sont les mines de plomb argentifère que l'on exploite dans les départemens du Finistère, de la Lozère et des Vosges, qui produisent la quantité d'argent mentionnée ci-dessus. Il en existe de semblables, mais qui ne sont point encore exploitées, dans l'Ariége, le Puy-de-Dôme, la Haute-Vienne, les Deux-Sèvres, la Manche et le

(1) Voyez le rapport fait au jury central de l'exposition des produits de l'industrie française de l'année 1827, par *M. A. Héron de Villefosse*, inspecteur des mines et membre de l'Académie des sciences, *Annales des mines*, tom. II, 1827.

Bas-Rhin. Des montagnards de l'Isère, qui vendent souvent aux orfèvres de Grenoble des morceaux de minerai d'argent, donnent lieu de présumer que la mine de Chalanche, et probablement d'autres des environs, seraient d'un produit important. Le manganèse est tellement abondant en France, qu'elle pourrait en approvisionner toute l'Europe. Les alluvions de plusieurs cours d'eau renferment des parcelles d'or : le Salat, qui sort des Pyrénées, la Cèze et le Gardon, qui prennent leur source dans les Cévennes, l'Ariége et la Garonne, auprès de Toulouse, le Rhône à la limite du département de l'Ain, et le Rhin au-dessous de Strasbourg, voyaient jadis sur leurs rives un grand nombre d'individus qui faisaient métier de recueillir ce métal; mais aujourd'hui le bénéfice d'un *orpailleur* surpasse à peine ce qu'il gagnerait à un travail plus utile; et sur les bords du Rhin, où l'on en compte le plus, la récolte du précieux métal, depuis Bâle jusqu'aux environs de Mayence, ne produit pas, année commune, plus de 15,000 fr. Les mines d'or de la Gardette dans le département de l'Isère, exploitées avec intelligence, paraissent devoir donner d'importans résultats, quoique les travaux en aient été abandonnés (1).

Les autres substances minérales exploitées en France forment une partie considérable de sa richesse territoriale : 32 départemens possèdent des houillères; quelques uns renferment un autre combustible appelé *lignite* (2), du sulfate de fer, de l'alun, de la poix minérale et du pétrole. Un seul, celui de la Meurthe, possède des sources salées et

(1) Louis XVI avait concédé ces mines au comte de Provence, son frère (Louis XVIII), qui les abandonna; peu de temps avant la chute du trône impérial, Napoléon avait le projet de les faire exploiter pour le compte de l'État. Une ordonnance royale du 25 février 1831 en a accordé la concession à une compagnie. On dit que le filon principal est d'une pureté extraordinaire, et qu'il se présente, tant à la surface de la terre que dans l'intérieur, sur une longueur constante de 450 mètres.

(2) Végétale fossile qui a conservé son tissu ligneux et qui est d'une formation moins ancienne que la houille.

une mine de sel gemme, découverte en 1819, dont l'étendue, que l'on évalue à 30 lieues carrées, sur une épaisseur d'environ 160 mètres, pourrait être exploitée pendant 96,000 ans, à raison d'un million de quintaux par année. L'extraction en est réglée aujourd'hui à 150,000 quintaux. Le total de chacun de ces produits présentait au commencement de 1827 les résultats suivans :

Houille	12,758,906 quintaux métriq.
Lignites	98,414
Sulfate de fer	25,941
Alun ou sulfate d'alumine	21,118
Magmas ou mélange de sulfate de fer et d'alun	3,747
Asphalte (1)	260
Bitume	4,000
Pétrole	851
Sel gemme	110,000

La valeur des substances minérales métalliques et non métalliques, estimées à leur prix moyen, s'élève à plus de 96,700,000 fr.

On compte sur le territoire français environ 240 sources minérales, dont 151 sont disposées de manière à recevoir des malades, 79 sont visitées par des buveurs éloignés, et 10 sont fréquentées par les habitans des lieux environnans (2). D'après des calculs approximatifs, on ne peut pas évaluer le numéraire transporté des différens points du royaume à ces établissemens, à une somme moindre de 7,400,000 fr. (3). On doit donc placer la richesse minérale de la France au premier rang parmi ses produits.

Il est temps de quitter le domaine de la géologie et de la minéralogie, afin d'examiner les principaux phéno-

(1) Substance minérale bitumineuse qui ne diffère du bitume et du pétrole que par quelques nuances.

(2) Voyez le tableau des sources minérales, à la fin de ce Livre.

(3) Consultez l'article *Sources minérales*, dans le dernier volume de la Géographie physique de l'Encyclopédie méthodique.

mènes atmosphériques. Cette partie de la physique nous conduira naturellement aux intéressantes questions relatives à la végétation. La latitude de la France, et surtout le peu d'élévation de son sol, la placent dans la zone tempérée : cependant elle présente des nuances de température assez tranchées pour influer sur la végétation. Les vapeurs humides qui s'élèvent de la surface des mers qui la baignent au couchant, les chaînes de montagnes qui la bordent au levant et au midi, produisent les modifications, quelquefois subites, qu'éprouve son atmosphère. Les vents, selon la direction qu'ils suivent, transportent dans les différens bassins la pluie, la grêle ou l'aridité. Dans la vallée de la Durance, celui du nord, qui ne traverse que des montagnes d'une médiocre hauteur, tempérant la chaleur du climat, est favorable à la végétation; dans les bassins de la Seine et de la Loire, le même vent est redouté. La vallée de la Durance est désolée par le souffle du vent d'est qui traverse les sommets glacés des Alpes, tandis que dans le bassin de la Seine il est le signe et l'avant-coureur des beaux jours. Sur toutes nos côtes de la Méditerranée, les vents du sud, sortis des déserts brûlans de l'Afrique, répandent la désolation; refroidis en passant sur les cimes neigeuses des Pyrénées, ils se montrent toujours accompagnés par la grêle dans le bassin de la Garonne. Les départemens du Var et des Bouches-du-Rhône sont quelquefois ravagés par le souffle de l'impétueux *mistral*, qui suit la direction du nord-ouest; sous le nom de *galerne*, vers l'embouchure de la Loire, le même vent est redouté du laboureur; dans la Bretagne, au contraire, il se joint à ceux de l'ouest et du sud-ouest pour entretenir la pluie. Enfin, c'est celui du nord-est qui, dans les Vosges et les Ardennes, répand le froid et l'humidité.

La France, divisée en deux grandes régions par le 46e parallèle, offre, au nord et au sud de cette ligne qui coupe

le versant septentrional du groupe du Mont-Dor, des différences sensibles, sous le rapport du nombre moyen de jours pluvieux : au midi, il est de 134, et à la latitude de Paris, il est de 105. Les observations faites dans le but de connaître la quantité moyenne d'eau qui tombe annuellement dans quelques parties de la France, donnent les résultats suivans :

Département de l'Hérault. — Montpellier.....	28 p.	6 lig.	» cent.
Id. de l'Isère.....	32	»	»
Id. du Rhône. — Lyon.....	29	2	29
Id. de la Haute-Vienne.....	25	»	»
Id. d'Ille-et-Vilaine.....	21	»	»
Id. de l'Orne.....	20	4	»
Id. de l'Eure.....	20	4	»
Id. de la Seine. — Paris.....	19	6	94
Id. du Nord. — Lille.....	27	»	»
Id. de la Moselle. — Metz.....	24	8	70
Id. du Haut-Rhin (dans les plaines)....	28	1	»
Id. *Id.* (dans les montag.)..	30	»	»

Les matériaux que fournit la météorologie sont trop incomplets pour qu'il soit possible d'expliquer les phénomènes atmosphériques et ceux relatifs au climat; nous nous contenterons de relater la température moyenne que l'on a constatée sur différens points de la France, quoique plusieurs de ces résultats soient encore douteux.

Clermont.....	pend. l'été, + 18,0 deg.,	pend. l'hiver, + 1,4 deg. (1).
Dunkerque....	+ 17,8	+ 3,7
Paris.....	+ 18,1	+ 3,7
Saint-Malo....	+ 18,9	+ 5,6
Nantes.....	+ 20,3	+ 4,7
Bordeaux.....	+ 21,6	+ 5,6
Marseille.....	+ 22,5	+ 7,5
Montpellier....	+ 24,3	+ 6,7
Toulon.....	+ 23,9	+ 9,1
Nîmes.....	+ 23,0	+ 9,0
Agen.....	+ 28,7	+ 2,5
Colmar.....	+ 21,0	— 8,7

(1) Ces degrés sont ceux de la division centésimale du thermomètre à mercure.

Ces divers exemples s'accordent avec ce qui a été dit dans l'un des livres précédens pour prouver que plusieurs circonstances locales, comme l'élévation et l'exposition du sol, le voisinage des mers et des chaînes de montagnes, influent puissamment sur la température et l'humidité de l'atmosphère.

Certains végétaux offrent des bases plus sûres pour caractériser le climat de la France : l'olivier, le maïs et la vigne peuvent servir à déterminer les limites de quatre régions naturelles qui divisent cette contrée. On a figuré sur différentes cartes ces limites par des lignes droites et parallèles; tandis que, toujours sinueuses, elles suivent les pentes et les contours que produisent les aspérités du sol, et coupent obliquement les degrés de latitude. La région des oliviers occupe, depuis les bords de la Méditerranée, les pentes orientales de la chaîne Pyrénaïque, les pentes méridionales des Cévennes et les pentes occidentales des Basses-Alpes. Elle est limitée au nord par une ligne qui, partant de Bagnères-de-Luchon, se prolonge directement jusqu'à Die, dans le département de la Drôme, et redescend à Embrun dans celui des Hautes-Alpes. La région du maïs ne s'étend guère au-delà d'une seconde ligne qui commence à l'embouchure de la Gironde, passe au nord de Nevers, et remonte jusqu'à l'extrémité septentrionale de l'Alsace. La vigne, qui occupe ces deux régions, s'étend au-delà de celle du maïs, mais ne dépasse pas la ligne que l'on tracerait à quelques lieues au nord de l'embouchure de la Loire, prolongée vers le nord-est, en passant au sud des sources de l'Eure, en suivant les contours des plateaux qui bordent la rive droite de l'Oise, en s'étendant au nord de l'Aisne et de Verdun, et vers le nord-est jusqu'au Rhin. Au-delà de cette ligne, la vigne est remplacée par le pommier. Cependant ces limites ne sont pas rigoureusement exactes : ainsi le maïs pourrait être cultivé dans le bassin

de Metz, puisqu'il y réussit dans les jardins; on en récolte une assez grande quantité en Bretagne, sur le versant méridional des montagnes d'Arrée et dans quelques parties de la Flandre française.

On sait que le voisinage de la mer influe sur la végétation en adoucissant la température : le figuier et le myrte, qui semblent rechercher un climat chaud, réussissent en France à des latitudes très-différentes : le premier, aux environs du Havre et de Cherbourg, donne d'excellens fruits sans avoir besoin d'être abrité; tandis qu'autour de Paris, où il demande une exposition favorable, ses fruits sont plus tardifs et moins bons. Le myrte vient en pleine terre dans les environs de Coutances, à Brest, à Belle-Ile-en-Mer; tandis qu'à 100 lieues plus au sud, mais loin de l'Océan, il faut les plus grandes précautions pour le faire réussir. Les melons n'exigent presque point de culture sur les côtes de la Basse-Normandie jusqu'à Honfleur, et l'on sait au contraire quels soins ils demandent dans les environs de Paris, où l'on obtient, à la vérité, des espèces qui surpassent en qualité les meilleurs melons de l'Italie. Enfin on voit le châtaignier, profitant de l'abaissement du sol qui compense souvent la différence de latitude, prospérer depuis les montagnes du Forez et de l'Auvergne jusqu'aux extrémités méridionales de la France, occuper 40,000 hectares dans la Haute-Vienne, et se multiplier naturellement dans plusieurs bois des environs de Paris (1).

Les seuls arbres fruitiers importans qui soient réellement indigènes de la France, sont le figuier, le pommier, le poirier, le prunier et le néflier. Parmi les plantes acotylédones ou dépourvues d'embryons visibles, nous ne devons pas oublier la truffe, qui rend les environs d'Angoulême et de Périgueux chers aux véritables gourmands.

(1) Consultez la Flore française, par M. *de Candolle*, tom. II.

La culture a naturalisé sur notre sol un grand nombre d'arbres utiles ou de plantes potagères et d'agrément. Le cerisier, apporté d'Asie en Europe par Lucullus, fut acclimaté en France par les Romains; l'empereur Probus paraît y avoir introduit une espèce de vigne différente de celle que les Phéniciens y avaient naturalisée; notre sol en nourrit plus de 1400 variétés, dont les plus connues sont le *morillon hâtif*, petit raisin noir de peu de goût, mais très-précoce; le *chasselas* de Fontainebleau, dont les variétés se distinguent par leurs couleurs; le *chasselas doré*, ou *raisin de Champagne*, dont une variété est rouge; le *verdal*, le plus sucré des raisins de dessert, cultivé dans le midi de la France, mais mûrissant rarement aux environs de Paris; le *muscat blanc* ou de *Frontignan*, et le *corinthe blanc*, dont les grains très-petits ne renferment pas de pepins. Les anciennes colonies grecques établies sur nos côtes méditerranéennes y transportèrent l'olivier, originaire du mont Taurus, et le framboisier du mont Ida. La découverte du Nouveau-Monde nous a valu la capucine du Pérou, la tomate du Mexique, le topinambour du Brésil, la pomme de terre de la Virginie, et le maïs, improprement appelé blé de Turquie. L'humble persil nous est venu de la Sardaigne, et le cardon, de la Barbarie. Le grenadier fut aussi transporté de l'Afrique dans nos régions méridionales. L'Asie surtout a contribué à enrichir nos potagers, nos vergers et nos champs : le nord de cette contrée est la patrie de l'épinard. Nous devons le radis, l'oranger, le citronnier et le mûrier blanc à la Chine; le mûrier noir à l'Asie mineure; l'abricotier à l'Arménie; le pêcher et la fève de marais à la Perse. L'Asie encore a vu naître l'amandier et le noyer, la laitue et les melons les plus succulens. Enfin le haricot, la chicorée blanche, et le potiron qui, dans nos jardins, étale ses larges feuilles et fait briller l'or de son énorme fruit, ont passé du climat brûlant des Indes

à la douce température de la France et de l'Europe occidentale.

Que de conquêtes lointaines n'a point faites l'horticulture? Elle conserve le tournesol du Pérou, le dahlia du Mexique, la balsamine de l'Inde, le réséda d'Égypte, l'angélique de la Laponie, l'*arum gobe-mouche* de Minorque, l'asclépiade incarnat et la lobélie-cardinale de la Virginie, l'astère de la Chine, l'astragale bigarré de Sibérie, la canarine campanulée qui nous vient des Canaries, la tubéreuse de Ceylan, le martagon du Canada, la tulipe de Turquie, le lis de la Palestine, et la renoncule inodore, seul souvenir de la pieuse expédition de saint Louis en Syrie. Dans nos parcs, le saule pleureur, apporté des environs de Babylone, aime le bord des pièces d'eau, et laisse tomber jusqu'à sa base ses rameaux souples et légers; l'aristoloche, originaire de l'Amérique, s'enlace aux arbres qui l'entourent; l'aylante, connu sous le nom de vernis du Japon, élève ses beaux rameaux à la hauteur de 60 pieds; le bignone catalpa, qui nous vient de la Caroline, étale ses larges feuilles et ses belles fleurs blanches tachées de pourpre, en élevant ses tiges à la hauteur de 30 pieds.

Le chêne, le bouleau, l'orme, le charme, le frêne et le hêtre de nos forêts; l'aune, qui croît dans les lieux humides, voient maintenant s'élever autour de nos habitations le faux acacia ou le robinier, que Robin apporta de la Virginie; différens chênes de l'Amérique, et le marronnier d'Inde, originaire de la Turquie d'Asie. Au sapin, qui couvre les régions élevées de nos montagnes, la culture joint ceux de la Norvége et du Canada; enfin le peuplier noir, le tremble et le peuplier blanc, indigènes de la France, s'unissent à ceux de l'Italie et de l'Amérique pour orner nos parcs et border nos prairies. Malgré toutes ces richesses, nos forêts et nos bois n'occupent qu'une superficie qui forme à peine 7,000,000 d'hectares, dont 500,000 seule-

ment sont en haute futaie, quantités trop peu considérables pour qu'il ne soit pas à désirer qu'on emploie tous les moyens propres à en assurer la conservation. Les six départemens les plus boisés sont, en les classant d'après leur importance sous ce rapport, la Côte-d'Or, la Corse, la Haute-Marne, les Vosges, la Nièvre et la Meuse. La partie orientale de la France continentale est donc la plus garnie de forêts. La partie opposée, et particulièrement les cinq départemens de l'ancienne Bretagne, sont les pays de France les moins boisés : le sol forestier y forme à peine le trentième de la superficie, tandis que dans tout le royaume les forêts occupent environ la huitième partie de l'étendue territoriale. Aussi est-ce pour améliorer le sort des départemens de la Bretagne qu'une société s'est proposé d'y convertir en forêts 100,000 hectares de terres incultes.

Le climat, l'exposition et l'industrie locale ajoutent dans plusieurs de nos départemens à l'importance de certains végétaux. Des forêts d'arbres résineux bordent du côté de la mer le département des Landes, sur une longueur de 30 à 40 lieues; le chêne-liége (*quercus suber*) y est cultivé, ainsi que dans celui de Lot-et-Garonne; les sapins des Vosges et du Jura fournissent à la menuiserie des planches qui remplacent souvent celles qui nous viennent des contrées septentrionales; l'érable jaspé, cultivé dans le midi, est recherché pour l'ébénisterie; le pin donne au paysan de la Bretagne un moyen de se passer d'huile et de graisse pour l'éclairage; le fruit du merisier, qui abonde dans les Vosges, produit, par la distillation, un kirschenwasser qui rivalise avec celui de la forêt Noire : tandis que son bois rougeâtre est utilisé par les fabricans de meubles. Le châtaignier donne une grande quantité de merrain et fournit un bois de charpente incorruptible. Les départemens de l'ancienne Provence voient croître spontanément le caroubier, dont les gousses pulpeuses et douceâtres servent d'a-

liment aux bestiaux, et quelquefois même aux pauvres dans les temps de disette, et dont le bois, connu sous le nom de *carouge*, est employé avec avantage dans les arts parce qu'il est d'une grande dureté. On y cultive aussi le câprier (*capparis spinosa*), arbrisseau sarmenteux dont on cueille les fleurs en boutons pour les faire confire dans le vinaigre. Le mûrier est cultivé en grand dans les départemens méridionaux : on connaît aussi l'avantage que ceux-ci tirent de la culture de l'oranger, du citronnier, du pistachier et de l'olivier, dont on distingue 24 variétés. Le fruit du prunier forme une branche de commerce importante dans les départemens du Var, de Lot-et-Garonne et d'Indre-et-Loire; le poirier et le pommier, dont les fruits servent à faire une boisson très-répandue, constituent une source de richesses dans les départemens de l'Eure, de l'Orne, d'Ille-et-Vilaine, de la Manche, du Calvados, de la Seine-Inférieure et de la Somme, où la culture de la vigne est peu répandue.

Dans les environs de Paris, la pêche de Montreuil et la cerise de Montmorency justifient leur réputation. Diverses plantes potagères ont acquis sur certains sols une qualité supérieure : ainsi les haricots des environs de Soissons, les carottes d'Amiens, les artichauts de Laon, les navets de Freneuse, aux environs de Mantes, sont recherchés sur nos tables.

Nous ne diviserons point, comme l'a fait le célèbre agriculteur anglais Arthur Young, le sol de la France en sept classes différentes : ce serait renouveler des erreurs qu'on s'est trop empressé de répéter (1). Il n'y a pas un département dont la superficie n'offre des terres plus ou moins grasses, légères, pierreuses ou sablonneuses : comment

(1) Cette division est encore rappelée dans la dernière édit. de l'Abrégé de la nouvelle Géographie universelle, d'après *Guthrie*, par *Hyacinthe Langlois*, 1828.

donc peut-on ranger arbitrairement 21 départemens dans les terres riches et grasses, 19 dans les terres de bruyère, 8 dans les terres à craie, 2 dans celles à gravier, 15 dans les terres pierreuses, 15 dans celles de montagnes, et 6 dans les terres sablonneuses? L'étude de la géologie sert à rectifier ces idées, lorsqu'on sait, par exemple, que ce qu'on appelle *terre végétale* n'est que la couche alluviale formée par le dernier séjour des eaux douces sur la surface des divers terrains; que cette terre est plus ou moins fertile, selon qu'une plus ou moins grande quantité de végétaux y ont laissé le résultat de leur décomposition; que si cette couche est mince, elle se mêle avec la roche qui la supporte; que si elle manque, le sable, l'argile ou le calcaire, laissés à nu, formeront un sol où l'art devra suppléer la nature; que les alluvions sableuses remplacent souvent les alluvions terreuses; et qu'enfin les inégalités du sol ont la plus grande influence sur la nature de la terre livrée à la culture, puisqu'il est tout simple que les vallées profondes renferment une plus grande quantité de terres d'alluvions que les plaines peu élevées, et que celles-ci en contiennent plus que les plateaux.

On peut cependant déterminer de grands espaces où le sol, naturellement stérile, attend des effets de l'industrie et d'une administration éclairée le moment où il pourra être utilisé. Une partie de nos Pyrénées et des Vosges, et presque toutes les Alpes dauphinoises, offrent encore l'image de l'aridité, quoique l'exemple des Cévennes, qui renferment des roches de la même nature, prouve ce que peuvent le travail et la patience de l'homme pour faire naître une fécondité factice. On voit dans quelques parties de l'Auvergne des murs, élevés de distance en distance sur le flanc des montagnes, retenir les dépôts d'alluvions que les eaux entraîneraient au fond des vallées. La partie méridionale du département de la Gironde et celui des

Landes presque en entier sont couverts de sables qui sembleraient devoir être tout-à-fait improductifs, si l'habitant n'avait pas le soin d'y cultiver en grand l'un des végétaux qui conviennent le mieux à ce terrain, le pin maritime, qui fournit au commerce une grande quantité de résine : encore, pour peu que ces sables s'unissent à quelque substance calcaire, comme les coquilles fossiles des environs de Bordeaux, ils forment un sol favorable à la culture de la vigne; on peut même rendre productifs des sables semblables, à force d'engrais, comme la plaine de Boulogne près de Paris. Ceux de la Sologne, comprise dans le département du Cher, et ceux de la Bretagne, pourraient également être utilisés. Les plaines crayeuses de la Champagne sont fécondes partout où leur superficie est couverte d'un dépôt d'alluvions argileuses; mais dans les parties les plus arides de la Champagne Pouilleuse, le sol pourrait être occupé par des plantations d'arbres verts. Si, comme nous le pensons, on peut évaluer la superficie des terrains regardés en France comme improductifs à près de 4,000,000 d'hectares, c'est-à-dire à la 13e partie de tout le royaume, on voit de quelle importance il serait d'en encourager la culture. Une étendue aussi considérable, utilisée, produirait nécessairement une augmentation sensible dans la population, puisqu'elle accroîtrait de plus d'un 6e la totalité des terres arables, que l'on évalue à 23,000,000 d'hectares. Cette superficie produit 60,500,000 hectolitres de froment, 37,000,000 de seigle (1), 30,300,000 de méteil, 6,300,000

(1) Il est à remarquer qu'en 1788, lorsque sa population n'était que de 25,000,000 d'habitans, la France récoltait, terme moyen, 14 milliards de livres de grains. Depuis cette époque, sa population s'est accrue de 7,000,000 d'individus; elle devrait donc présenter une augmentation proportionnée dans la production de ses céréales. Cependant, d'après les tableaux officiels de l'administration, la récolte moyenne actuelle n'est que de 14,532,000,000 de livres de grains. Il faut conclure de la comparai-

de maïs, 8,400,000 de sarrasin, 32,000,000 d'avoine, et 20,000,000 de pommes de terre (1).

Il résulte de la nature et de la disposition des diverses parties du sol de la France, que 11 départemens, la Lozère, la Creuse, le Finistère, les Côtes-du-Nord, la Manche, le Calvados, l'Orne, la Seine-Inférieure, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord sont totalement dépourvus de vignobles; que 40 environ produisent du lin, que 57 cultivent en grand le chanvre, et que 75 possèdent des vignobles.

Les vignes de France sont cultivées sur une superficie d'environ 2,000,000 d'hectares qui donnent un produit moyen de 35,000,000 d'hectolitres de vin, dont un 6e est converti en eau-de-vie. Leur produit annuel est évalué à 720 millions de francs, sur lesquels 65 millions proviennent des exportations. Les anciennes provinces de la Champagne, de la Bourgogne, du Lyonnais, du Dauphiné et du Bordelais renferment les crus les plus estimés; tandis que ceux du Roussillon, de la Provence et du Languedoc,

son de ces deux époques, que depuis 1788 la France s'est livrée à la culture de la vigne, des prairies artificielles, des plantes légumineuses, et surtout des pommes de terre, aux dépens du froment et des autres céréales. Il est cependant utile de faire observer que le froment que l'on récolte aujourd'hui pèse moins que celui qu'on récoltait en 1788. L'ancien setier de Paris, qui équivaut à 156 litres, pesait à cette époque 120 kilogrammes; aujourd'hui il ne pèse plus que 117. Il serait peut-être utile de rechercher la cause de cette diminution dans les parties nutritives du blé Il semblerait que la richesse agricole de la France dût être telle qu'elle pût exporter des grains. Les états des douanes prouvent que ses exportations en cette denrée sont presque nulles. Sous la domination romaine, Marseille exportait des blés jusqu'à Rome, et les marchés de Châlons-sur-Saône en fournissaient aussi à la capitale de l'empire. Pline (*Hist. Nat.*, lib. XVIII, c. XII) nous apprend encore que Rome tirait une grande quantité de blés de la Gaule. Ce commerce devint même très-important pour ce dernier pays, lorsque l'Égypte approvisionna Constantinople aux dépens de Rome, et lorsque l'Afrique, devenue le théâtre de révoltes fréquentes, n'offrit plus que des ressources incertaines.

(1) Voici, d'après un Mémoire adressé par M. L. M..., à la *Société*

trop souvent dépourvus de bouquet, ne sont remarquables que par leur force (1).

Nous n'essaierons pas d'énumérer les plantes qui composent la flore française : il nous suffira de dire qu'elles se divisent en plus de 830 genres et de 6000 espèces, nombre qui surpasse celui de l'Allemagne, dont la superficie est cependant plus considérable que celle du royaume.

Les animaux qui peuplent nos montagnes, nos bois et nos guérets forment une nomenclature moins détaillée : leur nombre est moins considérable qu'en Allemagne, parce que nos forêts sont moins étendues et nos montagnes moins importantes. L'ours au pelage noir (*ursus pyrenaïcus*), et l'ours brun (*ursus artos*), que nos bateleurs apprivoisent et promènent de ville en ville, vivent dans la partie française des Pyrénées; le lynx, dont la vue perçante a passé en proverbe, habite nos hautes Alpes, où d'ailleurs il devient fort rare; le chamois et le bouquetin ne quittent point les sommités qui forment les limites orientales et méridionales de la France; les forêts des

de Statistique de France, le produit moyen de l'hectare de terre pour tout le royaume, avec le poids de l'hectolitre de chaque semence :

Froment	hectol.	12,31	du poids de 75 kil.
Méteil		13,04	72
Seigle		10,72	70
Orge		22,65	64
Avoine		14,66	47
Sarrasin		12,19	65
Maïs, millet		11,18	67
Légumes secs		9,35	78
Menus grains		16,00	76
Terme moyen des céréales		12,45	68
Pommes de terre		300,00	75
Châtaignes		8,00	80

(1) Voyez à la fin de ce Livre le tableau de la quantité de terrains employés dans chaque espèce de culture, et celui des vignobles de France.

Vosges et les bois de la Moselle renferment l'écureuil au poil roux (*sciurus vulgaris*). Celui d'un brun foncé, piqueté de blanc jaunâtre (*sciurus alpinus*), ainsi que le polatouche de Sibérie (*pteromys*), espèce d'écureuil volant qui ne sort de sa retraite que la nuit, et qui, à l'aide de ses flancs dilatés, s'élance de branche en branche avec agilité, habitent aussi nos hautes Alpes. Ces montagnes servent également d'asile à la marte au poil jaunâtre (*mustela alpina*). La marmotte (*arctomys marmotta*), dont le long sommeil est connu sous le nom d'hivernement, habite en société ses vastes terriers, vers les sommités de nos Alpes et de nos Pyrénées.

Dans les départemens voisins des Vosges, on voit souvent l'ennemi du mulot et de la souris, cette même hermine (*mustela herminea*) dont nous tirons la fourrure des champs glacés de la Sibérie, et l'on rencontre le hamster (*mus crissetus*), qui, célèbre par ses longs voyages, se trouve également dans le nord et le midi de la Russie, en Pologne, en Oukraine, en Hongrie, en Allemagne et dans l'Alsace, où on l'appelle marmotte de Strasbourg. Dévastateur des moissons, chaque hamster entasse dans son terrier depuis 12 jusqu'à 100 livres de grain; et, féroce autant qu'intrépide, jamais on ne le voit reculer devant son ennemi, ni devant l'homme même qui a tant d'intérêt à le détruire. Le rat appelé surmulot, qui, originaire de l'Inde, ne fut apporté en Europe qu'en 1730 par des vaisseaux anglais, est un des rongeurs les plus incommodes que nourrisse notre sol; il s'y est tellement multiplié qu'on le retrouve sur tous les points de la France; il y a détruit et remplacé le rat noir, espèce plus petite qui y vivait précédemment. Il se multiplie dans les maisons comme dans les lieux les plus infects, tels que les égouts, les voiries et les latrines publiques; dans nos habitations, il devient quelquefois assez robuste pour tenir tête au chat

et pour le mettre en fuite; dans nos campagnes, il attaque les levrauts, les lapereaux, les jeunes pigeons et les perdrix.

Toutes nos forêts un peu considérables servent de repaire au loup, que l'on peut appeler le plus nuisible de nos animaux carnassiers, et au sanglier qui sort quelquefois de sa retraite pour ravager nos champs cultivés. Assez nombreux dans quelques parties de la France, le putois, la fouine, la belette et le renard répandent trop souvent la terreur dans nos basses-cours; le blaireau, solitaire et défiant, creuse son terrier dans les bois les plus écartés; la taupe établit sa demeure dans tous les terrains fertiles; le hérisson se blottit en boule dans les buissons; le rat, le mulot, le loir, la souris et le lérot habitent les champs et les jardins.

Le campagnol amphibie, appelé vulgairement rat-d'eau (*arvicola amphibius*), se tient au bord des marais et des cours d'eau peu fréquentés; la loutre, objet des recherches de nos chasseurs, se réfugie dans les lieux les plus cachés, dans les trous qui bordent les étangs et les rivières, et cherche au fond des eaux le poisson dont elle se nourrit. Le castor vit, dit-on, sur les bords du Rhône, où il cherche à se mettre à l'abri des poursuites de l'homme; enfin le *desman*, quadrupède aquatique peu connu, qui détruit les vers et les insectes, se montre quelquefois aux environs de Tarbes.

Ce résumé de la faune française nous dispense de parler du cerf et du chevreuil qui recherchent les bois taillis, du lapin qui habite les pays boisés, et du lièvre plus ou moins nombreux dans nos guérets.

La France possède presque toutes les espèces d'oiseaux de l'Europe : les rivages de la Méditerranée sont fréquentés par le flamant, né sur les plages africaines; nos départemens méridionaux voient souvent le rollier commun

(*galgulus garrulus*), dont le plumage se nuance de bleu, de vert et de violet; le guêpier commun (*merops apiaster*), qui paraît venir de l'île de Candie; le becfigue, recherché par nos gastronomes pour sa chair grasse et savoureuse, et le pichion ou le grimpereau, qui choisit sa retraite dans les trous des rochers à pic, ou dans les murailles des vieux châteaux. De nombreuses espèces visitent tous les ans nos climats à l'approche du printemps, et suivies de leur lignée, vont, à la fin de l'automne, se réfugier dans des contrées plus chaudes : ce sont la grive, l'alouette, le rouge-gorge, la caille et l'ortolan, qui trouvent place sur nos tables les mieux servies; la huppe, le loriot, la mésange et le martin-pêcheur, oiseaux dont le plumage brille des plus vives couleurs; la tourterelle, qui semble ne vivre que pour se livrer aux affections amoureuses, et que l'on doit regarder plutôt comme le symbole de l'inconstance que de la fidélité; l'hirondelle, qui recherche nos habitations; et le rossignol, dont les chants prêtent tant de charme à nos bosquets, lorsqu'ils brillent du vif éclat de la verdure printanière. Le linot, le bouvreuil et le chardonneret sont les ornemens de nos volières; le geai, le sansonnet et l'étourneau, par leur facilité à apprendre à parler, pourraient être appelés nos perroquets indigènes.

Quelques gallinacés sauvages affectionnent certaines parties de la France : au centre et à l'ouest, on trouve fréquemment la perdrix rouge; dans les départemens méridionaux, la perdrix grise est plus commune que dans tous les autres; les gelinottes habitent les montagnes; les bécasses et les bécassines fréquentent les bois humides : les premières sont en grand nombre dans la Picardie, et les secondes en Auvergne; enfin les côtes de la Manche et de l'Océan sont peuplées d'oiseaux estimés sur nos tables. Qui ne connaît le pluvier, le vanneau, la macreuse, l'alouette de mer et le canard sauvage, dont les habi-

tans de la Charente-Inférieure font un commerce important ?

Deux espèces de vipères, la *commune* et l'*aspic*, se trouvent fréquemment dans les cantons montueux, pierreux et boisés des environs de Lyon, de Grenoble et de Poitiers; mais on a remarqué que l'on rencontre ces reptiles venimeux principalement vers les neuf à dix heures du matin, à l'exposition du levant. Ils vivent d'insectes, de souris et d'autres petits animaux. La France centrale nourrit la *couleuvre vipérine*, ainsi que la *verte et jaune*, que l'on apprivoise facilement. Une espèce particulière, appelée la *bordelaise*, et la *couleuvre masquée*, se trouvent aux environs de Bordeaux; celle à *quatre raies*, qui atteint six pieds de longueur, vit dans nos contrées méridionales; la *provençale*, longue à peine de six à sept pouces, indique par son nom le pays qu'elle habite; la *couleuvre lisse* se trouve aux environs de Paris; la *tétragone* est la plus rare. Ces couleuvres ne sont point dangereuses, et plusieurs même, sous le nom d'anguilles de haie, sont, dans quelques cantons, regardées comme un aliment savoureux.

Parmi des sauriens assez nombreux, il faut citer le *gecko de Mauritanie*, qui vit sur les côtes de la Méditerranée. On conserve à Lyon un crocodile que l'on retira du Rhône il y a plus de deux siècles. Serait-ce le dernier descendant de ces reptiles que l'on retrouve fossiles dans les couches calcaires de notre sol? ou bien fut-il transporté de l'Afrique à l'embouchure du Rhône par des courans?

Dans le groupe ou l'ordre des *batraciens*, plusieurs crapauds méritent d'être mentionnés : le *crapaud sonnant* (*rana bombina*) se trouve en grand nombre au centre de la France, où le coassement continuel et désagréable qu'il fait le soir, après la pluie, lui a valu le surnom de *pluvial;* le *crapaud accoucheur* (*bufo obstetricans*), qui se cache sous les pierres, et qui débarrasse sa femelle de ses œufs

pour les porter dans quelque mare convenable, habite nos diverses régions; le *crapaud vert*, qui répand, lorsqu'on le frappe, une odeur ambrée; et le *crapaud épineux*, animal hideux, d'une taille quelquefois monstrueuse, vivent dans nos pays de montagnes.

On pêche quelquefois sur nos côtes de la Méditerranée et de l'Océan cette tortue dont les anciens se servaient pour faire leurs lyres. La *tortue bourbeuse* de nos marais méridionaux se conserve dans les jardins, parce qu'elle détruit les insectes et les animaux nuisibles; enfin les *salamandres terrestres* et *aquatiques* habitent, les premières le midi, et les secondes tous nos départemens.

La vaste étendue de côtes de la France lui procure les moyens d'occuper à la pêche un grand nombre de bras, et d'en distribuer les produits jusqu'aux extrémités de son territoire. La Manche et l'Océan fournissent le turbot, la raie, la sole, le cabillaud, le saumon, le merlan, le maquereau, le mulet, le hareng et la sardine. Cette dernière est tellement abondante, que la pêche qu'on en fait sur les côtes de la Bretagne produit un bénéfice annuel de plus de 2 millions. Un seul coup de filet donne souvent de quoi remplir 40 tonneaux. Le nombre de chaloupes employées à cette pêche est d'environ 1400, montées chacune par 5 hommes d'équipage : ainsi elle occupe 7,000 pêcheurs. Elle commence en mai, et finit ordinairement en octobre ou novembre. A Douarnenez, elle se prolonge jusqu'en décembre. Plus de 250 ateliers de salaison sont employés à la préparation de ces sardines; ils occupent chacun un tonnelier : le nombre de barils confectionnés pour en expédier le poisson sur différens points est de plus de 80,000. Ces ateliers emploient environ 1500 femmes que l'on appelle *arrimeuses*. La dépense de chaque atelier de salaison est évaluée à 4,000 fr., ce qui présente un total d'environ 1 million. Enfin le nombre de sardines ainsi pré-

parées s'élève, dans certaines années, à plus de 320,000,000 (1). Les harengs, que l'on prend sur les côtes de la Normandie, sont une branche de commerce importante pour les petits ports de Dieppe, de Fécamp et de Saint-Valery-en-Caux. Le premier en retire annuellement un produit de 600,000 à 800,000 fr.; mais lorsque les pêcheurs se dirigent vers les côtes de l'Angleterre, cette somme est augmentée de plus de moitié. A Boulogne, la pêche du hareng donne un produit de près d'un million; celle du maquereau dépasse souvent 400,000 fr.

Dans la Méditerranée, nos pêcheurs prennent d'autres espèces, au nombre desquelles on distingue le thon et l'anchois, qui donnent lieu à un produit annuel de 2 à 3 millions.

Plusieurs cétacés se montrent quelquefois sur nos côtes: en 1741 un cachalot *trumpo* se fit prendre aux environs de Bayonne; en 1784, à la suite d'une tempête, 31 individus de l'espèce appelée *grand cachalot* (*physeter macrocephalus*) échouèrent avec un fracas épouvantable, sur la côte occidentale d'Audierne, en Basse-Bretagne. Le géant des mers boréales, la baleine, fréquentait, au temps de Pline et de Strabon, le golfe de Gascogne et celui du Lion (2). Vers le XIIe siècle, les Basques tiraient un grand avantage de la pêche de ce mammifère; depuis cette époque, les poursuites de l'homme l'ont relégué dans les régions glaciales, et l'on cite comme des événemens ses apparitions sur nos côtes. En 1620, une baleine de plus de 100 pieds de longueur échoua dans l'île de Corse; en 1726, une autre de 72 pieds fut prise dans la baie de la Somme; en 1826, l'île d'Oleron en vit échouer une de 52 pieds; enfin, dans le mois de novembre 1828, les habitans de la commune de

(1) Recherches statistiques insérées dans *le Breton*: années 1826 à 1828.

(2) Voyez *Pline*, Hist. nat., lib. IX, cap. VI. — *Strabon*, lib. III, cap. II, § 2.

Saint-Cyprien, près de Perpignan, retirèrent de la Méditerranée un de ces animaux, long de 63 pieds, échoué depuis plusieurs jours sur le rivage.

Les poissons de nos rivières et de nos étangs sont trop connus pour que nous les mentionnions; les mollusques terrestres pourraient être également passés sous silence, si le genre *hélice*, appelé vulgairement *escargot*, ne comprenait quelques espèces recherchées comme mets ou comme remède dans les affections pectorales. Les hélices, *variable*, *rhodostome*, et *vermiculée*, communes dans les champs de la France méridionale; l'*hélice vigneronne*, plus commune encore, puisqu'elle se trouve dans les vignobles de toutes nos régions; l'*hélice chagrinée*, qui vit dans les jardins et dans les vignes, et l'*hélice némorale*, qui habite les prairies et les champs, sont celles que l'on mange, ou dont on fait des bouillons et des cosmétiques. L'Alsace et la Saintonge en font une grande consommation : cette dernière province seule en exporte quelquefois pour plus de 20,000 fr. dans une année : elle en expédie même jusqu'aux Antilles.

La pêche des mollusques marins constitue une branche d'industrie beaucoup plus importante : l'*huître pied de cheval* (*ostrea hippopus*), commune dans les parages de Boulogne-sur-Mer, ne jouit pas d'une grande réputation, mais est utile comme comestible; l'huître commune (*ostrea edulis*) est tellement recherchée, que Paris seul en consomme annuellement pour près d'un million de francs. Les départemens de la Charente-Inférieure, de la Manche et du Calvados sont ceux qui fournissent les meilleures espèces. La moule commune (*mytilus edulis*) est un aliment assez estimé et d'une grande ressource pour la classe indigente de quelques unes de nos côtes. Les crustacés qui habitent nos rivages sont aussi fort utiles sous le rapport alimentaire : l'étrille (*portumus velutinus*) et le tourteau (*cancer pagurus*) forment une partie de la nourriture des habitans

de nos ports et de nos rivages. L'écrevisse homard (*attacus marinus*) et la langouste commune (*palinurus vulgaris*), remarquable par sa grande taille et par ses couleurs brune et jaunâtre, se servent sur les meilleures tables.

La France nourrit plusieurs insectes nuisibles; quelques uns sont indigènes, comme le *charançon* ou la *calandre* (*curculio granatius*), qui dévore les blés dans nos magasins; le *scorpion roussâtre*, et celui d'Europe, qui habitent les départemens des bords de la Méditerranée; la *lycose mélanogastre*, espèce d'araignée tarentule que l'on trouve dans la même région, et qui est très-voisine de celle dont on débite tant de fables en Italie. D'autres nous ont été apportés de l'Inde, par suite de nos relations commerciales: tels sont le *puceron*, qui fait mourir le pommier; le *termès lucifuge* et le *termès flavicole*, qui vivent dans la Provence et aux environs de Bordeaux, où ils dévorent les bois de charpente des habitations et ceux que l'on tient en réserve dans nos arsenaux maritimes. Quoiqu'en petit nombre, les insectes utiles rendent à la France des services inappréciables : l'éducation des abeilles, faite en grand dans nos départemens méridionaux, permet de livrer à la consommation une grande quantité de miel, dont le plus célèbre est celui de Narbonne; le ver à soie, acclimaté sur notre sol depuis que Louis XI y planta le mûrier, forme, par ses produits, une partie de la richesse du Dauphiné. La soie qu'il livre annuellement à nos fabriques est évaluée à 5,200,000 kilogrammes. L'insecte ailé qui forme la noix de galle donne une grande valeur aux chênes de nos régions méridionales. La cantharide fournit, par sa dépouille, un des plus puissans agens employés dans les officines. On peut se figurer de quelle importance doit être en pharmacie la consommation des sangsues, depuis que la médecine à la mode les a mises en crédit, lorsqu'on sait qu'il est peu d'hôpitaux importans où l'on n'en consomme par an près

de 150,000, et qu'elles forment une branche d'exportation considérable pour nos colonies, où chacune d'elles ne se vend pas moins de 5 francs.

Nous terminerons la revue que nous faisons du règne animal en France, par quelques mots sur les animaux domestiques. Les races de chevaux, encore peu perfectionnées, sont susceptibles de rivaliser un jour avec les plus estimées de l'Europe; mais par suite de l'état arriéré dans lequel se trouve son agriculture, la France ne nourrissant pas un nombre suffisant de ces animaux, puisqu'on ne peut en évaluer le nombre qu'à 2,500,000, est, pour cette branche importante d'industrie agricole, tributaire de l'étranger. Son sol, dont tout atteste la richesse, devrait non seulement fournir la quantité de chevaux dont elle a besoin pour le service des champs, des routes et de l'armée, mais elle devrait même pouvoir en fournir à quelques États voisins. Cependant elle n'a exporté, durant les cinq années de 1823 à 1827, que 15,000 chevaux, et elle en a importé 81,000. Elle en a donc payé à l'étranger 66,000, qui, au terme moyen de 500 fr., lui ont coûté 33 millions. Il faut même faire remarquer que ces importations ont cependant eu lieu à une époque où la France n'avait pour ainsi dire point d'armée. De quelle importance n'ont-elles point dû être en 1830 et 1831 pour donner à notre cavalerie une force non point formidable, mais seulement suffisante!

Le royaume possède 27 dépôts d'étalons, et tout fait espérer que les encouragemens donnés à l'amélioration et au croisement des races amèneront tôt ou tard les résultats qu'on a droit d'en attendre. Les départemens de la Somme, du Pas-de-Calais, des Ardennes, du Haut et du Bas-Rhin, fournissent d'excellens chevaux pour l'agriculture, la guerre et le service des postes; d'autres, tels que ceux de Seine-et-Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne, en produisent d'assez estimés pour l'artillerie et les charrois;

ceux de l'Orne et du Calvados sont connus par leurs chevaux de selle et de carrosse : ils appartiennent à cette race que l'on dit avoir été introduite par les peuples danois, qui, sous le nom de Normands, s'établirent sur notre territoire; ceux de Maine-et-Loire, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, de la Drôme, de l'Isère, des Hautes-Alpes, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, élèvent une race propre à la cavalerie légère; le Morbihan et la Corse en fournissent une qui n'a point d'élégance, mais qui passe pour être infatigable; les chevaux des départemens de l'Ain, de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de l'Allier et de la Nièvre jouissent des mêmes qualités; mais les plus estimés pour leur vigueur et leur légèreté sont ceux de quelques parties de la France méridionale : la race *limousine* se tire des départemens de la Corrèze, de la Haute-Vienne, du Cantal, du Puy-de-Dôme et de la Dordogne; les chevaux qu'on appelle *navarrins* s'élèvent dans l'Aveyron, le Lot, le Gers, l'Ariége, et principalement les Pyrénées-Orientales et les Basses-Pyrénées. L'âne de nos contrées est une espèce dégénérée, si on la compare à celle de l'Espagne et de l'Italie : celui du département de la Vienne fait cependant exception par ses longs poils et par sa taille, qui atteint presque celle du mulet.

On distingue en France 12 à 15 races de bœufs : ceux de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Charente-Inférieure peuvent être considérés comme appartenant à la même : leur couleur est d'un blond roux; leurs cornes sont longues, grosses et pointues : leur poids est d'environ 600 à 850 livres; ceux de la Creuse, de l'Indre et du Cher, ordinairement d'un blond pâle, pèsent de 500 à 700 livres; ceux de la Gironde, d'un blanc sale, surpassent en poids les deux races précédentes; dans le Cantal et le Puy-de-Dôme ils sont rouges, ont les cornes courtes et blanches, et pèsent de 550 à 850 livres; dans le département de Saône-et-Loire, ils égalent en poids ceux de la Haute-Vienne; ceux

de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire sont gris, noirs, bruns, marrons, et pèsent jusqu'à 900 livres; dans le Morbihan ils sont petits, variés dans leurs couleurs, et pèsent rarement au-delà de 350 à 500 livres; la Sarthe nourrit une race peu élevée, mais qui donne une grande quantité de suif. Les autres races ou espèces diffèrent si peu de celles que nous venons de désigner, qu'il faut une grande habitude pour les distinguer. Tous ces animaux ne sont point élevés dans le pays où ils naissent : ainsi la Basse-Normandie en voit naître très-peu, mais ses riches pâturages en engraissent un grand nombre. On évalue à 7,000,000 seulement le nombre de bêtes à cornes nourries sur le territoire français.

La France nourrit plusieurs races de bêtes à laine, dont quelques unes ont éprouvé des améliorations tellement sensibles, que nos laines superfines égalent celle des moutons de la Saxe. Cependant le nombre de nos moutons est loin d'être en rapport avec notre population. On ne peut pas l'évaluer au-dessus de 35,000,000; ce qui ne fait que 1093 pour 1000 habitans. En Angleterre, par exemple, on compte 1923 moutons pour 1000 habitans. La comparaison de ces deux résultats prouve que le paysan français est loin d'être aussi bien nourri que celui de la Grande-Bretagne. Les bêtes à laine sont bien plus nombreuses dans l'ancienne province de Berry que dans toute autre partie du royaume; celles des environs de Beauvais et de quelques cantons de la Normandie sont les plus chargées en suif; on estime pour leur chair celles de la Bourgogne et des Ardennes; mais les meilleures sont celles des côtes sablonneuses de nos provinces maritimes. Les moutons du Roussillon se rapprochent des mérinos plus que les autres, par la finesse de leur laine. Le croisement des espèces espagnoles et françaises a déjà suffisamment prouvé les avantages que l'on doit en obtenir, et cependant cette branche

d'économie rurale est encore entravée dans sa marche par l'ignorance et les préjugés.

Les porcs qui vivent sur notre sol présentent trois races distinctes : la race pure, qui existait dans nos contrées du temps des Celtes, et qui se conserve encore en Normandie, notamment dans la vallée d'Auge, a les oreilles étroites, la tête petite, le poil blanc, et acquiert le poids de 300 à 400 livres; celle du Poitou ne devient jamais aussi forte : elle a le poil rude et blanc, la tête grosse, l'oreille large et pendante; celle du Périgord a le poil noir et rude et le corps ramassé. Ces races produisent par leur croisement plusieurs variétés, qui participent plus ou moins de l'une ou de l'autre, mais qui diffèrent principalement par la couleur : la variété noire est très-répandue dans le midi, la blanche vers le nord, et la noire et blanche dans la France centrale. Dans les départemens des Basses-Pyrénées, du Haut-Rhin, de la Moselle, de la Meuse, de l'Aube et de la Marne, la charcuterie est une branche d'industrie importante.

Quelques oiseaux de basse-cour, de l'ordre des gallinacés et de celui des nageurs, sont d'un grand produit pour plusieurs de nos départemens; le *coq* et la *poule* de *Caux* forment une race particulière qui fournit ces excellentes volailles engraissées dans les environs de Barbezieux, de La Flèche, et surtout du Mans; l'oie *cendrée* (*anser cinereus*), le type de notre oie domestique, atteint une taille considérable dans le Bas-Languedoc : on en élève beaucoup dans les départemens du Bas-Rhin, de la Haute-Garonne et dans plusieurs de la France occidentale; le canard est l'objet de soins particuliers dans la Basse-Normandie, ainsi que dans le Languedoc. La manière dont on engraisse ces deux oiseaux dans quelques cantons donne à leur foie une ampleur monstrueuse et une délicatesse qui les fait rechercher sur nos tables : il n'est personne qui ne con-

naisse les pâtés de foie d'oie de Strasbourg, et ceux de foie de canard de Toulouse.

On peut estimer que la France fournit à la consommation de ses habitans 410,000 bœufs, 530,000 vaches, 2,280,000 veaux, 6,130,000 moutons, et 3,870,000 porcs (1), ainsi que 30 à 36,000,000 de volailles de toute espèce.

Cependant, ce qui prouve combien l'économie rurale a besoin de perfectionnemens et d'améliorations en France, c'est que le nombre de ses animaux domestiques ne suffit pas à ses besoins, et qu'elle importe, année commune, environ 23,000 chevaux, 900 ânes, 800 mulets, 40,000 bêtes à cornes, 167,500 moutons espagnols métis ou communs, 4700 chèvres, 148,800 porcs, 5,800,000 peaux brutes de cheval, de bœuf et de vache, 5,900,000 kilogrammes de laines communes et fines, ainsi qu'une grande quantité de plumes d'oie. Ces importations, dont la valeur

(1) Je prends pour base de cette estimation, celle de M. Chaptal, en 1822. Il portait à cette époque le nombre des animaux livrés à la boucherie pour toute la France, à 375,000 bœufs, 482,000 vaches, 2,082,000 veaux, 5,575,000 moutons, et 3,525,000 porcs.

Pour évaluer le poids des bestiaux livrés chaque année à la consommation, on peut prendre le terme moyen du poids de ceux que l'on abat à Paris, mais en le réduisant d'un 10e, parce que généralement on conduit aux abattoirs de la capitale des bestiaux dont la grosseur excède la grosseur moyenne de ceux de toute la France.

Nombre d'animaux.	Poids par tête.	Poids total.
410,000 bœufs.....	297 kilog.	121,770,000
530,000 vaches.....	234	124,020,000
2,280,000 veaux.....	60	136,800,000
6,130,000 moutons.....	19	116,470,000
3,870,000 porcs.....	68	263,160,000
	Total....	762,220,000

La répartition de ce total sur le nombre d'habitans de la France, donne 24 kilogrammes de consommation annuelle par tête.

s'élève au moins à 45 millions de francs (1), font honte à notre industrie agricole, qui, loin de s'alimenter au dehors, devrait augmenter la masse de nos exportations.

TABLEAU *de la division du sol de la France, d'après l'emploi auquel chaque partie est affectée.*

	hectares.
Terres de labour	22,818,000
Vignes	1,977,000
Potagers	328,000
Jardins et vergers	687,000
Cultures particulières	780,000
Olivettes	43,000
Houblonnières	60,000
Châtaigneraies	406,000
Parcs, bosquets, pépinières	39,000
Bois	6,521,000
Oseraies, aunaies	53,000
Pâturages	3,525,000
Prés	3,488,000
Terres incultes	3,841,000
Tourbières	7,000
Mines et carrières	28,000
Propriétés bâties	215,000
Canaux d'irrigation et de navigation	10,000
Étangs	213,000
Marais	186,000
Routes, rivières, montagnes, rochers	6,744,600
Total	51,969,600

(1) Voyez le Mémoire de M. *Senac*, intitulé : *Projet de société d'amélioration des animaux domestiques*, inséré dans le Bulletin universel des sciences et de l'industrie : section des Sciences agricoles, année 1826.

TABLEAU *des vignobles de France par départemens.*

AISNE.

Vins ordinaires, rouges et blancs : Cussy, Craonne, Laon, Château-Thierry.

EURE.

Les meilleurs crus sont : Château-d'Illiers, Nonancourt, Bueil, Menilles, Portmort. — Ils figurent parmi les plus communs du royaume.

OISE.

Vins rouges : coteaux des environs de Clermont, du territoire de Beauvais, de Senlis et de Compiègne. — Ces vins sont tous au-dessous du médiocre.

Vins blancs : ceux de Mouchy-Saint-Éloi. — On les range dans la 3e qualité de la 5e classe.

SEINE-ET-OISE.

Vins rouges : la côte des Célestins, près Mantes; Athis, Mons, Andresy, Deuil, Montmorency, Argenteuil.

Vins blancs : Migneaux, Andresy.

SEINE-ET-MARNE.

Vins rouges : vignobles de la Grande-Paroisse, des Sablons, de Moret, des Chartrettes, de Boissise, d'Héricy, de Féricy, des Vallées, de Saint-Girex, d'Orly, de Grand-Bréant, de Lagny.

Vins blancs : vignoble des Vallées. — Dans ces deux départemens, les meilleurs vins rouges sont ceux des environs de Mantes, du clos d'Athis, de la côte des Vallées et d'Andresy, parmi les vins ordinaires de 2e qualité; les autres sont de 3e qualité ou communs. Les meilleurs vins blancs sont ceux de Migneaux et de la côte des Vallées.

ARDENNES.

Parmi les vins de l'arrondissement de Vouziers, on cite celui de Balay.

MARNE.

Vins rouges.

Première classe : Verzy, Verzenay, Mailly, Saint-Basle, Bouzy, clos de Saint-Thierry.

Deuxième classe : Hautvillers, Mareuil, Disy, Pierry, Épernay, Taissy, Ludes, Chigny, Rilly, Villers-Allerand, Cumières.

Troisième classe : Villedemange, Écueil, Chamery, Irigny, Chenay, Douillon, Villefranqueux, Hernouville, Avenay, Champillon, Damery.

Quatrième classe : Vertus, Mardeuil, Montelon, Moussy, Vinay, Chaveau, Mancy, Chamery, Pargny, Vanteuil, Reuil, Fleury-la-Rivière.

Vins communs : Chatillon, Romery, Vincelles, Cormoyeux, Villers, OEuilly, Vandières, Verneuil, Troissy.

Vins blancs.

Première classe : Sillery, Ay, Mareuil, Hautvillers, Pierry, Disy.

Deuxième classe : Cramant, Avise, Oger, Menil.

Troisième et quatrième classes : Tous les coteaux bien exposés.

Cinquième classe : Chouilly, Monthelon, Graûves, Mancy, Molins, Maugrimaud, Beaumont, Villers-aux-Nœuds.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

HAUTE-MARNE.

Vins rouges.

Première classe : Aubigny, Montsaugeon.

Deuxième classe : Vaux, Rivière-les-Fosses, Prautoy, Joinville, Château-Vilain, Creancey, Essey-les-Ponts.

AUBE.

Vins rouges.

Première classe : Les Riceys, Balnot-sur-Laigne, Avirey, Bagneux-la-Fosse.

Deuxième classe : Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Bouilly, Laine-aux-Bois, Javernan.

Vins communs : Gyé, Neuville, Landreville, Villenoxe.

Vins blancs.

Vins ordinaires et communs : Les Riceys, Bar-sur-Aube, Rigny-le-Féron.

MOSELLE.

Vins rouges : Scy, Jussy, Sainte-Rufine, Dôle. — Ces vins sont légers et froids ; ils se conservent dix ans et plus. Les vins blancs sont agréables, mais de peu de durée.

MEUSE.

Vins rouges.

Première classe : Bar-le-Duc, Bussy-la-Côte, Longeville, Savonière, Ligny, Naives, Rosières, Behonne, Chardogne, Varney, Rambercourt, Loisey, Ancerville, Creuë.

Deuxième classe : Apremont, Loupmont, Warneville, Liouville, Saint-Julien, Champougny, Vaucouleurs, Vignot, Sampigny, Saint-Mihiel, Dampcevrins, Buxières, Buxerules, Mont-Sec, Vigneules, Hatton-Châtel, Rochelles et les Allouveaux.

Vins blancs : Creuë fournit les meilleurs.

MEURTHE.

Vins rouges : Thiaucourt, Pagny-sous-Preny, Arnaville, Bayonville, Charrey, Essey, Villers-sous-Preny, Wandelainville, Toul, Bruley, Dom-Germain, Ecrouves, Lucey, Boudonville, Côte-Rôtie, Pixerécourt, Roville, Neuviller, Vic, Achain.

Vins blancs : Bruley.

VOSGES.

Vins rouges : Charmes, Xaronval, Ubexy. — Les vins de ces trois derniers départemens appartiennent à la quatrième classe des vins de France, comme vins ordinaires de première qualité, à la cinquième, comme vins ordinaires de deuxième qualité, et aux vins tout-à-fait communs.

BAS-RHIN.

Vins rouges : On en récolte fort peu.

Vins blancs.

Première classe : Molsheim, Wolxheim.

Deuxième classe : Mutzig, Neuviller, Ernolsheim, Imbsheim, Kintzheim, Thieffenthal.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

HAUT-RHIN.

Vins rouges.

Vins ordinaires : Riquewir, Ribauvillé, Ammerschwir, Kientzheim, Kaisersberg.

Vins blancs.

Première classe : Guebwiller, Turckeim, Riquewir, Ribauvillé, Thann, Rufach, Bergholtzell, Pfaffenheim, Enguisheim, Inguersheim, Mittelweyer, Hunneveyr, Katzenthal, Ammerschwir, Kaisersberg, Kientzheim, Sigolzheim, Babelheim.

Deuxième classe : Rixheim, Habsheim.

Vins de liqueur : Kientzheim, Kaisersberg, Ammerschwir et quelques autres vignobles fournissent un vin *de paille* et un vin *muscat* assez agréables, que l'on range dans la première classe.

MORBIHAN.

La petite quantité de vin qu'on y récolte est d'une qualité très-médiocre.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Vins blancs : Varades, Valet, La Chapelle-Hulin, La Haye, le Loroux, le Palet, Maisdon, Saint-Fiacre, Saint-Géréon, Saint-Herblon, Riaillé.

MAYENNE.

Vins communs : Saint-Denis est le seul vignoble de quelque importance.

SARTHE.

Vins rouges.

Vins ordinaires : Communes de l'Homme, Bazouges, Gazoutière.

Vins blancs.

Vins ordinaires : La Flotte, La Châtre, Sainte-Cécile, Marçon, Château-du-Loir, Mareil, Saint-Benoît, Saint-George, Champagne.

Les autres vins sont d'une qualité très-médiocre.

MAINE-ET-LOIRE.

Vins rouges.

Vins ordinaires : Champigné-le-Sec, Dampierre, Varrains, Chassé, Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé, Bellay, Neuillé.

Vins blancs.

Première classe : Rotissant, La Perrière, le Grand et le Petit Morin, les Poilleux, Parnay, Dampierre, Souzé, Turquan, Martigné-Briant, Thouarcé, Foy, Rablay, Beaulieu, Saint-Luigne, Savenières.

Deuxième classe : Chaintré, Varrains, Chassé, Saint-Cyr-en-Bourg, Brézé, Courchamp, Mihervé, Saumousset.

Troisième classe : Trelazé, Saint-Barthélemy, Brain-sur-l'Authion, Distré, Antoigné, Bas-Nueil, Brion.

INDRE-ET-LOIRE.

Vins rouges.

Première classe : Joué, Saint-Nicolas de Bourgueil.

Deuxième classe : Chisseaux, Civray, La Croix-de-Bleré, Ahée,

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

Bléré, Azay-sur-Cher, Chenonceau, Dierre, Epeigné, Francueil et Veretz, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Avertin, Balan, Chinon, Luynes, Fondettes, Langeais, Saint-Marc, Amboise, Pocé, Saint-Ouen, Saint-Denis, Chargey, Limeray, Mones, Souvigny, Chargé.

Vins de basse qualité : Loches.

Vins blancs.

Première classe : Vouvray.

Deuxième classe : Roche-Corbon, Vernou, Mont-Louis, Saint-George, Nazelles, Noizay, Lussault, Saint-Martin-le-Beau, Rougny, Chançay, Langeais.

EURE-ET-LOIR.

Vins de médiocre qualité : Sèche-Côte, le Monceau, Chavanne, Roussière, Saint-Piat, Croisselles, Malsausseux, Luat-Clairet, Dreux, Varenne, Machelon, Champdé.

LOIRET.

Vins rouges.

Première classe : Guignes, Saint-Jean-de-Bray, La Chapelle, Saint-Gy, Saint-Ay, Fourneaux, Saint-Jean-le-Blanc, Beaugency, Beaule, Beaulette, Meun, Sandillon, Saint-Denis-en-Val, Combleux.

Deuxième classe : Saint-Denis-de-Jargeau, Jargeau, Bou, Mardié, Olivet, Saint-Mesmin, Saint-André, Cléry, Saint-Privé, Saint-Paterne, Sarang, Gedy, Ingré, Saint-Marc, Fleury, Senoy, Saint-Marceau, Saint-Loup, Montbarois, Auxy, Egry, Bois-Commun.

Vins blancs.

Vins ordinaires : Marigny, Rebrechien, Saint-Mesmin, Loury.

LOIR-ET-CHER.

Vins noirs.

Vins de mauvaise qualité : Jarday, Villesecron, Francillon, Villebaroux.

Vins rouges.

Première classe : Thésée, Monthon-sur-Cher, Bouré, Montrichard, Chissay, Mareuil, Pouillé, Angé, Faverolle, Saint-George, Lusillé, Chambon.

Deuxième classe : Onzain, Mer-la-Ville, Chaumont, Pezon, Selles, Ville-aux-Clercs.

Vins blancs.

Vins ordinaires : Murblin, Cour-Chiverny, Vimeuil, Saint-Claude, Moret, Montelivaut, Mer-la-Ville, Troo, Artuis, Montoire.

YONNE.

Vins rouges.

Première classe : Danemoine, Tonnerre, Auxerre.

Deuxième classe : Cuvée, Clairion, Boivin, Migrenne, Judas, Pied-de-Rat, Rosoir, Quétard, Epineuil, Irancy, Coulanges-la-Vineuse.

Troisième classe : Vincelotte, Avalon, Vézelay, Givry, Jussy, Joigny, Tronchois, Pontigny.

Quatrième classe : Chency, Volichère, Molosme, Cravant, Vermanton, Saint-Bris, Arcy-sur-Cure, Pourly, Vezinnes, Junay, Saint-Mar-

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

tin, Commissey, Paron, Veron, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault.

Vins blancs.

Première classe : Tonnerre, Chablis.

Deuxième classe : Dans le canton de Chablis, vignobles de Milly, Maligny, Poinchy, Chiché, Fiey, Fontenay, etc.

Troisième classe : Vivier, Beru, Fley, Roffey, Serigny, Tissey, Vezannes, Dié, Bernouil, Tanlay, Villy, Ligny-le-Châtel, Poily, Chemilly, Courgy.

CÔTE-D'OR.

Vins rouges.

Première classe : La Romanée-Conti, Chambertin, Richebourg, Clos-Vougeot, La Romanée-Saint-Vivant, La Tâche, Saint-George, Corton.

Deuxième classe : Vosne, Nuits, Prémeau, Chambolle, Volnay, Pomard, Beaune, Morey, Savigny, Meursault (crus des Santenots et des Pétures).

Troisième classe : Gevrey, Chassagne, Aloxe, Savigny, Blagny, Santenay, Chenove.

Quatrième classe : Mercurey, Givry, Monthelie (cru des Passe-tous-Grains), Fixin, Fixey, Brochon, Saint-Martin, Rully, Monbogre.

Cinquième classe: Montagny, Chenove, Buxy, Saint-Vallerin, Saules, Jambles, Saint-Jean-de-Vaux, Saint-Marc.

Vins blancs.

Première classe : Puligny (cru de Mont-Rachet).

Deuxième classe : Meursault (cru de La Perrière).

Troisième classe : Meursault (cru du Rougeot), Puligny (cru de Blagny).

Quatrième classe : Meursault (cru de La Barre).

Cinquième classe : Montagny, Chenove, Buxy, Saint-Vallerin, Saules, Bouzeron, Givry (cru du Champ-Doureau).

SAÔNE-ET-LOIRE.

Vins rouges.

Première classe : Les Torins (cru de Moulin-à-Vent, des Carquelins, de Laborie), Chenas.

Deuxième classe : Fleury, La Chapelle-Guinchey, La Romanèche.

Troisième classe : Lancié, Château-Gaillard, Brouilly, Odenas, Julienas, Cheroubles, Morgon, Saint-Etienne-la-Varenne, Juilly, Emeringe, Davayé.

Quatrième classe : Chassagne, Montmelas-Saint-Forlin, Charentay, Charnay, Vaurenard, Saint-Amour, Chevagny, Saint-Verand, Loché, Saint-Julien, Bussières, Tournus.

Vins blancs.

Première classe : Pouilly, Fuissey.

Deuxième classe : Cheintré, Solutrée, Davayé.

Troisième classe : Vergisson, Vinzelles, Loché, Charnay, les Certaux, Saint-Verand, Pierreclod, Bussières, Saint-Martin.

HAUTE-SAÔNE.

Vins ordinaires : Ray, Charicy, Gy, Champlitte-le-Château.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

DOUBS.

Vins rouges : Byans, Mouthier, Lombard, Leisle, Lavans, Jallerange, Pouilly-les-Vignes, Chatillon-le-Duc, Chouzelot, Pointvillers.
Vins blancs : Mileray.

JURA.

Vins rouges.

Première classe : Salins, Poligny (crus des Arsures, de Marnoz, d'Aiglepierre et d'Arbois).
Deuxième classe : Voiteur, Menetru, Blandans, Saint-Lothain, Gerage, Saint-Laurent.

Vins blancs.

Première classe : Château-Châlons, Arbois, Pupillin.
Deuxième classe : L'Etoile, Quintignil, Montigny.

AIN.

Vins rouges : Seyssel, Champagne, Machurat, Groslée, Saint-Benoît, Coligny.
Vins communs : Montmerle, Thoissey, Montagneux.
Vins blancs : Seyssel, Pont-de-Veyle.

VENDÉE.

Vins ordinaires rouges et blancs : Luçon, Fay-Moreau, Loge-Fougereuse, Sigournay, Talmont.

DEUX-SÈVRES.

Vins rouges : Airvault, Mont-en-Saint-Martin-de-Sauzaire, Bouillé-Loretz, Rochenard, Lafoye-Montgeault.

VIENNE.

Vins rouges : Champigny, Couture, Jaulnais, Dissais, Chauvigny, Villemort, Vaux, Saint-Romain.
Vins blancs : Loudun, Trois-Moutiers.

INDRE.

Vins rouges : Vic-la-Moustière, Veuil, La Tour-du-Breuil, Concrémiers, Saint-Hilaire.
Vins blancs : Chabris, Reuilly.

CHER.

Vins rouges : Chavignole, Sancerre.
Vins blancs : Chavignole, Saint-Satur.

NIÈVRE.

Vins rouges : Pouilly-sur-Loire.
Vins blancs : Pouilly-sur-Loire.

ALLIER.

Vins rouges : Saint-Pourçain, Montluçon, La Palisse.
Vins blancs : Saint-Pourçain, La Chaise.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Vins rouges : Saint-Romain, Saujon, Le Gua, Saintes, Saint-Jean-

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

d'Angély, Marennes, Saint-Juste, La Rochelle, l'île d'Oleron, l'île de Ré, l'île d'Aix.

Vins blancs : Surgères, La Rochelle, l'île d'Oleron.

CHARENTE.

Vins rouges : Saint-Saturnin, Asnières, Saint-Genis, Linars, Moulidard, Chassors, Julienne, etc.

Vins blancs : Champagne, les Grandes-Borderies.

HAUTE-VIENNE.

Vins rouges ordinaires : Ile, Aix, Verneuil, Bellac, Saint-Bonnet, La Croix, Peyrat, Darnac, le Dorat, Dompierre, Rochechouart, Chaillac, etc.

CORRÈZE.

Vins rouges ordinaires : Allassac, le Saillant, Syneix, Meyssac, Saint-Basile, etc.

PUY-DE-DÔME.

Vins rouges.

Première classe : Chanturgue.

Deuxième classe : Chateldon, Ris.

Troisième classe : Mariol, La Chaux, les Martres, Montperroux, Vic-le-Comte, Neschers, Issoire, Pont-du-Château, etc.

Vins communs : Beaumont, Aubières.

Vins blancs.

Première classe : Corent.

Deuxième classe : Chauriat.

LOIRE.

Vins rouges.

Première classe : Luppé, Chuynes, Chavenay, Saint-Michel, Saint-Pierre-de-Bœuf, Boen.

Deuxième classe : Renaison, Saint-André-d'Apchon, Saint-Haon-le-Châtel, Charlieu.

Vins blancs.

Première classe : Château-Grillet.

Deuxième classe : Saint-Michel-sous-Condrieux.

CANTAL.

On n'y récolte que des vins de la plus mauvaise qualité.

HAUTE-LOIRE.

Les vins les moins mauvais sont ceux de Bas, Monistrol, Brioude, Auzon, La Voûte et Vaurey.

RHÔNE.

Vins rouges.

Première classe : Côte Rôtie.

Deuxième classe : Verinay.

Troisième classe : Sainte-Foy, Yrigny, Millery, La Galée, Charly, Baroles, Couzon.

Vins blancs : Condrieux.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

ISÈRE.

Vins rouges.

Première classe : La Porte du Lion.

Deuxième classe : Revantin, Seyssuel.

Troisième classe : Les Roches, Vienne, Lambin, Crolles, La Terrasse, Grignon, Saint-Maximin, Murinais, Bessins, Pont-en-Royans, Saint-André.

Vins blancs : la côte de Saint-André.

DRÔME.

Vins rouges.

Première classe : Tain (cru de l'Hermitage), Méal, Gréfieux, Beaume, Raucoule, Muret, Guiognères, les Bessas, les Burges, les Lauds. — Ils sont nommés dans l'ordre de leur mérite.

Deuxième classe : Crozes, Merceurol, Gervant.

Troisième classe : Saillans, Vercheny, Die, Donzère, Roussas, Châteauneuf-du-Rhône, Alan, La Garde-Adhémar, Montségur, Bois-de-l'Eau, Géry, Redondon, les Champs.

Quatrième classe : Saint-Maurice, Etoile, Livron, Saint-Paul.

Vins blancs.

Première classe : L'Hermitage, Raucoule.

Deuxième classe : Merceurol, Die, Chanos-Curson.

Vins de liqueur : ceux des coteaux de Die.

HAUTES-ALPES.

Vins rouges ordinaires : Roche-de-Jarjaie, Letret, Châteauneuf-de-Chabre, Néfles.

Vins blancs : Saulce.

GIRONDE.

Vins rouges.

Première classe : clos Laffitte, La Tour, Château-Margaux, Haut-Brion.

Deuxième classe : clos Rozan, Gorce, Léoville, La Rose, Brane-Mouton, Calon, Pichon-Longueville.

Troisième classe : Pauillac, Margaux, Pessac, Saint-Julien-de-Régnac, Saint-Estèphe, Castelnau-de-Médoc, Cantenac, Talance, Mérignac, Côte de Canon.

Quatrième classe : Labarde, Cussac, Blanquefort, Macau, Saint-Surin-de-Cadourne, Saint-Emilion, les Palus (crus de Queyriès, Montferrant et Bassens).

Cinquième classe : Les Palus (crus de Lassouys, Bouliac, Quinsac, etc.), Bourg, le Tourne, Langoiran, Saint-Macaire, Saint-George, Libourne, Arveyres, Blaye, Fronsac.

Vins blancs.

Première classe : Villenave-en-Rious (dans la contrée des Graves), Sauterne, Barsac, Preignac, Beaumes.

Deuxième classe : Langon, Cerons, Bergerac, Clairac.

Troisième classe : Pujols, Ilats, Landiras, Virelade, Sainte-Croix-du-Mont, Loupiac.

Quatrième classe : Langoiran, Rioms, Cadillac, Cambes, Quinsac, Camblanes.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

Cinquième classe : Cubsac, Fronsac, Blaye, Bourg, Castillon, Sainte-Foy-la-Grande.

DORDOGNE.

Vins rouges.

Première classe : La Terrasse, Pécharmont, les Farcies, Compréal, Sainte-Foy-des-Vignes.

Deuxième classe : Domme, Saint-Cyprien, Thonac, Saint-Leay, Chancelade, Douzilhac, Celles, Brantôme, Bourdeilles, Saint-Pantaly, Saint-Orse, Varreins, Villetoureix, Saint-Victor, Brassac, Gouts, Vertillac, Mareuil.

Vins blancs : Montbasillac, Saint-Nessans, Sancé.

LANDES.

Vins rouges.

Première classe : Cap-Breton, Soustons, Messange, Vieux-Boucau.

Deuxième classe : La Chalosse, Gamardes, Montfort, Castelnau, Roquefort, Gabaret, Villeneuve.

Vins blancs : Ils ne jouissent d'aucune réputation.

LOT-ET-GARONNE.

Vins rouges : Thesac, Péricard, Buzet, Castel-Moron, Sommenzac, La Chapelle, Notre-Dame-de-Rech, Marsac.

Vins blancs : Clairac.

GERS.

Vins rouges : Verlus, Mazères, Viella, Gouts, Lussan, Ville-Comtal, Mielan, Beau-Marchez, Plaisance, Vic-Fezensac, Valence, Miradoux.

Vins blancs : Ils ne jouissent d'aucune réputation.

LOT.

Vins noirs : Savanac, Mel-la-Garde, Saint-Henri, Parnach, Saint-Vincent, La Pistoule, Camy, Luzech, Lebas, Praissac, Premiac.

Vins rosés et vins blancs : Ils se consomment dans le pays.

AVEYRON.

Vins rouges ordinaires : Lancedat, Agnac, Marcillac, Gradels, Cruon.

ARDÈCHE.

Vins rouges.

Première classe : Cornas, Saint-Joseph.

Deuxième classe : Mauve, Limony, Sara, Vion, Aubenas, L'Argentière.

Vins blancs : Saint-Peray, Saint-Jean, Guilherand.

LOZÈRE.

Vins rouges de basse qualité : Marvejols, Florac, Villefort.

GARD.

Vins rouges.

Première classe : Chuzclan, Tavel, Lirac, Saint-Geniez, Ledénon, Saint-Laurent-des-Arbres, Canteperdrix.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

Deuxième classe : Roquemaure, Saint-Gilles, les Boucheries, Bagnols.
Troisième classe : Lacostières, Jonquières, Pugeault, Laudun, Langlade, Vauvert, Milhaut, Calvisson, Aigues-Vives, Vigan.
Vins blancs : Laudun, Calvisson.

TARN-ET-GARONNE.

Vins rouges : Fau, Aussac, Auvillar, Saint-Loup, Campsas, La Ville-Dieu.

TARN.

Vins rouges.

Première classe : Cunac, Caisaguet, Saint-Juéry, Saint-Amarans, Gaillac.
Deuxième classe : Meilhart, La Roque, Florentin, La Grave, Tecon, Rabasteins.
Vins blancs : Gaillac.

HÉRAULT.

Vins rouges.

Première classe : Saint-George-d'Orques, Vorargues, Saint-Christol, Saint-Drezery, Castries, Saint-Geniez.
Deuxième classe : Garrigues, Pérols, Villeveyrac, Bouzigues, Frontignan, Poussan.
Troisième classe : Loupian, Mèze, Pésenas, Agde, Béziers.

Vins blancs et vins muscats.

Première classe : Frontignan, Lunel.
Deuxième classe : Marseillan, Pommerols, dits vins de Picardan.
Troisième classe : Maraussan, Cazouls-les-Bèziers, Bassan, Montbasin.

HAUTE-GARONNE.

Vins rouges : Villaudric, Fronton, Montesquieu-de-Volvestre, Buzet, Cugnaux.

AUDE.

Vins rouges : Narbonne, La Grasse, Aleth.
Vins blancs : Limoux, Magrie.

BASSES-ALPES.

Vins ordinaires : Mées.

VAR.

Vins rouges.

Première classe : La Gaude, Saint-Laurent, Cagnes, Saint-Paul, Villeneuve, La Malgue.
Deuxième classe : Bandol, La Cadière, Saint-Nazaire, le Castelet, Saint-Cyr, le Beausset, Ollioules, Cuers, Hyères, La Craux, Soliès, Pierrefeu, Lorgues, Carnoulles, Pignans, Besse, Tourves, Saint-Maximin, Caries, Signes.
Vins blancs et muscats : Bandol, le Beausset, Ollioules.

VAUCLUSE.

Vins rouges.

Première classe : Coteau Brûlé, Châteauneuf, Sorgues.

Suite du Tableau des vignobles de France par départemens.

Deuxième classe : Châteauneuf-de-Gadagne.
Vins muscats : Beaumes.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Vins rouges.

Première classe : Marseille (crus de Séon-Saint-Henri, Séon-Saint-André, Saint-Louis, Château-Gombert, Sainte-Marthe, etc.), Arles, Château-Renard, Éguilles, Orgon, Tarascon.
Deuxième classe : Aubagne, Roquevaire, Allauch, La Ciotat, Marignane, Gardanne.
Vins blancs : Cassis, Marignane.
Vins de liqueur : Roquevaire, Cassis, la Ciotat, Barbantane, Saint-Laurent.
Vins cuits : Aubagne, Roquevaire, Cassis.

BASSES-PYRÉNÉES.

Vins rouges.

Première classe : Jurançon, Gan.
Deuxième classe : Monein, Aubertin.
Troisième classe : Lasseuble, La Hourcade, Lagor, Navarrins, Sauveterre, etc.
Vins blancs : Jurançon, Gan, Anglet.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Vins rouges.

Première classe : Madiran, Castelnau-de-Rivière-Basse, Saint-Laune, Soublecauze, Lascazères.
Deuxième classe : Bagnères, Argellès.
Vins blancs : Bouilh, Pereuilh, Castel-Vieilh, Periguières, Vic-Bigorre.

ARIÉGE.

Vins ordinaires : Bordes, Campagne, Teilhet, Engravies.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Vins rouges.

Première classe : Bagnols, Cosperon, Collioure, Toremila, Terrats.
Deuxième classe : Rivesaltes, Baixas, Corneilla-de-la-Ribera, Saint-Jean-de-la-Ceilla, Bagnouls-des-Apres, Argèles, Sorède, Salces, Espira de la Gly, Pisilla, Saint-Estève, Villeneuve-de-la-Rivière.
Vins blancs et vins de liqueur : Rivesaltes, Bagnols, Cosperon, Collioure, Grenache, Rodez, Salces, Saint-André, Prépouille-de-Salces.

CORSE.

Vins rouges et vins blancs : Ajaccio, Sari, Peri, Vico, Bastia, Pietra-Negra, Cap-Corse, Bassanèse, Maccaticcia, Calvi, Algajola, Callenzane, Monte-Maggiore, Tallano, Bonifacio, Porto-Vecchio.

NOTA. Ce tableau est dressé d'après l'ouvrage de M. Jullien, intitulé : *Topographie de tous les vignobles connus.*

TABLEAU *des principales eaux minérales de France, indiquant leur nature, leu propriétés, leur température et leur gisement.*

Lieux.	Départemens.	Températ.	Propriétés.	Gisemens.
		Eaux ferrugineuses.		
Bussang.	Vosges.	Froides.	Excitantes.	Terrain primit
Castéra-Vivent.	Gers.	*Id.*	Toniques.	Sédiment supé
Cambo.	B.-Pyrénées.	*Id.*	Excitantes.	Terr. granitiq
Contrexeville.	Vosges.	*Id.*	Diurétiques, ton.	Terr. intermé
Cranzac.	Aveyron.	*Id.*	*Id.*	Terr. houiller
Ferrières.	Loiret.	*Id.*	Toniques, stomac.	Sédiment supé
Forges.	Seine-Infér.	*Id.*	Toniques, apérit.	Argile plastiq
Godefroi (La Chapelle).	Aube.	*Id.*	Toniques.	*Id.*
Fontanes.	Cantal.	*Id.*	Apéritives.	Granite.
Sainte-Marie.	H.-Pyrénées.	*Id.*	*Id.*	*Id.*
Saint-Myon.	P.-de-Dôme.	*Id.*	Toniques.	Sédiment supé
Passy.	Seine.	*Id.*	Astringentes, ton.	Argile plastiqu
Provins.	S.-et-Marne.	*Id.*	Diurétiques, purg.	*Id.*
Reims.	Marne.	*Id.*	Toniques.	*Id.*
Roye.	Somme.	*Id.*	*Id.*	*Id.*
Segray.	Loiret.	*Id.*	Fondantes.	Sédiment supé
		Ferrugineuses thermales.		
Bagnères-de-Bigorre.	H.-Pyrénées.	Chaudes.	Toniques.	Schiste argileu
Campagne.	Aude.	27°	*Id.*	*Id.*
Honoré (Saint-).	Nièvre.	33°	Fondantes, sudor.	Terr. intermé
Rennes-les-Bains.	*Id.*	44°	Stomach. apérit.	*Id.*
		Sulfureuses.		
Enghien-les-Bains.	Seine-et-Oise.	Froides.	Toniques.	Gypse.
La Bassère.	H.-Pyrénées.	*Id.*	*Id.*	Sédiment infé
Roche-Posay (La).	Vienne.	*Id.*	Fébrifuges.	Sédiment moy
Uriage.	Isère.	*Id.*	Sudorifiques.	Terrain primit
		Sulfureuses thermales.		
Ax.	Ariége.	20 à 75°	Diurétiques.	Terrain primit
Bagnères-de-Luchon.	H.-Garonne.	30 à 62°	*Id.*	*Id.*
Bagnols.	Lozère.	45°	Sudorifiques.	*Id.*
Bagnoles.	Orne.	26°	Toniques.	Granite.
Baréges.	H.-Pyrénées.	35 à 50°	Sudorifiques.	Schiste interm
Bonnes.	B.-Pyrénées.	26 à 37°	*Id.*	*Id.*
Cambo.	B.-Pyrénées.	30°	*Id.*	Calcaire du Ju
Castéra-Vivent.	Gers.	25°	Toniques.	Sédiment supé
Cauterets.	H.-Pyrénées.	41°	Toniques, sudor.	Granite.
Gréoulx.	B.-Pyrénées.	36°	Anti-rhumatism.	Calcaire du Ju
Saint-Amand.	Nord.	18 à 27°	Toniques, vulnér.	Craie.
		Gazeuses.		
Bar.	P.-de-Dôme.	Froides.	Fébrifuges.	Granite.
Bagnoles.	Orne.	26°	Toniques.	*Id.*
Chateldon.	P.-de-Dôme.	Froides.	Apéritives.	Terrain secon
Sainte-Madeleine-de-Flourens.	H.-Garonne.	*Id.*	Toniques.	Sédiment supé
Sainte-Marie.	Cantal.	*Id.*	*Id.*	Granite.
Gabian.	Hérault.	*Id.*	Apéritives.	Sédiment supé
Galmier (Saint-).	Loire.	*Id.*	*Id.*	Terr. granitiq
Langeac.	Haute-Loire.	*Id.*	*Id.*	Terr. granitiq
Pougues.	Nièvre.	*Id.*	*Id.*	Craie inférieu
Sulzmalt.	Haut-Rhin.	*Id.*	Fébrifuges.	Sable et argil
Vic-le-Comte.	P.-de-Dôme.	*Id.*	Apéritives, toniq.	Granite.

ite du TABLEAU *des principales eaux minérales de France, indiquant leur nature, leurs propriétés, leur température et leur gisement.*

Gazeuses thermales.

Lieux.	Départemens.	Températ.	Propriétés.	Gisemens.
ıdignac.	Ariége.	20 à 23°	Apéritives, laxat.	Calcaire jurassiq.
urbon-l'Archamb.	Allier.	58 à 60°	Vulnéraires, ton.	Terr. interméd.
atel-Guyon.	P.-de-Dôme.	30°	Fébrifuges, toniq.	Granite.
ıx.	Landes.	60°	Sudorifiq. vulnér.	Roches ignées.
gne.	Basses-Alpes.	20°	Toniques.	Terr. secondaire.
alon.	Hérault.	35°	Diurétiques.	Granite.
ont-Dor.	P.-de-Dôme.	45°	Sudorifiques.	Terr. volcanique.
int-Alban.	Loire.	19°	Diurétiques.	Sédiment supér.
int-Mart.	P.-de-Dôme.	25°	Stomachiques.	Granite.
int-Nectaire.	*Id.*	38°	Diurétiques.	*Id.*
ssat.	Ariége.	33 à 37°	*Id.*	Terr. interméd.
ichy.	Allier.	37°	Fondantes, apérit.	Terr. houiller.

Salines.

ımarès.	Aveyron.	Froides.	Toniques.	Sédiment moyen.
ncausse.	H.-Garonne.		Diurétiques.	Terr. interméd.
iederbrun.	Bas-Rhin.	Froides.	Laxatives, toniq.	*Id.*
.-Félix de Bagnères.	Lot.	*Id.*	*Id.*	Sédiment moyen.
ic en Carladez.	Cantal.	*Id.*	Diurétiques.	Granite.
als.	Ardèche.	*Id.*	*Id.*	*Id.*

Salines thermales.

ix.	B.-du-Rhône.	33°	Vulnéraires, apér.	Calcaire jurassiq.
vène.	Hérault.	28°	Vulnéraires.	Sédiment supér.
ains.	Vosges.	32°	Stimulantes.	Terr. houiller.
ourboule.	P.-de-Dôme.	52°	Vulnéraires.	Granite.
agnères-de-Bigorre.	H.-Pyrénées.	20 à 50°	Vulnéraires, apér.	Terr. interméd.
alaruc.	Hérault.	48°	Toniques.	Sédiment supér.
ourbon-Lancy.	S.-et-Loire.	50°	Fébrifuges.	Terr. houiller.
ourbonne-les-Bains.	H.-Marne.	48°	Vulnéraires.	Calcaire second.
apvern.	H.-Pyrénées.	24°	Toniques.	Terr. interméd.
haudes-Aigues.	Cantal.	80°	Vulnéraires.	Terrain primitif.
aux-Bonnes.	B.-Pyrénées.	33°	Fondantes.	Terr. interméd.
aux-Chaudes.	*Id.*	35°	Vulnéraires.	*Id.*
hâteauneuf.	P.-de-Dôme.	38°	*Id.*	Granite.
vaux.	Creuse.	58°	Toniques.	*Id.*
uxeuil.	Haute-Saône.	42°	*Id.*	Terrain second.
onétrier.	H.-Alpes.	37°	Stimulantes.	Granite.
éris.	Allier.	42°	Toniques.	Terr. houiller.
lombières.	Vosges.	38°	Stimulantes.	*Id.*
t.-Laurent-les-Bains.	Ardèche.	48 à 50°	Fondantes.	Terr. volcaniq.
ilvanès.	Aveyron.	40°	Toniques.	Sédiment moyen.

TABLEAU *de la richesse minérale de la France, par départemens.*

MINES EXPLOITÉES :

ARGENT.

Finistère. — Lozère. — Vosges.

CUIVRE.

Rhône. — Haut-Rhin.

PLOMB.

Finistère. — Lozère. — Vosges. — Haut-Rhin. — Isère. — Loire. — Haute-Loire. — Rhône. — Corrèze. — Hautes-Alpes.

FER.

Ardennes. — Allier. — Aisne. — Aube. — Aude. — Ariége. — Basses-Alpes. — Corrèze. — Cher. — Côtes-du-Nord. — Côte-d'Or. — Corse. — Charente. — Dordogne. — Doubs. — Drôme. — Eure-et-Loir. — Eure. — Gironde. — Haute-Garonne. — Indre. — Indre-et-Loire. — Ille-et-Vilaine. — Isère. — Jura. — Landes. — Lot. — Lot-et-Garonne. — Loire-Inférieure. — Loir-et-Cher. — Loire. — Maine-et-Loire. — Mayenne. — Haute-Marne. — Meuse. — Morbihan. — Meurthe. — Moselle. — Nord. — Nièvre. — Orne. — Pyrénées-Orientales. — Basses-Pyrénées. — Bas-Rhin. — Haut-Rhin — Sarthe. — Haute-Saône. — Saône-et-Loire. — Deux-Sèvres. — Tarn. — Tarn-et-Garonne. — Vienne. — Haute-Vienne. — Vosges. — Vaucluse. — Yonne.

ANTIMOINE.

Allier. — Ardennes. — Cantal. — Charente. — Creuse. — Gard. — Lozère. — Haute-Loire. — Puy-de-Dôme.

MANGANÈSE.

Cévennes. — Dordogne. — Moselle. — Saône-et-Loire. — Vosges.

ARSENIC.

Haut-Rhin.

SULFATE DE FER.
(*Vitriol vert.*)

Aisne. — Ardèche. — Gard. — Moselle. — Oise. — Bas-Rhin.

SULFATE D'ALUMINE.
(*Alun.*)

Aisne. — Aveyron. — Moselle. — Oise. — Bas-Rhin.

ASPHALTE.
(*Bitume.*)

Ain. — Bas-Rhin.

LIGNITE.

Gard. — Isère. — Bas-Rhin.

HOUILLE.

Ardèche. — Hautes-Alpes. — Basses-Alpes. — Aude. — Aveyron. — Allier. — Bouches-du-Rhône. — Calvados. — Cantal. — Corrèze. — Creuse. — Dordogne. — Gard. — Hérault. — Isère. — Loire. — Haute-Loire. — Loire-Inférieure. — Maine-et-Loire. — Mayenne. — Nièvre. — Nord. — Pas-de-Calais. — Puy-de-Dôme. — Rhône. — Haut-Rhin. — Bas-Rhin. — Sarthe. — Haute-Saône. — Saône-et-Loire. — Tarn. — Vaucluse.

LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME.

Suite de la Description de l'Europe.—Description du royaume de France. — Première section. — Région méridionale.

Nous avons suivi les oscillations politiques d'un peuple que l'on doit regarder comme la principale souche de la nation française; nous avons vu ses chefs affermir leur puissance par des conquêtes, et s'ériger en arbitres des destinées de l'Europe; un coup d'œil général sur la France nous a fait voir les ressources qu'elle tire de son climat et de son sol, et les richesses naturelles qu'elle renferme : en un mot, la géographie historique et physique nous l'a montrée dans son ensemble, et nous a préparés à la parcourir avec plus d'intérêt. Les difficultés vont se succéder dans notre marche : nous espérons pouvoir les surmonter. Nous aurons à conserver dans nos descriptions l'exactitude et la précision qui doivent servir de base à la topographie, tandis qu'il nous faudra rendre moins fastidieuse la répétition de ces départemens, de ces arrondissemens, de ces chefs-lieux, qui n'ont point, comme les gouvernemens et les anciennes provinces, l'avantage de se rattacher aux souvenirs de l'histoire nationale, mais dont l'organisation a contribué à rendre la population plus homogène.

La division artificielle qui partage la France en cinq grandes régions : celles du *sud*, de l'*est*, du *centre*, de l'*ouest* et du *nord*, nous semble la meilleure à adopter et la plus commode à suivre pour régler nos excursions chorographiques. Elle est d'ailleurs consacrée par l'usage, familière à un grand nombre de personnes, et se prête

assez exactement à la concordance des nouvelles circonscriptions politiques avec les anciennes. Déjà la route que nous avons suivie dans la description physique du royaume nous a portés naturellement du midi vers l'orient et le nord; l'ordre dans lequel nous avons indiqué ces régions sera donc à peu près celui que nous adopterons dans notre marche topographique.

Le plus considérable de nos départemens par son étendue, l'un des moins importans par sa population, celui de la *Corse*, va nous servir de point de départ. Placée entre l'Italie, l'Espagne et la France, la civilisation et l'industrie doivent faire un jour de cette île l'une de nos plus favorables stations commerciales et maritimes; et lorsque les gouvernemens européens seront las d'entrenir des colonies reconnues depuis long-temps pour être plus onéreuses que profitables, la France trouvera dans le sol fertile de la Corse, dans son climat propre à la production des denrées coloniales, une source de richesses qui n'attend que des soins et des encouragemens pour s'y acclimater.

Dès que le bateau à vapeur qui transporte le voyageur du port de Toulon à celui de Bastia se trouve à une distance convenable, l'île présente l'aspect d'une énorme pyramide formée par les montagnes qui, à la faveur de l'éloignement, se groupent comme si elles étaient adossées les unes contre les autres.

Bastia, située sur la côte en regard de l'Italie, chef-lieu de sous-préfecture, résidence du gouverneur de la 17e division militaire, était autrefois la capitale de la Corse. Elle est sur le penchant d'une montagne au haut de laquelle est construite une citadelle qui forme une seconde ville mieux bâtie que la première. Le coup d'œil qu'elle offre est imposant; mais son port, abrité par un môle, et défendu par plusieurs petits forts, ne peut recevoir que des navires peu importans. Cependant, ce qui la place au pre-

mier rang des cités corses, c'est son commerce, et surtout une industrie active et variée qui consiste en fabriques de savon, de pâtes, de cire et de liqueurs. Elle possède une salle de spectacle, un collége, une société d'instruction et une bibliothèque publique, établissemens qu'on est presque étonné de trouver dans une ville de 12,000 âmes. Ses environs sont pittoresques : le rocher qui porte la citadelle forme une large voûte d'où l'on voit le port et le môle; près du bourg de *Luri* on aperçoit au haut d'un roc pyramidal une vieille construction connue sous le nom vulgaire de Tour de Sénèque. A 4 lieues, au sud, le bourg de *Mariana*, près de l'embouchure du Golo, est bâti sur l'emplacement d'une ancienne ville du même nom, dont on attribue la fondation à Marius.

Le chef-lieu de préfecture renferme 3000 âmes de moins que Bastia, mais il passe pour être plus ancien; dès le VIe siècle, cette ville était le siége de l'évêché qu'elle possède encore. Il est vrai que les miasmes qui s'exhalaient d'un marais voisin de l'ancienne *Ajaccio* déterminèrent les habitans, en 1435, à reconstruire leurs habitations sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, à un tiers de lieue au sud de la première. Ses rues sont droites et larges; ses maisons ont de l'apparence; le nouvel hôtel de la préfecture est sur un plan élégant et simple, et dans de justes proportions; la cathédrale est belle; la caserne est vaste; le port est spacieux et commode : une citadelle en défend les approches. Les établissemens d'instruction, d'autant plus utiles en Corse que les habitans ont conservé leurs préjugés et leurs mœurs antiques, consistent dans cette ville en un collége, une bibliothèque de 13,000 volumes, une société d'agriculture, un jardin botanique de naturalisation dans lequel on trouve la cochenille, et en un dépôt d'étalons de la plus belle race. On a construit à Ajaccio un vaste édifice destiné à recevoir un

hospice civil, un dépôt central d'enfans trouvés et une école pour les jeunes filles. Son commerce ne se compose que de la vente de l'huile et de vins de son territoire, et du corail que l'on pêche sur les côtes méridionales de l'île. Son enceinte est à jamais célèbre pour avoir vu naître, en 1769, Napoléon Bonaparte : un monument qu'on y élève en perpétuera le souvenir. Son port peut recevoir des bâtimens de toute espèce. Dans le golfe de Sagone, où les gros vaisseaux peuvent trouver un abri, on voit, à quelques lieues au nord d'Ajaccio, un petit mouillage appelé *Urcino* qui indique la place d'une ville que les Romains appelaient *Urcinium*, célèbre par la fabrication des vases de terre dans lesquels ils conservaient le vin de Falerne.

Le reste de l'île ne contient que des villes d'une faible population : *Calvi*, sur la côte occidentale, défendu par une forteresse, et dont la rade peut recevoir une flotte importante; *Saint-Florent*, petit port et jolie ville, à 4 lieues à l'ouest de Bastia; *Porto-Vecchio*, sur la côte orientale, connu par ses bons vins et ses carrières de granite; à l'extrémité méridionale de l'île, *Bonifacio*, qui fait le commerce de vins et d'huiles, et la pêche du corail, sont autant de ports commodes et sûrs. *Sartène*, située au pied des montagnes qui dominent la rive gauche du Valinco, a le titre de sous-préfecture; *Corte*, presque au centre de l'île, près du confluent de l'Orta et du Tavignano, est pauvre et mal bâtie : son isolement au milieu des montagnes, son éloignement des côtes s'opposent à l'extension de son commerce, qui ne consiste qu'en produits agricoles. Dans cet arrondissement on remarque le plus beau pont de l'île, celui de *Vecchio*, terminé depuis peu d'années. Il est construit en granite et consiste en une seule arche à plein cintre de 30 mètres d'ouverture, appuyée sur deux énormes masses de rochers : sa largeur est de 5 mètres et sa longueur de 50. Le voyageur qui le tra-

verse se trouve à 120 pieds au-dessus d'un torrent qui coule avec fracas.

Il manque des routes à la Corse pour y hâter les progrès de la civilisation : elle n'en compte encore que trois : celle de Bastia à Ajaccio, par Corte, qui traverse l'île sur une longueur de 34 lieues ; celle de Bastia à Saint-Florent, dont la longueur n'est que de 4 lieues, et celle de Sagone à la forêt d'Aitone, ouverte pour l'exploitation des bois de la marine. Un embranchement passe à *Vico*, bourg qui commerce en vins et en huile d'olive, et de Vico à *Guagno*, village à 7 lieues d'Ajaccio, possédant des bains d'eaux minérales de 40 degrés de chaleur très-fréquentés, et auxquels on a joint un hôpital.

Napoléon avait conçu le projet d'établir dans sa ville natale un arsenal maritime de première classe, qui aurait rivalisé avec celui qu'il voulait fonder à Sartène, et qui aurait fait de la Corse le Gibraltar de la France. Un jour sans doute un tel projet pourra s'effectuer. Tout est encore à créer pour donner à cette île l'importance dont elle est susceptible. L'un des moyens les plus efficaces serait d'en augmenter la population en y encourageant l'agriculture ; les deux tiers de son sol sont encore en friche ; la vigne, le châtaignier, mais surtout l'olivier, l'oranger et le cotonnier, qui y réussissent sans culture, pourraient devenir une source de richesses pour une population agricole ; et cependant le plus précieux de ces végétaux, l'olivier, languit dans la plus grande partie de l'île à l'état de sauvageon, tandis que l'opération si simple de la greffe suffirait, en quelques années, pour dédommager de ses soins un industrieux cultivateur. Les plantes inutiles qui dévorent le sol sont tellement riches en potasse, que l'on pourrait en extraire 30,000 quintaux de ce sel : les terrains incultes deviendraient ainsi une importante branche de produits, et cependant l'habitant la néglige. Le mûrier pourrait nourrir, à l'aide d'un

climat favorable, une innombrable quantité de vers à soie, et cependant l'insouciance des Corses a laissé disparaître la plupart des mûriers que M. de Marbeuf y avait propagés. Enfin, les 22,500 hectares de forêts que renferme la Corse pourraient offrir à l'habitant des campagnes une chance de gain assurée, s'il en transportait les bois près des bords de la mer; mais, par suite d'une inconcevable insouciance, il voit chaque année une foule de Parmesans et de Lucquois aborder dans son île pour s'y livrer à ce genre de travail qu'il lui serait si facile de leur enlever en s'y livrant lui-même. Son apathie est telle que la culture est en quelque sorte livrée aux soins de ces étrangers : ce sont eux qui viennent tous les ans soigner la vigne et fertiliser des champs négligés par l'habitant.

Qui peut douter qu'en introduisant dans cette île les améliorations matérielles qu'elle réclame, on ne produise un grand changement sur l'état moral de ses habitans? Le Corse est frugal comme tous les peuples arriérés en civilisation; l'abondance des châtaigniers offre au paysan un moyen assuré de subsistance auquel il joint le lait de ses troupeaux : aussi le moindre carré de terre lui suffit-il pour nourrir sa famille. En lui inspirant l'amour du travail, en faisant naître chez lui de nouveaux besoins, en modifiant son naturel par quelques germes d'instruction, on détruirait sans doute l'esprit de jalousie et de haine qui partage en tribus ennemies les habitans de la plupart des villages de l'intérieur. Il est vrai que si l'assassinat, le vol, les attentats à la pudeur, et surtout la funeste immoralité des faux témoignages sont trop fréquens chez la classe la plus pauvre, la classe aisée qui n'a pas pour elle l'excuse de l'ignorance et le défaut d'éducation, se livre avec une déplorable ardeur à la passion de la vengeance. Cependant chez les riches ce sentiment, qui s'exprime par le mot *vendette*, repose sur un faux point d'honneur,

qui, à dire vrai, n'est que le résultat d'une éducation arriérée de plusieurs siècles, et qui consiste à savoir le latin et à étudier les écrits d'Aristote, en négligeant totalement ce que le XVIIIe et le XIXe siècles ont accumulé dans les différentes branches des connaissances humaines. Si les femmes se livrent avec moins d'ardeur que les hommes à la passion de la vengeance, on doit l'attribuer à l'espèce de nullité dans laquelle elles languissent en Corse; cependant elles n'y restent point indifférentes. « Si, dit un observa-« teur(1), un amour violent les force à transiger avec la « vertu conjugale, ce sacrifice leur paraît si grand, que « la mort seule peut châtier le parjure qui, trompant une « femme mariée par son inconstance, l'abandonne ensuite « en proie à l'humiliation et au mépris. Quelquefois même, « après un premier sacrifice, le remords de son infidélité « est si grand, que la femme corse, pour se venger du « trompeur qu'elle adore, se résout à le poignarder, creuse « une double tombe, et du même fer perce son sein et « partage sa sépulture. »

La traversée des côtes de la Corse à celles de la France continentale se faisait depuis long-temps au moyen de barques dont la célérité laissait beaucoup à désirer; mais ce service a été confié, depuis 1830, à des bâtimens à vapeur, dont la marche régulière et fréquente diminuera l'espèce d'isolement où se trouve la plus intéressante de nos possessions maritimes.

En approchant du port d'Antibes, on aperçoit l'embouchure du *Var*, dont le cours inférieur sert de limite entre le royaume de France et le comté de Nice, dépendance de la couronne de Sardaigne. Nous sommes sous le ciel de cette belle Provence, la plus ancienne partie des Gaules que soumirent les Romains, et qu'ils désignèrent sous le nom de *Provincia*, dénomination dont la traduction s'est

(1) *M. Lauvergne :* Voyage en Corse.

perpétuée dans notre langue. *Antibes* remonte à une haute antiquité; c'est cette ville d'*Antipolis*, fondée 340 ans avant notre ère par la même colonie grecque qui bâtit Marseille. Au temps d'Auguste, qui lui donna le titre de *municipale*, elle était considérable: elle possédait un théâtre et d'autres édifices publics dont il reste encore quelques ruines; le commerce animait son port, et la pêche du thon occupait un grand nombre de barques. Aujourd'hui de petits bâtimens seuls peuvent y trouver un abri; mais ce qui lui donne de l'importance, c'est sa position militaire. Comme place forte, elle n'est que de troisième classe, mais elle suffit pour opposer une barrière aux invasions qui, sur la frontière sarde, menaceraient notre territoire. De la côte d'Antibes on aperçoit, à la faveur d'un ciel sans nuages, les montagnes de la Corse. Entre le golfe de Juan et celui de Napoule s'offre l'île Sainte-Marguerite, avec son château-fort, ancienne prison d'État, où fut enfermé le mystérieux prisonnier au masque de fer. Au sud de cette île se trouve celle de *Saint-Honorat*, qui porte le nom d'un pieux abbé qui y fonda un monastère vers l'an 410, et qui fut le treizième évêque d'Arles. Ces deux îles sont les plus importantes de celles qui portent le nom de *Lérins*, de celui de *Lerina* que les anciens donnaient à la plus grande, et qui toutes nourrissent un grand nombre de lapins et de perdrix. Défendues par un fort et des batteries, elles le sont encore par des rochers et des écueils.

Si nous suivons le littoral du *département du Var*, nous verrons, au milieu de jardins et de bosquets d'orangers, la petite ville de *Cannes*, où Napoléon débarqua en 1815; plus loin *Fréjus*, près de laquelle, seize ans auparavant, il mit pied à terre en revenant d'Égypte. Cette dernière est le *Forum Julii*, embelli par César et par Auguste, mais probablement fondé, comme Antibes, par une colonie grecque ou de Phocéens-Marseillais. On ignore le nom qu'elle portait

avant qu'elle devînt la résidence de la 8e légion romaine; quelques restes de constructions attestent son antique splendeur : on sait qu'elle renfermait 100,000 habitans. Son port, alors deux fois plus grand que celui de Marseille aujourd'hui, était le plus considérable de la Gaule : on en distingue encore l'enceinte; on marche encore sur les restes antiques du quai dont il était entouré; mais une ruine informe est tout ce qui reste du phare qui s'élevait à l'entrée. Les atterrissemens de la rivière de l'Argens ont comblé en partie ce port où se rassemblait la flotte romaine. Parmi d'autres restes antiques on remarque la *porte de César* et la *porte Dorée*. Agricola, beau-père de Tacite, le poète Cornelius Gallus, l'ami de Virgile, le sénateur Julius Græcinus, qui résista à Caligula, et le républicain Sieyes, qui, paré du manteau sénatorial, n'eut point la même vertu à l'égard de Napoléon, naquirent à Fréjus, qui, bien différente de ce qu'elle était jadis, n'est plus qu'une cité peu considérable, dont la population lutte contre les effets d'un air méphitique et d'un terrain marécageux. Elle est le siége d'un évêché.

A cinq lieues de là, *Saint-Tropez*, dans le golfe de Grimaud, jouit au contraire de l'air le plus pur et d'une position charmante. Son port est défendu par une citadelle, et ses chantiers fournissent aux habitans de la côte de frêles embarcations de pêcheurs; ses côtes, hérissées de rochers à fleur d'eau, abondent en coraux qui passent pour les plus beaux de la Méditerranée. On avait cru y reconnaître l'emplacement d'*Heraclea-Caccabaria*, célèbre par son temple d'Hercule; mais des recherches récentes portent à croire qu'il n'est question, pour la première fois, de Saint-Tropez, que dans une charte de 980; que sa fondation véritable ne date que de 1470, et que l'*Heraclea-Caccabaria* de l'itinéraire d'Antonin n'est autre que le lieu nommé aujourd'hui *Cavalaire*, près duquel on a découvert une médaille

punique(1). *Hyères*, l'ancienne *Arcæ*, est connue par ses sites, par la douceur de son climat et par ses belles oranges. Ses habitations sont élégantes, mais ses rues sont escarpées, étroites et tortueuses. Elle est la patrie de Massillon. Le sol des îles d'Hyères, jadis fertile, aujourd'hui tout-à-fait stérile, pourrait acquérir de la valeur si l'on tentait de les reboiser.

Toulon, dont on attribue la fondation au général romain *Telo-Martius*, vers le milieu du IVe siècle, était, sous le règne d'Arcadius, renommée par ses fabriques de teinture, et surtout par sa pourpre (2). Sa rade, à l'abri des vents et des tempêtes, et l'une des plus sûres de la Méditerranée, est défendue par des ouvrages considérables et par plusieurs forts qui rendent la ville imprenable du côté de la mer. Son port, l'un des plus vastes de l'Europe, est divisé en deux parties : le vieux port, terminé sous Henri IV, et le neuf, construit par Louis XIV, qui communiquent par un chenal. Le bassin de carénage, de 300 pieds de long, sur 100 de large ; la corderie, bâtiment voûté, de 1572 pieds de longueur ; l'arsenal, les chantiers, la fonderie, la voilerie et l'école des gardes-marine, sont dignes d'être cités. Le bagne, triste réceptacle du rebut de la société, a subi, depuis 1829 (3), d'importantes améliorations : une *salle d'épreuve* est réservée aux forçats qui montrent le plus de disposition à abandonner les habitudes du vice ; ceux qui se montrent tout-à-fait *indociles* sont tenus séparés des autres. Le nombre total des forçats est de 4 à 5000.

(1) C'est à M. Toulouzan, de Marseille, que l'on doit cette importante observation.

(2) M. Pons, correspondant de la Société royale des Antiquaires de France, pense que le nom de Toulon vient d'une divinité appelée *Telonius* ou *Telonus*, qui recevait un culte particulier auprès d'une source appelé le *Teulon*. Il cite à l'appui de son opinion une fontaine nommée *Toulon*, qui existe près de Martigues, dans le département des Bouches-du-Rhône.

(3) Ordonnance royale du 20 août 1829.

La ville est bâtie au pied d'une montagne, qui la domine au nord; ses rues sont étroites, ses places irrégulières; cependant celle qu'on appelle le Champ-de-Bataille est vaste, belle et entourée d'un double rang d'arbres. Sur le quai Marchand, l'hôtel de ville est l'un des édifices les plus remarquables : deux figures colossales, dans le goût grotesque, et sculptées par le célèbre Puget, supportent le balcon de la façade. On prétend que le statuaire y représenta deux consuls dont il avait à se plaindre. Il serait à désirer que l'on prît toutes les précautions nécessaires pour la conservation de ces deux chefs-d'œuvre qui se dégradent. Toulon fut en partie détruite par les Arabes vers la fin du Xe siècle. Rétablie par les comtes de Marseille, elle fut ruinée deux fois au XIIe par les mahométans. Au commencement du XVIIIe, le duc de Savoie, aidé par la Hollande et l'Angleterre, en fit vainement le siége. En 1793, les Anglais et les Espagnols, profitant de nos dissensions civiles, s'en emparèrent à l'aide de l'intrigue et de la corruption; mais au bout de quelques mois un officier, celui dont la valeur fit plus tard trembler l'Europe, parvint à les en chasser. Toulon est la patrie du chevalier Paul, qui, de simple mousse, dans le courant du siècle dernier, parvint au grade de vice-amiral de France. « Siége d'un tribunal civil et de commerce, d'une sous-préfecture, et de la préfecture du sixième arrondissement maritime, cette ville est la plus considérable du département du Var, dont elle a été le chef-lieu avant de s'être livrée aux Anglais. Les voyageurs y trouvent toutes les ressources des grandes villes, une salle de spectacle ouverte toute l'année, de beaux cafés, d'assez bonnes auberges et trois maisons de bains. Les amateurs y trouvent un jardin botanique : on y en montre un entièrement planté d'orangers (1). »

Aux bocages rians, plantés de citronniers, d'oliviers et

(1) *Vaysse de Villiers :* Description routière et géograph. de la France.

de dattiers, et parsemés de maisons de plaisance, succèdent aux environs de Toulon, sur la route de Marseille, les *gorges d'Ollioules*, vallon sauvage, formé par des montagnes arides, dont les escarpemens et les profils bizarres s'élèvent en pyramides prêtes à s'écrouler, ou prennent la forme de vieux remparts en ruine. Près de la limite du département, les amateurs de ce que l'on est convenu d'appeler curiosités naturelles, vont visiter la grotte de la *Sainte-Baume*, que le peuple croit avoir été habitée par sainte Madeleine. Cette cavité, creusée par la nature à 469 toises au-dessus du niveau de la mer, fut pendant long-temps convertie en église. Elle est ornée d'élégantes stalactites; mais ce qui surtout dédommage de la fatigue qu'on éprouve en gravissant cette montagne, c'est le coup d'œil dont on jouit à mesure que l'on s'élève: à l'est et au nord, ses flancs, taillés à pic, offrent un précipice affreux; au midi et au couchant, la Méditerranée, l'étang de Berre, l'embouchure du Rhône, en un mot la plus belle partie de la Provence, se déroulent sous vos yeux.

Après avoir traversé les *monts des Maures*, dont le nom sert à perpétuer le souvenir des ravages que faisaient encore, sous le règne de Louis XII, les pirates africains sur les côtes de ce département, on arrive à *Brignolles*, petite ville située au milieu d'un pays délicieux. La pureté de l'air qu'on y respire, sa position sur le penchant d'une colline; la riche vallée du *Calami*, l'abondance des céréales et des vins de son territoire, la placent au rang des résidences les plus agréables de cette contrée. Elle compte plusieurs fabriques, mais elle est principalement connue par ses excellentes prunes dont elle fait un grand commerce. On croit qu'elle existait avant l'ère chrétienne. C'est la patrie de saint Louis, évêque de Toulon(1), petit-neveu du roi saint Louis. Entre cette ville et *Draguignan* s'étend une riche

(1) Il naquit en 1274.

vallée qui produit ces excellens marrons que l'on nomme à Paris *marrons de Lyon.* Nous venons de nommer le chef-lieu du département : la petite rivière du Pis le traverse ; plusieurs fontaines l'arrosent. Un beau jardin botanique, une jolie bibliothèque, un petit musée sont ses principales curiosités.

A huit lieues de Draguignan, *Grasse*, beaucoup plus importante par sa population et par son industrie, est placée sur le revers d'une colline d'où elle domine des jardins et des champs où l'oranger, le jasmin, la tubéreuse, la rose et l'héliotrope confondent leurs parfums délicieux. Les essaims d'abeilles, qui forment une des sources de richesses de son territoire, trouvent dans ces fleurs une nourriture abondante, et l'habitant les sucs qui servent à la fabrication des liqueurs et des essences qu'il expédie dans toutes les parties du monde. A l'époque de la récolte, les rues de Grasse, étroites, escarpées et tortueuses, mais propres, se parfument des odeurs les plus suaves que répandent les fabriques de liquides spiritueux, de savons odorans, et de mille espèces de parfumeries. Chef-lieu d'arrondissement, cette ville possède un collége, une société d'agriculture et une bibliothèque publique.

Sur la route de Grasse à Digne, la première ville que l'on traverse en entrant dans le *département des Basses-Alpes*, est celle de *Castellane*, connue aujourd'hui par ses fruits secs et ses pruneaux. Ses sources salées, dont une est assez considérable pour faire tourner un moulin, lui avaient fait donner par les Romains le nom de *Salinæ. Digne*, ancienne cité que les anciens appelaient *Dinia*, située au milieu de montagnes intéressantes pour le minéralogiste et le botaniste, est un assemblage de rues escarpées et tortueuses, entouré de vieilles murailles flanquées de tours carrées. L'hôtel de la préfecture, l'évêché, la cathé-

drale, ses seuls édifices, n'ont rien de remarquable; mais les eaux thermales de ses environs, en réputation chez les anciens (1), attirent, depuis le 1er mai jusqu'au 1er septembre, un grand nombre de baigneurs de la France et de l'Italie (2). Près de la ville, le village de *Champtercier* a vu naître le célèbre Gassendi, astronome-philosophe, et l'émule de Descartes. La petite ville de *Colmars*, qui fabrique des peaux blanches dont elle fait un important trafic, a dans ses environs une fontaine intermittente dont l'eau coule et tarit de 7 en 7 minutes. La *vallée de Barcelonette*, riche par ses pâturages, nourrit une prodigieuse quantité de bestiaux et de moutons, et porte le nom d'une petite ville bâtie en 1230, sur l'emplacement d'une ancienne cité romaine, par le comte Raimond Bérenger, qui l'appela *Barcelonette* en mémoire de ses ancêtres, originaires de Barcelone.

Sur la frontière occidentale du département, *Sisteron*, dont le nom latin *Segustero*, d'origine celtique, annonce l'antiquité, s'élève au confluent du Buech et de la Durance. Cette rivière est resserrée dans la ville entre les deux rochers du fort de la Baume, qui servent de culées à une haute arcade sous laquelle elle coule avec rapidité. Le maître-autel de l'ancienne cathédrale est orné d'un beau tableau de Vanloo; une jolie promenade conduit à la porte d'Aix. Sisteron est la patrie d'Albertet, poète provençal du XIIIe siècle, qui, plus malheureux que Pétrarque, mourut d'amour pour la belle marquise Laure de Malespine. Entre cette ville et Digne, les pauvres gens de la campagne conservent un singulier usage: l'hiver ils enveloppent les morts avec un linceul, les mettent sur les toits et les couvrent de neige. Claude-Tibère-Néron, envoyé par

(1) *Ptolémée* et *Pline* en font mention.

(2) Voyez, pour la propriété de ces eaux, les Tableaux des eaux minérales de la France, pag. 273.

César dans la Narbonnaise, y fonda une petite ville appelée *Forum Neronis :* c'est aujourd'hui *Forcalquier*, chef-lieu de sous-préfecture, sale et mal bâti, sur un rocher que dominent les ruines d'un vieux château.

Ce département est riche en monumens antiques : près de Sisteron, on lit sur un rocher une inscription portant que Dardanus et Neva Gallia, sa femme, ont établi à *Theopolis*, aujourd'hui le village de *Theoux*, l'usage des voûtes. Au village de *Cereste*, à 5 lieues de Forcalquier, on voit un pont et une tour attribués à César : on croit qu'il occupe l'emplacement de la cité de *Catuiaca*. Près de la petite ville de *Riez*, on remarque plusieurs restes de temples antiques.

Dans le *département des Bouches-du-Rhône*, nous marchons encore entourés d'objets qui rappellent d'anciens souvenirs. Aux environs de *Saint-Remy*, patrie de Nostradamus, on voit un arc de triomphe élevé à Néron Claudius Drusus, et un mausolée de 50 pieds de hauteur érigé à Sextus Lucius Marcus, et de la plus belle conservation. Cette petite ville dont les anciens remparts ont été convertis en boulevards, dont la place publique, arrosée par une fontaine, est décorée par un bel hôtel de ville, et qui renferme une église moderne bâtie avec élégance et une maison pour les aliénés, s'élève non loin de l'emplacement de l'ancienne *Glanum*, ainsi que l'attestent les deux monumens que nous venons de citer. D'ailleurs on sait que Clovis, allant assiéger dans Avignon Gondebaud, roi de Bourgogne, donna à saint Remy qui l'accompagnait le territoire et la ville de Glanum, qui depuis cette époque prit le nom qu'elle porte encore.

Aix, siége d'une cour royale et d'un archevêché, autrefois capitale de la Provence, fut fondée 120 ans avant notre ère par le consul *Caïus Sextius Calvinus*, près des sources minérales qu'il avait observées : ce qui fit donner à la ville le nom d'*Aquæ Sextiæ*. Elle acquit de l'importance dans la

suite. L'empereur Tibère y fit élever un temple à la mémoire d'Auguste; elle avait un corps de décurions et un sénat. On y a découvert plusieurs objets d'antiquité, dont la plupart sont rassemblés dans les galeries de l'hôtel de ville. Elle renferme quelques édifices intéressans sous le rapport de la sculpture et de l'architecture, parce qu'ils rappellent l'époque de la renaissance de l'art : telle est la cathédrale, dont le baptistère, construit avec les débris d'un temple romain, est un des plus beaux ornemens. Près de la fontaine du marché, la tour de l'horloge, monument de la fin du moyen âge, est curieuse par sa mécanique : des ressorts mettent en mouvement différentes figures, chaque fois que le marteau fait retentir le timbre. Les rues sont bien pavées; quelques unes sont tirées au cordeau et garnies de jolies maisons. La promenade appelée *Orbitelle* est formée de quatre rangées d'arbres et ornée de belles fontaines. Cette ancienne résidence de la cour des comtes de Provence, où régnaient la galanterie et la politesse, où la poésie était cultivée et le troubadour honoré, et qui dès l'an 1100 avait une académie générale des sciences, est encore le séjour des plaisirs et l'une de nos villes universitaires où la jeunesse trouve le plus de moyens de s'instruire. Elle possède des écoles de droit et de théologie; plusieurs collections scientifiques et d'objets d'arts, et une bibliothèque de 80,000 volumes; en un mot, elle est, ainsi qu'on l'a dit, l'Athènes de la France méridionale. En 1819, on y posa la première pierre d'un monument en l'honneur du roi René, dont la mémoire sera toujours chère aux Provençaux; mais si cette ville en élevait à chacun des hommes célèbres qu'elle a vus naître, quel intérêt ne présenteraient point sur ses promenades ou sur ses places publiques les statues de Tournefort, du peintre Vanloo, du savant Adanson, du sage Vauvenargues et du navigateur d'Entrecasteaux? La gloire d'avoir donné le jour à ces hommes

qui honorent la France doit la consoler de la triste célébrité que s'est acquise, dans les annales du fanatisme, le président d'Oppède, qui naquit aussi dans ses murs. La procession de la Fête-Dieu, qui attire à Aix une foule de curieux, est un assemblage bizarre de sacré et de profane, de saints du paradis, de diables aux longues cornes, enfin une mascarade ridicule, dans laquelle, suivant un antique usage, figurent les autorités et le clergé. Cette cérémonie avait été abolie pendant la révolution : n'aurait-on pas dû, en la rétablissant, en retrancher tout ce qui blesse les idées du siècle et le respect dû à la religion ?

Les abords de *Marseille* sont ceux d'une ville riche, peuplée et commerçante. Ses environs sont partout cultivés, plantés, divisés en jardins, en vignobles, en bastides ou maisons de campagne, dont le nombre ne s'élève pas à moins de 6000, mais qui fatiguent l'œil par leur nudité. Entourée de manufactures, assise sur le penchant d'une colline, et dans une plaine qui s'étend jusqu'à la mer, elle offre un coup d'œil dont aucune ville de France ne peut donner l'idée. Mais il ne faut point la juger par la vieille ville, que l'on traverse en venant de Toulon ; la partie la plus belle est la plus près de la mer : un quai magnifique, où se pressent des matelots de toutes les nations ; des rues larges, alignées et garnies de trottoirs, surtout celle de la Cannebière, bordée de belles maisons et de riches magasins ; le cours, la promenade autour du port, l'un des plus beaux du royaume, assez vaste pour contenir 1200 navires, en font le centre tumultueux de notre commerce avec l'Orient. Un nouveau port nommé Dieudonné a été creusé depuis peu dans la rade entre les deux îles fortifiées de Ratonneau et de Pomègue : il sert à la quarantaine des navires ; des vaisseaux de ligne peuvent y mouiller en sûreté. La vue du château d'If, ancienne prison d'État, est le principal objet qui frappe les regards,

si l'observateur est placé sur la plate-forme de Notre-Dame-de-la-Garde. On reconnaît l'héritière de cette célèbre *Massilia* que Cicéron nommait l'Athènes des Gaules, et Pline la maîtresse des sciences, en voyant les établissemens et les édifices dont elle s'enorgueillit; la belle promenade de la Tourette, appelée aussi l'Esplanade; celle que l'on connaît sous le nom des allées Meilhan; ses quais, rendez-vous des promeneurs pendant l'hiver; la place d'Aix ornée d'un arc de triomphe; la longue rue qui, sous les noms de Grand-Cours et de Chemin-de-Rome, conduit de cette place à celle de Castellane, et qui est décorée à son extrémité d'une fontaine surmontée d'un superbe obélisque; ses écoles d'hydrographie, de médecine, de dessin et de musique; ses amphithéâtres, où l'on enseigne gratuitement la chimie, la géométrie et la mécanique appliquées aux arts; son collége, son institution des sourds-muets, ses cinq hôpitaux (1), ses associations philanthropiques, son observatoire, ses sociétés savantes, parmi lesquelles celle de statistique est la première qui ait été formée en France; la nouvelle halle soutenue par 32 colonnes d'ordre toscan; l'hôtel des monnaies, le lazaret, le plus vaste et le mieux administré qui existe; l'hôtel de ville, construit par Puget, et dont le rez-de-chaussée est occupé par la Bourse; la colonne érigée en 1822 en mémoire des secours obtenus du pape pendant la peste de 1721; la bibliothèque publique renfermant 60,000 vo-

(1) Voici le nombre moyen des individus entretenus et soignés dans ces établissemens :

Hôtel-Dieu, pour les malades et les blessés	350
Charité, pour les vieillards, les enfans, les incurables	700
Saint-Lazare, pour les insensés	100
Maternité, pour les nourrices, les femmes enceintes et les enfans au maillot	900
Hôpital Saint-Joseph, pour les filles publiques	50
Total de la population moyenne des hôpitaux	2,100

lumes; le musée de peinture, le cabinet d'histoire naturelle et le jardin botanique. Marseille est la patrie du navigateur Pythéas, du poète satirique Pétrone, du célèbre sculpteur Puget, d'Honoré d'Urfé, qui acquit de la célébrité par son roman de l'Astrée, du prédicateur Mascaron, du poète Pellegrin, du grammairien Dumarsais, de Lantier, auteur du Voyage d'Antenor, du conventionnel Barbaroux et du général Gardanne.

Marseille, dont la fondation remonte à 600 ans avant notre ère, dut à la navigation et au commerce son antique prospérité, comme elle leur doit sa moderne importance. Il entre annuellement dans son port 5 à 6000 navires dont les marchandises paient un droit d'environ 20 millions de fr. Elle importe des cotons bruts, du sucre, des bois de teinture et diverses marchandises du Levant; elle exporte les huiles et les savons qu'elle fabrique; ses bonnets façon de Tunis, ses damas mieux fabriqués que ceux de Syrie, les produits de ses tanneries et ceux de ses vignobles. Ce chef-lieu des Bouches-du-Rhône, ville épiscopale, dont la population dépasse 116,000 âmes, serait sous le plus beau climat du monde, si des essaims de moucherons ou de cousins n'y étaient un véritable fléau, et si le souffle de l'impétueux *mistral* n'y troublait point la douceur de la température. On attribue à son influence la dureté, qui, chez les Marseillais, cache souvent toutes les qualités d'un cœur franc et sensible, et la férocité même que le peuple de la ville et de la campagne montra dans plus d'une circonstance que provoquèrent les égaremens de la politique.

En se dirigeant vers Arles, il faut voir l'île de *la Camargue*, formée par la mer et deux des bras du Rhône. Elle renferme sur une superficie de 72 lieues carrées (1),

(1) C'est-à-dire 142,451 hectares, dont 1/6 en terres de bonnes qualités, 1/6 en marais et étangs, et 4/6 en pâturages salés, terres stériles et plages. Voyez la Statistique des Bouches-du-Rhône, par M. *de Villeneuve*.

neuf villages, un grand nombre de maisons de campagne, et près de 350 fermes ou *mas*, dont les propriétaires élèvent annuellement 40,000 agneaux, 3000 bœufs et autant de chevaux. C'est dans cette île que se trouve la bergerie royale de l'Armillière.

Arles, qui, sous le nom d'*Arelas*, était une des métropoles de la Gaule, est l'un des chefs-lieux d'arrondissement des Bouches-du-Rhône. Peu peuplée, mal bâtie, médiocrement commerçante, les souvenirs et les restes de son antique magnificence la mettent seuls au rang des villes les plus curieuses du royaume. On croit qu'elle fut bâtie par les Celtes, 1500 ans avant l'ère chrétienne (1), et que son nom dérive des deux mots celtes *ar lait*, qui signifient *près des eaux*. Après la prise de Marseille par Jules-César, Arles devint l'entrepôt central de toute la Gaule. On y voit encore quelques arcades et deux colonnes de son théâtre, des restes bien conservés d'un amphithéâtre, une tour du palais de Constantin, un obélisque en granite, le seul qui existe en France, des tombeaux, des autels, des statues et d'autres restes que l'on découvre encore tous les jours. Au milieu de ces débris antiques, le seul monument moderne que l'on puisse citer, est le bel hôtel de ville construit par Mansard. Le commerce d'Arles consiste dans la vente des vins, des blés, des fruits et de l'huile de son territoire. Les saucissons, principaux produits de son industrie, justifient leur réputation. En suivant les bords du Rhône, on arrive à *Tarascon*, petite ville agréablement située sur la rive gauche du fleuve, qui la sépare de Beaucaire. Elle est dominée par un vieux château-fort, assez bien conservé, maison de plaisance des comtes de Provence, transformé depuis long-temps en maison d'arrêt.

Le cours de la Durance, depuis sa réunion avec le Ver-

(1) Voyez Mémoire sur l'ancienne république d'Arles, par *Anibert*.

don jusqu'à son embouchure dans le Rhône, sépare le département que nous venons de parcourir de celui de *Vaucluse*. Large et majestueuse, rapide comme un torrent, elle est par ses débordemens le fléau des campagnes; mais le limon fertile qu'elle dépose dans ses excursions, et les canaux d'irrigation qu'elle alimente, sont les moyens réparateurs dont elle se sert pour faire oublier ses ravages. A peu de distance de ses rives et sur le bord du Rhône, *Avignon* s'étend au milieu d'une plaine délicieuse, embellie par des plantations de mûriers, des vergers et des prairies. Une longue ceinture de vieilles murailles crénelées en dessine l'enceinte, environnée d'un boulevard extérieur planté d'arbres magnifiques. Presque au centre de ses murs, l'ancien palais des papes, aujourd'hui transformé en caserne, s'élève sur la cime d'un rocher escarpé du côté du Rhône, et présente un coup d'œil majestueux. La vue s'étend au loin sur tout le cours du fleuve et sur la plaine du Comtat, toute resplendissante de la verdure des peupliers, des saules et des vergers innombrables qui la couvrent. Le mont Ventoux, avec ses cimes rougeâtres couronnées de nuages, paraît à l'horizon comme une immense barrière derrière laquelle on entrevoit les Alpes. Le faubourg de Villeneuve, surmonté de ses vieilles tours, occupe la rive droite du Rhône, où commence le département du Gard (1). Les rues de la ville sont étroites et tortueuses, mais garnies de maisons bien bâties, qui, depuis peu d'années, commencent à remplacer les hôtels à vieilles armoiries. Celui de Crillon est un bel édifice gothique, ainsi que l'ancien palais apostolique, construit sur le roc de Dons. La cathédrale est remarquable par son portail, que l'on croit être les restes d'un temple d'Hercule. Les établisse-

(1) Voyage dans le midi de la France, par M. *Ad. Blanqui*.

mens d'utilité publique, de bienfaisance et d'instruction que renferme ce chef-lieu de préfecture, sont plus nombreux que sa population ne semblerait l'indiquer. On y voit un bel hôpital, une succursale des Invalides, une fonderie de canons, un musée de peinture, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin des plantes, des écoles, une bibliothèque de 27,000 volumes, et une société littéraire, connue sous le nom d'*académie de Vaucluse.* Nous ne parlerons point de la gaieté de ses habitans, de la grâce et de la beauté des femmes : plusieurs villes du midi pourraient sous ce rapport entrer en rivalité; mais nous dirons que l'industrie y fait des progrès et occupe utilement cette population ignorante et farouche, qui, en 1815, se souilla de crimes aussi horribles que ceux qu'enfanta notre révolution. Elle a vu naître le brave Crillon, la célèbre amante de Pétrarque, le grand Vernet, l'abbé Poulle, et plusieurs hommes qui par leurs talens ont honoré la société des jésuites. Avignon est l'entrepôt des grains de plusieurs de nos départemens méridionaux; elle fabrique des taffetas, des indiennes, renferme des filatures de soie et de coton, des tanneries et des papeteries. Son ancien nom d'*Avenio* est d'origine celtique. *Pomponius Mela* dit que de son temps elle se distinguait par ses richesses.

Apt, non moins ancienne, et qui, embellie par César, porta le nom d'*Apta Julia*, est arrosée par le Calavon sur lequel on voit un pont remarquable par sa hardiesse. Ses murs passent pour être de construction romaine. Les chapelles souterraines de son ancienne cathédrale renferment plusieurs restes d'antiquité. *Carpentras*, également antique, le *Carpentoracte* des *Memnii*, peuple qui appartenait à la nation des *Cavares*, est entourée de vieilles murailles, et serait une jolie ville si ses rues étaient alignées. Siége d'un évêché qui dura depuis le IIIe siècle jusqu'au XIXe,

sa principale église, l'ancienne cathédrale, est belle et ornée de colonnes tirées du temple de Diane, que possédait le bourg de Venasque. On voit dans les constructions du palais épiscopal les restes d'un arc de triomphe érigé en mémoire de la victoire remportée sur les *Allobroges* et les *Arverni* par Domitius Ahenobarbus. La bibliothèque publique, qui renferme, dit-on, 25,000 volumes et 800 manuscrits, un riche médaillier, un cabinet d'estampes et quelques objets d'antiquité; l'hôpital, dont on admire la voûte de l'escalier; la porte d'Orange, surmontée d'une tour élevée; l'aqueduc moderne, composé de 48 arches de 36 pieds d'ouverture et de 45 de hauteur, les halles et le lavoir public sont ce qu'elle renferme de plus remarquable. C'est une ville d'entrepôt et de commerce pour les vins et les autres productions du département : on y compte aussi quelques fabriques.

La célèbre fontaine de Vaucluse est située à une égale distance d'Avignon et de Carpentras; c'est une des plus belles sources que l'on connaisse en Europe. Elle sort d'une vaste et profonde caverne ouverte en arcade au pied d'une montagne à pic, qui termine au sud le vallon étroit et tortueux dont le nom signifie *vallée close* (*vallis closa*). Au-dessous et vers le milieu de la voûte de la caverne, un figuier, dont l'âge est inconnu, s'élève comme pour servir à mesurer la hauteur des eaux de la fontaine. Lorsqu'elles sont à leur plus grande élévation, ce qui a lieu à l'équinoxe du printemps, époque de la fonte des neiges, elles baignent les racines de l'arbre; la voûte disparaît, et la surface tranquille de l'eau occupe un large entonnoir dont les bords, presque circulaires, ont environ 60 pieds de diamètre. Au mois d'octobre, au contraire, les eaux, arrivées à leur plus grand abaissement, sont dominées à 40 pieds de hauteur par les bords du bassin. La voûte de l'antre se montre dans toute sa majesté, et laisse voir un

lac dont l'étendue se perd dans l'obscurité la plus profonde. La pente de l'entonnoir permet alors de descendre, avec de grandes précautions, jusqu'à la surface de cette masse d'eau limpide, qui remplit un abîme dont on n'a point encore pu mesurer le fond. De vastes canaux souterrains, placés au-dessus, indiquent les issues par lesquelles aboutissent les eaux que produit la fonte des neiges. Au-dessous du bassin, une vingtaine de torrens se précipitent avec fracas en double cascade, dont les flots écumeux bouillonnent au milieu des rochers en produisant continuellement le bruit du tonnerre, et forment la rivière de la *Sorgues*, qui, tout à coup susceptible de porter bateau, fait mouvoir plusieurs papeteries. Sur le bord du bassin de la fontaine, l'académie de Vaucluse a fait ériger, en 1809, une colonne majestueuse, avec cette simple inscription en lettres d'or : *A Pétrarque*. Les rochers nus qui entourent la cascade; les masses pyramidales qui s'élèvent à droite et à gauche; les vertes pelouses qui garnissent les pentes voisines; le vieux château crénelé, regardé comme la demeure de Pétrarque, et bâti au haut d'un roc sur la rive gauche de la rivière; la belle verdure des arbres qui croissent sur les bords de la Sorgues; le joli village de Vaucluse; les échos, prompts à répéter les noms de Pétrarque et de Laure à la voix des amans, qui se plaisent, en les réunissant, à consoler l'ombre du poète des rigueurs de son amante; tout, dans cette vallée, invite à parcourir ses romantiques détours.

« La fontaine de Vaucluse elle-même, dit M. Adolphe Blanqui, a subi l'influence du temps. Une charmante papeterie a remplacé sur ses rives le château ruiné des seigneurs du lieu; et quoique le village illustré par Pétrarque soit encore une bourgade misérable, du moins on y arrive par une route praticable aux voitures, et on y trouve une bonne hôtellerie. La Sorgues, jadis si poétique, est devenue industrielle, sans rien perdre du charme de ses eaux, qui n'arri-

vent au fleuve qu'après avoir animé un grand nombre d'usines et fertilisé cinq à six lieues de pays. »

Vers l'extrémité septentrionale du département, le mont Ventoux reste couvert de neige pendant huit mois de l'année. A quelques lieues à l'ouest, la petite ville de *Vaison* est bâtie sur les ruines de *Vasio*, la principale cité des *Vocontii;* vers le sud-ouest, à 7 lieues de celle-ci, *Orange*, qui renferme des fabriques de toiles peintes, des filatures de soie, des moulins à garance; Orange, qui fait le commerce de vin, d'huile, de miel et de safran, est célèbre par les monumens antiques dont elle conserve les restes. Avant d'être conquise par Louis XIV, elle était la capitale d'une principauté appartenant à la maison de *Nassau;* avant l'expédition de César, elle était l'une des quatre grandes cités des *Cavari;* Ptolémée l'appelle *Aurosio Cavarum.* A quatre cents pas de ses murs, sur la route de Marseille, on voit un bel arc de triomphe, qui ne le cède à aucun de ceux que Rome possède encore; il fut construit en mémoire de la victoire remportée par Marius sur les Cimbres, et restauré en 1828. Cette ville a vu naître Joseph Saurin, célèbre mathématicien et ministre protestant.

Le cours du Rhône forme la limite occidentale du *département de la Drôme* dans toute sa longueur; la route qui borde le fleuve traverse d'abord la petite ville ou le bourg de *Pierre-Latte*, dont le nom, qui signifie *pierre large*, rappelle le culte druidique, ou peut-être est dû au large rocher au pied duquel elle est bâtie. A cinq lieues au nord de celle-ci, la jolie ville de *Montélimart*, entourée de murailles bordées de boulevards intérieurs et extérieurs; traversée par plusieurs canaux qui devraient alimenter de nombreuses manufactures; dominée par une ancienne citadelle; environnée de belles prairies, de plaines fertiles arrosées avec art, et de coteaux connus par d'excellens vins, est percée de quatre portes qui répondent aux quatre

points cardinaux. C'est la patrie de Faujas de Saint-Fond, savant professeur qui avança l'étude de la géologie.

Il faut traverser la rapide rivière de la Drôme avant d'arriver à *Valence*, sur la rive gauche du Rhône. Ce chef-lieu de préfecture, bâti avec irrégularité, dépourvu de belles places et d'édifices dignes d'être cités, présente cependant plusieurs objets intéressans : on voit dans la cathédrale le beau mausolée élevé par le célèbre Canova à la mémoire du pape Pie VI, qui termina ses jours dans cette ville en 1798; le bâtiment appelé *le Gouvernement* n'est pas sans élégance; la citadelle mériterait d'être visitée, quand ce ne serait que pour y jouir de la délicieuse perspective que l'œil découvre en suivant le cours du Rhône ou en se dirigeant à l'ouest vers les montagnes du Vivarais. Cette cité est l'antique *Valentia* des *Segalauni*, dont parle Ptolémée. Elle a vu naître Championnet, l'un des généraux qui dans les premiers temps de notre révolution s'illustrèrent par plus d'une victoire. Vis-à-vis de Tournon, dont elle est séparée par le Rhône, la petite ville de *Tain*, peuplée de 2000 âmes, est agréablement située au pied du célèbre coteau qui produit les vins de l'*Ermitage* et qui porte les vignes de *Côte-rôtie brune* et de *Côte-rôtie blonde*.

Sur la rive droite de la Drôme, au milieu d'une agréable vallée formée par deux chaînes de montagnes auxquelles appartiennent, au nord le mont Embel, au sud le mont Volvent, et dominée par un rempart de montagnes arides, *Die* est l'ancienne *Dea Vocontiorum* (1), renommée aujourd'hui pour son vin muscat et sa clairette. Dans la partie méridionale du département, *Nyons*, à la droite de l'Aigues, que l'on traverse sur un pont construit par les Romains, a des fabriques de savon, d'étoffes de laine et des filatures de soie. Elle est située à l'entrée d'une vallée délicieuse et

(1) Selon la Table de *Peutinger* et l'Itinéraire d'*Antonin*.

bâtie partie en plaine et partie sur le mont Devès. Aux environs, on voit les ruines d'un vieux château-fort démoli par Louis XIII. Cette ancienne et petite cité est divisée en trois quartiers qui ont chacun une vieille enceinte. C'est la patrie du littérateur Jacques Bernard et de l'illustre héroïne Philis de la Tour du Pin de la Charce, qui, en 1692, sous les ordres de Catinat, se mit à la tête des habitans du pays et força à la retraite les troupes du duc de Savoie.

Une route conduit de Nyons, à travers les montagnes, sur les bords du Buech, qui traverse la jolie petite ville de *Serres*, la première que l'on voit en entrant dans le *département des Hautes-Alpes*. A une lieue de ses murs, en se dirigeant sur Gap, le lieu appelé *la Batie-Montsaléon* est le mont *Seleucus*, où Constance défit complètement Maxence, l'an 353 de notre ère. A une lieue de Gap, on fait remarquer aux étrangers, au milieu du lac de Pelhotiers, le *Pré qui tremble*, petite île flottante, composée, comme toutes celles de la même espèce, d'une réunion de végétaux, dont la superficie changée en *humus* se couvre d'herbes que l'on fauche. *Gap*, chef-lieu et évêché, occupe l'emplacement de *Vappicum* ou *Vapincum*. Son nom atteste son origine antique; mais ruinée par les Lombards, par les Arabes et par plusieurs tremblemens de terre, c'est sur les décombres de ses anciennes constructions qu'elle s'élève aujourd'hui; ce n'est qu'en creusant à une grande profondeur que l'on retrouve des débris qui annoncent combien elle est déchue. La peste qui la ravagea en 1630, la révocation de l'édit de Nantes qui ruina son industrie, l'incendie presque général qu'elle éprouva en 1692 lorsqu'elle fut prise par le duc de Savoie, ont réduit sa population de plus de moitié de ce qu'elle était au XVIe siècle, époque à laquelle elle comptait plus de 16,000 habitans. Elle est mal bâtie, mal pavée, sans édifices remarquables, et n'a pour elle qu'une position agréable au bord des ruisseaux de la *Bonne* et de la *Luye*, dans

une petite plaine entourée de montagnes disposées en amphithéâtre. *Embrun*, sur la rive droite de la Durance, était le siége d'un archevêché, dont le palais qui la domine est le plus bel édifice après la cathédrale, que l'on attribue à Charlemagne. Elle est appelée *Eborudono* dans l'Itinéraire d'Antonin. C'était la principale cité des *Caturiges;* Néron lui conféra le droit de latinité, Galba celui d'alliance, et Valens en fit une place militaire importante.

Traversons *Mont-Dauphin,* petite place forte de 500 habitans, construite par Vauban, sur une montagne escarpée qui domine quatre vallées; suivons la route qui borde la Durance, et laissant le mont Genèvre sur notre droite, arrivons à *Briançon.* Appelée *Brigantio* sous la domination romaine, elle prenait rang parmi les cités du second ordre; aujourd'hui elle est si peu peuplée et si mal bâtie, qu'elle ne mérite une mention que par sa position inexpugnable. Elle est défendue par sept forts qui commandent aux vallées par lesquelles on peut l'approcher. La Durance, torrent fougueux, coule au fond d'un précipice de 170 pieds de profondeur, qui la sépare des principaux travaux faits en partie dans le roc : un pont d'une seule arche de 120 pieds d'ouverture, jeté sur cet abîme, sert à communiquer de la forteresse à la ville. L'industrie de celle-ci consiste en fabriques de bonneteries, de cotonnades et d'objets de quincaillerie.

Chaque année, 4 à 5000 habitans des Hautes-Alpes émigrent dans le reste de la France pendant cinq mois, à partir de la fin de l'automne : ce sont des colporteurs, des bergers, des cultivateurs, des rémouleurs, des marchands de fromages, des mégissiers, des cordonniers, des marchands de parapluies et des instituteurs qui vont enseigner dans les départemens voisins.

Le *département de l'Isère*, couvert de montagnes dans presque toute son étendue, présente plusieurs particula-

rités remarquables; on y distingue quatre climats différens : celui des plaines arides, celui des plaines marécageuses, celui des vallées et celui des montagnes. Dans les premières, on éprouve pendant l'été une grande chaleur et des vents impétueux; les secondes sont exposées à une température humide et moins élevée; dans les vallées profondes, les variations de l'atmosphère sont très-rapides; cependant la pluie ou la sécheresse y sont souvent d'une longue durée. Aux chaleurs accablantes de l'été succède le froid de l'hiver le plus rigoureux. Les hautes montagnes n'offrent que deux saisons : celle de l'été et celle de l'hiver, qui est la plus longue. On retrouve chez leurs habitans la même activité, la même industrie que nous remarquerons dans les autres contrées de l'Europe parmi les peuples montagnards. Dans les régions élevées et dépourvues de bois, la population s'établit pendant l'hiver dans les écuries; mais l'abondance des fourrages compense le manque de forêts, et permet aux paysans de nourrir des troupeaux considérables. Les vieilles futaies de la partie orientale du département fournissent des bois de chauffage et de construction, ainsi que des sapins pour la grande et la petite mâture.

La route qui conduit de *Briançon* à *Grenoble* est tracée au milieu des montagnes, et côtoie la petite rivière de la Romanche, depuis *La Grave*, dernier village des Hautes-Alpes, jusqu'au bourg de *Vizille*, intéressant par ses fabriques de toiles peintes, ses filatures et ses papeteries. Dans ce trajet, on aperçoit des forges et des usines qui indiquent la richesse métallique de ces montagnes. Bientôt on laisse sur la gauche les bords âpres et sauvages du *Drac*, et l'on voit l'*Isère*, poursuivant son cours sinueux et rapide au pied d'une chaîne occupée par des vignes et des mûriers à sa base, et par des forêts et des pâturages jusqu'à sa cime, arroser la vallée du Grésivaudan, et tra-

verser *Grenoble*, dont les remparts élevés en terrasses dominent une plaine couverte de vergers et de prairies. L'abord de cette ville ressemble à celui d'une place de guerre, bien qu'elle ne soit qu'un faible boulevard pour la France. Des remparts à la Vauban l'entourent, et l'on y entre par de vieux pont-levis. On y distingue deux quartiers : l'un, appelé *Saint-Laurent*, est resserré entre le mont Rachet et la rive droite de l'Isère, et communique par un pont de bois et un pont de pierre avec l'autre, nommé le quartier de *Bonne*. Le premier est entouré d'une faible muraille; le second a une enceinte bastionnée. Les restes d'une ancienne forteresse, appelée la Bastille, et située sur une montagne qui porte le même nom, commandent toute la ville : de ce point on jouit d'un très-beau coup d'œil qui embrasse la vallée du Drac et celle de l'Isère. Le quartier Saint-Laurent, que l'on appelle aussi *La Perrière*, parce qu'il est situé au pied du rocher, ne consiste guère qu'en deux grandes rues. Dans l'autre quartier, qui borde la rive gauche de l'Isère, l'ancien hôtel de l'intendance est occupé par la préfecture; le palais de justice orne par son architecture délicate et gothique la place de Saint-André; le collége renferme une bibliothèque de 60,000 volumes, qui, parmi des manuscrits précieux, possède les poésies du duc d'Orléans, père de Louis XII. On voit dans le même établissement un musée d'histoire naturelle, d'objets d'arts et d'antiquités. Au milieu de ce sanctuaire, où la jeunesse va puiser l'instruction, on a placé les statues de Bayard, de Vaucanson, de Condillac et de Mably, nés dans les murs de Grenoble. On compte encore parmi les personnages célèbres qu'elle a vus naître Mme de Tencin, Gentil-Bernard, Barnave et Mounier. Des écoles de droit, de médecine et de chirurgie, un musée, un cabinet de physique, un jardin pour l'étude de la botanique, une école d'artillerie, sont d'autant mieux placés dans cette ville, qu'elle a produit

plusieurs autres hommes qui, par leurs talens, mériteront un jour une place à côté de ceux que nous venons de nommer. On y voit un bel hôpital, une salle de spectacle, un beau jardin public et plusieurs autres jolies promenades. Son industrie et son commerce sont importans, et ses belles fabriques de gants comptent peu de rivales en Europe. Son antiquité est attestée par l'histoire : c'était une des cités des Allobroges, qui l'appelaient *Cularo*. Ruinée par les guerres des Romains, l'empereur Gratien la fit rebâtir, et lui donna le nom de *Gratianopolis*, originaire de celui qu'elle porte. Elle a un siége épiscopal.

Au bas de la montagne qui s'élève à l'ouest de Grenoble, le bourg de *Sassenage* est renommé par les excellens fromages qui se fabriquent dans ses environs. Les curieux vont y visiter deux grottes que la crédulité populaire rendait autrefois célèbres parce qu'elles renferment deux petites excavations cylindriques appelées les *cuves de Sassenage*, qui se remplissaient spontanément d'eau dont la hauteur faisait présager l'abondance ou la pénurie des récoltes. Depuis que dans ces grottes, d'ailleurs fort curieuses, l'imposture ne trafique plus sur l'ignorance et la crédulité, elles sont moins visitées, mais n'en sont pas moins dignes de l'être. On y parvient par un sentier difficile : après en avoir franchi l'entrée, large et haute de 25 pieds, on se trouve dans une espèce de vestibule, dont la profondeur et la hauteur ont plus de 40 pieds, et la largeur 70. Il aboutit à plusieurs cavernes; le torrent de *Germe* sort de la plus considérable en formant une belle cascade dont le bruit retentit dans ces cavités souterraines.

Du sommet de la montagne à laquelle s'adosse Grenoble, on aperçoit, à plus de 25 lieues en ligne directe, les cimes glacées du Mont-Blanc. C'est dans la même direction, en remontant l'Isère, que l'on arrive à la *Grande-Chartreuse*,

monastère fameux, regardé autrefois comme la capitale de l'ordre si riche et si sévère que saint Bruno fonda en 1084, et qui, au lieu de prendre le nom de son fondateur, prit celui du village de *Chartrouse*, situé près de la vallée qu'occupent le désert où ce pieux solitaire établit sa retraite et le couvent que ses disciples y construisirent. Fermée aux deux extrémités par une gorge tracée au milieu de déchirures presque verticales couvertes de ronces et de sapins, il faut, si l'on veut la visiter au printemps, braver la chute imminente de rochers énormes à peine soutenus sur d'autres rochers qui se perdent dans les nues; passer au milieu d'escarpemens entrecoupés de torrens dont le fracas étouffe la voix des guides et le cri des animaux, et, après avoir franchi un pont jeté d'une montagne à l'autre, se hasarder sur le talus glissant d'un roc placé sous la cascade du *Guiers-Vif*, ou dans un passage étroit placé entre cette masse d'eau et l'abîme au fond duquel elle se précipite. Ces difficultés, qui naissent de la fonte des neiges, cessent pendant la saison de l'été. A la fatigue d'un chemin tortueux, encombré de cailloux et de roches, succède l'obscurité d'une forêt de sapins qu'on traverse en s'élevant constamment, avant d'apercevoir le monastère; mais bientôt on commence à descendre, la vallée s'élargit, la forêt devient moins épaisse, les sapins cessent de garnir la montagne, et l'on se trouve au milieu de la région des hêtres, qui, moins rapprochés, permettent d'apercevoir la Grande-Chartreuse. L'aspect de cet édifice d'une architecture simple, noble et solide, entouré par des prairies et la forêt, inspire un profond recueillement. Ses murs furent respectés à l'époque où l'on détruisit les maisons religieuses; la salle du chapitre resta jusqu'à ce jour tapissée des portraits de tous les généraux de l'ordre : cette salle et le cloître qui renferme quatre-vingts cellules, sont ce qu'il y a de plus remarquable dans ce monastère; cependant on y montre aussi les apparte-

mens des étrangers, les caves qui ne devraient peut-être pas être si vastes chez les pieux successeurs de saint Bruno, et la belle fromagerie où l'on fabrique une espèce de gruyère.

« En remontant le torrent par un chemin ombragé, large et assez commode, on arrive en un quart d'heure à la cellule de saint Bruno, qui est aujourd'hui convertie en chapelle. Dans une grotte située au bas, coule la fontaine où il se désaltérait. »

Nous ne décrirons point tout ce qu'on entend par les curiosités naturelles des environs de Grenoble; c'est seulement par quelques traits que nous donnerons une idée du pays. Dans les siècles d'ignorance, on portait à *sept* le nombre de merveilles que renfermait l'ancienne province du Dauphiné. Louis XI se glorifiait de posséder un pays dont les merveilles surpassaient en beauté celles du monde qu'elles égalaient par leur nombre. Cependant, comme tout ce qui étonnait le vulgaire recevait alors le nom de *merveille*, on en compta jusqu'à quinze dans cette province. C'était la *Tour-sans-venin*, sur un rocher qui domine le Drac, à une lieue de Grenoble : elle passait pour avoir été bâtie par Roland, et jouissait du privilége d'éloigner toutes les bêtes venimeuses : une poignée de terre ramassée au pied de ses murs suffisait pour détruire tous les insectes; c'était, à 2 lieues de Die, la *Montagne inaccessible*, plus large vers son sommet qu'à sa base; c'était la *Fontaine ardente*, située entre les deux précédentes merveilles, produite par des exhalaisons de gaz hydrogène; c'étaient les *Cuves de Sassenage* dont nous avons parlé; la *Grotte de Notre-Dame-de-la-Balme*, dont nous parlerons bientôt; la *Fontaine vineuse*, eau minérale dont le goût rappelle celui du vin; le *Pré qui tremble*, que nous avons vu au milieu du lac de Pelhotiers; le *Vent pontias*, qui, dans la vallée de Nyons, sort

du mont Devez et suit le cours de la rivière d'Eygues; le *Rocher mobile*, dans les environs d'Embrun, et qui, en équilibre sur un autre rocher, se met en oscillation au moindre effort; enfin, il n'est pas jusqu'aux eaux minérales tant soit peu salutaires qui n'aient été placées parmi les merveilles dont la plupart ne méritent pas l'honneur d'être décrites.

Dans la vallée de Godmard, le hameau des *Andrieux* est tellement enfoncé au milieu des rochers, que pendant plus de trois mois de l'hiver il est privé de la vue du soleil. Lorsque cet astre se montre pour la première fois, tous les habitans, suivant un usage antique, ayant à leur tête le *vénérable* ou le plus ancien d'entre eux, se rassemblent sur un pont construit dans le voisinage : chacun y porte une omelette; des danses célèbrent le retour du soleil. Dès que l'astre paraît, toutes les omelettes lui sont présentées en offrande; le cortége reprend le chemin du hameau; on mange en commun ces prémices sorties de la poêle, et la fête se termine par des réjouissances (1). Au nord de la Grande-Chartreuse, le bourg des *Échelles*, peuplé de 1500 habitans, est sur la limite de la France et de la Savoie, près de la magnifique route taillée dans le roc par Charles-Emmanuel, et de celle que Napoléon fit creuser, en ouvrant dans la même chaîne une longue galerie souterraine : plus loin, le *Pont-de-Beauvoisin*, sur les rives du Guiers, qui le sépare du bourg sarde du même nom, est le dernier bourg de France : il possède des eaux minérales efficaces contre les fièvres tierces; sa population est de 2000 âmes. La même route traverse la petite ville de *La Tour-du-Pin*, dans un vallon fertile.

Prenons une autre direction : suivons, au sud de Gre-

(1) Voyez les Merveilles et les Beautés de la nature en France, par M. *Depping*, qui rapporte ce trait, d'après M. *Ladoucette*, ancien préfet de l'Isère.

noble, le chemin de *Vizille* au *Bourg-d'Oisans*. A la sortie du premier de ces bourgs on pénètre dans la sombre vallée de la Romanche, qui, resserrée entre de hautes montagnes boisées, offre les aspects les plus sauvages et les plus pittoresques. Cette gorge étroite règne sur une longueur de 6 à 7 lieues, offrant quelques hameaux renfermant des usines, dont le plus important comme le plus central est celui de *Gavet*. On reconnaît encore, au bout de ce trajet, la digue de l'ancien lac de Saint-Laurent qui couvrait jadis toute la vallée du Bourg-d'Oisans. « Ce lac dut son existence de deux siècles à l'un des plus terribles événemens auxquels sont exposées les vallées des Alpes. Deux torrens se précipitent, en face l'un de l'autre, du haut des montagnes, dans la Romanche, à l'endroit même où cette rivière sort du large bassin du Bourg-d'Oisans pour entrer dans la gorge. Ils grossirent subitement l'un et l'autre, dans le XIe siècle, au point d'entraîner au fond de la vallée une immense quantité de rochers, de terres et de graviers, qui, se joignant des deux côtés, finirent par la barrer; et les eaux de la Romanche, retenues par cette chaussée, s'élevèrent jusqu'à son niveau, en couvrant toute la plaine à une hauteur de 60 à 80 pieds. Un reste de pont qu'on trouve sur la route qui conduit au Bourg-d'Oisans indique encore aux voyageurs la hauteur du lac, et par conséquent celle de la digue. Formée et cimentée par la nature, ce fut la nature qui la détruisit; les eaux du lac qui la minaient dès long-temps la rompirent enfin, dans le XIIIe siècle, en septembre 1229, et se précipitèrent avec impétuosité dans la vallée inférieure, et de là dans celle du Drac, enfin dans celle de l'Isère. Elles entraînèrent avec elles tous les villages, toutes les habitations qui se trouvaient sur leur passage, et submergèrent la ville de Grenoble. Il n'y eut de sauvées que les personnes qui eurent le temps, avant la crue des eaux, de se réfugier,

ou sur les montagnes, ou dans les hautes tours et les clochers de la ville : tous les ponts furent renversés. Le premier accident avait enseveli la plaine de l'Oisans, le second l'exhuma de son tombeau. Mais la catastrophe qui l'a submergée peut se reproduire encore : la cause subsiste toujours, et peut, d'un moment à l'autre, produire le même effet. La violence des deux torrens et les débris des monts qu'ils entraînent avec eux peuvent encore boucher la vallée, en opposant une nouvelle digue à la Romanche, et former un nouveau lac, qui ne trouverait de même son dégorgement qu'en s'élevant à la hauteur de cette digue (1). »

Près du village de *Notre-Dame-de-la-Balme*, sur la rive gauche du Rhône, on voit la célèbre caverne qui fut comptée au nombre des merveilles du Dauphiné. Son entrée est transformée en une chapelle de la Vierge, et son intérieur se compose de plusieurs salles ornées de stalactites du plus bizarre effet, de cascades, de canaux et d'un petit lac sur lequel on se promène en bateau à la clarté des flambeaux, comme si cette grotte était l'entrée des enfers.

Arrosée par la Gère et resserrée entre la rive gauche du Rhône et des collines qui se présentent en amphithéâtre, *Vienne*, autrefois formée de rues sales et tortueuses, s'embellit chaque jour par de nouvelles constructions. La façade moderne de l'hôtel de ville décore sa principale place ; le portail et la nef de l'ancienne cathédrale ne sont point sans mérite. La ville possède une bibliothèque de 12,000 volumes, un théâtre, un collége, un cabinet de physique, un musée riche en objets d'antiquité découverts dans ses murs; elle est aussi le siége d'une société d'agriculture. Les anciens ont parlé de Vienne, et l'appellent *Vienna* et *Vindo-*

(1) M. *Vaysse de Villiers* : Itinéraire descriptif de la France, tom. II.

bona; elle était déjà célèbre du temps de César (1); Strabon la désigne comme la capitale des Allobroges (2), et Ptolémée comme leur seule cité (3). Pline lui donne le titre de colonie (4). Suivant Pomponius Mela, c'était une des villes les plus opulentes de la Gaule. On y cultivait les lettres, et le poète Martial se félicite du succès que ses vers y obtenaient (5). Sous Claude, elle était la résidence du préfet des Gaules et du commandant de la flotte que les Romains entretenaient sur le Rhône; les empereurs y avaient un palais. Valentinien y fut étranglé en 392. En 432, elle devint la capitale du royaume des Bourguignons. En 534, les Francs s'en rendirent maîtres. En 871, Charles-le-Chauve s'en empara, après un siége de plusieurs mois. C'est dans ses murs que le pape Clément V, en présence de Philippe-le-Bel, assembla le concile à jamais célèbre dans les fastes du fanatisme, par l'injuste condamnation des Templiers.

Du temps d'Eusèbe, Lyon et Vienne étaient les deux plus importantes métropoles de nos contrées. L'archevêque de cette dernière conserva long-temps le titre de premier primat des Gaules. Le zèle aveugle des premiers chrétiens et le fléau de la guerre ont détruit les édifices qui la rendaient célèbre; cependant on y voit encore les restes d'un théâtre et ceux d'un amphithéâtre. On y reconnaît un temple dédié à Auguste, on y voit les ruines d'un temple de Castor et Pollux, et l'on y remarque un bel arc de triomphe. L'église de *Notre-Dame de la Vie* est un édifice antique que l'on croit être le prétoire. Le pont qui établit la communication de la ville avec le faubourg passe pour être

(1) De Bell. Gall., lib. VII, § 9.
(2) Lib. IV, cap. I, § 9.
(3) Lib. II, cap. X.
(4) Lib. III, cap. IV.
(5) Fertur habere meos, si vera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas!
Lib. VII, Epigr. 88.

de construction romaine, ainsi que le fort Pipet, dont quelques parties sont dans le style gothique. En 1820, la découverte des sources qu'avaient utilisées les Romains conduisit à celle des aqueducs qu'ils avaient construits : on les rendit à leur destination, et depuis ce temps Vienne, qui n'avait point d'eau, s'en trouva abondamment pourvue. Les hommes les plus célèbres que cette ville ait vus naître sont le poète Claudien et le pape Guy, surnommé Clément IV. Ce chef-lieu de sous-préfecture occupe un rang parmi les villes manufacturières. Elle a des fabriques de draps importantes, des tanneries renommées et des usines pour la préparation des métaux tirés du département. Le quartier de cavalerie, situé hors de ses murs, est un des plus beaux qu'il y ait en France. A ses portes et sur la droite de la route de Marseille, on voit un tombeau antique de forme carrée et surmonté d'un obélisque, mais on ignore en l'honneur de quel personnage il fut élevé. Le Rhône contribue moins à la prospérité de Vienne que la petite rivière de Gère qui roule avec rapidité ses eaux impétueuses et limpides en faisant mouvoir les lourds marteaux d'une usine de fer et les réguliers laminoirs d'une usine de cuivre, tandis qu'ailleurs elles visitent des lavoirs de laine et animent des métiers à filer, à tisser et à tondre les draps. « Le contraste de ces objets divers, usines, rochers, ruines romaines, longues pièces de draps étendues sur de vieux restes d'aqueducs, tanneries, moulins à farine et à foulon, filatures de soie, donne à la vallée de la Gère une grande ressemblance avec celle de la Clyde en Ecosse, entre Lanark et Glasgow. C'est un site digne à la fois de l'industriel, du philosophe et du peintre (1). »

Près des bords de la Frette, *la côte de Saint-André*, bourg que sa population place au rang des petites villes, tire un

(1) *Voyage dans le midi de la France* pendant les mois d'août et de septembre 1828; par M. Ad. Blanqui.

grand produit de ses liqueurs estimées et de ses vins blancs légers et pétillans. Au sud, la petite ville de *Saint-Marcellin*, agréablement située, bien bâtie et ceinte de murailles, fait le commerce de soie écrue, d'huile de noix et de marrons, et s'enrichit aussi des vins de ses fertiles coteaux.

L'*Ardèche* donne son nom à un département qu'elle traverse dans sa largeur, et qu'elle limite, au sud, près de son embouchure dans le Rhône; à l'est, ce département est bordé dans toute sa longueur par ce fleuve, tandis qu'à l'ouest la chaîne du Mézin (1), les monts de *Sone* et de *Tanargue* lui servent en partie de frontières. Dans ses limites se trouve renfermée presqu'en entier l'ancienne province du Vivarais, qui, long-temps avant les Romains, portait le nom d'*Helvia*. Suivant une étymologie que l'on peut admettre, parce qu'elle s'accorde avec la nature physique du pays, la dénomination de cette petite contrée signifierait *route dans les montagnes* (2). Mais on a sans doute été trop loin, en faisant venir le nom d'*Ardèche* de la même racine que le mot latin *ardere* (brûler). Supposer que les montagnes de l'Auvergne et celles du Vivarais, qui presque toutes portent l'empreinte d'une origine ignée, ont vomi des flammes alors que l'homme habitait ces régions ou d'autres régions voisines, c'est se livrer à des conjectures totalement en opposition avec certains faits, dont l'un des plus importans est la découverte du gisement d'ossemens d'animaux fossiles sous les coulées basaltiques des environs d'Issoire en Auvergne (3); ossemens parmi lesquels on n'a trouvé aucun reste qui annonçât l'existence de l'homme à l'époque où d'énormes courans de laves cou-

(1) *Mézen* ou *Mezing*, en ancien patois, signifie *milieu*.

(2) Dans les langues celtiques, *hel* et *bel* se traduisent par *élévation*; *via* comme *weg*, veut dire *chemin*.

(3) Voyez plus haut, pag. 226.

vrirent le lieu où ces ossemens ont été entraînés. Si les dénominations antiques données à certaines montagnes s'accordent avec l'idée de leur embrasement, c'est que long-temps après qu'elles ne jetaient plus de flammes, elles ont conservé de la chaleur, de la fumée et d'autres indices de leur incandescence; c'est que la couleur noirâtre des produits volcaniques porte les hommes les plus ignorans à les comparer aux objets qui ont subi l'action du feu. Ainsi le nom oriental de basalte signifie, à cause de sa teinte noire, *pierre brûlée*, quoique les anciens aient donné ce nom à une roche qu'ils ne regardaient point comme une lave, et qui en effet diffère du basalte des géologistes.

Le département de l'Ardèche, l'un des moins connus sous le rapport physique, doit sa physionomie particulière aux conflagrations volcaniques dont il fut le théâtre, et à la décomposition qu'éprouvent quelques unes des roches qui constituent ses montagnes granitiques et calcaires. Le cratère de Saint-Léger, près des bords de l'Ardèche, exhale, comme la grotte du Chien aux environs de Pouzzole, une grande quantité d'acide carbonique. Le *pont de la Baume* est une coulée volcanique, présentant une masse de basalte disposée en prismes inclinés dans diverses directions, et posés sur une rangée de prismes plus gros, placés perpendiculairement les uns à côté des autres. Ce que cette colline offre de plus curieux, c'est une belle grotte naturelle, composée et surmontée de prismes disposés régulièrement en arc, comme par la main de l'homme. La montagne de *Chenevari*, dont la base calcaire supporte un dépôt de cailloux roulés, est couronnée par une masse volcanique qui, du côté du sud, n'offre qu'un mur de laves grises et rougeâtres, mais qui, du côté opposé, présente le singulier aspect d'une colonnade basaltique d'environ 600 pieds de développement. Plus loin, un

rocher, surmonté de prismes entassés horizontalement ou groupés en s'inclinant vers le sol, qui supporte les restes du vieux château de *Rochemaure,* doit son nom à sa couleur noire. Près du bourg de *Vals,* connu par ses eaux minérales, la célèbre *chaussée des Géans* est une réunion de prismes basaltiques qui bordent les deux rives du *Volant.* Non loin du pont de *Bridon*, une cascade tombe en bouillonnant du haut d'une montagne formée de basaltes semblables. Le majestueux amas de prismes, près du pont de Rigodel ; la magnifique chaussée formée de colonnes gigantesques, près du village de *Colombier;* la belle cascade de la *Gueule d'enfer*, qui tombe du haut d'un rocher granitique de plus de 500 pieds de hauteur, recouvert de laves prismatiques : tels sont les principaux objets qu'on ne peut voir sans étonnement.

Ces monumens volcaniques ont été plusieurs fois décrits avec plus ou moins d'exactitude et de détails (1). Nous aurions trop à faire si nous citions tous ceux que plusieurs écrivains, animés d'un enthousiasme peu éclairé, ont compris, dans leurs descriptions ambitieuses, sous le nom de curiosités naturelles, ou de merveilles de la nature. L'un de ceux qui hors du domaine de la volcanisation ont fait faire le plus de suppositions sur leur origine, est le pont naturel d'Arc, sous lequel coule l'Ardèche. Il est formé d'une arche à plein cintre de 60 mètres de largeur et de 25 à 30 de hauteur, percée dans un rocher calcaire qui coupe transversalement une délicieuse et romantique vallée. Dans les descriptions géographiques qui en font mention, on le représente comme le résultat d'une rupture faite dans la roche par les eaux de l'Ardèche et terminée par la main de l'homme, parce que

(1) Voyez Histoire naturelle des provinces méridionales de France, par l'abbé *Girault-Soulavie;* Recherches sur les volcans éteints du Vivarais, par *Faujas de Saint-Fond;* Institutions géologiques, par *Breislak.*

depuis l'époque de la domination romaine il sert de passage pour aller des Cévennes dans le Vivarais (1) ; mais un rocher beaucoup moins considérable que celui d'Arc, loin de pouvoir être percé par la rivière, l'aurait forcée à détourner son cours; et nul individu n'a cherché à perfectionner cet ouvrage de la nature, puisqu'on ne peut le traverser qu'en ayant soin de se tenir constamment attaché avec les mains aux aspérités qui le couronnent. Nul doute au contraire que l'Ardèche n'a pas même contribué à l'agrandir, puisque l'arche n'offre point de traces du frottement des eaux, et que le pont ne soit une véritable caverne comme celles qui, par une dégradation naturelle, se sont formées dans le même calcaire qui borde la rivière, dégradation qui est un des caractères de ce calcaire, que l'on appelle pour cette raison *caverneux* (2). Les grottes des environs du bourg de *Vallon*, dues à la même cause, sont connues par la bizarrerie et la variété des formes que présentent leurs stalactites; les rochers de *Ruoms*, au contraire, étonnent par leurs formes cubiques ou pyramidales.

Ce département, si digne d'intéresser et le dessinateur et le naturaliste, renferme plusieurs parties inconnues, quoiqu'elles ne méritent pas l'oubli dans lequel elles sont restées : tel est le domaine des Ubas qui occupe une circonférence de sept lieues. Il est situé à son extrémité occidentale dans le canton de *Saint-Etienne-de-Lug-Darès*, à 8 lieues nord-ouest de l'Argentière; et environné, au nord, à l'est et au midi, de collines qui, s'éle-

(1) Voyez l'*Itinéraire complet du royaume de France*, 5e édition, 1828; le Dictionnaire de géographie physique de la France, par *Girault de Saint-Fargeau*, 1827 ; les Merveilles et les Beautés de la nature en France, par *Depping*, 1822; l'Itin. descriptif de la France, par *Vaysse de Villiers*.

(2) Consultez, sur la disposition du pont d'Arc, le Mémoire de M. *Roset*, inséré dans les Mémoires de la Société d'Histoire naturelle de Paris, tom. II, sous le titre de *Notice géognostique sur la langue de terre comprise entre le Rhône, l'Ardèche*, etc.

vant graduellement, forment la montagne volcanique de *Prasoncoupe*, dont le nom signifie *coupe* ou *cratère des prés*, parce qu'elle domine de belles prairies, et dont la hauteur est d'environ 1000 mètres au-dessus de la Méditerranée. Ce volcan est, par l'abondance de ses laves, un des plus importans du Vivarais. S'ils l'avaient visité, les naturalistes qui ont parcouru ses environs n'auraient pas placé au premier rang celui de *Loubaresse*. De ses flancs sortent des eaux thermales, sources de richesses pour le village de *Saint-Laurent-les-Bains*, qui, sans la réputation dont elles jouissent, languirait isolé et presque désert au fond de sa vallée profonde, étroite, hérissée de roches à demi-décomposées, dont les débris épars offrent l'image du chaos. Du sommet du *Prasoncoupe* la scène change; à l'aridité de cette vallée succède, autour du volcan, l'heureuse fertilité d'une terre couverte de bois, de prairies, d'eaux abondantes et de champs cultivés. Le digne rejeton de l'ancienne famille à laquelle appartient le domaine des Ubas (1) vient de donner aux propriétaires du département de l'Ardèche l'exemple des perfectionnemens que réclame l'agriculture, en y introduisant les méthodes employées dans quelques cantons de la Suisse et de l'Alsace, et en croisant la race bovine avec de beaux troupeaux tirés du canton de Berne. Puissent ces améliorations être imitées dans un pays qui, depuis le XIIIe siècle, semble n'avoir fait aucun progrès dans les connaissances agronomiques, bien que vers le sud les cultivateurs s'y montrent plus intelligens et plus zélés que vers le nord! Ce domaine, comme toute la partie occidentale et septentrionale du département, est couvert de roches granitiques et de grès: on y connaît de riches gisemens de fer, de houille, d'argiles propres à la poterie, et de kaolin de la plus grande finesse pour la fabrication de la porcelaine.

(1) La famille d'Agrain des Ubas le possède depuis le XIe siècle.

Du haut du volcan de *Loubaresse* on domine la vallée de *Valgorge*, la plus pittoresque du Vivarais par ses milliers de pics et d'aiguilles, et sa belle végétation, dont la disposition offre à chaque pas la succession inattendue de sites rians ou sauvages. C'est au château de Valgorge, bourg situé dans la partie la plus fertile de la vallée, que le marquis de La Fare composa les vers qui l'ont rendu célèbre. La petite ville de *L'Argentière*, dont les anciennes mines de plomb argentifère sont épuisées, trouve dans ses fabriques et ses filatures de soies plus de ressources que n'auraient pu lui en procurer les produits métalliques qui lui ont donné son nom. Elle est peuplée de 2000 âmes. Au sud-est de ce chef-lieu de sous-préfecture, *Bourg-Saint-Andéol*, sur le bord du Rhône, renferme deux fois plus d'habitans; on prétend qu'il doit son nom à saint Andéol, qui y souffrit le martyre au commencement du IIIe siècle. Près de cette ville on voit, sur le rocher d'où s'échappe la fontaine d'eau minérale froide de *Tourne*, un monument remarquable du culte de nos ancêtres : ce sont les ruines d'un temple gaulois qui paraît avoir été consacré au dieu Mithra. Parmi quelques bas-reliefs presque effacés, le plus important est celui qui confirme la destination du monument. On y distingue un taureau qu'un chien mord au cou, et qu'un homme paraît vouloir dompter : au-dessus de ce groupe, une figure rayonnée représente le soleil. Le village d'*Aps* est l'ancienne capitale de l'*Helvie*, que les Romains appelaient *Alba Helviorum*, et qui fut ruinée par les Goths; près de là, *Villeneuve-de-Berg*, où l'on s'occupe beaucoup de l'éducation des vers à soie, est la patrie d'Olivier de Serres, qui naturalisa le mûrier en France, et de Court de Gébelin, l'un des savans du siècle dernier qui ont fait le plus de recherches sur les langues et les monumens de l'antiquité. Sur le bord du Rhône, *Viviers*, évêché, peuplée

de 2000 âmes, était autrefois la capitale du Vivarais.

Les granites et les gneiss qui bornent le département au nord-ouest, les psammites et les schistes qui s'appuient sur ces roches, les calcaires qui viennent parallèlement s'y adosser, et la bande volcanique qui se termine brusquement au bord du Rhône par les basaltes de Rochemaure, comme si le fleuve avait servi de barrière aux torrens de laves, se réunissent aux environs d'*Aubenas*, où la couche d'alluvion, résultat de l'érosion des vallées qui ont sillonné ces terrains, forme un sol si fertile, qu'à l'aspect des noyers, des châtaigniers, des mûriers et des vignobles qui le couvrent, on peut dire qu'il est en France peu de pays plus riches; aussi cette ville de 3500 habitans est-elle le centre du commerce de marrons et de vins de l'Ardèche, et le point de réunion de deux foires importantes pour la vente des soies. *Privas*, le chef-lieu du département, est, à l'exception de sa maison de détention, sans établissemens remarquables, mais non sans commerce et sans industrie. Non loin des bords du Rhône, le village de *Cornas* et le bourg de *Saint-Péray* sont entourés de coteaux fertiles en excellens vins blancs; en suivant le fleuve, on voit *Tournon* qui communique avec Tain, sur la rive opposée, par un pont suspendu, moins léger que ceux qui traversent le fleuve, en le remontant jusqu'à Vienne. Du haut d'un vieux château qui domine la ville, et qui fut construit au temps de Charles-Martel, on jouit d'une vue délicieuse, qui s'étend au loin sur les deux rives du fleuve; c'est particulièrement à Tournon qu'on fait le commerce des vins de l'*Ermitage* et de *Côte-Rôtie* que l'on récolte sur l'autre rive. Près de la ville, on voit sur le Doubs les ruines d'un vieux pont attribué à César. C'est à la petite ville d'*Andance* qu'appartient l'honneur d'avoir fait établir le premier pont en fil de fer qui ait été construit en France. *Annonay*, célèbre par ses belles papeteries, est la ville la

plus industrieuse de l'Ardèche; elle doit cet avantage à sa position près du confluent de la *Cance* et de la *Deume*. Située autour d'un rocher escarpé, environnée de champs couverts de mûriers et de villages entourés de jardins, elle offre le coup d'œil le plus agréable. Elle possède aussi des fabriques de draps, des filatures de soie et de coton, des blanchisseries de cire et des tanneries : sa population est de 8000 habitans. Elle a donné naissance à Montgolfier, l'inventeur des aérostats et du bélier hydraulique, et au vertueux Boissy-d'Anglas. Deux monumens élevés à la mémoire de ces hommes célèbres attestent la reconnaissance de leurs concitoyens, mais ne font point honneur aux artistes qui ont été chargés de leur exécution.

En quittant ce département, qui a produit plusieurs hommes dont les noms sont chers à la France, on remarque avec peine que la masse du peuple des villes et des campagnes est d'un caractère âpre comme ses montagnes, et d'une superstition que l'on ne peut comparer qu'à celle de la nation helvienne dont elle descend. La nature y a réparti plusieurs climats distincts : une chaleur fécondante se fait sentir sur les bords du Rhône; les vallons des environs de Saint-Julien et d'Annonay sont sous l'influence d'un climat tempéré. Mais dans la chaîne des Cévennes qui s'élève à l'ouest, l'hiver dure près de huit mois, et la terre est souvent couverte d'une épaisseur de neige considérable.

Limitrophe du département de l'Ardèche, et traversé par les mêmes chaînes de montagnes, celui de la *Haute-Loire* offre les mêmes phénomènes volcaniques, des sites aussi sauvages et des beautés analogues. Le mont *Mézin*, colosse d'origine ignée qui s'élève à 800 mètres au-dessus de sa base granitique, présente de magnifiques colonnades basaltiques. Le volcan appelé *Tartas* ou le Tartare, les *Infernels*, ou les enfers, et le *Mouns Caou* ou *Mont-Chaud*,

sont les principaux de ceux qui s'étendent sur la même ligne que le *Mézin* (1). Les coulées basaltiques paraissent avoir obstrué le cours de la Loire à *Goudet*, à *Solignac-sur-Loire*, et celui de l'Allier à *Monistrol*, à *Prades*, à *Chasez*, etc. Les roches volcaniques prennent, depuis *Pradelles*, la direction du nord-ouest : on les reconnaît près de *Lonjac*, *Poulaquet*, *La Voûte*, *Brioude* et *Blesle;* elles n'offrent, en général, que des courans démantelés et coupés par des rivières.

Des amas de scories s'élèvent quelquefois en cônes sur les masses basaltiques : l'un des plus remarquables est celui du bois de Bard, près d'*Allègre;* il a 1150 mètres de hauteur, et sa cime tronquée offre encore les traces d'un lac, aujourd'hui desséché. On regarde aussi comme un cratère l'emplacement qu'occupe le lac du *Bouchet*, entouré de quatre montagnes de scories ; il a 30 mètres de profondeur et 900 de diamètre. Mais ce que les feux souterrains ont produit de plus remarquable dans le département, c'est le rocher bizarre de *Corneille*, qui s'élève comme un énorme cube aux environs du *Puy;* celui de *Polignac*, couvert des ruines d'un ancien château; celui de *Saint-Michel*, qui a l'apparence d'une tour arrondie, et *la Roche-Rouge*, à une lieue et demie de Brives, pyramide volcanique de plus de 100 pieds de hauteur, entourée d'une ceinture de granite rougeâtre de 7 pieds d'élévation, et retenant dans sa masse des blocs granitiques qui

(1) Il est à remarquer, ainsi que plusieurs esprits judicieux l'ont fait, que les noms des volcans du Vivarais et du Velay n'ont point été imposés par les Romains : César trouva la plus grande analogie entre l'idiôme de ces contrées et la langue latine, comme si cette dernière en dérivait. C'est ce qui explique la similitude des noms que nous avons eu occasion de citer, avec des mots de la plus pure latinité. De même que *Tartas* ou *Tartarou*, et *Infernels* ou *Infernès*, rappellent les mots *Tartarus* et *Infernus*, *Coueron* offre une grande ressemblance avec *coquere* (cuire), *Tanargue* avec *Tonitru ager* (champ du tonnerre).

hérissent sa surface depuis sa base jusqu'à sa cime : exemple curieux du soulèvement de certains produits des antiques feux souterrains. Cependant, s'il est certain que les mains de l'homme n'ont pas contribué à sa régularité, le *temple naturel* mérite une mention particulière : près du village de *Goudet*, sur le bord de la Loire, un courant de lave a figuré des constructions bizarres, une tour ronde, terminée par un toit de forme conique, et le péristyle d'un édifice orné de colonnes, sur 30 pieds de large et 180 de hauteur.

Les terrains primordiaux et secondaires contribuent à enrichir le département de substances minérales assez variées : outre les granites, les serpentines et les marbres que l'on utilise, on extrait de très-bonnes meules des couches de grès situées à *Marsanges*, à *Navogne* et à *Retournac*. Les meilleures houilles s'exploitent à *Frugères;* mais le département possède assez de houillères pour alimenter pendant plus de 600 ans une exploitation annuelle d'environ trois milliers d'hectolitres. L'antimoine sulfuré se trouve en bancs et en filons dans l'arrondissement de Brioude, et plusieurs localités paraissent être riches en plomb sulfuré (1).

Le département de la Haute-Loire offre d'autant plus de variété dans sa température qu'il en présente une très-grande dans l'élévation de son sol. Il y a près de 1400 mètres de différence entre le point le plus bas et le point le plus haut. Le petit bassin au milieu duquel s'élève la ville du Puy offre à la vigne un abri suffisant pour favoriser sa culture; mais au-delà des limites de ce bassin privilégié, on éprouve un climat assez rigoureux (2).

(1) Voyez la Description statistique du département de la Haute-Loire, par M. *Deribier de Cheissac*, et la Description géognostique des environs du Puy-en-Velay, par M. *Bertrand Roux*.

(2) M. Deribier de Cheissac, dont la Description statistique a été cou-

Un mot sur ses principales villes fera juger de l'industrie et du commerce de ce département, d'où sortent chaque année plus de 3000 individus qui vont dans toute la France utiliser leurs bras à différens métiers.

Au milieu d'un bassin arrosé par la Loire et les deux petites rivières de la Borne et de la Dolaison, s'élève, à la base du mont Anis, terminé par le rocher volcanique de *Corneille*, et dans une situation tout-à-fait pittoresque, *le Puy*, ancienne capitale du Velay. Le rocher qui la domine est couronné par les ruines d'un château dont il porte le nom. Jamais le Puy ne retentit du bruit des voitures, tant les rues en sont escarpées ; la lave dont on les pave et dont on construit les maisons lui donne un aspect sombre et triste, auquel ajoutent encore l'ancienne architecture et le mauvais goût de la plupart des habitations. Il n'est point de ville où les cérémonies du culte procurent plus de fatigue à ceux qui les suivent avec assiduité : dans sa partie basse, le rocher de Saint-Michel est dominé par une église à laquelle on monte par un escalier de 260 marches taillées dans le roc ; dans la partie la plus élevée se trouve la cathédrale, au portique de laquelle on arrive par un immense perron de 118 degrés. Cette église, construite au Xe siècle, est, par sa situation, son architecture et la hauteur de son clocher pyramidal, un des plus majestueux monumens gothiques de l'Europe ; sa façade est ornée d'une espèce de mosaïque, et son intérieur est une grande chapelle dont la voûte est une réunion de plusieurs coupoles. Ce qu'elle offre de plus curieux est l'image miraculeuse de la Vierge, petite statue en bois de cèdre, que l'on croit

ronnée par l'Académie des Sciences en 1823, estime que le département de la Haute-Loire renferme 5200 hectares de vignes, 48,000 de prés, 52,000 de pâturages, 217,000 de terres labourables, 47,000 de bois, et 168,000 de terres vagues.

avoir été sculptée par les chrétiens du mont Liban, et qui fut rapportée de l'Orient au VIIIe siècle; peut-être même est-ce une figure d'Isis que nos pieux croisés prirent pour la mère du Christ : ce qui pourrait le faire croire, ce sont les bandelettes dont elle est entourée à la manière des statues égyptiennes. Au surplus, la vénération dont elle est l'objet en a fait depuis long-temps un monument chrétien: plusieurs papes et huit à dix rois de France se sont prosternés à ses pieds. Le tombeau de Duguesclin qui orne l'église de Saint-Laurent, la salle de spectacle, la chapelle de Saint-Clair, qui passe pour avoir été un temple de Diane, la promenade du Breuil et le musée, où l'on a rassemblé quelques antiquités du pays, des tableaux de choix, des plâtres modernes et une collection d'objets d'histoire naturelle du département, méritent d'être vus. Le cardinal de Polignac, auteur du poème de l'Anti-Lucrèce, le peintre Boyer et le sculpteur Julien, sont nés au Puy. L'industrie de ce chef-lieu de préfecture consiste en différens genres de fabrication, parmi lesquels les dentelles et les blondes tenaient autrefois le premier rang. Depuis plus d'un siècle elle approvisionne de sonnettes et de grelots les rouliers et les muletiers du centre et du midi de la France. Dans ses environs, le village d'Expailly est connu des minéralogistes par son ruisseau qui charrie des saphirs, des grenats et des hyacinthes. Les amateurs d'antiquités ne manquent point d'aller voir à Polignac, au milieu des ruines de son château, construit sur celles d'un temple d'Apollon, la tête de ce dieu, sculptée sur un disque de marbre blanc qui recouvre l'ouverture du puits d'où paraissait sortir la voix prophétique du dieu gaulois.

La petite ville de *Craponne*, dans le même arrondissement, fait aussi le commerce de dentelles et de draperie. *Yssengeaux*, qui possède une société d'agriculture, n'offre rien de particulier; sur son territoire il existe une riche mine de

plomb. *Brioude*, à peu de distance de l'Allier, dans un canton fertile, renferme une belle église. Au village de *Vezezouls*, sur l'Allier, on construit tous les ans environ 1600 bateaux pour le commerce de cette rivière.

Une chaîne de montagnes qui se dirige de l'est à l'ouest, et dont la plus élevée est celle de la *Lozère*, donne son nom au *département* que nous allons parcourir. Les montagnes de la *Margeride* le traversent du sud-est au nord-ouest, et les monts d'*Aubrac* s'y divisent en deux branches principales. Trois rivières, l'*Allier*, le *Lot* et le *Tarn*, y prennent naissance, et la *Cèze* y roule des paillettes d'or; de nombreuses cascades les embellissent, et des sites sauvages y attestent aussi les ravages des feux souterrains. Ici, sur le Tarn, le *Pas-de-Souci* est formé de deux montagnes rapprochées à leurs sommets, qui semblent attendre que le génie de l'homme les réunisse pour en former un pont de 1800 pieds de hauteur; là les eaux s'engouffrent entre deux énormes rochers, *l'Aiguille* et le *Roc-Sourde*, et, repoussées par ces digues, elles reprennent leur cours, en faisant retentir les airs d'un long mugissement. L'abondance des eaux rend ce département humide; les montagnes y contribuent à la rigueur de l'hiver; l'automne et le printemps sont pluvieux; les chaleurs de l'été y sont rarement fortes, mais cette saison est souvent orageuse. Les forêts, bien qu'elles n'occupent pas une grande superficie, nourrissent une grande quantité de loups : le nombre de ceux que l'on détruit s'élève, année commune, à 51. Le sol n'y produit point assez de céréales et de vin pour la consommation des habitans. Sa richesse consiste en mines d'où l'on tire principalement de l'argent, de l'antimoine et du plomb; les bestiaux et les étoffes de laine forment les deux principales branches de son commerce.

Mende, placée au centre de ce département, en est le chef-lieu; le vallon qu'elle occupe est rafraîchi par le Lot

et par un grand nombre de ruisseaux dont les eaux, heureusement distribuées, arrosent les maisons de plaisance et les jardins d'alentour. La ville est entourée d'un petit boulevard; ses rues sont mal percées, mais arrosées par plusieurs fontaines parmi lesquelles on remarque celle du Griffon; sa cathédrale est remarquable par la hardiesse et la légèreté de ses clochers; l'hôtel de la préfecture est orné de tableaux peints par Antoine Bénard. Les serges de Mende s'expédient dans le nord et dans le midi de l'Europe. On croit que cette ville se nommait *Auderitum* sous la domination romaine, quoique Grégoire de Tours lui donne le nom de *Mimatum*. Ses environs ont vu naître le pape Urbain V. A peu de distance de ses murs, on voit, sur une montagne, l'ermitage, taillé dans le roc, où saint Privat, évêque, fut massacré par ordre de Crocus.

Dans les montagnes au nord-est de Mende, le bourg de *Châteauneuf-de-Randon*, qui renferme à peine 2500 habitans, était autrefois une ville forte, devenue célèbre par le siége que les Anglais y soutinrent en 1380 contre Bertrand Duguesclin. Le héros mourut sous ses murs, et le chef des assiégés, qui avait promis de se rendre s'il ne recevait point de secours, déposa sur son cercueil les clefs de la place et son épée. Près de Châteauneuf-de-Randon on a érigé, il y a quelques années, en marbre bleu turquin, un monument à la mémoire de l'illustre connétable. La même année où l'ombre de ce grand capitaine reçut les hommages de son ennemi, il se passa, à peu de distance du village de *Luc*, sur la frontière orientale du département, un trait de bravoure qui fait honneur aux ancêtres de quelques familles qui existent encore. Les Anglais parcouraient avec des forces considérables le Gévaudan et le Vivarais; l'incendie, le meurtre et le pillage indiquaient la trace de leurs pas, lorsqu'ils se virent tout à coup arrêtés par le fort de *Luc*, qui leur fermait la route de la haute Auvergne. Au nombre

de 2000, ils en entreprirent le siége; mais trois braves chevaliers (1), auxquels ce fief appartenait en commun, s'y défendirent si vaillamment, qu'ils parvinrent à repousser l'ennemi. Cependant les Anglais, honteux de leur déroute, font volte-face, et les trois chevaliers allaient succomber sous le nombre, lorsque, secourus tout à coup par dix des plus intrépides gentilshommes des environs (2), ils remportent une victoire complète. Le château de *Luc* est encore remarquable par son antiquité : les vieilles chroniques et les traditions du pays font remonter sa fondation bien avant la conquête des Romains.

Langogne, petite ville de 2800 âmes, possède des manufactures de draps et des usines pour le cuivre. Le village de *Bagnols-les-Bains* a des eaux sulfureuses très-fréquentées. *Marvejols*, qui, malgré sa capitulation, fut détruite en 1586 par l'amiral duc de Joyeuse, et rebâtie ensuite par Henri IV, est une jolie petite ville aux rues larges et bien percées, qui possède une société d'agriculture. *Florac*, dans une vallée étroite, sur la gauche du Tarnon, fait peu de commerce, mais est entouré de prés et de champs fertiles.

Dans l'arrondissement de Marvejols, plusieurs objets attirent notre attention : d'abord près du village de *La Baume*, la voie romaine de Lyon à Toulouse, ouverte par Agrippa, et dont un embranchement conduisait à *Gabalum*, l'ancienne capitale des *Gabali*, résidence des premiers évêques du Gévaudan, aujourd'hui le petit village de *Javols;* les monumens druidiques ou *dolmens* des environs de *Banassac* et de *Chanac;* le château du bourg de *Saint-Alban*, où l'on a établi un hospice pour les femmes aliénées; le hameau du *Roc*, d'où le grand-maréchal du palais de Napoléon tirait son nom; le village de *Grèzes* dont le château, appelé par

(1) MM. de Polignac, Bourbal de Choisinet et d'Agrain des Ubas.

(2) Malet de Borne, d'Apcier, Morangiès, Malmont de Soulage, Modène, Durour, Balazuc, Vernon de Joyeuse, Longueville et Regletton.

Grégoire de Tours *Castellum Gredonense*, fut inutilement attaqué par les Vandales au commencement du Ve siècle; le village de *Marchastel*, où l'on voit les ruines d'un vieux château, la belle cascade formée par le ruisseau de la Garde, et de beaux vestiges de la voie romaine dont nous venons de parler; celui de *Monastier*, qui conserve encore les restes d'un ancien couvent de bénédictins, dans lequel Guillaume de Grimoard, qui devint pape sous le nom d'Urbain V, fit son noviciat, et dont on remarque les armes à la porte du chœur de son église en ruines; et celui de *Salmon*, dont l'église a été bâtie par ce pontife.

Sur le versant oriental des Cévennes naissent trois ruisseaux appelés *Gardon:* le *Gardon d'Anduze*, celui de *Mialet* et celui d'*Alais*, qui portent les noms des principaux lieux qu'ils traversent. De leur réunion se forme le *Gard*, que l'on appelle aussi le *Gardon*, rivière qui se perd quelquefois sous les graviers, mais dont les terribles débordemens font payer bien cher au laboureur les parcelles d'or qu'elle charrie.

Le *département du Gard* possède peu de richesses minérales. On y exploite de l'antimoine, du sulfate de plomb et du sulfate de fer, qui produisent une valeur brute d'environ 60,000 francs, du lignite, et surtout de la houille dont les seize mines réparties dans les arrondissemens d'Alais, d'Uzès et du Vigan emploient 200 ouvriers et produisent 200,000 quintaux métriques; près d'Aigues-Mortes, onze salines qui occupent un grand nombre de bras. Ses récoltes en céréales ne suffisent point à sa consommation, mais ses vignobles sont trois fois plus considérables que ses besoins ne l'exigent; l'excédant de ses vins, exporté en nature ou distillé, forme avec le produit de ses vers à soie, avec l'huile que fournissent ses oliviers, avec la laine qu'il retire de ses troupeaux, et avec les divers tissus qu'il fabrique, les principales branches de son com-

merce d'exportation. L'industrie de ce département le place au premier rang dans la France méridionale. La fabrication des tissus de soie et des bonneteries occupe environ 16 à 18,000 métiers, qui produisent annuellement pour 22 millions de marchandises que l'on exporte dans les diverses parties du monde.

Alais, arrosée par un des bras que nous venons de nommer, remonte à une grande antiquité. Cette ville, qui a beaucoup souffert des dragonnades de Louis XIV, est assez bien bâtie, renferme plusieurs fabriques, fait un commerce considérable de soies grèges et de rubans, et possède plusieurs sources minérales froides. Près du bourg de *Remoulin*, les flots impétueux du Gard retentissent au milieu d'une gorge étroite et solitaire que traverse le vieux pont du Gard, magnifique aqueduc romain qui servait à conduire les eaux de la fontaine d'*Aure* à la naumachie de l'ancienne *Nemausus*. Composé de trois rangs d'arcades, il occupe une étendue de 600 pieds, et s'élève à la hauteur de 160. C'est un des monumens antiques les mieux conservés, et qui donne une idée du génie des Romains qui, plus habiles que les modernes, employaient en temps de paix les bras des soldats à des travaux utiles. *Uzès*, au milieu des montagnes, a porté le nom d'*Ucetia;* c'était le siége d'un évêché, ce qui n'empêcha point ses habitans d'embrasser, au XVIe siècle, la communion réformée. Elle possède des fabriques de bonneterie en filoselle, de cartons estimés et des filatures de soie. C'est la patrie du savant Abauzit. *Bagnols*, dans une contrée délicieuse, au bord de la Cèze, est mal bâtie, mais renferme une belle place entourée d'arcades et décorée d'une jolie fontaine. Cette ville a vu naître Rivarol. *Pont-Saint-Esprit*, où l'on voit encore la citadelle bâtie par Louis XIII pour contenir les protestans, est remarquable par son beau pont de 2520 pieds de longueur, et de 16 de largeur, commencé sous saint Louis

en 1255, et terminé en 1309 sous Philippe-le-Bel. La construction en est d'autant plus étonnante, qu'il s'élève à l'endroit même où le cours du Rhône est tellement rapide, que sur le bateau de poste, à peine si l'on a le temps de voir le pont, qui fuit dans le lointain : aussi les bateliers ont-ils besoin d'une grande adresse pour effectuer ce passage. Elle consiste à diriger l'embarcation, non pas vers le milieu d'une des arches, mais sur une des piles, et à donner à propos le coup de gouvernail qui fait dévier la proue vers l'arche. La ville, qui se nommait anciennement le *Port*, tire son nom de l'église bâtie à la tête du pont et qui remplace une ancienne chapelle dédiée au Saint-Esprit. Cette église, ainsi qu'un hôpital et des casernes, sont renfermés dans la citadelle. *Roquemaure*, sur la rive droite du fleuve, petite ville commerçante et industrieuse, a des filatures de soie, des distilleries d'eau-de-vie, des scieries hydrauliques, et confectionne annuellement plus de 20,000 tonneaux pour les vignobles de ses environs, dont l'un des plus estimés est celui de Tavel.

Nismes, dans une plaine délicieuse, entourée de collines, est importante comme chef-lieu de préfecture, siége d'un évêché, résidence d'une cour royale, et par ses 40,000 habitans. Elle renferme des sociétés savantes, une bibliothèque de 10,000 volumes, et des établissemens d'instruction dans tous les genres. Entourée de boulevards magnifiques qui remplacent ses anciens remparts, elle est irrégulière et mal bâtie : ses faubourgs seuls offrent quelques rues droites. Resserrée dans un étroit espace, on n'y respire un air pur qu'à l'ombre des arbres qui ombragent son enceinte et l'esplanade : c'est là que s'élèvent les plus belles habitations; le palais de justice, dont l'élégance intérieure s'accorde parfaitement avec la beauté de la façade, est l'ornement de cette belle promenade; sur un autre boulevard, embelli par plusieurs constructions mo-

dernes, on distingue le bâtiment de l'hôpital et la salle de spectacle; la cathédrale, que l'on croit avoir été un temple consacré à Auguste, renferme les tombeaux du cardinal de Bernis et de l'illustre Fléchier; les lavoirs et les abreuvoirs sont construits avec un luxe digne de fixer l'attention. Mais ces édifices et ces mausolées, qui suffiraient pour l'ornement d'une autre ville, pâlissent à côté des monumens de la grandeur romaine : la *Maison carrée* est située près du théâtre. Bâtiment rectangulaire aussi haut que large, sa façade a 36 pieds, et sa longueur 70; c'est un ancien temple orné de colonnes corinthiennes, bâti par Adrien et réparé sous Louis XIV et Louis XVIII (1). On y a établi un musée d'antiquités. L'amphithéâtre, débarrassé depuis peu des masures qui en obstruaient les degrés, forme une enceinte elliptique de 1080 pieds; 120 arcades l'entourent, disposées en deux rangs superposés l'un à l'autre; 17,000 personnes peuvent y prendre place, et quelquefois on y donne des combats de taureaux. Un arc de triomphe, appelé la porte de César, est l'un des monumens antiques les plus récemment découverts (2). La porte du nord est également romaine. Un grand nombre de sculptures, de bas-reliefs et de tombeaux se font encore remarquer dans cette ville. Hors de son enceinte, la *Tour Magne* s'élève en forme de pyramide, à sept faces en bas et à huit en haut, dont la base a 245 pieds de circonférence. La fontaine de Diane et ses bains romains n'ont pour ainsi dire plus que leur nom pour constater leur antiquité. Le temple consacré à la même divinité ne consiste qu'en une grande quantité de chapiteaux, de corniches et d'inscriptions. La fondation de cette ville est attribuée aux Phocéens d'Ionie. Depuis le temps où elle

(1) En 1689 et en 1820.

(2) Ce n'est qu'en 1791 qu'il fut rendu à la lumière.

portait le nom de *Nemausus* jusqu'à l'époque actuelle, Nismes a produit une foule d'hommes célèbres : l'empereur Antonin, Domitius Afer, maître de Quintilien; Jean Nicot, qui apporta le tabac en France; le naturaliste Bourguet, le magistrat Samuel Petit, l'érudit Séguier, Saurin, Villars, le protestant Jean Fabre, qui remplaça son père condamné aux galères pour cause de religion; enfin le savant et malheureux Rabaud-Saint-Etienne. Nismes renferme un grand nombre de fabriques : elle possède plus de 7000 métiers pour les tissus et la bonneterie; elle fait un commerce considérable des produits du département du Gard. Les seules plantes médicinales et tinctoriales que récoltent les paysans, forment une branche importante d'exportation, et fournissent les marchés d'Amsterdam, de Hambourg et de Lubeck.

A six lieues au sud-ouest de Nismes, *Sommières*, qui n'a que 4000 habitans, livre annuellement au commerce plus de 16,000 couvertures de laine ou de molleton. On y remarque un ancien château, seul reste des fortifications dont les protestans l'avaient entourée vers la fin du XVe siècle. A l'entrée des Cévennes, *Saint-Hippolyte*, peuplée de 6000 âmes, n'était, au XIe siècle, qu'un village; Louis XIV la fit entourer de murailles. Aujourd'hui bien bâtie, arrosée par le Vidourle, et traversée par un canal qui fournit de l'eau à plusieurs fontaines, elle occupe environ 600 métiers à tisser. *Anduze*, un peu moins peuplée et située agréablement au pied des mêmes montagnes, entre des rochers et des coteaux plantés de vignes et d'oliviers, est mal bâtie, mais remplie de fabriques. Vers l'extrémité occidentale du département, le *Vigan*, entouré par les Cévennes, est le chef-lieu d'une sous-préfecture. Cette petite ville, arrosée par l'*Arre*, rivalise d'industrie avec les précédentes qu'elle surpasse en population. Elle est la patrie du chevalier d'Assas qui mourut en héros; sa principale place est dé-

corée de la statue en bronze de ce guerrier qui fut exposée en 1828, à Paris, dans la cour du Louvre.

Beaucaire, que l'on croit être l'*Ugernum* des anciens, est située à cinq lieues à l'est de Nismes, sur les bords du Rhône, qui la sépare de Tarascon ; ce serait une des jolies villes de France, si ses rues étaient moins étroites. On ne peut du moins s'empêcher d'admirer la beauté de son site qui lui a valu le nom qu'elle porte (1). Ce qui lui donne une grande importance commerciale, c'est la foire qui s'y tient depuis le 22 juillet jusqu'au 28 à minuit : pendant ces six jours, elle offre presque le même mouvement et la même activité que Leipsick, à l'époque où celle-ci devient le rendez-vous de tous les commerçans du monde. Aux approches de cette grande réunion, le Rhône se couvre de bateaux chargés des marchandises fabriquées à Lyon, en Suisse et en Allemagne ; nos ports de Toulon et de Marseille reçoivent celles de l'Italie, du Levant et de l'Espagne. Cent mille négocians, arrivés de tous les points de l'Europe et de l'Orient, se pressent dans cette ville de 10,000 âmes, et la vaste prairie qui s'étend sur le bord du Rhône devient une seconde ville et se couvre de tentes, à défaut de logemens pour cette population étrangère.

Aigues-Mortes, ville de 3000 âmes, dont les environs sont couverts de marais, cité aussi bien percée que bien bâtie, entourée de remparts construits par saint Louis, sur le plan, dit-on, de ceux de Damiette, n'est plus ce port où ce prince s'embarqua d'abord en 1248, puis en 1269, pour sa malheureuse expédition de la Palestine. Ce qui donne encore quelque importance à cette petite cité, c'est l'exploitation des immenses salines du *Peccais*, terrain aride et sablonneux, dominé par un fort, et dont

(1) *Bel-Caïre* signifie *bel endroit*, *beau canton*.

le produit, qui s'élève annuellement à 1,500,000 francs, pourrait être plus considérable si les besoins du commerce l'exigeaient. Depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, ces salines occupent 150 ouvriers; mais au mois d'août, plus de 2000 sont occupés à l'enlèvement du sel. Le fort de Peccais est irrégulier, bastionné et entouré d'un fossé plein d'eau. Il a été construit jadis pour protéger l'exploitation du sel : une distance de deux lieues le sépare d'Aigues-Mortes.

L'abondance et l'étendue de ces salines, le préjugé trop répandu que la mer avec lenteur mais avec constance abandonne nos rivages, ont accrédité l'opinion que du temps de saint Louis la Méditerranée baignait les remparts d'Aigues-Mortes. Cette erreur a été adoptée par des auteurs du plus grand mérite qui en ont nécessairement conclu que cette ville est une nouvelle preuve de l'abaissement des mers. Quelques esprits judicieux ont, il est vrai, démontré la fausseté du fait, mais il a été tellement répété dans les traités et dans les dictionnaires de géographie, que nous croyons devoir rapporter les faits sur lesquels se fonde l'opinion contraire.

L'origine d'Aigues-Mortes date du VIIIe siècle; sur son emplacement s'élevait la tour *Matafère;* les eaux stagnantes qui environnaient celle-ci lui valurent son nom : elle n'était donc point au bord de la mer. Le sol actuel de la ville n'est qu'à 50 ou 70 centimètres (18 ou 26 pouces) au-dessus de la Méditerranée : si la mer était plus haute, elle couvrirait la ville. D'ailleurs, entre cette ville et le rivage, il existe des ruines qui attestent que le rivage n'a point reculé. Enfin ne voit-on pas sur la plage où campaient et s'embarquaient les croisés, les tombes qui indiquent les restes de l'hôpital des pèlerins, bâti par saint Louis? Tous ces témoins d'une époque déjà loin de nous n'attestent-ils pas que le sol d'Aigues-Mortes est encore à la

même distance de la mer que dans le IXe siècle? Mais, dira-t-on, qu'est devenu le port où s'embarqua le pieux monarque? Le port n'était que l'étang actuel dit *de la Ville.* Les vaisseaux arrivaient par le chenal appelé *Grau-de-Saint-Louis*, suivaient le *canal Vieil* et la *Vieille-Roubine*, et par une ouverture dont les traces existent, entraient dans le port et venaient s'amarrer aux anneaux en fer que l'on voit à la base des remparts que mouillent les eaux de l'étang qui est encore au niveau de la mer actuelle. Disons, avec un savant observateur (1), que si du temps de saint Louis les galères arrivaient dans le port de la ville, si sous François Ier les frégates royales pouvaient y mouiller, c'est que ces princes faisaient enlever par le dragage les sables et la vase qui, en s'accumulant, l'ont encombré depuis cette époque. Il ne faudrait pas une grande dépense pour rendre ce port à la navigation et au commerce maritime; déjà depuis long-temps le gouvernement a conçu ce projet; espérons qu'il s'exécutera : il aurait la plus heureuse influence sur le commerce du Gard, surtout si, par un canal ou une route en fer, on établissait une communication facile entre Aigues-Mortes et Alais.

Le *département de l'Hérault* est encore moins riche que le précédent en substances minérales utiles : on n'y exploite que de la houille, des marbres recherchés comme ornemens, le sel de ses importans marais salans, et des lignites qui s'emploient, sous le nom de cendres fossiles, à l'amélioration des terres. Il produit plus de céréales qu'il

(1) M. Delcros. Voyez la note qu'il a publiée le 20 janvier 1831, dans le Bulletin de la Société de géographie, *sur le prétendu abaissement de la mer à Aigues-Mortes.* Déjà il avait été devancé dans ses recherches par *di Pietro;* mais nous devons dire que M. Vaysse de Villiers, en 1816, avait, dans son Itinéraire descriptif de la France, prouvé que le sol d'Aigues-Mortes n'est pas changé depuis saint Louis. En 1784, Soulavie avait aussi démontré l'erreur de ceux qui prétendaient que la mer avait abandonné le port de cette ville.

n'en consomme, et l'immense excédant de ses vins, ses fruits secs, ses liqueurs, ses parfums et son huile, sont des objets d'un grand rapport. L'industrie manufacturière y est très-active : on y compte 550 filatures de laine, 780 métiers pour le tissage des draps, 350 pour le tissage du coton, et 900 pour la bonneterie en soie, qui occupent plus de 17,000 ouvriers. La rivière qui lui donne son nom prend sa source dans les Cévennes, au pied des hautes montagnes de l'Aigoual et de l'Esperon; elle n'est navigable que pendant un espace de trois lieues, depuis le bourg de Bessan jusqu'à son embouchure. Son cours va nous guider depuis son origine jusqu'à sa réunion avec la petite rivière de l'*Ergue*.

Sur la rive gauche de l'Hérault, à peu de distance de la chute qu'il forme, nous voyons *Ganges*, ville de 4000 habitans, industrieuse, entourée d'habitations agréables, et dominée par un vieux château. Dans ses environs se trouve la Grotte des Fées (*la Baouma de las Doumaiselas*), dont les sombres détours sont tapissés de stalactites magnifiques. A 7 lieues plus bas, et sur la même rive, *Aniane*, moins importante que Ganges, conserve encore les ruines du premier monastère bâti par saint Benoît. En remontant l'Ergue, *Clermont de Lodève* ou *Clermont-l'Hérault*, peuplée de 6000 âmes, qui fournit des draps au commerce du Levant, qui possède des tanneries importantes et des fabriques de vert-de-gris, se laisse sur la gauche, et l'on arrive à *Lodève*, l'antique *Luteva*, chef-lieu de sous-préfecture, cité mal bâtie, entourée de murailles et placée dans une vallée délicieuse. Elle a donné le jour au cardinal de Fleury. La fabrication des draps communs compose sa principale industrie.

Une route des plus tristes et des plus sauvages conduit de Lodève à *Montpellier*. Cette ville est entourée d'une vieille muraille en ruines et dominée par une citadelle,

ouvrage de Louis XIII : sa situation sur une colline élevée, d'où l'on jouit d'une vue magnifique qui s'étend d'un côté jusqu'au mont Ventoux, de l'autre jusqu'à la Méditerranée et jusqu'aux Pyrénées; des places ornées de fontaines, parmi lesquelles on remarque celle que fit construire Jacques Cœur pendant le XVe siècle; point de rues larges, mais des maisons belles et bien bâties; une esplanade spacieuse; l'arc de triomphe appelé la *porte du Peyrou*, par laquelle on arrive à la belle promenade du même nom, à laquelle aboutit un aqueduc formé de trois rangs d'arcades superposées; l'église de Saint-Pierre; l'hôtel de la préfecture et l'élégant édifice de la Bourse la placent au rang de nos plus belles villes du midi. Son université, une bibliothèque de 35,000 volumes, riche en manuscrits précieux, un superbe jardin botanique, un observatoire, plusieurs sociétés scientifiques, des écoles de musique et de dessin, un bel amphithéâtre anatomique, et surtout sa célèbre école de médecine, fondée au XIIe siècle par des médecins arabes que l'Espagne chassa de son sein, et que les comtes de Montpellier accueillirent, lui assignent une place honorable parmi les villes de l'Europe où les sciences sont enseignées avec zèle et cultivées avec succès. Elle doit à M. Fabre, digne élève de David, un des musées de peinture les plus remarquables par le nombre et le choix des tableaux. Elle a produit plusieurs hommes célèbres à différens titres : tels sont Barthez, Broussonnet, Fizes, Fouquet et Baumes, dont s'honore l'art de la médecine; La Peyronie, fondateur de l'académie de chirurgie de Paris; le naturaliste Rondelet, Magnol, que l'on peut regarder comme le fondateur de nos méthodes naturelles; Cambon, qui marqua dans nos temps de troubles et qui régénéra les finances; Cambacérès, dont on n'a jamais contesté les talens qui le portèrent aux premières charges de l'empire; Roucher, auteur du poème des Mois; le célèbre peintre

Bourdon; Vien, le maître de David et le régénérateur de la peinture en France; et Daru, le savant auteur de l'Histoire de Venise.

Nous ne décrirons point en détail les curiosités de Montpellier; quelques mots suffiront pour les faire apprécier. Le siége en marbre sur lequel se place le professeur dans l'amphithéâtre de l'école de médecine, est un monument antique, trouvé dans l'amphithéâtre de *Nismes*. Malgré la similitude de nom de l'enceinte antique avec l'enceinte moderne, il eût été mieux placé dans la Maison carrée. Il n'en est point de même du buste antique d'Hippocrate, en bronze, qui orne la salle des actes de cette célèbre école, où l'on conserve la thèse manuscrite et la robe de Rabelais qui s'y fit recevoir docteur. L'esplanade, entre la ville et le rempart, les boulevards près desquels on remarque la Tour-des-Pins, sont des promenades assez fréquentées; mais montons à celle du Peyrou, que l'on regarde avec raison comme une des plus belles du monde. C'est une plate-forme très-haute, entourée de balustrades élevées de 10 à 12 pieds au-dessus d'une autre promenade. On y arrive par un perron; une grille est à l'entrée. Le beau pavillon hexagone que l'on voit à son extrémité renferme un bassin d'où l'eau qu'amène l'aqueduc dont nous avons parlé, tombe en cascade sur des rochers artificiels qu'elle recouvre de ses nappes ondoyantes en se précipitant au fond d'un bassin inférieur. Au milieu de la place du Peyrou s'élève, depuis 1829, une statue équestre en bronze de Louis XIV. Depuis cette époque, une statue de Louis XVI a été accordée à Montpellier. Le botaniste ne peut voir sans un vif intérêt ce beau jardin des plantes, le premier qui ait été formé en France dans le but de naturaliser toutes celles qui sont remarquables par leur rareté, leur élégance ou leur utilité : le nombre des végétaux s'y élève à plus de 8000. Le goût

avec lequel ce jardin est distribué en fait une promenade agréable, et ceux qui se sont attristés à la lecture des Nuits d'Young aiment à visiter sous un ombrage épais la voûte obscure qui renferme, dit-on, la tombe de sa fille Narcissa.

L'industrie et le commerce ne sont pas cultivés avec moins de succès que les sciences à Montpellier; elle possède cinq imprimeries, mais elle renferme aussi un grand nombre de manufactures de mousselines et de cotonnades de couleur, de couvertures et de draps, de verdet et de produits chimiques, qui augmentent son importance commerciale. Ses hôpitaux, parmi lesquels on remarque celui des aliénés, la maison centrale de détention, et tous ses établissemens de bienfaisance, sont remarquables par leur belle tenue; mais ce qui lui mérite surtout des éloges, c'est son mont-de-piété, institution qui, malgré son nom, est partout usuraire et funeste à la classe populeuse qui a besoin de ses secours, et qu'on y a ramenée à sa véritable et philanthropique destination en y prêtant sur gages sans intérêts.

Montpellier ne compte pas, dans ses 36,000 habitans, les étudians qui viennent y chercher l'instruction, ni les étrangers que la douceur de son climat y attire. Sa fondation n'est pas fort ancienne. La colline sur laquelle elle est bâtie était encore, au VIIe siècle, un pâtis entouré de palissades avec une porte fermée par un verrou (*pessulus*), qui lui fit donner le nom de *Mons Pessulanus.* Deux petits villages s'y élevèrent, et, par leur réunion, formèrent Montpellier. D'autres prétendent que la possession du terrain qu'elle occupe passa à deux filles de la maison des comtes de Substantion, et font dériver de cette circonstance le nom de *Mons Puellarum* qu'elle porte aussi dans quelques anciens trites; cette ville est le siége d'un évêché.

Vers les limites orientales du département, *Lunel*, ville de 5500 habitans, est située sur un territoire renommé

pour ses vins muscats; c'est dans ses environs que se trouve une caverne que des observations géologiques ont rendue intéressante (1). On y a reconnu dans une terre d'alluvions les ossemens de divers herbivores, tels que des sangliers, des cerfs, des chevaux, des bœufs, et d'autres qui n'appartiennent plus à nos climats, tels que des hippopotames et des chameaux, mêlés à des ossemens de lions, de tigres, d'ours et d'hyènes; animaux qui ont dévoré les herbivores, ainsi que le prouve la trace de leurs dents sur les ossemens de ces derniers. A six lieues à l'ouest de Montpellier, *Frontignan*, dont on remarque l'hôtel de ville, rivalise avec Lunel par ses vins muscats. *Cette*, qu'il faudrait écrire *Sette*, parce qu'elle est bâtie sur le mont *Setius* dont parle Pomponius Mela (2), défend par ses travaux de fortifications l'entrée du canal du Midi. Bâtie en amphithéâtre entre la mer et l'étang de Thau, dont les riches exploitations de sel occupent un grand nombre de bras; précédée par un beau port accessible aux vaisseaux de haut bord, cette ville de 10,000 âmes fait un grand commerce; elle est visitée tous les ans pour ses bains de mer et de sable. La montagne à laquelle elle est adossée renferme dans ses fentes verticales un dépôt de transport agglutiné avec des ossemens fossiles d'oiseaux, de petits animaux rongeurs, de ruminans et de reptiles. Le port de Cette, qui fut fondé en 1666, est situé au pied d'une colline calcaire isolée, dont la base se rattache du côté du sud-ouest à la montagne volcanique d'Agde, par une plage étroite qui sépare l'étang de Thau de la Méditerranée, et du côté opposé, par de semblables plages, au territoire bas et marécageux d'Aigues-Mortes. Il a plusieurs fois offert un abri sûr à des vaisseaux de guerre. Il serait exposé à des ensablemens qui lui réserveraient le sort d'Aigues-Mortes,

(1) Voyez les Mémoires de M. *Marcel de Serres*.
(2) Lib. II, cap. v.

si l'on n'avait pris le parti de construire un môle isolé en avant de l'entrée du port et en prolongeant l'une des jetées : l'exécution de ce travail garantit à Cette et au département une longue prospérité.

A deux cents pas de l'étang de Thau le bourg de *Balaruc* est renommé par ses eaux thermales, employées contre les paralysies.

Il serait difficile de peindre la situation délicieuse de *Béziers :* de la colline qu'elle domine, elle jouit de la vue d'un riche vallon, où le triste feuillage de l'olivier se marie aux belles masses de verdure que forment les mûriers; où des jardins, des vergers et des vignes, entremêlés de maisons de campagne, s'étendent sur les deux rives de l'Orbe. D'un autre côté, le canal du Midi montre ses neuf écluses étagées les unes au-dessus des autres, d'où les eaux s'échappent en formant de magnifiques cascades. Patrie du savant astronome Mairan, et de Pierre Riquet qui consacra sa fortune à la construction du canal du Languedoc ou du Midi, dont il conçut le projet et provoqua l'exécution, elle remonte aux temps les plus reculés; les Romains la nommaient *Bœterræ*. Plusieurs fois ruinée par les Visigoths, les Sarrasins et Charlemagne, elle était parvenue au plus haut point de splendeur, lorsqu'elle fut saccagée au XIIIe siècle, pendant la croisade contre les Albigeois, par Arnaud, abbé de Cîteaux, dont on connaît la réponse à ses fanatiques compagnons qui lui demandaient, en prenant d'assaut cette malheureuse ville, à quels signes ils reconnaîtraient les catholiques : *Tuez tout, Dieu saura bien reconnaître les siens.*

Non loin des bords de la mer, au pied d'une montagne d'origine volcanique, *Agde*, jadis *Agatha*, fondée par une colonie grecque, jouit d'un port avantageusement placé pour le commerce de cabotage; elle possède 120 navires et une population de 8000 habitans. Au nord-est de Béziers,

sur le bord de la *Peyne*, près de la rive droite de l'Hérault, *Pézenas*, qui renferme plus de 8000 âmes, est la ville que Pline nomme *Piscenæ;* les vins de son territoire sont excellens, et ses fabriques de tissus de laine sont estimées.

Sur le revers occidental des montagnes Noires et d'Espinouse, le *Tarn* arrose un *département* moins riche et moins éclairé que celui que nous venons de décrire. Autrefois il tirait un grand avantage de la culture du pastel, mais cette plante n'y produit plus que des bénéfices bornés depuis que l'indigo lui est préféré; il cultive encore avec succès l'anis et le safran; il possède des forêts qui fournissent des bois de charpente; les pâturages y sont abondans, et les récoltes en céréales et en vins, dépassant les besoins de l'habitant, fournissent un aliment à son commerce. La houille est la seule substance minérale dont le produit soit de quelque importance; l'industrie manufacturière livre à la circulation une grande quantité de tissus de laine et de coton, ainsi que plusieurs ouvrages en métaux. Partout le peuple est laborieux.

Alby, au bord du Tarn, la plus laide ville archiépiscopale de France, est la patrie du mathématicien Rossignol, qui vécut sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV; elle a vu naître aussi l'infortuné La Pérouse et le général de cavalerie d'Hautpoul; son intérieur n'offre que des rues sans largeur et sans régularité; sa cathédrale, ornée intérieurement de vieilles peintures qui couvrent ses murailles, est un chef-d'œuvre de hardiesse; elle a 105 mètres de longueur, 27 de largeur et 30 de hauteur, et son clocher 94; son orgue passe pour un des plus beaux qu'il y ait en France. L'ancien palais archiépiscopal ressemble à une forteresse. La promenade appelée la *Lice* est une belle terrasse d'où la vue plonge sur une plaine magnifique. Son nom latin d'*Albiga* prouve que cette ville était la principale cité des *Albigi*, comme elle fut depuis la capitale de l'Albigeois,

province qui, dès le XIIe siècle, fut ravagée par le fanatique Simon de Montfort, et qui souffrit encore tant de persécutions sous le règne de Louis XIV.

A une lieue d'Alby, vers le nord-est, on voit le fameux *Saut du Sabot* ou *Saut du Tarn.* « C'est une cataracte, ou plutôt une suite de cataractes dans lesquelles cette rivière roule et se précipite à travers une surface escarpée de roche calcaire, qu'elle sillonne et pénètre de tous les côtés. Elle s'y divise et subdivise en une infinité de petits courans ou plutôt de torrens, dont on entend et voit les eaux bouillonner et bondir au fond des canaux profondément escarpés qu'elles se sont creusés dans les entrailles mêmes du roc, tellement qu'on ne voit plus la rivière en cet endroit, on ne voit que le massif calcaire qui la remplace; on peut même la traverser à pied sec, du moins en été, en franchissant par autant d'enjambées chaque courant, et choisissant les endroits où ces enjambées ne présentent pas un saut périlleux (1). »

Castres, fondée en 647 sur l'emplacement d'un camp romain, est la plus importante ville du département par sa population, et la plus intéressante par ses fabriques. Elle compte 16,000 habitans, renferme des métiers à tisser des draps, de la toile et du coton, et possède des papeteries, des tanneries, ainsi que des forges et des fonderies de cuivre. L'hôtel de la sous-préfecture est l'ancien palais épiscopal, magnifique édifice construit d'après les dessins de Mansard. La rivière de l'*Agout* divise la ville en deux parties, réunies par deux ponts en pierre. Au nombre des hommes marquans auxquels elle a donné le jour, nous citerons Rapin Thoyras, l'académicien André Dacier et le littérateur Sabatier. Dans ses environs, un lieu nommé *la Roquette*, parce qu'il est couvert de débris de roches,

(1) *Vaysse de Villiers :* Itinéraire descriptif de la France. — Région du sud : 1830.

attire les curieux empressés de visiter le *Rocher tremblant* et la *Grotte de saint Dominique*. Le Rocher tremblant est une masse de 360 pieds cubes dont le poids est estimé à 600 quintaux, et dont la forme irrégulière approche de celle d'un œuf aplati posé sur le petit bout; il repose sur le bord d'un gros rocher placé sur le penchant d'une colline; la force d'un homme suffit pour le mettre en vibration, et lorsqu'il est en mouvement, ses balancemens se répètent sept à huit fois d'une manière bien sensible. La grotte qui porte le nom du fondateur de l'ordre des frères prêcheurs, auquel elle servit de retraite, est située au pied de la montagne qui supporte le Rocher tremblant; elle est composée de galeries souterraines d'environ 800 toises de longueur sur 10 à 12 de largeur, que précède une salle assez vaste. Les parois de ses excavations sont tapissées de rochers arrondis, entassés les uns sur les autres, et quelquefois avec tant de régularité, qu'on croirait qu'ils sont plutôt l'ouvrage de l'art que de la nature (1).

Après Alby et Castres, le département renferme peu de villes qui méritent l'honneur d'être citées. *Gaillac*, sur la rive droite du Tarn, à l'endroit où il commence à être navigable, construit des bateaux, fabrique des futailles, des ouvrages au tour, et fait un grand commerce de vins et d'eaux-de-vie que produisent les coteaux qui bordent sa plaine. Cette ville de 7 à 8000 âmes, qui n'a aucun édifice remarquable, est la patrie du savant jésuite Gaubil. Le village de *Saint-Pierre de Lombers* tient une place dans l'histoire, pour avoir été, en 1176, le lieu où s'assembla le concile dont la décision fut le signal de la croisade contre les Albigeois, et des massacres qui ensanglantèrent le Languedoc. La petite ville de *Lavaur*, qui fut

(1) Voyez l'Encyclopédie méthodique, tom. III.

aussi le siége d'un concile en 1212, renferme des tanneries, des filatures de coton et des fabriques de soieries. Elle est l'entrepôt des soies des départemens environnans. *La Bruguière*, chef-lieu de canton, peuplé de 4000 âmes, est près de la rivière de *Thoré* qui se perd dans des cavités souterraines et laisse son lit à sec sur une longueur de 800 mètres; enfin *Sorèze*, peuplée de 2500 âmes, est célèbre par son ancien collége.

Traversé par le canal du Midi, arrosé par le Tarn, l'Ariège, la Garonne, et par quatorze autres cours d'eau; borné au sud par les hautes cimes des Pyrénées; couvert d'un sol riche et fertile, composé de terres plus ou moins fortes ou légères, le *département de la Haute-Garonne* doit à ses vastes pâturages la qualité de son bétail et le nombre de ses troupeaux; à ses antiques forêts, des bois propres aux constructions navales; à la douceur de son climat, à l'exposition de ses coteaux, une grande superficie en vignes, médiocres il est vrai, mais si productives que les deux tiers de leur récolte sont livrés au commerce. Ses productions minérales sont variées, mais peu utilisées, à l'exception de deux sources salées et des eaux minérales et thermales d'*Encausse*, de *Barthe* et de *Bagnères-de-Luchon*. Il possède des forges à la catalane, des fabriques d'acier cémenté et des manufactures d'étoffes et de tissus de diverses espèces.

Les bords du Tarn, qui traverse la partie septentrionale de ce département, nous conduisent à *Villemur*, chef-lieu de canton, petite ville mal bâtie, peuplée de 6000 âmes, près du confluent de la Save et de la Garonne. *Grenade*, propre et jolie, mais construite en briques, est la patrie de Cazalès.

En remontant la Garonne, sur un espace de cinq lieues, on arrive à *Toulouse*, l'ancienne cité des *Tolosates*, qui occupaient le premier rang parmi cette nation des *Tecto-*

sages, que l'on voit figurer avec gloire dans les expéditions lointaines dirigées par Bellovèse, Sigovèse et Brennus. Elle fut pendant plusieurs siècles la capitale du royaume des Visigoths, puis celle des comtes de Toulouse, jusqu'au moment où le Languedoc fut réuni à la France. Il n'existe plus, des nombreux monumens qu'elle possédait à l'époque où elle se faisait remarquer parmi les plus importantes colonies romaines, que des débris de temples, des fragmens de bas-reliefs et de statues que roule la Garonne près du moulin du Basade, et quelques autres débris conservés dans le musée de la ville. Malgré quelques beaux hôtels et plusieurs maisons modernes construites avec goût, malgré les embellissemens qu'elle a éprouvés depuis plusieurs années, cette grande et célèbre ville laisse encore beaucoup à désirer : les constructions en briques y sont trop multipliées; ses rues, généralement étroites et tortueuses, deviennent d'autant plus irrégulières qu'en prenant le soin de les aligner, on remplace les maisons qui tombent en ruines par des habitations placées dans un nouvel alignement, en sorte qu'à quelques exceptions près, les rues n'offrent plus que des maisons qui avancent et d'autres qui reculent. Ses places publiques sont encore inachevées, mais annoncent ce qu'elles pourront être lorsqu'elles seront terminées. Les trois plus belles sont la place Royale, décorée par la façade du Capitole, la jolie place de Saint-George et celle d'Angoulême, que l'on peut déjà compter au nombre des plus régulières de l'Europe. Toulouse s'étend sur la rive droite de la Garonne, et n'a sur la rive opposée que le faubourg Saint-Cyprien. De ce côté, un arc de triomphe, construit sur les dessins de Mansard, forme l'entrée du Pont-Neuf, le plus beau de ses sept ponts. Ses larges quais présentent un aspect imposant; mais si la belle allée d'Angoulême, qui va de la place de ce nom au canal du Midi, celles de l'Esplanade, le bord intérieur du canal,

depuis le pont de Guilleméry jusqu'au pont de Matabiau, et les avenues d'Arnaud-Bernard et de Matabiau se garnissaient d'habitations, il se formerait, hors de l'ancienne enceinte, un quartier qui pourrait être comparé aux plus beaux quartiers des plus belles villes de l'Europe. Toulouse est, par son étendue, une des cités les plus considérables de France, et l'une des plus importantes par sa population que l'on peut évaluer à 60,000 habitans, en y comprenant 2000 élèves de ses diverses écoles, et une garnison de 3000 hommes; ses murailles, construites en 1345, et que l'on voyait naguère encore flanquées de deux grosses tours rondes et percées de neuf portes, tombent de jour en jour sous le marteau démolisseur.

La plupart des édifices et des monumens de cette ville méritent l'attention des étrangers. Le Capitole, ou l'Hôtel de Ville, qui occupe un des grands côtés de la place Royale, est presque entièrement reconstruit à neuf sur l'emplacement de l'ancien édifice. Sa façade, longue de 360 pieds sur 120 de hauteur, présente l'aspect le plus imposant. Si nous entrons dans la première cour, on nous montrera la place où le duc de Montmorency fut décapité, et dans la salle dite des *Armoires de fer*, l'arme qui fit tomber la tête de ce héros, qui, malgré son repentir, ne put trouver grâce près de son roi, ou plutôt près du plus implacable des ministres. La *galerie des Illustres* renferme les bustes des personnages dont la ville a voulu honorer la mémoire. Depuis Marcus Primus Antonius, sénateur romain, qui naquit à Toulouse l'an 19 de l'ère chrétienne, jusqu'au savant naturaliste Picot de La Peyrouse, qui mourut en 1830, plus de 160 noms plus ou moins célèbres dans les arts, les sciences, les lettres, la magistrature, l'état militaire et l'ordre ecclésiastique, tels que Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, l'un des héros de la première croisade, Clémence Isaure, qui fonda en 1323 le collége

de *Gay-Savoir*, érigé en académie des Jeux floraux en 1694, le jurisconsulte Cujas, le courageux magistrat Duranti, que les ligueurs massacrèrent en 1589, le mathématicien Fermat, le tragique Campistron, le chancelier de France Guillaume de Nogaret, l'abbé Sicard, instituteur des sourds-muets, figurent dans cette galerie. Dans la salle des séances de l'académie des Jeux floraux, contiguë à la galerie des Illustres, on remarque la statue de Clémence Isaure.

Au centre de la place Royale s'élève une magnifique fontaine érigée par les soins de M. de Montbel, alors maire de Toulouse, et qui, devenu ministre, fut l'un des signataires des fatales ordonnances de Charles X. Ce beau monument en marbre blanc des Pyrénées est orné de bas-reliefs relatifs à la campagne d'Espagne en 1823 : que ne retracent-ils les principales scènes de la bataille livrée sous les murs de Toulouse en 1814, et dans laquelle le maréchal Soult se couvrit de gloire en battant l'armée anglo-espagnole trois fois plus nombreuse que la sienne et commandée par le duc de Wellington! Le sculpteur aurait vu le travail de son ciseau à l'abri de l'instabilité attachée aux événemens que l'esprit de parti peut considérer sous plusieurs faces. La fontaine qui décore la place de Saint-George est une colonne cannelée en fer fondu, de 52 pieds de hauteur, surmontée d'un globe de bronze doré, et dont le piédestal en marbre blanc est orné de quatre griffons en fonte qui jettent de l'eau dans un grand bassin en pierre. Une autre fontaine monumentale s'élève sur la place de la Trinité; elle consiste en une coupe de marbre blanc des Pyrénées, supportée par trois figures de femmes en bronze, dont le corps se termine par des rinceaux d'une grande richesse. L'eau s'élance en gerbe du milieu de la coupe, à 24 pieds au-dessus du sol, et retombe en nappes abondantes. Outre ces fontaines élégantes auxquelles nous pourrions en ajouter sept autres moins remarquables, cent fontaines-bornes

d'une forme gracieuse sont distribuées dans les divers quartiers de la ville. Alimentées par une belle machine hydraulique, et coulant nuit et jour, elles lavent sans cesse et rafraîchissent les rues. Aussi Toulouse, la ville de France naguère une des plus pauvres en fontaines, est-elle aujourd'hui l'une des mieux arrosées. Elle doit à l'administration de M. de Montbel ce genre d'agrément et d'utilité.

La cathédrale serait une des plus belles de France, si elle était terminée : la nef et le portail appartiennent à une ancienne église lourdement gothique; mais le chœur, bâti au XVIe siècle pour une nouvelle église qui n'a pas été continuée, ne se trouve pas dans l'alignement de la nef. On admire l'élégance de ce chœur et le beau morceau de sculpture de Germain Drovet représentant le martyre de saint Etienne. L'ancien palais archiépiscopal, attenant à cet édifice et consacré à la préfecture, est le plus bel édifice moderne après le Capitole. La salle de spectacle nouvellement construite n'offre rien de remarquable.

L'église des Grands-Augustins, beau monument du XIVe siècle, a été convertie en un musée que l'on peut considérer comme l'un des plus remarquables du royaume. On y voit quelques tableaux originaux de Philippe de Champagne, de Vincent, des deux Rivals, originaires de Toulouse, ainsi qu'une esquisse de Rubens. On y a réuni des statues, des inscriptions et tous les objets d'antiquité que différentes fouilles ont fait découvrir dans le département. La ville possède deux bibliothèques publiques contenant ensemble 60,000 volumes. Dans celle du collége on conserve les Heures de Charlemagne, *in-quarto*, en lettres d'or sur vélin, données par ce prince à l'abbaye de Saint-Sernin, lors de son passage à Toulouse en 778. Les autres établissemens les plus remarquables sont : l'académie universitaire, celle des beaux-arts, l'école secondaire de méde-

cine et de chirurgie, le collége royal, le jardin botanique, l'arsenal, l'école d'artillerie, celle d'équitation, la fonderie royale de canons et l'hôtel des monnaies. Toulouse renferme aussi deux grands hôpitaux, un hospice des orphelins et six maisons de secours. Enfin cette ville entretient onze imprimeries, vingt-trois magasins de librairie, et publie deux journaux politiques et neuf journaux de sciences et de littérature.

Avant de quitter Toulouse et les sites charmans qui l'entourent, donnons une idée de ses habitans. « Beaucoup d'esprit et de gaieté, beaucoup de penchant à l'obligeance et aux sentimens affectueux, beaucoup de douceur et d'amabilité dans le commerce de la vie, tels sont, avec un grand fonds de vivacité, source trop ordinaire d'une excessive promptitude dans le jugement comme dans la détermination, les traits éminemment caractéristiques du Toulousain. L'étude des lois et leur application, les travaux scientifiques et littéraires, la culture des arts, particulièrement de la danse et de la musique, les plaisirs et les fêtes, tels sont les principaux et les divers élémens des occupations auxquelles il se livre avec le plus d'ardeur. Le Toulousain dans toute sa charge est un Gascon renforcé : comme tel, il est satisfait de lui-même, et pense que tout le monde doit l'être. Vient-il dans la capitale de la France, il y porte le même ton et la même assurance qu'il avait dans celle de son département. Il l'y conserve sans altération, et ne voit pas de raison pour changer en rien ses habitudes, ni pour apporter aucune modification à ses manières qu'on peut appeler *ultra-provinciales*. Ne doutant de rien, il affirme tout ce qu'il dit, il dit tout ce qui lui passe par la tête, toujours avec cette gaieté languedocienne qu'accompagne trop souvent la légèreté, et toujours avec son accent toulousain. Si quelquefois il fait rire à ses dépens, quelquefois aussi il amuse la société par les saillies gaies et piquantes

dont il assaisonne ses discours. Dans tous les cas, il est le premier à rire de ce qu'il dit, et ne demande pas mieux que de faire rire, sans s'embarrasser si c'est de sa personne ou de ses bouffonneries; il est même fort bon joueur à cet égard.

« Voilà pour les manières plus encore que pour le caractère, et pour la classe lettrée bien plus que pour celle du peuple, dont nous allons nous occuper. Ici la teinte se rembrunit : cette légèreté nationale qui, accompagnée d'une grande mobilité d'esprit, calcule peu et ne prévoit rien, n'ayant pas été modifiée par l'éducation, rend et a rendu le peuple toulousain extrême en tous points, comme en tous temps. Lors de nos dissensions religieuses, on le voit se livrer à tout le délire du fanatisme, d'accord avec son parlement, ainsi que ses capitouls qui refusent d'enregistrer les édits de tolérance échappés parfois, et comme par hasard, à la sanguinaire cour de Charles IX. Il repousse avec une sorte de rage toute mesure de douceur, accueillant au contraire avec transport la nouvelle et l'ordre du massacre de la Saint-Barthélemy, ordre qu'il exécute avec une atroce émulation, de manière à ne pas le céder en férocité aux égorgeurs de Paris. Peu de temps après, il épouse les excès de la Ligue avec la même fureur, et massacre le vertueux président Duranti pour s'être montré dévoué à la cause royale. Au temps de la révolution, il en épouse d'abord les principes avec ardeur, ensuite les excès avec violence, puis les excès opposés avec une violence égale, et les uns et les autres y ont eu leurs égorgeurs et leurs victimes. Plus tard, Bonaparte est accueilli avec enthousiasme; plus tard encore, on accueille avec le même enthousiasme lord Wellington et son armée..... Peu de temps après, le général Ramel, envoyé à Toulouse par le roi, à titre de commandant du département, y est massacré pour avoir refusé de soudoyer les compagnies secrètes, qui, s'instituant volon-

taires royaux, voulaient commander eux-mêmes dans le Midi (1). »

La route de Carcassonne traverse une plaine magnifique et la petite ville de *Villefranche de Lauraguais*, située sur le bord de l'*Hers* et près du canal du Midi. *Muret*, dans une vallée, au confluent de la Louge et de la Garonne, fabrique de la faïence fine et des draps communs. Elle est célèbre dans notre histoire par le siége que Simon de Montfort y soutint en 1213 contre le roi d'Aragon, et par la sanglante bataille dans laquelle celui-ci perdit la vie. A *Saint-Martory*, situé à l'embranchement de quatre grandes routes, on traverse sur un beau pont terminé par deux arcs de triomphe, la Garonne, qui arrose une jolie vallée. Cette ville a vu naître, au IVe siècle, le prêtre Vigilance, qui tenta vainement de réformer les abus introduits dans l'Eglise. *Saint-Gaudens*, sur la rive gauche du fleuve, est l'entrepôt d'un grand commerce avec l'Espagne. En continuant à s'élever vers les Pyrénées, *Saint-Bertrand-de-Comminges*, autrefois considérable, renferme à peine 800 habitans; on y voit des ateliers de marbrerie d'où sort une grande quantité de vases, de statues et de bas-reliefs. Le mausolée du saint évêque dont elle porte le nom se fait admirer dans son église. Le hameau de *Valcrabère*, en latin *vallis Capraria*, qui lui sert de faubourg, est bâti sur les ruines de *Lugdunum Convena* ou *Civitas Convenarum*, cité qui s'élevait jusqu'à Saint-Bertrand-de-Comminges. Un reste de voûte romaine, qui paraît avoir appartenu à un théâtre, est une des plus importantes ruines que l'on y remarque, mais des fouilles faites dans la ville et dans le faubourg ont fait découvrir un grand nombre d'inscriptions de tombeaux et de bronzes. A une lieue de *Saint-Béat*, triste ville de 1200 âmes dont les maisons en marbre semblent menacées de destruction

(1) M. *Vaysse de Villiers :* Itinéraire descriptif de la France.

par les deux montagnes qui y forment un étroit défilé, qu'une forte digue préserve des inondations de la Garonne, on quitte la vallée qu'arrose ce fleuve, pour entrer dans celle dont l'extrémité est occupée par Bagnères, à l'ouverture de celle de Luchon.

Bagnères-de-Luchon mérite à peine le titre de ville, mais les accroissemens qu'elle prend chaque année ne tarderont point à le lui acquérir. Sa forme est celle d'un triangle dont chacune des pointes est prolongée par une avenue : l'une bordée de platanes, qui aboutit à la vallée de Luchon, l'autre de sycomores, qui s'étend dans la vallée de Larboust, et la troisième de deux rangs de tilleuls, qui remonte la vallée de la Pique. Cette dernière, la plus septentrionale, est celle qui conduit aux bains, et conséquemment la plus fréquentée. Elle est bordée de maisons bien bâties; l'établissement thermal, l'un des plus beaux de ce genre, a l'apparence d'un château moderne. Les Romains possédaient aussi des bains non loin de cet édifice (1). A différentes époques on y a trouvé des autels et des inscriptions votives. La vallée de Luchon près de Bagnères est large, partagée en belles prairies et en terres labourées qui rapportent souvent deux récoltes dans la même année; dans ses environs on nourrit beaucoup de gros bétail et des chèvres. Des gorges où l'on respire le parfum des fleurs; la vue du pic de la Maladetta, couvert de neiges éternelles et situé sur la crête des Pyrénées espagnoles; les torrens qui tombent en cascades, répandent un intérêt et un charme inexprimables sur les excursions que l'on fait autour de Bagnères. Mais au milieu de cette nature si belle et si riche, on est souvent attristé par la rencontre de ces êtres dégradés appelés

(1) Ils les appelèrent d'abord *Aquæ Convenarum*, et par la suite, *Aquæ Balneariæ Luxoniensis*. En creusant le nouveau bâtiment thermal, on découvrit plusieurs pierres romaines, dont une, en forme d'autel antique, porte cette inscription : NYMPHIS AUG. SACRUM. On l'a placée dans la cour, à gauche de la porte d'entrée.

crétins ou cagots, aussi hideux par la maladie du goître dont ils sont affectés, que par leur dégradation morale; véritables *parias* de nos Pyrénées, hommes, femmes, enfans, tous sont vus avec horreur par les autres habitans qui les réservent aux travaux les plus vils. L'aisance et la propreté, compagnes du travail, contribuent heureusement par leurs progrès, chaque année plus sensibles, à diminuer le nombre de ces infortunés.

« On ne peut faire quelque séjour dans cette ville sans visiter la chaîne de montagnes dont elle est dominée au midi; il faut, pour cela, remonter le cours de la Pique à travers les forêts, dans lesquelles on s'enfonce après avoir dépassé les ruines de la manufacture de safre et d'azur, et un peu plus haut celles du fort de Castel-Viel. Un sentier qui suit les sinuosités d'une vallée étroite et déserte conduit à un hospice français où les muletiers qui passent en Espagne trouvent un abri et quelques alimens. De cet asile sauvage on croit découvrir les bornes de l'univers; c'est la crête des montagnes qui séparent les deux empires: on y parvient par un sentier en zigzag, pratiqué à travers des éboulemens, et on la franchit par une fente de rocher, connue sous le nom de *Port de Vénasque*. L'espace qui se trouve entre l'hospice et ce passage offre un amphithéâtre de ruines; sa triste monotonie est interrompue par quatre lacs dont les compartimens bizarres annoncent les grandes secousses auxquelles ils doivent leur existence.

« Quittons cette terre désolée et revenons sur nos pas. A moitié chemin du port de Vénasque à Bagnères, on voit sur la rive droite un courant d'eau qui vient se jeter dans la Pique; c'est le torrent du Lys, qui, dans son cours tortueux et presque rétrograde, semble regretter la vallée à laquelle il a donné son nom. Remontons vers sa source, traversons avec lui ces épaisses forêts, nous serons bientôt dédommagés des difficultés de ce trajet montueux.

« Rien n'est plus riant, rien n'est plus pittoresque que cette *vallée du Lys*, dans laquelle nous entrons; la nature, pour l'embellir, semble déroger à ses lois ordinaires. Dans toute la chaîne des Pyrénées la végétation s'affaiblit à la hauteur où nous nous trouvons; tandis que de riches prairies tapissent ici les bords du torrent, et répandent leur éclatante verdure jusque sur les flancs des montagnes: 240 granges, d'une construction élégante, abritent d'innombrables troupeaux, et renferment leur provision de foin pour l'hiver. Il a suffi d'éloigner ces troupeaux des pâturages pendant quelques semaines pour donner à l'herbe naissante le temps de croître et de mûrir, et aux propriétaires celui de la recueillir. Cependant le fond de cette vallée avoisine les rochers calcaires qui soutiennent la crête des Pyrénées. Une cascade fort élevée étend la nappe de ses eaux sur leur flanc; elle se précipite avec tant d'impétuosité dans un gouffre connu sous le nom de *Trou d'Enfer*, qu'une épaisse vapeur empêche d'en approcher de plusieurs toises.

« De Bagnères-de-Luchon on remonte la rivière de Go pour entrer dans la vallée de Larboust, remarquable par la beauté de ses pâturages, que couvrent de nombreux troupeaux, et par la position pittoresque de ses villages. Le village d'*Oo* se trouve à l'extrémité orientale de cette riante vallée, et semble être aussi le terme du monde habité. Les montagnes qui le dominent annoncent l'entrée d'une des vallées les plus sauvages et les plus désertes des Pyrénées, c'est le val de l'*Asto*. Le torrent qui mugit dans le fond de cette gorge étroite s'échappe du lac *Culégo* ou *Séculéjo*, auquel M. Ramond donne une surface de 200,000 toises carrées. Ce lac, de figure ovale, a son plus grand diamètre du midi au nord; il est retenu à ce dernier aspect par une digue naturelle, dont une crevasse donne naissance au torrent: il reçoit les eaux du lac d'Espingo qui le domine

de 800 toises. Une cataracte se précipite de la surface de l'un dans les profondeurs de l'autre avec un fracas épouvantable. Le cristal de ces eaux est d'autant plus brillant qu'il contraste avec les rochers rembrunis rassemblés en ligne circulaire autour du lac inférieur (1). »

Malgré l'aridité des montagnes qui depuis la cime des Pyrénées s'étendent jusqu'au canal du Midi; malgré les montagnes Noires qui s'élèvent au nord et qui dépendent de la chaîne des Cévennes, le *département de l'Aude* tire de son agriculture des produits qui dépassent ses besoins. La principale rivière qui l'arrose, le canal qui le traverse d'occident en orient (2), et la Méditerranée qui le baigne, l'ont rendu commerçant, ou du moins ont contribué à l'activité de son industrie. Il a compensé le peu d'importance de ses exploitations minérales par des usines et des forges, et sous ce dernier rapport il est en troisième ligne. L'habitant actif, économe et frugal, possède une aisance qui excède la moyenne reconnue dans les autres départemens; cependant la population est loin d'y atteindre l'importance que produisent le travail et la prospérité.

Sostomagus, l'une des plus anciennes villes de la Gaule méridionale, fut ruinée à l'époque où les Goths s'établirent dans nos contrées; plus tard ils la rebâtirent et la fortifièrent; et comme ils étaient ariens, elle prit le nom de *Castrum Novum Arianorum*, aujourd'hui *Castelnaudary*. Le canal du Midi, qui la traverse, y forme un beau bassin qui sert de port, et dont l'enceinte, garnie de quais ombragés par des arbres, est sa plus belle promenade; les établissemens de bienfaisance et d'industrie ne manquent pas dans ses murs; les souvenirs historiques s'y pressent : on sait que le comte de Toulouse fut obligé de

(1) *Description des Pyrénées*, par Dralet.

(2) Sur une étendue de 185,630 mètres, le canal du Midi en parcourt 121,172 sur le territoire du département de l'Aude.

démolir ses fortifications en faisant sa paix avec saint Louis, l'an 1229; que les Anglais la brûlèrent en 1355; qu'elle fut rebâtie et augmentée environ dix ans plus tard, et que ce fut sous ses remparts que le maréchal de Schomberg, à la tête des troupes de Louis XIII, défit celles de Gaston d'Orléans, commandées par le duc de Montmorency, qui fut décapité à Toulouse. Parmi les hommes distingués auxquels elle a donné le jour, nous citerons le brave et savant général Andréossy. Ses filatures de laine, mues par des machines hydrauliques, sont remarquables par leur importance. A une lieue et demie à l'est de cette ville, la petite cité de *Saint-Papoul*, qui renferme à peine 1500 habitans, fut depuis 1317 jusqu'en 1790 le siége d'un évêché.

De Castelnaudary à *Carcassonne* il n'y a que les bords du canal du Midi qui soient ombragés de quelques arbres; le reste de la campagne offre la plus triste nudité. La répugnance des gens de ce pays pour les arbres passe toute croyance. Aussi c'est ce qui fait dire à un voyageur français, que certainement les habitans de l'Aude ne descendent pas des adorateurs des forêts. « Et ce n'est pas, ajoute-t-il, le paysan seul qui détruit toute plante portant ombrage; des hommes, qui hors de là ont tous les symptômes de la civilisation, s'en vont hachant, coupant, rasant et ne plantant jamais. Si on leur demande, en contenant le mieux possible son indignation, comment, sous un climat quelquefois brûlant, sujet à des vents insupportables et presque continuels, ils ne cherchent pas à se procurer quelque abri par des plantations, comme on fait ailleurs, ils ont la confiance de vous répondre que chez eux le terrain est trop précieux pour cela : comme si en Normandie et en Flandre la terre se donnait pour rien (1)! » L'*Aude* divise Carcas-

(1) *Promenade de Paris à Bagnères-de-Luchon*, par M. le Cte P. de V.

sonne en deux parties : la ville haute, misérable et presque déserte, entourée de vieilles murailles, est mal bâtie, sur un rocher; la ville basse, formée de rues larges et bien percées, arrosées par des ruisseaux d'eau vive, est animée par le mouvement de son beau port sur le canal, ornée de belles promenades, d'une cathédrale dont on admire les vitraux, d'un hôtel de ville dont on remarque la porte d'entrée, d'un hôtel de préfecture avec un jardin magnifique, de belles casernes et de plusieurs autres édifices. Dès le XIIe siècle cette ville était renommée pour ses fabriques de draps : on en compte environ quarante, dont la plupart travaillent pour le Levant. Carcassonne est *Carcaso* dont parle César (1). Elle est la patrie de Fabre d'Églantine. Dans ses environs, sur les bords du Fresquel, qui passe sous le canal, on voit un arc de triomphe élevé à Numérien.

Limoux, sur l'Aude, renferme une dizaine de fabriques de draps et de ratine, et n'offre rien de remarquable qu'une porte appelée *porte de la Trinité*. On prétend que cette cité existait du temps de Jules César sur la montagne de Lacanal, à 300 mètres de la ville actuelle, qu'elle fut détruite pendant les guerres du comte de Toulouse, et rebâtie dans la plaine en 1262. L'Aude arrose aussi la petite ville d'*Alet*, peuplée de 1100 âmes, et connue pour ses eaux thermales. *Narbonne*, célèbre sous le nom de *Narbo* 300 ans avant notre ère, et surnommée *Martius* par le consul romain qui, 150 ans plus tard, y fonda une colonie, est située sur le canal de la Robine, qui, par l'étang de Sigean, communique avec la Méditerranée : on admire sa cathédrale gothique, et l'on voit avec intérêt, sur ses murs d'enceinte, dans ses églises, et dans la cour de l'ancien archevêché, plusieurs débris antiques bien conservés. C'est

(1) De Bell. Gall., lib. III.

la patrie de Varron, poète et guerrier, de l'empereur Marc-Aurèle, de l'orateur Fronton et du savant antiquaire Montfaucon. Au moyen âge, quatre fois plus peuplée, elle faisait des traités de commerce avec Alexandrie et Constantinople, et l'air qu'on y respirait était renommé pour sa pureté; aujourd'hui ville de 10,000 âmes, ayant pour port celui de *La Nouvelle* sur le canal, le miel de son arrondissement forme une des branches de son commerce, mais les émanations des marais d'alentour ont un effet pernicieux sur la santé de ses habitans.

L'extrémité *orientale* des *Pyrénées* donne son nom au département que nous allons parcourir. Il est divisé en trois petits bassins qu'arrosent le *Gly*, la *Tet* et le *Tech*, qui coulent dans la direction générale de l'orient. Son climat est chaud, et l'hiver on y éprouve une température printanière. Son exposition y développe la végétation des contrées orientales dont la vigueur se fait principalement remarquer dans les vallées du Carrol, de la Tet et du Tech: les grenadiers y forment une partie des haies; les champs sont couverts de mûriers, d'oliviers et d'orangers; le serpolet, le genièvre, la lavande et le romarin couvrent les terrains incultes et les flancs des montagnes, et les vents portent au loin leurs parfums agréablement mélangés; la vigne, excitée par les chaleurs de l'été, produit une grande quantité de vins, dont les deux cinquièmes sont livrés au commerce: les coteaux de *Collioure*, de *Salces* et de *Rivesaltes* sont les plus estimés. Cependant, pour faire ombre au tableau que présentent tant d'avantages physiques, nous devons dire que pendant la brûlante saison, l'aridité règne souvent sur ce pays jusqu'au bord des rivières que l'inclinaison de leurs lits met alors à sec, et que dans la saison des pluies ou pendant la fonte des neiges, elles se transforment en torrens dévastateurs. Nous devons encore dire que les terrains qui bordent la mer, formés par des atter-

rissemens, ne sont, jusqu'à l'embouchure du Tech, que des plages marécageuses dont les émanations nuisent à la prospérité de plusieurs cantons, et produiraient l'effet le plus nuisible sur la population, si l'air n'était de temps en temps purifié par un vent du nord-ouest appelé *tramontane*, parce qu'il traverse les montagnes de *Corbières*, que nous avons vues s'étendre dans le département de l'Aude.

Perpignan, siége de préfecture et d'un évêché suffragant de l'archevêché d'Alby, est située sur la rive droite de la Tet, et sur la petite rivière de la Basse. Elle est à deux lieues de la mer, au pied d'une colline, et probablement non loin de l'emplacement de l'ancienne cité municipale de *Flavium Ebusum*. Ses vieilles fortifications et les travaux élevés d'après les principes de Vauban ont été presque entièrement renouvelés en 1823. Du haut de ses remparts, la vue s'étend sur une plaine magnifique bordée par des montagnes que domine vers le couchant le pic du *Canigou*, toujours couvert de neige. Sur le côté opposé, plusieurs percées naturelles faites au milieu des plus rians coteaux, laissent voir la mer qui se déploie dans le lointain. La citadelle, dont le sol élevé est traversé par un puits intarissable, domine toute la ville, que l'on distingue en *neuve* et *vieille;* les casernes, bâties par Louis XIV pour contenir 5000 hommes, occupent l'un des deux grands côtés de la vaste place d'armes. Il ne manque à l'église de Saint-Jean qu'un portail pour être un bel édifice : elle l'emporte cependant sur l'hôtel de ville, le palais de justice et l'hôtel des monnaies. Nous ne dirons rien de la salle de spectacle. Le collége, la bibliothèque, contenant 13,000 volumes; le cabinet de physique, la collection d'histoire naturelle, le jardin botanique et la pépinière départementale, sont certainement fort utiles, mais n'ont rien de comparable à la bergerie royale, hors des murs de la ville, établissement dont on admire la belle tenue. Perpignan

est le centre d'un grand commerce de vins, d'eau-de-vie, de laine et de soie. Dans ses murs mourut, en 1285, le roi Philippe-le-Hardi, et naquirent Jean Blanc qui la défendit en 1285 avec opiniâtreté, le peintre Rigaud et le général Dugommier.

Prades, dans une vallée profonde, est une petite ville mal bâtie, mais propre, dont l'église renferme l'une des plus riches chapelles qui existent en France. On sent ici le voisinage de l'Espagne. Près du col de la Perche, la place forte de *Mont-Louis*, défendue par une belle citadelle quadrangulaire, est la ville de France la plus élevée au-dessus du niveau de la mer. *Villefranche*, protégée par un château, est presque entièrement bâtie en marbre. Sur la rive gauche du Tech, *Elne*, peuplée de 1200 habitans, est l'ancienne *Helena*, plus anciennement encore *Illiberis*, célèbre par le campement d'Annibal sous ses murs. *Céret*, peu peuplée, entourée de hautes murailles, renferme le pont le plus hardi qui existe en France; il est d'une hauteur prodigieuse, et formé d'une seule arche, dont les culées, bâties sur deux rochers, lui donnent une ouverture de 140 pieds. *Collioure*, autre petite place de guerre, entourée d'une vieille muraille, mais défendue par trois forts et un château, possède une école de navigation. *Port-Vendre*, près de la frontière, n'était, sur la fin du XVIIIe siècle, qu'un petit port qui pouvait à peine rivaliser avec celui de Collioure, dont elle est peu éloignée; elle doit sa prospérité au maréchal de Mailly, qui, à cette époque, était gouverneur du Roussillon. Il devina le parti qu'on pouvait tirer de sa position : son port, qui avait été comblé, fut reconstruit; un bassin qui peut contenir 500 vaisseaux fut creusé; et maintenant Port-Vendre, enrichi par le commerce, est une petite ville bien bâtie, dont la place publique est ornée de fontaines et d'un obélisque en marbre, de 100 pieds de hauteur.

Des sources de la Tet il suffit de traverser quelques gorges pour se trouver dans les deux principales vallées qui donnent naissance à l'*Ariége*. Le *département* que cette rivière arrose est couvert de montagnes, de forêts et de pâturages; deux climats distincts partagent son territoire : la partie méridionale est par son élévation exposée aux froids les plus vifs et à de grandes chaleurs, tandis que les vallées de la partie septentrionale éprouvent la douceur des climats tempérés. Ces vallées, couvertes de prairies abondantes, ont encouragé la multiplication des troupeaux et l'éducation des abeilles. La nature du sol y compense l'insuffisance des vignes par l'abondance des céréales qui produisent au-delà de ses besoins; l'industrieuse activité de ses habitans a mis à profit ses richesses minérales : on y épure le fer, on y fabrique de l'acier, et le nombre de ses forges à la catalane place ce département au premier rang pour ce genre d'industrie.

En approchant de la petite ville de *Foix* dans la vallée de l'*Ariége*, la vue de son château composé de trois tours gothiques, le nombre des usines établies sur la rivière, le souvenir de la place brillante qu'occupent dans notre histoire les comtes qui portaient le nom de cette ville et qui habitaient son vieux castel, excitent l'intérêt; mais il cesse en entrant dans la ville; rien n'y annonce une cité d'origine phocéenne qui aurait porté chez les anciens le nom de *Phocée*. Les rues en sont étroites, le château n'est plus qu'une maison de réclusion qui, comme la plupart de celles de France, réclame les améliorations les plus impérieuses. Malgré son rang de chef-lieu de département, malgré l'industrie des habitans, le commerce et l'activité y sont proportionnés au peu d'importance de la population. *Tarascon* est dans une position charmante, au confluent de l'Ariége et du torrent qui descend de la vallée de *Vic-d'Essos*. *Ax* est célèbre par ses cinquante-trois

sources minérales et thermales. Si nous descendons vers le nord, *Pamiers*, environnée de canaux alimentés par l'Ariége et servant de moteurs à de nombreux établissemens industriels, est composée de rues larges et bien bâties. Pour dédommager cette ville d'avoir cédé le pas à Foix, qu'elle surpasse sous tous les rapports, on en a fait un siége épiscopal. Autrefois elle était la capitale de l'ancien comté de Foix. Sa cathédrale est bâtie sur les dessins de Mansard. Près de *Mirepoix*, petite ville assez jolie, il existe une montagne appelée le *Puy du Till*, qui offre une singulière particularité : des cavités profondes dont elle est percée s'échappe en tout temps un vent très-frais, et quelquefois très-violent, connu sous le nom de *vent de Pas*. On taille à Mirepoix le jayet, que l'on exploite sur son territoire.

La seule ville à voir encore dans ce département, est *Saint-Girons*, arrosée par le Salat, petite rivière dont le cours torrentueux met en mouvement des usines, de belles papeteries et des fabriques d'étoffes. A peu de distance de cette jolie sous-préfecture, *Saint-Lizier*, jadis le siége d'un évêché, revendique vainement le titre de ville; sa population est à peine de 1100 habitans; et comme pour donner une idée des vicissitudes de ce bas monde, le palais épiscopal a été converti en un dépôt de mendicité. Elle doit son nom à l'un de ses premiers évêques : chez les anciens elle porta d'abord celui d'*Austria*, puis celui de *Consoranni*. De là son territoire fut appelé *Conserans*.

L'ancien comté de *Bigorre* compose à peu près tout le département qui doit son nom à la partie la plus *haute* des *Pyrénées*. Ce n'est que vers le nord que l'on trouve des plaines; le reste n'offre que des montagnes d'un accès difficile, des pics décharnés, des sommets couverts de glaciers, des lacs alimentés par la fonte des neiges, et des

vallées tapissées de verdure et dominées par des forêts. Des torrens ou *gaves* qui tombent en cascades du haut des montagnes vont former l'*Adour*, la *Garonne*, et d'autres rivières qui arrosent ce département et ceux qui l'environnent. Depuis les limites qui le séparent de celui du Gers jusque vers le *Mont-Perdu*, le Mont-Blanc des Pyrénées, on éprouve presque toutes les températures de l'Europe, et la végétation passe par degrés de celle des climats tempérés à celle des régions hyperboréennes. Les terres les plus fertiles fournissent à l'agriculture peu de céréales, mais elle s'en dédommage par l'abondance des vignes. Une population active habite les montagnes : riche en bestiaux, sa manière de vivre rappelle celle des anciens peuples pasteurs. Les bergers ont leurs habitations d'hiver et leurs habitations d'été; ils choisissent pour les premières les vallées basses, et pour les secondes les vallées supérieures. C'est dans celles-ci que, dirigeant les eaux avec intelligence, ils cultivent les prairies qui doivent dans l'arrière-saison fournir à la nourriture de leurs troupeaux. Le même filet d'eau, dit un auteur célèbre (1), abreuve les possessions contiguës placées les unes au-dessous des autres. Une ardoise posée de champ est la simple écluse qui coupe son cours où l'on veut, et le renvoie dans les canaux voisins, où les mêmes moyens le dirigent de prairie en prairie, jusqu'au plus bas de la pente qu'il doit fertiliser. Pendant que toute la famille s'occupe de la culture, un seul homme conduit tous les troupeaux dans les montagnes les plus élevées, où des pâturages naturels les attendent; s'il ne trouve aucune anfractuosité pour lui servir d'asile, il se fait une hutte de quelques pierres entassées. L'automne ramène le bétail dans la maison d'été que la famille a quittée pour descendre au village; le ber-

(1) *Ramond*, Voyage et observations faites dans les Pyrénées.

ger passe l'hiver dans cette solitude avec ses troupeaux qui consomment la provision qu'il leur a préparée; il y brave les rigueurs de la saison, les neiges, les vents impétueux et les lavanges qui le menacent sans cesse. Il n'a pour nourriture que le lait de ses vaches chétives, car les bestiaux de ces montagnes sont loin d'avoir la vigueur de ceux des Alpes.

Nous commencerons notre excursion dans les différentes villes de ce département par le nord : nous verrons d'abord, sur la rive droite du *Lechez*, *Vic-en-Bigorre*, petite ville de 3500 âmes, qui possède des distilleries d'eau-de-vie et des tanneries. *Rabastens*, près des bords du canal que fit creuser Alaric II, roi des Visigoths, est cette petite ville dont les habitans, après avoir capitulé, furent tous massacrés sans distinction d'âge ni de sexe, parce qu'ils étaient tous protestans, par Montluc qui commandait les troupes de Charles IX, après la bataille de Moncontour.

Plus loin, en remontant l'Adour, la jolie ville de *Tarbes*, aux rues larges et bien percées, où le marbre se mêle à la brique, où les ruisseaux, alimentés par des eaux courantes, se joignent à la clarté d'un ciel toujours pur, pour entretenir dans ses murs la fraîcheur et la salubrité, est le chef-lieu de préfecture, l'entrepôt de tout le commerce du département, et le rendez-vous des Espagnols qui viennent y faire des achats considérables en bestiaux. La préfecture occupe l'ancien palais de l'évêché; la cathédrale est bâtie sur les ruines de la forteresse de *Bigerra*. Le château des comtes de Bigorre sert aujourd'hui de prison. Ce chef-lieu renferme une jolie salle de spectacle, un beau collége et un vaste hôpital : on y voit une place, celle de Maubourguet, entourée de cafés et d'hôtels, et plantée d'arbres, mais formant une moins belle promenade que celle du Prado, située hors des murs. Près de cette promenade se trouve un haras royal comprenant deux immenses écuries séparées

par un beau manége. Tarbes paraît occuper l'emplacement de l'ancienne cité des *Tarbelli*.

Plus on s'éloigne de Tarbes en remontant l'Adour, plus la plaine se rétrécit. On a traversé le village de *Pouzac*, intéressant par les courses de chevaux qui s'y font tous les ans et par les vestiges d'un camp romain; en s'élevant encore, on se trouve dans une vallée garnie de pâturages, de vergers et de treilles, et l'on arrive à *Bagnères-de-Bigorre*, chef-lieu qui acquiert de l'importance par le nombre d'étrangers que ses eaux minérales y attirent : on porte ce nombre à 16 ou 18,000, dont 6000 peuvent à la fois trouver à se loger dans cette cité de 7000 âmes. Ce n'est point exagérer que de porter à 1,500,000 fr. l'argent qu'ils y répandent chaque année. Bagnères-de-Bigorre, dit un voyageur français, est une petite ville si propre, qu'il semblerait qu'un de nos rois l'aurait fait acheter en Hollande pour servir de modèle à ses sujets des provinces méridionales. Ses vingt-deux rues, la plupart assez larges et toutes abondamment arrosées, sont pavées en cailloux arrondis par les eaux de l'Adour, et rangés avec régularité comme les pierres d'une mosaïque, mais qui sont aussi fatigans pour la marche qu'ils sont agréables à la vue. Des promenades charmantes dans la belle vallée de Campan et sur les bords de l'Adour ajoutent à l'agrément qu'offrent sa position pittoresque, au pied d'une colline couverte de bois et de verdure, et les lieux de délassement et de plaisir qu'elle renferme. Du temps des Romains, elle n'était qu'un bourg appelé *Vicus aquensis*, dont les eaux étaient regardées comme très-salutaires, ainsi que le prouvent plusieurs inscriptions trouvées dans ses environs.

Ce qui augmente l'intérêt du joli bourg de *Campan*, dont la population est de 4500 âmes, ce sont ses fabriques d'étoffes de laine, son importante papeterie, ses belles marbreries, et les stalactites d'une grotte de 400 pieds de pro-

fondeur. *Argelès*, autre chef-lieu, n'a rien de remarquable que sa position charmante dans un vallon qu'arrose le *Gave d'Azun* qui se réunit au *Gave de Pau*. A cinq lieues plus bas, près de ce dernier cours d'eau, à l'issue de la vallée du Lavedan, *Lourdes* est bâtie sur un rocher que domine une forteresse qui fut cédée aux Anglais par le traité de Brétigny, et transformée depuis en une prison d'Etat. Cette ville de 4000 âmes, où l'on trouve des fabriques de toiles de lin et de crépon, est d'une origine fort ancienne, autant qu'on en peut juger par quelques restes de murailles et de tours de construction romaine. A quelques lieues de là, *Saint-Pé*, dans un site sauvage, entouré de bois et de montagnes, se dédommage de l'infertilité de son territoire, par des fabriques de toiles, de peignes, de clous et d'instrumens de labourage.

En s'élevant vers la cime des Pyrénées, le joli bourg de *Cauterets*, dont les environs offrent des cascades et des sources jaillissantes, est célèbre par le séjour qu'y fit Marguerite de Valois, et par ses eaux minérales. « On sent combien la teinte azurée des toitures d'ardoises, rivalisant, pour ainsi dire, avec l'azur des eaux transparentes qui baignent ce lieu, combien la blancheur éclatante des maisons rivalisant de même avec la blancheur étincelante des cascades qui se précipitent de tous les côtés et des neiges éternelles qui couvrent quelques cimes lointaines, doivent produire un admirable effet, au milieu de la verdure des prés, des bosquets et des forêts qui forment le fond du tableau (1). » Le village de *Saint-Sauveur* est fréquenté pour ses eaux sulfureuses. C'est dans ses environs que se trouve la célèbre cascade de *Gavarnie*, qui, tombant de 1266 pieds de hauteur, est la plus remarquable de toutes celles de l'Europe. L'église de *Luz*, ouvrage des Templiers, paraît avoir été

(1) M. *Vaysse de Villiers* : Itinéraire descriptif de la France.

une citadelle, à en juger par une tour couronnée de créneaux. Cette petite ville de 2500 habitans renferme une importante fabrique d'étoffes de soie et laine appelées *barréges*. Redescendons; nous traverserons *Barréges*, où plus de 600 baigneurs se rendent chaque année, attirés par ses trois sources chaude, tempérée et froide. Ce village, composé d'une seule rue garnie de 80 maisons, d'une chapelle, de casernes bâties par Louis XV pour les militaires blessés, et d'un bel établissement thermal, n'est habitable que pendant la belle saison. L'hiver, il est enseveli sous les neiges, et les habitans vont se réfugier à Luz jusqu'au retour du printemps.

Le *département des Basses-Pyrénées* comprend l'ancienne principauté du Béarn et la Basse-Navarre, seuls restes du royaume que Rome enleva au grand-père de Henri IV pour le donner à Ferdinand, roi d'Aragon. C'est depuis l'avènement du prince béarnais au trône de France que nos rois ajoutèrent à leur titre celui de rois de Navarre. Le pays de *Soule* et la terre de *Labour* (1) appartiennent à la même circonscription départementale. La partie des Pyrénées qui couvre à peine la moitié du département ne présente plus ces sommets orgueilleux que recouvrent des glaciers éternels, mais elle offre des montagnes couronnées de forêts, des vallées riches et peuplées, et les sites les plus agréables. A leur base, des collines couvertes de vignes; sur les rives du Gave de Pau, des plaines riches en céréales, et vers le nord des terrains sablonneux, quelquefois incultes, mais susceptibles d'être utilisés, contribuent à la variété des productions de ce territoire. Vers l'occident, le cours de la Bidassoa le borde en déterminant la ligne qui sépare les possessions de la France et de l'Espagne; cette rivière embrasse la

(1) Dans l'idiôme gascon, *labourd* signifie *rivage*.

petite *île des Faisans*, appelée *île de la Conférence*, depuis l'entrevue de Mazarin et de Louis de Haro, qui eut pour résultat le traité par lequel l'Artois et le Roussillon furent cédés à la France. Malgré leur peu d'étendue, les côtes que baignent les eaux du golfe de Gascogne offrent dans quelques ports de grandes ressources au commerce de ce département, qui n'est point seulement agricole, mais qui joint à divers genres d'industrie l'exploitation de plusieurs mines, des hauts-fourneaux et des forges à la catalane.

A l'époque où les Arabes, maîtres de la plus grande partie de l'Espagne, étendaient leurs ravages au-delà des Pyrénées, un prince du Béarn marqua de trois pieux l'emplacement où devait s'élever un château destiné à les contenir. Cet édifice, construit au IXe siècle, fut à la fois une maison de plaisance et une forteresse : les Béarnais lui donnèrent le nom de *Paou*, qui signifie *pieu*, et vers le milieu du Xe siècle, des habitations, groupées autour de ses murs protecteurs, formèrent une ville qui, sous les yeux de plusieurs souverains éclairés et chéris, s'étendit et prospéra. Telle est l'origine de *Pau*, chef-lieu de préfecture, cité bâtie avec une sorte d'élégance, à l'extrémité d'un plateau qui domine la délicieuse vallée qu'arrose le *Gave*, auquel l'ancienne capitale du Béarn donne son nom. Le pont qui s'élève avec la majesté d'un aqueduc au-dessus de ce cours d'eau est remarquable par son élévation ; il contribue, avec le château, le palais de justice et la promenade ornée d'une belle fontaine, à donner à la ville l'ensemble pittoresque qui la distingue. Quand elle n'aurait pas vu naître Gaston de Foix, célèbre sous le titre de duc de Nemours ; Jeanne d'Albret, qui, reine d'un petit État, occupe une si grande place dans notre histoire ; le vicomte d'Orte, qui, dans Bayonne, épargna le sang des victimes que Charles IX vouait au massacre de la Saint-Barthélemy ; Pierre Marca,

l'un des plus savans prélats de l'Église gallicane; Pardiès, connu par ses travaux astronomiques; enfin ce général qui renonça aux affections de la patrie pour occuper un trône où les vœux des Suédois l'ont fait monter, il lui suffirait d'avoir donné le jour à Henri IV. Dans son château, d'une construction irrégulière et bizarre, qui fut transformé en caserne pendant la révolution, et depuis la restauration érigé en maison royale, on conserve, avec un religieux respect, l'écaille de tortue qui servit de berceau à ce prince; et l'on ne peut visiter sans un sentiment d'intérêt les jardins qu'il parcourut tant de fois dans son enfance. Après de si nobles et de si touchans souvenirs, dirons-nous que Pau tient une place honorable parmi les villes industrieuses par ses fabriques de toiles et de tapis; que l'on récolte dans ses environs les vins estimés de Jurançon et de Gan, et qu'il n'est point de gastronome qui n'apprécie la délicatesse de ses cuisses d'oie et le mérite de ses jambons, auxquels Bayonne donne injustement son nom? Nous devons toutefois ajouter que l'on remarque dans cette ville la place Royale, ornée d'une statue pédestre de Henri IV en bronze, qui remplace celle de Louis XIV, que l'on détruisit pendant la révolution; qu'une place beaucoup plus belle est celle de la Comédie; que le château de Gélos, sur la rive gauche du Gave, renferme un haras royal; et qu'enfin elle possède une académie universitaire, un collége royal, un musée et une bibliothèque de 15,000 volumes.

Nay, située plus haut, sur la rive gauche du Gave de Pau, fabrique des tissus de laine, fait un commerce considérable de toiles et de mouchoirs, et se glorifie d'être la patrie du célèbre théologien protestant Abbadie. On voit dans ses environs le château de Gouraze où fut élevé Henri IV.

Oloron ou *Oleron*, au confluent du Gave d'Ossau et de

celui d'Aspe, fait avec l'Espagne un commerce considérable de jambons et de peignes de buis fabriqués à la mécanique. Elle expédie dans l'intérieur les laines qu'elle reçoit de la Navarre espagnole, celles qu'elle tire du département, et des bois de construction pour notre marine royale. La ville haute ne consiste qu'en une halle, quelques ruelles et une vieille église; la ville basse est divisée en deux par le Gave d'Ossau. *Mauléon*, dans une vallée agréable, était la capitale du pays de Soule; elle est aujourd'hui le plus petit chef-lieu de sous-préfecture du département: sa population ne s'élève pas à 1200 habitans. *Orthez*, ou *Orthès*, autre chef-lieu, six ou sept fois plus peuplée, bien bâtie, dominée par les ruines du vieux château de Moncade, dut à la sollicitude éclairée de Jeanne d'Albret une université; elle y fit même, pour l'éducation des enfans, l'essai d'un mode d'enseignement que l'on a renouvelé de nos jours sous le nom d'*enseignement mutuel*, quoique l'Angleterre en revendique l'invention moderne (1). C'est aux portes de cette ville qu'eut lieu, en 1814, la sanglante bataille dans laquelle le maréchal Soult, à la tête de 20,000 Français, soutint le choc de 70,000 Anglais, Espagnols et Portugais, commandés par le duc de Wellington, qui acheta la victoire par une perte de 10,000 hommes.

En remontant le Gave d'Oleron, nous arriverons à *Navarreins*, entourée par une plaine fertile. Elle fut fondée en 1529 par Henri d'Albret, grand-père maternel de Henri IV; aussi est-elle bâtie avec assez de régularité. Elle passait autrefois pour une place importante; aujourd'hui sa muraille, flanquée de bastions, ne la range que dans la quatrième classe de nos villes de guerre.

Salies, ville de 8000 âmes, sur la rivière du même nom, a dans ses environs deux sources qui fournissent en abon-

(1) Voyez Histoire de Jeanne d'Albret, par Mlle *Vauvilliers*.

dance un sel très-blanc, auquel on attribue la réputation des jambons de Pau ou de Bayonne; mais arrivons dans cette ville, où l'on inventa dans le siècle dernier la bayonnette, arme terrible qui plus d'une fois décida la victoire en faveur des armées françaises.

Bayonne est en France la seule place de commerce qui jouisse de l'avantage d'avoir deux rivières où remonte la mer; la *Nive* et l'*Adour* la partagent en trois quartiers à peu près égaux, appelés le *Grand-Bayonne*, le *Petit-Bayonne* et le *faubourg du Saint-Esprit*. Ses rues sont larges et bien percées; ses places publiques décorées de beaux édifices, au nombre desquels il faut placer la cathédrale et l'hôtel des monnaies. Simple chef-lieu d'arrondissement, elle est le siége d'un évêché suffragant d'Auch, et mise au rang de nos places fortes de première classe. Le Grand-Bayonne est dominé par un vieux château, le Petit-Bayonne par le château moderne, et le faubourg du Saint-Esprit par une citadelle, ouvrage de Vauban, que des travaux récens ont rendue importante. Son port, d'un accès difficile pour les gros navires, est sûr et très-fréquenté. On y fait le grand et le petit cabotage, et des armemens pour la pêche de la morue. L'industrie de Bayonne rivalise avec *Andaye* pour la fabrication de la liqueur qui porte le nom de ce village. Son chocolat est renommé; les vins de son territoire sont exquis; l'air y est pur, et les femmes y joignent l'amabilité française à la grâce espagnole.

A environ 4 lieues de Bayonne, le village de *Cambo*, renfermant 1200 individus, attira en 1808 l'attention de Napoléon, qui projeta d'y former un établissement thermal militaire destiné à servir de succursale à celui de Barrèges. Il y fit relever le pont qui traverse la Nive, petite rivière très-poissonneuse; 150,000 fr. furent affectés à la construction de ces bains; mais la guerre en empêcha l'exécution. Deux sources, l'une sulfureuse et l'autre ferrugi-

neuse, sont situées dans un joli vallon à une petite distance du village; le bâtiment des bains, récemment construit, est simple et élégant.

Déjà nous n'apercevons plus que dans le lointain le sommet des Pyrénées; l'Adour et le Lay, qui descendent de ces montagnes, arrosent encore des terres couvertes de maïs et de froment, et laissent sur leur gauche de rians coteaux chargés de vignes; mais après avoir franchi l'Adour, de vastes plaines de sable fatiguent la vue par leur uniformité qu'interrompent des étangs, des marais, des bruyères, et de loin à loin quelques pâturages et des champs en culture. Près des bords de l'Océan règne une suite de dunes arides; au pied de ces collines plusieurs étangs ou lacs se succèdent, dont les plus considérables sont, du nord au sud, ceux de Biscarosse, d'Aureillan, de Saint-Julien, de Soustons et de Tosse. Derrière les dunes se déploie, en une longue bande verdâtre, une immense forêt de pins maritimes et quelques gras pâturages où se trouve disséminée une faible population. Ces *landes*, d'un aspect si monotone et si triste, donnent leur nom au *département* dans lequel nous entrons; les paysans y vivent dans des cabanes isolées : le chef de la famille s'occupe de la culture et de tous les travaux rustiques, tandis que les jeunes gens vont à dix lieues à la ronde faire du charbon dans les forêts, ou mener paître les troupeaux. Il semble que toute la population soit nomade; on dirait qu'elle est prête à quitter un sol ingrat : la sobriété, si naturelle à ces habitans, la vitesse avec laquelle, à l'aide de longues échasses, ils parcourent leurs déserts, leur en offrent la facilité, mais l'amour du pays est là pour les retenir. Ces landes ne sont cependant pas sans industrie : le paysan cultive le chanvre et fabrique des toiles à voile; il retire un produit important du goudron de ses sapins. Le sol est riche en minerais de fer; 17 fourneaux

y affinent ce métal. Mais pour favoriser dans ce département l'activité industrielle, qui en doublerait les ressources si elle prenait tout son développement, il faudrait exécuter le projet déjà connu de tracer un canal parallèle à l'Adour, dont la pente rapide ne permet pas la navigation.

En remontant l'Adour au-dessus de sa réunion avec le Lay, la première ville importante, non par sa population, mais parce qu'elle est le chef-lieu d'une sous-préfecture, est *Dax*. Elle est assez bien bâtie et entourée de vieilles murailles flanquées de tours. On y voit un pont remarquable par sa hardiesse, par lequel on communique de la ville avec un beau faubourg; un hospice civil fort bien tenu, ainsi qu'un cabinet d'histoire naturelle, renfermant une belle collection de coquilles fossiles trouvées dans ses environs, et qui attestent, par quelques espèces qui vivent encore dans nos mers, que le sable des landes a été abandonné par l'Océan à une époque moins ancienne que les dépôts marins des environs de Paris. Ses eaux thermales sont en réputation; elles se réunissent dans un bassin pentagone de 20 à 25 pieds de profondeur, entouré de portiques et de grilles de fer. Leur évaporation est telle que, dans les matinées fraîches, les vapeurs qui s'en exhalent s'élèvent en un brouillard épais qui couvre quelquefois toute la ville. La source de ces eaux était connue des Romains. Ils appelaient cette importante cité des Tarbelli *Aquæ Augustæ*, *Tarbellicæ*. Ce nom latin explique pourquoi on la nomme indifféremment *Aqs* et *Dax*. De la domination romaine elle passa sous celle des Goths; les Francs succédèrent à ceux-ci, et furent chassés à leur tour par les *Vascones* ou Gascons. En 910 elle fut prise par les Arabes, au XIIe siècle par les Anglais, et vers le milieu du XVe elle en fut délivrée par Charles VII. Elle est la rivale de Pau pour les jambons; elle distille des liqueurs fines, et

fait un commerce considérable des produits du département. Elle a donné le jour au chevalier de Borda, l'inventeur du cercle de réflexion, et le petit village de *Poy*, situé à peu de distance de ses murs, a vu naître le vertueux Vincent de Paul, que l'Église honore comme un saint, et que l'humanité vénère comme un bienfaiteur.

Saint-Sever, à dix lieues au-dessus de Dax, et situé comme cette dernière sur la rive gauche de l'Adour, doit son origine à Guillaume Sanche, duc de Gascogne, qui, en 982, y fonda une célèbre abbaye de bénédictins. *Aire*, au pied d'une montagne, siége épiscopal, est l'ancien *Vicus Julii*, qui, avant le règne d'Auguste, s'appelait *Atures*, du nom d'*Atur*, par lequel les *Tarusates* désignaient l'Adour, qui coule au bas de cette ville. *Tartas*, sur la Midouze, affluent de l'Adour, s'élève en amphithéâtre sur la pente d'une colline; ses environs abondent en tortues, en perdrix rouges et en divers gibiers. Enfin nous arrivons au confluent de la *Douze* et du *Midou*, dont les eaux réunies baignent *Mont-de-Marsan*, l'une des villes les moins peuplées des Landes, mais qui, depuis la division départementale, s'est accrue et embellie en devenant chef-lieu de préfecture. Elle porte le nom de son fondateur, Pierre, vicomte de Marsan, qui la bâtit en 1140. Ses rues sont larges, droites et ornées de fontaines, et ses maisons bien bâties. On y remarque l'hôtel de la préfecture, le palais de justice et les casernes; on y voit même une salle de spectacle, sorte de luxe à faire remarquer pour une population de 3000 âmes. On en pourrait dire autant de la bibliothèque, qui se compose de 11,000 volumes : elle ne possède point de manufactures, si ce n'est quelques fabriques de toiles à voile; mais sa position à l'entrée d'une vaste étendue de plaines en fait le principal entrepôt du commerce du département.

Au-delà du *Leyre*, petite rivière qui prend sa source au

nord de Mont-de-Marsan, et qui se jette dans la baie d'*Arcachon*, on se trouve sur le territoire du *département de la Gironde*. Les landes que nous avons traversées s'étendent jusqu'aux rives de la Garonne, dont elles sont séparées par les riches vignobles de *Médoc*, de *Haut-Brion*, de *Saint-Émilion* et de *Grave*. A l'ouest elles se terminent au bord de la mer par des dunes sablonneuses qui, à l'aide des vents, envahissaient autrefois chaque année un espace de 12 toises de largeur sur 50 lieues de longueur. Le long du canal de Furnes, on a vu long-temps une église dont le clocher seul dominait les sables qui l'avaient ensevelie. Sur la côte de Médoc, plusieurs maisons ont été détruites de la même manière, et sur les bords de la baie d'Arcachon, une antique forêt, recouverte par ces sables, ne présente plus qu'à la hauteur de 8 à 10 pieds la cime de ses plus grands arbres, aujourd'hui dépouillés. Depuis que l'ingénieur Brémontier eut l'idée de fixer ces dunes par des semis de végétaux propres à ce genre de terrain, elles sont devenues fertiles; aussi sur ce sol utilisé ne peut-on voir sans intérêt le monument en marbre qui perpétuera dans ces contrées le souvenir du bienfait dont elles lui sont redevables; mais leur culture deviendrait une source de richesses pour ce département et un bienfait pour la classe la plus nombreuse et la plus pauvre, si on y établissait des colonies d'indigens : le nombre de ces derniers a été évalué à environ 50,000. Cette idée, qui été proposée par M. d'Haussez, serait également applicable aux département des Landes et de Lot-et-Garonne. Elle aurait pour résultat l'assainissement de ces plaines humides et sablonneuses dont la population pauvre, ignorante et sujette à des maladies dangereuses, n'est que de 149 individus par lieue carrée, et dont la vie moyenne n'est que de 20 ans, quand elle est de près de 32 pour le reste de la France. Entre la Garonne et la Dordogne, la beauté des sites les

plus variés succède à l'uniformité des landes; enfin, entre cette dernière et la Dronne, dont le cours forme la limite septentrionale du département, le sol se compose de coteaux calcaires, couverts de taillis et de vignobles, et séparés par de riantes vallées (1). Enrichi par un commerce immense et son agriculture, le territoire de la Gironde possède aussi plusieurs établissemens industriels, dont nous aurons occasion de citer les plus importans. Le fer y est épuré avec succès; on y compte 4 hauts-fourneaux et 7 feux d'affineries; plusieurs riches propriétaires y entretiennent des troupeaux de mérinos et s'occupent à propager la race des moutons anglais à longue laine.

Les villes situées dans les landes sont pauvres et de peu d'importance; cependant *Bazas*, chef-lieu d'arrondissement, est une jolie cité. Quoiqu'on n'y ait trouvé d'autres antiquités que des médailles et quelques mosaïques, on sait qu'elle était considérable au temps des Romains, qui l'appelaient *Cossium Vasatum*, parce qu'elle se trouvait sur le territoire des *Vasates*. L'évêché dont elle était autrefois le siége était fort ancien, puisqu'un de ses évêques assista au concile d'Agde, en 506. Sa cathédrale est un des beaux monumens du XIVe siècle. A peu de distance de ses murailles en ruines, on voit l'église gothique d'*Ozeste*, fondée par le pape Clément V. *Langon*, mieux bâtie, est située au

(1) Sur 1,082,552 hectares qui forment la superficie de ce département, 45,000 sont en prairies, et 130,000 affectés à la culture de la vigne, dont on évalue la récolte en vin de la manière suivante :

Dans l'arrondissement de Bordeaux....	85,000 ton. ou	775,200 hect.
de Libourne....	60,000	547,200
de Blaye.....	40,000	364,800
de La Réole....	35,000	319,200
de Lesparre....	20,000	182,400
de Bazas.....	10,000	91,200
Totaux.....	250,000	2,280,000

La culture de la vigne occupe 226,000 individus.

centre des vignobles de Grave, sur la rive gauche de la Garonne, où la marée se fait sentir et favorise le commerce de cette ville et le transport de ses vins. Ses communications avec Bordeaux se font par des bateaux à vapeur établis en service régulier.

Le cours du fleuve est parsemé d'un grand nombre d'îles, et ses rives sont bordées de riches coteaux. Sur sa droite on voit d'abord s'élever les tours et les vieilles murailles crénelées de *Cadillac*, ainsi que le beau château d'Épernon, qui donnent à cette petite ville un aspect singulier; plus loin, sur la même rive, *Rions*, moins commerçante, renferme, comme la précédente, une population de 1500 habitans. Sur la gauche et près de l'embouchure du *Gué-Mort*, on aperçoit *Castres*, petite ville moins importante encore, mais mieux bâtie et dans une position agréable, sur la route de Toulouse à *Bordeaux*. Mais bientôt cette dernière s'offre majestueusement sur le bord de la Garonne, dont la large courbure donne à son port la plus imposante étendue. Il décrit un arc dont les deux extrémités sont éloignées d'une lieue; il peut contenir 1000 vaisseaux. Son importance et le mouvement qui y règne le mettent au premier rang dans le royaume. Il est difficile de retenir son admiration à la vue de cette belle ligne d'édifices qui le bordent dans toute sa longueur; de cette foule de navires de toutes grandeurs et de toutes nations; de ce fleuve qui coule avec rapidité, et qui s'étend sur une largeur de trois quarts de lieue; de ce pont magnifique composé de 17 arches, et qui, jeté sur la partie la plus étroite de la Garonne, forme cependant une étendue de 486 mètres de longueur; monument d'autant plus hardi, que les difficultés qu'offrait sa construction paraissaient presque insurmontables. Il a fallu vaincre les obstacles que présentaient le fond sablonneux et mouvant du fleuve, sa profondeur de 7 à 10 mètres, le flux qui, deux fois par jour, élève

ses eaux de 4 à 6 mètres, et les courans qu'il occasione, et dont la vitesse est souvent de plus de 3 mètres par seconde. Placé sur le pont, on voit à droite le vieux Bordeaux, qui n'offre que des rues étroites et tortueuses et des places irrégulières; à l'extrémité opposée, le beau quartier des Chartrons est le plus commerçant de la ville. Le plus magnifique est celui du Chapeau-Rouge. Louis XIV avait fait détruire les restes d'un temple antique dédié aux dieux tutélaires, pour accroître l'esplanade du Château-Trompette; mais ce château lui-même a été détruit depuis la révolution, et sur son emplacement s'élèvent des constructions dignes de cette riche cité. Il ne reste plus de ces vieux travaux de défense, inutiles aujourd'hui, que les ruines du fort Sainte-Croix, à l'extrémité opposée du quartier des Chartrons; c'est au pied de cette masure que s'étendent les chantiers de construction. Bordeaux est complètement entouré d'eau : au levant c'est la Garonne, au couchant et au midi, les petites rivières de la Devèze, du Peugue et de Bègles; au nord celles de la Bourde et de la Jalle, sans parler de ce qui reste encore des vastes marais qui l'environnaient.

Le château du *Ha*, dont il reste encore le donjon, est transformé en une maison de détention. Sur le port, et vis-à-vis du pont, se présente la porte de Bourgogne, bel arc de triomphe qui fut construit à l'époque de la naissance du petit-fils de Louis XIV. Près des anciens fossés de Salinières, une autre porte se fait remarquer par l'architecture gothique de l'édifice sous lequel elle est pratiquée : c'est l'ancien hôtel de ville. Quelques places méritent aussi de fixer l'attention : la *place Royale*, plus digne de son nom par les bâtimens qui la décorent que par son étendue; la *place Dauphine*, belle et régulière, située à l'extrémité de la jolie promenade appelée les *allées de Tourny;* la place *Louis-Philippe Ier* sur le terrain du Château-Trompette; enfin la *place d'Armes*, et celles de *Saint-*

Germain et des *Grands-Hommes*. Parmi ses plus beaux édifices, nous ne citerons que la cathédrale, monument gothique dont l'intérieur est vaste et imposant, et que décore un magnifique autel ; le grand théâtre, qui, par son architecture élégante, sa forme circulaire et la distribution commode des loges, est l'un des plus beaux de l'Europe ; la Bourse, dont le vaste dôme, admiré pour sa grâce et sa légèreté, est le rendez-vous des négocians de toutes les parties du monde ; l'ancien palais archiépiscopal, d'une construction régulière, d'une grandeur imposante, érigé en maison royale à la restauration. L'entrepôt, bâti sur la place Lainé, est remarquable par sa grandeur et par la beauté de sa construction. Bordeaux a, comme Paris, un pompeux cimetière où les riches accumulent avec orgueil le marbre et les inscriptions ; il est situé à l'une des extrémités de la ville, dans l'enclos de la nouvelle Chartreuse, où l'on voit une jolie église moderne, ornée de peintures à fresque. Cette riche cité possède de beaux hôpitaux, une institution de sourds-muets, plusieurs sociétés académiques, une bibliothèque publique, composée de 110,000 volumes, et renfermant un exemplaire des Essais de Montaigne, avec des corrections marginales de la main de l'auteur ; un jardin botanique, l'un des quatre que le gouvernement entretient pour la naturalisation des plantes exotiques ; un cabinet d'histoire naturelle très-bien tenu, une académie universitaire, une faculté de théologie, des écoles de médecine, de dessin et de peinture ; une galerie de tableaux et un musée des antiques, dans lequel on a rassemblé les tombeaux et les bas-reliefs qui ont été retrouvés dans la ville ou dans les environs. Nous avons parlé d'un temple antique dont il ne reste plus de traces ; quelques arcades d'un ancien amphithéâtre appelé le palais de Gallien, sont les seuls restes qui rappellent la domination romaine. On croit que Bordeaux existait avant la conquête

de César, et que son nom vient de deux mots d'origine celtique, *Bur* et *Wal*, qui signifient *forteresse gauloise*, d'où les Romains auront fait *Burdigala :* elle a été chantée sous ce nom par Ausone. Au temps d'Adrien, elle devint la métropole de la seconde Aquitaine. Vers la fin du IVe siècle, elle fut ravagée par les Visigoths; quatre cents ans plus tard, elle le fut par les Sarrasins et par les Normands. En 1152, elle passa avec toute l'Aquitaine sous la domination anglaise; elle s'agrandit sous Henri II et sous Edouard III; mais elle ne commença à s'embellir que lorsque Charles VII l'eut affranchie du joug étranger. S'il est incertain qu'elle ait vu naître Ausone et Sidoine Apollinaire, elle a du moins le mérite d'avoir donné le jour à l'auteur de l'Esprit des Lois, à Berquin, homme de lettres, qui sut mettre ses écrits à la portée des enfans; aux conventionnels Ducos et Gensonné; à M. Lainé, mort récemment, et au célèbre défenseur de Louis XVI, dont le noble dévouement fut récompensé par les plus hautes dignités.

Bordeaux possède des fabriques de vinaigre et d'acide nitrique, des distilleries, des raffineries de sucre, des papeteries, des filatures de coton, des fabriques de chapeaux, de bas, de toile métallique, de faïences, de bouteilles, et des manufactures de tapis de pied et de taffetas ciré. Elle arme annuellement près de 200 navires, dont plusieurs sont destinés à la pêche de la morue et de la baleine.

Au-delà de Bordeaux, s'étend, sur la rive gauche de la Gironde jusqu'à la mer, l'ancien petit pays de Médoc, presqu'entièrement couvert de bois et d'étangs, mais fertile le long du fleuve où s'étendent ses vignobles estimés. Nous y voyons le fort *Médoc*, construit pour défendre le passage du fleuve, conjointement avec le fort *Paté* qui s'élève au milieu de son cours, et celui de Blaye sur la rive opposée. Un pavillon pour les officiers, deux casernes contenant environ 300 hommes, deux corps-de-garde, une poudrière et

une citerne composent tous les bâtimens de ce petit fort. A cinq lieues au-delà nous traverserons *Lesparre*, ville de 1000 habitans, siége d'une sous-préfecture; et, arrivés à la pointe de terre où s'élève un fort à l'embouchure de la Gironde, nous apercevrons au milieu de la mer la tour de Cordouan, bâtie sur une île de rochers à fleur d'eau. Cette tour, que l'on commença à construire en 1585, est aujourd'hui l'un des plus beaux phares du monde; ses feux tournans à réflecteurs s'aperçoivent à plus de 10 lieues par un temps calme.

En remontant la Gironde, sur la rive droite, nous arriverons vis-à-vis le fort Médoc à la petite ville de *Blaye*, que l'on croit être *Blavia*. Elle se divise en deux parties, dont l'une occupe la croupe d'un rocher escarpé, et l'autre la cime, où s'élèvent quatre grands bastions. Cette citadelle renferme un vieux château où mourut Caribert en 574. La duchesse de Berry y fut détenue en 1832. La langue de terre qui sépare les eaux de la Garonne de celles de la Dordogne à l'endroit où celle-ci se jette dans le fleuve, porte le nom de *Bec-d'Ambès*. On suit le cours sinueux de la Dordogne jusqu'au confluent de cette rivière et de la Dronne, où s'étend *Libourne*, jolie sous-préfecture, entourée de murailles et de belles promenades, et fondée par Édouard Ier, roi d'Angleterre, sur les ruines de *Condate*. Au nord de Libourne, la petite ville de *Coutras*, sur l'Isle et la Dronne, est célèbre par la bataille livrée le 28 octobre 1587, entre Henri de Navarre, qui fut depuis Henri IV, et le duc de Joyeuse qui y perdit la vie.

Nous quitterons le département en traversant *La Réole*, située vers son extrémité orientale, sur une colline qui domine la rive droite de la Garonne; elle tire son nom du mot celtique *Reüla*, qui signifie *péage*. La tour qui domine la ville est tout ce qui reste d'un château dont on attribue la fondation aux Sarrasins. L'édifice appelé la *Grande-École* est, dit-on, un ancien temple païen. Cette ville a donné le

jour à deux intéressantes victimes des réactions politiques, les généraux Faucher. Frères jumeaux, unis par l'attachement le plus tendre, l'amour de la patrie les appela tous deux sur le champ de bataille; ils y passèrent par les mêmes grades, se distinguèrent dans les mêmes actions, et furent nommés en même temps généraux de brigade. Enthousiastes de la liberté, ils répugnèrent à servir l'ambition d'un homme; et dès que Bonaparte eut, sous le titre de consul, annoncé ses projets de domination, ils crurent avoir assez fait pour leur pays, et donnèrent ensemble leur démission. Ils goûtaient, à l'ombre des mêmes lauriers, un repos acheté par vingt campagnes, lorsqu'après la bataille de Waterloo, la présence des troupes étrangères sur le sol français, la continuation même des hostilités, malgré le départ de Napoléon et le retour du roi, annonçant que la patrie était encore en danger, ils acceptèrent du général Clausel l'honorable mission de défendre leur ville natale. Ils s'en acquittèrent avec tant de zèle qu'ils barricadèrent même leur propre maison, jusqu'à ce qu'instruits de la marche des événemens, ils mirent bas les armes. Mais leur patriotisme leur fut imputé à crime; appelés devant une commission spéciale, aucun avocat n'osa se présenter pour les défendre; leur condamnation fut prononcée, et, après avoir été inséparables, ils moururent en s'embrassant.

Si l'on jugeait le sol du *département de Lot-et-Garonne* d'après celui des larges et fertiles vallées qu'arrosent ces deux grands cours d'eau, on pourrait le ranger parmi les plus fertiles; mais les landes dont nous avons décrit le triste aspect s'étendent sur sa partie occidentale, et couvrent un huitième de sa superficie. A l'orient, les coteaux situés entre la Garonne et le Lot, principalement sur les bords de ce dernier, n'offrent qu'un terrain rebelle à la culture. Vers le nord, le laboureur cherche à tirer quelque parti d'une argile ferrugineuse qui couvre plusieurs can-

tons, et ce n'est point être au-dessous de la vérité que de ranger la moitié de son sol parmi les terres ingrates. Mais dans celles dont on ne peut s'empêcher d'admirer la richesse, des céréales croissent en abondance et suffisent à la consommation des habitans; des arbres de diverses espèces portent des fruits délicieux; les pruniers y dominent, principalement ceux qui donnent ces excellentes prunes d'*entes*, dont on fait de grandes exportations maritimes; la vigne, que l'on cultive souvent à la charrue, et qu'on laisse croître sans échalas, produit 400,000 hectolitres de vin, c'est-à-dire deux fois plus que la population n'en consomme. Ils sont forts en couleur, épais, capiteux, se conservent long-temps, et supportent bien les voyages par mer. Le chanvre y atteint une hauteur extraordinaire, et passe pour être d'une qualité supérieure à celui du nord; le tabac, que l'on y cultive en grand, est le meilleur de tous les tabacs indigènes; le fer est le principal métal de ses mines : ses produits alimentent trois hauts-fourneaux, trois forges à la catalane, et cinq feux d'affineries. Le climat de ce département est tempéré, le ciel y est pur, et l'air y est sain, excepté dans le voisinage des marais qui couvrent une partie des landes; cependant de longues alternatives de pluies et de sécheresse dérangent souvent le cours des saisons; quelquefois même un phénomène atmosphérique, appelé dans le pays le *brouillard*, change en jours de deuil les beaux jours du printemps. Si les rayons brûlans du soleil succèdent rapidement à la brume légère que produit ce météore, l'espérance des plus belles récoltes est tout à coup détruite.

Avant d'arriver au chef-lieu, nous visiterons quelques unes des plus intéressantes villes du département, en commençant par l'arrondissement de *Marmande*, ville assez bien bâtie, quoique ancienne. On y a trouvé des médailles en or à l'effigie de César. Au VIIIe siècle, elle fut presque dé-

truite par les Arabes. Située sur la rive droite de la Garonne, dans une vaste plaine plus intéressante par sa richesse en céréales que par ses agrémens champêtres, elle fait un grand commerce avec Bordeaux. On y remarque une fontaine publique et les beaux bâtimens du collége. Sur la même rive, *Tonneins*, qui ne consiste presque qu'en une longue et large rue bordée de belles maisons, s'enrichit des produits de son territoire et de son industrie; c'est à peu de distance de ses murs qu'est située la manufacture de tabac qui jouissait jadis d'une grande réputation. Les maisons de cette ville sont élégamment bâties; l'hôtel de ville orne la jolie place du château. Charmante par sa situation et par elle-même, dit un voyageur français (1), Tonneins l'est encore par les mœurs hospitalières et l'affabilité de ses habitans, dont on porte le nombre à 6000, tant protestans que catholiques. Les premiers, qui forment près de la moitié de la population, y ont un temple, et les deux sectes y vivent dans une parfaite harmonie. *Clairac*, sur le Lot, rivalisait autrefois avec la précédente; son tabac passait même pour le plus estimé de France. Cette ville, qui ne renferme guère plus de 5000 habitans, est la première du midi qui ait embrassé la religion réformée.

Villeneuve-d'Agen, qui, dès le XIIIe siècle, fut bâtie sur un plan régulier, est traversée par le Lot, sur lequel on voit un pont construit à la même époque, et conservant le nom de Pont-Neuf, dont l'arche principale a 108 pieds d'ouverture et 55 de hauteur. Elle est entourée de belles promenades plantées sur l'emplacement de ses anciennes fortifications dont il existe encore des restes près du château de son fondateur, le duc Alphonse, frère de saint Louis. Aucune ville importante ne mérite de nous arrêter dans cet arrondissement. Celui d'*Agen* n'offre même que

(1) M. *Vaysse de Villiers* : Itinéraire descriptif de la France.

la ville de ce nom qui mérite d'être visitée; malgré sa faible population, c'est la plus importante du département. Son antiquité est attestée par le nom d'*Aginnum* que lui donne Ptolémée, qui en fait la capitale des *Nitiobriges*. Sous Théodose, son importance lui avait fait donner le titre de cité. Elle est le siége d'une cour royale et d'un évêché. Ses rues sont étroites et mal percées, ses maisons incommodes et sans élégance; mais son pont sur la Garonne est assez beau. Ses promenades sont magnifiques, et ses environs délicieux. Elle cite parmi les hommes célèbres qu'elle a vus naître, Sulpice-Sévère, surnommé le Salluste chrétien, Joseph Scaliger et Lacépède. On y fabrique des chaudrons, des toiles à voiles et des toiles peintes.

Dans une situation charmante, sur la Bayse, qui y devient navigable, la jolie petite ville de *Nérac* renferme un beau château gothique qui fut la résidence des rois de Navarre; elle a des fabriques de biscuits de mer, et ses pâtés en terrines sont estimés des gastronomes. Les halles y sont extrêmement vastes; un beau pont en pierre réunit le grand et le petit Nérac. Cette cité a vu naître le lieutenant général Colineau de Frandat qui, sous Louis XIV, fit donner des habits uniformes aux troupes françaises.

Borné au nord par le département que nous venons de quitter, celui du *Gers*, essentiellement agriculteur, est montueux vers le sud et présente de grandes plaines vers le nord; l'air y est pur et le climat en est tempéré : en hiver, le thermomètre y descend quelquefois au-dessous de 8 degrés, mais la neige y est rare et le froid n'y dure pas plus de vingt jours. La septième partie de son territoire est couverte de vignobles, et le reste est occupé par des prairies, par des champs cultivés en céréales et par des forêts de chênes et de sapins. Son sol, en grande partie médiocre, donne des récoltes peu abondantes, très-peu de bons vins, mais une grande quantité de vins de mauvaise

qualité, que l'on convertit cependant en eaux-de-vie regardées comme les meilleures de France, après celles de Cognac; elles portent encore le nom de la province d'Armagnac, dont la plus grande partie constitue le territoire de la préfecture du Gers.

Condom, la première ville en remontant la Bayse qui la traverse et fait mouvoir un grand nombre de moulins à farine, était autrefois le siége d'un évêché qui fut occupé par Bossuet; on y voit plusieurs tanneries et des fabriques où l'on prépare les plumes à écrire. Aux six grandes routes qui y passent elle a l'espoir de voir exécuter un nouveau moyen de communication, par l'exécution du projet, conçu en 1814, de rendre la Bayse navigable jusqu'à Nérac. Elle a donné le jour à l'historiographe Scipion Dupleix et au maréchal de Montluc qui acquit, au XVIe siècle, une triste célébrité. Les petites villes de *Cazaubon* et d'*Eauze* entretiennent plusieurs distilleries; le nom de cette dernière paraît être dérivé de celui d'*Elusa*, cité des *Elusates* et métropole de la *Novempopulanie*, quoiqu'on n'ait retrouvé ses vestiges que sur l'emplacement de *Ciutat*, petit hameau peu éloigné. Le village de *Castera-Vivent* renferme un magnifique établissement de bains d'eaux minérales sulfureuses.

Auch, l'ancienne *Climberris*, capitale des *Ausci*, que soumit Crassus, est aujourd'hui chef-lieu de préfecture et le siége d'un archevêché dont le titulaire prenait autrefois le titre de primat d'Aquitaine. Bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'un coteau, divisée par le Gers en haute et basse ville, elle est composée de rues étroites et mal percées, mais ses places publiques sont régulières. La fondation de sa cathédrale est attribuée à Clovis; c'est un monument remarquable par l'élévation de ses voûtes, la beauté de ses vitraux que Marie de Médicis projeta de faire transporter à Paris, et l'élégance de son portail moderne, où l'ordre corinthien se mêle au composite. On y voit aussi un hôpital

et une jolie salle de spectacle. La haute ville renferme une belle place terminée par une agréable promenade d'où l'on découvre les Pyrénées, et qu'elle doit, ainsi que plusieurs embellissemens, aux soins de Détigny, l'un de ses intendans, auquel la reconnaissance publique a fait ériger une statue. Auch est la patrie du facétieux Roquelaure, de l'amiral Villaret-Joyeuse et du général Dessolle.

On monte par une pente douce jusqu'à *Mirande*, située dans une contrée stérile. Petit chef-lieu d'un arrondissement pauvre, elle est assez bien bâtie et entourée d'anciennes murailles en bon état. Sa population est d'environ 2300 habitans. *Lombès*, moins importante encore, est souvent ravagée par les débordemens de la Save qui l'arrose; son territoire est l'un des plus fertiles du département. *Fleurance*, peuplée de 3000 âmes, renferme une place publique jolie et régulière, sur laquelle se tiennent annuellement huit foires importantes pour les plumes d'oies et les céréales.

On traverse une campagne fertile et la forêt de Ramier, en suivant les contours du Gers, avant d'arriver sur la hauteur que couronne *Lectoure*, patrie du maréchal Lannes. Elle est peu éloignée de l'emplacement que l'on assigne à *Lactora*, cité des *Lactorates*. Rien ne mérite d'y fixer l'attention, si ce n'est le coup d'œil magnifique dont on jouit de l'une de ses promenades nommée le *Bastion*. Les murailles qui l'entourent ont succédé à cette triple enceinte qui la défendait du temps des comtes d'Armagnac, et qui ne put garantir de la vengeance de Louis XI le dernier rejeton de cette illustre famille. Jean V est un de ces personnages dramatiques qu'un pouvoir irrésistible entraîne vers le crime, et que la fougue des passions rend aussi coupables qu'infortunés. Fils d'un prince qui par ses révoltes contre la cour de France avait mérité de perdre ses domaines, et qui ne dut leur restitution qu'à la clémence de Charles VII,

la proscription qui l'atteignit encore enfant, et les malheurs de sa famille, furent pour lui des leçons infructueuses : une passion que réprouve la nature fut l'origine de ses malheurs. Eperdument amoureux de sa sœur Isabelle, célèbre par sa beauté, la publicité de leurs liaisons attira sur lui les foudres du Vatican : son repentir supposé désarma la colère de Rome. A peine absous de l'excommunication, il ose solliciter des dispenses pour épouser sa sœur; le pape les refuse, mais le comte en fait fabriquer par deux faussaires, et ce monstrueux mariage se célèbre avec éclat. Le chef de la chrétienté lance sur ce couple incestueux une excommunication terrible; Charles emploie les représentations et les conseils pour ramener le prince à la raison; mais celui-ci répond à tant de bonté en se déclarant l'allié des ennemis de son roi. Bientôt une armée formidable vient l'assiéger dans Lectoure; Isabelle fuit, Jean V ne peut s'en séparer : il cherche avec elle un refuge chez le roi d'Aragon, son parent. Mais tandis que l'amour plus que le danger le fait fuir, on le voit, par une singulière inconséquence, comparaître devant le parlement qui l'ajourne. Jeté dans les fers, il s'échappe. Proscrit, dépouillé de ses biens, il n'ose retourner auprès de cette Isabelle que le remords assiége et rend la plus malheureuse des mères; il se dirige vers Rome en mendiant son pain, et va solliciter pour lui, dont la puissance s'est évanouie comme un songe, et pour elle qui gémit dans un cloître, une absolution que le saint-siége accorde aux conditions les plus dures. Replacé par Louis XI au rang dont il n'aurait point dû descendre, il épouse la fille du comte de Foix; mais, ingrat envers Louis XI comme il l'avait été envers Charles VII, il n'a pas plus tôt ressaisi son pouvoir, qu'il en abuse en trempant dans les complots tramés contre l'Etat. Puni une seconde fois, chassé de ses domaines, les intrigues qu'il emploie près du duc de Guyenne lui procurent le moyen d'y ren-

trer. Chassé de nouveau, après la fin misérable de ce prince, de nouvelles intrigues le rendent maître de sa capitale : il pousse même la perfidie jusqu'à faire jeter en prison Pierre de Bourbon, qui y commandait au nom du roi. Louis XI, qui avait en partie exécuté le projet de détruire le pouvoir des grands vassaux de la couronne, ne pouvait laisser la conduite de Jean V impunie : il résolut sa perte. Tristan l'ermite, le cardinal d'Alby et leurs cohortes sanguinaires, dévouées aux projets de ce prince, marchent contre Lectoure; le comte s'y défend avec intrépidité; mais le fils qu'il avait eu d'Isabelle périt dans une sortie. Son malheureux père, désespérant de résister à des forces trop considérables, offre de se rendre sous condition. La capitulation acceptée est jurée entre lui et le cardinal sur la sainte communion qu'ils partagent ensemble; cependant à peine l'armée de Louis XI est-elle dans la ville, que tous les habitans sont passés au fil de l'épée, que le comte est poignardé, que la comtesse sa femme reçoit un breuvage qui éteint dans son sein l'espoir d'un rejeton de cette famille, et que Charles, frère du comte, et Jacques d'Armagnac son cousin, expient sur l'échafaud les révoltes de leur coupable parent.

Le *département de Tarn-et-Garonne* est celui dont la formation est la plus récente : il fut créé en vertu d'un décret du 2 novembre 1808, et composé de divers arrondissemens enlevés aux départemens voisins. Il est arrosé par l'Aveyron, qui se jette dans le Tarn au-dessous de Montauban, et par le Tarn qui se réunit à la Garonne au-dessous de Moissac. La Gimonne, le Rats et d'autres rivières beaucoup moins importantes sillonnent son sol dans différentes directions; le fleuve auquel elles portent, par des détours plus ou moins nombreux, le tribut de leurs eaux, y produit souvent de grandes inondations. Des champs fertiles et bien cultivés, des propriétés entourées

de haies vives et de bouquets de cognassiers, y reposent partout l'œil du voyageur. On aime à y voir l'agriculteur satisfait retirer de ses champs, couverts d'excellent froment, des produits qui dépassent ses besoins; convertir la moitié de ses vins en eaux-de-vie qu'il livre au commerce; cultiver avec soin le mûrier blanc qui offre une nourriture abondante aux vers à soie qu'il élève en grand nombre; engraisser des oies et diverses espèces de volailles, et nourrir des mulets recherchés par les Espagnols. Dans ce département, l'influence de l'industrie manufacturière sur l'industrie agricole ne se fait pas moins sentir que dans d'autres contrées : ainsi l'activité des distilleries, des fabriques de bas de soie, et celle des apprêteurs de plumes à écrire, encouragent l'agriculture.

Moissac, fondée vers la fin du IVe siècle, est sur la rive droite du Tarn, dont la navigation favorise ses relations avec Bordeaux. Un moulin de vingt meules y travaille sans relâche à fournir de farine plusieurs de nos colonies. Un pont nouvellement construit, une fontaine publique, monument du moyen âge, et le portail gothique d'une vieille église, sont les principales constructions qu'elle renferme. Sa population est de plus de 10,000 âmes. *Lauzerte*, moitié moins peuplée, est dans une situation pittoresque, sur un rocher, au confluent de deux ruisseaux, le Landou et la Barguelonne; à *Castel-Sarrasin*, des promenades agréables remplacent les murs et les anciens fossés qui l'entouraient.

Le point le plus central du département est celui qu'occupe *Montauban*. La fondation de cette ville, qui avec ses faubourgs comprend 25,000 habitans, ne remonte qu'au XIIe siècle; on croit qu'elle reçut le nom latin de *Mons-Albanus* de la quantité de saules qui croissaient dans ses environs, et que les gens du pays appellent *alba*. C'est une grande et belle ville, bâtie avec autant d'élégance que le permet l'emploi de la brique; elle est divisée en

trois quartiers par le Tarn qui lui ouvre des communications faciles avec Bordeaux, et contribue à l'activité de plusieurs fabriques importantes. Les étrangers y trouvent toutes les ressources des capitales : une petite salle de spectacle, fréquemment occupée par la troupe qui exploite en même temps les théâtres de Cahors et des autres villes environnantes; une petite bibliothèque publique, plusieurs établissemens de bains et de fort bonnes auberges. Les gastronomes savent que ses pâtés de foie gras rivalisent avec ceux de Toulouse. Ses portes, l'hôtel de ville, et la plupart de ses édifices publics, sont d'une architecture élégante; la cathédrale est beaucoup plus ancienne que la ville : on sait en effet qu'il y existait avant la fondation de cette dernière, sur la partie la plus élevée de son sol, un couvent que les vieilles chartes désignent sous le nom de *Mons-Aureolus*. Malgré un commerce fort actif en lainage de ses fabriques et en produits de son territoire, Montauban n'est pas indifférente aux jouissances intellectuelles, dont le goût est alimenté par une société d'agriculture, des sciences et des belles-lettres. Elle est la patrie de Lefranc de Pompignan et de Mme de Gouges, auteur dramatique qui périt sur l'échafaud, victime des excès d'une révolution dont elle avait embrassé avec enthousiasme le but et les principes.

Bruniquel, sur la rive gauche de la Verre, où la reine Brunehaud avait, dit-on, un château, possède des affineries et des hauts-fourneaux. *Nègrepelisse*, ville florissante à l'époque où les troupes de Louis XIII la brulèrent; *Caussade*, *Saint-Antonin* et *Caylus*, sont de petites villes de 4 à 5000 âmes, qui possèdent des tanneries, des fabriques de toiles et de serges, et qui font un grand commerce en vins et en farines.

Les monts Espinouse, Garrigues, d'Aubrac, et quelques rameaux du Cantal, s'étendent sur presque toute la

surface du *département de l'Aveyron;* de vastes forêts couvrent leurs pentes, et la neige se conserve sur leurs sommets pendant la moitié de l'année : aussi, malgré sa situation méridionale, l'air y est-il froid, surtout dans la région septentrionale; et dans celles qui sont exposées à une température moins rigoureuse, le froment cède généralement la place aux autres céréales. Cependant, quoiqu'un tiers des terrains soit inculte, la récolte en grains suffit à la nourriture des habitans. Les vignobles, tous situés dans la région orientale, leur procurent la quantité de vin nécessaire à leurs besoins : à l'exception de ceux des environs d'Agnac, de Lancedat et de Marcillac, tous sont d'une qualité médiocre. Mais ce qui distingue ce département, c'est la quantité de prairies et de pâturages qu'il renferme, et qui lui procurent le moyen de nourrir des mulets, des chevaux, du gros bétail, beaucoup de chèvres et de porcs, et près de 600,000 bêtes à laine. « Les pâturages sont divisés par *montagnes*, ou buttes isolées. Pour en faire connaître l'étendue, on dit : C'est une montagne de trente, de quarante vaches. Trois arpens et demi suffisent à chacun de ces animaux. Le nombre des hommes destinés à leur garde est de trois pour cinquante vaches. Un d'eux est chargé de la fromagerie, l'autre des vaches, et le troisième des veaux. Ils n'ont besoin ni de chiens, ni de houlettes armées de fer. Dès que les loups approchent, les vaches, par un instinct guerrier, se rangent autour du parc et leur présentent les cornes. Quelquefois elles leur donnent la chasse et les poursuivent avec des meuglemens dont les vallons retentissent (1). » C'est avec le lait des brebis, mêlé avec un peu de lait de chèvres, que l'on prépare le fromage de Roquefort, dont la réputation s'étend dans toute l'Europe.

(1) M. *Monteils :* Description de l'Aveyron.

Les montagnes de l'Aveyron recèlent différens métaux, dont l'exploitation est encore négligée; mais elles renferment de riches mines de houille, et des schistes alunifères, dont le produit en sulfate d'alumine, livré au commerce, pourrait être facilement décuplé. C'est dans la chaîne qui sépare le Lot et l'Aveyron que l'on trouve ces richesses minérales, à peine soupçonnées il y a trente ans. Ses montagnes houillères n'étaient connues que par leur inflammation spontanée, dont on ne soupçonnait point l'origine, et que l'on doit probablement attribuer à la décomposition du fer sulfuré, quoique de pareils embrasemens soient dus souvent à des causes accidentelles. L'un des exemples les plus remarquables de ces embrasemens est celui que présente la montagne de *Fontagne :* on voit sur ses flancs, et à 400 pieds au-dessus de l'Aveyron, une crevasse de forme elliptique, entourée de végétaux dont la pâle verdure annonce l'état de souffrance. Pendant le jour, l'embrasement n'est pas visible : mais à la faveur de l'obscurité de la nuit, le gouffre paraît être enflammé; et si l'on brave la fumée et la chaleur que l'on éprouve en approchant de cette cavité qui ressemble alors à un petit cratère, on la voit remplie d'une braise ardente. Cet embrasement dure depuis plusieurs siècles, mais on commence à s'apercevoir qu'il diminue d'intensité. La disposition des montagnes de l'Aveyron forme six grandes vallées qu'arrosent la *Truyère*, le *Lot*, l'*Aveyron*, le *Viaur*, le *Tarn* et la *Sorgues*, presque toutes dirigées de l'est à l'ouest. Ces vallées sont remplies de dépôts d'alluvions favorables à la culture, et leurs cours d'eau, principalement le Lot et le Tarn, qui font mouvoir des hauts-fourneaux, des forges de cuivre, contribuent à la prospérité de plusieurs tanneries, de manufactures de soie filée, de divers tissus et de quelques papeteries, en facilitant les relations commerciales avec les départemens voisins.

Le peu d'intérêt qu'offrent les villes de ce département nous engage à les traverser rapidement. *Villefranche*, chef-lieu de l'arrondissement le plus occidental, est dans une situation agréable, au confluent de l'Alzon et de l'Aveyron, sur un territoire entrecoupé de prairies. C'est la patrie du maréchal de Belle-Isle.

Rhodez, que l'on écrit aussi *Rodez*, est de toutes nos villes de préfecture la plus petite et la plus laide; sa position au bas et sur le penchant d'une colline au pied de laquelle l'Aveyron roule impétueusement ses flots, contribue à donner aux promenades qui l'entourent et qui s'élèvent en terrasses, l'agrément d'une vue magnifique; mais aussi le plan incliné dont elle suit la pente rend montueuses et fatigantes ses rues sales, obscures, étroites et tortueuses. Un grand nombre de maisons en bois, d'autres en pierre, mais mal bâties, et dont le premier étage est en saillie sur la rue; un pavé inégal, hérissé de cailloux pointus, la font paraître arriérée de plusieurs siècles. Il est vrai que la plupart de ses maisons sont aussi vieilles que ses remparts. Son principal édifice est la cathédrale; la construction en est due à la munificence de François d'Estaing, l'un de ses évêques. L'étendue de sa nef, la hardiesse de ses voûtes, la beauté de ses vitraux, son clocher, auquel on donne 250 pieds d'élévation, et que l'on aperçoit de 15 lieues; la tour principale, qui s'élève d'abord carrée, puis octogone, et enfin ronde, terminée par une coupole qui porte une statue colossale de la Vierge, tandis que les tourelles qui s'élèvent aux quatre coins de cette tour sont surmontées par les statues des quatre évangélistes, la placent au rang des plus beaux monumens gothiques de la France méridionale. Dans le pays elle est regardée depuis long-temps comme une merveille. Une inscription latine, placée sur l'un de ses murs, compare ridiculement sa hauteur à celle des pyramides d'Égypte. C'est une jactance qui sent un peu

le voisinage de la Garonne (1). On assure que pendant nos troubles révolutionnaires ce beau monument fut menacé de destruction, et qu'il ne dut sa conservation qu'à la présence d'esprit d'un citoyen qui fit la motion de le dédier à Marat (2). Cette église date de la première moitié du XVIe siècle. Parmi ses constructions modernes, Rhodez peut citer son collége, bâti par les jésuites, son séminaire, assez beau bâtiment, et sa préfecture, qui sépare ses deux quartiers. Rhodez a donné le jour à quelques hommes distingués, tels que Hugues Brunet, troubadour du XIIe siècle, et Jean de Serres, théologien protestant. Cette ville portait, avant la domination romaine, le nom celtique de *Segodunum* que les Romains remplacèrent par celui de *Rutena*, parce qu'elle était la capitale des *Ruteni*. S'il fallait admettre les analogies qu'offrent certains rapports fondés sur la ressemblance des mots qui paraissent avoir passé du celtique au latin, le nom du peuple qui dans l'origine occupait la province du Rouergue devait s'écrire *Rutheni*, du mot *Ruth*, en allemand *Roth*, qui signifie *rouge*, et cette origine serait justifiée par la teinte rougeâtre du sol et des grès des environs de Rhodez.

Saint-Affrique, entourée de jolies promenades, est arrosée par la Sorgues qui coule au milieu d'un vallon entrecoupé de vergers, de prairies et de vignes; ses rues tortueuses sont bordées de maisons gothiques. On y remarque seulement l'hôpital et le temple du culte réformé. C'est à deux lieues de cette ville que se trouve le village de *Roquefort*, connu depuis plus de huit siècles par ses fromages.

Un mot sur ce village et sur son importante industrie.

(1) Voici le texte de cette inscription placée sur la plus haute des deux tours non terminées du frontispice :

Facessant Ægyptiorum insanæ pyramidum moles, valeant orbis miracula.

(2) Voyez Promenade de Paris à Bagnères-de-Luchon, par le comte *F. de V.*

Roquefort ne renferme que 300 habitans, et 400 au plus dans la saison des fromages. On croit que ceux-ci doivent leur qualité supérieure à la température des caves dans lesquelles on les met fermenter. Aussi achète-t-on les meilleures de ces caves jusqu'à 215,000 francs : elles sont cependant petites, étroites et non creusées, mais seulement adossées à la colline de Roquefort. Il en sort annuellement 8 à 900,000 kilogrammes de fromages fabriqués avec le lait de plus de 100,000 brebis qui paissent les excellens pâturages du plateau de Larjac, et dont les grandes mamelles sont remplies de lait. Ces brebis ont la forme et la taille des mérinos, et semblent appartenir à la même race. Le plateau sur lequel sont leurs pâturages avoisine et entoure Roquefort; il a 7 à 8 lieues de diamètre, et est élevé de 750 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il forme une des contrées de l'Aveyron les plus favorables à la nourriture des bêtes à laine par la sécheresse de son sol calcaire et par la qualité de ses pâturages. Nulle part aussi l'éducation des moutons n'est mieux entendue que sur le plateau de Larjac. Le lait de ces brebis donne environ 20 pour 100 de fromage. La fabrication des fromages exige beaucoup de temps et de soins : lorsqu'ils ont passé trois semaines dans la ferme du cultivateur, on les empile dans les caves après les avoir couverts de sel; au bout de huit jours, on les frotte et on les retourne, en les salant encore; quelques jours après, on les racle de nouveau; la raclure qu'on en obtient se vend, sous le nom de rhubarbe, 15 à 30 francs les 50 kilogrammes. On les place ensuite sur des planches étagées où ils se couvrent d'une moisissure de plus d'un pouce de longueur, que l'on racle tous les quinze jours, et qui devient de plus en plus courte, jusqu'à n'offrir qu'un léger velouté. Au bout de cinq ou six mois, ils deviennent bleus et persillés: c'est alors qu'après avoir perdu un quart de leur poids, on les livre au com-

merce au prix de 60 à 70 francs les 50 kilogrammes (1).

Milhau, que les Romains appelaient *Æmilianum*, et dont le pont passe pour avoir été construit par César, est, pour son commerce et ses fabriques, avantageusement située sur le Tarn. Cette ville de 9000 âmes possède aussi des caves où l'on prépare des fromages qui se vendent sous le nom de Roquefort. Près des sources de l'Aveyron, *Severac-le-Château*, ville de 2000 âmes, est bâtie sur une colline en forme de cône, dominée par une vieille forteresse gothique dont les remparts épais sont fermés par un pont-levis. *Saint-Geniez-de-rive-d'Olt*, sur le Lot, prouve que cette rivière, appelée *Oltis* par les anciens, aurait dû se traduire par l'Olt. Jolie petite ville de 4000 âmes, elle est la patrie de Raynal. *Espalion*, moins considérable et cependant chef-lieu d'arrondissement, est traversée dans toute sa longueur par une rue large et bien bâtie d'où l'on franchit le Lot sur un pont de pierre. Un monticule basaltique, sur le sommet et sur le penchant duquel est bâtie *La Guiolle*, a servi de point d'observation à MM. Delambre et Méchain, qui en ont évalué la hauteur à 550 toises au-dessus du niveau de la mer. Cette petite ville de 2000 âmes est l'entrepôt des fromages de tous ses environs ; ils sont de la même nature et de la même forme que ceux du Cantal, auxquels même ils sont préférables. Le sang est aussi beau à La Guiolle que l'air y est pur ; les femmes surtout y sont d'une extrême fraîcheur, et l'un comme l'autre sexe d'une forte constitution (2). « Les habitans sont francs, bons, et même pacifiques quand le vin est cher ; mais lorsque la récolte est abondante dans les vallons du département, les querelles y sont fréquentes, et d'autant plus

(1) Ces détails sont extraits d'un Mémoire de M. de Busaringues, lu le 28 juin 1830 à l'Académie des Sciences de l'Institut.

(2) M. *Vaysse de Villiers* ; Itinéraire descriptif de la France.

dangereuses que presque tous les habitans y portent un petit poignard appelé dans le pays *capuchadou* (1). »

Le *département* qui porte le nom du *Lot* est arrosé de l'est à l'ouest par cette rivière qui s'y replie en de nombreux détours; la Dordogne et la Cère arrosent son extrémité septentrionale, et le Sellé, moins important que les autres, y serpente du nord-est au sud-ouest pour aller se jeter dans le Lot. On y élève de nombreux troupeaux de bêtes à laine, dont on fait un grand commerce. Les montagnes de ce département sont d'une médiocre hauteur; mais elles occupent une grande superficie; elles renferment divers métaux, et le fer y est assez abondant pour alimenter deux forges à la catalane, deux hauts-fourneaux et un feu d'affinerie. Le sol fertile des vallées se couvre de céréales, de chanvre, de tabac et d'arbres fruitiers; les coteaux se tapissent de vignobles estimés. L'excédant de la récolte des grains sur la consommation est considérable, et celui des vins est des trois cinquièmes.

Figeac, sur la rive droite du Sellé, possède deux belles églises d'architecture gothique, renferme des fabriques de cotonnade, et fait un grand commerce de vins et de bestiaux; il doit son origine à une abbaye de bénédictins fondée par Pepin l'an 755. Lorsque l'abbé faisait sa première entrée dans la ville, un baron, seigneur de Montbrun, était obligé d'aller, une jambe nue et habillé en arlequin, le recevoir; de lui conduire un cheval sur lequel le bon moine se plaçait, et que le baron conduisait par la bride jusqu'à la porte de l'église, où il l'attendait pour lui tenir l'étrier et le mener à la maison abbatiale. Cette cérémonie se pratiquait encore en 1766 (2).

A quatre lieues de Figeac, on remarque dans la petite commune d'*Assier* les imposantes ruines d'un château que

(1) M. *Monteils :* Description de l'Aveyron.

(2) Voyez le Journal encyclopédique de mars 1766.

Galiot de Genouillac, grand-écuyer et grand-maître de l'artillerie de France, fit bâtir sous François Ier, ainsi qu'une belle église qui étonne par sa légèreté : on y admire les voûtes de la chapelle où, sous un mausolée de marbre orné de bas-reliefs représentant les siéges et les batailles auxquels il assista, reposent les cendres du fondateur.

On a découvert en 1826, dans l'arrondissement de Figeac, une grotte composée, sur 200 mètres de longueur, d'une suite de plusieurs cavités, dont quelques unes se trouvent au-dessus des autres, et dont l'intérieur est orné de belles stalactites imitant de majestueuses colonnes de 25 à 30 pieds de hauteur, ou d'autres objets de forme plus ou moins bizarre. Ces cavités traversent une partie de la montagne de Presque.

L'origine de *Cahors* est, dit-on, antérieure à l'expédition de César dans les Gaules; mais on prétend à tort qu'elle excita l'admiration de ce général lorsqu'il la vit pour la pemière fois : le général romain n'en parle pas. Auguste se plut à l'embellir; il l'appela *Divona Cadurcorum*. Le premier de ces noms indique, suivant Ausone, une fontaine sacrée, le second celui du peuple de la contrée. On y trouve encore quelques vestiges de cette époque : les restes d'un théâtre et d'un aqueduc, et, près de l'hôtel de la préfecture, le monument que les *Cardurci* érigèrent sous Auguste, en mémoire de la courageuse résistance que leurs compatriotes firent à César dans *Uxellodunum*, aujourd'hui *Capdenac*. Genulphe ou Genou, en 257, fut son premier évêque. Le pape Jean XXII y fonda une université en 1331, qui subsista jusqu'au règne de Louis XV. La cathédrale passe pour être les restes d'un temple antique; le portail est de construction moderne. Le séminaire est aussi un assez vaste et bel édifice. Lorsqu'on a jeté un coup d'œil sur ces monumens et sur celui qui fut élevé en 1820 à Fénelon, au milieu de la promenade appelée le Fossé; lorsqu'on a par-

couru l'autre promenade bordant le Lot, que l'on voit entourer presque entièrement la ville et le rocher sur lequel elle s'appuie, il reste peu de choses à visiter. Les rues sont escarpées et tortueuses; le collége royal, le séminaire, la bibliothèque, le cabinet de physique, la salle de spectacle et le palais épiscopal n'offrent rien d'intéressant. Cependant cet évêché n'était pas sans importance avant la révolution; il donnait au prélat qui l'occupait le titre de comte de *Cahors*, et le privilége d'avoir l'épée et les gantelets placés à côté de l'autel lorsqu'il officiait. Son installation était accompagnée d'une cérémonie qui offrait quelque analogie avec celle qui se pratiquait à Figeac : le vicomte de Cessac, vassal de l'évêque, allait l'attendre à la porte de la ville, la tête découverte, sans manteau, la jambe droite nue et le pied droit dans une pantoufle. Dans cet équipage, il prenait la bride de la mule montée par l'évêque, et conduisait celui-ci au palais épiscopal, où il le servait pendant son dîner. Le seigneur recevait pour sa peine la mule et le buffet qui avait servi au repas, et dont la valeur était fixée à 3,000 livres. Cahors est la patrie du pape Jean XXII, qui, en 1321, y fonda une université, du poète Clément Marot, du romancier La Calprenède et du général Ramel, victime des assassins qui ensanglantèrent Toulouse en 1815. Son industrie consiste en fabriques de draps, en tanneries et en papeteries.

Gourdon, chef-lieu de sous-préfecture, sur la petite rivière du Bleu, fabrique des toiles à voiles et des étoffes de laine. Suivons l'étroite et pittoresque vallée de l'Alzon, et faisons, selon l'usage du pays, un pèlerinage à *Rocamadour*. L'église qui reste de la célèbre abbaye de cette petite ville est toujours en vénération chez le peuple des campagnes, parce qu'elle renferme, dit-on, les reliques de saint Amadour. On y monte par des rampes assez rapides; mais les précieuses reliques y attirent moins nos regards qu'une

lourde épée, suspendue par une chaîne à la muraille, et que l'on prétend être la fameuse Durandal du paladin Roland. Une autre église, taillée dans le roc, mérite aussi quelque attention. A 5 lieues de cette ville de 6000 âmes, le bourg de *La Bastide-Fortunière* ne dut son titre de chef-lieu de canton qu'à l'avantage qu'il eut de voir naître Joachim Murat. *Souillac*, à 7 lieues de cette dernière, renferme une manufacture royale d'armes à feu; on y traverse la Dordogne sur un beau pont de sept arches. L'église de l'ancienne abbaye sert maintenant de paroisse. Il existe près de cette petite ville deux fontaines intermittentes, appelées le *Gourg* et le *Bouley;* la première vient du vallon de Blagour, et l'autre sort de la montagne de Puy-Martin; elles ne coulent jamais en même temps; l'une cesse à peine de vomir ses eaux, que l'autre soulève les siennes, et transforme en un instant le vallon qui lui sert de lit en une vaste nappe d'eau; enfin l'irruption du Bouley produit presque toujours un tremblement et un bruit épouvantables.

Du département du Lot on est conduit dans celui de la *Dordogne*, en descendant le cours de cette rivière qui le traverse de l'est à l'ouest dans sa partie méridionale. Il est arrosé encore par l'Isle, la Dronne et la Vezère, et par plus de 1400 petites rivières et ruisseaux. Il est coupé dans tous les sens par des chaînes de collines qui, à l'exception des deux vallées de l'Isle et de la Dordogne, ne forment que des gorges resserrées, presque toutes ravagées par des torrens nés de fréquens orages. Le sol est peu productif; la roche calcaire s'y montre souvent à nu ou couverte de bruyères, de genêts et de châtaigniers, dont la végétation chétive occupe des espaces immenses. Quelquefois l'uniformité de ces terrains arides n'est interrompue que par des marécages. Les terres grasses et fertiles sont en quelque sorte des accidens au milieu de cette contrée. Les

récoltes en céréales ne suffisent à la nourriture des habitans qu'avec le secours des châtaignes, mais plus de la moitié des vins sont livrés en nature au commerce, ou sont convertis en eaux-de-vie pour l'exportation. Sa richesse minérale est importante; elle consiste en houille, en manganèse, en diverses autres substances, et surtout en fer : il renferme 37 hauts-fourneaux, 86 feux d'affineries, deux forges à la catalane et plusieurs fabriques d'acier. Mais ce qui mérite à ce département l'estime des gastronomes, c'est le vin blanc de Bergerac; c'est la délicatesse de la chair de ses porcs, l'abondance des perdrix rouges, les beaux brochets qui peuplent les étangs, les liqueurs, les dragées fines de Périgueux, et surtout les truffes de son territoire.

Sarlat, chef-lieu d'un arrondissement riche en minerais de fer et de cuivre, en pierres meulières et en charbon de terre, renferme un grand nombre de papeteries. *Belvès* et le *Bugne* ont plusieurs fabriques d'huile de noix. On voit dans cet arrondissement la source de la *Doux*, qui prend naissance dans une étroite vallée, et remplit un bassin de 88 toises de circonférence, dont on ne connaît point la profondeur. A trois lieues de Sarlat, entre le bourg de *Miremont* et le village de *Privaset*, il existe une caverne connue sous le nom de Cluseau, dont les ramifications forment une longueur totale de plus de 2 lieues. C'est une des plus vastes de celles que l'on connaît en France. *Bergerac*, jolie petite ville sur la rive droite de la Dordogne, entretient, à l'aide de cette rivière, des relations continuelles avec Libourne et Bordeaux. Elle occupe un grand nombre d'ouvriers dans les fonderies, les forges et les papeteries de ses environs. A huit lieues à l'ouest de cette ville, on voit encore, au village de *Michel de Montaigne*, le château où naquit et vécut le célèbre philosophe de ce nom : dans l'une des quatre tours dont ce donjon est

flanqué, on montre le cabinet où il composa la plupart de ses écrits.

Après avoir traversé un plateau aride, on descend dans une belle vallée arrosée par l'Isle, et faiblement animée par le mouvement de *Périgueux*, chef-lieu de préfecture et siége d'un évêché. Cette ville est l'antique *Vesunna;* ses rues sont noires, étroites et tortueuses. Son vieux quartier désert appelé la *Cité;* une enceinte formée d'anciennes murailles; des débris d'aqueducs et de bains publics; quelques restes d'un amphithéâtre; un édifice circulaire de 160 pieds de hauteur et de 195 de circonférence, sans portes ni fenêtres, et cependant regardé par les antiquaires comme les restes d'un temple consacré à Vénus, dans lequel on entre par des souterrains, et que le peuple appelle encore la tour de *Vesunne;* des inscriptions, un musée d'antiquités, plusieurs édifices du moyen âge; la cathédrale ou l'église de Saint-Front, dont le style gothique rappelle l'architecture du Bas-Empire, et qui est surmontée d'une tour carrée terminée en pyramide, lui donnent un aspect de vétusté qui prouve son importance au temps des Romains, et celle dont elle jouissait encore lorsque Pepin, en 768, défit sous ses murs Gaifre, duc d'Aquitaine. Aujourd'hui ses dindes et ses pâtés truffés, ses liqueurs, ses papiers renommés, ses étoffes de laine, et quelques autres branches d'industrie, rendent son commerce important. Elle a vu naître le savant cardinal Hélie de Talleyrand et le littérateur La Grange-Chancel.

Dans une jolie position, sur un coteau près de la rive gauche de la Dronne, *Brantôme*, petite ville de 2700 âmes, possède encore les bâtimens du couvent de bénédictins dont Pierre de Bourdeilles, connu sous le nom de Brantôme par des mémoires assez licencieux, était abbé, quoique laïque. Sur la rive droite du Bandiat, *Nontron* fabrique des couteaux communs, renferme des tanneries, et fait le

commerce des fers que fournissent les mines considérables et les forges de son territoire. L'arrondissement dont il est le chef-lieu est contigu à celui de *Riberac*, petite ville située dans une plaine fertile arrosée par la Dronne, et dont le territoire nourrit un grand nombre de porcs. Elle semble destinée à devenir l'entrepôt des grains, des chanvres et des fers que le pays expédie à Bordeaux. On y voit les restes d'un vieux château-fort, qui appartenait aux vicomtes de Turenne. A sept lieues de cette ville, la caverne de Mussidan est remarquable par la fontaine de Sourzac, qui jaillit de son sein et forme une cascade.

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Deuxième section. — Région occidentale.

Dans les vingt-huit départemens qui composent la région méridionale de la France, un ciel pur, de beaux sites et de nombreux restes de la puissance romaine ont frappé nos regards; nous avons vu une population favorisée presque partout, si ce n'est dans les montagnes, par la douceur du climat, par des productions qui lui sont particulières, et par un sol plus ou moins fertile. Mais si nous avions comparé le nombre des habitans au total de la superficie, nous aurions remarqué combien le résultat de ce rapprochement s'accorde peu avec la richesse que tant d'avantages devraient procurer à cette vaste région qui forme plus du tiers du royaume; nous aurions vu que présentant une superficie de 9000 lieues, et peuplée de 8,404,000 individus, elle n'en comprend que 925 par lieue carrée, et qu'elle est au-dessous de la moyenne des autres régions; ce qui suffit pour faire apprécier à leur juste valeur l'industrie et les ressources de ses habitans. La région de l'ouest, qui comprend treize départemens, est bien supérieure à la précédente par sa population relative, et conséquemment par sa richesse : sa superficie est de 4200 lieues; sa population de 5,438,000 âmes, et le nombre de ses habitans de 1284 par lieue carrée. Cependant cette région est l'une de celles où les bienfaits de l'éducation sont le moins répandus; sous ce point de vue, elle est à peu près sur la même ligne que la précédente. Que l'on calcule combien elle serait riche et peuplée si

l'ignorance n'était point un obstacle au développement de son industrie.

En poursuivant notre route du sud au nord, le premier département que nous parcourrons est celui de la *Charente.* Il est limitrophe de celui de la Dordogne, et beaucoup moins étendu. Son sol est inégal, entrecoupé au nord de collines élevées, et au sud de hauteurs et de plateaux peu considérables. Outre le fleuve qui lui donne son nom, neuf rivières principales l'arrosent en différens sens : le lit de la *Tardouère* renferme un si grand nombre de gouffres, qu'elle y perd la moitié de ses eaux, et qu'elle ne peut se réunir à la *Bandiat* que pendant la saison des pluies. Le cours de cette dernière offre le même phénomène : elle est bordée de collines minées par d'immenses cavités tapissées de stalactites du plus bel effet. Le *Taponnat*, après un cours de quelques lieues, se perd dans des gouffres et ne reparaît plus. La *Touvre*, presqu'aussi considérable que la Sorgues à Vaucluse, et, dès sa naissance, capable de porter bateaux, sort des cavités d'un rocher escarpé; elle semble n'attendre que l'industrie de l'homme pour devenir navigable, malgré le grand nombre d'îles qui entravent son cours. De belles cavernes bordent aussi les rives de la Tardouère. Ces cours d'eau, ainsi que la *Péruse*, le *Né*, le *Tude*, la *Nizonne* et la *Vienne*, arrosent des vallons riches en pâturages. Les plateaux calcaires et les plaines sablonneuses qui couvrent son territoire, expliquent l'aridité que l'on remarque dans la plus grande partie de ce département; le tiers de sa superficie est employé en terres labourables dont les récoltes en céréales suffisent à sa population. Une quantité égale est occupée par des vignobles qui produisent des vins médiocres, mais dont une grande partie, convertie en eaux-de-vie, fournit annuellement plus de 35,000 barriques pour l'intérieur de la France et les pays étrangers. Le reste

des terrains est couvert de bois de châtaigniers, de plaines incultes et de prairies naturelles et artificielles qui nourrissent plus de 30,000 bêtes à cornes que l'habitant importe chaque année et réexporte après les avoir engraissées. La quantité de fer que l'on y exploite est convertie en fonte dans six hauts-fourneaux, et en barres dans quinze établissemens d'affineries.

Sur un coteau que l'on aperçoit à une grande distance, s'élève *Angoulême*, où la pureté de l'air contribue peut-être à entretenir la santé des habitans et la fraîcheur dont brille le teint des femmes. Le Quartier-Neuf a de la régularité, mais le reste de la ville est composé de rues mal percées et d'un accès difficile. Le faubourg de l'*Houmeau*, bâti en pente, au bord de la Charente, renferme de riches papeteries qui, avec les distilleries, les raffineries de sucre, les faïenceries et les fabriques de tissus de laine, alimentent son commerce et entretiennent la grande activité qui règne dans son port. Ce chef-lieu du département est aussi le siége d'un évêché. Jadis il était fortifié; mais ses remparts ont été remplacés par une promenade qui s'élève en terrasses, d'où l'œil mesure un vaste horizon bordé de rochers, et se repose avec plaisir sur les sinuosités de la petite rivière d'Anguienne, bordée de prairies et de riches coteaux, sur le beau pont de la Charente, et sur l'obélisque élevé, au milieu du chemin neuf, en l'honneur de la duchesse d'Angoulême. Cette ville, où l'on avait établi une belle école royale de marine, parce que le duc d'Angoulême avait le titre de grand-amiral de France, possède un collége, une jolie bibliothèque, un cabinet de physique et d'histoire naturelle : elle a vu naître Marguerite de Valois, sœur de François Ier; Ravaillac, l'assassin de Henri IV; Poltrot de Méré, celui du duc de Guise; le littérateur Balzac et l'ingénieur Montalembert. Son origine est assez ancienne; Ausone en fait mention sous le nom d'*Iculisna*, mais elle

l'acquit de l'importance que vers le moyen âge. Au IXe siècle, elle fut ruinée par les Normands ; plus tard elle devint la capitale d'un comté qui fut réuni à la couronne en 1303 ; en 1515, François Ier l'érigea en duché en faveur de sa mère ; Louis XIV en fit l'apanage du duc de Berry, qui mourut en 1714, et depuis ce temps les princes de la branche aînée de Bourbon conservèrent le titre de ducs d'Angoulême.

La Rochefoucauld, sur la Tardouère, est peuplée de 3000 âmes, et n'est formée que d'une seule rue. Elle est dominée par un château gothique, bâti sous le règne de François Ier, où naquit celui de ses ducs qui se rendit célèbre par son livre des Maximes et par ses Mémoires sur la Fronde. On y remarque un hospice fondé en 1685 par Gourville, qui, de simple valet de chambre d'un duc de La Rochefoucauld, devint son ami et celui du grand Condé. Ses principaux établissemens industriels sont des fabriques de fil et des tanneries.

Une contrée stérile entoure *Confolens*, petit chef-lieu de sous-préfecture, qui doit son nom au confluent du Goire et de la Vienne ; sa situation est cependant agréable, et les bords de ces deux rivières sont couverts de beaux pâturages. La tour carrée que l'on y remarque est le seul reste de son ancien château-fort. Après avoir traversé deux fois le cours de la Charente, on arrive à la jolie petite ville de *Ruffec*, bâtie sur la rive droite de cette dernière, au bord d'un petit ruisseau. Elle eut autrefois les titres de baronnie, de vicomté et de marquisat : on y voit encore, dans une île au milieu du *Lien* qui l'arrose, son ancien château, dont les tours et les fortifications ont été détruites. Au-delà d'une petite chaîne de collines qui se termine au sud, à peu de distance de la Charente dont le cours sinueux traverse de vastes prairies, on aperçoit *Jarnac* qui s'élève sur ses deux rives, réunies par un pont

en fil de fer, et dont le petit port n'est pas sans importance. Un monument moderne élevé dans la plaine indique le célèbre champ de bataille où le duc d'Anjou, frère de Charles IX, défit en 1569 l'armée du prince de Condé. Mais puisqu'on rappelait cette funeste victoire, où des Français s'égorgèrent, n'aurait-on point dû marquer, près des murs de la ville, la place où le malheureux prince fut assassiné par le marquis de Montesquiou, lorsque le combat avait cessé? Cette ville appartient à l'arrondissement de *Cognac*, que l'on voit s'élever sur une éminence au pied de laquelle coule la Charente. Le vieux château qui défendait jadis cette petite cité commerçante, cet entrepôt des excellentes eaux-de-vie que l'on distille dans les communes environnantes, fut le berceau de François Ier.

Au milieu de la contrée fertile qu'arrose le *Né*, la ville de *Barbezieux*, moins riche et mieux bâtie que Cognac, fait de grandes expéditions de chapons truffés; elle est située sur le penchant d'une colline, et traversée par la grande route de Paris à Bordeaux : son ancienne forteresse est maintenant une prison. *Aubeterre*, à l'extrémité méridionale du département, est dans une situation tout-à-fait pittoresque, au bas d'une colline baignée par la Dronne et dominée par un ancien château. Ce qu'elle offre de particulier, c'est son église, taillée dans la montagne même qui supporte une partie de la ville.

Le cours inférieur de la *Charente* arrose un sol fertile en pâturages, en céréales, en vignes abondantes mais peu estimées, dont les produits sont convertis en eaux-de-vie. L'embouchure de la Gironde et l'Océan qui baignent une grande étendue de côtes, enrichissent par le commerce une population laborieuse. Le territoire du *département de la Charente-Inférieure*, dans lequel nous entrons, offre peu d'inégalités : partout on ne voit que des plateaux d'une petite élévation, que de grandes plaines où l'on respire un air

salubre; mais sur les bords de la mer, les marais salans qui fournissent un sel renommé, dont l'Angleterre s'approvisionne, répandent des exhalaisons pestilentielles qui causent dans leurs environs les maladies et la mort. Une grande quantité de rades et de ports favorisent la navigation, encouragent le cabotage, déterminent des armemens pour la pêche de la morue, et des expéditions pour nos colonies; enfin les îles de Ré, d'Oleron et d'Aix, ajoutent à son importance maritime.

Dans la partie qui confine au département précédent, nous citerons *Jonzac* comme le chef-lieu de sous-préfecture le moins important; sa population est inférieure à celle du bourg de *Mirambeau,* qui renferme 3200 habitans. *Saintes*, capitale de la Saintonge et aujourd'hui chef-lieu du département, est sale comme presque toutes les villes anciennes. Ammien Marcellin la comptait parmi les plus florissantes de l'Aquitaine. Elle portait le nom de *Mediolanum Santonum*, parce que son territoire était celui des *Santones*. On y voit les restes d'un arc de triomphe en énormes pierres sans mortier ni ciment, engagé par sa base dans une des piles du pont; les ruines d'un amphithéâtre presque aussi grand que celui de Nismes, celles d'un cirque, d'un aqueduc, et plusieurs autres débris antiques. Elle fut le siége d'un évêché où s'assemblèrent plusieurs conciles; le dernier, celui de l'an 1096, prescrivit aux fidèles le jeûne des veilles des apôtres. L'église qui servit de cathédrale, et qui fut, dit-on, bâtie par Charlemagne, est surmontée d'une belle tour dans le style gothique. La préfecture établie dans l'ancien palais épiscopal, l'hôpital qui remplace le séminaire, la caserne de cavalerie qui occupe les bâtimens d'une abbaye de femmes fondée en 1043, et dans laquelle se retira Eléonore de Guyenne après la rupture de son mariage avec Louis-le-Jeune, la salle de spectacle et le collége n'offrent rien d'intéressant dans leurs constructions, mais on voit dans

ce dernier établissement une bibliothèque publique de 24,000 volumes. C'est la patrie de Bernard de Palissy, dont on conserve les faïences, et qui, de simple potier, s'éleva par son génie au rang des plus célèbres physiciens du XVIe siècle.

La petite rivière de la Boutonne commence à être navigable à *Saint-Jean-d'Angely*, et favorise le commerce d'eau-de-vie et le transport de bois de construction qui animent cette petite ville à laquelle les guerres de religion ont été funestes, depuis le mémorable siége qui la fit tomber au pouvoir de Henri III, jusqu'à celui qu'elle supporta sous Louis XIII, qui rasa ses fortifications. Henri II de Bourbon-Condé, et Regnaud, célèbre homme d'État sous l'empire, y reçurent le jour. Elle possède une importante fabrique de poudre à tirer, un dépôt royal d'étalons et un de remonte. *Marennes*, à une demi-lieue de la mer, éprouve la funeste influence des exhalaisons de ses marais salans; on pêche sur sa plage d'excellentes huîtres vertes. Bien bâtie, ville riche et commerçante, elle aurait depuis long-temps acquis une grande importance, sans l'insalubrité de l'air qu'on y respire. A une lieue de Marennes, on voit *Brouage*, qui en 1600 était le centre d'un commerce actif et florissant, mais que les miasmes pestilentiels de ses marais salans ont fait abandonner. La mer qui baignait ses murailles en est éloignée aujourd'hui d'une lieue. On pourrait remédier à l'insalubrité de cette plage par des plantations : les végétaux absorberaient les gaz délétères, répandraient dans l'air l'oxygène et arrêteraient l'action desséchante du soleil. *Tonnay-Charente* offre un port sûr et commode aux navires de 100 tonneaux.

On remonte la Charente pendant l'espace d'une lieue, et l'on entre dans le beau port de *Rochefort*, l'un des trois plus vastes de France : il a 2200 mètres de longueur, et contient assez d'eau pour que les vaisseaux de haut-bord

y restent à flot pendant la marée basse. Des navires de 600 tonneaux peuvent avec leur cargaison entrer et circuler dans le port marchand. L'entrée du port est fermée par un *bateau-porte* où s'arrête le limon laissé par la marée descendante, et qu'une drague emporte ensuite au milieu du courant. De vastes chantiers de construction, des magasins d'armemens de 400 mètres de longueur, des bassins de carénage, une belle corderie longue de 380 mètres, ajoutent encore à tant d'avantages, et à celui qu'offre sa position à quatre lieues de l'Océan. Comme toutes les villes nouvelles, Rochefort est bâtie avec régularité. Ses rues, bien pavées et tirées au cordeau, aboutissent à une belle place plantée d'arbres; quelques unes même sont garnies de peupliers et d'acacias, et toutes éclairées par des réverbères très-rapprochés et bien alignés. L'hôpital, le bagne qui peut contenir 2400 forçats; la fonderie de canons, l'arsenal qui renferme une belle salle d'armes, sont des édifices dignes d'être remarqués. Un vaste réservoir sert, à l'aide d'une pompe à feu, aux arrosemens journaliers, précaution d'autant plus utile que, depuis le mois d'août jusqu'au mois d'octobre, l'air de Rochefort n'est rien moins que salubre. La défense de cette place consiste dans les bastions dont elle est entourée, et dans les forts construits à l'embouchure de la Charente. Les remparts, plantés de beaux arbres, forment une promenade agréable. Au nombre de ses établissemens les plus utiles nous citerons l'hôpital de la marine, édifice qui ne le cède en magnificence qu'à celui de Plymouth; il comprend 18 salles occupées par 1240 lits en fer, sans compter les appartemens des officiers. Les magasins des vivres contiennent plus de 3 millions de rations de pain, 5 à 6000 barriques de vin et d'autres approvisionnemens en proportion. Telle est aujourd'hui l'importance maritime de Rochefort, qui n'était au XIe siècle qu'un château, et dont le port, creusé en 1666, put recevoir, au mois

de novembre de la même année, une flotte royale. Le célèbre marin La Galissonnière y naquit en 1693. Au moyen d'une belle route, Rochefort communique par terre avec *La Rochelle*, siége épiscopal.

La fondation de cette dernière ville remonte au Xe siècle. Philippe-Auguste lui accorda plusieurs priviléges; le traité de Brétigny la céda aux Anglais. Charles V parvint à s'en rendre maître; les divisions politiques auxquelles la réformation religieuse donna tant d'importance en avaient fait le centre de l'opposition protestante, lorsque, assiégée par Louis XIII, elle ne se rendit qu'après avoir résisté pendant treize mois à des efforts qui coûtèrent au roi plus de 40 millions. Situé au fond d'un golfe, son port est sûr et commode; les vaisseaux sont mis en carénage dans un bassin où ils reçoivent leur chargement, quelle que soit l'élévation des eaux de l'Océan. Ses fortifications ont été construites par Vauban. Des rues bien alignées, une grande quantité de maisons ornées de portiques en arcades, la magnifique place du château, la bourse et l'hôtel de ville, édifices remarquables, donnent à la ville un aspect imposant. Son arsenal est célèbre par l'ordre et l'ingénieuse symétrie qui règnent dans sa salle d'armes. Patrie de Réaumur, du pharmacien Seignette qui inventa le sel purgatif qui conserve son nom, du bibliographe Colomiez, du médecin Nicolas Venette, et de plusieurs autres hommes célèbres, parmi lesquels nous compterons le conventionnel Billaud-Varennes, on n'est point étonné d'y trouver des sociétés savantes, une belle bibliothèque, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, un collége bien tenu, et une école de navigation. En 1827 on a établi à La Rochelle des bains de mer remarquables par leur élégance. De la promenade du Mail, on jouit de la vue de l'Océan, d'où s'élèvent, sur la droite, l'île de *Ré*, entourée de récifs et peuplée de pêcheurs; en face, l'île d'*Aix*, où les vaisseaux attendent les vents favo-

rables pour appareiller; et sur la gauche, l'importante *Oleron*, riche en vins et en salines.

La première de ces îles, entourée de fortifications, défend le port de La Rochelle. Elle présente une suite d'anses, de rades et de ports très-sûrs, dont les meilleurs sont ceux de *Saint-Martin-de-Ré*, de *La Flotte*, et d'*Ars*. Saint-Martin est défendue par une bonne citadelle, et possède un bel arsenal et un hôpital militaire. L'île d'*Aix* ne renferme qu'un village de 2 à 300 habitans; mais on peut la regarder comme une place de guerre : un phare placé sur sa pointe nord-ouest la fait reconnaître aux navigateurs. *Oleron*, par son phare de la tour de Chassiron, indique la nuit l'entrée du canal appelé le Pertuis d'Antioche. Les 16,000 habitans de cette île sont répartis dans les deux cantons d'*Oleron*, petite ville de 3000 habitans, défendue par un château-fort, et de *Saint-Pierre-d'Oleron*, qui n'a que le titre de bourg, quoiqu'il renferme plus de 4000 individus.

A l'extrémité septentrionale du département, la jolie petite ville de *Marans*, qui exploite aussi des marais salans, renferme 4000 habitans, et possède, à deux petites lieues de la mer, un bon port sur la Sèvre-Niortaise, où la marée transporte des navires de 100 tonneaux.

Le plus considérable des affluens de la Sèvre-Niortaise, la *Vendée*, navigable pendant le court espace de six lieues, fut, à l'époque de l'organisation départementale, choisie de préférence au Lay, rivière un peu plus importante, pour donner son nom à l'un de nos plus fertiles départemens maritimes, qui, par son aveugle dévouement à la cause royale, devint, au commencement de la révolution, le foyer d'une guerre civile dont les ravages s'étendirent, durant sept ans, sur presque toute la région occidentale de la France. Son sol se divise en trois parties : le *Marais*, qui comprend tout le littoral, est couvert de sables que des canaux et la sueur du paysan rendent productifs, et

de marais qui, par leur étendue et par la quantité de sel qu'on y recueille, semblent indiquer que ces côtes ont été abandonnées depuis peu de siècles par l'Océan; le *Bocage*, qui renferme aussi des landes stériles, est cependant couvert de bois et sillonné par une multitude de ruisseaux qui favorisent sa fertilité; la *Plaine*, formée de toutes les terres comprises entre le Bocage et la limite méridionale du département, est la plus riche des trois, et se prête à tous les genres de culture. Le Marais, exhalant des vapeurs méphitiques funestes à la santé de ses habitans, coupé de nombreux canaux de desséchement, dépourvu de sources, et n'offrant pour étancher la soif qu'une eau saumâtre et insipide, est cependant un des pays les mieux cultivés de France: il produit d'excellens chanvres, des céréales en abondance, des légumes d'une grosseur remarquable, et des pâturages qui nourrissent des chevaux, des bœufs et des moutons de la plus forte taille; dans le Bocage, entrecoupé de haies et de vergers, on récolte des vins d'assez bonne qualité; la Plaine est fertile en grains de toutes espèces, et comprend des vignobles qui ne produisent que de médiocres vins blancs. La pêche du poisson de mer, l'exploitation des marais salans, l'extraction de la soude du varech, la fabrication de toiles de ménage, d'étoffes de laines grossières, de cordes et de poterie commune, sont les principales branches d'industrie de ce département.

Fontenay-le-Comte, que le gouvernement républicain, plus habile à détruire qu'à édifier, et si ridiculement ombrageux pour tous les noms qui retraçaient quelque souvenir, appela Fontenay-le-Peuple, s'offre à nous dans un vallon agréable, sur la rive gauche de la Vendée. Les restes noirâtres d'un vieux château-fort, une église dont la flèche s'élève à 300 pieds de hauteur, des faubourgs plus grands que la ville, lui donnent l'apparence d'une importante cité; c'était autrefois la résidence des comtes de Poitiers;

c'est aujourd'hui le chef-lieu d'un arrondissement, dont la seconde ville est *Luçon*, peuplée de 3600 habitans au plus, et siége d'un évêché. Cette dernière, assez bien bâtie et mal pavée, est située à l'extrémité d'un canal qui se jette, à deux lieues de là, dans la mer à l'anse d'Aiguillon. Son port peut recevoir des navires de 80 à 100 tonneaux.

Une route fatigante par sa monotonie conduit aux *Sables-d'Olonne*, ville partagée par quatre longues rues droites et parallèles, bâtie sur une pointe sablonneuse qui s'avance dans la mer, et que défendent quelques batteries. Le port, qui ne reçoit que des bâtimens de 150 tonneaux, la sépare du faubourg de la Chaume, établi sur un rocher.

En suivant la côte, on aperçoit, vis-à-vis le port de *Saint-Gilles-sur-Vic*, petit bourg où l'on construit des bateaux, l'*Ile-d'Yeu*, qui n'est peuplée que de pêcheurs; plus loin, celle de *Noirmoutier*, beaucoup plus considérable, comprenant deux villages, une ville qui porte son nom, et une population de 7500 habitans. Des dunes d'un côté, des rochers de l'autre, un vieux château bâti en 830, et une vingtaine de batteries forment la défense de cette île, qui doit son nom au monastère de bénédictins que saint Philibert y fonda au VIIe siècle. Vis-à-vis de Noirmoutier, et près de la côte, est l'île de *Bouin*, qui n'était autrefois qu'un rocher calcaire, et qui maintenant, offrant une circonférence de 7 lieues, est jointe au continent par une chaussée construite sur le canal même qui l'en séparait. Elle donne son nom à un village de 2500 habitans.

Nous terminerons notre course dans ce département par *Bourbon-Vendée*, la seule ville importante qui nous reste à voir, et cependant l'une des moins peuplées. C'était autrefois le bourg de La Roche-sur-Yon, principauté qui appartenait à la maison de Bourbon-Conti. En 1807, elle renfermait à peine 800 habitans Napoléon lui donna

son nom, et affecta une somme de 3,000,000 pour y faire construire les édifices nécessaires à un chef-lieu de préfecture; mais en 1814 elle quitta son nouveau nom pour celui qu'elle porte aujourd'hui. Tracée sur le plan d'une ville populeuse, la plupart de ses constructions sont restées interrompues faute de fonds. Ses rues sont larges, bien alignées, mais désertes; sa position sur la petite rivière d'Yon, loin des rivières navigables et de toute ville importante, exigerait que l'on exécutât le canal projeté de la Bret, seul moyen d'y faire naître le commerce et l'industrie.

Le département des *Deux-Sèvres* confine à l'ouest avec celui de la Vendée; il est traversé diagonalement par les hauteurs de Gatine, chaîne de collines assez élevée, ombragée par de belles forêts d'où l'on tire des bois de charpente et de construction. Arrosé par un grand nombre de petits cours d'eau, il tire son nom des deux rivières de *Sèvres :* l'une coulant du sud au nord, l'autre de l'est à l'ouest; l'une appelée *Sèvre-Nantaise*, et l'autre *Sèvre-Niortaise*, parce qu'elles passent à Nantes et à Niort. Divisé par de belles vallées, couvert de plaines fertiles, riche en vignobles et en pâturages, il comprend dans sa superficie un grand nombre de marais et d'étangs poissonneux, et quelques landes incultes. Ses récoltes en céréales et en vins surpassent ses besoins; ses prairies nourrissent des animaux domestiques de toute espèce. Il fournit à l'Espagne ces mules si recherchées qui servent de monture de luxe; ces mulets qui, chargés de lourds fardeaux, parcourent d'un pas sûr les Alpes et les Pyrénées, et ceux qui traînent lentement ces énormes voitures que le midi de la France expédie sur toutes nos routes. La vente de ces animaux à l'étranger produit plusieurs millions de francs. Les bœufs forment aussi une branche de commerce importante; les plus gras sont expédiés pour l'approvision-

nement de Paris; le plus grand nombre se dirige sur la Normandie pour y être engraissé. Le sol fournit du minerai de fer, mais un haut-fourneau et deux feux d'affineries suffisent pour le fondre et l'épurer. Ce département possède aussi plusieurs fabriques de grosses étoffes de laine et de tissus de coton.

Le chef-lieu est *Niort*, vieille ville qui prend un aspect agréable depuis que des constructions modernes remplacent les masures qui la plaçaient autrefois au nombre des plus sales villes du Poitou. On y remarque une église gothique, bâtie par les Anglais; l'hôtel de ville, ancien palais d'Éléonore d'Aquitaine, dont l'horloge est du XIVe siècle, et la belle fontaine du Viviers qui doit ses eaux à un puits artésien. L'ancien château sert aujourd'hui de prison. L'esplanade, près la caserne de cavalerie, est une charmante promenade. Nous ne devons pas oublier de dire que la salle de spectacle est assez jolie. Parmi les établissemens à citer se trouvent deux hôpitaux, un dépôt de mendicité, une société maternelle, une bibliothèque publique de 15,000 volumes, une école gratuite de dessin, une pépinière départementale et un collége communal, avec une collection d'instrumens de physique et un cabinet d'histoire naturelle. Un athénée royal des sciences et des arts indique que les arts et les sciences y sont cultivés avec zèle. Quant au commerce, il consiste principalement en farine; mais sa confiture d'angélique est renommée, et l'on y trouve des fabriques de ganterie, des filatures de laine et de coton, et de belles tanneries. C'est dans une des prisons de cette ville que naquit Mme de Maintenon. Nous ne devons point oublier parmi les hommes célèbres nés à Niort, Isaac de Beausobre et Louis de Fontanes. Ses environs offrent, sur les bords de la Sèvre, des points de vue charmans qui contribuent à l'agrément du jardin public et des promenades d'alentour. La petite ville de *Mauzé* est le chef-lieu

d'un canton où l'on trouve plusieurs haras de baudets, d'où sortent annuellement 15 à 20,000 sujets. *Saint-Maixent*, peuplé de 5000 âmes, mérite d'être mentionné, non comme ville bien bâtie, mais pour la richesse de son territoire et la beauté de ses sites. Ce chef-lieu de canton doit son origine à un saint Maixent qui y fonda un ermitage du temps de Clovis; en 507, il s'y établit une abbaye de bénédictins. *Melle*, sur une colline au pied de laquelle coule la Beronne, petite rivière qui tarit l'été, est le chef-lieu d'un arrondissement où l'on élève la plus belle race de mulets que l'on connaisse en Europe.

Après avoir traversé les hauteurs de Gatine, on descend dans une plaine arrosée par le Thouet; sur ses bords s'élève *Parthenay*, bâtie sur une colline où l'on voit encore les restes de ses murailles et d'un vieux château. Elle est la patrie d'Anne de Parthenay. Non loin des sources de la Sèvre-Nantaise, le village de *La Forêt*, qu'elle arrose, renferme le tombeau du célèbre Duplessis-Mornay, auquel les catholiques donnaient de son temps le titre de pape des huguenots. La rivière met en mouvement une usine destinée à l'apprêt des lins et des chanvres du pays. Sur une colline qui borde le cours de l'Argenton, *Bressuire* éprouva de si grands ravages pendant les guerres de la Vendée, qu'elle fut réduite à une seule maison et à son église en granite. Aujourd'hui, érigée en chef-lieu de sous-préfecture, elle fabrique des étoffes de laine et des toiles de lin. A cinq lieues au nord-est, le Thouet coule autour d'une colline, du haut de laquelle *Thouars* jouit d'une vue magnifique; son origine paraît remonter au-delà du VIe siècle; son nom signifie *la citadelle du Thouet*, en latin *Thoaci arx*. En 758, Pepin s'en rendit maître; dans le moyen âge, les Anglais en firent une des principales places fortes du Poitou. On est étonné de voir encore dans cette ville, qui fut ravagée par la guerre civile, le beau château bâti avec

la plus grande magnificence, sous Louis XIII, par la duchesse de La Trémouille.

La *Vienne* donne son nom à un département qu'elle traverse du sud au nord, et qui au sud offre quelques collines élevées, tandis que vers le nord elles sont sans importance. Le centre du pays est occupé par un grand plateau qu'entourent la Vienne et le Clain, son affluent ; à l'est de ce plateau, l'on ne voit que des plaines basses et de petites vallées. Le sol peu fertile, couvert en quelques endroits de landes et de bruyères, produit cependant des céréales en suffisance, et des vins en assez grande quantité pour que le département les emploie comme un moyen d'échange, soit en nature, soit en eaux-de-vie. Il possède des sources minérales, quelques mines de fer, deux hauts-fourneaux, cinq feux d'affineries, et des fabriques de coutellerie fine et d'armes blanches. Nous ne parlerons point de ses tissus de laine grossière, ni de ses dentelles communes, ni de son commerce, qui trouve dans le défaut de communications ses principales entraves.

L'arrondissement le plus méridional est celui qui a pour chef-lieu la petite ville de *Civray*, dont l'église paraît être un édifice antérieur à l'établissement du christianisme dans les Gaules. Sur la rivière de la Gartempe, *Montmorillon*, autre chef-lieu, fournit des biscuits et des macarons estimés. Dans l'enclos d'un ancien couvent des augustins, on voit un monument antique fort curieux, attribué aux druides.

Au confluent de la Boivre et du Clain, on aperçoit de loin, sur une colline, l'ancienne capitale du Poitou, la vieille cité de *Limonum* chez les *Pictavi*, place importante du temps de Ptolémée. Aujourd'hui chef-lieu de préfecture, elle est encore entourée de murailles flanquées de tours, vénérables témoins de l'invasion des Visigoths, de leur défaite par Clovis et de la célèbre bataille dans laquelle

le roi Jean, après avoir refusé les conditions avantageuses que lui offrait Edouard, qu'il venait de surprendre, se laissa battre, à la tête de 80,000 hommes, par une armée anglaise dix fois moins considérable, qui l'envoya prisonnier en Angleterre. Ce fut à *Poitiers* que Charles VII transféra le parlement de Paris pendant les guerres qu'il soutint contre les Anglais. Cette ville, dont les rues sont étroites et mal percées, conserve quelques traces de son antique importance, dans les restes méconnaissables d'un palais de Gallien et d'un amphithéâtre. Elle s'étendait jusqu'au confluent du Clain et de la Vienne, où l'on voit les magnifiques débris d'un temple et les restes nouvellement découverts de fortifications bordant un bras du Clain où quelques habitans assurent avoir trouvé sous les eaux les vestiges d'un pont antique. L'église de Saint-Jean passe pour avoir été un mausolée qui date des premiers siècles de notre ère. A la place d'un château gothique dont il ne reste que d'imposantes ruines, on voit la promenade du pont Guillon, que la vue des environs contribue à rendre magnifique. La cathédrale, qui date du XIe siècle, et, par son étendue, l'une des plus belles de France, est un de nos plus anciens siéges épiscopaux; depuis le milieu du Xe jusqu'au commencement du XVe, il s'y est tenu 23 conciles (1). Les cendres de Mme de Montespan reposent dans l'église des Cordeliers. Dans celle de Sainte-Croix furent déposées celles de Pepin, roi d'Aquitaine, et dans la cathédrale, les entrailles de *Richard Cœur-de-Lion*. L'église de Saint-Hilaire avait des portes si belles, que Dagobert les fit enlever pour les placer à Saint-Denis; mais l'une d'elles tomba dans la Seine d'où l'on ne put la retirer. Poitiers est la patrie de deux évêques du IVe siècle : saint Hilaire et

(1) Savoir : en 355, 389, 592, 937, 1000, 1010, 1023, 1030, 1032, 1036, 1073, 1078, 1094, 1100, 1105, 1109, 1280, 1284, 1304, 1367, 1387, 1396 et 1405.

saint Maximin, d'Exupérance, préfet des Gaules et frère de Quintilien, du cardinal de La Balue, du général André Montalembert, de La Quintinie, de Mme et de Mlle Des Roches, poètes, et de Mlle de Mortemart qui devint marquise de Montespan. Son musée est assez intéressant, et sa bibliothèque, qui renferme 22,000 volumes, est riche en manuscrits.

A dix lieues de Poitiers, la ville de *Saint-Savin* est bâtie sur la Gartempe que l'on y passe sur un très-beau pont. Son église est remarquable par son clocher pyramidal de 225 pieds de hauteur. A sept lieues au nord-est, la Vienne commence à être navigable : *Châtellerault*, peuplé de couteliers, occupe la rive droite de cette rivière, que l'on traverse sur un beau pont, bâti par Sully, et dont l'extrémité aboutit à un vieux château flanqué de quatre grosses tours, et qui sert de porte à la ville. *Loudun*, à neuf lieues au nord-ouest de celle-ci, est située sur un coteau, entourée de vignobles estimés. Son ancien château a fait place à de jolies promenades, mais dont l'abord est désagréable. Depuis la révocation de l'édit de Nantes, elle est devenue une ville de peu d'importance. Elle a donné le jour à plusieurs hommes célèbres, au nombre desquels nous citerons le poète latin Jean Maigret, plus connu sous le nom de Macrin, parce qu'il transforma en *Macrinus* son nom latinisé; les deux historiens Scévole et Louis de Sainte-Marthe, frères jumeaux, et le médecin Renaudot, qui, en 1631, imagina la publication de ces feuilles de nouvelles auxquelles on donna le nom de journaux. Cette ville fut célèbre sous le règne de Louis XIII par le procès du curé Urbain Grandier, qui, pour avoir osé faire une chanson contre le cardinal de Richelieu, fut accusé d'avoir ensorcelé le couvent des Ursulines. On a de la peine à concevoir que dans un siècle si près de nous, qu'à une époque où plusieurs hommes honoraient la France par leurs lumières,

il se soit trouvé des religieuses assez fanatiques pour feindre à la face des autels une prétendue possession de démons, et des prêtres empressés de joindre le ridicule à la barbarie, en paraissant convaincus de la culpabilité de Grandier, en le faisant même torturer avant de le livrer aux flammes. Tant de honteuses intrigues n'avaient pour but que d'assouvir lâchement la vengeance d'un ministre qui souilla de grands talens par de grands forfaits.

La Loire, qui coule de l'est à l'ouest; la Mayenne, qui s'y jette, et qui prend le nom de Maine après sa réunion avec la Sarthe, expliquent le nom de *Maine-et-Loire* que porte le département dans lequel nous allons entrer. La culture des céréales et des vignes, l'industrie manufacturière et l'exploitation des carrières de granite, des ardoisières, des marbres et des mines, contribuent à établir la richesse du pays. Les vignobles donnent près de 500,000 hectolitres de vins; la récolte des céréales dépasse les besoins de ses habitans; les mines de fer en exploitation occupent plusieurs usines et hauts-fourneaux. Les vignes du seul territoire de Saumur produisent annuellement environ 65,000 pièces de vin blanc, dont la valeur moyenne est estimée à 2,400,000 fr. Les exportations en céréales sont quelquefois de plus de 500,000 hectolitres; la valeur des fèves et des haricots expédiés à Nantes et à Bordeaux pour les besoins de la marine est d'environ 500,000 fr.; celle du chanvre expédié pour ces mêmes ports dépasse 3,000,000. Le produit de ses houillères s'élève annuellement à plus de 110,000 quintaux métriques.

On côtoie pendant deux lieues les bords de la Loire avant d'arriver à *Saumur*. Un faubourg se présente d'abord sur la rive droite du fleuve, que l'on traverse sur un beau pont de 12 arches de 60 pieds d'ouverture, d'où l'on voit l'école royale d'équitation, ses magnifiques casernes, et la salle de spectacle, bâtie sur une promenade qui borde le

quai. Une belle rue large se présente en perspective, et l'on aperçoit vers la gauche un quartier construit sur la pente d'une colline dont la cime escarpée est couronnée par un château-fort qui défendait jadis la ville, et qui sert aujourd'hui de dépôt d'armes et de munitions : on croit qu'il fut commencé sous Pepin et terminé sous saint Louis. L'église de Saint-Pierre, dont le portail est moderne, est d'une construction fort ancienne; l'hôtel de ville est un édifice gothique. A l'extrémité du quai prolongé au-delà du port et de la promenade, on voit un bel hospice adossé à la colline crayeuse qui domine la ville, et dans laquelle on a pratiqué des excavations servant de logemens aux aliénés. Saumur est baigné à l'occident par la petite rivière de la Thoue, que l'on traverse sur un pont nouvellement construit, à la tête duquel s'arrêta le général Berton au moment où l'on croyait qu'il allait pénétrer dans la ville avec les partisans qu'il avait rassemblés. A peu de distance de ce pont, on aperçoit trois monumens druidiques, dont l'un est un obélisque naturel placé verticalement sur le sol, et dont les deux autres, composés de plusieurs pierres posées à plat sur d'autres pierres, sont deux *crom-lechs* d'une assez belle conservation. Le moins considérable de ces derniers est sur la pente d'un coteau; l'autre, remarquable par sa grande dimension, s'élève au milieu de la plaine. Outre un commerce important, Saumur possède un genre d'industrie qui occupe environ 600 ouvriers des deux sexes et de tout âge : c'est la fabrication de chapelets et d'émaux dont elle fait des exportations annuelles pour plus de 400,000 francs. A quatre lieues à l'est, *Doué*, ville de 2000 âmes, est digne d'être visitée, si l'on veut voir des ruines que les uns regardent comme celles d'un amphithéâtre romain creusé dans une roche calcaire, et les autres comme ayant fait partie d'un palais des anciens rois d'Aquitaine; les débris d'un vieux

palais du roi Dagobert; l'une des plus belles fontaines qui existent en France; et dans ses environs, des grottes d'une grande étendue.

La route de Saumur à *Baugé* n'offre rien de remarquable, et ce chef-lieu d'arrondissement mériterait à peine d'être mentionné, si nous n'avions à dire que l'on y traverse le Couesnon sur un beau pont en pierre de taille, et que c'est dans ses environs que le maréchal de La Fayette défit en 1421 l'armée anglaise, commandée par le duc de Clarence. Cet arrondissement renferme un grand nombre de papeteries : à *Durtal*, ville de 3000 habitans, on en compte plusieurs, ainsi que des tuileries, des fabriques de poterie et de toiles. La situation de Durtal sur le bord du Loir, à la base d'une colline dominée par deux tours colossales, restes d'un vieux château du XIe siècle, présente un aspect agréable. *Segré*, arrosé par l'Oudon, est beaucoup moins important que le bourg de *Château-Neuf* sur Sarthe, que *Pouancé*, qui possède des forges et des mines, que le *Lion-d'Angers*, agréable par sa position et ses alentours, et que plusieurs autres bourgs et villes de l'arrondissement dont il est le chef-lieu.

En suivant la pente de la Mayenne, *Angers* se présente sur le penchant d'une colline, un peu au-dessous du confluent de cette rivière et de la Sarthe. Ses toits couverts d'ardoises, ses boulevards, les promenades du Champ-de-Mars et de la Turcie, la cathédrale gothique dont les deux clochers en forme de flèches s'élancent dans les airs, l'antique château dont les dix-huit grosses tours forment une masse imposante, lui donnent une apparence de beauté que son intérieur ne justifie point. Ses rues sont étroites, et des maisons en bois à côté d'autres construites avec des blocs du schiste ardoisier employé pour les couvrir, lui donnent un aspect désagréable et triste. Cependant quelques nouveaux quartiers qui bordent les boulevards sont bâtis

avec goût; et les boulevards qui remplacent les anciens fossés, presque tous comblés, forment de belles et larges promenades. La ville possède une académie universitaire, une bibliothèque de 26,000 volumes, un musée renfermant 600 beaux tableaux de l'école française, un cabinet d'histoire naturelle, un jardin botanique, deux salles de spectacle, une école royale des arts et métiers, un des plus beaux haras de France et cinq hôpitaux. Les restes d'un amphithéâtre antique ont été détruits depuis peu. Elle était importante sous le nom de *Juliomagus*, avant la conquête des Romains qui lui donnèrent ensuite celui d'*Andecavum*. On croit que le château est l'ouvrage de saint Louis; ses tours, à l'exception d'une seule, ont été abaissées au niveau des murailles qui entourent la ville; il sert aujourd'hui de dépôt de poudre et de prison. Il ne reste de l'église qui appartenait à l'abbaye de Saint-Aubin qu'une tour qui sert d'observatoire. Le séminaire est établi dans l'abbaye de Saint-Serge, dont la belle façade attire les regards. Angers est depuis long-temps une ville importante (1). Elle renfermait cinquante églises dont seize paroisses réduites aujourd'hui à trois; mais sa population est depuis long-temps stationnaire : en 1788 elle était, comme aujourd'hui, d'environ 34,000 âmes. Elle a vu naître Ménage, poète bel-esprit que Molière a représenté sous le nom de Vadius dans ses *Femmes savantes*, et le célèbre voyageur Bernier.

Ce que ses environs offrent de plus curieux, ce sont ses ardoisières qui occupent environ 3000 ouvriers, et d'où l'on tire annuellement près de 80 millions d'ardoises.

Sur la rive droite de la Loire, à une lieue d'Angers, s'étend la ville des *Ponts-de-Cé*, peuplée de 3000 âmes et formée de deux communes réunies; on y voit, sur une longueur de 1500 toises, une suite de ponts et de chaus-

(1) Les mémorables conciles de 453, 1055, 1279, 1366, 1448 et 1583 furent tenus à Angers.

sées qui franchissent les bras et les îles du fleuve, et près de l'embouchure de la Mayenne les restes d'un camp romain, qui occupent une vaste superficie. *Ingrande*, près de la route de Nantes, possède une verrerie à bouteilles qui occupe 500 ouvriers. *Chalonne*, où l'on compte plus de 5000 âmes, est située sur un sol riche en vignobles et près du confluent du Layon et de la Loire, vis-à-vis des îles de la Lombardière, dont les bosquets de verdure forment l'un des plus beaux paysages des bords de la Loire. On exploite une houillère dans ses environs.

Entre le fleuve et les limites méridionales du département, *Beaupreau*, chef-lieu de sous-préfecture, joint à la richesse de son sol une industrieuse activité : on y compte plusieurs fabriques de toiles, de tissus de laine, des teintureries et des tanneries. Près du village de *Mont-Jean*, on exploite des houillères considérables; dans celui de *Tessouale*, on remarque une belle blanchisserie de toiles. *Chemillé*, ville de 4000 âmes, s'enrichit par les différens genres de fabrication qui ont placé *Cholet* au nombre des cités les plus intéressantes pour le commerce français. Dans les guerres de la Vendée, cette dernière fut ruinée, et perdit un très-beau château. Mais elle s'est relevée, s'est accrue, a doublé sa population, qui dépasse aujourd'hui 7000 âmes, en donnant à ses manufactures de toiles de lin, de mouchoirs de coton, de siamoise et de flanelle, le degré de perfection qui fait rechercher leur produit.

Le cours inférieur de la Loire ne dément pas la réputation que s'est acquise ce fleuve, par la beauté des sites qui le bordent sur une vaste étendue; la route de Nantes offre des points de vue délicieux, de jolis villages, des vallons pittoresques, des collines couvertes de vignes, de belles prairies, depuis le village de *Montrelais*, enrichi par ses houillères et par ses excellens vins blancs, jusqu'au-delà du bourg d'*Oudon*, où deux chaînes de collines s'é-

lèvent de chaque côté des rives du fleuve. Mais bientôt l'aspect du pays change : à des champs de la plus belle fertilité succède un terrain qui, par ses fougères, son blé noir et ses bruyères, rappelle le sol de la Bretagne. Enfin, avant de traverser une plaine bien cultivée et longue de deux lieues, on aperçoit la cathédrale de Nantes.

Le *département de la Loire-Inférieure*, arrosé par un grand nombre de rivières, baigné par l'Océan sur une étendue qui offre un développement de près de vingt-cinq lieues de côtes, et que les atterrissemens agrandissent sans cesse; bordé de marais salans d'un rapport considérable; couvert de gras pâturages et de belles forêts; abondant en houillères et en mines de fer, dont les produits, avant d'être livrés au commerce, mettent en activité quatre hauts-fourneaux et douze établissemens d'affineries; riche en céréales, et plus riche encore en vignobles; intéressant par ses fabriques de faïence, de porcelaine et de divers tissus; important par son commerce avec les principaux États du globe, et par la pêche du hareng, de la sardine et de la morue, est digne d'avoir pour capitale une des villes les plus considérables de France.

Nantes est, après Bordeaux, la plus commerçante place maritime qui communique avec l'Océan. Bâtie sur la rive droite de la Loire, au confluent de l'Erdre et de la Sèvre avec ce fleuve, l'emplacement qu'elle occupe est celui de l'ancienne cité des *Namnètes*, dont le nom d'origine celtique, *Condivienum*, signifie ville au *confluent de plusieurs rivières*. On admire la régularité de ses places publiques, l'élégance de ses édifices et la beauté de ses quais. Une douzaine de ponts, la plupart très-beaux, lient entre eux ses différens quartiers; la destruction de ses anciens remparts la met en communication avec ses quatre principaux faubourgs. Le quartier Graslin, l'île Feydeau, et le faubourg de la Fosse, peuvent être mis en parallèle avec

les plus beaux quartiers de Paris ; mais ce qu'aucune autre ville ne peut lui comparer, c'est le coup d'œil magnifique des îles qui s'élèvent au milieu du fleuve, des tapis de verdure qui le bordent, et d'une belle campagne qui s'élève en amphithéâtre; c'est, dans le quartier de la Fosse, le port ombragé par de beaux ormes et garni de superbes maisons sur une longueur de près d'une demi-lieue. Ce port, éloigné de douze lieues de l'Océan, et l'un des plus fréquentés du royaume, a l'inconvénient de n'être ouvert qu'aux bâtimens de 200 tonneaux, parce que la marée n'y monte pas au-dessus de 5 pieds : cependant il y entre annuellement 2 à 3000 navires. La Bourse, monument qui semble être élevé en l'honneur du commerce et à la gloire de la marine française, est dans sa principale façade ornée d'un beau péristyle d'ordre ionique, et présente à la façade opposée un portique couronné des statues de Dugay-Trouin, de Duquesne, de Jean-Bart et de Cassart. L'hôtel de la préfecture est l'ancien palais de la cour des comptes; la salle de spectacle développe une façade composée de huit colonnes d'ordre corinthien. La nouvelle école de navigation, de géométrie et de mécanique, qui comprend un observatoire de 82 pieds de hauteur, est une des plus importantes constructions de Nantes. Au bout du Cours de Saint-Pierre, promenade agréable et spacieuse, s'élève sur le bord de la Loire le vieux château des ducs de Bretagne, bâti par l'un d'eux en 930, et célèbre par l'édit qu'Henri IV y rendit, et que son petit-fils révoqua pour le malheur de la France. La colonne départementale, haute de 70 pieds; l'hôtel de ville, où l'on voit une belle collection de tableaux, la riche bibliothèque publique, renfermant 30,000 volumes, le beau cabinet d'histoire naturelle, la plus riche de toutes nos collections départementales, le jardin des plantes, important par sa position et son étendue, le collége royal, l'école secondaire de médecine, celle

d'hydrographie, plusieurs établissemens de bienfaisance et d'instruction pour les enfans pauvres, font honneur à l'administration de cette ville. Cependant nous aurions beaucoup à dire sur l'exiguïté des prisons dans lesquelles on entasse des prévenus et des condamnés de différens âges et de différentes classes. Nantes est le siége d'un évêché qui existait au IIIe siècle; elle était fortifiée du temps de César; en 445, elle soutint un siége terrible contre les Huns; en 843, les Normands la ravagèrent et massacrèrent tous ses habitans; en 1343, les Anglais l'assiégèrent sans succès; en 1793, l'armée vendéenne, forte de 80,000 hommes, essaya de s'en emparer, mais fut repoussée par les citoyens; plus tard elle devint le théâtre des horribles exécutions ordonnées par Carrier. La reine Anne de Bretagne, le savant bénédictin Mathurin Veyssière de la Croze, René-le-Pays, poète du XVIIe siècle, l'architecte Boffrand, le célèbre marin Cassart, le diplomate Cacault, le mathématicien Bouguer, et le ministre de la police Fouché, duc d'Otrante, sont nés dans cette ville. Elle possède une fonderie de canons; des chantiers de construction d'où sortent des navires marchands qui portent jusqu'à 100 tonneaux, des corvettes et d'autres vaisseaux pour l'État; de belles fabriques de cordages, de câbles en fer pour la marine; un grand nombre de raffineries de sucre, de filatures de coton, de manufactures de drap, de tanneries, et plusieurs autres établissemens d'industrie d'une moindre importance.

Depuis l'extrémité du département jusqu'à Nantes, la Sèvre coule au milieu de sites non moins pittoresques que ceux que l'on va chercher en Suisse, moins imposans, il est vrai, mais plus intéressans peut-être par les souvenirs: le village de *Palet* est la patrie d'Abeilard; les rochers et les bois de ses environs ont vu se confondre les larmes d'Héloïse et celles de son amant, malheureuse victime de

la vengeance du chanoine Fulbert. Au confluent de la Moine et de la Sèvre-Nantaise, la petite ville de *Clisson*, peuplée de 1200 âmes, rappelle une famille illustre dans notre histoire : son château est l'un des plus remarquables par sa construction et par la majesté de ses ruines. En passant près du lac de Grand-Lieu, il se présentera quelque antiquaire du pays qui nous fera remarquer, près des bords voisins du bourg de *Saint-Philibert*, une petite île sur laquelle s'élèvent deux monumens druidiques, et qui nous dira que ce lac occupe l'emplacement d'une ville appelée *Herbadilla*, qui, sans doute aussi coupable que Sodome, reçut en 580 un châtiment semblable. Nous quitterons les bords marécageux de ce lac pour nous diriger sur *Bourgneuf*, ville de 2000 âmes, qui donne son nom à une baie que la vase et le sable menacent de combler un jour, et dans laquelle déjà les grands navires ne peuvent mouiller en sûreté pendant la mauvaise saison. Le port de Bourgneuf n'a même de l'eau qu'à la marée haute. Sur la rive gauche de la Loire, à dix lieues au-dessous de Nantes, *Paimbœuf*, qui n'était, au commencement du XVIIIe siècle, qu'un hameau peuplé de quelques pêcheurs, est devenu par le commerce une ville riche, bien bâtie, et le chef-lieu d'une sous-préfecture. Son port est en quelque sorte considéré comme celui de Nantes : les plus gros navires viennent y déposer leurs marchandises, que l'on expédie ensuite pour cette dernière ville.

Nous venons de visiter les lieux les plus intéressans au midi de la Loire. Au nord, et sur la droite du fleuve, on voit *Ancenis*, jolie ville que domine l'antique château des ducs de Béthune. Au-delà de la petite rivière du Don, *Châteaubriant* est renommé par ses conserves d'angélique. Cette petite ville est à 12 lieues de Nantes, d'Angers, de Rennes et de Laval ; les ruines du manoir de ses anciens seigneurs la dominent. A quatre lieues au sud, le village

de *Meilleraye* s'offre à nous avec son couvent de trappistes. Dans la direction du sud-est, nous traverserons *Savenay*, chef-lieu d'un arrondissement qui fait un bon commerce de bestiaux et de sel; *Guérande*, ville plus industrieuse, plus riche et plus peuplée, et le petit port du *Croisic*, peu éloigné de vastes marais salans qui fournissent chaque année, en sel gris et blanc, plus de 17 millions de kilogrammes.

Le golfe du *Morbihan*, dont le nom bas-breton, ou, si l'on veut, celtique, signifie *petite mer*, est le plus considérable de ceux qui règnent sur les côtes du *département* dans lequel on se trouve en franchissant les rives de la Vilaine au bourg de *Rieux* où s'embarquent pour la France et l'étranger les cidres et les grains des cantons situés au nord. Il baigne un grand nombre de petites îles, dont les deux plus considérables sont l'*île aux Moines* et celle d'*Arz*, habitées et cultivées. *Vannes* est située à une lieue de la baie la plus septentrionale de ce golfe. Avantageusement placée pour le commerce, elle exporte des grains, et ses chasse-marées lui apportent des vins, des eaux-de-vie, des huiles, des savons et des denrées coloniales. Au nord, des landes arides, et au midi de vastes marais entourent son étroite enceinte. Il faut croire que la mer baignait ses murs à l'époque où, principale cité des *Veneti*, elle était la plus puissante, la plus riche et la plus peuplée des villes de l'Armorique (1). Un vieux mur flanqué de tours la sépare d'un faubourg qui la surpasse en étendue; au milieu de constructions noirâtres et de rues obscures, s'élève sa lourde cathédrale; son port, peu spacieux, est bordé par des quais revêtus de larges pierres de taille;

(1) Hujus est civitatis longè amplissima auctoritas omnis oræ maritimæ regionum earum, quod et naves habent *Veneti* plurimas, quibus in Britanniam navigare consuerunt; et scientiâ et usu nauticarum rerum reliquos antecedunt, et in magno impetu maris atque aperto, paucis portibus interjectis quos tenent ipsi, omnes ferè qui eorum mari uti consuerunt, habent vectigales. CÉSAR, lib. III, cap. VII.

mais ce port, ou ce canal, offre une entrée difficile, et aurait besoin d'être amélioré par de grands travaux. Près d'un petit marais s'avance un môle garni de quelques belles maisons; un collége, un hôpital, une salle de spectacle et trois promenades : telle est en détail cette ville maritime, dont quelques fabriques de draperie grossière et la pêche de la sardine constituent l'industrie; tel est ce chef-lieu d'un département pauvre en vignes, mais fertile en céréales et en pâturages, en lin, en chanvre, en pommiers et en forêts; qui, malgré des marais et des landes, possède une richesse considérable en chevaux, en bêtes à laine et en abeilles dont le miel est recherché; qui renferme des mines de fer, des usines assez importantes et des marais salans considérables; qui fabrique des toiles de chanvre et de lin estimées, des cuirs et des tissus de laine; qui construit enfin, pour le petit cabotage, des navires remarquables par leur solidité autant que par l'élégance de leurs formes.

Au centre de la presqu'île de Ruis, *Sarzeau* est une petite ville de 6000 habitans, presque tous pêcheurs; près du rivage, le château de Suscinion fut élevé par la duchesse Anne; sur une autre partie de la côte de la même presqu'île, on voit le village de *Saint-Gildas-de-Ruis*, où se trouvait le monastère dont Abeilard fut abbé.

Depuis Vannes jusqu'à Lorient on aperçoit de la côte les îles que Pline appelle *insulæ Veneticæ*, qui toutes dépendent du département. *Belle-Ile-en-Mer* est la plus riche et la plus grande : elle nourrit des bestiaux, exporte annuellement près de 800 chevaux de trait de la plus belle race, renferme 8000 habitans, trois petits ports et le bourg de *Saint-Palais*, défendu par un château. L'île d'*Hoedic* est susceptible de défense par son petit fort entouré d'un fossé; *Houat* est peuplée de pêcheurs comme la précédente; *Groix* ou *Groaix*, la plus septentrionale, ren-

ferme 2000 habitans, tout à la fois cultivateurs et pêcheurs, répartis dans plusieurs villages. *Quiberon*, ou, comme d'anciens titres l'écrivent, *Keberoen*, presqu'île de deux lieues de long sur un quart de large, mais qui devient une île à la marée haute, est célèbre dans nos annales par la descente qu'y effectuèrent en 1795, sous la protection de la flotte anglaise, 10,000 émigrés français que le général Hoche défit complètement. C'était l'élite de notre marine ; leurs alliés les abandonnèrent au moment du danger. Un monument que l'esprit de parti a fait élever en 1829, consacre la mémoire de cet événement, qui sera toujours une tache honteuse pour le gouvernement anglais.

Au nord de Quiberon, sur une hauteur qui domine l'Océan, le bourg de *Carnac* jouit dans le pays et chez tous les antiquaires d'une réputation que justifie l'importance de son monument druidique dont on admire la disposition et la grandeur, mais dont on ignore la véritable destination. Il est formé de plus de 5000 pierres granitiques grossièrement taillées en forme d'obélisques reposant sur leur pointe et disposées en onze rangées perpendiculaires à la côte. On a prouvé qu'il n'avait point été élevé par les Romains pour perpétuer le souvenir de la défaite des *Veneti* par César (1). Il est donc probable qu'il avait la même destination religieuse que les autres monumens celtiques. Nous sommes dans l'arrondissement de *Lorient :* visitons ce port bâti en 1719 par la compagnie des Indes, au confluent du Scorff et du Blavet, à peu de distance de l'embouchure de ce dernier, dans la baie de Port-Louis. La ville est grande et bien bâtie, mais ce n'est plus cette place de commerce dont la prospérité excita tellement la jalousie de l'Angleterre, qu'elle tenta de s'en emparer et de la dé-

(1) Voyez la Dissertation de M. *Ohier de Grandpré :* Mémoires de la Société royale des Antiquités de France, tom. II, pag. 325.

truire en 1746, lorsqu'un gentilhomme breton (1), arrivant avec quelques renforts, déploya devant le parlementaire anglais une si grande énergie que la troupe des assiégeans crut qu'il était suivi d'un corps nombreux, et se retira en abandonnant plusieurs canons dont le roi fit présent aux Lorientais. Aujourd'hui son port paraît d'autant moins animé que son étendue avait été proportionnée à l'importance de ses expéditions et des affaires qui s'y traitaient à l'époque où florissait notre compagnie des Indes. Cette ville a un collége communal, une école d'enseignement mutuel, et une de géométrie appliquée aux arts. A une lieue au sud de Lorient, la petite cité de *Port-Louis*, bâtie par Louis XIII, et qui reçut pendant la révolution le nom de *Port-Liberté*, est avantageusement placée pour le commerce à l'embouchure du Blavet, sur un terrain baigné presque de tous côtés par la mer, et qui ne tient au continent que par une langue de terre large de 2 à 300 mètres. Des bastions et une citadelle défendent l'approche de la ville et l'entrée de son port. Le produit de ses presses à sardines et la culture de ses beaux jardins sont les seules ressources industrielles qu'elle joigne à son commerce. Sur la rive droite du Scorff, on aperçoit le vieux château de *Trafaven*, que l'imagination des paysans peuple toujours d'esprits follets. Près de la petite ville d'*Auray*, une chapelle isolée, dédiée à sainte Anne, attire beaucoup de dévots à certains jours de fêtes appelées *pardons*. La messe s'y célèbre alors en plein air, au milieu d'une affluence immense et sur un autel élevé de 30 marches. Ces fêtes religieuses ne rappellent-elles pas celles qui étaient en usage chez les Celtes?

Au-delà d'une chaîne de montagnes assez élevées qui traverse le département du nord-ouest au sud-est, *Ploërmel*,

(1) Le comte de Tinteniac.

près du confluent de l'Oust et du Malestroit, paraît avoir été, vers le Xe siècle, une ville importante. Pendant le siége qu'en fit Henri IV, elle perdit ses principaux monumens; cependant on y voit encore une église gothique ornée de beaux vitraux, et les tombeaux des ducs de Bretagne Jean II et Jean III. A peu de distance de ce chef-lieu, les eaux qui tombent d'un étang de près de trois lieues de tour forment une jolie cascade. Entre cette ville de 3000 âmes et celle de *Josselin* qui n'en renferme pas davantage, s'étend la lande de Mi-Voye, qui fut en 1350 le théâtre d'un des plus mémorables faits d'armes de l'ancienne chevalerie. « Jean de Montfort, aidé des Anglais, disputait la Bretagne à Charles de Blois; une trève avait suspendu les hostilités, et cependant les Anglais dévastaient le pays. Le maréchal de Beaumanoir, qui commandait une garnison bretonne dans Josselin, se plaignit à Bembro qui en commandait une d'Anglais dans Ploërmel, et lui reprocha les désordres que commettaient ses gens. Bembro reçut mal ces plaintes; une querelle s'alluma entre eux, et amena un défi. L'un d'eux proposa un combat de 30 contre 30; il fut accepté : on convint du jour et du lieu, et les Anglais et les Bretons se trouvèrent au rendez-vous le 27 mars 1350. Les premiers eurent d'abord l'avantage; mais leur chef Bembro ayant été tué, la fortune changea. Montauban, écuyer breton, termina le combat en montant à cheval et rompant les rangs des Anglais, dont la plupart furent tués et le reste fait prisonnier. » Il est à remarquer que les historiens anglais ne parlent pas de ce fait : serait-ce excès de patriotisme de leur part, ou cette anecdote serait-elle apocryphe? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'un obélisque en granite indique encore le lieu du combat.

Sur le versant oriental des montagnes que nous avons traversées, le Blavet est navigable à *Pontivy*, situé sur sa

rive gauche au milieu d'un territoire fertile. Cette petite ville, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, porta, sous le régime impérial, le nom de *Napoléonville*. Elle doit son origine au monastère dans lequel mourut en 660 saint Josse, frère de Judicael, roi de Bretagne. Pontivy se compose de deux parties : l'ancienne, qui n'a qu'un seul monument, l'ancien château des ducs de Rohan, et la nouvelle, qui n'a encore que quelques rues. On y voit une des plus belles casernes de France pour la cavalerie, un hôtel pour la sous-préfecture, une prison et de jolies promenades. Ce chef-lieu deviendrait un centre de commerce, si, par le moyen de quelques écluses, on rendait le Blavet navigable sur une plus grande étendue.

L'assemblée nationale, en décrétant la nouvelle division territoriale de la France, donna le nom de *département du Finistère* à la partie de la Bretagne qui s'avance dans l'Océan comme ce promontoire du nord-ouest de l'Espagne auquel les anciens ont donné la même dénomination (1), parce que les premiers navigateurs l'avaient long-temps regardé comme les limites du monde. Ce département est borné à l'est par ceux du Morbihan et des Côtes-du-Nord, au sud et à l'ouest par l'Océan, et au nord par la Manche. Vingt îles bordent ses côtes dont les dentelures forment plus de quinze caps. Partout elles sont hérissées de masses granitiques contre lesquelles les flots irrités viennent se briser avec fracas, et causer de fréquens naufrages. Le sol, médiocrement fertile, produit cependant beaucoup de grains, de chanvre et de lin. Près de quelques landes incultes, les montagnes se couvrent d'épaisses forêts où dominent les sapins, et les vallées se parent de riantes prairies. C'est le plus riche de nos départemens en mines d'argent et de plomb, mais c'est celui que les pluies et les brouillards rendent le plus humide.

(1) Promontorium *finis terræ*.

Arrêtons-nous un moment sur les bords de l'Isok ou de l'Isolle, qui roule ses eaux avec la rapidité d'un torrent, et se joint à l'Ellé, petite rivière au cours paisible, pour aller, sous le nom du Laita, mêler leurs ondes aux flots de l'Océan. *Quimperlé*, situé à l'endroit où cette jonction s'opère, doit à cette position l'activité de son petit port, qui n'est cependant fréquenté que par des bâtimens de 50 tonneaux. Cette ville est jolie : on y remarque deux belles rues, une magnifique église, et l'ancien couvent de bénédictins, transformé en sous-préfecture. C'est la patrie de Morellet, qui, par quelques écrits estimés, son érudition et son esprit, se montra durant une longue carrière le digne neveu du célèbre abbé de ce nom. Dans l'origine elle se nommait *Avantot*, puis on la nomma Quimper, auquel on ajouta celui de sa principale rivière, ce qui fit *Quimper-Ellé*, et par contraction Quimperlé.

Quimper, surnommé *Corentin*, du nom de son premier évêque, s'appela jadis *Cornouailles;* elle fut la capitale d'une contrée ainsi nommée, qui comprenait tout son diocèse. Sous la domination romaine, elle reçut le nom de *Corisopitum;* mais antérieurement elle portait celui de *Kimper*, qui, en langue celtique, signifie *petite ville murée.* On voit qu'il est difficile de contester son antiquité. Elle est bâtie sur la pente d'une colline, au confluent de l'Odet et du Benaudet. Le quartier le plus ancien, entouré de murailles et de tourelles, s'élève en amphithéâtre. Le nouveau est dominé par des rochers de 500 à 600 pieds de hauteur, couverts de bois et de bruyères, qui forment le coup d'œil le plus pittoresque. Ce beau quartier comprend des rues moins étroites que le précédent, où toutes les maisons se composent d'étages qui avancent sur le rez-de-chaussée de manière à favoriser des communications fort intimes entre les habitans des deux côtés opposés. Les quais, assez beaux, et la promenade, qui bordent le canal de l'Odet,

fréquenté à la marée haute par des navires de 300 tonneaux, contribuent au mouvement commercial de Quimper et à l'agrément des promeneurs. Sa cathédrale, reconstruite au commencement du XVe siècle, est une des plus belles églises de France. Nous ne devons point passer sous silence les hommes distingués dont cette ville fut le berceau. Ce sont d'abord les deux jésuites Bougeant et Hardouin; le premier composa l'excellente *Histoire du traité de Westphalie* et les *Amusemens philosophiques sur le langage des bêtes*, ouvrage qui le fit exiler par ses confrères à La Flèche; le second, plus extravagant que méchant, attribuait l'Énéide à un moine du XIIIe siècle, qui avait voulu peindre d'une manière allégorique le voyage de saint Pierre à Rome; il regardait comme faux les actes des conciles antérieurs à celui de Trente; il rangeait parmi les athées Malebranche, Nicole et Pascal; et cependant il publia ces absurdités et les répéta sans inconvéniens pour lui-même. Fréron, ex-jésuite, était aussi de cette ville, ainsi que le peintre Valentin, qui, pendant nos troubles civils, mania tour à tour le pinceau, la plume et l'épée. Quimper a trois fabriques de poteries communes qui occupent 200 ouvriers.

Concarneau, dans une petite île, ceint de murailles et défendu par un château construit par la reine Anne, communique, au moyen d'un bac, avec le continent. Cette ville fut prise par Duguesclin en 1373. Elle occupe environ 400 bâtimens à la pêche des sardines, dont le produit moyen annuel est d'un million de kilogrammes. *Audierne* n'a qu'une seule rue et 800 habitans; son port, vaste et sûr, est situé à l'entrée de la rivière de *Pont-Croix*, qui donne son nom à une petite ville mal bâtie et malpropre. A trois quarts de lieue d'Audierne, le village de *Plohinec* est placé sur une hauteur d'où l'œil embrasse l'arc immense de côtes qui s'étend du Raz à la pointe de *Penmarch*. La mer bouillonne sans cesse sur les récifs qui bordent cette pointe : le bruis-

sement des vagues se fait entendre à plusieurs lieues. Les naufrages et les tempêtes ont rendu ces plages célèbres. De nombreuses maisons ruinées attestent que Penmarch était anciennement très-peuplé. *Douarnenez* rivalise avec Concarneau pour ses pêcheries ; sa population comprend environ 2000 marins.

L'arrondissement de *Châteaulin* ne renferme aucune ville de quelque importance. Son chef-lieu, divisé en deux par la rivière de l'*Aulne*, n'est digne d'être mentionné que pour les sites agrestes qui l'entourent, et pour avoir vu naître le P. André, littérateur connu par un *Traité de l'homme* et un *Essai sur le beau*, et le contre-amiral Cosmao-Kerjulien, mort il y a peu d'années, illustré par plus d'un combat. C'est sur son territoire que se trouvent le bourg de *Huelgoët*, qu'enrichit une mine de plomb argentifère, exploitée par 280 ouvriers qui en retirent 370,000 kilogrammes de minerais de plomb, fournissant 300 kilogrammes d'argent, et le village de *Poullaouen*, peuplé de 3600 habitans, presque tous employés à l'exploitation d'une mine semblable, la plus considérable de France et l'une des plus belles de l'Europe. Elle fournit annuellement 660,000 kilogrammes de minerais de plomb, et produit 400 kilogrammes d'argent. Les machines employées pour l'extraction, et les bâtimens destinés à la fonderie, méritent d'être visités. A onze lieues à l'est de Châteaulin, près de la rive gauche de l'Hières, la petite et laide ville de *Carhaix*, où l'on voit une jolie promenade appelée le *Champ-de-Mars*, s'enorgueillit d'avoir donné le jour à l'un des plus grands hommes du siècle dernier, au brave La Tour d'Auvergne, savant et militaire, digne descendant de Turenne, proclamé le premier grenadier de France, et mort en 1799 au combat de Neubourg. Carhaix est, suivant ce guerrier antiquaire, le *Vorganium* ou *Vorgium* des anciens, et la cité des *Orismii*.

Le mouvement continuel et fatigant qui règne dans le

port de *Brest;* les innombrables pavillons qui font briller dans les airs les couleurs de toutes les nations du monde; l'aspect imposant des batteries qui défendent la ville et de la forteresse qui domine la mer, et que le peuple attribue à César; l'étendue de la rade, qui peut contenir 500 vaisseaux de ligne, et qui ne communique avec l'Océan que par le détroit du Goulet; les beaux magasins de la marine, les dimensions de l'arsenal, les casernes construites sur une longue esplanade, les deux bâtimens des corderies qui s'étendent parallèlement près des bassins de construction; le bagne, bâti presqu'au sommet d'une colline, pour recevoir près de 4000 condamnés, forment un tableau que nous n'essaierons pas de décrire. La ville est située sur le penchant d'un coteau, et se divise en haute et basse; les embellissemens qui s'y succèdent font plus de progrès dans cette dernière, où le quartier de Recouvrance augmente le nombre de ses constructions modernes aux dépens de ses maisons gothiques, et laisse entrevoir l'époque rapprochée qui le mettra en parallèle avec le quartier voisin du port. Dans les rues escarpées et tortueuses des quartiers supérieurs, les changemens sont lents et difficiles : plusieurs maisons ont le cinquième étage au niveau des jardins des autres maisons, et les communications entre les deux villes ne se font que par des escaliers qui ne sont point sans danger pendant la saison des pluies et des neiges. Au pied des tours et près de l'entrée du port, on remarque une belle machine à mâter les vaisseaux. A l'aspect de ces quais magnifiques bordés de vastes bâtimens construits en pierre de taille, couverts en ardoises et surmontés de paratonnerres, il est difficile de ne pas rendre hommage au génie de Richelieu, qui les fit commencer, et qui devina le degré d'importance qu'une heureuse situation donnerait un jour à ce bourg, qu'il élevait au rang de ville maritime. Il nous semble qu'on a exagéré l'antiquité de Brest : la forteresse

romaine qu'il conserve encore ne prouve point l'existence de cette ville au temps de César : d'ailleurs on sait qu'au IXe siècle ce n'était qu'un village, lorsque le roi Coron Meriadec y fit construire un château. Louis Choquet, poète du XVIe siècle, l'écrivain dramatique Rochon, les célèbres marins Lamothe-Piquet et Kersaint naquirent dans ce chef-lieu d'arrondissement.

De la côte de Brest on aperçoit l'île d'*Ouessant*, dont la population, répartie dans quelques hameaux, est de 1800 habitans. Notre route vers les montagnes comprises dans l'arrondissement de Morlaix nous permet de voir *Landerneau*, qui, malgré les assertions d'un spirituel académicien, est encore loin de pouvoir passer pour une jolie ville : elle est traversée par une rivière du même nom, dont l'embouchure dans la rade de Brest forme son port et lui donne quelque importance. *Morlaix*, en breton *Montroules*, est moins sale que la plupart des petites villes bretonnes. Sa position sur les flancs de deux collines, à deux lieues de la mer, au confluent du Jaclot et de l'Ossen, qui se réunissent pour traverser son port, défendu par un château; la beauté de ses quais, garnis de maisons bien bâties; son commerce et son industrie ; ses promenades et quelques élégans édifices, en font une cité riche et agréable. Elle fut le berceau d'Albert-le-Grand et du général Moreau, qu'un boulet français n'aurait jamais dû atteindre dans les rangs ennemis. *Saint-Pol-de-Léon*, chef-lieu de canton, jadis le siége d'un évêché, est bâtie sur une colline, à peu de distance de la mer. On y remarque l'hôtel de ville, l'ancienne cathédrale construite en granite, et le clocher de Creisker, haut de 170 pieds. Son territoire nourrit une race de chevaux estimés.

Le *département des Côtes-du-Nord* offre une étendue d'environ 100 lieues de côtes, plusieurs baies profondes, et des caps importans, battus par les flots de la Manche. Les monts

Ménez, d'Arrée et de Ménébret, arides, rocailleux et remplis de défilés, hérissent sa superficie et donnent naissance à trois rivières navigables : la Rance, le Trieux et le Gouet. Leurs pentes douces vont se perdre au nord et au sud dans des sables stériles; mais à ces sables succèdent, surtout près des côtes, des plaines d'une grande fertilité, qui produisent beaucoup de lin, de chanvre et de fruits à cidre. Sa richesse minérale consiste en mines de fer et de plomb, en carrières de granite et d'ardoises, et en plusieurs sources dont les eaux ne sont pas sans réputation. L'habitant s'adonne à l'agriculture, à la pêche, à la fabrication de plusieurs produits, principalement de ces toiles dites *de Bretagne*, qui occupent dans certaines localités un grand nombre de bras.

Au bas des pentes méridionales de la chaîne Armorique, s'étend l'arrondissement le moins important, mais qui compte cependant 4000 métiers à tisser la toile ; *Loudéac*, peuplée de 7000 âmes, en est le chef-lieu. *Uzel*, près des rives de l'Oust, est le principal marché affecté à la vente de ces tissus de lin. Les deux rives du Léguer, petit bras de mer que tous les ouvrages de géographie confondent avec la rivière du Guer, sont entourées par la petite ville de *Lannion*, dont elles favorisent le mouvement commercial. Deux ponts joignent cette ville aux faubourgs, dont la population réunie est de 5500 individus. Le port de *Tréguier*, par la rivière de ce nom, communique avec la Manche. A *Guingamp*, sur le Trieux, on remarque une belle église, et des promenades délicieuses autour de la ville. Tout le monde connaît les tissus qui portent le nom de ce chef-lieu.

A *Saint-Brieuc*, ou, si l'on veut, *Saint-Brieux*, où l'on compte à peine 10,000 âmes, on est étonné de voir une bibliothèque publique de 24,000 volumes, un musée de peinture, une salle de spectacle, un bel hôpital, un beau

pont en granite sur la rivière du Gouet, et l'établissement d'une course de chevaux à laquelle concourent chaque année, au commencement de juillet, les départemens des Côtes-du-Nord, du Finistère, du Morbihan, de la Loire-Inférieure et d'Ille-et-Vilaine. Ajoutons encore qu'il existe dans cette petite préfecture, siége épiscopal, une école d'hydrographie et une société d'agriculture. Son port est au village de *Legué-Saint-Brieuc.* Cette ville, qui se forma autour d'un monastère bâti dans le Ve siècle, est propre et bien percée; les antiquaires du pays regardent son église paroissiale comme un ancien temple des druides. Au nord-ouest, sur la côte, *Paimpol*, peuplée de 2000 âmes, est connue pour son port sûr et commode, où l'on arme pour la pêche de Terre-Neuve. A quatre lieues au sud-ouest de Saint-Brieuc, *Quintin*, sur le Gouet, est célèbre par ses fabriques de toiles fines; on y voit un château d'une singulière architecture, et sur la colline voisine deux *peulvens* ou pierres druidiques de 25 pieds de hauteur, dont l'une est encore debout.

A 4 lieues à l'est du chef-lieu, la jolie petite ville de *Lamballe*, entourée de vieilles murailles, occupe probablement l'emplacement de la cité des *Ambiliates*, dont parle César. « Ses maisons blanchies, ses jardins, le joli clocher de Saint-Jean, les belles prairies, les vergers qui sont aux alentours, forment un paysage délicieux, au-dessus duquel s'élève l'église de Notre-Dame avec sa tour carrée, la promenade du château avec ses grands arbres, la montagne des *Vignes* avec sa chapelle blanche (1). » Le château dont nous venons de parler est celui des ducs de Penthièvre. Depuis 1774, cette ville de 4000 âmes a une société de lecture qui possède une bibliothèque. Ses environs sont fertiles; mais les propriétés y sont très-divisées : les fermes de 500 à 600 francs y passent pour fortes. Dans les environs

(1) *Le Breton :* mars 1827.

de Lamballe, et en général dans les campagnes autour de Saint-Brieuc, on remarque des coutumes particulières qui remontent à une époque très-reculée. « Les plus grandes fêtes sont le jour des Rois et le Mardi-Gras : on ne travaille pas ces jours-là; on se visite les uns les autres; on fait trève aux crêpes et à la bouillie pour manger de la viande. Pendant l'été, il y a presque tous les dimanches des *pardons*, ou assemblées près des chapelles dédiées à quelque saint. Les dimanches où il n'y a pas de *pardons*, et pendant l'hiver, les jeunes paysans vont à la *fillerie*, c'est-à-dire faire la cour aux filles. »

Le dernier arrondissement qui nous reste à visiter est celui de *Dinan*. Cette ville est bâtie sur une montagne près de la rive gauche de la Rance; elle a un port qui communique pendant la marée haute avec celui de Saint-Malo. On y voit encore un château-fort, ancienne demeure des ducs de Bretagne: ses murailles étonnent par leur élévation et leur épaisseur. A l'exception de ses promenades agréables et vastes, d'une salle de concerts qui prouve que la ville compte un bon nombre de *dilettanti*, elle ne renferme rien de remarquable. Elle a produit des hommes célèbres; mais il suffit de citer Duclos, qui fut secrétaire de l'Académie française, et Mahé de La Bourdonnaye qui, après avoir relevé l'éclat de nos armes dans l'Inde, n'obtint pour toute récompense qu'un cachot à la Bastille. On ignore l'époque de la fondation de Dinan. Elle dut son origine aux Celtes, et probablement c'est elle que Ptolémée désigne sous le nom de *Dianlitæ*. A peu de distance de ses murs, on voit, dans le fond d'un vallon pittoresque, une source d'eau ferrugineuse qui jouit d'un grand crédit; on n'y arrivait jadis que par un chemin impraticable, que les États de Bretagne remplacèrent par une belle route, et maintenant une charmante promenade sert de rendez-vous aux personnes qui viennent y prendre les eaux,

L'*Ille* et la *Vilaine* arrosent le *département* qui nous reste à visiter pour terminer l'ancienne province de Bretagne. La première coule du nord au sud, pour se réunir à la seconde, qui se dirige de l'est à l'ouest, puis au midi, et qui sert, ainsi que le Cher et le Couesnon, au transport des marchandises. Le territoire qu'elles parcourent est entrecoupé de collines granitiques et schisteuses; l'arrondissement de Vitré renferme une mine de fer, et celui de Rédon une carrière d'ardoises; les sources minérales y sont communes; quelques marais salans bordent les côtes. Des forêts, des landes et des bruyères couvrent près de la moitié du sol; mais les bords des rivières, garnis de pâturages, et les fertiles marais de Dol, le Delta de ce département, produisent des récoltes abondantes, qui cependant suffisent à peine à la consommation locale. L'exploitation et l'affinage du fer, la fabrication de diverses espèces de toiles et les soins de l'agriculture répandent l'aisance dans les campagnes.

Vers le XIe siècle, la plupart des habitans de l'ancienne cité d'Aletum, aujourd'hui Saint-Servan, exposés sans cesse aux attaques des pirates, se retirèrent sur le rocher d'Aaron, où ils fondèrent une petite ville à laquelle ils donnèrent le nom de *Saint-Malo*, leur évêque. Ce rocher est joint à la terre ferme par une chaussée, et du côté du nord il est hérissé de récifs qui, à l'aide d'un grand nombre de batteries, en rendent l'accès difficile à l'ennemi. Le port même est environné d'écueils et situé au fond d'un golfe étroit dont l'entrée est d'autant plus dangereuse que la mer s'y engouffre avec rapidité, en s'élevant pendant les grandes marées à 45 pieds au-dessus de son niveau ordinaire. La ville est bâtie en amphithéâtre, et dominée par un château-fort, ouvrage de la duchesse Anne de Bretagne. Quelques parties sont régulières, et ses remparts sont garnis de promenades d'où l'on jouit d'un coup d'œil magnifique. Elle

a produit des hommes remarquables : le célèbre Duguay-Trouin, Jacques Cartier, qui découvrit le Canada; Maupertuis, physicien et géomètre; le médecin La Mettrie, qui mourut dans l'exil pour avoir douté de l'immortalité de l'âme; et l'abbé Trublet, compilateur infatigable. Une école d'hydrographie forme, dans cette ville, de jeunes navigateurs dont la plupart se livrent aux voyages de Terre-Neuve; 60 à 80 navires sortent annuellement de son port pour la pêche de la morue; 40 à 50 servent au grand cabotage, et 70 à 80 au petit cabotage.

Dans l'arrondissement de Saint-Malo, la culture du tabac prendrait un essor extraordinaire si le gouvernement n'en circonscrivait les limites. On y cultive environ 10 millions de pieds de cette plante qui fournit 1,032,000 kilogrammes de tabac en feuilles, dont le produit est évalué à 1,100,000 francs. L'espace d'une demi-lieue sépare Saint-Malo et *Saint-Servan*, jolie ville moderne qui possède deux ports, l'un destiné au commerce et l'autre à la marine militaire. *Cancale*, à trois lieues sur la côte, est célèbre par ses pêcheries d'huîtres. *Dol*, ville de 4000 âmes, renferme une belle église.

La route de Saint-Malo à Paris traverse *Fougères*, qui doit aux incendies dont elle fut victime dans le siècle dernier l'avantage d'être l'une des villes les mieux bâties du département. Ses environs sont délicieux; rien n'est plus agréable que sa promenade en terrasses, d'où la vue plonge sur le riant vallon arrosé par le Nançon, sur des prairies parsemées de bouquets d'arbres, et sur une belle forêt qui renferme plusieurs monumens druidiques et qui s'étendait jadis au-delà du village de *Landéan*, où l'on voit les fameux celliers construits au XIIe siècle par Raoul, seigneur de Fougères, pour enfouir ses trésors à l'approche de Henri II, roi d'Angleterre, qui, plus actif que son ennemi, s'empara du butin avant qu'on eût pu le mettre

à l'abri. Fougères est connue pour ses teintures et surtout pour son écarlate, qui doit sa vivacité à la qualité des eaux du Nançon. On compte dans l'arrondissement de Fougères 18 papeteries et 3 verreries importantes.

Le cours sinueux de la Vilaine nous conduit à *Rédon*, jolie ville qui fait un grand commerce avec Rennes, et dont le port reçoit des navires de 200 tonneaux. Elle est le chef-lieu d'un arrondissement qui comprend le bourg de *Renac*, où l'on fabrique des fromages que l'on vend sous le nom de Gruyère, et la petite ville de *Bain* qui renferme plusieurs fabriques de serge. *Montfort-sur-Meu*, Rennes et Vitré, chefs-lieux des trois arrondissemens qui nous restent à parcourir, offrent une petite particularité géographique : elles sont toutes trois sous le même parallèle. La première conserve encore quelques restes de ses anciennes fortifications. *Paimpont*, bourg de 4000 âmes, à cinq lieues de celle-ci, renferme les forges et les usines les plus considérables de la Bretagne; *Plélan-le-Grand* a de belles fabriques de fil. Ce bourg et ce village sont trois fois plus peuplés que le chef-lieu.

En arrivant à *Rennes*, les magnifiques promenades qui bordent la Vilaine donnent de cette ville une haute idée que justifie le beau quartier appelé la ville haute, par opposition avec celui qui sur la gauche du fleuve porte le nom de ville basse, et qui souvent a souffert de ses débordemens. Un philosophe de nos jours aurait pu ajouter, à ce qu'il a dit dans son *Traité des Compensations*, les embellissemens que plusieurs villes n'ont dus qu'aux ravages du feu. A Rennes, un incendie qui dura sept jours consuma, au mois de décembre 1720, toute la ville haute, et c'est aux conséquences de ce funeste événement que la ville doit le quartier dont elle est fière, parce qu'il est bâti sur un plan régulier. Il est peu de places en France aussi belles que celle du palais; les maisons qui l'entourent, ornées de

pilastres d'ordre corinthien, s'accordent parfaitement avec l'architecture d'ordre toscan du temple de Thémis, dont quelques salles sont décorées de peintures de Jouvenet et d'élégans arabesques. La place d'armes est moins magnifique, mais plus vaste. L'hôtel de ville, d'une construction plus élégante que celle du palais, termine une place plantée de beaux tilleuls; l'une des ailes est réservée aux tribunaux civil et de commerce, et à la bibliothèque publique, composée de 25,000 volumes. Le musée de peinture contient des tableaux dus à des peintres célèbres : l'un de ces tableaux est du roi René; le jardin botanique forme une promenade charmante. A ces divers établissemens, Rennes joint l'avantage de posséder une académie, un collége royal, une société des sciences et des arts, une école secondaire de médecine, une école des beaux-arts, une faculté de droit, et d'être le siége d'une cour royale et d'un évêché. Elle est même considérée comme place de guerre, quoiqu'elle soit sans fortifications. Nous ne citerons, parmi les hommes célèbres qu'elle a produits, que le maréchal de Retz, fameux par ses débauches et ses forfaits, brûlé à Nantes en 1440; le maréchal de Vauban; René de La Bletterie, auteur d'une Histoire de Julien; le jésuite Tournemine, connu pour sa vaste érudition; Caradeuc de La Chalotais, dont le nom fameux se rattache à l'affaire de l'expulsion des jésuites et aux principaux événemens qui précédèrent la révolution ; Saint-Foix, auteur des *Essais sur Paris*, et Lanjuinais, dont les principes ont toujours été, depuis ses éloquens discours à la Convention jusque sur les bancs de la chambre des pairs, ceux d'un philosophe chrétien et d'un citoyen zélé. Cette ancienne capitale de la Bretagne renferme une maison centrale de détention destinée aux condamnés des quatre départemens qui ressortissent de sa cour royale. Placée sur une rivière navigable, et au centre de 12 grandes routes, elle pourrait

devenir un entrepôt considérable; mais son industrie et son commerce prendront une nouvelle extension lorsqu'on aura terminé le canal qui doit la faire communiquer avec Saint-Malo. Nous n'avons pas besoin de rappeler que Rennes fut le théâtre de quelques uns des principaux événemens de notre histoire : son parlement a contribué aux difficultés qui ont amené la convocation des états-généraux en 1789. Pendant la ligue, elle prit successivement les armes pour et contre son roi. Au XIVe siècle, les Anglais, sous le commandement de Lancastre, furent forcés par Duguesclin d'en abandonner le siége; et si nous remontons au-delà de l'établissement de notre monarchie, nous verrons qu'elle fut une ville importante sous les Romains, ainsi que l'attestent plusieurs antiquités conservées dans ses murs; qu'ils lui donnèrent le nom de *Redones*, parce qu'elle était la capitale de ce peuple, mais qu'elle portait auparavant celui de *Condate*, mot celte qui signifie *confluent*, probablement à cause de sa position près du point où l'Ille et la Vilaine se réunissent. C'est sur la rive gauche de ce fleuve, à une demi-lieue de la ville, que se trouve le hameau de *la Prévalaye*, dont les environs fournissent pour Paris cet excellent beurre si recherché sur nos tables.

Vitré, qui nous reste à voir, n'est ni propre ni bien bâti; on dirait qu'on n'a fait de cette ville un chef-lieu de sous-préfecture que par condescendance pour l'importance dont elle jouissait avant la révolution comme siége des états de Bretagne. L'une de ses plus belles maisons est celle qu'occupait pendant leurs sessions Mme de Sévigné, habitation qui passerait aujourd'hui pour fort modeste. On est tenté de regarder cette vieille cité bretonne comme une des plus anciennes villes armoricaines : quelques amateurs d'antiquités prétendent reconnaître dans ses murailles des traces de constructions romaines, mais c'est une erreur. Elle a vu naître Savary, auteur des *Lettres sur l'Égypte*. Il faut

visiter dans ses environs des promenades champêtres charmantes, une fontaine d'eau minérale assez fréquentée, le domaine des *Rochers* et son château flanqué de tourelles, où l'on conserve avec soin les objets qui ont appartenu à la femme célèbre dont la correspondance occupe une place distinguée dans notre littérature.

Essayons de tracer en peu de mots les mœurs, le caractère et le costume du paysan breton. Brusque, et peu communicatif, sa franchise n'est qu'une sorte de grossièreté naturelle; enclin à la mélancolie, il manifeste rarement sa satisfaction; dissimulé avec les citadins, il ne se montre tel qu'il est qu'avec ses égaux. Naturellement avare, il ne vit que de privations, même au milieu de l'aisance; il est souple et suppliant lorsqu'il demande, et soigneux de cacher ses facultés pécuniaires, à moins qu'un intérêt majeur ne le porte à exagérer ses ressources. Comme chez les Celtes ses ancêtres, le mari est maître absolu chez lui. Une vertu commune chez les Armoricains est la fidélité avec laquelle ils tiennent leurs engagemens. Quoique leur taille dépasse rarement 5 pieds, ces Bretons sont en général robustes et durs à la fatigue. Malgré leur lenteur habituelle, ils aiment la danse avec passion; ils font quelquefois plus de deux lieues pour se rendre à l'*aire neuve* où l'on entend la musette, qu'ils nomment *biniou*. Les fêtes patronales, appelées *pardons*, attirent au pied des autels une foule empressée qui y assiste avec beaucoup de recueillement, et qui va ensuite remplir les cabarets ou danser au son du *biniou*. Dans l'Armorique, les costumes sont aussi variés que les dialectes: à Rumingol, chapelle située près de la petite ville du *Faou*, dans le Finistère, on en peut juger aux jours de fêtes. On y voit le montagnard avec son habit de berlinge; les demi-messieurs des environs de Brest portant l'habit à poches ou la veste ronde du matelot; le paysan de Plougastel avec sa culotte longue et son bonnet de laine;

celui de Landivisiau avec un énorme chapeau, une large redingote, l'ample *bragou-bras* noué aux genoux, et de longues guêtres de cuir; celui d'Audierne vêtu de grosse toile et d'une espèce de capuchon de camelot qui couvre son feutre et ses épaules. Le costume des femmes n'est pas moins diversifié : l'habillement de la paysanne de Lambezellec se rapproche de celui des riches artisans des villes; les femmes de Pleyben, fraîches et sveltes, sont vêtues d'étoffes de coton rayées : celles des environs de Douarnenez portent des jupons de diverses couleurs étagées, dont les bords sont garnis d'un galon d'or ou d'argent; celles de Morlaix ont une camisole ouverte et une guimpe d'une blancheur éclatante; enfin on remarque celles de Fouesnant qui passent pour les plus jolies du Finistère, et celles de Morlaix dont la coiffure enrichie de dentelles rehausse encore l'éclat (1).

Les progrès nés de notre première révolution, les lois de l'empire, sa chute et deux restaurations ont tellement changé l'esprit du peuple de l'ancienne Bretagne, et lui ont tellement inspiré des idées d'ordre et de patriotisme, que, malgré l'état d'ignorance dans lequel il est resté, comparativement au reste de la France, ce n'est plus ce peuple docile à la voix de quelques chefs prêts à allumer la guerre civile. Un homme d'esprit qui exerça des fonctions administratives dans le Finistère, nous représente ce pays sous les couleurs les plus vraies. Il n'a rien gagné aux deux restaurations : l'ambition de quelques hommes ne parviendrait plus à le soulever. Ecoutons à ce sujet le magistrat que nous venons de désigner (2). « Le gouvernement a pu concevoir des craintes, j'ajouterai même qu'elles étaient fondées pour certains cantons. Auray, la presqu'île de

(1) *Le Breton :* années 1826 et 1827.

(2) M. A. Romieu, sous-préfet à Quimperlé. Voyez les articles qu'il a insérés sur la Bretagne dans la *Revue de Paris*, tom. XXI et XXII.

Quiberon, Ploërmel, là dorment encore des souvenirs que le moindre bruit éveillerait. Mais là même, une seule et simple mesure anéantirait tout : *l'impôt du sel est supprimé;* écrivez ces mots sur une bannière, même tricolore, faites-la porter par un seul homme dans cent communes soulevées; et le clergé de 1790, avec les ombres des vieux chefs morts, restera sans force devant cette économique armée. La Bretagne n'était pas, sous l'ancien régime, soumise à la gabelle. On comprend quelle charge pèse aujourd'hui sur des malheureux qui pouvaient autrefois prendre du sel à la mer, et qui, habitant ses côtes, sont forcés maintenant de payer 20 centimes la livre d'une denrée qu'ils consomment en si grande abondance. Leur nourriture se compose exclusivement d'alimens fades, de la bouillie, des farineux, des crêpes. On calcule qu'il faut 12 livres de sel par an pour un individu seul. Une famille de quinze personnes (et il y en a beaucoup de semblables) emploie donc 36 francs par année pour un simple assaisonnement de ses mets. Qu'on juge de l'énormité de cette dépense, là où la pauvreté abaisse les gages d'un ouvrier jusqu'à la somme de 24 fr. »

Veut-on se faire une idée de l'intérêt que le peuple breton d'aujourd'hui prend aux affaires publiques, suivons M. Romieu dans un des marchés de la Basse-Bretagne. « Qui n'a pas vu un marché de la Basse-Bretagne ne saurait s'en figurer le spectacle; et qui le verrait pour la première fois pourrait se croire jeté dans les tribus errantes du Canada. Des chevaux, des bœufs, des hommes, pressés pêle-mêle; de grands chapeaux, de grands cheveux, de grandes guêtres; de l'or et des haillons, des femmes à figures d'hommes; un bruit aigre et perpétuel de mots inconnus; des juremens et des colères à faire craindre du sang; des personnages qui semblent se battre et qui concluent simplement une affaire; des signes de croix sur la tête d'un

veau; puis un notaire qui installe son étude volante dans un cabaret; puis des estropiés de toute nature étalant leurs plaies hideuses auprès de fraîches denrées; des chapelets, des images de mille saints, trois perdrix qu'on achète et dont il faut payer le prix total par tiers successifs et séparés; ici un *rebouteux* ou charlatan de campagne qui prononce des paroles bizarres pour guérir une vache; plus loin un aveugle qui chante..... Je m'approchai de celui-là. Un groupe nombreux l'environnait : c'était sans doute quelque complainte; je le crus à l'avidité qui accueillait ses chants, à l'empressement avec lequel on s'arrachait ses petites feuilles. Je donnai aussi mes 2 sous, et je parcourus de l'œil les 50 couplets qu'il vendait si cher. Je lis le commencement (1). Certes j'étais loin de m'attendre à ce que ces lignes barbares signifiaient : « Ecoutez attentivement, Bas-Bretons, ce récit véritable; vous y verrez « en entier les détails de cette révolution qui vient d'être « accomplie si rapidement par le courage de la nation. »

« J'étais loin de m'attendre à retrouver dans les glapissemens d'un sauvage aveugle, au milieu de la cohue que j'ai décrite, les noms de la charte, des chambres, de l'école polytechnique et de Louis-Philippe Ier. J'ai cependant vu acheter plus de 1000 exemplaires de cette chanson, et par des hommes qui, venant de trois lieues, avaient craint d'exposer leurs 2 sous à quelque utile emplette. J'ai rencontré depuis des braconniers qui savaient les 50 couplets par cœur. »

Le *département*, traversé du nord au sud dans toute sa longueur par la *Mayenne*, offre à peu près le même sol et les mêmes productions que celui d'Ille-et-Vilaine. Borné à

(1) « Prestit oll hoc'h attantion, Bretonet a Vreiz-Izel
« Da glêvet ur recit güirion renqet en un urz fidel;
« Ennàn e velot pen-da-ben pebes revolution
« Zo bet achuet qer souden dre gourach an nation. »

l'ouest par un rameau de la chaîne armorique, il est généralement composé de plaines ondulées. Les vallées y sont fertiles en seigle et en orge; les pommiers et les poiriers, très-multipliés, y produisent annuellement 600,000 hectolitres de cidre et de poiré; la vigne n'y occupe que 600 hectares de terrain; parmi les plantes légumineuses, on cultive le chou-cavalier dont la hauteur excède celle d'un homme. Il est un des moins riches en forêts; les prairies y sont peu étendues, mais les landes et les terres en jachères nourrissent un grand nombre de bestiaux. Les bêtes à cornes, les porcs et les moutons y sont nombreux et d'une race estimée; les abeilles s'y élèvent en grand, et la classe industrieuse y fabrique des toiles de chanvre et de lin, et des tissus de coton; enfin quelques mines de fer alimentent plusieurs usines.

On se tromperait grandement si l'on s'attendait à trouver dans *Laval* des rues bien percées et des maisons dignes d'une ville industrieuse et riche. Sa situation entre deux montagnes qui forment une belle vallée, et sur le bord de la Mayenne qui la sépare du plus grand de ses faubourgs, est aussi agréable que son intérieur l'est peu. C'est bien là cette ancienne baronnie, dont les murailles n'annoncent point une origine antérieure au Xe siècle, qui fut acquise par une branche de la maison de Montmorency en 1218, et par Charles VII érigée en comté. Au milieu de la ville, et sur le bord de la rivière, s'élève le vieux château de ses ducs, transformé en maison d'arrêt. Un autre château, d'une construction moderne, est aujourd'hui le palais de justice. L'église de la Trinité, bâtie sur l'emplacement d'un temple de Jupiter, est remarquable par son architecture gothique mêlée de moderne. La halle aux toiles, bâtiment vaste et d'une grande élévation, fut construite par les ducs de La Trimouille, dont l'autorité succéda à celle des Montmorency. La réputation des toiles de Laval date de plus

de 500 ans ; cette branche d'industrie fut importée par un Gui VIII, l'un de ses seigneurs, après son mariage avec Béatrix de Flandre, d'où il fit venir d'habiles tisserands ; et cependant cette particularité est peu connue dans cette ville, qui aurait dû, par reconnaissance, élever un monument au principal auteur de sa prospérité. Il s'y tient tous les samedis un marché aux toiles où il se fait souvent pour plus de 500,000 francs d'affaires. Laval, qui possède une bibliothèque de 25,000 volumes, a produit plusieurs savans et littérateurs : mais elle a de plus l'honneur de compter parmi ses enfans Ambroise Paré, le père de la chirurgie en France.

La Mayenne arrose successivement Mayenne, Laval et Château-Gonthier, les trois chefs-lieux du département. La première et la troisième se trouvent à six lieues au nord et au sud de Laval, disposition mutuellement favorable à leurs relations commerciales. *Château-Gonthier*, qui serait jolie si ses rues étaient alignées, est séparée de son principal faubourg par la rivière ; sa promenade doit son plus grand agrément à une vue délicieuse sur le bassin de la Mayenne, dont les rives bordées de noyers, de vergers et de prairies, sont dominées par des escarpemens qui produisent le plus bel effet. De tous les châteaux situés aux environs de cette ville, le plus remarquable par l'élégance de son architecture est celui de Saint-Ouen, bâti par Anne de Bretagne. A quatre lieues à l'ouest, *Craon*, peuplée de 3000 âmes, est la patrie du célèbre Volney. En approchant de *Mayenne*, l'œil est également satisfait de sa situation sur le penchant de deux coteaux, et de l'aspect qu'elle offre malgré ses rues escarpées et mal percées. Sa propreté et ses deux jolies places, dont l'une est ornée d'une belle fontaine, annoncent que nous ne sommes plus dans l'ancienne province de Bretagne. Elle fut érigée en duché-pairie par Charles IX, en faveur de Charles de Lorraine,

qui prit le titre de duc de Mayenne. Construit sur un rocher à la droite de la rivière, l'ancien château de ce prince et de ses successeurs forme un point de vue très-pittoresque. Les fabriques de toile de cette ville occupent plus de 8000 ouvriers. Il existe dans ses environs des forges qui produisent par an plus de 600 millions de fer.

Le *département* qui confine à l'est avec celui de la Mayenne est traversé par la *Sarthe*, qui, du nord au sud, arrose des terrains fertiles jusqu'à sa réunion avec l'Huysne. Ici le sol change, et tout l'espace compris entre cette rivière et le Loir est couvert de landes sablonneuses plus ou moins stériles. Des vins médiocres, des céréales en suffisance, d'importantes récoltes en trèfle, un grand nombre de troupeaux, de volailles engraissées avec soin, et de ruches; des mines de fer et des houillères, constituent en un mot la richesse territoriale du département de la Sarthe.

L'arrondissement de *Mamers*, le plus important après celui du chef-lieu, est le premier que nous visiterons, parce qu'il est le plus septentrional. Son sol est riche, et le siége de la sous-préfecture, petite ville qui paraît avoir été fondée peu de temps après l'arrivée des Francs dans les Gaules, qui fut fortifiée par les Normands, et s'est embellie depuis plusieurs années par quelques promenades et des constructions utiles. Elle consiste en une dizaine de rues qui aboutissent à deux grandes places : sur la première s'élève une double et jolie halle neuve; sur la seconde, celle du Grouas, on voit l'ancien couvent de la Visitation, vaste et bel édifice, où sont réunis les tribunaux, la sous-préfecture, la mairie, le collége, la bibliothèque, la prison, la caserne de gendarmerie et la salle de spectacle. A quatre lieues de Mamers, près du village de *Champ-fleur*, on voit une chaussée formée de blocs de grès arrondis, et que l'on retrouve, à quelques lieues plus loin,

au bourg de *Saint-Paterne* ou *Pater :* on la regarde comme les restes d'une voie romaine qui conduisait d'Alençon au Mans. A *La Ferté-Bernard*, ville qui compte à peine 2500 habitans, l'Huysne et la Mène font mouvoir des moulins à blé et à foulons, et contribuent à la prospérité de plusieurs belles fabriques de toiles, de piqués et d'étamines; elle prouve l'influence de l'industrie sur les lumières en entretenant une bibliothèque publique.

Placée au centre du département, *le Mans* est la ville la mieux située pour le rang administratif qu'elle y occupe. Sept grandes routes y aboutissent, et les peupliers qui les bordent ajoutent à la beauté de ses environs. Le quartier situé sur la rive droite de la Sarthe annonce, par ses rues étroites et tortueuses pavées de cailloux et impraticables aux voitures, l'ancienneté de sa construction. La ville haute est mieux bâtie, les habitations y sont construites en pierre de taille et couvertes en ardoises; mais la plus belle partie de la ville est le quartier Neuf, résidence de toutes les sommités industrielles et financières : c'est là que se trouvent la préfecture et la bibliothèque, à laquelle on ne donne pas moins de 45,000 volumes et 700 manuscrits. La cathédrale, dont la construction, souvent interrompue, a duré 600 ans, est un mélange d'architecture romaine et d'architecture gothique fort intéressant pour l'histoire de l'art. Elle fut terminée pendant le XVIe siècle; sa tour a 200 pieds de hauteur. Des assises de pierres alternent avec des rangs de briques dans l'intérieur, des arcades cintrées; des ogives à l'extérieur forment au premier coup d'œil un singulier mélange qui se marie assez bien aux reflets éclatans de ses gothiques vitraux. On y remarque le mausolée de Guillaume de Bellay, bon capitaine et diplomate habile, qui fut vice-roi de Piémont sous le règne de François Ier. Près de cette église existe encore l'habitation qu'occupait Scarron lorsqu'il venait faire au Mans son ser-

vice de chanoine. La salle de spectacle est une des plus jolies de France. La promenade des Jacobins, ombragée de tilleuls et bordée de terrasses, est sur l'emplacement d'un amphithéâtre romain; car cette ville, appelée *Suindinum* lorsqu'elle était la capitale des *Cenomani*, fut sous la domination romaine la seconde cité de la troisième Lyonnaise. Sous Charlemagne, c'était une des principales villes de France, aussi fut-elle deux fois ravagée par les Normands. Elle fut plusieurs fois prise et reprise par l'armée vendéenne et l'armée républicaine : le 13 décembre 1793, la grande place devint même un champ de bataille, où la première, commandée par le prince de Talmont et La Rochejaquelein, succomba, pendant les ténèbres d'une nuit de carnage et d'horreur, sous les efforts de Westermann et de Marceau, contre lesquels elle s'était défendue tout le jour (1). Cette ville est la patrie du sculpteur Pilon, du comte de Tressan, de Denisot, peintre et poète, et des mathématiciens Lamy et Marsenne.

Les bougies du Mans sont les plus estimées du royaume; cependant cette branche d'industrie n'est point établie dans cette seule ville : à *Suze*, peuplée de 1800 âmes, et située à l'extrémité des landes au bord de la Sarthe, il en existe plusieurs manufactures, ainsi que dans les autres arrondissemens.

Bordée de forêts et de plaines sablonneuses, l'Anille arrose un chef-lieu qui porta le nom de cette rivière jusque vers le VIe siècle qu'un *saint Calais* vint lui donner le sien en y fondant un monastère. Une vieille église, une grande place et deux promenades forment la série de ce qu'elle renferme de plus curieux. Elle joint à des fabriques de toiles et d'étamines un bon commerce de graines de trèfle. A trois lieues au sud, l'industrieux bourg de *Bessé* compte

(1) Voyez les Mémoires de *La Rochejaquelein*.

plusieurs belles manufactures de siamoises, de teintures, de bougies et de papier. Dans le même arrondissement, à l'extrémité méridionale de la région des landes, la nature, si variée dans ses contrastes, s'est plue à embellir la riche vallée du Loir : des champs couverts de grains, de légumes et de fruits ; des coteaux tapissés de vignes qui donnent les seuls vins estimés du département ; des vergers bien plantés et de magnifiques prairies, se marient agréablement aux sites les plus agrestes ; ajoutez à ce spectacle le singulier effet que produisent au bord du Loir ces coteaux crayeux taillés en terrasses, où sont creusées des habitations à double étage, dont les cheminées, percées au milieu des champs, exhalent, à l'approche du soir, des tourbillons de fumée, et l'on pourra se faire une idée de la vue dont on jouit du haut du plateau sur lequel s'élève *Château-du-Loir*, où l'industrie et le commerce remplacent les masures par des maisons propres et commodes, et renouvellent graduellement une ville qui, à peine peuplée de 3000 âmes, possède cependant un collége, un bel hospice, un théâtre et des bains.

Coulant toujours au milieu des mêmes sites, le Loir passe au pied de la jolie petite ville du *Lude* que domine un beau château flanqué d'énormes tours, et voit plus loin s'élever sur sa rive droite *La Flèche*, cité riche, à laquelle il faudrait seulement un peu plus d'industrie : elle ne renferme qu'une petite fabrique de voiles noirs pour les religieuses, deux de colle-forte et quelques tanneries. Elle est assez bien bâtie ; sa bibliothèque publique contient 22,000 volumes. Ce qui donne le plus d'importance à cette sous-préfecture, c'est le magnifique collége fondé par Henri IV, mais changé depuis plusieurs années en une école où 600 élèves, dont 400 sont aux frais du gouvernement, reçoivent une éducation militaire. C'est dans l'enceinte de cet établissement que furent élevés le célèbre prince Eugène, l'illustre

Descartes et l'abbé Picard, astronome, l'un des hommes les plus marquans de La Flèche. Au confluent de l'Erve et de la Sarthe n'oublions point, en terminant notre excursion dans les départemens de la région occidentale, *Sablé*, petite ville industrieuse, où l'on remarque un beau pont construit en marbre noir tiré des carrières de ses environs.

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Troisième section. — Région centrale.

Les treize départemens qui forment la région centrale de la France comprennent huit provinces ou grands gouvernemens de notre ancienne monarchie : l'Orléanais, riche en céréales et en vignes; la Touraine, appelée le jardin de la France; le Berry, important pour ses bestiaux; le Nivernais, le Bourbonnais et la Marche, où le commerce est depuis long-temps développé; le Limousin, dont l'habitant supplée par son industrie à la maigreur des terres, et l'Auvergne, qui dans sa partie supérieure comprend un sol ingrat, mais d'abondans pâturages, et dans sa partie basse des champs productifs. Cette région, presque sur la même ligne que la précédente, relativement à l'instruction et à la superficie, lui est bien inférieure par la population, puisque ses 4165 lieues ne comprennent que 3,789,000 individus, ou 910 par lieue carrée. Elle est donc sous ce rapport au-dessous même de la région méridionale. Malgré la défavorable idée que de tels résultats peuvent faire concevoir de cette portion de la France, elle offre tant de ressources, des chances si favorables au développement de ses lumières et de son industrie, que l'état arriéré dans lequel elle se trouve contribuera même à l'intérêt de nos descriptions.

La Touraine, l'une des plus petites de nos anciennes provinces, est presque entièrement comprise dans le *département d'Indre-et-Loire*, que traversent de l'est à l'ouest ces deux rivières, ainsi que le Cher, la Claise et la Vienne. La douceur de son climat, la fertilité de ses vallées, la beauté

des bords de la Loire, dont on a peut-être trop vanté les sites, mais dont il est difficile de peindre la richesse, ont placé depuis long-temps cette contrée au nombre des plus délicieuses de France. Cependant que de réputations fortifiées par la répétition des mêmes éloges, qu'un examen un peu sévère réduit à leur juste valeur ! Quittez les bords de ce fleuve, dont le cours majestueux est bordé de coteaux couverts de vignes, de vergers, de châteaux et de villages; traversez les vallées arrosées par les cours d'eau que nous avons nommés; des landes incultes fatigueront votre œil, et vous ne serez point étonnés d'apprendre que ce pays, si riche en apparence, ce pays que l'on a presque comparé à la terre promise, ce pays qui approvisionne de ses pruneaux la France et les pays étrangers, fournit à peine assez de céréales pour sa consommation, et vous avouerez que les riches bords de la Loire sont comme ces brillans encadremens qui trompent souvent sur le mérite d'un tableau (1).

Toutefois si les éloges exagérés que l'on a faits de ce pays doivent nous rendre circonspects dans l'appréciation de ses ressources, nous ne devons point oublier que près d'un sixième de sa superficie se compose d'un sol improductif, et que sa richesse agricole est concentrée dans les vallées, sur les coteaux et sur les terres basses. Disons donc que les 240,000 pièces de vin qu'on y récolte, et dont les trois quarts sont consommés par l'habitant, représentent

(1) On voit dans l'*Essai statistique* sur le département d'Indre-et-Loire, par M. Aug. Duvau, que sur une superficie de 612,679 hectares, ce département renferme :

1° Terres labourables	311,825
2° Vignes	37,944
3° Prés	43,464
4° Bois	80,160
5° Eaux courantes, étangs et marais	10,400
6° Cours, jardins, constructions	16,494
7° Chemins	14,106
8° Bruyères, landes, etc.	98,286

une valeur de 9 à 10 millions de francs; que les 140,000 quintaux de chanvre que produit le seul arrondissement de Chinon sont estimés à 5 ou 6 millions ; que la culture des haricots fournit par l'exportation une somme de 500,000 fr. ; que les pruniers de l'arrondissement de Chinon rapportent annuellement 240,000 francs, et que les noyers produisent encore davantage. Si ces résultats sont de nature à faire apprécier la richesse de ce département, nous devons dire qu'ils laissent encore à désirer de grandes améliorations dans la culture comme dans toutes les branches d'industrie, puisque sur les bords de la Loire on compte un indigent sur 37 habitans.

Dans un ouvrage imprimé en 1788 (1) on lit le passage suivant sur la Touraine : « Cette province s'enrichissait autrefois par ses manufactures de draperies, de tanneries, de soieries et de rubanneries ; mais toutes ces manufactures sont tombées en décadence ; celles de draperies et de tanneries sont anéanties. La soierie occupait dans le XVIe siècle plus de 8000 métiers, 700 moulins et plus de 40,000 personnes ; elle n'en occupe pas aujourd'hui 2000. Des 3000 métiers de rubannerie, il en reste à peine 50. » L'influence de la révocation de l'édit de Nantes, et des entraves mises jadis à son commerce avec l'étranger, ont été si funestes à cette contrée, qu'elle n'a pu participer aux immenses progrès que notre industrie a faits depuis plus de vingt ans. Ses manufactures de draperies grossières, de tapis de pied, de soieries, de cotonnades ; ses filatures, ses papeteries, ses tanneries, sont sans doute supérieures en nombre et en importance à celles qu'elle possédait il y a 40 ans, mais sont loin d'avoir atteint le degré de prospérité désirable.

Ces réflexions, que la vue du département fait naître dans l'esprit de l'observateur, font place à l'admiration lorsqu'on

(1) Encyclopédie méthodique : le Dictionnaire géographique, au mot *Touraine*.

arrive à *Tours* par les bords de la Loire. L'entrée de cette ville est magnifique : une place circulaire précède un pont que l'on pourrait regarder comme un des plus beaux de l'Europe, si ses trottoirs étaient proportionnés à sa largeur; il se termine par une autre place sur laquelle il est difficile de ne pas s'arrêter pour admirer la rue Royale, l'une des plus belles qu'il soit possible de voir. Large, bien alignée, garnie de trottoirs, bordée de beaux hôtels et de boutiques élégantes, elle aboutit à la route de Poitiers, dont la longue rangée d'arbres que termine une verte colline, surmontée d'une vieille construction, forme la plus agréable perspective. Si l'on porte ses regards en arrière, on voit s'élever, à partir du pont, la *Tranchée*, belle route taillée à travers une autre colline, et qui, bordée d'un talus en gazon et d'habitations, passe au pied d'un télégraphe qui donne à ce point de vue un genre de beauté tout différent du précédent. La rue Royale traverse la ville dans sa largeur; elle se croise avec plusieurs autres bien alignées et modernes, car les vieux quartiers de Tours sont composés de rues étroites et tortueuses. La cathédrale, dont la construction date de la fin du XIIe siècle, est d'un beau style gothique; sa nef est vaste; le buffet d'orgue est remarquable par sa grandeur et ses ornemens, et les beaux vitraux du chœur brillent des plus éclatantes couleurs. On y voit un monument précieux de la renaissance de l'art: c'est le tombeau de Charles VIII et d'Anne de Bretagne sa femme. La bibliothèque de la ville est l'une des plus belles et des plus riches de France: elle renferme plus de 30,000 volumes, un grand nombre d'éditions rares, parmi lesquelles nous citerons la fameuse Bible de Mayence de 1462, beaucoup de manuscrits, dont les plus précieux sont: un livre d'évangiles, écrit en lettres d'or, qui était conservé dans l'église de Saint-Martin, et sur lequel les rois de France prêtaient serment en qualité d'abbés et de premiers chanoines de cette église; les Heures de

Charles V et celles de la reine Anne de Bretagne. Le musée de peinture, transféré depuis peu dans un local convenable, se compose d'une collection assez variée de tableaux, dont quelques uns sont dus aux pinceaux des plus grands maîtres. Tours possède une société médicale et une d'agriculture, des sciences et des arts, qui compte parmi ses membres plusieurs hommes distingués. Au nombre de ceux qu'elle a vus naître, nous citerons Destouches, auteur dramatique; Dutens, connu par quelques écrits estimés sur la numismatique, et le chanoine Grécourt, dont les poésies obscènes trouvent aujourd'hui peu de lecteurs. On ignore l'origine de cette ville ; Ptolémée la désigne sous le nom de *Cæsarodunum*, qu'elle paraît devoir au conquérant des Gaules; mais les *Turones* n'avaient-ils point de capitale lorsque César parut au milieu d'eux? Faut-il lui attribuer la fondation d'une ville qui, peu de temps après la conquête, occupait un rang dans la Celtique, qui plus tard devint la capitale de la troisième Lyonnaise, et dont le nom portait d'ailleurs la trace d'une origine celtique? On sait que la terminaison *dunum* indique toujours une position sur une hauteur; Tours, aujourd'hui sur la rive gauche, fut donc primitivement sur la rive droite de la Loire, peut-être sur la pente même de la tranchée que couronne son télégraphe.

A cinq lieues à l'est de Tours, *Amboise* dispute à celle-ci la prééminence d'âge; son ancien nom est *Ambacia*. Peuplée de 5500 âmes, riche en souvenirs des temps orageux de notre histoire, elle est encore aussi mal bâtie qu'à l'époque où Louis XI institua dans son château l'ordre de Saint-Michel. Ce vieil édifice, remarquable par une énorme tour de 84 pieds de hauteur, où l'on monte par une pente en spirale jusque sur la plate-forme d'où l'on découvre les beaux paysages qui bordent la Loire et le Cher, a vu naître et mourir Charles VIII, échouer la conspiration contre les Guises, dont les intrigues contribuèrent à faire

de la population protestante et de la population catholique deux peuples ennemis, et à rendre populaire l'épithète injurieuse de *huguenots*, par laquelle on désigna les chrétiens réformés. Amboise possède la plus importante fabrique de limes qui existe en France. Un beau pont, terminé en 1822, traverse le fleuve et conduit sur la route de Paris. La petite ville de *Bléré*, sur le Cher, ne mériterait pas notre attention, quoiqu'elle soit l'entrepôt des bois de la forêt de Loches, si nous n'avions à mentionner dans ses environs le château de *Chenonceaux*, le plus remarquable de tous ceux qu'on admire dans ce département. Il est célèbre par le séjour qu'y fit Diane de Poitiers, ainsi que par les embellissemens qu'elle y fit faire, et dans lesquels elle fut encore surpassée par Catherine de Médicis.

En se dirigeant vers le nord, on voit *Château-Renault*, divisée par la *Brenne* en haute et basse ville, offrant l'aspect d'un grand village; plus loin, vers l'est, le bourg de *Saint-Paterne*, peuplé de 2000 âmes, et comptant plus de vingt fabriques d'étoffes de laine et de toiles. Prenant pour guide l'un de ces petits cours d'eau qui descendent à la Loire, traversons rapidement la petite ville, ou plutôt le bourg de *Luynes*, ou de *Roche-sur-Loire*, érigé par Louis XIII en duché-pairie en faveur du connétable d'Albert. On y voit un bel hospice, on y compte plusieurs fabriques de passementerie; on y remarque les singulières habitations, semblables à celles que nous avons déjà vues dans un département voisin, creusées au sein de la roche crayeuse que couvrent de riches vignobles. C'est au milieu de cette population que naquit Paul-Louis Courier, l'un de nos publicistes les plus spirituels, l'un de nos plus savans hellénistes qui, en 1824, périt, près de son foyer natal, victime d'un lâche assassinat.

A quelques lieues de Luynes, la petite ville de *Langeais*, dont les melons sont estimés, a des fabriques de

toile et des tuileries; elle se compose d'une seule rue et contient 2500 habitans. Le vieux château gothique auquel s'adossent quelques habitations est très-bien conservé : il fut construit au Xe siècle et rétabli pendant le XIIIe. C'est dans une salle au rez-de-chaussée, convertie en une écurie, que furent conclus la réunion de la Bretagne à la France, et le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII; le reste de l'édifice sert de maison d'arrêt. Cette ville dépend de l'arrondissement de *Chinon*, dont elle est séparée par la Loire, le Cher et l'Indre; celle-ci, au bord de la Vienne, fait un grand commerce en vins, et surtout en pruneaux. Les murailles qui l'entourent sont les seuls restes de ses vieilles fortifications; dans le château dont elle conserve les ruines, Henri II, roi d'Angleterre, mourut en 1189, et Jeanne d'Arc vint offrir à Charles VII de délivrer la France du joug de l'étranger. Chinon fut le berceau du célèbre curé de Meudon. *Richelieu*, que le ministre de Louis XIII éleva du rang de simple village à celui de ville, et qu'il embellit d'un château dont il ne reste plus de traces, est bâti avec une belle régularité.

Sur les bords de la Creuse, *La Haye*, ville de 1200 âmes, a pris le surnom de *Descartes* en mémoire du célèbre philosophe qui reçut le jour dans ses murs, et dont on conserve avec soin la maison et le modeste ameublement. *Loches*, chef-lieu d'un arrondissement qui produit en abondance les excellens pruneaux dits de Tours, s'élève en amphithéâtre sur la gauche de l'*Indre;* il est dominé par un vieux château dans lequel Agnès Sorel usa de l'empire de ses charmes pour inspirer l'amour de la gloire à son royal amant, que Jeanne d'Arc vint y chercher pour le faire sacrer à Reims. Cette forteresse, d'où l'on jouit d'un air pur et de points de vue ravissans, fut convertie par Louis XI en une prison d'État, où il tint enfermé pendant onze ans, dans une cage de fer, le cardinal La Balue, l'un de ses

ingrats favoris. Le tombeau d'Agnès Sorel, que Louis XVI fit transporter du chœur de l'église de Loches dans une autre partie de ce temple, se voit maintenant à l'hôtel de la sous-préfecture : l'épitaphe porte qu'elle fut *piteuse envers tous, donnant largement de ses biens aux églises et aux pauvres.*

Blois, Vendôme et Romorantin, que nous allons visiter, sont les trois chefs-lieux du *département de Loir-et-Cher*, pays plat dont la monotone uniformité n'est interrompue que par des collines couvertes de vignobles sur lesquels l'œil se repose agréablement. Les terres n'y jouissent pas partout d'une égale fécondité : au nord de la Loire elles produisent beaucoup plus qu'au midi de ce fleuve, où des marais, des landes et des forêts couvrent les trois quarts du sol. Les bois seuls occupent la dixième partie de son territoire; on y cite six forêts considérables : celles de Blois, de Russy, de Boulogne, de Marchenor, de Bruadan et de Fretteval. Dans son ensemble, ce département produit des céréales au-delà de ses besoins ; des fruits et des légumes de toute espèce, une grande quantité de chanvre, des bois de construction, et quelques bons vins. Les bêtes à laine et les volailles y abondent; les tourbières y donnent un abondant combustible; le fer y est exploité, et les silex des collines crayeuses sont presque une branche importante de commerce ; on y fabrique cependant divers tissus, avec autant de succès que dans le département que nous quittons.

Quelques restes d'antiquités font présumer que l'origine de *Blois* est antérieure à la conquête des Romains ; ici, comme dans toutes les cités anciennes, les plus vieilles constructions se trouvent sur une hauteur et forment un quartier composé de rues étroites fortement inclinées ; des habitations modernes en occupent la base en se mariant avec grâce au quai superbe qui borde la rive droite

de la Loire, au pont de onze arches, orné d'une haute pyramide, et communiquant avec un faubourg : cette portion de la ville en donne aux voyageurs qui la traversent sans descendre de voiture une idée avantageuse, que de beaux points de vue servent à confirmer. L'ancienne église des jésuites, construite d'après les plans de Mansard; l'aqueduc romain creusé dans le roc; la bibliothèque publique établie dans le local de l'hôtel de ville; le dépôt d'étalons placé dans l'ancien couvent des carmélites; l'hôtel de la préfecture, bâti sur une grande place carrée; le palais épiscopal, bel édifice accompagné de jardins en terrasses et de bosquets, d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur le large bassin de la Loire; la longue promenade qui aboutit à une vaste forêt, méritent un coup d'œil : mais l'intérêt qu'offrent ces divers objets est absorbé par le château qui vit naître le bon Louis XII, qui fut habité par François Ier et Charles IX, et qui, pendant la dernière session des États tenus sous Henri III, fut le théâtre de l'assassinat du duc de Guise et du cardinal son frère par ordre de ce roi, qu'un fanatique devait assassiner plus tard. Les prisons de Blois ont subi, depuis plusieurs années, des améliorations importantes dans leur régime intérieur. Cette ville a vu naître après Louis XII, le physicien Papin, et l'infortuné Thomas Mahi, marquis de Favras.

A quatre lieues à l'est de Blois, le village de *Chambord* attire un grand nombre de curieux empressés de voir son château, construit d'après les dessins du Primatice sous le règne de François Ier, qui, pour le bâtir, employa pendant douze ans 1800 ouvriers, et qui, continué sous ses successeurs, ne fut cependant achevé que sous Louis XIV. Assemblage irrégulier de tours et de tourelles, c'est un des édifices gothiques les plus imposans qu'on puisse voir. On y admire un escalier à double spirale, dans lequel deux personnes peuvent, l'une monter et l'autre descendre sans se

voir. Le parc qui en dépend est entouré d'une muraille de sept lieues de tour. Ce beau domaine fut occupé par le roi Stanislas; Louis XV le céda ensuite au maréchal de Saxe, qui y mourut en 1750; Napoléon en fit don au prince de Wagram; enfin, acheté par le moyen d'une souscription, il devint l'apanage du duc de Bordeaux. *Saint-Aignan*, sur la rive gauche du Cher, est important par ses manufactures de draps et par la vente des pierres à feu qui s'exploitent en grand dans ses environs.

Une dizaine de fabriques donnent de l'importance à la petite ville de *Romorantin*, qui s'embellit de constructions nouvelles. Située sur la Saudre et la petite rivière du Morantin, qui lui donne son nom, la stérilité de son territoire indique assez qu'elle était jadis la capitale de la Sologne. Le célèbre théologien protestant Pajon et la reine Claude, femme de François Ier, naquirent dans ses murs. Elle occupe un rang dans notre histoire par l'édit que le chancelier de L'Hospital y fit rendre, édit qui sauva la France de la honte de l'inquisition.

A *Vendôme*, située au bas d'un coteau couvert de vignes, le Loir se divise en plusieurs canaux. La ville est jolie; son collége est l'un des plus beaux de France; le quartier de cavalerie est d'une belle construction; du haut des ruines de l'ancien château, la vue s'étend sur un paysage magnifique. C'est à Vendôme que naquit le poète Ronsard. Dans l'arrondissement dont elle est le chef-lieu, l'administration des hospices de Paris entretient près de 700 enfans trouvés, qui coûtent annuellement environ 40,000 francs à la ville de Paris.

Un territoire uni, des vallées étroites et peu profondes, arrosées par plusieurs petites rivières; de grandes plaines couvertes d'une terre fertile, placent au rang de nos départemens essentiellement agricoles, celui d'*Eure-et-Loir* qui comprend la plus grande partie de l'ancienne Beauce et

du Perche. Des bois occupent la sixième partie de sa superficie. Indépendamment de la quantité nécessaire à la consommation de ses habitans, il fournit, à celle de Paris et des départemens voisins, plus de 800,000 quintaux de blé; c'est-à-dire que la quantité qu'il récolte de cette céréale est presque le triple de celle d'un département moyen de la France. L'influence de sa richesse agricole a pour résultat la nourriture facile d'un grand nombre de bestiaux: celui de ses chevaux dépasse aussi la quantité moyenne de ces animaux dans les autres départemens, et celui des bêtes à laine est tel, que le produit de leurs toisons est de plus du double du produit d'un département moyen (1). Les trésors de son agriculture pourraient le dispenser de se livrer à d'autres genres d'industrie, mais toutes sont liées entre elles, l'une encourage l'autre; il est donc naturel que l'exploitation de mines de fer y entretienne plusieurs établissemens d'affineries, et qu'il renferme un grand nombre de fabriques de bonneterie et d'étoffes drapées. Nous ne parlerons point de ses vignes : elles ne produisent que des vins médiocres, dont la quantité, évaluée à 200,000 hectolitres, est à peu près égale à celle du cidre qu'on y fabrique.

Nogent-le-Rotrou, l'un des quatre chefs-lieux d'arrondissement du département d'Eure-et-Loir, est une longue petite cité assez bien bâtie, au milieu d'une jolie vallée arrosée par l'Huysne et par l'Arcise, qui fait tourner plusieurs moulins. Après avoir jeté un coup d'œil sur le château gothique qui domine la ville, et qui n'a d'autre mérite que d'avoir été la demeure de Sully, nous quitterons cet arrondissement, et, nous dirigeant vers le nord, nous traverserons le bourg de *Senonches*, qui renferme un établissement où l'on fabrique de belles machines hydrau-

(1) Forces productives et commerciales de la France, par M. *Ch. Dupin*, tom. I.

liques, *Maillebois*, qui possède des draperies, et nous arriverons à *Dreux*, en côtoyant la Blaise.

Nous n'examinerons pas s'il est vrai que cette dernière ville tire son nom des druides ou d'un Dryus, quatrième roi des Gaulois. On ne doute pas qu'elle ne soit fort ancienne, et qu'avant l'arrivée des Romains on ne l'appelât *Durocasses*, dont on a fait *Drocæ*, puis *Dreux*. Elle fait le commerce des cuirs, des teintures, des bas de laine et des chapeaux fabriqués dans son enceinte. Le poète Rotrou et le musicien Philidor, célèbre joueur d'échecs, y reçurent le jour. La fameuse bataille dans laquelle Louis de Bourbon, prince de Condé, fut fait prisonnier par les troupes de Charles IX, se livra sous ses murs en 1562. Les ruines qu'on voit sur le coteau qui la domine sont celles du château des comtes de Dreux : elles ne méritent point d'être visitées. La chapelle destinée à servir de sépulture aux princes de la maison d'Orléans est seule digne de fixer l'attention. C'est au bourg d'*Anet*, à trois lieues vers le nord, qu'il faut voir les débris de la belle habitation que Henri II fit bâtir pour la célèbre Diane de Poitiers : ce qui en reste peut faire juger de son antique magnificence et de la folle passion de ce prince pour une femme qui ne lui fut pas toujours fidèle, et qui causa tant de maux à la France.

Dans l'arrondissement de Chartres, *Epernon*, petite ville de 1500 habitans, est agréablement située dans un vallon. *Maintenon*, patrie de Collin d'Harleville, un peu plus peuplée, est plus jolie encore; on y voit un beau château bâti au XVIe siècle, derrière lequel un parc, arrosé par des eaux courantes et limpides, est traversé par les restes du superbe aqueduc à la construction duquel Louis XIV employa pendant plusieurs années plus de 60,000 hommes de troupes, indépendamment d'un grand nombre d'ouvriers, et qui devait transporter les eaux de l'Eure à Versailles. C'est dans la chapelle de ce château

que le grand roi eut la faiblesse de donner l'anneau conjugal à la veuve du poète Scarron, qu'il décora du titre de marquise de Maintenon. Derrière les murs du parc s'étend une plaine couverte de monumens druidiques, que les gens du pays désignent sous le nom de *pierres de Gargantua.* Depuis Maintenon jusqu'au chef-lieu, on aperçoit çà et là, dans la campagne, de chétifs villages bâtis encore comme l'étaient ceux des *Carnutes* au temps de César : ce sont des chaumières construites en terre mêlée de paille hachée, et ne recevant le jour que par la porte; ces misérables cahutes sont cependant habitées par des paysans qui vivent dans l'aisance et le travail.

Du haut du plateau qui domine Maintenon, apparaissent dans le lointain, comme deux noirs obélisques, les clochers de la cathédrale de Chartres. Ils disparaissent en approchant de la ville, mais bientôt on arrive à celle-ci en traversant un petit bois, seul reste de l'antique forêt qu'habitait le chef des druides. L'Eure, qui coule à ses pieds, est l'*Autur* des Celtes, l'*Autura* des Latins, qui fit donner le nom d'*Autricum* à cette cité que les anciens nommaient aussi *Carnutum.* La ville basse est bien bâtie et renferme une belle place appelée la *place d'Armes;* la ville haute est formée de rues escarpées et sans régularité; c'est dans celle-ci que se trouve, sur une place étroite, un obélisque construit en mémoire du général Marceau, et très-peu digne de la célébrité de ce jeune héros, dont la tombe, élevée sur un territoire étranger, fut saluée par les ennemis qu'il avait battus. La plupart des maisons construites en pans de bois, présentent le pignon en saillie sur la rue; les plus modernes même sont bâties avec simplicité. L'hôtel de la préfecture est un bâtiment neuf entouré de jardins délicieux. L'édifice le plus remarquable est la cathédrale bâtie au sommet de la ville; l'un de ses clochers s'élance dans les airs à la hauteur de 360 pieds : il est en

outre remarquable par la richesse et la délicatesse de ses ornemens; l'autre l'est surtout par sa masse énorme, et sa forme pyramidale et bien effilée. Ce temple majestueux qui vient d'être incendié en partie, mais que l'on rétablit, et dont l'architecture et la sculpture méritent d'être examinées jusque dans les plus petits détails, a 432 pieds de long dans œuvre sur 106 sous voûte. On y remarque une église souterraine qui n'a pas moins d'étendue que l'église haute. On voit sur le principal autel de celle-ci une belle Assomption de la Vierge, exécutée en marbre blanc par Coustou, et dans une petite chapelle une Vierge et l'enfant Jésus, dont la teinte noirâtre relève l'éclat des atours qui les surchargent. Ce groupe, ainsi que les reliques de saint Vast, sont l'objet des ferventes adorations du peuple. La fondation de cette cathédrale remonte au XIe siècle. Elle rappelle plusieurs événemens de notre histoire : ce fut dans son enceinte que saint Bernard prêcha la seconde croisade; en 1304, Philippe-le-Bel y dépose son armure en mémoire de la défaite des Flamands; en 1523, le trésor de l'église paie la rançon des enfans de François Ier; en 1591, Henri III lui fait hommage des armes prises sur les Italiens; enfin en 1594, Henri IV y reçoit l'onction sacrée : à défaut de la fiole dont l'huile avait servi à Reims au sacre de Clovis, on se servit de celle de Marmoutiers, qui, selon la tradition, venait de saint Martin. La ville possède un cabinet d'histoire naturelle, ainsi qu'une bibliothèque publique, où l'on compte environ 30,000 volumes et 700 manuscrits. L'établissement de bienfaisance le plus remarquable est l'hôpital fondé récemment par M. d'Aligre qui a consacré à sa construction et à son entretien une somme de 2 millions. Il est destiné à recevoir 100 hommes et 100 femmes infirmes, ainsi que 100 enfans abandonnés.

Nous pourrions faire une liste nombreuse des hommes distingués que Chartres a produits. On y verrait d'abord

saint Fulbert, son évêque, qui fit commencer la construction de la cathédrale; Philippe Desportes et Regnier son neveu, poètes célèbres au XVIe siècle; les deux Etienne d'Aligre, chanceliers de France sous Louis XIII et sous Louis XIV; André Félibien, dont les ouvrages sont estimés; le théologien Thiers, savant critique; Pierre Nicole, l'un des plus estimables écrivains de Port-Royal; le littérateur Dussaulx, l'intrépide Marceau; les conventionnels Brissot de Warville, Pétion de Villeneuve; et Chauveau-Lagarde, le vertueux défenseur de la plus infortunée des reines.

Suivons les vieux remparts de Chartres, transformés en belles promenades, qui descendent en pente vers la ville basse; passons devant ces portes en arcs de triomphe, dont l'une flanquée de tours porte encore la trace du pont-levis qui s'abaissa devant Henri IV; suivons la route de Bretagne, et nous verrons à quatre lieues à l'ouest la petite cité de *Courvillè*, patrie de Panard, le père du vaudeville, et dans ses environs, le château de Villebon, dans lequel mourut Sully, et que l'on peut regarder comme l'un des monumens gothiques du XVIe siècle les plus beaux et les mieux conservés.

Les rives du Loir nous conduiront à *Bonneval*, bourg de 1700 âmes, où des fabriques de lainage, des filatures et des tanneries répandent l'aisance, attestée aussi par des rues larges, propres et bien bâties. Plus bas, la même rivière arrose *Châteaudun*, qu'un incendie détruisit en 1723, et qui peut passer aujourd'hui pour l'une des plus jolies villes de France. On voit avec plaisir, dans ce chef-lieu favorisé par une charmante situation, une grande et belle place publique, un hôtel de ville et un collége bien bâtis, une bonne bibliothèque publique, une jolie promenade, d'où la vue se promène sur le cours tranquille du Loir, bordé de grottes transformées en habitations. Sur le rocher qui la domine s'élève le vieux château

des comtes de Dunois, l'un des plus beaux édifices du Xe siècle (1).

Une route assez belle, mais triste, conduit de Châteaudun à *Orléans*, chef-lieu d'un *département* qui doit son nom au *Loiret*, petite rivière de trois lieues de cours depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la Loire, navigable pendant plus d'une lieue, et qui ne gèle jamais entièrement : avantage qui la rend utile à plus d'un genre d'industrie. L'ancienne capitale de l'Orléanais portait originairement, suivant Lancelot et d'Anville, le nom de *Genabum*. Strabon nous apprend que les *Carnutes* y tenaient leur principal marché. Sous l'empereur Aurélien, qui l'embellit, elle prit le nom d'*Aurelianum;* elle eût été détruite en 450 par Attila, sans le courage du général romain Aetius, qui repoussa les Huns jusque dans les plaines de la Champagne où il les défit. Après la destruction de la puissance romaine, elle tomba au pouvoir de Clovis, et sous les successeurs de ce prince elle devint la capitale d'un des royaumes que comprenait la France. Philippe de Valois l'érigea en duché en faveur de son fils; réuni au domaine de la couronne par l'avènement de Louis XII au trône, ce duché devint sous Louis XIII l'apanage de son frère Gaston, puis celui de Philippe, frère de Louis XIV; mais depuis le régent, elle ne désigne plus qu'un titre sans priviléges transmis à ses descendans. Orléans fut le berceau du roi Robert, prince lettré, qui composa plusieurs hymnes que l'on chante encore dans nos

(1) Ce qu'il offre de plus frappant à l'attention des voyageurs, dit M. Vaysse de Villiers, c'est sa grosse tour, sur les murs de laquelle j'ai lu l'inscription suivante, qui nous apprend tout ce qu'il nous importe d'en savoir : « *J'ai été construite par Thibaut le vieux ou le Tricheur, comte de Dunois, au commencement du Xe siècle. Ma hauteur, jusqu'à l'entablement, est de* 90 *pieds, et en total, la fleur de lis comprise, de* 138. *Mon diamètre intérieur, pris par le bas, est de* 27 *pieds, et ma circonférence intérieure de* 85, *extérieure de* 167. »

églises; d'Etienne Dolet, imprimeur et littérateur, brûlé comme athée, à Paris, en 1546; du jésuite Petau, l'un des plus savans critiques de son siècle; d'Amelot de La Houssaye, commentateur estimé, et du célèbre jurisconsulte Pothier. Elle est située à l'extrémité d'une plaine élevée qui se termine au bord de la Loire, que l'on traverse sur un beau pont lorsque l'on suit la route de Bourges. Ce pont a 996 pieds de longueur et une arche de 100 pieds d'ouverture. A la suite est une jolie promenade, qui n'est cependant point à comparer à celle du Mail. Le faubourg qui précède la ville en venant de Paris annonce, par son étendue et ses maisons bien bâties, l'opulence d'une grande cité; les anciens remparts s'offrent ensuite transformés en boulevards. Sur la grande place du Martroy, la statue en bronze de Jeanne d'Arc, rétablie en 1803, est un hommage rendu par la ville à l'héroïne qui contraignit les Anglais à en lever le siége en 1428. La plus belle rue d'Orléans est celle qui conduit de cette place au pont de la Loire. Si la cathédrale, qui, après avoir été trois fois détruite, fut réédifiée sous Henri IV et qui n'a point été continuée depuis Louis XVI, était terminée, ce serait un chef-d'œuvre de l'art. L'église gothique de Saint-Aignan mérite d'être citée; quelques uns de nos rois se firent gloire d'en être les principaux chanoines, Louis XII même fut de ce nombre.

Comme ville universitaire, Orléans est digne d'intérêt; sa société des sciences et des arts publie chaque année de bons mémoires; le jardin botanique et le musée de peinture ne sont point sans richesse, et la bibliothèque publique comprend dans ses 26,000 volumes plusieurs ouvrages de choix. Sous le rapport commercial, elle tenait autrefois un rang plus important qu'aujourd'hui; ses raffineries de sucre jouissaient d'une plus grande activité; ses fabriques de bonneterie orientale occupaient un plus grand nombre

d'ouvriers. Ses manufactures de couvertures de laine et de coton sont encore considérables, ainsi que celles de draps fins et de flanelles. Elle est une des premières qui dans ses filatures ait remplacé la force humaine par celle des machines à vapeur. D'autres cités françaises ont, par leur rivalité dans ces genres d'industrie, diminué sa prépondérance manufacturière; mais sa situation sur un grand fleuve, et l'exécution d'un chemin de fer qui, communiquant avec Paris, passerait par Rambouillet et Versailles, pourraient l'aider à se replacer au rang qu'elle a perdu, et qu'aucune ne peut lui disputer dans l'art de transformer en excellent vinaigre une partie du produit des vignobles qui l'entourent. Cette ville possède un bel abattoir.

L'arrondissement d'Orléans renferme plusieurs villes ou bourgs sur lesquels il est important de jeter un coup d'œil. *Olivet*, sur le Loiret, était célèbre par une abbaye qu'avait fondée Clovis. François, duc de Guise, y fut assassiné lorsqu'il se préparait à faire le siége d'Orléans : la population de ce bourg, qui jouit d'un bon commerce de vin et de fromages renommés, est de 3000 habitans. *Meun* est une jolie ville de 5000 âmes, qui possède des fabriques et des tanneries importantes. C'est la patrie du poète Jean de Meun, surnommé *Clopinel* parce qu'il boitait, et qui jouissait de quelque crédit à la cour de Philippe-le-Bel. *Beaugency*, à peu près aussi peuplée, joint aux richesses de ses vignobles plusieurs fabriques de chapeaux et de serge, des tanneries et des distilleries; elle était sans doute plus importante au XIIe siècle, puisqu'il s'y tint deux conciles : on y traverse la Loire sur un vieux pont de 39 arches.

Nous n'aurions rien à dire de *Pithiviers*, si notre devoir n'était point de rappeler que ce chef-lieu d'arrondissement, situé sur le ruisseau de l'OEuf, qui près de là prend le nom de l'Essone, est cher aux gastronomes pour ses pâtés d'alouettes et ses gâteaux d'amandes; qu'il est le centre du

commerce du safran recueilli sur son territoire, et regardé comme le meilleur de l'Europe; et que le bourg de *Malesherbes*, dans ses environs, eut pour seigneur et pour bienfaiteur le vertueux ministre qui défendit Louis XVI. *Montargis*, mal bâtie, mais qui plaît par sa situation près d'une belle forêt, au point de jonction des canaux de Briare, d'Orléans et du Loing, renferme cependant une jolie salle de spectacle et une église construite avec beaucoup de hardiesse. Cette ville a vu naître le célèbre peintre Girodet-Trioson. *Châtillon-sur-Loing*, ville de 2000 âmes, est la patrie de Coligny; enfin la principale ville du plus petit arrondissement du Loiret, *Gien*, n'a d'autre monument qu'un beau pont sur la Loire, et d'autre industrie qu'une manufacture de faïence fine. *Briare*, à trois lieues au sud-est, est avantageusement située dans une vallée près de l'embouchure de son canal.

Depuis cette dernière ville jusqu'à Orléans, à droite et à gauche de la Loire, on ne voit que des terres ingrates et sablonneuses; mais au nord de cette portion de la stérile Sologne, les coteaux se garnissent de vignes qui produisent 700,000 hectolitres de vin, les habitans élèvent des abeilles dont le miel est estimé, les prairies se peuplent de bestiaux et de dindons qu'on engraisse, et les céréales, à l'approche des moissons, couvrent les champs de leurs épis ondoyans et dorés, dont la récolte surpasse les besoins du pays.

Deux lieues de limites, qui leur sont communes, permettent de passer du département du Loiret dans celui de la *Nièvre*, en remontant la Loire. Ce *département*, formé de l'ancienne province du Nivernais, comprend dans sa partie orientale les montagnes granitiques du Morvan, couvertes de belles forêts qui approvisionnent Paris de bois et de charbon, et de riches prairies qui nourrissent ces bœufs que l'on dirige vers la capitale. L'Yonne, l'Aron,

la Nièvre et la Loire compensent le nombre insuffisant des routes qui le traversent, et dont la plupart sont d'ailleurs impraticables pendant une partie de l'année. La première de ces rivières sert au flottage de ces trains de bois, retenus avec art par des branches flexibles, qui tous les ans descendent à Paris. Des plaines sablonneuses, mais fertiles, s'étendent sur la droite de la Loire, qui forme la limite occidentale du département, sur une étendue de seize lieues. Elles produisent des récoltes suffisantes en céréales, en avoines et en vins. Du sein de la terre on retire en abondance du fer et de la houille; mais c'est surtout l'industrie manufacturière et le commerce qu'elle alimente, qui procurent à l'habitant ses moyens de subsistance et sa richesse : le seul travail des métaux occupe environ 1400 ouvriers, répartis dans plusieurs établissemens importans dont les produits représentent une valeur de près de neuf millions de francs.

L'arrondissement de *Cosne* est un de ceux qui possèdent le plus de forges. La ville, bâtie en pente à la base d'un plateau, est propre et bien percée : elle est l'entrepôt des fers que l'on forge dans ses environs; elle fabrique de la coutellerie commune, et son commerce de vins et de grains est important. Rien n'y rappelle son antiquité; cependant c'est une des sept ou huit villes de la Gaule que nos ancêtres nommaient *Condate*, mot qui probablement rappelait l'idée d'un confluent, comme nous l'avons vu pour Rennes, et comme nous le verrons encore ailleurs. Le Nouain se jette à Cosne dans la Loire; ce fleuve est dominé par la promenade, d'où la vue s'étend délicieusement sur ses rives, et dans le lointain sur les collines du département du Cher. En sortant de Cosne, la route traverse un large plateau, d'où l'œil ne cesse de contempler le cours de la Loire et les îles qu'elle baigne; la vue devient plus belle encore au-dessus de la descente

par laquelle on arrive à *Pouilly*, en traversant les beaux vignobles qui produisent ses vins blancs estimés. Cette ville renferme 2600 habitans; elle est à une égale distance de Cosne et de *La Charité*. Cette dernière, à quatre lieues de Pouilly, occupe une belle position au bord de la Loire : on y voit une église en ruine d'une assez belle architecture gothique, ainsi qu'un beau pont qui conduit sur la route de Bourges.

Clamecy, au confluent du Beuvron et de l'Yonne, est le chef-lieu d'une sous-préfecture et le point de réunion des adjudicataires des coupes de bois du Morvan. Il s'y fait des affaires considérables; on y fabrique aussi de la faïence et des draps. La ville est riche, mais petite; le faubourg de Bethléem a conservé ce nom pour avoir servi d'asile à l'évêque de Bethléem, après l'expulsion des chrétiens de la Palestine. Elle est la patrie du magistrat-littérateur Marchangy. A *Corbigny*, sur la petite rivière d'Anguison, qui se jette dans l'Yonne, il existe un dépôt royal d'étalons.

L'arrondissement de *Château-Chinon* doit son importance à ses forêts et à ses prairies. Cette petite ville s'élève non loin des sources de l'Yonne, sur une montagne dominée par d'autres montagnes boisées. Ses capitalistes se livrent au commerce de bois, de charbon et de bestiaux auxquels l'approvisionnement de Paris donne une grande importance. Une route assez mal entretenue conduit de cette ville à *Nevers*, patrie d'Adam Billaut, poète-menuisier que l'on surnomma de son temps le *Virgile au rabot*. Cette ville, qui, avant l'arrivée de César, portait le nom de *Noviodunum*, et qu'il place chez les *Ædui*(1), prit ensuite celui de *Novirum*, puis enfin s'appela *Nevirnum*. Elle ne devint importante que sous Clovis. Ce fut

(1) *César*, de Bell. Gall., lib. VII.

vers le Xe siècle que Guillaume, l'un de ses gouverneurs, se rendit indépendant sous le titre de comte de Nevers. En 1790, elle renfermait à peine 7000 âmes; depuis ce temps sa population a plus que doublé : c'est par son industrie qu'elle a acquis de l'importance et qu'elle peut en acquérir facilement encore. Sa porcelaine et ses émaux sont renommés; elle fabrique en petites perles de verre divers objets de mercerie dont on fait en France et à l'étranger un grand commerce; ses faïences, qui passent pour les meilleures de France, et dont les plus anciennes, comme le fait remarquer M. Ch. Dupin (1), comptent déjà huit siècles de prospérité, sortent de dix manufactures qui font vivre 700 ouvriers, et qui emploient annuellement 32,000 kilogrammes d'étain et 135,000 de plomb. Nevers, bâtie en amphithéâtre sur le penchant d'une colline, offre un aspect agréable, vue de la route de Moulins; ses anciennes murailles sont presque entièrement détruites; elle est construite avec irrégularité; ses rues sont étroites, et joignent à l'inconvénient d'être escarpées celui d'être tortueuses et mal pavées. Il semble qu'on n'y respire que sur la grande place Ducale et sur la promenade appelée le Parc. La cathédrale, la préfecture, les casernes, l'arsenal, la porte de Paris et le vieux château des ducs de Nevers sont les seuls édifices remarquables.

L'*Allier*, l'*Elaver* des anciens, qui se jette dans la Loire à une lieue à l'ouest de Nevers, traverse du sud au nord le *département* qui confine au sud avec celui de la Nièvre, et dont le territoire, formé de presque tout le Bourbonnais, renferme des sources minérales célèbres, des houillères, des mines de fer et des usines; engraisse des bestiaux, élève des chevaux vigoureux; expédie à Paris les plus beaux poissons de ses rivières et de ses étangs; livre à notre

(1) Forces productives et commerciales de la France, tom. I, pag. 296.

marine des bois de chêne propres aux constructions navales; cultive quelques branches d'industrie, en utilisant son acier pour la coutellerie, ses soies pour la fabrication des galons, ses grès pour les meules, et ses terres pour la faïencerie: mais, stationnaire dans l'agriculture, il ne tire pas des terres grasses qui garnissent ses vallées et du sol sablonneux qui couvre ses roches granitiques, tout le parti désirable, bien qu'il récolte des grains et des vins au-delà de ses besoins.

L'origine de *Moulins* ne remonte pas au-delà du XIVe siècle; elle doit son nom au grand nombre de moulins situés autour du lieu où elle fut bâtie. Robert, fils de saint Louis, y fonda un hôpital, et les princes de la maison de Bourbon, qui furent long-temps seigneurs de la province dont elle était la capitale, se plurent à l'embellir. Ses rues sont bien pavées; ses maisons, quoiqu'en briques et bizarrement ornées de compartimens rouges et noirs, sont assez bien bâties; elle renferme d'ailleurs plusieurs belles constructions en pierre, telles que l'ancien couvent des filles de la Visitation, aujourd'hui le collége, dont l'église possède le beau mausolée du dernier connétable de Montmorency, décapité à Toulouse sous le ministère de Richelieu; le beau quartier de cavalerie, le nouveau palais de justice, et l'hôtel de ville, édifice qui depuis peu décore l'une des places de la ville. Moulins est le siége d'un évêché; on y voit un musée, un cabinet d'histoire naturelle, une bibliothèque de 20,000 volumes et une salle de spectacle. Elle fut le berceau de Jean Lingendes, poète du XVIIe siècle, dont les vers sont moins connus qu'ils ne méritent de l'être; du sculpteur Regnaudin et du maréchal de Villars. Il ne reste de l'ancien château qu'habitaient ses princes, qu'une tour carrée qui sert de prison. On peut regarder le pont sur lequel on traverse l'Allier comme un des plus beaux de France; il a 239 mètres de longueur, 14 de largeur, et ses

dix arches ont 20 mètres d'ouverture. Ce chef-lieu de préfecture comprend parmi ses branches d'industrie, la coutellerie, la bonneterie, la fabrication des tissus de soie, de laine et de coton, et la préparation des cuirs. En général Moulins est plutôt une ville de plaisirs que d'affaires : ses habitans aiment à jouir de l'agrément qu'offrent ses sites enchanteurs.

A l'extrémité du pont de Moulins se prolongent deux belles routes garnies de hauts peupliers : celle de gauche conduit à Clermont, et celle de droite à Limoges; nous allons suivre d'abord cette dernière. Elle traverse *Souvigny*, ville de 2700 habitans, dont l'église gothique servait autrefois de sépulture aux princes de Bourbon. Des fabriques de soude, deux verreries à bouteilles, et sa faible distance au chef-lieu, donnent de l'importance à son commerce. Dans ses environs se trouve la manufacture de glaces de *Commentry*, qui occupe plus de 800 ouvriers. L'une des plus importantes usines de France est celle du *Troucais*, dans le canton du *Montet-aux-Moines :* elle emploie 500 ouvriers, et produit annuellement 500,000 kilogrammes de fer. *Bourbon-l'Archambault*, situé dans une belle et riche vallée, à trois lieues sur la droite, attire, depuis le 15 mai jusqu'à la fin de septembre, les personnes atteintes de rhumatismes et de paralysies, qui viennent dans ses eaux thermales chercher quelque soulagement. Son église est ornée des plus beaux vitraux; ses maisons mal construites semblent être du temps où fut bâti, il y a près de cinq siècles, le château des princes de Bourbon, dont il ne reste plus que trois tours assez bien conservées. Elle est peuplée de 3000 âmes. Au bourg de *Lurcy-Lévy*, la population indigente et laborieuse trouve à s'occuper dans une manufacture de porcelaine blanche, dans douze fabriques de poterie commune, et dans les houillères de ses environs.

Dans la partie orientale du département, la petite ville

de *La Palisse*, sur la Bèbre, est le chef-lieu d'une sous-préfecture : on y voit les restes d'un vieux château. Au bord de l'Allier, *Cusset*, entourée de murailles, ressemble à une place forte : une belle papeterie y occupe plus de 100 ouvriers. *Vichy*, près de cette ville de 4000 âmes, est célèbre par ses sources minérales que fréquente chaque année une société brillante et nombreuse, et par les sites pittoresques qui offrent au botaniste, au minéralogiste et au dessinateur, des sujets d'études aussi intéressans que variés.

Les promenades et les environs de *Gannat* ne suffiraient point pour nous faire citer cette ville, si elle n'était la résidence d'un sous-préfet. *Saint-Pourçain*, dans une riante vallée, présente le coup d'œil le plus animé vers les derniers jours d'août, époque célèbre dans le pays par la foire de bestiaux qui s'y tient. L'affluence des paysans qui se pressent sur la place du marché; les oisifs rassemblés pour entendre les lazzis des bateleurs; les tentes dressées dans la plaine, les tables où l'on boit les vins blancs estimés de *La Chaise*; ici des danses bruyantes; plus loin les chevaux qu'on essaie, et les bœufs dont on n'estime la vigueur que pour le service de la charrue; ces paysans coiffés de larges chapeaux; ces jolies villageoises au teint frais, à la mine enjouée, portant au bras un singulier chapeau de paille dont les bords se relèvent en forme de nacelle; les cris des animaux et les voix confuses des assistans, présentent un spectacle qui ne ressemble en rien à celui des fêtes villageoises des environs de Paris. Saint-Pourçain doit son nom à une ancienne abbaye de bénédictins.

C'est aux portes de *Mont-Luçon*, entouré de murailles flanquées de tours, que *Néris-les-Bains*, qui, après avoir été saccagée sous Constant II, fut restaurée par Julien, se peuple, comme au temps des Romains, de malades atteints de rhumatismes ou d'affections cutanées. Plusieurs beaux

débris antiques, un amphithéâtre et les restes d'un *castrum* prouvent que Néris était une ville considérable lorsqu'elle fut dévastée par Clovis, et plus tard par les Normands. Elle n'a pas de bâtiment thermal, mais dans chaque auberge il existe des salles de huit à dix baignoires, et les piscines, rétablies comme dans l'antiquité, sont réservées pour l'hôpital où l'on reçoit gratuitement plus de cent trente malades.

Pauvre, produisant peu de blé, dépourvu de vin, qu'il compense à peine par d'autres boissons fermentées, le *département* arrosé par la *Creuse* envoie chaque année dans le reste de la France le dixième de sa population en ouvriers, qui manquent rarement de retourner au pays pour employer en acquisitions utiles le fruit de leurs économies. Le sol est aride et montueux, mais le sentiment de la patrie le fait paraître moins ingrat à ces habitans revenus dans leurs vallées et leurs montagnes, où ils cultivent avec joie, entourés de leur famille, le champ dont ils sont devenus propriétaires. Sur ce territoire les métaux ne sont pas, comme dans les départemens voisins, l'aliment de l'industrie; mais le bas prix de la main-d'œuvre y a presque naturalisé l'art de tisser la laine en tapisseries recherchées, celui de transformer le linge en papiers estimés, enfin celui de filer la laine et le coton. Cependant on pourrait diriger l'activité des habitans vers l'exploitation de richesses minérales qui paraissent avoir été jusqu'ici trop négligées. Ainsi on connaît des gîtes d'antimoine dans quatre localités, dont deux seulement ont été faiblement exploitées; ainsi les houillères situées entre Ahun et Aubusson seraient susceptibles de donner des produits plus considérables; ainsi des mines de fer se sont vainement montrées sur différens points : on n'en a pas encore tiré parti; ainsi parmi les grès il en est plusieurs qui paraissent susceptibles d'être débités en meules à aiguiser; ainsi des

granites et des porphyres pourraient être taillés pour les constructions solides et les ornemens. C'est à l'esprit d'industrie qui anime les habitans de la Creuse, et à l'insuffisance des moyens qu'ils ont de le satisfaire qu'il faut attribuer le désir et le besoin qu'ils ont d'aller chercher des salaires ailleurs. On évalue à environ 23 ou 24,000 le nombre d'ouvriers qui, chaque année, quittent ce département pour aller chercher de l'ouvrage dans d'autres parties de la France : ce sont des paveurs, des maçons, des charpentiers, des tailleurs et des scieurs de pierre, des couvreurs, des peintres en bâtiment et des peigneurs de chanvre et de laine (1). Leur absence dure ordinairement neuf mois, après lesquels il rapportent dans leur pays près de 4 millions de francs.

Les quatre chefs-lieux du département de la Creuse sont d'une si faible importance, et ce département renferme si peu d'objets dignes de notre intérêt, qu'on nous pardonnera la rapidité avec laquelle nous allons le parcourir. Au milieu d'une contrée aride et inculte, dans une gorge formée de rochers granitiques et nus, *Aubusson,* traversée par la Creuse, se compose d'une seule rue assez bien bâtie. C'est cette ville que Louis XIV céda au maréchal de La Feuillade, seul rejeton de ses anciens vicomtes, en échange de Saint-Cyr. Les tapis de sa belle manufacture royale sont depuis long-temps célèbres dans les fastes de notre industrie; quinze autres fabriques particulières de semblables tissus répandent l'aisance parmi ses habitans. Les produits qu'elles livrent au commerce sont évalués à près de 600,000 francs par an. Les lieux de délassement que renferme cette

(1) En 1825 cette population émigrante se composait de 13,427 maçons, 1982 tailleurs de pierre, 1942 charpentiers, 1847 scieurs de long, 944 couvreurs, 803 peigneurs de chanvre et de laine, 802 tuiliers, 545 paveurs, 90 maréchaux, 63 plâtriers, et 45 mineurs : total, 22,488 individus.

cité consistent en trois cafés, une salle de spectacle et un cercle littéraire.

Felletin, petite ville de 3000 âmes, à deux lieues d'Aubusson, rivalise avec celle-ci dans le même genre de fabrication qui occupe 300 personnes et produit plus de 300,000 francs. *Bourganeuf*, qui renferme deux manufactures de porcelaines et une fabrique de papiers, conserve une tour d'un grand diamètre, bâtie, suivant la tradition, par Zizim, fils de Mahomet II, qui se réfugia en France sous le règne de Charles VIII. Entre Aubusson et Guéret, sur une montagne au pied de laquelle coule la Creuse, on aperçoit *Ahun*, ville de 2000 habitans, plus intéressante par le souvenir de son antique prospérité que par les fabriques de toiles qu'elle possède. Les monumens qu'on y a découverts attestent son antiquité : les anciens la nomment *Acitodunum*, nom qui, dans le moyen âge, se changea en *Acidunum* et en *Agedunum*. Sous nos rois de la première race elle conservait encore un atelier monétaire. Boson, comte de la Marche, y fonda, en 997, la célèbre abbaye de l'ordre de Cluny appelée le Moutier d'Ahun : les bâtimens, les jardins et les dépendances qui en restent attestent son importance. L'église de ce monastère est encore le but d'un pèlerinage fameux qui a lieu le 16 août, fête de saint Roch. Il existe à cette réunion, comme à toutes celles du même genre qui se sont conservées dans le département de la Creuse, un usage que l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique devraient s'empresser de détruire. A la porte de l'église, les femmes se font couper les cheveux, pour quelques aunes de grosse dentelle ou de calicot, par des hommes qui s'adonnent à ce trafic, et qui les appellent d'une manière ridicule qui blesse et les mœurs publiques et la sainteté du lieu où la foule se rassemble en ces jours de fêtes religieuses.

Guéret, chef-lieu de la préfecture, est bien bâti et ar-

rosé par des fontaines ; son commerce est peu considérable, et l'on est étonné que, situé dans un pays où le combustible est à bas prix, aucune fabrique ne s'y soit établie. Enfin *Boussac*, le moins peuplé de tous les chefs-lieux de France, occupe un rocher presque inaccessible aux voitures ; environnée de murailles flanquées de tours, dominée par un vieux château crénelé, d'où l'œil plane sur une gorge formée de montagnes d'un aspect aride et sauvage, cette ville est le plus triste séjour que l'on puisse imaginer.

Proportionnellement à sa superficie, il est peu de départemens aussi boisés que celui du *Cher :* aussi est-il riche en forges et en usines. L'uniformité de son sol, interrompue seulement par des collines, offre à l'est, sur les bords de la Loire, qui de ce côté forme sa limite, des terrains de la plus grande richesse ; au sud et au sud-ouest, un grand nombre d'étangs, et des terres d'une médiocre qualité ; au nord et au nord-ouest, des marais entourés de landes et de bruyères ; au centre, des terres fertiles bordent le cours de l'Auron et du Cher. Des terres ingrates et pourtant assez productives couvrent les deux tiers de toute sa superficie ; le reste est doué de la plus grande fertilité. Il tire sa principale ressource du produit de ses forges, de ses bêtes à laine et à cornes, et de vins blancs de son territoire que l'on vend à Paris sous le nom de Chablis. Cependant, enracinée dans de vieilles routines, la culture ne rend point au laboureur ce qu'il obtiendrait facilement des meilleurs procédés connus. La science agricole y fait peu de progrès, parce que les terres appartiennent à de grands propriétaires qui les afferment à bail de courte durée. Aussi le système des jachères y est-il encore généralement suivi. A l'exception des mines de fer, les richesses naturelles de ce pays restent presque sans emploi. Malgré les nombreux moutons qui paissent ses pâturages, ce département ne

possède qu'un petit nombre de manufactures de tissus de laine; malgré la quantité de chanvre qu'on y récolte, il n'y existe aucune fabrique de toile; malgré l'abondance de la cire que produisent les abeilles, la fabrication de la bougie y est une branche d'industrie inconnue. Il faut cependant espérer que l'ouverture du canal de Berry donnera quelque activité au commerce de cette intéressante partie de la France.

L'une des villes les plus commerçantes du département est *Saint-Amand* ou *Saint-Amand-Mont-Rond*, non loin des rives du Cher, dans une agréable vallée. La vente des grains, des vins, des châtaignes, des bois de construction et des bestiaux de son arrondissement, occupe ses marchands et ses négocians. Elle fut fondée en 1410, sur les ruines du bourg d'Orval que les Anglais avaient brûlé. Dans ses environs il existe deux belles forges, deux foreries de canons et une manufacture de porcelaine. *Dun-le-Roi*, sur la rive droite de l'Auron, était, au XVe siècle, l'une des villes les plus célèbres de l'Aquitaine. A *Sancerre*, on fait un grand commerce de vins; la ville est agréablement située sur la colline la plus élevée du département, à une lieue de la rive gauche de la Loire : on y jouit d'une vue magnifique. Au bourg d'*Yvoy-le-Pré* règne une grande activité, due à une verrerie à vitres et à bouteilles, et surtout à une belle usine où l'on fond les différentes pièces qui entrent dans la confection des machines à va eur.

Heureux lorsque dans nos descriptions l'intérêt des souvenirs historiques peut se mêler à celui qu'inspire une industrieuse activité, nous ne citerons dans l'arrondissement de Sancerre qu'un petit nombre d'autres lieux connus encore pour leurs fabriques, tels qu'*Aubigny*, où l'on fait des tissus grossiers de laine, *Précy*, bourg qui renferme des forges et des hauts-fourneaux, et *Henrichemont*, qui pos-

sède des tanneries. Cette petite ville fut bâtie en 1597 par Sully qui lui donna le nom qu'elle porte en l'honneur de Henri IV. Elle dépendait d'une principauté qui fut réunie à la France en 1766.

Hâtons-nous de passer dans l'arrondissement de Bourges, dont plusieurs villes offrent le double intérêt dont nous parlons. *Bourges*, nous devons d'abord le dire, est dans une position agréable sur la pente d'un coteau baigné par l'Auron, à l'endroit même où cette rivière reçoit plusieurs autres cours d'eau. Elle conserve quelques restes d'une épaisse muraille antique et deux grosses tours qui tombent en ruines. Divisée en ville nouvelle et ville ancienne, la réunion de ces deux quartiers forme une superficie capable de contenir une plus forte population que celle qu'on lui donne, et qui s'élève à 18,000 âmes, mais ne présente rien dans son ensemble qui puisse faire oublier que c'est une des villes les plus vieilles et les plus mal bâties de France. Cour royale, archevêché, académie universitaire, collége royal, riche bibliothèque, cabinet de physique, société savante, ou plutôt d'agriculture, théâtre, établissemens de bienfaisance, tout cela se trouve à Bourges au milieu de rues tortueuses et d'habitations trop basses, dont les pignons offrent un aspect désagréable. Deux édifices seuls sont dignes de fixer l'attention : la cathédrale et l'hôtel de ville. La première doit être comptée au nombre des plus beaux monumens gothiques de l'Europe : elle est surmontée de deux tours ; sa façade est, malgré l'irrégularité qui dépare presque toutes les églises de la même époque, remarquable par la délicatesse, le fini et la richesse des ornemens : l'une des sculptures du portail représente le jugement dernier. Sa belle conservation n'est pas ce qui étonne le moins : non seulement elle n'a point éprouvé les mutilations révolutionnaires, mais à la couleur près on dirait qu'elle vient d'être terminée. L'hôtel de ville est la maison

du célèbre Jacques Cœur, l'un des plus riches négocians du temps de Charles VII. Il administra les finances de ce prince, qui le traita comme un favori jusqu'à ce qu'il en eut obtenu un prêt de 200,000 écus d'or. Pour prix de ce service il le fit accuser de plusieurs crimes imaginaires, que l'appareil des tortures lui fit même avouer; il le dépouilla de ses biens et le fit enfermer chez les cordeliers de Beaucaire; mais Jacques Cœur jouissait d'une si grande estime que les négocians de cette ville parvinrent à le faire évader, et partagèrent leur fortune avec lui pour lui procurer les moyens d'aller sur une terre étrangère oublier une patrie qu'il avait trop aimée, et la perfide ingratitude d'un prince qu'il avait eu le malheur d'obliger. Sa maison fut acquise par Colbert, qui la céda en 1679 au maire et aux échevins de Bourges. La construction en est magnifique; les cheminées même sont de la plus riche architecture : elles représentent des tours et des portes de villes gardées par des guerriers; sur les murs de l'édifice sont sculptés des coquilles et des cœurs. Dans l'intérieur on voit un mauvais portrait de Bourdaloue peint par lui-même. Ce célèbre jésuite et les PP. Deschamps, Sauciet et d'Orléans, le trésorier de Charles VII, et Louis XI, qui fonda en 1466 l'université de Bourges, sont les principaux personnages que cette ville ait vus naître. Un édifice qu'il ne faut cependant point passer sous silence est le palais archiépiscopal; le jardin qui en dépend est une promenade publique : on y voit un obélisque élevé à la mémoire de Béthune-Charost.

Bourges, selon Tite-Live, est l'une des plus anciennes villes des Gaules. Lorsque les Romains en firent la conquête, elle était, sous le nom d'*Avaricum*, la principale cité des *Bituriges-Cubi*. Elle prit ensuite celui de *Bituriges*; Auguste en fit la capitale de l'Aquitaine; les routes de Bordeaux et d'Autun la traversaient. On y construisit un

amphithéâtre, qui, au VIIIe siècle, fut remplacé par un château qui resta debout près de neuf cents ans. Son capitole était sur l'emplacement de la maison de Jacques Cœur. C'est un des siéges épiscopaux les plus anciens de France : il fut fondé par saint Ursin en 252. Chilpéric s'en empara et la livra aux flammes ; mais Charlemagne et Philippe-Auguste la restaurèrent. Les promenades qui l'entourent, et qu'on appelle les boulevards Villeneuve, du nom du préfet qui les fit faire, sont un des principaux embellissemens qu'elle réclamait.

Au-dessous de Bourges, l'Evre baigne *Mehun*, et forme entre les ponts de cette ville de 3000 âmes un large bassin utile à son commerce, qui consiste en chanvre, en bois, en laines et en produits de ses fabriques de tissus. On y voit quelques vestiges du château dans lequel Charles VII, dans la crainte que son fils Louis XI ne l'empoisonnât, se laissa mourir de faim en 1461. Au confluent de l'Evre et du Cher, qui coule dans le canton le plus agréable et le plus fertile du département, *Vierzon*, bien bâtie et dont les maisons sont couvertes en ardoises, renferme 4500 habitans, et possède des manufactures de porcelaine et de faïence, des tanneries, des papeteries, des fabriques de draps et de serges, et des forges considérables.

Des bois et des forêts occupent plus de la septième partie de la superficie du *département de l'Indre*. Sur la rive droite de cette rivière, le sol est couvert d'étangs et de marais qui répandent dans l'air une humidité dangereuse ; mais c'est surtout entre l'Indre et la route de Limoges, territoire connu sous le nom de *Brenne*, que ces grandes flaques d'eau sans profondeur, répandues sur une surface considérable, produisent pendant les chaleurs de l'été des exhalaisons pestilentielles dont les effets sont funestes pour les êtres animés. Comment l'administration n'a-t-elle pas cherché à faire dessécher ces marais mal-

faisans? conquête d'autant plus utile, qu'elle rendrait à l'agriculture plus de 10,000 hectares de terre. Un sol généralement sablonneux occupe le reste du département. Le cultivateur y récolte des grains au-delà de ses besoins, et des vins médiocres dont la moitié est livrée au commerce. L'agriculture tire un grand parti des bêtes à laine, ainsi que des oies et des dindons qu'on engraisse. L'industrie utilise les minerais du métal le plus utile : plus de 110,000 quintaux de fer sortent des forges et des usines de ce département.

Chef-lieu d'arrondissement, *Issoudun* ne peut être passé sous silence; cependant les seules observations que nous ayons à faire sur cette ville, c'est qu'elle fut ruinée par des incendies en 1135, en 1504, en 1651; c'est qu'elle se compose de rues larges et de maisons assez régulières; c'est qu'elle renferme quatre églises, deux hôpitaux, un collége et une salle de spectacle; c'est qu'elle possède quatre fabriques de draps, trois de toiles, une de faïence et sept tanneries; c'est que son origine est peu connue et qu'il n'en est fait mention qu'au Xe siècle; c'est enfin qu'elle a vu naître le jésuite Berthier et l'acteur Baron. A deux lieues de *Vatan* qui n'a que 2500 habitans, on remarque un monument druidique, intact, de la classe des *dolmens*.

Des antiquaires ont mis en question si *Levroux* doit son nom à la multitude de lépreux qu'on suppose avoir habité cette ville au XIIe siècle, ou à une léproserie que l'on y aurait fondée à cette époque. Ces questions soulevées à propos du nom de *Leprosum* qu'elle porte dans quelques chartres, nous semblent d'un faible intérêt : il serait plus important de rechercher quel était celui que lui donnaient les Romains, qui, au Ier siècle de notre ère, y élevèrent une forteresse dont il reste une tour appelée la *Tour du Bon-An*. On suppose cependant qu'à cette époque elle s'appelait *Gabatum*. Sa population n'est aujourd'hui que de 3000

âmes; mais on ne peut douter que sous les Césars elle n'ait été une cité considérable, puisqu'on y a trouvé des restes d'amphithéâtre et d'autres antiquités (1). Elle est ceinte de murailles flanquées de tours et entourées de fossés; elle renferme un ancien château remarquable par une tour d'une énorme dimension.

Une route tracée au milieu des vignes et des bois conduit à *Valençay*, dont le beau château, bâti par la famille d'Etampes et devenu plus magnifique encore par les soins du prince de Talleyrand, acquit de la célébrité dans les derniers événemens de notre histoire, pour avoir été depuis 1808 jusqu'en 1814 le séjour du roi d'Espagne, Ferdinand VII. La ville, peuplée de 2700 habitans, possède une fabrique de draps; mais au village de *Luçay-le-Mâle* se trouvent les plus belles forges de ses environs. Dans le canton de *Buzançois*, ville de 4000 âmes, qui fait un grand commerce de laine, on compte aussi des usines importantes et plusieurs moulins à farine.

Notre excursion dans l'arrondissement de *Châteauroux* nous amène dans cette ville en remontant l'Indre; elle est sur la gauche de cette rivière, qui coule au milieu d'une plaine basse, couverte d'immenses prairies. Son nom lui vient de *Raoul de Déols*, qui la fonda au Xe siècle, et qui construisit sur une colline à l'une de ses extrémités, un château qui est aujourd'hui l'hôtel de la préfecture. Sa principale industrie consiste en draperie; on y compte 35 fabricans de draps. A six lieues au sud-ouest, la Creuse traverse *Argenton*, petite ville de 4000 âmes, qui dut être plus considérable sous la domination romaine, à en juger par plusieurs médailles et sculptures qui y furent découvertes, et par l'importance de l'antique forteresse que

(1) Au commencement du XVIIe siècle on y découvrit une plaque de cuivre portant cette inscription : *Flavia Cuba, Firmiani filia, colozza Deo Marti suo, hoc signum fecit Augusto.*

Louis XIV fit démolir, et dont il reste quelques ruines. Elle portait le nom d'*Argentomagus*, et séparait le territoire des *Bituriges* de celui des *Pictavi*.

Deux arrondissemens peu importans nous restent à parcourir : l'un d'eux a pour chef-lieu *La Châtre*, jolie petite ville qui s'élève en pente douce sur la rive gauche de l'Indre, et que défendait jadis un château-fort dont la seule tour qui reste sert de maison d'arrêt. Dans la petite ville d'*Aigurande*, à l'extrémité méridionale du département, se trouve un ancien monument de forme octogone sur lequel les habitans n'ont conservé aucune tradition, mais qui paraît avoir été destiné à des sacrifices. Le chef-lieu de l'autre arrondissement est *le Blanc*, que la Creuse divise en ville haute et ville basse. Entre cette rivière et celle de l'Anglin *Saint-Benoît-du-Sault*, qui passe pour une ville aux yeux de ses habitans, quoiqu'elle n'en renferme pas plus de 1200, est entouré des sites les plus pittoresques du département. Les rochers et la cascade de Montgerno sont en effet ce qu'on peut voir de plus agreste.

Un territoire montagneux, riche en métaux, en roches susceptibles d'être utilisées dans les arts, et en *kaolin* employé dans un grand nombre de manufactures de porcelaine; un sol peu favorable à la culture de la vigne et des céréales, mais des bois de châtaigniers occupant plus de 40,000 hectares, et produisant près de 500,000 quintaux métriques de châtaignes qui suppléent à l'insuffisance des grains; des forêts de chênes occupant 22,000 hectares; des prairies abondantes en pâturages qui nourrissent une grande quantité de chevaux estimés ; une population laborieuse qui envoie dans toute la France des maçons, des charpentiers, des tuiliers et d'autres ouvriers; tels sont en peu de mots les caractères qui distinguent le *département de la Haute-Vienne*.

L'arrondissement de *Bellac*, qui confine au nord avec

le département de l'Indre, est le premier que nous visiterons. La ville est bâtie sur la pente d'un coteau rapide, au-dessus de la petite rivière du Vinçon, qui n'est, pour mieux dire, qu'un ruisseau. Elle possède plusieurs tanneries, une fonderie, quelques fabriques de papier, de tissus de laine et de toile. Les vins de ses environs sont d'une assez bonne qualité. A quelque distance de Bellac on remarque, près du village de *la Borderie*, un beau monument du culte druidique. *Le Dorat*, jolie ville de 3000 habitans, où l'on fabrique des draps et des cotonnades, des baromètres, des poids et des mesures métriques; *Darnac*, village de 2000 âmes où l'on voit une importante verrerie à bouteilles et une fabrique de poterie, peuvent donner une idée de l'industrie de ce territoire. L'église du Dorat appartenait à une célèbre abbaye que Clovis fonda, dit-on, en action de grâces de la bataille de Vouillé.

Un peu au-dessus de *Limoges*, la Vienne arrose un vallon délicieux tapissé de prairies artificielles et bordé de jolis coteaux. Sur l'un des côtés de ce vallon, le chef-lieu de la Haute-Vienne s'élève en amphithéâtre, ce qui donne à ses rues tortueuses l'inconvénient d'être très-rapides; mais aussi l'air vif et pur que l'on y respire, première cause peut-être de la santé des habitans et de la fraîcheur des femmes, entretient, à l'aide de ruisseaux limpides, la propreté de cette ville. De belles promenades et plusieurs places publiques occupent la partie la plus élevée : l'une de celles-ci, appelée la place d'Orsay, se trouve sur l'emplacement d'un amphithéâtre romain. A l'exception de l'église de Saint-Martial, dont le clocher est d'une grande hauteur et qui dépendait d'une abbaye vénérée jadis dans la contrée; de la cathédrale, édifice gothique imposant, construit en granite; de l'église de Saint-Martin, la plus ancienne des trois; d'une vaste caserne de cavalerie et d'un beau palais épiscopal, Limoges n'offre rien de remarquable,

Elle se recommande à d'autres titres : on y trouve une académie universitaire et un collége royal; un muséum d'histoire naturelle et d'antiquités, une bibliothèque publique, une pépinière royale, des écoles gratuites de dessin et de géométrie appliquée aux arts; des cours d'anatomie, un bureau gratuit de consultations médicales, un hôtel des monnaies, une société d'agriculture et des sciences, et, ce qui n'est pas moins utile, une société pour le soulagement des prisonniers, et une maison d'aliénés. Les prairies de la Vienne, qui sont le principal ornement des environs de Limoges, nourrissent de beaux chevaux et de magnifiques bœufs. Chaque année il s'y fait des courses de chevaux où concourent ceux de la Haute-Vienne et ceux de neuf départemens voisins (1); et l'on distribue des primes pour l'amélioration de la race bovine. Les fabriques de laines filées et tissées y sont au nombre de 32, et celles de porcelaine s'élèvent à 11. Les hommes célèbres qu'elle a produits sont le carme déchaussé Honoré de Sainte-Marie, auteur de 3 volumes in-4° sur les ordres militaires; le poète Dorat, le chancelier d'Aguesseau, l'éloquent Vergniaud, le maréchal Jourdan et le botaniste Ventenat.

La ville de *Ratiatum* dont parle Ptolémée paraît être *Limoges*. Les Romains lui donnèrent le nom de *Limovices*, par lequel ils désignaient aussi les ancêtres de nos Limousins. César (2) prouve l'importance de cette cité lorsqu'il dit que son territoire fournissait 10,000 hommes à la confédération des peuples gaulois. Au Ve siècle les Visigoths la dévastèrent : en 1360 les Anglais en prirent possession en vertu du traité de Brétigny; mais en 1369 elle rentra sous le pouvoir du roi de France. La plus importante ville de son territoire est *Saint-Léonard*, situé à sept lieues au-des-

(1) L'Allier, le Cher, la Creuse, la Corrèze, l'Indre, Indre-et-Loire, la Nièvre, Saône-et-Loire, et la Vienne.

(2) *César*, de Bell. Gall., lib. VII et VIII.

sus, en remontant la Vienne; elle est entourée de belles promenades, compte plusieurs fabriques et renferme 6000 habitans. Nous devons citer aussi le bourg de *Pierre-Buffière* qui prend le titre de ville quoique sa population soit à peine de 800 âmes : on y voit les restes d'un vieux castel; mais entre ce bourg et Limoges, de belles ruines attirent les regards, ce sont celles du château de Chalusset.

A l'ouest de Limoges, près de la forêt de la Vienne, dans une vallée fertile sur la droite de la Vaires, *Rochechouart* est bâtie sur la pente d'un rocher qui semble menacer de rouler dans le vallon, et dont la cime est couronnée par une vieille forteresse qui, sous le règne de Charles V, fut vainement assiégée par les Anglais. Son ancien nom de *Rupes-Cavardi* est l'origine de celui de cette ville, chef-lieu d'un arrondissement qui compte plus de douze communes dans lesquelles des usines et des forges importantes entretiennent le travail et l'aisance. Plus peuplée que celle-ci, la petite cité de *Saint-Junien*, entourée de boulevards et bâtie en amphithéâtre sur un coteau, au confluent de la Vienne et de la Glane, est renommée pour sa ganterie, a 12 fabriques de draps, 5 papeteries, 3 fabriques de chapeaux et des manufactures de couvertures, de porcelaine et de poterie commune. Elle fait un commerce considérable en chevaux et mulets.

Non moins industrieux que le précédent, l'arrondissement de *Saint-Yrieix* abonde en *kaolin*, argile blanche formée par la décomposition du feldspath contenu dans les granites, et dont la découverte faite en 1770 par Villars, pharmacien de Bordeaux, a contribué à multiplier nos fabriques de porcelaine et à fournir une nouvelle branche d'exportation. On tire aussi des environs de Saint-Yrieix le feldspath granulaire qui, sous le nom chinois de *pétunzé*, sert à faire l'émail de la porcelaine. A

l'entrée même de la ville s'offrent deux carrières d'où l'on tire ces deux substances, dont l'extraction se pousse quelquefois jusqu'à 100 pieds de profondeur. Saint-Yrieix, petite cité riche, mais mal bâtie, doit son origine à un monastère fondé vers le VIe siècle en l'honneur du saint dont elle porte le nom.

Couvert de montagnes, dépourvu de bonnes routes et de rivières navigables, le *département* dans lequel la *Corrèze* a sa source et son embouchure trouve peu de ressources dans son commerce; cependant il expédie pour Paris, au printemps, les milliers de bœufs qu'il engraisse l'hiver; il fournit de porc salé les villes maritimes de Bayonne et de Bordeaux, et approvisionne d'huile de noix plusieurs de nos départemens. Ces produits annoncent l'importance de ses pâturages et l'abondance de ses noyers. Son sol présente deux régions bien distinctes, partagées du sud-est au nord-ouest par la route de Limoges : celle qui est située sur la droite de cette route, en remontant la Corrèze, est la plus montagneuse et comprend presque les deux tiers du département; les gens du pays l'appellent la *montagne:* des bruyères stériles y dominent; la seconde, appelée le *pays bas*, couverte de terrains en culture et de vignobles abondans, ne peut toutefois qu'avec le secours du châtaignier nourrir ses habitans. Dans la première, la population est disséminée, mais la nature s'y montre parée de ses atours sauvages; dans la seconde, la population est concentrée : la terre est couverte des dons de la culture, et les cours d'eau font mouvoir quelques usines. Cependant l'industrie de ce département est encore dans l'enfance, et les habitans de la campagne vivent misérablement.

« Dans son habitation, le campagnard de la Corrèze est misérable et souverainement à plaindre; ses habitations présentent la triple image de l'insalubrité, de la saleté et de la

misère. La plupart adossées à des terrains humides, situées sur des plans inférieurs à celui du sol environnant, elles reçoivent l'humidité qui ruisselle des murs et de la terre. Exposées sans art, percées sans connaissance, elles attirent les souffles froids et humides de l'hiver en concentrant les chaleurs dévorantes de l'été. La fumée de leurs foyers, ne trouvant pas d'issue par des cheminées vicieusement disposées, se condense dans l'appartement; l'air, saturé de cette vapeur irritante, va affecter péniblement l'œil; des ophthalmies chroniques rebelles s'ensuivent, et la *cécité souvent*. Ajoutez à ce récit pénible le voisinage très-immédiat et souvent la cohabitation d'un animal sale et dégoûtant, le cochon, et vous aurez une idée assez exacte du malheur de l'habitant des campagnes retiré sous son toit (1). »

La route de Limoges passe au milieu de la jolie petite ville d'*Uzerche*, où l'on ne compte que 2000 habitans. Elle est adossée à une colline, au pied de laquelle coule la Vezère; quelques unes de ses maisons, flanquées de tourelles et couvertes en ardoises, lui donnent une physionomie particulière et attestent son ancienneté ainsi que l'aisance de ses habitans : de là ce vieux proverbe du pays : *Qui a maison à Uzerche a château en Limousin*. A la sortie de cette ville, la route traverse un pays pittoresque couvert des derniers embranchemens de la région montagneuse et coupé par des ravins et des précipices.

Ce n'est qu'à une demi-lieue de *Tulle*, que l'on aperçoit la cathédrale de cette ville, monument du IXe siècle, qui n'a de remarquable que son clocher pyramidal. Chétive cité dont les rues escarpées s'adossent à des rochers, elle doit son origine à la fondation d'un monastère qui date du VIIe siècle, et à la destruction d'une ville plus ancienne dont

(1) Extrait du discours prononcé en 1827 à la Société d'agriculture de Tulle, par le docteur *Vidalin*.

quelques restes d'amphithéâtres et d'autres constructions situées à peu de distance de ses murs, attestent l'antique splendeur. A l'avantage de posséder une manufacture d'armes qut occupe 600 ouvriers, et d'entretenir quelques fabriques de papiers et de tissus de laine, des distilleries et des tanneries, elle joint le commerce d'huile de noix et de chevaux estimés. Le célèbre Mascaron était évêque de Tulle. Les hommes distingués dont elle fut le berceau sont peu nombreux et d'une époque assez éloignée : celui qui eut le plus de réputation est Etienne Baluze, à qui l'on doit un recueil des capitulaires de nos rois, et une histoire généalogique de la maison d'Auvergne qui lui valut l'honneur d'être exilé, pour y avoir soutenu les prétentions du cardinal de Bouillon, qui se regardait comme indépendant du roi, parce qu'il était né d'un prince de Sedan lorsque cette ville n'appartenait point encore à la France.

Après avoir baigné Tulle, la Corrèze arrose *Brives-la-Gaillarde*, patrie du cardinal Dubois, du docteur Cabanis, de l'ancien directeur Treilhard et de l'infortuné maréchal Brune. Cette ville, au milieu de prairies et de vergers, entre des coteaux de vignes d'un côté et des collines boisées de l'autre, entourée d'une belle allée d'ormes et de jolies maisons en pierre, offre l'extérieur le plus agréable; mais il ne faut pas y pénétrer, on n'y trouverait ni belles places, ni belles rues. On y remarque toutefois le bâtiment du collége et une jolie maison dans le style gothique. C'est à une grande lieue de son enceinte que se trouve *Arnac-Pompadour*, village célèbre par son haras et par son beau château, bâti par Guy de la Tour, en 1026, et donné par Louis XV à celle qu'il décora du titre de marquise de Pompadour. A huit lieues au nord de Brives, *Lubersac*, peuplée de 3500 âmes, s'honore d'avoir vu naître le général Souham. A trois lieues au sud du chef-lieu, *Turenne*, ancienne vicomté qu'illustra l'un de nos plus grands guer-

riers, est une ville de 1600 habitans, dont le château en ruine, situé sur la cime d'un roc escarpé, est l'une des plus anciennes forteresses de France : la plus importante de ses tours, haute d'environ 100 pieds, porte le nom de *Tour de César*. Elle a probablement vu le siége que Pepin et Louis-le-Débonnaire firent de cette ville.

Dans la région montagneuse, où nous ne ferons qu'une courte excursion, nous verrons *Ussel*, petit chef-lieu d'arrondissement, au milieu de sommets arides et au bord de la Sarsonne, que l'on traverse sur un pont construit avec autant d'élégance que de hardiesse. Des fouilles faites dans un champ voisin de son enceinte ont fait découvrir divers objets d'antiquité qui annoncent une ancienne cité, probablement celle d'*Usellis* qui donna son nom à la ville moderne. A cinq lieues au sud-est de celle-ci, *Bort*, dans une jolie situation, sur la rive droite de la Dordogne, est la patrie du littérateur Marmontel. A une demi-lieue au-dessous, la petite rivière de la Rue forme, en se faisant jours au travers de roches décharnées, une belle chute appelée le *Saut de la Saule*.

Le groupe du *Cantal* couvre de ses ramifications le *département* qui porte le nom de cette montagne, majestueux monument des convulsions volcaniques dont le centre et le midi de la France furent le théâtre à l'époque où la plus grande partie de son sol était encore couverte d'eaux marines et fluviatiles. Ses flancs, formés de porphyre, de basaltes, de laves, de scories et de pierres-ponces, sont fréquemment battus par des vents impétueux, et conservent pendant près de huit mois de l'année les neiges amoncelées sur leurs cimes. Des eaux limpides se font jour à travers ces roches qui sortirent liquides du sein de la terre, et, réunies en ruisseaux, elles forment çà et là des cascades dont les dispositions variées animent des paysages charmans, mais dont le bruit monotone inspire

le recueillement et la tristesse. Précipités au fond des vallées, ces ruisseaux dirigés en différens sens, se réunissent pour donner plus de vigueur aux pâturages qu'ils arrosent, et pour former plusieurs rivières. Les pentes septentrionales fournissent les principales eaux de la Rue, affluent de la Dordogne; la même rivière reçoit encore la Maronne, et la Cère plus importante, qui descendent des vallées dirigées vers l'occident. Les vallées orientales donnent naissance à la Truyère, qui va se jeter dans le Lot, et à l'Alagnon, qui, prenant une direction opposée, se joint à l'Arcueil avant de s'unir à l'Allier; celles du midi ne sont arrosées que par de faibles cours d'eau qui vont grossir la Truyère. D'autres eaux, employées par l'homme pour remédier à ses maux physiques, sortent aussi des flancs de ces montagnes. Les vallées arrosées par les principales rivières que nous venons d'énumérer, sont garnies d'une terre fertile; mais c'est dans la *Planèze*, petite plaine arrosée par l'Alagnon et l'Arcueil, que l'on récolte la plupart des grains consommés dans le département.

Dans les hautes vallées, sur les cimes les plus élevées, et jusqu'au sommet du *Plomb*, la plus importante montagne de ce groupe, dont elle occupe le point central, les pacages et les prairies sont couverts de bestiaux; leurs vastes herbages nourrissent même ceux des départemens voisins. Les bœufs engraissés dans le Cantal sont expédiés sur tous les points de la France; les moutons sont dirigés vers les départemens méridionaux; les peaux de chèvres et de chevreaux, objets de commerce entre le Cantal et l'Aveyron, sont expédiées à Milhau, où on les convertit en parchemins; les chevaux, d'une petite taille, mais vigoureux, sont employés pour le service de la cavalerie légère. C'est dans les *burons*, cabanes dispersées au milieu des pâturages, que le lait des troupeaux est employé à faire le beurre et

des fromages de trois qualités différentes. L'agriculteur cultive le seigle et le sarrasin, ses principaux alimens; le lin, qui par sa finesse rivalise avec celui de Flandre; le chanvre, que l'on tisse en toiles grossières employées dans notre marine ou vendues aux Espagnols; des pommes de terre, des arbres fruitiers de diverses espèces, surtout des châtaigniers dont le fruit est d'une grande ressource pour la nourriture, et quelques vignes enfin, qui ne donnent qu'un vin médiocre. La fabrication des chaudrons et des divers ustensiles en cuivre employés dans les cuisines, celle de la dentelle et du papier, constituent presque toute l'industrie de ce département; à l'exception de quelques houillères, aucune mine n'y est exploitée, mais un grand nombre d'habitans vont chaque année exercer en France, en Espagne et même en Hollande, le métier de chaudronnier.

Dans la partie méridionale du département, près de la rive droite de la Rance, les 1500 habitans de *Maurs* élèvent beaucoup de porcs et font un grand commerce de jambons. De cette petite ville, située à la base des montagnes, nous allons nous élever jusque dans les hautes régions, d'où nous apercevrons les lieux habités, et notre excursion deviendra plus intéressante par le majestueux spectacle des restes d'antiques éruptions volcaniques qui dominent des cités si peu dignes d'être examinées en détail.

A l'extrémité de la vallée pittoresque arrosée par la Jordanne, traversons d'abord les rues larges, mais irrégulières d'*Aurillac*. Sa population est de 10,000 âmes : pour un chef-lieu de préfecture aussi peu important, la salle de spectacle est assez jolie; la ville, généralement bien bâtie, repose sur des laves, que de grands lacs ont recouvertes d'épaisses couches de sédiment calcaire. Hors de ses murs un hippodrome est destiné à des courses de chevaux qui se font tous les ans du 1er au 15 mai. On croit qu'Aurillac

fut fondée vers la fin du VIIIe siècle. Gerbert, élu pape sous le nom de Silvestre II, le maréchal de Noailles, Piganiol de la Force, auteur d'une description de la France, ont reçu le jour dans ses murs; pourquoi sommes-nous obligés de placer à côté de ces noms celui de l'infâme Carrier! A peine sorti de cette ville, on voit des laves basaltiques disposées en colonnades, et dans ses faubourgs existent deux sources minérales ferrugineuses dont les médecins prescrivent l'usage.

A deux ou trois lieues d'Aurillac, le bourg de *Carlat*, qui renferme un millier d'habitans, attire l'attention des curieux par les ruines de son vieux château, bâti sur la cime d'un rocher basaltique. C'était jadis la principale forteresse de l'Auvergne.

Avant de se hasarder dans les chemins difficiles et tortueux du Cantal, il est indispensable de se confier à un guide intelligent. Dans l'espace de trois lieues qui sépare Aurillac de *Vic-en-Carladez*, appelé aussi *Vic-sur-Cère*, parce que la Cère traverse cette petite ville de 2500 âmes, qui possède un établissement d'eaux minérales très-fréquenté, on est frappé de la fraîcheur du teint et de la grâce qui distinguent les villageoises, et l'on peut dire, non comme ce voyageur qui, à propos de l'humeur et des cheveux roux d'une hôtesse, qualifiait de rousses et d'acariâtres toutes les femmes d'un canton, que dans celui de Vic la plupart des femmes ont les cheveux noirs et les yeux bleus.

En montant vers la cime du Plomb du Cantal, on reconnaît dans cette montagne l'immense ruine d'un colosse volcanique recouvrant une masse granitique, Arrivé au-dessus de la vallée qu'arrose le Dauzan, on voit au sommet d'un mont basaltique de près de 300 pieds d'élévation, *Saint-Flour*, peuplé de 7000 âmes au plus, chef-lieu d'un arrondissement composé de 82 communes. Elle est entière-

ment construite en laves, et quoique siége d'un évêché, elle ne possède aucun édifice dont la vue puisse dédommager de la fatigue que l'on éprouve pour y arriver : le poète dramatique Du Belloy naquit dans ses murs. L'industrie de Saint-Flour ne consiste pas seulement dans la fabrication des chaudrons, on y fait des draps communs, de la colle-forte estimée, et l'on y prépare l'orseille pour la teinture.

Au fond d'une gorge profonde où coule un des affluens de la Truyère, *Chaudes-Aigues* était connue des Romains sous le nom de *Calentes-Aquæ*. Elle est peuplée de 2000 habitans. Ses eaux thermales, réputées dans le pays, y amènent pendant la saison un nombre de malades égal à sa population. Ces eaux, qui se font jour au travers des roches volcaniques, varient de température entre 20 et 65 degrés; elles ne seraient point utiles pour la santé qu'elles le seraient sous d'autres rapports : elles servent à tremper la soupe, à faire la lessive, et à tous les usages domestiques auxquels on emploie l'eau chaude, et, distribuées dans chaque maison par des canaux souterrains, elles échauffent, l'hiver, les chambres des rez-de-chaussée.

A la base du Plomb du Cantal et près du Puy-du-Péroux, l'Alagnon coule dans une jolie vallée. C'est sur sa rive droite qu'est situé *Murat*, chef-lieu de sous-préfecture, où les hommes fabriquent des draps communs, tandis que les femmes font de la dentelle qui rappelle le genre d'industrie que Colbert introduisit le premier dans la haute Auvergne. Après avoir traversé le col de Cabre, on peut s'élever sur le pic volcanique appelé le Puy-Mary, situé dans l'arrondissement de Mauriac. On aperçoit alors sur la rive droite de la Maronne, *Salers*, petite ville bâtie sur une coulée volcanique qui couronne un plateau : elle donne son nom aux montagnes d'alentour, où l'on nourrit les plus beaux bestiaux de toute l'ancienne Auvergne. Les habitans de ces

montagnes ont la réputation d'être mutins et querelleurs.

Sur les flancs d'une colline basaltique, située entre l'Ouze et la Dordogne, s'élève la petite ville de *Mauriac*, qui de sa promenade jouit d'une vue magnifique. Sa position sur une plaine fort élevée la place sous un climat très-froid. Un seul édifice, bâti depuis peu d'années, y sert d'hôtel de ville et de sous-préfecture. Elle a vu naître l'abbé Chappe d'Auteroche, célèbre astronome. Dans ses environs se trouvent le charmant vallon de Fontanges, les cascades de Salins, et jusque sur les bords de la Rue, des vallées profondes, des rochers abruptes, et tous ces accidens de terrain si variés dans les contrées volcanisées.

Le groupe du Mont-Dor n'est séparé de celui du Cantal que par quelques vallées arrosées par de petits ruisseaux : le vaste labyrinthe qu'il forme va donc nous servir à passer du département du Cantal dans celui du *Puy-de-Dôme*.

Arrivé au-dessus de la région des sapins, des pâturages couvrent les flancs de tous ces Puys qui se groupent autour de celui de Sancy; leurs bases forment un plateau incliné vers le sud; des bestiaux paissent çà et là; quelques cabanes dispersées animent ce triste paysage qui n'offre qu'une verdure uniforme, sans un seul arbre pour se mettre à l'abri des rayons du soleil. Une chapelle gothique, bâtie au XVIe siècle, sert de point de réunion aux habitans dispersés dans la montagne; chaque année il s'y fait un pèlerinage célèbre dans la contrée, et chaque semaine, le jour consacré au service divin y amène un grand concours de montagnards. Près de cette chapelle, une cabane, qui passe pour une auberge, est le rendez-vous des promeneurs du Mont-Dor et des Auvergnats qui, pour se rafraîchir, ne se contentent point d'une eau limpide qui coule à quelques pas de là d'une source consacrée à la Vierge. On ne trouverait point un guide qui consentît à passer

à *Vassivière* sans s'arrêter dans cette cabane. A l'approche de l'hiver, ces habitations éparses sont abandonnées; la chapelle est fermée jusqu'au printemps, et la neige ne forme plus au loin qu'un vaste tapis qui cache la trace des chemins. A quelque distance de la chapelle, les guides vous conduisent au *Trou-de-Soucy*, excavation naturelle, creusée en forme d'entonnoir, de 100 pieds de diamètre, terminée par un gouffre de 85 pieds de profondeur, dont l'étendue doit être considérable, si on en juge par le bruit long-temps prolongé qu'y produit la détonation d'une arme à feu. Ce que ce gouffre, qu'on aurait tort de prendre pour un cratère, offre de plus curieux, c'est qu'il est rempli jusqu'à la hauteur de six pieds d'une eau limpide dont la température est constamment beaucoup plus basse que celle de la plupart des sources : phénomène que l'on pourrait expliquer par l'évaporation que lui fait éprouver la porosité des laves qui tapissent l'excavation. Les gens du pays prétendent qu'elle communique avec les eaux du lac Pavin, lac dont la forme rappelle à la première vue l'idée d'un cratère. L'enceinte, parfaitement circulaire de ce lac, a 120 pieds de profondeur ; ses parois intérieures sont boisées tout autour, et la végétation qui les garnit doit toute sa vigueur à l'humidité qui s'exhale de ses eaux profondes. La lave qui a formé les bords élevés de ce lac a coulé des flancs d'un volcan voisin appelé le *Puy-de-Monchal*. L'observateur ne peut voir sans étonnement la masse aqueuse noirâtre du lac Pavin, que n'alimente aucune source visible, s'épanchant continuellement par une échancrure, et formant la petite rivière de la Couse qui entretient la fraîcheur dans les prairies voisines; tandis qu'à peu de distance de ce lac, celui du mont Sineyre, alimenté par un ruisseau limpide, n'offre au contraire aucune issue visible aux eaux qu'il reçoit sans cesse.

On ne peut parcourir les Puys volcaniques qui entou-

rent le Mont-Dor, sans céder au désir de gravir celui de Sancy, dont on aperçoit la cime pyramidale de tous les lieux environnans. La roche dont il se compose est empreinte de tous les caractères d'une origine ignée. Le groupe du Mont-Dor, comme celui du Cantal, sortis incandescens des entrailles de la terre, sont les antiques monumens de ces grandes convulsions de la nature dont les volcans brûlans ne donnent qu'une idée imparfaite. Ici point de cratère : la matière en fusion, soulevée d'une immense profondeur, s'est fait jour à travers les granites, et n'a peut-être présenté, après son refroidissement originaire, qu'une masse énorme que l'action de l'atmosphère et le poids des siècles ont morcelée dans tous les sens, et qui n'offre plus aujourd'hui, au lieu d'une masse qui dut à sa naissance être effrayante par sa hauteur, et imposante par son étendue, qu'un squelette dont les aspérités aiguës menacent encore de leurs chutes successives les vallées qu'elles dominent.

Les pentes orientales du Puy-de-Sancy ont une inclinaison peu rapide : parmi les personnes qui prennent les bains dans la vallée, plusieurs dames se font quelquefois transporter jusqu'à son sommet, en chaise à porteur. Ses flancs sont couverts de plantes graminées, touffues, vigoureuses, qui charment l'œil par leur teinte d'un beau vert. Avant d'être au terme de la course, une nappe d'eau, formée de toutes les sources qui descendent des pentes supérieures, occupe une faible partie d'une plate-forme, sur laquelle on reprend haleine avant de gravir le pic. Souvent, après s'être mis en route au lever de l'aurore, le Sancy, dégagé de nuages, semble promettre de charmer vos yeux par les points de vue les plus agréables et les plus imposans, mais arrivé à son sommet, appuyé sur les débris d'une pyramide en roche volcanique, que surmontait une croix de la même matière, débris qui at-

testent qu'aucune construction ne peut, sur cette cime, braver les atteintes de la foudre, puisqu'elle a déjà plusieurs fois été reconstruite, on se trouve environné d'une brume épaisse qui dérobe à l'œil la trace même du sentier étroit que l'on a parcouru. L'inscription gravée sur les quatre faces du monument renversé, annonce qu'on vient de faire une ascension de 837 mètres; que la roche sur laquelle on se repose est élevée de 32 mètres au-dessus du Plomb du Cantal, de 421 au-dessus du Puy-de-Dôme, et de 1888 au-dessus du niveau de la mer; qu'enfin on est sur le point le plus élevé de la France centrale. Cependant un rayon de l'astre du jour vient-il dissiper les vapeurs humides, on voit se prolonger d'un côté la belle vallée du Mont-Dor, au-delà de laquelle s'étend un horizon sans bornes, et l'on aperçoit à sa gauche celle d'Enfer qui effraie par sa profondeur et par les rochers en obélisques dont elle est hérissée.

En quittant le pic du Sancy, on marche au milieu de prairies où l'or des renoncules et des potentilles tranche avec la verdure des autres plantes; tandis que quelques touffes de végétaux chétifs sortent des déchirures de la gorge d'Enfer et des escarpemens de celle de la Cour, et que dans les ravins creusés au-dessus de leurs affreux précipices on voit encore la neige au mois d'août. En descendant péniblement les pentes glissantes qui conduisent sur le côté occidental de la vallée, la vue plonge sur de vastes profondeurs au-dessus desquelles les bestiaux paissent paisiblement, comme s'ils étaient suspendus aux herbages sur lesquels le pied de l'homme ne se hasarde qu'en tremblant. Souvent on voit au-dessus de ces abîmes des bergers montagnards retenus par une corde fixée au sol au moyen d'un épieu, promener la faux sur des herbes que le souffle des vents les empêche quelquefois de recueillir.

La partie la plus élevée de la vallée du Mont-Dor est

arrosée par la petite rivière de la *Dor*, formée des eaux qui, descendant du Sancy, tombent en cascade au fond de la vallée, en se précipitant par une déchirure verticale hérissée d'effrayantes aspérités. Les sapins garnissent la base des montagnes : c'est à l'ombre de leur feuillage triste que, sur la droite de la Dor, serpente tantôt en se cachant au milieu de touffes de *cacalies* aux larges feuilles et de *sonchus* aux fleurs bleues, tantôt en franchissant des débris volcaniques, un ruisseau rapide appelé par les habitans la *cascade du Serpent*. Plus bas, sur le flanc de la même vallée, tombent de 90 pieds de hauteur les eaux de la *Dogne*, qui, confondues bientôt avec celles de la *Dor*, forment la rivière de la Dordogne; enfin on aperçoit sur la rive opposée le *Capucin*, rocher composé de laves porphyriques dont un des prismes détaché de la masse ressemble de loin à un capucin coiffé de son capuchon.

C'est vis-à-vis de ce rocher qu'est situé le village des *Bains*. Une petite promenade nouvellement plantée s'étend au bord de la Dordogne, que l'on traverse sur un pont en fil de fer. Depuis la construction des nouveaux bains situés sur l'emplacement de ceux qu'avaient construits les Romains, le village augmenté, embelli, est, depuis le commencement de juin jusqu'à la moitié de septembre, fréquenté par un grand nombre de baigneurs. Le bâtiment thermal, d'une architecture simple, mais à la fois élégante et solide, est construit en roche volcanique grisâtre et recouvert en dalles de la même matière. Il rappelle les constructions romaines. Les pilastres et les arcades de sa façade se marient parfaitement avec les colonnes encore debout et les autres débris d'un monument antique, appartenant peut-être à un temple élevé sur une partie de la place que termine le nouvel édifice, par quelque illustre Romain, en mémoire d'une guérison remarquable. Les sites aussi variés que pittoresques de la vallée et des environs du Mont-Dor,

contribuent, par l'attrait d'une promenade chaque jour différente, à l'efficacité de ces sources thermales : il est peu de baigneurs qui disent adieu à ces beaux paysages sans avoir visité le lac du Chambon d'où sort la rivière de la Couse. Les beaux points de vue qui bordent ce lac s'accordent si bien avec la description que Sidoine Apollinaire fait de son *Avitacum*, qu'il est vraisemblable que c'est sur ses bords qu'était placée la maison de campagne de ce célèbre évêque de Clermont, qui florissait vers le milieu du Ve siècle. Cependant plusieurs auteurs la placent sur les bords du lac d'Aydat (1).

L'excursion que nous venons de faire dans le Mont-Dor nous a fait voir la plus intéressante partie de l'arrondissement d'Issoire. Continuons notre course vers l'orient, et voyons les principaux lieux qui en dépendent. A *Saint-Nectaire*, où l'on fait d'excellens fromages, il existe des restes de bains romains qui prouvent l'antiquité de ce petit bourg : on y construit actuellement un bâtiment thermal à peu près semblable à celui du Mont-Dor. Une des cinq ou six rivières appelées Couse dans le département, traverse *Issoire*, ville dont la fondation remonte au-delà de la conquête des Gaules. Son nom latin est *Iciodorum*. Elle a beaucoup souffert pendant les guerres civiles du XVIe siècle; elle a soutenu deux siéges (en 1577 et 1590); elle fut prise deux fois et livrée aux flammes. On y compte 6000 habitans. La construction de son église paraît antérieure au style gothique : on y remarque, à l'extérieur, des ornemens en mosaïque, et les 12 signes du zodiaque incrustés tout autour dans la muraille : les noms latins de ces signes, sculptés en caractères romains, indiquent une très-haute antiquité; le chœur repose sur une chapelle

(1) Voyez la note qui termine l'ouvrage du docteur *Bertrand*, intitulé : *Recherches sur les propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux du Mont-Dor.*

souterraine. On remarque dans cette ville un marché couvert construit en granite. Elle fut le berceau du fameux Antoine Duprat, chancelier de France, qui, après la mort de sa femme, embrassa l'état ecclésiastique et devint cardinal; qui abolit la pragmatique sanction, établit la vénalité des charges, augmenta les impôts, et mourut chargé de la malédiction publique. Sur la rive droite de l'Allier on exploite des mines de fer et de houille dans les environs d'*Auzat*. Dans la même commune, la verrerie de *La Combelle* fournit annuellement au commerce plus d'un million de bouteilles; à *Sauxillanges*, ville de 2000 habitans, on fabrique des étoffes de laine, de la poterie, des faux et des scies.

Le cours de l'Allier, rivière large et peu profonde, serpente au milieu de la Limagne, baignant sur sa gauche des rochers granitiques qui, coupés à pic près du village de *Saint-Yvoine*, menacent à la fois de leur chute le navigateur qui dirige sa barque et le voyageur qui suit la route taillée dans le roc au bord de la rivière. Plus loin on aperçoit sur la rive droite le bourg de *Vic-le-Comte*, où l'on peut voir les restes d'une sainte chapelle qui était fort belle. Le naturaliste visite le puy de Corent, élevé de 1900 pieds au-dessus du niveau de la mer, et qui offre une grande variété de produits minéralogiques.

Billom, en latin *Billomagus* et *Billomium*, une des plus anciennes villes d'Auvergne, est à deux lieues à l'est de l'Allier; elle compte un peu plus de 5000 habitans. Elle avait à une époque fort ancienne une école célèbre, et le pape Eugène IV lui accorda, en 1415, une faculté de droit civil et canonique; Guillaume Duprat, évêque de Clermont, y plaça des jésuites en 1555. C'est dans leur église que l'on trouva, à l'époque de leur expulsion, le fameux tableau qui représentait la Religion sous l'emblème d'un vaisseau dirigé par eux. Des jésuites ont obtenu la direction de ce collége, sous le nom

d'école secondaire ecclésiastique, de 1826 à 1828; et il est remarquable qu'ils ont encore placé dans leur église un tableau qui contenait leur fameux monogramme supportant la Religion sous l'emblème d'une femme qui tient le globe sur sa main.

La route d'Issoire à Clermont passe au pied de la montagne calcaire et volcanique de *Gergovia.* Ce nom est celui de la principale cité des *Arverni*, dont César fit le siége et qu'il ne prit pas. Elle occupait le long plateau de cette montagne, dont la hauteur absolue est de 2300 pieds. On a souvent trouvé sur son emplacement classique, décrit avec exactitude dans les Commentaires, des débris d'amphores, des médailles romaines et des haches gauloises. C'est de ce point qu'on peut juger de la richesse de la Limagne : de tous côtés on ne voit que des villages qui se pressent sur le flanc des montagnes rapprochées par la perspective, que des coteaux couverts de vignes, que des vallées ombragées d'arbres fruitiers de toute espèce, et dans le lointain la fertile plaine qui s'étend depuis les bords de l'Allier jusqu'aux sommets volcaniques qui dominent Clermont, Volvic et Riom. Elle est elle-même dominée çà et là par de vieux châteaux noircis, arrosée par une multitude de ruisseaux et de canaux creusés par l'agriculteur, au bord desquels s'étendent alternativement des prairies, des champs de blé, des vergers et des plantations de peupliers. *Pont-du-Château*, peuplé de 3000 habitans, est sur la lisière de cette plaine, au bord de l'Allier, qui coule sous un pont nouvellement construit et couvre ensuite une digue d'où il tombe en nappe blanchâtre.

Clermont est bâti sur un monticule de forme conique, élevé d'environ 50 mètres au-dessus de sa base. Suivant les géologues, le noyau de ce monticule est granitique et a été recouvert par alluvion fluviatile de différentes couches de sable, de scories ponceuses, d'argile, etc., qui

sont tantôt horizontales et tantôt inclinées. Ce monticule est à l'entrée d'un vallon semi-circulaire de près de six lieues de tour que couronnent de riches coteaux. Derrière eux s'élèvent graduellement plusieurs monts au-dessus desquels s'élance fièrement le Puy-de-Dôme à la distance de deux lieues de la ville. Ce riant vallon semblable à une baie s'ouvre à l'est et se confond avec la vaste plaine de la Limagne, en sorte que du haut de la ville et de quelques unes de ses promenades, la vue se porte sur la plus grande largeur de cette immense vallée, et n'est bornée que par les montagnes orientales du département, à huit ou neuf lieues de distance. Clermont est bâti en lave de Volvic, pierre solide, mais dont l'aspect est sombre et triste. Presque toutes les rues anciennes sont étroites, tortueuses et inclinées; ce n'est que depuis environ cinquante ans qu'on a songé à les rendre plus régulières et plus salubres. La cathédrale domine toute la ville; commencée en 1248, elle n'a jamais été achevée. Sa construction est élégante et hardie; on admire les rosaces et les vitraux; la nef et le chœur sont recouverts en plomb; au-dessus des bas-côtés règnent de vastes terrasses, dont l'une surtout est remarquable par la perspective qu'elle présente. L'église de Notre-Dame-du-Port, primitivement bâtie en 560, fut saccagée par les Normands, et reconstruite en 866. Il y a lieu de croire que plusieurs de ses parties appartiennent à la première construction. Derrière le chœur est une crypte ou chapelle souterraine où l'on vénère une Vierge à laquelle on attribue beaucoup de miracles. Parmi les édifices civils on peut remarquer deux belles halles, l'une pour les toiles, l'autre pour les blés, et un hôtel de ville, avec palais de justice en construction. Le collége royal, qui réunit près de 500 élèves, est aussi un fort beau bâtiment. Dans la partie méridionale de la ville, et à l'extrémité d'une des plus belles rues, s'élève un obélisque consacré à la mé-

moire du général Desaix, un des enfans de l'Auvergne. Près de là sont les *établissemens scientifiques* de la ville : ils se composent d'une bibliothèque publique où l'on compte 16,000 volumes assez bien choisis; d'un cabinet de minéralogie fort riche, particulièrement en objets du pays; d'un jardin botanique spacieux et bien entretenu : il y a des cours publics et gratuits de botanique, de minéralogie, de géologie, d'arithmétique et de géométrie appliquées aux arts, de calligraphie, de dessin linéaire, de musique et d'architecture. L'académie des sciences, arts et belles-lettres de la ville y possède aussi un local pour ses réunions. La bibliothèque est ornée du buste de Delille, en marbre, par Flatters, et de la statue de Pascal, par Ramey : on y conserve 180 manuscrits, dont plusieurs offrent de l'intérêt. Clermont a donné le jour à Pascal, à Domat, à Savaron, à Thomas, peut-être à Delille (1) et à Chamfort, et a eu pour évêque Massillon. Les principales places sont vastes : celle de *Jaude* ou la place d'armes forme un parallélogramme de 262 mètres de long sur 83 de large; elle est environnée de maisons particulières presque toutes neuves et bien bâties. Celle de la *Poterne*, dans la partie la plus élevée de la ville, exposée au nord et plantée d'arbres, offre aux promeneurs une perspective des plus riches et des plus variées; de celle du *Taureau*, l'œil se promène agréablement sur le magnifique tableau que présente la Limagne; la place *Champeix* ou *Delille*, vaste et irrégulière, est embellie par une superbe fontaine, de style gothique; au nord et à l'est de la ville règne un boulevard planté d'arbres et formant une promenade agréable.

Dans l'un des faubourgs de Clermont coule la fontaine de Saint-Alyre, que les habitans regardent comme l'une de leurs principales curiosités, et que des guides empressés

(1) Delille a été baptisé dans l'église de N.-D. du Port, suivant les registres déposés à l'hôtel de ville. La mère de Chamfort habitait Clermont.

offrent de faire voir à tous les étrangers. C'est une source ferrugineuse abondamment chargée de carbonate de chaux, qui alimente des bains dont l'usage est prescrit comme moyen hygiénique. Rien dans sa transparence ne trahit les principes dont elle est formée; elle pourrait disputer de limpidité avec le cristal le plus pur. Cependant, dirigée dans de petites cabanes, où son eau divisée tombe en pluie fine sur des nids d'oiseaux, des bouquets de fleurs ou des branches de végétaux, des grappes de raisins ou d'autres fruits, des animaux empaillés de diverses espèces, depuis les plus petits jusqu'aux plus gros, elle les couvre d'un sédiment calcaire tellement fin qu'il n'en altère point les formes, en leur donnant l'apparence d'objets pétrifiés. Ces incrustations, rassemblées dans une des salles de l'établissement, s'y vendent sous le nom de pétrifications aux étrangers, qui, après avoir vu de quelle manière l'eau se dépouille des molécules calcaires qu'elle tient en suspension, croient avoir surpris la nature sur le fait, dans une opération mécanique sans aucune analogie avec le phénomène de la pétrification. La source de Saint-Alyre offre aux curieux une chaussée calcaire dont une des extrémités est percée en forme d'arche irrégulière sous laquelle coule le ruisseau dans lequel elle se jette. Ce pont naturel et la chaussée qui en fait partie sont les résultats du sédiment que l'eau déposa jadis à l'aide des végétaux qui, croissant sur sa route, la divisaient sans cesse. Le calcaire qui s'est ainsi formé occupe une longueur d'environ 230 pieds, et comme l'un des rameaux de sa source construit encore un pont semblable au-dessus du ruisseau qu'elle alimente, et que ce pont augmente de 4 pouces par an, il est facile de se convaincre qu'elle a employé environ 700 ans à la construction du pont et de la chaussée que l'on montre aujourd'hui.

Clermont n'est point une ville manufacturière: le nombre de ses fabriques et de ses tanneries est peu considérable;

les cuirs, les toiles et les chanvres sont ses principaux objets de commerce; ses pâtes de fruits, surtout celles d'abricots, sont renommées. Elle est un entrepôt important pour les départemens voisins, et même pour Lyon, Bordeaux et Paris.

L'origine de cette ville se perd dans la nuit des temps. Sous divers noms elle a toujours été la capitale du pays. Quoiqu'il soit vraisemblable qu'elle s'est accrue des ruines de Gergovia, il ne faut pas la confondre avec cette place célèbre. Strabon, environ vingt ans avant l'ère chrétienne, la nomme *Nemossos;* sur une colonne érigée en l'honneur de l'empereur Claude, l'an 45 de J.-C., elle est appelée *Augustonemetum;* vers l'an 125, Ptolémée la désigne par ce nom; vers 470, Sidoine Apollinaire l'appelle *urbs Arverna :* un siècle plus tard, Grégoire de Tours la désigne par ces mots : *urbs Arverna*, *Arvernum*, *urbs Arvernica;* dans le VIIIe siècle, un continuateur de Grégoire de Tours lui donne ces mêmes dénominations, et appelle *Claremons* le château qui la dominait, et qui fut détruit en 761 par Pepin. C'est de ce château-fort que la ville, saccagée et rebâtie plusieurs fois, a pris son nom moderne. Sa réunion avec Mont-Ferrand, opérée depuis 1731, lui a fait donner le nom de Clermont-Ferrand. *Mont-Ferrand*, qui n'est considéré aujourd'hui que comme un faubourg de Clermont, dont il est cependant séparé par une promenade d'une demi-lieue, était autrefois une place-forte : c'est un monticule couronné par des maisons bien noires et bien gothiques; de la place de la *Rodade* et du haut de la terrasse du clocher, on jouit d'une des plus belles perspectives du pays.

Du haut des boulevards de Clermont, le Puy-de-Crouël, Mont-Rognon, et tant d'autres montagnes nées des conflagrations qui ont tourmenté le sol, ne semblent que des collines; mais descendez dans la plaine : le premier vous montrera sur une hauteur de près de 300 pieds au-dessus

de celle-ci, les traces du soulèvement qui l'a formé, attesté par l'inclinaison vers son centre de ses couches alternativement calcaires et volcaniques; le second, élevé de plus de 800 pieds au-dessus du sol, vous présentera son cône basaltique couronné comme tant d'autres par les masures du vieux château des dauphins d'Auvergne, construit en prismes couchés; mais des objets d'un intérêt différent nous attirent dans une autre direction.

Le bourg de *Chamaillère* renferme une église dont la construction première remonte peut-être au VIe siècle, mais qui a été rebâtie au XIe. Il est traversé par le ruisseau de Fontanat, qui met en mouvement des moulins, des papeteries, différentes usines, et répand dans la riante vallée qu'il arrose une délicieuse fraîcheur. De vieux noyers étalant leur épais feuillage; des vignes suspendues au-dessus d'un chemin qui suit les sinuosités d'un ruisseau limpide; le lierre aux larges feuilles entrelaçant les arbres; des montagnes granitiques supportant deux énormes coulées de laves et de scories; des excavations exhalant comme à Pouzzole l'acide carbonique; une source d'eaux minérales, acidules, chaudes et ferrugineuses, portant le nom de César; la grotte de Royat, où jaillit par sept issues et s'arrondit en cascades une source qui se fait jour à travers la matière volcanique; un bois précédé par des massifs d'antiques châtaigniers : tout dans l'ensemble de cette vallée rappelle également les plus beaux sites de l'Italie. Au-dessus du village de *Royat* et de cette grotte qui, par un aqueduc, alimente les fontaines de Clermont, s'élève le Puy-Châteix, ainsi nommé d'un château que les ducs d'Aquitaine y avaient fait bâtir. Le minéralogiste peut rechercher dans les filons qui divisent les granites de sa cime, de beaux cristaux de baryte sulfatée; le botaniste y trouvera des lichens de la plus belle nuance rougeâtre; mais celui que des études préliminaires n'ont pas préparé à

goûter le charme de ces recherches scientifiques se contentera de céder à l'invitation d'un villageois empressé de faire voir aux étrangers les *greniers de César;* c'est ainsi qu'on appelle un éboulement qui couvre les flancs de la montagne, et dans lequel on trouve des grains de seigle et de froment légèrement carbonisés, qui paraissent simplement devoir leur origine à l'incendie qui consuma le château, lorsqu'il fut pris par Pepin en 761.

Qui croirait, à la vue du colosse qui domine tous les Puys volcaniques des environs de Clermont, qu'un écrivain connu lui conteste le titre de montagne (1), comme si ce n'était pas assez qu'il ait 4500 pieds de hauteur absolue et 2200 au-dessus de sa base! Ne serait-on pas tenté de croire que ceux qui parlent du cratère du Puy-de-Dôme ne l'ont jamais gravi (2)? Le Puy-de-Dôme, en effet, n'offre aucune trace de cratère. C'est une montagne conique dont le sommet présente seulement quelques inégalités, et où l'on voit les débris d'une ancienne chapelle qui existait encore lorsque Perrier fit, sur la pesanteur de l'air, les expériences dont Pascal l'avait chargé. Célèbre depuis cette époque, le Puy-de-Dôme a exercé souvent la sagacité des naturalistes; et, soit qu'on admette qu'il est le résultat d'un soulèvement du sol, soit qu'on veuille le rendre dépendant des grandes formations trachytiques du Mont-Dor, il n'en est pas moins remarquable par son association avec une montagne moins élevée qui de Clermont se voit à sa droite, et qu'on appelle le *petit Puy-de-Dôme.* Tandis que le Puy-de-Dôme est formé d'une roche blanchâtre et légère à laquelle on a donné le nom de *domite*, dont les fissures

(1) C'est une des erreurs de M. *Ad. Blanqui*, dans sa *Relation d'un voyage au midi de la France.* Il lui donne 5000 pieds d'élévation.

(2) Outre l'ouvrage ci-dessus, voyez encore *l'Ermite en province*, t. VIII, pag. 328, où cette montagne est décrite de la manière la plus incomplète et la plus fausse; le narrateur y a vu un cratère.

sont souvent tapissées de lames brillantes de fer oligiste, le petit Puy-de-Dôme, au contraire, est un assemblage de scories tout-à-fait semblables aux autres volcans modernes que l'on voit dans les environs. Un joli cratère, appelé le *Nid de la poule*, se trouve placé entre ces deux montagnes, et paraît avoir vomi une grande partie des scories dont nous venons de parler. Une végétation brillante couvre les flancs du Puy-de-Dôme et s'étend jusqu'à son sommet. Un grand nombre de plantes alpines viennent émailler la pelouse qui cache ses rochers; une foule de plantes médicinales croissent avec une sorte de profusion sur une espèce de plateau voisin du sommet, et le botaniste commence à trouver sur cette montagne la végétation du Mont-Dor. Quand on est au sommet, la vue embrasse un immense horizon. Au sud le Cantal, à l'est les montagnes du Forez, au nord les plaines du Bourbonnais, à l'ouest les coteaux de la Creuse et de la Corrèze, sont les limites de la vaste étendue que l'on domine. Clermont paraît assez rapproché, on distingue quelques rues et sa cathédrale imposante. Au-delà c'est la Limagne tout entière qui s'étend comme un large bassin dont le fond est parsemé de villages, et dont les éminences sont couvertes de vieux châteaux à demi ruinés. Des avenues de noyers conduisent à chacune de ses villes, et l'Allier qui traverse cette belle plaine paraît au loin comme un filet d'argent. Plus près du Puy-de-Dôme se trouvent groupées un certain nombre de montagnes, parmi lesquelles on remarque le *Puy-de-Côme* et sa large coulée qui s'est épanchée dans le lit de la *Sioule*, près de Pont-Gibaud, à deux grandes lieues de son point d'origine. Le Puy-de-Nadailhat, élevé de 2000 pieds au-dessus de la plaine, dont les flancs ont vomi cette masse de laves, appelée la Serre, qui sur une largeur considérable occupe une étendue de près de 3 lieues; ce magnifique Puy-de-Pariou même, qui, placé près de la

base du colosse, s'élève de 500 pieds de plus que le précédent, et dont le cratère, si bien conservé, si régulier, a 960 pieds de diamètre et 280 de profondeur, ne paraissent que des buttes faciles à gravir.

Si, dirigeant notre course vers le nord, nous cédons au désir de visiter le grand Sarcouy et le Puy-Chopine, dont les sommets blanchâtres indiquent une origine différente de celle des montagnes voisines, nous reconnaîtrons dans le premier la même substance que celle qui constitue le Puy-de-Dôme ; son nom indique l'usage auquel les anciens employaient cette substance poreuse : on voit encore dans les cavernes qu'ils y ont creusées, les ébauches des sarcophages qu'ils en tiraient, et qui jouissaient de la propriété de dessécher promptement les cadavres en absorbant leurs parties humides. Le second, attestant le soulèvement de ces masses coniques et sans cratères, présente le mélange de diverses espèces de domites, de roches granitiques et de basaltes. Au-delà de ces monts on se trouve dans l'arrondissement de Riom; à droite, *Pont-Gibaud*, qui prend le titre de ville avec 800 habitans, possède une belle fontaine d'eaux minérales, un superbe moulin à farine et des scieries hydrauliques; il y a aussi des mines de plomb argentifère très-riches en exploitation depuis quelques années.

Le Puy-de-La-Nugère, dont la base se couvre d'un petit bois, où le chêne et les ronces disputent au noisetier la couche végétale formée de la décomposition de ses scories, a, de son cratère incliné, vomi deux courans de laves qui, après avoir suivi, sur une étendue de 1800 toises, deux routes opposées, se sont réunies au-dessous de *Volvic*. Ce bourg utilisait depuis long-temps, pour la construction, ces déjections volcaniques d'environ 25 pieds d'épaisseur moyenne, lorsque M. de Chabrol eut, il y a quelques années, l'idée de donner plus de développement à ce genre d'industrie. Une école de dessin et de sculpture fut fondée,

des modèles moulés sur l'antique y furent réunis; la méthode d'enseignement mutuel transforma bientôt de petits paysans en dessinateurs et en sculpteurs intelligens; un tour mu par l'eau fut installé; le nombre de bras employés à l'extraction de la lave fut triplé; Paris devint un débouché pour les produits de cet établissement, et aujourd'hui cette matière, qui ne se taillait qu'en dalles et en moellons, prend sous le tour la forme de colonnes élégantes, se transforme sous le ciseau en rosaces et en chapiteaux, reproduit les chefs-d'œuvre de l'antiquité ou se dispose en cippes et en monumens funéraires que leur teinte lugubre, que leur texture inaltérable à l'air, que leur solidité rendent préférables au marbre, au granite même. Que d'avantages le département pourrait retirer de ses laves devenues un objet de luxe et d'utilité, si des canaux, faisant communiquer l'Auvergne aux cours d'eau qui descendent vers la capitale, permettaient d'y transporter facilement des produits qui, dans l'état actuel des communications, quadruplent de prix par les seuls frais de transport!

Riom ne doit son importance qu'à ses tribunaux et au penchant processif de l'Auvergnat; l'industrie y est peu active, et son commerce ne consiste qu'en objets de première nécessité. C'est dans cette ville assez bien bâtie, arrosée par plusieurs belles fontaines et placée sur une colline au bord de l'Ambène, que siége la cour royale qui devrait être à Clermont. Les faubourgs sont séparés de la ville par des boulevards bien plantés. Le palais, la Sainte-Chapelle, le dôme du Marturel, la tour de l'Horloge, et surtout la maison centrale de détention, vaste, élevée, sûre, mais mal aérée, sont ses principaux édifices. L'église de Saint-Amable est remarquable par l'élégance de sa coupole. Plusieurs hommes distingués sont nés à Riom : le savant jésuite Jacques Sirmond, et son frère l'historiographe; le bénédictin Génébrard, et l'aca-

démicien Danchet ; cette ville est aussi le berceau des Arnauld et du prédicateur Soanen.

Aigueperse consiste en une seule rue sur la grande route de Clermont à Paris ; elle compte un peu plus de 3000 habitans. Au nord de la ville on voit une dépression du terrain où s'opère un dégagement considérable d'acide carbonique, qui asphyxie les oiseaux et les petits animaux assez imprudens pour venir se désaltérer dans l'eau qui y séjourne ordinairement. Près de là on remarque la butte de *Montpensier*, où l'on exploite depuis long-temps une carrière de plâtre. A un quart de lieue à l'ouest d'Aigueperse, on voit le château de *La Roche*, où le célèbre chancelier de L'Hospital est né en 1505. Aigueperse revendique l'honneur d'avoir vu naître Delille.

On peut juger du degré d'activité que donneraient un canal et de bonnes routes à l'industrie du Puy-de-Dôme par celle qu'entretiennent le cours de la Dor et de l'Allier, et la route de Lyon nouvellement rendue praticable dans l'arrondissement de *Thiers*. Cette ville de 12,000 âmes, que ses maisons singulièrement peintes, mais cependant élégantes, que sa situation ravissante au milieu d'une jolie vallée, que ses environs pittoresques et sauvages placent au rang de nos plus jolies villes, en est aussi l'une des plus industrieuses. Depuis trois siècles elle est en possession de la fabrication de la grosse coutellerie; 600 ateliers de couteaux et de ciseaux occupent dans son enceinte et dans les hameaux environnans plus de 6000 personnes. Ses papeteries, au nombre de 22, remontent à peu près à la même époque, et soutiennent par plusieurs perfectionnemens leur ancienne réputation. Une dizaine de tanneries y prospèrent également ; et cependant le principal moteur de tant d'établissemens industriels est le ruisseau de la Durole dont les eaux, resserrées dans une gorge étroite, roulent avec fracas, fières d'avoir fait mouvoir un grand nombre

d'usines. *Saint-Remy* participe de l'activité de Thiers; c'est un village qui fabrique aussi de la coutellerie et qui compte près de 4000 habitans. Plus loin de Thiers, dans la direction du nord-ouest, les sapins exploités dans les montagnes sont, par le moyen de scies hydrauliques, divisés en planches au bourg de *Puy-Guillaume*, sur le bord de la Dor. A *Maringues*, sur la Morge et près de l'Allier, on fabrique de la chamoiserie estimée; à *Courpierre*, ville de 3000 âmes, chef-lieu d'un canton agricole, il existe un moulin à moudre les os que l'on emploie ensuite comme engrais (1).

L'arrondissement d'*Ambert*, moins bien situé que le précédent, est cependant intéressant sous le rapport de l'industrie. C'est dans cette ville que l'on fabrique les meilleurs fromages de l'Auvergne. Le ruisseau qui la traverse, et qui se jette dans la Dor, met en mouvement plus de 124 moulins à papier. On compte en outre dans cette industrieuse cité de 6000 âmes, 2400 ouvrières en dentelles, 20 métiers à étamines, 900 métiers à toiles et plus de 300 métiers pour les rubans de fil, les lacets et les jarretières de laine. Les ouvriers papetiers y forment une nombreuse confrérie dont l'origine remonte au XVe siècle (2). La petite ville d'*Arlant*, située plus haut, sur la

(1) Voici la valeur annuelle des principaux produits manufacturés de l'industrieux canton de Thiers :

Coutellerie	2,800,000 fr.
Papeterie	1,400,000
Tannerie	250,000
Produit des autres fabrications et des fileuses	550,000
Total	5,000,000

(2) On évalue de la manière suivante la valeur des produits annuels de ses diverses branches d'industrie :

Dentelles	100,000 fr.
Toiles	900,000
Rubans de fil et de laine	30,000
1,122,000 kilogrammes de papiers	2,870,000
Total	3,900,000

Dolore, dans une charmante vallée, fabrique des blondes et des rubans de fil; les bourgs de *Marsac* et de *Viverols*, le premier renfermant 3000 habitans, et le second 1300, ont le même genre d'industrie; à *Saint-Amans-Roche-Savine*, on exploite des mines de plomb argentifère; enfin la petite ville d'*Oliergues*, peuplée de 2000 âmes, et le bourg de *Cunlhat*, qui en a 3000, se livrent à la même fabrication qu'Ambert.

Il nous a suffi d'un coup d'œil dans ce département pour concevoir une idée favorable de l'extension que son commerce éprouverait s'il était encouragé. Du sein de la terre sortiraient des richesses considérables, à en juger par ses exploitations d'antimoine, de plomb et de houille. Quel parti la culture tirerait du fertile sol de la Limagne, si l'agriculteur ne restait point attaché à ses vieilles routines! Que d'avantages les riches prairies du Mont-Dor et les belles pelouses qui couvrent partout les flancs de ses Puys volcaniques, offriraient à l'agriculture dans la propagation des bestiaux, si l'on cherchait à y renouveler les races *ovines* et *bovines* par les moutons d'Espagne et les vaches de la Suisse! Veut-on se faire une idée de la civilisation arriérée du peuple des campagnes? Que l'on parcoure les montagnes : on verra partout l'Auvergnat traînant ses gros sabots, et armé d'un long aiguillon, conduire lentement des bœufs attelés à des chariots en bois, dont les roues sans ferrure font retentir les airs du cri aigre produit par le frottement de l'essieu; qu'on le suive dans ses champs, où, conservant l'antique *araire*, la charrue sans roues, il arrête ses bœufs par ces mots qu'il a conservés de la langue de ses anciens maîtres, *sta bos*, et qu'il prononce en ignorant leur antique origine; qu'on entre dans son habitation, à peine éclairée par des vitraux, à peine garantie du souffle des vents par des ais mal joints qui forment le plancher, on le voit courbé sous le poids

du travail et de la misère, se nourrir du fromage de ses vaches chétives, amaigries par l'usage qu'il en fait en les employant à la place du bœuf. Ce peuple, cependant, est susceptible de perfectionnement; il aime le travail; et les paysannes, portant sur leur tête les provisions qu'elles vont vendre à la ville, ne cheminent jamais sans occuper leurs mains au tricot dont elles se chaussent, ou sans faire mouvoir rapidement le fuseau. On est souvent étonné du soin que prend l'Auvergnat de transporter sur des sommets à peine accessibles quelques hottées de terre qu'il livre à la culture. Il est abruti par les préjugés qui régnaient partout il y a trois siècles, et par l'ignorance la plus profonde, non de ses devoirs, car il est probe, mais de tout ce qui peut augmenter son aisance et son bien-être, et l'on peut dire avec vérité que des lumières de plus et des superstitions de moins, le mettraient à portée de jouir des avantages que lui promet sa persévérance laborieuse.

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Quatrième section. — Région orientale.

Plus éclairée, plus riche que la région du centre, la région orientale, composée du Lyonnais, de la Bourgogne, de la Franche-Comté et de l'Alsace, la surpasse encore par sa population relative. Sur une superficie de 2960 lieues, elle compte 4,192,000 habitans, ou 1416 par lieue carrée. Du haut des monts Forez, qui séparent ces deux régions, on se demande, en quittant la précédente, comment il se fait que, soumise partout aux mêmes lois, à la même liberté, une contrée puisse présenter ces nuances si prononcées d'ignorance ou d'instruction, de misère ou de prospérité. Une foule de causes contribuent à les établir : la plus efficace est la facilité des communications. La région dans laquelle nous entrons en possède plus qu'aucune de celles que nous avons parcourues : des routes de différentes classes, des chemins communaux, des rivières considérables, deux grands fleuves, plusieurs canaux, voilà quelles sont les causes matérielles qui influent le plus puissamment sur l'industrie d'un peuple, et qui préparent les améliorations de toute nature.

Depuis l'extrémité méridionale du *département de la Loire* jusqu'à son extrémité septentrionale, ce fleuve traverse, entre deux chaînes granitiques ou composées de grès et de calcaires anciens, des terrains de sédiment qui offrent peu de plaines fertiles, ainsi que l'atteste l'insuffisance des récoltes ; mais des mines de fer et de plomb considérables

et les plus riches houillères de France, des manufactures où les métaux prennent les formes variées qui les rendent propres à tous les usages domestiques, où le lin et le chanvre se tissent pour satisfaire le luxe du riche et les besoins du pauvre, où la soie variée de mille nuances se façonne en rubans que le caprice de la mode multiplie à l'infini, enrichissent l'habitant plus que ne pourrait le faire le sol le plus fécond (1).

Des trois arrondissemens de la Loire, celui de Saint-Etienne est le plus industrieux et le plus peuplé. Le canton de *Pélussin* cultive en grand le mûrier, et nourrit sans mélange depuis plus de 40 ans cette belle espèce de bombyx importée de la Chine, et qui fournit une soie que sa blancheur éclatante et sa fermeté font rechercher pour la fabrication des blondes. Cette soie se prépare dans la petite ville de *Bourg-Argental*, où l'on fabrique du crêpe et des lacets; au bourg du *Chambon* on exploite de la houille, on fabrique des rubans, des clous, des limes et des couteaux; celui de *Firmini* possède la même industrie; *Saint-Chamond* ou *Saint-Chaumont*, ville de 6000 âmes, où l'on voit une jolie promenade et des bains publics, emploie les eaux du Ban et du Gier aux différens genres de fabrication que nous venons d'indiquer : on y compte plus de trente manufactures de rubans et de lacets; et dans le faubourg de Saint-Julien une forge à l'anglaise fournit par an plus de six millions de livres de fer. A l'embranchement de trois vallées, à la naissance du canal de Givors et sur la petite rivière de Gier, *Rive-de-Gier*, ville de 8000 âmes, doit son importance à ses belles houillères exploitées au moyen de quarante machines à vapeur, à ses verreries et à ses usines. On y remarque le beau bâtiment appelé la Maison du Canal, et le magnifique bassin qui

(1) La seule fabrication des rubans de soie fait sortir annuellement des montagnes de Saint-Étienne pour plus de 30 millions de produits.

est en face. Aux portes de Saint-Étienne, le village de *La Bérardière* est connu par ses fonderies considérables d'acier.

Que de pas l'industrie n'a-t-elle pas faits en France, et combien n'en fera-t-elle point encore, encouragée par un gouvernement éclairé, lorsqu'on voit les difficultés qu'il a fallu vaincre pour rapprocher Saint-Étienne et Lyon par une route en fer, qui diminue de moitié le temps que l'on emploie pour communiquer de l'une de ces villes à l'autre! Sur un espace de 55,000 mètres de longueur, des travaux commencés vers la fin de 1827 ont changé l'aspect du pays : les monts et les vallées ont été nivelés ; 500,000 mètres cubes de roches les plus dures ont été arrachés au sol; 100,000 mètres cubes de terre en ont été enlevés, et 900,000 autres mètres ont servi à faire disparaître les inégalités du terrain; sur toute la ligne cent douze ponceaux ont été construits; et près de Saint-Étienne une montagne a été percée dans toute sa longueur. Sur cette route revêtue de fer, des machines à vapeur consumant chacune par heure 70 kilogrammes de houille, évaporisant 350 kilogrammes d'eau, parcourant deux lieues en soixante minutes, et traînant quinze chariots portant ensemble un poids de 1200 milliers, remplacent les 1800 voitures qui se pressaient journellement entre les deux villes.

« *Saint-Étienne*, dit un de nos économistes les plus capables d'apprécier les travaux industriels (1), est la ville des contrastes. Non loin du bel hôtel de ville que les habitans ont élevé sur la place Neuve, on aperçoit encore des masures enfumées, vraies demeures de cyclopes, sans carreaux de vitres, surchargées plutôt que couvertes de tuiles à gouttières. Les chemins sont remplis d'une poussière noirâtre qui s'attache aux vêtemens, aux habitations, aux

(1) Relation d'un voyage au midi de la France, pendant les mois d'août et de septembre 1828, par M. *Ad. Blanqui.*

meubles, et leur imprime promptement le caractère de la vétusté. C'est pourtant sur le bord de ces routes qu'on fabrique les gazes légères, les tulles, les rubans éclatans dont l'Europe entière est tributaire. Ici des armuriers; plus loin des brodeuses; dans les champs le bruit des forges, dans les rues celui des métiers. On rencontre souvent à cheval des hommes tout couverts de fumée, qui semblent manquer de linge, et qui possèdent des usines productives. Je n'ai pas pu faire accepter la moindre gratification à des mineurs sans chemises, et l'on voit à Paris des hommes qui mendient en jabots. J'ai trouvé au milieu de Saint-Étienne des maisons que j'avais vues, il y a quelques années, à ses portes. Sa population s'est élevée de 20,000 âmes à 40,000 en moins de dix ans, tandis que celle de Montbrison, chef-lieu du département, ville de rentiers et de gentilshommes, décroît incessamment, et devient le rendez-vous de tous les mendians du Forez. »

Saint-Étienne renferme une manufacture royale d'armes à feu, 40 fabriques d'armes de toute espèce, 10 de coutellerie, 45 de quincaillerie, et 150 de rubans et de velours. Sa population, qui était de 18,000 âmes en 1790, est aujourd'hui de plus de 30,000 dans ses murs, et d'environ 50,000 avec celle de sa banlieue, qui se compose presque entièrement d'ouvriers employés dans ses fabriques (1).

Montbrison ne devrait-il pas rivaliser avec la précédente? la rivière de Vizezy, qui la traverse, ne fournit-elle point assez d'eau pour faire mouvoir les plus importantes usines? Au lieu de se livrer à l'industrie, elle reste mal bâtie, mal percée, et peu peuplée. Il est vrai que des eaux stagnantes l'avoisinent et la rendent malsaine. Un seul édifice s'y

(1) Nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée exacte de l'activité et de la richesse industrielle de Saint-Étienne et de son arrondisse-

fait remarquer par de nouveaux agrandissemens : c'est la maison du collége. Le palais de justice, l'église Sainte-Marie et la halle au blé sont, nous devons le dire, assez beaux ; une salle de spectacle, et des boulevards nouvellement plantés, contribuent à rendre son séjour agréable ; elle possède une petite bibliothèque publique et quelques fabriques de linons et de toiles. On croit que cette ville fut fondée au XIIe siècle par un nommé Brison, ce qui lui fit donner le nom latin de *Mons-Brisonis*. Les eaux minérales de ses environs jouissaient, comme aujourd'hui, d'une grande réputation chez les Romains, ainsi que l'indiquent quelques restes d'antiquités. Le roc volcanique qui la domine est celui du haut duquel le féroce baron des Adrets précipitait les prisonniers qu'il faisait sur les catholiques.

Près de *Saint-Galmier*, petite ville où l'on fabrique des cierges et située sur une éminence non loin de la *Croize*, il existe une fontaine minérale dont les eaux ont un goût

ment, que de présenter ici le relevé du nombre moyen des ouvriers qui y sont employés, et de la valeur des objets fabriqués annuellement.

	Ouvriers.	Valeur des matières premières.	Accroissemens de valeur par le travail.
Extraction de la houille et transport.	3,000	»	7,000,000
Hauts-fourneaux au coke.....	800	950,000	540,000
Forges à la houille..... ..	1,500	4,440,000	2,310,000
Aciéries.....	100	302,400	292,600
Quincaillerie et coutellerie.....	3,800	1,200,000	3,000,000
Clouterie.....	3,000	1,800,000	2,200,000
Armes de guerre et de chasse.....	2,800	507,000	1,800,000
Verreries.....	1,800	3,200,000	1,800,000
Apprêt de la soie.....	2,900	»	1,344,000
Rubanerie.....	27,500	23,385,600	14,031,360
Lacets de soie, fil et coton.....	250	900,000	900,000
Produits divers exportés.....	300	200,000	500,000
Totaux.....	47,750	36,885,000	35,717,960
Valeur des matières premières.....			36,885,000
Valeur des produits fabriqués.....			72,602,960

vineux très-prononcé. *Feurs*, sur la route de Thiers à Lyon, est le *Forum Segusianorum*, ancienne capitale des *Segusiani*, qui donna son nom à notre ancienne province du Forez.

Le ruisseau de Gand coule au pied de la petite ville de *Saint-Symphorien-de-Lay*, importante par ses fabriques et son commerce. Elle dépend de l'arrondissement de *Roanne*, ville antique appelée *Rodumna* par Ptolémée, considérée comme un simple village au commencement du XVIIIe siècle, aujourd'hui bien bâtie, industrieuse, peuplée de plus de 9000 âmes, et possédant un grand hôpital, une jolie salle de spectacle et un beau collége communal. Quelques restes de monumens romains y ont résisté aux vicissitudes qu'elle a long-temps éprouvées.

S'il est un *département* qui prouve la supériorité de l'industrie manufacturière sur l'industrie agricole, c'est celui du *Rhône*. Son sol, entrecoupé de montagnes et de vallées, est peu fertile; il ne récolte pas en céréales et en bois la moitié de ce qui est nécessaire à sa consommation; il n'est dédommagé de la pauvreté de ses champs et de ses forêts que par la bonté de ses vins, dont les plus connus sont ceux de *Côte-Rôtie* et de *Condrieux*. Ses prairies artificielles nourrissent un grand nombre de bêtes à cornes, de moutons et de chèvres; mais celui des bœufs y diminue, tandis que celui des vaches s'est accru de plus d'un tiers depuis 1812 : on en compte environ 44,000. Ce n'est point à la négligence de l'agriculteur qu'il faut attribuer le peu d'importance des récoltes en grains. Le cultivateur, au contraire, tire de ses terres tout le profit qu'on doit en attendre. C'est donc au nombre seul de ses fabriques que ce département doit l'avantage d'être, après celui du Nord, celui qui renferme la population relative la plus considérable : elle est de 2954 individus par lieue carrée. Le cuivre et la houille, principales substances que recèlent

ses montagnes, sont les matières premières qui alimentent ses usines.

Entrons dans ce département, nous admirerons à *Tarare* les prodiges du mouvement industriel : cette ville compte à peine 7000 âmes, et cependant elle renferme 65 fabriques de mousseline et 25 de broderies, les plus anciennes qui aient été établies en France, et qui occupent au loin plus de 50,000 ouvriers répandus dans divers cantons. La ville est située au pied d'une montagne qui porte son nom, sur la rive gauche de la Tardine, petite rivière qui fait acheter par le ravage de ses inondations les avantages qu'elle procure au fabricant. *Thizy* et *Amplepuis* se partagent la fabrication des calicots et des cotonnades appelées *garras*, ainsi que le filage du coton. C'est au village de *Cours*, peuplé de plus de 2000 âmes et arrosé par la Trambouze, que se font ces toiles mélangées de fil et de coton appelées *beaujolaises*. *Beaujeu*, ville petite, mais jolie par ses constructions et par sa situation sur l'Ardière, au pied d'une montagne où l'on voit encore les ruines du château-fort des sires de Beaujeu, joint à la fabrication du papier un grand commerce de vins, de blé et de fer, ainsi que des tissus de coton et de fil fabriqués dans ses environs. *Belleville-sur-Saône* rivalise avec elle par ses entrepôts de vins et par ses toiles et ses mousselines brochées. Chacune de ces deux villes a 3000 habitans. *Villefranche* est le chef-lieu de ce riche arrondissement : elle consiste en une belle et large rue, longue d'une demi-lieue, près de laquelle se groupent des maisons dont l'ensemble porte le nom de faubourg. Les terres qui bordent la Saône et la rivière de Morgon sont d'une grande fertilité; les coteaux environnans sont couverts de vignobles. Des sites pittoresques embellis par la culture s'offrent à chaque pas autour de cette ville, qui compte aussi plusieurs fabriques importantes de toiles et de basins.

A trois lieues au sud et sur la rive gauche de l'Arbresle, *Chessy*, peuplé de 600 individus, est célèbre par ses mines de cuivre, les plus riches de France.

Rien n'est comparable à la beauté de la situation de *Lyon*, au magnifique coup d'œil que présentent les maisons de campagne qui l'environnent, à l'ensemble de ses quatre faubourgs et des vingt quais bordant le cours de la Saône et du Rhône. La lenteur de la première, la rapidité du second forment un contraste frappant. La Saône offre l'emblème de la paix, favorable aux arts, au commerce, à l'industrie; des bateaux la descendent et la remontent sans cesse; dix-sept ports s'étendent sur ses rives, qui présentent l'image du mouvement perpétuel. Le Rhône, emblème de la guerre et des discordes civiles, est un torrent fougueux que ne brave pas toujours impunément la témérité de l'homme; ses bords sont déserts et silencieux, ses flots seuls retentissent. D'autres contrastes se font remarquer dans cette ville : sur ses 56 places des masures s'élèvent à côté de monumens somptueux; dans ses 245 rues mal pavées, humectées par des pluies fréquentes, règne la malpropreté; les plus modestes boutiques, les plus riches magasins, l'humble demeure de l'ouvrier, l'habitation du négociant opulent, sont également empreints de cette négligence qui laisse en vue la poussière et les immondices. Cependant, c'est du fond des greniers sales et enfumés habités par les *canuts* ou les ouvriers en soieries, c'est de leurs mains noircies par le travail que sortent ces crêpes légers, ces brillans satins et ces souples taffetas qui, variés des couleurs les plus vives et les plus fraîches, vont subir à Paris les fécondes métamorphoses de la mode et donner tant d'éclat au luxe de nos salons.

Sous le nom de *Lugdun*, qui signifie en langue celtique, selon les uns, *montagne du corbeau*, selon les autres, *montagne longue*, et dont les Romains firent *Lugdunum*, Lyon

était l'une des principales cités des *Segusiani*, lorsque César fit la conquête des Gaules. Quarante ans avant notre ère, le censeur Munatius Plancus reçut ordre du sénat romain d'y réunir les habitans de Vienne qui avaient été chassés de leur ville par les *Allobroges*. Elle devint bientôt l'une des plus puissantes colonies de Rome; Strabon dit qu'elle ne le cédait en population qu'à Narbonne; son importance et sa belle position en firent la résidence du gouverneur des Gaules. Dans l'origine, elle s'élevait sur la pente du coteau qui s'étend sur la rive droite de la Saône; de magnifiques édifices l'embellissaient lorsqu'elle fut détruite en une seule nuit par un incendie dont l'histoire offre peu d'exemples, l'an 59 de l'ère chrétienne, sous le règne de Néron, qui la fit rebâtir. Les anciens connaissaient l'art de profiter des inégalités du sol pour la construction de ces monumens qui donnaient à leurs villes un air de majesté que l'on remarque si rarement dans nos cités modernes. Sur la montagne de Saint-Just s'élevait le palais des empereurs, dans l'emplacement qu'occupe l'ancien monastère des *Antiquailles* transformé aujourd'hui en hospice des Incurables. Le nom de ce bâtiment lui vient de la quantité de médailles et d'autres objets antiques que l'on y trouva en fouillant le sol. Plus loin, sur la même montagne, on voyait l'amphithéâtre dont il reste encore quelques débris dans l'enclos du couvent des Minimes. Trois aqueducs amenaient de l'eau à l'ancien *Lugdunum*. Le premier venant du Mont-Dor avait 2 lieues d'étendue; le second partant des montagnes à l'ouest de la ville était long de 10 lieues; le troisième, dont on voit de beaux restes, et que l'on attribue à l'empereur Claude, amenait les eaux du mont Pilat. C'est au confluent de la Saône et du Rhône que soixante nations gauloises élevèrent à Auguste un autel dont les quatre colonnes ont été employées dans la construction du maître-autel de l'église de Saint-Martin-d'Ainay. Depuis plus de cinquante ans la réunion

de ces deux grands cours d'eau ne s'opère plus à la même place : le sculpteur Perrache conçut le projet de détourner le fleuve ; le confluent se trouve maintenant plus bas, et sur son ancien lit desséché se prolonge une charmante promenade. C'était à Lyon que passaient les quatre grandes voies romaines tracées par Agrippa, dont l'une allait aux Pyrénées par l'Auvergne et l'Aquitaine, l'autre au Rhin, une troisième à l'Océan par la Picardie, et la quatrième à la Méditerranée par la Gaule narbonnaise. Pour la construction de ces routes, il fit couper un rocher qui porte encore le nom de *Pierre-Scise*, et sur lequel Burchard de Bourgogne, au XIe siècle, construisit un château formidable qui fut depuis transformé en prison d'Etat. D'autres noms rappellent dans Lyon des souvenirs antiques. La place Bellecour s'appelait au moyen âge *Bella Curia :* mais ce n'est point, comme on l'a prétendu, sur cette place que le préteur rendait ses arrêts. Un farouche conventionnel en renversa les beaux édifices, un guerrier les releva. Elle forme un carré long régulier dont les deux extrémités présentent la façade de deux grands bâtimens ornés de pilastres et surmontés d'une balustrade ; de beaux tilleuls en font une promenade. La montagne de Fourvière faisait partie de l'enceinte originaire de la ville ; c'est là qu'était le *Forum Vetus*, et selon d'autres le *Forum Veneris*, construit par Trajan. Ce *Forum* donna son nom à la montagne : on y voit une antique chapelle qui fut rendue au culte catholique par Pie VII, à son passage en 1805. Un autel fut érigé à Antonin-le-Pieux sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la place de Saint-Jean. Des souvenirs d'une autre époque se présentent à l'esprit en traversant la place des Terreaux : c'est ici que, par suite d'un jugement que l'histoire a flétri, furent décapités Cinq-Mars pour avoir conspiré la chute de l'orgueilleux et vindicatif ministre de Louis XIII, et le fils du vertueux président de Thou pour n'avoir point été l'accusateur de son ami.

Lyon figure au premier rang dans les événemens arrivés sur le territoire français. Pertinax étant mort, Albin et Sé-

vère se disputèrent l'empire : cette ville se déclara pour le premier, lui ouvrit ses portes après sa défaite, et fut ruinée de fond en comble par le vainqueur ; un demi-siècle s'écoula avant qu'elle pût se relever de ses ruines. Au Ve siècle elle devint la capitale du royaume des Bourguignons ; au VIe, les rois Francs en acquirent la possession ; par le mariage d'une sœur de Lothaire II avec Conrad-le-Pacifique, elle resta dans la maison de Bourgogne jusqu'à la mort de Rodolphe III fils de Conrad, d'où elle passa sous la puissance temporelle de ses archevêques, et fut enlevée à ces derniers par Gui, comte du Forez. Après bien des guerres entre les descendans du comte et le clergé, celui-ci eut le dessus. Les citoyens n'en furent pas plus heureux, car les chanoines de Lyon avaient le titre de comtes, et la population épuisée eut à supporter en eux le double fléau de cette époque : l'arrogance de la noblesse et les exigences des gens d'église. Louis-le-Gros venait d'établir dans son royaume le régime municipal : c'était un coup mortel porté à la puissance de la mitre et à celle de l'épée ; l'effet s'en fit sentir dans cette ville, qui n'était point encore du domaine de la couronne. Cependant un siècle s'écoula encore en violences exercées par l'archevêque et en fréquentes révoltes de la part du peuple ; enfin saint Louis se déclara l'arbitre de ces scandaleuses exactions et de ces résistances que légitimait le défaut de garanties légales. Son fils Philippe-le-Hardi prit les Lyonnais sous sa protection ; mais ce fut Philippe-le-Bel qui fit pour jamais rentrer Lyon sous la domination des rois de France. Dès cette époque, les citoyens eurent le droit d'élire leurs magistrats, de contrôler les recettes et les dépenses de la commune, de se garder eux-mêmes ; la liberté individuelle leur fut garantie ; aucun Lyonnais ne put être cité en jugement hors de l'enceinte de la ville. Ce fut au concile général tenu à Lyon en 1245 pour renouveler les croisades, que le pape Innocent IV revêtit pour la pre-

mière fois les cardinaux de la pourpre. Mais de tous les événemens dont cette riche cité fut la victime, le plus important, le plus déchirant pour un cœur français, est celui qui, en 1793, la détruisit après un siége de soixante-cinq jours par l'armée révolutionnaire, parce qu'elle avait voulu secouer le joug de la tyrannie populaire. Deux députés de la Convention, à la tête de 60,000 hommes, ne purent la forcer à capituler qu'après lui avoir fait éprouver un bombardement terrible et toutes les horreurs de la famine. Ses principaux édifices furent démolis, et son nom fut changé en celui de *Commune-Affranchie*. Cruelle naïveté, digne de cette époque : c'était en détruisant que les anarchistes prétendaient affranchir !

La prospérité commerciale de Lyon remonte au XIVe siècle : vers cette époque, des Italiens, fuyant les persécutions provoquées par les querelles sanglantes entre les Guelfes et les Gibelins, vinrent y chercher un refuge et y inventèrent, dit-on, l'usage des lettres de change; sous les règnes de Louis XI et de François Ier son industrie se développa; elle dut aux Génois ses manufactures de soieries. En 1788, elle renfermait 180,000 âmes, elle employait 18,000 métiers, qui consommaient annuellement 12,000 quintaux de matière première. Après le coup funeste que lui porta la Convention, sa population fut considérablement réduite, et en 1802 on n'y comptait que 700 métiers; mais lorsque la France, par un agrandissement colossal, étendait ses frontières depuis l'embouchure du Tibre jusqu'à celle de l'Elbe, elle s'était déjà replacée au rang de nos principales cités manufacturières. Aujourd'hui la ville proprement dite comprend, avec la garnison, une population de 150,000 âmes; avec les faubourgs de Vaize, de la Croix-Rousse et de la Guillotière, les quartiers de Serin et de Saint-Clair, elle en renferme 186,000. Il est important de faire observer que la fabrication y a pris plus d'accrois-

sement que lorsque la mode avait rendu général l'usage de la soie. Elle occupe, en y comprenant ses faubourgs, plus de 25,000 métiers : 80,000 personnes environ prennent part, directement ou indirectement, à son industrie; les procédés sont simplifiés, les produits de chaque ouvrier sont plus considérables; ainsi elle fabrique plus qu'en 1788. Sa population consomme aussi beaucoup plus, et ses revenus sont beaucoup plus considérables : son budget les porte à 5,000,000 de francs.

Les Lyonnais, obligés de convenir de la malpropreté de leur ville, ne manquent pas de faire remarquer la beauté de quelques uns de ses édifices : ici l'église Saint-Jean ou la cathédrale, dont on ignore l'époque de la fondation, se fait remarquer par son imposante simplicité intérieure et par la magnificence de son portail; on y voit une vieille horloge, aujourd'hui dérangée, étonnante par sa complication : elle indiquait le cours du soleil, les phases de la lune, les années, les mois, les jours, les heures et tous les saints du calendrier, etc. Plus loin, c'est le palais de l'archevêché bâti sous Louis XIII, dont les vastes appartemens servent à loger les princes et les rois. Dans le quartier Saint-Clair, la Chaussée-d'Antin de Lyon, s'élèvent à peu de distance les uns des autres, le grand théâtre, dont la construction élégante est digne du talent du célèbre Soufflot; l'hôtel de ville, qui tient le second rang parmi tous ceux de l'Europe; et sur l'un des grands côtés de la place des Terreaux, le palais du commerce et des arts, renfermant la bourse et le musée de peinture et d'antiquités : alliance qui peint d'un seul trait le caractère du Lyonnais, qui n'estime les arts et les sciences qu'autant qu'ils peuvent être utiles au commerce et à l'industrie. L'ancien collége des jésuites, aujourd'hui le collége royal, contient la bibliothèque publique, la plus belle de nos collections départementales du même genre : elle se compose de 92,000 volumes et de

800 manuscrits en différentes langues. Cinq sociétés scientifiques : celle d'agriculture et d'histoire naturelle, celle de médecine, celle de pharmacie, la société linnéenne et l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres; plusieurs écoles : celle d'économie rurale et vétérinaire, celle des arts et métiers, celle de dessin; des cours publics d'histoire naturelle, de physique, de chimie et de géométrie; un beau jardin botanique, une pépinière royale de naturalisation, attestent l'intérêt qu'on prend à Lyon aux progrès de l'esprit humain. L'Hôtel-Dieu, le plus bel établissement en ce genre que possède la France, et qui remonte au règne de Childebert Ier; l'hôpital de la Charité, qui reçoit annuellement 1400 enfans, et qui pourvoit à la subsistance et à l'éducation d'un nombre quatre fois plus considérable; une institution de sourds-muets, une maison religieuse pour le traitement des aliénés, une caisse d'épargnes et de prévoyance pour tout le département, des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, prouvent que la philanthropie n'est pas dans cette ville un mot vide de sens. Lyon possède un vaste abattoir.

La nomenclature des hommes marquans nés à Lyon depuis l'époque la plus reculée serait trop longue si nous voulions la faire complète : Germanicus, Claude, Marc-Aurèle, Caracalla, Géta, l'évêque Sidoine Apollinaire, le réformateur Pierre Valdo, l'architecte Philibert Delorme, qui construisit le château des Tuileries, les célèbres statuaires Coustou et Coysevox, le botaniste Antoine de Jussieu, les voyageurs Poivre et Sonnerat, l'économiste Morellet, l'agronome Rozier, le naturaliste Patrin, le ministre Fleurieu, le brave maréchal Suchet, le législateur Camille Jordan et le littérateur Lemontey sont les principaux noms qui se présentent d'abord à la mémoire.

L'intérêt qu'offre sous tant de rapports une ville telle que Lyon absorbe celui que pourraient présenter divers

lieux de son territoire, tels que *Saint-Genis-Laval*, où l'on fabrique à la fois de l'huile, des couleurs, de beaux papiers peints, des tableaux d'église et des bannières; *Saint-Symphorien-le-Château*, où l'on fabrique du fil et des clous, où l'on a conservé un ancien hôpital, et près de laquelle on remarque les châteaux de Pluvy et de Clérimbert ; *Arbresle*, au confluent de la Brevanne et de la Tardine, petites rivières dont les débordemens la détruisirent entièrement en 1715, mais qui, promptement rétablie, se livra au commerce du chanvre.

Enveloppé à l'est et au sud, pendant plus de 40 lieues par le Rhône, côtoyé à l'ouest pendant plus de 25 par la Saône, le *département de l'Ain* est traversé du nord au midi par cette rivière qui le divise en deux régions : l'occidentale, sur sa droite, est formée par un vaste plateau ondulé, couvert de terrains argileux et marécageux ; l'orientale, sur sa gauche, est hérissée de montagnes de 700 à 900 toises d'élévation qui se rattachent aux Alpes par le Jura; elle est sillonnée de vallées profondes presque toutes dirigées du nord au sud, traversées par des torrens rapides. Dans la première, l'agriculture, qui forme la principale occupation des habitans, leur fournit des récoltes suffisantes pour leur consommation ; le sol offre de la tourbe et quelques bancs de houille : dans la seconde on cultive des terres fertiles, on élève des bœufs, des moutons et des chevaux, on exploite du fer et d'excellens matériaux pour les constructions, et les meilleures pierres lithographiques de France. Les carrières de Villebois occupent environ 500 ouvriers, et l'exploitation d'asphalte près *Seyssel* produit une valeur de 40,000 francs. L'émigration de 6 à 7 mille montagnards produit annuellement 5 à 600,000 francs au département. L'ancienne Bresse, ou l'arrondissement de Bourg, forme, avec le pays de Dombes, un plateau de 30 lieues de longueur; la pre-

mière de ces régions est saine et renferme des terres fertiles, la seconde est froide, humide et remplie d'étangs insalubres. Les habitans de la première sont robustes, sobres et laborieux; ceux de la seconde sont au contraire faibles et sans énergie. Ce département est en général sous un climat beaucoup plus âpre que sa latitude ne l'indique, à cause de sa position au pied des Alpes et de l'influence des vents du nord. Les pluies qui alternent avec la sécheresse de l'été y donnent annuellement quarante-cinq pouces d'eau, c'est-à-dire plus du double de ce qu'il en tombe à Paris.

Ce département ne renferme que des villes peu importantes : *Trévoux*, bâti en amphithéâtre sur la rive gauche de la Saône, est le chef-lieu d'un arrondissement dont nous nommerons les cités les plus industrieuses; *Montluel*, peuplée de 3800 âmes, possède un bel hôpital et une importante manufacture de draps qui occupe 200 ouvriers: la Sereine s'y divise en plusieurs bras, et fait mouvoir des battoirs à chanvre et des moulins à blé; *Thoissey*, patrie du célèbre médecin Bichat, fabrique de la cire et de la bougie. Sur le bord de la Reyssouse, la jolie petite ville de *Pont-de-Vaux*, qui communique par un canal avec la Saône, a élevé à la mémoire du général Joubert, qu'elle a vu naître, une fontaine en forme de pyramide. *Bourg*, surnommé *en Bresse*, du nom de l'ancienne province dont il était la capitale, est aujourd'hui la principale ville du département. Elle existait vers la fin du IVe siècle et s'appelait *Tanus*. Ornée de quelques beaux édifices, arrosée par des fontaines, embellie par des promenades, agréablement située sur la Reyssouse et près de la Veyle, elle jouirait d'un commerce plus important si elle était à portée de rivières navigables. Le littérateur Vaugelas et l'astronome Lalande sont les principaux auteurs qu'elle s'honore d'avoir vu naître. Cette ville, ainsi que celle de *Pont-de-Veyle*, ont chacune une

filature de coton. Le village de *Meillonas* a une faïencerie très-importante.

Le territoire qui forme entre l'Ain et le Rhône les arrondissemens de Belley et de Nantua constituait autrefois le *Bugey*, pays riche en sites pittoresques et en souvenirs antiques. Polybe considère cette petite contrée comme le *delta celtique*, définition que justifie sa forme triangulaire. *Belley*, siége épiscopal, sa capitale, existait à l'époque où Brennus fit son expédition sur Rome; elle fut même détruite par les peuples qui fuyaient à l'approche du farouche Gaulois, et ne reprit son rang de ville qu'après la conquête des Romains. Ses anciens noms sont *Bellitium*, *Bellicum* et *Bellica*. Alaric la brûla en 390; Wibert, son neveu, la rebâtit en 412; un incendie la détruisit en 1385; mais le comte de Savoie, Amédée VII, s'empressa de la rétablir et l'entoura de murailles. Elle fut le berceau du chirurgien Richerand. Resserrée entre deux hautes montagnes du Jura, la petite cité de *Saint-Rambert-de-Joux*, centre d'une grande fabrication de toiles, renferme une filature de duvet de cachemire qui emploie plus de 200 ouvriers. A *Lagnieu*, 1500 ouvriers sont occupés à la fabrication des chapeaux de paille. Le petit village de *Frébuge*, près de Nantua, est le *Forum Sebusianum*, principale cité des *Sebusiani*, que plusieurs auteurs confondent à tort avec Bourg-en-Bresse.

Dans une gorge encaissée par des rocs escarpés, près d'un petit lac dont les bords plantés d'arbres invitent à la promenade et dont les eaux fournissent d'excellentes truites, paraît *Nantua*, qui dut son nom aux anciens *Nantuates*. Elle renferme des filatures, des fabriques de papier et de peignes de corne; on y confectionne aussi une grande quantité de souliers de pacotille et des fromages estimés. Plus loin, *Oyonnax*, bourg de 1500 âmes, est également renommé pour ses peignes et sa tabletterie. Un auteur qui

s'est occupé de recherches étymologiques sur le Bugey (1), prétend que ce bourg fut fondé par des Rhodiens trois siècles avant notre ère. Le village d'*Izernore* occupe l'emplacement d'une cité romaine : on y a découvert des débris de bains et de temples.

Le peuple qui habitait le pays de *Gex* ayant favorisé l'invasion de ses voisins les *Helvetii* dans la Gaule, César, après avoir exterminé les débris de cette émigration helvétique, réunit le territoire de Gex à celui des *Sebusiani*. La ville est mal bâtie et d'un accès difficile; mais du haut d'une petite terrasse qui domine sa principale rue, on oublie qu'elle ne renferme rien de curieux, et tout l'intérêt se porte sur un point de vue magnifique formé par le lac de Genève et le bassin qu'il occupe, et par les montagnes de la Savoie groupées autour du majestueux Mont-Blanc. Les fromages de Gex rivaliseraient avec ceux de Sassenage et de Roquefort s'ils étaient plus connus. On aperçoit dans un joli vallon *Fernex* ou *Ferney*, qui n'était qu'un hameau de 50 habitans lorsque Voltaire s'y établit, mais dont la population, devenue industrielle par les soins de ce grand homme, s'accrut au point que, lorsqu'il mourut, on y comptait plus de 800 ouvriers en horlogerie; maintenant il en renferme 200 au plus.

A peine a-t-on traversé la Saône que tout annonce un sol riche en vignobles et en divers produits agricoles, en houillères et en mines de plomb, de fer et de manganèse; un pays traversé par des routes, des canaux et des rivières navigables; un peuple agriculteur et manufacturier. *Mâcon*, chef-lieu du *département de Saône-et-Loire*, est à sa frontière, situé sur la rive droite de la Saône : position avantageuse pour son commerce de vins, mais fort incommode pour les affaires administratives. Cette ville, que César ap-

(1) *M. P. Bacon*, Recherches sur les origines celtiques du Bugey, t. I.

pelle *Matisco*, qu'il fortifia, qu'il rendit importante par ses approvisionnemens militaires, entretient encore un pont que l'on attribue au général romain, et renferme plusieurs ruines antiques. Ses rues sont aussi mal bâties qu'elles sont mal pavées; mais ses superbes quais, au bas desquels s'étendent deux ports commodes, sont garnis d'élégantes habitations. Elle eut, au XVIe siècle, son Carrier dans ce Saint-Point, qui, pendant les troubles religieux, se fit un nom par les atrocités que l'on appelait *sauteries de Mâcon.* Nos secousses révolutionnaires ont transformé en ruines sa belle cathédrale, quoiqu'elles aient épargné l'ancien palais épiscopal. Les édifices modernes qui embellissent cette ville sont l'hôpital, ouvrage de Soufflot, sur la place d'armes, la nouvelle église de Saint-Vincent, la salle de spectacle et les nouvelles prisons.

C'est dans les environs de *Romanèche*, beau village de 2000 habitans, que l'on récolte les vins de Moulin-à-Vent et des Torrins, et que l'on exploite la plus importante mine de manganèse de France. *Cluny*, ville de 4000 âmes, célèbre autrefois par sa magnifique abbaye de bénédictins, est devenue riche et manufacturière. Son superbe couvent renferme un collége et d'autres établissemens utiles : elle est la patrie du peintre Prudhon. Greuze, artiste non moins estimé, est né à *Tournus;* le monument que les habitans ont élevé à sa mémoire est la seule construction remarquable de cette ville de 5000 âmes, où l'on compte plusieurs fabriques de chapeaux et de couvertures.

La petite ville de *Charolles* était autrefois la capitale de la petite province du Charollais; c'est aujourd'hui le chef-lieu d'un arrondissement renfermant plusieurs manufactures et 5 à 6 forges importantes. *Bourbon-Lancy*, peuplé de 2500 individus, jouit de quelque réputation par ses eaux minérales et par ses bains, ouvrage des Romains. Dans la Table théodosienne, cette ville est désignée sous le nom d'*Aquæ-*

Nisinei. Elle est dominée par un vieux château bâti sur un rocher escarpé.

Nous ne nous détournerons pas pour voir sur la rive gauche de la Seille *Louhans*, qui renferme encore de vieilles maisons formant saillie sur la rue; arrivons à *Challon* ou *Châlons-sur-Saône*, qui, par son commerce et sa population, rivalise avec Mâcon. Le pont que l'on traverse rappelle un des actes de cruauté de Lothaire Ier : ce prince, pour assouvir la haine qu'il portait aux fils du comte de Toulouse, fit traîner par les cheveux, sur ce pont, la belle et vertueuse Gerberge leur sœur, la fit enfermer dans un tonneau et précipiter dans la Saône. La ville est bien bâtie; sa promenade est ornée d'un grand obélisque; la rivière baigne un beau quai d'où l'on jouit d'une vue fort étendue. Au temps de César, Châlons était un poste militaire important : il l'appelle *Cabillonum;* mais d'Anville fait remarquer qu'il n'est point de lieux en France dont le nom se trouve écrit par les anciens d'une manière plus variée (1). Elle fut le berceau de Roberjot, plénipotentiaire de la France, assassiné à Rastadt, et de l'antiquaire Denon.

A l'ouest du canal du Centre, on voit, sur une colline entre deux montagnes, la petite ville de *Montcenis*, dont les environs possèdent des houillères et des mines de fer considérables. C'est au bourg du *Creuzot*, dans ses environs, que se trouvent des forges, des usines, des fonderies de boulets et de canons, et la célèbre manufacture royale de cristaux. Il est peuplé de plus de 3000 âmes. Il contribue à fournir, avec quelques villages voisins, pour l'extraction du charbon de terre, 600 ouvriers; pour l'exploitation des mines de fer, 100; pour les ustensiles employés dans les divers travaux entrepris sur son territoire, 150;

(1) Ptolémée la nomme *Caballinum;* Strabon, *Cabyllinum;* Ammien Marcellin, *Cabillo;* dans l'Itinéraire d'*Antonin*, on lit *Cabellio;* dans la Notice de l'Empire, *Caballodunum;* et dans la table de Peutinger, *Cabilio*.

dans les forges, les fonderies et la briqueterie, 650; et dans la fabrication des cristaux, 350.

Autun, évêché, au confluent de l'Arroux et de la Creusevaux, est l'ancienne *Bibracte* des *Ædui*, qui, sous le règne d'Auguste, prit le nom d'*Augustodunum*. Elle était alors beaucoup plus grande, et sans doute plus peuplée qu'aujourd'hui : c'est ce qu'attestent ses arcs de triomphe, ses débris de temples et d'amphithéâtres, et l'étendue de ses anciennes murailles. Elle est bâtie sur une hauteur, et de son Champ-de-Mars planté de plusieurs rangs d'arbres, on jouit d'une vue magnifique. On voit dans sa cathédrale le beau tableau de M. Ingres, représentant le martyre de saint Symphorien.

Par la nature de son sol, l'habitant du *département de la Côte-d'Or* est entraîné vers deux genres de travaux différens : ceux de la culture et ceux des usines; mais ces travaux occupent moins de bras que ceux de tant d'autres genres d'industrie; c'est ce qui explique comment avec plus de routes que la quantité moyenne des autres départemens, sa population est moins considérable : à l'exception des terrains cultivés en vignes, la terre n'y est point utilisée autant qu'elle devrait l'être, puisqu'elle ne nourrit point assez de bestiaux et surtout de brebis pour la consommation des habitans. Le cours de l'Ouche peut servir à diviser le territoire en deux régions distinctes : celle du midi, qui comprend la petite chaîne de la Côte-d'Or, est spécialement favorisée par le dieu des vendanges; celle du nord, où s'élève une partie du plateau de Langres, est la région du fer : Vulcain semble y présider.

Pour se faire une idée du riche aspect qu'offre la région méridionale, il suffit de suivre la route qui de Châlons-sur-Saône passe à Beaune et à Dijon : aux environs de Beaune le bourg de *Nolay*, patrie du général Carnot, est entouré des vignobles de *Mont-Rachet;* ici s'élève *Meursault*, dont les différens crûs rivalisent entre eux; là *Pomard* et *Volnay*

récoltent leurs vins fins et légers; plus loin, la jolie petite ville de *Nuits* est environnée des vignes de Richebourg, de la Romanée et du Clos-Vougeot. C'est au milieu de ces vignes célèbres que *Beaune* poursuit ses embellissemens à la faveur d'un grand commerce. Le plus remarquable de ses édifices est un magnifique hôpital, fondé en 1443 par Rollin, chancelier de Philippe, duc de Bourgogne. C'est de ce chancelier que Louis XI disait qu'il avait fait tant de pauvres par ses exactions, qu'il était bien juste qu'il leur bâtît une maison. Beaune a produit peu d'hommes remarquables : qui ne sait la réputation que Piron chercha par ses bons mots à lui établir? Cependant c'est dans ses murs que naquit Monge, savant illustre, l'un des fondateurs de l'École polytechnique. Les vignobles du territoire de cette ville s'étendent sur la droite de la Saône jusqu'à la petite cité de *Saint-Jean-de-Losne*, qui, peuplée de 1600 âmes, occupe une si belle place dans nos fastes militaires : assiégée en 1636 par le grand-duc Galéas, à la tête de 60,000 hommes, et n'ayant pour toute défense que 50 soldats, 8 pièces de canon, 400 habitans déterminés à mourir, et ses deux échevins, Pierre Desgranges et Pierre Lapre, magistrats dont le courage admirable électrisait cette poignée de citoyens, la ville soutint deux assauts, pendant lesquels les femmes combattaient à côté de leurs frères et de leurs maris. Une pluie de douze heures qui découragea les assiégeans, la ferme résolution où étaient les assiégés de faire sauter leurs maisons et de périr sous leurs décombres, eurent pour résultat, après neuf jours d'efforts inouïs de la part de ces derniers, la levée du siége par l'armée impériale. Au moment où celle-ci se mettait en marche, un corps de troupes françaises arriva au secours de la ville. Louis XIII voulut récompenser tant d'héroïsme par des lettres de noblesse, mais les Losnois eurent assez de grandeur d'âme pour les refuser. Depuis cette époque leur ville

a reçu le nom de *Belle-Défense.* Elle est la patrie du P. Martenne, savant bénédictin.

Près de *Dijon* se prolongent les vignes des environs de Beaune; les divers clos de *Brochon,* celui du Roi à *Chenove,* et ceux de *Bèze* et *Chambertin*, près de *Gevray*, sont assez connus pour faire juger de l'importance de ces jolis villages et de celle que donnent leurs produits à son commerce. Cette ville, au milieu d'une plaine agréable et fertile, que terminent des collines verdoyantes, est formée de rues larges et bien percées, bordées de maisons élégantes et de beaux hôtels : elle est arrosée par l'Ouche et la Suzon qui s'y réunissent, et entourée de remparts ombragés de beaux arbres. Un château gothique, flanqué d'énormes tours, bâti par Louis XI, est le seul reste de ses antiques fortifications. La façade de l'ancien palais des ducs de Bourgogne orne la place Royale, la plus belle de ses quinze places. Cet édifice renferme une bibliothèque de 40,000 volumes, un beau musée de peinture, de sculpture, d'antiquités et d'histoire naturelle; la vieille tour qui le surmonte sert d'observatoire. La cathédrale est un monument gothique dont on ne peut se dispenser d'admirer la hardiesse : sa flèche a 280 pieds de hauteur; le portail de Saint-Michel est d'un travail précieux; l'église des Orphelines-Sainte-Anne n'est pas moins digne d'attention ; la magnifique promenade du Parc, à laquelle on arrive par un superbe cours formé par quatre rangées d'arbres, d'environ un quart de lieue de longueur, complète la beauté de cette ville. Son collége et sa faculté des sciences; ses écoles de droit, de médecine et des beaux-arts; sa société d'agriculture et son académie des sciences et des lettres; enfin les noms de Bossuet, de Crébillon, de Longepierre, de Piron, de Fréret, de Rameau, de Saumaise, de Daubenton et de Guyton-Morveau rappellent que depuis long-temps les sciences et les lettres y sont cultivées et honorées. Cette cité a vu

naître aussi le duc de Bourgogne Philippe-le-Bon, Jean-Sans-Peur et Boucicaut. Dijon, dont l'origine a précédé la domination romaine, porta d'abord le nom de *Dibio* ou *Divio;* Marc-Aurèle le premier l'entoura de murailles et de 33 tours; et Grégoire de Tours nous apprend que l'empereur Aurélien y bâtit des temples et en fit une forteresse considérable.

En sortant de Dijon, les forêts, les forges et les usines qui succèdent aux vignobles et aux pressoirs, donnent à plusieurs lieux une grande importance. La ville d'*Auxonne*, où l'on voit de belles rues, des remparts servant de promenades, un beau pont sur la Saône, terminé par une levée en maçonnerie, longue de 2400 pas, et construite en 1505 contre les inondations de la rivière (1), renferme un arsenal de construction et une fonderie royale. *Fontaine-Française*, bourg considérable où l'on remarque un monument érigé en mémoire de la bataille que gagna Henri IV contre le duc de Mayenne et les troupes espagnoles, possède un haut-fourneau, dont la fonte est employée pour les rouages des mécaniques.

A l'ouest du canal de Bourgogne on aperçoit *Saulieu*, ville de 3000 âmes et patrie du célèbre Vauban, où l'on fait un grand commerce de bois de chauffage et de construction. L'Armançon coule ensuite au pied de la jolie petite ville de *Semur-en-Auxois*, bâtie au sommet d'un rocher granitique. Plus loin, sur le canal de Bourgogne, *Montbard* s'élève en amphithéâtre, dominé par l'ancien château qui vit naître Buffon; c'est près de cette ville de 2000 âmes que se trouvent les superbes forges établies par ce grand naturaliste. L'arrondissement de Semur renferme peu d'usines, mais on en compte plus de trente dans celui de *Châtillon-sur-Seine*. Au XIIe siècle ce chef-lieu passait

(1) On la doit à Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne.

pour une place de guerre formidable ; il fut, en 1814, le théâtre des négociations infructueuses entamées par les puissances étrangères avec Napoléon. Ses rues sont belles, et son château renferme plusieurs établissemens d'industrie.

Moins peuplé que le département que nous quittons, celui que traverse l'*Yonne* produit beaucoup plus de froment et d'avoine qu'il n'en peut consommer. Ses bois et ses forêts occupent une grande superficie, et ses vignobles, qui jouissent d'une réputation méritée, produisent près de deux fois plus de vin que les vignes de la Côte-d'Or ; cependant il est à craindre que par un amour du gain mal entendu on n'y multiplie beaucoup trop un raisin de grosse race appelé *gamai*, qui produit beaucoup de vin, mais de basse qualité. L'agriculture n'y est point portée au degré de perfection nécessaire, puisqu'il nourrit proportionnellement à son étendue moins de bestiaux et de moutons que le reste de la France. Sans le nombre de routes et de cours d'eau navigables qui entretiennent son commerce, il serait un des plus pauvres de nos départemens, malgré sa fertilité.

Sur la droite de la grande route qui traverse les principales villes de l'Yonne, s'étend un territoire qui joint aux sites que l'on admire en Suisse la richesse qui caractérise les vignobles de la Bourgogne : c'est celui d'*Avallon*, ville ancienne dont il est question, sous le nom d'*Aballo*, dans l'Itinéraire d'Antonin, et dont les capitulaires de nos rois font mention comme d'une forteresse considérable. Toutefois on lit dans ses annales qu'elle fut assiégée et prise en 931 par Emme, femme du roi Raoul. Soixante-quatorze ans plus tard, le roi Robert, qui convoitait la Bourgogne, s'en empara ; mais Henri Ier, son fils, devenu roi à son tour, se la vit enlever par Robert, son frère, qui la conserva avec le titre de duc. Ses constructions sont jolies et sa position charmante ; sa promenade, appelée le Petit-Cours,

doit son plus grand agrément à sa situation au-dessus des bords escarpés du Cousin, petite rivière qui serpente au fond d'une vallée de 100 pieds de profondeur, dont les pentes à pic sont garnies de rochers qui s'élèvent en pointe entourés de bouquets de verdure. Des jardins se tiennent comme en équilibre au-dessus de cette étroite vallée, qui se termine par des champs fertiles et d'immenses forêts.

La petite ville de *Vézelay*, à trois grandes lieues d'Avallon, s'élève près des bords de la Cure sur une colline entourée d'assez bons vignobles. Elle ne compte que 1500 habitans; mais malgré sa faible importance elle est peut-être de toutes les villes du département de l'Yonne celle qui offre le plus de souvenirs historiques. Les croisades de 1145 et de 1180 y furent convoquées : pendant que cette dernière se rassemblait, Philippe-Auguste qui en était le chef y fit son testament, et eut une entrevue avec Richard Cœur-de-Lion. L'église de Vézelay est un édifice remarquable : elle se compose de deux temples. On entre, par trois portes, d'abord dans le premier appelé l'*église des Catéchumènes*, qui a 65 pieds de longueur; puis, par trois autres portes, dans la *grande église*, longue de 200 pieds : la porte du milieu est décorée de riches sculptures au milieu desquelles on remarque un zodiaque; le chœur, qui a 66 pieds d'élévation, est magnifique.

Avant d'arriver à *Vermanton*, ville de 3000 âmes, qui commerce en vins et en bois, il faut voir, auprès d'*Arcy-sur-Cure*, les belles grottes ouvertes au-dessus de ce village; elles étaient considérées autrefois comme les plus belles curiosités naturelles de la province. Elles se composent d'un grand nombre de salles qui communiquent entre elles par des passages étroits et même si resserrés qu'on ne peut les franchir qu'en se glissant à plat ventre; l'une d'elles renferme un petit lac dont la profondeur est inconnue : mais toutes sont tapissées de stalactites disposées en fes-

tons, en cascades immobiles, en colonnades ou en tuyaux d'orgues qui, frappés légèrement, produisent des sons que les échos intérieurs prolongent longuement en variant leurs modulations. Au-delà du confluent de la Cure et de l'Yonne s'élèvent à la gauche de cette rivière les coteaux qui ont fait donner à *Coulanges* le surnom de *la Vineuse;* sur la droite et près du Seray, *Chablis*, ville de 2500 âmes, est renommée par ses vins blancs : on y trouve les restes d'une voie romaine qui conduisait de Langres à Auxerre.

Les vignobles de *Ligny-le-Châtel*, de *Seignelay*, de *Toucy*, et d'autres lieux également réputés dans le pays, entourent l'ancienne capitale de l'Auxerrois. On peut choisir, entre *Altissiodorum*, *Autissiodorum* ou *Antisiodorum*, le nom que les anciens lui donnaient, si l'on s'en rapporte à quelques antiquaires ou à l'Itinéraire d'Antonin. Il paraît certain au surplus que les Romains érigèrent Auxerre en chef-lieu d'un *Pagus*, en la détachant de la cité des *Senones*. Quelques riches négocians en vins de cette ville, amateurs d'antiquités, conservent des médailles et des coins trouvés dans son enceinte, qui prouvent que l'on y battait monnaie. Elle fut ravagée à diverses époques par les Huns, les Normands, les Sarrasins, les Anglais, et troublée par les dissensions religieuses du XVIe siècle; cependant elle dut à la courageuse résistance du président Jeannin de n'être pas comprise dans les horribles assassinats de la Saint-Barthélemy. Ce magistrat, qui devint l'un des plus dignes ministres de Henri IV, pouvait-il oublier, au moment où l'on tramait cette horrible proscription, le lieu de sa naissance, la ville qui s'honorait d'avoir vu naître Amyot? Elle compte encore parmi ses hommes célèbres Jean Duval, habile antiquaire; Royer de Piles, auteur de la *Vie des Peintres;* l'abbé Lebœuf, à qui l'on doit un grand nombre d'écrits sur l'histoire des environs de Paris; Sainte-Palaye, connu par ses *Mémoires*

sur la chevalerie; Restif de la Bretonne, écrivain dont le style trivial nous peint avec assez de fidélité les mœurs de la petite bourgeoisie de son temps; enfin Sedaine, auteur dramatique, qui n'eut d'autre talent que de bien entendre les effets de la scène. On compte à Auxerre les maisons bien construites; parmi ses édifices, l'ancienne cathédrale, ornée d'un beau portail et de brillans vitraux, est le seul qui attire l'attention. Depuis la prise de *Cravant* sur les Anglais, par le maréchal de Chastelux, qui rendit ce bourg en 1423 au chapitre d'Auxerre, l'aîné de cette maison y jouissait d'un canonicat. Il en prenait possession, botté, éperonné, armé d'une épée et revêtu d'un surplis, le bras gauche couvert de l'aumusse canoniale, le faucon au poing et le chapeau à plumes à la main droite. Lorsque dans ce singulier équipage l'un des descendans de cette famille se présenta, en 1683, dans la cathédrale d'Auxerre en présence de Louis XIV et de sa cour, quelques jeunes seigneurs ne purent s'empêcher de rire : « Il n'est peut-être aucun de nous, leur dit le roi, qui n'ambitionnât au même prix une semblable prérogative. »

Sur la pente d'un coteau au bord de l'Yonne s'élève en amphithéâtre *Joigny*, entouré d'un vieux mur percé de six portes, et précédé de deux petits faubourgs. On y remarque un beau château bâti par le cardinal de Gondy. On croit que cette ville, dont le nom latin est *Joviniacum*, doit sa fondation au consul Jovinus qui vivait dans le IVe siècle; d'autres prétendent au contraire qu'elle ne fut fondée que vers l'an 1000; quoi qu'il en soit, elle était au XIIIe siècle riche et florissante, puisqu'elle put se faire affranchir par ses comtes, moyennant une forte somme d'argent.

Des remparts, dont les fondations datent probablement de l'époque où Julien soutint avec succès dans *Senones* un siége contre les Germains, se font remarquer de loin, sur la rive droite de l'Yonne. Sous Valens, la ville de *Sens*

devint la métropole de la IVe Lyonnaise; elle était alors fort considérable; aussi, sous le règne de Théodose-le-Grand, fut-elle érigée en archevêché. Ses prélats prirent même le titre de primats des Gaules et de Germanie, quoique l'archevêque de Lyon revendiquât aussi la première partie de ce titre pompeux. Sa population, peu industrieuse, était, en 1788, de 7000 habitans; aujourd'hui elle en renferme près de 9000. Il s'y tint plusieurs conciles, dont le plus célèbre est celui du commencement de l'année 1140, dans lequel saint Bernard, ennemi d'Abeilard, fit condamner ce célèbre docteur, qui, ne trouvant pas sa doctrine condamnable, en appela au pape. La disposition de ses promenades est agréable, et sa cathédrale, qui occupe le centre de la plus belle place de la ville, est d'un bel effet : on y a rétabli le mausolée de la Dauphine et du Dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Ce monument, dû au ciseau de Coustou, se compose d'un grand nombre de figures allégoriques dont l'ensemble est imposant; derrière le chœur un bas-relief en stuc, exécuté avec beaucoup de talent, représente le martyre de saint Savinien, premier évêque de Sens. Les vitraux de l'église sont dignes du beau talent de Jean Cousin, l'un de nos plus anciens peintres, qui naquit à *Soucy*, petit village des environs. La bibliothèque publique ne renferme pas 6000 volumes; autrefois on y voyait le fameux manuscrit de l'*office des fous*, tel qu'il se célébrait jadis dans la cathédrale de Sens : il est maintenant à l'hôtel de ville. C'est un *in-folio* qui, outre les chants et les prières consacrés à ce service bizarre, contient une prose rimée à la louange de l'âne, qu'on fêtait aussi dans quelques églises; sa couverture est ornée de sculptures en ivoire, représentant divers sujets relatifs aux bacchanales sacrées de cette époque d'ignorance et de corruption, qu'on est convenu d'appeler le bon vieux temps.

La fête des fous tenait le premier rang parmi ces cérémonies où le sacré et le profane se mêlaient aux obscénités. Elle se célébrait au commencement de janvier ; dans certains lieux le jour de la Circoncision; dans d'autres, le jour des Rois. Les prêtres, les diacres et les enfans de chœur créaient un évêque ou un pape, et l'appelaient le *pape des fous;* celui-ci, en habits pontificaux et la mitre en tête, donnait la bénédiction aux assistans, et était suivi d'autres ecclésiastiques vêtus en rois, en ducs et en princes. A cette troupe se joignaient d'autres individus masqués et déguisés, les uns en divers animaux et les autres en femmes, ou représentant Bacchus, les satyres et divers personnages de la fable. Ils entraient dans l'église, dansaient au milieu du chœur, conduisant un âne vêtu d'une belle chape, chantaient la prose de l'âne et des chansons obscènes, auxquelles les assistans répondaient en se mettant tous à braire ; faisaient un festin sur le bord de l'autel, pendant l'office divin; s'enivraient, jouaient aux dés, brûlaient du vieux cuir dans les encensoirs et commettaient toutes sortes d'impiétés. Les chants qui composaient l'*office des fous* sont attribués à Pierre de Corbeil, mort au commencement du XIIIe siècle, archevêque de Sens. Cette fête, que l'on célébrait encore dans cette ville en 1530, n'était pas la seule du même genre : d'autres semblables avaient lieu les jours de saint Etienne et de saint Jean l'Evangéliste (1).

Suivons le canal de Bourgogne en remontant l'Armançon; traversons sur trois ponts les trois bras de cet affluent de l'Yonne, et arrivons à *Tonnerre*, qui remonte, dit-on, au temps des Romains. Elle est bien bâtie, entourée de vignobles estimés, dont elle expédie les vins dans toutes les parties de l'Europe. On voit dans le faubourg de Bourbereau

(1) Voyez le Glossaire de *Ducange* et le Traité des Jeux de *Thiers*.

une source appelée *Fosse-Yonne*, dont les eaux sont tellement abondantes qu'à peu de distance du rocher d'où elles sortent elles font tourner plusieurs moulins. Cette petite ville possède un collége et un cours de géométrie appliquée aux arts ; elle fut la patrie du chevalier d'Eon de Beaumont, qui rendit plusieurs services à l'État comme ambassadeur et comme homme de guerre, et dont le sexe fut un mystère jusqu'à l'époque de sa mort.

Nous retournerons sur nos pas et traverserons la *Haute-Saône* pour parcourir les départemens frontières de la Franche-Comté et de l'Alsace que nous avons laissés en arrière. On ne trouve dans ce *département* ni l'aridité des pays montagneux, ni l'humidité que répandent les eaux stagnantes. Le climat y est plus doux que dans les contrées voisines; l'été et l'hiver y sont plus tempérés, l'automne y est ordinairement beau; mais lorsque, pendant l'hiver, les montagnes se sont couvertes de neige, la fusion de celle-ci cause au printemps de grandes variations de température. Entre le cours de la Saône et celui de l'Oignon, des montagnes et des vallées suivent la même direction que ces rivières; plus près des bords de la seconde que de la première, des vignes, qui ne produisent que des vins froids et médiocres, occupent la 40e partie de toute la contrée; les bois et les forêts répartis sur tous les points en forment environ le tiers, les terres labourables un peu moins de la moitié, les prairies un dixième, et les terres en friche un quinzième. Malgré les progrès que l'agriculture a faits dans ce département depuis 30 ans, la fertilité du sol, l'étendue et le nombre des routes font espérer encore bien des perfectionnemens dans ce genre d'industrie. Il exporte cependant de grandes quantités de céréales dans le midi; la pomme de terre y est d'une importante ressource; les bêtes à cornes y sont en nombre assez considérable; mais les troupeaux de bêtes à laine y sont tellement négligés

que le nombre de ces animaux ne s'élève pas à 45,000, c'est-à-dire qu'il y a au plus un mouton pour sept habitans. Ses houillères, ses mines de fer, ses forges, ses usines, qui procurent de l'ouvrage à près de 3500 individus, produisent, pour le salaire de ceux-ci et pour les divers frais d'exploitation, une circulation de plus de 16 millions de francs et un bénéfice net d'environ 2,700,000 francs; ses fabriques de quincaillerie, ses distilleries, ses filatures, sont donc, avec l'agriculture, les principales sources de prospérité de ce département.

A son extrémité occidentale, l'arrondissement de Lure est le plus industrieux des trois qui le divisent. Le bourg d'*Héricourt*, où l'on voit un vieux château, compte plusieurs fabriques de cotonnades; *Vy-lès-Lure* en renferme une de mousseline qui fait travailler près de 500 ouvriers; à *Saint-Bresson* se trouve l'une des plus belles papeteries de France: sa fondation date de 1660; la plus grande partie de son beau papier vélin est envoyée à Paris. *Fougerolles-l'Eglise* fournit dans certaines années à cette capitale pour 400,000 fr. de kirsch-wasser; *Saint-Loup*, bourg de 2000 âmes, sur la Seymouse, fabrique des chapeaux de paille, des tissus de laine, des étrilles et de la glu; le village de *Plancher-les-Mines*, qui doit son nom à une ancienne mine de plomb argentifère que l'on exploite encore, se livre à la fabrication de divers objets de quincaillerie; près du village de *Magnoncourt*, une belle fabrique de fer-blanc emploie constamment plus de 250 ouvriers; à *Faucogney* et à *Champagney* on exploite des pierres à rasoirs; à *Mélisey*, ainsi qu'à *Château-Lambert*, où l'on fait d'excellens fromages, on pourrait utiliser de beaux bancs de granite.

A l'extrémité d'une plaine longue et fertile, arrosée par les rapides et poissonneuses rivières du Breuchin et de la Lanterne, au pied de plusieurs collines couvertes de forêts,

l'ancienne et jolie ville de *Luxeuil* ou de *Luxeu* paraît devoir son nom aux deux mots celtiques *Lug-Swi*, qui signifient *Eau chaude;* les Romains l'appelaient *Lixovium.* Une inscription prouve que Labienus, par ordre de César, fit réparer ses bains (1); ceux qui existent sont dignes de la magnificence des anciens. A l'époque des eaux, les habitans n'épargnent rien pour rendre le séjour de leur ville agréable aux étrangers.

Lure, qui passe aussi pour fort ancienne, était célèbre autrefois par son abbaye que fonda saint Déicole sous le règne de Clotaire II. Le chef de ce monastère, qui adopta depuis la règle de saint Benoît, prenait le titre de prince du saint Empire; le bâtiment qu'il occupait est aujourd'hui la demeure du sous-préfet. Cette ville de 3000 âmes, qui ne se compose que d'une longue et large rue, à laquelle aboutissent d'autres petites rues, s'élève près de la rive droite de l'Oignon. Il s'y tient huit foires par an. Dans ses environs s'élève le ballon de Lure, la plus haute montagne du département.

Si nous nous en rapportons aux savantes dissertations des antiquaires qui exploitent la langue et les souvenirs celtiques pour trouver les étymologies des noms de nos anciennes villes, celui de *Vesoul* viendrait des mots *vez*, tombeau, *houl*, soleil, et cette dénomination de *tombeau du soleil* serait un vestige précieux du culte druidique. Nous ne voyons pas cependant que les anciens aient connu cette ville, qui, d'après une pareille origine, devrait remonter à la plus haute antiquité. Il n'en est point question dans notre histoire avant le Xe siècle. Les annales de la Franche-Comté ne renferment que deux faits importans arrivés sous ses murs ou dans son enceinte. Vers le milieu

(1) Cette inscription, trouvée le 23 juillet 1755, dans les ruines des anciens thermes, et conservée à l'hôtel de ville, porte : LIXOVII THERM. REPAR. LABIENUS JUSS. C. JUL. CÆS. IMP.

du XVIe siècle, une armée allemande, au retour d'une expédition sur la Bresse, dépourvue de munitions et d'argent, prend la résolution de mettre Vesoul au pillage; elle se prépare à escalader les murailles; mais il avait plu pendant 24 heures : la plaine se couvre d'eau, et les Allemands effrayés, attribuant cette inondation subite à des écluses que les habitans avaient ouvertes pour leur défense, fuient en abandonnant leur artillerie et leurs bagages. Une cause toute naturelle avait sauvé Vesoul, et la source appelée *Frais-Puits* en avait tout l'honneur. On remarque à une lieue de la ville le lit d'un torrent ordinairement à sec; le ravin qu'il forme aboutit à un gouffre de 50 pieds de profondeur sur 60 de diamètre; dans les temps ordinaires, il est également à sec; mais après des pluies abondantes, il vomit tout à coup, en bouillonnant, une masse d'eau qui inonde les prairies d'alentour jusqu'à la partie basse de la ville, et transforme en un grand lac les terrains inclinés vers la Saône. Ce phénomène dure quelquefois trois jours, après lesquels les eaux se retirent, le gouffre se vide et le torrent cesse de couler (1). Le trait que nous venons de rapporter fait peu d'honneur au baron de Polwillers, qui devait respecter la neutralité du pays qu'il traversait; mais pourquoi faut-il que le nom de Turenne figure dans un acte de trahison ou de mauvaise foi? En 1644, ce héros se présente aux portes de la ville : elle capitule. A peine les conditions sont-elles signées qu'elle est mise au pillage; que le couvent des Annonciades, où les habitans avaient cru mettre en sûreté leurs femmes, leurs enfans et leurs effets précieux, n'est plus un asile inviolable; que l'hôtel de ville est démoli et ses archives anéanties. On dit même qu'il fallut mettre en gage les vases sacrés, et vendre les cloches pour payer les contributions et racheter les otages.

(1) Voyez l'Annuaire du département de la Haute-Saône pour l'année 1825, par MM. *Baulmont* et *Suchaux*.

Cependant la Franche-Comté, réunie à la France en 1678, vit chaque année s'accroître son bonheur et sa tranquillité. Vesoul augmenta d'étendue et s'embellit : l'église, dans laquelle on remarque un beau maître-autel en marbre et un ancien sépulcre, fut achevée en 1745, l'hôtel de ville en 1766, le palais de justice en 1770, la halle en 1772, la nouvelle promenade en 1774, les casernes en 1777, et l'hôtel de la préfecture en 1822. Sa bibliothèque publique, placée dans un des bâtimens du collége, renferme 21,000 volumes, et sa collection de physique et d'histoire naturelle s'accroît chaque année.

Les environs de Vesoul comprennent plusieurs lieux intéressans : à ses portes les grottes d'*Echenos-les-Molines*, curieuses par leur étendue, renferment une grande quantité d'ossemens d'animaux perdus : elles portent le nom d'un village voisin; près de *Jussey*, ville de 2600 habitans, on a trouvé des fondations de vastes édifices, des traces d'anciens fossés, des restes de voies antiques qui justifient la tradition que cette cité aurait été fondée au IIIe siècle par une colonie romaine. Un misérable hameau s'élève sur l'emplacement d'une cité gauloise que l'on croit être *Didatium*, autant qu'on en peut juger par les statues, les bas-reliefs et les médailles que plusieurs fouilles y ont fait découvrir.

Gray, situé en amphithéâtre au bord de la Saône, comptait avant la révolution huit couvens; aujourd'hui il fait un grand commerce de grains, de farine et de fers, et emploie annuellement au transport de ses marchandises par terre et par eau 86,500 chevaux. On y remarque l'une des plus belles usines de l'Europe : elle fait mouvoir une scierie, une huilerie, des moulins à tanner le cuir et à fouler le drap, ainsi qu'un moulin à farine qui moud par an 70,000 hectolitres de froment. La ville est composée de rues mal alignées et rapides; elle est dominée par un ancien château qui fut habité par Philippe-le-Hardi, Jean-

sans-Peur, Philippe-le-Bon et Catherine de Bourgogne, veuve de Léopold d'Autriche.

Les hautes cimes du *Jura* font partie du territoire français et donnent le nom de cette chaîne à l'un de nos départemens les plus industrieux, les plus boisés, les plus riches en chevaux et en bêtes à cornes, et les plus pauvres en cours d'eau navigables. Les montagnes qui règnent principalement dans sa partie orientale forment trois plateaux, dont le plus élevé, couvert de neige pendant six mois, confine avec la Suisse, ne se compose que de terrains ingrats, mais nourrit une population laborieuse; le second, couvert, comme le précédent, de sapins, de buis et de genévriers, renferme des pâturages et quelques vallées fertiles; le troisième, moins élevé que les deux autres, est aussi moins aride. Au pied de ces plateaux, où l'on exploite des mines de fer, des carrières de marbre et des salines, des coteaux tapissés de vignes estimées occupent une longueur de 20 lieues; enfin des plaines couvertes de terres arables servent de base à cet amphithéâtre.

La partie septentrionale de la plaine s'étend sur les deux rives du Doubs, au bas de la forêt de Chaux, qui couvre plusieurs collines et une superficie de 20,000 hectares. *Dole* est assise au bord de la rivière sur un coteau planté de vignes. Cette vaste forêt, non loin de la ville; le Doubs et le canal Monsieur, qui baignent ses murs et fertilisent ses champs; la Loue, la Cuisance et la Glantine, qui serpentent au loin; le rideau de montagnes où ces trois dernières prennent leurs sources, forment du haut de la promenade du Cours un riche tableau, dont le lointain se termine par la double cime du Mont-Blanc. Si ses rues étaient moins inégales et ses maisons plus élégantes et plus régulières, on pourrait, suivant l'expression poétique d'un écrivain élégant, dire qu'*elle a l'air d'une nymphe au milieu d'un bocage;* mais ce n'est pas même une beauté surannée. Dole

n'a jamais été belle; elle n'a même jamais été importante, et, malgré les dissertations des antiquaires, quelques médailles, quelques restes de pilastres, quelques traces de voies romaines et quelques vestiges d'arènes trouvés jadis dans ses environs, ne prouvent point que cette ville ait jamais occupé l'emplacement de *Didatium*, cité qui était peu considérable, quoique Ptolémée en fasse mention. Son antiquité est très-probable, mais il faut ajouter que jusqu'à présent on n'a pu retrouver de traces de l'ancien nom qu'elle portait. Son territoire est, d'ailleurs, un de ceux sur lesquels la sagacité des érudits peut facilement s'exercer : il est peu de villages où l'on ne trouve, en fouillant le sol, quelques débris antiques. De beaux établissemens de bienfaisance, une prison à laquelle on ne peut reprocher qu'une trop grande élégance, des promenades et des points de vue magnifiques, une importante fabrique de produits chimiques, donnent en peu de mots une idée de ses édifices, de sa position topographique et de son industrie.

Les savans franc-comtois qui, pour prouver l'antiquité de *Poligny*, prétendent que cette ville s'appela jadis *Polis-Solis*, cité du Soleil (1), ont hasardé une opinion que nous sommes loin d'adopter : la notice de l'Empire fait mention d'une résidence appelée *Castrum-Olinum*, dont la position s'accorde assez bien avec celle de ce chef-lieu de sous-préfecture. Elle fut, sous les Romains, habitée par le duc de la grande province Séquanaise, et sous les ducs de Bourgogne elle était la résidence d'été de ces princes. Elle s'élevait alors sur la montagne qui la domine aujourd'hui. Bâtie avec assez de régularité, elle doit sa propreté aux eaux courantes de plusieurs fontaines publiques; elle a donné naissance à quelques hommes célèbres dans leur temps : nous ne citerons que le chanoine Jean Molinet, qui

(1) Voyez l'Annuaire du Jura, par M. *Bruand*.

traduisit en prose le poème de la Rose; Jacques Coytier, qui fut le médecin de Louis XI et premier président de la cour des comptes; et le fameux Nicolas Rollin, chancelier de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les environs de cette ville sont riches en monumens antiques : deux pierres druidiques sont encore en vénération chez les paysans, qui se persuadent que chaque année, au moment de la messe de minuit, elles font une révolution sur elles-mêmes : de vastes constructions romaines dont on ignore la destination et que le peuple a surnommées *les chambrettes*, parce qu'on y voit encore les traces d'un grand nombre de salles, paraissent dignes de fixer l'attention et mériter qu'on y fasse des fouilles, autant qu'on en peut juger par une mosaïque que le comte de Caylus regardait comme un des plus beaux morceaux de ce genre, et qui cependant se trouve aujourd'hui cachée par quelques pieds de terre, dans un champ cultivé.

Le territoire de Poligny tire de ses vins blancs sa principale richesse; il est inutile de vanter les vignobles d'*Arbois*. Cette jolie ville, patrie du général Pichegru, conserve aussi des débris de constructions gauloises et romaines. Les ruines de son ancien château sont imposantes : le peuple se plaît à raconter les visites nocturnes qu'y font les esprits malins; suivant lui, la plus grande et la plus haute de ses tours noirâtres est souvent le séjour de la fée Mélusine. Ces antiques traditions auraient-elles pour origine le cruel acte de bienfaisance de Mahaut d'Arbois, comtesse de Bourgogne, qui, pendant une horrible famine, se trouvant dans l'impossibilité de nourrir la multitude de pauvres qui s'étaient réfugiés chez elle, les réunit dans une grange de son château, et les fit tous brûler?

A l'entrée d'une gorge étroite, arrosée par la petite rivière de la Furieuse et dominée par les ruines de plusieurs vieux châteaux, *Salins* dut son nom et sa prospérité à ses

sources salées déjà célèbres au VIe siècle, lorsque saint Sigismond, roi de Bourgogne, les céda au moines de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune. Ces religieux en exploitèrent le sel avec tant de zèle et d'intelligence, qu'en peu d'années il s'éleva près de leur habitation un bourg considérable. Telle fut l'origine de cette ville, qui produisit plusieurs littérateurs distingués, au nombre desquels il faut mettre Fenouillot de Falbaire, auteur de l'*Honnête Criminel* et des *Deux Avares*, et l'abbé d'Olivet, critique distingué. Elle a cependant la prétention de remonter jusqu'à l'époque celtique, et d'avoir entretenu des relations avec Rome dès le siècle d'Auguste.

Un horrible incendie, qui dura trois jours, la détruisit presque entièrement au mois de juillet 1825; l'hôpital et l'établissement des salines échappèrent seuls aux ravages des flammes : le premier, trop peu considérable pour servir d'asile aux déplorables victimes de cet affreux événement; le second, qui, malgré son importance, n'occupe qu'un petit nombre d'ouvriers, eussent été les seules ressources d'une population ruinée, qui, n'ayant plus d'habitation, demandait un asile et du pain, si la France entière, touchée d'une si grande infortune, ne se fût empressée de secourir ces malheureux incendiés. Les pertes en maisons et en mobilier furent estimées à 7 millions de francs. Des souscriptions ouvertes jusque dans les moindres hameaux produisirent une somme de plus de 2,000,000 qui ont servi à la réédification de cette ville. Elle offrit alors un spectacle qui peut faire préjuger de l'empressement avec lequel les classes les plus infimes de la population française recevraient les différens genres d'instruction qui leur conviennent, si l'on se hâtait de les leur offrir : les ouvriers s'assemblaient tous les soirs autour d'un ancien élève de l'École polytechnique, heureux de pouvoir leur enseigner, par la géométrie et la mécanique, les moyens les

plus économiques et les plus faciles de rebâtir leurs demeures (1).

Aujourd'hui Salins est plus beau qu'avant son désastre. Une grande rue, large de 14 mètres et bordée de trottoirs, traverse cette ville dans toute sa longueur; les places publiques sont ornées de fontaines simples, mais de bon goût, et les maisons sont bien bâties. Elle possède un collége communal, une bibliothèque publique de 4 à 5000 volumes, un théâtre et une prison. Toutes ses constructions sont renfermées dans une muraille; elle est défendue à l'ouest par le fort Saint-André, et à l'est par le fort Belin, qui couronnent tous deux une montagne élevée. En entrant dans la ville par le nord, on traverse le faubourg des Carmes, et par le sud celui de Saint-Maurice, qui furent tous deux épargnés par l'incendie de 1825.

Trois sources que l'on nomme puits alimentent les salines de cette ville, et l'eau salée qu'elles produisent porte le nom de *muire*. Ces puits, situés dans la direction du sud au nord, sur la droite de la Furieuse et au-dessous de son niveau, sont presque au centre de la ville. Chacun d'eux offre plusieurs sources d'eau douce et d'eau salée rapprochées les unes des autres, mais dont on a soin d'éviter le mélange. Les eaux salées sont à 80 pieds de profondeur. La quantité de sel que l'on en obtient annuellement par l'évaporation est évaluée à 40,000 quintaux.

Le territoire de *Lons-le-Saulnier* formait, au moyen âge, la plus grande partie du *Scoding* ou *Sco-d'In*, c'est-à-dire de la *contrée de l'Ain*, dont les habitans étaient connus, comme ils le sont encore, par leur bravoure. Ceux de la partie montagneuse qui s'élève à l'est de la ville passent principalement pour être actifs, industrieux; tandis que ceux de la partie

(1) Voyez les *Forces productives et commerciales de la France;* ouvrage dans lequel M. *Charles Dupin* rappelle le discours qu'il prononça à cette occasion, en ouvrant son cours au Conservatoire royal des arts et métiers.

occidentale ont la réputation d'être apathiques : ils préfèrent les travaux de l'agriculture à ceux de l'industrie. Lons-le-Saulnier, siége de la préfecture, date du IVe siècle, et doit aussi son origine à ses sources salées : son nom pourrait être traduit par *mesure de sel* (1). Il est au confluent des trois petites rivières de la Seille, de la Vallière et du Solman, dans une vallée agréable environnée de vignobles qui produisent d'excellens vins. L'église qui décore la place d'armes, le bel hospice où l'on soigne à la fois plus de 150 malades, et les immenses bâtimens de graduation d'où sortent annuellement 20,000 quintaux de sel, méritent seuls l'attention de ceux qui visitent cette ville, patrie du général Lecourbe, du poète lyrique Rouget de Lisle, auteur de *la Marseillaise*, et de Roux de Rochelle, auteur du poème des *Trois Ages*. Dans ses environs, on voit sur le territoire de la commune de *Révigny* des grottes curieuses, d'où l'on tire beaucoup de salpêtre. A deux lieues vers le nord, près du village de *Baume*, les sources de la Seille sortent des crevasses d'un rocher calcaire formant un affreux précipice. Ces sources sont d'imposantes masses d'eau, qui, dans les beaux jours du printemps, coulent encore au milieu des glaçons.

Dans les environs de *Saint-Amour*, ville de 3000 âmes, située près de la frontière occidentale du département, les habitans conservent plusieurs fêtes et cérémonies qui remontent à la plus haute antiquité : le soir du premier dimanche de carême, les coteaux brillent de mille feux produits par des torches allumées que portent de jeunes villageois qui parcourent la campagne ; cette soirée s'appelle la soirée des *Brandons :* c'est un reste des fêtes antiques célébrées en l'honneur de Cérès courant à la recherche de sa fille. Lorsqu'un père de famille a terminé ses jours, tous les parens du défunt se réunissent autour de

(1) Selon *Gollut*, auteur qui s'est beaucoup occupé de l'histoire de la Franche-Comté, le *long* est une mesure d'eau salée contenant 24 muids.

son cercueil, dans la principale salle de la maison; on y place une table chargée de mets; les femmes vont consoler la veuve, les hommes seuls prennent part au festin, et c'est le verre en main que l'on prononce l'oraison funèbre. Le bourg d'*Arinthod* est bâti sur les ruines d'un temple gaulois dédié à *Mars Segomon*, ainsi que le prouve la découverte d'une inscription en l'honneur de cette divinité, à laquelle les *Segoves*, l'un des peuples de la Bresse, dédiaient une partie des dépouilles de leurs ennemis. Près de *Condes*, sur les bords de l'Ain, les ruines de l'ancien château d'Oliferne couronnent une montagne presque inaccessible, la seule du Jura sur laquelle on rencontre quelques ours; il fut détruit au XVIe siècle par les Français, qui, irrités de sa longue résistance, massacrèrent tous ceux qui s'y étaient retirés. Les trois principales dames du château furent, dit-on, enfermées dans un tonneau garni de pointes de clous, et précipitées du haut de la montagne dans la rivière. Il est peu de paysans qui n'assurent les avoir rencontrées la nuit, ainsi que le seigneur d'Oliferne chassant avec sa cour dans les bois environnans.

Si nous voulions décrire les villes et les villages de l'arrondissement de Saint-Claude qui se font remarquer par leur industrie, nous n'oublierions pas *Septmoncel*, où l'on fabrique divers objets de tabletterie et des fromages, où plus de 1200 personnes sont occupées à la fabrication et à la taille des pierres fausses. Ce village, de 3000 habitans, fut entièrement détruit par un incendie, en 1826; mais de tels événemens laissent peu de traces au milieu d'une population laborieuse. Nous citerons *Château-des-Prés*, où l'on confectionne des chaises, des buffets, et divers autres meubles en sapin; le bourg de *Morez*, d'où sort tous les ans une grande quantité d'horloges, de pendules et de tournebroches, et *Bois-d'Amont*, qui façonne le bois en boîtes d'horloges, en seaux, en caisses et en échalas. Mais

un coup d'œil sur *Saint-Claude* complètera peut-être l'idée que nous voudrions pouvoir donner de l'industrie jurassienne.

Au commencement du IVe siècle, les deux frères Romain et Lupicin, qui figurent dans la légende, fondèrent sur le territoire de Saint-Claude une abbaye dont les domaines, accrus par les immenses donations des rois de France, des princes et de tous les fidèles, devinrent si importans que les abbés de ce monastère finirent par devenir seigneurs de tout le pays, propriétaires de toutes les terres, et maîtres de la vie de tous les habitans. Dans cette contrée, inhospitalière depuis que la population avait donné l'hospitalité à des moines qui venaient lui ravir jusqu'à la liberté, tout individu domicilié pendant une année était inscrit au nombre de leurs esclaves; en quelque lieu que ses biens se trouvassent, il était arraché à sa femme et à ses enfans, et vendu au profit de l'abbaye. Cette coutume monstrueuse, contre laquelle Voltaire s'était élevé, ne fut enfin entièrement abolie que sous Louis XVI. Saint-Claude s'appela d'abord *Condat*. Des ruines considérables trouvées dans ses environs portent à croire qu'au temps des Romains elle jouissait de quelque importance : elle prit ensuite, d'un de ses abbés, le nom de *Saint-Oyant*, puis celui qu'elle porte aujourd'hui, qu'elle quitta pendant la révolution pour celui de *Condat-Montagne*. En 1799, un terrible incendie la détruisit complètement en deux heures, mais une somme de 750,000 francs, accordée par le gouvernement consulaire, et de nombreuses collectes faites dans toute la France, contribuèrent à sa reconstruction sur un plan plus régulier que celui qu'on y remarquait précédemment. Elle est cachée au fond d'une vallée, circonscrite d'un côté par des montagnes couvertes de forêts, de l'autre par des cimes arides. On y compte 12 manufactures d'ouvrages au tour qui occupent plus de 500 ouvriers;

des fabriques d'horlogerie, d'instrumens de musique, de lacets, de clous, d'épingles, de tabatières, de chapelets et de jouets d'enfans; siége épiscopal, on y remarque un bel hôpital, un vaste collége et plusieurs autres établissemens utiles.

Le *département du Doubs,* comprenant la continuation des montagnes qui couvrent une partie de celui du Jura, se divise comme celui-ci en trois régions : la supérieure, la moyenne et l'inférieure. La première est hérissée de rochers calcaires dont les sommets, couverts de neige pendant sept à huit mois de l'année, sont presque dépourvus de végétation; mais leurs revers offrent au midi d'excellens pâturages et de belles vallées ombragées par des forêts de sapins; le blé n'y réussit pas plus que le seigle : l'orge et l'avoine y forment la base des cultures en céréales. Les habitations y sont éparses, et la population y a conservé la pureté des mœurs et l'hospitalité qui distinguent les montagnards. La région moyenne est sous l'influence d'une température plus douce que celle de la précédente. Le froment commence à s'y montrer, et quelques coteaux sont assez favorablement situés pour se couvrir de vignes. Les hauteurs les plus considérables s'y montrent couvertes de forêts de chênes et de hêtres mélangés de sapins; mais, vers leurs bases, ceux-ci disparaissent tout-à-fait. La région basse ou la plaine s'étend au pied de ces montagnes, à 300 mètres au-dessous de leurs sommets. C'est la partie la plus fertile, la plus riche en céréales et en vins, et la plus peuplée du département. La plupart des plateaux des deux autres régions sont couverts de marais qui semblent être les réservoirs naturels des principales rivières qui prennent leur source au pied de ces montagnes. Ces rivières sont : le Doubs, qui, avant de servir de limite entre la France et la Suisse, s'élance, de 80 pieds de hauteur, dans un abîme que la sonde n'a point encore pu mesurer; la Loue, qui, dès sa naissance,

met en mouvement plusieurs usines; le Dessoubre, renommé pour ses truites; le Lison, qui, près d'arroser un charmant vallon, s'échappe en une belle cascade, d'un antre creusé dans le roc. Au pied de ces montagnes, des lacs et des marais d'une grande étendue, de nombreuses tourbières exploitées, des excavations que leurs sinuosités transforment en labyrinthes souterrains; des grottes formant des glacières naturelles, une houillère et quelques sources minérales, nous arrêteraient trop long-temps si nous nous proposions de les examiner. Dans ce département, la culture est encore soumise aux anciennes routines qui laissent le tiers des terres en jachères; le système des prairies artificielles, en prenant de l'extension, augmenterait promptement le nombre des bestiaux. On y compte environ 25,000 chevaux, 127,000 bœufs et vaches, 110,000 moutons, 8000 ânes, 1500 mulets, 29,000 porcs et 12,000 chèvres (1).

Nous allons parcourir le département en commençant par l'arrondissement le plus méridional. La position de *Pontarlier*, sur le Doubs, à peu de distance d'un passage naturel qui communique de la France à la Suisse en traversant le Jura; passage connu des anciens, et que défend un fort bâti sur le mont Joux qui s'appela probablement

(1) La superficie du département se divise de la manière suivante :

Terres ensemencées annuellement	100,000 hectares.
Terres en jachères	40,000
Vignes	8,500
Vergers et jardins	5,800
Prairies naturelles	66,000
Prairies artificielles	11,000
Parcours communaux et pâtures sans culture	81,000
Forêts royales	6,500
Bois communaux	90,500
Bois de particuliers	23,900
Broussailles, marais, étangs, rivières, canaux.	20,600
Routes, montagnes, carrières, habitations	93,560
Total	547,360

Jovis, fait présumer que cette ville remonte à une époque très-reculée. D'Anville voulait que ce fût l'ancienne *Ariolica* de l'Itinéraire d'Antonin, et l'*Abiolica* de la Table théodosienne; mais Droz, écrivain érudit à qui l'on doit une histoire de la Franche-Comté, sa patrie, a prouvé que l'opinion du savant géographe était au moins hasardée. Les titres les plus anciens lui donnent les noms de *Pontalia* et de *Pons-Aelii*, de *Pons-Arleti* et de *Pons-Ariæ*. Incendiée en 1656, 1675, 1680, 1736 et 1754, elle est aujourd'hui bâtie avec régularité; on y voit un beau corps de caserne pour la cavalerie. On y a fondé depuis 1830 une halle au bled, une grande école primaire et un élégant hôtel de ville. Dans une des salles de ce dernier édifice, on a eu l'heureuse idée de placer les portraits des hommes célèbres nés dans l'arrondissement. Entourée d'une vieille muraille, elle n'est protégée que par le *fort de Joux*, sur la montagne du même nom, petite place de guerre qui a quelquefois servi de prison d'État : c'est dans ses murs que mourut le fameux Toussaint-Louverture. Le commerce que Pontarlier fait avec la Suisse, et l'industrie de ses habitans, ont, depuis quarante ans, doublé sa population. On y fabrique annuellement environ 90,000 litres d'extrait d'absinthe; elle renferme une belle forge de fer et d'acier, une fonderie de cuivre, et cinq tanneries. L'un des hommes marquans nés dans ses murs est le général d'Arson qui, au siége de Gibraltar, imagina l'emploi des batteries flottantes.

On compte dans l'arrondissement de Pontarlier dix-neuf usines, trois fabriques de cotonnades, deux papeteries et une verrerie. A *Touillon et Loutelet*, village à quatre lieues de Pontarlier, on remarque une source intermittente appelée la *Fontaine-Ronde*. Le canton de *Levier* a pour principale industrie la fabrication des fromages; on voit près de ce bourg un abîme dont l'ouverture est peu étendue, mais dont la cavité vaste et profonde paraît être une suite de grottes placées à différens étages. Les habitans des environs ont l'habitude de jeter dans cette cavité les animaux morts. En 1828, des bergers qui s'approchèrent de

l'ouverture entendirent les aboiemens d'un chien; chaque fois qu'on y jetait des pierres, ces aboiemens recommençaient. Quelques jeunes gens munis de flambeaux s'y firent descendre à l'aide de cordes et de paniers; parvenus à la profondeur de 150 pieds, ils aperçurent deux gros chiens, qui, tombés dans cette grotte depuis long-temps, y avaient fait des petits et se nourrissaient des animaux morts qu'on y jetait; une ouverture les conduisit à une seconde grotte dont le sol est à 100 pieds au-dessous de la première, et dans laquelle ils virent une sorte de puits étroit, dont ils ne purent trouver le fond à l'aide de la sonde.

Dans le canton de Mont-Benoît, qui fait partie de la *haute montagne*, on voit, sur le flanc d'un rocher à pic, un antre qui sert d'église au village de *Remonnot*, et auquel on ne parvient que par un escalier en bois suspendu à la montagne. Le village de *Mont-Benoît* est remarquable par la belle architecture de son église gothique qui faisait autrefois partie d'une importante abbaye.

Le territoire de *Besançon*, deux fois plus peuplé que le précédent, est proportionnellement plus industrieux encore. Cette ville est l'ancienne cité de *Vesuntio*, dont César fit une place d'armes dans son expédition contre Arioviste : circonstance qui prouve qu'elle était déjà considérable à l'époque de l'entrée de ce conquérant dans les Gaules. Dévastée par les Bourguignons au Ve siècle, par les Hongrois au Xe, elle fut toujours importante. Charlemagne la considérait comme l'une de ses principales places fortes; les ducs de Bourgogne y eurent leur cour de justice; au XIIe siècle, l'empereur Frédéric l'éleva au rang de cité impériale, titre qu'elle conserva jusqu'à l'époque de la réunion de la Franche-Comté à la France. Le Doubs la divise en deux parties inégales, dont la plus considérable est la ville haute, qu'il entoure presque entièrement, en figurant au pied de ses murailles,

comme le dit César, la forme d'un fer à cheval. Une citadelle, bâtie sur un roc inaccessible, domine la ville et ses environs : ce roc est le mont *Cœlius* des Romains; les deux quartiers communiquent par un pont de pierre dont les fondations sont romaines; sa plus belle promenade, tracée sur l'emplacement de l'antique Champ-de-Mars, se nomme encore le *Chamars*. L'un de ses plus beaux monumens est la *Porte-Noire*, arc de triomphe qui paraît avoir été érigé en l'honneur de Crispus César, fils de Constantin. Dans son enceinte, on voit aussi les restes d'un aqueduc, et hors de ses murs les ruines d'un amphithéâtre. Enfin, après dix-huit siècles, Besançon a conservé sa forme primitive : c'est une antique habillée à la moderne. Elle est une des villes de France les mieux bâties; elle est une de celles aussi dont les musées et la bibliothèque publique sont les plus riches : cette dernière renferme 80,000 volumes et de précieux manuscrits. Le musée Paris, qui fut donné par l'architecte Paris à sa ville natale, renferme des objets d'antiquité, des tableaux, des dessins et divers autres morceaux rares. Le musée d'histoire naturelle contient une collection riche et nombreuse. L'église cathédrale de Saint-Jean est un bel édifice dont la construction remonte au XIe siècle. On y remarque un beau tableau de la Résurrection par Vanloo, un saint Sébastien de Fra Bartolomeo, le maître de Raphaël; sur les côtés de l'autel principal deux anges en marbre blanc, exécutés à Rome par Breton, statuaire distingué de Besançon, et, dans une cavité au-dessous de l'orgue, le tombeau de Ferri-Carrondelet, monument remarquable. On admire aussi le superbe vaisseau de l'église de Sainte-Madeleine. Le palais de justice, construction du XVIe siècle, le théâtre et la grande caserne, ne doivent pas être passés sous silence. Besançon renferme 25,000 âmes, et près de 29,000 en réunissant à la population renfermée dans ses murs celle qui occupe la ban-

lieue. Cependant on ne comprend pas dans ce nombre les étrangers, les étudians et les militaires qui forment à peu près 7500 individus. Cette ville tient en activité de nombreuses fabriques ; elle est le centre d'une grande fabrication d'horlogerie qui occupe plus de 1800 ouvriers, et son commerce recevra un accroissement rapide lorsque le canal de Monsieur la traversera. Citer Suard et Moncey parmi les hommes célèbres auxquels elle a donné naissance, c'est prouver qu'elle a contribué à la gloire littéraire et militaire de la patrie.

Aux environs de Besançon, *Ornans*, ville de 3000 âmes, renferme sept tanneries estimées, une papeterie, une fabrique d'absinthe, deux fromageries qui fournissent au commerce pour 40,000 francs de fromage dit de Gruyère, un bel hospice civil et une bibliothèque publique : elle est la patrie de l'abbé Millot. Près de ses murs on voit les ruines d'un vieux château-fort. Aux portes de cette petite cité on cultive en grand des cerisiers dont le fruit sert à fabriquer un excellent kirsch-wasser. Le canton dont elle est le chef-lieu est rempli d'objets intéressans : ce sont les grottes de Beaumarchais, de Bonnevaux, de Mouthier et de Château-vieux, le puits de la Brême, gouffre qui, lorsque les rivières débordent, se remplit d'une eau limoneuse qui s'élance en bouillonnant et inonde le vallon qui l'environne ; enfin les cascades de Mouthier, dans la vallée d'Ornans, où elles sont formées par un ruisseau qui tombe d'un rocher nommé le Syratu. Dans le canton de *Boussières*, la grotte d'*Osselle* est célèbre par la longue suite de cavités qui la composent et qui ont plus de 1000 mètres de développement, et par la grande quantité d'ossemens fossiles qu'on y a découverts. A quatre lieues de Besançon, *Quingey*, sur la Loue, ville de 900 habitans, possède près de ses forges quelques vestiges d'un château-fort qui fut la résidence de Guillaume-le-Grand, comte de Bourgogne, en 1080, et le lieu de

naissance de Guy de Bourgogne, élu pape, à Cluny, en 1115, sous le nom de Calixte II.

En suivant les bords du Doubs pendant l'espace d'environ sept lieues, on aperçoit sur sa rive droite cinq montagnes formant un groupe : c'est à leurs pieds, c'est à l'extrémité d'une vaste prairie entourée par le Doubs, c'est sur la ligne du canal de jonction que se trouve la petite ville de *Baume-les-Dames*, que l'on regarde comme fort ancienne, et qui dut son surnom à une abbaye de chanoinesses dont l'abbesse avait cinq grands officiers gentilshommes. Les colonnes du maître-autel de l'église de ce couve t ornent maintenant l'édifice du Panthéon à Paris. C'est dans cette ville, chef-lieu de sous-préfecture, que naquit le médecin Le Clerc, auteur d'une Histoire de Russie.

Au confluent du Doubs et du Dessoubre, on voit, à l'extrémité d'un vallon formé par des coteaux tapissés de vignes, adossés à des montagnes couvertes de forêts, la petite ville de *Saint-Hippolyte*, dans laquelle existe encore la chapelle où l'on conservait anciennement le saint-suaire qui reçoit à Turin les baisers des fidèles. Saint-Hippolyte possède quatre fromageries et une belle manufacture d'objets de quincaillerie; mais un grand nombre d'usines situées dans la vallée attestent, par la fumée noire qui s'en élève jour et nuit, leur importance et leur activité. Sur le territoire de cette commune il existe une grotte curieuse appelée le Château de la Roche : elle a 80 pieds de hauteur, et perce horizontalement un rocher très-élevé, coupé à pic. Le nom qu'elle porte lui vient d'un ancien château qui fut construit à l'entrée, et que les guerres du XVIe siècle détruisirent. Les ruines qui en restent sont dignes d'exciter la curiosité par l'effet pittoresque qu'elles présentent. Nous sommes dans l'arrondissement de *Montbelliard*, ancienne capitale d'une principauté, mais qui n'a rien perdu de son

importance en devenant une sous-préfecture. Elle est bien bâtie, arrosée par plusieurs fontaines, et dominée par un château qui servait de résidence à ses princes et qui sert aujourd'hui de caserne de gendarmerie et de maison d'arrêt : une partie de l'édifice renferme les archives de l'ancienne principauté, parmi lesquelles se trouvent plusieurs chartes du XIIe siècle. Le bâtiment des halles et l'église de Saint-Martin, dont le plafond, long de 80 pieds et large de 50, se soutient sans colonnes, sont les seuls édifices remarquables de cette ville, qui s'enrichit par son commerce avec la Suisse et par sa fabrication d'horlogerie fine, sa belle filature de coton, et ses nombreuses tanneries dont les produits réunis représentent une valeur annuelle de 1,200,000 francs. Cet arrondissement, qui comprend une partie de la *plaine*, ainsi que de la *haute* et de la *moyenne montagne*, renferme des champs bien cultivés, des usines, des filatures et de nombreuses fromageries. *Audincourt* est un village dont les 1000 habitans doivent leur aisance aux forges, à la manufacture de fer-blanc, à la filature de coton, et à la fabrique de percales qu'il renferme. Celui de *Mandeure* occupe une partie de l'emplacement de la cité romaine d'*Epamanduorum :* on y voit les restes d'un théâtre qui doit remonter au IIIe siècle, et l'on y trouve d'antiques constructions et des médailles.

Quelques rameaux du Jura et des Vosges forment au midi et à l'occident la région montagneuse du *Haut-Rhin.* Les Vosges projettent d'assez hautes sommités que leur forme arrondie a fait appeler *ballons;* de ces plus importantes cimes, on aperçoit le *ballon d'Alsace* et celui de *Guebwiller* qui a 1433 mètres de hauteur. La partie orientale, bornée par le fleuve, arrosée par l'Ill, la Birse, quelques autres petites rivières et le canal de Monsieur, est une longue plaine. Dans les deux régions se trouvent des forêts, des vignes et des champs fertiles; dans les deux ré-

gions l'agriculture est arrivée à un grand degré d'avancement. Partout de superbes prairies artificielles offrent une nourriture abondante aux bestiaux; partout de riches vergers produisent d'excellens fruits; partout enfin on cultive le merisier dont le fruit sert à fabriquer un kirsch-wasser estimé. Le nombre de chevaux et de bêtes à cornes répond à la richesse de la culture; cependant le territoire ne nourrit pas assez de moutons et ne produit pas assez d'avoine et de blé pour la consommation locale. C'est donc en grande partie aux usines qu'alimentent ses mines de cuivre, de fer et de plomb, ses forêts et ses houillères, et aux fabriques de tissus de laine et de coton, que le *département* doit son importance et sa prospérité.

Un roc au pied des Vosges servit, à l'époque du régime féodal, de base à un vieux château, que sa position a fait appeler *Bel-Fort;* une petite ville du même nom, mais que l'on prononce et que l'on écrit aussi *Béfort*, s'éleva à la base de ce roc. La vieille forteresse subsiste encore, mais le rocher qu'elle domine offre de si grands avantages comme position militaire, que Vauban, en 1688, l'entoura de fortifications. La ville est bien bâtie; quelques unes de ses rues sont larges et tirées au cordeau; ses casernes sont belles; on y respire un air pur; la Savoureuse, qui coule au pied de ses murs, sert de moteur à de nombreuses usines; la situation de Béfort à la jonction de six grandes routes y favorise les transactions commerciales.

Le même arrondissement comprend plusieurs localités industrieuses. *Massevaux* ou *Masmunster*, ville de 3000 habitans, renferme une importante filature de coton. *Cernay*, qui compte 2000 âmes de plus, possède aussi des filatures, ainsi que des fonderies et des manufactures de toiles peintes.

La population et l'industrie d'*Altkirch* sont peu importantes; nous n'en parlons que parce que cette ville est le

chef-lieu d'une sous-préfecture. *Huningue*, sur la rive gauche du Rhin, était en 1814 une jolie place de guerre fortifiée par Vauban et peuplée de 7700 habitans : aujourd'hui elle en renferme à peine 1000. L'invasion de 1815 est la seule cause de sa ruine. Elle fut le théâtre d'une des glorieuses scènes de courage qui ont signalé cette désastreuse époque de notre histoire. Bloquée par 25,000 Autrichiens, et défendue par 140 hommes sous les ordres du général Barbanègre, ce ne fut qu'après douze jours de tranchée, ce ne fut qu'après avoir perdu la moitié de ses défenseurs, qu'elle capitula avec tous les honneurs de la guerre. Quel fut l'étonnement du vainqueur, lorsqu'il vit défiler cette poignée de braves composée de 50 hommes valides et d'une trentaine de blessés! Maître de la ville, il s'empressa d'en détruire les fortifications, et n'épargna pas même le tombeau érigé en 1803 au général Abatucci, comme s'il eût voulu se venger sur les morts de la noble résistance de quelques vivans.

Mulhausen ou *Mulhouse* est le centre de la fabrication du Haut-Rhin : on y comptait, au commencement de 1828, 13 filatures de coton et de laine, 11 fabriques de draps, 17 de mousselines et de cotonnades, 15 de toiles peintes, des fabriques de maroquins, des tanneries et des fonderies. Elle renferme 15,000 âmes, indépendamment de 6 à 7000 ouvriers employés dans ses ateliers et qui habitent hors de son enceinte. Elle se divise en vieille et en nouvelle ville : la première est bâtie sur une île formée par la rivière de l'Ill et le canal de Neuf-Brisach ; elle se compose de rues irrégulières, mais larges, bien pavées, propres, garnies de jolies maisons ; elle est ornée de beaux édifices, dont les plus remarquables sont l'hôtel de ville et l'église réformée. La seconde, au sud-est de la première, s'étend de la droite de l'Ill au canal de Monsieur ; ses rues sont tirées au cordeau et bordées de trottoirs ; une belle place,

entourée de portiques et décorée du palais de l'Industrie, en occupe le centre. Mulhouse est la patrie du mathématicien Lambert, dont on a donné le nom à une petite place de la vieille ville qui est décorée d'une colonne érigée en son honneur.

Dans l'arrondissement de Colmar, nous pourrions citer 7 à 8 petites villes importantes par leurs fabriques : *Kaiserberg*, entourée de murailles et bien bâtie, jadis ville impériale; *Ribauvillé*, où l'on voit encore les ruines de l'ancien château de Ribeaupierre; *Munster*, qui fait un bon commerce de toiles peintes et de kirsch-wasser; *Rouffach*, dominée par le château d'Isenbourg qu'habitèrent plusieurs de nos rois de la première race; *Soultz*, qui fabrique spécialement des rubans de soie; *Guebwiller*, qui, outre des filatures et des fabriques de cotonnades, possède une raffinerie de sucre et fabrique des clous et des étrilles; et *Sainte-Marie-aux-Mines*, entourée de gisemens métalliques dont un seul est exploité. A l'exception de cette dernière qui renferme 9000 habitans, et Ribauvillé 6000, toutes les villes que nous venons de nommer n'ont que 3000 à 4000 âmes. *Neuf-Brisach*, bâtie par Louis XIV et fortifiée par Vauban, n'est importante que comme place de guerre : sa population est à peine de 2000 individus; elle n'offre à l'extérieur qu'un octogone régulier de bastions qui cache les maisons, parce que celles-ci sont peu élevées et toutes de la même hauteur. Le même nombre d'habitans se trouve à *Ensisheim*, jolie ville entourée de murailles et de fossés. Son principal édifice est l'ancien collége des jésuites, transformé en maison centrale de détention dans laquelle on entasse jusqu'à 850 individus.

L'opinion la plus accréditée chez les antiquaires place la cité gauloise d'*Argentuaria*, dont parle Ptolémée, à une demi-lieue de *Colmar;* elle ajoute même que de ses ruines les Romains bâtirent la forteresse de *Columbaria* que dé-

truisit Attila. Un savant (1) a fixé l'emplacement d'Argentuaria au village d'*Harbourg* où il a retrouvé l'enceinte d'un *castrum.* Mais rien, dans Colmar même, ne rappelle l'époque de la domination romaine. Elle n'était qu'un hameau sous le règne de Charlemagne; ce n'est qu'en 1220 que l'empereur Frédéric II l'entoura de murailles et l'érigea en cité. En 1552 seulement, elle reçut le titre d'impériale. Bien que sa population n'ait jamais été plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui, elle tient depuis long-temps un rang important parmi les villes les plus riches de l'ancienne Alsace. Il y a 40 ans, ses revenus s'élevaient à plus de 100,000 livres; ils sont plus que doublés aujourd'hui. C'est le siége d'une cour royale ; sa construction est aussi belle que sa position est avantageuse et pittoresque. L'église des Dominicains est le plus beau de ses anciens édifices, et sa bibliothèque publique est l'une des plus importantes du royaume : elle renferme plus de 60,000 volumes. Martin Schœn, le plus ancien graveur sur métaux, Rewbell, l'un des membres du Directoire, et les deux frères Pfeffel, l'un historien et l'autre poète, naquirent dans cette ville.

Borné, comme le précédent, à l'orient par le cours du Rhin, à l'occident par une partie de la chaîne des Vosges, le *département du Bas-Rhin* est couvert de coteaux, de forêts, de prairies et de terres de la plus grande richesse. Aux trésors de l'agriculture et de quelques mines, il joint ceux d'une industrie variée, et met à profit les avantages que lui offrent un grand nombre de routes et de cours d'eau navigables; en un mot, il possède tant d'élémens de prospérité qu'il est, de tous les départemens de France, celui qui offre l'accroissement le plus rapide dans la population.

(1) M. *Ch. de Golbéry :* Journal de la Société des sciences et arts du Bas-Rhin, N° II, pag. 28. — 1828.

La première ville que l'on traverse en quittant le territoire de Colmar et en suivant le cours de l'Ill, est *Schelestad*. Les Vosges, que l'on voit sur la gauche, les vieux châteaux en ruines qui s'élèvent çà et là sur quelques uns de leurs sommets; les vignobles qui dominent une multitude de riches villages; les forêts qui s'étendent sur la droite de la rivière; les belles prairies qui bordent sa rive gauche, forment un magnifique paysage. Ce chef-lieu de sous-préfecture était jadis la troisième des dix villes impériales de l'Alsace. Son antiquité est incontestable: elle était sous les Romains l'une des plus importantes cités des *Tribocci*, et portait le nom d'*Elcebus*, dont on retrouve la trace dans le petit village d'*Ell*, que l'on voit à peu de distance de ses murs. Sous les Carlovingiens elle était considérable, puisque Charlemagne y célébra la fête de Noël en 776, et que Charles-le-Gros y faisait quelquefois sa résidence. C'est du Xe siècle que date sa décadence; au XIIIe, elle se releva; mais elle eut encore beaucoup à souffrir pendant la guerre de 30 ans, et jusqu'à la réunion de l'Alsace à la France. Depuis cette époque elle n'a cessé de prospérer: en 1802, sa population n'était que de 5000 habitans, aujourd'hui elle est presque doublée. Elle est généralement mal bâtie, et la population y est resserrée dans un trop petit espace. Du haut de ses fortifications, qui forment un octogone presque régulier, on jouit d'une vue magnifique. C'est à Schelestad que fut inventée la manière de vernisser la faïence, et que naquit Martin Bucer, l'un des plus habiles théologiens qui aient servi la cause du protestantisme.

Les villes les plus importantes du territoire de Schelestad sont: *Barr*, bâtie avec régularité depuis le désastre qu'elle éprouva en 1794 par l'explosion de son arsenal, cité peuplée de 4500 habitans, et située dans un joli vallon entouré de vignobles; *Ober-Nay* ou *Ober-Enheim*, égale en

population à la précédente, au pied du mont Holenbourg, célèbre autrefois par le monastère de Sainte-Odile, dont on aperçoit de loin les ruines majestueuses ; *Rosheim*, ville de 4000 âmes, qui ne consiste qu'en une seule rue, et qui fut jadis libre et impériale. Après ces cités toutes industrieuses, nous devons mentionner *Klingenthal*, village agréablement situé au pied de collines couvertes de sapins, et important par sa manufacture royale d'armes blanches, où l'on fabrique des damas qui rivalisent avec ceux de Syrie.

Laissons sur notre gauche *Mutzig* et *Molsheim* ou *Moltzen*, deux petites villes de 3000 âmes dont la première est connue par ses armes à feu, et la seconde par son excellente quincaillerie, ses papeteries et ses tisseranderies. Dirigeons-nous, en admirant sa légèreté, vers la flèche de la cathédrale de *Strasbourg*, haute de 437 pieds. Empressons-nous d'aller admirer ce chef-d'œuvre d'architecture gothique, et l'horloge qui décore son intérieur, machine dont l'étonnante complication représente le mouvement de notre système planétaire et des constellations. Strasbourg, dans laquelle on entre par sept portes, est entourée de fortifications et défendue par une citadelle qui fut construite par Vauban. Elle est traversée par l'Ill, que l'on y passe sur plusieurs ponts de bois. Après la cathédrale, le plus bel édifice est le château royal, où réside l'évêque. Le palais de justice, l'hôtel de ville, celui de la préfecture et la nouvelle salle de spectacle ne sont pas indignes de cet important chef-lieu. L'église de Saint-Thomas, bâtie au VIIe siècle, renferme plusieurs beaux mausolées, dont le plus remarquable, sculpté par Pigalle, est celui du maréchal de Saxe. L'arsenal, bâtiment d'une belle étendue, les casernes et les fonderies de canons sont tels qu'on s'attend à les voir dans une place de guerre de première classe. L'académie protestante est l'une des plus célèbres de France, et peut rivaliser

pour l'enseignement avec quelques unes des plus importantes de l'Allemagne ; elle possède un beau cabinet de physique, une galerie d'anatomie comparée, classée dans le meilleur ordre, un laboratoire de chimie, un riche musée d'histoire naturelle. Chacune des facultés de l'académie a sa bibliothèque ; mais la ville en possède deux autres : celle de l'Observatoire, qui renferme une collection d'antiquités, et celle qui est ouverte au public et qui contient 55,000 volumes ; l'épée de Kléber et le poignard de son assassin sont déposés dans cette dernière.

Les arts, les sciences et les lettres sont cultivés depuis si long-temps à Strasbourg, qu'il n'est point étonnant que le nombre de savans et de littérateurs distingués que cette ville a produits soit considérable. Parmi les modernes qui se sont illustrés, la gloire militaire nous montre Kléber et Kellermann; les sciences physiques, Ramond; les arts du dessin, Weyler, dont on a de belles peintures sur émail, et Manlich, dont les tableaux de genre sont recherchés ; l'humanité reconnaissante, le vertueux pasteur Oberlin. Si nous n'entrons dans aucun détail sur les sociétés savantes de Strasbourg, ce n'est point qu'elles ne méritent des éloges pour leur zèle et leurs lumières. Quant aux établissemens de bienfaisance, ils sont tenus avec un soin tout particulier ; l'hospice civil surtout est remarquable sous ce rapport : ses revenus s'élèvent à 550,000 fr. auxquels la ville ajoute 60,000 francs de subsides. La population moyenne de cet établissement est de 500 individus, auxquels il faut ajouter environ 540 pensionnaires. La prison civile offre depuis long-temps une organisation qui déjà devrait être imitée dans toute la France, surtout pour la réussite complète que l'on obtient dans l'amélioration morale des prisonniers.

En sortant de la ville, dans la direction du nord-est, le premier objet qui attire l'attention est l'île de *Robertsau*,

entourée par l'Ill et le Rhin. On y remarque de charmantes maisons de campagne, un joli village et plusieurs usines. Dans tous les environs on ne peut faire un pas sans apercevoir des établissemens industriels; mais ici l'agréable est réuni à l'utile; le terrain présente l'aspect du plus beau jardin anglais. Près de la ville, et sur le côté opposé, s'élève, au milieu de l'espace réservé aux manœuvres de l'artillerie, un obélisque en l'honneur de Kléber. Derrière la citadelle, et dans l'île située en face du village de Kehl, un autre obélisque est consacré à la mémoire de Desaix. Cette île est préférée par les Strasbourgeois à leurs plus belles promenades.

L'origine de Strasbourg est fort incertaine. Cependant le nom d'*Argentoratum*, par lequel Ptolémée la désigne le premier, et dont la racine est celtique, prouve qu'elle existait avant la conquête de César. Drusus en fit une forteresse considérable; la notice de l'Empire nous apprend qu'elle était célèbre par ses manufactures d'armes. A l'époque de Julien, qui défit sous ses murs les Allemands et fit prisonnier leur roi Chrodomaire, elle devint un passage très-fréquenté pour communiquer de la Gaule à la Germanie : c'est ce qui lui valut, au Ve siècle, le nom de *Strata-Burgus*, originaire de celui qu'elle porte.

Ce n'est pas dans les villes que l'on peut juger le costume national du peuple, où il tend toujours à se rapprocher de celui de la bourgeoisie. Dans les villages qui se succèdent jusqu'à Haguenau, les paysans et les paysannes qui sortent le dimanche de la messe ou du prêche, se montrent dans toute leur élégante parure. L'habit noir carré et ouvert des hommes laisse voir une veste rouge à boutons dorés; de grandes bottes molles ou de longues guêtres s'élèvent jusqu'à la jarretière d'une culotte de ratine noire; un large chapeau complète cet habillement. Celui des femmes est beaucoup plus riche et plus gracieux : un grand chapeau

de paille à forme basse couvre leur chevelure, dont les tresses flottantes, terminées par des nœuds de ruban, sont un emblème de la virginité; les femmes mariées n'ont pas le droit d'en porter. Au chapeau souvent elles substituent de longues flèches d'or qui retiennent leurs tresses relevées en forme de couronne. Une cravate de soie noire retombe sur leur poitrine. Un corset dont le devant est chargé d'ornemens en or et de rubans; de larges manches d'une toile blanche et fine, retenues au poignet, où elles se terminent par une manchette plissée, se rattachent à une jupe de serge verte bordée d'un large ruban rouge, et qui laisse voir à moitié une jambe fine chaussée d'un bas blanc bien tiré et un pied maintenu par une boucle d'argent dans un soulier à haut talon.

Haguenau, qui compte près de 10,000 habitans et plusieurs fabriques, fut fondée par Frédéric Barberousse, et fut comprise parmi les villes impériales de l'Alsace. Les terres sablonneuses de ses environs produisent une grande quantité de garance dont elle expédie chaque année pour la France et l'Angleterre plus de deux millions de kilogrammes. Elle renferme des tanneries, des brasseries, des faïenceries, une savonnerie, quatre corderies, une filature de coton, une fabrique de percale, deux de draps et de siamoise, deux de goudron, six moulins à huile et des moulins à garance.

Une courte excursion vers la base des Vosges nous fera voir, sur les dernières pentes de cette chaîne, la petite ville de *Saverne*, assez bien bâtie dans un pays fertile en vins. Elle est dominée à l'ouest par la côte qui porte son nom, et au sud-ouest par les ruines du Haut-Barr, château du XIIe siècle. Son origine romaine est incontestable : elle tire son nom de *Tabernæ*, réunion d'hôtelleries qui se trouvaient sur l'emplacement qu'elle occupe et qui servaient de lieu d'étapes entre Strasbourg et Metz. *Bouxwiller*, où l'on

voit aussi un beau château gothique entouré de jolies promenades, est une ville industrieuse de 4000 âmes, située au pied des montagnes. On exploite dans son voisinage des terrains riches en sulfate de fer.

L'arrondissement le plus septentrional du Bas-Rhin, qui termine la France à la Bavière rhénane, renferme quelques lieux importans : *Soultz-sous-Forêts*, peuplé de 2000 habitans, l'est par ses vins, estimés les meilleurs du département, par ses terrains imprégnés de bitume et recélant des veines de houille, mais surtout par la source salée qu'on y exploite. *Seltz*, ville un peu plus peuplée que la précédente, possède une source minérale gazeuse bien connue, dont tous les ans on expédie pour Paris plus de 30,000 cruchons de grès. *Niederbrun*, ou mieux *Niederbronn*, est un bourg de 2600 âmes, connu pour ses établissemens de bains et pour ses usines où l'on fabrique des essieux en fer, ainsi que divers objets pour le service de l'artillerie, différentes pièces de mécaniques et de la poterie en fonte. *Weissembourg* ou *Wissembourg*, sur la Lauter, n'a d'importance que par sa situation sur notre frontière du nord et par son rang de chef-lieu de sous-préfecture. Ses lignes de fortifications sont célèbres dans les guerres qui se sont succédé depuis Louis XIV jusqu'en 1815. On la croit une des plus anciennes cités des *Sebusiani*. Son industrie se réduit à des tanneries et à des fabriques de toiles et de faïence; cependant son commerce n'a cessé de prospérer depuis la réunion de l'Alsace à la France, et sa population, qui n'était que de 1700 habitans, a presque quadruplé.

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME.

Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Cinquième section. — Région septentrionale.

La région que nous allons parcourir, comprenant vingt et un départemens formés des anciennes provinces de la Lorraine, de la Champagne, de l'Ile-de-France, de la Normandie, de la Picardie, de la Flandre et de l'Artois, est la plus riche, la plus éclairée et la plus populeuse : elle compte près de 1640 habitans par lieue carrée. C'est la plus importante par l'étendue de ses forêts, le nombre de ses chevaux, l'industrie de ses habitans et la somme de ses revenus.

Le *département de la Moselle* confine au nord avec les possessions de la Bavière, de la Prusse et des Pays-Bas. Il occupe, de l'est à l'ouest, une longueur de 39 lieues : c'est juste trois fois sa plus grande largeur du nord au sud. Son territoire, inégal et boisé, produit deux fois plus de blé qu'il n'en consomme; il est riche en chevaux, qui seraient d'une grande ressource pour notre cavalerie légère, si leur race était améliorée. Il nourrit beaucoup de bestiaux, quoiqu'ils y soient en nombre insuffisant : il est surtout pauvre en bêtes à laine. L'abondance de ses bois, qui lui offrent les moyens d'entretenir un grand nombre d'usines, et de tirer un bon parti de ses mines de fer; l'étendue de ses routes, l'importance de ses voies navigables, l'aptitude au travail que l'on remarque chez ses habitans de toutes les classes, cultivateurs, manufacturiers ou commerçans, sont ses principales causes de prospérité. L'agriculture y est généralement plus avancée que dans le reste de la France : le paysan

messin, aussi infatigable dans ses travaux qu'il est brave à la guerre, abandonne volontiers les vieilles routines de la culture; il remplace les jachères par les prairies artificielles; il obtient de son sol une grande variété de produits; il multiplie les pépinières; il soigne avec intelligence les arbres fruitiers, et si les vignes qu'il cultive, particulièrement sur la rive gauche de la Moselle, produisent peu de vins de bonne qualité, c'est que ce genre de culture est pour le pays une branche de commerce dont l'exportation n'est pas favorisée, et qui mérite peu que le petit propriétaire remplace les ceps de grosse race lorraine par ceux des crus estimés de la Bourgogne.

A l'extrémité orientale du département, au bas du versant occidental des Vosges, *Bitche*, ville de 2700 âmes, entoure une forteresse située sur la cime d'un rocher de grès rouge, et à laquelle on monte par une pente rapide : en 1793, les Prussiens tentèrent vainement de s'emparer par surprise de cette forteresse, qui passe avec raison pour imprenable. C'est un chef-d'œuvre dans son ensemble comme dans ses parties; l'intérieur du rocher est entièrement voûté et casematé; elle est armée de 80 canons de tous calibres; 1000 hommes suffisent pour la défendre. On y voit un puits taillé dans le roc jusqu'à la profondeur de 80 mètres, à l'épreuve de la bombe. La ville a un hôpital, une petite caserne et trois promenades. Elle est traversée par deux rues principales, et entourée d'un mur crénelé, percé de trois portes.

L'arrondissement de Bitche comprend plusieurs établissemens d'industrie que nous ne devons pas passer sous silence : les forges de *Mouterhausen* occupent 400 ouvriers; les deux verreries de *Maisenthal* et de *Goetzenbruck*, situées dans de charmantes vallées boisées, livrent annuellement au commerce pour environ 200,000 francs de verres de montres et de pendules; celle de Saint-Louis, dans le hameau de

Münsthal, fabrique des cristaux pour une valeur trois fois plus considérable.

Sarralbe, qui tire son nom de sa situation au confluent de l'Albe et de la Sarre, et qui renferme 3300 habitans, a, dans ses environs, une saline dont l'exploitation fournit annuellement au commerce 20,000 quintaux de sel. En remontant la Sarre, on voit, à la jonction de cette rivière et de la Blise, *Sarreguemines*, dont l'ancien nom allemand, *gemunde*, signifie *embouchure*. En 1790, sa population n'était que des deux tiers de ce qu'elle est aujourd'hui. Ses faïences rouges, d'un usage très-répandu, les tabatières de pâte de carton fabriquées dans ses environs, sont les principaux alimens de son commerce : la vente de ces dernières forme un produit annuel de près de 800,000 francs. La ville, assez bien bâtie, est traversée dans sa longueur par une large rue qui aboutit au pont sur la Sarre. Cette route nous conduira vers *Forbach*, bourg de 3000 âmes, où campa Charles-Quint lorsqu'il se disposait, en 1552, à compromettre sa gloire militaire devant les remparts de Metz. C'est dans ce bourg situé au bas d'une colline, dans une plaine délicieuse, qu'est établi le premier bureau de douanes.

Bouzonville, peuplée de 2000 âmes, est le plus considérable de tous les lieux industriels que l'on traverse ou que l'on aperçoive avant d'arriver aux portes de *Thionville*. Cette jolie cité, dont l'origine ne paraît pas remonter au-delà du VIIIe siècle; cette place de guerre de troisième classe, dont une partie des remparts fut construite par les Espagnols, sur lesquels Condé la prit après avoir gagné la bataille de Rocroy, ne renferme aucun monument remarquable, si ce n'est un beau manége couvert, dont on admire la charpente; son pont de bois, que tous les ouvrages de géographie, tant anciens que modernes, citent comme une merveille, n'a pour compenser sa laideur que l'avantage de

pouvoir être démonté promptement. En descendant la Moselle, on aperçoit à deux lieues de Thionville, sur la rive gauche de la rivière, le village de *Cattenom*, dont la foire aux bestiaux est la plus importante du pays; à deux lieues plus loin on entre dans la petite ville de *Sierck*, bâtie sur le bord de la Moselle, au pied d'un roc couronné par un château-fort. Elle a plusieurs tanneries importantes; elle exploite une roche de quarzite ferrugineux dont on fait pour Metz et pour Nancy un excellent pavé; c'est l'entrepôt des quincailleries et des passementeries du duché de Berg, des soieries de Crevelt, des aiguilles d'Aix-la-Chapelle, des cuivres de Stolberg et des fontes du Rhin : les recettes annuelles de ce bureau de douanes s'élèvent à un million 300,000 francs.

A l'occident de Sierck, et comme celle-ci à une demi-lieue de la frontière, *Longwy*, qui compte à peine 3000 âmes, se divise en haute et basse ville. La première, construite sur un roc, a été fortifiée par Vauban. Dans la seconde on voyait jadis une forteresse sur l'emplacement de laquelle on a souvent trouvé des médailles romaines. La place publique est grande et régulière; l'hôtel de ville et l'hôpital sont ses principaux édifices. En 1815 un corps d'armée de 18,000 Prussiens ne put entrer dans cette place qu'après avoir perdu 3000 hommes, et lancé 3000 projectiles : sa garnison n'était cependant que de 200 soldats. On a lieu de croire que Longwy, qui dans le moyen âge portait le nom de *Longus-Vicus*, occupe aujourd'hui l'emplacement d'un camp romain. Cette petite ville, connue par son lard et ses jambons, est beaucoup plus importante que *Briey*, son chef-lieu, assemblage de rues étroites situées sur le penchant d'un coteau rapide et dominant un joli vallon resserré par des bois et arrosé par la petite rivière du Woigot.

Nous ne suivrons pas la route la plus fréquentée qui

conduit de Briey à l'ancienne capitale du pays Messin. Pour avoir une idée favorable de cette dernière, il faut descendre dans son beau bassin par le chemin tracé en zig-zag depuis le plus haut plateau de ses environs jusqu'au joli village de *Rozerieulles*, qui se cache dans une petite gorge décorée de vergers et de vignes. De l'extrémité de cette côte on aperçoit la Moselle coulant au milieu de belles prairies avant de se partager en plusieurs bras qui rendent plus redoutables les imposantes fortifications de la place. Un édifice d'une éclatante blancheur, et d'une architecture qui gagne dans l'éloignement ce qu'elle perd à être vue de près, élève sa masse quadrangulaire près des beaux arbres de l'esplanade : c'est le palais de justice situé sur la plus belle promenade de la ville, et qui, par les points de vue qui l'environnent, ne craint la comparaison avec aucune de celles que nous avons justement vantées. A la gauche du spectateur, la cathédrale, dont la teinte noire ressort sur la nuance générale des autres constructions, élance, à 373 pieds dans les airs, sa flèche légère et hardie, entourée d'autres flèches taillées à jour en forme d'obélisques. Aperçue de loin, on ne se doute point du singulier contraste de sa belle architecture gothique avec son lourd portail moderne; mais on conçoit par son élévation la beauté qui distingue sa nef de 363 pieds de longueur sur 73 de largeur. Ce monument fut commencé en 1064. Lorsque l'on sonne sa grosse cloche, appelée la *Mutte*, le clocher, la grande et les petites flèches éprouvent un balancement sensible.

Près du village de *Longeville*, où les eaux de la Moselle, retenues par une digue, tombent en une large cascade, on aperçoit au bas de la côte que l'on vient de quitter, le joli village d'*Ars-sur-Moselle* qui renferme deux papeteries, une fabrique de velours, et une manufacture de draps pour l'habillement des troupes. Son nom, dérivé du latin *arx*,

indique l'emplacement d'une forteresse romaine; mais un peu plus loin les restes d'un aqueduc antique frappent les regards : les piliers qui s'élèvent dans les vignes et qui forment des écueils au milieu de la rivière se continuent sur la rive droite en majestueuses arcades, au village de *Jouy*, dont les habitans donnent à cette construction le nom de *Pont-du-Diable*. Cet aqueduc, attribué à Drusus, alimentait les bains et la naumachie de *Divodurum*, cité des *Mediomatrici*, que la notice de l'empire désigne sous le nom de *Metis*, origine de celui de *Metz*. Une belle baignoire antique en porphyre rouge, beaucoup plus grande qu'aucune de celles du musée du Louvre (1), se conserve dans la cathédrale où elle sert de fonts baptismaux. Lorsque l'on construisit la citadelle, on découvrit plusieurs tombeaux romains que l'on enfouit au milieu du massif de ses épaisses murailles : dans ces dernières années, en détruisant, pour agrandir la promenade, ce qui restait de cette forteresse devenue inutile, on retrouva ces tombeaux, et, le croira-t-on! l'autorité les laissa enfouir de nouveau. Plusieurs fûts de colonnes en granite qui servent de bornes, sont les débris des somptueux édifices que Metz a vu détruire par la main du temps et par les révolutions. Ausone, dans des vers que l'on a gravés sous le péristyle de son bel hôtel de ville, fait un éloge pompeux de cette ancienne cité.

Metz fut la capitale de l'Austrasie, dont Thierry fut le premier roi; Louis-le-Débonnaire y mourut en 840, et l'église de Saint-Arnoult, alors dans un faubourg et maintenant dans la ville, reçut les cendres de ce malheureux prince; sous l'empereur Othon II, elle fut déclarée libre et impériale. Vers la fin du XIVe siècle, elle était dans sa plus grande prospérité; elle soutint contre divers souve-

(1) Elle est longue de 10 pieds, large de 4, et haute de 3 pieds et demi.

rains des guerres longues et sanglantes, et plusieurs princes briguèrent l'honneur d'y être admis aux droits de cité. Tombée au pouvoir de Henri II, par les intrigues et l'adresse du connétable de Montmorency, elle repoussa, sous le commandement du duc de Guise, les attaques de Charles-Quint, à la tête d'une armée de plus de 100,000 hommes. Quoique bien peuplée pour son étendue, elle l'est bien moins que lorsqu'elle était indépendante (1).

Les embellissemens qui s'opèrent à Metz depuis longtemps, le nombre des rues larges et remarquables par leur pavage qui ont remplacé des rues sales et tortueuses, le quartier Saint-Thiébaud, les belles casernes, l'arsenal, le vaste hôpital militaire, l'hôtel de ville, la préfecture et le collége royal; l'église de Saint-Vincent, dont le portail est orné d'un triple rang de colonnes; le nouveau marché couvert qui décore la place de la cathédrale; sur le rempart de l'arsenal le beau bâtiment destiné à l'école et à l'état-major de l'artillerie; enfin ses promenades et quelques unes de ses places, peuvent faire comprendre Metz parmi nos villes bien bâties. L'intérieur de sa salle de spectacle ne répond pas à l'extérieur, quoiqu'on l'ait restaurée à grands frais depuis peu d'années : elle est petite et coupée d'une manière incommode. Sa bibliothèque composée de 36,000 volumes, dont l'une des salles renferme une collection d'histoire naturelle bien classée et riche en zoologie, en minéralogie et en géologie, tandis qu'une

(1) L'an 71 de notre ère elle renfermait..... 8,000 habitans.
Vers la fin du XIVe siècle..... 60,000
En 1698..... 22,000
En 1741..... 30,000
En 1789..... 36,000
En 1800..... 32,000
En 1802..... 34,000
En 1814..... 41,000
En 1827..... 45,000

autre est réservée à une suite de divers modèles de machines; son importante école spéciale d'artillerie et du génie, établie depuis long-temps dans l'ancien couvent de Saint-Arnoult dont l'un des vieux pans de murailles supporte un petit observatoire; son jardin botanique, peu considérable, mais bien tenu; ses cours d'accouchemens; ses écoles de commerce et de dessin; ses cours d'arithmétique, de géométrie appliquée aux arts, de mécanique, de physique, de chimie, de grammaire et d'économie domestique, ouverts pour la classe ouvrière dans les salles de l'hôtel de ville et suivis par plus de 300 auditeurs; sa société des sciences médicales, celle des sciences, des arts et des lettres; les associations philanthropiques, telles que celle de la charité maternelle, celle des arts et métiers pour les israélites, celle de secours mutuels pour les ouvriers, prouvent que cette ville a fait bien des progrès sous le rapport intellectuel depuis l'époque où Voltaire s'étonnait, en la traversant, d'y avoir vu beaucoup de pâtissiers et de confiseurs et un seul libraire.

Metz a prouvé son patriotisme en refusant le passage aux armées alliées au moment où elles quittaient le sol de la France. Elle fit construire sous ses remparts un pont sur lequel elles traversèrent la Moselle, afin que son enceinte, qui ne vit jamais briller un panache étranger, n'eût pas, même en temps de paix, à supporter un spectacle honteux. On ne pouvait attendre moins de la patrie de Fabert, de Custines et de Lasalle. On continue à augmenter ses fortifications; ses ponts sur la Moselle sont destinés à être défendus par des ponts-levis et d'autres travaux qui assureraient sa sécurité, quand même le fort Belle-Croix qui la défend au nord-est viendrait à tomber au pouvoir des assiégeans.

A trois lieues au sud-ouest de Metz, le bourg ou la petite ville de *Gorze* mérite quelque attention : sa situation

dans une étroite vallée est des plus pittoresques; des sources y alimentent plusieurs fontaines, un ruisseau limpide y est utilisé par plusieurs tanneries. On y voit encore les conduits souterrains de construction romaine qui transportaient les eaux de Gorze à l'aqueduc de Jouy. Il ne reste plus de sa riche abbaye que les ruines d'un vieux mur de 6 pieds d'épaisseur et que le château de l'abbé qui avait le rang de prince. Ce château, presque abandonné, conserve quelques restes de ses abondantes fontaines et quelques débris de mauvaises sculptures.

Le *département* qu'arrose la *Meuse* du sud-est au nord-ouest est entrecoupé dans la même direction par de longues vallées fertiles et de hauts plateaux où l'air est froid, mais sain. Son sol boisé abonde en céréales, produit dans les environs de Bar des vins estimés, nourrit un grand nombre de chevaux, mais ne possède point une quantité suffisante d'autres animaux domestiques (1).

En nous élevant sur le plateau qui borde la rive droite de la Meuse, la première ville que nous traverserons est *Étain*, cité assez jolie, peuplée de 3000 âmes, et située dans une plaine marécageuse au bord de l'Ornes, où l'on

(1) La superficie du département est divisée de la manière suivante :

Terres labourables et propriétés bâties	339,073 hectares.
Bois appartenans à l'État	42,900
—— aux communes et aux établiss. publics	89,700
—— aux particuliers	49,400
Prairies	48,000
Vignes	13,000
Jardins, vergers, chenevières	7,500
Terres incultes	8,300
Étangs	2,200
Routes, chemins, ruisseaux, rivières, etc	8,007
Total	608,080

Nombre des animaux domestiques existans en 1829 :

Chevaux.	Bêtes à cornes.	Bêtes à laine.
61,000	83,000	193,000

pêche de belles écrevisses et d'excellens poissons. Bientôt on aperçoit les remparts et la citadelle de *Verdun*, patrie de l'illustre Chevert et siége d'un évêché. Ses environs sont remplis d'usines, de forges, de verreries et de papeteries; son intérieur renferme un grand nombre de confiseurs et de distillateurs. Dans certaines années, elle livre au commerce 72,000 kilogrammes de dragées et 15,000 hectolitres de liqueurs. La ville, sise sur les deux rives de la Meuse, est assez bien bâtie; mais ses rues, qui descendent rapidement vers la rivière, sont pavées de cailloux pointus, aussi incommodes pour les chevaux que pour les hommes. Le nouveau quartier de cavalerie, l'ancien palais épiscopal et l'hôtel de ville sont, à défaut de monumens dignes de fixer l'attention, les seules constructions que nous ayons à citer. Deux collections utiles se font remarquer dans cette ville : l'une est la bibliothèque publique, renfermant plus de 12,000 volumes, parmi lesquels on trouve quelques chroniques des IXe, XIe, XIIe et XIIIe siècles; l'autre est le musée de la société philomathique où l'on voit un cabinet d'histoire naturelle et une suite de médailles antiques. Verdun est mentionné dans l'Itinéraire d'Antonin, sous le nom de *Virodunum*, dont l'origine celtique semble indiquer sa situation primitive sur une montagne et près d'une rivière.

Une route qui borde le cours de la Meuse traverse *Stenay*, dont la position est charmante; c'est une ville de 3000 âmes, qui fut autrefois une place forte, et qui renferme de belles casernes. Sur sa droite *Montmédy*, moins peuplée, mal bâtie, mais plus importante comme chef-lieu d'arrondissement et comme ville de guerre, située à une lieue de la frontière, est peu commerçante et sans industrie. Elle est divisée en haute et basse. En 1815, la ville défendue par des douaniers, des gardes nationaux et une centaine de soldats, formant un nombre total de 600

hommes, réduisit aux deux tiers un corps de 1500 Prussiens qui essaya de la surprendre. Près de cette ville, le village d'*Avioth* possède une église bâtie au Xe siècle, qui passe pour l'un des plus beaux monumens gothiques de France.

Pour visiter le chef-lieu de la Meuse, nous retournerons sur nos pas et nous arriverons sur les bords de l'Ornain, qui arrose celle de nos trois villes de *Bar* que l'on appelait autrefois *Bar-le-Duc*, parce qu'elle était la capitale d'un duché dont le territoire formait la petite contrée du *Barrois*. Cette ville fut fondée au Xe siècle par Frédéric, duc de Mosellane ou de la Haute-Lorraine, et beau-frère de Hugues-Capet. La rivière qui l'arrose lui a fait donner aussi le nom de *Bar-sur-Ornain*. Il ne reste plus de ses anciennes fortifications que des fragmens de murailles et la tour dite de l'Horloge. L'église de Saint-Pierre renferme un morceau de sculpture remarquable qui atteste le talent de Ligier-Richier; il représente un cadavre en dissolution, d'une effrayante beauté. Sa population excède 12,000 âmes. Ses confitures sont célèbres par leur délicatesse : ses nombreuses filatures livrent chaque année au commerce environ 500,000 kilogrammes de coton; cette branche d'industrie, le chargement des fers des forges qui l'environnent, le flottage des planches que l'on débite dans les forêts voisines et le transport de ses vins, donnent beaucoup d'activité à son petit port.

Quatre lieues plus haut, l'Ornain coule au pied de la jolie petite ville de *Ligny*, qui conserve encore une partie de ses anciennes murailles. On remarque dans son église paroissiale le tombeau du maréchal de Luxembourg.

Nous terminerons notre excursion dans ce département par une course charmante. Retournons dans la délicieuse vallée de la Meuse; *Saint-Mihiel*, ville de 5000 âmes, mérite d'être vue. Elle était autrefois fortifiée; mais le danger

que courut Louis XIII lorsqu'il en fit le siége, le détermina à faire raser ses fortifications. Sa position pittoresque n'est pas le seul motif qui nous y attire. Après avoir jeté un coup d'œil sur la façade de l'ancienne abbaye qui décore la place Neuve, sur la riche et légère colonnade de l'église paroissiale et autrefois abbatiale qui renferme les cendres de trois princes de la maison de Lorraine et de huit comtes de Bar leurs successeurs, et sur les casernes de cavalerie, nous visiterons dans la partie de la ville appelée le Bourg, l'église de Saint-Etienne : on y voit un morceau de sculpture digne de l'admiration des connaisseurs : c'est un Saint-Sépulcre fait d'un seul bloc de pierre du grain et de la blancheur du marbre, dont les treize figures, par la simplicité de leur disposition, par le fini de leur exécution, annoncent le talent d'un artiste exercé. Il est dû au ciseau de *Ligier-Richier*, élève de Michel-Ange, que les uns font naître à Saint-Mihiel et d'autres au village de *Dagonville*. A quatre lieues en remontant la Meuse, la jolie ville de *Commercy*, arrosée par cette rivière et entourée d'une belle forêt vers laquelle se dirige une de ses rues tirées au cordeau, renferme un beau château que fit bâtir le cardinal de Retz, et que l'on a transformé en un superbe quartier de cavalerie (1). Les bords de la rivière nous conduisent enfin à *Vaucouleurs*, qui tire son nom de la riche verdure et des prairies émaillées de fleurs dont se pare sa charmante vallée. Cette ville de 2000 âmes est construite en amphithéâtre ; un petit canal, alimenté par la Meuse et par la fontaine de Vaise, augmente l'activité de ses tanneries et de ses fabriques de cotonnades. Elle a donné naissance à l'abbé Ladvocat, auteur pseudonyme du Dictionnaire géographique de Vosgien, et à la célèbre Mme Dubarri.

(1) La fondation de Commercy remonte au IXe siècle. On prétend que son nom vient de *cum* (en), *marchia* (limite), parce qu'elle se trouvait aux confins des royaumes de France, de Bourgogne et d'Austrasie.

Couvert par une partie des *Vosges* et par leurs ramifications, le *département* qui porte le nom de cette chaîne de montagnes se divise physiquement en deux parties distinctes : l'occidentale et l'orientale; la plaine et la montagne. La première offre un sol assez productif : elle embrasse les arrondissemens de Neufchâteau, de Mirecourt, et la portion septentrionale de celui d'Epinal ; les récoltes y sont abondantes, et quelques cantons produisent des vins estimés, mais que l'on transporte difficilement hors du pays. La seconde, qui comprend les arrondissemens de Saint-Dié, de Remiremont et la partie méridionale de celui d'Epinal, abonde en excellens pâturages et se couvre d'immenses forêts de sapins; elle vend aux départemens voisins son beurre et ses fromages dont les plus connus sont ceux de Gerardmer ou Géromé. Les plus hautes montagnes du département sont le ballon d'Alsace, dans l'arrondissement de Remiremont, et le Donon ou Donnon, dans celui de Saint-Dié. Les cimes vosgiennes, couvertes de neige pendant une partie de l'année, étendent leur influence sur les différentes parties de ce territoire en raison de la distance qui les sépare de celles-ci. Du ballon de Saint-Maurice ou d'Alsace, qui, au sud-est, forme la pointe du département, part une longue croupe séparant celui des Vosges de ceux de la Haute-Saône et du Haut-Rhin. La plupart de ces montagnes ne sont boisées que jusqu'à une certaine hauteur; leurs sommets sont couverts de grandes pelouses où l'on conduit pâturer pendant six mois de l'année des troupeaux de vaches louées dans les villages pour ce temps; les gens qui se livrent à ce genre d'industrie descendent rarement dans la plaine : ils habitent des chalets et confectionnent des fromages qui ressemblent à celui de Gruyère. Les Vosges, si dignes d'intéresser par la variété des points de vue, par la disposition et la nature des roches et par la richesse de la végétation, les dessinateurs, les géognostes

et les botanistes, sont en général trop peu fréquentées par ceux qui sont en état de les apprécier sous ces divers rapports. Les premiers y trouveraient, loin des grandes routes, des paysages qui rivalisent avec ceux des parties basses de la Suisse; les seconds y pourraient résoudre quelques problèmes intéressans pour la science; enfin, les botanistes y recueilleraient plusieurs plantes alpines.

Nous allons visiter le village qui vit naître l'héroïne du XVe siècle : *Domremy-la-Pucelle* est dans une vallée embellie par les sinuosités de la Meuse. Ces vertes prairies, ces coteaux un peu nus, mais couverts de pâturages, ont été le théâtre des occupations champêtres de cette villageoise qui quitta la houlette pour l'épée des combats, qui abandonna ses troupeaux pour conduire à la victoire les Français découragés par les revers. Près de l'église, la maison où elle reçut le jour est facile à reconnaître par sa porte gothique surmontée de trois écussons fleurdelisés et d'une statue qui la représente couverte de son armure. En 1818, un comte prussien proposa au propriétaire de cette antique habitation de lui vendre cette statue : sur son refus, il lui offrit 6000 fr. de sa maison; mais l'or de l'étranger ne séduisit point ce généreux Français, qui pour le tiers de cette somme la céda au département. La maison de Jeanne d'Arc devint une propriété nationale, et le patriotisme de son propriétaire fut dignement récompensé par la décoration de la Légion-d'Honneur. Louis XVIII accorda à la commune 12,000 fr. pour ériger un monument en l'honneur de Jeanne, 8000 fr. pour fonder une école d'enseignement mutuel destinée à l'instruction des jeunes filles de Domremy et des communes environnantes, et 8000 fr. pour une rente affectée à l'entretien d'une sœur de charité qui devait desservir cette école. La maison fut restaurée et rétablie dans son état primitif; un beau tableau, donné par le gouvernement, en décore l'intérieur; la place publique fut

embellie par une plantation régulière de peupliers au milieu de laquelle on a construit une fontaine dont la base quadrangulaire porte quatre pilastres couronnés par un entablement et par un double fronton sous lequel on voit le buste de l'héroïne accordé également par la munificence royale. L'inscription de ce monument : *A la mémoire de Jeanne d'Arc*, rappelle la simplicité de celle qui en est l'objet (1).

A trois lieues à l'ouest de Domremy, le bourg de *Grand*, qui renferme cinq fabriques considérables de clous, est bâti sur l'emplacement d'une ville antique : on y voit les restes d'un bel amphithéâtre. Au confluent du Mouzon et de la Meuse, la jolie petite ville de *Neufchâteau*, chef-lieu d'une sous-préfecture et patrie d'un homme qui tient un rang distingué parmi nos littérateurs et nos hommes d'État, est dominée de tous côtés par des montagnes. *Mirecourt*, autre chef-lieu, arrosé par le Madon, s'appelait, dans le latin du moyen âge, *Mercurii Curtis;* cependant on n'y a trouvé aucun vestige d'antiquité. Il est généralement mal bâti, mais ses environs sont jolis et bien cultivés. On y compte plusieurs fabriques de dentelles, et l'on y confectionne une énorme quantité d'orgues, de serinettes et d'instrumens à cordes. A *Contrexeville*, petit village entouré par les eaux du Vair, qui se partagent en deux branches, il existe une source d'eaux minérales fréquentées par les personnes attaquées d'obstructions ou affectées de la gravelle : on en expédie chaque année près de 4000 bouteilles pour Paris.

Ramberviller ou *Rambervillers*, centre d'une grande culture de houblon, ville industrieuse et riche, peuplée de 5000 âmes, possédant une bibliothèque publique de 10,000 volumes, et renfermant une papeterie qui occupe 100 ouvriers, est la dernière que nous citerons dans la région

(1) Voyez l'ouvrage intitulé : Forces productives et commerciales de la France, par M. le baron *Ch. Dupin*, tom. I, pag. 202.

basse du département des Vosges. Elle est la patrie du savant jésuite Serarius. Vers l'an 1125, Étienne de Bar, évêque de Metz, entoura cette ville d'une muraille dont il existe encore quelques restes.

La région montagneuse s'offre à nous; elle développe, dans toute son étendue, cette suite de sommets que leur forme arrondie et leurs pentes douces ont fait désigner sous le nom de *ballons;* mais elle ne présente point l'aspect qui la distingue du côté de l'Alsace. On n'y voit pas ces vieux châteaux qui reportent le voyageur aux différentes époques du moyen âge; leur beauté consiste en paysages constamment variés. Elles renferment du fer, du cuivre, et surtout du plomb, disséminés par nids plus ou moins abondans. Ces métaux entretiennent de nombreuses usines mises en mouvement par les ruisseaux qui sortent de la base de presque tous ces monts. Les deux régions sont, chacune dans leur genre, également productives: les plaines et les basses vallées fournissent des récoltes suffisantes en céréales et un excédant de plus de 600,000 hectolitres d'avoine sur la consommation du département. Il nourrit cependant deux fois plus de chevaux que le nombre moyen des autres circonscriptions départementales, et une quantité d'autres bestiaux beaucoup plus considérable encore, à l'exception toutefois des bêtes à laine, qui y sont dix fois moins nombreuses que dans le reste de la France.

C'est au pied des Vosges que se trouve *Épinal.* De beaux sites l'entourent et bordent les rives de la Moselle dont le cours rapide montre une eau peu profonde et claire comme le cristal, roulant sur de gros cailloux que les torrens ont entraînés des montagnes. Cette rivière divise la ville en deux parties inégales dans lesquelles on remarque plusieurs rues bien percées. L'hôtel de la préfecture est l'édifice le mieux bâti; l'église, d'une architecture go-

thique mêlée de parties du XVIe siècle, est située sur une place et vis-à-vis du tribunal, dont la construction est assez belle. A peu de distance de là s'élève le théâtre. L'hôpital occupe une hauteur sur la droite de la Moselle. Épinal était autrefois fortifié : ses remparts sont détruits, et l'on n'y remarque plus que les ruines de son ancien château qui ornent une belle propriété particulière. Malgré sa faible population, cette ville renferme plusieurs établissemens d'instruction publique, un musée et une bibliothèque de 17,000 volumes.

Remiremont est située plus haut qu'Épinal sur la rive gauche de la Moselle. Au commencement du Xe siècle, cette petite cité était placée sur la rive opposée; mais son changement de position fut la conséquence des ravages qu'elle éprouva par l'invasion des peuples sortis à cette époque de la Hongrie. Le nom de Remiremont lui vient d'une montagne qui dominait son ancien emplacement, et sur laquelle un comte Romaric, favori disgracié de la reine Brunehaut, possédait un château que l'on appela *Romarimont*. Désabusé des grandeurs de ce monde, Romaric, seigneur riche et puissant, y fonda, en 620, deux communautés de l'un et de l'autre sexe, auxquelles il donna tous ses biens. Cette conduite lui valut le titre de saint. La plus célèbre de ces deux abbayes était celle des dames chanoinesses. Elles ne faisaient point de vœux, mais elles faisaient preuve de la plus haute noblesse; leur abbesse prenait le titre de princesse du saint Empire; dans les cérémonies, elle était précédée de son sénéchal tenant la crosse, et suivie de sa dame d'honneur portant son manteau; les bourgeois sous les armes étaient passés en revue par elle; enfin, elle jouissait de toutes les prérogatives attachées au titre de prince souverain. Le bâtiment de cette ancienne abbaye est le plus bel édifice de Remiremont. Aux environs de cette ville, celle de *Plombières*, célèbre pour ses

eaux minérales, doit son hôpital et sa superbe église au roi Stanislas. Les objets de quincaillerie qu'on y fabrique sont remarquables par leur fini. Ses papeteries ont aussi de la réputation, quoiqu'elles viennent après celle d'*Archettes* où l'on a fabriqué celui qui a servi à la Description de l'Égypte. Le village de *Bussang*, situé près des sources de la Moselle, n'est pas moins célèbre par ses sources minérales froides dont on expédie annuellement plus de 20,000 bouteilles dans toute la France. A une égale distance d'Épinal et de Remiremont, on admire près du village de *Tendon* la plus belle cascade des Vosges : elle a 125 pieds de hauteur.

La petite ville de *Saint-Dié* ou *Saint-Diey*, chef-lieu de sous-préfecture et siége d'un évêché dont l'érection ne date que d'une cinquantaine d'années, n'offre rien d'intéressant; elle est régulièrement bâtie sur le bord de la Meurthe, et entourée d'une vieille muraille : c'est dans cet arrondissement que l'on fabrique le meilleur fromage des Vosges. De tous les bourgs ou villages qui se livrent à ce genre d'industrie, *Gérardmer* ou *Géromé* est le plus considérable : il compte plus de 5000 habitans. Ses environs doivent être cités comme les plus pittoresques des Vosges. On y remarque plusieurs lacs, tels que le *Lac-Blanc*, le *Lac-Noir*, ceux de *Longemer* et de *Retournemer;* mais le plus important est celui de *Gérardmer :* il a 36 hectares de superficie, et donne naissance au ruisseau de la Vologne, petit affluent de la Moselle, dont les environs sont charmans.

Le *département de la Meurthe* offre au premier coup d'œil le même sol que celui des Vosges; ses extrémités occidentale et orientale sont traversées du sud au nord par les mêmes montagnes, mais elles y sont moins hautes. Cependant, sous le rapport des produits, il en diffère essentiellement : si, comme celui des Vosges, il produit plus de céréales qu'il n'en consomme, il est beaucoup plus riche en vins, en chevaux et en bêtes à laine, mais il possède moins de

bêtes à cornes et de forêts. Ce qui donne une grande importance à ce département, ce sont les masses de sel-gemme qu'il possède et ses sources salées, les plus riches de France : celles-ci se trouvent dans le bassin de la Seille, affluent de la Moselle. Nous verrons aussi que l'industrie manufacturière y est très-développée.

Nous ne descendrons de la chaîne des Vosges qu'après avoir visité trois lieux importans par leur industrie : le premier est le village de *Cirey*, célèbre pour avoir été le séjour de la marquise du Châtelet et de Voltaire ; il possède sur la rive droite de la Vezouze une belle manufacture de glaces, de verreries et de cristaux ; le second est *Saint-Quirin*, où l'on voit un établissement semblable appartenant à la même compagnie : ce village, de 1600 habitans, est situé au milieu de vastes forêts, entre la Sarre-Blanche et la Rouge-Eau ; le troisième est *Phalsbourg*, petite ville forte, peuplée de 3000 âmes, bâtie sur une montagne et renommée pour ses liqueurs fines. Cette place est importante par sa situation à l'entrée du défilé des Vosges. Pour y remédier à la rareté de l'eau, on y a construit une fontaine qui passe pour un chef-d'œuvre d'hydraulique. Ses casernes et surtout son hôtel de ville et ses halles, sont ses principales constructions. Son nom allemand, *Pfalsburg* (*Bourg-palatin*), lui vient de ce qu'elle fut fondée en 1570 par Georges-Jean, comte palatin du Rhin. Ces différens lieux appartiennent à l'arrondissement de *Sarrebourg*, ancienne cité de la Gaule appelée *Pons Saravi*, parce qu'elle est située sur les bords de la Sarre : on y fabrique ces ornemens en pâte employés dans les intérieurs, et ces pendules de la même matière qui imitent parfaitement le bronze doré.

La Seille doit probablement son nom aux terrains salifères qu'elle traverse : à sa sortie de l'étang de l'Indre, que l'on pourrait considérer comme un lac, elle arrose *Dieuze*, ville de 4000 âmes, importante par la saline qu'on y ex-

ploite depuis 800 ans, cité considérable sous les Romains qui l'appelaient *Decem-Pagi;* on y a récemment ouvert un nouveau puits sur le banc de sel de Vic qui s'étend à 10 lieues au sud-ouest. *Marsal*, autrefois place forte respectable, n'est plus, depuis le désastreux bombardement qu'elle éprouva en 1815, qu'un poste militaire bastionné qui renferme à peine 1000 habitans. Située dans une plaine marécageuse, elle est bâtie sur une assise en briques, ouvrage des Romains qui y avaient un camp. *Moyenvic*, démantelé par Louis XIV, subsiste par ses belles sources salées qui produisent annuellement 120,000 quintaux de sel. Sa population est de 1500 âmes. *Vic*, deux fois plus peuplée, semblait devoir s'accroître par l'exploitation de son important banc de sel; mais, un étang souterrain ayant inondé les galeries, l'exploitation en a été abandonnée. Dieuze a profité de cet événement par l'ouverture de son nouveau puits. A quelques lieues au nord de Vic, *Château-Salins*, dans une charmante vallée sur le bord de la Petite-Seille, possède aussi des sources salifères.

Près de la petite ville de *Blamont*, sur la Vezouze, ancienne résidence des princes de Salm-Salm, la fontaine minérale de Lombrigny jouit de quelque réputation; *Badonvillers*, arrosée par la Blette, possède une belle manufacture de poinçons et d'alênes qui rivalisent avec celles de l'Allemagne; *Baccarat*, au pied d'une colline escarpée, sur le bord de la Meurthe et près d'une vaste forêt, tient une place honorable dans les annales de l'industrie française par sa fabrique de cristaux qui occupe plus de 700 ouvriers. A peine est-on sorti de cette petite ville de 2000 âmes, pour se diriger vers Lunéville, qu'en jetant ses regards en arrière, on aperçoit les premières montagnes des Vosges qui bordent l'horizon. Celle de Raon, la plus rapprochée, étend sa longue façade noire couverte de sapins.

Enfin, au milieu d'une belle plaine, la Vezouze traverse

Lunéville, célèbre par le traité de 1801 entre la France et l'Autriche. Elle fut le berceau de Bouflers, de Monvel, et de Girardin qui fit retentir la tribune de ses énergiques accens. Vers le milieu du XVIIe siècle c'était une petite place forte; le duc Léopold la rendit jolie et régulière. Le château, qui servait de résidence aux ducs de Lorraine et à la cour du roi Stanislas, est depuis long-temps converti en un quartier de cavalerie. Une construction toute nouvelle est la caserne de l'orangerie, qui doit servir de modèle pour tous les édifices de ce genre : l'architecture en est simple, l'intérieur est commodément distribué et parfaitement en rapport avec les précautions sanitaires réclamées dans ces sortes d'établissemens. Le grand manége couvert est un des plus beaux qui existe : il a 300 pieds de long sur 80 de large sans supports intérieurs : sa charpente surtout est remarquable. L'église offre un portail surchargé de figures et d'ornemens, surmonté de deux tours dont l'une porte la statue de saint Michel terrassant le démon, et l'autre celle de saint Pierre. Tous les dictionnaires géographiques, tous les itinéraires, toutes les descriptions de la France, répètent, depuis quarante ans, qu'il existe sur la place Neuve de Lunéville une superbe fontaine en pierre à 8 jets d'eau : depuis 1796 ce beau monument n'existe plus. Cette ville renferme trois manufactures de faïence renommées et d'importantes fabriques de gants.

La route de Lunéville à Nancy longe la forêt de Vitrimont qui borde la rive droite de la Meurthe; sur la rive opposée l'on aperçoit la petite ville de *Rosière-aux-Salines*, dont les sources salées sont abandonnées depuis 1760 : le gouvernement y entretient un des plus beaux haras de France; on traverse *Saint-Nicolas-du-Port*, où la rivière commence à devenir navigable. On remarque dans cette petite ville de 3000 habitans, une belle église gothique, l'hôtel de ville et l'abattoir public nouvellement construit.

Elle renferme six tanneries, des filatures hydrauliques de coton et de laine; on y fait toutes sortes de broderies. *Nancy* se présente ensuite avec ses rues larges, alignées et presque désertes. Ses édifices sont de la plus grande beauté; ses places publiques sont vastes et ornées de belles fontaines, la place Royale est la plus remarquable; l'hôtel de ville, l'un des plus beaux de France, vaste édifice qui renferme une galerie de tableaux, en occupe l'un des huit côtés; en face s'élève un bel arc de triomphe, érigé par le roi de Pologne Stanislas à Louis XV; l'évêché se trouve vis-à-vis le théâtre; les autres parties sont parfaitement en rapport avec ces belles constructions. On communique de la place Royale à la promenade de la Pépinière, la plus belle de toutes celles de cette ville. Du centre de cette place, arrosée par quatre fontaines en bronze, qui en garnissent les quatre petits côtés, l'œil mesure l'étendue de deux longues rues tirées au cordeau qui aboutissent à deux des sept portes de la ville, bâties en arcs de triomphe. La place Carrière, voisine de la précédente, est décorée d'une colonnade qui aboutit à l'ancien hôtel de l'intendance, aujourd'hui la préfecture. Les casernes et l'hôpital sont magnifiques, mais les temples ne répondent pas à ce luxe d'architecture. La cathédrale n'a rien de remarquable qu'un portail à triple rang de colonnes et qu'un maître-autel qui produit un bel effet lorsqu'un rayon de lumière passe derrière la statue de la Vierge placée à l'extrémité du chœur. La petite église de Bon-Secours, dans le faubourg Saint-Pierre, renferme un chef-d'œuvre de Girardon : c'est le mausolée de Stanislas, à qui cette ville doit ses embellissemens; il s'élève vis-à-vis celui de Catherine Opalinska son épouse. Cette église, construite aussi par Stanislas, a remplacé celle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, que le duc de Lorraine René II fit bâtir sur le champ de bataille même où l'armée de Charles-le-Téméraire fut battue.

Il faut voir dans la Vieille-Ville, qui conserve encore quelques restes d'anciennes murailles, le château gothique des ducs de Lorraine, aujourd'hui l'hôtel de la gendarmerie, et, tout près de cet édifice, la Chapelle ronde, aujourd'hui la Chapelle ducale, restaurée en 1822 aux frais de la France et de l'Autriche. On entre d'abord dans une petite église gothique où l'on voit à droite et à gauche les tombeaux de plusieurs princes de la maison de Lorraine, entre autres celui de René II qui, le 5 janvier 1477, remporta la victoire sur le duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, dont le corps fut trouvé près de Nancy, derrière l'étang de Saint-Jean, sur la place même où s'élève une croix rustique en pierre. Près du chœur de l'église est la chapelle restaurée. Elle est ronde, surmontée d'une coupole éclairée par des croisées en vitraux de couleur, et décorée de sept mausolées en marbre noir érigés en mémoire des ducs de Lorraine et des différens membres de leur famille, de huit génies portant diverses pièces d'armures, de trophées et de colonnes, enfin d'un autel en marbre blanc, dont le devant représente le Christ sur son linceul, et dont le dessus porte une Vierge entre deux Anges adorateurs. Les cendres de plusieurs de ces princes reposent dans le caveau de la chapelle. Le quartier appelé la Vieille-Ville est encore tel qu'on le voyait à l'époque où le vertueux Stanislas, avec un revenu de moins de deux millions, entreprit de bâtir une cité nouvelle, qui, avec les constructions qu'il fit faire à Lunéville et les sommes qu'il employa pour fonder un grand nombre d'écoles et d'autres établissemens utiles, prouva ce que peut faire une administration sage, éclairée et économe. C'est à ce prince que Nancy doit son académie des sciences et des lettres, un musée considérable, une superbe bibliothèque publique de 26,000 volumes, et un jardin botanique dans lequel on compte plus de 4000 plantes.

Nancy, fière de sa beauté, ressemble encore un peu à la noblesse du temps passé, qui craignait de déroger en se livrant aux occupations industrielles; depuis une dizaine d'années elle a commencé à secouer ce préjugé qui ne sied point à une ville qui n'a plus rien de royal que sa triste magnificence et ses anciens souvenirs. A ses boules vulnéraires toujours renommées, elle joint maintenant la broderie sur les étoffes les plus légères, la fabrication des draps, et l'art de filer le coton pour lequel elle possède deux grands établissemens. L'impulsion est donnée, et le canal de Paris au Rhin l'élèvera sans doute au rang de nos principales villes manufacturières. Ses habitans se distingueront par leur amour pour les arts et les lettres; ils n'oublieront point que Callot, qui prouva que son patriotisme égalait son talent; que Claude Gelée, dit le Lorrain, que Charles François, inventeur de la gravure en dessin, que le bénédictin dom Calmet, que Mme de Graffigny, que Palissot, que Saint-Lambert, que d'autres personnages vivans non moins célèbres sont nés à Nancy.

A deux lieues au-dessous de cette ville de 30,000 âmes, la Meurthe s'unit à la Moselle, et cette dernière traverse *Pont-à-Mousson* peuplée de 7000 habitans, et située au pied d'une montagne, dans un vallon entouré de coteaux fertiles. Divisée en deux parties qui communiquent par un pont, pavée de cailloux arrondis, mais incommodes, elle renferme quelques jolies maisons et quelques rues alignées. Sur sa grande place entourée d'arcades, on remarque l'hôtel de ville, et sur la rive droite de la Moselle la principale église dont les deux tours ressemblent à deux couronnes, et celle du séminaire, dont le portail est surchargé d'ornemens de mauvais goût. L'industrie de cette ville consiste en fabriques de poteries communes et de sucre de betteraves. Sur la montagne qui lui donne son nom, on a trouvé jadis des restes d'antiquités qui prouvent

que sous la domination romaine elle était couronnée par un temple dédié à Jupiter.

Toul est du petit nombre de villes dont le nom s'est à peine altéré depuis dix-huit siècles : elle s'appelait *Tullum*, lorsque sous César elle était la capitale des *Leuci*. La Moselle baigne ses murs; ses monumens sont peu dignes de fixer l'attention; sa principale église, autrefois siége d'un évêché, est bâtie dans le style gothique, mais sans ornemens et sans majesté : le portail seul en est estimé : elle est ornée de deux tours dans le genre de celles de Pont-à-Mousson, c'est-à-dire tronquées et couronnées de festons. Cette ville, dont les fortifications ont été réparées en 1826, est peu peuplée et peu industrieuse; elle ne possède qu'une faïencerie, deux fabriques de broderies et quelques tanneries; elle est la seule de son arrondissement qui mérite de tenir une place dans notre excursion au sein de la France.

Le *département de la Haute-Marne* est important par son industrie, ses champs, ses vignes et ses bois. Son sol inégal et montueux est, en mines de fer, l'un des plus riches du royaume; il est un des plus fertiles en céréales et en avoine, et l'un de ceux qui nourrissent le plus de chevaux et de bestiaux; s'il possédait plus de moyens de communication, l'activité de ses habitans le placerait au rang des plus productifs et des plus peuplés.

Sur le versant oriental du plateau de Langres, *Bourbonne-les-Bains* est bâti en pente, au confluent du ruisseau de la Borne et de la petite rivière de l'Apance. La ville est laide et ne compte que 3500 habitans; mais ce qui lui donne de l'intérêt et la rend importante, c'est son magnifique établissement d'eaux minérales, c'est son vaste hôpital militaire contenant plus de 500 lits. La température de ses sources varie entre 30 et 48 degrés : on ne peut y tenir le doigt, et cependant on les boit sans se brûler. Ces eaux,

qui conviennent aux maladies nerveuses, et qui sont un spécifique souverain contre la paralysie et les blessures d'armes à feu, étaient estimées des Romains : l'établissement qu'ils y avaient formé portait le nom d'*Aquæ Borvonis.*

C'est dans une vallée située à quatre lieues à l'est de cette ville, que la Meuse prend sa source. Deux autres petites vallées au sud de celle-ci sont arrosées par deux ruisseaux dont la réunion forme la Marne, qui traverse le département du sud au nord. Non loin des lieux qui la voient naître, *Langres* s'élève sur un des plateaux les plus élevés de la France. La qualité de sa coutellerie, dont elle fait des expéditions considérables dans toute l'Europe ; l'importance de son commerce de pelleterie avec la Suisse, donnent lieu de croire que sans ces deux branches d'industrie elle aurait de la peine à subsister, puisque depuis une dizaine d'années sa population, loin d'augmenter, diminue d'une manière sensible : elle est entourée de vieilles murailles flanquées de tours. Sa cathédrale est un beau monument du moyen âge ; sa bibliothèque publique est considérable : elle se compose de 30,000 volumes. Elle possède une salle de spectacle et une jolie promenade ; mais ses édifices publics, ses lieux de réunion, ses cours de géométrie et de mécanique appliqués aux arts, et ses autres établissemens, ne font que mieux ressortir la tristesse de ses rues désertes et mal bâties. Elle est bien loin d'avoir l'importance dont elle jouissait sous les empereurs romains ; antique cité des Gaules, son nom primitif était *Andomatunum ;* les Romains lui donnèrent celui de *Lingones*, par lequel ils désignaient le peuple de son territoire ; elle eut ses sénateurs, son capitole, des temples, des théâtres, et fit ériger à ses maîtres des statues et des arcs de triomphe. Des inscriptions trouvées dans son enceinte ont éclairci plusieurs points d'histoire et diverses questions d'antiquité. On y voit les restes de deux arcs de triomphe élevés l'un à Probus, et l'autre à

Constance Chlore. Tacite et Plutarque citent cette ville dans leurs écrits. Ils se sont plu à nous tracer l'histoire de Sabinus, l'un de ses citoyens, célèbre par sa révolte contre Vespasien, par sa défaite et par le stratagème qu'il imagina pour se soustraire au supplice qui l'attendait, en brûlant sa maison et en se faisant passer pour mort. Il se tint caché dans un souterrain, ne se confiant qu'à la discrétion d'un esclave fidèle et aux tendres soins d'Eponine sa femme; mais les fréquentes absences de celle-ci, la naissance de deux enfans trahirent un secret conservé pendant neuf ans. Conduits à Rome, les longues souffrances de Sabinus, l'amour héroïque d'Eponine, et le spectacle de deux enfans qui joignaient leurs prières aux larmes de leur mère, n'ayant pu fléchir Vespasien, celle-ci demanda à partager le sort d'un époux avec lequel elle avait si long-temps vécu dans un tombeau. L'esquisse de cette histoire si connue place Eponine et Sabinus en tête des principaux personnages qui naquirent à Langres; cependant nous ne pouvons nous dispenser de rappeler que Diderot y reçut le jour.

Nogent-le-Roi, bourg de 2000 âmes, partage avec Langres la fabrication de la coutellerie; la petite ville de *Bourmont*, livrée à la même industrie, ne renferme que 1200 habitans et possède cependant une bibliothèque publique. Nous sommes dans l'arrondissement de *Chaumont*, jolie cité bâtie sur le penchant d'une colline au bord de la Marne. C'était autrefois la capitale du pays de Bassigny; Louis XII la fortifia; en 1814, la Russie, l'Autriche et la Prusse y conclurent un traité d'alliance contre Napoléon; depuis 1821 ses anciennes murailles ont été réparées: elle est maintenant rangée parmi nos places de guerre. Chef-lieu de préfecture, elle possède des établissemens de bienfaisance et d'instruction pour ainsi dire indispensables. Un édifice remarquable par l'élégance est son hôtel de ville; le portail de l'église de son collége, et l'hôpital, sont dignes

le fixer l'attention; ses hommes célèbres sont le sculpteur Bouchardon et le jésuite Lemoine.

Les sinuosités de la Marne nous conduisent à *Joinville*, où l'on voit encore le château dans lequel naquirent l'historien et le compagnon de saint Louis, et le fameux cardinal de Lorraine. Cette petite ville renferme 4000 âmes. A quelques lieues de la Marne, *Vassy* ou *Wassy* rappelle le crime dont se souillèrent en 1561 les gens du duc de Guise, en massacrant des protestans réunis dans leur temple : événement qui fut le signal des guerres civiles. Ses environs sont couverts de forges et d'usines. A l'extrémité septentrionale du département, *Saint-Dizier*, ville agréablement située, bien bâtie, entourée de promenades, est importante par son industrie et son commerce. On y voit un joli hôtel de ville nouvellement bâti, sur une place où s'élève un marché couvert soutenu par des colonnes en pierre. Elle est peuplée de 6000 individus : deux fois, dans l'espace de deux mois, en 1814, les armées coalisées furent battues sous ses murs par les Français.

Le *département de l'Aube* compense, par l'étendue de ses routes et par l'importance de ses voies navigables, la pauvreté de son sol. La Seine et l'Aube l'arrosent du sud-est au nord-ouest; les grandes routes de Dijon, de Béfort, de Sens, de Châlons-sur-Marne et de Paris le traversent. La surface du terrain, formée par de grands plateaux de craie légèrement ondulés, se partage en deux régions. Celle du nord-ouest, composée de plaines et de collines, couvertes d'une légère couche de terre alluviale, est peu productive : l'avoine, le seigle et le sarrasin sont les seuls végétaux qui y réussissent; encore y sont-ils chétifs, et n'engagent-ils pas le cultivateur à défricher de grands espaces pour les consacrer à ce genre de culture. Cette région, dépouillée d'arbres, mérite sous tous les rapports le nom de *Champagne pouilleuse :* l'habitant y est aussi

pauvre que le sol. La région du sud-est est, sous le point de vue géologique, à peu près de la même nature que la précédente; mais la craie y est partout revêtue d'un épais dépôt d'alluvions terreuses doué d'une grande fertilité, qui exige, dans certains cantons, douze chevaux pour y traîner la charrue. La richesse de ces terrains fait une heureuse diversion à la stérilité des autres : on y élève des bestiaux, des volailles et des abeilles; cependant la Champagne pouilleuse pourrait, nous en sommes convaincus, être productive si l'on avait soin d'y multiplier les arbres verts et résineux qui ne demandent point une grande épaisseur de terre. La population de ce département est au-dessous du terme moyen de la France; mais sa richesse en céréales est trois fois plus considérable; la quantité de pommes de terre que l'on y récolte est surtout énorme. Il produit d'excellens vins dont il exporte les deux tiers; il est abondant en chevaux, mais pauvre en bêtes à cornes et à laine. Ses manufactures et son commerce ne sont pas sans importance : la craie, exploitée et façonnée sous le nom de *blanc d'Espagne*, la fabrication du coton et des draps, diverses espèces de charcuteries renommées, sont les branches d'industrie qu'on y exploite avec le plus de succès.

Le bourg de *Clairvaux*, sur la rive gauche de l'Aube, était célèbre autrefois par l'une des plus belles et des plus riches abbayes de France, fondée en 1115 par Hugues, comte de Troyes, et Etienne, abbé de Cîteaux. On y voyait la cuve de saint Bernard qui en fut le premier abbé, et dont la contenance était de 800 tonneaux. Les bâtimens de ce couvent ont été convertis en une maison centrale de détention, dans laquelle on fabrique des draps, des couvertures, des percales et des cotons filés. *Bar-sur-Aube*, petite ville près de laquelle un combat sanglant se livra en 1814 entre les Français et les armées coalisées, a dans les débris de ses épaisses murailles les témoins des ravages

qu'y produisirent les hordes d'Attila. A peu de distance de la rive droite de l'Aube, *Brienne* se divise en deux parties séparées par un espace de 1000 pas : l'une est *Brienne-la-Ville* ou *la Vieille*, et l'autre *Brienne-le-Château*. La première est au bord de la rivière, et la seconde sur la pente d'une éminence artificielle que domine un beau château construit par les soins du ministre Loménie de Brienne pour une école militaire. Cette école a compté parmi ses élèves Napoléon Bonaparte. La ville, qui fut prise et reprise en janvier 1814 par les étrangers et par les Français, a beaucoup souffert : sa population s'élève à peine à 3000 âmes.

Bar-sur-Seine, moins peuplée que Bar-sur-Aube et mieux bâtie, possède de jolies promenades et un beau pont en pierre. La ville des *Riceys*, renfermant 6000 âmes, est formée de la réunion de trois bourgs appelés *Ricey haut*, *Ricey bas* et *Ricey haute rive*, fondés par une ancienne peuplade de *Boii* au temps de Jules César; son territoire fournit annuellement 10,000 pièces d'excellens vins recherchés en Belgique et dans d'autres contrées du Nord.

Au milieu d'une plaine vaste et médiocrement fertile, *Troyes*, l'ancienne capitale de la Champagne, est précédée par de longs faubourgs et arrosée par la Seine qui l'entoure en partie et qui s'y divise en plusieurs bras, au moyen de canaux construits au XIIe siècle par le comte Thibaud IV, à qui elle dut son industrie et les institutions qui en assurent la prospérité. Les palais de ce prince et de quelques uns de ses successeurs ont depuis long-temps disparu, mais le souvenir de leur sage administration subsiste encore dans le pays. Le 21 mai 1420, Troyes vit célébrer le mariage de Henri V, roi d'Angleterre, avec Catherine de France, fille de Charles VI, qui n'eut pas honte de signer un traité par lequel il consentait à soumettre la France au sceptre de son gendre; neuf ans plus tard, Charles VII, assisté de

Jeanne d'Arc, en chassa les Anglais. En remontant au-delà du moyen âge, nous verrons cette ville appelée alors *Trecæ*, entourée de faibles remparts. A l'époque où les Huns ravageaient les Gaules, saint Loup, son évêque, envoie à Attila une députation composée de sept clercs et d'un diacre : le farouche conquérant les reçoit ; mais le cheval d'un de ses généraux, effrayé des rayons lumineux que réfléchissent les ornemens sacrés portés en grande pompe, renverse et tue son cavalier. Attila, furieux, crie à la magie et fait mettre à mort les pauvres envoyés. Cependant il ménage Troyes ; mais, forcé par le général romain Aétius d'évacuer les Gaules, il repasse par cette ville, et pour servir de sauvegarde à son armée, il engage saint Loup à l'accompagner jusqu'au Rhin. Troyes était importante lorsque Julien chassa les Allemands qui menaçaient d'en faire le siége. Sous Auguste, elle reçut de ce prince, avec le droit de cité, le nom d'*Augustobona*. Quelques rues larges, mais mal alignées, un grand nombre de maisons en bois font classer Troyes parmi nos villes mal bâties ; cependant plusieurs de ses édifices sont remarquables : sa vaste cathédrale mérite d'être citée pour la beauté de son architecture gothique, pour la richesse de son portail et la hardiesse de ses voûtes ; elle fut fondée en 872, ruinée par les Normands en 898, rebâtie dans le siècle suivant, consumée en 1188 par un incendie qui détruisit toute la ville, reconstruite au commencement du XIIIe siècle et terminée seulement au XVIe. De ses cinq autres églises, celle de Saint-Urbain est un modèle d'élégance et de légèreté, et celle de la Madeleine est citée pour la beauté du jubé : la façade de l'hôtel de ville fait honneur à Mansard ; la bibliothèque publique, qui renferme 45,000 volumes et 4000 manuscrits, doit être comptée au nombre des plus riches de France. Une belle promenade, appelée le Mail, entoure la ville. Parmi les hommes célèbres nés à Troyes, le pape Urbain IV, fils d'un

savetier, et instituteur de la fête du Saint-Sacrement; le littérateur Passerat, l'un des auteurs de la satire Ménippée; l'historien Juvénal des Ursins, le sculpteur Girardon et le peintre Mignard sont en première ligne. De nombreuses filatures de laine et de coton; de belles blanchisseries de bas et de toiles; des huileries et des tanneries sont ses principaux établissemens d'industrie. L'un des lieux les plus intéressans de ses environs est le bourg de *Piney* ou *Piney-Luxembourg*, qui occupe plus de 120 ouvriers à la fabrication des cordes en tilleul pour les puits.

Arcis-sur-Aube, par ses filatures, a réparé les désastres que lui fit éprouver en 1814 l'invasion étrangère. A deux lieues au-dessus du confluent de l'Aube et de la Seine, le bourg de *Romilly*, où l'on fabrique des aiguilles et de la bonneterie, occupe, sur la rive gauche du fleuve, la longueur d'une lieue; autrefois, dans ses environs, on voyait l'abbaye de Sellière où le corps de Voltaire fut inhumé en 1778. La jolie petite ville de *Nogent-sur-Seine*, où l'on reconnaît encore les traces de l'invasion de 1814, se présente agréablement sur ce fleuve, qu'elle garnit de jardins et de maisons gracieuses. A peu de distance de ce chef-lieu d'arrondissement, on conserve quelques restes du monastère fondé par Abeilard sous le nom de *Paraclet*.

Au nord du département de l'Aube, celui de *la Marne* offre un sol analogue, mais plus riche : les deux tiers de sa superficie se composent de vastes plateaux de craie supportant une couche terreuse et quelquefois sablonneuse dont les produits en céréales sont considérables, et dont les récoltes en vins fins sont de la plus haute importance. On distingue ceux-ci en deux grandes classes : les vins de *rivière* et les vins de *montagne*, selon que les vignobles qui les produisent sont situés sur les bords de la Marne ou à quelque distance dans les terres. La quantité de vins que l'on y récolte chaque année est évaluée à 422,000 hectolitres.

Le nombre de ses bêtes à laine surpasse celui de la plupart de nos départemens agricoles, et entretient ses importantes manufactures de tissus. Le cours de la Marne et seize grandes routes royales et départementales y favorisent l'industrie commerciale.

Sur la rivière de l'Orne, l'ancienne ville de *Vitry*, aujourd'hui le village de *Vitry-le-Brûlé*, doit son surnom à un acte de cruauté de Louis-le-Jeune. Ce prince étant en guerre contre Thibaud, comte de Champagne, s'empara de Vitry, en fit égorger les habitans, et comme, par une sorte de scrupule difficile à définir, il ne voulait point souiller de sang l'église dans laquelle 1300 personnes s'étaient réfugiées, il y fit mettre le feu, assista au supplice de ces malheureuses victimes, écouta leurs cris sans frémir, vit d'un œil sec la flamme étendre ses ravages, et ne quitta la place qu'après que la fumée silencieuse qui s'élevait lugubrement du sein de ces ruines, eut attesté que sa vengeance était complète. Au XVIe siècle, de nouveaux désastres confirmèrent le triste surnom que cette ville avait acquis : elle fut incendiée par les troupes de Jean de Luxembourg, et enfin ruinée complètement par Charles-Quint. Ce fut alors que François Ier conçut le projet de la rebâtir. Pour la rendre florissante, il l'établit sur le bord de la Marne et lui donna son nom, ce qui prouve qu'on doit l'appeler *Vitry-le-François*, et non pas le Français (1), à moins qu'on ne préfère le nom de *Vitry-sur-Marne*. Dans l'origine, elle était destinée à être fortifiée, mais elle est seulement entourée d'un rempart de terre et d'un fossé. C'est une jolie ville bâtie en bois, dont les maisons sont élégantes et les rues larges et alignées. Elle possède une bonne bibliothèque de 40 à 50,000 volumes, qui lui a été léguée par M. Dominé de Verrea.

La route de Vitry à Sézanne traverse des grandes plai-

(1) En latin *Victoriacum Francisci*.

nes d'une triste monotonie qui n'offrent quelque intérêt que par les souvenirs de la lutte inégale des armées françaises et étrangères en 1814 : la petite ville de *Fère-Champenoise* est une de celles qui eurent le plus à souffrir. *Sézanne*, jadis très-forte et plus considérable qu'aujourd'hui, compte environ 4000 âmes. Prise d'assaut par le comte de Salisbury; détruite par les protestans sous Charles IX; consumée en 1632 par un incendie dont les ravages furent estimés à plus de 6,000,000 de livres, elle doit son principal commerce aux produits de l'agriculture. *Montmirail* ou *Montmireil* est sur l'une des deux routes de Paris à Châlons. Patrie du cardinal de Retz, ville de 2000 âmes, située sur une petite éminence, elle est célèbre par la victoire que Napoléon y remporta le 17 février 1814, sur les armées russe et prussienne.

En passant à *Epernay*, bâti dans un petit vallon sur la rive gauche de la Marne, on remarque près de la promenade une porte formée de deux tourelles, seuls restes des fortifications qui la défendaient lorsque Henri IV s'en rendit maître après avoir vu enlever par un boulet le duc de Biron sur lequel il était appuyé. La ville est jolie et possède une petite salle de spectacle, une bibliothèque de 10,000 volumes et une église nouvellement construite, qui remplace l'ancienne du XVIe siècle dont on n'a conservé que la porte. C'est dans le faubourg que l'on traverse en remontant la Marne, que se trouvent les fameuses caves si vastes et si profondes, taillées en labyrinthe dans la craie. Epernay fait un grand commerce de poterie à l'épreuve du feu, connue sous le nom de terre de Champagne, que l'on fabrique dans ses environs; il s'en exporte 500,000 kilogrammes par an. Elle s'enrichit principalement par la vente de ses vins blancs et rouges. Ces derniers se récoltent sur la rive gauche de la Marne, dans les environs de la petite et ancienne ville des *Vertus;* le village de *Pierry* et le bourg

d'*Avize* fournissent des vins blancs mousseux ; mais c'est sur la rive opposée que se trouvent les coteaux les plus estimés ; c'est là que l'on voit s'élever en amphithéâtre *Aï*, bourg de 2500 habitans, si célèbre par ses vignes ; *Mareuil*, dont les vins blancs rivalisent avec ceux du précédent ; sur la gauche, *Cumières* et *Hautvillers*, dont les noms sont moins classiques chez les gourmets. On ne peut se lasser d'admirer cette suite de villages si peuplés, et ces riches coteaux couronnés dans toute leur étendue par la forêt de Reims.

La route qui borde la rive gauche de la Marne est embellie par les sites variés qui se succèdent sur la rive opposée, depuis Epernay jusqu'à *Châlons sur-Marne*. Ce nom, que l'on écrivait autrefois *Chaalons*, dérive de celui de *Catalaunum* que portait cette ville du temps d'Ammien Marcellin qui en fait l'éloge : c'était la cité des *Catalauni ;* dans l'Itinéraire d'Antonin elle est appelée *Duro Catalauni*. Elle est bâtie au milieu de prairies entre deux plaines : c'est dans la plus considérable que l'empereur Aurélien défit Tetricus qui s'était fait proclamer empereur dans les Gaules. Le cours de la Marne et l'importance des six routes qui traversent la ville, rendent sa position avantageuse pour le commerce. Elle est entourée de murailles et de fossés ; la plupart de ses maisons sont en bois ; mais, comme ses principales rues sont propres et droites, elle offre un coup d'œil assez agréable. L'hôtel de ville présente une jolie façade, formée d'un péristyle de quatre colonnes garni de deux lions de chaque côté ; l'école des arts et métiers et l'hôtel de la préfecture sont construits avec une élégante simplicité ; la cathédrale, dont les deux tours en pyramides à jour sont d'un style un peu rustique, n'est cependant pas sans mérite. Ce qui la dépare, c'est son portail d'architecture grecque qui date du XVIe siècle. Elle a un jardin botanique renfermant 15,000 plantes, un cabinet d'histoire

naturelle et une assez belle bibliothèque de 20,000 volumes. Le célèbre astronome Lacaille, l'architecte David Blondel et le littérateur Perrot d'Ablancourt ont reçu le jour dans cette ville. A sa sortie par la route de Strasbourg, on peut juger de la beauté de sa promenade du Jard justement vantée : les allées en sont magnifiques.

A deux lieues plus loin sur cette route, on admire l'élégante architecture gothique de l'église du village de *l'Epine* ou de *Notre-Dame-de-l'Epine*, bâtie pour l'accomplissement d'un vœu de Louis XII, et l'on regrette que, dans un but d'utilité publique, on ait cru nécessaire de raser une de ses tours pour y mettre un télégraphe. Bientôt on aperçoit sur la droite le long village de *Courtisols* ou *Courtisou* qui compte deux lieues de l'une à l'autre de ses extrémités. Il est formé de deux rues parallèles composées d'habitations séparées par des plantations ; trois paroisses le divisent : celle de Saint-Julien, celle de Saint-Mammie et celle de Saint-Martin. Sa population est de 2000 âmes. Ce que ce village offre de particulier, c'est que les habitans se servent entre eux d'un langage inconnu aux villages voisins, et pratiquent des cérémonies inusitées dans les environs, mais empreintes d'un caractère antique, et qu'ils ont porté si loin les connaissances de l'agriculture que leurs terres sont les mieux cultivées et les plus productives de la contrée. De ces faits on a tiré la conséquence que les Courtisiens étaient les restes d'un des peuples barbares distribués dans les Gaules par les successeurs de Constantin ; d'autres ont voulu voir en eux une colonie helvétique (1) ; ce qu'il y a de certain, c'est que leur langage est simplement un patois français, et que le nom de leur village signifie *habitations isolées;* quant à leur origine, nous ne voyons pas pourquoi il faudrait aller la

(1) Voyez les Mémoires de la Société royale des antiquaires de France, tom. V.

chercher dans le Valais ; elle pourrait être celtique: n'est-il pas naturel de penser en effet que les Courtisiens sont d'anciens Gaulois qui ont conservé les mœurs et le langage de leurs ancêtres? Sur la gauche de ce village on trouve les restes d'une route romaine et des traces de l'enceinte où campa l'armée d'Attila.

Bientôt passent sous nos yeux le fameux camp de la Lune et le village de *Valmy*, où le roi de Prusse, le 20 septembre 1792, fut défait par une armée de volontaires sous les ordres de Kellermann. Le duc de Chartres, aujourd'hui Louis-Philippe Ier, contribua au gain de la bataille par sa belle défense du moulin de Valmy. Le maréchal Kellermann, en mourant, voulut que son cœur reposât sur ce théâtre de nos premières victoires de la révolution. Un monument atteste que ses vœux ont été exaucés. Enfin nous arrivons à *Sainte-Menehould*, ville bâtie en pierres et en briques avec beaucoup de régularité. Son hôtel de ville est d'une construction élégante ; entourée par la rivière de l'Aisne, elle était jadis fortifiée. C'est la première place dont Louis XIV ait fait le siége : il y fit son entrée par la brèche. C'est en la traversant que Louis XVI fuyant avec sa famille fut reconnu, ce qui causa leur arrestation à *Varennes*.

Une ville importante par sa population et son industrie, intéressante par son antiquité, ses souvenirs historiques et ses monumens, nous reste encore à visiter : c'est celle de *Reims*, que l'on écrivait autrefois *Rheims*. Les *Remi*, dont elle était la capitale, l'appelaient *Durocortum*, et les géographes anciens *Durocortorum* et *Durocortora*, jusqu'à ce qu'elle eût pris le nom de *Remi*. Au temps d'Adrien, elle était célèbre par ses écoles; elle renfermait des monumens dont il reste encore des ruines ou des traditions. La porte de Dieu-Lumière, celle de Cérès et celle de Bacchus indiquent des temples placés hors de son enceinte; celle de

Mars est un arc de triomphe attribué à Julien : Napoléon la fit restaurer en partie, mais elle est encore engagée dans la muraille qui la tenait autrefois cachée. Non loin de cette porte, on voit dans les champs un lieu appelé les *Arènes*, où l'on reconnaît la forme d'un cirque romain. Dans la cathédrale, on conserve le tombeau de Jovinus, citoyen de Reims, qui devint consul de Rome en 366. Ce monument, en marbre blanc et d'une belle exécution, représente une chasse au lion. La plupart des rues de Reims sont belles et bien alignées; la place Royale est ornée d'une statue de Louis XV en bronze, rétablie en 1819. Près de cette place, on voit un bel hôtel-dieu et la cathédrale, édifice gothique du petit nombre de ceux qui ont été achevés. Il a 450 pieds de longueur sur 90 de largeur et 110 de hauteur. Ses deux tours ont 250 pieds d'élévation. On évalue à plus de 4000 le nombre de figures sculptées à l'extérieur de cet édifice. Son portail, surchargé de plus de 500 figures, est remarquable par sa forme pyramidale, et son intérieur majestueux est orné de magnifiques vitraux. Sa fondation remonte à l'an 1211, mais son achèvement n'eut lieu que vers la fin du XVe siècle. C'était dans son enceinte que l'on sacrait les rois. L'église de Saint-Remy, beaucoup plus ancienne, est célèbre par le tombeau de cet évêque, l'un des bienfaiteurs de Reims. Ce monument a plusieurs fois été remplacé : dans l'origine il fut fondé, au IXe siècle, par l'archevêque Hincmar; au XIIe il fut reconstruit; en 1531 on lui en substitua un nouveau : en 1793 il fut compris dans la destruction à laquelle furent exposés tous les monumens religieux; mais en 1803, on en rassembla les différentes parties, et sa restauration fut complète; il est surmonté d'un groupe représentant le baptême de Clovis. Par un anachronisme assez fréquent dans les monumens du moyen âge, ce roi y est représenté avec les douze pairs de France. C'est dans cette église que l'on conserve la

sainte ampoule, ou du moins la fiole qui la remplaça après sa destruction publique en 1793, et qui contient, dit-on, encore quelques gouttes de l'huile dont saint Remy oignit Clovis. L'hôtel de ville mérite également d'être cité : on a rétabli au-dessus de son portique la statue équestre de Louis XIII; son intérieur renferme une belle bibliothèque, composée de 25,000 volumes et de 1000 manuscrits. Le fameux pilier branlant de l'église Saint-Nicaise n'existe plus depuis long-temps. Reims est entourée de fossés et d'une muraille flanquée de vieilles tours, et ombragée par une allée d'arbres intérieure, tandis qu'une belle promenade extérieure borde les fossés, excepté près des bords marécageux de la Vêle qui la baigne au sud. Privée d'eau potable par la nature de son sol, elle doit au zèle philanthropique du chanoine Godinot une machine qu'il fit construire à ses frais et qui distribue l'eau de la petite rivière dans tous les quartiers. Après ce respectable citoyen, nous citerons parmi ses hommes célèbres Colbert, l'abbé Pluche et le littérateur Linguet; Mabillon, Bergier, etc. Reims ne s'enrichit pas seulement par le commerce des vins que l'on récolte dans ses environs, elle fabrique toutes sortes d'étoffes de laine, depuis les châles, qui rivalisent avec les plus beaux tissus de l'Orient, jusqu'aux flanelles et aux camelots. On estime que 15,000 ouvriers, payés par 180 fabricans, y emploient annuellement 1,200,000 kilogrammes de laine, dont la valeur est d'environ 4 millions de francs, et qui, sortis de leurs mains, en représentent une de 25 à 30 millions. Reims possède un musée, un collége royal et une salle de spectacle.

Une région entièrement couverte de forêts, alors que les besoins de l'homme civilisé n'y avaient point encore porté la hache; une région que les Celtes nommaient *Ard*, parce qu'elle offrait, comme aujourd'hui, une chaîne de montagnes qui semblent d'autant plus élevées que leurs crêtes sont décharnées et leurs pentes assez rapides, forme

en grande partie le territoire du *département des Ardennes.* On croit cependant que cette contrée dut son nom à une déesse *Ardeiana*, la Diane des anciens Belges, à laquelle elle était consacrée. On peut choisir entre ces deux étymologies ou les admettre l'une et l'autre. Les Romains l'appelaient *Arduena-Silva*, mais aujourd'hui l'antique forêt des Ardennes n'occupe plus en France qu'une étendue d'environ 156,000 hectares. Le département auquel elle appartient est cependant l'un des plus boisés; l'exportation des bois est l'un des principaux moyens d'échange qu'il emploie pour s'approvisionner d'avoine, dont il ne produit qu'une très-faible quantité, et de vin dont il est presque entièrement dépourvu; le reste de ses bois alimente des usines. Les roches dont se composent ses montagnes et ses plaines sont principalement calcaires et schisteuses; on y exploite beaucoup de fer, quelques filons de plomb, et surtout une grande quantité d'ardoises. Les terrains y sont assez variés dans leur nature géologique, pour qu'on y trouve la plupart des roches depuis le granite jusqu'à la craie. La Meuse et l'Aisne sont ses principales rivières; il possède une moins grande étendue de routes que les autres régions de la France, et tout porte à croire que si ses moyens de communication étaient plus multipliés, sa population industrieuse serait plus considérable.

Nous ne nous arrêterons point à *Vouziers*, petit chef-lieu de sous-préfecture, où rien ne peut attirer notre attention; il est situé sur la rive gauche de l'Aisne qui arrose ensuite *Attigny*. Cette dernière ville, peuplée de 1500 habitans, était affectionnée par nos rois de la première et de la seconde race qui en avaient fait leur résidence d'été. La même rivière coule au pied de *Rethel*, qui occupe sur une montagne l'emplacement d'un fort que les Romains appelaient *Castrum Retectum.* Cette ville, dont les rues généralement en pente rapide sont assez larges et

régulières, mais garnies de maisons en bois, fabrique des flanelles, des draps et des cachemires. C'est à *Château-Portien* que l'Aisne commence à devenir navigable.

Couvert de villages industrieux, le territoire de *Sedan* se console du peu de fertilité de son sol par le nombre de ses manufactures. L'origine de cette ville paraît être, comme celle de Rethel, un château-fort. Charles-le-Chauve s'en empara en 880. Elle avait acquis de l'importance lorsque érigée en principauté elle appartint aux archevêques de Reims. Elle passa ensuite dans la maison de La Marck, puis dans celle de La Tour d'Auvergne, qui la céda, en 1642, à Louis XIII, contre les duchés d'Albret et de Château-Thierry, et le comté d'Evreux. Elle était déjà connue pour ses tissus de laine, mais en devenant française elle perdit avec la franchise de sa commune une partie de son industrie; cependant Colbert releva ses fabriques en y faisant confectionner, en grande quantité, un drap léger que Louis XIV affecta de trouver joli, et qui, devenu à la mode, obtint la plus grande vogue et procura aux fabricans des bénéfices considérables. Aujourd'hui, c'est principalement dans les draps noirs qu'elle excelle. Environnée de prairies, de champs et de potagers bien cultivés, elle est bien bâtie, renferme des rues larges et alignées, des maisons d'une belle apparence, couvertes en ardoises, plusieurs places publiques, un beau pont sur la Meuse, et un arsenal où l'on conserve les armures de plusieurs chevaliers célèbres. C'est dans son ancien château que Turenne reçut le jour. De ses trois casernes la plus belle et la plus spacieuse est celle de cavalerie placée au nord-ouest de la ville, sur la rive gauche de la Meuse et sur le canal de navigation. Au pied du château-fort sont de vastes édifices où se trouvent les magasins, les écuries, le logement du commandant et des officiers du génie. L'hôpital militaire, bâti sur des remparts élevés de 125 pieds au-dessus du

niveau de la Meuse, domine la ville de toutes parts. Il possède de vastes jardins et peut contenir 500 malades. Ce point bien fortifié est le plus important de la place. On y monte par un chemin tournant très-rapide. Sedan est rangée parmi nos places fortes de 3e classe. *Donchery*, que l'on voit sur la droite de la Meuse, était une ville importante avant la réunion de Sedan à la France : elle ne renferme aujourd'hui que 1800 âmes.

La Meuse, dont le cours forme de nombreuses sinuosités, en se repliant deux fois sur elle-même, arrose *Mézières*, plus importante par ses fortifications, et surtout par sa citadelle, que par le nombre de ses habitans. Sa population est de 4000 âmes. Elle doit à sa position militaire le rang qu'elle occupe comme chef-lieu de préfecture : elle n'a jamais été prise, et quoiqu'elle soit mal bâtie, on ne peut la traverser sans un sentiment d'intérêt en se rappelant que Charles-Quint, à la tête d'une armée nombreuse, échoua sous ses murs que défendait le chevalier Bayard. *Charleville* n'en est séparée que par le fleuve qui s'y replie encore en formant une petite péninsule. Beaucoup plus considérable que Mézières, elle compte près de 8000 habitans. Ce n'est pas seulement sous ce rapport qu'elle offre un contraste frappant avec celle-ci : ses rues sont tirées au cordeau, et sa régularité fait mieux ressortir la construction défectueuse de sa voisine. Ses quatre principales rues viennent aboutir à une grande place entourée d'arcades et décorée d'une belle fontaine en marbre. Sa salle de spectacle est fort jolie ; sa bibliothèque publique est considérable, et son cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités contient plusieurs objets curieux. Plus industrieuse que Mézières, on y fabrique annuellement environ 4,000,000 de kilogrammes de clous, de la ferronnerie et des armes de luxe ; le gouvernement y entretient une manufacture d'armes à feu ; enfin son port est commode et

son commerce très-actif. Elle fut fondée au XVIIe siècle par Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue; mais elle tomba, en 1686, au pouvoir de la France, qui fit raser ses fortifications. On voyait autrefois sur un rocher situé près de la ville, et décoré, on ne sait pourquoi, du nom de mont Olympe, un château. Le duc de Nevers et de Mantoue, en perdant la ville, resta propriétaire de la montagne, mais le roi de France était maître des portes et des murailles du château : ce qui fit dire que le duc avait là une *plaisante souveraineté*.

Avant de quitter la France pour arroser le territoire des Pays-Bas, la Meuse, au-dessous de Charleville, traverse une langue de terre qui comprend une grande partie de la forêt des Ardennes. Elle coule au pied de *Fumay*, ville de 1600 habitans, dont les carrières taillées dans le schiste peuvent fournir annuellement 40 millions d'ardoises. Près de la frontière, elle sépare *Givet-Notre-Dame* de *Givet-Saint-Hilaire* et de *Charlemont;* les deux dernières sont situées sur sa rive gauche, mais ces trois villes réunies par leurs fortifications n'en forment réellement qu'une qui a le rang de place de guerre de 1re classe. *Charlemont* est, ainsi que l'indique son nom, situé sur une montagne; les deux *Givet*, placés sur la pente de celle-ci et sur celle d'un plateau opposé, sont bâtis avec régularité, ornés de belles places publiques, et s'enrichissent par un commerce que favorise un bon port et que rendrait encore plus actif la diminution de quelques droits de douane qui mettent trop d'entraves à nos relations avec la Belgique. C'est à Givet que naquit notre célèbre compositeur Méhul. Cette double ville doit son origine à deux villages qui existaient, dit-on, du temps de César; ses fortifications ont été tracées par Vauban. On y est frappé de la beauté des habitans, et surtout de celle des femmes. Charlemont doit sa fondation à Charles-Quint; il appartient à la France depuis le

traité de Nimègue conclu en 1678. Dans une belle plaine entourée par la forêt des Ardennes s'élève la petite place forte de *Rocroy*, célèbre par la victoire que remporta sur les Espagnols le grand Condé, à peine âgé de vingt-deux ans.

Nous ne pouvons suivre le cours de l'Oise depuis la frontière des Ardennes, sans traverser, du nord-est au sud-ouest, le *département de l'Aisne*, que cette dernière partage de l'est à l'ouest dans toute sa largeur. Ces deux rivières coulent d'abord au milieu de terrains crayeux, puis entre les roches calcaires qui recouvrent ceux-ci. La superficie de ce territoire présente des hauteurs au midi, des plaines basses vers le nord. La Somme, l'Escaut et la Sambre y prennent naissance; la température y est très-variable, les gelées du printemps nuisent souvent aux récoltes; depuis trente ans le climat paraît s'y refroidir : il faut peut-être en attribuer la cause à l'augmentation de la grande végétation, puisque, dans ce laps de temps, le nombre des arbres, loin de diminuer, a plutôt augmenté. L'étendue des forêts y est considérable : le seul fruit du hêtre, la faîne, produit dans certaines années pour plus de 200,000 fr. d'huile que l'on consomme dans le pays. L'agriculture y est fort avancée : les prairies naturelles occupent 40,000 hectares (1). La vigne produit, année commune, 220,000 hectolitres de vins; les pommiers, 180,000 hectolitres de cidre, et le houblon, 96,000 hectolitres de bière : ces différentes boissons, consommées par l'habitant,

(1) Les 753,136 hectares qui composent la superficie de ce département se divisent de la manière suivante :

Terres labourables (exploitées par 3740 fermes)....	523,803
Jardins, vergers, pépinières, habitations, chemins, rivières, etc.....	49,222
Prés, marais, pâturages, etc.....	55,757
Bois taillis et futaies.....	114,398
Vignes.....	9,956

représentent une valeur de plus de 7 millions de francs. Le département exporte environ le tiers de ses récoltes en céréales, nourrit beaucoup plus de bêtes à laine et de chevaux que la plupart des autres circonscriptions départementales: le nombre des premières est d'environ 700,000. Nous pourrions aussi fournir la preuve que la population, l'industrie et l'instruction y sont en rapport avec l'étendue des moyens de communication: il possède plus de routes et surtout de voies navigables que la France moyenne. Sa population paraît augmenter d'un dixième tous les six ans; on évalue à 130,000 le nombre des ouvriers et à 9000 ceux qui sont employés dans les seules filatures de coton.

Au bourg d'*Hirson*, où l'Oise n'est encore qu'un ruisseau, plusieurs genres d'industrie sont exploités: ses 2400 habitans fabriquent du fil à dentelles, des réchauds, des clous et du fer en barres. Celui de *Nouvion-en-Thiérache*, qui renferme 3400 individus, possède une belle verrerie. Ses gras pâturages entretiennent une fabrication considérable de fromages semblables à celui de Marolles. La forêt voisine alimente une grande fabrication de boissellerie, de formes de bottes et de bois de chaises, qui occupent près de 300 ouvriers. La petite ville de *Guise*, autrefois place de guerre, érigée en duché-pairie par François Ier, en faveur de Claude de Lorraine, compte aujourd'hui 3500 habitans, et possède deux filatures et deux fabriques de tissus de coton; elle est défendue par un château et par une enceinte flanquée de tours et de bastions. *Vervins*, moins peuplé, bâti en amphithéâtre, au bord du Velpion, est célèbre par le traité de paix conclu en 1598 entre Henri IV et Philippe II. On y fabrique des toiles, des linons et de la bonneterie grossière en laine.

L'arrondissement de Saint-Quentin est rempli de villages, de bourgs et de petites villes, où l'on tisse du linon, de la gaze et des châles façon de cachemire. *Saint-Quentin*

réunit ces différens genres de fabrication; aussi cette ville, entourée de trois faubourgs, a-t-elle doublé de population depuis 1790. Elle est bien bâtie; ses remparts, aujourd'hui plantés d'arbres, forment de belles promenades; sa grande place est décorée par l'hôtel de ville, bel édifice gothique; l'église principale, construite dans le même style, est remarquable par sa hardiesse et sa hauteur. Elle est essentiellement manufacturière : la fabrication de la batiste y occupe 4 à 5000 fileuses et 4 à 500 tisseurs; on y compte vingt-neuf filatures de coton, et trois fabriques de savon vert. Enfin un canal, qui traverse sous terre une étendue de près de deux lieues, favorise encore son commerce. La situation de Saint-Quentin au bord de la Somme, à quelques lieues de la source de ce petit fleuve, répond fort bien à la position d'*Augusta Veromanduorum* sur la *Samara*, qui était la capitale des *Veromandui*. Saccagée par les barbares au commencement du VIe siècle, elle fut rétablie sous le nom qu'elle porte aujourd'hui, en mémoire de saint Quentin dont saint Eloi prétendit avoir retrouvé le corps 360 ans après son martyre. Ella a vu naître le savant bénédictin Luc Dachery, le jésuite Charlevoix, le célèbre orateur Pierre Ramus, le peintre sur verre Bléville, le sculpteur Allard et le publiciste Babœuf.

Un peu au-dessous de son confluent avec la Serre, l'Oise baigne une grande île dont l'extrémité méridionale est occupée par *La Fère*, ville de 2500 âmes, petite place forte qui renferme une école d'artillerie et un arsenal de construction. On y remarque une belle galerie souterraine longue de 160 pieds, dont les arcades en ont 60 de hauteur, et que par sa construction élégante on attribue à Jean Goujon. Le 26 février 1814, un corps de l'armée prussienne s'étant présenté devant cette place, qui n'était défendue que par 400 hommes, la força de capituler; l'ennemi s'empara de tout ce qui était dans l'arsenal

et dans la bibliothèque de l'école; en 1815, les Prussiens, sachant que les établissemens qu'elle renfermait avaient été réparés et approvisionnés, essayèrent de s'en emparer. Elle n'était gardée que par une faible garnison; mais les troupes, les gardes nationaux, les femmes même, montrèrent tant de constance et d'opiniâtreté, qu'après les plus dures privations, pendant un blocus de près de cinq mois, ils virent les ennemis décidés à se retirer. Ceux-ci avaient mis pour condition qu'ils traverseraient la ville; les citoyens ne consentirent sous aucun prétexte à ouvrir ses portes, et le général prussien leva le blocus après avoir adressé aux autorités une lettre de félicitation sur le courage des habitans et de la garnison. Près de cette ville on voit le bourg de *Saint-Gobain*, peuplé de 2500 individus, remarquable par une usine où l'on coule des glaces de 10 pieds de hauteur sur 5 de largeur. Cette manufacture royale, établie depuis 1691, dans un château qui appartenait au fameux Coucy, occupe environ 3000 ouvriers dont 1600 dans le département. Les glaces en sortent brutes pour être polies à *Chauny*, ville de 4000 âmes qui possède une machine hydraulique pour cet usage. Au village de *Folembray* on fabrique annuellement 150,000 cloches de verre et 3,000,000 de bouteilles. Une autre verrerie, plus importante encore, est celle de *Prémontré:* on y occupe 400 ouvriers. Elle est établie dans le seul bâtiment qui reste de l'abbaye de l'ordre des prémontrés, qui a donné son nom à ce village.

A cinq lieues au sud-est de La Fère, *Laon* couronne une montagne isolée au milieu d'une grande plaine. Une seule rue un peu large la traverse; une vieille muraille flanquée de tourelles l'entoure, des boulevards en terrasse y forment une promenade, et cinq faubourgs s'étendent à ses pieds. La rapidité des flancs de la montagne lui donne quelque importance militaire. Elle doit son origine à une

forteresse gauloise qui, au Ve siècle, portait encore le nom de *Laudunum;* Clovis y fit construire quelques maisons, et, sous les rois de la seconde race, elle était une résidence royale. Lothaire et Louis V y reçurent le jour. On y remarque l'ancienne cathédrale, bel édifice gothique bâti en 1115, et, sur la place de la Hure, la tour de Louis d'Outre-Mer, que l'on essaya vainement d'abattre en 1794. L'hôtel de la préfecture n'a rien qui fixe l'attention; mais la bibliothèque publique est intéressante par l'ordre qui y règne : elle renferme 18,000 volumes, plus de 500 manuscrits, des chartes ou diplômes de nos rois, qui remontent jusqu'à la seconde race, et une collection de 3 à 4000 autographes.

A trois lieues au nord-est de Laon, le bourg de *Notre-Dame-de-Liens*, appelé depuis long-temps *Notre-Dame-de-Liesse*, fut bâti à l'époque des croisades; il est célèbre par une image de la Vierge, dont l'histoire rappelle la translation de la maison de Lorette : on prétendait jadis qu'elle y avait été apportée du Caire en une nuit par la fille du soudan d'Egypte. Cette image attire encore de nombreux pèlerinages qui contribuent à faire vendre les croix et les bagues d'argent que fabrique ce bourg.

Chef-lieu d'arrondissement et siége d'un évêché, *Soissons*, ville propre et bien bâtie, est d'une origine fort ancienne; elle porta le nom de *Loviodunum* avant que la munificence d'Auguste l'engageât à prendre celui d'*Augusta-Suessionum.* Elle occupe une position agréable dans un vallon fertile arrosé par l'Aisne; elle eut ses rois particuliers avant la conquête des Gaules : elle eut encore ses rois après l'invasion des Francs. C'est dans ses environs que Clovis acheva d'anéantir les restes de la puissance romaine. Elle doit son enceinte actuelle au duc de Mayenne, qui en avait fait une de ses principales places d'armes. En 1815, de faibles travaux de défense la mirent en état de résister long-temps aux efforts des armées coalisées.

Près de la forêt de Villers-Cotterets, la petite ville de *La Ferté-Milon*, bâtie en amphithéâtre sur un joli coteau baigné par la rivière de l'Ourcq, est entourée de murailles et conserve les ruines d'un vieux château-fort. Digne patrie de l'immortel Racine, la statue du poète orne la place de l'hôtel de ville, et son buste décore sa bibliothèque publique, qui renferme 17,000 volumes. Ses trois églises et son hôpital sont d'une belle construction et bien tenus. L'énumération de ces édifices ferait peut-être croire que cette ville est importante; hâtons-nous de dire que sa population dépasse à peine 2000 âmes : c'est le plus bel éloge que nous puissions faire du bon esprit et des lumières de ses habitans.

En descendant vers les bords de la Marne, on arrive à *Château-Thierry*, dont la promenade borde la rive droite de la rivière, et qu'un beau pont sépare de l'un de ses faubourgs. La ville est assez bien bâtie et s'élève en amphithéâtre. Vue de la rive gauche de la Marne, elle présente un aspect riant que font ressortir les ruines du château qui lui donna son nom. L'origine de cet édifice date de l'an 720 : Charles-Martel le fit construire pour servir de résidence au jeune roi Thierry IV, qu'il voulait tenir dans sa dépendance en lui offrant un séjour agréable pendant qu'il régnerait en son nom. Habité par ce prince, par les comtes de Vermandois et par ceux de Champagne, par Henri II et par le duc d'Alençon qui y mourut, par Louis XIII et par les ducs de Bouillon, une ville s'établit à ses pieds. C'est elle qui fut le berceau de notre célèbre fabuliste dont on conserve la maison, et dont la statue en marbre blanc s'élève près du pont à l'entrée du boulevard.

Nous entrerons dans le *département de Seine-et-Marne*, que traversent la première de ces rivières au sud, et la seconde au nord, par la petite ville de *La Ferté-sous-Jouarre*.

Elle est arrosée par la Marne, et située dans une vallée aussi jolie que fertile. La propreté qui y règne, l'élégante simplicité des habitations, le mouvement même de son port, annoncent une cité industrieuse : sa population est d'environ 4000 âmes. Deux fabriques de cardes qui emploient annuellement 40,000 kilogrammes de cuir et de fer ; de grandes exploitations de pierres meulières que l'on façonne en meules qui nécessitent pour leurs cercles 50,000 kilogrammes de fer, et que l'on expédie en grande quantité dans les pays étrangers ; un commerce considérable de bois et de charbon pour l'approvisionnement de Paris, répandent dans cette ville l'aisance qu'il est facile d'y remarquer. Une petite excursion nous fera voir au nord de la Marne le joli bourg de *Dammartin*, bâti en amphithéâtre sur une montagne isolée, d'où l'on jouit d'une vue qui s'étend à plus de 15 lieues. On y fabrique de la dentelle, et tous les ans il s'y tient, au commencement de décembre, une foire considérable de bestiaux. Après avoir traversé *Juilly*, célèbre par son collége, nous verrons le bourg de *Chelles*, où Chilpéric fut assassiné en 584. Le bâtiment qui s'offre à nos regards est tout ce qui reste de cette riche abbaye, que fonda, au VIIe siècle, Bathilde, femme de Clovis II.

En remontant la Marne, nous arriverons à *Meaux*, sous-préfecture et siége d'un évêché. C'est l'ancienne cité de *Jatinum*, capitale des *Meldi*, qui prit ensuite le nom de *Meldæ*. Elle était importante sous les rois de la première race ; ce fut une de celles qui embrassèrent avec le plus d'empressement la réformation ; ce fut une de celles aussi qui souffrirent le plus des guerres religieuses du XVIe siècle. La Marne la divise en deux parties inégales, et le canal de l'Ourcq coule au pied de ses anciens remparts, transformés en promenades agréables. Elle est assez bien bâtie, mais mal percée. Son seul édifice remarquable est sa cathédrale,

d'une belle construction gothique, qui renferme les cendres de Bossuet, dont la voix éloquente a rendu célèbre la chaire de Meaux. Cette ville est le centre d'un grand commerce d'avoine et de céréales pour Paris : on y fabrique des tissus de coton et des fromages qui portent toujours le nom de son ancienne province. Elle en expédie annuellement plus de 3,200,000 kilogrammes. Elle fut le berceau de l'auteur dramatique Delanoue.

A *Brie-Comte-Robert*, où l'on prépare des plumes à écrire, l'église est élégamment bâtie : les arcades gothiques de son intérieur sont d'une grande légèreté ; sa tour est d'une hauteur considérable. On voit encore dans cette petite ville de 3000 âmes quelques restes de l'ancien château des comtes de Brie. *Melun*, la patrie de Jacques Amyot, l'antique cité de *Melodunum*, est divisée en plusieurs parties par le cours de la Seine. Sa position au pied d'une colline lui donne un aspect agréable, mais elle n'est ni bien bâtie ni bien percée, et ne renferme aucun monument remarquable. Cependant on y voit une place assez vaste et régulière, et l'on ne peut se dispenser de jeter un coup d'œil sur les beaux vitraux de l'église Saint-Aspaïs. Elle conserve dans l'île que forme la Seine les ruines d'un château que la reine Blanche et plusieurs de nos rois ont habité.

A quatre lieues au sud de ce chef-lieu de préfecture, *Fontainebleau*, régulièrement bâtie au milieu d'une vaste forêt, que la richesse de sa végétation, que ses vieux chênes, que ses belles et larges allées, que son sol inégal, formé de terrains sablonneux couverts çà et là de monceaux de grès bizarrement bouleversés, que la beauté de ses sites, en un mot, ont rendue célèbre, est remarquable par son château royal, dont la construction fut confiée au Primatice par François Ier, et que depuis celui-ci cinq rois se sont plu à embellir. Louis-Philippe Ier vient d'en faire restaurer les appartemens avec une grande magnificence. Que de souvenirs s'y pressent de-

puis Henri III qui naquit dans l'enceinte de ce palais, jusqu'au pape Pie VII qui l'habita pendant dix-huit mois; depuis l'acte de cruauté de Christine de Suède, jusqu'à l'abdication de Napoléon! La ville doit son origine aux habitations qui se groupèrent autour d'un château que fit bâtir Louis-le-Jeune en 1169. On a dit que son nom primitif est *Fontaine-Belle-Eau;* mais celui de *Fons Bliaudi*, qu'elle porte dans les titres du temps, accrédite l'opinion que la découverte d'une source par un des chiens de Louis VII, appelé *Bliaud*, que l'on y trouva se désaltérant, donna à ce prince l'idée de choisir cet emplacement pour en faire un rendez-vous de chasse. Avant sa construction, la forêt s'appelait forêt de *Bièvre*. Au nombre des princes dont cette ville fut le berceau, on doit citer Philippe-le-Bel, et parmi les hommes de lettres qui y reçurent le jour, Dancourt et Poinsinet.

A la sortie de la forêt de Fontainebleau, la jolie ville de *Nemours* s'est élevée au pied d'un château appelé *Nemus*, parce qu'il était au milieu des bois; de là le nom qu'elle porte. Ses seigneurs prenaient le titre de chevaliers, mais au XIVe siècle elle fut érigée en duché-pairie. Celui de ses ducs qui fut tué à la bataille de Cerignole, était le seul rejeton de la famille d'Armagnac. Réuni à la couronne, ce duché fut aliéné par François Ier en faveur des princes de Savoie qui le conservèrent jusqu'en 1666. Depuis Louis XIV, il s'est perpétué dans la maison d'Orléans. Nemours, percée de rues larges, possède une bibliothèque riche, pour une ville de 3700 âmes, un hôpital dont on admire le portail, un ancien château flanqué de quatre tours et entouré de fossés, un beau pont sur le Loing. Elle est traversée par un canal et fait un bon commerce.

Le Loing, avant de se jeter dans la Seine, arrose l'ancienne et agréable ville de *Moret*, où coule le canal qui descend de Nemours. Cette petite ville de 2000 âmes est entourée de murailles délabrées et possède un vieux châ-

teau en ruines qui a appartenu à Sully. A deux lieues au-dessus, l'Yonne se jette dans la Seine à *Montereau-Fault-Yonne*. Le confluent de ces deux cours d'eau lui fit donner chez les Gaulois le nom de *Condate;* après l'établissement du christianisme dans nos contrées, elle prit celui de *Monasteriolum*, d'où s'est formée sa dénomination moderne. Le pont de cette ville rappelle deux événemens importans dans l'histoire : Charles VII, alors dauphin, y eut, en 1419, une entrevue avec Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et l'y fit assassiner d'un coup de hache; la tête de ce dernier fut conservée long-temps dans la Chartreuse de Dijon. Un jour qu'on la montrait à François Ier, ce prince témoignait sa surprise de la grandeur de l'entaille : « Sire, lui répondit un chartreux, ne vous en étonnez pas, c'est le trou par où les Anglais sont entrés en France. » Le même pont, restauré depuis 1814, a vu la victoire complète que remporta, le 18 février de cette année, l'armée française sur les troupes coalisées. Montereau, avantageusement situé pour son commerce, possède des fabriques de faïence estimées. Sa population est de 4000 âmes.

De la petite ville de *Bray-sur-Seine*, qui n'a pour elle qu'une situation agréable, on peut remonter jusqu'à *Provins* par la vallée qu'arrose la Vouzie ; les chroniques du VIIIe siècle le désignent sous le nom de *Castrum Provinum;* mais cette cité déchue, entourée de vieilles murailles et de boulevards, existait probablement du temps des Romains : quelques auteurs prétendent qu'à cette époque elle portait le nom d'*Agendicum;* question qui est loin d'être résolue. D'après cette opinion, Sens qui revendique le nom d'*Agendicum*, n'aurait jamais porté que celui de *Senonæ* ou *Senones*. Du reste, c'est à tort que l'on attribue aux Romains la construction de la grosse tour flanquée de quatre tourelles qui domine la ville et porte le nom de *Tour de César*. Rien dans cet édifice ne paraît être antérieur au moyen

âge ; rien n'est antique dans les vieux remparts flanqués de tours, alternativement rondes et carrées, qui entourent la ville, ni dans les anciennes constructions que renferme son enceinte. Dans les deux quartiers, plusieurs monumens d'architecture gothique se font remarquer ; les plus importans sont dans la ville haute : c'est là qu'on peut voir la jolie église de Saint-Quiriace, construite en 1160 par Thibaud-le-Libéral, et qui n'a jamais été terminée ; près de là le collége qui occupe les restes du palais des comtes de Champagne, et dans les différentes parties de la ville haute les galeries souterraines et les caveaux dont il est difficile de deviner l'origine et le but, tant leur architecture gothique offre d'élégance et de solidité. Ce sont de longs corridors communiquant à de grandes salles carrées hautes d'environ 15 pieds, dont les voûtes sont soutenues par de nombreuses colonnes qui leur donnent presque l'apparence de temples. Ces constructions ont été faites avec trop de luxe pour avoir pu contribuer à la défense de la ville ; monumens du moyen âge, rien n'indique qu'elles aient pu servir au culte. Auraient-elles servi d'ateliers aux nombreux fabricans de draps qui, suivant les historiens du temps, occupaient 3000 métiers, autant de foulons et de cardeurs, sans y comprendre les autres ouvriers nécessaires à la disposition des laines et des draps, alors que Provins avec ses faubourgs renfermait 80,000 habitans, c'est-à-dire sous le règne de Thibaud IV ? Ce qui prouve, en effet, que sa population, qui ne s'élève qu'à environ 5000 âmes, était considérable à l'époque de sa prospérité, c'est que, dans son enceinte aujourd'hui trop vaste, on trouve des vignes, des vergers et des champs en culture. Sur l'une de ses promenades, hors de ses murs, il existe une source ferrugineuse qui est très-fréquentée pendant la belle saison, surtout depuis qu'on y a construit un petit bâtiment simple et commode.

Si nous suivons la route de Paris, nous traverserons la

petite ville de *Nangis* dans une plaine vaste et fertile ; à quelques lieues au nord de celle-ci, *Rozay*, sur la petite rivière d'Yères, est entourée de remparts plantés de beaux arbres et renferme une belle église gothique ; au hameau de *Courtalin*, dans les environs, il existe une des papeteries les plus renommées de France, dans laquelle l'eau est fournie par un puits artésien d'où elle monte de 160 pieds ; enfin *Coulommiers*, petit chef-lieu de sous-préfecture, fait un commerce considérable de céréales et de fromages, et renferme d'importantes tanneries.

Avant de quitter le département de Seine-et-Marne, nous ferons remarquer qu'il abonde en froment, qu'on y cultive une grande quantité de vignes qui donnent un vin médiocre, qu'il renferme de belles forêts et d'excellens pâturages, qu'il possède de nombreux moyens de communication, et que l'éducation des bêtes à laine y est portée plus loin que dans la plupart de nos départemens.

Celui de *l'Oise* est plus peuplé, presque aussi productif en céréales, cinq fois moins riche en vignes, et possède plus de bêtes à laine que n'en exige sa consommation. On évalue à près de 32 millions les produits nets de l'agriculture dans ce département (1). La surface du sol y est ondulée : sur la gauche de l'Oise, ce sont des plaines sillonnées par quelques ruisseaux ; sur la droite de la même rivière, des plateaux et des collines. La nature géognostique des terrains y offre une grande variété de dépôts : ce sont les grès coquilliers et les calcaires supérieurs à la craie,

(1) La superficie de son sol, composée de 470,304 hectares, est divisée de la manière suivante :

Terres labourées	309,051
Jardins et vergers	15,700
Vignes	3,721
Prairies	22,995
Forêts	88,320
Terres en friches	30,517

et toute la série de couches inférieures à celle-ci, jusqu'aux argiles qui, sur les côtes de la Normandie et de l'Angleterre, renferment un calcaire lumachelle ou marbre qui prend un agréable poli. Il ne faut point chercher dans ces formations géologiques des couches de houille qui appartiennent à des dépôts beaucoup plus inférieurs; mais si le bois y était moins cher, on pourrait y exploiter de riches minerais que recèlent les grès ferrugineux. Les marais de Bresle, de Chaumont et des environs de Compiègne fournissent une tourbe qu'on emploie comme combustible, et d'autres localités ont des dépôts de végétaux d'où l'on tire du sulfate de fer. Comme tous ceux qui environnent Paris, ce département est traversé par un grand nombre de routes; on en compte plus de vingt.

Crépy ou *Crespy*, dans une position charmante au milieu d'une vallée arrosée par deux ruisseaux qui baignent son enceinte, était jadis considérable. Elle était défendue par un château qui n'offre plus que des ruines; ses murailles, flanquées de tours, ne renferment plus que 2000 habitans. Elle communique par une belle route avec *Senlis*, où l'on voit encore les restes de l'enceinte que les Romains construisirent. Ils appelèrent cette ville *Augustomagus;* dans la suite elle prit le nom de *Silvanectes*, probablement à cause des forêts qui l'entourent. Elle est située sur le penchant d'une colline au pied de laquelle coule la Nonette; la plupart de ses rues sont étroites et tortueuses; mais son ancienne cathédrale est remarquable par la légèreté de son architecture gothique et la hauteur de son clocher. Les eaux de sa petite rivière passent pour avoir une qualité particulière et propre au lavage des laines; aussi les lavoirs de Senlis occupent-ils un grand nombre de bras. Ses autres branches d'industrie sont le tissage et le filage du coton, qui emploient 250 ouvriers; les travaux d'imprimerie, qui procurent de l'ouvrage à plus de 200 personnes, et la fabri-

cation de la fécule de pommes de terre, à près de 150.

Dans ses environs s'étendent les forêts de Hallate, d'Ermenonville, de Pontarmé et de Chantilly; le beau parc de *Mortefontaine*, où l'abondance des eaux donne tant de charme à des sites agrestes; celui d'*Ermenonville*, où tout rappelle le philosophe de Genève, et celui de *Chantilly*, qu'illustre le souvenir du grand Condé. La révolution a détruit le magnifique château de ce héros. En démolissant sa chapelle, on y retrouva les restes de Coligny, qui, des fourches de Montfaucon, avaient été transportés secrètement dans ce domaine, appartenant alors à la maison de Montmorency. Il reste encore de cette vaste propriété le petit château et le bâtiment des grandes écuries, chef-d'œuvre d'architecture. Chantilly, que l'on peut appeler une ville, existait déjà comme village avec un château vers l'an 900. Son hospice, qu'il doit à la bienfaisance de la maison de Condé, est un modèle dans son genre. Cette ville fabrique de la porcelaine, des blondes et des dentelles.

Creil, sur le bord de l'Oise, qui y forme une île où l'on voit encore les restes d'une tour du vieux château royal dans lequel Charles VI fut enfermé pendant sa démence, était au rang des villes dès le IXe siècle. Elle occupe une place importante dans les annales de notre industrie, par sa belle manufacture de faïence anglaise qui emploie 900 ouvriers. Le bourg de *Mello* ou *Merlou*, dans une jolie vallée, sur le Thérain, au pied d'une colline escarpée que domine un château à tourelles qui existe depuis l'an 800, et d'où l'on jouit d'une belle vue, est bien bâti et renferme plusieurs fabriques. *Montataire*, dans la même vallée et sur la même rivière, qui fait mouvoir les cylindres d'une importante fabrique de tôle, est un ancien village où séjourna Massillon, et dont l'église, bâtie sur une hauteur, a retenti des prédications de Pierre l'Ermite excitant à la croisade. Près de l'église est un château qui menace ruine, et dont la reconstruc-

tion date de 1400. Dans la vallée de la Bresche, *Nogent-les-Vierges* doit son surnom à deux saintes princesses écossaises, Maure et Brigide, qui furent martyrisées dans les environs vers le Ve siècle, et dont les reliques sont déposées dans son église; il offre cet aspect d'aisance et d'activité qui est propre aux lieux où l'industrie prospère. Entre ce bourg, situé sur la route de Paris à Amiens et l'Oise, règne un vaste marais dans lequel on a découvert les restes de la voie romaine qui conduisait de Beauvais à Senlis. *Précy-sur-Oise* présente l'aspect d'une ville par son étendue, la construction de ses maisons et la largeur de ses rues. *Saint-Leu-d'Esserent* est remarquable par son église. Dans les communes de *Blaincourt*, de *Gouvieux*, de Creil, de Montataire et de *Saint-Maximin*, on remarque une centaine d'habitations placées dans des carrières; elles s'annoncent de loin par des cheminées posées à ras de terre, qui excitent un mouvement de curiosité, mais qui inspirent ensuite un sentiment pénible par l'idée que ces demeures souterraines sont humides et malsaines.

Le canton de Creil est tellement industrieux, que, dans une étendue de quatre lieues de long sur deux de large, il renferme 179 manufactures et 8000 ouvriers dont les produits annuels sont estimés à 16 millions. On a calculé que si la France était partout animée par une industrie analogue, elle fournirait de l'ouvrage à 24 millions d'individus et se procurerait une richesse de près de 48 milliards. Nous quitterons l'arrondissement de Senlis en traversant la jolie petite ville de *Pont-Sainte-Maxence*, où l'on remarque sur l'Oise un beau pont construit par le célèbre architecte Perronnet, à qui l'on doit celui de Neuilly : il est soutenu par des colonnes détachées, et orné aux quatre coins par des obélisques.

On prétend que *Compiègne* existait au temps des Romains, et que son nom latin de *Compendium* lui fut donné

parce qu'elle renfermait des approvisionnemens militaires considérables. Une voie romaine, improprement appelée *chaussée de Brunehaut*, traverse sa belle forêt et semble attester l'antique origine de cette ville, qui n'acquit toutefois de l'importance que sous Charles-le-Chauve : ce prince la rebâtit et la nomma *Carlopolis*. Louis-le-Bel et Louis-le-Fainéant ont été inhumés dans l'église de Saint-Corneille, à laquelle Pepin-le-Bref donna le premier orgue qu'on ait vu en France, et qu'il avait reçu de Constantin Copronyme. Il s'y tint plusieurs conciles, dont le plus mémorable est celui dans lequel l'empereur Louis-le-Débonnaire fut déclaré incapable de régner. Le château royal est un des plus remarquables par son étendue, la distribution et la richesse des appartemens, et par l'ordonnance de ses jardins. Il fut rebâti par Louis XV, terminé par Louis XVI et restauré dans le goût moderne par Napoléon. La ville renferme plusieurs belles maisons, mais ses rues sont mal percées. Elle était autrefois entourée de murailles; les Anglais en firent le siége en 1430, et c'est dans une sortie que Jeanne d'Arc fut faite prisonnière. En 1624, le cardinal de Richelieu y conclut un traité d'alliance avec la Hollande.

Noyon est incontestablement antérieur à Compiègne : son nom celtique fut latinisé par les Romains en celui de *Noviomagus*. Sous Charlemagne, qui s'y fit couronner, c'était le siége d'un évêché; il y termina la cathédrale qu'avait fait construire Pepin-le-Bref. On y remarque les bâtimens de l'ancien palais épiscopal, un hôpital, de jolies promenades et des manufactures de toiles fines et de tulles. Quoique ancienne, la ville est bien bâtie. C'est la patrie du réformateur Calvin, de Sarrazin, célèbre sculpteur du XVIe siècle, du général Dumouriez, du ministre Roland et du consul Lebrun.

La singulière construction du château de *Clermont*, au sommet d'une montagne dont la ville occupe la base, a

fait croire qu'il avait été bâti par les Romains, et que ce petit chef-lieu remontait à la plus haute antiquité : cet ancien édifice ne nous paraît pas porter le caractère des constructions romaines. La beauté et l'étendue des points de vue qu'on y découvre sont principalement dignes d'attention. Cette ville a vu naître Philippe-le-Bel, et prétend être la patrie de notre célèbre Cassini. Elle était, au XIIIe siècle, la capitale d'un comté que saint Louis donna à son fils Robert, tige de la maison de Bourbon. Il s'y faisait autrefois, au mois de mai, une espèce de pèlerinage en l'honneur de saint Jengou, patron des bons maris. Cette dévotion a cessé : peut-être faut-il en attribuer la cause au grand nombre de bons ménages. On sait que la moralité des habitans du pays s'est sensiblement améliorée par les progrès de l'industrie que le duc de Liancourt, dont la mémoire est vénérée à juste titre, a contribué à faire naître dans tout l'arrondissement, en la favorisant spécialement dans sa terre située à une lieue et demie de Clermont. Par ses soins, le pauvre village de *Liancourt*, qui renfermait à peine 800 habitans, en compte aujourd'hui près de 1300. Les environs sont maintenant couverts de petites fabriques qui offrent un moyen d'existence à la population laborieuse.

L'ancienne capitale du Beauvoisis, petit pays habité jadis par les *Bellovaci*, portait, à ce que l'on croit, le nom de *Bellovacum*, avant qu'elle reçût celui de *Cæsaromagus*. *Beauvais* est mal bâti, ses rues sont généralement assez larges, mais le grand nombre de maisons en bois présentant sur la rue leurs pignons irréguliers lui donnent un aspect désagréable. Sa grande place est décorée à l'une de ses extrémités par l'hôtel de ville dont la façade à l'italienne est ornée de pilastres d'ordre ionique. Sa cathédrale, qui n'a pas été achevée et qui manque de nef, est célèbre par la beauté du chœur, dont les vitraux bleus et chargés de riches pein-

tures, qui pour la plupart remontent au temps de saint Louis, répandent sur l'intérieur de ce temple une lueur romantique. La hardiesse de ses voûtes le rend surtout remarquable. Terminé en 1564, le clocher fut renversé par un violent ouragan en 1573, ce qui empêcha de continuer cette église. Celle de Saint-Etienne, beaucoup plus ancienne, offre le passage des arcades cintrées aux ogives. Ses vitraux, et surtout ceux des chapelles qui entourent le chœur, sont de la plus belle exécution: ils portent les dates de 1500 à 1575; sa tour, qui présente les traces de plusieurs époques de construction, a été ajoutée à l'ancienne église; elle devait en élargir la nef, mais ce changement n'a point été continué. Une jolie salle de spectacle ainsi qu'un grand et bel hôpital, construits tous les deux depuis peu, se font remarquer dans cette ville. Le vieux bâtiment gothique de l'évêché est destiné à recevoir la préfecture. Ses anciens remparts sont convertis en promenades; mais quelques vieilles tours rondes et les restes d'une muraille en briques baignés par le Thérain, sont tout ce qui retrace le souvenir de deux époques glorieuses pour Beauvais. Les Anglais l'assiégèrent inutilement en 1443: ils furent repoussés par l'héroïque dévouement de Jean Lignière; Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, ne fut pas plus heureux en 1472. Ce siége est fameux par les forces qu'y déploya ce prince et par la belle résistance des habitans. Ceux-ci, loin de s'effrayer des attaques d'une armée forte de 80,000 hommes, montrèrent tant d'énergie, que les femmes briguèrent l'honneur de défendre la brèche; conduites par Jeanne Fouquet ou Lainé, surnommée *Hachette*, elles combattirent même avec plus d'intrépidité que les hommes. Celle-ci s'empara d'un drapeau qu'un ennemi qu'elle renversa plantait sur la muraille. Cette action héroïque est représentée dans un tableau qui décore l'hôtel de ville; et ce fut en mémoire de la levée du siége,

que tous les ans, au mois de juillet, on faisait une procession qui a cessé depuis la révolution, et dans laquelle les femmes avaient le pas sur les hommes. Beauvais, dont le commerce est considérable et qui possède des fabriques de drap, dont une occupe 150 ouvriers, des filatures de coton, des blanchisseries, et une manufacture royale de tapisseries de haute lisse, employant 80 ouvriers, a donné naissance à plusieurs hommes célèbres, tels que Philippe de Villiers de l'Ile-Adam, grand-maître de l'ordre de Malte, Restaut le grammairien, Lenglet-Dufresnoy, Mesenguy, l'abbé Dubos, littérateur, Hermant et Vaillant, célèbres antiquaires.

Aux environs et dans tout l'arrondissement de Beauvais, on remarque une industrie aussi active que dans les autres parties du département. Non loin de cette ville, on fait de grandes exploitations de tourbe qui emploient plus de 1100 ouvriers : celle de *Bresle* en occupe seule près de 300 et produit à la commune un revenu de 40,000 francs. Près de ce bourg, dont l'église est assez belle et qui possède trois pompes à incendie, le *Mont-César* porte encore les traces de l'enceinte d'un vaste camp romain. A *Savignies*, village qui n'est peuplé que de potiers, on fabrique des cruches, des terrines et des tuyaux, pour la valeur de plus de 250,000 francs. Le long village d'*Hanvoile* fabrique une grande quantité de serges connues sous le nom d'*hanvoiles*. Il est vrai que la petite ville de *Chaumont-Oise*, sur la Troêne où elle présente un aspect pittoresque qu'elle doit surtout à la position de l'église qui la domine, n'offre, malgré sa situation manufacturière, qu'une tannerie, une mégisserie, trois moulins à eau et deux fours à chaux; mais au village d'*Auneuil* on fabrique des blondes, et l'on compte dans ce canton près de 800 ouvrières en dentelles, et dans celui de *Nivellers*, 440 fileuses de chanvre, 280 fileuses de laine, 12 fabricans de bas et 50 peigneuses de laine.

L'Oise entre dans le *département de Seine-et-Oise* près de *Beaumont*, qu'elle baigne. Cette ville, de 2000 âmes, dont la promenade est placée au sommet d'un plateau crayeux, a pour point de vue la plaine qui s'étend sur la droite de la rivière. A *l'Ile-Adam*, bourg où l'on remarque un très-beau château qui appartenait à la maison de Conti, il existe une manufacture de porcelaine. A une lieue de *Luzarches*, petite ville agréable par sa position, l'abbaye de Royaumont, que fonda saint Louis, a été convertie en une importante filature de coton, et des débris de son église on a construit un joli village. Le bourg d'*Ecouen* est bâti sur une colline et dominé par un château qui fut construit sous le règne de François Ier par Anne de Montmorency, et qui renferma long-temps une maison d'éducation pour 300 filles d'officiers de la Légion-d'Honneur. A *Louvres*, sur la route de Senlis, on remarque une ancienne église et un bâtiment gothique dans lequel la reine Blanche fonda un hôpital qui subsiste encore des dons de cette princesse. *Gonesse*, qui vit naître Philippe-Auguste, et qui depuis long-temps a la réputation de faire de bon pain, possède un important commerce de grains, de farine et de fourrages. Enfin, *Montmorency*, dont la forêt est le rendez-vous des promeneurs de Paris, est une petite ville aux rues escarpées, dont un grand nombre de maisons jouissent d'une vue délicieuse. Près de la forêt on voit l'agréable séjour que J.-J. Rousseau appelait son *Ermitage*, et dans lequel Grétry mourut en 1813. Au bas de Montmorency, l'étang de Saint-Gratien ajoute à l'agrément de la position du nouveau village d'*Enghien*, réunion d'élégantes maisons de campagne groupées autour de deux beaux établissemens de bains d'eaux sulfureuses, achevés depuis 1822.

Pontoise s'élève en amphithéâtre au confluent de l'Oise et de la Viorne, petit cours d'eau qui y fait tourner vingt-

deux moulins. Ses rues sont étroites, escarpées et tortueuses, mais on y voit de jolies habitations. Les anciennes murailles qui l'entourent en partie sont celles que l'armée de Charles VII escalada lorsque cette ville fut enlevée aux Anglais en 1442. Les états-généraux y furent assemblés en 1561, et le parlement de Paris transféré en 1652, en 1720 et en 1755. En 1767, il se détacha de la hauteur sur laquelle est construite une partie de la ville, un immense banc de roc qui détruisit plusieurs maisons. La rivière qui la baigne portait chez les Celtes le nom d'*Isar*, ce qui valut à cette ville celui de *Brivisara*, qui signifie *Pont-sur-l'Isar*. Au VIIe siècle, l'Oise s'appela *Inisa*, et la ville *Pons Inisæ;* enfin *Inisa* se changea en *Æsia :* Pontoise fut alors appelée *Pons Æsiæ*, puis *Pontæsia*. Elle était traversée par une voie romaine qui conduisait de Paris à Rouen : il en reste encore quelques traces dans les environs. C'est la patrie de Philippe de Bourgogne, quatrième fils du roi Jean, et du général Leclerc, mort à Saint-Domingue.

La petite ville de *Mantes*, surnommée *la jolie*, parce qu'elle est bien bâtie et que sa position sur la rive gauche de la Seine offre des points de vue charmans, fut, suivant quelques auteurs, fondée au temps où les druides n'avaient point encore perdu leur autorité. Son nom latin *Petro-Mantalum*, le gui de chêne qui figure dans ses anciennes armoiries, prouvent que nos ancêtres vénéraient dans l'emplacement qu'elle occupe les *pierres* sacrées et les autres emblèmes du culte druidique. L'église de Notre-Dame, nouvellement restaurée, est un monument de la munificence de Blanche de Castille et de Marguerite de Provence, l'une mère et l'autre femme de saint Louis. L'architecture en est très-hardie : sa voûte a 90 pieds de hauteur, et l'une de ses tours 200 pieds. Celle de Saint-Maclou est le seul reste d'une autre église qui devait être

remarquable par sa beauté. Le palais de justice est probablement du XIIIe siècle, et l'hôtel de ville du XVIe. Cette ville, administrée avec économie, a su jusqu'à présent faire face à ses dépenses communales sans soumettre la consommation de ses habitans à des droits d'octroi. *Limay*, que l'on peut considérer comme un faubourg de Mantes, dont il n'est séparé que par la Seine, a dans son voisinage l'ermitage de Saint-Sauveur, dont la chapelle et l'habitation sont taillées dans la craie. Il s'y fait encore chaque année deux pèlerinages qui attirent un grand concours de monde.

A une lieue au-dessous de Mantes, la Seine baigne les murs du château de *Rosny*, où naquit Sully, et dont le parc servit par ses soins à naturaliser le mûrier. La duchesse de Berry a considérablement agrandi ce château, et dans l'enceinte du parc elle a fait élever à la mémoire de son malheureux époux une chapelle et un hospice. Les importans embellissemens faits à cette belle propriété ont changé le misérable village de Rosny en une réunion de maisons propres et assez bien bâties.

Le bourg de *La Roche-Guyon*, agréablement situé sur la droite de la Seine, nous offre un autre château beaucoup plus remarquable que celui de Rosny. Une partie de ses dépendances est taillée dans la craie qui constitue la colline à laquelle il est adossé. Sa façade est un mélange de gothique et de moderne qui lui donne une physionomie toute particulière de sévérité, de grandeur et d'antiquité. Ce qui ajoute encore à ces caractères, c'est la grosse tour ronde qui le domine et dont on ignore l'origine. On croit qu'elle existait l'an 250 de notre ère; avant la révolution, elle avait 80 pieds de hauteur; on essaya de la détruire, mais tout ce que l'on put faire fut de la diminuer de 30 pieds. Au-dessous de cette tour, mais au-dessus du château, on a creusé dans la masse crayeuse un bassin carré de 10

pieds de profondeur contenant 2200 muids d'eau. La source qui l'alimente vient de *Chérence*, village situé à une lieue de La Roche-Guyon. Dans la petite église de ce bourg, on voit le tombeau restauré de François de Sully, duc de La Roche-Guyon. Près de ce même bourg se trouve *Autisle*, dont le site a inspiré à Boileau sa belle épître sur les douceurs de la vie champêtre.

A trois lieues au nord-est, la petite ville de *Magny*, patrie du peintre Santerre, nous offre une large rue garnie de quelques belles maisons, et une jolie église du XVIe siècle, dans laquelle on remarque de beaux fonts baptismaux, un tombeau élevé en 1784 à l'un de ses plus dignes curés, dont l'épitaphe est de Condorcet, et les beaux restes du mausolée de la famille de Villeroy dont les cendres reposent dans cette église.

En retournant sur nos pas, *Meulan*, bâti en amphithéâtre sur la rive droite de la Seine, indique par son ancien nom de *Mellentum* une origine celtique. Cette petite ville de 2000 âmes offre encore quelques restes des fortifications qui la firent résister avec opiniâtreté aux inutiles attaques du duc de Mayenne. Nous traverserons ensuite *Poissy*, la patrie de saint Louis, peuplée de 2600 habitans. Elle était autrefois la capitale d'un petit pays qu'on appelait le *Pincerais*, de son nom latin *Pagus Pinciacensis;* Charles-le-Chauve y tint un parlement; elle était du domaine de la couronne, et les reines y faisaient leurs couches. Blanche de Castille y répéta plusieurs fois à son fils ces paroles remarquables : « J'aimerais mieux vous voir périr à mes yeux que de vous voir perdre l'innocence de votre baptême; souvenez-vous que ce qui est onéreux au peuple ne peut jamais être glorieux au prince! » Il se tient toutes les semaines à Poissy un marché considérable de bestiaux dont la vente produit à la ville de Paris un droit annuel de 1400 mille francs. L'ancien couvent des Ursulines a été transformé en un dépôt de mendicité assez vaste pour contenir 750 condamnés, que l'on y oc-

cupe à différens genres d'industrie, pour lesquels on leur tient compte d'un salaire dont un tiers leur est remis, un tiers reste à l'établissement, et le dernier tiers leur forme une masse. Il ne reste de l'ancienne abbaye de Poissy qu'une porte dont la construction n'a rien de gothique; c'est dans ce monastère que se tint sous Charles IX, entre les ministres réformés et les docteurs catholiques, le fameux *colloque de Poissy*, qui dura deux mois et demi, et qui n'eut d'autres résultats que la guerre civile. L'église, dont le chœur et le clocher sont nouvellement restaurés, paraît appartenir au style anglo-saxon : au lieu d'ogives, ce sont des arcades à plein cintre; les vitraux sont du XIIe siècle; l'hospice civil, qui renferme 16 lits, a ses revenus particuliers : il n'est point à charge à la ville. Sur la place du marché s'élève un marché couvert. Telles sont les seules constructions de Poissy.

La forêt qui commence à peu de distance de Poissy et finit à *Saint-Germain*, est une partie de celle que l'on appela la *Laye* jusqu'au XIe siècle, époque de la fondation de cette ville dont elle prit le nom; elle est entourée de murs et occupe une superficie de plus de 8500 arpens. La beauté de sa végétation, les larges avenues dont elle est percée, en font une promenade magnifique pour la ville, qui jouit aussi, du haut d'une terrasse de 1200 toises de longueur sur 15 de largeur, d'un des plus beaux points de vue des environs de Paris : c'est sur cette terrasse même qu'est bâti le château. Commencé sous le règne de François Ier et augmenté par Henri IV et Louis XIV, il servit sous la restauration de quartier à une compagnie de gardes-du-corps. Dans cet édifice naquirent Marguerite de France, fille de François Ier, Henri II, Charles IX et Louis XIV. Vis-à-vis l'entrée de ce vieux bâtiment où domine la teinte rouge de la brique, s'élève une nouvelle église dont la façade pèche un peu par le goût, mais dont le péristyle, formé d'une double colonnade, est décoré d'un fronton qui porte un beau bas-relief. L'intérieur manque de cette majesté sévère qui convient aux temples chrétiens. En fai-

sant les fouilles pour les fondations de cet édifice, on découvrit en 1826 les restes de Jacques Stuart. Saint-Germain est bien bâti, possède un vaste marché et plusieurs beaux quartiers de cavalerie.

La route de cette ville à Paris borde la Seine et passe à *Port-Marly*, dont l'église est d'une architecture remarquable pour une église de village ; un peu plus haut se trouve un bel abreuvoir adossé à une partie du mur de l'ancien parc royal de *Marly-le-Roi* ou *la Machine ;* on y voit encore la place des piédestaux sur lesquels étaient les beaux chevaux qui décorent à Paris l'entrée des Champs-Élysées et celle du jardin des Tuileries (1). Le bourg de Marly-le-Roi s'élève sur la hauteur à la gauche de l'ancien domaine royal. Entre Port-Marly et le petit village de *La Chaussée*, on remarque les restes de la célèbre machine construite sous Louis XIV pour alimenter un aqueduc long de 1980 pieds, dont les plus hautes des 36 arcades s'élèvent à 75 pieds ; monument qui produit un effet magnifique au sommet de la colline de *Louveciennes*, d'où ses eaux se dirigent par des canaux à Versailles. Cette vieille machine est remplacée par une pompe à feu de la plus belle exécution, qui élève les eaux à 500 pieds, mais n'en fournit pas une assez grande quantité. Plus loin est le beau parc de la Malmaison, qui vit Napoléon dans tout l'éclat de sa gloire et dans ces jours désastreux qui suivirent ses revers. Le joli bourg de *Rueil* ou *Ruel*, peuplé de 3000 âmes, se montre au pied d'une colline plantée de vignes. On y remarque le château qui fut le théâtre des plaisirs et des vengeances particulières de Richelieu : c'est là que le cardinal, n'ayant pour confident que le bourreau, recevait en petit comité et avec des démonstrations d'amitié ceux dont il voulait se défaire secrètement. L'église renferme le mausolée de l'impératrice Joséphine. Sur la rive droite de la Seine on aperçoit *Argenteuil*, bourg de 4600 habitans, dont les vignobles

(1) L'emplacement primitif de ces deux chevaux ailés est attesté par une vue de Marly du temps de Louis XIV, qui décore la grande salle de l'hôtel de ville de Versailles : les quatre chevaux ornaient donc originairement ce château.

produisent année moyenne plus de 100,000 hectol. de vin ; quelques pans de murailles y indiquent l'emplacement d'un monastère fondé au VIIe siècle, et célèbre par la retraite d'Héloïse qui en devint la supérieure. La fameuse robe sans couture de Jésus-Christ, que l'impératrice Irène envoya, dit-on, à Charlemagne, a passé de ce couvent à l'église d'Argenteuil, où elle occupe dans une châsse le milieu du maître-autel.

Sur la rive gauche de la Seine nous traverserons *Saint-Cloud*, appelé Nogent jusqu'à la mort de Clodoald, fils de Clodomir, roi d'Orléans, qui s'y retira dans un ermitage pour éviter la mort dont il était menacé par Clotaire son oncle, assassin de ses frères. Le château appartenait à Jérôme de Gondy lorsque Henri III y fut assassiné par le moine Jacques Clément. Le cœur du malheureux prince fut déposé dans l'église du village, avec cette inscription : *Passant, plains le sort des rois.* Louis XIV acheta ce domaine et le donna au duc d'Orléans son frère, qui y fit construire le château actuel, devenu royal, et beaucoup plus vaste après l'acquisition qu'en fit la reine Marie-Antoinette. Bonaparte, à son retour d'Égypte, y fit assembler, le 9 novembre 1799, le conseil des Cinq-Cents, dont la dissolution à main armée a rendu célèbre cette journée connue sous le nom de *dix-huit brumaire* dans les fastes de notre révolution. C'était la résidence qu'il affectionnait le plus : il la fit restaurer et meubler avec un luxe vraiment royal ; et, pour embellir la vue qui de l'appartement principal donne sur le parc, on construisit l'obélisque que couronne une copie en terre cuite du joli monument qu'éleva à Athènes le sculpteur Lysicrate, et que les antiquaires ont surnommé *la lanterne de Démosthènes.* Le chemin qui borde la rivière et conduit à Sèvres, nous permet d'apercevoir le village de *Meudon*, qui dut sa réputation à Rabelais, avant que le cardinal de Lorraine y fît construire le château dont Louis XIV fit l'acquisition pour le dauphin. Au pied de la montagne que couronne ce château, on voit la célèbre verrerie établie autrefois à *Sèvres.* Ce bourg, qui, réuni à une partie du

village de *Chaville*, s'étend sur une longueur considérable, renferme plus de 4000 habitans. On y remarque la belle manufacture royale de porcelaine, dont les produits surpassent ce que l'on fait de plus beau dans ce genre en Europe.

L'entrée de *Versailles* par la route de Paris répondrait à l'idée qu'on se fait d'une ville royale, si cette large avenue à quatre rangs d'arbres qui conduit à la place d'Armes était bordée de constructions régulières. Elle offrirait alors avec la vue du château en perspective l'ensemble le plus majestueux. De jolies maisons présentent d'abord leurs façades : ici, c'est une vaste prison dont la triple entrée laisse voir les guichets et les verrous; là, une belle caserne fait face à l'ancien hôtel des Menus-Plaisirs, où se tinrent les fameuses assemblées des états-généraux; plus loin, le tribunal civil, celui de commerce et les bâtimens qui, avant la révolution de 1830, servaient au logement de tout ce qui composait la vénerie, et qui sont consacrés à l'Ecole normale primaire de l'académie de Paris, s'élèvent vis-à-vis de l'hôtel de la mairie, et l'avenue se termine à droite et à gauche par les grandes et les petites écuries. Les belles façades de ces deux constructions, vues de l'entrée du château; la grande allée qui les sépare, les deux autres qui bordent leurs flancs, les bois qui dominent tout autour la ville, font un effet magnifique. Mais en jetant un coup d'œil sur ce palais où deux portiques d'ordre corinthien s'avancent de chaque côté d'un bâtiment en briques, on ne peut excuser le disparate qu'il présente qu'en se rappelant le sentiment de vénération avec lequel Louis XIV conserva le vieux rendez-vous de chasse de son père. C'est du côté du jardin que la magnificence du grand roi semble renaître dans tout ce qui retrace son souvenir; cependant, malgré son imposante façade, ce palais n'est pas sans défauts : on s'accorde à reconnaître que le corps du milieu s'avance outre mesure, et que les deux ailes ont trop de

développement. La critique se laisse désarmer à l'aspect de ces bronzes, de ces statues, de ces vases, multipliés avec profusion; de ce large canal qui paraît se prolonger presque jusqu'à l'horizon; de ces bosquets décorés avec une élégante recherche, de ces bassins au milieu desquels, à certains jours de fête, l'eau s'élève en gerbes, en faisceaux ou en jets qui surpassent en hauteur les plus grands arbres; de cette magnifique orangerie où l'on conserve des arbres de quatre siècles d'existence; de ces deux châteaux de Trianon, dont le plus grand, revêtu de marbre, entouré de belles plantations, réalise les brillantes fictions du Tasse dans la description du palais d'Armide; tandis que l'autre s'offre sous la modeste apparence d'un simple pavillon. Ces deux édifices peignent le caractère des deux rois qui les ont construits : dans le premier, où l'on retrouve encore un air de faste et de grandeur, Louis XIV se délassait de la magnificence du château de Versailles; dans le second, Louis XV, fatigué de l'éclat de la couronne et de l'ennuyeuse étiquette de la cour, oubliait les embarras qui signalèrent son règne. Sous Louis XVI, le charmant jardin de cette maison de plaisance fut encore embelli par Marie-Antoinette : l'art y est partout caché sous le voile de la nature.

Le luxe, l'élégance et la noblesse qui règnent dans les constructions royales de Versailles, ont accrédité l'opinion que Louis XIV, regrettant les dépenses qu'elles avaient entraînées, en avait dérobé la connaissance à la postérité en jetant au feu les mémoires de Mansard; et cependant Mirabeau, Volney et d'autres encore se sont crus assez instruits pour en publier les résultats (1). D'après un relevé de dépenses attribué à Mansard et des documens conservés

(1) Ces résultats sont aussi erronés qu'ils sont différens : dans sa 19e lettre à ses commettans, *Mirabeau* porte le montant de ces dépenses à 1200 millions; *Volney*, dans ses Leçons sur l'histoire, l'estime à 1400 millions de livres tournois, qu'il évalue à 4,600,000,000 de francs.

dans les archives de la couronne, on arrive à cette conclusion, que tout ce qui a été dépensé depuis 1664 jusqu'en 1702 pour la construction des bâtimens royaux et leur ameublement, l'ornement et l'entretien des jardins, la bâtisse même des deux principales églises de Versailles, s'élève à environ 95,800,000 livres, qui, d'après le taux moyen de la valeur de l'argent pendant 38 ans, feraient aujourd'hui 172,400,000 francs (1). Un magnifique musée de tableaux modernes des plus illustres peintres français vient d'être établi, par le roi actuel Louis-Philippe, dans les appartemens restaurés du château. Les travaux d'embellissement se continuent sans relâche. Une statue équestre de Louis XIV orne maintenant la cour d'honneur. On y dresse les statues colossales que l'on voyait naguère sur le pont de la Concorde à Paris.

Après quarante ans d'une révolution qui a changé l'aspect, l'esprit et les institutions de la France, Versailles est encore une ville de cour : l'ancienne noblesse y est nombreuse, et le peuple y est misérable et paresseux. Aussi l'industrie y compte-t-elle peu d'établissemens, ce qu'il faut attribuer encore à sa situation loin de cours d'eaux naturels. Sa population, trois fois moins considérable qu'en 1790, éprouve cependant depuis la restauration une augmentation annuelle assez sensible ; mais la plupart de ses rues silencieuses doivent en partie leur tristesse à leur largeur et à leur régularité. Elle renferme toutefois plusieurs établissemens d'instruction et de bienfaisance : une belle bibliothèque de 35,000 volumes, un grand nombre d'écoles universitaires, l'école normale primaire de l'académie de Paris,

(1) Consultez le Tableau descriptif, historique et pittoresque de la ville, du château et du parc de Versailles, compris les deux Trianons, par M. *Vaysse de Villiers*, 1827 ; et l'ouvrage intitulé : Faits, calculs et observations sur la dépense d'une des grandes administrations de l'État à toutes les époques, depuis le règne de Louis XIV et inclusivement jusqu'en 1825, par le comte *d'Hauterive*, 1828.

des institutions préparatoires pour les écoles militaires, un magnifique collége, des cours publics de géométrie et de mécanique, de dessin et de musique, un hospice royal fort bien tenu, dans lequel on reçoit chaque année plus de 2000 individus. Versailles est la patrie de Louis XVI et de ses frères, de l'abbé de l'Épée, de Ducis, du général Hoche, dont tout récemment on vient d'inaugurer la statue sur une des places de la ville, et du maréchal Berthier.

Ce qui contribue surtout à entretenir dans cette ville un commerce de consommation assez considérable pour faire verser chaque année, dans la caisse de son octroi, une somme de près de 600,000 francs, c'est la facilité qu'offrent aux promeneurs et aux étrangers ses fréquens moyens de transport : plus de 600 voitures publiques communiquent du département de Seine-et-Oise avec la capitale, et la plus grande partie passe par Versailles (1). Ainsi que nous avons eu occasion de le prouver ailleurs : « Peu de personnes se font l'idée du mouvement que produit dans Versailles le nombre de curieux attirés dans ses murs pour admirer ce palais restauré à grands frais, cette magnifique orangerie que les étrangers nous envient, ces jardins entretenus avec tant de soins, ces eaux jaillissantes qui rappellent sans cesse le mérite de la difficulté vaincue. Pendant les sept mois de belle saison, les châteaux de Versailles et des deux Trianons sont visités par plus de 400 personnes chaque jour de la semaine, et par 1600 à 2000 les dimanches et fêtes. Pendant les cinq mois de mauvaise saison, le nombre des curieux dépasse encore 150 dans les jours ordinaires; l'annonce des grandes eaux n'attire pas moins de 12 à 15 mille personnes dont le transport quintuple le nombre des voitures à heure fixe et amène encore 12 à 13 cents voitures de différentes espèces. Qu'on juge, d'après ces résultats, de l'influence que

(1) Consultez l'Aperçu topographique, physique, géologique, historique et statistique du département, par M. *J.-J.-N. Huot*, placé en tête de l'Annuaire de Seine-et-Oise pour 1829.

les palais de Versailles et des deux Trianons exercent sur le commerce de la ville, commerce uniquement de consommation (1). »

Les environs de Versailles offrent des promenades délicieuses, des sites enchanteurs, des villages qui doivent leur importance à des établissemens industriels ou d'enseignement : *Villepreux* fabrique des châles ; *Grignon*, depuis long-temps célèbre chez les géologues par un banc calcaire riche en coquilles fossiles, est devenu intéressant pour les agriculteurs, depuis qu'une belle terre, achetée par le gouvernement, a été gratuitement affectée à une école agronomique ; *Saint-Cyr* renferme une école spéciale militaire établie dans les vastes bâtimens de l'abbaye royale fondée par Mme de Maintenon ; enfin *Jouy*, situé dans une charmante vallée traversée près de *Buc* par un superbe aqueduc, dut l'aisance qu'on y remarque à une manufacture de toiles peintes, qui, sous le régime impérial, compta jusqu'à 1600 ouvriers, mais qui aujourd'hui n'en occupe plus que 300.

(1) Ces calculs sont extraits d'un travail que nous avons été chargés de rédiger, intitulé : *Exposé de la nécessité de conserver au domaine royal le château de Versailles et ses dépendances, dans l'intérêt de la France, de la couronne, et de cette ville ; présenté au nom du conseil municipal de Versailles, le 21 janvier 183', à la commission de la Chambre des Députés, chargée de l'examen du projet de loi sur la liste civile.* Ces évaluations sur le mouvement journalier de curieux qu'attire Versailles sont encore au-dessous de la vérité, parce que nous n'avons voulu les établir que sur des données positives dont nous devons indiquer la source. Avant la révolution de juillet, les étrangers qui allaient visiter l'intérieur du château n'étaient introduits par les garçons de salle que sur la présentation de billets délivrés par le concierge, et qui portaient le nombre des personnes composant chaque société. Il nous a donc été facile d'établir le chiffre que nous rapportons, lequel ne comprend pas les étrangers qui, connaissant déjà les appartemens, n'entrent pas dans le château et ne viennent à Versailles que pour se promener dans les jardins et visiter les Trianons. Les grandes eaux jouent quatre fois par an ; quant aux petites eaux qui jouent le premier dimanche de chaque mois, pendant la belle saison, elles attirent chaque fois à Versailles plusieurs milliers d'individus que nous ne comprenons pas non plus dans nos calculs.

Près de la forêt de Saint-Léger, la jolie petite ville de *Montfort-l'Amaury* est bâtie sur la pente et au pied d'une montagne couronnée par les ruines d'un ancien château dont il reste encore une petite tour en ruine, ornée de jolies sculptures gothiques et quelques débris de murailles que l'on a rendues plus pittoresques par des plantations qui ont transformé en une jolie promenade l'emplacement qu'occupent ces antiques ruines. A trois lieues à l'ouest de cette petite cité, nous verrons celle d'*Houdan*, où l'on fait un grand commerce de grains, de veaux, de volaille et de laine. Plusieurs de ses maisons sont bâties en bois et datent du XVe siècle. Son église a été fondée vers la fin du Xe siècle par le roi Robert, surnommé le Dévot; une haute tour flanquée de quatre ou cinq autres est tout ce qui reste de ses anciennes fortifications. C'est la patrie du fameux Simon, comte de Montfort, qui se signala par ses cruautés dans la croisade contre les Albigeois au commencement du XIIIe siècle.

Après avoir traversé la forêt de Saint-Léger, qui prend ensuite le nom de *Rambouillet*, on arrive à cette petite ville, qui, sous l'empire, dut à son château le rang de chef-lieu de sous-préfecture. Cet édifice, qui n'a rien de royal, porte dans son ensemble le caractère des constructions du XVIe siècle. Il est flanqué de tours, dont une est crénelée et paraît être plus ancienne que les autres. C'est dans une des chambres de celle-ci que mourut François Ier, en 1547. Le parc, dessiné à l'anglaise, est remarquable par ses points de vue et par ses eaux limpides. On y voit une laiterie dont l'intérieur revêtu en marbre, arrosé par des jets d'eau, est orné d'un rocher représentant une grotte au milieu de laquelle se baigne une nymphe. L'eau qui jaillit de tous côtés répand dans cette magnifique laiterie la plus agréable fraîcheur. La célèbre ferme royale construite sous Louis XVI, dans le but d'encourager la naturalisation des mérinos en

France, est située hors de la première enceinte du parc. Nous ne dirons rien de la ville, si ce n'est qu'elle est assez bien bâtie et que sur sa grande place l'hôtel de ville offre une jolie façade.

Passons à *Dourdan*, qui donne également son nom à une forêt située près de ses murs. C'était autrefois une place forte: on voit encore au milieu de ses constructions un château bâti au VIe siècle par Gontran, roi de Bourgogne. Cette petite cité de 2500 habitans, recommandable par son industrie, l'est à juste titre comme patrie de La Bruyère.

Etampes occupe une étendue assez considérable dans une vallée fertile arrosée par une petite rivière qui ne gèle jamais et fait mouvoir un grand nombre de moulins. Cette petite ville est la patrie du naturaliste Guettard. Elle est fort ancienne: il en est question dans des titres qui remontent au VIe siècle; quelques vieilles constructions l'attestent aussi. Pour se faire une idée de l'activité commerciale de la route sur laquelle elle est située, il suffit de savoir qu'il en sort chaque jour par la barrière dite de Saint-Michel, 3,600,000 kilogrammes de marchandise pour Paris, qui sont transportées par 1780 voitures, savoir: 930 à un cheval, 140 à deux, 160 à trois, 380 à quatre et 170 à cinq chevaux. A deux lieues de ses murs le village de *Saclas* est beaucoup plus ancien encore: il occupe une partie de l'emplacement de la cité de *Salioclita*, mentionnée dans l'Itinéraire d'Antonin. Dans une agréable vallée arrosée par la Juine, le bourg de *Méréville*, chef-lieu de canton, possède une très-belle halle où se tiennent les plus importans marchés du département de Seine-et-Oise pour les denrées dont on approvisionne Paris. Sa population est de 1700 habitans. On y voit une propriété connue sous le nom de *Folie-Méréville*, dont le vaste château et les magnifiques jardins égalent ce qu'il y a de plus beau

dans ce genre en France. *Milly*, autre chef-lieu de canton, sur la rive droite de l'École, offre aux amateurs de vieux monumens un château gothique, qui, sous Charles VII, soutint plusieurs siéges contre les Anglais.

La rivière d'*Essonne* arrose la petite ville du même nom où l'on fabrique des cotonnades et du pain d'épice; sa poudrière, dont plusieurs accidens ont fait redouter le voisinage, a été transférérée au *Bouchet*, près du confluent de la Juine et de l'Essonne. Chef-lieu d'arrondissement, *Corbeil*, à un quart de lieue d'Essonne, possède une bibliothèque, une salle de spectacle, une halle au blé, une manufacture de toiles peintes, une raffinerie, une filature de coton, une fabrique de tuyaux de chanvre sans couture, et sur l'Essonne plus de 40 moulins à farine. Il s'y tient un des plus importans marchés pour l'approvisionnement de Paris en grains et en farines. Au confluent de l'Orge et de la Remarde s'étend la petite ville d'*Arpajon* qui portait autrefois le nom de *Châtres;* elle renferme un peu plus de 2000 âmes. Le bourg de *Longjumeau*, presque aussi peuplé, a des tanneries considérables et un grand établissement pour l'apprêt des laines.

Nous terminerons ce département en faisant remarquer qu'il est un des plus riches en céréales, en vignobles et en bêtes à laine (1). Les substances minérales que son sol recèle ne sont pas précieuses, mais utiles; ce sont la craie, la pierre à bâtir, et le gypse qui fournit l'énorme quantité de plâtre que l'on consomme à Paris. L'industrie s'y ressent du mouvement produit par le voisinage d'une

(1) Il produit en céréales.....	2,700,000	hectolitres.
en avoine.....	2,000,000	
en vins.....	450,000	
La pousse annuelle de ses bois fournit environ...	300,000	stères.
L'excédant de sa consommation est en céréales de	1,200,000	hectolitres.
en avoine de.	1,100,000	
en vins de...	300,000	

grande capitale. On y compte environ 30 forges et fourneaux, 140 fabriques en différens genres, plus de 700 moulins et de 1000 autres constructions industrielles.

Nous venons de faire le tour du département de Seine-et-Oise, celui de *la Seine* y est enclavé, et *Paris* occupe à peu près le centre de ce dernier. Lorsque cinquante-cinq ans avant l'ère chrétienne, les Romains, sous la conduite de César, arrivèrent dans cette ville, chétive et unique cité de la petite nation des *Parisii*, qui l'appelaient *Luthtouezy*, et que leurs vainqueurs nommèrent *Lutetia,* ils ne virent dans ses habitations bâties en terre et en paille hachée, au milieu de l'île qui renferme aujourd'hui la *Cité*, qu'une position avantageuse dans un pays misérable. Mais les *Parisii* étaient braves, bons navigateurs et susceptibles de civilisation ; *Lutètia* prit successivement de l'accroissement, s'embellit, devint le siége d'une préfecture, le séjour passager de quelques empereurs, et mérita que Julien l'appelât sa *chère Lutetia.* La seule construction qui rappelle cette époque est l'édifice des *Thermes* qui faisait partie du palais de ce prince. A l'approche des Francs, les Romains pouvaient sentir leur position critique, mais ils ne purent prévoir que ces barbares feraient de la cité des *Parisii* leur capitale, et que cette ville deviendrait quatorze siècles plus tard la métropole d'un empire aussi puissant qu'il fut peu durable, et dont Rome même ne devait être qu'un chef-lieu de préfecture.

Clovis, en choisissant Paris pour résidence, contribua encore à son agrandissement. Pillée plusieurs fois par les Normands, pendant le règne des faibles successeurs de Charlemagne, cette ville s'entoura de fortifications; ce ne fut que sous les rois de la troisième race qu'augmentée au nord et au sud, elle se divisa en quatre parties ou *quartiers*, entourées d'une muraille qui renferma, sur une superficie de 739 arpens, plusieurs villages bâtis hors de l'enceinte

tracée sous les Carlovingiens. Ces villages ou bourgs, dont certains noms de rues retracent le souvenir, étaient le *Bourg-l'Abbé*, le *Beau-Bourg* et le *Bourg-Tiboud* qui donna son nom à la rue *Bourtibourg*. Deux forts, qui depuis la conquête des Romains ont plusieurs fois été rebâtis, défendaient les approches de la Cité : c'était le grand Châtelet, sur la rive droite de la Seine, à l'entrée du Pont-au-Change ; et sur la rive gauche, le petit Châtelet, à la tête du Petit-Pont. Quatre grosses tours terminaient plus haut et plus bas, sur le bord du fleuve, l'enceinte de la ville : sur sa rive gauche, l'une, appelée la *Tournelle*, était à l'entrée d'un pont de bois, qui, construit en pierre, n'a pas changé de nom ; l'autre, placée en face sur la rive opposée, à l'entrée de la Vieille rue du Temple, servait de porte ; elle était désignée sous le nom de *porte Barbelle*, que l'on appela ensuite Barbette. Vis-à-vis des deux entrées actuelles du pont des Arts, on voyait d'un côté, à la place du pavillon de la bibliothèque Mazarine, la *tour* et la *porte de Nesle*, appelée alors porte de *Philippe Hamelin ;* et au côté opposé, devant le vieux château du Louvre, qui venait d'être rebâti par Philippe-Auguste, et qui s'élevait hors de la ville, une grosse tour défendait la rive droite de la Seine.

Charles VI étendit cette enceinte au nord, et Paris, divisé en seize quartiers, occupa une surface de 1284 arpens. Sous le règne de François Ier, la capitale ne s'agrandit que dans sa partie septentrionale : ses murs suivaient les contours d'une ligne tracée depuis la place du Palais-Royal, en passant par les rues des Fossés-Montmartre et Neuve-Saint-Eustache, jusqu'à la porte Saint-Denis, et de cette porte à la Bastille. L'espace qu'ils renfermaient était d'environ 1400 arpens. Sous Henri IV, de nouveaux accroissemens le portèrent à 1660 arpens. Louis XIII fit augmenter cette enceinte vers le nord, et l'on peut la

suivre encore depuis le pont Louis XVI, par la rue Royale et les boulevards, jusqu'au pont d'Austerlitz. Au sud, la limite précédente n'était pas changée. Ainsi, sur la rive droite de la Seine on voyait dans Paris l'abbaye Saint-Martin, le Temple et les bâtimens de la place Royale, le Louvre, le palais et le jardin des Tuileries, ainsi que l'hôtel Richelieu, que l'on appelait aussi le Palais Cardinal, et qui, légué à Louis XIII par son ministre, devint la résidence d'Anne d'Autriche et du prince son fils, et prit alors le nom de Palais Royal, nom qu'il conserva après que Louis XIV l'eut cédé à son frère le duc d'Orléans. La partie méridionale de Paris comprenait, outre l'île Saint-Louis et la Cité, où l'on voyait, encombrés de constructions qui en masquaient les façades, la cathédrale et le palais de justice, trois autres édifices importans : la Sorbonne, fondée par Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, et rebâtie par Richelieu ; le collége de Cluny, construit au XIIIe siècle, et l'église de Sainte-Geneviève, où la bergère de Nanterre et le roi Clovis furent inhumés, et que l'on reconstruisit en 1175. Hors de l'enceinte au nord s'élevaient plusieurs couvens et quelques établissemens de bienfaisance : tels que la léproserie de Saint-Lazare, fondée au XIe siècle ; l'hôpital Saint-Louis, bâti en 1607, et l'abbaye Saint-Antoine, transformée depuis en hôpital. Autour des murs au midi on voyait l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, dont la fondation date de Childebert Ier ; l'église de Saint-Sulpice, qui, bâtie au XIIe siècle, fut reconstruite sous Louis XIV et terminée sous le règne suivant ; le palais du Luxembourg, dont Marie de Médicis fit jeter les fondemens en 1615 ; l'abbaye du Val-de-Grâce, dont la première pierre fut posée en 1645 ; le Jardin des plantes, commencé en 1635, et l'hospice de la Salpêtrière, bâti en 1656.

Louis XIV fit agrandir aussi Paris : l'hôtel des Invalides

fut compris dans son enceinte. Sous son règne les anciens fossés furent comblés, les remparts démolis, les portes abattues : celles de Saint-Denis et de Saint-Martin remplacées par deux arcs de triomphe; enfin à l'avènement de Louis XV au trône, la capitale comprenait une superficie de 3228 arpens. Quelques années plus tard le village du Roule fut renfermé dans de nouvelles limites que l'on fixa en 1728, et qui donnaient à la ville une superficie de 3919 arpens. Les lanternes qui avaient commencé à éclairer Paris en 1666, sont remplacées, en 1766, par les réverbères actuels; ce n'est qu'en 1783 que l'on voit paraître une loi concernant l'alignement des rues; et cinq ans après, une nouvelle muraille, qui n'a reçu depuis qu'une faible augmentation, donne à la capitale une étendue de 10,060 arpens (1). Sa plus grande longueur est de 8400 mètres ou de près de deux lieues, depuis l'arc de triomphe de la barrière de l'Etoile jusqu'à la barrière de Picpus; et sa plus grande largeur de 6000 mètres, ou une lieue et demie, de la barrière de la Villette à celle d'Enfer.

Nous venons de suivre les divers accroissemens de Paris: jetons un regard sur les monumens qui, depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à ce jour, ont contribué à l'embellir. Sous ce monarque on vit s'élever successivement le collége Mazarin, aujourd'hui le palais de l'Institut (2); la colonnade du Louvre (3), la manufacture des Gobelins (4), les fondations de l'Observatoire (5), l'hospice des Enfans trouvés (6), l'hôtel des Invalides (7), la porte Saint-Denis (8), la porte Saint-Martin (9), le Pont-Royal (10), et les édifices de la place Vendôme (11).

Sous Louis XV on construisit le palais Bourbon, aujour-

(1) En mesures métriques, 3439 hectares 68 ares.

(2) Commencé en 1662. — (3) En 1665. — (4) En 1666. — (5) En 1667. — (6) En 1669. — (7) Commencé en 1671, terminé en 1706. — (8) En 1672. — (9) En 1674. — (10) En 1684. — (11) De 1685 à 1701.

d'hui celui de la Chambre des députés (1); le portail de l'église de Saint-Roch (2), la massive fontaine de Grenelle (3), l'Ecole militaire (4), la nouvelle église de Sainte-Geneviève (5), qui reçut en 1793 le nom de Panthéon, qu'elle a repris depuis la révolution de juillet 1830; la halle au blé (6), la statue équestre et les bâtimens de la place Louis XV (7), le marché Saint-Martin (8) et l'hôtel des monnaies (9).

Louis XVI, malgré l'embarras des finances, fit faire plusieurs constructions utiles et belles : le Collége de France fut terminé, l'École de médecine commencée (10), le palais de justice embelli d'une nouvelle façade (11), l'Odéon construit pour la comédie française (12), et le théâtre des Italiens bâti pour l'opéra-comique (13), avec une façade grande et noble qui aurait décoré le boulevard le plus fréquenté, si, par un préjugé assez singulier, on n'avait pas craint, en la tournant de ce côté, de l'assimiler aux petits théâtres des boulevards. Quelques années plus tard, le duc d'Orléans fit bâtir les galeries de pierre du Palais-Royal (14); le beau pont Louis XVI fut construit; l'élégante fontaine des Innocens, monument de la renaissance de l'art, fut restaurée (15); le Théâtre-Français s'éleva rue de Richelieu (16); 56 barrières entreprises avec autant de luxe que de mauvais goût, et dont quelques unes seulement annoncent dignement l'entrée d'une capitale, fixèrent les limites de Paris (17); enfin le théâtre de la rue Feydeau, aujourd'hui détruit (18), fut destiné à recevoir la troupe installée précédemment sur le boulevard des Italiens.

Bonaparte, en s'emparant du pouvoir, sembla prendre à tâche de dédommager la nation de la perte de sa liberté, par tout ce qui pouvait attester sa grandeur et sa puissance.

(1) Commencé en 1722. — (2) En 1736. — (3) En 1739. — (4) Commencée en 1752. — (5) Les fondations en furent faites en 1757, et la cérémonie pour la pose de la première pierre n'eut lieu qu'en 1764. — (6) Bâtie de 1763 à 1767. — (7) 1763 et années suivantes. — (8) En 1765. — (9) En 1771. — (10) En 1774. — (11) En 1776. — (12) En 1781. — (13) En 1782. — (14) En 1786. — (15) De 1787 à 1791. — (16) De 1787 à 1790. — (17) De 1786 à 1789. — (18) En 1790.

Les embellissemens qu'il fit faire à la capitale dans l'espace de douze ans égalent ceux des trois règnes précédens. Les belles rues de la Paix, de Rivoli, du Mont-Thabor, de Castiglione, et d'autres dont l'énumération serait aussi longue que fastidieuse, s'alignent; les quais d'Orsai, de Billy, Desaix, Morland, Catinat, Bignon, du Louvre, des Invalides, de la Cité, de la Conférence et de la Tournelle sont construits; les ponts de la Cité, des Arts (1), d'Austerlitz (2) et d'Iéna (3), sont successivement livrés à la circulation; le canal de l'Ourcq et le beau bassin de la Villette favorisent le commerce de Paris (4); les rues sont assainies au moyen de 65 bornes jetant de l'eau, et de 24 nouvelles fontaines, parmi lesquelles on ne peut se dispenser de remarquer celles de la place du Châtelet, de la rue de Vaugirard, du marché Saint-Germain, du boulevard Saint-Martin; que n'a-t-il pu de même faire exécuter la plus gigantesque de toutes, celle de l'Éléphant, dont le modèle excite l'étonnement! Huit marchés couverts s'élèvent sur des places où de sales parapluies en toile cirée mettaient à peine à l'abri des intempéries de l'air les marchands et les marchandises; de nouveaux égouts facilitent l'écoulement des ruisseaux; 5 abattoirs vastes et d'une architecture élégante et rustique commencent à s'élever aux extrémités de la capitale, pour faire cesser le dégoûtant spectacle des animaux tués chez les bouchers (5); 4 cimetières spacieux, situés hors de son enceinte, sont destinés à remplacer ceux qui existaient dans ses murs (6); d'immenses greniers de réserve s'étendent sur l'emplacement d'une partie de l'ancien arsenal (7), et la magnifique halle aux vins est commencée (8). Au milieu de constructions utiles, l'achèvement

(1) En 1804. — (2) En 1806. — (3) En 1813. — (4) En 1809. — (5) Leur construction date de 1810, mais ils ne furent terminés tous que depuis la restauration. Le nombre des bouchers de Paris est de 500, fournissant ensemble 1,500,000 francs de cautionnement. — (6) Ce changement eut lieu en vertu d'un décret de 1804. — (7) Commencés en 1807. — (8) La première pierre en fut posée en 1811.

ou la fondation de plusieurs monumens signalent encore cette époque de despotisme et de gloire : la magnifique colonnade du Louvre est embellie et terminée; une galerie commence à compléter la réunion de ce palais avec les Tuileries (1); un arc de triomphe, imité de celui de Septime-Sévère à Rome, s'élève, surchargé d'ornemens, sur la place du Carrousel, en mémoire de la campagne de 1805 en Autriche (2); un monument semblable, mais remarquable par ses dimensions colossales, couronne la plate-forme qui termine l'avenue des Champs-Élysées (3); l'église de la Madeleine, modifiée dans sa construction, reçoit le titre de temple de la Gloire (4); un péristyle servant d'arrière-façade au palais de la Chambre des députés, est construit pour concorder avec celui de ce temple (5); une colonne sur le modèle de celle d'Antonin à Rome, revêtue de bas-reliefs en bronze et surmontée de la statue colossale de son fondateur, décore la place Vendôme (6); enfin le plus somptueux des édifices de Paris, un temple au commerce et à la fortune, le palais de la Bourse est commencé sur un terrain couvert de vieilles constructions (7).

La chute de l'homme extraordinaire qui entreprit ces immenses travaux, l'épuisement des finances après deux années d'invasions et de désastres, des plaies profondes à cicatriser, ralentirent, mais n'interrompirent pas la série des embellissemens de Paris. Les bienfaits d'une paix longtemps désirée donnèrent une telle impulsion aux entreprises particulières, que les constructions qu'elles nécessitèrent employèrent un plus grand nombre d'ouvriers que Napoléon même n'en avait occupé. Des quartiers nouveaux se formèrent dans l'enceinte de la capitale là où il n'y avait que des champs et des jardins; à ses portes de nouveaux villages furent fondés; la manie de bâtir fut même une maladie qui s'empara des capitalistes et de ceux qui aspiraient à le

(1) En 1808. — (2) De 1806 à 1809. — (3) De 1806 à 1814; terminé en 1836. — (4) De 1807 à 1814. — (5) En 1807. — (6) Terminée en 1810. — (7) De 1808 à 1814.

devenir : la ruine de plusieurs d'entre eux arrêta cet élan démesuré, et des quartiers entiers à peine terminés attestent par leur solitude une folie qui était devenue générale. On vit se continuer avec lenteur des travaux depuis long-temps projetés ou commencés : aux Tuileries une grille élégante et simple a remplacé le mur de la terrasse des Feuillans; quelques arcades du Louvre ont été bâties ; les greniers de réserve, les abattoirs, la halle aux vins, les marchés Saint-Martin et Saint-Germain, les canaux de Saint-Denis et de Saint-Martin, les quais Bignon et des Invalides se sont terminés, la statue de Henri IV et celle de Louis XIV se sont relevées sur le Pont-Neuf et sur la place des Victoires; les vastes bâtimens du ministère des finances ont ajouté à la belle régularité de la rue de Rivoli; le palais de la Bourse et le temple de la Gloire, redevenu l'église de la Madeleine, ont été achevés; une nouvelle salle pour l'Opéra-Comique a été construite; le piédestal d'un monument en mémoire de Louis XVI s'éleva sur la magnifique place qui porta d'abord le nom de Louis XV, puis ceux de la Révolution et de la Concorde, et que la ville est chargée d'embellir à ses frais. Enfin, d'après le système de la restauration, la statue de Louis XIII a été rétablie sur la place Royale, non par admiration pour ce prince, mais parce qu'elle y était jadis. Il en eût été de même de celle de Louis XV, si les jésuites et leurs amis, par rancune contre la mémoire d'un prince sous le règne duquel ils avaient été expulsés de France, n'eussent préféré enlever son nom à la plus belle place de Paris, pour y substituer celui d'une noble victime, quelque impolitique qu'il fût de rappeler sans cesse un des plus grands crimes de notre première révolution. Le nom de Louis XVI fut alors substitué sur cette place à celui de Louis XV, dont la statue devait orner le rond-point des Champs-Élysées où commençait à s'élever son piédestal, lorsque la révolution de 1830 a prouvé pour la seconde fois avec quelle facilité le pouvoir arbitraire vient se briser devant la force populaire juste-

ment irritée. A son tour le règne de Louis-Philippe présente à l'admiration publique l'église de la Madeleine, retraçant les formes nobles, pures et élégantes du Parthénon; l'arc de triomphe de l'Etoile inauguré; l'obélisque de Louqsor, dressé sur la place de la Concorde; le palais du quai d'Orsay, dont la façade orne la rive gauche de la Seine; le charmant édifice de Notre-Dame de Lorette, dont l'intérieur, entièrement peint à fresque, est plutôt celui d'une église d'Italie; l'église Saint-Vincent de Paule, en construction sur un site qui rappelle ceux des temples de l'antiquité; les belles prisons de la rue de la Roquette; le pont du Carrousel, communiquant du quai Voltaire au guichet du Carrousel, et celui de Louis-Philippe, qui réunit la Cité, l'île Saint-Louis et la partie nord-est de Paris; enfin, la construction des quais plantés d'arbres bordant la rive droite de la Seine dans toute son étendue; un grand nombre de nouvelles bornes-fontaines, etc., etc.

Les agrandissemens successifs de Paris ont tous été nécessités par un accroissement de population : cependant on ne possède aucun renseignement sur le nombre de ses habitans avant le XIVe siècle; il est même probable qu'à cette époque et antérieurement les gouvernans s'inquiétaient fort peu d'une question qui nous paraît aujourd'hui d'une grande importance. Quoi qu'il en soit, nous ne partageons pas l'opinion d'un écrivain distingué (1) qui n'estime la population de la capitale, sous le règne de Philippe-le-Bel, qu'à environ 49,000 âmes. Quelle que soit l'exagération des chroniqueurs du temps, en évaluant à 50,000 le nombre des individus en état de porter les armes, ce qui indiquerait une population de plus de 120,000 âmes, on doit admettre, selon nous, qu'une ville qui renfermait

(1) M. *J.-A. Dulaure*, Histoire civile, physique et morale de Paris, tom. III, pag. 281, 3e édition in-12.

(2) Ceux de la Sorbonne, de Boissy, de Huban, de Mignon, de Chanac, de Boncourt, de Bourgogne, des Lombards, des Allemands, de Tours, de Lisieux, d'Autun, de Cambrai, d'Aubusson, de Tournay et de Justin.

alors 34 paroisses devait comprendre environ la quantité d'habitans que nous venons d'énoncer, car il fallait bien que chaque paroisse comptât au moins 3000 individus, pour que toutes se soutinssent avec le grand nombre de prêtres qui les desservaient. Ce qui confirmerait cette assertion, c'est qu'en 1336 Paris possédait plus de 16 colléges (2), et que huit ans plus tard une maladie pestilentielle, qui dura plusieurs mois, y fit mourir jusqu'à 500 personnes par jour. Le nombre des habitans devint beaucoup plus considérable un siècle plus tard, puisqu'en 1418 une sorte de peste enleva en trois mois 100,000 individus, et que Louis XI, en 1467, passa en revue les hommes de 16 à 60 ans, qui, s'élevant au nombre de 60 à 80,000, feraient supposer une population de plus de 180,000 âmes; et sans doute il faudrait la porter à plus de 200,000, si l'on considère qu'à cette époque on comptait à Paris 25,000 étudians envoyés des différens points de la France. Sous Henri II, la ville comprenait 12,000 maisons, ce qui indiquerait environ 240,000 habitans; sans les faubourgs, elle renfermait, lorsque Henri IV en faisait le siége, époque de disette et de souffrance, plus de 200,000 individus; vers la fin du règne de Louis XIV, elle comptait 492,000 âmes, et depuis ce temps sa population a toujours été progressive (1).

(1) Depuis l'avènement de Louis XV au trône, on peut suivre avec assez de confiance les registres de l'état civil, et constater l'accroissement progressif et les fluctuations de la population de Paris. Voici quels en sont les résultats :

En 1719...	509,000	En 1762...	576,000	En 1776...	658,000
En 1785...	685,000	En 1791...	666,000	En 1798...	640,000
En 1802...	672,000	En 1815...	714,000	En 1827...	890,000

Dans cette série de population calculée d'après les naissances auxquelles nous avons joint le nombre des enfans illégitimes, en ayant soin d'en retrancher un tiers pour ceux qui, bien que nés à Paris, n'appartiennent réellement pas à cette ville, on voit que les troubles révolutionnaires ont produit une dépopulation considérable depuis 1791 jusqu'en 1802; mais que les bienfaits de la paix ont fait reprendre à la population sa marche progressive. On peut évaluer à plus d'un dixième le nombre des étrangers qui se renouvellent continuellement dans cette capitale. D'après les relevés faits à la préfecture de police, ce nombre ne s'élèverait qu'à 70,000 : ainsi on y délivre annuellement 32,000 permis de séjour aux nationaux et 17,000 aux étrangers, et l'on y renouvelle 21,000 cartes de sûreté. Mais on sait que la plupart de ceux qui pour leurs affaires arrivent chaque

Avant la révolution, Paris renfermait 160 édifices consacrés au culte catholique, savoir : 50 paroisses, 10 églises jouissant des mêmes droits, 20 églises collégiales et 80 succursales; plus, 3 abbayes d'hommes, 8 de filles, 53 communautés d'hommes et 46 de filles. Aujourd'hui il ne compte que 41 églises, savoir: 2 basiliques, 12 paroisses et 27 succursales; 35 communautés de femmes, 4 congrégations d'hommes et 3 séminaires. Cinq temples sont réservés aux cultes non catholiques : 2 pour la communion réformée, 1 pour la confession d'Augsbourg, 1 pour le rite grec et 1 pour la religion hébraïque.

Pour satisfaire le goût de l'instruction qui est un des plus impérieux besoins de l'époque actuelle, et l'éducation qui en est un des premiers devoirs, cette capitale, principale métropole de la civilisation, possède 17 bibliothèques importantes dont les 5 plus considérables sont publiques (1); des collections pour toutes les sciences et tous les

jour à Paris ne s'astreignent point à l'obligation de faire viser leurs passeports : ce ne serait donc pas exagérer que de porter à 100,000 les individus qui n'appartiennent pas à la population sédentaire de la capitale.

(1) Ces bibliothèques présentent un total de plus de 1,267,000 volumes et de 95,000 manuscrits. Voici le détail des richesses qui y sont renfermées :

Bibliothèques publiques.

Bibliothèque dite du Roi	510,000 volumes.
	80,000 manuscrits.
	1,600,000 estampes.
	100,000 médailles.
Bibliothèque de l'Arsenal	180,000 volumes.
	5,000 manuscrits.
Bibliothèque de Sainte-Geneviève	112,000 volumes.
	2,000 manuscrits.
Bibliothèque Mazarine (au palais des Beaux-Arts).	90,000 volumes.
——— de la Ville	45,000 *Id.*
——— du Muséum d'histoire naturelle (au Jardin du Roi)	15,000 volumes?

Bibliothèques non publiques.

Bibliothèque de l'Institut	70,000 volumes.
——— de la Chambre des députés	35,000 *Id.*
——— des Invalides	20,000 *Id.*
——— des Archives du royaume	14,000 *Id.*
——— de l'École polytechnique	26,000 *Id.*
——— de la Faculté de médecine	26,000 *Id.*
——— du collége Louis-le-Grand	30,000 *Id.*

arts; de célèbres écoles de droit et de médecine (1); des cours publics dans toutes les branches des connaissances humaines (2); 7 écoles spéciales pour les ponts et chaussées, les mines, les ingénieurs-géographes, les officiers d'état-major, la musique, les beaux-arts, enfin l'importante école polytechnique, dont le plan et le mode d'instruction ont été imités dans plusieurs pays étrangers. L'instruction du second degré occupe à Paris 5 colléges royaux et 2 colléges communaux (3), 37 institutions, 56 pensionnats, *intrà muros*, 21 *extrà muros*, et 7700 élèves. Les maisons d'éducation pour les jeunes personnes sont au nombre de 329 et comprennent environ 10,000 élèves. L'instruction primaire s'y donne à 25,600 enfans au moyen de 120 écoles gratuites et de 290 non gratuites.

Paris renferme 33 sociétés académiques ou savantes, à la tête desquelles se place l'Institut de France, divisé en aca-

Bibliothèque du Dépôt de la guerre.....	19,000 volumes.	
	8,000 manuscrits.	
——— de la Cour de cassation.....	36,000 volumes.	
——— du Tribunal de première instance..	25,000	*Id.*
——— du Dépôt de la marine.....	14,000	*Id.*

(1) Ces deux écoles sont fréquentées chacune par environ 2500 étudians.

(2) L'université donne dans l'ancien édifice de la Sorbonne un enseignement gratuit : 3400 auditeurs y suivent les cours de la faculté des sciences, 2000 ceux de la faculté des lettres, et environ 50 ceux de la faculté de théologie. Au collége de France, d'autres cours publics sont ouverts pour les sciences exactes et naturelles, la médecine, le droit public, l'histoire, la philosophie, la littérature, les langues anciennes et les langues orientales. A l'école des mines, les différens cours de minéralogie, de géologie et de docimasie. Au Muséum d'histoire naturelle, ceux d'anatomie comparée, de chimie, d'horticulture, d'agriculture, de botanique, et de toutes les branches d'histoire naturelle. A l'Observatoire, un cours d'astronomie. A la Bibliothèque du Roi, des cours d'archéologie et de langues orientales. Au Conservatoire des arts et métiers, des cours de mécanique, de chimie et de géométrie appliquées aux arts, des cours d'économie industrielle, d'arithmétique, de dessin et d'architecture. A l'école des beaux-arts, des cours de dessin, de peinture, d'architecture, de gravure, de sculpture, d'anatomie, de perspective et de mathématiques; enfin des cours de dessin pour les ouvriers et les jeunes filles : tels sont les principaux objets d'enseignement offerts gratuitement à toute la jeunesse studieuse dans la capitale des sciences, des lettres et des arts.

(3) Savoir : ceux de Louis-le-Grand, de Henri IV, de Saint-Louis, de Charlemagne, de Bourbon, et les colléges communaux Rollin et Stanislas.

démies française, des sciences, des inscriptions et belles-lettres, des sciences morales et politiques, et des beaux-arts. Pour les sciences exactes et économiques, on remarque le bureau des longitudes, les sociétés philomathique, linnéenne, d'histoire naturelle, géologique de France, et la société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'agronomie-pratique; pour les sciences médicales : l'académie, la société et l'athénée de médecine, le cercle médical, les sociétés médicale d'émulation, de médecine-pratique, médico-philanthropique, anatomique, de chimie médicale, de pharmacie et de magnétisme animal; pour les sciences morales : les sociétés des bonnes-lettres, de la morale chrétienne, biblique protestante, néosophique, et des traités religieux; pour les sciences géographiques : deux sociétés de statistique et celle de géographie; pour les sciences historiques et archéologiques : la société asiatique et celle des antiquaires de France; pour l'enseignement : les sociétés grammaticale, des méthodes d'enseignement élémentaire, et académique d'écriture; pour l'industrie, les arts et les sciences : l'athénée des arts, la société philotechnique, celles des enfans d'Apollon, des amis des arts, d'encouragement pour l'industrie nationale, et celle pour la propagation des connaissances scientifiques et industrielles. La plupart de ces sociétés publient des mémoires ou le résumé de leurs travaux, ce qui contribue à porter à environ 150 le nombre des recueils périodiques et de journaux quotidiens que l'on publie à Paris. On y compte encore 16 sociétés philanthropiques, au nombre desquelles on remarque celle de la Providence, celle pour l'amélioration des prisons, celle pour le soulagement et la délivrance des prisonniers, la société maternelle, l'association des jeunes filles délaissées et des orphelines de mères, celle des orphelines de la Croix, celle pour les mariages des pauvres de Paris, celle de l'œuvre des Missions-Étrangères,

celle pour l'instruction des jeunes Savoyards, la société philanthropique (1), la société helvétique de bienfaisance, et la société protestante de prévoyance et de secours national. Enfin il existe environ 180 sociétés de secours mutuels entre les ouvriers, ainsi qu'un grand nombre d'établissemens de bienfaisance, *intrà* et *extrà muros*, savoir : 12 hôpitaux civils, dont le plus important et le plus considérable est l'Hôtel-Dieu; 13 hospices, parmi lesquels nous citerons celui des Quinze-Vingts où 300 aveugles sont entretenus; et 5 hôpitaux militaires, dont le plus considérable est celui des Invalides, qui sert d'asile à plus de 6000 militaires. Les hôpitaux et hospices civils renferment plus de 15,000 lits. Leurs revenus s'élèvent à 11,600,000 francs; chaque année, 56,000 indigens sont secourus dans les hôpitaux et 20,000 dans les hospices. Ajoutons que 12 bureaux de charité établis dans les 12 arrondissemens de Paris distribuent des secours à domicile dont les dépenses s'élèvent annuellement à environ 1,500,000 francs (2). Enfin les maisons de refuge et de travail de la rue de l'Oursine, et la filature de l'impasse des Hospitalières, sont deux maisons de secours importantes : cette dernière occupe 3000 femmes et plus de 100 tisserands.

Ces enceintes ouvertes pour répandre les lumières et les sciences, ces nobles alimens de l'esprit, ces touchantes associations qui érigent en vertu le devoir si doux de sou-

(1) Cette société distribue annuellement 300 à 400,000 soupes économiques.

(2) Les secours distribués en argent par les douze bureaux de charité s'élèvent à 1,500,000 francs, sur lesquels 100,000 francs sont prélevés pour les frais de bureau. Ils délivrent en nature 750,000 pains de 4 livres, 270,000 livres de viande, 19,000 aunes de toile, 7000 paires de sabots, 1500 couvertures, etc.; 65,000 indigens participent à ces distributions.

Outre ces secours, la population indigente reçoit des curés environ 3,300,000 francs en secours qui leur sont remis par un grand nombre de personnes pieuses qui les chargent d'en faire la répartition. Les secours accordés en argent ou en nature aux convalescens à leur sortie des hôpitaux, sur les fonds légués à cet effet par M. de Monthyon, s'élèvent annuellement à plus de 160,000 francs.

lager l'indigence et le malheur, ne sont point à Paris des institutions fondées par ostentation et négligées par insouciance : les écoles, les bibliothèques, les collections, les sociétés savantes, les réunions formées pour remédier aux maux de l'humanité, sont fréquentées avec un zèle qui place cette ville au premier rang parmi les cités éclairées, et qui atteste l'amélioration croissante de la génération, que de nos jours quelques esprits étroits et rétrogrades ont vainement essayé de calomnier.

Les grandes villes offrent en raison de leur importance des germes de corruption : tous les genres de séduction, tous les déréglemens s'y trouvent concentrés. Paris en présente une foule d'exemples : nous n'en citerons que quelques preuves. Sur 28,000 enfans qui y naissent, année commune, on en compte 10,000 d'illégitimes (1); le nombre moyen annuel des individus détenus dans les diverses prisons du département de la Seine est d'environ 26,300 (2); l'argent que le délire des joueurs va porter dans les maisons de jeu s'élève annuellement à 11,000,000 de francs, et celui qu'absorbait naguère la funeste roue de la loterie était de 8,000,000.

(1) Le nombre moyen des naissances est de 28,396, dont 14,427 du sexe masculin, et 13,969 du sexe féminin. (Consultez les Recherches sur la statistique de Paris en 1829.)

(2) Ce nombre est réparti de la manière suivante :

	Hommes.	Femmes.	Total.
Dépôt près la Préfecture de police.....	8,220	6,100	14,320
Maison de Justice.....	830	230	1,060
Prison de Sainte-Pélagie.....	1,110	»	1,110
——— de la Grande-Force.....	2,770	»	2,770
——— Petite-Force	»	2,700	2,700
Dépôt des condamnés, rue de la Roquette.	1,150	»	1,150
Prison de Saint-Lazare	»	160	160
Maison d'arrêt pour dette, rue de Clichy.	400	40	440
Dépôt des jeunes détenus, rue de la Roq.	700	»	700
Maison de répression de Saint-Denis....	810	510	1,320
Maison d'arrêt civile *id*.....	450	120	570
	16,440	9,860	26,300

On a dit depuis long-temps que les impôts prélevés sur les habitans de Paris formeraient le revenu d'un État important; il suffira, pour justifier cette opinion, de dire que cette ville paie annuellement près de 110,000,000 : ce qui se conçoit lorsqu'on ajoute qu'il s'y dépense environ 894,000,000 de francs (1); que le loyer de toutes les maisons y est évalué à 80,000,000, évaluation qui n'est rien moins qu'exagérée; que l'entretien de ces maisons est estimé à 20,000,000, et que le mobilier qui les garnit représente une valeur de 60,000,000. Les recettes versées à la caisse municipale, ou les revenus de la ville, s'élèvent à plus de 51,700,000.

Paris n'est pas seulement une ville de consommation. Sans mettre en ligne de compte la manufacture des glaces, celle de mosaïque et celles de tapisserie des Gobelins et de la Savonnerie, ainsi que la manufacture des tabacs, qui appartiennent au gouvernement, l'importance de sa fabrication et la qualité de ses produits la placent au rang de nos principales villes manufacturières. Elle fabrique annuellement pour plus de 50,000,000 de marchandises. Son commerce d'exportation avec les pays étrangers, commerce qui se compose de tout ce qui sort de ses fabriques et de tout ce qui y arrive des départemens voisins, s'élève, d'après les seules déclarations faites au bureau de la douane, à plus de 40,000,000. Enfin ses opérations de banque sont si considérables, que la valeur moyenne des effets de commerce reçus à l'escompte par la Banque de France, dont l'action ne s'étend cependant pas au-delà de l'enceinte de Paris, s'élève à 1,200,000,000, et que les bénéfices annuels de cet établissement montent à plus de 7,000,000.

Mais comme pour faire ombre au tableau de la prospérité de cette grande ville, plaçons à côté des résultats du mouvement industriel qui y règne les tristes indices de

(1) Voyez le tableau de la dépense de Paris à la fin de ce volume.

la gêne et même de la misère chez la classe la plus nombreuse. L'établissement du Mont-de-Piété nous en fournit la preuve. Sous l'apparence trompeuse d'une institution philanthropique, comment ne pas voir qu'il a été fondé dans la vue d'abuser de la position nécessiteuse de ceux qui sont forcés d'y avoir recours ? En vain dira-t-on que ses produits sont affectés à l'entretien de quelques fondations utiles : est-ce dans la poche du pauvre que l'on doit aller prendre les secours que l'on ira lui offrir ensuite avec une pitié dédaigneuse ? Nos lois poursuivent l'usure comme un délit punissable; et, par une inconséquence inexplicable, le gouvernement place sous son égide protectrice une institution usuraire qui prête à un intérêt de plus de 12 pour cent par an! Les sommes prêtées par le Mont-de-Piété s'élèvent annuellement à 19,500,000 francs, et ce qui prouve l'énorme quantité d'objets qui y sont engagés, c'est que 13,000,000 y sont fournis sur des bijoux et des pièces d'argenterie dont la valeur moyenne est estimée à 40 f. 60 c. par l'établissement; 3,600,000 francs sur des meubles et des marchandises évalués à 9 fr. 30, et 2,900,000 sur des hardes et des effets de petite valeur, estimés à 6 fr. 89.

Nous venons de tracer rapidement l'histoire des agrandissemens et des embellissemens de Paris et de présenter un tableau de ses établissemens religieux, scientifiques, littéraires et philanthropiques. Essayons de donner sous d'autres rapports une esquisse de l'ensemble qu'offre cette vaste capitale. C'est de l'extrémité orientale de l'île qui renferme la Cité, et qui contenait l'antique Lutèce, que nous allons jeter un coup d'œil sur les principaux édifices de la moderne Athènes. L'église métropolitaine de Notre-Dame, qui frappe nos regards, va pour un moment devenir le point de centre de nos observations. Ce temple est le plus grand de tous ceux que renferme Paris. Commencé en 522, sous Childebert Ier, et terminé en 1185 ou 1223, il offre une

masse imposante, dont la façade présente trois portes en ogives profondément enfoncées dans l'épaisseur des murs, et deux rangs de galeries surmontées par deux tours carrées. L'intérieur a 390 pieds de longueur sur 144 de largeur et 104 de hauteur ; les deux tours ont 204 pieds d'élévation. C'est du sommet de l'une d'elles que nous pouvons embrasser dans toute son étendue le panorama de Paris. Cet immense amas de maisons dont le nombre s'élève à 29,000, forme 1142 rues, 127 ruelles, 125 impasses ou culs-de-sac, 129 passages et 74 places publiques; on y compte 12,800 boutiques, 700 hôtels garnis, 12 palais, 560 hôtels particuliers, 11 halles, 22 marchés, 98 fontaines et 124 bornes-fontaines ; parmi les édifices qui s'élèvent çà et là du milieu des habitations, on remarque 24 théâtres, 10 prisons et 38 casernes. Sur les boulevards neufs, qui forment l'enceinte extérieure de Paris, on aperçoit 56 barrières toutes sur un modèle différent, mais presque toutes massives et construites sans goût. Dans l'intérieur règne, depuis l'ancien fossé de la Bastille jusqu'au temple de la Madeleine, une suite de 12 boulevards qui, par leur largeur et l'élégance des habitations qui les bordent, font l'admiration des étrangers. Le fleuve, qui, traversant la ville de l'orient à l'occident, la partage en deux portions inégales, est bordé par 34 quais et 18 ports, et traversé par 21 ponts dont les plus remarquables sont le pont d'Austerlitz, formé de cinq arches en fer reposant sur des piles et des culées en pierre de taille; le pont de la Grève, construit en chaînes de fer et suspendu au moyen d'une arcade en pierre que supporte une pile élevée au milieu de la Seine : depuis le 29 juillet 1830, il porte le nom d'Arcole, en commémoration du noble dévouement d'un jeune homme de ce nom, qui, affrontant le feu des Suisses, périt en plaçant sur ce pont le drapeau national ; le pont au Change, le plus large des ponts de Paris : il a plus de 100 pieds de largeur ; le Pont-Neuf,

sur lequel on remarque la statue équestre en bronze de Henri IV; l'élégant pont des Arts, dont les 9 arches en barres de fer supportent un plancher réservé aux piétons; le pont Louis XVI ou de la Concorde, dont les piles en forme de colonnes supportent cinq arches surbaissées, surmontées de piédestaux sur lesquels s'élevaient 12 statues colossales en marbre, maintenant à Versailles, et représentant d'anciens guerriers et ministres français; le pont des Invalides, en chaînes de fer et suspendu au moyen de deux piles surmontées de deux arcades; le pont d'Iéna, remarquable par l'élégance de ses cinq arches surbaissées, et dont les extrémités sont ornées de quatre piédestaux destinés à recevoir autant de statues équestres; le pont du Carrousel, en fer, formé de trois arches surbaissées, servant aux piétons et aux voitures; enfin le pont Louis-Philippe, qui réunit l'île Saint-Louis au Port-au-Blé.

L'étranger qui arrive à Paris en prend une idée plus ou moins favorable selon le côté par lequel il se présente. Si l'on y entre par la barrière de Neuilly, la magnifique avenue qui traverse les Champs-Elysées jusqu'à la place de la Concorde, les beaux édifices du Garde-Meuble et de la Marine qui garnissent le côté septentrional de cette place, la vue du jardin des Tuileries, celle de la belle rue Royale d'un côté et du pont Louis XVI de l'autre, la première laissant voir le portail de l'église de la Madeleine et l'autre le fronton du palais de la Chambre des Députés; la magnifique rue de Rivoli que l'on traverse; celle de Castiglione et de la Paix devant laquelle on passe; la perspective qu'offre la place Vendôme au milieu de laquelle s'élève la colonne de la Grande-Armée, surmontée de la statue de Napoléon, rétablie par Louis-Philippe; tout, dans cette traversée qui couduit jusqu'à la belle rue de Richelieu, donne la plus haute idée de la capitale de la France. Si l'on y arrive par la barrière de la Villette, la belle rotonde qui fait par-

tie de cette barrière, le large bassin qui reçoit les eaux du canal de l'Ourcq, la largeur du faubourg Saint-Martin que l'on traverse dans toute sa longueur jusqu'au boulevard où il se termine par l'arc de triomphe de la Porte-Saint-Martin, tout y annonce encore une belle cité; il en est de même lorsque l'on entre par la barrière de Vincennes; les deux grandes colonnes qui ornent cette barrière, la vaste place du Trône, la place Saint-Antoine à laquelle aboutit le faubourg, le canal qui se jette dans le fossé de la Bastille, les boulevards qui se prolongent à droite et à gauche, et le modèle du monument qui doit être élevé en mémoire du 14 juillet 1789 et des 27, 28 et 29 juillet 1830, sont des objets qui s'accordent avec l'idée qu'on doit se faire de cette noble cité; mais la plupart des entrées qui regardent le sud-est n'offrent que des rues étroites, sales et tortueuses. C'est par la barrière d'Arcueil, près celle d'Enfer, que l'on peut traverser Paris dans toute sa largeur en ligne droite, par les rues du Faubourg-Saint-Jacques, Saint-Jacques, du Petit-Pont, de la Cité, des Arcis, Saint-Martin, et celle du faubourg du même nom.

Les maisons de Paris sont en général fort élevées, plusieurs ont jusqu'à huit étages, excepté dans les quartiers nouvellement construits. La plupart des rues ne sont pas régulièrement alignées; mais chaque jour la police municipale veille à leur redressement et à la construction de trottoirs en laves d'Auvergne dans celles qui sont susceptibles de recevoir ce genre d'embellissement, si utile pour favoriser la circulation: déjà plus de 30,000 mètres de trottoirs, la plupart en dalles, sont achevés. On a calculé que le développement de toutes les rues de Paris forme une longueur de plus de 90 lieues, et leur superficie 2700 kilom.; on évalue à 1500 mille le nombre de pavés employés chaque année pour entretenir la voie publique, et à 800,000 francs la dépense que cet entretien exige. Elles sont éclairées par

4600 réverbères et 13,000 becs de lumière, dont déjà un grand nombre sont servis par le gaz. Le système de numérotage auquel les maisons sont soumises est fort ingénieux : outes les rues qui conduisent à la Seine sont numérotées en noir ; toutes celles qui sont parallèles ou à peu près parallèles au fleuve ont des numéros rouges. C'est à partir de la Seine que commence sur les deux rives la série des numéros dans les rues transversales, et c'est en suivant son cours qu'ils se succèdent dans les rues longitudinales : les numéros pairs sont sur le côté droit et les impairs sur le côté gauche.

Paris peut rivaliser avec les autres capitales de l'Europe par la magnificence de ses palais. Celui de l'Archevêché, contigu à l'église métropolitaine, était naguère remarquable ; mais il ne présente plus qu'une vaste place depuis que le 13 février 1831, le peuple, irrité par la célébration d'un service expiatoire en mémoire de la mort du duc de Berry, dévasta l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois où cette cérémonie se passait, et se porta sur le palais archiépiscopal, qu'il ravagea complètement en quelques heures. Vers l'extrémité occidentale de l'île de la Cité, nous apercevons le Palais-de-Justice, que décore une belle grille en fer et dans lequel on remarque la salle des Pas-Perdus, longue de 222 pieds et large de 84. Ce majestueux édifice occupe l'emplacement d'un palais qu'habitèrent les préfets des Gaules, les rois de la première race et les comtes de Paris ; la Sainte-Chapelle est du règne de saint Louis ; la tour de l'Horloge renfermait une cloche qui donna le signal des massacres de la Saint-Barthélemy, et qui fut détruite pendant la révolution. Sur notre gauche, nous voyons le palais du Luxembourg, dont la principale façade donne sur le beau jardin de ce palais : il se termine à une grande avenue qui conduit à l'Observatoire, édifice massif, à la construction duquel le bois n'a pas été employé. Près du Pont-Neuf, sur la rive gauche de la Seine, s'étend la noire façade de l'Hôtel-des-Monnaies,

dont l'architecture est noble et sévère; un peu plus loin, l'ancien palais Mazarin, consacré aux sciences et aux beaux-arts, avance ses trois pavillons vis-à-vis l'une des portes du Louvre. L'œil suit les quais Malaquais, Voltaire et d'Orsay, bordés de beaux hôtels, et au-delà de l'élégant palais de la Légion-d'Honneur, on aperçoit celui de la Chambre des Députés. Plus loin encore s'élève comme un immense palais l'hôtel des Invalides, chef-d'œuvre de l'architecture française : devant sa noble façade, de 612 pieds de largeur, s'étend une esplanade plantée d'arbres qui occupe une superficie d'environ 12 hectares; le majestueux dôme doré de son église est surmonté d'une lanterne sur laquelle s'élève une flèche dont la pointe est à 105 mètres au-dessus du sol. Dans l'intérieur on remarque le tombeau de Turenne et le mausolée de Vauban. Non loin de cet asile de nos guerriers mutilés dans les combats, on peut voir le bel édifice de l'Ecole-Militaire, qui depuis longtemps sert de caserne, et devant lequel s'étend jusqu'à l'entrée du pont d'Iéna la magnifique plaine du Champ-de-Mars, qui forme un parallélogramme de 950 mètres de longueur sur 400 de largeur.

Sur la rive droite de la Seine s'élèvent d'autres palais plus remarquables encore : l'Elysée-Bourbon est une superbe maison de plaisance dont le jardin touche aux Champs-Elysées et dont l'entrée est rue du faubourg Saint-Honoré. Bâti en 1718 par le comte d'Evreux, occupé successivement par la marquise de Pompadour, le banquier Beaujon, la duchesse de Bourbon, Joachim Murat, Napoléon, l'empereur Alexandre, le duc et la duchesse de Berry, que de souvenirs il offrirait à celui qui saurait les interroger! Portons nos regards sur la demeure de nos rois : le palais des Tuileries fut commencé en 1564 par Catherine de Médicis sur l'emplacement qu'occupait un petit château appartenant à la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, et qu'avait

occupé précédemment une tuilerie, d'où il a pris son nom. Philibert Delorme fut le principal architecte du pavillon central et des deux ailes contiguës; Henri IV et Louis XIII firent bâtir les autres pavillons, à l'exception de celui du nord qui fut construit sous Louis XIV. Aussi cet édifice présente-t-il les caractères de ces diverses époques et un mélange des trois principaux ordres d'architecture. Le jardin, chef-d'œuvre de Le Nôtre, est un modèle de noblesse et de grandeur; sa superficie est d'environ 24 hectares; une belle grille le sépare de la rue de Rivoli; une longue terrasse règne tout autour et domine d'un côté la place Louis XV et de l'autre le bord de la Seine. A l'opposé du jardin, le palais est séparé de la belle place du Carrousel par une vaste cour fermée d'une grille. Vis-à-vis le pavillon central s'élève un arc de triomphe érigé en 1806 à la gloire des armées françaises et remarquable par la richesse des ornemens: depuis la journée du 13 février 1831, on y a replacé les bas-reliefs qui rappellent les principaux faits d'armes de la première campagne d'Autriche sous l'empire, et qui avaient fait place à ceux de la campagne d'Espagne sous la restauration. Le palais des Tuileries tient à celui du Louvre par une immense galerie; ils formeraient le plus magnifique ensemble qui existe au monde, si la galerie opposée était terminée. Le Louvre présente des parties qui appartiennent aux règnes de Henri II, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Louis XIV, de Napoléon, et même de Louis XVIII. L'étage supérieur de la grande galerie est occupé par une des plus riches galeries de tableaux qui existent; les parties du palais qui entourent la grande cour renferment le riche musée des antiques, les deux musées égyptien et étrusque, les belles salles du conseil d'Etat et celles qui sont réservées à l'exposition des produits de l'industrie nationale. A peu de distance et au nord du Louvre, s'étend le Palais-Royal, propriété parti-

culière de la famille d'Orléans, aujourd'hui régnante. Bâti par le cardinal de Richelieu, sur l'emplacement des hôtels de Rambouillet et de Mercœur, on le nomma le Palais Cardinal, ainsi que nous l'avons déjà dit. Considérablement embelli dans ces dernières années, on ne peut s'empêcher de remarquer la belle galerie d'Orléans qui remplace les anciennes galeries de bois, et qui forme un des plus magnifiques passages que l'on puisse voir. Les deux tiers de ce palais sont occupés par des boutiques qui en font un bazar perpétuel. Au milieu règne un jardin de 700 pieds de long sur 300 de large. Enfin l'un des plus beaux monumens que l'on puisse voir est le palais de la Bourse et du tribunal de commerce, situé au milieu d'une place à l'extrémité de la belle rue Vivienne. Il représente un temple de forme carrée, long de 69 mètres et large de 41, entouré d'un péristyle composé de 66 colonnes d'ordre corinthien. Vis-à-vis de ce majestueux édifice s'élève la façade du théâtre de l'Opéra-Comique.

D'autres constructions attirent encore nos regards. A l'est du Palais Royal, la Halle-au-Blé est une vaste rotonde de 100 pieds de hauteur, surmontée d'une admirable coupole en fer de 377 pieds de circonférence. Sur le boulevard Bourdon, le long du fossé de la Bastille, le grenier d'abondance se développe sur une longueur de 1077 pieds. Vis-à-vis l'île Louviers, entre le pont d'Austerlitz et celui de la Tournelle, la Halle-aux-Vins occupe une superficie de 134,000 mètres carrés. Les cinq abattoirs dans lesquels sont tués et dépecés les animaux que les bouchers livrent à la consommation s'élèvent dans l'intérieur et près de l'enceinte de Paris, à une égale distance les uns des autres; leur construction rustique en pierre meulière et pierre de taille se fait remarquer par la noblesse et la grandeur. Sur la droite de la Seine on voit ceux de Popincourt, de Montmartre et du Roule; sur la rive opposée, ceux de Grenelle et de Villejuif.

Nous avons déjà cité les arcs de triomphe appelés Porte Saint-Denis et Porte Saint-Martin et celui que l'on admire sur la place du Carrousel; un autre qui surpasse en grandeur non seulement ceux-ci, mais les plus beaux monumens de ce genre que nous ont laissés les anciens, est celui que nous apercevons dans le lointain au-dessus des arbres des Champs-Elysées. Il s'élève sur la place circulaire qui s'étend en dehors de la barrière de l'Etoile; inauguré en 1836, il présente une hauteur de 153 pieds sur 139 de largeur et 68 d'épaisseur, et il offre deux arcades qui se croisent: la plus grande a 90 pieds de hauteur et 45 de largeur. La dépense totale s'est élevée à plus de 9,000,000.

La seule énumération de toutes les constructions remarquables de Paris nous entraînerait trop loin. Parmi les églises, nous citerons Saint-Sulpice avec son superbe portique d'ordre ionique et dorique, chef-d'œuvre de Servandoni; Saint-Roch, remarquable par son portail élevé et la distribution de son intérieur; Saint-Etienne-du-Mont, qui présente toutes les formes délicates et élégantes de l'architecture du XVIe siècle; Saint-Eustache, dont on admire la hardiesse et la légèreté; Saint-Gervais, remarquable par son portail pyramidal; la Madeleine, entourée de 52 colonnes corinthiennes; la Sorbonne, dont le portail n'est pas sans élégance; le Val-de-Grâce, avec sa coupole peinte à fresque par Mignard; Saint-Germain-des-Prés, qui passe pour la plus ancienne de Paris; Notre-Dame de Lorette, consacrée récemment, temple charmant, dont l'intérieur est entièrement peint à fresque. Parmi les fontaines, nous ne manquerons pas de placer au premier rang celle du marché des Innocens. Terminons donc par les édifices qu'il est impossible de passer sous silence. L'Hôtel de Ville, siége de la préfecture de la Seine, forme le principal côté de la place de Grève. Sa façade n'a rien d'imposant; mais son architecture n'est pas sans intérêt sous le rapport de l'histoire de l'art : il fut commencé en 1533 et terminé en 1606; au-dessus de la porte d'entrée, un grand bas-relief en bronze

représente Henri IV à cheval. La façade de l'Ecole de médecine offre une belle colonnade d'ordre dorique de près de 200 pieds de longueur. Arrêtons-nous enfin à l'aspect de ce bel édifice qui, placé sur un des points les plus élevés de la capitale, domine tous les autres. Consacré d'abord à sainte Geneviève, patronne de Paris, il fut, en 1791, destiné à recevoir les cendres des grands hommes qui avaient bien mérité de la patrie; sous la restauration, il fut dédié de nouveau à la Vierge de Nanterre. Une belle peinture de l'un de nos plus célèbres artistes, représentant l'apothéose de cette sainte villageoise, orne sa haute coupole; mais la révolution de juillet a rendu ce temple à la destination que lui avait assignée l'assemblée constituante. Il doit désormais servir à acquitter par une honorable distinction les dettes de la patrie.

La capitale a donné le jour à un si grand nombre de personnages célèbres, que nous n'essaierons pas de les nommer tous. Dans les sciences nous citerons d'Alembert, l'infortuné Bailly, Lavoisier, victime non moins illustre de la tourmente révolutionnaire; les géographes d'Anville, Buache, Nicolle de la Croix, Edme Mentelle, et Robert de Vaugondy; les voyageurs Chardin, La Condamine, et Louis-Antoine de Bougainville; les littérateurs Bachaumont, Beaumarchais, Caylus, Dorat, La Harpe, Legouvé, Lemaistre de Sacy, Lemierre, Mercier, Picard, Quinault, Regnard, J.-B. Rousseau, Santeuil, auteur de toutes les inscriptions latines gravées sur les fontaines de Paris, et l'inimitable Molière; les érudits Fréret, Robert et Henri Etienne; les hommes d'Etat et jurisconsultes Achille de Harlay, Hérault de Séchelles, Le Pelletier, Richelieu, Pierre Séguier, Jacques de Thou, et Turgot; les guerriers Catinat, Condé, d'Estaing, d'Estrées et le prince Eugène de Savoie; les artistes Samuel Bernard, Chaudet, Coypel, David, Jean Goujon, Lesueur, Le Nôtre, Mansard, Claude Perrault,

Le Kain et Talma; enfin, parmi les femmes célèbres à différens titres, nous citerons Mlle Chéron, Mme Deshoulières, Ninon de Lenclos et l'infortunée Mme Roland.

Paris forme un seul arrondissement, et son administration municipale est confiée à douze maires; ses environs appartiennent à deux sous-préfectures : celle de Saint-Denis et celle de Sceaux. La petite ville de *Saint-Denis* était célèbre autrefois par son antique abbaye de bénédictins. L'église, qui fut commencée au VIIe siècle et achevée en 1181, est un édifice gothique de la plus grande légèreté. La chapelle sépulcrale de Dagobert, le premier prince qui y fut inhumé, se fait remarquer de chaque côté de la porte intérieure; en rendant à l'église son ancienne splendeur, en y élevant à la mémoire de nos rois des monumens destinés à réparer les outrages que leurs dépouilles y reçurent pendant la tourmente révolutionnaire, on a, par une singulière inconséquence, divisé en deux ce mausolée, que saint Louis fit construire. Les bâtimens de l'ancienne abbaye sont occupés par le bel établissement royal destiné à l'éducation des orphelines de la Légion-d'Honneur. Le commerce de Saint-Denis, dont l'activité est augmentée par le canal qui passe à l'extrémité de la ville et qui va rejoindre celui de l'Ourcq, près du village de *la Villette*, doit son importance aux foires qui s'y tiennent quatre fois par an; on a calculé qu'il s'y vend, terme moyen, pour 1,500,000 fr. de draps, 300,000 fr. de toiles, 200,000 fr. de lainages et 800,000 fr. de rouenneries : à celle du *Landit*, plus de 90,000 bêtes à laine sont vendues.

En remontant la rive droite de la Seine, nous passerons devant le village de *Saint-Ouen*, où l'on remarque un beau bassin servant de port alimenté par deux puits artésiens, et qui communique avec le fleuve par une écluse de 60 mètres de longueur, construite pour en permettre l'entrée aux bateaux de la plus grande dimension. C'est à Saint-

Ouen que le 2 mai 1814, Louis XVIII donna la célèbre déclaration qui reconnaissait les droits que devait garantir la charte constitutionnelle. Plus haut, *Clichy-la-Garenne* renferme plusieurs établissemens industriels, un vaste et beau lavoir couvert, et une église reconstruite par Vincent de Paul, qui en était le curé. Traversé par la magnifique avenue qui conduit à la barrière de l'Etoile, *Neuilly*, bourg de 3000 âmes, nous fait voir son pont, regardé comme un chef-d'œuvre d'élégance et de hardiesse: il a 750 pieds de longueur, et ses 5 arches en ont 120 d'ouverture. C'est dans ce bourg que se trouve le beau château, propriété particulière du roi. Le territoire de la commune comprend le joli village de *Sablonville* et le hameau des *Ternes*, vis-à-vis desquels s'étend le bois de *Boulogne*, rendez-vous des promeneurs de Paris, et qui se termine au village de ce nom, peuplé de 3400 individus. Près de ce bois s'étend le parc de *Bagatelle*, petit château que Charles X fit bâtir dans sa jeunesse. Si nous nous dirigeons vers l'est, nous traverserons *Auteuil*, qui fut le séjour d'hommes célèbres; on y voit encore les maisons de Molière, de Boileau, et les tombeaux d'Helvétius et de d'Aguesseau. Aux portes de Paris, le bourg de *Passy* s'étend jusque sur le bord de la Seine, et doit son importance à ses entrepôts de marchandises et à son pont qui conduit à la plaine de Grenelle, son agrément à ses nombreuses maisons de campagne, et une sorte de célébrité à ses deux établissemens d'eaux minérales.

Nous entrerons dans l'arrondissement de Sceaux par le bourg de *Vaugirard*, où l'on fabrique des produits chimiques. Le joli village de *Fontenay-aux-Roses* doit son nom au privilége dont il jouissait autrefois de fournir de roses la cour et le parlement. Au mois de mai, dans une assemblée solennelle, chaque pair et chaque magistrat recevait suivant son rang un bouquet de roses; mais des contestations sur la préséance firent abolir cette antique coutume. Cependant

Fontenay est toujours le lieu des environs de Paris où l'on cultive le plus de rosiers. Le bourg de *Sceaux*, situé sur la petite rivière de Bièvre, prend le titre de ville, et conserve comme promenade publique une partie des dépendances de la belle propriété qu'y entretenait à grands frais la maison de Penthièvre, et que la révolution a détruite. Entre cette petite ville et le *Bourg-la-Reine* se tient tous les lundis un marché de bestiaux qui partage avec Poissy l'avantage de fournir à la consommation de la capitale. Le luxe de Paris exerce une telle iufluence jusque dans les campagnes environnantes, que les jeunes filles, dans leur parure, n'ont plus rien qui rappelle le costume villageois : elles ont pris celui des élégantes grisettes parisiennes, et se mêlent aux dames de la ville dans les bals champêtres, qui, les jours de fête, attirent à Sceaux une société nombreuse.

Arceuil est connu par son superbe aqueduc bâti sur les ruines de celui qu'y fit construire l'empereur Julien, et dont on voit encore des restes imposans. Dans la commune de *Gentilly*, village qui servit de résidence aux rois de la première et de la seconde race, celui que n'attriste pas le tableau de la misère et de la dégradation de l'espèce humaine, peut visiter le vaste établissement de *Bicêtre*, qui fut fondé en 1290 par un évêque de Paris pour servir d'hôpital, qui sous Louis XIV fut transformé en hospice d'indigens, d'infirmes et d'aliénés, et qui aujourd'hui est en partie employé comme prison pour les vagabonds, les condamnés aux galères jusqu'au moment de leur départ pour les bagnes, et les condamnés à la peine de mort jusqu'au moment de leur exécution. A deux lieues et demie au sud-est, le bourg de *Choisy-le-Roi*, ainsi appelé parce que Louis XV y possédait un château, est renommé par ses faïences et ses produits chimiques. Sur la rive droite du fleuve, une route conduit à *Alfort*, hameau célèbre par l'école royale vété-

rinaire qui y fut établie en 1766. Un peu plus loin, s'étend sur la rive droite de la Marne *Charenton-le-Pont*, où l'on voit un pavillon en briques qui fut habité par Gabrielle d'Estrées : ce bourg est contigu au village de *Charenton-Saint-Maurice*, qui renferme une maison royale de santé où l'on traite environ 400 aliénés. Un canal de 1150 mètres de longueur, dont plus de la moitié voûtée, traverse une colline, abrège d'environ 3 lieues la navigation de la Marne, et porte le nom du village de *Saint-Maur*, près duquel aboutit une de ses extrémités.

Traversons le bois de Vincennes, et arrivons à ce bourg. *Vincennes* est remarquable par son donjon. Ses vieilles tours, qui servirent long-temps de prison d'État, occupent l'emplacement du manoir royal de Philippe-Auguste; elles furent commencées par Philippe de Valois, et terminées par Charles V. Le premier de ces rois changea le bois en parc, en l'entourant d'une muraille ; et c'est sous un vieux chêne qui existait encore au XVIe siècle, que saint Louis rendait la justice. La jolie chapelle gothique de ce château fut construite par Henri II. Nous jetterons un voile sur l'attentat du 21 mars 1804, dont une colonne en granite et un saule pleureur placés dans un fossé retracent le souvenir; mais nous rappellerons que ce fut au château de Vincennes que moururent Louis X, Charles IV, Charles V, Charles IX et le cardinal Mazarin qui en avait été nommé gouverneur. On y remarque une salle d'armes dans laquelle les armes à feu et les armes blanches sont disposées avec tant d'art et de goût qu'elles offrent un magnifique spectacle. Sur le bord de la Seine, le village de *Bercy* est le principal entrepôt de vins, d'eaux-de-vie et d'huiles pour la consommation de Paris.

Le département de la Seine, attendu sa faible superficie, ne mérite notre attention, sous le rapport de l'agriculture, que parce qu'il en est peu dont les terres soient aussi

productives, tant les engrais et les soins y sont multipliés. Suivant les renseignemens les plus officiels, sur (1) 40,000 arpens livrés à la culture, 16,400 sont consacrés au blé et au seigle, 11,000 à l'avoine, et 3000 aux pommes de terre. Le reste est réservé à d'autres cultures moins importantes. Le blé et le seigle rapportent environ six fois la semence et l'avoine sept fois. Dans l'enceinte de Paris, 1200 arpens sont cultivés par des jardiniers, en potagers, appelés marais, qui fournissent une grande partie des légumes et surtout des primeurs que l'on consomme dans la capitale. Ces marais sont cultivés avec tant de soins, qu'ils donnent annuellement quatre, cinq, et jusqu'à six récoltes différentes. Sous le rapport industriel, ce département doit à la capitale presque toute son importance. Ce grand foyer de consommation entretient dans la banlieue et dans les deux arrondissemens ruraux de Sceaux et de Saint-Denis, un grand nombre de manufactures. Celui des ouvriers, dans tout le département, s'élève à 350,000, et la valeur des produits, à la somme de 440,000,000 de francs (2).

Nous commencerons notre excursion dans l'ancienne

(1) Recherches statistiques sur la ville de Paris, 1824.

(2) Voici quelques détails sur l'industrie du département de la Seine.

DÉSIGNATION du GENRE D'INDUSTRIE.	NOMBRE D'OUVRIERS dans Paris.	hors Paris.	département.	VALEUR des PRODUITS.
Tabacs	1,054	»	1,054	20,000,000
Eventails	1,000	»	1,000	1,000,000
Papiers peints	?	?	4,116	14,000,000
Lavage des laines	»	660	660	7,000,000
Tanneries et mégisseries	»	?	400	4,600,000
Couvertures	1,050	»	1,050	3,300,000
Bijouterie et joaillerie	3,150	»	3,150	36,800,000
Affinage d'or et d'argent et orfévrerie	?	»	?	130,300,000
Fonderies et forges de fer	?	?	850	6,200,000
Affinage de plomb, cuivre, etc.	24	»	24	260,000
Fabrication du plomb ouvré	»	50	50	3,400,000
A reporter				226,860,000

province de Normandie par le *département de l'Eure*, qui confine à l'est avec celui de Seine-et-Oise. L'agriculture y est parvenue au plus haut degré de perfection. Ses pâturages et surtout ses prairies artificielles nourrissent un grand nombre de chevaux, et les plus beaux bœufs que l'on remarque aux marchés de Sceaux et de Poissy; il exporte

DÉSIGNATION du GENRE D'INDUSTRIE.	NOMBRE D'OUVRIERS dans Paris.	hors Paris.	département.	VALEUR des PRODUITS.
Report.....	.....	.....	.....	226,860,000
Horlogerie.....	2,500	»	2,500	20,000,000
Quincaillerie et coutellerie.....	?	?	?	6,000,000
Bronzes dorés et argentés.....	850	»	850	5,260,000
Instrumens de musique.....	?	?	?	2,000,000
Ebénisterie.....	?	?	?	17,000,000
Porcelaine.....	?	?	?	1,000,000
Marbrerie.....	950	?	950	3,200,000
Taille des cristaux...	750	»	750	1,000,000
Lithographie.....	420	»	420	2,000,000
Imprimerie (avec l'impr. roy.)..	3,380	»	3,380	17,000,000
Librairie.....	?	?	?	16,400,000
Raffinerie de sucre.....	450	150	600	33,000,000
Gaz hydrogène.....	50	»	50	11,280,000
Soieries et châles de tissus.....	4,800	»	4,800	15,000,000
Filature de coton.....	10,550	»	10,550	8,000,000
Bonneterie.....	?	?	?	4,600,000
Tissus de coton.....	?	?	?	13,600,000
Chapellerie.....	?	?	?	12,000,000
Amidonneries.....	?	?	?	3,000,000
Distilleries de pommes de terre.	?	?	?	2,400,000
Vernis.....	?	?	?	4,000,000
Brasserie.....	500	»	500	3,000,000
Salpêtres.....	200	»	200	900,000
Couleurs, encre, borax, sel, etc.	60	»	60	1,400,000
Iode, potasse, eau de Javelle, chlorure de chaux, sublimé corrosif, chlorure de potasse, sulfate de kinine, acides pyroligneux, nitrique, sulfurique, hydrochlorique, etc.....	?	180	180	4,200,000
Epuration d'huile de graines...	40	»	40	3,250,000
Huile de pied de bœuf, colle forte, suif d'os, cordes à boyau, noir animal, sel ammoniac, cirage.....	?	650	650	2,650,000
Ouvriers en bâtimens.....	20,000	?	20,000	»
Ouvriers et journaliers divers...	291,000	?	291,000	»
			349,834	440,000,000

une quantité considérale de céréales ; d'importantes usines, des manufactures de drap et des filatures de coton prouvent l'activité de son industrie. Ainsi la fabrication des draps et autres tissus de laine occupe environ 8500 ouvriers ; la filature de coton 2000 ; les toiles peintes et blanches 2500 ; les fabriques de rubans de fil 6000 ; les tanneries 1000 ; les usines de fer et de cuivre, les clouteries et les tréfileries 8000 ; enfin la bonneterie et la fabrication du verre et du papier 2000 ouvriers. On peut donc, en y comprenant un grand nombre d'établissemens d'une faible importance, porter à plus de 30,000 le nombre d'individus qui peuplent les ateliers de ce département, et qui confectionnent pour 26,000,000 de produits. Plusieurs lieux de son territoire rappellent des faits historiques d'un grand intérêt : c'est entre Evreux et Vernon, près du village de Cocherel, que Duguesclin défit, en 1634, les troupes du roi de Navarre, Charles-le-Mauvais ; près de Verneuil, soixante ans plus tard, l'armée de Charles VII fut battue par les Anglais, et en 1590 les plaines d'Ivry furent le théâtre de la victoire de Henri IV sur le duc de Mayenne.

Sur la rive gauche de la Seine, *Vernon* est séparé d'un de ses faubourgs par ce fleuve que l'on traverse sur un pont de 22 arches ; commerce en grains et farines. Une tour où l'on conserve les archives publiques, est tout ce qui reste de ses anciennes fortifications. Le château de Bizy, près de Vernon, était la résidence ordinaire du duc de Penthièvre, aïeul de Louis-Philippe Ier. Il y termina ses jours. Dans une fertile et jolie vallée, voisine d'une belle forêt, l'industrieuse ville d'*Évreux*, bâtie en bois, est arrosée par l'Iton ; elle est fort ancienne, et l'on ne peut douter qu'elle ne remplace une ville gauloise dont le nom primitif était *Mediolanum*, qui fut surnommée *Aulercorum*, et qui sous les Romains prit celui de *Mediolanum Eburovicum*. Ces deux surnoms rappellent les deux noms de l'ancien peuple de son territoire : on les appelait *Aulerci-Eburovices*. Quelques fouilles ont fait découvrir à une grande

lieue de son enceinte, dans la commune du *Vieil Évreux*, les ruines de la ville antique. Parmi les édifices du moderne Évreux, on doit distinguer la cathédrale : elle est construite avec assez d'art et de solidité pour mériter d'être mise au nombre des belles églises de France. Entre la nef et le chœur s'élève un dôme en forme de lanterne, surmonté d'une flèche dont la pointe est à 81 mètres au-dessus du sol. Ce dôme a été construit en 1466 par les soins du favori de Louis XI, le cardinal Balue, alors évêque d'Évreux. La tour dite du *Gros horloge*, bâtie par les Anglais, est remarquable par son architecture hardie. L'hôtel de la préfecture est établi dans les beaux bâtimens de l'ancien hospice; le nouveau local de l'hospice général est réellement magnifique. Patrie du républicain Buzot, cette ville possède un vaste collége, un beau jardin botanique et une bibliothèque publique nombreuse. Dans cette ville 800 ouvriers sont occupés à la fabrication des toiles, et près de 300 à la bonneterie. A une demi-lieue d'Evreux, on voit le château de *Navarre*, où résida l'impératrice Joséphine. A *Conches*, on trouve une forge importante où les arceaux en fer du pont des Arts et du pont d'Austerlitz ont été fondus. On y a coulé la flèche de la cathédrale de Rouen, qui pèse 900,000 kilogrammes. Au bourg de *Rugles*, dans le même arrondissement, une usine où l'on fabrique des épingles, des clous, des agrafes et divers objets de quincaillerie, emploie 7000 ouvriers.

Parcourons le territoire situé au nord de la Seine, nous verrons l'ancien et joli *Gisors*, peuplé de 3000 habitans; il possède une filature de coton qui occupe plus de 800 ouvriers, une fabrique d'indiennes et une blanchisserie de calicots. Les ornemens de son église ont été sculptés par Jean Goujon : on y remarque de superbes vitraux et de magnifiques bas-reliefs. La vieille tour que l'on voit sur une éminence est le reste d'un château que fit bâtir en 1097

Guillaume-le-Roux, roi d'Angleterre et duc de Normandie, qu'habita la reine Blanche, et dans lequel Philippe-Auguste se réfugia en 1189, après avoir perdu une bataille contre Richard. La tour la plus ancienne portait le nom de *tour Saint-Thomas*, parce qu'une chapelle avait été élevée au pied de cette tour et dédiée à l'archevêque Thomas de Cantorbéry, qui se retira à Gisors pour fuir les persécutions de Henri II. Une seconde tour moins ancienne est appelée *tour de la Passion*, parce que du temps de François Ier un prisonnier y sculpta avec un clou plusieurs scènes de la passion, bas-reliefs qui se voient encore.

A la sortie de Gisors, on traverse un long plateau, en laissant sur la gauche le Grand et le Petit *Andelys*, deux petites villes qui sont censées n'en faire qu'une aujourd'hui. Une fabrique de draps y occupe 300 ouvriers. Le célèbre peintre Nicolas Poussin naquit dans un hameau des environs, ainsi que le poète Chaulieu : un monument élevé à la mémoire du premier se fait remarquer au *Petit Andely*. Le célèbre aéronaute Blanchard, qui fit en ballon la traversée de France en Angleterre, naquit aussi dans cette ville ; Thomas Corneille y est inhumé. On aperçoit près de là les ruines du *Château-Gaillard*, forteresse bâtie par Richard Cœur-de-Lion, pour défendre le passage de la Seine, et qui, après avoir été redoutable aux Français, le devint également aux Anglais lorsque Philippe-Auguste s'en fut rendu maître en 1203.

La route de Rouen descend dans la charmante vallée de l'Andelle dont le village de *Fleury* occupe le centre. Le cours sinueux de la petite rivière, des fabriques de distance en distance, *Charleval* d'un côté, la montagne des Deux-Amans de l'autre, les pentes des collines couvertes de prairies, des bois qui couronnent leurs cimes, rendent cette vallée une des plus délicieuses que l'on puisse voir. Charleval porta le nom de *Nogeon-sur-Andelle* jusqu'à l'époque

où Charles IX y posa la première pierre d'une maison de plaisance qui ne fut point achevée, mais où l'on voit encore une salle des gardes et des chambres dorées qui servent de demeure à des paysans. Près de l'embouchure de l'Andelle dans la Seine, la fonderie de *Romilly* est le principal établissement industriel que ses eaux font mouvoir; 300 ouvriers y sont occupés à faire des chaudières, des planches de cuivre jaune et rouge et du fil de laiton; il en sort chaque année 900,000 kilogrammes de produits. Si l'on se place sur les hauteurs qui dominent Romilly, on aperçoit, sur la droite de l'Eure, *Louviers*, célèbre par ses nombreuses et riches fabriques de draps, qui n'occupaient, il y a 40 ans, que 2000 ouvriers, et qui dans ces dernières années en employaient plus de 6000. C'est à sa richesse et à son industrie que cette ville jadis fortifiée doit ses belles constructions, sa salle de spectacle et ses jolies promenades.

Plus bas, sur la rive droite de la Seine, *Pont-de-l'Arche*, bâti par Charles-le-Chauve, et peuplé de 1700 âmes, voit la marée se faire sentir jusque sous son vieux pont de 22 arches. Cette petite ville, que défendait jadis un vieux château flanqué de tours, qui s'élève encore sur une des îles que forme la Seine, fut la première à reconnaître l'autorité de Henri IV. Le bourg de *Pitres*, dans ses environs, occupe les ruines de l'antique *Pistæ*. Celui de *Gaillon*, à 3 lieues de Louviers, possède une maison centrale de détention renfermant environ 1400 détenus, établie dans un ancien château des archevêques de Rouen. Un autre bourg appelé *Neubourg*, à 5 lieues au nord-ouest d'Evreux, conserve les vestiges d'un vaste château-fort dans lequel fut célébré le mariage du fils aîné de Henri II, roi d'Angleterre, avec Marguerite de France, fille de Louis VII. Ce bourg de 2000 âmes fut le berceau du grand opéra en France. Sous la minorité de Louis XIV, le marquis de

Soudiac de Rieux y fit les premiers essais de ce genre de spectacle : il y fit représenter un opéra de P. Corneille, intitulé *la Toison d'Or*, dans lequel on se servit de machines grossières qui firent l'admiration des spectateurs.

A l'embouchure de la Seine, la petite ville de *Quillebeuf* porte dans les vieux titres les noms de *Chilbæ* et de *Kilebou;* elle était devenue, par les soins de Henri IV, une place forte considérable, ce qui lui valut le nom d'*Henriqueville*, mais Louis XIII fit raser ses remparts ; aujourd'hui elle ne renferme que 1500 habitans ; cependant son port est important pour le commerce, parce que les dangers qu'offrent à la navigation les sables mouvans que la Seine accumule, forcent les gros navires qui ne peuvent remonter jusqu'à Rouen à y décharger leurs marchandises. C'est à Quillebeuf que la barre se fait sentir avec le plus de violence. On y entretient un magasin de sauvetage, 99 pilotes lamaneurs et 12 aspirans.

Eloignons-nous de ces rives dangereuses, traversons une contrée fertile où les villages ne sont composés que de maisons entourées de vergers et de prairies, et jetons un coup d'œil sur un chef-lieu d'arrondissement, la jolie ville de *Pont-Audemer*, située dans une agréable vallée. La date de sa fondation est incertaine; on croit qu'elle remplace le *Breviodurum* des anciens, mais elle doit son nom moderne à un seigneur français nommé Aldemar ou Audomer, qui, au XIIIe siècle, y fit bâtir un pont sur la Rille qui l'arrose. Elle est ceinte de murailles et de fossés qui se remplissent d'eau à volonté; ses maisons sont bâties en briques avec une sorte d'élégance; ses rues sont belles, et ses quatre places publiques régulières. Ses nombreuses tanneries jouissent d'une réputation méritée. *Bernay*, que son titre de sous-préfecture nous fait un devoir de citer, est au sud de la précédente; la petite rivière de la Charentonne baigne ses murs. Il s'y tient tous les ans une des plus con-

sidérables foires de France, qui, pour la vente des chevaux, y attire plus de 40,000 personnes. Cette ville renferme une fabrique de draps qui occupe 130 ouvriers, et une de toiles qui en emploie 600.

Le *département de l'Orne*, que traversent 17 grandes routes, est varié dans sa constitution physique et dans son industrie. Des calcaires crayeux, d'autres plus anciens, et des roches granitiques qui forment des collines élevées et des vallées étroites, sont couverts de pâturages et de terres propres à la culture. L'agriculture n'y a pas atteint le degré d'avancement désirable; les prairies artificielles s'y multiplient avec lenteur, mais la dixième partie du département est occupée par des prairies naturelles qui fournissent d'excellens pâturages, surtout dans les vallées arrosées par les deux petites rivières de la Touques et de la Vie. D'autres rivières plus importantes l'arrosent, telles que la Sarthe, la Mayenne et celle qui lui donne son nom. On y compte 269 étangs qui couvrent une superficie de 1300 hectares; 500 hectares de marais pourraient être desséchés et livrés à l'agriculture.

On y récolte peu de céréales, mais on y élève beaucoup de chevaux; on y engraisse un grand nombre de bêtes à cornes; on y entretient des filatures de coton et d'importantes usines, au nombre desquelles se trouvent 21 hauts-fourneaux. La fabrication de la toile de cretonne est aussi une de ses branches d'industrie; c'est elle qui répand l'aisance sur les 4000 habitans de *Vimoutiers*, qu'arrose la petite rivière de la Vie, et qui occupe dans ses environs plus de 20,000 ouvriers des deux sexes. Sur les bords de l'Orne, *Argentan* élève les ruines d'un château-fort, seuls restes de ses anciennes fortifications, et ses remparts transformés en promenades. On y fabrique cette dentelle célèbre autrefois sous le nom de point-d'Alençon. Dans ses environs se trouve le superbe haras du Pin, où les étrangers

ne dédaignaient pas autrefois de se fournir de chevaux de luxe. A quelques lieues à l'ouest, un village, appelé *Sainte-Honorine-la-Guillaume*, est devenu important par l'exploitation de ses granites : il compte 2000 habitans. Près d'une belle forêt qui borde le département de l'Eure, la petite rivière de la Rille coule au milieu des murs de la jolie ville de *l'Aigle*, célèbre par ses épingles et ses aiguilles : une seule fabrique contient les machines nécessaires à la confection de 200,000 aiguilles par jour. Sur la pente orientale d'une colline, *Mortagne*, chef-lieu d'arrondissement, étend ses rues droites et bien bâties; elle est le centre d'une fabrication considérable de toiles fortes et de toiles légères dont nos colonies s'approvisionnent. On vante sa charcuterie et les moutons de ses environs. Au sud de celle-ci, *Bellesme*, sur une éminence, domine une plaine et la forêt qui porte son nom ; elle est bâtie avec assez d'élégance, et fabrique des toiles communes et des cotonnades.

En faisant le tableau des provinces romaines de la Gaule, nous avons parlé des anciens *Saii*. L'Orne arrose encore leur cité de *Saïum*, aujourd'hui *Séez*, qui existait avant la conquête de César. Vers le IXe siècle, lorsque les Normands la détruisirent, elle était plus considérable qu'aujourd'hui. Au XIIe, elle fut brûlée par Louis-le-Jeune, et au XIVe par les Anglais, qui en rasèrent les fortifications. Elle renferme 5000 habitans. Sa cathédrale est un bel édifice gothique qui ne fut achevé qu'en 1126 : saint Latinien en fut le premier évêque au commencement du Ve siècle. C'est dans les environs de Séez que naquit la célèbre Charlotte Corday. On compte cinq lieues de cette ville à *Alençon*. Il est difficile de ne pas remarquer, en parcourant cette dernière, l'architecture simple et noble de l'hôtel de la préfecture, la construction de l'édifice circulaire de la halle aux blés, et l'hôtel de ville dont les deux tours sont les restes du château des ducs d'Alençon. Du reste, malgré quelques rues larges,

propres et bien pavées, la ville est d'un aspect triste : elle doit cet inconvénient à la couleur grisâtre du granite dont ses maisons sont construites. C'est à peu de distance d'un de ses cinq faubourgs que naquit le maréchal de Matignon, qui refusa d'y faire exécuter les horribles massacres de la Saint-Barthélemy ; mais c'est dans ses murs que l'historien Mézeray et le conventionnel Valazé reçurent le jour. Quoique moins importante qu'elle ne l'était jadis, la fabrication de la dentelle est encore considérable à Alençon ; plus de 2000 personnes y sont occupées à fabriquer et à broder de la mousseline.

Dans l'arrondissement de Domfront et à quatre lieues de cette ville, *Bagnoles* est renommé pour ses eaux thermales. Ce n'est ni un bourg ni un village, c'est un simple hameau composé de sept à huit maisons formant l'établissement des bains. Il est situé près de la forêt d'Andennes, dans une jolie vallée entourée de collines de grès feldspathique couvertes de chênes, de frênes et de bouleaux, et arrosée par la petite rivière de la Vie, qui prend sa source dans un étang dont les eaux ont même en été une température supérieure à celle de l'atmosphère. Outre les maisons pour les baigneurs aisés, il y a un hôpital pour les artisans et les militaires qui y sont traités aux frais du département et de l'État.

Vers l'extrémité occidentale du département, *Domfront* n'est qu'une petite ville sans importance et mal bâtie, remarquable seulement par sa situation au sommet d'un roc escarpé, coupé verticalement par une fissure de plus de 200 pieds de profondeur, au fond de laquelle coule la petite rivière de Varennes. Son industrie consiste principalement à fabriquer de grosses toiles et divers tissus ; mais elle est le chef-lieu d'un arrondissement où les plus petits villages renferment des manufactures. Quelques uns, auxquels on donne la qualification de bourgs, sont, par leur

population de 3 à 4000 âmes, dignes d'être considérés comme des villes; nous n'en citerons que quatre : *Athis*, renommé par ses reps et ses casimirs; *La Ferté-Macé*, par ses toiles de coton, ses rubans de fil et ses tabatières de buis; *Flers*, par ses outils et ses cotonnades croisées; enfin, *Tinchebray*, par ses forges et ses papeteries.

Baigné par la *Manche*, ainsi que l'indique son nom, le long *département* que nous allons visiter comprend une grande étendue de côtes; des terres fertiles, principalement en céréales; peu de forêts; de vastes prairies, où l'on nourrit des chevaux estimés et des vaches qui donnent du beurre excellent; de petites montagnes qui fournissent, outre des bancs de houille, quelques métaux et des argiles propres à la porcelaine, des ardoises et des granites (1). Cette courte énumération fait préjuger sa richesse : aussi aurait-on lieu de s'étonner que, privé de moyens suffisans de communication, il pût être un des plus peuplés de France, si l'on ne savait que ses habitans sont laborieux et s'adonnent avec succès à la pêche, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie manufacturière. On y comptait en 1831 environ 70 papeteries.

Mortain, petite sous-préfecture qui se présente d'abord dans la partie la plus méridionale de ce territoire, est située sur la Canche, entre des rochers granitiques; elle fabrique des toiles, des dentelles et des poteries de grès estimées. A l'ouest de cette ville, *Avranches*, sur un coteau à peu de distance de la mer, est une de nos cités armoriques les plus anciennes : son nom celtique est *Ingena*, qu'elle changea contre celui d'*Abrincatæ*, qui devint en-

(1) 252,500 hectares de terres labourables fournissent annuellement 1,000,000 d'hectolitres de froment, 71,000 de méteil, 82,000 de seigle, 993,000 d'orge, 689,000 de sarrasin, 460,000 d'avoine, 70,000 de légumes secs, et 514,000 de pommes de terre. La récolte de pommes sert à faire plus d'un million d'hectolitres de cidre.

suite *Abrinca* ou *Avrinca*. Les peuples auxquels elle appartenait étaient les *Abrincatæ* ou *Avrincatæ*, dont le territoire s'appelait encore autrefois l'*Avranchin;* elle fut le siége d'un évêché. Il ne reste plus de sa cathédrale, bâtie au XIe siècle, pillée au XVIe pendant les guerres de religion et dégradée dans les premiers temps de la révolution, qu'un des piliers, et la pierre sur laquelle Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, fit amende honorable en 1172 en présence de deux légats du pape, pour expier le meurtre dont il s'était souillé par l'assassinat de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Avranches était jadis une place d'armes importante. Elle possède un bon collége, une bibliothèque renfermant 25,000 volumes et 204 manuscrits, ainsi qu'un jardin botanique.

Granville, qui se défendit avec tant de courage et de succès lorsque les Anglais l'attaquèrent et la bombardèrent en 1783, s'avance sur un rocher battu par l'Océan. Elle est mal bâtie, entourée de murailles et peuplée de 8000 âmes. Le cabotage, la pêche des huîtres, et surtout celle de la morue, lui procurent un commerce actif, et lui offrent les moyens de former des sujets pour la marine: 2000 marins y trouvent de l'occupation. Cette ville paraît être sur l'emplacement de l'antique cité de *Grannonum;* place de guerre et ville maritime, elle est divisée par la nature en trois parties distinctes : la ville haute, le faubourg et le port. La première est la résidence des autorités civiles et militaires; bâtie sur la croupe du rocher, resserrée dans ses limites, celle-ci se compose de deux grandes rues parallèles auxquelles aboutissent plusieurs ruelles ; mais ses rues sont irrégulières, sales et pavées de cailloux. Un double rempart la sépare du faubourg. Celui-ci, plus considérable que la ville haute, descend de la partie méridionale du rocher jusque dans un vallon que traverse la petite rivière du Boscq qui, dans sa course

tranquille, fait mouvoir une vingtaine de moulins, arrose plusieurs prairies, fertilise quelques jardins, et divise en deux parties égales ce quartier de Granville où l'on remarque plusieurs rues, entre autres celle des Juifs, qui, près de la ville, est embellie par une allée de tilleuls. C'est dans le faubourg que se trouvent les établissemens d'utilité publique. Le port, qui date de Charles VII, et qui fut construit par les Anglais, est petit, irrégulier, et n'a qu'une étroite entrée.

A quatre lieues d'Avranches, la petite ville de *Saint-James* est bâtie sur un plateau entouré de vallées et de sites pittoresques et variés. Elle possède plusieurs fabriques, et dans ses neuf foires annuelles on vend une assez grande quantité de fils, de toiles et d'étoffes de laine. Son origine est incertaine; mais l'étendue de ses murs, et le nombre de voûtes souterraines que l'on y voit encore, font croire qu'elle est fort ancienne et qu'elle fut importante : aujourd'hui elle ne renferme que 3000 habitans. Depuis le Xe jusqu'au XVe siècle, elle fut plusieurs fois prise et ruinée, surtout pendant les guerres contre les Anglais.

En 1121, Henri Ier donna à l'hôpital de Jérusalem une terre située sur le territoire d'Avranches : quelques maisons s'y élevèrent et formèrent bientôt un village qui prit le nom de *Theopolis*, en français *Villedieu*. Les habitans de ce village sont habiles à travailler le cuivre en casseroles, en chaudrons et en divers autres ustensiles, en casques, en montures de sabres pour l'armée. Pendant que les hommes façonnent un utile métal et préparent le cuir pour différens usages, les femmes se livrent à la fabrication de la dentelle. Ce village industrieux offre l'aspect d'une grande manufacture.

Coutances est probablement de la même époque qu'Avranches: son premier nom fut *Cosedia;* dans la Notice de l'Empire elle porte celui de *Constancia Castra;* son terri-

toire était appelé autrefois le *Cotentin*, dénomination encore en usage en Normandie. Sur le bord du *Bulzard*, qui coule à ses pieds, on voit au milieu des prairies les imposantes ruines d'un aqueduc bâti par les Romains et attribué à Constance Chlore. Elle est le siége d'un évêché; sa cathédrale est un des plus beaux édifices gothiques de France.

Des travaux immenses commencés sous Louis XVI, continués sous le régime impérial, et presque interrompus depuis 1813, donnent à *Cherbourg* une importance incontestable comme place de guerre, port militaire et ville de commerce. Huit redoutes en défendent l'entrée, tandis que trois forts et une grande batterie sont disposés de manière à défendre celle de la rade. La profondeur des eaux de celle-ci est de 40 pieds pendant les plus basses marées. Elle est fermée par une digue longue de 1933 toises, large de 40 à sa base et de 15 à son sommet. Bien que cette digue ait été commencée sous Louis XVI, elle n'est point encore entièrement terminée. Sa construction a présenté tant de difficultés, qu'on peut la regarder comme une entreprise gigantesque : on y a d'abord employé des cônes en charpente de 69 pieds de hauteur, de 60 de diamètre à leur sommet et de 140 à leur base. Ces cônes remplis de pierres ont été coulés à fond, et les intervalles comblés en pierres perdues; les efforts de la mer les ont renversés, et c'est à force de pierres accumulées qu'ils ont pu résister à la fureur des tempêtes. 500,000 toises cubes de pierres perdues et de blocs énormes de granite et de grès composent cette masse. Elle préserve de la lame les vaisseaux mouillés dans la rade. Il n'y avait à Cherbourg qu'un port destiné au commerce lorsque l'on fit creuser un port militaire, qui peut contenir 50 vaisseaux de ligne toujours à flot dans les plus basses marées. Il est entouré de magasins et de chantiers propres à la construction de navires du premier rang. La ville est irrégulièrement bâtie : le seul monument

qu'on y remarque est celui qu'on a élevé en granite sur la place d'Armes, en mémoire du débarquement du duc de Berry en 1814 : nous devons cependant citer l'hôpital de la marine. La température de Cherbourg est très-douce relativement à sa latitude ; en hiver le thermomètre y est toujours de 5 degrés plus élevé qu'à Paris : ce qui confirme ce que nous avons dit de l'influence du voisinage de la mer. Sa proximité du cap de la Hogue rend sa position identique avec celle de l'antique *Coriallum.* Au Xe siècle Cherbourg s'appelait *Carusbur;* il était fortifié et commerçant. Compris dans l'apanage de Charles-le-Mauvais, celui-ci le livra au roi d'Angleterre, et ce fut la dernière conquête que fit Charles VII ; en 1758, les Anglais le pillèrent et détruisirent son port et ses fortifications ; en 1815, les Prussiens tentèrent vainement d'y entrer. A six lieues au nord-ouest de la rade, le cap de la Hogue, de la Hague ou de la Hougue, appelé *Caput Oga* par les anciens, est célèbre par le combat naval de 1692, dans lequel le maréchal de Tourville, après avoir combattu un jour entier avec 46 vaisseaux contre une flotte anglaise de 90 voiles, fut complètement défait, malgré des prodiges de science et de courage que les ennemis même admirèrent.

C'est à cinq lieues au sud-est de Cherbourg que la jolie ville de *Valognes*, patrie de Letourneur et du célèbre médecin Vicq-d'Azyr, occupe un agréable vallon arrosé par le Merderet, à peu de distance des ruines de l'antique cité d'*Alauna.* Elle a perdu les manufactures de draps qui lui donnaient jadis de l'importance. On y fabrique seulement des feutres pour la campagne, et des dentelles estimées. Nous ne ferons que traverser *Carentan*, peuplée de 3000 âmes, protégée par un château-fort, entourée de fortifications en ruines, et située au milieu de marais malsains.

Saint-Lô, chef-lieu de la préfecture, nous arrêtera un instant. On croit que cette ville s'appelait originairement

Briovera, nom qui signifie *Pont sur la Vère*, ou, si l'on veut, sur la *Vire*, qui la traverse. Le nom qu'elle porte aujourd'hui vient de saint Laudo, qui y naquit sous Clovis, et qui fut évêque de Coutances. L'église Notre-Dame est d'une élégance et d'une légèreté remarquables; celle de Sainte-Croix est regardée comme le mieux conservé de tous les monumens français d'architecture saxonne. L'hôtel de la préfecture est le principal des édifices modernes. Avant la conquête de la Normandie par Edouard III, cette ville était l'une des plus importantes de la province par son industrie; aujourd'hui elle renferme de nombreuses fabriques de tissus de laine, et sa coutellerie est estimée. Dans les environs de Saint-Lô, plusieurs villages tels que *Remilly*, le *Menil-Vigot* et le *Menil-Eury*, font un grand commerce d'ouvrages en osier : cette industrie produit un bénéfice de plus de 100,000 francs.

Une chaîne de rochers qui occupe de l'est à l'ouest une longueur de six lieues, entre l'embouchure de la Vire et celle de l'Orne, dut la dénomination de *Calvados* au naufrage d'un vaisseau de ce nom, qui faisait partie de l'escadre que Philippe II envoya en Angleterre en 1588. Dans les fortes marées ces rochers ne présentent au-dessus des eaux qu'une surface plate de quelques centaines de mètres de longueur sur une trentaine de largeur; quelquefois même ils disparaissent entièrement sous la surface de l'Océan. Ce sont eux qui ont servi à désigner ce *département* maritime, circonscrit sur le continent par ceux de la Manche, de l'Orne et de l'Eure : département important par ses récoltes, ses bestiaux, ses houillères, ses marbres, ses granites et son industrie. L'Orne, la Dive et la Touques sont les principales rivières qui l'arrosent du sud au nord. Cette dernière, qui passe à Lisieux et à Pont-l'Evêque, coule dans une vallée connue anciennement sous le nom de *vallée d'Auge*, et qui, creusée au milieu de calcaires recouverts

d'argiles, est renommée par ses excellens pâturages, dans lesquels on engraisse les bœufs qui se font remarquer aux marchés de Sceaux et de Poissy; animaux que l'on achète dans les départemens de la Sarthe, de la Mayenne, des Côtes-du-Nord, du Finistère et de la Vendée. Cette vallée et quelques autres qui l'avoisinent forment l'ancien *pays d'Auge*. Entre la Vire et l'Orne s'étend un autre joli pays appelé le *Bocage*, dont Vire était autrefois la capitale. Enfin, entre ces deux petits pays se trouve la plaine de Caen. Ces trois divisions forment autant de régions naturelles qui offrent quelques caractères assez tranchés.

Les habitans du Bocage, ainsi que l'a fait remarquer un observateur judicieux (1), se distinguent par une taille moins élevée que celle des habitans de la plaine de Caen et du pays d'Auge; ils ont le teint pâle, le regard vif, un profond attachement pour leur sol et un grand amour du travail. Les femmes y partagent avec les hommes les rudes travaux de l'agriculture : elles sont en général maigres, robustes et fécondes. Les progrès de la civilisation se font peu sentir dans cette région; le costume des hommes et des femmes y a peu changé depuis des siècles.

Les hommes de la plaine de Caen ont la taille élevée : ils sont remarquables par leurs belles proportions, leurs muscles bien prononcés et leur teint coloré. Les femmes n'y travaillent point à la terre : aussi conservent-elles l'avantage de leurs formes et de leur taille. Cette population reçoit plus facilement que celle du Bocage l'influence des villes; elle est plus soumise à l'empire de la mode; le costume y a changé plusieurs fois depuis trente ans, mais le goût ne préside pas toujours au choix qu'elle en fait : cependant il faut avouer que les hauts bonnets des femmes, quoique surchargés de dentelles, se marient assez bien avec la coupe de leur visage.

(1) M. le docteur *Trouvé* : Journal de Caen, du 15 mai 1828.

La population du pays d'Auge a des caractères moins locaux que celle du Bocage, et se distingue moins nettement de celle de la plaine de Caen. Les hommes y sont d'une assez haute stature, mais plus disposés à l'obésité; leurs mouvemens sont plus lents et leur intelligence moins vive : les femmes ne s'occupent que des soins du ménage; elles ont de la finesse dans les traits et de la fraîcheur.

Il est encore à remarquer un fait assez singulier, c'est que les causes qui, dans le Bocage, influent sur la taille des habitans, ont la même action sur les animaux. Les vaches, les moutons, les chevaux y sont d'une petitesse qui contraste avec les belles et grandes proportions des animaux de la plaine de Caen et du pays d'Auge. Ces différences s'étendent même à quelques animaux sauvages : le lièvre, le lapin, la perdrix sont très-petits, comparés aux animaux de la même espèce qui habitent la plaine. Les poules du pays d'Auge, de la grande espèce, transportées dans la plaine et le Bocage, y pondent moins et finissent par dégénérer.

Au fond de la baie où la Vire, au milieu de sables mouvans, se jette dans la Manche, *Isigny* possède un petit port et fait un commerce considérable des produits de son territoire, renommé par la bonté de son cidre et l'excellente qualité de son beurre dont il expédie plus de 1,600,000 kilogrammes par an : sa population n'est que de 2000 âmes. Il est peu de spectacle aussi riche que celui que présentent les pâturages, les champs et les vergers qui, sur un espace de sept lieues, séparent Isigny de *Bayeux :* cette dernière ville est la cité d'*Arægenus* ou de *Baïocasses*, qui, du temps de César, possédait au milieu des forêts une célèbre école dirigée par les druides. Une seule grande et belle rue la traverse dans sa longueur; les autres sont, en général, mal bâties. Sa cathédrale, d'un beau style gothique, est décorée d'un magnifique portail, surmonté de trois clochers d'une

hardiesse surprenante. Son extérieur seul n'est pas ce qui doit fixer l'attention : elle possède un trésor dont l'une des principales curiosités est la tapisserie de la reine Mathilde, représentant les exploits de Guillaume-le-Conquérant. Les deux plus importantes branches d'industrie de cette ville sont les dentelles et la porcelaine. Elle a vu naître Alain Chartier, le père de l'éloquence française, et Olivier Basselin, qui n'est pas moins célèbre pour avoir inventé le *Vau-de-Vire*, chanson piquante qui, dans l'origine, n'eut des échos que sur les bords de la Vire, et qui, devenue à la mode au sein de la capitale, prit le nom de vaudeville. *Vire*, ainsi appelée de la rivière qui la baigne, est une jolie ville qui, sous Philippe-Auguste, n'était qu'un château. *Condé-sur-Noireau*, dans une vallée profonde au confluent de la Drouance et du Noireau, renferme 5000 âmes et un grand nombre de filatures de coton et de fabriques de divers tissus.

Au milieu d'un territoire couvert de bois, de pâturages et d'arbres fruitiers, une colline s'élève au bord de la petite rivière de l'Anté ; une longue ville est bâtie sur cette colline ; c'est *Falaise*, cité d'origine normande. Elle est entourée par trois faubourgs. L'un d'eux, celui de *Guibray*, suffirait pour la rendre célèbre ; il s'y tient annuellement deux des plus considérables foires de l'Europe : l'une, du 10 au 25 août, est renommée pour les chevaux de luxe ; l'autre, qui se tient pendant 8 jours depuis le 8 septembre, est destinée à la vente des bestiaux et de diverses autres marchandises. On remarque dans ce faubourg un château-fort dont il reste une tour bien conservée : c'est là que naquit Guillaume-le-Conquérant. Une route assez belle conduit de cette ville au chef-lieu du département.

Nous ne chercherons point à fixer l'époque de la fondation de *Caen :* elle ne paraît pas être antérieure au Xe siècle. Dans les actes de cette époque on lui donne les noms de

Cadon, *Cadum*, *Cathim*, *Cahon* et *Cahen*. Elle était autrefois entourée de murailles et flanquée de 20 tours, dont une qui existe encore est appelée la tour Guillaume-le-Roy. Plusieurs de ses rues sont larges et garnies de belles maisons; ses édifices publics ont beaucoup d'apparence; l'excellente qualité de la pierre à bâtir que l'on exploite à ses portes, contribuera facilement à en faire une de nos plus belles villes. Sa place Royale, de forme carrée, est vaste et régulière; l'hôtel de ville, édifice d'une élégante simplicité, en occupe l'extrémité; le centre, qui sert de promenade, est orné d'une statue en bronze représentant Louis XIV. Quelques unes de ses neuf églises sont remarquables; celle du château est la plus ancienne, à en juger par les arches cintrées de sa porte et de ses fenêtres; la tour de celle de Saint-Pierre est un modèle de légèreté; l'église de l'abbaye de Saint-Etienne renferme le tombeau de Guillaume-le-Conquérant, qui la fonda. Ce monument, qui fut mutilé par les protestans en 1562, et par les anarchistes en 1793, fut chaque fois rétabli, et en dernier lieu en 1800. L'ancien château-fort, qui fit partie des fortifications bâties par Guillaume, le bel établissement de l'Hôtel-Dieu, transféré dans l'abbaye aux Dames, l'établissement philanthropique du Bon-Sauveur, et le palais de justice, orné d'une belle colonnade, méritent aussi d'être visités (1). La ville est surtout importante par son université, son jardin botanique, sa bibliothèque publique qui renferme 40,000 volumes, son musée, où l'on remarque des tableaux du Pérugin, du Poussin, de Rubens, de Vien et de Philippe de Champagne; son cabinet d'histoire naturelle, établi à l'hôtel de ville, et digne d'éloges pour sa richesse et sa belle tenue; enfin ses sociétés savantes : l'académie des sciences et belles-lettres, la société linnéenne, celle

(1) Les revenus de la ville s'élèvent à 550,000 francs, et ceux des hospices à 385,000.

les antiquaires et celle d'agriculture, qui publient chaque année des mémoires qui prouvent que leurs divers membres s'occupent avec ardeur de toutes les connaissances utiles. Le savant Lamouroux (1), enlevé trop tôt aux sciences qu'il chérissait, occupait, il y a peu d'années, la chaire d'histoire naturelle de cette université, qui compte plusieurs autres professeurs recommandables : à Caen on apprécie le mérite des savans et des littérateurs. Cette ville s'enorgueillit d'être la patrie de Malherbe, de Segrais, de Malfilâtre et de Huet, évêque d'Avranches, etc. En quittant les murs de cette savante cité, qui, par son industrie autant que par ses lumières, exerce une heureuse influence en Normandie, nous ferons remarquer la beauté du vallon qu'elle occupe au confluent de l'Odon et de l'Orne, l'activité de son petit port et la charmante promenade appelée le Cours, tracée au milieu d'une verte prairie qui borde la rivière.

Celui qui vient de visiter Caen dans ses détails ne peut voir qu'avec un faible intérêt les trois dernières villes qui restent encore à examiner dans le Calvados : aux yeux du voyageur superficiel, *Lisieux* n'est qu'une ville assez jolie, entourée de fossés et de vieilles murailles; mais l'habitant instruit lui fera remarquer l'ancienne cathédrale, lui rappellera que Litarde en fut le premier évêque au VIe siècle, et que Jean Hennuyer occupa ce siége; que dans le palais épiscopal un escalier mérite d'être vu ; que chez nos ancêtres cette ville portait le nom de *Noviomagus*, remplacé plus tard par celui de *Lexovium*, et le négociant ajoutera à ces détails qu'elle est le centre d'une grande fabrication de toiles, de couvertures et de rubans, qui occupe plus de 3000 ouvriers. *Pont-l'Evêque* n'offre pas le même intérêt; on y fabrique toutefois beaucoup de toiles ; on y fait un

(1) Voyez la Notice sur la vie et les travaux de J.-V.-F. Lamouroux, par M. *J.-J.-N. Huot*, Annales des Sciences naturelles, tom. V.

grand commerce de beurre et de fromage; mais cette ville est peu peuplée et mal bâtie.

En allant de Pont-Audemer à *Honfleur*, on ne peut se lasser d'admirer le beau point de vue qui s'offre à l'extrémité du haut plateau qui le domine : on est entouré de bois; mais, par une échappée qui fait mieux ressortir la richesse du paysage, on aperçoit l'embouchure de la Seine, la mer qui se prolonge à l'horizon, et les maisons de Honfleur adossées à la côte de Grâce dont le sommet, ombragé d'arbres, porte une chapelle en vénération chez les marins. La ville est irrégulière et sale ; l'église la plus fréquentée est construite en bois; mais le port, qui ne peut contenir que 30 navires, et que deux phares font reconnaître la nuit au navigateur, offre un mouvement continuel par ses relations avec le Havre, par son commerce et par la pêche du hareng, du merlan et du maquereau. Autrefois ce port était plus florissant : il a fourni de bons marins à la France. Ce fut de son enceinte que Binot Paulmier de Gonneville partit en 1503 pour découvrir des terres australes. Ce commerçant navigateur, après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, fut poussé sur une plage inconnue que l'on croit être l'île de Madagascar. Un roi de ce pays lui confia son fils, sous la condition qu'il le lui ramènerait vingt lunes après. Mais de retour en France, ses associés s'étant refusés à lui laisser entreprendre un second voyage, Gonneville, pour assurer une existence honorable à celui qu'il avait involontairement privé de sa patrie et de sa famille, le fit son légataire universel, en l'autorisant à porter son nom et ses armes. Les anciennes chartes désignent Honfleur sous le nom d'*Honnefleu*, dont la racine signifie dans les langues du nord : *hameau sur un petit golfe*. Cette étymologie paraît assez naturelle (1).

(1) De *ham*, hameau, et *fleat*, petit golfe. Voyez la Notice des Gaules, par *Valois*.

L'heure de la haute mer approche; les navires couchés dans le port se relèvent lentement sur leurs quilles; les sables mouvans qui rendent l'embouchure de la Seine si dangereuse, disparaissent sous les flots; la cloche du bateau à vapeur avertit le voyageur qui veut faire la traversée du Havre que l'heure du départ est arrivée, et en moins d'une heure l'espace de trois lieues est franchi, et l'on arrive au chef-lieu de la *Seine-Inférieure*, le plus important après Rouen : on évalue sa population à plus de 30,000 individus, en y comprenant les étrangers. Ce qui frappe d'abord les regards en entrant dans le port du *Havre*, c'est la tour de François Ier, vieille construction qui rappelle les fortifications dont ce prince entoura la ville; elle sert maintenant à signaler les bâtimens qui se présentent en mer. Trois bassins communiquent avec le port que défend la citadelle, et des bastions entourent toute la ville. On distingue dans celle-ci le vieux quartier, dont les rues sont assez régulières, mais mal bâties; et le nouveau, qui borde le bassin d'Ingouville, et dont les belles constructions et la régularité sont dignes de l'importance commerciale dont ce port jouit depuis la paix. C'est surtout vis-à-vis des forges de la marine et des ateliers de la mâture, que l'intérieur du Havre est imposant : une belle place plantée d'arbres et formant une promenade intérieure; un beau quai; une grande rue qui traverse la ville depuis la porte d'Ingouville jusqu'au port; la façade de la nouvelle salle de spectacle; des cafés et de belles maisons se présentent dans tout leur avantage. Les édifices publics ne répondent point à la richesse de la ville : le bâtiment de la douane est vaste, mais l'hôtel de ville, la sous-préfecture, la bourse, le tribunal et les deux églises sont sans importance par leur construction. La bibliothèque publique ne possède pas plus de 15,000 volumes. En quittant les remparts du Havre, nous donnerons une

idée favorable de son commerce par le relevé des sommes que perçoit chaque année la douane de cette ville : cette somme est d'environ 24 à 25 millions sur les importations, et de 32 à 33 millions sur les exportations. Il entre chaque année dans le port plus de 3000 navires de toutes grandeurs et de toutes nations. Nous rappellerons aussi que le Havre est la patrie de Mmes de Scudéry et de La Fayette, du sculpteur Beauvarlet, de Bernardin de Saint-Pierre et de Casimir Delavigne.

Traversons le faubourg d'*Ingouville*, qui renferme de charmantes maisons de campagne et 5000 habitans; et, après avoir gravi la côte sur laquelle il s'appuie, remarquons les deux phares construits à l'extrémité du plateau qui forme le cap de la Hève, et qui s'élève de 150 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'architecture en est belle : ils sont destinés à indiquer pendant la nuit les dangers de cette côte. Dans une charmante vallée qui divise le plateau et qu'arrose la Lézarde, la petite ville de *Montivilliers*, peu industrieuse, mais peuplée d'un grand nombre d'étrangers attirés par l'agrément de sa situation, nous offre une belle église gothique, un temple protestant, un collége communal, un hospice et une petite salle de spectacle.

A l'extrémité septentrionale du plateau, une jolie vallée descend à la mer et se termine par le port de *Fécamp*, ville de 8000 âmes, qui jouit du double avantage que lui offrent ses fabriques de cotonnades et ses armemens pour la pêche de la morue. Au sud de celle-ci, une autre vallée, l'une des plus pittoresques que l'on puisse voir, renferme la jolie ville de *Bolbec*, peuplée de 7000 âmes, arrosée par une rivière du même nom, et enrichie par ses filatures et ses indiennes. Avant de se jeter dans la Seine, ce ruisseau passe à *Lillebonne*, bourg qui remplace l'ancienne ville de *Julio-Bona*, dont l'importance est attestée par les restes de trois voies romaines et par des fouilles récentes qui ont fait dé-

couvrir les restes d'un théâtre, des statues et d'autres objets d'antiquité.

Si la beauté des sites, la fertilité du sol, l'abondance des arbres fruitiers, l'embonpoint des bestiaux et le soin que l'on prend des volailles, ne nous annonçaient que nous sommes dans le charmant petit pays de Caux, la physionomie des femmes, la fraîcheur de leur teint, leurs grâces sans recherche, leur haute stature, l'élégance de leur habillement et de leur coiffure pyramidale, suffiraient pour nous le rappeler. *Caudebec* était autrefois la capitale de cette petite contrée où l'agriculture est portée à un point de perfection pour ainsi dire admirable; où chaque habitation, entourée d'arbres de diverses espèces, contribue tellement à varier le paysage, que depuis le Havre jusqu'à Rouen, les rives de la Seine sont plus dignes d'admiration que les bords tant vantés de la Loire. Il est donc inutile de peindre la jolie situation de Caudebec, au pied d'une montagne boisée que baigne la Seine : dans ce pays les beaux sites sont trop fréquens pour que nous prenions à tâche de les indiquer. Avant la révocation de l'édit de Nantes, cette ville était très-florissante : aujourd'hui, réduite à 3000 âmes, elle tire encore de grands avantages de la position de son port. Elle appartient à l'arrondissement d'*Yvetot*, jolie cité dont les seigneurs, avant le règne de Louis XI, se laissaient donner le titre de roi par leurs heureux vassaux.

Soit que l'on arrive à *Rouen* par la route d'Yvetot ou par celle de Paris, sa position sur un terrain en pente dans un magnifique vallon formé par des montagnes de craie couvertes de prés et de champs en culture; le large cours de la Seine qui baigne plusieurs îles et coule au milieu de riantes prairies; ces boulevards qui, dans la ville, bordent le fleuve; ces larges quais; ce port couvert de navires de toutes les nations; ce beau pont en pierre qui conduit au faubourg Saint-Sever; les vastes casernes qui laissent un

large espace entre ce faubourg et la rive gauche de la Seine; le mouvement qui règne dans cette riche et industrieuse cité, en donnent l'idée la plus favorable. Cependant, à l'exception de quelques rues garnies de constructions nouvelles, la plupart sont déparées par des maisons en bois, et presque toutes sont mal alignées. Si Rouen ne brille pas par ses édifices modernes, plusieurs monumens du moyen âge y attirent les regards. Nous ne parlerons pas de quelques fontaines de cette époque, mais nous citerons l'ancienne église de Saint-Ouen, aussi remarquable par son architecture que par ses magnifiques vitraux; la cathédrale, dont on a restauré la flèche détruite depuis peu d'années par le feu; la halle aux toiles, vieille construction d'une belle étendue, et le palais de justice dont l'architecture gothique est élégante. L'Hôtel-Dieu est l'un des plus vastes établissemens de bienfaisance que l'on puisse voir. La ville, tout industrielle qu'elle est, possède un musée riche en excellens tableaux, une bibliothèque de 40,000 volumes, un beau jardin botanique, un collége royal, deux théâtres, une académie des sciences, belles-lettres et arts, une société centrale d'agriculture, une société libre d'émulation, une de médecine, une de pharmacie, une autre destinée à concourir aux progrès du commerce et de l'industrie; enfin une commission chargée de la recherche et de la description des antiquités. C'est la patrie de Basnage, de Jouvenet, de Brumoy, de Fontenelle, des deux Corneille dont on voit encore la modeste maison rue de la Pie, du musicien Boïeldieu, etc. On n'est pas d'accord sur l'origine du nom primitif de l'ancienne capitale de la Normandie : vient-il d'une petite rivière de Robec appelée en latin *Rotobecum?* ou bien vient-il de l'idole *Rotho* qu'adoraient, dit-on, les *Veliocasses?* vient-il enfin du nom de son fondateur, qui se serait appelé *Rou* ou *Rahoul*, et du mot *ham*, village, ou peuplade, d'où serait venu le nom de *Rouham*, *peuplade de Rou?* Ce

qui indiquerait qu'à une époque inconnue, mais antérieure à César, des peuples du Nord seraient venus se fixer sur les bords de la basse Seine. Quoi qu'il en soit, *Rothomagus* était fort peu important du temps de César, puisqu'il n'en parle pas, et que Ptolémée est le premier géographe qui en fasse mention. On sait qu'il tomba au pouvoir des Anglais en 1419; qu'ils le conservèrent pendant vingt ans, et que ce fut en 1431 que, sous l'influence des étrangers, plusieurs prélats, rebelles à leur roi légitime et sourds à la voix de la patrie, assassinèrent juridiquement l'héroïne qui avait sauvé la France. Une mauvaise statue, élevée sur la place du Marché, atteste que la mémoire de Jeanne-d'Arc a été réhabilitée. La population de Rouen s'élève à 88,086 âmes.

A quatre lieues au sud de Rouen, *Elbeuf*, dans un joli vallon sur la rive gauche de la Seine, est importante par ses manufactures de draps qui, sur une population de 10,000 âmes, occupent près de 8000 ouvriers. Sur la limite orientale du département, *Gournay*, surnommé *en Bray*, parce qu'il est dans le petit pays de Bray que nous avons vu s'étendre en partie dans le département de l'Oise, fait un grand commerce de beurre avec Paris. Cette ville, qui s'élève sur les bords charmans de l'Epte, compte 3500 habitans, renferme une bibliothèque publique, un joli hôtel de ville, un hospice, un beau marché couvert, une caserne de gendarmerie et une belle église gothique dans laquelle fut déposé le cœur de la reine Blanche. Tous ces édifices sont bâtis en briques. C'est une des plus anciennes villes du département. Elle possède des sources minérales ferrugineuses estimées, dont une porte le nom de fontaine de Jouvence.

Au nord de cette ville, *Aumale*, dont l'ancien nom est *Albemarle*, est mal bâtie au milieu d'une vaste prairie arrosée par la Bresle, que l'on traverse sur un pont à l'extrémité duquel deux colonnes indiquent la place où Henri IV fut blessé d'un coup d'arquebuse dans le combat qu'il livra aux ligueurs sous les murs de la ville. Nous lais-

sons sur la droite, *Forges*, bourg célèbre par ses eaux minérales, la sous-préfecture de *Neufchâtel*, qui n'est célèbre que par ses excellens fromages, et nous arrivons à *Dieppe*, ville régulièrement bâtie, où l'on compte 6 places publiques et 68 fontaines alimentées par un aqueduc en briques de plus d'une lieue de longueur. Son port est sûr, mais son étroite entrée est encombrée par les galets que la mer y accumule, malgré le soin que l'on prend de les balayer en lâchant les écluses d'un bassin réservé pour cet usage. La vogue que la duchesse de Berry a donnée à ses bains de mer attire dans cette ville un grand nombre d'étrangers. C'est auprès de Dieppe que se livra la bataille d'Arques, dans laquelle Henri IV défit le duc de Mayenne, et c'est de Dieppe aussi que sortirent les premiers navigateurs qui découvrirent le Canada, et les premiers Français qui établirent des stations de commerce sur les côtes d'Afrique. *Eu*, à l'extrémité nord-est du département, commerce en serges, dentelles et savon. Son port est à Tréport, à 3 quarts de lieue. Le château de cette ville, domaine privé du roi, vient d'être restauré avec goût. La ville a 3400 habitans.

Le *département de la Seine-Inférieure* est un de ceux dont le mouvement commercial a le plus d'importance; la pêche y produit environ 5 millions de francs, le filage du coton 35, et la fabrication des rouenneries 70 millions de francs. L'agriculture y est depuis long-temps fort avancée, et l'usage des jachères y diminue tellement de jour en jour, qu'elles ne sont encore en usage que dans la seizième partie de toutes les terres en culture (1).

Les plaines crayeuses arrosées par la *Somme* et ses affluens sont couvertes de terres fertiles où le pommier remplace la vigne, où l'on cultive des céréales, du lin et du chanvre, où l'on nourrit un grand nombre de bestiaux et surtout des bêtes à laine, branche d'industrie trop négligée en France; les forêts y occupent à peine le dixième

(1) Voyez l'Annuaire statistique de la Seine-Inférieure.

de la superficie, mais les vallées abondent en tourbières dont l'exploitation compense le déficit des autres combustibles. Ce *département*, auquel ce petit fleuve donne son nom, exporte près d'un million d'hectolitres de céréales dans les départemens voisins, et récolte environ 5 millions de kilogrammes de chanvre et plus de 600,000 kilogrammes de lin (1).

Un terrain plat et fertile qui s'étend sur une longueur d'environ cinq lieues et une largeur de trois entre la mer, la Somme et l'Authie, offre l'aspect le plus agréable et le plus pittoresque. Au nord on voit s'élever les collines des environs de Boulogne; dans une direction presque opposée, les falaises qui bordent la Manche forment un rideau blanchâtre; à l'orient on aperçoit une épaisse et immense forêt qui se termine près du bourg de *Crécy*, célèbre par la funeste journée du 26 août 1346, dans laquelle les troupes de Philippe de Valois furent défaites par celles d'Edouard III, roi d'Angleterre; au couchant, des dunes arides s'élèvent au bord de la mer. Au IXe siècle les flots couvraient encore cette plaine immense : ils se retirèrent insensiblement et ne laissèrent au centre qu'une grande lagune ou *mare* qui fit donner au pays le nom de *Marc-en-terre*, qu'il conserve encore, mais que l'on écrit *Marquenterre*. Depuis long-temps les habitans, encouragés par le gouvernement, ont mis à profit la fécondité de ce terrain, et en ont fait l'un des plus riches de la Picardie. Au-dessus de ce sol abandonné par l'Océan s'élèvent les tours de la petite ville de *Rue* et les ruines de celle du *Crotoy*. La première, aujourd'hui à une grande lieue de la côte, était autrefois un port de mer : on n'y voit plus couler qu'un faible ruisseau; la seconde, jadis plus considérable, située à l'embouchure de la Somme, offre encore un excellent mouillage aux navires qui remontent ce petit fleuve, entretient une pêche fort active, et distribue aux ports de la Seine-Inférieure les beaux bois de la forêt de Crécy qu'un canal amène jusqu'à son port. Ces deux villes ont chacune

(1) Forces productives et commerc. de la France, par M. *Ch. Dupin*.

1000 à 1200 habitans. Sur un coteau qui borde la rive opposée à celle du Crotoy, *Saint-Valery* recevait autrefois les vaisseaux de toutes les parties du monde; c'est de ce port que Guillaume-le-Conquérant partit avec 1100 voiles et 100,000 hommes pour la conquête de l'Angleterre. Les sables de la mer eussent arrêté le cours de la prospérité de cette ville, sans la construction du beau canal d'Abbeville qui, large de 60 pieds et long de 4 lieues, se termine à Saint-Valery par un superbe bassin dont les eaux se déchargent dans le chenal du port par trois larges portes à écluses.

Quatre lieues plus haut, la Somme traverse *Abbeville*, ancienne capitale du comté de Ponthieu, place de guerre de quatrième classe, qui fut fortifiée pour la première fois par Charlemagne. Elle est bâtie en briques et renferme quelques anciens édifices, parmi lesquels nous citerons l'église de Saint-Vulfran pour sa belle architecture gothique. Son port reçoit des navires de 100 à 200 tonneaux. Abbeville possède plusieurs établissemens industriels et une vaste et magnifique manufacture de draps fins, la plus ancienne qu'il y ait en France. Les Abbevillois se glorifient d'avoir eu pour compatriote le poète Millevoye.

A 2 lieues au nord-est, *Saint-Riquier*, ville de 2000 âmes, célèbre autrefois par son illustre abbaye dont l'enceinte était défendue par 100 tours, possède encore une ravissante église d'architecture gothique, d'une étendue médiocre il est vrai, mais d'un style plein d'élégance et de noblesse. A l'ombre de ce bel édifice, le petit séminaire du diocèse est établi dans les anciens bâtimens de l'abbaye.

Remontons encore l'espace de neuf lieues, et nous verrons *Amiens*, dont le nom antique, *Samarobriva*, signifie pont sur la Somme. C'était la capitale des *Ambiani* et l'une des villes de la Gaule où l'on fabriquait les meilleures armes (1). Elle était sous Clodion la principale ville du

(1) Nous suivons ici l'opinion généralement admise d'après Samson, de

royaume des Francs; elle est aujourd'hui place de guerre de troisième classe, estimée des commerçans pour ses filatures (1), ses piqués, ses velours, ses teintures, et des gourmands pour ses pâtés de canards. Sa cathédrale est un chef-d'œuvre d'architecture gothique : la nef a 366 pieds de longueur sur 132 de hauteur; sa flèche s'élance à 400 pieds dans les airs; et sa bibliothèque ne le cède point à celle de Rouen. Ses hommes célèbres sont nombreux; les principaux sont Pierre l'Ermite, qui prêcha la première croisade; Voiture, Ducange, Gresset, et le célèbre astronome Delambre. Réunie à la France sous le règne de Louis XI, les Espagnols s'en emparèrent sous celui de Henri IV par un singulier stratagème : des soldats déguisés en paysans y entrèrent en conduisant un chariot chargé de paille et de noix; à peine avaient-ils franchi les portes, que, par une maladresse combinée, la terre fut jonchée de noix; pendant que les bourgeois qui gardaient l'entrée s'empressent de les ramasser, les soldats déguisés les massacrent et livrent la ville au corps d'armée qui les suivait. Ce n'est plus ainsi que l'on prend les places fortes; toutefois une poignée de braves citoyens disputa pied à pied le terrain aux Espagnols. Six mois étaient à peine écoulés qu'Amiens était retombé au pouvoir des Français.

Thou, Belley, Wastelain, d'Anville, M. d'Allonville et d'autres, sur l'identité d'Amiens (*Ambianum*) et *Samarobriva*, quoique de savans antiquaires aient cherché à établir que sous ce nom Jules César désigne la ville de Cambrai, et que dans deux savantes dissertations M. Mangon Delalande (1825–1827) ait accumulé en faveur de Saint-Quentin des preuves d'un grand poids. Selon lui, César s'étant vu obligé de répartir ses légions chez plusieurs nations qui environnaient le territoire de *Samarobriva*, il les plaça, d'après ses Commentaires, dans un rayon de cent mille pas, ou de 33 à 34 lieues. En conséquence, M. Mangon Delalande établit la légion de Fabius à *Castellum Morinorum* (Cassel), distant de 24 lieues d'Amiens et de 3½ de Saint-Quentin; celle de Cicéron à *Kaster* (Castres), 55 lieues d'Amiens et 33 de Saint-Quentin; celle de Labiénus à Maquenoise, où l'on voit encore les traces d'un camp romain; celle de Crassus, à *Contraginum* (Condren, village qui ne fait qu'un avec Chauny); enfin celle de Munatius Plancus au Vieux-Laon, entre Laon et Neufchâtel, où l'on reconnaît parfaitement la position d'antiques retranchemens.

(1) On y compte environ 7 fabriques de camelot, 16 filatures de coton et de laine, et 36 fabriques de velours.

Péronne, fière de son titre de pucelle, ne se laissa jamais surprendre; elle repoussa en 1536 une armée nombreuse et aguerrie commandée par Henri de Nassau. Ses remparts, construits en briques, sont maintenant plantés d'arbres et changés en agréables promenades que le cours de la Somme embellit. Située sur un monticule, elle serait une des plus fortes places de France si elle n'était dominée par des hauteurs. Elle est divisée en haute et basse ville, et précédée de deux faubourgs. On y fabrique différens tissus de fil et de coton. C'est la patrie du savant orientaliste Langlès. A quelques lieues au-dessus, la Somme arrose la petite ville de *Ham*, dominée par un vieux château-fort qui renferme une tour de 100 pieds de hauteur sur 100 de diamètre et 36 d'épaisseur. Des travaux modernes rendent cette forteresse importante. Prison des derniers ministres de Charles X, elle est devenue célèbre depuis la révolution de juillet. Ham est à quatre lieues de Péronne, de Saint-Quentin, de La Fère et de Noyon. Peu importante, elle a la gloire d'avoir été le berceau du général Foy, l'un de nos plus intrépides guerriers, l'un de nos plus ardens défenseurs des libertés publiques, l'éloquent député dont la France en deuil adopta les enfans.

Nous citerons *Montdidier*, bâti au sommet d'une colline au-dessus de la petite rivière du Dam, non parce que cette ville fut pendant le XIIe siècle la résidence de plusieurs de nos rois, mais parce qu'elle est le siége d'une sous-préfecture et la patrie du célèbre Parmentier. *Doulens*, sur la rive gauche de l'Authie, n'est pas plus considérable, mais elle est le centre du commerce des toiles d'emballage que l'on fabrique sur son territoire. On y voit une belle filature de coton, une fabrique d'huile, et une double citadelle qui en fait une bonne place forte.

Le Boulonnais, l'Artois et une portion de la Picardie sont compris dans la circonscription départementale dont la dénomination est due au canal formant la partie la plus

étroite du bras de mer qui sépare l'Angleterre de la France; son sol est divisé par une chaîne de collines en deux régions, l'une méridionale et l'autre septentrionale: la première, légèrement sillonnée par de petites vallées, s'abaisse faiblement vers les rives de l'Authie, qui la sépare du département de la Somme; la seconde incline sensiblement vers le nord. Dans l'une et dans l'autre les terrains sont productifs, et les bords de la mer sont couverts de collines sablonneuses ou de dunes, sur lesquelles l'agriculture fait chaque jour des conquêtes. La constitution géognostique du *département du Pas-de-Calais* présente des terrains crayeux et d'autres qui leur sont inférieurs. On y exploite des silex, des grès, des marbres d'une teinte agréable, plusieurs houillères, et de la tourbe qui ne le cède point à celle de la Somme.

Nous traverserons rapidement *Montreuil-sur-Mer*, bâti en briques sur une colline au bord de la Canche, et fondé au IXe siècle par un seigneur qui porta le premier le titre de comte de *Ponthieu*. Elle est défendue par une citadelle et des remparts. Une muraille établit la séparation entre la ville basse et la ville haute. En remontant la Canche, nous verrions la jolie petite ville d'*Hesdin*, peuplée de 4000 âmes, environnée de fossés et de remparts, et patrie de l'abbé Prévost; mais *Boulogne-sur-Mer* est plus digne de fixer notre attention. Son antiquité n'est pas contestée: en 1823 on y découvrit des armures et d'autres objets évidemment romains; c'était le port de *Gesoriacum*, appartenant aux *Morini*, que Virgile désigne comme le peuple le plus reculé de l'Europe. Les flottes romaines partaient de ce port pour la Grande-Bretagne. Sous Constantin, il prit le nom de *Bononia;* mais alors la mer s'élevait jusqu'à la ville haute, ce que prouve la découverte qu'on fit, il y a quarante ans, d'un anneau à retenir les câbles, fixé dans une roche qui formait le fond d'une cave. Cette partie de

la ville se ressent de son ancienneté : les rues en sont étroites et irrégulières. La ville basse, au contraire, qui ne fut d'abord qu'un petit faubourg, est bâtie avec beaucoup de régularité : c'est le quartier le plus commerçant et le plus peuplé. Le port, malgré les agrandissemens que Napoléon y a fait faire, est d'un accès difficile : à la marée basse les vaisseaux y restent couchés sur la vase ; ils se relèvent au flux, qui y ramène 14 pieds d'eau. Ce qui contribue à lui donner de l'activité, ce sont ses armemens pour la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve, et celle du hareng et du maquereau sur les côtes de la Manche ; enfin sa proximité des côtes de l'Angleterre, dont la traversée se fait ordinairement en trois heures et demie, par le moyen d'un paquebot qui part tous les jours. En 1804 et 1805 on construisit le château et les forts qui couronnent la ville, et qui, avec ceux qui défendent l'entrée du port, en font une place de deuxième classe. Pendant que Napoléon menaçait l'Angleterre d'une invasion, l'armée rassemblée sur la côte érigea à son chef une colonne en marbre qui fut terminée seulement sous la restauration, qui la destina à perpétuer le souvenir de la rentrée des Bourbons en France. Ce monument est le seul qui mérite quelque attention. Il vient de reprendre son premier nom de *colonne de la grande armée*. Un bel établissement est celui des bains de mer, où vingt voitures élégantes servent à conduire les baigneurs au milieu des eaux, et dans lequel ils trouvent de beaux salons de réunion. Nous devons cependant citer encore la bibliothèque publique, renfermant 25,000 volumes de choix et 150 manuscrits précieux ; le *Museum*, comprenant environ 20,000 objets de curiosité et d'antiquité, dont la plupart parmi ces derniers ont été découverts dans le département ; enfin l'hôpital, où l'on entretient 80 vieillards infirmes et 500 enfans-trouvés ou orphelins.

A l'extrémité septentrionale du département, *Calais*

jouit de l'avantage d'être une place de guerre de première classe, d'avoir un port commode, quoique petit et peu profond; d'être entouré de remparts formant de belles promenades, et d'être composé de rues larges, alignées, bordées d'élégantes habitations en briques. Mais elle offre plusieurs inconvéniens, au nombre desquels il faut signaler celui qu'offre son port en s'encombrant journellement de sable, et celui que présente la ville, qui n'a pas d'autre eau que celle qu'elle rassemble dans des citernes. Sur la place d'armes et près de son bel hôtel de ville s'élève une tour d'architecture délicate servant de beffroi, et sur le port une colonne en l'honneur de l'arrivée de Louis XVIII en 1814. De la jetée on aperçoit les côtes de l'Angleterre, et quand le ciel est serein, le château même de Douvres. Ces deux ports ne sont séparés que par un espace de huit lieues. Calais, aujourd'hui si fréquenté par les étrangers, et peuplé d'environ 9000 âmes, n'était qu'un village au XIIIe siècle; mais il fut si bien fortifié par Philippe de France, comte de Boulogne, que le roi d'Angleterre, Edouard III, ne put s'en rendre maître que par famine après un siége de treize mois. Ce fut pour sauver la ville que six habitans, se dévouant à la mort, s'offrirent alors au vainqueur irrité.

C'est dans une contrée marécageuse qui s'étend au sud de Calais, entre *Guines*, jadis fortifiée, près de laquelle on exploite de la houille, et la petite ville d'*Ardres*, aujourd'hui sur un canal auquel elle donne son nom, qu'eut lieu en 1520 l'entrevue de François Ier et de Henri VIII, sur un emplacement décoré avec tant de magnificence qu'il conserva le nom de *Champ du Drap d'or*. Près de *Saint-Omer*, les marais de l'Aa se couvrent encore de petites îles flottantes; cette ville est en partie adossée à une colline et bâtie dans une plaine basse où l'Aa devient navigable, quoiqu'elle se divise en un grand nombre de bras, dont les deux plus

importans sont la grande et la haute Meldick. Saint-Omer est une place forte de première classe, entourée d'une bonne enceinte d'environ une lieue de circonférence et de fossés que l'on peut remplir d'eau, même dans la haute ville. Ce qui ajoute à ses moyens de défense, ce sont quatre forts, des retranchemens, des marais, et la facilité avec laquelle on peut inonder ses environs. Sa place d'armes est assez belle. Elle était autrefois le siége d'un évêché ; son ancienne cathédrale est d'un beau style gothique : on y admire une descente de croix de Rubens, et l'on y montre le tombeau de saint Omer. L'abbaye de Saint-Bertin, dont il ne reste que des ruines, a servi de retraite et de tombeau à Childéric III, le dernier de nos rois mérovingiens. Son origine date du VIIe siècle ; Suger, abbé de Saint-Denis et ministre de Louis-le-Jeune, y reçut le jour ainsi que le sculpteur Flamen.

Le canal de Neuf-Fossé, long de quatre lieues, nous conduit à la jolie et forte ville d'*Aire*, peuplée de 9000 âmes et patrie de Malebranche. *Béthune* est bâtie sur un roc et défendue par des fortifications que Vauban construisit. On ne peut s'empêcher de remarquer la bizarre construction du beffroi qui s'élève sur la place publique. La petite ville de *Lens*, autrefois fortifiée, rappelle la victoire de Condé, qui, en 1648, termina la guerre de la France avec l'Autriche. Que pouvons-nous dire de *Saint-Pol*, situé au fond d'une vallée, si ce n'est qu'il possède des eaux minérales estimées, qu'il est le chef-lieu d'une sous-préfecture, que, probablement fort ancien, il portait, dit-on, le nom de *Tervanne* à l'époque des invasions des Normands, mais qu'un de ses comtes le nomma Saint-Pol parce qu'il supposa que cette ville devait à l'intercession de ce saint de n'avoir pas été envahie par les conquérans du Nord?

Dans une plaine entourée de collines et traversée par la Scarpe et le Crinchon, *Arras*, place de guerre de troisième

classe, s'appuie sur un terrain en pente et se divise en quatre parties : la haute, la basse ville, la cité et la citadelle. De belles maisons en pierre de taille, de grandes places environnées d'arcades, une cathédrale gothique d'une architecture hardie, un vaste hôtel de ville dans le même goût, et des casernes spacieuses, rangent Arras parmi nos belles villes ; quelques filatures, quelques fabriques de dentelles et de sucre de betterave ; une vingtaine d'huileries ne lui donnent pas une grande importance industrielle ; mais une bibliothèque publique de 34,000 volumes, une collection de tableaux et de divers objets d'art, un jardin botanique et deux sociétés littéraires, attestent les lumières de ses habitans. Elle a produit des hommes célèbres à des titres bien opposés : tels sont, d'un côté, l'historien Baudouin, le médecin Lécluse, le botaniste Palisot ; et de l'autre, le fanatique Damiens, les deux Robespierre, et Joseph Lebon. Arras était, sous le nom de *Nemetacum* et de *Nemetocena*, la capitale des *Atrebates*, dont César s'empara ; Ptolémée la nomme *Origiacum*. En 1492, l'archiduc Maximilien d'Autriche la prit par trahison : elle portait alors dans ses armoiries ce qu'on appelle, en termes de blason, trois rats de sable, ce qui donna aux Espagnols l'idée de faire mettre sur une de ses portes l'inscription suivante : « Quand les Français prendront Arras, les rats mangeront les chats. » Un des Français qui s'emparèrent de cette ville en 1640, lisant dans l'avenir, retrancha le P de cette inscription. Les traités assurèrent en effet cette conquête.

Nous allons terminer notre course en France par le plus riche et le plus peuplé de nos départemens, en exceptant celui qui comprend la capitale. Si la population était répartie dans tout le royaume comme elle l'est dans le *département du Nord*, on compterait sur le territoire français plus de 85 millions d'habitans. Il est couvert de champs qui produisent à proportion deux fois plus que dans le reste

de la France (1); il est divisé par deux fois plus de routes et quatre fois plus de canaux (2); c'est le plus important en

(1) Sa superficie est partagée de la manière suivante :

Terres ensemencées	287,773 hectares.
Prairies artificielles	28,247
Prairies naturelles	116,773
Jardins potagers et parcs	9,259
Terres en jachères	36,192
Terres incultes	7,880
Forêts	49,145
Terrains occupés par les habitations, les routes et les canaux, etc	46,155
Total de la superficie du département.	581,424

PRODUIT ET EMPLOI MOYENS DES RÉCOLTES EN HECTOLITRES.

CÉRÉALES.	NOURRITURE des habitans.	NOURRITURE des animaux.	SEMENCES.	Distilleries, brasseries, manufact.	TOTAL employé.
Froment	1,925,400	10,000	214,000	835,000	2,984,400
Méteil	192,500	5,000	28,800	8,500	234,800
Seigle	192,500	5,000	23,500	57,000	278,000
Orge	»	38,600	28,800	643,000	710,400
Sarrasin	»	3,600	300	1,200	5,100
Avoine	»	1,356,800	106,400	24,000	1,487,200
Légumes secs	96,300	367,700	69,000	7,000	540,000
Autres menus gr.	»	81,300	12,000	»	93,300
Pommes de terre.	1,010,800	795,000	118,700	100,000	2,024,500
Tabac	»	»	»	400,000	400,000
Totaux	3,417,500	2,663,000*	601,500	2,075,700	8,757,700

(2) Voici un aperçu des moyens de communication que possède ce département :

Les routes royales, au nombre de 15, forment une longueur de	560 kilom.
Les routes départementales, au nombre de 7, forment une longueur de	140
Dix-neuf canaux y occupent une étendue de	261
Sept cours d'eau navigables y forment une longueur de	258

* Le nombre de têtes d'animaux domestiques est d'environ 551,700, savoir : bêtes à cornes, 214,100; bêtes à laine, 193,700; boucs, chèvres et chevreaux, 5,200; porcs, 79,400; chevaux, 54,700; ânes, 4,600.

houillères et en mines de fer (1); on y exploite aussi de la tourbe, du grès, des marbres et des ardoises; c'est celui qui comprend le plus de villes populeuses et le plus de places fortes importantes (2); c'est celui qui produit au trésor public le revenu le plus considérable; c'est celui dont la population est à la fois la plus éclairée, la plus laborieuse et la mieux disposée à recevoir l'instruction (3); c'est un de ceux où la presse est le plus occupée : on y publie 15 journaux, dont 4 à Lille, 3 à Dunkerque, 1 à Hazebrouck, 2 à Cambrai, 1 à Avesnes, 2 à Douai, et 2 à Valenciennes; ajoutons qu'outre ces feuilles périodiques on y imprime annuellement près de 250 ouvrages de sciences, de morale et de littérature. Ce département est encore un de ceux qui possèdent le plus de sociétés savantes;

(1) Deux mines de fer occupent plus de 20 kilomètres carrés dans les communes de *Trélon*, d'*Ohaim* et de *Féron*, et entretiennent 3 hauts-fourneaux, 7 fours d'affinage et 28 feux d'affinerie. Les houillères s'étendent sur une superficie de plus de 414 kilomètres carrés, et occupent environ 5500 ouvriers, qui en extraient annuellement plus de 4 millions d'hectolitres de houille.

(2) On y compte 15 villes dont les revenus excèdent 30,000 fr.; savoir :

Armentières.	Douai.	Maubeuge.
Bailleul.	Dunkerque.	Roubaix.
Bergues.	Gravelines.	Tourcoing.
Cambrai.	Hazebrouck.	Valenciennes.
Condé.	Lille.	Wazemmes.

(3) Ce que nous disons ici n'est que relatif; car, bien que ce département soit un de ceux où l'instruction est le plus répandue, il laisse encore beaucoup à désirer sous ce rapport, ainsi que le prouvent le nombre des établissemens d'instruction et celui des écoliers en 1829.

1	Collége royal	Nombre d'élèves.	290
15	Colléges communaux	*Idem*	1,520
4	Institutions particulières	*Idem*	220
21	Pensionnats de garçons	*Idem*	630
53	*Idem* de demoiselles	*Idem*	3,010
14	Ecoles de frères de la doctrine	*Idem*	3,220
12	Ecoles d'enseignement mutuel	*Idem*	1,210
1117	Ecoles primaires	*Idem*	62,000
1237			72,100

plusieurs villes y forment autant de centres de lumières : ainsi Lille a sa société royale des sciences ; Douai sa société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts, celle des amis de l'industrie, celle des amis des arts et celle de médecine, de chirurgie et de pharmacie; et Cambrai, sa société d'émulation. Il est en première ligne sous le rapport des établissemens de bienfaisance, puisqu'il possède 46 hospices dont les revenus et les allocations s'élèvent à 1,350,000 francs, et dans lesquels on entretient 900 malades, 2800 vieillards et 1400 orphelins; tandis que le budget départemental affecte une somme de 273,000 francs pour l'entretien d'environ 3500 enfans trouvés, et que les communes réservent 976,000 francs à 613 bureaux de bienfaisance qui distribuent des secours à près de 150,000 individus. Enfin la consommation locale et le commerce y entretiennent une industrieuse activité : on y brasse annuellement 1,100,000 hectolitres de bière; on y compte 1135 moulins à farine : 500 moulins à huile en livrent plus de 465,000 hectolitres; on y confectionne 6,900,000 kilogr. de beurre, et 1,450,000 de fromage; on y fabrique environ 7,000,000 de kilogrammes de lin, 5,600,000 de coton filé, 1,600,000 de laine peignée, et 4,000,000 de mètres de toiles et de batistes. Les fabriques de sucre de betterave y sont nombreuses et en grande activité.

L'Escaut, en arrosant *Cambrai*, n'est encore qu'un faible cours d'eau; mais le canal de Saint-Quentin, qui traverse cette ville, est d'un grand avantage pour son industrie. Personne n'ignore que le linon et la batiste sont ses plus importantes branches de commerce. Elle s'attribue même l'honneur de leur première fabrication. Comme place de guerre, elle n'est que de deuxième classe, mais elle est le centre d'une sous-préfecture. On ne lui conteste pas son antiquité; la Table théodosienne et l'Itinéraire d'Antonin la désignent sous le nom de *Cameracum*. Elle possède de

beaux édifices; on admire la délicatesse du clocher de sa cathédrale, dans l'intérieur de laquelle un beau monument a été élevé en l'honneur de Fénelon, qui fut à la fois l'enfant et le père de Cambrai; sa place d'armes est assez vaste pour que toute la garnison puisse s'y ranger en bataille; ses rues enfin sont bien percées, mais le grand nombre de maisons anciennes qui présentent leurs pignons au lieu de leurs façades, déparent ses constructions modernes. Sa bibliothèque publique, composée de 27,000 volumes, est belle et bien tenue. Cambrai fabrique le sucre de betterave.

Landrecy, ou *Landrecies*, s'élève au milieu d'une plaine couverte de prairies; la Sambre y est navigable et la divise en deux parties. A la vue de ses fortifications on se rappelle que, malgré son peu d'importance, puisqu'elle renferme à peine 4000 âmes, Charles-Quint rassembla vainement 50,000 hommes sous ses murs; après six mois d'attaque il fut obligé d'en lever le siége. *Avesnes*, autre petite ville forte, résidence d'un sous-préfet, est arrosée par l'Helpe majeure; on exploite sur son territoire une grande quantité de marbres, d'ardoises et de houille; et l'on fabrique à *Marolles*, village de 2500 habitans, des fromages dont on fait un grand commerce. En descendant vers le nord, on remarque sur la Sambre *Maubeuge*, peuplée de 6000 âmes, et place de guerre de troisième classe; à l'ouest de celle-ci, *Bavay* n'offre de l'intérêt que par ses antiquités: son nom latin est *Bagacum;* elle était considérable sous Auguste, qui l'embellit par un cirque, un aqueduc et d'autres édifices. Il y fit construire trois grandes routes qui partaient du centre de la place publique, ainsi que le prouve une pyramide antique que l'on y voit encore.

Valenciennes, autrefois la capitale du Hainaut, a passé pour avoir été fondée par l'empereur Valens; la similitude de ces deux noms a seule pu faire supposer cette origine, tandis qu'il est certain que sous nos premiers rois, qui y

possédèrent un palais, elle n'était qu'une bourgade. Sa position, au confluent de la Ronelle et de l'Escaut, en y multipliant les écluses, a contribué à la rendre une des plus importantes places du royaume. Elle est mal bâtie, mais sa place publique est très-belle. La manière dont elle tomba au pouvoir de Louis XIV est un de ces faits d'armes qui prouvent que dans les combats une imprudente bravoure a quelquefois des résultats plus avantageux que les combinaisons d'une prudente sagesse. Des patrouilles ennemies sortent de la ville, quelques mousquetaires les poursuivent; entraînés par la fougue de la jeunesse, ils y entrent avec les fuyards; l'armée, instruite de cette audace inattendue, s'avance, et la place qui pouvait arrêter Louis XIV pendant plusieurs mois, est prise en moins de deux heures. Valenciennes est la patrie de Jean Froissard, qui fut prêtre, historien et poète; et du peintre Antoine Watteau, célèbre pour la grâce et la légèreté de sa touche. Elle entretient une académie de peinture et de sculpture, un musée dans lequel on remarque quelques bons tableaux des écoles flamande et française; elle possède une bibliothèque assez intéressante, quoique peu nombreuse. La fabrication des batistes, des toiles et des percales la place au rang de nos plus industrieuses cités.

Aux portes de Valenciennes, le bourg d'*Anzin* doit l'importance de sa population, qui dépasse 3000 âmes, non seulement à ses verreries et à ses usines, mais à ses houillères, les plus considérables de France. On les exploite à l'aide de machines à vapeur et de seize grands puits de deux à trois cents mètres de profondeur. Le nombre des ouvriers qui s'y relaient jour et nuit est de 3000, et les produits annuels sont de 4 millions de quintaux. Un lieu devenu célèbre dans ses environs depuis 1824, est le village de *Famars*, dont le nom latin est *Fanum Martis*. On a fait beaucoup de dissertations sur la forteresse romaine dont

on y voit les traces, des fouilles entreprises avec méthode y ont mis à découvert plusieurs monumens qui contenaient un si grand nombre d'antiquités, telles que des statues, des vases, des médailles, des armes et divers ustensiles en bronze, que le territoire de ce village est devenu un objet de spéculation. Non loin de ses habitations était situé le camp fortifié qui servit à la défense de Valenciennes en 1793. *Denain*, à une lieue à l'ouest de cette dernière ville, mérite une mention par la mémorable victoire que le maréchal de Villars y remporta en 1712 sur les Impériaux et les Hollandais. *Le Quesnoy*, entre les rivières de l'Ecaillon et de la Ronelle, est une petite place forte dont les casernes peuvent contenir 5000 hommes. On y remarque un bel hôtel de ville et un vaste hôpital militaire fondé par Louis XIV. Enfin, *Condé*, qui pendant la révolution porta le nom de *Nord-Libre*, ville de 6000 âmes, dont le port sur l'Escaut est très-fréquenté, a le rang de place de guerre de première classe. A trois lieues à l'ouest de cette dernière, la Scarpe passe à *Saint-Amand*, ville de 9000 âmes, importante par la quantité de lin qu'on cultive dans ses environs, par ses trois sources et ses boues minérales, qui n'ont acquis de la célébrité que sous le règne de Louis XIV, et qui cependant étaient très-fréquentées du temps des Romains.

Les routes, si nécessaires à la population laborieuse de ce département, y sont tracées et entretenues avec une sorte de luxe; leur largeur est même un défaut qu'on peut leur reprocher, ainsi qu'à la plupart des chaussées de France. Celle qui conduit de Cambrai à *Douai* est magnifique. Cette ville, que César désigne comme une des principales cités des *Caluaci*, est dans une position avantageuse pour le commerce; la Scarpe, qui l'arrose, communique avec l'Escaut par le canal de la Sensée, et la met en rapport avec les principales places du département et de la Belgique. Son enceinte, composée de vieilles murailles flanquées de tours,

est vaste et renferme presque autant de jardins que d'habitations. Siége d'une cour royale, ses rues sont bien percées, sa place publique est belle, et ses principaux édifices sont l'hôtel de ville, l'église de Saint-Pierre, et l'arsenal, qui passe pour l'un des plus considérables de France. Sa bibliothèque publique se compose de 30,000 volumes et de 600 manuscrits; son musée renferme une galerie de tableaux, la plupart flamands, des collections de zoologie, de minéralogie, de botanique, de médailles et de divers objets d'antiquité et de curiosité. Son jardin botanique et son jardin d'horticulture sont fort bien entretenus. C'est la patrie de Jean de Bologne, célèbre sculpteur à qui Paris dut l'ancienne statue de Henri IV. A quatre lieues au nord de son enceinte, *Orchies*, ville de 3400 âmes, paraît être sur l'emplacement d'une ancienne cité appelée *Orchesium*. Près de celle-ci *Marchiennes*, un peu moins peuplée, fait un grand commerce d'arbres fruitiers et de griffes d'asperges. C'est la patrie du général Corbineau.

La vallée de la Scarpe, qui s'étend depuis Douai jusqu'au village de *Mortagne*, où cette rivière se jette dans l'Escaut, se divise dans sa largeur en deux portions, dont la supérieure appartient à l'arrondissement de Douai et l'inférieure à celui de Valenciennes. Marchiennes est dans la première, et Saint-Amand dans la seconde. Elle présente un développement de 48,000 mètres, et une superficie de 12,260 hectares. Cette riche vallée est depuis long-temps exposée à des inondations qui détruisent les espérances du cultivateur, et font naître des miasmes dangereux. Les causes de ces désastres affligeans sont d'une part le mauvais état des écluses et des digues, et la quantité de vase qui encombre le lit de la rivière, et de l'autre, l'excessive hauteur à laquelle ses eaux et celles de l'Escaut sont tenues en Belgique à l'écluse d'Authoin. Déjà les habitans de cette vallée ont adressé leurs justes réclamations au gouverne-

ment pour obtenir qu'il fasse cesser un état de choses aussi alarmant, et qui, s'il continuait, causerait rapidement la dépopulation d'une des plus fertiles contrées du département.

Lille est située dans une plaine couverte de champs en culture et de la plus belle fertilité; elle est arrosée par deux canaux : celui de la Haute-Deule s'y divise en plusieurs petits bras et en sort sous le nom de Basse-Deule; l'autre, nommé Moyenne-Deule, navigable pour les gros bateaux qui ne peuvent traverser la ville, a été établi près de l'esplanade, et communique de la Haute à la Basse-Deule. Il est bordé par une jolie promenade, et traversé par l'élégant Pont-Royal. Cette ville fut fondée dans les premières années du XIe siècle par le comte de Flandre, Baudouin IV. Elle est environnée de six faubourgs : ceux de Paris, Béthune, la Barre, Fives, Saint-Maurice et Saint-André. On y entre par sept belles portes ornées de sculptures : ce sont, au nord, celle d'Ypres ou de Saint-André; au sud, celle de Paris; au sud-ouest, celle de Béthune; à l'est, celles de Gand, de Roubaix et de Tournai, et à l'ouest, celle de la Barre ou de Dunkerque. Elle est défendue par une enceinte bastionnée garnie de fossés et par une importante forteresse, qui fut, dit-on, le coup d'essai de Vauban, et qui est sans contredit son chef-d'œuvre. Ses rues sont larges, ses maisons bien bâties, ses places grandes et régulières, et ses édifices publics construits dans le meilleur goût : les plus remarquables sont l'hôtel de ville, l'hôpital général et le grand magasin aux blés. Elle possède une bibliothèque de 15,000 volumes, un musée de peinture renfermant plusieurs morceaux de grand prix, un musée d'histoire naturelle riche surtout en oiseaux, en poissons, en insectes et en minéraux, un beau jardin botanique où l'on fait des cours, un cabinet public de physique et un amphithéâtre de chimie dans le bâtiment appelé le Lombard, où sont

aussi renfermées les riches archives du département dont elle est le chef-lieu. Les caves de Lille sont peu profondes et servent dans certains quartiers à loger une quantité prodigieuse d'individus de la classe pauvre. L'activité de son industrie, l'étendue de son commerce que des routes et des canaux contribuent à faire fleurir, lui donnent un aspect que présentent rarement les villes de guerre, et font oublier les sept siéges qu'elle a soutenus à diverses époques et sous des maîtres différens, ainsi que les idées de destruction que font naître dans l'esprit ces forteresses et ces remparts que l'ambition et la cruauté des hommes ont élevés pour se détruire. Près de 150 filatures de coton ont remplacé une partie des fabriques de dentelle qu'elle possédait autrefois; on y compte environ 80 manufactures de toiles blanches et peintes; 20 fabriques de tulle, 60 de fil retors, 15 de dentelle; plusieurs manufactures de tissus de laine, de passementerie, de bonneterie, de velours, de papiers, de savon, d'acides; une manufacture royale de tabacs, 2 faïenceries, 6 tanneries, 121 forges, etc. Il s'y fait tous les deux ans une exposition des produits de son industrie. Il y existe plus de 100 associations de bienfaisance entre les ouvriers employés dans ces différens établissemens. Cette ville a vu naître l'érudit Baudius, le botaniste Mathias de Lobel, les peintres Vander-Meer et Monnoyer, et le savant Gossellin.

Aux portes de Lille nous apercevons *Loos* ou *Los*, village rempli de fabriques, dont l'ancienne abbaye a été transformée en une maison centrale de détention, où l'on compte plus de 1500 détenus des deux sexes, et *Waremmes* que l'on peut considérer comme une ville, puisqu'il renferme plus de 7000 individus. Le village de *Bouvines* est célèbre par la victoire que Philippe-Auguste remporta en 1214 sur l'empereur Othon.

La Bassée, sur un canal auquel elle donne son nom, est petite, industrieuse et commerçante. Un petit port,

sur la rive droite de la Lys, favorise l'industrie de la jolie ville d'*Armentières*, peuplée de 7700 habitans adonnés au tissage et à la filature du lin, du chanvre et du coton. Le bourg du *Quesnoy-sur-Deule*, qui renferme plusieurs usines; la petite ville de *Commines*, où l'on fabrique des rubans de fil, sont peuplés de 4 à 5 mille âmes. Cette dernière a donné naissance à Philippe de Commines. *Roubaix*, ville essentiellement manufacturière, occupant des filatures de coton, des fabriques de teintures, de mécaniques et de peignes en acier, et *Tourcoing*, gros bourg enrichi par ses tissus de laine et de coton, renferment l'un et l'autre 14 à 16 mille habitans. Toutes ces localités, intéressantes par leur industrie, se succèdent autour de Lille, dans un rayon de trois à quatre lieues.

Dirigeons-nous maintenant vers l'ouest et visitons la jolie ville d'*Hazebrouck*, chef-lieu d'un arrondissement. Elle est située dans l'une des plus fertiles contrées de l'ancienne Flandre française. Peuplée à peine de 8000 âmes, elle renferme deux salles de spectacle; un hôtel de ville décoré de portiques orne sa grande place. Autour de ce chef-lieu, quelques villes et bourgs se font encore remarquer par leur industrie : la petite cité de *Bailleul*, bien bâtie sur une hauteur, fabrique du fil, de la dentelle, des rubans, des toiles et des fromages estimés; *Cassel*, patrie du général Vandamme, autrefois ville forte, sur une montagne d'où l'on voit trente-deux villes et une partie de l'Océan, rivalise avec la précédente. Son nom rappelle son antiquité : quand César vint dans les Gaules, elle était la principale forteresse des *Morini*, les Romains l'appelèrent *Castellum Morinorum*. *Merville* ou *Merghem*, sur un sol marécageux, et *Estaires* qui occupe l'emplacement du *Minariacum* des anciens, sont deux villages que leur population de 6000 âmes et leurs fabriques de toiles et de linge de table devraient placer au rang des villes.

Dans l'arrondissement maritime du département du

Nord, nous verrons *Hondtschoote* ou *Hondscoote*, bourg de 4000 âmes, célèbre dans nos annales par la victoire que les Français y remportèrent sur les Anglais en 1793. La petite ville de *Bergues*, importante par son marché de céréales, est dans une contrée marécageuse, assainie depuis peu par des travaux hydrauliques (1) : les canaux de Dunkerque, de la haute et de la basse Colme, se joignent au pied de la montagne qu'elle occupe; ses maisons, toutes bâties en briques, sont régulières. C'est une place de guerre de troisième classe, dont la possession a toujours été regardée comme tellement importante, que depuis dix siècles elle fut huit fois prise et reprise, sept fois saccagée, et trois fois délivrée de ses ennemis; sa population est d'environ 6000 âmes.

Peuplée de 3000 habitans, fondée en 1160, par Henri, comte de Flandre, *Gravelines*, composée de rues belles et bien percées, est entourée de marais près de l'embouchure de l'Aa dans le Pas-de-Calais. Elle doit son origine et son nom à Thierry, seizième comte de Flandre, qui la fonda, y établit un port et y amena les eaux de l'Aa, ce qui la fit appeler *Graveling-hen*, c'est-à-dire, *Canal du Comte;* elle doit à Charles-Quint ses premières fortifications, et au chevalier Deville, ainsi qu'au maréchal de Vauban, la plupart des travaux qui la défendent. Malgré la petitesse de son port, elle fait un commerce considérable et des armemens actifs pour la pêche de la morue, du hareng et du maquereau. Les marais qui l'environnent portent le nom de *Watteringues;* ils comprennent une vaste plaine qui s'étend jusqu'en Belgique, et qui, en France, a sept lieues de long sur quatre de

(1) Cette contrée marécageuse se compose de deux grandes plaines appelées *Moëres*, qui formaient autrefois deux lacs immenses situés au-dessous de la marée basse. Là où les eaux séjournaient se trouvent aujourd'hui des champs fertiles et de riches habitations. Cet heureux résultat est dû à M. de Buyser, maire de la petite commune des *Moëres*, dont il est en quelque sorte le créateur.

large. Tout ce terrain est d'un niveau inférieur à celui de la haute mer, et n'est préservé de l'invasion des eaux vives que par les digues de sable appelées *dunes*. Une population de 60,000 individus y prospère et entretient les travaux de dessèchement, à l'aide de contributions locales. En temps de guerre, le gouvernement fait inonder ces plaines basses pour préserver le pays de toute attaque de ce côté, ce qui coûte à l'arrondissement une dépense de plus de 10 millions de francs. Il en coûterait beaucoup moins pour armer la population et la mettre en état de se défendre elle-même (1).

De Gravelines au port de *Dunkerque*, la route borde les collines de dunes qui s'élèvent sur le rivage. Cette dernière ville, d'une population et d'une étendue considérables, d'une construction régulière, d'un commerce depuis longtemps important, doit son origine à une chapelle bâtie par saint Éloi au milieu des dunes (2), son ancienne prospérité à sa position entre deux mers et à sa proximité de l'Angleterre et des Pays-Bas, et sa richesse actuelle à la pêche de la morue. Ses marins ont toujours été connus par leur intrépidité; plusieurs se sont fait un nom: tels sont Jean-Bart, Delille, Royer et Vanstable; la statue du premier décore sa place Dauphine. Lorsqu'elle eut pris le rang de cité, à la faveur des priviléges que lui accorda au Xe siècle Baudouin-le-Jeune, comte de Flandre, elle excita la convoitise et la jalousie de plusieurs puissances. En 1388, elle fut brûlée par les Anglais; bâtie de nouveau, elle tomba successivement au pouvoir de la Flandre, de l'Espagne et de la France. Enlevée aux Espagnols par les Anglais, ceux-ci se la voient arracher

(1) Consultez la *Relation historique, pittoresque et statistique du voyage de Charles X dans le département du Nord*, par MM. Adam, Bonington, Deroy, Sabatier, etc. In-folio, Paris, 1827; l'*Annuaire statistique du département du Nord*, par MM. Demeunynk et Devaux. In-8°, Lille, 1829.

(2) En flamand, *kerk* signifie *église*. Dunkerque peut donc se traduire par *église des dunes*.

par les Français. Le traité de Cateau-Cambresis en assure la possession à l'Espagne; cependant, en 1646, Condé la reprend. Les Espagnols y rentrent de nouveau; Turenne, vainqueur à la bataille des Dunes, s'en empare en 1658. Un traité la cède aux Anglais, mais Louis XIV l'achète 5 millions à Charles II, rend sa position inexpugnable, et, par une clause honteuse du traité d'Utrecht, il s'oblige à combler son port et à détruire ses fortifications. Enfin, sous Louis XV, de nouveaux travaux lui rendent son importance. En 1793, assiégée par le duc d'York, elle vit ce prince obligé d'abandonner son artillerie aux Français. Les derniers traités ne lui furent pas favorables; cependant la franchise accordée à son port en 1816, et la belle écluse exécutée pour le débarrasser des bancs de sable qui en obstruaient l'entrée, lui ont rendu presque toute son ancienne prospérité. Depuis dix ans, il y est entré, année commune, plus de 940 navires. Elle est séparée de la mer par une bande de dunes, au pied de laquelle est l'*Estran*, rivage sablonneux, de 500 pieds de largeur, que la marée basse laisse à sec. Au sud, des marais et des canaux l'environnent. Elle a le rang de place de guerre de troisième classe : des remparts entourés de fossés, une citadelle et le Fort-Louis la défendent. Le bassin du port est grand et commode; mais son entrée est traversée par un banc dangereux. La ville est grande, surtout pour une population de 25,000 âmes. Elle renferme des fonderies, des corderies, des tanneries, des savonneries et des distilleries, des établissemens de bienfaisance, une maison d'arrêt, un théâtre et une bibliothèque qui ne contient que 4000 volumes.

Après avoir parcouru la France dans tous les sens, après l'avoir présentée sous le rapport physique, après l'avoir complètement décrite en conservant rigoureusement les lignes

de démarcations administratives, nous devons l'examiner sous le point de vue moral, dire quelques mots sur la forme de son gouvernement, et sur le degré d'instruction de ses habitans, présenter quelques réflexions sur l'ensemble de ses colonies, et jeter un coup d'œil rapide sur son industrie, son commerce, ses routes, ses canaux, ses finances, et ses ressources comme puissance militaire et maritime.

Une révolution imprudemment provoquée, une révolution qui, après une lutte de trois jours au sein de la capitale, eut pour résultat la déchéance de la branche aînée des Bourbons et l'appel de la branche cadette au trône devenu vacant, dut apporter de notables modifications dans l'organisation de l'ordre social en France. La charte de 1830 déclare tous les Français égaux devant la loi, la liberté individuelle et la liberté des cultes garanties (1), la censure des écrits à jamais abolie. La puissance législative est exercée collectivement par le roi, la chambre des pairs et celle des députés : la proposition des lois appartient à chacune de ces trois branches du pouvoir législatif. La personne du roi est inviolable; ses ministres sont responsables; à lui seul appartient le pouvoir exécutif; il commande la force militaire, fait les traités de paix et d'alliance, nomme à tous les emplois, fait les règlemens et les ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois, promulgue celles-ci, mais ne peut jamais suspendre leur exécution, ni admettre des troupes étrangères au service de l'État, qu'en vertu d'une loi.

L'organisation judiciaire se compose d'une *cour de cassation*, qui prononce sur les demandes en cassation contre les jugemens rendus par les autres cours du royaume : d'une *cour des comptes*, qui vérifie la gestion de tous les comptables des deniers publics; de vingt-six *cours royales*, qui prononcent sur les appels des causes

(1) Voyez ci-après le Tableau de la population par cultes en France.

jugées par les autres tribunaux; d'une *cour d'assises* par département, composée des juges du tribunal du chef-lieu, présidée par un conseiller de la cour royale dont le département ressortit, et assistée de 12 jurés pris dans la classe des citoyens : elle s'assemble à diverses époques et juge les délits graves et les crimes; d'un *tribunal de première instance* par arrondissement, qui juge les délits en police correctionnelle et les procès civils; d'une *justice de paix* par canton, chargée de juger les matières de contravention et de terminer les contestations qui peuvent s'élever entre les particuliers; enfin, de *tribunaux de commerce*, établis dans les principales villes commerçantes du royaume. Un *conseil d'Etat*, composé de conseillers, de maîtres des requêtes et d'auditeurs, examine les projets de lois et les règlemens préparés dans chaque ministère.

La France est le pays de l'Europe dont les habitans sont le plus opposés aux priviléges et le plus jaloux de posséder les institutions propres à assurer les libertés publiques. Cette disposition, que l'on remarque dans toutes les classes, a mérité à la nation française la première place parmi les nations les plus éclairées. Cependant l'instruction est beaucoup moins répandue en France que dans quelques autres Etats, tels que l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique, la Prusse, et surtout la Suisse. Elle ne compte qu'un écolier sur 23 habitans, c'est-à-dire que le quart seul des enfans mâles y reçoit l'instruction primaire (1). Les classes élevées et secondaires y sont plus instruites que dans la plupart des autres contrées de l'Europe; mais les classes les moins aisées, et surtout le peuple des campagnes, sont dans un état d'ignorance qui fait honte aux gouvernemens qui se sont succédé jusqu'à présent, et qui mérite toute la sollicitude d'une administration sage et paternelle.

(1) Voyez le Tableau des cours royales et des académies, indiquant le rapport des écoliers avec la population.

Ce qui prouve combien le peuple français est digne de recevoir les bienfaits de l'instruction, c'est l'amour de l'ordre qui règne jusque dans la classe la plus populeuse : la révolution de juillet, qui s'est accomplie sans qu'aucun excès l'ait souillée, même au plus fort de la lutte et dans la ville qui, renfermant le plus d'élémens de corruption, renferme la lie de la société, en serait une preuve convaincante pour tout esprit non prévenu; mais nous en trouverons une preuve irrécusable dans la statistique criminelle de la France, en 1829, tirée du compte rendu par le ministre de la justice (1). Si l'on comparait le résultat de ce rapport avec celui que présente la statistique criminelle de l'Angleterre et de la plupart des Etats de l'Europe, on verrait que les dispositions morales du peuple français sont bien supérieures à celles des autres peuples.

En 1829, 7373 individus ont été traduits devant les cours d'assises; ce qui donne 1 accusé sur 4321 habitans; en 1828, il y avait 1 accusé sur 4307 habitans : il y a donc eu amélioration d'une année sur l'autre dans la moralité des classes inférieures. Le ministre fait observer que 61 départemens sont restés au-dessous de ce terme moyen (2). Parmi ceux qui offrent, dit-il, le moins de crimes, on remarque le département de l'Ain, qui n'a eu qu'un accusé sur 15,529 habitans; celui de la Creuse, 1 sur 14,052; celui de la Haute-Loire, 1 sur 10,988; et celui de la Loire, 1 sur 10,437. Ce sont toujours, ajoute-t-il, ceux de la Seine et de la Corse qui présentent le plus grand nombre d'accusés, relativement à leur population relative. Le premier a eu 1 accusé sur 1116 habitans; le second 1 sur 1402. Sur les 7373 accusés, on compte 5931 hommes et 1442

(1) Voyez le Tableau des cours royales et des académies, indiquant le rapport des criminels avec la population.

(2) Consultez le rapport du 24 déc. 1830, fait au roi par M. Dupont (de l'Eure).

femmes; ce qui donne pour les femmes le rapport de 20 sur 100 accusés. Il y avait, en 1828, 143 accusés de moins de seize ans, et 1278 de seize à vingt-un ans; en 1829, le nombre des premiers n'est que de 117, et celui des seconds de 1226.

Il résulte du relevé fait avec le plus grand soin, pour 1829, dit encore le ministre, que sur les 7373 accusés présens, 4523 ne savaient ni lire ni écrire; 1947 savaient lire ou écrire imparfaitement; 170 avaient reçu une instruction supérieure à ce premier degré. Quatre accusés seulement, dont l'état intellectuel n'a pu être constaté, ne figurent dans aucune classe. On voit par cet exposé que, sur 100 accusés, 39 avaient acquis une instruction plus ou moins étendue, tandis que 61 étaient restés dans l'ignorance la plus complète. Nouvelle preuve que l'éducation, quelque bornée qu'elle soit, présente à la société des garanties, et aux individus une sauvegarde contre le penchant au crime.

Le degré d'instruction ne paraît pas non plus sans influence sur le sort des accusés. Parmi ceux qui ne savaient ni lire ni écrire, le nombre des acquittés est de 37 sur 100; il est de 40 pour les accusés qui savaient lire ou écrire imparfaitement; de 45 pour ceux qui possédaient bien ces connaissances, et de 52 pour ceux qui avaient reçu une instruction supérieure. Ce nombre était, en 1828, de 37 pour la première classe, de 38 pour la seconde, de 44 pour la troisième, et de 65 pour la quatrième.

Les tribunaux correctionnels ont jugé, en 1829, 117,859 affaires, dans lesquelles 176,257 prévenus étaient impliqués; résultat qui présente 1400 affaires et 3927 prévenus de plus qu'en 1828; mais il faut faire remarquer que cette augmentation porte en grande partie sur les affaires forestières.

Ainsi donc, d'après cet aperçu authentique et ceux qui concernent les années antérieures, les crimes diminuent en

France dans une proportion sensible; les délits seuls ont éprouvé une augmentation qui ne saurait démentir l'état d'amélioration croissante que présente la société : on ne doit point comparer les délits causés par l'extrême pauvreté, et les infractions à des règlemens de police, à des actes criminels qui supposent une profonde perversité. Ce qui atteste aussi un progrès moral chez les classes moyennes ou supérieures, c'est la diminution dans le nombre des duels. Ainsi que le fait remarquer un de nos plus célèbres publicistes, avec 16 millions de population et une armée de 30,000 hommes, Henri IV dut accorder 8000 *lettres d'abolition pour cause de duel :* en 1829, avec 32 millions d'habitans et une armée de 300,000 hommes, la France ne compte que 54 duels.

Passons de l'état moral du royaume à ses ressources matérielles.

Depuis la conquête d'Alger, la population des colonies françaises forme plus de 2,000,000 d'individus (1). Cependant, sans comprendre les frais d'occupation, dans cette ancienne régence, d'une armée qui peut être encore long-temps entretenue sur un pied respectable, les autres colonies coûtent à la France en frais d'entretien et de défense, 5 à 6 millions de plus qu'elles ne produisent en impositions. On prétendrait à tort qu'il vaudrait peut-être mieux ne point conserver des possessions aussi onéreuses à la métropole; mais il faut considérer que dans l'état actuel de la civilisation et de la balance politique, les dépenses coloniales sont une charge nécessaire pour la France, qui trouve dans ses colonies le moyen d'entretenir en temps de paix une marine indispensable à sa défense en temps de guerre et à la prépondérance qu'elle doit exercer parmi les autres puissances. Depuis 1826, la Martinique, la Guadeloupe et Bourbon pourvoient, sur leurs propres ressources, aux dépenses de leur administration, les autres colonies reçoivent une allocation sur la rente de 1,000,000 de francs, constituée par la Compagnie anglaise des Indes au profit

(1) Voyez ci-après le Tableau des colonies et de leur population.

de la France, en échange de divers priviléges dont celle-ci jouissait autrefois sur la vente du sel et de l'opium. Depuis que la France a perdu Saint-Domingue, Tabago, Sainte-Lucie, l'île de France et la prépondérance qu'elle possédait dans l'Inde, son commerce colonial est diminué de plus des deux tiers. En 1788, ses exportations pour les colonies s'élevaient à 119 millions; aujourd'hui elles s'élèvent à environ 30 à 35 millions. Leurs produits, qu'elle exportait autrefois dans plusieurs parties de l'Europe, sont aujourd'hui loin de suffire à sa propre consommation. Cependant les perfectionnemens qu'elle a introduits dans la fabrication du sucre et dans la culture font espérer quelques résultats avantageux (1). Ainsi, à Bourbon, on a remplacé les anciens plants de caféiers par des caféiers de Moka; le même arbuste a été renouvelé à Cayenne par celui de Marie-Galande; la culture de l'indigo a été essayée avec succès au Sénégal; le poivrier et le cacaotier paraissent devoir devenir une nouvelle branche de richesse pour l'île Bourbon; enfin, dans cette dernière ainsi qu'au Sénégal, à Cayenne et dans l'Inde, nos colons ont introduit avec succès l'éducation de la cochenille.

L'impulsion que le génie de Napoléon sut donner aux progrès de l'industrie française porte depuis long-temps ses fruits. En 1812, elle employait dans ses diverses fabriques de tissus 35 millions de kilogrammes de laines indigènes: dans ces dernières années, elle en a mis annuellement en œuvre jusqu'à 46 millions, dont 4 millions de laines étrangères. Elle a imité et surpassé même en beauté les précieux tapis de la Perse et de la Turquie, et maintenant nos commerçans vont porter dans ces contrées plus de tapis que nous n'en tirions jadis. En 1812, la France employait dans ses filatures 10 millions de kilogrammes de coton; aujourd'hui cette quantité a plus que triplé. Aucune nation ne rivalise avec la nôtre

(1) Depuis quelques années la culture de la betterave pour l'extraction du sucre indigène a pris une grande extension dans les départemens du nord : ses produits égalent en qualité ceux du sucre de canne, et tout porte à croire qu'ils pourront suffire un jour à la consommation de la France continentale.

pour la beauté des soieries. Jadis la France ignorait l'art de fabriquer les toiles damassées dont la Saxe et la Silésie fournissaient l'Europe; aujourd'hui Saint-Quentin rivalise sous ce rapport avec les villes les plus industrieuses de ces deux pays de l'Allemagne. Les perfectionnemens que nous avons introduits dans la typographie, la lithographie et la gravure, en ont amené de plus importans encore dans la fabrication de nos papiers : c'est en France que l'on a employé jusqu'à présent les papiers de la plus grande dimension; c'est en France que l'on est parvenu à en faire d'une longueur indéfinie; c'est en France, enfin, que l'on a su trouver le moyen de coller le papier à la cuve. Si nos faïences n'atteignent pas encore en solidité celles des Anglais, elles les surpassent dans l'élégance des formes et des ornemens; sous le même rapport, nos porcelaines sont supérieures à toutes celles de l'Europe. Nos cristaux mêmes rivalisent avec ceux de l'Angleterre pour le fini, et les surpassent pour la modicité du prix. L'emploi des divers métaux a fait également en France des progrès incontestables : nos aciers égalent en finesse et en beauté ceux des Anglais, nos fers-blancs atteignent presque les leurs en qualité; nous laminons et tréfilons le fer, le cuivre et le laiton avec autant de perfection; le platine et le palladium, épurés par des procédés nouveaux, sont devenus d'un emploi plus utile; mais nos fers, généralement inférieurs à ceux de la Suède et de la Russie, ne se soutiennent qu'à la faveur de droits prohibitifs. L'horlogerie française commence à rivaliser avec celle de la Suisse; mais pour la précision et la justesse, le talent des Breguet n'a pu être égalé dans aucune partie de l'Europe. La même précision que nous avons acquise dans la fabrication des instrumens de mathématiques, de physique et d'astronomie commence à les faire rechercher par l'étranger. Notre bijouterie et notre orfévrerie sont depuis long-temps estimées. Les perfectionnemens que nous

avons su donner aux arts chimiques ont eu une heureuse influence sur notre industrie : ainsi, nous avons fait des progrès remarquables dans l'art de colorer nos fils et nos tissus; pour donner à moins de frais à la soie la plus belle nuance d'azur, nous avons remplacé l'indigo par le bleu de Prusse, et d'habiles chimistes ont su obtenir dans l'emploi de la teinture rouge, extraite de la garance, une fixité qui a procuré à l'État, pour l'habillement de nos troupes, une économie considérable, en substituant au drap bleu les draps teints en garance. Enfin, nos modes changeantes et capricieuses, mais toujours sous l'influence des règles du goût, rendent le luxe des nations civilisées tributaire de notre industrie.

La diminution d'impôts que nos vins ont éprouvée depuis l'année 1830 sur la consommation intérieure est un heureux pas fait dans l'intérêt de la culture de la vigne et du commerce de nos vins; des traités commerciaux avec les nations étrangères en favoriseraient les exportations, déjà si importantes; enfin, un système de douanes qui accorderait plus de liberté aux transactions commerciales, donnerait sans doute plus d'activité à notre industrie. Les tarifs prohibitifs nuisent au commerce, en diminuant la consommation : c'est ainsi que par l'élévation successive des droits sur l'importation des laines étrangères, la France, qui ne possède pas assez de bêtes à laine pour alimenter son industrie, ne pouvant plus à l'étranger soutenir la concurrence dans les prix de ses tissus, a vu, depuis 1820 jusqu'en 1829, ses exportations de draps diminuer de 50 à 26 millions (1). Quoi qu'il en soit, la France consomme pour 6,500,000,000 de francs de produits, et en exporte pour plus de 600,000,000. Les importations dépassent la somme

(1) Voyez le Rapport sur la question de l'importation des laines en France, fait au nom d'une commission formée au sein de la Société centrale d'agriculture et des arts de Seine-et-Oise, par M. *Huot*. Recueil de la Société. — Année 1829.

de 800,000,000, et emploient plus de 85,000 navires étrangers ou nationaux.

Personne n'ignore l'influence qu'exercent sur l'agriculture, le commerce, l'industrie et les lumières d'un pays, le nombre des routes et des canaux. Semblables aux êtres animés, dans lesquels on admire avec quel ordre les fonctions vitales se ramifient à l'aide de vaisseaux et d'organes destinés à répandre le mouvement dans toutes les parties de l'individu, les États doivent leur prospérité aux moyens de communication : c'est par ceux-ci que la vie circule aussi dans toutes leurs parties. A l'exception de quelques unes qui sont entretenues avec assez de soin, les grandes routes de France exigeraient, d'après l'estimation des plus habiles ingénieurs, près de 67 millions de francs, pour éviter la dégradation complète dont elles sont menacées (1). Elles occupent, avec les parties qui restent à terminer, une longueur de 8383 lieues; et comme 16 mille lieues carrées en sont dépourvues, c'est dire que les besoins du commerce exigeraient que le nombre en fût doublé, et que celles qui ne sont point terminées ne peuvent coûter moins de 44 millions : il faudrait donc, pour les réparer et les finir, une somme de 111 millions. Loin de pouvoir en augmenter le nombre, quand pourra-t-on les mettre toutes en état de construction complète, puisqu'on n'y emploie chaque année qu'une vingtaine de millions (2) ?

(1) Voyez l'ouvrage de M. *Cordier*, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, intitulé : Essais sur la construction des routes et des canaux, et la législation des travaux publics. Paris, 1828, tom. II. Voyez aussi la Statistique des routes royales en France, par M. *Becquey*. 1824.

(2)

	Mètres.		Lieues.
Etendue des parties de routes royales ouvertes	32,077,061	ou	8,019
Etendue des parties de routes royales à ouvrir.	1,458,316	ou	364
Etendue des routes royales...	33,535,377	ou	8,383
Etendue des routes royales entretenues.....	14,289,010	ou	3,572
Etendue des routes royales à réparer.....	14,348,764	ou	3,587
Etendue des routes royales à terminer.....	3,439,287	ou	859

Les 97 routes départementales, c'est-à-dire à la charge des départemens, forment une étendue presque aussi considérable que les précédentes. On porte cette étendue à 7350 lieues (1). Ainsi toutes les routes de France, non compris les chemins vicinaux, présentent un développement total de 15,733 lieues.

Environ 120,000 chevaux de roulage parcourent ces routes sans cesse; 257 courriers, conducteurs de malles-postes, emploient près de 8000 chevaux chaque jour, parcourant par an 1,544,228 lieues sur les vingt-deux routes principales, pour le transport de la correspondance; tandis que le service des nombreuses routes transversales est confié à des entrepreneurs particuliers qui ont à y parcourir annuellement 5,500,000 lieues; enfin, 5000 piétons distribuent chaque jour les lettres dans un parcours de 25,000 lieues. La célérité des malles, voitures légères à quatre roues, qui peuvent transporter chacune quatre voyageurs, est devenue telle, qu'un trajet de cent lieues, qui exigeait autrefois soixante heures, se franchit aujourd'hui en moins de quarante. Pour parcourir les 77 postes qui séparent Bordeaux de Paris, il fallait, avant l'établissement de ces malles, plus de quatre-vingt-six heures; quarante-cinq heures suffisent aujourd'hui; il en fallait quatre-vingt-sept pour aller à Brest, il n'en faut maintenant que soixante-deux; enfin, Toulouse était à cent dix heures de la capitale, elle n'en est plus qu'à soixante-douze heures.

Les routes *ouvertes* sont celles qui sont livrées à la circulation; elles peuvent conséquemment n'être pas terminées.

Les routes royales sont divisées en trois classes :

	Kilom.		Lieues de long.
La 1re comprend celles de 42 pieds de largeur et de.....	5,592	ou de	1,258
La 2e comprend celles de 36 pieds de largeur et de.....	3,190	ou de	717
La 3e comprend celles d'une largeur moins grande, mais de.....	23,295	ou de	5,238

(1) De 4,000 mètres, c'est-à-dire 29,400,000 mètres.

Si nous ajoutons à ces moyens de communication ceux qu'offrent les chemins de fer terminés et ceux que présenteront les chemins de fer qui sont en construction ou qui ont été récemment adjugés, on trouvera à ajouter aux routes par terre sept chemins de fer, parcourant une longueur de plus de 115 lieues (1). Espérons que ces chemins, qui sont moins coûteux que les canaux, et qui joignent la célérité dans les transports à une grande économie dans l'exécution, se multiplieront.

On compte en France 86 canaux terminés ou en construction, formant une longueur de 946 lieues (2) : ce n'est pas le quart de ce qu'il faudrait à la France pour qu'elle pût jouir des avantages d'un système de canalisation comparable à celui de l'Angleterre; aussi ceux qui sont en projets occuperont-ils une longueur de plus de 2809 lieues (3). Les canaux terminés et en construction offrent pour le flottage une longueur de 1473 lieues, et pour la navigation une longueur de 926 lieues. On a calculé que leur exécution complète devait coûter 1,113,000,000 de francs. Le commerce intérieur jouit en outre des moyens de transport que lui présentent 96 fleuves et rivières. Leur cours flottable forme une étendue de 452 lieues, et leur cours navigable est de 1877 lieues.

L'accomplissement des énormes travaux que nécessite un

	Longueur en mètres.
(1) Ces chemins sont : 1° Celui de Saint-Etienne à la Loire (terminé)	21,285
2° Celui de Saint-Etienne à Lyon par Rive-de-Gier, Saint-Chamond et Givors (en construction)	65,865
3° Celui d'Andrezieux à Roanne (*idem*)	68,000
4° Celui de Roanne à Digoin (adjugé)	48,000
5° Celui de Toulouse au Tarn par Montauban (*idem*)	52,000
6° Celui de Paris à Pontoise (*idem*)	28,000
7° Celui de Paris à Orléans, par Versailles et Rambouillet (*idem*)	145,000
8° Celui d'Épinal à Chagny	35,000
Longueur totale des chemins de fer	463,150

(2) De 4000 mètres ou 3,886,894 mètres.
(3) Voyez le Tableau des canaux de la France.

bon système de communication n'est point impossible à un pays qui possède autant de ressources que la France, si elle est administrée avec une sage économie, et si elle voit diminuer surtout la funeste influence de la centralisation qui remet sans cesse à l'examen et à la décision des principaux agens du gouvernement les questions mêmes d'intérêt local, et jusqu'aux moyens d'exécution. Les produits de ses impôts peuvent être estimés au terme moyen de 980 millions de francs, c'est-à-dire à plus de trois fois ceux de tout l'empire d'Autriche, la seule puissance dont la population égale la sienne, et à plus de deux fois et demie ceux de la Russie, dont la population est presque du double. L'état de ses finances est même beaucoup plus prospère que celui de l'Angleterre, sa rivale en richesse, puisqu'il ne lui faudrait qu'environ quatre années et demie de ses produits pour combler sa dette, tandis qu'il en faudrait plus de treize à l'Angleterre.

Le numéraire est un signe de richesse, parce qu'il est ordinairement proportionné au mouvement industriel : dans les pays les plus favorisés, la quantité d'argent monnayé nécessaire à la circulation des valeurs de toute nature doit être égale au cinquième ou tout au plus au quart des produits. En France, ceux du sol et de l'industrie représentent environ 8 à 9 milliards de francs : son numéraire ne devrait pas atteindre 2 milliards, et cependant il dépasse de beaucoup cette somme, ainsi que le prouve évidemment l'énorme quantité de pièces d'or, d'argent, de cuivre et de billon qui existait avant 1803 et qui ont été frappées depuis cette époque dans les treize hôtels des monnaies du royaume. Cette masse de numéraire s'élevait, au 1er novembre 1831, à plus de 4,095,500,000 francs (1).

(1) Les matières versées dans les hôtels des monnaies et converties en espèces décimales depuis 1803 jusqu'au 1er novembre 1831, ainsi que les monnaies de billon et de cuivre en circulation, offrent les résultats sui-

En 1801, un de nos savans les plus distingués, M. Chaptal, alors ministre de l'intérieur, évaluait à plus de 37 milliards

vans, dont tout ce qui concerne la fabrication nous a été fourni par la commission des monnaies.

	OR. fr. c.	ARGENT. fr. c.	TOTAL. fr. c.
Anciennes pièces retirées de la circulation au 1er janvier 1830.....	134,641,860 27	882,687,049 30	1,017,328,909 57
Lingots et autres matières non monnayées versées par les particuliers au 1er janvier 1830.....	812,485,739 73	1,158,048,037 70	1,970,533,777 43
Anciennes pièces et matières versées depuis le 1er janvier 1830 jusqu'au 1er novembre 1831.....	67,874,340 »	276,651,587 75	344,525,927 75
Total des matières versées dans la Monnaie.....	1,015,001,940 »	2,317,386,674 75	3,332,388,614 75
Les matières ci-dessus ont été fabriquées aux types suivans :			
A l'effigie de Napoléon.....	528,024,440 »	887,830,055 50	1,415,854,495 50
——— de Louis XVIII.....	389,333,060 »	614,830,109 75	1,004,163,169 75
——— de Charles X.....	52,918,920 »	632,511,320 50	635,430,240 50
——— de Louis-Philippe Ier...	44,725,520 »	182,215,189 »	226,940,709 »
Total de la fabrication en monnaies décimales nouvelles...	1,015,001,940 »	2,317,386,674 75	3,332,388,614 75
Il convient d'ajouter à ces sommes le montant de 21,247,451 pièces de 5 fr. retirées de la circulation, et qui ont été frappées de 1795 à 1803 au type d'*Hercule*, environ	» »	106,237,000 »	106,237,000 »
Il reste encore le nombre de 120 millions de pièces environ au même type en circulation, ci.....	» »	600,000,000 »	600,000,000 »
Total de toutes les monnaies décimales.....	1,015,001,940 »	3,023,623,674 75	4,038,625,614 75
Il existait en 1789 751,000,000 en or, et 2,047,000,000 en argent, en supposant qu'il en ait été fondu à l'étranger autant qu'il en a été fondu en France. Il resterait encore environ..	200,000,000 »	400,000,000 »	600,000,000 »
	1,215,001,940 »	3,423,623,674 75	4,638,625,614 75
Les pièces de billon et de cuivre en circulation s'élèvent à 56,876,000,			
SAVOIR :			
Billon cuivre et métal de cloche frappés depuis 1726 jusqu'à 1794, environ	» »	» »	29,777,000 »
De 1794 à 1810, époque de la dernière émission de ces monnaies, on a frappé en centimes.....	» »	» »	1,000,832 »
En pièces de 5 centimes.....	» »	» »	7,838,910 85
En pièces de décimes.	» »	» »	11,522,556 70
En pièces de 2 décimes	» »	» »	3,275,400 »
En pièces de 10 cent. (billon)..	» »	» »	3,286,226 20
Cuivre frappé à Strasbourg pendant les deux blocus de 1814 et 1815..	» »	» »	175,133 10
Total du numéraire présumé être en circulation.....	» »	» »	4,095,501,673 60

la valeur du capital agricole de la France : cette valeur s'est sans doute considérablement accrue depuis trente ans : en effet, on sait que les produits de l'agriculture s'élèvent à 5,300,000,000 de francs ; si donc on estime que ces produits soient le 10e du capital, celui-ci doit être estimé à plus de 53 milliards. Les produits de l'industrie s'élèvent à plus de 3 milliards, on pourrait donc évaluer à environ 15 milliards le capital industriel. Un recensement général des portes et fenêtres, fait en 1822 et recommencé en 1826, a prouvé qu'il existait à cette époque en France 6,396,008 maisons, non compris les établissemens réservés à l'industrie. Les loyers de ces habitations ont été estimés à 384,008,125 francs, dont 211,806,483 francs pour les villes, et 172,201,642 francs pour les campagnes. Cette évaluation est certainement fort au-dessous de la vérité, puisqu'elle ne donne pour terme moyen que 32 francs par maison. Cependant, en la prenant pour base de leur valeur réelle, elle porterait l'estimation de celles-ci à plus de 4 milliards. Le capital que possède la France s'élèverait donc au-delà de 72 milliards. Nous devons faire remarquer ici que ce qui distingue la France des autres Etats de l'Europe, c'est la division des propriétés, et conséquemment le petit nombre de grands propriétaires (1).

Terminons par l'exposé de quelques faits tirés des lois

(1) En 1829, la liste des 10,288,056 individus imposés se divisait de la manière suivante :

			10,266,317
De 20 f. et au-dessus.	8,024,987	De 801 à 900.....	3,044
De 21 à 30	663,237	De 901 à 1000.....	2,495
De 31 à 50.....	642,345	De 1001 à 1500.....	8,634
De 51 à 100.....	527,991	De 1501 à 2000.....	3,313
De 101 à 300.....	335,505	De 2001 à 2500.....	1,561
De 301 à 400.....	34,594	De 2501 à 3000.....	832
De 401 à 500.....	17,028	De 3001 à 4000.....	861
De 501 à 600.....	9,997	De 4001 à 5000 et au-dessus	999
De 601 à 700.....	6,379		
De 701 à 800.....	4,254		
	10,266,317		10,288,056

de la population en France. Ainsi que nous l'avons dit précédemment (1), elle est un des Etats dans lequel le doublement de la population exige le plus de temps : nous avons assigné 105 ans pour ce résultat dans les circonstances les plus favorables, tandis que les puissances qui l'entourent n'en exigent que moitié, et que la Prusse, sa voisine, n'a besoin que de vingt-six années. Mais l'avantage qu'elle a sur les autres, c'est de former de ses 32 millions d'habitans un tout homogène, animé du même esprit et guidé par des intérêts communs. On y compte un mariage par 131 habitans, 4 enfans légitimes par mariage; 967,756 naissances annuelles, un enfant naturel pour 13 légitimes, 10 naissances sur 315 habitans, et 10 décès sur 391. Elle peut entretenir 400,000 hommes sur pied; chaque année elle peut assurer son indépendance en appelant sous les drapeaux 260,000 soldats de vingt à vingt-un ans, en laissant sur les 3,300,000 hommes de vingt-un à trente-cinq ans, 500,000 voler à la défense de la patrie, et en confiant le maintien de l'ordre et des libertés publiques à 2 millions de gardes nationaux sédentaires...

Disons-le donc avec confiance : une nation qui possède de si importantes ressources et de si grands moyens de développemens reprendra, quand elle le voudra, le rang que la force des choses l'appelle à occuper au sein de l'Europe civilisée.

(1) Voyez pag. 133.

TABLEAUX STATISTIQUES

DE LA FRANCE.

Tableau comparatif de la France divisée en régions, en anciens gouverneme provinciaux, en pays et en départemens.

Gouvernemens.	Capitales.	Pays dépendans de chaque gouvernement.	Départemens qui en s formés.
		RÉGION SEPTENTRIONALE.	
1. FLANDRE.....	LILLE.....	La Flandre maritime. — La Flandre wallonne.—Le Cambraisis. —Le Hainaut français.	Nord.
2. ARTOIS.....	ARRAS.....	»	
3. PICARDIE.....	AMIENS.....	L'Amienais.—Le Santerre. — Le Vermandois. — La Thiérache. —Le Calaisis.—Le Boulonnais. —Le Ponthieu. — Le Vimeux.	Pas-de-Calais. Somme.
4. NORMANDIE....	ROUEN.....	Le pays de Caux. — Le pays de Bray.—Le Vexin normand. — Le Roumois. — Le pays d'Ouche.—Le Lieuvin. — Le pays d'Auge. — Les Marches. — Le Bessin.—Le Bocage.—Le pays d'Houlme. — Le Cotentin. — L'Avranchin.	Calvados. — Eure. Manche.—Orne. Seine-Inférieure.
5. ILE-DE-FRANCE.	PARIS.....	Le Beauvaisis. — Le Laonnois. — Le Soissonnais. — Le Vexin français. — La Gouelle. — Le Parisis. — Le Valois. — Le Mantais.—Le Hurepoix. — La Brie française. — Le Gatinais français.	Aisne.—Oise.—S ne.—Seine-et-Oi —Seine-et-Marn
6. CHAMPAGNE....	TROYES.....	Le Rhetelais. — Le Rhémois. — La Brie. — Le Perthois. — Le Vallage. — Le Bassigny. — Le Sénonais.	Ardennes. — Aul —Marne.—Hau Marne.
7. LORRAINE.....	NANCY.....	Le pays Messin.—Le Toulois.— Le Verdunois. — Le Luxembourg français — La principauté de Bouillon. — Le Barrois.	Meurthe.—Meuse Moselle.—Vosge
		RÉGION CENTRALE.	
8. ORLÉANAIS.....	ORLÉANS....	La Beauce. — Le Gatinais orléanais. — Le Puyssage. — Le Blaisois. — La Sologne.	Eure-et-Loir.—L ret.—Loir-et-Ch
9. TOURAINE.....	TOURS.....	»	Indre-et-Loire.
10. BERRY.....	BOURGES....	»	Cher. —Indre.
11. NIVERNAIS.....	NEVERS.....	»	Nièvre.
12. BOURBONNAIS..	MOULINS....	»	Allier.
13. MARCHE.....	GUÉRET.....	»	Creuze.
14. LIMOUSIN.....	LIMOGES.....	»	Corrèze. — Haut Vienne.
15. AUVERGNE.....	CLERMONT...	La Limagne.....	Cantal. — Puy-d Dôme.

Gouvernemens.	Capitales.	Pays dépendans de chaque gouvernement.	Départemens qui en sont formés.
		RÉGION OCCIDENTALE.	
MAINE.....	LE MANS....	Le Perche.	Mayenne. — Sarthe.
ANJOU.....	ANGERS.....	Le Saumurois.	Maine-et-Loire.
BRETAGNE.....	RENNES.....	»	Côtes-du-Nord. — Finistère. — Ille-et-Vilaine. — Loire-Inférieure. — Morbihan.
POITOU.....	POITIERS....	»	Deux-Sèvres. — Vendée. — Vienne.
AUNIS.....	LA ROCHELLE.	»	Charente. — Charente-Inférieure.
SAINTONGE et ANGOUMOIS....	SAINTES.....	Le Brouageais.	
		RÉGION ORIENTALE.	
ALSACE.....	STRASBOURG..	Le Sundtgau.	H.-Rhin. B.-Rhin.
FRANCH.-COMTÉ.	BESANÇON....	Bailliage d'Amont. — Bailliage d'Aval. — Bailliage de Besançon. — Bailliage de Dôle.	Doubs. — Jura. — Haute-Saône.
BOURGOGNE....	DIJON.....	Auxerrois. — Bailliage de la Montagne. — L'Auxois. — Le Dijonnais. — L'Autunais. — Le Châlonnais. — Le Charollais. — Le Mâconnais. — Principauté de Dombes. — La Bresse. — Le Bugey. — Le pays de Gex et Valromey.	Ain. — Côte-d'Or. — Saône-et-Loire. — Yonne.
LYONNAIS	LYON	Le Forez. — Le Beaujolais . . .	Loire. — Rhône.
		RÉGION MÉRIDIONALE.	
LANGUEDOC....	TOULOUSE...	Le Gévaudan. — Le Velay. — Le Vivarais.	Ardèche. — Aude. — Gard — Hérault. — Haute-Garonne. — Haute-Loire. — Lozère. — Tarn.
ROUSSILLON....	PERPIGNAN...	Le Valespir. — Le Capsir. — La Cerdagne française.	Pyrénées-Orientales.
COMTÉ DE FOIX.	FOIX	Le Douezan	Ariége.
GUYENNE et GASCOGNE.	BORDEAUX et AUCH.	Le Bordelais. — Le Bazadois. — L'Agénois. — Le Périgord. — Le Quercy. — Le Rouergue. — Les Landes. — Le pays des Basques. — La Chalosse. — Le Condomois. — Le Gabardan. — L'Armagnac. — Le Bigorre. — Le Comminge. — Le Cousserans.	Aveyron. — Dordogne. — Gers. — Gironde. — Lot. — Lot-et-Garonne. — Landes. — Hautes-Pyrénées. — Tarn-et-Garonne.
BÉARN.....	PAU.....	La Basse-Navarre	Basses-Pyrénées.
DAUPHINÉ.....	GRENOBLE....	Les Baronnies. — Le Gapençais. — L'Embrunais. — Le Briançonnais. — Le Grésivaudan. — Le Royanès. — Le Tricastin. — Le Valentinois. — Le Diois. — Le Viennois.	Hautes-Alpes. — Drôme. — Isère.
PROVENCE	AIX.....	»	Basses-Alpes. — Bouches-du-Rhône. — Var.
Corse.....	»	»	Corse.
Comtat Venaissin et *Comtat d'Avignon.*	AVIGNON....	»	Vaucluse.

(1) Cette île ne faisait pas partie des 32 grands gouvernemens provinciaux.

(2) Ainsi que nous l'avons dit, le gouvernement papal n'a cédé à la France ces deux petits pays qu'en 1791.

TABLEAU *statistique présentant la population en* 1837, *la superficie, l'étendue des r*
de communes et de maisons, et

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelles.	TAXES mobilières.	Taux contril. Taxe persom.
							fr.	fr.	fr. c.
AIN.....	346,188	1153	584,822	300	441	70,145	55,542	43,775	2 15
AISNE.....	527,095	1428	749,183	369	837	115,247	104,626	95,416	2 48
ALLIER.....	309,270	845	742,272	366	338	53,989	114,308	120,605	3 01
ALPES (BASSES).	159,045	461	740,895	345	258	35,075	82,327	12,449	2 74
ALPES (HAUTES).	131,162	468	553,369	280	189	26,758	50,831	10,621	2 26
ARDÈCHE.....	353,752	1295	550,004	273	335	60,335	118,465	37,299	2 66
ARDENNES.....	306,861	1171	510,208	262	537	57,983	186,602	89,326	3 02

(1) Les noms des lieux en MAJUSCULES indiquent les chefs-lieux de départemens, et ceux en *italique* les chef
La suite de la population, pages 786 et suivantes.

es et des voies navigables, la richesse territoriale, les contributions, le nombre ie département de la France (1).

...ANT ...es ...ntes ...829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
...,807	7	BOURG	8,996	1408	779	65,100	18,000	25 75	16,076,000
		Belley+	4,286						
		Gex	2,834						
		Nantua	3,701						
		Trévoux	2,556						
		Cerdon	1,745						
		Lagnieu	2,285						
		Montluel	2,927						
		Pont-de-Vaux	3,189						
		Thoissey	1,545						
...,573	1	LAON	8,400	1589	552	114,400	9,900	35 65	23,994,000
		Château-Thierry	4,697						
		Saint-Quentin	17,686						
		Soissons+	8,149						
		Vervins	2,555						
...,406	15	MOULINS+	14,672	1493	685	123,000	12,000	15 »	13,130,000
		Gannat	5,246						
		La Palisse	2,268						
		Mont-Luçon	4,991						
		Arfeuilles	3,370						
		Charroux	1,739						
...,128	8	DIGNE+	3,932	365	»	56,400	10,000	5 99	7,745,000
		Barcelonette	2,144						
		Castellane	1,930						
		Forcalquier	3,036						
		Sisteron	4,429						
		Manosque	5,543						
...,433	7	GAP+	7,015	1213	»	72,300	7,000	6 20	5,234,000
		Briançon	2,835						
		Embrun	2,300						
...,310	9	PRIVAS	4,342	1394	498	28,800	16,000	19 48	13,210,000
		Viviers+	2,536						
		L'Argentière	2,919						
		Tournon	3,971						
		Bourg-S.-Andéol	4,268						
		Aubenas	4,759						
		Annonay	8,277						
...,494	2	MÉZIÈRES	3,759	1261	449	155,900	2,500	16 93	11,234,000
		Rethel	6,585						
		Rocroy	3,623						
		Sedan	13,661						
		Vouziers	2,003						

...dissemens. Les évêchés et archevêchés sont indiqués par les signes + et ++ ; les hôtels des monnaies par o.

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobiliaire.	Taux contrib. Taxe personn.
							fr.	fr.	fr. c.
Suite des ARDENNES.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....
ARIÉGE.....	260,536	1132	529,540	230	337	47,941	88,915	73,303	2 64
AUBE.....	253,870	824	610,608	308	452	54,572	187,060	143,300	3 62
AUDE.....	281,088	886	631,667	307	434	52,884	195,826	179,211	4 23
AVEYRON.....	370,951	826	882,171	449	532	72,135	165,777	167,571	3 54
B.-DU-RHÔNE...	362,325	1393	601,960	260	106	61,711	144,967	305,832	2 98
CALVADOS.....	501,775	1785	570,427	282	890	123,077	328,456	601,943	3 88
CANTAL.....	262,117	888	574,081	295	270	45,443	115,984	115,653	3 53
CHARENTE.....	365,126	1197	588,803	305	452	88,026	141,095	242,143	2 29
CHARENTE-INF..	449,649	1358	716,814	331	506	121,109	296,265	271,607	3 38

TANT es ntes 829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	NOMBRE d'hectares en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.	..							fr. c.	fr.
....		Château-Porcien...	2,267	....	....	.....	.....	....	.....
		Givet.....	4,220						
,995	10	Foix.....	4,857	981	21	57,500	16,200	15 20	9,841,000
		Pamiers + ...	6,048						
		Saint-Girons.....	4,381						
		Ercé.....	3,256						
		Massat.....	9,322						
		Mirepoix.....	3,633						
,221	18	Troyes + ...	39,143	1223	224	84,500	21,000	21 05	27,472,515
		Arcis-sur-Aube....	2,673						
		Bar-sur-Aube.....	3,890						
		Bar-sur-Seine.....	2,269						
		Nogent-sur-Seine..	3,277						
,056	10	Carcassonne + ...	17,394	906	439	56,300	35,000	23 07	17,387,000
		Castelnaudary....	9,883						
		Narbonne.....	10,246						
		Limoux.....	6,518						
,348	9	Rodez + ...	8,249	1058	18	59,600	20,000	14 57	12,943,000
		Espalion.....	3,545						
		Milhau.....	9,806						
		Saint-Affrique....	6,336						
		Villefranche.....	9,540						
,409	8	Marseille + o	145,115	953	625	41,000	26,500	26 77	23,588,000
		Aix ++	22,575						
		Arles.....	20,236						
		Tarascon.....	10,967						
,046	14	Caen.....	39,140	1376	380	32,800	»	55 38	35,503,000
		Bayeux + ...	10,303						
		Falaise.....	9,581						
		Lisieux.....	10,257						
		Pont-l'Evêque....	2,118						
		Vire.....	8,043						
		Honfleur.....	8,888						
,018	19	Aurillac.....	9,766	1345	»	29,800	240	15 38	10,062,000
		Mauriac.....	3,530						
		Murat.....	2,941						
		Saint-Flour + ...	6,464						
		Saint-Cernin.....	3,180						
,657	20	Angoulême + ...	15,186	1023	223	22,100	66,500	26 93	17,906,000
		Barbezieux.....	2,756						
		Cognac.....	3,409						
		Confolens.....	2,687						
		Ruffec.....	3,004						
		Champniers.....	4,554						
		Jarnac.....	2,282						
,115	12	Saintes.....	10,437	1306	896	38,100	90,600	30 37	22,637,000
		Jonzac.....	2,618						
		La Rochelle + o....	14,632						
		Rochefort.....	14,040						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXE personnelle.	TAXE mobilière.	Taux contrib. Taxe personn.
							fr.	fr.	fr. c.
Suite de la CHARENTE-INF..	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	...
CHER.....	276,853	766	740,125	361	304	45,509	112,101	87,819	2 70
CORRÈZE.....	302,433	1025	594,718	295	294	48,143	101,330	69,132	2 78
CORSE.....	207,889	469	980,510	443	354	36,447	86,221	14,194	2 73
CÔTE-D'OR.....	385,624	888	876,956	434	728	78,298	247,533	273,212	3 04
CÔTES-DU-NORD.	605,563	1781	744,073	340	379	114,839	183,003	177,452	3 06
CREUSE.....	276,234	979	579,455	283	284	46,759	98,124	50,657	2 49
DORDOGNE.....	487,502	1052	898,274	463	635	103,824	195,844	198,035	2 70
DOUBS.....	276,274	1038	547,360	266	648	46,130	170,592	113,506	3 32
DRÔME.....	305,499	922	675,915	331	360	64,675	98,602	125,517	1 89

NTANT des tentes 1829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	NOMBRE d'hectares en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
.....	..	*Marennes*	4,605	....	....	.....	.....	.....	.....
		S.-Jean-d'Angely	6,031						
		Ars	3,875						
		Tonnay-Charente	3,206						
3,867	15	Bourges ++	19,730	848	389	150,000	12,000	12 74	9,985,000
		Saint-Amand	6,936						
		Sancerre	3,032						
		Dun-le-Roi	3,874						
1,888	20	Tulle +	8,689	866	»	13,400	20,000	12 69	7,715,000
		Brive	8,031						
		Ussel	3,963						
		Bort	2,291						
6,514	17	Ajaccio +	9,531	»	»	225,000	9,000	» »	2,635,000
		Bastia	9,531						
		Calvi	1,175						
		Corte	3,282						
		Sartene	2,715						
		Bastelica	2,314						
		Bonifacio	2,944						
0,847	18	Dijon +	25,552	1468	182	256,000	24,000	24 60	25,829,000
		Beaune	9,908						
		Châtillon - sur - Seine	4,175						
		Semur	4,088						
		Auxonne	5,287						
1,630	13	Saint-Brieuc +	10,420	1043	149	19,000	»	22 68	19,258,000
		Dinan	8,044						
		Guingamp	6,100						
		Lannion	5,371						
		Loudéac	6,736						
		Bégard	3,768						
		Lamballe	4,390						
		Quintin	4,293						
3,633	15	Guéret	3,921	953	»	39,000	»	10 36	6,812,000
		Aubusson	4,847						
		Bourganeuf	2,849						
		Boussac	757						
9,894	20	Périgueux +	8,956	695	435	67,500	72,000	20 51	21,327,000
		Bergerac	8,557						
		Nontron	3,246						
		Riberac	3,954						
		Sarlat	6,056						
0,330	6	Besançon ++	29,167	1038	362	120,900	8,500	20 99	13,000,000
		Baume	2,467						
		Montbéliard	4,767						
		Pontarlier	4,707						
		Ornans	2,982						
6,480	7	Valence +	10,406	818	479	92,500	19,000	17 75	12,813,000
		Die	3,555						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobilière.	Taux contrib. Taxe person.
							fr.	fr.	fr. c.
Suite de la DRÔME.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....
EURE.....	424,762	1439	623,283	295	804	106,847	244,969	326,972	2 91
EURE-ET-LOIR...	285,058	1029	602,652	278	460	68,493	153,900	346,514	2 70
FINISTÈRE.....	546,955	1623	693,384	338	284	82,257	136,960	389,302	2 45
GARD.....	366,259	1220	599,723	300	343	65,324	110,110	311,552	1 81
GARONNE (H.)..	453,727	1449	642,533	313	607	79,335	244,266	283,739	3 55
GERS.....	314,382	993	362,996	317	676	69,143	172,524	146,341	3 33
GIRONDE.....	555,899	1225	1,082,552	494	542	127,090	288,011	448,292	3 18

NTANT des tentes 1829.	Nes des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	NOMBRE d'hectares en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
.....	..	*Montélimar*	7,560	....	....	.....	.....	.....	.....
		Nyons	3,397						
10,726	14	Evreux + ...	9,963	1396	876	97,800	18,000	40 43	29,741,000
		Andelys	5,168						
		Bernay	6,605						
		Louviers	9,885						
		Pont-Audemer....	5,305						
		Gisors	3,533						
		Neubourg	2,118						
		Vernon	4,888						
85,334	1	Chartres + ...	14,439	1201	99	60,000	7,000	31 01	19,419,000
		Châteaudun	6,461						
		Dreux	6,249						
		Nogent-le-Rotrou..	6,825						
02,376	13	Quimper + ...	9,860	1142	143	12,700	»	19 80	15,328,000
		Brest	29,860						
		Château-Lin.....	2,426						
		Morlaix	9,596						
		Quimperlé.....	5,275						
		Bannalec.....	4,183						
		Carhaix.....	1,939						
		Saint-Pol-de-Léon.	6,692						
99,923	9	Nismes + ...	41,266	1636	346	81,300	100,000	26 30	20,656,000
		Alais	12,077						
		Uzès	6,162						
		Le Vigan.....	4,909						
		Aigues-Mortes	2,897						
		Pont-Saint-Esprit..	4,853						
		Roquemaure.....	4,138						
06,449	10	Toulouse + + o.....	59,630	943	498	48,300	57,300	30 42	24,448,000
		Muret	3,787						
		Saint-Gaudens....	6,179						
		Villefranche.....	2,652						
		Aspet.....	5,575						
		Auterive..... ..	3,172						
		Grenade	4,240						
33,105	10	Auch + + ...	9,801	1336	»	11,400	74,000	22 09	16,415,000
		Condom.....	7,144						
		Lectoure.....	6,495						
		Lombez.....	2,243						
		Mirande	2,532						
		Eauze.....	3,202						
		Gimont.....	2,952						
38,844	11	Bordeaux + + o.....	109,467	699	550	85,600	110,000	31 72	39,907,000
		Bazas	4,255						
		Blaye.	3,855						
		La Réole.....	3,787						
		Lesparre.....	950						
		Libourne.....	9,838						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobilière.	Taux contrib. Taxe person.	
							fr.	fr.	fr. c.	
Suite de la GIRONDE.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....	
HÉRAULT.....	357,846	1132	630,935	316	332	55,678	200,468	378,285	3 41	7
ILLE-ET-VILAINE.	547,249	1619	681,977	338	350	120,371	196,322	299,952	2 63	5
INDRE.....	257,350	737	701,661	349	259	48,727	110,857	114,631	2 71	3
INDRE-ET-LOIRE.	304,271	981	612,679	310	303	74,419	179,114	173,927	3 08	3
ISÈRE.....	573,643	1365	841,230	420	554	104,175	194,729	212,782	2 20	2
JURA.....	315,355	1256	503,364	252	707	57,604	138,120	111,814	3 32	2
LANDES.....	284,918	615	900,534	463	348	43,754	109,271	39,482	2 95	1
LOIR-ET-CHER..	244,043	769	603,116	317	310	53,838	125,153	188,991	2 69	4
LOIRE.....	412,497	1718	496,000	240	326	65,455	135,954	333,035	2 68	7

TANT des entes 1829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	NOMBRE d'hectares en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
.....	..	Castillon.....	2,897	....	....	.....	.....	.....	.....
		Sainte-Foy	2,612						
4,028	9	MONTPELLIER+.....	35,825	1176	70	70,400	75,000	27 17	21,580,000
		Béziers	16,769						
		Lodève.....	9,919						
		Saint-Pons.....	6,267						
		Frontignan.....	1,877						
97,021	13	RENNES + ...	29,680	1956	181	20,000	306	26 40	19,477,000
		Fougères.....	7,677						
		Montfort-sur-Meu.	1,316						
		Redon	4,504						
		Saint-Malo.....	9,981						
		Vitré.....	8,856						
		Bain.....	3,490						
		Saint-Servan.....	9,975						
21,423	15	CHATEAUROUX	11,587	1056	»	102,000	14,000	12 22	9,944,000
		Blanc (Le).....	4,804						
		Issoudun.....	11,664						
		Châtre (La).....	4,343						
02,662	4	TOURS +.....	23,235	905	1058	80,160	38,000	21 18	14,978,000
		Chinon.....	6,859						
		Loches.....	4,774						
		Amboise.....	4,613						
		Château-Renaud...	2,468						
		Richelieu.....	2,782						
99,743	7	GRENOBLE + ...	24,888	1135	381	130,700	22,000	24 45	24,134,000
		Tour-du-Pin (La).	2,334						
		Saint-Marcellin...	2,775						
		Vienne.....	14,079						
122,221	6	LONS-LE-SAULNIER..	7,918	1294	»	135,000	16,000	17 24	15,351,000
		Dôle.....	9,927						
		Poligny.....	6,005						
		Saint-Claude + ...	5,222						
		Arbois.....	6,741						
		Salins.....	6,554						
99,008	11	MONT-DE-MARSAN..	3,774	911	311	127,400	19,500	6 25	7,537,000
		Dax.....	4,716						
		Saint-Sever.....	5,494						
		Hagetmeau	3,053						
		Saint-Esprit	5,895						
156,307	4	BLOIS +.....	13,138	690	362	66,000	28,000	17 15	11,721,000
		Romorantin	6,985						
		Vendôme.....	7,771						
		Saint-Aignan	2,772						
202,029	19	MONTBRISON.....	5,265	950	227	36,400	13,000	24 90	14,368,000
		Roanne	9,260						
		Saint-Etienne.....	33,064						
		Bourg-Argental...	2,502						
		Saint-Galmier.....	2,659						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE des communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobilière.	Taux p contribu Taxe personn.	Taux p contribu mobilière.
							fr.	fr.	fr. c.	fr
Suite de la Loire.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....	..
Loire (Haute)..	295,384	1172	495,784	252	273	57,185	89,080	90,842	2 29	3
Loire-Infér....	470,768	1364	706,285	345	207	92,692	235,984	266,776	3 83	6
Loiret.....	316,189	935	675,191	338	361	60,172	254,610	237,841	4 43	4
Lot.....	287,003	1078	396,406	266	302	66,789	89,459	211,619	1 81	5
Lot-et-Garonne.	346,400	1287	479,657	269	383	83,990	225,378	220,543	3 90	4
Lozère.....	144,733	551	509,543	261	171	30,105	53,764	24,353	2 68	1
Maine-et-Loire.	477,270	1304	718,807	366	384	102,054	208,357	238,349	3 »	4
Manche.....	594,382	1974	577,478	301	653	146,354	195,789	423,782	2 24	5
Marne.....	345,245	833	820,273	414	692	72,690	261,402	287,246	3 40	4
Marne (Haute).	255,969	810	633,173	316	549	57,305	150,897	146,043	2 49	2
Mayenne.....	361,765	1386	518,863	261	281	71,730	132,505	198,900	2 97	4

TANT es ntes 829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		NOMBRE en mètres par lieue carr. des routes roy.	voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
....	..	S.-Symphorien-de-Lay	4,500	....	....	.....	.....	.....	.....
3,484	19	Le Puy +	14,930	1162	80	36,400	13,000	18 59	10,400,000
		Brioude	5,099						
		Yssengeaux	7,166						
		Craponne	3,828						
1,940	12	Nantes + °	87,191	1563	751	37,400	45,000	29 89	18,904,000
		Ancenis	3,749						
		Châteaubriant	3,709						
		Paimbeuf	3,648						
		Savenay	1,845						
		Guérande	8,190						
6,590	1	Orléans +	40,161	1158	764	95,700	39,000	24 12	17,516,000
		Gien	5,177						
		Montargis	6,781						
		Pithiviers	3,957						
		Briare	2,730						
6,796	20	Cahors +	12,050	839	623	23,000	47,000	18 57	11,306,000
		Figeac	6,390						
		Gourdon	5,153						
		Souillac	3,096						
7,677	20	Agen +	12,631	1774	813	26,000	60,000	34 60	20,943,000
		Marmande	7,345						
		Nérac	6,327						
		Villen.-d'Agen	10,652						
9,949	9	Mende +	5,822	1430	»	21,600	»	10 94	5,904,000
		Florac	2,194						
		Marvejols	3,885						
5,839	4	Angers +	32,743	1086	764	43,200	35,000	28 61	23,979,000
		Baugé	3,553						
		Beaupreau	3,207						
		Saumur	10,652						
		Segré	909						
		Les Ponts-de-Cé	3,665						
5,326	14	Saint-Lô	8,421	1168	407	16,300	»	40 59	31,813,000
		Avranches	7,269						
		Cherbourg	18,443						
		Coutances +	8,957						
		Mortain	2,511						
		Valognes	6,940						
6,130	2	Chalons +	12,413	1221	459	82,600	20,600	20 16	16,290,000
		Epernay	5,318						
		Reims	35,971						
		Sainte-Menehould	2,933						
		Vitry-le-François	6,976						
5,874	18	Chaumont	6,318	1050	318	215,900	17,500	16 93	13,652,000
		Langres +	7,460						
		Vassy	2,583						
4,167	4	Laval	16,401	981	172	25,800	600	24 78	13,093,000
		Château-Gonthier	6,143						
		Mayenne	9,797						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobilière.	Taux contri Taxe person.
							fr.	fr.	fr. c.
Meurthe.....	424,366	1377	629,002	308	714	71,662	213,098	126,904	2 69
Meuse.....	317,701	1011	604,439	314	589	65,966	194,937	81,444	2 69
Morbihan.....	449,743	1270	681,704	354	227	81,153	132,551	223,765	2 38
Moselle.....	427,250	1582	610,000	270	865	66,949	191,332	153,350	2 59
Nièvre.....	297,550	862	686,619	345	330	56,362	142,962	140,337	2 67
Nord.....	1,026,417	3576	581,424	287	664	172,126	319,953	803,006	2 88
Oise.....	398,641	1351	581,424	295	731	100,913	293,715	322,716	3 34
Orne.....	443,688	1435	645,254	309	596	108,492	172,283	298,175	2 33
Pas-de-Calais..	664,654	2001	669,688	332	927	125,350	190,468	463,159	2 25

ITANT les entes 1829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	NOMBRE d'hectares en vignes.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
3,002	3	NANCY +	29,783	1521	270	219,000	13,500	24 12	17,500,000
		Lunéville	12,341						
		Sarrebourg	2,164						
		Toul	7,304						
		Blamont	2,281						
		Château-Salins	2,708						
7,670	2	BAR-LE-DUC	12,496	1679	164	182,000	13,000	22 »	14,281,000
		Commercy	3,622						
		Montmédy	2,195						
		Verdun +	9,978						
		Ligny	3,212						
6,725	13	VANNES +	10,395	1605	489	18,300	600	20 »	14,741,000
		Lorient	18,322						
		Pontivy	5,956						
		Ploërmel	4,851						
		Auray	3,734						
		Port-Louis	2,591						
8,568	3	METZ +	44,416	1222	280	132,000	4,500	25 63	16,528,000
		Briey	1,755						
		Sarreguemines	4,189						
		Thionville	5,645						
		Sierck	2,028						
2,951	15	NEVERS +	15,085	1122	242	188,000	12,000	16 85	12,050,000
		Château-Chinon	3,865						
		Clamecy	5,539						
		Cosne	5,987						
		La Charité	5,086						
		Corbigny	2,077						
8,422	16	LILLE °	69,073	2061	205	49,000	»	69 56	44,206,000
		Avesnes	3,166						
		Cambrai +	17,646						
		Douai	18,793						
		Dunkerque	24,937						
		Hazebrouck	7,522						
		Valenciennes	18,953						
4,175	1	BEAUVAIS +	12,867	1787	374	83,300	3,500	39 80	25,906,000
		Clermont	2,715						
		Compiègne	8,879						
		Senlis	5,066						
		Béthisy-St-Pierre	1,561						
		Noyon	5,946						
		Pont-Sainte-Max	2,575						
9,320	14	ALENÇON	14,019	975	»	59,000	»	29 22	22,096,000
		Argentan	6,147						
		Domfront	1,873						
		Mortagne	5,158						
		L'Aigle	5,412						
		Bellesme	3,413						
		Sécz +	5,049						
3,363	16	ARRAS +	23,419	2006	479	46,600	»	45 43	32,305,000
		Béthune	6,889						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXE personnelle.	TAXE mobilière.	Tau cont Taxe personn.
							fr.	fr.	fr. c.
Suite du PAS-DE-CALAIS ..	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....
PUY-DE-DÔME...	589,438	1459	794,370	404	440	117,367	214,715	326,825	2 31
PYRÉNÉES (B.)..	446,398	1177	412,469	379	633	72,877	141,045	102,001	2 50
PYRÉNÉES (H.)..	244,170	1066	464,531	229	501	39,914	76,561	18,282	2 46
PYRÉNÉES-OR...	164,325	786	411,376	208	248	29,842	48,097	44,000	2 42
RHIN (BAS).....	561,859	2390	417,300	235	541	82,086	319,220	99,567	3 87 1
RHIN (HAUT)...	447,019	2170	464,531	206	490	64,447	145,901	167,930	2 » 2
RHÔNE.....	482,024	3418	270,423	141	254	60,072	317,802	184,629	5 71 4
SAÔNE (HAUTE)..	343,298	1260	462,800	269	579	64,491	166,634	39,975	2 21 0
SAÔNE-ET-LOIRE.	538,507	1276	857,678	434	601	102,968	208,623	271,128	2 36 3

ITANT des entes 1829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	NOMBRE d'hectares en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.								fr. c.	fr.
.....	..	*Boulogne*.....	20,856	....	....	.....	.....	.....	.....
		Montreuil.....	4,083						
		Saint-Omer.....	19.344						
		Saint-Pol.....	3,504						
		Aire.....	8,725						
		Ardres.....	2,016						
		Guines.....	3,859						
		Lens.....	2,551						
3,128	19	CLERM.-FERRAND+..	28,257	995	220	50,200	23,000	24 28	22,428,000
		Ambert.....	7,650						
		Issoire.....	5,990						
		Riom.....	12,379						
		Thiers.....	9,836						
4,614	11	PAU.....	11,285	1824	189	11,200	16,700	16 79	15,392,000
		Bayonne+o.....	14,773						
		Mauléon.....	1,054						
		Oloron.....	6,458						
		Orthez.....	7,121						
		Arudy.....	1,863						
7,997	10	TARBES+.....	9,706	1216	»	67,500	11,000	13 85	7,769,000
		Argelès.....	878						
		Bagnères.....	7,586						
		Bize-Nistos.....	3,191						
0,305	10	PERPIGNAN+o.....	17,114	1569	»	47,200	53,500	16 30	7,351,000
		Céret.....	3,251						
		Prades.....	2,836						
		Arles.....	2,166						
		Baixas.....	1,840						
		Banyuls-sur-Mer..	1,608						
		Collioure.....	3,272						
8,566	5	STRASBOURG+o....	49,712	1565	958	156,600	14,400	42 38	24,692,000
		Saverne..... ..	5,106						
		Schelestadt.....	9,646						
		Wissembourg.....	6,097						
4,844	5	COLMAR.....	15,442	1778	617	160,000	15,000	37 19	19,196,000
		Altkirch.....	2,819						
		Belfort.....	5,753						
30,035	7	LYON++o.....	133,715	5362	6863	12,000	13,800	39 »	21,353,000
		Villefranche.....	6,460						
		Amplepuis	4,873						
		Beaujeu.....	1,596						
		Caluire-et-Cuire...	4,000						
		Condrieux.....	3,864						
95,983	6	VESOUL.....	5,583	1202	763	130,300	12,000	31 89	18,336,000
		Gray.....	5,937						
		Lure.....	2,847						
		Luxeuil.....	3,570						
34,534	18	MACON.....	10,998	1266	825	132,000	12,000	30 »	28,480,000
		Autun+.....	9,921						
		Châlons-sur-Saône .	12,220						
		Charolles.....	2,984						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	NOMBRE de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobilière.	Tau cont personn.
							fr.	fr.	fr. c.
Suite de SAÔNE-ET-LOIRE.	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....
SARTHE.....	466,888	1482	639,276	315	393	96,833	200,388	260,441	2 99
SEINE.....	1,106,891	46120	46,181	24	79	44,533	2,028,725	182,103	18 59
SEINE-INFÉR....	720,525	2362	593,810	305	966	147,364	430,072	834,966	4 53
SEINE-ET-MARNE.	325,881	1143	595,980	285	555	78,635	279,046	397,964	4 09
SEINE-ET-OISE..	449,582	1583	575,042	284	688	98,039	471,593	423,625	4 99
SÈVRES (DEUX).	304,105	990	585,273	307	366	62,337	140,859	152,988	3 10
SOMME.....	552,706	1777	604,456	311	844	123,450	205,825	504,044	2 45
TARN.....	346,614	1191	576,821	291	362	64,095	130,678	199,396	2 98

TANT es ntes 829.	Nos des div. mil.	POPULATION des CHEFS-LIEUX.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois.	en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.	..			....	....	.....	.....	fr. c.	fr.
....		*Louhans*.....	3,411					.....	.....
		Anost.	3,004						
4,523	4	Le Mans+.....	19,792	1105	415	58,600	10,400	28 16	19,596,000
		La Flèche.....	6,421						
		Mamers.....	5,822						
		Saint-Calais.....	3,638						
		Le Lude.....	3,250						
2,145	1	Paris++o.....	874,338	5498	381	4,100	4,800	216 »	54,418,000
		Saint-Denis.....	9,686						
		Sceaux.....	1,529						
9,667	14	Rouen++o.....	88,086	2556	674	70,600	20,000	51 11	30,305,000
		Dieppe.....	16,016						
		Havre (Le).....	30,000						
		Neufchâtel.....	3,430						
		Yvetot.....	9,021						
		Aumale.....	1,980						
9,721	1	Melun.....	6,622	1898	499	84,100	17,000	67 85	44,523,000
		Coulommiers.....	3,335						
		Fontainebleau.....	8,122						
		Meaux+.....	8,537						
		Provins.....	5,665						
		Nangis.....	1,963						
1,916	1	Versailles+.....	28,477	1722	834	112,000	18,000	40 27	25,421,000
		Corbeil.....	3,708						
		Etampes.....	8,109						
		Mantes-sur-Seine..	4,148						
		Pontoise.....	5,438						
		Rambouillet.....	3,147						
		Argenteuil.....	4,542						
		Arpajon.....	2,165						
		Essonne.....	2,717						
		Houdan.....	1,839						
		Meulan.....	1,850						
		Montf.-l'Amaury.	1,817						
		Poissy.....	2,850						
		Saint-Germain....	10,671						
2,914	12	Niort.....	16,175	763	162	39,200	20,000	23 87	13,849,000
		Bressuire.....	1.344						
		Melle.....	2,512						
		Parthenay.....	4,024						
		Mauzé.....	1,797						
		Thouars.....	2,314						
6,577	16	Amiens+.....	45,001	1907	367	55,000	»	45 38	29,064,000
		Abbeville.....	19,162						
		Doulens.....	3,703						
		Montdidier.....	3,769						
		Péronne.....	3,802						
		Ham.....	1,663						
		Saint-Valery.....	3,265						
58,934	10	Alby++.....	11,665	1072	248	41,900	23,000	24 97	15,562,000
		Castres.....	16,418						

DÉPARTEMENS.	NOMBRE d'habitans.	NOMBRE d'habitans par lieue carrée.	Superficie en hectares.	Superficie en lieues géograph. carrées.	NOMBRE de communes.	Nombre de maisons.	TAXES personnelle.	TAXES mobilière.	Taux contrib. Taxe personn.	
Suite du							fr.	fr.	fr. c.	f
TARN.....	.....	.....	.....	...	...	.....	.....	.....	....	.
TARN-ET-GAR...	242,184	1302	354,591	186	198	48,438	99,532	181,976	2 25	5
VAR.....	323,404	873	729,628	368	210	63,130	165,549	113,542	3 18	3
VAUCLUSE.....	246,071	1398	336,963	176	148	50,176	129,046	53,911	3 49	1
VENDÉE.....	341,312	989	675,458	345	318	68,147	98,958	189,493	2 »	4
VIENNE.....	288,002	842	689,083	342	306	66,453	100,549	88,005	2 10	1
VIENNE (HAUTE).	293,011	1046	558,078	281	222	54,548	110,028	101,095	2 99	3
VOSGES.....	411,034	1383	387,935	297	549	68,321	163,009	39,511	2 29	»
YONNE.....	355,237	962	729,223	369	481	80,289	256,668	143,789	3 44	1 9

NTANT des tentes 1829.	Nos des div. mil.	POPULATION DES VILLES.		LONGUEUR en mètres par lieue carr. des routes roy.	LONGUEUR en mètres par lieue carr. des voies nav.	NOMBRE d'hectares en bois	NOMBRE d'hectares en vign.	PRODUIT MOYEN de l'hectare.	REVENU territorial.
fr.	..							fr. c.	fr.
.....		*Gaillac*.....	7,725	....	....	.....	.....	.....	.....
		Lavaur.....	7,179						
8,645	10	MONTAUBAN +.....	25,460	2296	1093	11,300	30,000	38 76	16,453,000
		Castel-Sarrasin...	7,092						
		Moissac.....	10,165						
		Saint-Antonin....	5,482						
8,326	8	DRAGUIGNAN.....	9,804	1102	»	111,700	42,000	27 17	22,000,000
		Brignoles.....	5,940						
		Cannes.....	3,994						
		Grasse.....	12,716						
		Toulon.....	28,419						
		Antibes.....	5,565						
		Fréjus +.....	2,665						
		Hyères.....	10,142						
		Saint-Tropès.....	3,736						
7,038	8	AVIGNON ++.....	29,889	457	299	74,100	45,000	29 78	13,614,000
		Apt.....	5,707						
		Carpentras.....	9,817						
		Orange.....	9,123						
		Bédarrides.....	2,215						
8,450	12	BOURBON-VENDÉE..	3,904	974	252	19,600	16,000	19 80	15,607,000
		Fontenay.....	7,504						
		Sables-d'Olonne...	4,906						
		Luçon +.....	3,786						
6,206	12	POITIERS +.....	23,128	1008	122	57,500	33,000	15 30	12,082,000
		Châtellerault.....	9,437						
		Civray.....	2,203						
		Loudun.....	5,078						
		Montmorillon.....	3,608						
		Mirebeau.....	2,405						
0,725	15	LIMOGES + o.....	27,070	1062	»	22,000	3,000	12 85	8,189,000
		Bellac.....	3,607						
		Rochechouart.....	3,996						
		Saint-Yrieix.....	6,542						
		Saint-Junien.....	5,895						
0,098	3	EPINAL.....	9,070	2051	»	222,000	4,000	18 66	14,335,000
		Mirecourt.....	5,574						
		Neufchâteau.....	3,524						
		Remiremont.....	4,686						
		Saint-Dié +.....	7,707						
		Bruyères.....	2,328						
3,570	18	AUXERRE.....	11,439	1198	494	156,900	36,000	20 57	17,520,000
		Avallon.....	5,569						
		Joigny.....	5,537						
		Sens ++.....	9,279						
		Tonnerre.....	4,242						

SUITE

DE LA

POPULATION DES COMMUNES DE FRANCE.

COMMUNES.	POPULATION.
AIN.	
Oyonnax	1,974
AISNE.	
Bohain	3,024
Brancourt	1,588
Chauny	4,290
Crécy	2,085
Dizy-le-Gros	1,544
Saint-Erme	1,876
Étreux	1,503
La Fère	2,792
Fère-en-Tardenois	2,313
La Ferté-Milon	1,716
Fresnoy-le-Grand	3,379
Frières-Faillouel	1,648
Saint-Gobain	2,338
Guise	3,072
Hirson	2,718
Lesquielles-St.-Germ.	1,551
Mennevret	1,901
Montbrehain	1,795
Montcornet	1,535
Origny-Ste-Benoîte	1,755
Premont	1,632
Ribemont	2,726
Seboncourt	1,812
Sinceny-Autreville	1,774
Vendeuil	1,519
Villers-Cotterets	2,688
ALLIER.	
Arfeuilles	3,370
Charroux	1,739
Ferrières	3,107
BASSES-ALPES.	
Riez	3,115
Valensolle	3,521
HAUTES-ALPES.	
.....	
ARDÈCHE.	
Aubenas	4,759
Burzet	3,516
Desaignes	3,598
Gluiras	3,011
Joyeuse	1,850
Lavoulte	1,920
Serrières	1,987
Les Vans	2,169
Vernoux	3,006
Villeneuve-de-Berg	2,549
ARDENNES.	
Charleville	7,773
Fumay	2,421
Gespunsart	1,618
Mouzon	2,320
Revin	2,123
Signy-l'Abbaye	2,547
ARIÉGE.	
La Bastide de Seron	2,911
Mazères	3,170
Mirepoix	3,633
Saurat	5,014
Saverdun	3,327
Seix	3,822
AUBE.	
Aix-en-Othe	1,734
Brienne-le-Château	1,930
Chaource	1,534
Essoyes	1,719
Estissac	1,537
Saint-Mards	1,595
St-Martin-ès-Vignes	2,
Mussy-sur-Seine	1,
Piney	1,
Les Riceys	3,
Romilly-sur-Seine	3,
Vendeuvre	1,
Villenauxe	2,
AUDE.	
Caunes	2,
Chalabre	3,
Coursan	1,
Gruissan	2,
Lezignan	1,
Mérinville	1,
Montréal	3,
Saissac	1,
Sijean	3,
AVEYRON.	
Aubin	3,
Broquiès	3,
Castelnau	3,
Saint-Chély	3,
Saint-Geniez	3,
Nant	3,
Pomayrols	3,
Requista	3,
Saint-Rome de Tarn	3,
Villeneuve	3,
BOUCHES-DU-RHONE.	
Allauch	3,
Aubagne	6,
Auriol	5,
Barbantane	2,
Saint-Chamas	2,
Château-Renard	4,
La Ciotat	5,
Cuges	1,

COMMUNES.	POPULATION.
illes	2,280
uières	2,987
agues	2,227
tvieille	2,056
eau	2,004
danne	3,234
es	3,023
ibesc	3,898
çon	2,060
tigues	7,379
on	2,584
ssanne	2,500
it-Remi	5,464
uevaire	3,218
n	5,987
ts	3,014
CALVADOS.	
dé-sur-Noireau	5,562
grune	2,275
	1,969
ec	3,209
Pierre-sur-Dives	1,711
levende-le-Grand	3,294
sy	3,243
CANTAL.	
dat	3,270
irs	2,892
iux	3,123
CHARENTE.	
iles	1,785
ntbron	3,172
Rochefoucauld	2,706
ARENTE-INFÉRIEURE.	
Flotte	2,557
it-George	4,500
ans	4,041
it-Martin	2,581
it-Pierre	4,630
s	3,726
an	2,589
it-Savinien	3,559
gères	1,979
Tremblade	2,504

COMMUNES.	POPULATION.
CHER.	
Aubigny-ville	2,169
Châteauneuf	2,019
Lignières	1,987
Mehun	3,310
Vierzon-village	3,261
Vierzon-ville	4,706
CORRÈZE.	
Allassac	4,049
Argentat	3,121
Beaulieu	2,415
Chamboulive	3,036
Donzenac	3,219
Lubersac	3,502
Meymac	3,130
Treignac	2,704
Uzerche	3,214
CORSE.	
Bastelica	2,314
Bocognano	1,992
Calenzana	1,974
Ghisoni	1,535
Porto-Vecchio	1,738
COTE-D'OR.	
Arnay-le-Duc	2,563
Brasey-en-Plaine	1,618
Saint-Jean-de-Losne	1,744
La Roche-en-Breuil	2,170
Meursault	2,066
Montbard	2,074
Saulieu	3,050
Selongey	1,687
Seurre	3,591
Vitteaux	1,919
COTES-DU-NORD.	
Bégard	3,768
Bourbriac	3,613
Saint-Brandan	3,342
Corseul	4,180
Etables	3,004
Evran	4,056
Glomel	3,971
Laniscat	3,080
Louargat	5,004
Moncontour	1,670

COMMUNES.	POPULATION.
La Motte	3,198
Paimpol	2,108
Plaintel	4,185
Plédran	3,578
Plélo	5,015
Plémet	3,013
Plémy	3,680
Plénée-Jugon	4,537
Plérin	4,896
Plessala	3,300
Plestin	5,040
Pleubian	4,323
Pleudihen	4,869
Ploeuc	5,453
Ploézal	3,153
Plouaret	4,915
Plouasne	3,033
Ploubazlanec	3,074
Plouberre	3,582
Plouer	3,801
Plouézec	4,138
Plougouver	3,326
Plouguenast	4,048
Plouguernevel	3,043
Plouha	5,041
Ploumillian	3,100
Plumieux	3,584
Pontrieux	1,647
Pordic	4,430
Tréguier	3,178
Trévé	3,041
CREUSE.	
Felletin	3,228
La Souterraine	2,921
DORDOGNE.	
Belvès	2,363
Saint-Cyprien	2,375
Jumilhac	3,188
Montignac	3,922
DOUBS.	
DROME.	
Bourg-du-Péage	3,577
Le Buis	2,180
Chabeuil	4,452
Crest	4,991

COMMUNES.	POPULATION.
Dieulefit	3,952
Saint-Donat	2,084
Livron	3,275
Loriol	3,048
Morâs	4,053
Pierrelatte	3,447
Romans	9,285
Tain	2,340
EURE.	
Verneuil	4,178
EURE-ET-LOIR.	
Arrou	3,084
Brou	2,263
Illiers	2,937
FINISTÈRE.	
Briec	4,481
Cléder	4,515
Crozon	8,034
Fouesnant	3,120
Guiclan	3,448
Guipavas	5,332
Kerlouan	3,204
Lambezellec	7,739
Landerneau	4,933
Lannilis	3,179
Lesneven	2,404
Moëlan	3,839
Plabennec	3,831
Pleiber-Christ	3,062
Pleyben	4,508
Plonéour-Menez	4,127
Plonévez-du-Faou	3,532
Ploudalmézeau	3,023
Ploudaniel	3,233
Plouescat	3,017
Plougasnou	3,827
Plougastel	5,515
Plougouven	4,193
Plouguerneau	5,546
Plouider	3,017
Plouigneau	4,576
Plounevez-Lochrist	4,347
Plourin	3,020
Plouvorn	3,182
Pont-l'Abbé	2,785
Poullaouen	3,544
Roscoff	3,332
Scaer	3,676

COMMUNES.	POPULATION.
Sizun	3,638
Saint-Thegonnec	3,648
Trégune	3,029
GARD.	
Aigues-vives	1,687
Aimargues	2,182
Saint-Ambroix	2,947
Anduze	5,554
Aramon	2,447
Bagnols	4,902
Barjac	1,975
Beaucaire	9,967
Calvisson	2,692
Gallargues	2,096
Générac	1,883
Saint-Gilles	5,561
Saint-Hippolyte	5,214
Saint-Jean du Gard	4,128
Laudun	2,260
Marguerittes	1,925
Milhaud	1,613
Montfrin	2,331
Saint-Quentin	1,994
La Salle	2,270
Sauve	3,021
Sommières	3,632
Sumène	3,017
Vallerangue	3,895
Vauvert	4,055
Villeneuve	3,564
HAUTE-GARONNE.	
Boulogne	1,587
Cazères	2,597
Cintegabelle	3,738
Montesquieu	3,717
Montrejeau	2,992
Revel	5,456
Villemur	6,063
GERS.	
L'Ile-Jourdain	4,307
Vic-Fézensac	3,679
GIRONDE.	
Langon	3,566
Pauillac	3,352
La Teste	2,840

COMMUNES.	POPULAT
HÉRAULT.	
Agde	8,
Saint-André	2,
Aniane	2,
St-Bauzille de Putois	1,
Bédarieux	5,
Bessan	2,
Caux	1,
Cazouls-lès-Béziers	2,
Cette	10,
Saint-Chinian	3,
Clermont	6,
Cournonterrel	1,
Florensac	3,
Ganges	4,
Gignac	2,
Saint-Jean de Fos	1,
Lunel	6,
Marseillan	3,
Marsillargues	3,
Mèze	4,
Montagnac	5,
Montpeyroux	1,
Pézénas	7,
Pignan	1,
Pomérols	1,
Poussan	1,
Puisserguier	1,
La Salvetat	3,
Sérignan	1,
Servian	2,
Vias	1,
Villeneuve-lès-Béziers	1,
Villevayrac	1,
ILLE-ET-VILAINE.	
Bains	3,
Bais	3,
Bazouges-la-Pérouze	4,
Cancale	4,
Combourg	4,
Dol	3,
Ercé-en-Lamée	3,
Fougeray	5,
Saint-George de Reintembault	3,
La Guerche	4,
Guichen	3,
Guipry	3,
Iffendic	4,
Janzé	4,
Louvigné du Désert	3,

COMMUNES.	POPULATION.
igné	3,696
e	4,282
ac-Morvan	3,041
l-sur-Vilaine	3,432
pont	3,791
	3,564
e-Fougères	3,084
n	3,305
tuit	8,352
ers	3,036

INDRE.

nton	3,964
nçais	4,416
ris	2,511
llon	3,339
	2,113
ux	3,058
nçay	3,095
n	2,764

INDRE-ET-LOIRE.

ieu	2,222
gueil	3,556
apelle-sur-Loire	3,653
zé-sur-Loire	3,890
e-Maure	2,259
lly	2,131

ISÈRE.

venières	3,428
repaire	2,138
g-d'Oysans	3,052
goin	3,762
-Chef	3,397
te	4,568
ieux	2,401
-Geoire	4,635
-George	2,872
u	3,026
-Jean	3,392
aurent du Pont	3,156
ure	2,785
de-Beauvoisin	2,139
ns	3,807
y	3,490
le	2,750
on	6,924
ppe	3,280

JURA.

Saint-Amour	2,595
Champagnole	2,934
Orgelet	2,367

LANDES.

Peyrehorade	2,453

LOIR-ET-CHER.

Mer	3,733
Montdoubleau	1,917
Montoire	3,072
Selles-sur-Cher	4,121

LOIRE.

Belmont	3,184
St-Bonnet-le-Château	2,169
Le Chambon	1,600
Saint-Chamond	7,475
Charlieu	3,424
Chazelles-sur-Lyon	3,079
Firminy	3,779
Saint-Genêt-Malifaux	3,274
Saint-Jean-Bonnefond	4,022
Saint-Julien-en-Jarret	3,231
Saint-Just-sur-Loire	2,500
La Fouillouse	3,471
Montaud	3,750
Outre-Furens	3,118
Panissières	3,548
Saint-Paul-en-Jarret	3,464
Pelussin	3,240
Saint-Rambert	3,015
Rive-de-Gier	9,706
Usson	3,800
Valbenoîte	4,433

HAUTE-LOIRE.

Bas	5,524
Saint-Didier-la-Sauve	3,795
Langeac	3,109
Le Monastier	3,420
Monistrol	4,145
Saint-Paulien	3,017
Retournac	3,887
Saugues	3,833
Tence	5,730

LOIRE-INFÉRIEURE.

Batz	3,643
Blain	4,899
Bouguenais	3,287
Cambon	4,930
Chapelle-Basse-mer	4,244
Clisson	2,432
Couéron	4,053
Le Croisic	2,288
S.-Étien. de Montluc	4,348
Fay	3,483
Guémené	3,798
Herbignac	3,175
Héric	3,349
Saint-Joachim	3,061
S.-Julien de Concelles	3,467
Légé	3,213
Loroux	4,991
Machecoul	3,665
Montoir	3,985
Saint-Nazaire	3,789
Nort	4,751
Saint-Philbert	3,200
Plessé	3,652
Pontchâteau	3,300
Rezé	4,968
Vallet	5,967
Varades	3,506
Vertou	5,686
Vieillevigne	5,451

LOIRET.

Beaugency	4,883
Châteauneuf	3,160
Châtillon-sur-Loing	2,126
Meung	4,630
Puiseaux	1,970

LOT.

Castelnau	4,053
Saint-Céré	3,987
Gramat	3,428
Martel	2,903

LOT-ET-GARONNE.

Aiguillon	4,080
Sainte-Bazeilles	2,798
Clarac	4,949
Sainte-Livrade	3,143
Mezin	3,146

COMMUNES.	POPULATION.
Montflanquin	5,201
Penne	6,005
Port-Sainte-Marie	3,079
Tonneins	6,494
Tournon	7,901
LOZÈRE.	
Saint-Chély-ville	1,651
Langogne	2,720
MAINE-ET-LOIRE.	
Beaufort	5,914
Chalonnes	4,969
Chemillé	3,694
Cholet	7,345
Doué	2,479
Durtal	3,465
Jallais	3,163
Longué	4,491
Le May	3,315
Mazé	3,897
Montreuil-Bellay	1,907
La Pommeraye	3,100
MANCHE.	
Barenton	3,106
Briquebec	4,255
Brix	3,088
Carentan	2,773
Granville	7,350
Hambye	3,684
S.-Hilaire du Harcouet	2,759
Saint-James	3,104
Montebourg	2,523
Percy	3,182
Périers	2,605
Sourdeval	4,280
Torigny	2,184
Tour-la-Ville	3,624
Saint-Vaast	3,502
Villedieu	3,095
MARNE.	
Aï	2,727
Courtisols	2,070
Fère-Champenoise	2,049
Fismes	2,110
Sermaize	1,790
Suippes	2,324

COMMUNES.	POPULATION.
HAUTE-MARNE.	
Saint-Dizier	6,197
Fays-Billot	2,411
Joinville	3,035
Nogent-le-Roi	2,401
Voisey	1,811
MAYENNE.	
Cossé-le-Vivien	3,728
Craon	3,610
Ernée	5,467
Evron	3,750
Lassay	2,807
Oisseau	3,734
La Pooté	3,291
Pré-en-Pail	3,344
MEURTHE.	
Abreswiller	1,977
Baccarat	2,809
Badonviller	2,297
Blénod	1,511
Cirey	2,193
Dieuze	3,892
Gerbeviller	3,044
Saint-Nicolas	3,043
Phalsbourg	3,529
Pont-à-Mousson	7,218
Saint-Quirin	1,960
Rosières-aux-Salines	2,507
Vézelise	1,742
Vic	3,186
Walscheid	1,783
MEUSE.	
Ancerville	2,239
Etain	3,034
Saint-Mihiel	5,822
Mouzay	1,857
Revigny	1,598
Sorcy	1,634
Stenay	3,140
Varennes	1,652
Vaucouleurs	2,157
MORBIHAN.	
Baud	5,120
Bubry	3,611
Carentoire	5,341

COMMUNES.	POPULA
Carnac	[illegible]
Caudan	[illegible]
Cléguerec	[illegible]
Elven	[illegible]
Gourin	[illegible]
Grandchamp	4
Guer	[illegible]
Guerne	[illegible]
Guidel	4
Hennebon	4
Josselin	[illegible]
Langonnet	[illegible]
Languidic	6
Malestroit	1
Mauron	4
Ménéac	[illegible]
Mohon	[illegible]
La Nouée	[illegible]
Noyal-Pontivy	[illegible]
Palais	[illegible]
Péaule	2
Ploëmeur	6
Ploërdut	4
Plouay	[illegible]
Plumeliau	[illegible]
Pluvigner	4
Questembert	[illegible]
Sarreau	6
MOSELLE.	
Saint-Avold	[illegible]
Bitche	[illegible]
Boulay	2
Bouzonville	2
Forbach	4
Gorze	1
Grosbliederstroff	1
Lemberg	2
Longeville-St-Avold	2
Longuyon	1
Longwy	2
Puttelange	2
Sarralbe	3
NIÈVRE.	
Decise	3
Donzy	3
Lormes	2
St-Pierre-le-Moutier	2
Pouilly	3
Varzy	2

COMMUNES.	POPULATION.
NORD.	
-Amand	8,734
hes	1,926
oeullin	3,053
n	4,255
entières	6,338
t-Aubert	2,249
nes-lès-St-Aubert	2,535
nes-le-Sec	1,607
eul	9,823
eux	1,808
assée	2,480
y	1,635
ues,	5,962
aimont	2,068
y	1,602
lues	2,841
bourg	2,378
lle-Saint-Amand	1,919
gny	2,275
el	4,234
ateau	5,946
lry	3,329
y	2,036
ines	5,316
lé	5,350
ecœur	2,001
ing	2,465
ain	1,601
ires	6,504
nes	1,692
ain	1,914
s	1,658
es-les-Raches	3,241
nes	3,868
zeaucourt	2,010
velines	4,193
pres	2,726
bourdin	2,151
ssy	2,708
n	1,986
nt-Hilaire	1,725
ndscoote	3,833
y	3,458
orgue	3,225
drecies	3,726
rs	1,821
nme	2,067
rc-en-Baraul	3,132
rchiennes	2,505
rcoing	1,508
retz	1,983
rquette	1,616
Maubeuge	6,240
Merville	5,943
Morbecque	3,979
Neuvilly	1,824
Nieppes	3,221
Onnaing	2,712
Orchies	3,425
Saint-Pithon	1,617
Quaroube	1,930
Le Quesnoy	3,191
Quesnoy-sur-Deule	4,209
Quiévry	2,516
Raimbeaucourt	1,935
Raismes	2,375
Rhieux	1,710
Roubaix	18,187
Rumilly	1,579
Sainghin-en-Wep	2,010
Saméon	1,701
Saulzoir	2,159
Séclin	2,829
Solesmes	4,995
Solre-le-Château	2,477
Somain	2,452
Steenwerck	4,747
Steenvoorde	4,022
Tourcoing	17,973
Valincourt	1,928
Verlinghem	1,738
Viesly	2,373
Vieux-Berquin	3,517
Vieux-Condé	3,976
Villers-Guislain	1,984
Villers-Outreau	2,438
Wallers	2,877
Wattrelos	6,791
Wazemmes	8,621
Willems	1,735
Wormhout	4,020
OISE.	
Bresles	1,726
Breteuil	2,284
Chantilly	2,524
Crépy	2,619
Crèvecœur	2,345
Grandvilliers	1,811
Méru	1,940
Mouy	2,372
ORNE.	
Athis	4,300
Céton	3,775
La Ferté-Macé	4,613
Flers	4,386
Longin	2,840
Séez	5,049
Tinchebray	3,413
PAS-DE-CALAIS.	
Arques	2,190
Audruick	2,287
Auxy-le-Château	2,725
Bapaume	3,195
Beaumetz	1,524
Berck	1,649
Bourlon	1,503
Bucquoy	1,569
Calais	10,437
Carvin	4,995
Courrières	2,760
Desvres	2,621
Écourt-Saint-Quentin	2,033
Eperlecques	1,837
Etaples	1,764
Frévent	2,671
Fruges	3,038
Gonnehem	1,878
Harnes	2,186
Hénin-Liétard	3,006
Hermies	2,201
Hesdin	3,425
Lillers	4,621
Marquise	2,037
Metz-en-Couture	1,592
Oisy	2,148
Outreau	3,600
Oye	1,510
Saint-Pierre	6,802
Vaulx	1,715
Vitry	2,310
Zutkerque	1,862
PUY-DE-DOME.	
Aigueperse	3,217
Saint-Anthême	3,286
Arlanc	3,567
Aubière	3,513
Augerolles	3,522
Beaumont	1,858
Billom	4,746
Bromont	3,091
Cébazat	2,583
Celles	4,442

COMMUNES.	POPULATION.
Cournon	2,664
Cunlhat	3,470
Domaise	1,637
St-Germain-Lembron	1,983
Gerzat	2,498
Job	3,253
Jumeaux	1,826
Lempdes	1,883
Lezoux	3,447
Maringues	4,181
Marsac	3,206
Martres-de-Veyre	3,026
Meisseix	1,880
Pont-du-Château	3,429
Saint-Remi	3,915
Sugères	1,691
Vertaizon	2,735
Veyre	3,262
Vic-le-Comte	3,153
Vollore-ville	3,881
Vólvic	3,032
BASSES-PYRÉNÉES.	
S-Etienne-de-Baigorry	3,463
Gan	3,027
Hasparren	5,357
Saint-Jean de Luz	2,860
Sainte-Marie	3,371
Monein	5,028
Nay	3,290
Pontacq	3,109
Salies	8,420
Urrugne	3,067
HAUTES-PYRÉNÉES.	
Bize-Nistos	3,191
Bordères	1,773
Campan	4,171
Lourdes	3,818
Luz	2,357
Maubourguet	1,725
Ossun	3,243
Saint-Pé	2,754
Vic-Bigorre	3,679
PYRÉNÉES-ORIENTALES.	
Elne	2,093
Estagel	2,003
Ille	3,102
Saint-Laurent	3,207
Millas	1,970
Saint-Paul	1,743
Prats de Mollo	3,484
Rivesaltes	3,208
Thuir	2,197
Vinça	2,004
BAS-RHIN.	
Barr	4,514
Beinheim	1,545
Benfeld	2,230
Bischeim	2,347
Bischoffsheim	1,678
Bischwiller	5,927
Bouxwiller	3,756
Brumath	4,062
Châtenois	3,867
Dambach	3,507
Dettwiller	2,294
Dorlisheim	1,811
Erstein	3,613
Geispolsheim	2,216
Grendelbruch	1,544
Haguenau	9,697
Hatten	2,028
Herbitzheim	1,810
Herrlisheim	2,122
Hilsenheim	1,634
Hochfelden	2,253
Hoerdt	1,502
Ingwiller	2,071
Lauterbourg	2,649
Lembach	1,976
Marckholsheim	2,344
Marlenheim	1,962
Marmoutier	2,735
Meistratzheim	1,601
Molsheim	3,225
Muttersholtz	1,944
Mutzig	3,551
Niederbronn	2,467
Niederlauterbach	1,701
Oberbronn	1,635
Obernai	4,795
Oberseebach	1,814
Reichshoffen	2,661
Rosheim	3,772
Saar-Union	3,531
Salmbach	1,614
Scherwiller	2,631
Schiltighem	2,627
Schleithal	2,263
Seltz	2,263
Souffelnheim	2,982
Soultz-sous-Forêts	1
Sourbourg	2
La Wantzeneau	2
Wasselonne	4
Westhoffen	2
Weyersheim	2
HAUT-RHIN.	
Saint-Amarin	1
Ammerschwihr	2
Bergheim	3
Biesheim	1
Blotzheim	2
Cernay	3
Ste-Croix-aux-Mines	3
Ste-Croix-en-Plaine	1
Dornach	1
Éguisheim	2
Ensisheim	2
Giromagny	2
Gueberschwihr	1
Guebwiller	3
Habsheim	1
Hegenheim	1,
Saint-Hippolyte	2
Ingersheim	1,
Kaysersberg	3,
Liepvre	1,
Ste-Marie-aux-Mines	9,
Massevaux	3,
Mulhausen	13,
Munster	4,
Neuf-Brisach	2,
Oberhergheim	1,
Orbey	4,
Pfaffenheim	1,
Reguisheim	1,
Ribeauvillé	6,
Riquewihr	1,
Rixheim	2,
Rouffach	3,
Soultz	4,
Soultzmatt	3,
Thann	3,
Turckeim	2,
Uffholtz	1,
Wattwiller	1,
Willer	2,
Wintzenheim	3,
RHONE.	
Cours	3,3

COMMUNES.	POPULATION.
:roix-Rousse.....	9,213
yr au Mont d'Or.	1,863
›rs.....	4,884
Guillotière.....	18,294
ery.....	1,525
ıre.....	6,833
:e.....	4,237

HAUTE-SAONE.

mpagney.....	3,129
nplitte et le Prélot.	3,835
gerolles.....	5,790
.....	2,848
court.....	2,907
ey.....	2,705
t-Loup.....	2,663
nes.....	1,582
-sur-Saône.....	2,067
ance.....	4,922

SAONE-ET-LOIRE.

y.....	1,954
gny.....	2,989
uffailles.....	3,292
ıy.....	4,152
ızot.....	3,117
eaux.....	1,753
ery.....	1,732
ıigny.....	1,659
›in.....	2,900
taines.....	1,503
gy.....	1,781
y.....	2,882
ége-sur-Dheunes.	1,597
cigny.....	2,620
artin-en-Bresse..	1,568
›ux.....	2,143
y-le-Monial.....	3,400
re.....	1,838
y.....	1,600
iecey-le-Grand...	2,406
rnus.....	5,311
t-Vallier.....	1,767
ennes-le-Grand...	1,519
lun.....	1,796

SARTHE.

›n.....	4,078
mont-sur-Sarthe.	2,381
nétable.....	5,803
eau du Loir.....	3,056

COMMUNES.	POPULATION.
Écommoy.....	3,499
La Ferté-Bernard...	2,535
Fresnay.....	2,840
Mayet.....	3,519
Nogent-le-Bernard...	3,020
Parigné-l'Évêque	3,189
Sablé.....	3,999
Sillé-le-Guillaume...	2,696
Vibraye.....	3,037

SEINE.

Arcueil.....	1,816
Aubervilliers.....	2,230
Auteuil.....	2,764
Batignolles.....	6,850
Belleville.....	8,179
Bercy.....	3,939
Boulogne.....	5,391
La Chapelle.....	2,472
Charenton-le-Pont...	1,991
Choisy-le-Roi.....	3,075
Clichy-la-Garenne...	3,109
Colombes.....	1,649
Courbevoye.....	1,934
Gentilly.....	8,616
Grenelle.....	1,647
Montmartre.....	4,630
Montreuil-sous-Bois.	3,338
Mont-Rouge.....	3,847
Nanterre.....	2,511
Neuilly.....	5,602
Pantin.....	1,881
Passy.....	4,545
Puteaux.....	2,026
Vanvres.....	2,416
Vaugirard.....	6,695
La Villette.....	4,999
Vincennes.....	2,884
Vitry.....	2,197

SEINE-INFÉRIEURE.

Bacqueville.....	2,685
Bolbec.....	9,630
Caudebec.....	2,832
Caudebec-lès-Elbeuf..	3,930
Darnetal.....	5,572
Deville-lès-Rouen....	3,185
Doudeville.....	3,172
Elbeuf.....	10,258
Eu.....	3,543
Fécamp.....	9,123
Gournay-en-Bray....	3,030

COMMUNES.	POPULATION.
Ingouville.....	5,666
Maromme.....	2,411
Montivilliers.....	3,828
St-Nicolas-d'Aliermont	1,805
Oissel.....	3,313
Saint-Saens.....	2,330
Sotteville-sur-mer...	1,551
Sotteville-lès-Rouen..	3,912
Tréport.....	2,267
Saint-Valery.....	5,328
Veules.....	1,530

SEINE-ET-MARNE.

Bray.....	1,992
Brie-Comte-Robert...	2,762
Dammartin.....	1,712
La Ferté-Gaucher...	1,930
La Ferté-sous-Jouarre.	3,927
Lagny.....	1,869
Montereau-faut-Yonne	4,153
Moret.....	1,673
Nemours.....	3,839
Quincy.....	2,092
Tournan.....	1,827

SEINE-ET-OISE.

Beaumont-sur-Oise...	1,892
Chevreuse.....	1,507
Saint-Cloud.....	1,935
Conflans-Ste-Honorine.	1,634
Dourdan.....	2,555
Enghien.....	1,789
Gonesse.....	2,147
Longjumeau.....	2,308
Meudon.....	3,026
Milly.....	1,941
Montlhéry.....	1,566
Presles.....	1,541
Rueil.....	3,417
Sannois.....	1,622
Sarcelles.....	1,615
Sartrouville.....	1,874
Sèvres.....	3,973

DEUX-SÈVRES.

Airvault.....	1,925
Saint-Maixent.....	4,329
La Mothe-Ste-Héraye.	2,673

COMMUNES.	POPULATION.
SOMME.	
Airaines	1,930
Albert	2,668
Beauquesne	2,705
Beauval	2,302
Boves	1,568
Candas	1,628
Cayeux	2,549
Combles	1,641
Épéhy	1,834
Flesselles	1,718
Flixecourt	1,640
Hallencourt	1,624
Harbonnières	2,117
Longpré	1,605
Marcelcave	1,512
Moislains	1,728
Moreuil	1,941
Naours	1,896
Nesle	1,643
Rosières	2,349
Roye	3,636
Saint-Sauflieu	1,502
Talmas	1,928
Toutencourt	1,574
Varloy-Baillon	2,074
Vignacourt	3,790
Villers-Bretonneux	2,163
TARN.	
Cordes	2,602
Graulhet	5,097
Lacaune	3,681
Lisle	5,065
Mazamet	7,998
Puylaurens	6,160
Rabastens	6,966
Réalmont	2,660
Sorèze	2,817
TARN-ET-GARONNE.	
Auvillars	2,302
Beaumont	4,130
Caussade	4,479
Caylus	5,319
Finhan	1,730
La Française	3,686
Grisolles	2,091
Lamagistère	1,935
Lauzerte	3,685
Montaigu	4,172
Réalville	3,030
Valence	2,875
Verdun	4,234
VAR.	
Aups	3,083
Bargemont	1,891
Barjols	3,512
Le Bausset	3,326
Besse	1,750
Cagnes	2,349
Callas	2,268
Carcès	2,217
Collobrières	1,680
Cotignac	3,602
Cuers	5,106
Fayence	2,554
Flayosc	2,606
Gonfaron	1,596
Lorgues	5,444
Le Luc	3,580
Saint-Maximin	3,637
Le Muy	2,045
Saint-Nazaire	2,695
Ollioules	3,132
Pignans	2,380
Pourrières	1,893
Rians	2,973
Salernes	2,510
La Seyne	6,732
Signes	2,182
Solliès-pont	3,493
Tourves	2,728
Le Val	1,752
La Valette	2,450
Vallauris	2,060
Vence	3,612
Saint-Zacharie	1,729
VAUCLUSE.	
Bollène	4,672
Cadenet	2,595
Caderousse	3,169
Caromb	2,552
Caumont	1,830
Cavaillon	6,911
Courthéson	3,053
L'Isle	6,052
La Palud	2,315
La Tour d'Aigues	2,470
Malaucène	3,0
Maran	3,8
Monteux	4,7
Mormoiron	2,0
Pernes	4,5
Pertuis	4,[illegible]
Sorgues	2,[illegible]
Valréas	4,3
VENDÉE.	
Aizenay	3,3
Challans	3,2
Saint-Jean de Mont	3,8
Noirmoutiers	7,0
Poiré-sous-Bourbon	3,7
VIENNE.	
.....	
HAUTE-VIENNE.	
Château-Ponsat	3,[illegible]
Le Dorat	2,[illegible]
Eymoutiers	3,[illegible]
Saint-Léonard	5,[illegible]
Magnac-Laval	3,[illegible]
Oradour-sur-Vayres	3,[illegible]
VOSGES.	
Charmes	2,[illegible]
Gérardmer	5,[illegible]
La Marche	1,[illegible]
Liffol-le-Grand	1,[illegible]
Rambervillers	4,[illegible]
Raon-l'Etape	3,[illegible]
Senones	2,[illegible]
Val d'Ajol	5,[illegible]
YONNE.	
Briénon	2,[illegible]
Saint-Bris	1,[illegible]
Chablis	2,[illegible]
Saint-Fargeau	2,[illegible]
Saint-Florentin	2,[illegible]
Vermanton	2,[illegible]
Villeneuve-l'Archev	1,[illegible]
Villeneuve-la-Guard	1,[illegible]
Villeneuve-le-Roi	4,[illegible]

LEAU *des Cours royales et des Académies, indiquant le rapport des condamnés pour rimes, et des écoliers mâles avec la population. (D'après la carte de MM. Balbi et uerry, dressée sur une moyenne des années* 1825 *à* 1829.)

SIÉGES cours royales et des cadémies.	DÉPARTEMENS COMPRIS DANS LEUR RESSORT.	POPULATION.	CONDAMNÉS POUR CRIMES CONTRE les personnes. 1 sur	les propriétés. 1 sur	les personnes et les propriétés. 1 sur	Écoliers. 1 sur
EN.....	Lot-et-Garonne. Lot. Gers.....	925,000	29,839	17,130	10,882	55
IENS.....	Somme. Oise. Aisne.....	1,401,000	72,466	10,061	9,596	12
GERS.....	Mayenne. Sarthe. Maine-et-Loire..	1,259,000	51,740	11,694	9,536	58
.....	Basses-Alpes. Bouches-du-Rhône. Var.....	790,000	23,700	10,727	7,383	50
TIA (1)....	Corse.....	185,000	2,968	9,093	2,237	
ANÇON....	Haute-Saône. Doubs. Jura.....	892,000	39,940	11,066	8,663	12
DEAUX....	Charente. Dordogne. Gironde....	1,356,000	43,277	15,048	11,115	55
RGES.....	Indre. Cher. Nièvre.....	758,000	18,488	14,125	11,147	67
N.....	Calvados. Manche. Orne.....	1,547,000	48,858	9,675	8,085	29
MAR.....	Bas-Rhin. Haut-Rhin.....	944,000	21,456	7,613	5,608	14
ON.....	Hte-Marne. Cte-d'Or. Saône-et-Loire.	1,132,000	45,892	12,767	9,988	13
AI.....	Nord. Pas-de-Calais.....	1,606,000	46,327	7,296	6,298	15
ENOBLE....	Isère. Drôme. Hautes-Alpes.....	937,000	26,271	11,244	7,874	20
OGES.....	Haute-Vienne. Creuse. Corrèze...	814,000	59,771	20,183	15,654	89
ON.....	Loire. Rhône. Ain.....	1,114,000	41,259	11,367	8,912	28
TZ.....	Ardennes. Moselle.....	691,000	34,435	9,092	7,148	13
NTPELLIER.	Aude. Aveyron. Hérault. Pyrénées-Orientales.....	1,107,000	21,565	15,514	9,024	34
NCY.....	Meurthe. Meuse. Vosges.....	1,089,000	36,300	10,404	8,094	12
SMES.....	Ardèche. Gard. Lozère. Vaucluse.	1,048,000	18,027	13,941	7,841	30
LÉANS.....	Indre-et-Loire. Loiret. Loir-et-Cher.	825,000	33,000	8,594	6,818	36
RIS.....	Aube. Eure-et-Loir. Marne. Seine. Seine-et-Marne. Seine-et-Oise. Yonne.....	2,967,000	57,057	4,075	3,563	15
U.....	Basses-Pyrénées. Hautes-Pyrénées. Landes.....	900,000	37,000	12,736	9,507	19
TIERS.....	Charente-Inférieure. Deux-Sèvres. Vendée. Vienne.....	1,303,000	44,931	8,966	7,460	42
NNES.....	Côtes-du-Nord. Finistère. Ille-et-Vilaine. Loire-Infér. Morbihan...	2,523,000	37,661	10,906	8,457	97
OM.....	Allier. Cantal. Haute-Loire. Puy-de-Dôme.....	1,400,000	37,500	38,214	12,844	16
UEN.....	Eure. Seine-Inférieure.....	1,110,000	26,016	5,268	4,382	22
ULOUSE....	Ariége. Haute-Garonne. Tarn. Tarn-et-Garonne.....	1,224,000	25,151	11,883	8,070	46
	Moyenne du royaume.....	31,847,000	32,411	9,322	285	23

1) Comme cours royales, *Aix* et *Bastia* forment deux arrondissemens, mais sont réunis comme *académies*.

TABLEAU DES COLONIES FRANÇAISES.

AMÉRIQUE.	La Martinique		98,000	228,000
	La Guadeloupe	92,500	111,000	
	Marie-Galande	12,000		
	Les Saintes	1,200		
	La Desirade	1,300		
	Saint-Martin (partie E. de)	4,000		
	Guyane		18,400	
	Saint-Pierre et Miquelon		600	
AFRIQUE.	Territoire d'*Alger*		1,500,000	1,609,000
	Bona et *La Calle*. Comptoirs pour la pêche du corail		»	
	SÉNÉGAL.			
	Arrondissement de Saint-Louis.			
	Ile *Saint-Louis*; îles voisines de *Babaghé*, de *Safal* et de *Ghibar*; divers établissemens sur le fleuve, les escales ou lieux de marché où se traite la gomme; partie des côtes depuis le cap Blanc jusqu'à la baie d'Iof		20,000	
	Arrondissement de Gorée.			
	Ile de *Gorée*; la côte depuis la baie d'Iof jusqu'au comptoir d'Albreda dans la Gambie			
	Ile *Bourbon*		88,400	
	Ile *Sainte-Marie*, près de la côte orientale de Madagascar		600	
ASIE.	HINDOUSTAN.			
	Côte de Coromandel.			
	Pondichéry, et les districts de Villenour et de Bahour			
	Karikal et les quatre maganons ou districts voisins			
	Côte des Serkars septentrionaux.			
	Yanaon et les aldées qui en dépendent; la loge ou factorerie de Mazulipatam			
	Bengale.			
	Chandernagor et son territoire; la résidence de Goretti et plusieurs loges ou factoreries.			179,000
	Côte de Malabar.			
	Mahé et son territoire; loge de Calicut			
	Golfe de Cambaye.			
	Surate : Loges ou factoreries			
	ARABIE.			
	Loges ou factoreries à Mascate et Moka			
	Total de la population			2,016,000

FORCES DE TERRE ET DE MER.

ARMÉE DE TERRE.

ÉTATS-MAJORS.	En activité, ligne, divisions militaires.	Cadre de réserve.	En disponibilité.	Artillerie.	Génie.	Dans les places.	Employés à diverses fonctions.	Occupation de Morée.	Occupation d'Afrique.	TOTAL.
Maréchaux de France...	14	»	»	»	»	»	»	»	»	14
Lieutenans-généraux....	74	62	58	»	»	»	7	»	1	202
Maréchaux de camp....	145	89	93	»	»	»	1	1	4	333
Colonels.....	30	»	8	35	25	»	1	1	1	101
Lieutenans-colonels.....	24	»	12	34	23	»	»	1	2	96
Chefs de bataillon.....	106	»	18	»	70	»	1	3	7	205
Chefs d'escadron d'artill.	»	»	»	67	»	»	»	1	4	72
Capitaines.....	352	»	»	153	172	»	3	11	11	702
Lieutenans.....	»	»	»	»	53	»	»	4	12	69
Sous-lieutenans.....	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4
Élèves du corps royal d'état-major.....	30	»	»	»	»	»	»	»	»	30
Élèves sous-lieutenans. (École de Metz.)....	»	»	»	70	60	»	»	»	»	130
Examinateur des élèves.	»	»	»	1	1	»	»	»	»	2
Professeurs et répétiteurs.	»	»	»	28	9	»	»	»	»	37
Maîtres et chefs artificiers	»	»	»	22	»	»	»	»	1	23
Chefs, sous-chefs et ouvr.	»	»	»	119	4	»	»	»	»	123
Contrôleurs pour la fabrication et l'entretien des armes.....	»	»	»	56	»	»	»	»	»	56
Réviseurs d'armes.....	»	»	»	35	»	»	»	»	»	35
Contrôleurs pour les fonderies et forges.....	»	»	»	18	»	»	»	»	»	18
Lieutenans-colonels d'artillerie et du génie...	»	»	»	»	»	»	»	»	2	2
Capitaines d'artillerie...	»	»	»	»	»	»	»	3	2	5
Chirurgien-major pour les batteries détachées.	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Id. attaché à l'éc. de Metz.	»	»	»	»	1	»	»	»	»	1
Chef de bataillon, chef d'état-major du génie.	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Capitaines du génie.....	»	»	»	»	»	»	»	1	1	2
Lieutenant du génie...	»	»	»	»	»	»	»	»	1	1
Gouverneurs et commandans de places.....	»	»	»	»	»	102	»	»	»	102
Majors.....	»	»	»	»	»	8	»	»	»	8
Adjudans de places.....	»	»	»	»	»	210	»	»	»	210
Aumôniers.....	»	»	»	»	»	6	»	»	»	6
Secrétaires et portiers-consignes.....	»	»	»	»	»	394	»	»	»	394
Gardes d'art. et du génie.	»	»	»	300	485	»	»	3	12	800
Intendans militaires....	19	»	4	»	»	»	1	»	1	25
Sous-intendans militaires	165	»	32	»	»	»	4	3	7	211
Totaux...	959	151	225	938	903	729	18	32	75	4021

TROUPES DE TOUTES ARMES.		Officiers de tous grades.	Sous-offic., brigadiers, caporaux et soldats.	Enfans de troupes.	TOTAL.
Gendarmerie.	mobile	33	720	»	753
	départementale. à pied	580	2,802	»	14,874
	départementale. à cheval		11,492		
	voltigeurs corses	16	405	»	421
	Total du service intér.	629	15,419	»	16,048
	en Afrique. à pied	7	54	»	101
	en Afrique. à cheval		40		
	en Morée, à pied	2	19	»	21
	Total de la gendarm.	638	15,532	»	16,170
Infanterie	Infant. de lig. (65 rég.)	7,491	207,740	2,080	217,311
	Infant. légère (20 rég.)	1,764	48,240	480	50,484
	Légion étrang. (4 bat.)	115	3,758	32	3,905
	8 comp. de discipline	40	1,608	16	1,664
	1 bataillon d'ouvriers	37	1,637	12	1,686
	En Afrique 2 bat. zoav.	58	1,158	»	1,216
	Total de l'infanterie	9,505	264,141	2,620	276,266
Cavalerie	Carabiniers (2 régim.)	102	1,982	20	2,104
	Cuirassiers (10 rég.)	516	9,910	100	10,526
	Dragons (12 régim.)	619	11,892	120	12,631
	Lanciers (6 régim.)	306	5,946	60	6,312
	Chasseurs (14 régim.)	721	13,874	140	14,735
	Hussards (6 régim.)	308	5,946	60	6,314
	Ecole de cavalerie	128	577	6	711
	Dépôts de remonte	63	650	»	713
	En Afrique, chasseurs algériens	42	558	»	600
	Total de la cavalerie	2,805	51,335	506	54,646
Artillerie	Artilleurs (11 régim)	935	25,375	276	26,586
	Portonniers (1 bat.)	63	1,549	12	1,624
	Ouvriers (12 compag.)	48	1,200	12	1,260
	Train des parcs (6 escadrons)	144	4,470	36	4,650
	Total de l'artillerie	1,190	32,594	336	34,120
Génie	Régimens de génie (3)	234	7,290	96	7,620
	Ouvriers (1 compag.)	4	150	2	156
	Train (3 compagnies)	9	366	»	375
	Total du génie	247	7,806	98	8,151

TROUPES DE TOUTES ARMES.		Officiers de tous grades.	Sous-offic., brigadiers, caporaux et soldats.	Enfans de troupes.	TOTAL.
Equipages militaires.	Parcs de constructions.	115	31	34	4,179
	Train.....		3,999		
	Ouvriers (3 compag.).	12	334	4	350
	Total des équipages.	127	4,364	38	4,529
Vétérans....	Sous-offic. (12 comp.).	48	1,800	18	1,866
	Fusiliers (100 comp.).	400	9,600	150	10,150
	Canonn. (13 comp.)..	52	1,664	26	1,742
	Génie (1 compagnie)..	4	150	2	156
	Total des vétérans..	504	13,214	196	13,914
Récapitulat..	Etats-majors.....	4,020	»	»	4,020
	Officiers.....	15,016	388,986	3,794	407,796
	Totaux.....	19,036	388,986	3,794	411,816
A ajouter comme n'étant pas compris au budget de la guerre.	Aux colonies 2 rég. de ligne..	176	4,824	»	5,000
	Aux colonies 1 *id.* inf. légère.	88	2,412	»	2,500
	Garde municipale de Paris à pied.....	57	1,007	»	1,443
	Idem à cheval.....		379	»	
	Total général...	321	8,622	»	8,943

	CHEVAUX d'officiers.	CHEVAUX de troupe et de trait.	CHEVAUX TOTAL.
Gendarmerie.....	749	11,532	12,281
Cavalerie.....	3,891	40,355	44,246
Artillerie.....	977	28,712	29,689
Génie.....	12	757	769
Equipages.....	121	5,005	5,126
Total général.....	5,750	86,361	92,111

ARMÉE DE MER.

PERSONNEL.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.	Amiraux.	Vice-amiraux.	Contre-amiraux.	Officiers supér.	Lieuten. de vaiss.	Lieuten. de frég.	Élèves.	TOTAL.
Service à terre en 1832.....	1	5	7	80	135	101	»	329
Service à la mer *idem*.....	»	1	3	87	201	311	243	846
Disponible pour les serv. extraord..	2	8	8	88	119	47	117	389
Effectif présumé pour 1832....	3	14	18	255	455	459	360	1564

ÉQUIPAGE DE LIGNE.	Effectif absolu.	Hommes embarq.	Reste.	A déduire les hommes supposés devoir manquer.	Effectif moyen.
Etat-major des cinq divisions de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.....	49	»	49	»	
Officiers d'infanterie de marine attachés aux divisions.....	68	»	68	»	
Petits états-majors des divisions (partie sédentaire).....	43	»	43	»	241
Petits états-majors des divisions (partie mobile).....	288	247	41	»	
Officiers-mariniers à la suite des petits états-majors.	40	»	40	»	
12 compagnies provisoires.....	1,884	»	1884	1000	884
5 *idem* de mousses.....	390	»	390	»	390
Etats-majors de 12 équipages de ligne temporaires.....	24	»	24	»	24
153 compagnies permanentes.....	16,218	9354	6864	2156	4708
5 *idem* de marins inscrits..	405	»	405	»	405
3 *idem* d'ouvriers marins..	97	94	3	»	3
	19,506	9695	9811	3156	6655
A déduire, officiers de vaisseaux et divers agens portés aux corps spéciaux.....					211
Effectif moyen...					6444

TROUPES DE LA MARINE.	Effectif absolu.	Semestriers.	Effectif moyen.
Inspection du matériel de l'artillerie, composé d'un maréchal de camp, de deux chefs de bataillon, d'un capitaine en 1er, etc.	8	»	8
1 régiment d'artillerie	2612	22	2590
Professeurs et gardes d'artillerie attachés aux écoles régimentaires	6	»	6
5 compagnies d'ouvriers d'artillerie	815	6	809
Directions d'artillerie (en France)	28	»	28
Idem (aux colonies)	17	»	17
1 compagnie de discipline	143	»	143
Total...	3629	28	3601
Génie maritime.			
Officiers de tous grades	.....	.....	78
Services divers.			
Directeurs, ingénieurs et autres employés des directions forestières	.....	.....	60
Officiers de santé	.....	.....	385
Examinateurs et professeurs des écoles préparatoires et d'hydrographie	.....	.....	326
30 escouades de gabiers de port	.....	.....	735
Agens de surveillance, tels qu'adjudans, sergens, etc.	.....	.....	949
Officiers et agens des usines de l'artillerie	.....	.....	58
Total...	.....	.....	2591

SERVICE DES COLONIES.				Officiers.	Sous-officiers et sold.	TOTAL.
Administrations (en France)				10	»	10
Etat-major-général et des places (aux colonies)				9	»	9
Etat-major particulier de l'artillerie (*idem*)				7	9	16
Etat-major particulier du génie (*idem*)				6	12	18
Artillerie de marine (*idem*)				20	500	520
Compagnies d'ouvriers (*idem*)				5	145	150
Total...				57	666	723
Infanterie...	en France...	24	801	825		
	aux colonies.	200	4639	4839		
		224	5440	5664	224	5440	5664 (1)

(1) L'effectif de l'infanterie pour le service des colonies est ici pour mémoire, parce que nous l'avons compris dans l'armée de terre.

MATÉRIEL.		Existant au 1er janv. 1832.	A construire en 1832.
Vaisseaux de	1er rang	8	4
	2e *id*	»	10
	3e *id*	10	7
	4e *id*	16	»
Frégates de	1er *id*	11	11
	2e *id*	9	13
	3e *id*	19	4
Corvettes de guerre de	32 bouches à feu	4	4
	28 *id*	4	»
	24 *id*	5	2
	20 *id*	1	»
Corvettes-avisos de	18 *id*	9	1
Bricks de	16 à 20 *id*	29	4
Bricks-avisos de	14 *id*	16	7
Bricks et goëlettes de	10 à 12 *id*	3	»
Bombarde de 10 bouches à feu dont	2 mortiers	8	»
Canonnières-bricks de 8 bouches à feu		6	»
Goëlettes, cutters, lougres, etc., de 6 à 8		18	»
Bâtimens de flottille et autres de 4 et au-dessous		41	»
Batimens à vapeur	de la force de 120 à 160 chevaux	6	6
	——— de 80 *id*	3	3
	——— de 40 à 50 *id*	3	1
Corvettes de charge de 800 tonneaux		16	4
Gabares de 200 à 550 tonneaux		28	5
Transports et yachts		6	»
	Total	279	86

TABLEAU *de la quantité moyenne des principales marchandises importées et exportées annuellement.*

	Importations.	Exportations.
Soie brute en cocons, grège ou cardée. kilog.	1,160,000	300,000
Cire brute et ouvrée	480,000	240,000
Graisses et suifs	940,000	350,000
Os et cornes de bétail	1,900,000	60,000
Peaux brutes	6,530,000	1,800,000
Laines brutes et lavées	7,400,000	1,400,000
Huile d'olive pour les fabriques	20,000,000	500,000
Huile de graines	140,000	1,940,000
Bois d'acajou et autres pour l'ébénisterie	1,500,000	60,000
Fleurs de houblon	500,000	10,000
Soufre	8,300,000	500,000
Fromages	4,280,000	560,000
Tabacs en feuille	3,830,000	1,780,000
——— fabriqués	»	180,000
Chanvre brut et peigné	6,000,000	60,000
Lin brut et peigné	1,800,000	1,750,000

		Importations.	Exportations.
Coton de toute sorte	kilogr.	35,000,000	3,000,000
MÉTAUX. Plomb		10,000,000	51,000
Cuivre		5,800,000	18,000
Étain		1,000,000	6,000
Fer et acier		15,000,000	850,000
Or brut et monnayé		25,000	30,000
Argent en lingots et monnayé		670,000	90,000
Platine brut		100	»
Sel gemme et de salines		4,500,000	64,000,000
Sucre		59,000,000	8,500,000
Café		17,200,000	8,500,000
Vins	litres.	2,400,000	109,500,000
Eaux-de-vie et liqueurs		1,400,000	57,950,000
Tissus de lin et de chanvre		5,180,000	1,800,000
Dentelles et blondes	(valeur en francs).	1,580,000	1,750,000
Tissus de laine	kilogr.	50,000	1,000,000
——— de soie et gazes		40,000	570,000
——— de coton		130,000	2,050,000
Chapeaux en feutre	(nombre).	600	220,000
Quincaillerie	kilogr.	1,050,000	2,000,000
Bijouterie	grammes.	6,000	600,000
Articles de modes	(valeur en francs).	9,000	3,200,000
Meubles		180,000	1,380,000

TABLEAU *de la valeur des importations et exportations classées par pays, en* 1829.

IMPORTATIONS.	PRODUITS naturels ou nécessaires à l'industrie.	PRODUITS fabriqués.	NUMÉRAIRE.	TOTAL.
Europe	334,704,000	64,754,000	156,363,000	555,821,000
Asie	24,051,000	1,625,000	141,000	25,817,000
Afrique	9,849,000	47,000	3,209,000	13,105,000
Amérique	100,972,000	1,012,000	46,937,000	148,921,000
Colonies françaises	62,511,000	335,000	1,344,000	64,190,000
Pêches françaises	7,583,000	»	»	7,583,000
Épaves	140,000	91,000	105,000	336,000
TOTAL	539,810,000	67,864,000	208,099,000	815,773,000
EXPORTATIONS.				
Europe	206,667,000	205,507,000	27,030,000	439,204,000
Asie	7,542,000	6,332,000	381,000	14,255,000
Afrique	2,114,000	4,338,000	233,000	6,685,000
Amérique	31,005,000	92,449,000	620,000	124,074,000
Colonies françaises	19,716,000	34,018,000	307,000	54,041,000
Pêches françaises	225,000	6,000	»	231,000
TOTAL	267,269,000	342,650,000	28,571,000	638,490,000

TABLEAU *du clergé de France en* 1831.

Cardinaux	4
Archevêques	10
Evêques	66
Vicaires-généraux	221
Chanoines titulaires	675
——— honoraires	513
Chapitre de Saint-Denis. Chanoines de 1er ordre, anciens évêques ou prélats *in partibus*	6
Chapitre de Saint-Denis. Chanoines de 2e ordre	19
Curés	3,222
Desservans	23,658
Vicaires	6,345
Chapelains	453
Aumôniers	883
Prêtres habitués des paroisses pour la prédication ou la confession	1,564
Prêtres directeurs et professeurs des séminaires	1,028
Elèves ecclésiastiques dans les séminaires	11,479(1)
Elèves dans les écoles secondaires ecclésiastiques	14,025(2)
Ecclésiastiques employés dans l'université, non compris ceux des écoles primaires	673
Religieuses renfermées dans 3,024 établissemens	18,000(3)
Total	82,844
Suivant les évêques, le nombre des prêtres nécessaires pour le service des diocèses devrait être augmenté de	14,482
Ce qui porterait le total à	97,326

TABLEAU *de la population de la France d'après les cultes.*

Catholiques	30,680,000
Protestans de la confession d'Augsbourg.	450,000
Idem de la religion réformée	800,000
Israélites	65,000
Anabaptistes	2,000
Autres sectes	3,000
Total	32,000,000

(1) En 1830, on en comptait 12,708. — (2) En 1830, 19,770. — (3) En 1830, 24,257.

TABLEAU *des canaux de France construits ou en construction.*

DÉSIGNATION DES CANAUX.	BASSINS.	DÉPARTEMENS.	LONGUEUR.
			mètres.
Canal de l'Aa (l'Aa canalisée)	Escaut	Pas-de-Calais	29,315
—— des Ardennes	Meuse et Seine.	Ardennes	40,000
—— d'Ardres	Aa	Pas-de-Calais	4,700
—— d'Arles au Port-de-Bouc.	Rhône	B.-du-Rhône	45,883
—— de La Bassée	Escaut	N. et Pas-de-Cal.	40,800
—— de Beaucaire	Rhône	Gard	50,354
—— de Bergues à Dunkerque	Aa	Nord	8,701
—— de Bergues à Furnes	*Idem*	Nord	13,860
—— de Berry	Loire	Allier, Cher, Loire-et-Cher, Indre-et-Loire.	317,300
—— de Béthune (la Lawe canalisée)	Escaut	Pas-de-Calais	1,330
—— de Biesme (canalisation de cette rivière)	Seine	Meuse	24,063
—— du Blavet	Blavet	Morbihan	59,818
—— de Bourbourg	Aa	Nord	21,032
—— du Bourgidou	Rhône	Gard	11,232
—— de Bourgogne	Rhône et Seine.	Yonne, C.-d'Or.	241,469
—— de la Bourre	Escaut	Nord	7,794
—— de Briare	Loire	Loiret	75,137
—— de Brouage	Charente	Charente-Inf.	15,870
—— de la Bruche	Rhin	Bas-Rhin	21,120
—— de Calais à Saint-Omer.	Aa	Pas-de-Calais	29,542
—— de Carcassonne	Rhône	Aude	7,064
—— du Centre et du Charollais	Loire et Rhône.	Saône-et-Loire	116,812
—— de Cette	Rhône	Hérault	1,530
—— de Charras	Charente	Charente-Inf.	19,874
—— de la Colme	Aa	Nord	24,785
—— de Cornillon	Seine	Seine-et-Marne.	370
—— de Courlavant (canalisation de la Villenoxe).	*Idem*	Seine	10,000
—— de Crozat (partie de celui de St.-Quentin	Escaut et Seine.	Nord, Aisne	41,551
—— de la Haute et Basse-Deule	Escaut	N. et Pas-de-Cal.	65,669
—— de la Dive	Loire	Vienne	12,492
—— de Dunkerque à Furnes.	Aa	Nord	14,090
—— des Etangs	Rhône	Hérault	28,300
—— du Grau-du-Lez ou de Palavas	*Idem*	*Idem*	1,500
—— du Grau-du-Roi ou d'Aigues-Mortes	*Idem*	Gard	6,000
—— de Grave, ou de Lez canalisé	*Idem*	*Idem*	10,000
—— de Guines	Aa	Pas-de-Calais	6,120
—— d'Hazebrouck	Escaut	Nord	5,845
—— des Herbeys	Isère	Hautes-Alpes	13,000
—— d'Ille-et-Rance	Rance et Vilaine.	Ille et V.C.-du-N.	80,796
—— de La Fère	Seine	Aisne	3,800
—— de Layon	Loire	Maine-et-Loire.	40,000
—— latéral à la Loire	Loire	Allier, Nièvre, Cher, Loire	97,192

DÉSIGNATION DES CANAUX.	BASSINS.	DÉPARTEMENS.	LONGUEUR. Mètres.
Canal du Lez ou de Grave...	Rhône.....	Hérault.....	10,000
—— de Loing.....	Seine.....	Loiret, S.-et-M.	52,934
—— de Luçon.....	Sèvre niortaise..	Vendée.....	14,184
—— de Lunel.....	Rhône.....	Hérault.....	10,000
—— latéral à l'étang de Mauguio.....	Rhône.....	*Idem*.....	10,960
—— du Midi, du Languedoc ou des deux mers.....	Gironde, Rhône.	Aude, Hér. H.-G.	244,092
—— de Mons à Condé, ou canal latéral à la Haisne.	Escaut.....	Nord.....	24,288
—— de Moyenvic.....	Rhin.....	Meurthe.....	16,800
—— de Nantes à Brest.....	Loire, Vilaine, Blavet, Aune..	Morbihan, C.-du-Nord, Finist...	369,537
—— de Narbonne..,.....	Rhône.....	Aude.....	5,177
—— du Neuf-Fossé ou de Saint-Omer.....	Escaut et Aa....	Pas-de-Calais ..	16,294
—— latéral à l'Oise.....	Seine.....	Seine-et-Oise...	30,000
—— de Niort à La Rochelle.	Sèvre niortaise..	D.-Sèv., Ch.-Inf.	78,000
—— du Nivernais.....	Loire et Seine...	Nièvre et Yonne.	174,565
—— de la Nieppe.....	Escaut.....	Nord.....	9,742
—— d'Orléans.....	Loire.....	Loiret.....	73,304
—— de l'Ourcq.....	Seine.....	Seine.....	96,000
—— de la Peyrade.....	Rhône.....	Hérault.....	3,000
—— de la Planche-Coulon..	Seine.....	Marne.....	1,190
—— de Pont-de-Vaux.....	Saône.....	Ain.....	4,000
—— de Préavin.....	Escaut.....	Nord.....	1,948
—— de la Radelle.....	Rhône.....	Gard, Hérault..	11,239
—— de Réchicourt.....	Rhin.....	Meurthe.....	6,500
—— de Revigny.....	Seine.....	Meuse, Marne..	12,600
—— du Rhône au Rhin (ou de Monsieur)..... .	Rhin et Rhône..	Côte-d'Or, Jura, Doubs, Haut et Bas-Rhin.....	302,160
—— de Rive-de-Gier à Givors.	Rhône.....	Loire, Rhône...	16,241
—— de la Robine.....	*Idem*.....	Aude.....	31,711
—— de la Robine de Vic...	*Idem*.....	Hérault.....	2,800
—— de Roubaix.....	Escaut.....	Nord.....	16,000
—— de Saint-Denis.....	Seine.....	Seine.....	6,700
—— Saint-Martin.....	*Idem*.....	Seine.....	4,632
—— de Saint-Maur.....	*Idem*.....	Seine.....	1,100
—— de Saint-Michel.....	Escaut.....	Pas-de-Calais...	374
—— de Saint-Pierre.....	Gironde.....	Haute-Garonne.	1,500
—— de Saint-Quentin.....	Escaut et Seine.	Nord, Aisne....	51,781
—— de Sainte-Lucie.....	Rhône.....	Aude.....	5,845
—— des Salines de l'Est, ou de Dieuze à la Sarre...	Rhin.....	Meurthe.....	36,440
—— de la Sambre au canal de Saint-Quentin.....	Meuse et Seine..	Nord, Aisne....	61,354
—— Sédan.....	Meuse.....	Ardennes.....	579
—— de la Sensée.....	Escaut.....	Nord.....	26,000
—— de la Somme (ou du Duc-d'Angoulême)...	Somme.....	Somme.....	104,252
—— de Silvéréal.....	Rhône.....	Gard.....	8,592
—— de Troyes.....	Seine.....	Aube.....	37,000
—— de Vauban ou de Neuf-Brisach.....	Rhin.....	Haut-Rhin.....	38,619
		Longueur totale.....	3,786,894

CANAUX PROJETÉS.	Longueur en mètres.
Canal de l'Aube à la Haute-Marne	115,000
—— d'Abbeville à Boulogne	51,000
—— de Dieppe	142,737
—— de Bouc à Marseille	47,000
—— de Besançon à Lyon	191,000
—— de Bourg à la Saône	39,000
—— de Saint-Denis à Pontoise	26,500
—— de la Corrèze et de la Vezère	267,300
—— de Dieuze à Metz	47,000
—— de l'Essonne	116,585
—— de Boulogne aux canaux du Nord	55,000
—— de Dôle à Besançon (à joindre à un chemin de fer)	1,800
—— d'Alais à la mer	93,371
—— de la Dordogne au canal du Midi	250,000
—— latéral à l'Aveyron	120,000
—— d'Angers à celui de Nantes à Brest	89,000
—— de Saint-Brieuc	65,000
—— d'Eure-et-Loir	516,164
—— d'Alençon	345,000
—— de la Bièvre au canal de l'Yvette	120,000
—— de l'Aaron à l'Arroux	49,000
—— latéral à l'Allier	192,900
—— d'Aix à Marseille	30,000
—— de l'Eure à la Sarthe	136,000
—— de l'Eure à l'Iton	52,000
—— d'Évreux	71,000
—— d'Ernée	58,513
—— de Caen à Cherbourg	196,000
—— du Cher à la Loire	121,000
—— de Cosne	53,000
—— de la Creuse à l'Indre	40,000
—— de la Creuse à celui de la Dordogne	30,000
—— au canal latéral à la Loire	31,000
—— de la Creuse à la Charente	71,000
—— de la Dordogne à la Vezère	35,800
—— de Limoges	290,000
—— de Libourne à Cubsac	8,000
—— de la Marne à la Seine	55,800
—— de la Haute-Marne à la Haute-Saône	225,000
—— de la Haute-Meuse à celui de Toul à Gray	70,000

CANAUX PROJETÉS.	Longueur en mètres.
Canal des salines de Mont-Morot	31,451
—— de Fréjus à Tarascon	126,000
—— latéral à l'Isère	98,000
—— des Grandes-Landes	350,000
—— des Petites-Landes	247,098
—— de la Basse-Meuse à celui de Paris à Strasbourg	100,000
—— de Montpellier à celui des Étangs	8,000
—— de la Mayenne à la Sarthe	75,000
—— de la Mayenne à la Selune	100,000
—— de Nantes à Bordeaux	258,500
—— de Nismes	27,000
—— de Niort à Poitiers	70,000
—— de Nantes à Saumur	86,500
—— du Layon prolongé jusqu'au Thouet	67,000
—— d'Orne et Mayenne	185,000
—— Du Loir à la Mayenne	51,500
—— de Coutances	92,500
—— de l'Indre à celui de Berry	234,000?
—— de la Dordogne au canal latéral à la Loire	428,000
—— latéral à la Haute-Loire	131,000
—— de prolongement de Moissac au canal du Midi	62,700
—— des Pyrénées	345,284
—— de Paris à Strasbourg	517,000
—— de Rouen à Amiens	90,000
—— de l'Omignon	28,985
—— de jonction de l'Oise à la Meuse	110,000
—— *Idem* de la Meuse à la Moselle	146,600
—— latéral au Rhône	285,000
—— de Tours à Libourne	339,000
—— de la Somme à Scarpe et à la Sensée	63,000
—— de Soissons	60,163
—— de la Sambre à l'Oise	50,000
—— de la Sambre à l'Escaut	40,737
—— de Toul	145,400
—— de la Seille à la Meurthe	47,000
—— de la Vesle	90,500
—— de Toul à Gray par le Madon	244,000
—— de Toul à Gray par l'Angronne, etc	142,000
—— de la Haute-Saône au canal du Rhône au Rhin	80,000
—— de Toulon	71,000

CANAUX PROJETÉS.	Longueur en mètres.
Canal du Port-de-la-Nouvelle à Perpignan ou Port-Vendres.	42,000
—— de Saumur à Marans et à La Rochelle.....	95,500
—— de Pont-Audemer.....	100,000
—— de la Vire à la Rance.....	122,000
—— de l'Yonne au canal de Bourgogne.....	96,000
—— de jonction de celui de Montluçon à celui de la Dordogne et la Haute-Loire.....	77,000
—— *Idem*, à la ligne de Dunkerque à Bayonne.....	232,500
—— de la Haute-Seine au canal de Bourgogne.....	172,000
—— de Roanne à Lyon.....	83,000
Longueur totale...	11,239,388

Tableau des Finances *du royaume, présenté par* Necker *aux États-Généraux en* 1789.

RECETTES.

			liv.
Ferme générale			150,107,000
—— des postes		12,000,000	134,240,000
—— des messageries		1,100,000	
Régie des aides et droits réunis		50,220,000	
—— des domaines et forêts		50,000,000	
—— des loteries		14,000,000	
—— des revenus casuels		3,000,000	
—— du marc d'or		1,500,000	
—— des poudres et salpêtres		800,000	
Divers autres revenus fixes		1,620,000	
Impositions de Paris, pays d'élection et pays conquis			155,655,000*
Imposition des pays d'états	Languedoc	9,767,250	24,556,027
	Bretagne	6,611,460	
	Bourgogne	4,128,196	
	Provence	2,892,463	
	Pau, Bayonne et Foix	1,156,658	
Capitation, 10e et retenues au trésor		6,865,000	10,736,000
Impositions aux fortifications des villes		575,000	
Bénéfices sur les monnaies et les forges		580,000	
Revenus de la caisse du commerce		636,000	
Différens loyers		180,000	
Intérêts des sommes prêtées aux États-Unis		1,600,000	
Intérêts de 6 millions dus par le duc de Deux-Ponts		300,000	
Total net des recettes			475,294,027
Frais de perception fixés par l'Assembl. constituante.			75,974,000
Total brut des recettes			551,268,027

RÉSULTAT.

Dépenses fixes	531,444,000
Recettes nettes	745,294,027
Déficit annuel	56,149,973

DÉPENSES.

	liv.
Maison du roi, des enfans de France et des tantes du roi	25,000,000
Maison des princes du sang	8,240,000
Affaires étrangères, ligues suisses	7,480,000
Département de la guerre	99,160,000
Marine et colonies	44,500,000
Ponts et chaussées	5,680,000
Haras	814,000
Rentes perpétuelles et viagères	162,486,000
Intérêts divers	44,300,000
Gages des charges représentant l'intérêt de la finance	14,692,000
Intérêts et frais des anticipations sur 1790 et 1791	15,800,000
Engagemens à tenir avec le clergé	2,500,000
Indemnités à différens titres	3,235,000
Pensions	29,560,000
Traitement du conseil, du chancelier, du garde des sceaux, du secrétaire d'Etat de la maison du roi	3,173,000
Intendans des provinces	1,495,000
Police et garde de la ville de Paris	2,708,000
Maréchaussée de la province de l'Ile-de-France	250,000
Pavé de puits et travaux de carrières près de Paris	1,027,000
Décharges sur la capitation et le 20e des provinces	7,120,000*
Traitement aux receveurs, fermiers, etc	20,094,000
Aux administrateurs du trésor, payeurs, etc	3,753,000
Bureaux de l'administration générale	2,048,000
Fonds de bienfaisance en réserve et secours à des réfugiés	1,002,000
Secours pour constructions d'édifices sacrés	2,188,000
Dons, aumônes, travaux de charité, mendicité	6,078,000
Encouragement pour le commerce	3,864,000
Instruction publique, jardin du roi et bibliothèque royale	1,227,000
Bâtimens publics	1,900,000
Frais de procédure criminelle	3,180,000
Dépenses variables dans les provinces	4,500,000
Dépenses diverses, mines, etc	990,000
Dépenses imprévues	5,400,000
Total général	531,444,000

Tableau des Finances *de la France comprenant* 108 *départemens*, *en* 1802 (an XI).

RECETTES.

	fr.
Excédant des recettes sur les dépenses de l'exercice précédent	2,000,000
Contribution foncière	220,200,000
——— personnelle et mobilière	32,800,000
Centimes additionnels pour les dépenses départementales	15,783,000
Portes et fenêtres	16,000,000
Patentes	17,500,000
Régie de l'enregistrement et des forêts	190,000,000
Douanes	40,000,000
Postes	11,000,000
Loteries	12,000,000
Salines	3,500,000
Cautionnement des greffiers de justice de paix	4,000,000
Recettes diverses et accidentelles	4,717,000
	569,500,000
Recette extérieure	20,000,000
Total général	589,500,000

ARMÉE.

Infanterie de ligne	341,411
——— légère	100,130
Cavalerie de ligne	14,120
——— légère	54,868
Artillerie à pied	20,656
——— à cheval	3,229
Train, pontonniers, ouvriers	6,416
Artillerie des côtes	16,188
Génie	5,873
Garde des consuls	6,227
Total	569,118

ÉTATS-MAJORS.

État-major de la garde des consuls	38
Généraux de division	120
——— de brigade	240
Adjudans de brigade	120
Aides de camp	840
Adjoints à l'état-major	200
Inspecteurs aux revues	136
Commissaires des guerres	274
Total de l'état-major	1968

MARINE.

Vaisseaux.	Frégates.	Chaloupes canonnières.	Péniches.
34.	33.	160.	1100.

En construction : 6 ou 7 vaisseaux, 3 ou 4 frégates.

Nota. En 1802 la France était en paix avec l'Europe.

DÉPENSES.

Dette publique.

		fr.	fr.
Aux créanciers de l'État		39,570,918	64,023,482
A la caisse d'amortissement		1,272,055	
Dette viagère		19,986,674	
Dette perp. de 6 nouveaux départemens	2,677,277	3,193,835	
Dette viagère, *id.*	516,558		

Dépenses générales.

Ministère de la justice			23,318,730
——— des relations extérieures			7,000,000
Ministère de l'intérieur.	Service ordinaire	17,000,000	47,110,000
	——— extraordinaire	22,500,000	
	Subsistances achetées l'année précédente	7,610,000	
Ministère des finances.	Service ordinaire	29,047,788	56,047,788
	2e remboursement d'une partie des cautionnemens à la caisse d'amortissement	5,000,000	
	Intérêt de cautionnement	2,000,000	
	Pensions	20,000,000	
Ministère du trésor public			6,000,000
——— de la guerre		153,000,000	243,000,000
——— de l'administration de la guerre		90,000,000	
Ministère de la marine.	Service ordinaire	70,000,000	126,000,000
	——— extraordinaire	56,000,000	
Frais de négociations			9,000,000
Fonds en réserve			8,000,000
Total général			589,500,000

TABLEAU *des finances de la France, d'après le*

RECETTES.

Contributions directes.

Contribution foncière	244,873,409	372,746,909	fr.
——— personnelle	29,400,000		
——— mobilière	35,665,000		
Portes et fenêtres	32,340,000		
Patentes	29,818,500		
Frais et avertissemens	650,000		
Contribution additionnelle sur les bois des communes		1,177,000	

Enregistrement.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèque, etc.	153,458,000	193,225,000
Droits de timbre	27,960,000	
Revenus et prix de vente de domaines	6,547,000	
Domaines et bois engagés ou échangés	5,260,000	

Coupes de bois.

Principal des adjudications	21,000,000	24,000,000
Décime et produits accessoires	3,000,000	

Douanes.

Droits à l'importation	97,670,000	154,300,000
—— à l'exportation	1,330,000	
—— sur les sels	51,300,000	
—— de navigation	3,300,000	
—— divers	700,000	

Contributions indirectes.

Droits sur les boissons	66,600,000	171,000,000
—— sur les voitures publiques	5,300,000	
——— la navig., péages, pêche, etc.	6,005,000	
—— des tabacs	67,300,000	
—— des poudres à feu	4,180,000	
—— les cartes à jouer	505,000	
—— les sels	7,360,000	
Garantie de matières d'or et d'argent	1,350,000	
Licences	3,200,000	
Dixième du produit des octrois	4,500,000	
Timbre de toute espèce et manquans	2,470,000	
Amendes, frais de casernement, intérêts et débets, etc.	1,230,000	
Rentrée des avances faites par l'administr.	1,000,000	

Postes.

Taxe des lettres	30,700,000	34,290,000
Droit de 5 p. 100 sur les envois d'argent	658,000	
Produit des places dans les malles-postes	2,272,000	
Recettes diverses	660,000	

budget de 1832, *présenté aux Chambres en* 1831.

DÉPENSES.

	Liste civile (pour mémoire).. 18,000,000		
Dette publique.	Rentes 5 p. 100	176,160,062	fr.
	——— 4 ½ p. 100	1,027,696	215,768,242
	——— 4 p. 100	3,125,210	
	——— 3 p. 100	35,455,274	
	Amortissement		43,093,621
	Cautionnemens		9,000,000
	Dette flottante		15,000,000
	Dette viagère		6,200,000
Dotations.	Chambre des pairs	700,000	4,602,417
	——— des députés	600,000	
	Légion-d'Honneur (supplément à sa dotation)	3,302,417	
Pensions.	Pensions de la pairie	1,670,000	58,389,654
	——— civiles	1,700,000	
	——— à titre de récomp. nationales.	430,000	
	——— militaires	43,700,000	
	——— ecclésiastiques	4,575,000	
	——— de donataires	1,460,000	
	——— de l'ancienne liste civile	mémoire.	
	——— Subvention aux fonds de retraite des ministres	2,854,654	
Ministère de la justice.	Administration centrale	556,000	19,469,700
	Conseil d'État	486,300	
	Cour de cassation	973,000	
	Cours royales	4,374,220	
	Cours d'assises	223,200	
	Tribunaux de 1re instance	5,553,910	
	Justices de paix	3,102,670	
	Frais de justice criminelle	3,300,000	
	Tribunaux de commerce, de police, retraites, secours	900,400	
Affaires étrang.	Administration centrale	734,000	7,502,000
	Traitemens des agens politiques	4,308,000	
	Frais de voyages et de courriers	450,000	
	Présens diplomatiques	50,000	
	Dépenses secrètes	700,000	
	Dépenses diverses	1,260,000	
Instruct. publique et cultes.	Administration centrale	262,000	34,804,600
	Traitemens, indemnités fixes du clergé.	27,775,300	
	Bourses des séminaires	1,100,000	
	Dépenses diocésaines	2,630,000	
	Secours et dépenses diverses	2,222,300	
	Cultes protestans	750,000	
	Culte israélite	65,000	
	Colléges royaux à bourses royales	1,675,000	2,575,000
	Instruction primaire	900,000	
Intérieur.	Administration centrale	580,000	3,380,000
	Lignes télégraphiques	700,000	
	Dépenses secrètes	1,500,000	
	Secours aux réfugiés	600,000	

Suite des Recetes.

Loteries.

Recettes de Paris.....	11,655,000		
——— de Lille.....	5,353,000		
——— de Strasbourg..	3,590,000	29,000,000	
——— de Lyon.....	4,830,000		
——— de Bordeaux....	3,572,000		
Lots échus à déduire.....		21,000,000	
Produit brut évalué à.....		8,000,000	8,000,000

Produits divers.

Salines et mines de sel de l'Est.....	1,400,000	
Versement de la ferme de jeux de Paris..	5,500,000	
Bénéfice sur la fabrication de monnaies..	100,000	
Produit des mines.....	210,000	
Sur divers débets non compris dans l'actif des finances.....	500,000	
Vérification des poids et mesures.....	900,000	
Recettes sur divers revenus publics.....	190,000	
Produits divers provenant des ministères.	2,000,000	
Retenue de 3 p. 100 versée par la caisse de la marine.....	540,000	19,847,482
Subvention des communes pour le service rural des postes.....	900,000	
Pensions des élèves des écoles militaires.	370,000	
Recettes accidentelles.....	890,000	
Intérêts de la créance d'Espagne.....	2,237,373	
Amendes de police, de douanes, et de contributions indirectes.....	3,300,000	
Ressources extraordinaires pour dépenses départementales.....	810,109	

Moyens extraordinaires.

Excédans des ressources du budget de 1831	131,467,267	181,467,267
Ventes de bois (loi du 25 mars 1831).....	50,000,000	
Total des recettes.....		1,160,053,658

Suite des dépenses.

Commerce et travaux publics.	Administration centrale	1,054,000	123,000,000
	Administ. et personnel des ponts et ch.	3,108,000	
	Routes, ponts, navig., bacs, ports, etc.	38,458,000	
	Mines	434,000	
	Contrib. pour trav. sur fonds particul.	10,400,000	
	Bâtimens civils et monumens publics	2,720,000	
	Etablissemens scientifiques, littéraires, et des beaux arts	2,288,000	
	Haras	1,800,000	
	Agriculture, commerce, etc	1,469,000	
	Pêche maritime	3,000,000	
	Dépenses sur les versemens de la ville de Paris	4,000,000	
	——— départementales	54,769,000	
Guerre.	Administration centrale	2,048,000	307,434,000
	États-majors	17,244,000	
	Gendarmerie	18,622,000	
	Solde et entretien des troupes	209,072,000	
	Remontes générales	4,743,000	
	Matériel de l'artillerie	20,470,000	
	——— du génie	12,450,000	
	Armement de la garde nationale	10,000,000	
	Dépenses temporaires	7,393,000	
	Ecoles militaires	1,742,000	
	Subvention à la dotation des invalides	1,500,000	
	Recrutement, dépenses diverses et imprévues	2,150,000	
Marine.	Administration centrale	691,000	65,000,000
	Solde et dépenses assimilées à la solde	20,813,100	
	Hôpitaux et vivres	8,388,400	
	Constructions, armemens, approvis	27,890,800	
	Transports, chiourmes, et dépenses diverses	1,216,700	
	Services militaires aux colonies	6,000,000	
Finances.	Cour des comptes	1,249,000	183,988,778
	Administration centrale	6,844,900	
	Frais de liquidation des colons de Saint-Domingue	200,000	
	Monnaies	1,082,600	
	Cadastre	6,000,000	
	Dépenses diverses, frais, taxations, etc.	7,411,000	
	Frais de régie et de percept. des impôts	118,211,833	
	Remboursem., non-valeurs et primes	42,989,445	

Total des dépenses	1,097,708,012
Excédant présumé sur les recettes	62,345,646
Total égal aux recettes	1,160,053,658

TABLEAU *de la consommation annuelle de Paris.*

	Objets consommés.		Quantités.	Valeur. fr.
COMESTIBLES.	Pain	kil.	146,991,250	51,310,000
	Farine employée en pâtisserie	kil.	»	3,680,000
	Pâtes d'Italie, fécule, etc.	fr.	»	1,840,000
	Bœufs 69,100	kil.	49,492,218	68,528,000
	Vaches 13,800	kil.		
	Veaux 63,400	kil.		
	Moutons 362,600	kil.		
	Porcs et sangliers 81,100	kil.		
	Viande à la main	kil.	3,199,600	
	Charcuterie	kil.	553,900	
	Abats et issus	kil.	991,100	
	Volaille et gibier	fr.	»	9,179,000
	Poisson d'eau douce	fr.	»	615,000
	Huîtres et coquillages	fr.	»	923,000
	Poisson de mer frais	fr.	»	4,454,000
	Idem salé	fr.	»	2,227,000
	Beurre frais et fondu	kil.	4,136,869	9,563,000
	Œufs	nombre	101,160,000	4,776,000
	Laitage, crême, fromage frais	fr.	»	8,566,000
	Légumes et fruits secs et frais	fr.	»	13,705,600
	Raisins	kil.	225,500	89,000
	Sel	kil.	4,038,000	1,817,000
	Fromages secs	kil.	1,415,000	1,725,000
	Huile d'olive	hectol.	8,000	1,800,000
	Vinaigre	hectol.	21,600	1,500,000
BOISSONS.	Eau-de-vie et liqueurs	hectol.	31,700	11,000,000
	Vins	hectol.	976,000	68,327,000
	Cidre et poirés	hectol.	11,500	275,000
	Bière, orge, houblon	hectol.	167,600	5,100,000
DENRÉES COLON.	Sucre et ses divers emplois	kilog.	10,500,000	21,875,000
	Café	kilog.	3,937,500	8,750,000
	Thé, cacao, etc.	fr.	»	875,000
	Assortimens d'épiceries, miel, etc.	fr.	»	2,187,000
	Eau (à 6 litres par jour par habit., dont 3 seulement achetés)	hectol.	19,162,500	4,148,000
	Consommation des habitans			308,834,000
FOURRAGES en grains.	Foin	bottes	9,642,000	20,900,000
	Paille	*Idem.*	13,923,000	
	Avoine	hectol.	1,062,000	
	Total			329,734,000

TABLEAU *de la dépense annuelle de la population de Paris.*

	DÉPENSE ANNUELLE totale.	DÉPENSE ANNUELLE par habitant.
	fr.	
Contributions diverses	119,107,157	136,05
Loyer	80,000,000	91,20
Entretien et réparations des maisons	20,000,000	22,80
Nourriture	308,834,000	352,83
Habillement	61,749,000	70,48
Chauffage	42,300,000	48,34
Eclairage	17,421,000	19,84
Blanchissage	31,500,000	36, »
Mobilier (renouvellement et entretien)	59,517,500	68,02
Education des enfans	31,285,200	35,75
Frais de domestiques et de salariés, dont le nombre est évalué de la manière suivante :		
40,000 du sexe masculin, 50,000 du sexe féminin, 1,800 portiers, 2,500 frotteurs, commissionn., etc., 6,000 gardes-malades et femmes de ménage, 15,000 ouvrières. 115,300 à 350 fr. l'an, gage ou salaire moyen.	40,350,000	46,12
Nourriture des chevaux	20,900,000	
Renouvell. et achat de chevaux (4,500 à 600 f.).	2,700,000	29,42
Ferrage et soins des chevaux (21,000 à 92 f.).	1,932,000	
Entretien et renouvellement de voitures et harnais :		
6,000 charrett. et haquets, à 150 f. 900,000		
2,500 voitures de maître, à 500 f. 1,125,000	3,025,000	3,46
5,000 cabr. tapiss., etc., à 200 f. 1,000,000		
Frais de transport intérieur :		
Gain de 1,100 fiacr., à 12 f. par jour, 4,818,000		
—— de 1,000 cabr., à 9 f. par jour, 3,285,000		
—— de 400 voitures de remise, à 5,000 f. l'an 2,000,000	13,919,000	
—— de 260 omnibus, dames blanches, etc., à 40 fr. par jour. 3,816,000		
Tabac	5,700,000	6,51
Bains. { 2 bains de rivière	2,800,000	3,20
2 —— chauds		
4 —— par habitant		

TABLEAU *de la dépense annuelle de la population de Paris.*

		DÉPENSE ANNUELLE totale.	DÉPENSE ANNUELLE par habitant.
Suite.			
Bienfaisance générale (dépense des hôpitaux).		10,000,000	11,42
Etrennes, à raison de 5 fr. par ménage.....		1,500,000	1,72
Spectacles.....		6,200,000	7,09
Accouchemens (frais).			
On compte sur les 29,000 naissances : 6,500 accouchemens gratuits.			
7,500 *idem*, à 15 fr.....	112,500	872,500	1 »
10,000 *idem*, à 40	400,000		
5,000 *idem*, à 72	360,000		
Nourrices (frais).			
Sur les 29,000 enfans nés, on compte : 5,000 à la charge des hosp...			
9,000 à 100 fr.....	900,000	3,300,000	3,77
12,000 à 200	2,400,000		
3,000 meurent successivement.			
Médecins et chirurgiens (frais de).			
Un 12e de la population, 74,000 à de drogues et médicam. par jour.	0,25 6,760,000	10,125,000	11,56
Honoraires évalués à la moitié du prix des médicamens.....	3,375,000		
Journaux (frais d'abonnemens).			
30,000 abonnés aux journaux quotidiens, à 70 fr.....	2,100,000	3,000,000	3,43 (1)
Frais de lecture dans les cabinets littéraires et abonnem. aux journaux non quotid. et étrangers...	900,000		
Totaux....		898,037,357	1,026,32 (2)

Nota. La répartition par habitant est calculée sur une population de 875,000 individus.

(1) Cette somme paraît devoir être plus considérable : depuis la révolution de 1830, les cabinets littéraires se sont sensiblement augmentés.

(2) Voyez pour les développemens de la plupart des articles de ce tableau les *Recherches statistiques sur Paris.*

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME.

Pages.

LIVRE QUARANTE-HUITIÈME. — Description de l'Europe. — Introduction générale. — Considérations sur la géographie physique de cette partie du monde. — Mers, lacs, rivières et montagnes..... 1

Limites de l'Europe..... 3
Superficie..... 5
Dimensions. — Point central. — Mers et Golfes..... 6
Superficie des mers, des golfes et des détroits..... 14
Superficie des lacs..... 15
Masses des principales eaux courantes..... 18
Systèmes des montagnes..... 20
Tableau des fleuves et des principales rivières de l'Europe, divisés par bassins..... 28
Tableau de l'élévation absolue des principales montagnes de l'Europe..... 40
Tableau des lacs les plus élevés de l'Europe..... 60
Hauteur au-dessus de la mer, de quelques villes des plus considérables de l'Europe..... 64
Hauteur des principales chutes d'eau de l'Europe..... 67
Hauteur de quelques édifices en Europe..... 67

LIVRE QUARANTE-NEUVIÈME. — Description de l'Europe. — Introduction générale. — Climats généraux. — Distribution des végétaux et des animaux..... 69

Causes qui influent sur les caractères des trois climats généraux de l'Europe..... 72
Subdivision en sept climats..... 76
Hauteur à laquelle commence la région des glaces..... 77
Tableau des lignes isothermes pour l'Europe..... 82
Humidité de l'atmosphère. — Nombre de jours pluvieux..... 84
Régions végétales..... 86
Animaux de l'Europe..... 98
Tableau des régions physiques de l'Europe..... 101
Tableau des températures moyennes centigrades de quelques points de l'Europe, par mois, saisons et années..... 110

Pages.

LIVRE CINQUANTIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Considérations générales sur la géographie politique de l'Europe. — Nations classées par langues et par religions. — Divisions politiques, gouvernemens, population, etc. 111

Nations anciennes 112
Grecs. — Albanais 113
Turcs. — Tatares. — Slaves. — Finnois 114
Slavons. — Orientaux. — Russes. — Rousniaques. — Slavons danubiens. — Esclavons. — Croates. — Wendes d'Autriche. — Slavons occidentaux. — Polonais. — Bohèmes. — Slovaques. — Sorabes. — Slavons septentrionaux. — Wendes germaniques. — Prussiens. — Lithuaniens, etc. 115
Valaques. — Bulgares. — Finnois. — Lapons. — Esthes. — Permiens. — Hongrois. — Samoïèdes. — Siriaines. — Tchérémisses. — Mordoins 116
Allemands. — Suédois. — Goths. — Norvégiens. — Danois. — Jutlandais 117
Anglais. — Basques 118
Celtes. — Belges 119
Langues européennes 120
Religions 122
Gouvernemens 123
Rapports politiques des nations de l'Europe 125
Population de l'Europe 128
Rapport de la population des États à la superficie 130
Accroissement de la population 131
Répartition des contributions de chaque État par tête 138
Comparaison entre le nombre d'habitans et celui des soldats dans les différens États de l'Europe 140
Tableau synoptique des peuples européens, anciens et modernes, classés par familles et par langues 142
Tableau général des langues européennes d'après M. Ad. Balbi 161

LIVRE CINQUANTE-UNIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description de la France. — Coup d'œil historique sur cette contrée 163

Population de la France par race 165
Division de l'ancienne Gaule 167
Divers dialectes conservés en France 171
Anciens peuples. — Leurs mœurs, leur caractère, etc. 175
Démembrement des provinces romaines par les barbares. — Burgundiones 183

Pages.
Marvingi. — Francs. — Kimri. — Galli..... 184
Royaume de Clovis. — Partage de ses États entre ses fils..... 185
Empire de Charlemagne. — La France partagée entre plusieurs seigneurs. — Achat du Berry ; confiscation de la Touraine..... 186
La France s'augmente de la Normandie, du Languedoc, de la Champagne, du Lyonnais, du Dauphiné. — Le Poitou, l'Aunis, la Saintonge, le Limousin, la plus grande partie de la Guyenne et de la Gascogne sont enlevés aux Anglais; Louis XI acquiert le Maine et l'Anjou, et s'empare du duché de Bourgogne..... 187
Il prend possession de la Provence; François Ier s'empare de l'Auvergne, du Bourbonnais et de la Marche; François, son fils, hérite de la Bretagne..... 188
Henri IV apporte à la France, le Béarn, le comté de Foix et une partie de la Gascogne; Louis XIII fait la conquête de l'Artois et du Roussillon; Louis XIV acquiert le Nivernais, s'empare de la Flandre, de la Franche-Comté, de l'Alsace; et la Lorraine est réunie ainsi que la Corse à la France..... 189
Le Pape cède à la France Avignon et le comtat Venaissin; le royaume est divisé en 83 départemens..... 190
Agrandissement de la France sous la république..... 191
Agrandissement sous l'empire..... 192
Limites actuelles et population de la France..... 197
Aperçu historique sur la Corse..... 198

LIVRE CINQUANTE-DEUXIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description physique du royaume de France..... 202

Montagnes..... 203
Versans et bassins..... 204
Lacs, étangs..... 214
Caps et golfes..... 216
Iles..... 217
Terrains, roches, richesses minérales..... 220
Débris organiques conservés dans les divers dépôts..... 222
Roches et substances employées dans la construction et les arts... 229
Métaux exploités en France..... 232
Minéraux exploités, sources minérales..... 234
Température, vents..... 235
Végétation agricole..... 237
Bois et forêts..... 240
Produits de l'agriculture..... 244
Principaux animaux de la France..... 246
Produit de la pêche maritime..... 251

Pages.
Mollusques et crustacés..... 253
Insectes..... 254
Animaux domestiques..... 255
Tableau de la division du sol de la France, d'après l'emploi auquel chaque partie est affectée..... 260
Tableau des vignobles de France par départemens..... 261
Tableau des principales eaux minérales..... 272
Tableau de la richesse minérale de la France par départemens.... 274

LIVRE CINQUANTE-TROISIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Première section. — Région méridionale..... 275

Département de la Corse..... 276
——— du Var..... 281
——— des Basses-Alpes..... 287
——— des Bouches-du-Rhône..... 289
——— de Vaucluse..... 295
——— de la Drôme..... 299
——— des Hautes-Alpes..... 301
——— de l'Isère..... 302
——— de l'Ardèche..... 313
——— de la Haute-Loire..... 320
——— de la Lozère..... 325
——— du Gard..... 328
——— de l'Hérault..... 335
——— du Tarn..... 342
——— de la Haute-Garonne..... 345
——— de l'Aude..... 356
——— des Pyrénées-Orientales..... 359
——— de l'Ariége..... 362
——— des Hautes-Pyrénées..... 363
——— des Basses-Pyrénées..... 368
——— des Landes..... 373
——— de la Gironde..... 376
——— de Lot-et-Garonne..... 383
——— du Gers..... 386
——— de Tarn-et-Garonne..... 390
——— de l'Aveyron..... 393
——— du Lot..... 399
——— de la Dordogne..... 402

LIVRE CINQUANTE-QUATRIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Deuxième section. — Région occidentale..... 406

Pages.

Département de la Charente..... 407
——— de la Charente-Inférieure..... 410
——— de la Vendée..... 415
——— des Deux-Sèvres..... 418
——— de la Vienne..... 421
——— de Maine-et-Loire..... 425
——— de la Loire-Inférieure..... 429
——— du Morbihan..... 433
——— du Finistère..... 438
——— des Côtes-du-Nord..... 443
——— d'Ille-et-Vilaine..... 447
——— de la Mayenne..... 455
——— de la Sarthe..... 458

LIVRE CINQUANTE-CINQUIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Troisième section. — Région centrale..... 463

Département d'Indre-et-Loire..... 463
——— de Loir-et-Cher..... 470
——— d'Eure-et-Loir..... 472
——— du Loiret..... 478
——— de la Nièvre..... 481
——— de l'Allier..... 484
——— de la Creuse..... 488
——— du Cher..... 491
——— de l'Indre..... 495
——— de la Haute-Vienne..... 498
——— de la Corrèze..... 502
——— du Cantal..... 505
——— du Puy-de-Dôme..... 510

LIVRE CINQUANTE-SIXIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Quatrième section. — Région orientale..... 531

Département de la Loire..... 531
——— du Rhône..... 536
——— de l'Ain..... 545
——— de Saône-et-Loire..... 548
——— de la Côte-d'Or..... 551
——— de l'Yonne..... 555
——— de la Haute-Saône..... 561
——— du Jura..... 566

Pages.
Département du Doubs 574
——— du Haut-Rhin 581
——— du Bas-Rhin 585

LIVRE CINQUANTE-SEPTIÈME. — Suite de la Description de l'Europe. — Description du royaume de France. — Cinquième section. — Région septentrionale 592

Département de la Moselle 592
——— de la Meuse 600
——— des Vosges 604
——— de la Meurthe 609
——— de la Haute-Marne 616
——— de l'Aube 619
——— de la Marne 623
——— des Ardennes 631
——— de l'Aisne 635
——— de Seine-et-Marne 640
——— de l'Oise 646
——— de Seine-et-Oise 654
——— de la Seine 669
——— de l'Eure 700
——— de l'Orne 706
——— de la Manche 709
——— du Calvados 714
——— de la Seine-Inférieure 721
——— de la Somme 726
——— du Pas-de-Calais 731
——— du Nord 735

Constitution de la France. — Organisation judiciaire 748
Instruction 750
Statistique criminelle 751
Colonies 753
Industrie 754
Commerce 756
Routes 757
Canaux et chemins de fer 759
Richesse en numéraire 760
Capital de la France. — Impositions. — Mouvemens de la population. 762
Tableaux statistiques 764

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 112440950